

INTRODUCTION
A L'HISTOIRE
MODERNE, GENERALE ET POLITIQUE
DE
L'UNIVERS;

TOME TROISIEME.

INTRODUCTION A L'HISTOIRE MODERNE, GENERALE ET POLITIQUE DE L'UNIVERS;

Où l'on voit l'origine, la révolution & la ſituation préſente des différens Etats de l'EUROPE, de l'ASIE, de l'AFRIQUE & de l'AMERIQUE :

Commencée par le Baron DE PUFENDORFF, *augmentée par M.* BRUZEN DE LA MARTINIERE.

NOUVELLE EDITION,

Revûe, conſidérablement augmentée, corrigée ſur les meilleurs Auteurs, & continuée juſqu'en mil ſept cent cinquante,

Par M. DE GRACE.

TOME TROISIEME



A PARIS,

Chez { MERIGOT, pere & fils, Quai des Auguſtins, près de la rue Gille-Cœur.
GRANGE', Libraire-Imprimeur, rue de la Parcheminerie, vis-à-vis le paſſage de S. Severin.
HOCHEREAU, l'aîné, Quai de Conti, vis-à-vis la Deſcente du Pont-Neuf, au Phenix.
ROBUSTEL, Quai des Auguſtins, près la rue Pavée,

M. DCC. LV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

EXPLICATION

Du Fleuron, des Vignettes & Culs de Lampes du troisieme Volume.

LE Fleuron du Frontiſpice repréſente l'Etoile polaire ou du Nord avec un Autel antique, fait d'un tronc d'arbre, & au deſſus duquel eſt ſuſpendu à une groſſe branche un cimeterre avec ces mots: *PRO NUMINE PRÆSENS.*

ENSIS ADEST, VICTUM QUI MOX SIBI VINDICET ORBEM.

Ce qui fait alluſion aux irruptions des Peuples du Nord dans les differentes contrées de l'Europe. L'Epée étoit en quelque ſorte la ſeule divinité de ces Nations barbares.

Le ſujet de la Vignette de l'Hiſtoire d'Angleterre eſt la réunion des trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande par Jacques VI. Roi d'Ecoſſe. On voit dans l'Eſtampe le Roi & la Reine ſous un dais environnés de Seigneurs Anglois & de leurs Gardes. Le Grand Ecuyer tient l'épée du Roi, le Chancelier porte la main de juſtice, & le Primat d'Angleterre a dans les mains le Livre des Liturgies Anglicanes. Vis-à-vis du Trône, ſont poſées ſur un Careau de velours, trois Couronnes, avec un Faiſceau en ſautoir. Un Seigneur tient les trois Pavillons d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande.

Le ſujet de la Vignette du Dannemarck, eſt la ſucceſſion héréditaire au Thrône établie dans la Maiſon d'Oldenbourg ſous Fridéric III.

L'Eſtampe repréſente une Salle du Palais de Coppenhague. Fridéric qui a enfin forcé les Suédois à lever le Siége de cette Ville, eſt en bottines, & en habit militaire. Il a l'Epée à la main, la pointe tournée contre terre. Les Etats de Dannemarck repréſentés par trois Députés des differents Ordres, lui offrent une Couronne héréditaire, & lui rendent leurs hommages un genou en terre. Le Député de la Nobleſſe eſt en habit militaire, & décoré de l'Aigle blanc, qui eſt l'Ordre de Dannemarck. Le Député du tiers Etat porte un habit de Magiſtrat: celui du Clergé, qui eſt placé entre les deux, ſe diſtingue par ſon habit Eccléſiaſtique. Il préſente à Fridéric deux Couronnes fermées qui ſont celles de Dannemark & de Norwege. Le Député de la Nobleſſe qui eſt à ſa droite, préſente un Grenadier chargé de fruit. Cet arbriſſeau fait alluſion à l'hérédité


Carte
de la Partie de l'Isle
D'ALBION
Qui a ésté soumise aux Romains
divisée en ses Provinces et princip:
Peuples, dressée par J.B. Nolin
Géogr.^e pour servir a la Nouvelle
Edition de l'Histoire Universelle
du Baron de Puffendorff.
Lieües Marines de France a 20. au Dégré.
Lieües Angloises à 21.½ au Degré.
Lieües Cõmunes de France a 25 au Dégré
Septentrio
Meridies
Occidens
Oriens
Caledonii
Arces Agricolæ
Munimenta Lollii Urbici
Picti
Boreovicus
Tavus
Valentiana
Otadini
Scoti
Munimenta Adriani
Murus Severi
Hagulstadiæ
Tina Fl.
Britanni
Flavia
Hibernia
Oceanus Hibernicus
Mona
Altera vel Menapia
Cæsariensis
Brigantes
Eboracum
Humber Fl.
Lindo Colina
Metaris Æstuarium
Mona
Ordovices
Cangi
Divana
Urbs Legionis
Cornavii
Maxima
Canganorum Promi:
I. Adros
Lichfeldia
Coritani
Britannia
Icenes
Vigornia
Cæsariensis
Camboritum
Catheuclani
Octopitarum Prom:
Menavia
I. Limnos
Secunda
Herefordia
Colonia
Cleume
Maridunum
Dobuni
Trinobantes
Camalodunum
Atrebates
Londinium
Tamasis Fl.
Toliapis I.
Thanatos I.
Landavia
Carleona
Sabrina Fl.
Aquæ Calidæ
Britannia
Durobrevis
Cantii
Durovernium
Dubris
Verginius Oceanus
Belgæ
Theodorunum
Regnes
Sarum
Prima
Venta
Othona
Durotriges
P.s Magnus
Scolseja
Dorcinca
I. Vectis
Isca
Dammonii
Mare Britannicum
Prom: Damnonium
Bordo sculp.



Septentrion
CARTE DE
L'ANGLETERRE
Divisée dans les sept Etats
qui formoient l'EPTARCHIE
et qui n'ont plus formé qu'une
MONARCHIE, apres avoir
été reünis.
Dressée sur les der.^{es} Observations
par J. B. Nolin pour servir a
l'Introduction de l'Histoire
Universelle du Baron
de Puffendorff.
ROYAUME D'ESCOSSE
NORTHUMBERLAND
MERCIE
PRINC. DE GALLE
EST ANGLE
ESSEX
SUSSEX
KENT
WEST SEX
DOMMON
I. de MAN
Holy Iland
I. Lindis Farne
I. de Coket
Barwick
Neucastle
Durham
Carlisle
Kendall
York
Hull
Lincoln
Boston
Nottingham
Derby
Chester
Leicester
Northampton
Warwick
Bedford
Cambridge
Norwiche
Oxford
LONDRES
Glocester
Bristol
Bath
Winchester
Chichester
Canterbery
Exeter
Isle de Wicht
Portsmouth
Hart lepol
Scarborough
Holdernesse
Humber Fl.
Tamise R.
Severne R.
CANAL de FRANCE et D'ANGLETERRE
I. d'Aurigny
Guernesei
Cherbourg
Barfleur
Havre de Grace
Dieppe
S. Valeri
Fescamp
NORMANDIE
Occident
Midy
Laurent Sculp.



INTRODUCTION A L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

CHAPITRE PREMIER.

DES ISLES BRITANNIQUES.

ROYAUME D'ANGLETERRE.



L'ISLE qu'on appelle aujourd'hui la Grande-Bretagne, & qui contient les royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, fut d'abord nommée Albion, & ensuite Bretagne (*Britannia*) par les étrangers qui en firent la découverte ou qui commercerent avec elle. Le véritable nom des habitans de ce pays étoit *Cumri* ou *Cumbri*, d'où est venu celui de Cambrie. Les Gallois ont conservé ces noms, qui sont encore d'usage parmi eux. Il n'est pas facile de découvrir l'origine des premieres peuplades d'Albion, ou du moins de celles que les Romains y trouverent, lorsqu'ils tenterent la conquête de cette isle sous la conduite de Jules-Cesar. Il paroît cependant naturel de croire que les Bretons tiroient leur origine des Gaulois, si l'on fait attention à leur langage, à leurs mœurs, à leurs coutumes & même à la forme de leur gouvernement. Ils adoroient les mêmes Dieux que les Gaulois, admettoient les mêmes principes de

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Ses premiers habitans.

religion, avoient leurs Druides, leurs Bardes & leurs Eubages (1). Toutes ces considérations semblent prouver que les Bretons étoient une colonie Gauloise. Jules-Cesar (2) prétend que toutes les côtes de l'isse de Bretagne étoient occupées par les Belges, qui y étant passés dans l'intention d'y faire quelque butin, s'y établirent ensuite, après avoir forcé les anciens habitans (3) à se retirer au centre de l'isle. Ptolomée qui est de cet avis, met au nombre des peuples qui allerent habiter Albion, les Parisiens, les Artesiens & les Belges. Tacite fait voir d'une maniere assez claire que les Bretons tirent leur origine des Gaulois; mais aucun de ces Historiens, ni de ceux qui les ont précedés ou suivis, ne nous donnent l'époque de cette migration. Je passe sous silence les differentes fables que quelques Ecrivains ont rapportées au sujet des premiers habitans d'Albion : je ne m'attacherai pas non plus à donner ici les diverses étymologies de ce nom & de celui de *Britannia*, qui paroissent toutes peu satisfaisantes.

L'obscurité dans laquelle les anciens peuples d'Albion ont long-temps vecu, est la cause de l'ignorance où nous sommes de l'histoire de ce pays, qui ne commence à être mieux connu que du temps de Cesar. Tout ce qu'on sçait de ces premiers Insulaires, c'est qu'ils vivoient à la maniere des Sauvages, & qu'ils ne faisoient point usage des habits, à la réserve des habitans des côtes méridionales qui se couvroient de peaux. Ils avoient coutume de se faire des incisions dans la chair sur laquelle ils traçoient des figures d'animaux, de plantes, de fruits, de fleurs, qu'ils faisoient paroître par le moyen d'une couleur bleue qui ne s'effaçoit jamais. Des cabanes couvertes de branches d'arbres, de gason ou de peaux, leur servoient de logemens, & ces cabanes rassemblées les unes auprès des autres, formoient des especes de villes. Leur nourriture étoit frugale, & ils ne vivoient que du lait de leurs troupeaux & du gibier qu'ils avoient en abondance dans leurs campagnes. Tacite releve beaucoup la vivacité & la pénétration de leur esprit, & Diodore de Sicile fait l'éloge de leur sobrieté & de l'integrité de leurs mœurs. Cesar qui loue beaucoup leur valeur, nous apprend que la plûpart d'entr'eux combattoient sur des chariots contre l'infanterie; mais ils mettoient pied à terre lorsqu'ils avoient affaire à la cavalerie, qu'ils attaquoient l'épée à la main. Le commerce de ces peuples n'étoit pas fort étendu, & il ne se faisoit que sur les côtes de leur pays: l'étain étoit presque la seule marchandise qui attirât chez eux les étrangers. Du temps de

(1) Voyez ce que j'ai dit au sujet des Druides tom. 1. histoire de France pag. 4. & suiv.

(2) *Lib. V. de Bell. Gal. C. 21.*

(3) On ignore quels étoient ces peuples, & l'histoire ne nous apprend rien à leur sujet. Il y a même lieu de croire que le nom de Bretons donné aux habitans de l'isle, ne regardoit que ceux qui occupoient les côtes; puisqu'ils furent connus les premiers, & que ce fut avec eux que les Nations étrangeres eurent quelque commerce. Mais en adoptant le sentiment de Jules-Cesar, il me semble qu'on peut toujours regarder les anciens habitans d'Albion comme originaires Gaulois. Le voisinage de cette isle avec les Gaules, ne permet pas de croire qu'aucune autre nation y ait fixé sa demeure avant les Gaulois. D'ailleurs si l'on ajoute foi aux sentimens de plusieurs Géographes, l'isle de Bretagne tenoit autrefois au continent; ainsi tout porte à croire que ce pays n'a pu être peuplé que par les Gaulois. Les Belges qui y passerent dans la suite, n'étoient donc qu'une nouvelle colonie de ces peuples.

Royaume d'Angleterre.

Cesar, ces peuples depuis la riviere de Thyne jusqu'à la Manche étoient partagés en dix-sept provinces ou cantons qui avoient chacun leurs Chefs ou leurs Rois. Tel est en général tout ce que l'on peut dire sur l'antiquité des Bretons, dont l'histoire commence à devenir plus intéressante depuis la premiere expédition des Romains dans cette isle (1).

Premiere expédition des Romains. 55. Av. J. C.

Les Gaules avoient enfin reconnu la domination Romaine, & Jules-Cesar animé par les avantages qu'il avoit remportés sur les Gaulois, & par quelques heureuses expéditions sur les frontieres de la Germanie, résolut de tenter la conquête de l'isle de Bretagne. Toujours avide de gloire, il crut trouver une nouvelle occasion d'en acquerir. Les richesses que Cesar esperoit trouver dans cette isle, furent l'unique motif de cette expédition, si l'on ajoute foi au sentiment de Suétone. Le Général Romain n'ayant pu être instruit par les marchands qui trafiquoient avec les Bretons, de la forme du pays, des forces des habitans & des ports les plus commodes, chargea Volusenus d'aller reconnoître les côtes, & cependant il fit approcher ses troupes pour les embarquer. Les Bretons redoutant les armes Romaines, employerent les voyes de la négociation pour detourner Cesar de son dessein. Elles n'eurent point l'effet qu'ils en avoient attendu, & le Général Romain leur envoya Comius pour faire alliance avec eux, & leur déclarer la résolution qu'il avoit prise de passer dans leur isle. Les Bretons irrités de n'avoir retiré aucun fruit de leur démarche, & de la hauteur avec laquelle le Lieutenant de Cesar leur parla, violerent dans sa personne le droit des gens, & le mirent en prison après l'avoir chargé de chaînes.

Cependant César ayant pris toutes les précautions qu'il jugeoit nécessaires pour l'exécution de son projet, se mit en mer & fit voile pour la Bretagne, dont il vit les côtes couvertes de troupes qui se préparoient à empêcher les Romains de faire une descente dans l'isle. Cesar pour écarter l'ennemi fit approcher les galeres, & s'avança d'un autre côté qui n'étoit point gardé. Les Bretons qui s'apperçurent de son dessein, envoyerent leur cavalerie & leurs chariots pour s'opposer à la descente des Romains. Tant d'obstacles rebuterent les légions, & Cesar ne tarda pas à s'appercevoir que ses soldats paroissoient découragés. Il falloit en effet qu'ils se jettassent tout armés à la mer, & qu'ils marchassent contre des ennemis qui les attendoient de pied ferme & avec une contenance assurée. Les galeres à auxquelles Cesar avoit donné ordre de croiser & de s'approcher des côtes pour prendre l'ennemi en flanc, se servirent si à propos de leurs machines, qu'ils incommoderent beaucoup les Insulaires. Les Romains hésiterent cependant encore à sortir de leurs vaisseaux, mais la valeur de l'Enseigne de la dixiéme légion les determina. Cet Officier chargé de l'Aigle Romaine ayant sauté dans la mer, fut bien-tôt suivi des troupes qui eurent honte d'abandonner l'enseigne de la République. Le combat devint alors long & difficile, & il y avoit lieu de craindre que les Romains ne succombassent, si Cesar n'eut fait approcher ses chaloupes armées, qui écarterent les ennemis & donnerent le temps aux Romains de prendre terre. Ils repousserent alors avec vigueur les Insu-

(1) Je ne parle point ici des premiers habitans de l'Ecosse & de l'Irlande. J'en ferai mention dans l'histoire de ces deux royaumes qui suivra celle d'Angleterre.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

laires & les forcerent à lâcher pied. Cesar qui n'avoit point sa cavalerie, n'osa poursuivre les Bretons. Ces Peuples abbattus par cette défaite, lui rendirent Comius, & lui envoyerent des Ambassadeurs pour lui demander la paix. Le Général Romain ne jugea pas à propos de la leur refuser, & il reçut les ôtages pour la garantie du traité qu'il faisoit avec eux.

Les Bretons croyant n'avoir plus besoin de leurs troupes, les licentierent & chargerent les principaux d'entr'eux de se rendre auprès de Cesar, pour y menager les intérêts de la nation. Ils paroissoient vouloir supporter assez tranquillement le joug que Cesar leur imposoit, lorsqu'un accident qui causa de grandes pertes aux Romains, servit à réveiller le courage des Bretons. Une violente tempête avoit dissipé les vaisseaux qui portoient la cavalerie Romaine, & avoit considérablement endommagé ceux qui étoient à la rade : d'ailleurs la haute marée, dont les Romains n'avoient point encore de connoissance, avoit couvert les galeres qui étoient tirées à sec sur le rivage. Les Bretons qui apprirent la consternation que ces malheurs avoient jettée dans l'esprit de leurs ennemis, l'impossibilité où ceux-ci paroissoient être de rétablir leurs pertes, & qui découvrirent que les vivres manquoient aux Romains, se déterminerent à les attaquer. Cesar par ses sages précautions, sçut prévenir les desseins des Insulaires : il ramassa la plus grande quantité de vivres qu'il lui fut possible, & fit venir des Gaules tout ce qui étoit nécessaire pour radouber ses vaisseaux. Les soldats travaillerent avec tant de diligence que la flotte fut bien-tôt en état d'être mise en mer.

Pendant que l'armée Romaine étoit occupée à ce travail, la septieme légion qui étoit sortie du camp pour aller chercher des vivres, fut investie par les Bretons, & elle couroit risque d'être entierement défaite, si Cesar n'eut marché promptement à son secours. Son approche obligea les ennemis de se retirer, & le Général Romain ne jugeant pas à propos d'engager un nouveau combat, retourna dans son camp. L'avantage que les Bretons avoient eu en cette occasion, les porta à former le projet d'assiéger les Romains dans leur camp. Cesar que rien n'étoit capable d'étonner, sortit de ses retranchemens, rangea son armée en bataille, & présenta le combat avec cette fermeté qui ne l'avoit jamais abandonné dans les plus grands dangers. Les Bretons ne soutinrent pas long-temps l'effort des Romains, & ils se virent bien-tôt dans la nécessité de prendre la fuite pour éviter le fer du vainqueur. La perte qu'ils firent dans cette journée, les disposa à la paix que Cesar tout victorieux qu'il étoit, ne pouvoit se dispenser de leur accorder. Après la conclusion de ce traité, il songea à retourner dans les Gaules avant l'équinoxe d'Automne, & alla ensuite en Italie où il passa une partie de l'hyver.

Nouvelle expédition de Cesar en Bretagne 54. Av. J. C.

Les Bretons délivrés des troupes Romaines, n'observerent aucune des conditions du traité ; ce qui obligea Cesar à faire des préparatifs pour tenter une nouvelle descente dans l'isle. Lorsque la saison permit de se mettre en mer, Cesar fit embarquer ses troupes au port d'Ixius, qu'on croit être Calais ou Boulogne, & conduisit sa flotte vers un endroit des côtes de la Bretagne, dont l'accès lui paroissoit facile. Les Bretons effrayés de l'armement considérable que Cesar avoit fait, s'étoient retirés derriere les montagnes, & n'avoient pas songé à disputer l'entrée de leur isle aux Romains.

Royaume d'Angleterre.

Cesar n'ayant point trouvé d'obstacles à sa descente, alla chercher l'ennemi qu'il rencontra à trois lieues de son camp près d'une riviere, dont les Bretons sembloient vouloir deffendre le passage. La cavalerie Romaine tomba sur eux avec tant d'impétuosité, qu'ils furent contraints d'abandonner leur poste. La septieme légion les poursuivit jusques dans un bois où ils s'étoient retranchés. Une nouvelle tempête qui avoit brisé un grand nombre de vaisseaux des Romains, obligea Cesar de laisser les ennemis tranquilles jusqu'à ce qu'il eût retabli sa flotte. Il songea ensuite à reprendre ses premiers desseins.

Cependant les Bretons avoient rassemblé un grand nombre de troupes, dont ils avoient donné le commandement à Cassibelan Roi des *Trinobantes*. (1) Les deux armées ne tarderent pas à se rencontrer, & les Romains se virent attaqués par la cavalerie des Insulaires soutenue par leurs chariots. Le combat fut très-vif; mais la valeur des Romains les fit sortir avec avantage d'un si grand danger. Quelques jours après les Bretons eurent leur revanche, & l'armée Romaine reçut un grand échec auprès de son camp. Cesar semble dissimuler cette perte, & la maniere dont il s'exprime, fait soupçonner qu'elle fut plus considérable qu'il ne le rapporte dans son histoire. Le lendemain il y eut une nouvelle action dans laquelle les Romains remporterent un avantage considérable.

Cesar profitant de sa victoire, s'avança vers la Tamise qu'il trouva moyen de passer à gué (2) malgré l'armée ennemie qui étoit sur le bord opposé, & les differentes especes de retranchemens qu'on avoit faits pour rendre le passage difficile. La cavalerie Romaine qui entra la premiere dans l'eau, contraignit les Insulaires à se retirer. Cassibelan n'ayant pu empêcher les Romains de traverser le fleuve, ne jugea pas à propos de leur livrer combat. Il se contenta de harceler leur armée, & de leur couper les vivres. Cette manœuvre incommoda beaucoup les ennemis, qui ne pouvoient s'écarter pour en aller chercher sans s'exposer à périr. Toutes ces difficultés n'empêcherent pas Cesar de continuer sa marche & de s'avancer vers le pays des Trinobantes. Ces peuples redoutant la valeur des Romains, demanderent la paix, & prierent Cesar de remettre Mandrubatius en possession de ses Etats, dont Cassibelan s'étoit emparé, après avoir fait mourir son pere. Cesar y consentit aux conditions qu'ils lui fourniroient des vivres, & qu'ils lui donneroient des ôtages. Les Trinobantes accorderent tout ce qu'on exigea d'eux, & cet exemple fut suivi par leurs voisins. Ces heureux incidens mirent Cesar en état d'attaquer la capitale (3) de Cassibelan, dont il se rendit maître, & dans laquelle il trouva un grand nombre de bestiaux.

Les Cantiens (4) avoient cependant formé le projet d'attaquer les troupes Romaines qu'on avoit laissées sur le bord de la mer pour la garde des vaisseaux. Cette entreprise n'eut pas un succès favorable, & les Bretons furent

(1) Ces peuples habitoient le pays où sont aujourd'hui les comtés de Middlesex & d'Essex.

(2) Ce passage paroît très-surprenant, & on a bien de la peine à ajouter foi au récit de Cesar.

(3) Les villes de ces premiers habitans étoient un bois ou un marais retranché, qui leur servoit à se mettre à couvert des courses de leurs ennemis.

(4) Ils habitoient le canton qu'on nomme aujourd'hui le comté de Kent.

repoussés avec perte. Cassibelan faisant réflexion qu'une grande partie du pays avoit déja subi le joug des Romains, & qu'il lui seroit impossible de resister encore long-temps, entra en négociation avec Cesar, qui resolu de repasser promptement dans les Gaules, accorda la paix à Cassibelan, aux conditions qu'il n'inquieteroit plus Mandrubatius, & que les Bretons payeroient un tribut annuel aux Romains. Après la signature de ce traité; Cesar embarqua ses troupes & arriva heureusement dans les Gaules. Tel est le récit que Cesar fait lui-même de cette expédition, qui comme on peut le remarquer, se borna à l'imposition d'un léger tribut, & au rétablissement de Mandrubatius sur le thrône de ses ancêtres.

La mort de Cesar & les troubles dont Rome fut agitée sous le second Triumvirat, parurent aux Bretons une occasion favorable pour cesser de payer le tribut que Cesar leur avoit imposé. Auguste devenu maître de l'Empire, se disposoit à passer dans la Bretagne, pour forcer les Insulaires à l'observation du traité qu'ils avoient fait avec Cesar, lorsqu'ils appaiserent ce Prince par leurs promesses & leurs présens. Tibere persuadé qu'on ne tireroit pas un grand avantage de la conquête de la Bretagne, ne songea point à inquieter les Bretons, & se contenta de leur soumission apparente. Caligula excité par Aminius fils de Cunobelin Chef des Bretons, voulut entreprendre la conquête de la Bretagne. Il s'avança dans la Gaule Belgique & rangea son armée en bataille sur le rivage. Informé que les Bretons étoient préparés à le recevoir, il ne jugea pas à propos de faire embarquer ses troupes, auxquelles il ordonna de ramasser des coquilles. Après cette expédition ridicule, il retourna à Rome où il demanda les honneurs du triomphe.

Expédition de l'Empereur Claudius dans l'isle de Bretagne. An. de J. C. 44.

Jusqu'alors les Bretons avoient conservé leur liberté; mais ils la perdirent entierement sous le regne de Claudius. La Bretagne étoit alors gouvernée par Togodumnus & Caractacus fils de Cunobelin. Un Breton nommé Bericus obligé de se sauver de l'isle où il avoit voulu exciter quelque révolution, se retira à Rome auprès de l'Empereur, qu'il ne cessa d'engager à entreprendre la conquête de la Bretagne. L'Empereur persuadé par les discours de ce Seigneur Breton, forma le dessein de tenter cette entreprise. Il commença par demander aux Insulaires le tribut qu'ils devoient payer, & sur leur refus il donna ordre à Plautius de faire passer des troupes en Bretagne. Elles firent d'abord quelques difficultés de s'embarquer; mais enfin elles obéirent, & firent une descente dans l'isle sans trouver d'obstacles. Les Bretons qui avoient appris la révolte de l'armée Romaine, s'étoient flattés qu'elle ne consentiroit jamais à passer la mer. Pleins de cette esperance, ils avoient négligé de se tenir sur leurs gardes, & cette sécurité imprudente leur devint funeste & facilita le débarquement de l'ennemi. Les Romains n'ayant point trouvé les Bretons sur les côtes, comme ils se l'étoient imaginé, furent obligés de les chercher pour les combattre. Plautius marcha d'abord contre Togodumnus dont il défit les troupes, & quelques jours après celles de Caractacus eurent le même sort. Les Bretons ainsi battus de deux côtés se retirerent au-delà d'une riviere où ils se crurent en sûreté; mais ils furent bien surpris de se voir attaqués par l'armée Romaine qui l'avoit traversée. Le nouvel échec qu'ils reçurent à cette occasion n'ab-

battit cependant pas leur courage, & le lendemain de cette défaite ils attaquerent un détachement de l'armée Romaine. Ils eurent d'abord l'avantage, & la victoire se seroit même entierement déclarée pour eux, si le Commandant de ces troupes n'eût trouvé moyen de rallier les soldats & de renouveller le combat dont il sortit vainqueur. Tant de pertes consécutives obligerent enfin les Bretons à éviter d'en venir aux mains avec leurs ennemis, & à songer à se mettre à l'abri de leurs poursuites. Ils se retirerent pour cet effet vers l'embouchure de la Tamise ; mais les Romains vinrent enfin à bout de les envelopper, & en firent un grand carnage.

Plautius persuadé qu'une seule victoire acheveroit de soumettre entierement les Bretons, voulut en laisser tout l'honneur à Claudius. L'Empereur averti de l'état où étoient les choses, se rendit en diligence en Bretagne, où il prit le commandement de ses troupes. Il marcha ensuite contre les Bretons, les força au combat, & remporta sur eux une victoire complette. Elle fut suivie de la prise de quelques places & de la soumission de plusieurs peuples, qui redoutant la valeur Romaine, prirent le parti de subir le joug du vainqueur. La modération avec laquelle il traita les vaincus, acheva de lui gagner la plus grande partie des peuples, & les engagea à lui dédier un temple & à lui rendre les honneurs divins.

L'Empereur partit ensuite pour Rome, & laissa Plautius en Bretagne. Ce Général secondé de Vespasien & de Titus son fils, fit de nouvelles conquêtes, soumit deux des plus puissans peuples du pays, & se rendit maître de l'isle de Wight. Ostorius Scapula qui succeda à Plautius dans le commandement des troupes, trouva moyen d'arrêter les courses que les Bretons faisoient dans le pays, qui étoit sous la domination Romaine. Il établit une colonie à Camelodunum (Malden), & bâtit plusieurs forts entre l'Avon & la Saverne. Peu de temps après, Londres reçut aussi le titre de Colonie, & cette partie de la Bretagne qui est entre la Tamise & la mer, fut reduite en province sous le nom de *Britannia prima.*

Les desseins du Général Romain souleverent les Bretons, & les Icenes, (1) qui jusqu'alors avoient observé le traité qu'ils avoient fait avec les Romains, furent les premiers à donner le signal de la révolte. Ils furent soutenus par quelques peuples voisins, & Ostorius eut bien de la peine à les dompter. Le vainqueur ravagea ensuite le pays des Canges (2) qu'il fut obligé d'abandonner pour marcher contre les Brigantes (3) qui s'étoient soulevés. Ces troubles étoient à peine calmés, que les Silures (4) qui passoient pour les plus vaillans peuples de l'isle, causerent de nouvelles inquiétudes aux Romains. Ils avoient déféré le commandement général à Caractacus qui étoit regardé comme le plus grand Capitaine de la Bretagne. Ce Prince qui avoit rassemblé toutes ses forces, s'étoit posté dans un endroit avantageux & bien fortifié, & où il pensoit qu'il n'avoit rien à craindre des Romains. Mais rien n'étoit capable d'arrêter leur valeur, & les grands obstacles ne servoient qu'à exciter encore leur courage. Ils attaquerent les Bre-

(1) Ils habitoient les côtes orientales de la Bretagne, c'est-à-dire, Norfolck, Suffolck, bridge, &c.

(2) A l'Occident du pays de Galles.

(3) Peuples qui occupoient la province d'Yorck.

(4) Ils étoient au midi du pays de Galles.

Royaume d'Angleterre.

tons avec une ardeur incroyable, & ceux-ci flattés de l'esperance de pouvoir se délivrer de la servitude, se deffendirent avec une fermeté qui étonna d'abord les Romains. Le combat fut vif & opiniâtre; mais les Bretons furent enfin obligés de céder après avoir perdu une grande partie des leurs. La femme, la fille, les freres de Caractacus furent faits prisonniers, & ce Prince fut contraint de se retirer auprès de Cartismandua, Reine des Brigantes, où il croyoit trouver un asyle assuré. Cette Princesse, soit qu'elle craignît d'attirer dans ses Etats l'armée victorieuse, soit pour d'autres raisons, livra aux Romains ce Prince infortuné. Il fut conduit à Rome avec les autres prisonniers; mais sa fermeté & sa grandeur d'ame firent une telle impression sur l'esprit de l'Empereur, qu'il lui rendit sa liberté.

Les grands avantages qu'Ostorius avoit remportés sur les Bretons, ne se soutinrent pas long-temps. Les Insulaires reprirent courage, & battirent en differentes occasions plusieurs corps des ennemis. Les affaires des Romains étoient alors en assez mauvais état, & Ostorius mourut de chagrin de ce qu'il ne pouvoit terminer heureusement cette guerre. Il fut remplacé par Aulus Didius, qui arrêta pour quelques temps les progrès des Silures. Les Romains resterent tranquilles tant que Venutius, alors Chef des Bretons, vécut en bonne intelligence avec Cartismandua sa femme. Ce Prince ayant eu dans la suite quelque sujet de querelle avec cette Princesse, il se brouilla avec les Romains qui avoient pris le parti de sa femme. Ce Prince qui avoit beaucoup de crédit parmi les Bretons, engagea une grande partie de ces peuples à prendre les armes, & la guerre se ralluma avec plus de fureur qu'auparavant. Suétone Paulin que Neron envoya en Bretagne, forma le dessein de s'emparer de l'isle de Mona (aujourd'hui Anglesey.) Il fit pour cet effet embarquer son infanterie sur des petits batteaux plats, parce que la mer étoit fort basse en cet endroit. A l'égard de la cavalerie, une partie passa à la nage & l'autre à gué. Les Insulaires qui étoient rangés en bataille sur le rivage, chercherent à effrayer les Romains par la vûe de plusieurs femmes vêtues en furies, les cheveux épars, le flambeau à la main, & environnées des Druides qui faisoient des conjurations. Ce spectacle frappa d'abord les Romains, & suspendit pour quelque temps leur ardeur; mais honteux de s'être laissés si facilement effrayer, ils fondirent bien-tôt avec impétuosité sur l'ennemi, & le forcerent à prendre la fuite. Maîtres de l'isle, ils abbattirent les bois sacrés, & renverserent les autels sur lesquels les Bretons faisoient souvent couler le sang des prisonniers.

An. de J. C. 53.

Une révolution arrivée dans le pays des Icenes, obligea le Général Romain à abandonner sa nouvelle conquête. Prasutagus Roi des Icenes, avoit par son testament déclaré ses filles héritieres de ses Etats conjointement avec l'Empereur. Les Officiers de Neron suivant l'ordre qu'ils avoient reçu de leur Prince qui ne consultoit que son avarice, s'empara de toute la succession de Prasutagus. Boadicée sa veuve, femme d'un grand courage, ne put voir tranquillement le tort qu'on faisoit à ses filles. Les Officiers de l'Empereur, pour se venger des plaintes qu'elle faisoit à ce sujet, la firent fouetter publiquement, & ses filles furent déshonorées par des soldats. Les Bretons irrités de cette barbarie & excités d'ailleurs à la révolte par les mauvais traitemens qu'ils recevoient des Ministres de l'Empereur resolurent de prendre

les

les armes. Venutius fomenta lui-même la rebellion, & les partisans de la Reine sa femme se déclarerent aussi contre les Romains, & se joignirent à leurs compatriotes. En un mot le soulevement devint général, & les Bretons dans leur premiere fureur, massacrerent sans distinction d'âge ni de sexe tous les Romains qui eurent le malheur de tomber en leur puissance. Paulin informé de ce désordre, marcha en diligence contre les Rebelles qui avoient déja formé une armée de cent mille hommes sous la conduite de Boadicée. Cette Princesse qui ne respiroit que la vengeance, désiroit avec ardeur d'en venir aux mains; mais Paulin, dont les troupes étoient inférieures en nombre, crut devoir se retirer dans Londres, la seule colonie qui fût restée fidelle à l'Empire. Ce parti ne lui paroissant cependant pas le plus sûr, puisque pour sauver cette place il s'exposoit à perdre toute la province, il prit la courageuse résolution de marcher à l'ennemi. Il se campa le plus avantageusement qu'il put, & cette démarche hardie ayant ranimé le courage de ses soldats, ils semblerent mépriser leurs ennemis. Les deux partis animés par differens motifs, se battirent avec beaucoup d'acharnement; mais les Romains toujours heureux ou mieux disciplinés, resterent maîtres du champ de bataille qui fut couvert de morts. Tacite prétend que cette victoire ne couta que quatre cent cinquante hommes aux Romains, tandis qu'il fait perir quatre-vingt mille hommes du côté des Bretons. Dion au contraire assure que les Romains ne sortirent vainqueurs de ce combat, qui fut long & opiniâtre, qu'après avoir perdu l'élite de leurs troupes. Les Historiens balancent également sur le sort de Boadicée. Les uns prétendent que cette Princesse mourut quelque-temps après de mort naturelle. D'autres soutiennent qu'elle termina elle-même ses jours par le fer ou par le poison, afin de ne pas tomber une seconde fois en la puissance des Romains. Royaume d'Angleterre.

La conquête entiere de l'isle paroissoit alors très-facile : les Bretons consternés & sans troupes, n'auroient pu s'opposer aux entreprises de Paulin, qui ne tarda pas à recevoir de nouveaux secours; mais la mésintelligence qui regnoit entre le Général & Julius Classicianus jaloux de la gloire de Paulin, fut le salut des Bretons. Pettonius Turpilianus qui succeda à Paulin, resta dans l'inaction, & Trebellius Maximus qu'on mit en sa place, ne fut occupé que des querelles qu'il eut avec le Commandant de la vingtieme légion. Les Bretons jouirent alors de quelque tranquillité : elle ne fut entierement troublée que sous le regne de Vespasien qui donna le gouvernement de la Bretagne à Julius Agricola.

Ce Général se fut à peine rendu dans la Bretagne, qu'il se vengea des Ordovices, (1) qui quelque-temps auparavant avoient taillé en pieces un corps de cavalerie Romaine. Vainqueur de ces peuples, il soumit l'isle de Mona & remporta d'autres avantages qui étonnerent les Bretons. Il s'occupa en même-temps à chercher les moyens pour retenir dans l'obéissance les Insulaires toujours prêts à se soulever. Il crut que la douceur acheveroit de dompter plus facilement ces peuples, que la force ouverte qu'on avoit employée jusqu'alors. Pour cet effet, il réforma les abus qui s'étoient introduits par l'avidité ou par la négligence de ses prédécesseurs, & voulut prévenir tout ce Agricola nommé Gouverneur de la Bretagne. 81. & suiv.

(1) Ces peuples étoient au nord du pays de Galles.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

qui auroit pu occaſionner quelques ſujets de mécontentemens entre les peuples vaincus & les Romains. Cette ſage conduite lui gagna tous les cœurs, & les nouveaux ſujets de la République reſterent dans l'obéiſſance, tant que Julius Agricola fut chargé du gouvernement de la Bretagne. Veſpaſien étant mort ſur ces entrefaites, Titus ſon fils le confirma dans ſon gouvernement. Agricola ayant obſervé que les Romains perdoient pendant l'hyver les conquêtes qu'ils faiſoient dans l'été, parce qu'ils ne pouvoient prendre des quartiers dans un pays conquis, fit conſtruire pluſieurs forts où il eut ſoin de mettre de bonnes garniſons. Il s'appliqua auſſi à policer les Bretons, & les porta inſenſiblement à imiter les manieres Romaines. Ses ſoins ne furent point inutiles, & l'on vit bientôt des temples de nouvelle ſtructure, les bâtimens plus réguliers, les principaux des Bretons apprendre la langue latine, & s'accoutumer à porter la robe Romaine.

Le Général Romain ne négligeoit cependant pas de faire de nouvelles conquêtes, & d'élever des forts pour contenir les vaincus dans l'obéiſſance. Il ſoumit les peuples qui habitoient entre la Tweede & les Golfes d'Edimbourg & de Dunbritton. Ces deux golfes, dont l'un eſt à l'Orient & l'autre à l'Occident, s'enfoncent tellement dans les terres qu'ils ne laiſſent entr'eux qu'un eſpace d'environ trente à trente-cinq milles. Agricola, pour mettre en ſûreté la province Romaine qu'il avoit étendue juſques-là, fit conſtruire des forts & des redoutes par le moyen deſquels les peuples qui n'étoient pas encore ſoumis, ſe trouverent enfermés comme dans une iſle. L'année ſuivante il conduiſit ſon armée au-delà de ces deux golfes, où il fit encore quelques conquêtes. Pendant qu'il s'avançoit vers le Nord, ſon armée Navale croiſoit ſur les côtes pour reconnoître les ports qui étoient dans ces provinces ſeptentrionales. Les peuples de cette contrée, réſolus d'éviter la ſervitude, aſſemblerent une armée conſidérable & attaquerent les forts qu'on avoit bâtis ſur leurs frontieres. Agricola craignant d'être enveloppé, partagea ſes troupes en trois corps conformément à ce que les ennemis avoient obſervé. Ceux-ci ayant été informés de la diſpoſition de l'armée Romaine, ſe réunirent en un même corps, & attaquerent la neuvieme légion. Agricola fit tant de diligence, qu'il arriva avant que le camp de cette légion fut entierement forcé. Les Bretons irrités de ce qu'on leur arrachoit la victoire, ſe battirent en furieux, & les Romains réſolus de ſauver leurs compagnons, firent des efforts incroyables. Les ennemis après avoir long-temps combattu, ſe virent dans la néceſſité d'abandonner le champ de bataille, & ſe mirent à l'abri de la pourſuite de leurs ennemis, en ſe retirant derriere leurs marais.

Cette défaite ne fut pas capable de faire perdre courage aux Bretons. Ils s'aſſemblerent en plus grand nombre, & donnerent le commandement de leur armée à Galgacus. Agricola qui avoit profité de l'hyver pour ſe mettre en état de ſoutenir leurs efforts & même de les attaquer, ſe mit en marche au commencement du printems. Les deux armées furent à peine en préſence qu'elles en vinrent aux mains. Les ennemis ne pouvant réſiſter à la valeur Romaine, furent battus une ſeconde fois. Agricola n'oſant ſe hazarder dans un pays qu'il ne connoiſſoit pas, ne jugea pas à propos de pourſuivre les vaincus, qui d'ailleurs s'étoient diſperſés de tous côtés. Une victoire ſi éclatante cauſa une grande joye à Rome, & excita en même-temps

ROYAUME D'ANGLETERRE.

la jalousie de Domitien qui étoit alors sur le thrône. Ce Prince aveuglé par sa passion, ôta le gouvernement de la Bretagne à Agricola, sous prétexte de lui donner celui de Syrie. Après lui avoir fait élever une statue, il le fit empoisonner.

Toute la partie de l'isle située au midi des deux Golfes, fut reduite aux provinces Romaines, & on ne laissa aux habitans que les contrées septentrionales. Les Bretons devenus sujets de l'Empire, prirent insensiblement les mœurs & les coutumes de leurs vainqueurs: les arts & les sciences y fleurirent bien-tôt, & y furent cultivés avec autant de soin que dans les autres parties de l'Empire. Ce fut l'avantage qu'ils retirerent d'être passés sous la domination Romaine; mais cet avantage fut bien balancé par la servitude dans laquelle ils vécurent. Ils se virent obligés tantôt de payer des taxes excessives, tantôt de céder leurs terres qu'on donnoit aux soldats Véterans: enfin de fournir des troupes aux Romains, lorsqu'ils en avoient besoin pour entreprendre de nouvelles conquêtes. Un grand nombre des Bretons de la province Romaine ne pouvant supporter un joug si onereux, se retira dans les pays du nord, & se joignit aux Pictes & aux Ecossois (1) pour continuer la guerre contre les Romains. Nous sçavons peu de chose de ce qui se passa en Bretagne depuis le rappel d'Agricola jusqu'au regne d'Adrien.

Ce Prince étoit à peine sur le thrône, que les peuples du Nord firent une irruption dans la province Romaine. Il fut obligé de passer en personne dans cette isle, mais sur le rapport des soldats Véterans qui avoient servi sous Agricola, il ne jugea pas à propos de tenter la conquête des provinces septentrionales. Il abandonna aux Calédoniens tout le pays qui est entre la Thyne & les deux Golfes, & se contenta d'élever un rempart de terre revêtu de gazon depuis l'embouchure de cette riviere jusqu'à celle de l'Esca. Ce rempart avoit quatre-vingt-dix milles d'étendue, & traversoit toute l'isle d'Orient en Occident. Il avoit fait élever cet ouvrage pour mettre à couvert toute la partie méridionale, & empêcher les courses des Calédoniens dans la province Romaine. Ce rempart ne fut de quelque utilité qu'autant qu'il fut gardé par les troupes; car à peine étoit-il abandonné que les Calédoniens recommencerent leurs ravages, après avoir ruiné plusieurs endroits de cette fortification. Lollius Urbicus qu'Antonin le Pieux envoya en Bretagne pour réprimer l'audace des peuples Septentrionaux, fit élever un second rempart sur l'Isthme qui sépare les deux Golfes, & par ce moyen resserra davantage ces peuples. Il fit aussi fortifier un camp qui n'en étoit pas éloigné, & par cette précaution il força les Calédoniens à rester en repos.

Il arriva de grands troubles dans cette isle sous l'Empire de Commode. Les grands avantages que les peuples du Nord avoient remportés sur les Romains, faisoient craindre que cette isle ne vînt à bout de se soustraire à la domination Romaine. Ulpius Marcellus qui fut chargé du gouvernement de la Bretagne, termina heureusement cette guerre & rétablit l'ancienne discipline, dont le relâchement avoit favorisé les entreprises des Bretons. L'Empereur ne pouvant voir sans envie les grandes actions de Marcellus, le

(1) Les Auteurs Romains ont confondu ces peuples sous le nom de Calédoniens.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

priva de son gouvernement & prit même la résolution de le faire mourir. Depuis cet événement jusqu'à la quinzieme année de l'Empire de Severe, il ne se fit rien de considérable dans la Bretagne ; mais alors les Calédoniens recommencerent leurs courses, & les firent avec tant de succès, que l'Empereur se détermina à passer dans la Bretagne avec ses deux fils Caracalla & Geta. Les Calédoniens effrayés de l'arrivée de l'Empereur, lui envoyerent des Ambassadeurs pour lui demander la paix. Severe ne voulut point les écouter, à moins qu'ils ne consentissent à se remettre à sa discretion. Sur leur refus il s'avança vers le nord, & malgré tous les obstacles qu'il rencontra en son chemin, il vint à bout de subjuguer les Calédoniens. Faisant ensuite réflexion sur l'inutilité de cette conquête & sur la difficulté de la conserver, il abandonna tout le pays qu'il avoit soumis, & fit faire une muraille dans l'endroit où Adrien avoit autrefois élevé un rempart (1). Caracalla chargé de continuer cet ouvrage & de tenir en bride les peuples vaincus, se comporta avec tant de négligence, que les Calédoniens ne tarderent pas à se soulever. L'Empereur s'en vengea en faisant massacrer une grande partie des rebelles.

Irruption des Barbares en Bretagne.

368.

Je passe sous silence quelques évenemens peu remarquables, qui arriverent sous ses successeurs jusqu'au regne de Valentinien I. La Bretagne se trouva alors attaquée en même-temps par les Pictes, les Ecossois, les Attacotes, les Francs & les Saxons. Ce fut en vain que les Généraux chargés de la défense de la province Romaine, voulurent s'opposer à leur fureur : tout plia devant eux, & les armées qu'on fit marcher pour arrêter leurs progrès, furent taillées en pieces. L'arrivée de Théodose que l'Empereur envoya en Bretagne, fit changer les choses de face : les Barbares furent battus en diverses rencontres & entierement chassés de la province Romaine. Théodose après cette glorieuse expédition, travailla à rendre à la ville de Londres sa premiere splendeur qu'elle avoit perdue : il fit en même-temps fortifier & réparer les autres villes, & fit construire des forts sur l'Isthme qui sépare les deux mers, afin d'empêcher les approches des peuples du Nord. Par ce moyen il augmenta les terres des Romains d'un grand pays, dont il fit une cinquieme Province (2) sous le nom de Valentia, en l'honneur de

(1) On en voit encore aujourd'hui quelques restes. Les anciens Bretons l'appelloient *Mur-Sever*, & les Anglois l'ont appellé depuis *Picts-Well* ou muraille des Pictes.

(2) La Bretagne sous Constantin avoit été partagée en trois parties. La premiere étoit appellée *Britannia prima*, & contenoit tout le pays situé au midi de la Tamise. La seconde nommée *Britannia secunda* étoit composée de tout le pays qui est à l'occident de la Saverne jusqu'à la mer d'Irlande. C'est aujourd'hui le pays de Galles. Tout le reste qui se trouvoit depuis la Tamise & la Saverne vers l'orient & du côté du Nord, composoit la troisieme division, qui fut appellée *Maxima Cæsariensis*. Londres étoit la ville métropole de la premiere, Isca ou Caerleon de la seconde & Yorck de la troisieme. Dans la suite celle-ci fut divisée en deux parties, dont la méridionale garda le nom de *Maxima Cæsariensis*, & l'autre qui étoit vers le nord fut nommée *Flavia Cæsariensis*. On ne sçait si cette derniere division fut faite par Constantin. Il y avoit dans ces trois provinces vingt-huit grandes villes ou cités qui devinrent autant de siéges épiscopaux. Il y avoit dans la Grande-Bretagne trois Officiers Généraux pour commander la milice ; sçavoir le Comte de la Bretagne (*Comes Britanniæ*) le Duc de la Bretagne (*Dux Britanniæ*), & le Comte des côtes Saxones (*Comes littoris Saxonici*.) Le premier étoit chargé du soin d'entretenir la tranquillité dans les parties intérieures de l'isle, c'est-à-dire, selon les ap-

Royaume d'Angleterre.

Valentinien. Théodose ayant rendu la tranquillité à la Bretagne, & donné des Gouverneurs à chacune des cinq provinces, retourna à Rome.

Maxime devenu Gouverneur de la Bretagne sous l'Empire de Valentinien II. voulut entreprendre la conquête entiere de toute l'isle. Il commença par désunir les Pictes & les Ecossois, & engagea les premiers à se joindre à lui en leur promettant les terres des vaincus. Les Pictes flattés de ces espérances, ne balancerent pas à prendre les armes contre les Ecossois, qui ne pouvant résister à tant de forces réunies, abandonnerent la Bretagne & se refugierent en Hibernie & dans les isles voisines. Les Pictes en conséquence se rendirent maîtres des terres des Ecossois; mais ils ne seroient pas restés longtemps dans ces nouvelles possessions, si Maxime n'eût été occupé d'autres projets. L'ambition le porta à désirer la pourpre, & il pensa que les Pictes pourroient lui aider à monter sur le thrône. Pendant qu'il cherchoit les moyens de réussir dans cette entreprise, les Ecossois soutenus des Irlandois rentrerent dans les provinces du nord de la Bretagne, & mirent le Général Romain dans la nécessité d'employer contr'eux les forces qu'il destinoit pour l'exécution de ses projets ambitieux. Les Ecossois battus en différentes occasions, furent contraints de repasser en Hibernie où Maxime feignit de les poursuivre. Comme il étoit pressé de terminer cette guerre, il leur accorda la paix à des conditions assez douces. Croyant n'avoir plus rien à craindre de ce côté-là, il prit la pourpre imperiale, & emmena dans les Gaules les troupes Romaines, & tous ceux d'entre les Bretons qui étoient capables de porter les armes. La Bretagne se vit alors privée de tout secours, & hors d'état de se défendre, si elle étoit attaquée. Elle resta tranquille pendant les troubles dont l'Empire fut agité, & qui ne furent appaisés que par les victoires que Théodose remporta sur les tyrans. Ce Prince resté seul maître, gouverna avec tant de douceur, qu'il ne se fit aucun mouvement dans ses Etats. Après sa mort, les Pictes recommencerent à faire des courses dans la province Romaine, & Victorinus que Stilicon tuteur d'Honorius envoya en Bretagne, les traita avec beaucoup de séverité. Il voulut leur défendre de se donner un nouveau Roi à la place d'Hengust, qui venoit de mourir. Ils comprirent alors qu'on vouloit les subjuguer, & qu'on n'avoit cherché à les faire rompre avec les Ecossois que pour les vaincre avec plus de facilité. Ces réflexions les porterent à rappeller les Ecossois, & ils s'adresserent pour cet effet à Fergus Prince du sang-royal d'Ecosse, qui s'étoit retiré en Dannemarck. Tout sembloit favoriser le dessein des Pictes; l'Empire attaqué de tous côtés, ne permettoit pas à Stilicon de porter par tout également ses soins, & il avoit été obligé de rappeller de la Bretagne Victorinus avec sa légion. Fergus profitant des circonstances, rentra dans l'isle avec ses compatriotes, & les Pictes le reconnurent pour leur Souverain (1).

Fergus reconnu Roi des peuples septentrionaux, songea à les venger des Romains, dont les forces étoient considérablement diminuées depuis le départ de Victorinus. Les troupes chargées de la défense de la muraille de Severe,

parences, vers les côtes occidentales. Le second avoit son département dans les frontieres du nord, & le troisieme étoit chargé de garder les côtes orientales & méridionales contre les Pirates Saxons. *Rapin Thoyras, nouvelle édition.*

(1) Rapin Thoyras suit à ce sujet les Ecrivains Ecossois, & cite Lloyd & Stulling Fleet.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

trop foibles pour réſiſter aux Pictes & aux Ecoſſois réunis enſemble, ne purent s'oppoſer aux entrepriſes de ces peuples, qui entrerent dans la province Romaine, & y firent de grands ravages. Les Bretons (1) n'ayant plus de ſecours à attendre des Romains trop occupés à ſe deffendre eux-mêmes contre tant de nations qui les attaquoient en même-temps, prirent le parti d'élire un Empereur pour les commander & repouſſer l'ennemi. Marc & Gratien qui ſe ſuccéderent, furent les premiers que les Bretons revêtirent de cette dignité; mais leur conduite ayant irrité les eſprits, ils la perdirent bien-tôt avec la vie, & un ſimple ſoldat nommé Conſtantin fut choiſi pour ſucceder à Gratien. Il répondit à l'idée avantageuſe qu'on avoit conçue de lui. Sa valeur devint funeſte aux peuples du nord, & il les força à retourner dans leurs terres après les avoir battus en différentes rencontres.

Son ambition ſe trouvant alors trop reſſerrée dans les bornes de la Bretagne, il oſa porter ſes vûes plus loin, & forma le projet de s'emparer de tout l'Empire. Les ſuccès ſurpaſſerent d'abord ſes eſperances, & Honorius ne put s'empêcher de le reconnoître pour ſon collegue; mais la révolte d'un de ſes Généraux & la mort de ſon Fils Conſtance, ruinerent entiérement ſes affaires. Il fut pris dans Arles & eut la tête tranchée. Sa mort priva les Bretons de tout ſecours: ils ſe trouvoient ſans Chef & ſans troupes, parce que Conſtantin avoit emmené dans les Gaules l'élite de la jeuneſſe, & tous ceux qui étoient en état de porter les armes. Les Pictes & les Ecoſſois informés de la ſituation de leurs ennemis, ne tarderent pas à rentrer dans la Province Romaine. Les Bretons eurent inutilement recours à l'Empereur Honorius, qui ne pouvant les ſecourir, renonça volontairement à la Souveraineté de la Bretagne. Cet Acte de renonciation eſt de l'an 410.

La liberté que les Bretons recouvrerent alors, loin de leur être avantageuſe, ne ſervit qu'à rendre leur état plus triſte & plus malheureux. Incapables de réſiſter aux Pictes & aux Ecoſſois, ils virent ſouvent leurs terres ravagées par ces peuples ſans pouvoir s'oppoſer à leur fureur. Cependant ſous le regne de Valentinien III, Aetius leur envoya une Légion; mais de nouvelles incurſions des Barbares dans l'Empire, obligerent le Général Romain de la rappeller, & les Bretons furent de nouveau abandonnés à eux-mêmes. Depuis ce temps-là les Romains ne rentrerent plus dans la Bretagne.

Les Romains abandonnent entierement la Bretagne.

426 ou 427.

Les Pictes & les Ecoſſois n'ayant plus à redouter les troupes Romaines, forcerent bientôt les Bretons à abandonner la muraille de Severe, & y firent de larges ouvertures par leſquelles ils ſe répandoient dans le pays. Les Bretons crurent ſatisfaire ces peuples en leur abandonnant une partie des terres qui étoient en-deçà de la muraille, & en ſe retirant vers les provinces méridionales; mais cette ceſſion faiſant connoître la foibleſſe des Bretons, les Pictes réſolurent de les chaſſer entierement de l'iſle. Eugene II. fils & ſucceſſeur de Fergus gouvernoit alors les peuples ſeptentrionaux ſous la régence

(1) Par ce nom, il faut maintenant entendre les peuples qui étoient ſous la domination Romaine, & les Romains, qui par leurs alliances, s'étoient tellement mêlés avec les naturels du pays, qu'ils ne faiſoient, pour ainſi dire, qu'un même peuple & avoient les mêmes intérêts.

de Greham ſon ayeul maternel. Les Pictes étoient réſolus de faire venir d'Irlande & des iſles voiſines, pluſieurs colonies pour occuper les terres que les Bretons avoient abandonnées; mais Greham s'y oppoſa & fit avec les Bretons une paix aſſez avantageuſe pour ceux-ci. Par le traité, la muraille de Severe devoit ſervir de borne commune aux deux nations, aux conditions cependant que les Bretons payeroient une ſomme conſidérable aux vainqueurs.

Royaume d'Angleterre.

Ce traité eut ſon exécution juſqu'à la majorité d'Eugene II. Ce Prince commença à peine à gouverner par lui-même, qu'il réſolut de rompre le traité que Greham avoit fait avec les Bretons. Il leur demanda d'abord les terres que les Ecoſſois avoient conquiſes, & qu'ils avoient cedées par le traité de paix. Les Bretons connurent bien-tôt qu'Eugene ne cherchoit qu'un prétexte de les attaquer. Ils ne ſçavoient quel parti prendre; car d'un côté ils faiſoient réflexion que plus ils céderoient, plus on leur demanderoit; d'un autre, ils n'étoient pas en état de réſiſter à leurs ennemis. Ils ſe déterminerent cependant à la guerre; mais ils eurent bien-tôt lieu de ſe repentir de l'avoir entrepriſe. La perte conſécutive de pluſieurs batailles les força à demander la paix qui ne fut accordée qu'à des conditions très-dures. Ils furent obligés de céder aux Pictes & aux Ecoſſois tout le pays ſitué au nord de l'Humber (1).

Depuis cet évenement juſqu'à l'arrivée des Saxons, l'hiſtoire de Bretagne devient extrêmement obſcure. On ſçait ſeulement que les Bretons ſe choiſirent des Rois qui regnoient chacun dans leurs provinces, & que ces Rois continuellement en guerre les uns contre les autres, ſe détruiſoient mutuellement. Les Bretons affoiblis par ces guerres civiles, furent encore affligés d'une famine qui en fit périr un grand nombre. Dans une ſi triſte extrêmité, une partie ſe retira dans l'Armorique, où pluſieurs de ceux que Maxime avoit emmenés dans les Gaules, s'étoient déjà établis; une autre eut recours aux Pictes & aux Ecoſſois, & ſe mirent à la merci de leurs ennemis, plutôt que de périr par la faim. Les peuples du nord profitant de la ſituation fâcheuſe des Bretons, firent de nouvelles courſes dans leur pays, où ils cauſerent de grands déſordres.

Vortigerne Chef des Bretons.

Les Bretons après avoir inutilement demandé de nouveaux ſecours aux Romains, réſolurent de ſe réunir ſous un même Chef. On ignore le nom & les actions de ces Princes, qui eurent pour ſucceſſeur Vortigerne Comte ou Roi de Dammonie (2). Il étoit un des plus puiſſans du pays, & étoit parvenu à être reconnu Chef des Bretons par ſes brigues & ſes partiſans; mais il n'avoit aucune des qualités néceſſaires pour tirer les Bretons de l'embarras où ils étoient. Ses vices le firent bien-tôt déteſter de ſes nouveaux ſujets, & il eut lieu de craindre qu'ils ne ſongeaſſent à le déthrôner. Redoutant également la haine des peuples & les ennemis de l'Etat, il crut devoir chercher les moyens de ſe mettre à l'abri des entrepriſes des uns & des autres. Il aſſembla les Bretons, & après leur avoir fait un détail de la ſituation où ils ſe trouvoient par la faute des Romains, qui ne s'étoient pas

445.

(1) Il y a 80 milles depuis la muraille de Severe juſqu'à l'Humber.

(2) Aujourd'hui les provinces de Devonshire & de Cornouaille.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

contentés de leur enlever toute leur jeunesse ; mais qui les avoient encore abandonnés à la fureur de leurs ennemis, il leur conseilla d'appeller les Saxons (1) à leur secours. Cette proposition souffrit quelques difficultés ; mais l'espérance de se venger des Pictes & des Ecossois, & de rester tranquilles possesseurs de leurs biens, fit consentir les Bretons à suivre l'avis de Vortigerne. On convint de leur abandonner la petite isle de Thanet, qui est séparée du pays de Kent par un petit canal, & de leur donner une solde.

Etablissement des Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne.

449.

Les Ambassadeurs des Bretons eurent une audience favorable, & Witigisile Général des Saxons leur accorda un secours de neuf mille hommes, dont on donna le commandement à Hengist & à Horsa fils de Witigisile. Les Saxons charmés de cette occasion qui s'offroir de s'établir en Bretagne, avoient accepté avec joye les propositions que les Bretons leur avoient faites ; ils ne jugerent cependant pas à propos d'envoyer tout d'un coup les neuf mille hommes qu'ils avoient promis, & ils n'en firent partir qu'un certain nombre. A peine les Saxons furent-ils entrés dans la Bretagne, que Vortigerne les mena contre les Pictes & les Ecossois. Ces peuples ne purent long-temps leur résister, & furent vaincus dans tous les combats qu'ils oserent livrer. Découragés par de continuelles défaites, ils abandonnerent toutes leurs conquêtes, & se retirerent dans leur pays.

Vortigerne délivré des ennemis du dehors, fit tout ce qu'il put pour engager les Saxons à le proteger contre ceux que sa conduite lui avoit attirés. Hengist qui avoit ses vûes, étoit bien aise de profiter de la foiblesse des Bretons pour se procurer un établissement dans la Bretagne : mais il eut soin de cacher ses intentions. Il demanda seulement la permission à Vortigerne de bâtir un fort sur les terres que ce Prince lui avoit données dans le territoire de Lincoln, sous prétexte qu'il étoit nécessaire qu'il eût un lieu pour mettre en sûreté le butin qu'il faisoit contre les peuples du nord. Le Roi qui ne cherchoit que les occasions de s'attacher Hengist par quelques bienfaits, consentit à sa demande. Les Bretons cependant ne virent pas d'un œil tranquille ce fort s'élever au milieu d'eux, & ils commencerent à pressentir le malheur qui les menaçoit. Leurs murmures & leurs plaintes ne servirent qu'à augmenter le mal. Hengist en sçut profiter pour représenter à Vortigerne qu'il n'étoit point en sûreté, & qu'on formoit le complot de le déthrôner ; & qu'il ne pouvoit rendre inutile le dessein de ses ennemis qu'en faisant venir de nouvelles troupes.

Vortigerne aveuglé par sa crainte, ne put pénétrer le projet de Hengist, & il fut le premier à presser l'arrivée des Saxons. Devenu plus hardi par ce secours, il traita ses sujets avec plus de hauteur & plus de dureté, & même

(1) Je parlerai de ces peuples dans l'article de l'Allemagne. Il me suffit de remarquer ici que les Saxons tiroient leur origine des habitans de la Chersonese Cimbrique, aujourd'hui le Jutland, & que s'étant avancés dans l'Allemagne ou Germanie, ils s'établirent depuis l'Elbe jusqu'au Rhin, & occuperent tout le pays situé entre ces deux fleuves. Lorsque les Bretons envoyerent vers eux pour leur demander du secours, ils occupoient la Saxe, la Westphalie, la Frise orientale & occidentale, la Hollande & la Zelande. Entre la basse Saxe & la Chersonese, il y avoit un peuple connu sous le nom d'Anglois, qui habitoit dans le Holstein aux environs de Slesvvick. Les Anglois se joignirent aux Saxons qui étoient sortis de la Chersonese Cimbrique, & ne firent presque plus qu'un même peuple avec eux.

sans

sans les consulter, il donna de nouvelles habitations aux troupes étrangeres. Hengist cependant ne perdoit pas de vûe son projet, & il commençoit à se flatter qu'il auroit un heureux succès. Le penchant naturel qui portoit Vortigerne à l'amour & aux plaisirs, acheva de favoriser l'entreprise du Général Saxon, & porta le dernier coup à la liberté des Bretons. Hengist sous l'apparence de lui donner une fête dans son château, l'invita à s'y rendre, & lui fit de grands honneurs. Pour faire tomber le Roi dans le piége qu'il lui tendoit, il avoit fait placer de bout vis-à-vis de lui Roëne sa niece, qui étoit la plus belle personne de son temps. Vortigerne ne tarda pas à se laisser surprendre par les appas de cette Princesse & sa passion s'augmentant de plus en plus, il mit tout en œuvre pour devenir l'époux de Roëne. Afin de lever toutes les difficultés que le rusé Saxon faisoit continuellement naître, il répudia sa femme dont il avoit déja eu plusieurs enfans; donna à Roëne toutes sortes de libertés pour exercer sa religion, & accorda à Hengist & à son frere la province de Kent en souveraineté avec la permission de la peupler de Saxons.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

La conduite de Vortigerne irrita les Bretons, & excita leurs murmures. Hengist qui ne négligeoit aucune occasion d'affermir sa puissance dans la Bretagne, profita du mécontentement des sujets de Vortigerne, pour engager ce Prince à lui donner la permission de faire venir de nouvelles troupes d'Allemagne, sous prétexte de le mettre à l'abri des entreprises des Bretons. Le Roi qui ne pénetroit pas les desseins de Hengist, consentit à sa demande. Le Général Saxon fit en conséquence venir un grand nombre de troupes sous la conduite de son frere Octa. Il les chargea de faire la guerre aux Pictes & aux Ecossois. 452.

Pendant que les Saxons s'établissoient dans le nord, Hengist se rendoit formidable dans la province de Kent. Devenu assez puissant pour n'avoir plus rien à craindre des Bretons, il leva le masque, & fit bien-tôt connoître ses veritables intentions. Il n'avoit plus pour Vortigerne les mêmes déférences, & faisoit venir continuellement de nouveaux renforts d'Allemagne, sans en demander la permission. Afin d'avoir un prétexte pour attaquer les Bretons, il se plaignit de ce qu'on n'avoit pas fourni aux troupes la solde dont on étoit convenu, & menaça d'employer la voie des armes, si on ne lui donnoit une prompte satisfaction. Les Bretons reconnurent trop tard le malheur qui les menaçoit, & l'impuissance où ils étoient de l'écarter. Vortimer fils aîné de Vortigerne, avoit toujours vû avec chagrin la faute que son pere avoit faite en appellant les Saxons, & en leur donnant les moyens de se fortifier dans le pays. Lorsqu'il vit les Bretons réveillés, pour ainsi dire, du profond assoupissement où ils avoient été jusqu'alors, il leur proposa de se mettre à leur tête, pour les délivrer de leurs ennemis. Sa résolution fut universellement approuvée, & Vortigerne se vit contraint de partager avec son fils l'autorité royale, ou plutôt de ne conserver que le vain titre de Roi. 454.

La guerre fut alors résolue contre les Saxons, & l'on fit les préparatifs nécessaires pour tâcher de la faire avec succès. Hengist de son côté se mit en état de soutenir les efforts de ses ennemis en faisant alliance avec les Pictes, qui s'étant joints avec les troupes Saxones, pouvoient faire une puissante

ROYAUME D'ANGLETERRE.

diversion du côté du nord. Ainsi les Bretons eurent en même-temps à combattre aux deux extrémités de leur isle. Les premieres hostilités se firent dans le pays de Kent, où il y eut un sanglant combat entre les deux partis. Les Historiens ne sont pas d'accord sur l'évenement de cette bataille. Les écrivains Bretons prétendent que les Saxons furent tellement défaits, qu'Hengist
455. se vit contraint de repasser promptement en Allemagne. On ne peut cependant ajouter foi à ce récit, puisque cette même année Hengist prit le titre de Roi de Kent, ce qui ne s'accorde point avec sa fuite précipitée. Quoiqu'il en soit, la guerre continua toujours, & il y eut encore une nouvelle action dans laquelle Vortimer fut vaincu, & la perte qu'il fit dans cette occasion, l'obligea de s'enfermer dans Londres, tandis que les Saxons rava-
457. geoient le plat-pays. Une partie des peuples ainsi exposée à la fureur de leurs ennemis, abandonna la Bretagne pour se retirer en Armorique où regnoit Aldroen; & l'autre, par le conseil de l'Archevêque de Londres, demanda du secours au Roi de l'Armorique. L'Archevêque chargé de cette commission, négocia avec tant de succès, qu'Aldroen accorda un secours de dix mille hommes sous la conduite d'Ambrosius Aurélianus (1).

Ce secours loin d'être utile aux Bretons, ne servit qu'à exciter de nouveaux troubles, & à fomenter la division dans la Bretagne. Le parti de Vortimer ne pouvoit souffrir qu'Ambrosius fût chargé du commandement des troupes, & il prévoyoit avec raison que ce Prince chercheroit à s'emparer de la souveraine puissance. En effet Ambrosius avoit formé le projet de soulever la nation contre Vortigerne & son fils. La guerre ne tarda pas à s'allu-
458. mer entre les deux partis, & dura jusqu'à l'an 465. Les deux factions affoiblies par une si longue guerre, convinrent alors de partager le royaume, & les provinces orientales furent cédées à Vortigerne & à son fils, & Ambrosius entra en possession des provinces occidentales, séparées par un grand chemin
465. auquel on a donné dans la suite le nom de Watling-Street. Ce traité est l'époque du regne d'Ambrosius.

Cependant les Saxons avoient profité de la guerre civile pour attaquer les Bretons, & avoient fait de grands ravages sur leurs terres. A peine Vortigerne & Ambrosius se furent-ils reconciliés, qu'ils réunirent leurs forces contre leurs ennemis communs. Les succès de cette guerre furent assez variés; mais il paroît que les Saxons remporterent les plus grands avantages, puisqu'ils avoient trouvé les moyens de s'aggrandir. La mort de Vortimer arrivée
475. l'an 475, suspendit pour quelque temps la guerre, & rendit à la Bretagne un repos qui lui devint funeste. Hengist en acceptant la paix, n'avoit cédé qu'aux circonstances, & avoit toujours conservé le desir de s'emparer de la Bretagne. Persuadé qu'il ne viendroit point à bout de ses desseins par la force, il jugea à propos d'employer la ruse & la dissimulation. Il feignit d'être content de la province qu'on lui avoit cédée, & fit entendre aux Bretons qu'il étoit résolu de vivre en bonne intelligence avec eux. Ils se laisserent facilement gagner par les apparences, & commencerent insensiblement

(1) Ce Prince étoit de race Romaine, & selon le sentiment commun, fils de quelqu'un des Monarques que les Bretons avoient élus depuis le départ des Romains. N'ayant pû occuper le thrône de son pere, il se retira chez Aldroen, pour y attendre l'occasion favorable où il pourroit se mettre à la tête du parti qu'il avoit dans la Bretagne.

à perdre les ſentimens de haine qu'ils avoient conçus contre les Saxons. Hengiſt invita alors Vortigerne à un feſtin, ſur la fin duquel il fit maſſacrer trois cent Seigneurs qui avoient accompagné le Roi. Vortigerne fut retenu priſonnier, & il ne put obtenir ſa liberté qu'en livrant aux Saxons un grand pays qui eſt dans le voiſinage de Kent. Il fut partagé dans la ſuite en trois provinces, que les Saxons nommerent Suſſex, Eſſex & Middleſſex.

Hengiſt maître de ce pays, ravagea les provinces voiſines, & s'empara de Londres, de Lincoln & de Wincheſter. La conduite du Prince Saxon le rendit odieux aux peuples de la Bretagne, & ruina entierement le parti de Vortigerne. Comme il avoit été ſeul épargné, & que l'on connoiſſoit ſes liaiſons avec les ennemis, on ſe perſuada facilement qu'il étoit complice du maſſacre des Seigneurs Bretons. Ces idées révolterent les eſprits, & porterent ſes ſujets à l'abandonner, pour ſe mettre ſous la domination d'Ambroſius. Ce Prince devenu ſeul Chef des Bretons, prit la pourpre imperiale à la maniere des Romains, & créa Patrice le Prince Arthur (1), qui s'étoit beaucoup diſtingué dans la derniere guerre. La valeur de ces deux Princes 476. retarda les ſuccès des Saxons; mais elle ne put empêcher ce pays de tomber entierement ſous leur domination.

La cruauté d'Hengiſt avoit forcé les habitans des provinces dont il s'étoit rendu maître, à ſe retirer dans d'autres cantons, de ſorte qu'elles étoient devenues déſertes. Le Prince Saxon fit venir d'Allemagne un Capitaine nommé Ella, qui débarqua à Whitering dans la province de Suſſex. Les Bretons 477. avertis de l'arrivée de nouvelles troupes Saxones, retournerent dans leurs provinces pour en deffendre l'entrée. Leurs efforts furent inutiles, & les Saxons toujours vainqueurs s'établirent ſur la côte méridionale, & ce fut dans cette occaſion que les provinces de Suſſex, d'Eſſex & de Middleſſex prirent leurs noms, c'eſt-à-dire, pays des Saxons méridionaux, pays des Saxons orientaux, & pays des Saxons du milieu. La foibleſſe des Bretons fut cauſe que les nouvelles colonies Saxones poſſederent tranquillement leurs conquêtes pendant l'eſpace de neuf ans. Les Bretons employerent ce temps à réparer leurs forces, & voulurent engager Ambroſius à recommencer la guerre. Ce Prince y conſentit; mais il exigea auparavant qu'ils attaquaſſent Vortigerne. La haine que les peuples avoient conçue contre celui-ci, les détermina promptement, & ce complot fut executé avec tant de diligence, que peu s'en fallut que Vortigerne ne tombât entre les mains de ſes ennemis. Il ſe ſauva dans un château de la Cambrie où il fut bien-tôt aſſiégé, & où il périt, ayant été conſumé par les flâmes qui réduiſirent cette place en cendres. 485.

Ambroſius délivré de ſon rival, attaqua les Saxons. On ignore les circonſtances de cette guerre, qui fut favorable aux Bretons. Ils remporterent 487. une victoire ſi complette ſur Ella, que ce Capitaine fut obligé de s'enfermer dans ſes places. Cette guerre n'étoit pas encore terminée lorſqu'Hengiſt Mort d'Hengiſt. mourut. Il étoit âgé d'environ 69 ans, & il y en avoit 39 qu'il étoit en 488. Bretagne. Il laiſſa deux fils, ſçavoir Eſcus qui lui ſucceda dans le royaume

(1) Il étoit fils de Gorloïs Roi de Dammonie (Cornouaille). Après la mort de ſon pere arrivée en 467. il ſe mit en poſſeſſion de ce royaume. Ce Prince naturellement guerrier, eut toujours les armes à la main, & paſſa pour le heros de ſon ſiecle.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

de Kent, & Andoacre qui étoit resté en Allemagne. Cependant Ambrosius profitant de sa victoire, s'étoit rendu maître de Londres, de Winchester & de Lincoln. Escus qui n'avoit pas les qualités de son pere, n'étoit pas capable de s'opposer aux Bretons. Il y eut alors une suspension d'armes qui dura trois ans, après lesquels Arthur marcha contre les Saxons Northumbres
491. qui avoient fait quelques mouvemens. Il remporta sur eux quelques avantages, & les força de rester tranquilles. D'un autre côté Ella qui avoit reçu des renforts d'Allemagne, se rendit maître d'Andred-Cester malgré la rigoureuse résistance des assiégés. Ce fut alors qu'Ella prit le titre de Roi de Sussex, & peu de temps après il fut déclaré Général des Saxons. Arthur cependant continuoit de remporter de grands avantages sur les Saxons Nor-
492. thumbres.

495. Arrivée de Cerdick en Bretagne.

Les succès d'Hengist & des autres Capitaines Saxons, avoient engagé plusieurs de ceux qui étoient restés en Allemagne, à passer dans un pays où ils avoient espérance de former un établissement avantageux. Un des plus célébres d'entr'eux fut Cerdick, dont les Rois d'Angleterre sont descendus de mâle en mâle jusqu'à Edouard le Confesseur, & par les femmes, jusqu'au Prince qui occupe aujourd'hui le thrône. Cerdick fonda aussi un royaume auquel les autres furent assujettis; ce qui fait qu'on doit le regarder comme un des principaux fondateurs de la Monarchie Angloise. Ce guerrier qui se trouvoit sans occupation dans l'Allemagne, équipa cinq vaisseaux pour se rendre en Bretagne. Octa qui commandoit les Saxons du nord, avoit alors partagé son royaume en deux parties, dont la méridionale fut nommée Deïre, & la septentrionale Bernicie. Il avoit abandonné la premiere à Baldulphe & à Colgrin (1), fils d'Ella, afin de la deffendre contre les entreprises d'Arthur. Colgrin s'étoit en conséquence enfermé dans Yorck; mais Arthur ne tarda pas à l'y assiéger. Baldulphe après avoir attendu quelque-temps Cerdick, dont l'arrivée avoit été differée par differens accidens, résolut de marcher au secours de son frere. Comme il s'avançoit vers Yorck, il fut battu par Cador neveu d'Arthur, & fut obligé de se sauver en habit de paysan, pour éviter de tomber entre les mains du vainqueur. Il trouva moyen de s'introduire dans la ville, & la nouvelle qu'il apporta de l'espérance des prompts secours que Cerdick amenoit, ranima le courage des assiégés. Arthur les pressoit vivement, & il auroit désiré de se rendre maître de la place avant l'arrivée des troupes Saxones; mais ayant appris qu'elles avoient pris terre à Yarmouth, & que son neveu avoit été vaincu, il jugea à propos de se retirer jusqu'à ce qu'il eut connu les forces des ennemis.

Pascentius fils de Vortigerne crut devoir profiter de la terreur que l'arrivée de Cerdick avoit jettée dans l'esprit des Bretons, pour rentrer en possession des Etats de son pere. Il leva pour cet effet quelques troupes, & ayant mis dans ses intérêts Baldulphe & Colgrin, il se fortifia dans la Cambrie. Ambrosius qui étoit alors malade, chargea Arthur de marcher contre les rebelles. Deux batailles consécutives que Pascentius perdit, le forcerent à implorer la clémence du vainqueur, qui lui pardonna sa révolte, & lui céda dans la Cambrie un païs nommé Brecknock & Radnor, qu'on érigea en royaume où sa posterité regna long-temps.

(1) Les Anglois les ont nommés Cismenius & Plantigus.

Cependant les Saxons du nord avoient fait la conquête du royaume de Gallway, qui fait aujourd'hui partie de l'Ecosse, & ils en avoient chassé Galvan neveu d'Arthur. Les Saxons devenoient de plus en plus redoutables par les renforts continuels qu'ils recevoient d'Allemagne. Arthur malgré ses grands succès, n'ayant pas les mêmes ressources, se trouvoit obligé de suspendre ses exploits. Un secours de quinze mille hommes que Hoel Roi d'Armorique lui envoya, le mit en état de marcher contre les Northumbres qu'il tailla en pieces dans la Deïre. Baldulphe & Colgrin avec les débris de leur armée, se retirerent auprès de Cerdick qui faisoit alors le siége de Lincoln. Arthur qui sçavoit profiter de sa victoire, les poursuivit en diligence & força Cerdick à accepter le combat. Il ne fut pas favorable aux Saxons, & Cerdick ayant perdu la plus grande partie de ses troupes, se vit dans la nécessité de rester quelque temps tranquille.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Les grands succès d'Arthur allarmerent les Saxons, & leur firent comprendre qu'ils devoient réunir leurs forces contre un ennemi si redoutable. En conséquence Escus Roi de Kent, Ella Roi de Suffex, Cerdick & Porta Généraux Saxons assemblerent leurs troupes, & en donnerent le commandement général à Cerdick. Les Bretons de leur côté ne firent pas de moindres préparatifs, & Ambrosius quoique d'un âge fort avancé, voulut encore se mettre à leur tête. Arthur à qui il avoit donné ordre de s'opposer à Baldulphe & à Colgrin, les suivit jusqu'en Cornouaille & les défit entierement. Ce grand avantage fut contre-balancé par la défaite des Bretons qui étoient sous le commandement d'Ambrosius (1), & par la mort de ce grand homme. 508. Cerdick dut cette victoire à la valeur & à la prudence de Chenrick son fils.

Après la mort d'Ambrosius, les Bretons reconnurent pour leur Monarque Arthur, dont la valeur avoit été si souvent funeste aux Saxons. Ce Prince n'eut pas dans la suite de moindres avantages, & les victoires consécutives qu'il remporta sur eux, étoient capables de ruiner entierement la puissance des Saxons, si ces peuples n'eussent continuellement reçu de nouveaux secours. L'arrivée d'un corps nombreux de troupes Saxonnes, mit Cerdick en état de faire de grands progrès. Il gagna même une bataille considerable 514. sur les Bretons, qui réduisit Arthur à faire un traité de paix avec ce Prince, & à lui céder un pays qui renferme aujourd'hui les provinces de Hant & de 519. Sommerset. Cerdick maître de ce pays, l'érigea en royaume sous le nom de Wessex ou Saxons occidentaux, parce qu'il étoit à l'occident de Kent & de Suffex. Arthur profita de la paix pour réparer les désordres que la guerre avoit faits dans ses Etats. Il passa en même-temps en Armorique à dessein de secourir Hoel son neveu, qui étoit attaqué par un de ses sujets.

Arrivée d'une flotte d'Anglois.

Pendant l'absence d'Arthur, une flotte d'Anglois débarqua dans un des ports des provinces orientales de la Bretagne. Ils étoient conduits par douze

(1) Le nom de Nazaleol que les Historiens donnent au Monarque Breton, qui fut tué dans cette bataille, a fait croire à quelques-uns que ce n'étoit pas Ambrosius. Il est cependant naturel de croire qu'Ambrosius est le même que Nazaleol, puisque depuis le regne de ce Prince, on ne trouve point d'autre bataille où un Monarque Breton ait été tué, que celle de l'an 508. Ambrosius étoit un homme assez célébre, pour que les Historiens ne négligeassent pas de parler de sa mort, si elle fut arrivée dans une autre occasion. *Rapin Thoyras.*

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Chefs tous égaux en autorité : Uffa eſt le ſeul dont l'hiſtoire nous ait conſervé le nom. La facilité avec laquelle ils firent leur deſcente, les mit bientôt en état de forcer les Bretons à leur abandonner les terres ſituées près des côtes orientales, ſur leſquelles ils fonderent dans la ſuite un royaume ſous le nom d'Eſtanglie ou Anglois orientaux. On ne place ordinairement le commençement de ce royaume qu'en l'année 571. Arthur de retour dans la Bretagne voulut inutilement tenter de remédier aux maux dont les Bretons étoient accablés. Trop foible contre des ennemis qui ſe multiplioient tous les jours, il n'eut d'autre parti à prendre que celui de faire un nouveau traité avec Cerdick. Pluſieurs Auteurs prétendent qu'il prit alors le titre d'Empereur à l'exemple d'Ambroſius. En ſuppoſant ce fait, il faudra diſtinguer quatre époques du regne d'Arthur, pour lever une partie des difficultés qui ſe rencontrent dans l'hiſtoire de ce Prince par rapport à la chronologie. 1°. Lorſqu'il monta ſur le thrône de Dammonie en 467, à l'âge de 15 ans. 2°. Lorſqu'il fut créé Patrice par Ambroſius en 476. 3°. Lorſqu'il fut élu Roi de Bretagne en 508. 4°. Lorſqu'il prit le titre d'Empereur en 528.

La guerre dont le Roi d'Armorique étoit menacé de la part des Viſigoths, obligea Arthur d'aller au ſecours de ſon neveu. Comme il craignoit que cette guerre ne le retînt long-temps, il déclara Régent de ſes Etats Modred ſon neveu, qui devoit lui ſuccéder, & lui confia en même-temps ſa femme. Ce Prince oubliant ce qu'il devoit à ſon oncle, à ſon Roi & à ſon bienfaiteur, inſpira à la Reine l'amour qu'il reſſentoit pour elle, & la porta à l'épouſer publiquement. Comme il avoit lieu de craindre les effets du juſte reſſentiment de ſon oncle, il réſolut de les prévenir en faiſant une ligue avec Cerdick. Ce Prince qui s'étoit déja rendu maître de l'iſle de Wight, ne voulut conſentir à traiter avec Modred qu'à condition qu'il lui céderoit
530. une partie des Etats d'Arthur. Ce pays contenoit une partie de la Dammonie, & un autre territoire dont on a fait depuis les provinces de Barck, de Wilt, de Devon & de Dorſet. Modred qui n'avoit pas d'autre reſſource pour ſe maintenir dans ſon uſurpation, accorda tout ce que Cerdick exigea de lui, & après le traité il ſe fit couronner à Londres.

Cerdick qui croyoit devoir ſe méfier des Bretons, invita les Saxons à venir s'établir dans la Bretagne. Huit cent bâtimens chargés de familles Saxonnes ne tarderent pas à paroître dans les ports, & ces nouvelles colonies prirent la place des Bretons : ceux-ci furent obligés de ſe retirer dans les provinces qui n'étoient pas de la domination Saxonne. Ainſi ces étrangers commençoient à être ſupérieurs en nombre aux habitans du pays. Ce Prince ne jouit pas longtemps de ſes nouveaux Etats qu'il laiſſa à Chenrick ſon fils.

534. Arthur avoit été abſent pendant quatre ans. A ſon retour il fut joint par un grand nombre d'Officiers & de ſoldats accoutumés à vaincre ſous ſes ordres. Avec cette armée compoſée de gens d'élite, il prit la réſolution de ſe venger de la perfidie de ſon neveu. Modred non content d'avoir mis les Saxons dans ſes intérêts, fit alliance avec les Pictes, & crut par ce moyen être en état de réſiſter à ſon oncle. Arthur, que rien n'étoit capable d'effrayer, & qui ſçavoit trouver des reſſources dans ſon courage & ſa capacité, ſe conduiſit avec tant de prudence, qu'il força le rebelle à accepter le combat dans un poſte où le grand nombre de ſes troupes lui devenoit inutile.

La victoire se déclara en faveur d'Arthur; mais les secours que les Pictes & les Saxons donnerent à Modred, rétablirent bien-tôt ses pertes & lui fournirent le moyen de soutenir la guerre pendant sept ans. Arthur presque toujours vainqueur ne put chasser son neveu de ses Etats, parce que celui-ci se trouvoit toujours à la tête de nombreuses armées. Cette querelle fut enfin décidée l'an 542 par la bataille qui se donna entre ces deux Princes sur le bord de la riviere de Cambalaune dans le pays de Cornouaille Arthur & Modred s'étant rencontrés dans le fort de la mêlée, se battirent avec tant de fureur, que Modred fut tué sur le champ de bataille, & qu'Arthur mourut peu de temps après de ses blessures. Avant que d'expirer, il envoya son diadême à Constantin son cousin, fils de Cador & petit fils d'Ambrosius, & le déclara son successeur. Il ne put cependant se mettre en possession que du royaume de Dammonie; car la Monarchie de la Bretagne fut entierement éteinte par la mort d'Arthur (1).

Royaume d'Angleterre.

542.

Jusqu'alors les Bretons s'étoient encore soutenus par la valeur d'Arthur; mais par la mort de ce Prince, ils perdirent tout leur appui. Les Saxons croyant n'avoir plus rien à redouter, envoyerent de nouvelles colonies qui se fortifierent tellement, que les naturels du pays furent obligés d'aller chercher de nouvelles demeures. Ida Anglois de nation alla débarquer dans la province d'Yorck où étoient les Saxons Northumbres qui dépendoient des Rois de Kent. Ils ne firent aucune difficulté de se soumettre à ce Prince, & il fut reconnu Roi de Northumberland, c'est-à-dire, du pays situé au nord de l'Humber. Il regna douze ans dans une profonde paix, & les Historiens s'accordent tous dans l'éloge qu'ils font de ce Prince. Après sa mort le Northumberland fut partagé en deux royaumes: Adda fils d'Ida eut la Bernicie, qui étoit la partie septentrionale, & Alla, Prince Anglois, fut reconnu Roi de Deïre ou du Northumberland méridional. Ida avoit laissé douze fils, six légitimes & six naturels, qui formerent tous différentes branches.

547. Arrivée d'Ida avec une flotte d'Anglois.

559.

La facilité que les premiers Anglois avoient trouvée à s'établir dans la Bretagne, engagea d'autres Capitaines à passer dans cette isle. Crida à la tête d'une nombreuse colonie, se rendit en Bretagne où sa présence jetta la terreur parmi les habitans. Les Bretons hors d'état de se deffendre, fuioient de tous côtés. Les uns se retirerent dans la Cambrie (2), & les autres de l'autre côté de la Saverne. Crida maître de tout le pays qui est entre cette riviere, l'Humber & la Tamise, forma un royaume sous le nom des Middel-Angles, plus communément appellé le royaume de Merci. Le grand nombre des Bretons qui s'étoit retiré dans la Cambrie, ne put long-temps subsister dans un si petit pays. La plûpart allerent chercher un asyle dans l'Armorique, les autres se soumirent aux Anglois & aux Saxons. Ceux qui resterent dans la Cambrie, s'y deffendirent long-temps contre les efforts de leurs ennemis. Cette petite province où tous les Bretons se trouvoient alors enfermés, fut divisée en plusieurs petits Etats, qui étoient tantôt réunis, tantôt séparés selon la puissance des différens Souverains. C'est en cet endroit où

584. Arrivée d'une flotte d'Anglois sous le commandement de Crida.

(1) La vie de ce Prince a donné matiere à plus d'un Roman, & son histoire a été défigurée par les fables que l'on a debitées à son sujet.

(2) Les Saxons qui avoient donné le nom de Gvvalish ou VVallish aux Bretons, donnerent celui de VValles à la Cambrie, que les François appellent le pays de Galles.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

l'on doit terminer l'hiſtoire des Bretons, qui n'ont plus qu'une foible part avec l'hiſtoire d'Angleterre.

Les Saxons maîtres de la Bretagne en changerent le nom, & lui donnerent celui d'Engle-Land ou Angleterre, c'eſt-à-dire, pays des Anglois. On ignore pour quelle raiſon le nom des Saxons fut aboli, tandis que celui des Anglois ſubſiſta. Les Pictes, les Ecoſſois, les Irlandois continuerent à donner à ce pays le nom de Saxénéage ou pays des Saxons.

De l'Heptarchie.

Les Saxons établis dans la Bretagne, y fonderent juſqu'à ſept royaumes, & c'eſt ce qu'on appelle Heptarchie; on n'a point d'hiſtoire détaillée des évenemens qui ſe ſont paſſés dans ces différens Etats, & je me contenterai d'en donner un précis d'après Rapin-Thoyras, & de ſuivre le plan qu'il a tracé, c'eſt-à-dire, de diſtinguer chacun de ces différens royaumes.

Royaume de Northumberland.

Le royaume de Northumberland ſitué au nord de l'Humber, qui le bornoit du côté du midi & le ſéparoit de la Merci, avoit la mer d'Irlande à l'occident, le pays des Pictes & des Ecoſſois au nord, & la mer Germanique à l'orient. Il contenoit les provinces qu'on nomme aujourd'hui Lencaſtre, Cumberland, Weſtmorland, Northumberland, Yorck & l'Evêché de Durham. Ce pays étoit diviſé en deux parties; ſçavoir la Deïre & la Bernicie, qui formerent ſouvent deux royaumes. La premiere étoit proprement le Northumberland méridional, & l'autre le ſeptentrional. Celle-ci étoit en partie ſituée au nord de la muraille de Severe, & s'étendoit en pointe du côté de l'orient juſqu'à l'embouchure de la Tweed.

Ida premier Roi de ce pays, commença ſon regne l'an 547, & mourut en 559. Après ſa mort, le Northumberland fut partagé en deux royaumes, ſçavoir de Bernicie & de Deïre. Abda fils d'Ida occupa le premier, & Alla fut mis en poſſeſſion du ſecond. On ignore la raiſon de ce partage, ainſi que les actions des Rois dont voici la liſte.

En Bernicie.	*En Deire.*
559 ADDA.	559 ALLA.
566 GLAPPA.	mourut en 588.
572 FRIDULPHE.	
579 THEODORICK.	
586 ATHALARICK.	

ADELFRID Roi de tout le Northumberland.

Athalarick qui étoit fort vieux lorſqu'il monta ſur le thrône de Bernicie, chargea du gouvernement du royaume ſon fils Adelfrid. Ce Prince s'empara du royaume de Deïre à la mort d'Alla, arrivée en 588, quoique ce Roi eût laiſſé un fils âgé de trois ans nommé Edwin. Adelfrid ayant ſuccedé au Roi ſon pere en 590, ſe trouva ſeul maître de tout le Northumberland. Sa puiſſance & la grandeur de ſes exploits le rendoient redoutable à ſes voiſins, & particulierement aux Bretons ou Gallois, auſſi-bien qu'aux Ecoſſois & aux Pictes. Cependant Edwin, après avoir erré par toute l'Angleterre, trouva enfin une retraite à la Cour de Redowal Roi d'Eſtanglie. Adelfrid craignant que Redowal ne voulût entreprendre de le remettre en poſſeſſion du royaume de Deïre, envoya des Ambaſſadeurs à ce Prince, pour lui déclarer la guerre

guerre en cas qu'il refusât de lui remettre son ennemi entre les mains. Redovval balança long-temps sur le parti qu'il devoit prendre, & étoit même sur le point de violer les droits de l'hospitalité, de peur d'être obligé d'entreprendre une guerre contre un Prince beaucoup plus puissant que lui, lorsque la Reine son épouse le détermina à protéger Edvvin. Résolu de prendre les intérêts de ce Prince fugitif, il leva en diligence une armée qu'il divisa en trois corps, & donna le commandement du premier à Reyner son fils aîné. Ce jeune Prince guidé par son courage & par l'envie d'acquerir de la gloire, précipita tellement sa marche qu'il se mit hors d'état d'être secouru par le reste de l'armée qui le suivoit. Adelfrid profita de sa faute, & l'attaqua avec avantage. Reyner se deffendit avec une valeur incroyable; mais elle lui devint funeste, & il périt dans l'action. Redovvald vengea la mort de son fils par la défaite d'Adelfrid, qui honteux de se voir vaincu, se fit tuer dans sa mêlée; son armée prit aussi-tôt la fuite, & ses trois fils Anfrid, Osvvald & Osvvy se retirerent en Ecosse. Redovvald se voyant maître du Northumberland, eut la générosité de le céder tout entier à Edvvin, & se contenta de la gloire qu'il avoit acquise dans cette occasion.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Edwin.

617.

Les Saxons frappés de la grandeur d'ame de Redovvald, le reconnurent pour leur Monarque. Après sa mort, Edvvin se mit sur les rangs pour le remplacer. Quicelm Roi de Wessex voulut s'y opposer; mais Edwin l'ayant battu plusieurs fois, le força à demander la paix & à rester tranquille. Le Roi de Northumberland n'ayant plus de rivaux, fut déclaré Monarque sans aucune opposition, & les Gallois mêmes consentirent à lui payer un tribut. Edvvin prétendit étendre son pouvoir sur les autres Souverains de l'Heptarchie, beaucoup plus que n'avoient fait ses prédecesseurs, & Ebald Roi de Kent étoit le seul pour qui il avoit plus d'égard, parce qu'il avoit dessein d'épouser Ethelburge sœur de ce Prince. Il ne put cependant l'obtenir qu'à condition qu'il lui laisseroit professer librement la réligion chrétienne, que ce Prince embrassa dans la suite. Edvvin employa le temps de la paix à faire regner la justice dans ses Etats, & à affermir son autorité sur les autres Rois d'Angleterre. Pour faire connoître qu'il prétendoit être regardé comme leur maître, il faisoit porter devant lui une enseigne en forme de globe, qui désignoit l'union du gouvernement des sept royaumes en sa personne. Penda Roi de Mercie, qui voyoit d'un œil jaloux la puissance d'Edvvin, forma le dessein de se soustraire à cette espéce d'esclavage, Il mit pour cet effet dans ses intérêts Cadavvallo Roi de Galles, & ces deux Princes se préparerent à attaquer Edvvin. Le Roi de Northumberland informé de leurs projets, résolut de les prévenir. Les deux armées s'étant rencontrées, on en vint aux mains avec une ardeur égale; la victoire étoit prête à se déclarer pour Edvvin, lorsque son fils tomba mort à ses pieds. La douleur qu'il en ressentit fut si vive, qu'il se jetta au milieu de ses ennemis sans aucune précaution, & la mort qu'il y trouva bien-tôt, fut la cause de la défaite des Northumbres. Edvvin étoit alors âgé de 48 ans, dans la dix-septieme année de son regne en Northumberland, & dans la neuvieme de sa monarchie. Il avoit eu deux femmes, dont la premiere qui étoit fille de Cearlus Roi de Mercie, l'avoit fait pere d'Offrid & d'Effrid. Il avoit eu d'Ethelburge sa seconde femme, deux autres fils & deux filles qui moururent dans l'enfan-

633.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Interregne.

ce, excepté Anflede mariée à Osvvy Roi de Northumberland.

Les vainqueurs ne trouvant aucune résistance, entrerent dans le pays des Northumbres & y commirent des désordres affreux. Effrid fils d'Edvvin apprehendant de tomber entre les mains des Gallois, eut l'imprudence de chercher un asyle à la Cour du Roi de Mercie. Ce Prince qui avoit paru d'abord le recevoir avec humanité, le fit égorger ensuite en sa présence. Ethelburge se retira dans le royaume de Kent, où elle fonda un monastere.

633.

Osrick Roi de Deïre.

Anfrid Roi de Bernicie.

Les Northumbres revenus de leur premiere frayeur, prirent la ferme résolution de repousser les ennemis; mais comme ils étoient sans Chef, ceux de Deïre élurent Osrick parent d'Edvvin, & les Berniciens mirent Anfrid sur le thrône. Ces deux Princes ne regnerent pas long-temps & furent tués, l'un devant Yorck qu'il assiégeoit, & l'autre dans une bataille qu'il livra au Roi de Galles.

Interregne.

Par la mort de ces deux Princes, les Northumbres se trouverent encore exposés à la barbarie des Gallois, qui sembloient vouloir entierement détruire ce peuple. Osvvald frere d'Anfrid, touché du malheur des Northumbres, prit la généreuse résolution de les venger. Il rassembla le plus grand nombre de troupes qu'il lui fut possible, & s'étant mis à leur tête, il attendit avec courage l'armée de Cadavvallo qui s'avançoit. Le Roi de Galles marchant comme à une victoire assurée, voulut forcer les retranchemens derriere lesquels les Northumbres étoient campés; mais pendant qu'il cherchoit un passage, il fut blessé d'une flêche dont il mourut. Les Northumbres sortirent alors de leurs retranchemens, & tomberent sur les Gallois avec tant de vigueur, qu'ils les mirent bien-tôt en fuite. Les Northumbres délivrés de leurs ennemis, déférérent la couronne à Osvvald, qui réunit sous sa domination la Deïre & la Bernicie. Il fut aussi reconnu Monarque des Saxons. Il étoit occupé à rétablir la réligion chrétienne dans ses Etats, lorsqu'il fut obligé de quitter ce pieux exercice pour marcher contre Penda Roi de Merci, qui ne voyoit pas sans chagrin son élevation. La précipitation avec laquelle Osvvald fit ses préparatifs, lui devint funeste. Penda supérieur en nombre, lui livra bataille & remporta une victoire complette. Le vainqueur ayant trouvé parmi les morts le corps d'Osvvald, le fit couper en piéces & en fit autant de trophées qu'il exposa sur des pieux au milieu du champ de bataille. Osvvald laissa un fils nommé Adelvvalt, qui quelque-temps après fut Roi de Deïre. Penda maître une seconde fois du Northumberland, y exerça toutes sortes de cruautés. Il voulut s'emparer de Bambourg; mais cette entreprise ne lui ayant pas réussi, il abandonna le Northumberland, & porta la guerre dans l'Estanglie. Les Northumbres profitant de son absence, mirent sur le thrône de Bernicie Osvvy frere d'Osvvald, & l'année suivante, la couronne de Deïre fut mise sur la tête d'Osvvin fils d'Osrick.

634.

Osvvald Roi de tout le Northumberland.

642.

643.

Osvvy Roi de Bernicie.

644.

Osvvin Roi de Deire.

652.

Adelwalt Roi de Deire.

Osvvy mécontent de ce qu'on l'avoit privé d'une partie de la succession du Roi son frere, chercha un prétexte pour déclarer la guerre à Osvvin. Ce Prince plus dévot que brave, ne voulant pas faire répandre le sang de ses sujets pour sa querelle, se retira d'abord chez un Seigneur qu'il croyoit de ses amis, résolu de s'enfermer ensuite dans un monastere. Il fut trahi, & Osvvy eut l'inhumanité de le faire massacrer. Les Deïrois irrités de cette action barbare, mirent sur leur thrône Adelvvalt fils d'Osvvald. Osvvy n'a-

voit point abandonné les prétentions qu'il avoit sur le royaume de Deïre, & son neveu ne pouvoit ignorer ses intentions à ce sujet. Déterminé à prévenir son oncle, il entra volontiers dans la ligue que les Rois de Mercie & d'Estanglie firent contre ce Prince. Mais faisant réflexion qu'il avoit tout à craindre, soit que la victoire se déclarât pour son oncle, soit que ses ennemis restassent vainqueurs, il crut qu'il étoit de sa prudence de conserver ses troupes. Ces réflexions l'engagerent à rester neutre pendant le combat qui se donna entre les deux partis. Les Merciens qui avoient d'abord attaqué, se voyant abandonnés des Deïrois & des Estangles, perdirent bien-tôt courage & furent mis en déroute. Les Rois de Mercie & d'Estanglie furent tués pendant qu'ils cherchoient à rallier leurs troupes. Osvvy profitant de sa victoire entra aussi-tôt dans la Mercie, qu'il perdit trois ans après par la mauvaise conduite de ses Officiers. La mort d'Adelvvalt qui ne laissoit point d'enfans, le mit en possession du royaume de Deïre qu'il céda à Alfred son fils naturel, pour lequel il avoit beaucoup de tendresse. Osvvy mourut en 670 après avoir regné 28 ans. Il avoit été élu Monarque des Saxons après la défaite de Penda Roi de Mercie. Il laissa d'Anflede sa femme deux fils & trois filles. Egfrid son fils fut en même-temps reconnu Roi de Northumberland & Monarque des Anglois. Il réunit tout le royaume sous sa domination, lorsque les Deïrois eurent chassé Alfred qui se retira en Irlande.

Royaume d'Angleterre.

Alfred Roi de Deïre.

670.

Egfrid Roi de tout le Northumberland.

Les grands avantages qu'il remporta sur les Pictes & les Ecossois, & sur Wolpher Roi de Mercie, lui firent concevoir le dessein d'entreprendre la conquête de l'Irlande. Il envoya pour cet effet Berfrid qui eut d'abord quelque succès; mais ces peuples revenus de leur premiere frayeur, attaquerent les Northumbres, & les obligerent de se rembarquer avec précipitation. Egfrid ne fut pas plus heureux dans la guerre qu'il fit ensuite aux Pictes. Surpris par cette invasion, ils se mirent à l'abri de la fureur de leurs ennemis, en se retirant dans des endroits marécageux où Egfrid eut l'imprudence de les poursuivre. Lorsque les Pictes le virent dans des défilés qu'il ne connoissoit pas, ils harcelerent tellement ses troupes, que la moitié de son armée se trouva détruite. Dans cet extrême embarras, il n'eut d'autre parti à prendre que celui de hazarder un combat dans lequel il périt. Il étoit alors âgé de quarante ans, il en avoit regné quatorze. Ce Prince avoit eu deux femmes dont il ne laissa point d'enfans. Depuis la mort d'Egfrid, le royaume de Northumberland perdit son ancienne splendeur. D'un côté, les Pictes s'emparerent d'une des provinces de la Bernicie, & de l'autre les Gallois se rendirent maître de deux autres provinces dont ils formerent les royaumes de Lenox & de Cumberland.

684.

Egfrid n'ayant point laissé d'enfans, les Northumbres reconnurent pour leur Roi Alfred, qui avoit autrefois regné dans la Deïre. Il posseda les deux couronnes, qui depuis ce temps-là demeurerent toujours unies. Il ne conserva pas long-temps ses Etats, & il fut souvent en guerre avec ses voisins qui cherchoient à lui ravir quelque partie de son royaume. Il mourut l'an 705, après avoir regné 20 ans depuis son établissement.

685.

Alfred Roi de Northumberland.

Ce Prince eut pour successeur Osred son fils, qui n'avoit que huit ans. La minorité de ce jeune Roi fut sujette à de grands troubles. Un seigneur Anglois nommé Edulphe, qui avoit un parti puissant dans le royaume, s'en

Osred Roi de Northumberland.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

étant fait reconnoître Souverain, Osred & son tuteur se retirerent dans la forteresse de Bambourg, où l'usurpateur alla les assiéger. Pendant qu'il étoit occupé à ce siége, les fideles sujets du Roi reprirent courage & abandonnerent Edulphe. Ce Seigneur songea aussi-tôt à prendre la fuite; mais il fut fait prisonnier avant que d'avoir pû se mettre en sûreté, & le Roi lui fit trancher la tête. Osred étant devenu majeur, s'abandonna tellement à toutes sortes de débauches, qu'il devint l'objet de la haine & du mépris de ses sujets. Senred & Osrick qui descendoient d'Ogga, l'un des fils naturels du Roi Ida, profiterent des circonstances pour s'emparer du royaume. Soutenus dans leur révolte par le Clergé pour lequel le Roi avoit eu peu d'égard, ils se virent en état de l'attaquer, & lui livrerent une bataille dans laquelle
716. ce jeune Prince perdit la vie. Il étoit âgé de dix-neuf ans & il en avoit regné onze.

Senred. Ce Prince eut peur successeur Senred, qui mourut la seconde année de son regne.

717. Osrick. Le thrône fut alors occupé par Osrick, qui mourut la onzieme année de son regne, sans avoir rien fait de remarquable.

719. Ceolulphe. Ceolulphe son parent fut déclaré son successeur. Ce Prince après un regne de sept ou huit ans, embrassa la vie monastique, & se retira à Lindisfarne
730. où il passa le reste de ses jours.

Edbert. Edbert monta alors sur le thrône. Il y étoit à peine, que les Pictes firent une irruption sur ses terres. Pendant que les troupes de ce Prince étoient
637. occupées à repousser les peuples du nord, le Roi de Mercie entra dans les provinces méridionales du Northumberland, & en remporta un immense butin. Edbert faisant réflexion qu'il lui étoit plus avantageux d'avoir les Pictes pour amis, que d'être continuellement en guerre avec eux, fit alliance
756. avec Oengussa leur Roi. Les secours qu'il en reçut, le mirent en état de reprendre la ville d'Areclute capitale du royaume de Lenox, dont les Gallois s'étoient emparés sous le regne d'Alfred, & de remporter sur eux une victoire complette. Deux ans après ou environ, il entra dans un monastere où il finit ses jours.

Osulphe. Il avoit laissé la couronne à Osulphe son fils, qui ne la conserva pas longtemps, ayant été assassiné la premiere année de son regne. Les Northum-
758. bres lui donnerent pour successeur Mollon-Adelvvalt, qui n'étoit pas du sang
Mollon-Adelwalt. royal. L'élevation de ce Seigneur fut la source des factions qui se formerent ensuite dans le royaume. Les plus puissans de l'Etat voulurent à l'imitation de Mollon, s'emparer de la souveraine puissance. Alcred qui descendoit du
Alcred. Roi Ida par Alaric, l'un de ses enfans naturels, trouva moyen de faire périr
765. Mollon & de se faire couronner à sa place.

Les partisans de Mollon se trouverent sans puissance par la mort de ce Prince; mais leur faction s'étant fortifiée dans la suite, ils formerent une conspiration contre Alcred, qui fut contraint de chercher un asyle chez les Pictes.

Ethelred. Ethelred fils de Mollon monta alors sur le thrône. Dans la crainte que les partisans d'Alcred ne travaillassent à lui enlever la couronne, il en
774. fit périr un grand nombre sous differens prétextes. Cette conduite ne servit qu'à irriter les esprits & hâta sa perte. Ses ennemis se trouverent

bien-tôt à la tête d'une nombreuse armée qui remporta sur ses troupes de si grands avantages, que ce Prince se vit dans la nécessité d'abandonner ses Etats.

Royaume d'Angleterre.

Les rebelles mirent alors sur le thrône Alphuald fils du Roi Osulphe & petit-fils d'Edbert. La justice & la modération avec lesquelles ce Prince gouverna ses sujets, ne purent le mettre à l'abri des partisans d'Ethelred qui l'assassinerent.

Alphuald I. 779.

Osred fils du Roi Alcred, fut aussi-tôt mis à sa place; mais il se rendit si méprisable, qu'on l'enferma dans un monastere dès la premiere année de son regne. La faction d'Ethelred qui avoit grande part à la déposition d'Osred, trouva moyen de faire rappeller Ethelred.

Osred II. 789. Ethelred rétabli.

Ce Prince fut à peine remonté sur le thrône, qu'il donna de nouvelles marques de sa cruauté, en faisant mourir Osred son prédecesseur, & les fils d'Alphuald. Quelque temps après, les Danois firent une descente dans le Northumberland, & brulerent le monastere de Lindisfarne. Ce succès les engagea l'année suivante à retourner en Angleterre. Ils entrerent dans cette isle par l'embouchure de la Tyhne, & pillerent le monastere de Tinmouth. Ethelred secondé par Offa Roi de Mercie son beau-pere, marcha à leur rencontre & les repoussa jusque dans leurs vaisseaux: une violente tempête qui survint ensuite, les fit presque tous périr sur les côtes. Cependant le caractere cruel & vindicatif d'Ethelred lui suscitoit continuellement de nouveaux ennemis. La violence qu'il exerça à l'égard d'un des principaux du pays, fut le signal de la révolte. La guerre civile avoit déja duré deux ans, lorsque les rebelles prirent le parti de la terminer en assassinant le Roi.

790. 794.

Osbald qui étoit de la faction du Roi, vint à bout de se faire déclarer Souverain du Northumberland. Il ne conserva pas long-temps cette dignité, & vingt-sept jours après son élection, Ardulphe fut mis en sa place.

Osbald. 796.

Le regne de ce Prince ne fut pas plus tranquille que celui de ses prédécesseurs. Les deux factions opposées ne cessoient de chercher à se détruire mutuellement. Des rivaux obligeoient Ardulphe à se tenir toujours sur ses gardes. Alcmund fils d'Alcred & Aldrick, Seigneurs du pays que les rebelles mirent à leur tête, furent les victimes de la jalousie des mécontens. Leur parti étant devenu enfin trop puissant, Ardulphe fut contraint d'abandonner l'Angleterre, & de se retirer à la Cour de Charlemagne.

Ardulphe.

Alphuald Chef du parti qui avoit déthrôné Ardulphe, fut mis en sa place. Il ne regna que deux ans, & par sa mort il laissa le thrône à Andred.

Alphuald II. 808. Andred.

Ce fut sous le regne d'Andred, que le Northumberland se soumit à la domination d'Ecbert Roi de Wessex, qui mit fin à l'Heptarchie.

810.

Le royaume de Mercie étoit borné au nord par l'Humber, qui le separoit du Northumberland. Il s'étendoit du côté du couchant jusqu'à la Saverne, au-delà de laquelle étoient les Bretons ou Gallois: du côté du midi, il étoit séparé par la Tamise des royaumes de Kent, de Sussex & de Wessex; & il avoit à l'orient les royaumes d'Essex & d'Estanglie. C'étoit le plus beau & le plus considérable des royaumes de l'Heptarchie.

Royaume de Mercie.

Crida premier Roi de Mercie, arriva en Angleterre l'an 584, & mourut l'an 594.

Crida Roi de Mercie. 584.

Après la mort de ce Prince, Ethelbert Roi de Kent & Monarque des

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Wibba. Anglo-Saxons, se rendit maître de la Mercie qu'il conserva quelque temps; & rendit ensuite ce royaume à Wibba fils de Crida, en se reservant néanmoins certains droits de souveraineté.

597. Ce Prince mourut l'an 615, ayant occupé le thrône pendant 19 ans. Il avoit laissé un fils nommé Penda qui auroit dû lui succeder; mais Ethelbert qui connoissoit son humeur inquiette, laissa le thrône vacant environ un an, & y fit ensuite monter Cearlus cousin germain du dernier Roi.

Cearlus. Cearlus vint à bout de secouer le joug que les Rois de Kent avoient imposé à la Mercie. Il regna neuf ans & mourut en 624.

616. Penda. Comme ce Prince ne laissoit point d'enfans, Penda fut reconnu son successeur. Il étoit alors âgé d'environ cinquante ans. Maître d'un puissant royaume, il ne put rester long-temps en repos, & fut continuellement en guerre, soit avec les Rois de Northumberland, soit avec ceux d'Estanglie & de Wessex. Ce Prince âgé de 80 ans fut tué dans une bataille, comme on l'a vû dans l'histoire du Northumberland. Il laissa cinq fils; sçavoir Peda, Wolpher, Ethelred, Merovvald, Mercelm; & deux filles nommées Ciniburge, & Cinisvvinthe. Le royaume de Mercie resta trois ans sous la domination d'Osvvy vainqueur de Penda.

659. Wolpher. Wolpher profitant du mécontentement des peuples que la tyrannie des Officiers d'Osvvy avoit irrités, travailla à la délivrance de sa patrie; & après en avoir chassé les Northumbres, il monta sur le thrône de Mercie. Ce Prince fut continuellement en guerre avec ses voisins, & conquit le royaume de Sussex. Il fit prisonnier Adelvvalch Roi de ce pays: il lui rendit dans la suite la liberté & lui donna l'isle de Wight. Wolpher mourut l'an 675, après avoir déclaré Cenred son fils pour son successeur.

675. Ethelred. Ethelred trouva moyen de priver son neveu de la succession de son pere, & de se faire couronner à sa place. Lorsqu'il fut sur le thrône, il démembra la province de Hereford pour en faire un royaume, dont il fit présent à Merovvald son frere, qui eut pour successeur Mercelm son autre frere. Ces deux Princes étant morts sans enfans, ce petit royaume fut réuni à la Mercie. Ethelred porta la guerre dans le royaume de Kent, où il fit de grands ravages. Il entra ensuite dans le Northumberland, & reprit plusieurs places appartenantes au royaume de Mercie, dont Egfrid s'étoit emparé sous le regne de Wolpher. Ce Prince s'étant dans la suite dégoûté du monde, rendit le thrône à Cenred son neveu, & se fit Moine dans le monastere de Bardney dont il fut Abbé.

Cenred. Cenred après un regne de quatre ans embrassa la vie monastique, à la persuasion de Cinisvvinthe sa tante.

704. Ceolred. Ceolred fils du roi Ethelred, monta sur le thrône de Mercie après la retraite de son cousin. Ce Prince eut une guerre considérable contre Ina Roi de Wessex. Les Historiens n'en rapportent aucune circonstance: ils se contentent de nous apprendre que ces deux Rois se livrerent dans la province de Wilt une sanglante bataille, dont aucun des deux partis ne put s'attribuer l'avantage. La conduite qu'il tint à l'égard du Clergé régulier & séculier, excita de grandes plaintes contre lui, & ne contribua pas peu à ternir sa mémoire.

709. Ethelbald. Il eut pour successeur Ethelbald, petit-fils d'Eoppa frere du roi Penda. Ce Prince qui passe pour un des plus grands de ceux qui porterent la couronne

716. de Mercie, fut reconnu Monarque des Anglo-Saxons après l'abdication d'Ina

Roi de Weſſex. Il paroît que cette dignité dans ſon origine ne conſiſtoit que dans le droit de préſider aux aſſemblées générales, & de commander les armées communes des ſept royaumes; mais qu'elle ne donnoit aucun droit de ſouveraineté ſur les autres Rois. Cependant ceux qui en étoient revêtus cherchoient à s'acquerir un pouvoir illimité, & à uſurper des prérogatives qu'on ne leur accordoit pas. Ethelbald fut un de ceux qui les étendit le plus loin, & qui ſe rendit le plus redoutable aux autres Rois. On ne vit point ſans jalouſie l'autorité qu'il vouloit s'attribuer, & les Rois de Weſſex & de Northumberland l'ayant attaqué chacun de ſon côté, il ne put leur réſiſter & ſes armées furent taillées en pieces. 752. Cette défaite diminua conſidérablement ſes forces, & fournit occaſion à pluſieurs Seigneurs de former des partis pour s'élever à la ſouveraine puiſſance. Un d'eux nommé Beornred excita une ſédition dans (Beornred.) laquelle Ethelbald fut tué: le Rebelle ſe fit enſuite proclamer Roi par les Soldats qu'il avoit révoltés. 757.

Les Seigneurs du royaume ne purent ſupporter que les troupes ſe fuſſent attribué l'autorité d'élire un Souverain. Réſolus de s'oppoſer à ſon élevation, ils mirent ſur le thrône Offa neveu de leur dernier Roi. Ce Prince marcha auſſi-tôt contre l'uſurpateur, & remporta ſur lui une victoire complette. Les Hiſtoriens ſont partagés ſur le ſort de Beornred: les uns prétendent qu'il fut tué dans la bataille; d'autres ſoutiennent qu'il ſe maintint encore quelque temps dans un canton de la Mercie.

Offa reconnu Roi de Mercie & Monarque des Saxons, marcha ſur les (Offa.) traces de ſon prédeceſſeur, & n'écouta que ſon ambition, qui l'engagea dans 757. des guerres continuelles contre les autres Rois Saxons. Pendant qu'il étoit occupé à combattre les Rois d'Angleterre, les Gallois l'attaquerent à l'improviſte, & eurent d'abord des ſuccès aſſez heureux. Offa ne pouvant faire tête en même temps à un ſi grand nombre d'ennemis, fit la paix avec les Rois ſes voiſins, & marcha contre les Gallois. Les victoires qu'il remporta ſur eux furent ſi conſidérables que non-ſeulement il reprit les places dont les Gallois s'étoient emparés; mais il leur enleva encore une partie de leur pays. Afin de conſerver ſes conquêtes, il fit élever un rempart fortifié d'un large foſſé. Ce rempart qui étoit long de quatre-vingt mille pas, s'étendoit depuis l'embouchure de la riviere de Dee juſqu'à l'endroit où la Wye ſe jette dans la Saverne. Les grandes actions de ce Prince furent ternies par la perfidie dont il uſa envers Ethelbert Roi d'Eſtanglie. Ce Prince s'étoit rendu à la Cour d'Offa pour demander en mariage Adelfride ſa fille. Quendride épouſe d'Offa vint à bout de perſuader à ſon mari qu'il devoit ſe ſaiſir de cette occaſion pour s'emparer du royaume d'Eſtanglie en faiſant aſſaſſiner Ethelbert. Le Roi ayant enfin conſenti à la mort de ce Prince, marcha vers l'Eſtanglie avec une nombreuſe armée, & n'ayant trouvé aucun obſtacle à ſes deſſeins, il ſe rendit maître de ce Royaume. Il ne fut pas long-temps à ſe repentir de ſon crime, & les remords qu'il en reſſentit l'obligerent de faire un voyage à Rome pour obtenir le pardon d'une faute ſi griéve. 794. De retour dans ſes Etats, il fit de grandes largeſſes à l'Egliſe d'Hereford, où le corps du Roi d'Eſtanglie avoit été inhumé, afin qu'on y priât Dieu pour le mort & pour le meurtrier. Ce Prince fit un corps de loix qui fut publié ſous le titre de *Mercens-Leaga*, c'eſt-à-dire, loix des Merciens. Elles ont ſervi de modele à

ſes ſucceſſeurs, & la plûpart furent inſerées dans celles qu'Alfred le Grand publia ſur la fin du ſiecle ſuivant. Offa mourut l'an 796, après un regne de 39 ans.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Egfrid.

796.

Egfrid que ſon pere avoit aſſocié de ſon vivant au thrône, fut reconnu pour ſon ſucceſſeur & Monarque des Saxons. Il employa le temps de ſon regne, qui ne fut que de quatre ou cinq mois, à faire du bien aux Moines.

Cenulphe.

Après ſa mort le thrône fut occupé par Cenulphe qui deſcendoit de Wibba. Il fit la guerre au Roi de Kent, qui ayant eu le malheur d'être fait priſonnier dans une bataille, fut mené dans la Mercie où il eut les yeux crevés. Cenulphe mourut l'an 819, le vingt-quatriéme de ſon regne. Il laiſſa un fils fort jeune nommé Cenelm, & deux filles nommées Quendride & Burganilde.

Cenelm.

819.

Cenelm étoit monté ſur le thrône après la mort de ſon pere; mais Quendride qui eſperoit ſuccéder à ſon frere, avança les jours de ce jeune Prince en le faiſant aſſaſſiner. Elle ne tira aucun avantage de ſon crime; car les Merciens reconnurent pour leur Roi Ceolulphe oncle paternel du feu Prince.

Ceolulphe.

Ceolulphe ne regna qu'un an, ayant été déthrôné par Bernulphe, un des principaux Seigneurs du pays.

821. BERNULPHE.

823. LUDICAN.

825. WITGLAPH.

On parlera de ces trois derniers Princes dans l'hiſtoire des Rois de Weſſex.

Royaume d'Eſtanglie.

Le royaume d'Eſtanglie étoit borné au nord par l'Humber & par la mer Germanique; à l'orient par cette même mer qui l'environnoit preſque des deux côtés; il avoit le royaume d'Eſſex au midi, & la Mercie à l'occident. Il contenoit les deux provinces de Norfolck & de Suffolk & une partie de celle de Cambridge. Le premier fondateur de ce royaume fut Uffa l'un des douze Chefs qui aborderent ſur les côtes orientales de la Bretagne l'an 571. L'hiſtoire ne nous apprend rien de ce Prince depuis qu'il eut pris le titre de Roi. Il mourut l'an 578.

Uffa.

571.

Titil.

578.

Titil ſon fils & ſon ſucceſſeur, ne fit rien de remarquable pendant ſon regne, & c'eſt ce qu'on pourroit conjecturer par le ſilence des Hiſtoriens à ſon ſujet. Sa mort arriva l'an 599.

Redovvald.

599.

Il eut pour ſucceſſeur Redovvald ſon fils, qui fut auſſi élu Monarque des Saxons. On a parlé de ce Prince dans l'hiſtoire du Northumberland. Il mourut l'an 624, laiſſant le thrône à Erpvvald.

Erpvvald.

624.

Ce Prince fut toujours ſoumis à Edvvin Roi de Northumberland, qui ne lui laiſſa que le titre de Roi, dont il ne voulut pas le dépouiller, à cauſe des grandes obligations qu'il avoit à Redovvald ſon pere. Erpvvald fut aſſaſſiné l'an 633, après un regne d'environ neuf ans.

Sigebert.

636.

Il y eut un interregne d'environ trois ans, après lequel les Eſtangles mirent ſur le thrône Sigebert frere uterin de leur dernier Roi. Ce Prince qui avoit été exilé par ſon frere, s'étoit retiré en France où il avoit reçu le baptême. Auſſi-tôt qu'il ſe fut mis en poſſeſſion de la couronne d'Eſtanglie, il travailla à établir le Chriſtianiſme dans ſes Etats; & lorſqu'il eut recueilli le fruit de tous ſes ſoins, il ſe retira dans un Monaſtere.

Egrick.

644.

Egrick ſon parent à qui il avoit réſigné ſa couronne, ne fut pas long-temps ſur le thrône. Penda Roi de Mercie l'ayant attaqué, les Eſtangles employe-rent

rent les plus vives sollicitations pour engager Egrick à se mettre à leur tête, dans l'esperance que Dieu accorderoit la victoire à un Prince qui avoit tant de pieté. Ils furent cependant trompés : les deux Rois furent tués sur le champ de bataille, & leurs troupes mises en fuite. Royaume d'Angleterre.

Après la mort de ces deux Princes, la couronne d'Estanglie fut mise sur la tête d'Annas, fils d'Ennius neveu de Redovvald. Il prit le parti de Cenovvalch Roi de Wessex qui s'étoit retiré à sa Cour, & il le rétablit dans ses Etats dont Penda s'étoit emparé. Le Roi de Mercie pour se venger, résolut de déclarer la guerre à Annas; mais ce Prince mourut comme il faisoit tous les préparatifs nécessaires pour résister à son ennemi. Annas. 644.

Ethelrick son frere & son successeur, redoutant la valeur de Penda, acheta la paix & engagea le Roi de Mercie à porter la guerre dans le Northumberland. Il l'accompagna dans ses expéditions, & fut tué dans la bataille qu'Osvvy gagna contre eux. Ethelrick. 654.

Le thrône fut alors occupé par Adelvvalt frere d'Ethelrick. On ignore les actions de ce Prince, qui mourut en 664. Adelwalt. 655.

Aldulphe son neveu monta sur le thrône après lui. On ne sçait rien de tout ce qui concerne ce Prince, sinon qu'il étoit encore en vie en 680, & qu'il assista au Concile de Hattfield. Aldulphe. 664.

Il eut pour successeur Alphuald qui mourut l'an 749. Alphuald.

Le royaume fut alors partagé entre Beorna & Ethelbert; mais ce dernier étant mort l'an 758, Beorna resta seul maître de l'Estanglie. C'est tout ce qu'on sçait au sujet de ce Prince. Hiquez met la fin du regne de Beorna où Thoyras met son commencement. Beorna & Ethelbert I. 749.

Ces deux Princes eurent pour successeur Ethelred, qui mourut environ l'an 790. Ethelred.

Ethelbert fils & successeur d'Ethelred, fut tué par Offa Roi de Mercie. Alors l'Estanglie & la Mercie ne firent plus qu'un même royaume, selon Rapin-Thoyras. Il y eut cependant encore plusieurs petits Rois dans l'Estanglie jusqu'à l'an 859. Ethelbert II. 790.

Alors S. Edmond monta sur le thrône & regna jusqu'en 870, qu'il fut massacré par les Danois. Après sa mort il y eut un interregne de huit ans. S. Edmond. 859.

Guntrum ou Gunthoron Capitaine Danois, prit le titre de Roi d'Estanglie par la permission d'Alfred le Grand. Il regna douze ans. Guntrum. 878.

Il eut pour successeur Eorick Seigneur Danois. Après sa mort Edouard le Vieux ayant subjugué les Danois, joignit ce pays à son royaume. Eorick. 890.

Le royaume d'Essex étoit borné au nord par l'Estanglie; à l'orient par la mer d'Allemagne; au midi par la Tamise, & à l'occident par le royaume de Mercie. Il comprenoit les provinces d'Essex & de Middlessex, & une partie de Hartford. Ce pays qu'Hengist s'étoit fait céder par Vortigerne après le massacre des Seigneurs Bretons, fut érigé en royaume par Ercenvvin qui en fut le premier Roi. Les Ecrivains ne nous donnent aucun détail à ce sujet, & l'on ignore pour quelle raison les successeurs d'Hengist perditent un pays qui n'étoit guere moins considérable que le royaume de Kent. Royaume d'Essex.

Ercenvvin fondateur du royaume d'Essex, commença son regne l'an 527, & mourut en 587, après avoir regné soixante ans. Ercenwin. 527.

Il eut pour successeur Sledda son fils; on ignore l'année de la mort de ce Prince. Sledda. 587.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Sabert. Sledda laiſſa le thrône à Saba ou Sabert ſon fils, qui embraſſa le Chriſtianiſme. Il ſe diſtingua par ſa pieté & ſon zele pour la Religion, & mourut l'an 616, laiſſant ſes trois fils qui lui ſuccéderent; ſçavoir Saxred, Sevvard & Sigebert.

Saxred, Seward, Sigebert. Ces trois Princes qui regnerent enſemble, abandonnerent la religion Chrétienne dont ils avoient fait profeſſion pendant la vie de leur pere. La ſeptiéme année de leur regne ils attaquerent Cinigiſil & Quicelm Rois de Weſſex, & perdirent la vie dans un combat qu'ils livrerent à ces Princes.

616.

Sigebert le Petit. Sigebert le Petit fils de Seward leur ſuccéda. On ignore entierement les actions & la vie de ce Prince, & même l'époque de ſa mort.

623.

Sigebert le Bon. Après la mort de ce Prince, Sigebert le Bon petit-fils d'un frere de Sabert, monta ſur le thrône. Il rétablit la religion Chrétienne dans le royaume d'Eſſex. Il fut aſſaſſiné l'an 655, par deux de ſes parens qui avoient été excommuniés par l'Evêque.

Suithelm. La couronne paſſa alors ſur la tête de Suithelm. On ne ſçait rien encore de ce qui concerne ce Prince.

655.

Sebba & Siger. On lui donna pour ſucceſſeurs Sebba fils de Seward, & Siger fils de Sigebert le Petit, fils du même Seward. Ce dernier retourna bientôt à l'idolatrie; mais Sebba reſta conſtamment attaché à la religion Chrétienne. Ces deux Princes étoient vaſſaux du Roi de Mercie. Siger étant mort l'an 683, Sebba demeura ſeul Roi d'Eſſex. Il regna encore près de onze ans, & embraſſa la vie monaſtique en 694.

Sighard & Senofrid. Ce Prince avoit laiſſé la couronne à Sighard & à Senofrid. Ces deux freres regnerent enſemble, & ſelon les apparences ils moururent à peu près dans le même temps, c'eſt-à-dire vers l'année 705.

694.

Offa. Offa fils de Siger monta ſur le thrône après eux; mais ce Prince quelques années après s'enferma dans un Cloître, à la perſuaſion de Siniſwinthe tante de Senred Roi de Mercie, qu'il vouloit épouſer.

705.

Seolred. On lui donna pour ſucceſſeur Seolred ou Selred fils de Sigebert le Bon, ſelon quelques-uns. Ce Prince regna trente-huit ans, & périt d'une mort violente.

709.

Suithred. Le dernier Roi d'Eſſex dont on trouve le nom dans les annales Saxonnes, eſt Suithred, qui, ſelon quelques-uns, étoit fils de Seolred.

746.

Royaume de Kent. Le royaume de Kent qui fut le premier que les Saxons fonderent dans la Grande-Bretagne, étoit borné au midi & à l'orient par la mer, au nord par la Tamiſe, & à l'occident par le royaume de Suſſex. Ce dernier royaume lui ſervoit de rempart contre les entrepriſes des Rois de Weſſex.

Hengiſt. Hengiſt premier Roi de Kent, débarqua dans la Grande-Bretagne l'an 449; mais ce ne fut qu'en 455 qu'il prit le titre de Roi de Kent, comme on l'a dit plus haut dans l'hiſtoire des conquêtes des Saxons. Ce Prince mourut l'an 488.

455.

Eſcus. Il eut pour ſucceſſeur Eſcus ſon fils, qui n'avoit pû gagner la confiance des peuples, puiſqu'ils déferent le commandement de leurs armées à Ella Roi de Suſſex. Eſcus mourut l'an 512.

488.

Octa. Il laiſſa la couronne à Octa ſon fils, qui fut obligé de conſentir que les deux provinces d'Eſſex & de Middleſſex fuſſent démembrées du royaume de Kent, pour former celui d'Eſſex. Le regne de ce Prince fut de vingt-deux ans.

512.

Royaume d'Angleterre.

Hermenrick son fils monta sur le thrône après lui, & regna trente ans. C'est tout ce qu'on sçait de ce Prince. Hermenrick.

Ethelbert son fils qu'il s'étoit associé de son vivant, ne fut pas plutôt sur le thrône qu'il résolut d'obtenir la dignité de Monarque qu'Hengist avoit eue pendant sa vie. Ceolin Roi de Wessex étoit alors en possession de cette dignité. Ce Prince s'étant emparé du royaume de Sussex, Ethelbert profita de cette circonstance pour soulever contre lui les autres Rois Saxons, qui le déclarerent Chef de cette ligue. Ceolin ne put résister à tant d'ennemis; il fut battu & mourut quelque temps après. L'ambition d'Ethelbert fut alors satisfaite; les Anglo-Saxons le reconnurent pour leur Monarque; mais ils eurent bientôt lieu de se repentir du choix qu'ils avoient fait; car Ethelbert ne tarda pas à vouloir les réduire sous sa dépendance. Il s'étoit rendu redoutable à ses voisins, non-seulement par ses grandes qualités; mais encore par son alliance avec Cherebert Roi de Paris, dont il avoit épousé la fille. Les efforts qu'ils firent pour abbattre sa puissance ne servirent qu'à relever sa gloire. 534. Ethelbert I. 568.

Les allarmes que leur causoient ses victoires, augmenterent encore davantage, lorsqu'ils le virent s'emparer du royaume de Mercie après la mort de Crida, quoique ce Prince laissât un fils capable de lui succéder. Les Princes Saxons redoutant les suites d'un exemple si dangereux, résolurent d'abbattre une puissance qui devenoit si formidable. Ethelbert informé des desseins des Rois Saxons, jugea à propos de détourner l'orage qui le menaçoit. Il rendit à Wibba fils de Crida, le royaume qu'il lui avoit enlevé; mais il se réserva une telle autorité que le nouveau Roi n'osoit rien faire sans son ordre ou sans sa permission. Les Princes Anglois contents de cette espece de satisfaction, demeurerent tranquilles. Ethelbert mourut l'an 616, après un regne de cinquante-deux ans.

Ce Prince laissa ses Etats à Ebald son fils, qui deshonora le thrône par sa lâcheté & ses mœurs corrompues. Tous les Souverains Anglois qui avoient été soumis à son pere, secouerent alors le joug, & en particulier le Roi de Mercie. Ebald ne fit aucun mouvement pour conserver ce que son pere lui avoit laissé. On prétend que ce Prince rentra en lui-même vers la fin de ses jours, & qu'il professa la religion Chrétienne qu'il avoit abandonnée. Il mourut l'an 640. Ebald. 616.

Ercombert le plus jeune des deux fils d'Ebald, vint à bout de monter sur le thrône au préjudice de son frere aîné. Cependant lorsqu'il vit ce Prince attaqué d'une maladie mortelle, il lui promit de rendre la couronne à ses enfans. Cette promesse n'eut point d'effet, & la couronne passa sur la tête des enfans d'Ercombert, après la mort de ce Prince arrivée l'an 664. Ercombert. 640.

Egbert son fils aîné, craignant que les enfans d'Ermemfred ne le troublassent dans la possession du thrône, les fit périr. Ce Prince après un regne de neuf ans, mourut l'an 673, laissant deux fils; sçavoir Edrick & Widred, qui ne lui succéderent pas immédiatement, parce que Lothaire leur oncle s'empara de la couronne. Egbert. 664.

Ce Prince voulant assurer la couronne à ses enfans, associa au thrône Richard son fils. Edrick fils d'Egbert, résolu de se mettre en possession des Etats dont son oncle l'avoit privé, implora le secours d'Adelvvach Roi de Sussex. Ce Prince lui ayant accordé un corps de troupes assez nombreux, il entra dans Lothaire. 673.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

le royaume de Kent, & remporta une victoire complette sur Lothaire, qui mourut des blessures qu'il avoit reçues dans la bataille. Richard après la défaite de son pere se retira en Allemagne, où l'on prétend qu'il fut élu Roi de Souabe.

Edrick. 685. Edrick ne trouvant plus d'ennemis à combattre, ni d'oppositions à ses desseins, se fit couronner Roi de Kent. Il ne conserva pas long-temps la couronne, étant mort deux ans après.

Widred & Swabert. 686. Edrick n'ayant point laissé d'enfans, Widred son frere monta sur le thrône; mais il fut obligé de s'associer Swabert, dont on ne connoît point l'origine. Les troubles qui s'éleverent dans le royaume, occasionnés par la révolte des Seigneurs, furent la cause de cette association. Les deux Rois ne furent pas long-temps tranquilles: Cadovvalla Roi de Wessex, voulant profiter des désordres qui regnoient dans le royaume de Kent, y envoya Mollon son frere avec une puissante armée. Ce Prince eut d'abord de grands succès; mais bientôt après il fut vaincu & obligé de prendre la fuite. Il fut poursuivi, & les soldats mirent le feu à une maison où il s'étoit retiré lui douzieme. Cadowalla pour venger la mort de son frere, entra dans le pays de Kent & le mit à feu & à sang. Depuis ce désastre ce royaume fut considérablement affoibli. Svvabert étant mort l'an 695, Widred resta seul maître du thrône, qu'il occupa jusqu'à l'an 725. Il laissa à sa mort trois fils, sçavoir Ethelbert, Edbert & Aldrick.

Ethelbert & Edberd. 725. Les deux fils aînés de Widred regnerent ensemble jusqu'à la mort du second, arrivée l'an 748. Ethelbert ne laissant point d'enfans, la couronne appartint à Aldrick son autre frere.

Aldrick. 760. Le regne de ce Prince fut continuellement agité par les guerres qu'il eut à soutenir contre ses voisins, qui vouloient profiter de sa foiblesse. Offa Roi de Mercie fut celui dont il eut le plus à souffrir, & les avantages que ce Prince remporta contre lui, acheverent de ruiner les affaires de cet Etat. Aldrick mourut sans enfans, & la posterité d'Hengist fut entierement éteinte avec lui.

Edbert-Pren. 794. Après la mort d'Aldrick, on mit sur le thrône Edbert surnommé *Pren*. Le regne de ce Prince fut malheureux. Cenulphe Roi de Mercie ravagea entierement ses Etats, le fit prisonnier, & lui fit crever les yeux.

Cudred. 798. Le vainqueur mit alors sur le thrône de Kent un Roi nommé Cudred, qui dépendoit absolument de lui, & qui lui payoit un tribut. Ce Prince regna huit ans, & mourut l'an 805.

Baldred. 805. Il eut pour successeur Baldred son fils. Ce fut sous le regne de ce Prince qu'arriva la dissolution de l'Heptarchie, qui commença par la ruine du royaume de Kent, comme on le verra dans la suite.

Royaume de Sussex. Le royaume de Sussex, le moins considérable de ceux de l'Heptarchie, ne contenoit que les provinces de Sussex & de Surrey, dont la plus grande partie ne consistoit que dans une grande forêt nommée *Andreds-Wald*, qui étoit entiere, lorsqu'Ella fit la conquête du pays de Sussex. Ce royaume étoit borné au nord par la Tamise, au midi par la mer, à l'est par le royaume de Kent, & à l'occident par celui de Wessex.

Ella. 491. Ella qui étoit débarqué dans la Grande-Bretagne l'an 476, trouva moyen de s'y former un établissement malgré la valeur d'Arthur, & de se faire

couronner Roi de Suſſex l'an 491. Ce Prince à qui les Saxons avoient déféré le commandement de leurs armées après la mort d'Hengiſt, mourut l'an 514.

Royaume d'Angleterre Ciſſa. 514.

Baldulphe & Colgrin, les deux fils de ce Prince, ayant été tués dans une bataille qui ſe donna en 511 auprès de Bath (1), contre Arthur, il ne reſtoit plus que Ciſſa, qui devint l'héritier de la couronne de ſon pere. Le regne & la vie de ce Prince furent extrêmement longs, ſi l'on doit ajouter foi à ce que l'on trouve dans les annales de ces temps-là ; puiſque ce Prince étant mort en 590, auroit été âgé au moins de 116 ans ; car on nous apprend que ſon pere l'avoit amené avec lui d'Allemagne en 476. Quoiqu'il en ſoit, Ciſſa mourut ſans laiſſer d'enfans. Ceolin Roi de Weſſex & Monarque des Anglo-Saxons, ſe rendit maître du royaume de Suſſex. Il eut pour ſucceſſeur Ceolrick ſon neveu. Depuis ce temps-là les Saxons méridionaux firent pluſieurs efforts pour ſecouer le joug des Rois de Weſſex : ils profiterent en 648 des troubles qui agitoient ce royaume, pour mettre ſur leur thrône un Roi nommé Adelvvalch.

Adelwach. 648.

Ce Prince ne conſerva pas tranquillement la couronne : Wolpher Roi de Mercie, vainqueur de Cenovvalch Roi de Weſſex, entra dans le royaume de Suſſex, défit Adelvvach, l'emmena priſonnier en Mercie, & s'empara de ſes Etats. Il lui rendit cependant dans la ſuite l'iſle de Whigt, lorſque ce Prince eut embraſſé la religion Chrétienne. On a lieu de croire qu'il remonta ſur le thrône de Suſſex après la mort de Wolpher, puiſqu'on trouve dans les annales Saxonnes qu'il regnoit en 686, qui eſt l'année de ſa mort. Il fut tué dans une bataille qu'il livra à Cedovvalla Prince des Weſt-Saxons, qui étoit entré dans ſon royaume avec une puiſſante armée. Cedovvalla ne put cependant ſe rendre maître de ſes Etats, dont Authun & Berthun ſe mirent en poſſeſſion. Quelques-uns ont penſé qu'ils étoient fils d'Adelvvach, d'autres au contraire les ont regardés comme ſes Généraux.

Authun & Berthun. 688.

Cedovvalla qui étoit monté ſur le thrône de Weſſex ne les laiſſa pas longtemps en repos. Il entra de nouveau dans le royaume de Suſſex, & y fit de grands ravages. Berthun qui voulut s'oppoſer à ſes progrès, fut tué dans une bataille. Il paroît qu'Authun reſté ſeul, ne conſerva la couronne qu'en ſe reconnoiſſant vaſſal du Roi de Weſſex. Après la mort de ce Prince le thrône demeura vacant, & depuis ce temps les Saxons méridionaux firent d'inutiles efforts pour recouvrer leur liberté, & leurs fréquentes révoltes ne purent les mettre en état de ſecouer le joug.

Royaume de Weſſex.

Le royaume de Weſſex, l'un des plus conſidérables de l'Heptarchie, étoit habité par des Saxons & des Juttes : il étoit borné au nord par la Tamiſe, à l'orient par les royaumes de Kent & de Suſſex, au midi par la mer, & à l'occident par la province de Cornouaille.

Cerdick. 519.

Le premier fondateur de ce royaume fut Cerdick, qui arriva dans la Grande-Bretagne l'an 495, & fut couronné pour la premiere fois l'an 519, lorſqu'Arthur lui eut cédé les deux provinces de Hant & de Sommerſet qui compoſoient alors tout ſon royaume. Il ſe fit couronner une ſeconde fois à Wincheſter en 532, après qu'il ſe fut rendu maître de Barck, de Wilt, de Devon, de Dorſet. Ce Prince mourut l'an 534.

(1) Ville de la province de Sommerſet.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Chenrick. 534.

Chenrick fils de ce Prince, monta sur le thrône après la mort de son pere. Il s'étoit beaucoup distingué par sa valeur & sa conduite; mais alors il préfera une vie tranquille, & il ne fit aucune entreprise considérable pendant son regne. Il mourut l'an 560, & laissa la couronne à Ceolin son fils aîné.

Ceolin. 560.

Ce Prince d'un caractere bien different de celui de son pere, porta plus loin son ambition, & crut que la dignité de Monarque devoit le rendre souverain des autres royaumes. Les Rois Saxons craignant qu'il ne voulût les réduire en servitude, se liguerent contre lui & le forcerent bientôt à chercher son salut dans la fuite. Il mourut dans sa retraite.

Ceolrick. 593.

Il eut pour successeur Ceolrick son oncle, qui s'étoit joint aux autres Princes Saxons pour le chasser du thrône. Il mourut l'an 598, & c'est tout ce que les annales de ce temps-là nous apprennent au sujet de ce Prince.

Ceolulphe. 598.

Ceolulphe son frere monta ensuite sur le thrône, qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée l'an 611. Il avoit été obligé de marcher plusieurs fois contre les Saxons méridionaux qui s'étoient révoltés.

Cinigisil & Quicelm. 611 & 612.

Il eut pour successeur Cinigisil son neveu, qui partagea son royaume avec Quicelm son frere. Ce dernier étant mort en 636, Cinigisil regna seul dans le Wessex jusqu'à l'an 643, qu'il mourut.

Cenowalch. 643.

Cenovvalch son fils qui lui succeda, fut continuellement en guerre avec les Rois de Mercie. Obligé d'abandonner son royaume de peur de tomber entre les mains de Penda dont il avoit répudié la sœur, il se retira à la Cour d'Annas Roi d'Estanglie, qui trois ans après lui fournit les moyens de remonter sur le thrône. Il remporta dans la suite plusieurs victoires sur les Bretons, & il eut aussi quelques guerres contre Wolpher; mais on en ignore les détails & les évenemens. Cenovvalch mourut l'an 672. Il laissa la couronne à Saxburge sa femme.

Saxburge. 672.

Cette Princesse possedoit toutes les qualités nécessaires pour gouverner un Etat; cependant elle ne resta qu'un an sur le thrône, étant morte selon quelques-uns, & privée de la couronne selon d'autres. Le royaume fut alors partagé entre plusieurs petits tyrans, dont Census étoit le principal.

Census, Escuin & Centuin. 673. 676.

Ce Prince s'associa Escuin son fils, & permit à Centuin frere de Cenovvalch de regner sur quelques parties du Royaume. Ce dernier resta seul maître du thrône après la mort de Census & de son fils. Centuin eut quelques guerres avec les Gallois, qu'il défit en plusieurs rencontres. Un Prince du sang royal nommé Cedovvalla s'étant attiré l'estime & l'affection du peuple, causa une telle jalousie au Roi, qu'il lui ordonna de sortir de ses Etats. Ce fut dans cette occasion que ce Prince fugitif entra dans le royaume de Sussex, comme on l'a dit plus haut.

Cedovvalla. 685.

La mort de Centuin permit à Cedovvalla de retourner dans le royaume de Wessex, dont il fut reconnu souverain. Quelque-temps après il fut aussi déclaré Monarque des AngloSaxons. La guerre qu'il entreprit contre Authun & Berthun Rois de Sussex étant terminée à son avantage, il entra dans le pays de Kent où il fit un grand butin. Il attaqua ensuite l'isle de Wight, & n'en épargna les habitans qu'à condition qu'ils recevroient le baptême. Ce Prince alla lui-même à Rome pour le recevoir de la main du Pape Serge II. car quoiqu'il eût embrassé le Christianisme, il n'avoit cependant pas encore été baptisé. Il mourut peu de temps après à Rome, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint Pierre. Il laissa deux fils qui ne lui succéderent pas à cause de leur bas âge.

Le thrône fut alors occupé par Ina, qui eſt regardé comme un des plus illuſtres Princes de l'Heptarchie. Il ſe diſtingua en effet dans les differentes guerres qu'il fit aux Bretons de Cornouaille, aux Rois de Kent & de Mercie, & aux Saxons méridionaux. Il fonda un Collége à Rome pour inſtruire les Eccléſiaſtiques qui voudroient y aller étudier. Il prit enfin l'habit de Moine, à la perſuaſion de ſa femme qui ſe fit Religieuſe. ROYAUME D'ANGLETERRE. Ina. 688.

Adelard à qui il avoit laiſſé ſa couronne, ſe vit obligé de la deffendre contre Ovvald Prince du ſang royal, qui vouloit la lui diſputer. La mort de ce rival lui rendit la tranquillité. Adelard mourut l'an 740. Adelard. 727.

Ce Prince eut pour ſucceſſeur Cudred ſon frere, ou ſon couſin. On lit dans les annales qu'il remporta une victoire ſignalée ſur les Bretons de Cornouaille, & qu'il eut une guerre à ſoutenir contre Ethelun chef des révoltés. La valeur qu'il remarqua dans ce Seigneur l'engagea à lui pardonner ſa faute, & à lui rendre ſes bonnes graces. Ethelun lui fut d'une grande utilité dans la guerre qu'il déclara à Ethelbald Roi de Mercie. Cudred. 740.

Après la mort de Cudred, Sigebert ſon neveu monta ſur le thrône. Sa conduite irréguliere & ſes cruautés l'en firent bientôt deſcendre. Les Saxons l'ayant dépoſé ſolemnellement, mirent à ſa place Cenulphe. Sigebert obligé de prendre la fuite, alla ſe cacher dans une forêt où il fut tué par un payſan. Sigebert. 754.

Les fréquentes victoires que Cenulphe remporta ſur les Bretons, le couvrirent de gloire & lui acquirent l'eſtime de ſes ſujets. La jalouſie qu'il conçut contre Cunehard frere du Roi Sigebert, lui devint funeſte. Ce Prince réſolu de prévenir le Roi, l'attaqua à l'improviſte dans une maiſon où il étoit entré ſeul, & ſecondé par quelques amis, il le laiſſa mort ſur la place. Les Officiers du Roi étant ſurvenus un moment après, vengerent la mort de leur Souverain par celle de Cunehard, qui leur fit d'inutiles promeſſes pour les engager à lui ſauver la vie & à le mettre ſur le thrône. Cenulphe.

Brithrick fils de Cenulphe, fut reconnu ſon ſucceſſeur. Il ne put s'empêcher de concevoir de l'ombrage contre Ecbert Prince du ſang royal, qui par ſes belles qualités s'étoit attiré l'eſtime & l'affection des peuples. Ecbert n'ayant pas trouvé à la Cour du Roi de Mercie un aſyle dont il s'étoit flatté, ſe retira en France où Charlemagne le reçut avec bonté. Ce fut pendant ce ſéjour qui dura environ douze ans, que ce Prince acquit des connoiſſances qui acheverent de perfectionner ſon heureux naturel. Pendant le regne de Brithrick les Danois firent leur premiere deſcente dans le royaume de Weſſex. Ce Prince mourut l'an 799, ayant été empoiſonné par Edburge ſa femme. Les Saxons avant que de ſe donner un nouveau Roi, firent une loi par laquelle il étoit expreſſément deffendu aux femmes des Rois de prendre le titre de Reines. Ils reglerent en même-temps que les Rois de Weſſex qui violeroient cette loi, ſeroient privés du thrône. Ils députerent enſuite vers Ecbert pour lui offrir la couronne. Ce Prince qui étoit alors à Rome avec Charlemagne, prit congé de ce Monarque, & ſe rendit en diligence dans le royaume de Weſſex. La Reine Edburge s'étoit retirée en France où le Roi lui avoit donné une riche Abbaye, en conſideration de l'amitié qu'il avoit eue pour Offa Roi de Mercie pere de cette Princeſſe. Sa mauvaiſe conduite obligea Charlemagne à la congédier de ſes Etats. Elle fut long-temps errante en divers endroits, & mourut de miſere à Pavie. Brithrick. 784.

ROYAUME D'ANGLETERRE. Ecbert.

800. Le séjour qu'Ecbert avoit fait à la Cour de France n'avoit pas peu contribué à rendre ce Prince un des plus grands politiques de son temps. Il connut bientôt la supériorité qu'il avoit sur les autres Rois de l'Angleterre, & dès-lors il forma le vaste projet de s'emparer de leurs Etats. Il employa les sept premieres années de son regne à prendre les mesures nécessaires pour l'exécution d'un si grand dessein. Il paroissoit naturel qu'il commençât à étendre ses frontieres du côté de l'orient ou de l'occident; mais les difficultés qu'il trouvoit à attaquer le royaume de Kent, qui dépendoit alors de Cenulphe Roi de Mercie & Monarque des Anglo-Saxons, l'obligerent à porter ses armes contre les Bretons de Cornouaille. Les grands avantages qu'il remporta sur eux dans une seule campagne, les forcerent à se soumettre à lui. Après

809. cette expédition il entra dans le pays de Galles pour se venger des habitans qui avoient donné des secours aux Bretons de Cornouaille. Les défaites successives des Gallois furent suivies de la perte du royaume de Venedotie, l'un des trois qui partageoient alors leur pays. Les efforts qu'ils firent dans la suite pour recouvrer ce qu'ils avoient perdu, ne servirent qu'à faire connoître leur impuissance, & à relever la gloire du Roi de Wessex.

Tout sembloit favoriser les projets d'Ecbert. La mort de Cenulphe arrivée

819. en 819, fut pour le Roi de Wessex l'évenement le plus favorable qu'il pouvoit attendre. Chef d'un royaume le plus florissant de l'Angleterre, on ne pouvoit lui refuser la dignité de Monarque, qui lui fut bientôt accordée. Ce fut alors qu'il résolut de porter à ses voisins le grand coup que ses prédécesseurs avoient eu dessein de frapper; mais qu'ils avoient toujours manqué, ne s'étant pas trouvé dans des circonstances aussi favorables. L'Heptarchie étoit alors réduite à cinq royaumes, dont il possedoit le plus considerable. Les quatre autres déchirés par des dissensions domestiques, s'affoiblissoient tous les jours. Ecbert persuadé qu'il étoit temps d'exécuter ses desseins, fit de grands préparatifs qui obligerent Bernulphe Roi de Mercie, à se tenir sur ses gardes. Résolu de prévenir son ennemi, il se mit à la tête d'une armée, & s'avança jusqu'aux environs de Salisburi, où il rencontra les West-Saxons. La défaite des Merciens ouvrit à Ecbert le chemin des conquêtes qu'il fit dans la suite. Il fut bientôt maître du royaume de Kent & de Sussex, que Bernulphe tenta inutilement de deffendre. Il s'empara avec la même facilité de celui d'Essex: de sorte qu'il ne restoit plus que le Northumberland, la Mercie & l'Estanglie. Ces deux derniers ne faisoient plus qu'un même corps, depuis que le Roi Offa les avoit unis ensemble. Cette union loin d'être préjudiciable aux interêts d'Ecbert, sembloit au contraire les favoriser. Les Estangles toujours prêts à secouer le joug des Merciens, entrerent volontiers dans les vues du Roi de Wessex, qui, cachant ses véritables intentions, leur faisoit entendre qu'il ne songeoit qu'à leur procurer la liberté qu'ils avoient perdue. Persuadés qu'ils seroient appuyés par les West-Saxons, ils prirent bientôt les armes, & soutinrent avec succès leur révolte. Les Merciens qui avoient perdu pendant cette guerre Bernulphe & Ludican son successeur, mirent à leur tête Witglaph, dont ils connoissoient les grandes qualités. Ecbert redoutant la valeur de ce Prince, ne tarda plus à se déclarer ouvertement pour les Estangles. Witglaph n'ayant d'autre ressource que son courage, osa tenter la fortune des armes par quelques petits combats, qui ne lui furent pas fa-

vorables. Toutes ces pertes consécutives ne l'empêcherent pas de hazarder une grande bataille où il fut entierement vaincu. Cette défaite fit tomber le royaume de Mercie sous la puissance d'Ecbert, qui consentit cependant à le rendre à Witglaph, à condition qu'il lui en feroit hommage, & qu'il lui payeroit un tribut. A l'égard des Estangles, ils furent reçus sous la protection du Roi de Wessex aux mêmes conditions que les Merciens.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Le Northumberland étoit alors le seul royaume qui conservât sa liberté ; mais toujours déchiré par des factions qui l'affoiblissoient, & exposé aux invasions continuelles des Ecossois, il n'étoit guere en état de résister aux armes victorieuses du Roi de Wessex. En effet cette conquête ne coûta pas beaucoup à ce Prince ; car les Northumbres effrayés à l'approche de l'armée d'Ecbert, se soumirent aussi-tôt, & accepterent les mêmes conditions que les Merciens. Telle fut la fin de l'Heptarchie des Anglo-Saxons, par la réduction des sept royaumes sous la domination d'Ecbert. La Mercie, l'Estanglie & le Northumberland conservoient cependant encore une ombre de liberté ; mais on a tout lieu de croire qu'Ecbert n'auroit pas consenti à l'élection de nouveaux Rois après la mort de ceux qui étoient en place, s'il n'eût pas été obligé de se défendre contre les Danois qui commençoient à l'attaquer. Le gouvernement de l'Heptarchie avoit duré 243 ans, à compter depuis la fondation du royaume de Mercie, qui fut le dernier des sept royaumes que les Saxons fonderent dans la Grande-Bretagne ; mais en comptant depuis l'arrivée d'Hengist jusqu'à celle de Crida, on trouvera que l'Heptarchie avoit duré 378 ans depuis son commencement jusqu'à sa dissolution.

Fin de l'Heptarchie. 828.

Ecbert jouissoit à peine du fruit de ses travaux lorsqu'il se vit obligé de combattre contre un nouvel ennemi. Les Danois qui avoient déja tenté de faire quelque descente en Angleterre, aborderent à Charmouth avec trente-cinq vaisseaux. Ecbert accoutumé à vaincre, marcha en diligence contre ces Pirates, & leur livra bataille. La fortune qui l'avoit toujours favorisé, l'abandonnant en cette occasion, il eut la douleur de voir ses troupes entierement défaites, & d'être obligé de se dérober à la poursuite des ennemis à la faveur des tenebres. Les Danois qui n'avoient point intention de s'établir dans le pays, se contenterent du butin qu'ils firent dans la campagne, & remonterent sur leurs vaisseaux. Deux ans après d'autres Pirates de la même nation débarquerent dans le pays de Cornouaille, & se joignirent aux Bretons pour attaquer le Monarque Anglois. Ce Prince instruit par sa défaite, s'étoit tenu sur ses gardes, & les ennemis qui s'étoient flattés de le surprendre, furent très-étonnés d'apprendre qu'il marchoit à leur rencontre. La victoire qu'il remporta en cette occasion le vengea de sa premiere défaite. Ce Prince mourut trois ans après cette expédition, c'est-à-dire l'an 838 selon les uns, & 836 ou 837 selon les autres. Il avoit regné trente-sept ans, sçavoir vingt ans comme Roi de Wessex, sept ans avec la dignité de Monarque, & dix ans comme Souverain effectif de toute l'Angleterre. Il ne laissa en mourant qu'un fils nommé Ethelwolph, qui lui succéda.

Descente des Danois en Angleterre. 833.

Les commencemens du regne de ce Prince furent troublés par l'arrivée des Danois, qui après avoir fait une descente sur les côtes, ravagerent tout le plat pays. Ethelwolph qui n'avoit pas les mêmes inclinations guerrieres que son pere, se contenta d'envoyer contre ces Pirates un de ses Généraux

Ethelwolph Roi de toute l'Angleterre. 838.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

nommé Ulfard. La victoire qu'il remporta sur eux, ne mit pas l'Angleterre à l'abri des nouvelles tentatives qu'une autre troupe de cette nation fit quelques jours après dans le royaume de Wessex. Les Généraux qu'il chargea de repousser les Danois ne furent pas aussi heureux qu'Ulfard. Les Pirates, deux fois vainqueurs, ravagerent le pays de Kent & de Middlessex. Après avoir commis toutes sortes de cruautés & fait un butin considérable, ils remonterent dans leurs vaisseaux.

840. L'année suivante une nouvelle flotte de Danois aborda sur les côtes de Wessex. Le Roi se flattant de réparer la honte de ses deux dernieres défaites, marcha en personne contre les ennemis, & leur livra bataille près de Charmouth. Cette expédition fut aussi malheureuse que la derniere, & les Danois remporterent avec un butin considerable, tout l'avantage de cette journée.

Adelstan Roi de Kent.

841. Les fréquentes incursions des Danois engagerent Etelvvolph qui n'aimoit que le repos & la tranquillité, à partager ses Etats avec Adelstan pour lequel il avoit une tendresse extraordinaire. Il lui ceda les royaumes de Kent, d'Essex & de Sussex, sous le titre de Roi de Kent; & se réserva la souveraineté sur toute l'Angleterre, avec le royaume de Wessex. Les entreprises de Roderic Souverain des Gallois, sur le royaume de Mercie, obligerent bientôt après Ethelvvolph à prendre les armes pour repousser son ennemi. Roderic qui jusqu'alors avoit fait de grandes conquêtes dans la Mercie, ne jugea pas à propos de continuer la guerre lorsqu'il eut appris qu'Ethelvvolph marchoit au secours du Roi de Mercie. Cette nouvelle le détermina à demander la paix, qu'il n'eut pas de peine à obtenir.

851. Les Danois alors occupés à ravager les provinces du Nord, laisserent quelque-temps tranquilles les parties méridionales de l'isle; mais en 851 ils firent une descente sur les côtes de Wessex, & emporterent un butin considerable des contrées voisines. L'armée Angloise qui les attendoit à Wensbury, les défit entierement & leur enleva tout ce qu'ils avoient pris. Cette défaite, jointe à la prise de neuf de leurs vaisseaux, ne les empêcha pas d'entrer l'année suivante dans la Tamise avec une flotte de trois cent voiles, & de faire leur descente près de Londres. Les deux Rois qui ne s'étoient pas trouvés d'abord en état de marcher contr'eux, allerent camper à Ockley dans la province de Surrey, à dessein de leur couper la retraite. Les Danois résolus de s'ouvrir un passage par la force des armes, présenterent la bataille aux Anglois. La fortune ne seconda pas leur valeur : leur armée fut taillée en pieces, & il n'y eut qu'un très-petit nombre qui put échapper au fer du vainqueur. Depuis cet évenement, il n'est plus fait mention dans l'histoire des actions d'Adelstan, dont le courage avoit été si funeste aux Danois; ce qui feroit croire que ce Prince mourut peu de temps après. Ethelbald l'aîné des enfans légitimes d'Etelvvolph, s'étoit flatté de succéder à son frere naturel; mais le Roi qui craignoit son caractere, refusa de lui accorder tant de puissance. Le chagrin que ce jeune Prince en ressentit fut la source des troubles dont on parlera dans la suite.

La victoire que le Roi avoit remportée sur les Danois, délivra pour quelque-temps l'Angleterre de ces dangereux ennemis. Ethelvvolph profita de la tranquillité que lui procuroit la retraite des Danois, pour se livrer entierement

à la dévotion, à laquelle il étoit naturellement porté. Il y étoit d'ailleurs excité par les exhortations continuelles de Suithun Evêque de Winchester, qui vint à bout de lui faire rendre un Edit par lequel il adjugeoit à l'Eglise la dixme de tous les revenus du royaume. Ce Prince envoya ensuite à Rome Alfred le plus jeune de ses fils, qui n'avoit alors que cinq ans; & deux ans après il y alla lui-même, & fit de grandes liberalités aux Eglises de cette Capitale. Il s'engagea en même-temps à y envoyer tous les ans une certaine somme, dont une partie étoit destinée pour les cierges des Eglises de Saint Pierre & de Saint Paul, & l'autre pour les besoins particuliers du Pape. Il fit rebâtir le College des Anglois qui avoit été réduit en cendres; & afin de fournir abondamment à l'entretien de ce College, il étendit dans tout son royaume le *Romescot* ou le denier de S. Pierre, qui jusqu'alors n'avoit été levé que dans le Wessex & dans la Mercie. Toutes ces actions ont donné lieu à certains Historiens d'assurer qu'Etelwolph s'étoit rendu tributaire du Saint Siége, quoiqu'il soit certain que ce n'étoit qu'une pure liberalité du Roi, & non pas un tribut (1). Le Roi après un séjour de quelques mois, reprit la route de ses Etats. Il traversa la France, où il s'arrêta quelque-temps. Il y épousa Judith fille de Charles le Chauve, qui n'étoit alors âgée que d'environ douze ans. Ce mariage acheva de déterminer son fils à la révolte.

Royaume d'Angleterre.

853.

Alstan Evêque de Shereburn, ancien favori du Roi, & qui n'avoit perdu son crédit que parce qu'il avoit continuellement remis devant les yeux du Roi l'exemple & la conduite d'Ecbert, conçut le dessein criminel d'exciter des troubles dans l'Etat. Il n'eut pas de peine à faire entrer dans ses projets Ethelbald, qui fâché de ce que son pere ne lui avoit pas cedé le royaume de Kent, craignoit encore qu'il ne vînt des enfans de ce mariage, & qu'ils ne lui fussent préferés. Il ne tarda pas à se faire un puissant parti, qui le mit en état d'exécuter son entreprise. Ethelwolph qui étoit encore en France, n'eut pas plutôt appris ce qui se tramoit contre sa personne, qu'il se rendit en diligence en Angleterre. Sa présence ne fit point rentrer ce fils rebelle dans son devoir; & pour avoir au contraire un prétexte plausible à sa révolte, il déclara que son pere étoit déchu du thrône, suivant la loi que les West-Saxons avoient faite à l'occasion de la mort de Brithrick, parce qu'il avoit donné le titre de Reine à sa nouvelle épouse. Tout se disposoit à la guerre civile, lorsque quelques Seigneurs des plus sages des deux partis proposerent un accommodement. Le Roi d'un caractere doux & pacifique consentit à tout ce qu'on voulut. Il céda à son fils l'ancien royaume de Wessex, & se contenta de celui de Kent, qui comprenoit aussi ceux d'Essex & de Sussex. Ethelwolph ne vécut que deux ans après ce partage, & mourut l'an 857, après vingt ans de regne. Il avoit fait un testament par lequel il disposoit des Etats dont il étoit en possession en faveur d'Ethelbert son second fils, auquel il substitua Ethelred qui étoit le troisiéme, & à celui-ci Alfred le plus jeune de tous. On ignore si les Rois étoient dans l'usage de disposer de leurs Etats par testament, ou si Etelwolph doit être regardé comme l'auteur de cette coutume. Par le même testament il chargea ses successeurs d'entretenir un pauvre sur chaque dixaine de maisons qui se trouvoient dans leurs domaines particuliers.

857.

(1) Rapin-Thoyras.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Ethelbald Roi de Weffex.

Ethelbert Roi de Kent.

Mort d'Ethelbald.

860.

Après la mort d'Ethelwolph, le royaume de Weffex refta fous la domination d'Ethelbald, & Ethelbert fe mit en poffeffion des royaumes de Kent, d'Effex & de Suffex. Le regne d'Ethelbald ne nous offre rien de confiderable. Il ne furvécut à fon pere que d'environ deux ans & demi. Sa mort arrivée l'an 860, réunit le royaume de Weffex à celui de Kent, & rendit Ethelbert feul Souverain de toute l'Angleterre.

Le regne de ce Prince ne fut que de fix ans, pendant lefquels les Danois recommencerent à ravager l'Angleterre. Leur arrivée caufa tant de furprife, qu'ils eurent le temps de pénetrer jufqu'à Winchefter & de réduire cette ville en cendres, avant qu'on fe fût oppofé à leur ravage. Ethelbert pour engager les Danois qui s'étoient retirés dans l'ifle de Thanet, à ceffer leurs courfes & à retourner dans leur pays, convint de leur donner une fomme confiderable. Ils l'eurent à peine reçue qu'ils entrerent dans le pays de Kent, & y cauferent des défordres effroyables. Ethelbert irrité de leur perfidie, leva en diligence une armée à deffein de les couper dans leur retraite. Les Danois avertis des préparatifs qu'on faifoit contr'eux, fe rembarquerent avec précipitation. Tels font les évenemens les plus confiderables du regne d'Ethelbert, qui mourut l'an 866. Ce Prince laiffa deux fils, fçavoir Adhelm & Ethelwald, qui ne lui fuccederent pas.

Ethelred I.

Ethelred frere d'Ethelbert lui fucceda en vertu du teftament d'Ethelwolph. Ce Prince eut continuellement les armes à la main pour s'oppofer aux entreprifes des Danois, qui ne cefferent d'attaquer l'Angleterre fous fon regne. Le Northumberland fut le premier expofé à leur fureur, & les troubles qui agitoient alors cette province leur en faciliterent la conquête. Les fréquentes invafions de ces Pirates avoient tellement occupé les Rois de Weffex, qu'ils s'étoient laiffé infenfiblement enlever les droits de fouveraineté qu'Ecbert s'étoit réfervés, lorfqu'il fe rendit maître de ce pays. Les Northumbres affranchis de la fervitude, avoient mis Osbert fur le thrône. La violence dont ce Prince ufa à l'égard de la femme du Comte Bruen, fut la caufe de fa mort & de l'invafion des Danois. Le Comte réfolu de fe venger, fouleva les Berniciens, & les porta à élire un autre Roi nommé Ella. Peu fatisfait d'avoir privé Osbert d'une partie de fes Etats, il forma le projet de lui ôter le royaume de Deïre dont il étoit en poffeffion. Il implora pour cet effet le fecours d'Ivard (1) Roi de Dannemarck, & l'engagea à paffer en Angleterre. Ce Prince irrité contre les Anglois qui avoient fait périr inhumainement Regnier fon pere, accepta avec joie l'occafion de fe venger. Les Northumbres furpris de fon arrivée, ne fe trouverent pas en état de s'oppofer à fa defcente. Ivard maître du bord feptentrional de l'Humber, s'avança vers Yorck pour y furprendre Osberr. Ce Prince dans une circonftance fi fâcheufe eut recours à Ella, qui redoutant également les forces des Danois, confentit à fecourir fon ennemi. Cependant Osbert fans attendre les troupes du Roi de Bernicie, attaqua les Danois qui eurent bien de la peine à foutenir le premier choc. Leur vigoureufe réfiftance rallentit l'ardeur des Northumbres, & leur fit remporter une victoire complette. Osbert fut tué en voulant rallier fes troupes,

(1) Pontanus dans fon Hiftoire de Dannemarck, ne met pas Ivard au nombre des Rois de ce pays-là : mais Meurcius affure que ce Prince fut couronné l'an 836; en quoi fa chronologie ne s'accorde pas avec celle des Hiftoriens Anglois. *Rap. Th.*

& sa mort acheva de leur faire perdre courage. La prise d'Yorck fut le fruit d'un si grand avantage, & fut bientôt suivie de la défaite d'Ella qui venoit au secours d'Osbert, & qui perdit la vie dans ce combat.

Royaume d'Angleterre.

Ivard se voyant en possession du Northumberland, s'avança dans la Mercie; mais l'arrivée d'Ethelred suspendit sa marche, & le fit balancer sur le parti qu'il devoit prendre. Les armées resterent long-temps en présence sans en venir aux mains. Les deux partis craignoient également le succès douteux d'une bataille : ce qui détermina le Roi de Mercie à donner une somme d'argent au Roi de Dannemarck pour l'obliger à se retirer. Ivard résolu de porter ses armes d'un autre côté, alla descendre au royaume d'Estanglie, où regnoit Edmond, Prince plus accoutumé aux exercices de la religion qu'au maniement des armes. Ivard n'eut pas beaucoup de peine à vaincre un si foible ennemi, & après l'avoir fait périr dans les supplices les plus cruels, il se rendit maître de ses Etats.

Tant de succès consécutifs sembloient inviter le Roi de Dannemarck à de nouvelles conquêtes. Persuadé que s'il pouvoit s'emparer du royaume de Wessex, le reste de l'Angleterre tomberoit bientôt sous sa puissance, il fit une descente sur la côte de Wessex, & s'avança jusqu'à Reading. Ethelred qui étoit sur ses gardes, marcha contre l'ennemi. Cette guerre qui dura un an, coûta beaucoup de sang aux deux partis, & fournit à Ethelred les occasions de signaler son courage dans neuf differentes batailles qu'il livra à son ennemi, & dont les succès lui furent souvent contraires. La derniere lui devint funeste, il mourut des blessures qu'il y avoit reçues. Ce Prince 872. laissa quelques enfans, dont un fils nommé Alfred fut le bisayeul de l'Historien Ethelvverd.

La raison qui avoit fait monter Ethelred sur le thrône, fut la même qui autorisa Alfred son frere à s'emparer de la couronne à l'exclusion de ses neveux. Déterminé à chasser de ses Etats les Danois qui en possedoient déja une grande partie, il alla les attaquer près de Withon; mais le succès ne répondit pas à son attente. La défaite de ses troupes l'obligea à lever promptement une nouvelle armée, à dessein de livrer un nouveau combat aux ennemis avant qu'ils eussent reçu les secours qu'ils attendoient, & dont ils avoient besoin. Malgré la victoire qu'ils venoient de remporter, étonnés de la diligence avec laquelle le Roi avoit levé de nouvelles troupes, ils firent des propositions de paix qu'Alfred jugea à propos d'accepter. En conséquence ils quitterent les Etats de ce Prince, à condition qu'il ne se mêleroit point des affaires du reste de l'Angleterre.

Alfred le Grand.

Ivard après cette expédition retourna en Dannemarck, laissant le commandement de son armée à Ubba son frere. Ce Prince songeoit alors à continuer la guerre dans le royaume de Mercie; mais Buthred Roi de ce pays, détourna l'orage en donnant aux Danois une somme d'argent; ce qui les détermina à retourner dans le Northumberland. La difficulté de subsister à cause des ravages effroyables qu'ils avoient faits dans cette province, les engagea à rentrer plusieurs fois dans la Mercie, malgré les sommes considerables que Buthred ne cessoit de leur donner. Ce Prince craignant enfin pour sa personne, abandonna ses Etats, & se retira à Rome dans le Collége des Anglois, où il passa le reste de ses jours. Les Danois maîtres de la Mercie, établirent

ROYAUME D'ANGLETERRE.

pour Roi Ceolulphe, qui avoit été domeſtique de Buthred. L'Angleterre ſe trouvoit ainſi partagée entre les Anglois & les Danois ; & ces derniers ſe regardant comme dans leur patrie, commencerent à cultiver les terres qu'ils avoient conquiſes. La tranquillité qui regna pendant quelque-temps en Angleterre, fut troublée par l'arrivée d'une nouvelle troupe de Danois ſous la conduite de Haſtden, qui débarqua d'abord dans l'Eſtanglie où il paſſa l'hiver. Dès le printemps ſuivant il entra dans le royaume de Weſſex, & ſurprit le château de Warham, la plus forte place du pays. Alfred qui n'avoit pris aucune précaution contre les Danois, n'eut alors d'autre parti à ſuivre que celui de faire un nouveau traité avec eux. Il fut mal obſervé, & les Danois en ſe retirant commirent de nouvelles hoſtilités. Alfred comprit alors que ce n'étoit que par la force des armes qu'il pouvoit ſe mettre à l'abri des entrepriſes de ces Pirates. Réſolu de tenter de nouveau le ſort des combats, il leur livra juſqu'à ſept batailles dans une même année ; mais les ſuccès n'en ayant pas été également heureux, il ſe vit réduit à traiter encore avec les Danois, qui garderent leur parole plus exactement qu'ils n'avoient fait juſqu'alors.

Arrivée d'une nouvelle troupe de Danois.

875.

876.

Les Weſt-Saxons à peine délivrés d'un ennemi ſi dangereux, ſe trouverent obligés de repouſſer une nouvelle troupe de Pirates commandée par Rollo. Ce fameux chef des Normands ayant inutilement tenté de s'établir en Angleterre, fit voile du côté de la France, où il fit de grands ravages, comme on l'a vû dans l'hiſtoire de ce royaume. Alfred peu raſſuré ſur le traité qu'il avoit fait avec les Danois, & craignant d'ailleurs l'arrivée de quelqu'autre troupe de Pirates, prit de nouvelles meſures pour ſe mettre à l'abri de leurs incurſions. Il équipa à cet effet une flotte pour croiſer ſur les côtes, & prévenir la deſcente des Danois. Les grands avantages qu'il remporta ſur mer, l'exciterent à aller attaquer les ennemis dans les provinces occidentales où ils s'étoient fortifiés par la priſe d'Exceſter. Il fut aſſez heureux pour venir à bout de cette entrepriſe, & chaſſer les Danois de ſes Etats.

Ce fut alors qu'ils mirent entierement fin au royaume de Mercie en partageant entr'eux les terres de ce pays. Le Northumberland avoit déja eu le même ſort dès l'année précedente, & les Danois l'avoient diviſé en pluſieurs Comtés. Le grand nombre de ces étrangers ſe trouvant trop reſſerré dans les trois royaumes qu'ils occupoient, formerent le deſſein de s'emparer de celui de Weſſex. Ils exécuterent cette réſolution avec tant de ſecret, que leur armée étoit ſur les frontieres de Weſſex avant qu'Alfred pût prendre des meſures pour ſe défendre. La priſe de Cipenham, alors une des plus fortes villes du royaume, effraya tellement les Saxons que la plus grande partie ſe ſauva dans le pays de Galles, tandis que l'autre s'empreſſoit à ſe ſoumettre aux Danois.

Alfred entierement abandonné de tous ſes ſujets, ſe retira chez un Berger dans l'iſle d'Athelney, où il reſta quelque-temps inconnu à ſes amis & à ſes ennemis. Il y avoit ſix mois qu'il étoit dans cette retraite, lorſqu'un évenement auquel il ne s'attendoit pas le fit remonter ſur le thrône.

Ubba après avoir ravagé le pays de Galles, étoit entré dans la province de Devon qui étoit du royaume de Weſſex. Le Comte qui commandoit dans cette province, n'ayant pas des forces ſuffiſantes pour réſiſter à un ſi puiſſant

ennemi, s'enferma dans la forteresse de Kinvvith. Il y fut aussi-tôt assiegé & en danger de tomber entre les mains des ennemis. Dans une si fâcheuse extrêmité, il prit la génereuse résolution de s'ouvrir un passage au travers de leur armée. Les Danois surpris par la vigoureuse sortie des assiégés, furent bientôt mis en désordre; & les Saxons profitant de leur avantage, les poursuivirent si vivement qu'ils ne leur donnerent pas le temps de se reconnoître. On en fit un grand carnage, & on leur enleva le grand étendart nommé *Reafan* ou *le Corbeau*, auquel les Danois attribuoient de grandes vertus.

Alfred informé dans sa retraite de la victoire que les Saxons avoient remportée sur les ennemis, & de la mort d'Ubba leur Général, chercha dès-lors les moyens de rentrer en possession de ses Etats. Il fit sçavoir à ses amis le lieu où il étoit, & leur ordonna d'assembler plusieurs petits corps de troupes, qui pussent en un instant se réunir & former une armée. Il se déguisa ensuite en Joueur de harpe, & se rendit au camp des Danois, où il observa exactement tout ce qui se passoit. Assuré par lui-même de la négligence avec laquelle ils le gardoient, il alla promptement rejoindre ses troupes. Les ennemis surpris par les Saxons, perdirent courage & furent entierement vaincus. Ceux qui échapperent d'un si grand carnage, se renfermerent dans un château où ils furent bientôt contraint de capituler. Alfred s'engagea à donner des terres dans l'Estanglie à ceux qui voudroient embrasser le Christianisme, & il exigea des autres qu'ils quitteroient l'Angleterre pour toujours, & qu'ils donneroient des ôtages pour sûreté de leur parole. Gurthorm Gouverneur d'Estanglie, profita de la bonne volonté d'Alfred, qui dans la suite lui donna le titre de Roi d'Estanglie (1).

Les grands succès que le Roi de Wessex avoit eus, frapperent tellement les Danois qui étoient établis dans les trois royaumes, qu'ils le reconnurent pour leur Souverain, & lui prêterent serment de fidélité. Cependant la plus grande partie n'avoient accepté les propositions d'Alfred que pour se procurer un établissement solide, & plusieurs d'entr'eux étoient résolus de secouer le joug, lorsque l'occasion s'en présenteroit. Après avoir inutilement tenté d'engager Gurthorm à la révolte, ils mirent à leur tête Hastings, & allerent ravager les côtes de Flandres & de Picardie. Ils se partagerent ensuite en deux corps, dont un prit la route d'Angleterre, & alla descendre sur la côte de Kent. Alfred qui étoit sur ses gardes, marcha aussi-tôt contr'eux, & les obligea de remonter précipitamment sur leurs vaisseaux. Le Roi profita de la retraite de ces Pirates pour prendre de nouvelles précautions contre leurs entreprises. Il fit équiper une flotte considerable pour croiser sur les côtes, fortifia toutes les places & les passages, & par de si sages mesures il tint en bride les Danois établis dans l'Angleterre, & prévint les incursions des Danois étrangers. Il se rendit aussi maître de la ville de Londres, qu'il donna en fief à Ethelred son gendre, avec le titre de Comte de Mercie.

Toutes ces précautions n'empêcherent pas les Danois qui avoient ravagé la France, de débarquer sur la côte de Kent & de s'emparer d'Apledore, tandis qu'un autre corps de ces mêmes Danois entroit dans la Tamise & se rendoit

(1) On doit remarquer qu'il y avoit en Angleterre deux sortes de Danois, dont les uns avoient des établissemens fixes, & les autres cherchoient à s'en procurer. Ce fut avec ces derniers qu'Alfred fit le traité dont on vient de parler.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

maître de Middleton. Alfred qui étoit alors en Estanglie, où la mort de Gurthorm l'avoit appellé, fit de nouveau prêter aux Danois un serment qu'ils violerent aussi-tôt que ce Prince eut quitté l'Estanglie. Ils se joignirent à Hastings, afin d'avoir part au pillage. Alfred assembla en diligence autant de troupes qu'il lui fut possible, & marcha contre les Danois. On ignore les détails de cette guerre, & de quelle maniere Alfred fut délivré de ces Pirates. Nous ne sommes pas mieux informés des moyens dont Alfred se servit pour faire reconnoître son autorité dans toute l'Angleterre, & pour se faire payer un tribut des Gallois méridionaux. Ce Prince ayant ainsi pacifié tout le pays, vint à bout de conserver la paix qu'il avoit procurée aux peuples.

Sages reglements faits par Alfred.

Alfred employa ce temps de repos à faire fleurir les arts, les sciences, la justice & la religion. Il fit un corps de loix sur le modele de celui qu'Ethelbert Roi de Kent avoit publié : il divisa le royaume en Shires, centaines & dixaines. Chacune de ces Shires ou petites provinces contenoit plusieurs centaines de familles, & chaque centaine comprenoit dix dixaines. On étoit obligé de se faire inscrire dans quelqu'une de ces dixaines, sous peine d'être censé vagabond & d'être poursuivi par les loix. Ainsi par ce moyen on pouvoit avoir un détail exact de la conduite de chaque particulier, parce que les peres répondoient pour leurs familles, la dixaine pour les peres, la centaine pour la dixaine, & toute la province pour les centaines : ce qui faisoit que chacun étoit exact à veiller sur ses voisins. Par de si sages arrangements l'Angleterre jouit d'une tranquillité qu'elle n'avoit jamais éprouvée. Alfred songea en même-temps à prévenir les entreprises que les Danois pourroient faire dans la suite, tant de la part de ceux qui s'étoient déja fixés dans l'isle, que des étrangers qui voudroient tenter quelque descente. Il établit pour cet effet dans chaque province un corps de troupes prêt à marcher, & qui au premier avis devoit se rendre dans des endroits indiqués. De plus une nombreuse flotte croisoit continuellement sur les côtes, & veilloit à la sûreté de l'isle. Résolu de remettre l'abondance dans ses Etats, il y introduisit le commerce, & fit construire un grand nombre de vaisseaux propres à faire transporter les marchandises. L'amour qu'il avoit pour les sciences le porta à faire venir des pays étrangers de sçavans personnages, auxquels il donna des pensions, & à fonder quatre écoles dans Oxford : la premiere, de Théologie; la seconde, de Grammaire & de Rhétorique; la troisiéme, pour la Logique, l'Arithmetique & la Musique; la quatriéme, pour la Géometrie & l'Astronomie. Enfin ce Prince dont on ne peut faire un assez grand éloge, tant par rapport à ses talens, que pour ses vertus morales & chrétiennes, mourut l'an 900, à l'âge de cinquante-deux ans, après en avoir regné vingt-huit. Voici le portrait que nous en a donné Tindal. » Alfred, la merveille & l'étonnement de tous les siecles. Si nous le regardons du côté de la dévotion, il semble avoir toujours vécu dans un » Cloître. Si l'on fait attention à sa conduite & à ses exploits guerriers, on » croira qu'il a passé toute sa vie dans un camp. Si nous considerons ses études » & ses écrits, nous pensons que l'Université se l'est approprié tout entier. » Enfin si nous regardons sa prudence & son habileté dans la conduite du » gouvernement, il semble qu'il se soit uniquement appliqué à la Jurisprudence & à la Politique. « Ce Prince eut plusieurs enfans, dont une partie mourut avant lui. Il laissa Edouard, qui lui succeda; Ethelvvard, qui fut élevé

Mort d'Alfred.

900.

à Oxford parmi les gens de Lettres, & qui devint très-sçavant; Elflede, épouse d'Ethelred Comte de Mercie; Alsvvithe ou Ethelsvvithe, nommée aussi Eltrude par les Flamands, femme de Baudouin Comte de Flandres; Ethelgithe Religieuse & Abbesse du monastere de Shafsbury, fondé par le Roi son pere. ROYAUME D'ANGLETERRE.

Edouard fils aîné des enfans d'Alfred, monta sur le thrône après la mort de son pere. Tout étoit alors tranquille dans l'Angleterre; mais un calme si heureux finit avec le regne d'Alfred. Les Danois jusqu'alors retenus par la crainte, songerent à secouer le joug des Anglois, & à profiter de la premiere circonstance qui se présenteroit d'exciter des troubles. Les prétentions d'Ethelvvard à la couronne leur fournirent l'occasion qu'ils souhaitoient avec tant d'ardeur. Ce Prince qui étoit fils du Roi Ethelbert frere aîné d'Alfred, prétendant qu'Etelvvolph son ayeul n'avoit pû avec justice substituer son royaume à tous ses fils successivement, au préjudice des enfans des aînés, prit la résolution de faire valoir ses droits au thrône. Ethelvvard n'ayant pas trouvé les Anglois portés à le soutenir dans ses entreprises, eut recours aux Danois. Il commença par se rendre maître de Winburn place forte de la province de Dorset. Edouard ne le laissa pas long-temps en possession de cette ville, & Ethelvvard eut à peine le temps de se retirer chez les Danois. Ces peuples qui avoient dessein de se servir de lui pour exciter des troubles dont ils espéroient tirer quelques avantages, le reconnurent pour leur Souverain. Edouard résolu de terminer promptement cette guerre avant que les Danois appellassent les étrangers, marcha vers le Northumberland avec tant de diligence, qu'il força les rebelles à abandonner Ethelvvard & à le chasser de leur pays. Cette révolte des Danois leur fit perdre plusieurs places de la Mercie, dont Edouard se rendit maître. Edouard I. surnommé l'Ancien.

Ethelvvard qui s'étoit retiré en France, obtint un puissant secours des Normands, avec lequel il fit une descente dans le pays d'Essex. Les Danois à son arrivée firent une diversion en sa faveur en se jettant dans la Mercie. Edouard ayant promptement rassemblé ses troupes, marcha contre les uns & les autres, & remporta de si grands avantages sur eux, qu'il réduisit les Danois à reconnoître sa domination & à rester quelque temps tranquilles. La mort d'Ethelvvard qui fut tué dans un combat, avoit achevé de leur faire perdre courage, & les avoit déterminés à demander la paix. Trois ans après les Danois recommencerent la guerre; mais ils eurent bientôt lieu de s'en repentir. Outre deux batailles qu'ils perdirent en peu de temps, ils furent encore entierement chassés de la Mercie, qu'Edouard laissa cependant à Ethelred son beau-frere, & ensuite à Elflede sa sœur. Après la mort de cette Princesse il réunit la Mercie au royaume de Wessex, & ne voulut point en laisser la possession à Elfsvvine sa niece, fille unique d'Elflede. 907. 910.

Cependant Edouard profitant des avantages continuels qu'il avoit sur les Danois, les poursuivoit sans relâche & leur enlevoit tous les jours du terrein. Ceux de la Mercie & d'Estanglie ne pouvant résister aux armes victorieuses de ce Prince, le reconnurent pour leur Souverain, & ceux du Northumberland ne tarderent pas à suivre leur exemple. Edouard débarrassé de cette guerre qu'il venoit de terminer si heureusement, se vengea des Gallois qui avoient donné du secours aux Danois. Il les battit plusieurs fois, & ne leur accorda la paix qu'à condition qu'ils payeroient le tribut accoutumé. Edouard jouissoit à

Royaume d'Angleterre.

Mort d'Edouard.

925

peine du fruit de ses victoires, lorsqu'il mourut après un regne de vingt-quatre ans. Ce Prince eut des enfans de trois femmes. De la premiere nommée Egvvine, qui n'étoit que sa concubine, il eut trois fils; sçavoir Adelstan qui fut son successeur, Alfred mort avant son pere, & une fille nommée Edithe ou Beatrix. De sa seconde femme il eut deux fils & six filles. Elsvvard l'aîné des deux Princes, mourut immédiatement après son pere; Edvvin le second fut privé de ses droits, & eut une fin tragique. De sa troisiéme femme il eut encore deux fils & deux filles. Les deux fils nommés Edmond & Edred monterent sur le thrône d'Angleterre, comme on le verra dans la suite.

Adelstan.

La mort d'Elsvvard fils aîné d'Edouard, & la trop grande jeunesse des autres fils légitimes de ce Prince, faciliterent à Adelstan les moyens de monter sur le thrône. Les grandes qualités qu'il possedoit couvrirent le défaut de sa naissance, & lui mirent la couronne sur la tête du consentement du Clergé & de la Noblesse. Cependant quelques Seigneurs formerent le complot de le déposseder & de mettre Edvvin à sa place. La conspiration fut découverte, & Alfred chef des conjurés fut arrêté par ordre du Roi. Ce Seigneur protestant de son innocence, demanda à se purger par serment devant le Pape. Le Roi y consentit, & la mort extraordinaire d'Alfred arrivée quelques jours après son serment, fut regardée comme une punition de son parjure. Le Roi délivré de cet ennemi, se vit obligé de marcher contre les Danois du Nord, qui avoient fait quelque mouvement. La promptitude avec laquelle il se rendit sur les frontieres du Northumberland, les fit bientôt rentrer dans le devoir. Adelstan satisfait de leur soumission leur accorda la paix, & donna Edithe sa sœur en mariage à Sithrick un de leurs Rois. Après la mort de ce Prince, Adelstan se rendit maître de tout le Northumberland & en priva Anlaff & Godfrid fils de Sithrick. Il auroit desiré avoir en son pouvoir ces deux Princes; mais le premier s'étoit sauvé en Irlande, & le second en Ecosse, d'où il s'échappa lorsqu'il sçut qu'on devoit le remettre entre les mains d'Adelstan. Après avoir fait d'inutiles tentatives pour se rendre maître d'Yorck, il se mit en mer & exerça le métier de pirate. Las de mener une telle vie, il prit le parti de se remettre entre les mains du Roi d'Angleterre, qui lui assigna un revenu pour son entretien. Quelque temps après il disparut, & l'on a toujours ignoré ce qu'il étoit devenu.

Cependant Anlaff travailloit secrettement à rentrer en possession de ses Etats. Il n'eut pas de peine à mettre dans ses intérêts Constantin Roi d'Ecosse, & ce Prince en conséquence attaqua le Northumberland, tandis que Hoël Roi de Galles faisoit une diversion de son côté. Adelstan jugea à propos de combattre d'abord ce dernier, & après avoir remporté sur lui une victoire complette, & augmenté le tribut qu'il devoit payer à l'Angleterre, il marcha contre le Roi d'Ecosse. Ce Prince qui n'avoit pas encore reçu le secours qu'il attendoit d'Irlande, demanda la paix, que le Roi d'Angleterre lui accorda volontiers, dans l'espérance de l'attacher à son parti. Rien n'étoit capable de toucher Constantin, qui étoit fâché d'avoir quelques obligations à un Prince qu'il regardoit comme son ennemi. Adelstan de retour dans le Wessex, y essuya de plus grands chagrins que ceux qu'il avoit éprouvés jusqu'alors. Trop facile à ajouter foi aux discours d'un ennemi d'Edvvin, il

crut ce Prince coupable de la conjuration d'Alfred, & le fit mettre dans un vaiſſeau ſans voile & ſans gouvernail. Les remords qu'il ſentit enſuite le porterent à faire divers actes de pénitence (1).

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Cependant Anlaff qui avoit mis dans ſon parti les Irlandois, les Gallois & les Danois du Northumberland, entra dans l'Humber avec une flotte conſiderable. Il n'eut pas de peine à ſe rendre maître de pluſieurs petites villes; mais il ſe vit arrêté par les places fortes qu'il rencontra ſur ſon chemin. Adelſtan informé de ce qui ſe paſſoit, marcha en diligence contre les rebelles & leurs alliés, & leur livra une bataille dont il remporta tout l'avantage. Le Roi d'Ecoſſe ſe repentit bientôt du parti qu'il avoit pris, lorſqu'il vit les Anglois en poſſeſſion de pluſieurs places de ſes Etats. Adelſtan ſe vengea auſſi des Gallois en leur impoſant un tribut plus conſiderable, & retint les Northumbres dans une dépendance plus étroite. Il battit auſſi les Bretons de Cornouaille, & les contraignit de ſe retirer au-delà de la riviere de Tamer, qui ſervit de bornes aux deux nations. Trois ans après ces glorieuſes expéditions, ce Prince mourut dans la quarante-ſixiéme année de ſon âge, après un regne de ſeize ans. Malmsbury termine ſon portrait par ces mots : *Sa vie fut courte par rapport au nombre des années, & longue ſi l'on conſidere ſes actions*. Ce Prince avoit fait traduire l'Ecriture ſainte en Saxon, qui étoit alors la langue vulgaire d'Angleterre.

941.

Adelſtan n'avoit point laiſſé d'enfans, & par conſequent le thrône apparrenoit à Edmond, qui ſe trouvoit alors l'aîné des fils légitimes d'Edouard l'Ancien. Anlaff qui après ſa défaite s'étoit retiré en Irlande, n'eut pas plutôt appris l'élevation d'Edmond, qu'il réſolut de profiter de la jeuneſſe de ce Souverain pour rentrer en poſſeſſion du Northumberland. Les ſecours qu'il reçut d'Olaüs Roi de Norvvege, le mirent en état de faire cette entrepriſe, & il parut bientôt dans le Northumberland à la tête d'une armée conſiderable. Yorck lui ouvrit ſes portes, & la plus grande partie des autres villes imiterent leur capitale. Maître du Northumberland, il entra dans la Mercie & y fit pluſieurs conquêtes. Edmond qui n'étoit âgé que de dix-ſept ou dixhuit ans, ne reſta pas long-temps dans l'inaction, & auſſi-tôt qu'il eut raſſemblé ſes troupes, il marcha vers l'ennemi à deſſein de lui livrer bataille, quoique ſon armée fût inferieure en nombre. Le combat ſe donna près de Cheſter, & la nuit ſeule ſépara les combattans, ſans qu'aucun des deux partis pût s'attribuer l'avantage de cette journée. On étoit réſolu de recommencer l'action le lendemain; mais les Archevêques de Cantorbery & d'Yorck vinrent à bout de faire ſigner un traité avant la pointe du jour. Edmond céda au Roi Danois tout le pays ſitué au nord de Watling-ſtreet. C'étoit un grand chemin que les Romains avoient fait autrefois depuis le nord du pays de Galles juſqu'à l'extrêmité méridionale du pays de Kent, & qui aboutiſſoit à la mer (2). Ainſi Anlaff par ce traité ſe vit en poſſeſſion du royaume de Northumberland, qui ſe trouvoit plus conſiderable qu'auparavant.

Edmond I.

(1) Malmsbury qui fait mention de cette action, n'y ajoute aucune foi, à cauſe de la douceur d'Adelſtan pour ſes autres freres & ſœurs. Il reconnoît que cette hiſtoire n'eſt fondée que ſur quelques anciennes Balades. Huntingdon parle de la mort d'Edvvin ſur la mer, comme d'un accident. *Tindal*.

(2) Rapin-Thoyras.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Les dettes qu'Anlaff avoit été obligé de contracter avec le Roi de Norwege, le mirent dans la nécessité de lever des impôts considerables sur ses sujets. Cette conduite lui attira la haine des Northumbres, & excita les habitans de l'ancien royaume de Deïre à se révolter, & à se donner pour Roi Reginald fils de Godefrid son frere. La guerre qui s'éleva entre l'oncle & le neveu obligea Edmond à marcher vers le nord pour rétablir la tranquillité dans ces provinces. Au lieu de profiter de l'occasion qui se présentoit de s'emparer du Northumberland, comme il le pouvoit sans beaucoup de peine, il porta les deux Rois à faire la paix, & fit consentir Anlaff à laisser la couronne de Deïre à son neveu. Il les força en même-temps à lui prêter serment de fidelité, & à recevoir le baptême.

Ces deux Princes ne virent pas plutôt Edmond éloigné de leurs frontieres, qu'ils se liguerent ensemble avec les Danois de Mercie & le Roi de Cumberland, pour se délivrer du joug qu'on venoit de leur imposer. La diligence avec laquelle Edmond marcha contre les rebelles, rendit leurs projets inutiles, & les força même d'abandonner l'Angleterre, où ils ne trouvoient plus de retraite assurée. Les Northumbres n'ayant plus d'esperance de pouvoir résister à Edmond, se soumirent à ce Prince & lui prêterent serment de fidelité. Le Roi de Cumberland eut bientôt sujet de se repentir du parti qu'il avoit pris : le vainqueur s'empara de ses Etats, qu'il donna au Roi d'Ecosse à dessein de l'engager dans ses intérêts. Il s'en réserva cependant la souveraineté, & exigea que ce Prince lui en fît hommage. C'est sans doute ce qui a fait dire à quelques Historiens que dès ce temps-là les Rois d'Ecosse étoient vassaux des Rois d'Angleterre.

La réputation qu'Edmond s'étoit acquise par la grandeur de ses exploits, lui attirerent l'estime non-seulement des peuples de l'Angleterre; mais encore des étrangers. Le Roi de Dannemarck avoit une si haute idée de ce Prince, qu'il refusa constamment de donner du secours aux Danois d'Angleterre qui l'en sollicitoient vivement. Edmond en cherchant à étendre les bornes de ses Etats, n'étoit pas moins attentif à procurer le bonheur de ses sujets. Ils ne jouirent pas long-temps d'un Prince qui travailloit à leur faire goûter le repos qu'il avoit acquis par sa victoire, & une mort tragique les priva d'un Souverain qui leur étoit devenu si cher. Edmond étoit occupé à solemniser une fête dans la province de Glocester, lorsqu'il apperçut un scélerat nommé Leolf, qu'il avoit banni pour ses crimes. Irrité de la hardiesse qu'il avoit de se présenter devant lui, & de s'asseoir à une des tables dressées dans la salle où il mangeoit, se jetta sur lui & le traîna par les cheveux hors de la salle. Leolf lui plongea aussi-tôt son poignard dans le ventre, & le fit tomber mort. Edmond n'étoit alors âgé que de vingt-cinq ans, dont il en avoit regné près de huit. Il laissa d'Elgive sa femme deux fils, sçavoir Edwy & Edgar. C'est le premier qui ait ordonné en Angleterre la peine de mort contre le larcin.

Mort tragique d'Edmond.

948.

Edred.

La jeunesse des enfans d'Edmond les empêcha de succeder immédiatement à leur pere, & Edred frere du feu Roi monta sur le thrône par les suffrages unanimes du Clergé & de la Noblesse. Les Northumbres qui n'étoient soumis qu'en apparence, n'eurent pas plutôt appris la mort d'Edmond qu'ils songerent à se révolter, persuadés qu'Edred n'étoit pas pour eux un

ennemi si redoutable que son prédécesseur. Ce Prince leur fit bientôt connoître tout ce qu'ils avoient à craindre, & la diligence avec laquelle il parut dans leur pays les allarma tellement, qu'ils songerent plutôt à se soumettre qu'à se défendre. Edred après avoir puni les principaux auteurs de la révolte, s'avança vers l'Ecosse pour se venger de l'ingratitude de Macolm, qui s'étoit joint aux Northumbres. Macolm ne se sentant pas en état de résister à Edred, demanda la paix, & rendit l'hommage qu'il devoit.

Royaume d'Angleterre.

La soumission des Northumbres n'étoit que simulée, & ces peuples qui ne pouvoient supporter la domination Angloise, recommencerent bientôt à se soulever. Ils rappellerent Anlaff & lui rendirent la couronne. Cette expédition se fit avec tant de secret & de promptitude, que ce Prince étoit déja maître d'une grande partie du pays, lorsqu'Edred se trouva en état de marcher contre lui. Tous les efforts qu'il fit pour l'en chasser furent inutiles, & Anlaff resta en possession du royaume du Northumberland; mais sa mauvaise conduite obligea ses sujets à le déposseder de nouveau, & à mettre sur le thrône un autre Roi nommé Eric. Le parti qui étoit resté attaché aux intérêts d'Anlaff divisa le Northumberland en deux factions, & fournit à Edred l'occasion d'entrer une seconde fois dans ce royaume. Il se laissa cependant encore fléchir aux prieres des Northumbres, & rétablit Eric sur le thrône, en se contentant de leur imposer un tribut. Il ne tarda pas à se repentir de sa générosité: les Danois lui dresserent une embuscade comme il retournoit dans ses Etats, & attaquerent son arriere-garde avec tant d'avantage, que sans sa valeur son armée étoit entierement défaite. Irrité d'une telle perfidie, il rentra dans le Northumberland, dont il épargna cependant les habitans. Il supprima entierement la royauté, & en fit une province où il établit un Gouverneur Anglois. Il mit d'ailleurs de fortes garnisons dans les places, & par ce moyen il força les Northumbres à rester en repos.

954.

Edred satisfait d'avoir réuni le Northumberland à ses Etats & de la tranquillité qu'il venoit de procurer à ses peuples, se jetta dans la dévotion, & remit sa conscience avec le maniement des affaires entre les mains de Dunstan Abbé de Glaston. Ce Prince mourut, selon Rapin-Thoyras, l'an 955, après un regne d'environ dix ans: ce qui ne peut s'accorder avec le commencement de son regne, qu'il place l'an 948, & que le P. Pagi a mis dans l'année 946. Edred laissa deux fils, sçavoir Elfrid & Bedfrid qui ne lui succederent pas.

Edwy.

955.

Edwy fils aîné d'Edmond, qui avoit été privé de la couronne à cause de son extrême jeunesse, monta sur le thrône après la mort d'Edred son oncle (1). Dunstan perdit bientôt tout le crédit qu'il avoit eu sous le dernier regne, & vit détruire tout ce qu'il avoit fait en faveur des Moines. Ils furent dépouillés des bénéfices qu'ils possedoient, & on les rendit aux Prêtres séculiers qu'on en avoit privés en leur faveur. Les vives plaintes que les Moines firent en cette occasion, obligerent le Roi à les punir & même à les chasser de leurs Monasteres. Dunstan fut aussi banni, & il se retira en Flandres. Les troubles qui arriverent peu de temps après dans le royaume furent regardés comme un effet de la conduite du Roi.

(1) Il paroît que du temps des Rois Saxons la succession à la couronne dépendoit absolument des suffrages du Clergé & de la Noblesse; mais qu'elle étoit dûe aux plus prochains héritiers en ligne directe.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Edgar.

Edgar frere du Roi se mit à la tête des mécontens, & engagea les Danois du Northumberland & de l'Estanglie à prendre ses interêts. Edvvy qui ne s'étoit point attendu à cette révolte, se vit obligé d'abandonner la Mercie dont son frere s'étoit emparé, & de se réduire au seul royaume de Wessex. Les rebelles composés d'Anglois & de Danois, étoient résolus de se donner un Souverain; & après de grandes contestations ils accorderent à Edgar le titre de Roi de Mercie. Edvvy en conçut un si grand chagrin, qu'il mourut peu de temps après, l'an 959.

Edgar se vit alors seul maître de l'Angleterre par la mort de son frere, qui n'avoit point laissé d'enfans. La paix continuelle dont ce Prince fit jouir ses sujets, lui fit donner le surnom de Pacifique. Cette paix ne fut point le fruit de ses victoires; mais il sçut contenir les peuples dans le respect par ses armées formidables tant sur terre que sur mer, & empêcha les Danois étrangers de faire quelque entreprise sur l'Angleterre. Il employa le temps de sa vie à réformer differens abus qui s'étoient introduits dans la justice, & fit punir séverement les Magistrats qui se laissoient corrompre par les présens. Il fit aussi beaucoup de bien aux Moines, bâtit un grand nombre de monasteres, & fit rétablir ceux qui tomboient en ruine. Les Prêtres séculiers furent chassés des monasteres, & les réguliers furent mis à leur place. Dunstan qui avoit été rappellé, fut nommé à l'Evêché de Worcester, & quelque-temps après il devint Archevêque de Cantorbery, & fut même honoré de la dignité de Légat du Pape en Angleterre, avec une grande autorité. Edgar après un regne de seize ans depuis la mort de son frere, mourut dans la trente-deuxiéme année de son âge. Il laissa de sa premiere femme un Prince nommé Edouard, qui lui succeda; & Ethelred fils d'Elfride, femme d'un de ses favoris, qu'il avoit fait assassiner pour la posseder.

975.

Edouard II. surnommé le Martyr.

La mort d'Edgar pensa devenir funeste aux Moines & les faire retomber dans l'état de leur premiere institution. Les Seigneurs divisés à leur sujet, penserent en venir aux mains les uns contre les autres. Le désordre ne fut pas moins considerable lorsqu'il fallut donner un successeur à Edgar. Les uns étoient portés pour Edouard, & les autres vouloient qu'il fût exclu & qu'on mît la couronne sur la tête d'Ethelred son frere. Le parti du premier l'emporta par le crédit de Dunstan, qui sacra lui-même le jeune Prince. Edouard n'avoit que douze ans lorsqu'il commença à regner. Dunstan qui s'étoit emparé de la régence, profita de la minorité du Roi pour travailler à maintenir les Moines dans la jouissance des bénéfices qu'ils avoient acquis sous le regne précedent. Il y avoit déja quatre ans qu'Edouard étoit sur le thrône, lorsqu'il fut privé de la vie par les ordres d'Elfride sa belle-mere, qui le fit assassiner près d'un château où elle faisoit sa résidence. Ce Prince est honoré comme Martyr.

Ethelred II.

979.

Ethelred n'ayant plus de compétiteur, ne trouva aucune difficulté pour monter sur le thrône, qu'il n'avoit acquis que par le crime de sa mere, mais qu'on ne pouvoit pas lui imputer. Il témoigna un regret sensible de la mort de son frere, & fit transporter son corps dans l'Eglise de Shaftsbury. Le regne de ce Prince fut troublé par les nouvelles invasions des Danois étrangers, qui depuis environ soixante ans n'avoient fait aucune entreprise contre l'Angleterre. Ils attaquerent cette isle du côté de Southampton & de

Portland, & commirent des désordres affreux dans le pays des environs. Ces ravages durerent pendant les dix premieres années du regne d'Ethelred, & ce n'étoit par-tout que meurtres, incendies, pillages & autres désolations, qui se renouvelloient sans cesse. Le Roi, d'un naturel timide & fainéant, n'étoit pas en état de remédier à tant de maux. Il lui auroit fallu d'ailleurs une flotte considerable pour combattre les Danois, & les empêcher de débarquer leurs troupes. Il n'étoit pas aisé de les attaquer lorsqu'ils étoient une fois sur terre; car tantôt ils paroissoient d'un côté, & tantôt ils en ravageoient un autre : ils étoient de plus soutenus par les Danois d'Angleterre, qui se joignoient à eux pour piller les Anglois.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Les Danois étrangers resterent ensuite deux ans sans approcher des côtes d'Angleterre, & les Anglois commençoient à se flatter que ces Pirates avoient tourné leurs vues d'un autre côté, lorsqu'ils reparurent en 991 dans le Comté de Suffolck. Le Duc d'Estanglie marcha pour les combattre; mais le succès ne répondit point à son attente, & sa défaite fut cause de la désolation entiere des provinces voisines. Ethelred se voyant hors d'état de repousser ces Pirates, leur donna une somme d'argent pour les engager à se retirer. Cette conduite devint funeste à l'Angleterre, parce qu'elle engagea d'autres troupes de Danois à faire des descentes dans cette isle pour en retirer le même tribut. En effet deux ans après ils parurent sur les côtes du Nord, & y commirent des ravages effroyables. Le Roi qui s'étoit alors déterminé à employer la force pour repousser ces nouveaux ennemis, eut l'imprudence de confier le soin de son armée à trois Seigneurs qui étoient de race Danoise. La lâcheté de ces Généraux, ou plutôt leur trahison, causa la perte de cette armée.

991.

Les succès continuels des Danois étrangers, & l'immense butin qu'ils remportoient de cette isle, déterminerent Svenon Roi de Dannemarck, & Olaüs Roi de Norwege, à se rendre en Angleterre avec une flotte considerable. Ils entrerent dans la Tamise, & débarquerent leurs troupes dans les environs de Londres. Les tentatives qu'ils firent pour se rendre maîtres de cette place ayant été inutiles, ils allerent ravager les provinces de Kent, de Hant & de Sussex. Ethelred incapable de prendre aucun parti raisonnable & courageux, crut devoir acheter la paix & la tranquillité. Les deux Rois accepterent les propositions qu'il leur fit de leur délivrer une certaine somme d'argent, & en conséquence ils firent cesser les hostilités. Olaüs reçut même le baptême, à la sollicitation d'Ethelred, & promit de ne plus troubler l'Angleterre.

Les Rois de Dannemarck & de Norwege font une descente en Angleterre.

994.

Svenon qui étoit retourné en Dannemarck, avoit laissé une flotte à Southampton, afin de forcer les Anglois à payer la somme dont ils étoient convenus. Le Général Danois voyant que les Anglois ne se pressoient pas de le satisfaire, mit à la voile comme s'il eût eu dessein de s'en retourner en Dannemarck; mais il parut tout d'un coup à l'embouchure de la Saverne, & mit tout le pays de Galles à feu & à sang. Il pénetra ensuite dans la province de Dorset, où il fit le même ravage, malgré les troupes qu'on lui opposa. La guerre que le Roi de France faisoit à Richard II. Duc de Normandie, obligea les Danois à quitter l'Angleterre pour aller au secours de ce Prince. Le calme que leur retraite rendit aux Anglois ne fut pas de longue durée; car à peine

1001.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

eurent-ils rétabli les affaires du Duc de Normandie, qu'ils retournerent en Angleterre par le pays de Cornouaille. Ils s'emparerent de l'isle de Wight, des provinces de Hant & de Dorset, & laisserent par-tout des traces de leur fureur. L'Angleterre se trouvoit alors dans une situation des plus fâcheuses, & dans une désolation qui ne peut s'exprimer. Toutes les provinces méridionales étoient en proie aux étrangers, tandis que les Danois d'Angleterre n'épargnoient pas celles du nord. Ethelred abattu par tant de revers, proposa aux Danois de leur payer une somme très-considerable, qui fut levée par le moyen d'une taxe à laquelle on donna le nom de *Dane-gelt*, c'est-à-dire, argent des Danois. La plus grande partie de ces Pirates se retirerent alors dans leur pays; mais un grand nombre resterent en Angleterre, où ils s'établirent aux dépens des Anglois. Ceux-ci craignant d'attirer de nouvelles troupes dans leur isle, vivoient avec eux dans une dépendance honteuse.

Massacre général des Danois.

1002.

Quelque-temps après Ethelred, qui étoit veuf d'Elgive, épousa Emme sœur de Richard II. Duc de Normandie, dans l'esperance qu'il en recevroit de puissans secours. Ce fut alors qu'il conçut le barbare dessein de faire massacrer tous les Danois. Ce projet fut exécuté avec la derniere cruauté : on prétend même qu'on poussa l'inhumanité jusqu'à faire enterrer les femmes depuis la ceinture jusqu'en bas, & de les faire déchirer ensuite par des chiens. Le Roi qui apprit qu'on avoit épargné la sœur de Svenon, lui fit couper la tête, après avoir fait égorger ses enfans en sa présence (1). Ce massacre fut exécuté le 13 de Novembre 1002.

Vengeance de Svenon.

Svenon n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il résolut de venger la mort de sa sœur & de ses sujets. Avant que d'entreprendre cette expédition, il gagna Hugon Gouverneur de Cornouaille, & ce fut dans cet endroit qu'il fit sa descente. Excester fut la premiere place dont il s'empara, & qu'il réduisit en cendres, après en avoir passé les habitans au fil de l'épée. Il traita avec la même rigueur tous les endroits par où il passa; car il n'avoit aucun dessein de faire des conquêtes. L'armée Angloise commandée par Alfrick Duc de Mercie, que le Roi avoit outragé, se sauva sans combattre, par la trahison du Général. Svenon après avoir ravagé une partie du pays, alla passer l'hyver en Dannemarck. Aussi-tôt que la saison lui permit de se remettre en mer, il débarqua ses troupes en Estanglie, où il laissa par-tout des marques de sa fureur & de sa vengeance. Ulfketel Gouverneur d'Estanglie, qui étoit resté fidele au Roi, quoique de race Danoise, fit d'inutiles efforts pour arrêter les progrès de Svenon. La famine qui survint alors obligea les Danois à se rembarquer & à retourner dans leur pays. Ils ne tarderent pas à reparoître en Angleterre, & le pays de Kent fut plus d'une fois exposé à leur fureur.

Ethelred cependant levoit des troupes & équipoit des flottes; mais tous ces moyens devenoient inutiles par la division qui regnoit entre les Seigneurs Anglois, dont les Danois sçurent profiter. Les grands avantages qu'ils remporterent les rendirent maîtres de l'Estanglie, de presque tout le Wessex, & même de la ville de Cantorbery. Le Roi à qui il ne restoit plus dans ces provinces que la ville de Londres, n'avoit d'autre ressource que d'offrir de

(1) Il paroît difficile de croire que tous les Danois furent compris dans ce massacre, & sur-tout ceux du Northumberland; mais il semble naturel de penser qu'il ne s'agit ici que des Danois établis en Angleterre depuis l'irruption de Svenon.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

de l'argent aux Danois. La somme qu'il leur donna en cette occasion, fut plus considerable qu'aucune de celles qu'ils avoient reçues jusqu'alors; mais on étoit trop heureux de trouver un moyen de se délivrer de ces barbares. Cette tranquillité qu'on avoit achetée si cher, ne dura que jusqu'à l'an 1013. Svenon reparut de nouveau avec une nombreuse flotte sur l'Humber, & comme il ne trouva pas grande résistance, il s'empara bientôt de tout le Northumberland, de l'Estanglie & de toutes les provinces situées au nord de Watlingstreet. Il laissa Canut son fils pour commander dans le pays qu'il venoit de conquerir, & s'avança dans la Mercie méridionale. Il se présenta d'abord devant Londres; mais cette tentative n'ayant pas réussi, il alla ravager la partie occidentale de Wessex. Cependant Ethelred qui ne se croyoit point en sûreté dans Londres, se retira en Normandie avec toute sa famille. La ville de Londres n'ayant plus d'esperance de pouvoir résister après la retraite de son Souverain, se soumit à Svenon, qui fut proclamé Roi d'Angleterre. Le regne de ce Prince ne fut pas d'un an tout entier, & sa mort arrivée si promptement, a fait soupçonner à quelques-uns qu'il avoit été empoisonné, quoique d'autres assurent que cette mort fut naturelle. Il avoit imposé aux Anglois une taxe considerable pour payer les troupes qui lui avoient aidé à faire la conquête de l'Angleterre.

1013.

Svenon est proclamé Roi d'Angleterre.

1014.

Rétablissement d'Ethelred.

Les Anglois fatigués du joug des Danois, rappellerent Ethelred, & lui prêterent un nouveau serment de fidelité. Ils se rangerent sous ses ordres avec tant de zele & de promptitude, qu'il se vit bientôt à la tête d'une puissante armée. Au lieu de marcher contre les Danois, qui avoient élu pour Roi Canut fils de Svenon, il employa ses troupes à punir les habitans de Lindsey, dont il avoit sujet de se plaindre, parce qu'ils avoient fourni des chevaux à ses ennemis, & qu'ils avoient même formé le dessein de se joindre à eux pour ravager le pays. Il se disposa ensuite à attaquer les Danois; mais Canut qui avoit appris que Harald son frere vouloit s'emparer du thrône de Dannemarck, fit embarquer ses troupes & repassa la mer. Avant son départ il avoit fait couper les pieds & les mains aux ôtages qu'il avoit en son pouvoir, & les laissa ainsi mutilés sur le rivage.

Ethelred croyant n'avoir plus rien à redouter de la part des Danois, accabla ses sujets d'impôts excessifs, & par cette conduite imprudente il excita les murmures des Grands & du peuple. Son avarice le porta à faire assassiner deux Seigneurs Danois qui avoient toujours été fort attachés à ses interêts. Cependant Canut qui s'étoit mis en possession du royaume de Dannemarck, avoit équipé une nombreuse flotte, & étoit arrivé au port de Sandwich. Ethelred que la crainte empêchoit de se mettre à la tête de ses troupes, en donna le commandement à Edmond son fils & au Duc de Mercie son gendre. La trahison de ce dernier facilita les conquêtes de Canut, & rendit inutiles la valeur & la prudence d'Edmond. Les Anglois mécontents de la conduite de leur Souverain, profiterent de la triste situation où étoient les affaires de ce Prince, pour se soumettre aux Danois. Ces étrangers étoient déja maîtres de la Mercie, & ils se disposoient à attaquer Ethelred dans la province de Wessex. Edmond fit alors de vains efforts pour engager son pere à se mettre à la tête de ses troupes. Ce Prince qui craignoit qu'on ne le livrât aux Danois, persistoit à rester dans Londres, & cette obstination fut

1016.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

cauſe que l'armée ſe diſperſa. Edmond raſſembla auſſi-tôt une nouvelle armée, & força ſon pere à en prendre le commandement; mais à peine eut-il paru au camp, qu'il reprit avec précipitation la route de Londres. Les Merciens qui ne vouloient pas combattre ſans leur Roi, ſe retirerent dans leur province. Edmond ſe trouvant alors trop foible pour réſiſter aux Danois, paſſa dans le Northumberland, où il ravagea les provinces qui étoient dans le parti des ennemis. Canut après avoir fait de grandes conquêtes dans le Weſſex, marcha au ſecours des Northumbres, & obligea Edmond à abandonner le pays. Il ſe rendit à Londres & tâcha vainement d'inſpirer à ſon pere des ſentimens differens de ceux qu'il avoit eus juſqu'alors. Sur ces entrefaites Ethelred fut attaqué d'une maladie qui le conduiſit au tombeau. Il étoit âgé de cinquante ans, & étoit dans la trente-ſeptiéme année de ſon regne. Il avoit épouſé en premieres nôces Elgive, dont il eut Edmond, Aldeſtan mort jeune, Edwy, & trois filles, ſçavoir Edgive, Edgithe & Egwine. Il eut d'Emme ſa ſeconde femme, deux fils, Alfred & Edouard, & une fille nommée Goda, qui fut d'abord mariée à Gautier Comte de Mantes, & en ſecondes nôces à Euſtache Comte de Boulogne.

Mort d'Ethelred.

1016.

Après la mort d'Ethelred les Anglois proclamerent Roi Edmond ſon fils, qui avoit donné des preuves de ſa valeur & de ſa capacité. L'idée avantageuſe qu'ils avoient de lui, engagea la plus grande partie de ceux qui avoient abandonné ſon pere, à venir lui prêter ferment, & à ſe ranger ſous ſes ordres: ce qui le mit en état de faire tête aux ennemis. Canut qui avoit deſſein d'achever promptement la conquête de l'Angleterre, réſolut de s'emparer de Londres, qu'il regardoit comme la principale force des Anglois. Le courage des habitans ſauva trois fois cette ville, en donnant à Edmond le temps de la ſecourir. Le Roi d'Angleterre ne ſe tint pas long-temps ſur la défenſive: dans l'eſpace d'un an il livra cinq batailles à ſon ennemi, & l'armée Danoiſe auroit été entierement défaite dans la derniere, ſans la trahiſon du Comte de Mercie, qui paſſa du côté des Danois au milieu du combat. La perte que le Roi fit en cette occaſion paroiſſoit irréparable; mais il trouva bientôt des reſſources dans l'affection de ſes ſujets, & il ſe vit en peu de temps à la tête d'une armée plus nombreuſe que celle qu'il avoit perdue. Canut qui s'étoit avancé à deſſein de lui livrer combat, balança cependant à engager la bataille. Edmond lui fit alors propoſer de vuider leur différend par un duel; mais Canut refuſa le défi, & s'excuſa ſur ce qu'étant d'une complexion foible & d'une petite taille, tout l'avantage ſeroit du côté d'Edmond qui étoit fort & robuſte. Il déclara alors qu'il conſentoit à faire un accommodement, ſi Edmond vouloit l'accepter. Ce Prince qui auroit deſiré terminer la querelle par la voie des armes, fut obligé de ſuivre l'avis des Seigneurs qui ſouhaitoient la paix. Elle fut enfin conclue, & les deux Rois partagerent entr'eux les provinces de l'Angleterre. Le Weſſex, c'eſt-à-dire, le pays ſitué au midi de la Tamiſe, avec la ville de Londres, & une partie de l'ancien royaume d'Eſſex, fut aſſigné à Edmond. Canut eut pour ſon partage le royaume de Mercie, l'Eſtanglie & le Northumberland.

Edmond II. ſurnommé Côte de fer.

Partage de l'Angleterre entre Edmond & Canut.

Edmond jouiſſoit à peine du fruit de ſes travaux, lorſqu'il fut aſſaſſiné par ſon beau-frere le Comte de Mercie. Ce Seigneur craignoit que la réunion des deux Rois ne lui devînt fatale, & qu'il ne reçût le prix de ſa perfidie.

Mort d'Edmond.

1017.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

La mort d'Edmond fut vengée quelques années après par Canut, qui fit couper la tête au Comte de Mercie, & qui la fit mettre au haut de la tour de Londres, pour dégager la parole qu'il lui avoit donnée *de l'élever au-dessus des autres Seigneurs du Royaume.* Edmond laissa deux fils d'Algithe sa femme, Edmond & Edouard, qui furent dépouillés des Etats de leur pere par Canut, qui les obligea d'aller chercher un asyle à la Cour de Salomon Roi de Hongrie. Edmond épousa une des filles de ce Prince, & mourut peu de temps après. Edouard épousa la sœur du même Roi, & en eut cinq enfans. Il fut rappellé en Angleterre l'an 1057, par Edouard III.

Canut le Grand Roi de toute l'Angleterre.

Canut n'avoit aucun droit sur le royaume de Wessex, qui devoit légitimement appartenir aux enfans d'Edmond. Ces Princes qui étoient fort jeunes, étoient alors en Normandie avec les freres de leur pere. Canut profitant de leur absence & de la foiblesse de leur âge, trouva moyen de forcer les Anglois à lui accorder leurs suffrages, & à le proclamer Roi de toute l'Angleterre. Lorsqu'il fut couronné, il partagea l'Angleterre en quatre gouvernemens, sçavoir, la Mercie, le Northumberland, l'Estanglie, & le Wessex. Ce Prince qui cherchoit à s'affermir sur le thrône qu'il venoit d'usurper, employa deux moyens efficaces pour s'y maintenir. Ce fut d'abord en gagnant l'affection de ses nouveaux sujets, & en second lieu en faisant périr sous differens prétextes ceux dont il croyoit avoir quelque chose à redouter. Il permit aux Anglois de vivre selon leurs loix, & déclara qu'il ne mettoit aucune difference entr'eux & les Danois. La satisfaction que les peuples témoignoient de vivre sous son gouvernement, ne délivroit pas ce Prince de la crainte que lui causoit le séjour des fils d'Edmond en Normandie. Il avoit toujours lieu d'appréhender qu'il ne se fît quelque mouvement en leur faveur, & ces idées le porterent à former le dessein de les faire périr. Comme il ne pouvoit exécuter ce projet à la vue des Anglois, il chargea un Seigneur de les conduire en Dannemarck sous prétexte de les faire voyager. L'humanité empêcha ce Seigneur d'exécuter des ordres si barbares. Il conduisit ces jeunes Princes à la Cour du Roi de Suede, & lui découvrit les intentions de Canut. Le Roi de Suede qui ne vouloit pas se brouiller avec ce Prince, les envoya à Salomon Roi de Hongrie, & l'engagea à prendre soin de leur éducation.

Les deux fils d'Ethelred ne lui causerent pas moins d'inquiétude. Il les bannit tous deux de ses Etats; mais quelque-temps après il rappella le premier & le fit mourir. Il crut se mettre à l'abri des entreprises d'Alfred & d'Edouard freres d'Edmond, en épousant Emme veuve d'Ethelred & sœur de Richard II. Duc de Normandie. Il fit même inserer dans le contrat de mariage, que les enfans qui naîtroient d'elle seroient reconnus pour héritiers de la couronne d'Angleterre. Cette clause qui ôtoit à la famille d'Ethelred l'esperance de monter sur le thrône, irrita Alfred & Edouard : leur courroux fut impuissant, & Canut resta tranquille possesseur de l'Angleterre. 1019.

La guerre que les Danois faisoient contre les Vandales obligea Canut à passer en Dannemarck; mais à peine fut-elle terminée (1) qu'il retourna en Angleterre, où il fit confirmer les loix Danoises, qui depuis quelque-temps étoient observées dans une partie du royaume & sur-tout dans le Northum-

(1) On en fera mention dans l'histoire de Dannemarck.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

berland. Quelques années après ce Prince fut encore forcé de se rendre en Dannemarck, afin de repousser les Suedois qui attaquoient ce royaume. Cette expédition ne fut point heureuse ; mais deux ans après il répara ses pertes par la possession du royaume de Norwege, qu'il usurpa sur Olaüs Roi de ce pays. Son ambition se trouvant alors satisfaite, il ne songea plus qu'à vivre dans la dévotion, & fit beaucoup de bien aux Eglises & aux Monasteres. Il entreprit aussi le voyage de Rome où il laissa des marques de sa liberalité. Il retourna ensuite dans ses Etats, & il y vécut encore quelques années dans des exercices continuels de dévotion. Il mourut l'an 1036, qui étoit la dix-neuviéme de son regne. On raconte un trait qui fait connoître son humilité, & jusqu'à quel point les courtisans sont capables de pousser la flatterie. » Un » jour qu'il se promenoit sur les bords de la mer, quelques-uns de ceux » qui l'accompagnoient, l'élevoient jusqu'au ciel par leurs louanges, & ne » craignoient pas de pousser leur adulation jusqu'à le comparer à Dieu même. » Indigné de ces éloges outrés, & voulant leur faire sentir leur extravagance » & leur impieté, il se fit apporter un siége, & s'étant placé sur le sable en » un endroit qui devoit être bientôt couvert des flots, parce que la marée » montoit, il se tourna vers la mer & lui adressa ces paroles : *O mer, tu dépens* » *de moi, & cette terre m'appartient : je te commande de ne pas avancer* » *davantage de mon côté, & de ne pas mouiller les pieds de ton maître*. Après » avoir ainsi parlé, il demeura quelque-temps assis au même endroit, comme » s'il eût attendu que la mer exécutât ses ordres. Mais comme elle s'avan- » çoit toujours, il en prit occasion de remontrer à ses lâches flatteurs, que le » titre de Maître & de Seigneur n'appartient qu'à celui à qui la terre & la » mer obéissent. On dit que depuis ce moment il ne voulut plus porter la » couronne, & qu'il la fit mettre sur la tête d'un crucifix dans l'Eglise de » Winchester (1). « Canut laissa trois fils entre lesquels il partagea ses Etats. Il donna la Norvvege à Svenon son fils aîné, mais qui n'étoit pas légitime. Harald son second fils eut l'Angleterre en partage, & Canut ou Hardi-Canut fils d'Emme de Normandie, eut le royaume de Dannemarck. Gunilde qui étoit du même lit, épousa l'Empereur Henri IV.

1025.

1027.

1031.

Harald I. surnommé Pied de lievre.

1036.

Les dernieres volontés du Roi causerent de grands troubles. Les Anglois vouloient qu'on suivît la clause du contrat de mariage qui déferoit la couronne aux enfans d'Emme de Normandie. D'un autre côté les Danois prétendoient qu'on devoit exécuter le testament de Canut. Harald qui s'étoit emparé des thrésors de son pere, n'eut pas de peine à se faire de nouveaux partisans, & il se fit proclamer Roi d'Angleterre par les Merciens. Ceux du Wessex refuserent de le reconnoître, & donnerent la couronne à Hardi-Canut. Ce Prince étoit alors en Dannemarck, & son absence lui fut préjudiciable. Le Comte Goodvvin qui avoit un grand crédit dans le Wessex, se laissa gagner par Harald, & le fit reconnoître Roi dans cette province avant qu'on eût pû prendre des mesures pour s'y opposer.

Emme fâchée qu'on eût privé son fils de la couronne, résolut de la faire perdre à Harald. Elle dissimula cependant son chagrin, & parut ne s'occuper que des exercices de religion. Persuadée qu'elle ne causoit plus d'ombrage au Roi, elle lui demanda la permission de faire venir Alfred & Edouard ses fils

(1) Rapin-Thoyras.

qu'elle avoit eus d'Ethelred. Harald y consentit, & les deux Princes parurent en Angleterre, où ils furent reçus avec joie de tous ceux qui avoient le cœur Anglois. Goodvvin pénetra bientôt les desseins d'Emme, & engagea le Roi à faire périr les Princes. Harald les manda à la Cour sous prétexte de les voir avant qu'ils retournassent en Normandie ; car il feignoit de croire qu'ils ne devoient pas faire un long séjour en Angleterre. Emme qui soupçonnoit la mauvaise volonté du Roi, envoya seulement Alfred, se flattant qu'Harald ne pourroit se déterminer à faire périr l'un sans l'autre. Elle fut cependant trompée, & Alfred fut enfermé dans un monastere, après qu'on lui eut crevé les yeux. Il mourut peu de temps après ou de chagrin, ou par les artifices de Goodvvin, comme on le soupçonna (1). Edouard informé du malheur arrivé à son frere, repassa promptement en Normandie. Emme sa mere ayant reçu ordre peu de temps après de sortir d'Angleterre, alla chercher un asyle auprès de Baudouin Comte de Flandres, qui lui donna la ville de Bruges pour y faire son séjour.

Cependant Hardi-Canut qui songeoit à recouvrer par les armes le royaume de Wessex que son frere lui avoit enlevé, se rendit auprès de sa mere pour travailler aux moyens d'exécuter cette entreprise. La mort d'Harald arrivée dans ces circonstances, leva des difficultés qu'il auroit eu beaucoup de peine à applanir. Harald fut surnommé *Pied de lievre*, parce qu'il avoit un pied velu, ou, selon d'autres, à cause qu'il aimoit toujours à aller à pied, & qu'il étoit très-leger à la course.

Canut II. ou Hardi-Canut.

1039.

Aussi-tôt que Canut eut appris la mort de son frere, il se rendit en diligence en Angleterre, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie par les Anglois & par les Danois. A peine fut-il sur le thrône, qu'il fit déterrer le corps de son frere, & ordonna qu'il fût jetté dans la Tamise. Cette action de cruauté indisposa ses sujets contre lui ; mais les impôts excessifs qu'il mit sur les peuples acheverent de le rendre odieux, & causerent quelque sédition. Ce Prince qui passoit les jours & les nuits dans la débauche, mourut subitement dans la troisiéme année de son regne. Sa mort causa une grande joie ; & Jean Roux de Warvvick rapporte quatre cent ans après, que ce jour étoit célébré par les Anglois comme un jour de fête. Le surnom de *Hardi* qui lui avoit été donné, n'étoit pas pour désigner son courage ; mais il avoit rapport à sa constitution forte & robuste. Les Historiens Latins ont rendu ce mot par celui de *durus*, & non pas par celui d'*audax*.

Edouard III. surnommé le Confesseur.

1042.

Après la mort de Hardi-Canut qui ne laissoit point d'enfans, il se trouvoit naturellement plusieurs concurrens au thrône. Outre Svenon Roi de Norvvege & frere du feu Roi, Edouard fils d'Ethelred II. & Edouard fils d'Edmond *Côte de fer*, pouvoient se disputer mutuellement la couronne, quoiqu'elle appartînt plus légitimement à ce dernier. Edouard fils d'Ethelred profita de l'absence du Prince Danois, & de celle de son neveu qui étoit en Hongrie, pour s'emparer de la couronne d'Angleterre. Il en fut redevable à la puissance & au crédit de Goodvvin, qu'il étoit venu à bout de mettre dans ses intérêts en promettant d'épouser Edithe fille de ce Seigneur. Depuis

(1) Quelques Historiens prétendent qu'Harald écrivit une lettre sous le nom d'Emme, pour inviter Alfred & Edouard à se rendre en Angleterre.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

qu'Edouard eut été proclamé Roi d'Angleterre, il n'est plus fait mention des Danois dans l'histoire de ce pays, & l'on a tout lieu d'être surpris du silence des Ecrivains. On sçait que les Danois occupoient presque seuls toutes les provinces septentrionales & orientales, & que dans la Mercie ils étoient en aussi grand nombre que les Anglois. Il n'étoit donc pas facile de détruire une nation qui s'étoit rendue si puissante en Angleterre, & cette révolution ne pouvoit être qu'accompagnée d'évenemens remarquables. Cependant les Ecrivains nous laissent ignorer par quel hazard les Danois perdirent tout-à-coup leur puissance sous un Roi tel qu'Edouard. Le massacre de ces peuples, rapporté par les Historiens de Dannemarck, semble destitué de tout fondement. Il ne paroîtroit pas naturel que les Ecrivains Anglois, à l'exception de Bromptom, eussent passé sous silence cet évenement, eux qui avoient fait mention d'un semblable fait sous le regne d'Ethelred.

Le foible génie d'Edouard & son incapacité donnerent occasion à Goodwin de s'attribuer un pouvoir qui approchoit de l'autorité souveraine. Il seroit même devenu plus puissant, s'il n'eût été contrebalancé par Siward Comte de Northumberland, & par Leoffrick Duc de Mercie, qui prenant tous deux les véritables intérêts du Roi, empêchoient Goodwin d'étendre plus loin sa puissance. Edouard qui le redoutoit, se vit contraint après deux ans de délais, d'épouser Edithe fille de ce Seigneur; & l'on prétend que l'aversion qu'il avoit pour celui qu'on regardoit comme le meurtrier de son frere, fut la raison du dégoût qu'il prit pour sa femme. Il traita aussi avec beaucoup de rigueur Emme sa mere, contre laquelle il étoit indisposé, parce qu'elle avoit épousé Canut le Grand & avoit consenti que les enfans de ce mariage succedassent à la couronne. Il la priva de tous ses biens, & ne lui laissa qu'une médiocre pension pour subsister. Cette Princesse mourut l'an 1052.

1043. Cependant Svenon faisoit de grands préparatifs pour passer en Angleterre & disputer la couronne à Edouard. Les brouilleries qui survinrent entre le Roi de Dannemarck & celui de Norwege délivrerent les Anglois d'une guerre dangereuse. Ils se virent néanmoins exposés aux incursions des Pirates Danois, qui firent un immense butin à Sandwich & sur les côtes d'Essex. Les mesures que l'on prit pour arrêter leurs progrès, les obligerent à quitter l'Angleterre avec précipitation & à laisser ce pays tranquille.

La trop grande puissance de Goodvvin, la jalousie qu'elle excitoit, & la haine que le Roi portoit à ce Seigneur, quoiqu'il parût être dans la plus haute faveur, penserent occasionner de grands troubles dans le royaume. Les Normands qui composoient le plus grand nombre des courtisans, ne cessoient d'irriter le Roi contre lui, & ce Prince cherchoit en effet les occasions de se délivrer d'un homme qu'il ne pouvoit souffrir. L'insulte faite à Eustache Comte de Boulogne par une partie des habitans de Douvres, fournit au Roi les moyens de se défaire pour quelque-temps de son ennemi. Edouard résolu d'accorder au Comte de Boulogne la satisfaction qu'il demandoit, chargea Goodvvin de châtier les coupables qui étoient de son gouvernement. Le Comte au lieu d'obéir, déclara qu'il prendroit leur parti contre la violence des étrangers. Le Roi obligé pour lors de dissimuler sa colere, prit ses mesures pour se venger de Goodvvin. Il le cita à comparoître avec ses fils devant une assemblée qu'il convoqua à ce sujet; mais ce Seigneur ayant refusé de s'y

rendre, fut banni du royaume, & privé des charges que lui & ses enfans possedoient. Les secours que le Comte de Flandres lui fournit, le mirent en état d'inquietter le Roi & d'obliger ce Prince à le rétablir dans tous les emplois qu'il avoit eus auparavant.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Ce fut après cette réconciliation que Guillaume Duc de Normandie se rendit à la Cour d'Edouard, qui saisit cette occasion pour lui témoigner la reconnoissance qu'il conservoit de tout ce que ce Prince avoit fait pour lui. On prétend qu'il lui fit une promesse verbale de le déclarer son héritier & son successeur : d'autres assurent qu'il lui remit entre les mains un testament par lequel il lui laissoit la couronne d'Angleterre. Ce fait n'est pas encore bien éclairci dans les Historiens, qui se trouvent en opposition les uns contre les autres, & la plus grande partie même soutiennent que ce testament est supposé. Cependant la puissance de Goodvvin étoit montée à un tel degré qu'elle auroit pû devenir funeste pour le Roi, si une mort subite n'eût pas délivré Edouard d'un ennemi dont il avoit tant à craindre. Je passe sous silence les circonstances de cette mort, parce qu'elles ne paroissent appuyées sur aucun fondement solide. Harald fils aîné de ce Seigneur lui succeda dans toutes ses charges, & trouva moyen par sa douceur & ses manieres affables, de mettre dans ses intérêts les Grands & le peuple. Il tâcha en même-temps de gagner l'amitié du Roi par son respect & par sa soumission. Jusqu'alors le Roi n'avoit eu aucune guerre avec ses voisins; mais l'entreprise de Macbeth roi d'Ecosse, sur le petit royaume de Cumberland, obligea Edouard d'envoyer une armée contre lui. Sivvard à qui il en avoit donné le commandement, battit le Roi d'Ecosse & le força à retourner dans ses Etats. 1054.

Edouard délivré de cette guerre, n'en étoit cependant pas plus tranquille, & il ne pouvoit s'empêcher de redouter la famille de Goodvvin, à laquelle par une politique mal-entendue il donnoit les places les plus considerables de l'Etat. S'étant néanmoins apperçu que les peuples songeoient à reconnoître Harald pour son successeur, il prit la résolution de faire venir de Hongrie Edouard son neveu. Ce jeune Prince fut à peine arrivé en Angleterre qu'il y mourut, laissant ses droits à Edgar son fils surnommé *Atheling.* Harald sentit alors renaître ses esperances, & songea à prendre des mesures pour monter sur le thrône. Avant que d'exécuter son dessein, il pressa le Roi de lui rendre son frere & son neveu, que Goodvvin lui avoit donnés en ôtage. Le Roi qui n'étoit pas déterminé à le satisfaire, lui déclara qu'il falloit s'adresser au Duc de Normandie entre les mains duquel ils étoient. Harald se mit aussi-tôt en mer pour se rendre à la Cour de Guillaume; mais une violente tempête le poussa sur les côtes de Picardie, & il fut arrêté dans un port du comté de Ponthieu où il avoit relâché. Guillaume informé de sa détention, obligea le Comte à lui rendre son prisonnier, qui devenu libre, alla en Normandie. Le Duc balança quelque-temps sur le parti qu'il devoit prendre à l'égard de Harald. Il n'ignoroit pas les desseins que ce Seigneur avoit sur le thrône d'Angleterre, & son grand crédit auprès du peuple. En consequence il prit la résolution ou de l'arrêter, ou de le mettre dans ses intérêts, parce qu'il le regardoit comme seul capable de faire réussir le projet qu'il avoit formé de se faire reconnoître successeur d'Edouard; mais l'un & l'autre parti paroissoient également dangereux. Il se détermina cependant au dernier, & prit toutes

ROYAUME D'ANGLETERRE.

les précautions qu'il crut néceſſaires pour engager Harald à ſeconder ſon entrepriſe. Il lui rendit ſon neveu, & promit de conduire lui-même ſon frere lorſqu'il paſſeroit en Angleterre.

1063. Harald qui avoit ſçu déguiſer ſes véritables intentions, ne fut pas plutôt de retour qu'il travailla à ſe faire des partiſans. La victoire qu'il remporta ſur les Gallois, & le calme qu'il rétablit dans le Northumberland, en ſe déclarant même contre Toſton ſon frere, dont la rigueur avoit forcé les Northumbres à la révolte, acheverent de fortifier l'eſtime que les Anglois avoient conçue pour lui. Edouard ne ſongeoit pas cependant à regler la ſucceſſion au thrône, & il n'étoit occupé ſur la fin de ſa vie qu'à bâtir des Egliſes & des Monaſteres. Il ſe diſpoſoit à faire la dédicace de l'Egliſe de Weſtminſter, lorſqu'il fut atta-

1066. qué d'une maladie dont il mourut. Comme il ſentoit que ſa fin approchoit, il ſe preſſa de terminer cette cérémonie; mais il refuſa de ſe nommer un ſucceſſeur (1). Ce Prince fut canoniſé deux cent ans après ſa mort, par Alexandre III. & Innocent IV. donna une bulle pour en célebrer la fête.

Harald II. Edgar-Atheling petit-neveu d'Edouard III. étoit le ſeul qui eût de légitimes droits à la couronne; mais Harald avoit la force de ſon côté & l'affection des Anglois. Il en profita pour s'emparer du thrône après la mort d'Edouard, & pour empêcher les peuples de ſonger au Duc de Normandie. Les Hiſtoriens ſe trouvent extrêmement partagés au ſujet de Harald. Les uns prétendent qu'il fut élu d'une voix unanime, & couronné par l'Archevêque d'Yorck; d'autres au contraire ſoutiennent qu'il força les Seigneurs & le Clergé à le reconnoître, & même qu'il négligea la cérémonie du couronnement. Cette diverſité de ſentimens vient de ce que ces differens Hiſtoriens n'ont eu en vue que de faire valoir les droits de Harald ou ceux de Guillaume.

Harald qui d'abord n'avoit trouvé aucune oppoſition à ſon élevation, ne fut pas long-temps paiſible poſſeſſeur du thrône qu'il avoit uſurpé. D'un côté Toſton ſon frere ſoutenu du Roi de Norvvege, & le Duc de Normandie de l'autre, ſe préparerent à lui enlever la couronne. Harald voyant tant d'ennemis conjurés pour ſa perte, s'appliqua de plus en plus à gagner l'affection de ſes ſujets, en ôtant une partie des impôts & en faiſant rendre la juſtice avec toute l'exactitude poſſible. Guillaume qui n'ignoroit pas les diſpoſitions des Anglois pour leur nouveau Souverain, penſa qu'il ne pouvoit monter ſur le thrône d'Angleterre que par la force, & qu'il lui falloit en conſéquence une armée conſiderable pour tenter cette conquête. Les Etats de Normandie refuſerent de le ſeconder dans cette entrepriſe; mais de riches particuliers & quelques Princes voiſins s'empreſſerent à lui fournir tout ce dont il avoit beſoin pour une expédition de cette importance. Baudouin V. Comte de Flandres, chargé de la tutelle de Philippe I. Roi de France, fit tout ce qu'il put pour détourner Guillaume de ſon projet; car il n'étoit pas de la politique de la Cour de France que les Ducs de Normandie devinſſent ſi puiſſans. Guillaume pour donner plus de crédit à ſon entrepriſe, l'avoit fait approuver par le Pape, qui lui avoit envoyé un anneau d'or, une banniere bénite & une bulle d'in-

Ingulphe, dans l'hiſtoire du monaſtere de Croyland, aſſure le contraire par ces mots: *Guillemmum Comitem Normanniæ.... ſibi ſuccedere in regnum Angliæ voce ſtabili ſancivit.* Edouard déclara d'une voix ferme, qu'il vouloit que Guillaume Comte de Normandie lui ſuccedât au royaume d'Angleterre.

veſtiture.


CARTE des Isles BRITANIQUES
Dressée sur les nouvelles Observations.
Par J.B. Nolin
Pour servir a l'Histoire Universelle du Baron de Puffendorff
Septentrion
Midy
Occident
Orient
I. de Faire
I. Mainland
Kirkwall
Orcades
Wick
I. de Rona
Southerland
Helmsdail
I. de Kildas
Roff
Fraserburg
Buchanannesse
Aberdone
I. d'Euft
Talebourg
I. Mulla
I. de Borneno
I. de Jura
I. Hebrides
I. d'Yla
Argile
Angus
Dundee
Monross
Tay R.
S. Andre'
I. May
Edimbourg
Lothian
Presqu'Isle de Cantyr
C. de Cantir
I. Rathlin
Barwick
Holi Iland
Lindisfarne
I. de Coket
Neucastle
Hartlepol
Scarboroug
C. Flamburoug
Holdernesse
Humber Fl.
London derri
Ulster
Dublin
Kildare
Drogheda
Wexford
Waterford
Limerick
Kingsale
Kilmare
B. de Desmond
I. de Man
I. d'Anglesey
Leverpool
Chester
Lincoln
Boston
Burnham
Yarmouth
Norwich
Dunwick
Orford
Harwiche
S. David
Pembrock
Bristol
Londre
Oxford
Rocheiter
Cantorbery
Douvres
I. Thanet
Calais
Pas de Calais
Boulogne
Abbeville
Dieppe
Havre de Grace
Cherbourg
Aurigni
Grenesey
I. de Wicht
Portland
Plimouth
Dartmouth
C. Start
Padstow
les Sorlingues
Canal de S. George
I. de Londey
La Manche
Grandes Lieües de France
Lieües Communes de France
Milles d'Angleterre
Milles d'Ecosse et d'Irlande
Borde Sculp.

Royaume d'Angleterre.

veſtiture (1). Harald perſuadé que le Duc de Normandie differeroit l'exécution de ſes deſſeins juſqu'au printemps, congédia ſes troupes & déſarma ſa flotte après l'équinoxe d'automne. La dépenſe qu'il étoit obligé de faire pour ſoutenir un armement ſi conſiderable, l'avoit obligé de lever quelques impôts ſur ſes ſujets; mais l'envie de les ſoulager le porta à licentier ſon armée.

Il ne fut pas long-temps à ſe repentir de cette conduite imprudente; car à peine ſes troupes commençoient-elles à ſe diſſiper, que le Roi de Norvvege accompagné de Toſton, parut ſur la Thyne avec une flotte de 500 voiles. Harald ſurpris de cette invaſion, raſſembla ſon armée en diligence & marcha contre ſes ennemis, qui avoient déja fait de grands ravages ſur les frontieres du Northumberland, & qui s'étoient déja emparés d'Yorck. Harald s'avança avec tant de promptitude, qu'il les joignit au pont de Stamfort ſur la riviere de Darvvent, un peu au-deſſous d'Yorck. Il les attaqua malgré l'avantage du poſte qu'ils occupoient, & remporta ſur eux une victoire complette, qui lui fut diſputée depuis ſept heures du matin juſqu'à trois heures après midi. Le Roi de Norvvege & Toſton furent tués dans ce combat. Harald ſe réſerva pour lui ſeul tout le butin qui étoit immenſe, ce qui mécontenta les troupes entre leſquelles il devoit être partagé ſelon la coutume.

Arrivée de Guillaume en Angleterre.

Cependant Guillaume qui étoit parti de Saint-Valery ſur la fin du mois de Septembre, étoit arrivé à Pevenſey (aujourd'hui Pemſey) dans la province de Suſſex. Auſſi-tôt qu'il fut débarqué il fit bâtir un fort pour favoriſer ſa retraite en cas de néceſſité. Quelques-uns prétendent cependant qu'il renvoya ſa flotte en Normandie, & même d'autres aſſurent qu'il la fit brûler pour ôter à ſes ſoldats toute eſperance de retour. Guillaume s'étant avancé juſqu'à Haſtings, publia un manifeſte par lequel il expliquoit les raiſons qui l'avoient déterminé à paſſer en Angleterre. Ces raiſons étoient, 1°. De venger la mort d'Alfred frere du Roi Edouard. 2°. De rétablir Robert Archevêque de Cantorbery, qui avoit été chaſſé de ſon ſiége ſous le regne précedent. 3°. D'offrir du ſecours aux Anglois contre Harald, qu'il traitoit d'uſurpateur. Ces motifs n'étoient que ſpécieux, & il n'étoit pas difficile de pénetrer les intentions de Guillaume. Harald averti de la deſcente des Normans, ſe hâta d'aller à leur rencontre, & ſe rendit d'abord à Londres pour y faire la revue de ſon armée. Pendant qu'il étoit dans cette ville, le Duc de Normandie lui envoya des Ambaſſadeurs pour le ſommer de lui céder la couronne. Harald qui avoit eu de la peine à ſupporter la hauteur avec laquelle les Miniſtres de Guillaume avoient parlé, envoya à ſon tour une Ambaſſade à ſon ennemi pour le menacer & l'inſulter. Il s'avança enſuite à deſſein de livrer bataille, malgré les conſeils de Gurth ſon frere qui étoit d'avis de temporiſer, perſuadé que les Normans auroient beaucoup de peine à paſſer l'hyver dans un pays où ils n'avoient ni places ni vivres. Harald n'écoutant que ſa valeur, ſe diſpoſa à attaquer l'armée ennemie; mais comme on étoit prêt à en venir aux mains, Guillaume qui redoutoit peut-être alors le ſort d'une bataille, fit faire au Roi quatre propoſitions: ſçavoir, de lui céder la couronne d'Angleterre comme il s'y étoit engagé par ferment, ou de lui en faire hommage, s'il n'aimoit mieux remettre leurs differends au jugement du Pape, ou les décider par un combat ſingulier. Harald refuſa toutes ces

(1) Le P. d'Orleans.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

propositions, dont il ne pouvoit esperer aucun avantage, & se disposa au combat. Il fut long & sanglant par la valeur réciproque des deux partis, dont aucun ne put gagner du terrein sur l'autre. La nuit alloit séparer les combattans sans que la victoire se fût encore déclarée, lorsque Harald fut tué d'un coup de fléche. Les Anglois perdirent alors courage & commencerent à lâcher pied. Les Normans les poursuivirent vivement & en firent un grand carnage. Cet évenement se passa le 14 d'Octobre. Les corps du Roi & de ses freres ayant été trouvés parmi les morts, Guillaume les fit rendre sans rançon à leur mere, & permit aux Anglois d'enterrer ceux qui avoient été tués dans cette bataille.

Harald avoit eu deux femmes. De sa premiere, dont on ignore le nom, il eut trois fils : sçavoir, Edmond, Goodvvin & Magnus qui se retirerent en Irlande, après la mort de leur pere. Algithe sa seconde femme, le fit pere de trois enfans : sçavoir, d'un fils nommé Wolf, qui étoit encore enfant à la mort de son pere, & de deux filles, dont l'une épousa Waldemar Roi de Russie.

Telle fut la fin de la domination des Anglo-Saxons en Angleterre, qui avoit commencé plus de six cent ans auparavant en la personne d'Hengist Roi de Kent.

Guillaume I. surnommé le Conquerant.

1066.

La victoire que Guillaume avoit remportée sur les Anglois les avoit tellement consternés, qu'ils étoient devenus incapables de prendre un bon parti, & ce fut en vain que plusieurs Seigneurs zelés pour la patrie voulurent engager le peuple à mettre sur le thrône Edgar-Atheling. Guillaume profitant de la confusion où le royaume se trouvoit alors, attaqua Douvres & s'en rendit maître en peu de jours. Il se présenta ensuite devant Londres ; mais il connut bientôt qu'il ne lui feroit pas facile de s'emparer de cette place. Il prit donc le parti de ravager les environs & de couper les vivres à cette ville. Les habitans effrayés consentirent enfin à se rendre, & les Magistrats prêterent serment de fidelité au Duc de Normandie, & le reconnurent pour leur Souverain. On lui offrit ensuite la couronne, qu'il feignit d'abord de refuser ; mais il l'accepta bientôt après. Il fut couronné par l'Archevêque d'Yorck, qui demanda aux Anglois & aux Normans, s'ils consentoient à reconnoître pour leur Roi Guillaume Duc de Normandie. Cette cérémonie lui fut plus avantageuse que le gain de plusieurs batailles ; car aussi-tôt qu'on fut informé de son couronnement, on s'empressa à se soumettre, & toutes les provinces de l'Angleterre ne firent plus de difficulté de le regarder comme leur Roi légitime. Enfin le succès justifia une entreprise qui paroissoit temeraire, & Guillaume lui-même a dû être étonné de la facilité avec laquelle il s'étoit tout d'un coup trouvé possesseur d'un royaume que les Romains, les Saxons & les Danois n'avoient pû subjuguer qu'après une infinité de combats & dans l'espace de plusieurs siécles.

Guillaume maître des thrésors de Harald, en distribua une partie à ses troupes, & donna l'autre aux Eglises & aux Monasteres. Les présents qu'il reçut des Villes & des Communautés lui produisirent des sommes considerables, & remplacerent les dons qu'il avoit faits. Il fit porter à Rome l'étendart du dernier Roi, comme un hommage qu'il rendoit au Saint Siége. Résolu de gagner l'affection des Anglois, il ordonna aux Officiers de ses troupes de traiter les habitans du pays avec beaucoup de douceur, & donna un édit par lequel il confirmoit aux peuples tous leurs privileges. Toutes les marques

de soumission qu'il recevoit de ses nouveaux sujets n'étoient pas encore capables de le rassurer, & il crut devoir prendre des précautions pour les empêcher de secouer le joug. Il commença par quitter la ville de Londres dont la fidélité lui étoit suspecte, & fixa son séjour à Bearking : il mit aussi de fortes garnisons dans plusieurs places, afin de tenir les Anglois dans la soumission & la crainte. Pour immortaliser la victoire qu'il avoit remportée sur Harald, il fit jetter les fondements d'une Eglise & d'une Abbaye dans le lieu même où ce Prince avoit été tué. L'Eglise fut dédiée à S. Martin, & l'Abbaye porta le nom de la *Bataille*.

Voyage de Guillaume en Normandie.

1067.

Guillaume voyant que tout étoit tranquille en Angleterre & que les peuples paroissoient contents de sa domination, résolut de faire un voyage en Normandie, où il mena plusieurs Seigneurs Anglois qui lui étoient suspects. Odon son frere Evêque de Bayeux, & Guillaume Fitz-Osberne qu'il avoit nommé Regent du royaume, traiterent les Anglois avec tant de séverité, que les peuples de Kent se virent contraints de prendre les armes pour se délivrer de leur tyrannie. La punition des rebelles n'empêcha pas un Seigneur Anglois nommé Edrick, de se soulever dans la province de Hereford, & de faire périr tous les Normans qui tomberent entre ses mains. Ces mouvemens obligerent le Roi de repasser en Angleterre, où sa présence rendit le calme ; mais elle ne lui rendit point l'affection de ses sujets, qui commencerent à s'appercevoir que le gouvernement de ce Prince ne leur seroit pas favorable. Ce Roi défiant & sévere, loin de travailler à détruire ces mauvaises opinions, tint à l'égard des Anglois une conduite qui ne servit qu'à les irriter. Guillaume trop prévenu pour les Normans, refusoit d'écouter les plaintes des Anglois, ou négligeoit de leur rendre justice. Ainsi la confiance entre le Roi & ses nouveaux sujets fut bientôt rompue, & Guillaume ne songea plus qu'à employer toutes sortes de moyens pour se maintenir sur le thrône.

Comme il manquoit d'argent pour récompenser les troupes qui l'avoient aidé à la conquête de l'Angleterre, il renouvella la taxe du *Dane-gelt* qu'Edouard avoit abolie, & qui retraçoit aux Anglois le joug que les Danois leur avoient imposé. Ce procedé acheva d'irriter les esprits, & la rebellion commença dans les provinces occidentales. Les habitans d'Excester leverent les premiers l'étendart de la révolte, en refusant de prêter serment au Roi & de recevoir garnison Normande. Guillaume obligé de faire le siége de cette ville, malgré la rigueur de l'hiver, le pressa si vivement, que les habitans se virent contraints d'avoir recours à la clémence du vainqueur.

Les sommes que le Roi avoit tirées du *Dane-gelt*, étoient plus que suffisantes pour payer ses dettes ; mais ce Prince croyant devoir les garder pour les besoins qui pourroient survenir, chercha d'autres moyens pour en amasser de nouvelles. Il confisqua les biens des Anglois qui avoient porté les armes pour Harald, & donna leurs terres aux Normans qui l'avoient suivi. Les Anglois irrités de l'injustice de Guillaume, songerent dès-lors à se délivrer de la tyrannie. Edwin Comte de Chester, & Morkard son frere Comte de Northumberland se mirent à la tête des rebelles, & firent bientôt appréhender à Guillaume que la rebellion ne devînt générale. Le Roi prévint le danger qui le menaçoit, par la diligence qu'il fit & par les autres précautions qu'il crut devoir prendre,

1068.

Royaume d'Angleterre.

Les rebelles déconcertés, se remirent à la discrétion du Roi, qui par un effet de sa politique jugea à propos de leur faire grace. La rigueur dont il usa à l'égard des moins coupables, & le grand nombre de citadelles qu'il fit bâtir dans différens endroits du pays, inspirerent de la terreur aux Anglois, & sur-tout à Edwin & à Morkard, qui se retirerent en Ecosse avec le Prince Edgar. La retraite de ces Seigneurs causa quelqu'inquiétude au Roi, & lui fit craindre qu'ils ne formassent quelque projet contre lui. Il prit alors toutes les mesures possibles pour se mettre à l'abri de leurs entreprises, & pour empêcher les Anglois de faire quelques mouvemens. Il leur ôta toutes leurs armes, & leur défendit d'avoir de la lumiere après huit heures du soir; le son d'une cloche qu'on appelloit le *Couvre-feu*, les avertissoit d'obéir aux ordres
1069. du Prince. Les Anglois las d'une servitude si honteuse, témoignerent leur mécontentement par leurs murmures & par leurs actions. Il ne se passoit point de jour qu'on ne trouvât quelques Normans assassinés dans les bois ou dans les chemins, ce qui obligea le Roi de rendre responsable la *Centaine* la plus prochaine du lieu où l'action auroit été commise.

Les Northumbres moins patiens que les autres, appellerent les Danois à leur secours. Pendant que Svenon mettoit en mer la flotte qui devoit passer en Angleterre, Guillaume envoyoit pour gouverner le Northumberland un Seigneur Norman appellé Robert Cumin. Les rebelles le surprirent à Durham & le firent périr avec sept cents Normans qui l'accompagnoient. La flotte Danoise ne tarda pas à paroître, & les rebelles s'empresserent d'aller au-devant d'elle. Osborne frere du Roi de Dannemarck qui étoit à la tête des Danois, n'eut pas plutôt fait sa descente, qu'il alla assiéger Yorck. Le feu que les Normans mirent au fauxbourg de cette place, ayant gagné une grande partie de la ville, facilita aux Danois la prise de la citadelle, dont la garnison fut passée au fil de l'épée. Guillaume avant que de marcher contre les Danois, crut devoir appaiser les Anglois par quelqu'acte de clémence. Il offrit ensuite une somme considerable à Osborne, qui l'ayant acceptée, se retira avec sa flotte. Les Northumbres abandonnés des Danois, se virent exposés à la colere du Roi, qui après s'être rendu maître d'Yorck, ravagea le Northumberland avec la derniere cruauté. Le reste des Anglois ne fut pas traité avec moins de rigueur. Il leur ôta toutes leurs charges, les dépouilla de toutes leurs Baronnies & de tous les fiefs qu'ils tenoient de la couronne, pour les distribuer aux Normans & aux autres étrangers qui l'avoient suivi. C'est de ces étrangers qu'est venue une grande partie des familles qui sont aujourd'hui les plus distinguées dans le royaume. Il n'épargna pas même le Clergé, & l'obligea à fournir & à loger un certain nombre de troupes. Ceux qui murmurerent, ou qui prétendirent avoir droit d'exemption, furent privés de leurs bénéfices, qu'on donna aux Normans. Ces vexations causerent de nouvelles révoltes, dont les principales furent excitées par l'Abbé de S. Alban, & par les Evêques de
1072. Durham & de Hereford. Guillaume trouva moyen d'appaiser tous ces troubles, dont Macolm avoit profité pour faire une irruption dans le Northumberland; & il n'eut pas plutôt soumis les rebelles, qu'il résolut de porter la guerre dans l'Ecosse pour se venger des ravages que Macolm avoit fait dans les provinces du nord. Ce Prince ne voulant pas attirer dans ses Etats un ennemi aussi dangereux que le Roi d'Angleterre, proposa de faire un traité que Guillaume accepta.

Ce n'étoit pas seulement en Angleterre que Guillaume étoit obligé d'avoir continuellement les armes à la main : les entreprises de Fouques Comte d'Anjou, de Hoël Duc de Bretagne, & la révolte des Manceaux, obligerent ce Prince à passer en Normandie. Il y conduisit une armée d'Anglois, n'ayant pas voulu dégarnir le pays de troupes Normandes, dans la crainte que les peuples ne profitassent de son absence pour se soulever. Il se vengea d'abord des Manceaux en ravageant leur pays, & passa ensuite en Bretagne où il fit le siége de Dol, pour forcer le Duc de Bretagne à lui rendre hommage. Philippe I. Roi de France, embrassa les intérêts de Hoël, & envoya des troupes au secours de Dol. Guillaume leva aussi-tôt le siége; mais son arriere-garde fut battue, & il perdit une grande partie de ses soldats avec tout son bagage. Cette guerre fut terminée par un traité qui se fit entre les deux Monarques. Quelques Historiens ont prétendu que Robert fils aîné de Guillaume, étoit l'auteur secret de la révolte des Manceaux, & qu'il avoit fait agir le Duc de Bretagne, le Comte d'Anjou & le Roi de France, pour obliger son pere à lui céder le duché de Normandie & le comté du Maine, & à se contenter du royaume d'Angleterre. En effet la conduite que ce Prince tint quelques années après avec son pere, semble justifier ce que les Historiens ont avancé à ce sujet.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Cependant il s'étoit formé en Angleterre une nouvelle conspiration contre le Roi, & elle étoit d'autant plus dangereuse que les Seigneurs Normans en étoient les auteurs. Waltehoff Seigneur Anglois qui étoit d'abord entré dans ce projet, s'en repentit bientôt, & alla trouver le Roi pour lui faire part de ce qui se tramoit contre lui. Le Roi lui pardonna en apparence, & se disposa à passer promptement en Angletetre. Sa présence n'y étoit déja plus nécessaire; car l'Evêque de Bayeux qui gouvernoit le royaume, avoit dissipé le complot, & les chefs avoient été assez heureux pour se sauver en Dannemarck. Guillaume de retour dans ses Etats, traita avec rigueur tous ceux qui furent soupçonnés d'avoir trempé dans la conjuration, & il fit même trancher la tête à Waltehoff, quoiqu'il lui eût déja accordé le pardon de cette faute. Guillaume se servit de cette occasion pour maltraiter les Anglois, qui cependant avoient refusé d'entrer dans la conjuration; & c'est à ce temps que Guillaume de Malmsbury, Historien Norman, fixe l'époque de la servitude des Anglois.

Le Roi jouissoit enfin de quelque tranquillité, lorsque la révolte de Robert son fils aîné l'obligea de se mettre à la tête de ses troupes. Ce jeune Prince excité par son ambition, songeoit toujours à se rendre maître de la Normandie, que son pere lui avoit refusée. Il s'étoit retiré de la Cour sous prétexte d'une insulte qu'il prétendoit avoir reçue de Guillaume & de Henri ses freres cadets, & il s'étoit présenté devant le château de Rouen dans le dessein de s'emparer de cette place. Cette entreprise ne lui ayant point réussi, il se retira sur les terres de France, & fit des courses en Normandie avec les troupes que Philippe I. lui fournissoit. Guillaume résolu de le faire repentir de sa conduite, marcha contre lui & alla l'assiéger dans Gerberoi en Beauvoisis, que le Roi de France lui avoit donné pour retraite. Robert se défendit avec tant de vigueur, qu'il força son pere à l'attaquer dans toutes les regles. Il le blessa même dans une sortie, & il l'auroit privé de la vie, si dans ce moment il ne l'eût reconnu. Confus de son action, il mit pied à terre, releva Guillaume, lui donna son propre cheval, & le laissa se retirer dans son camp. Il

1077.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

se soumit ensuite à sa discrétion, & fit tout ce qu'il put pour recouvrer les bonnes graces du Roi. Guillaume étoit trop irrité pour lui pardonner si facilement, & l'on prétend même que dans sa colere il lui avoit donné sa malédiction. Cependant à la priere du Roi de France, & des Seigneurs Anglois & Normans, il parut oublier la révolte de son fils. Il l'emmena avec lui en Angleterre, & afin de l'éloigner de la Cour, il le chargea de faire la guerre aux Ecossois. Cette expédition ne fut pas considerable, & fut terminée par un traité qui se fit entre les deux nations. Guillaume fit ensuite marcher ses troupes contre les Gallois, pour se venger des courses qu'ils avoient faites dans son royaume. Ces peuples hors d'état de lui résister, s'engagerent à lui payer un tribut annuel.

La fin de ces deux guerres procura quelque repos, dont Guillaume profita pour regler les affaires de son royaume. Il fit faire le dénombrement de tous les biens de ses sujets, afin de pouvoir faire une juste distribution des taxes qu'il vouloit lever. Toutes ces impositions ne servoient qu'à augmenter son thrésor; car ses troupes étoient entretenues par ses sujets Normans entre qui il avoit partagé les terres des Anglois. Il fit divers changements dans les loix Angloises, dans la maniere d'administrer la justice, & établit de nouveaux tribunaux, dont le plus avantageux au peuple fut celui qu'on appelle la *Cour de l'Echiquier*, puisqu'il fut destiné à temperer la trop grande rigueur des loix. Il fit aussi tout ce qu'il put pour abolir la langue Angloise, & lui substituer la Normande, & cette derniere subsista dans les actes publics jusqu'au temps d'Edouard III. (VI.) On prétend que le projet de Guillaume n'eut pas son effet, mais que des deux langues il s'en forma une troisiéme.

1084. Pendant que le Roi étoit occupé à regler ainsi les affaires de ses Etats, Canut Roi de Dannemarck se préparoit à faire une irruption en Angleterre. Guillaume informé de ses desseins, prit ses mesures pour empêcher la descente des Danois, & leva sur ses sujets une taxe plus considerable que le *Dane-gelt*. Toutes ces précautions intimiderent sans doute le Roi de Dannemarck, puisqu'il renonça à son projet. Deux ans après Guillaume déclara la guerre au Roi de France, qui par plaisanterie avoit demandé, *quand le Roi d'Angleterre releveroit de ses couches* (1). Guillaume à qui on rapporta le discours du Roi, lui fit dire, *qu'aussi-tôt qu'il seroit relevé, il iroit offrir à l'Eglise Cathedrale de Paris dix mille lances, au lieu des cierges que les femmes accouchées avoient coutume de porter.* Ce Prince qui étoit alors à Rouen, entra aussi-tôt dans le Vexin, malgré les grandes chaleurs de l'été, y fit d'horribles ravages, & réduisit en cendres la ville de Mantes. On prétend que l'ardeur de cet incendie lui causa la fievre, qui fut encore augmentée par le coup qu'il se donna dans le ventre à l'arçon de la selle en sautant un fossé. S'étant alors apperçu qu'il n'avoit plus que peu de temps à vivre, il fit distribuer de grandes aumônes, mit en liberté ceux qu'il retenoit prisonniers, & reconnut l'injustice de son usurpation. Il souhaita cependant que son fils Guillaume fût reconnu pour son successeur, & il prit même ses précautions pour lui procurer la cou-

(1) Guillaume à qui l'embonpoint extraordinaire causoit de grandes incommodités, faisoit alors quelques remedes pour se soulager, & c'est ce qui occasionna cette plaisanterie de la part du Roi de France.

ronne. Il se fit porter ensuite à Hermendrude village proche de Rouen, & y mourut le 9 de Septembre 1087, dans la soixante-uniéme année de son âge, la cinquante-deuxiéme de son regne en Normandie, & la vingt-uniéme depuis la conquête d'Angleterre. Son corps fut porté à Caën sans aucune cérémonie, & mis en dépôt dans une Eglise qu'il y avoit fait bâtir. Comme on étoit prêt à le mettre dans le tombeau, un Gentilhomme Norman cria *Haro* sur son corps, parce que Guillaume ne lui avoit pas payé le terrein sur lequel étoit bâtie cette Eglise. La demande étoit juste, & on fut obligé de payer le prix du fond de la terre avant que d'enterrer le corps. Guillaume avoit eu de Mathilde de Flandres sa femme, quatre fils & cinq filles; sçavoir, Robert Duc de Normandie; Richard qui fut tué par un daim: selon quelques-uns, il mourut d'une maladie qu'il gagna à la chasse; Guillaume qui monta sur le thrône d'Angleterre, & Henri. Ses filles furent, Cécile Abbesse d'un monastere à Caen; Constance épouse d'Alain-Fergent Duc de Bretagne; Adelede ou Adelaïde femme d'Etienne Comte de Blois, de qui elle eut un fils du même nom qui monta sur le thrône d'Angleterre; Marguerite morte dans l'enfance, & Eléonore qui épousa Alphonse Roi de Galice.

Royaume d'Angleterre.

Mort de Guillaume le Conquerant.

1087.

Le jeune Guillaume qui n'étoit aimé ni des Anglois ni des Normans, à cause de ses mauvaises qualités & de son caractere qui tenoit de la férocité, trouva de grandes difficultés lorsqu'il voulut monter sur le thrône, & il fut redevable de la couronne aux services importans que lui rendirent Eudes grand Thrésorier, & Lanfranc Archevêque de Cantorbery. Ils promirent au nom de ce Prince, qu'il gouverneroit avec plus de douceur que son pere, & qu'il aboliroit les loix rigoureuses que Guillaume I. avoit faites. Enfin tout étant disposé en sa faveur, il fut couronné le 27 de Septembre. Il étoit alors âgé de trente ans.

Guillaume II, surnommé le Roux, second Roi d'Angleterre depuis la conquête de ce royaume.

1087.

Robert qui étoit en Allemagne à la mort de son pere, n'avoit pû défendre ses droits, & ses partisans qui ignoroient ses desseins, n'avoient osé se déclarer pour lui. Odon son oncle Evêque de Bayeux, ennemi déclaré de Lanfranc, résolut d'enlever la couronne à Guillaume, & de la mettre sur la tête de Robert, persuadé qu'il pourroit s'emparer de l'autorité sous le regne de ce Prince. Il travailla avec tant de succès à faire réussir cette entreprise, qu'en peu de temps le parti de Robert devint très-considerable. Le Duc de Normandie informé de ce qui se tramoit en sa faveur, promit de repasser au plutôt en Angleterre avec une puissante armée. Les conjurés s'assurerent alors de plusieurs places dans les differentes provinces du royaume, & si Robert eût profité de ces circonstances, il y avoit tout lieu de penser qu'il seroit venu à bout de déthrôner son frere. Sa lenteur naturelle lui fit perdre l'occasion favorable, & donna le temps à Guillaume de rompre les mesures des conjurés. Lanfranc qui avoit beaucoup de crédit auprès des Anglois, ramena ceux qui étoient entrés dans la conspiration, & engagea les autres à rester fideles au Roi. Guillaume ayant équipé en peu de temps une flotte considerable, & se voyant à la tête d'une puissante armée, marcha contre Odon & lui enleva Pevensey & Rochester. L'Evêque de Bayeux se retira alors en Normandie auprès de Robert, qui lui confia l'administration de son duché. Après la retraite d'Odon, Guillaume dissipa aisément le reste des factieux, engagea les autres à rentrer dans le devoir, & le calme parut rétabli dans le royaume.

Conspiration contre ce Prince.

1088.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Les Anglois ne tarderent pas à se repentir d'avoir pris les intérêts de Guillaume ; car à peine ce Prince fut-il délivré de l'inquiétude que l'entreprise d'Odon lui avoit causée, qu'il les traita avec plus de dureté que n'avoit fait son pere. Lanfranc lui fit à ce sujet quelques remontrances respectueuses ; mais elles furent mal reçues, & le Prélat fut disgracié. Il mourut peu de temps après, regretté des deux nations dont il avoit sçu gagner l'estime & l'amitié. Guillaume n'ayant plus devant les yeux un homme qui avoit trouvé moyen de mettre quelquefois un frein à ses mauvaises inclinations, cessa de se contraindre, & fit connoître les mauvaises dispositions de son cœur. Avare & prodigue en même-temps, il employoit toutes sortes de moyens pour avoir de l'argent, afin de le dissiper en dépenses inutiles & extravagantes. Toutes ses ressources paroissant épuisées, il s'empara des bénéfices vacans, ce qui excita les murmures du Clergé.

Ses entreprises sur la Normandie.

1090.

Ce Prince pour qui rien n'étoit sacré lorsqu'il s'agissoit de satisfaire ses passions, forma le dessein d'enlever à son frere le duché de Normandie, que son pere lui avoit laissé par son testament. Il fit ses préparatifs avec tant de secret, qu'il étoit descendu en Normandie, sans que Robert eût pu soupçonner son projet. Il se rendit maître de Saint-Valeri & de quelques autres places, avant que son frere eût été en état de s'opposer à ses progrès. Le Duc de Normandie dénué de tout secours, avoit imploré la protection du Roi de France. Il n'en tira cependant aucun avantage, parce que ce Monarque s'étant laissé gagner par Guillaume, abandonna Robert, qui n'eut plus d'autre ressource que dans son frere Henri, avec lequel il se réconcilia. L'union des deux freres arrêta les succès de Guillaume, & l'obligea à accepter un accommodement. Par le traité Robert cédoit au Roi d'Angleterre le comté d'Eu, Fescamp, Cherbourg & toutes les autres places dont il s'étoit emparé sur la côte de Normandie. Guillaume de son côté promit à son frere de se joindre à lui pour soumettre les Manceaux qui s'étoient révoltés. Ils convinrent encore que si l'un des deux mouroit sans enfans, l'autre lui succederoit dans tous ses Etats.

Henri mécontent de ce qu'on n'avoit fait aucune mention de lui dans le traité, & que Robert ne se disposoit point à lui rendre le Cotentin qu'il lui avoit cedé moyennant une somme d'argent, se rendit maître par surprise du Mont Saint-Michel. Robert secondé de Guillaume, ne tarda pas à l'y aller assiéger ; & la disette d'eau auroit bientôt forcé Henri à se soumettre, si son frere aîné ne lui eût permis de s'en pourvoir abondamment. Guillaume n'approuvant pas cette générosité, retourna en Angleterre. Robert continua cependant le siége & contraignit enfin son frere de rendre la place. Henri qui avoit eu la liberté de se retirer où il vouloit, mena pendant long-temps une vie errante sans pouvoir trouver une demeure fixe. Guillaume de retour dans ses Etats, porta la guerre dans l'Ecosse pour se venger de Macolm-Macmoir qui avoit ravagé le Northumberland pendant son absence. Dans la crainte que Robert ne profitât de cette occasion pour lui enlever les places qu'il avoit en Normandie, il le pressa de se joindre à lui contre le Roi d'Ecosse. Robert gagné par les promesses de son frere, passa en Angleterre avec une puissante armée ; mais tant de forces réunies furent bientôt détruites par les maladies, la disette des vivres & l'intemperie de l'air. Macolm au lieu de profiter de la triste situation où se trouvoit l'armée ennemie, fit des propositions de paix que le Roi d'Angleterre

1091.

accepta

accepta avec joie. Il fut reglé que le Roi d'Ecoſſe rendroit à Guillaume le même hommage qu'il avoit rendu au Roi ſon pere : qu'on lui reſtitueroit en Angleterre douze ſeigneuries dont il étoit en poſſeſſion avant la rupture, & que Guillaume lui payeroit douze marcs tous les ans pour toutes ſes autres prétentions. Cependant Robert Fitz-Hamon Gentilhomme de la Chambre de Guillaume, s'étoit emparé du comté de Glamorgan qui faiſoit une partie du pays de Galles.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Le Duc de Normandie s'étoit flatté qu'après que ces guerres ſeroient terminées, ſon frere ſongeroit à exécuter les articles du traité qu'ils avoient fait enſemble; mais lorſqu'il vit que Guillaume éludoit ſes promeſſes, il repaſſa en Normandie avec le Prince Edgar. Le Roi d'Angleterre n'ayant plus d'ennemis à combattre, continua de tourmenter ſes ſujets en imaginant tous les jours quelques nouveaux moyens pour avoir de l'argent. Une maladie dangereuſe dont il fut attaqué, penſa les délivrer d'un Prince qu'ils regardoient comme leur tyran. Guillaume fut même perſuadé que ſa fin approchoit, & pour donner quelques ſignes de repentance, il fit mettre en liberté ceux qu'il retenoit dans les priſons, & conſentit à remplir les bénéfices vacants. Guillaume ne fut pas plutôt hors de danger, qu'il révoqua une partie des ordres qu'il avoit donnés pendant ſa maladie, & refuſa de rendre à Anſelme Archevêque de Cantorbery, les terres qui appartenoient à cette Egliſe : ce qui occaſionna de grands démêlés entre le Roi & ce Prélat.

1093.

La hauteur avec laquelle Guillaume traita le Roi d'Ecoſſe, obligea ce Prince à faire une irruption dans le Northumberland; mais le Gouverneur de cette province ayant raſſemblé des troupes en diligence, fondit ſur les Ecoſſois & les tailla en pieces. Macolm & Edouard ſon fils aîné furent tués en voulant rallier leurs troupes (1). Donald frere & ſucceſſeur de Macolm, entreprit de venger la défaite des Ecoſſois; mais ſon armée ayant été taillée en pieces, il fut contraint de ſe retirer dans une des iſles Hebrides. Les Gallois qui ſe révolterent dans ce même temps, ne furent pas plus heureux, & Guillaume leur enleva encore une partie de leur pays.

Le calme paroiſſoit à peine rétabli que Guillaume prit la réſolution de paſſer en Normandie, où ſon frere faiſoit de grands préparatifs de guerre. Les conferences qu'ils eurent enſemble n'ayant produit aucun effet, les hoſtilités commencerent bientôt, & Guillaume ſe rendit maître de quelques places par la trahiſon des Gouverneurs. Les ſecours que Robert reçut du Roi de France firent changer les choſes de face, & rétablirent les affaires du Duc de Normandie. Cet avantage ne ſubſiſta pas long-temps; car Guillaume trouva moyen d'engager la Cour de France a demeurer neutre. Robert ſe ſeroit trouvé en riſque de perdre tous ſes Etats, ſi les Gallois qui ravageoient alors les provinces de Shrop & de Cheſter, n'euſſent fait une puiſſante diverſion, qui obligea le Roi d'Angleterre à retourner dans ſon royaume. Il voulut en vain tirer vengeance de l'entrepriſe des Gallois, & ſon obſtination à les pourſuivre dans leurs montagnes, lui fit perdre la plus grande partie de ſes troupes. Pen-

1094.

(1) Macolm avoit avec lui un Général nommé Walter ou Gaultier, à qui il avoit donné la charge de Stuart ou Grand-Maître de ſa Maiſon. C'eſt de cet Officier qu'eſt deſcendue la famille de Stuart qui a tenu long-temps le ſceptre d'Ecoſſe, & enſuite celui d'Angleterre.

Royaume d'Angleterre.

dant qu'il étoit occupé à cette guerre, Robert de Mowbray, mécontent de ce que les services qu'il avoit rendus à l'Etat n'étoient pas récompensés, forma le dessein de mettre la couronne sur la tête d'Etienne neveu de Guillaume le Conquerant. Le Roi informé de ce qui se tramoit contre lui, marcha en diligence contre les rebelles, dont il dissipa bientôt les projets. Mowbray qui avoit été arrêté, fut condamné à trente ans de prison, & les autres complices perdirent la vie dans les tourments.

1095. Cette conspiration étoit à peine étouffée que les brouilleries recommencerent entre ce Prince & Anselme Archevêque de Cantorbery. Ce Prélat soutenoit avec trop de hauteur les droits de l'Eglise, & le Roi y avoit trop peu d'égard. L'Archevêque irrita encore le Roi en reconnoissant Urbain II. pour Pape, quoiqu'il sçût que Guillaume avoit dessein de se déclarer pour Clement, & que d'ailleurs il y eût une loi dans le royaume qui défendoit de reconnoître aucun Pape sans le consentement du Roi. Anselme remarquant que Guillaume ne pouvoit plus le souffrir, demanda la permission d'aller à Rome. Le Roi qui avoit d'abord fait difficulté d'y consentir, lui accorda enfin sa demande; mais il fit enlever l'argent que ce Prélat emportoit avec lui, & qu'il avoit déja mis dans son vaisseau.

1096. La Croisade que le Pape publia l'année suivante, fit concevoir à un grand nombre de Princes & de Seigneurs le dessein de prendre part à cette expédition. Le Duc de Normandie qui n'avoit point d'argent pour entreprendre ce voyage, en emprunta à son frere Guillaume, & lui engagea la Normandie pour sûreté des sommes qu'il lui prêtoit. Le Roi se mit aussi-tôt en possession de ce Duché, & voulut exiger de Philippe I. qu'il lui remît la partie Françoise du Vexin. Ces prétentions occasionnerent une guerre qui ne

1097. fut pas considérable. Guillaume qui ne perdoit point de vue la conquête du pays de Galles, fit encore une nouvelle tentative de ce côté-là; mais elle fut aussi infructueuse que les précedentes.

1098. La révolte des Manceaux força Guillaume à passer en France à dessein de soumettre les rebelles. Pendant qu'il étoit occupé dans ce pays, les troupes Angloises ou Normandes, (car on commençoit alors à les confondre,) pénetrerent dans le royaume de Galles où elles commirent des cruautés inouies. Elles y avoient été introduites par Owen Seigneur Gallois, qui vouloit se venger de Griffith & de Cadogan ses gendres, Rois de ce canton. Ces deux Princes surpris par les Anglois, se virent dans la néceffité d'aller chercher une retraite en Irlande. Sur ces entrefaites Magnus Roi de Norwege, fit une descente dans l'isle d'Anglesey, que les Anglois avoient déja ravagée. Ce Prince n'ayant point trouvé de butin à faire, se rembarqua & prit la route de ses Etats.

1099. Guillaume n'eut pas plutôt appaisé les troubles qui s'étoient élevés dans le Maine, qu'il retourna dans son royaume. Une nouvelle occasion de repasser en France se présenta bientôt; mais sa mort imprévue en empêcha l'exécution. Le Comte de Poitiers résolu de se joindre aux autres Croisés, proposa au Roi d'Angleterre de lui fournir les sommes dont il avoit besoin pour cette entreprise, & offrit de lui remettre ses Etats pour lui servir de garantie. Guillaume se disposoit à aller se mettre en possession de la Guyenne & du Poitou, lorsqu'il fut tué d'un coup d'une fléche qu'un Chevalier François avoit dessein de tirer sur un cerf que le Roi poursuivoit. Cet évenement arriva le 2 d'Août

Mort de Guillaume II.

1100.

de l'an 1100. Il étoit dans la quarante-quatriéme année de son âge, & la treiziéme année de son regne. Ce Prince qui avoit tous les vices du Roi son pere, sans en avoir les vertus, ne fut regretté de personne.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Henri I. surnommé Beauclerc, troisiéme Roi.

L'absence de Robert Duc de Normandie, favorisa les prétentions de Henri son frere, qui voyant le peuple dans ses intérêts, força, pour ainsi dire, les Seigneurs à le déclarer Roi d'Angleterre. Après cette élection précipitée, il se rendit à Londres, où il fut couronné par Maurice Evêque de cette ville. Pour gagner l'affection de ses sujets & remplir les promesses qu'il avoit faites, il réforma divers abus que son frere avoit autorisés, & publia des édits rigoureux contre les malfaiteurs, & contre ceux qui abusoient de leur pouvoir pour tyranniser le peuple. Il abolit le *Couvre-feu*, confirma plusieurs priviléges dont la nation avoit joui sous les Rois Saxons, rétablit les loix d'Edouard, rendit aux Eglises leurs anciennes immunités, & accorda une amnistie générale pour tous les crimes qui avoient été commis avant son couronnement. Enfin il rappella Anselme à qui il déclara qu'il vouloit se gouverner par ses conseils, & lui confier la principale administration des affaires du royaume. Henri quatre mois après son couronnement, épousa Mathilde fille de Macolm Roi d'Ecosse, & Anselme leur donna la bénédiction nuptiale. Ce mariage avoit souffert quelques difficultés, parce que Mathilde qui avoit été élevée en Angleterre, avoit pris le voile dans le monastere de Wilton. On vint cependant à bout de lever les obstacles, & le mariage fut déclaré bon & légitime.

1101.

Mouvements du Duc de Normandie pour s'emparer de la couronne.

Cependant le Duc de Normandie qui étoit revenu de la Palestine, avoit repris possession de ses Etats sans que Henri son frere s'y fût opposé. Robert chagrin d'avoir manqué une seconde fois la couronne d'Angleterre, forma le dessein de faire valoir ses droits. La nouvelle des préparatifs qu'il faisoit pour cette entreprise, réveilla ses partisans, & les Seigneurs Anglois qui n'avoient consenti à l'élection de Henri que par une espece de violence, commencerent à prendre des mesures pour seconder le projet de Robert. Henri se voyoit alors menacé de perdre le thrône; mais Anselme trouva le moyen d'engager la plus grande partie des peuples à rester fidele au Roi, & lorsque Robert eut passé en Angleterre, il fut fort surpris d'apprendre que l'armée Angloise venoit de prêter un nouveau serment de fidélité à son frere. Comme il n'avoit pas assez de troupes pour exécuter son projet, il consentit volontiers à un accommodement. On convint donc que Henri conserveroit la couronne, & qu'il rendroit à Robert les places de Normandie où il y avoit garnison Angloise, & qu'outre cela il lui payeroit une pension annuelle de trois mille marcs.

Henri qui étoit redevable de la couronne à Anselme, ne tarda pas à avoir des differends avec ce Prélat. L'Archevêque de Cantorbery qui avoit assemblé un Synode où il avoit fait interdire le mariage aux Prêtres, voulut encore empêcher que les Evêques & les Abbés ne reçussent du Roi l'investiture de leurs bénéfices. Il se rendit même à Rome & obtint de Paschal II. la confirmation du Synode. Henri qui avoit envoyé des Ambassadeurs à Rome pour y plaider sa cause, ne put rien obtenir, & peu s'en fallut même qu'il ne fût excommunié, parce qu'il ne vouloit point se relâcher de ses droits, & qu'il fit saisir le temporel de l'Archevêque. Cette querelle qui dura environ trois ans,

ROYAUME D'ANGLETERRE.

fut enfin terminée par un accommodement. Anselme consentit que les Prélats fissent hommage au Roi, & ce Prince se désista du droit des investitures.

Henri fait la conquête de la Normandie.

1105. & suiv.

La foiblesse de Robert & sa trop grande condescendance pour les volontés de son frere, lui devinrent funestes & lui firent perdre le Duché de Normandie. Henri peu satisfait d'avoir engagé ce Prince à lui remettre la pension annuelle dont ils étoient convenus par le dernier traité, conçut le projet de lui enlever encore cette province. Les troubles que Robert de Mellesme, & Guillaume Comte de Mortagne, qui avoient été bannis du royaume, excitoient en Normandie, & les ravages qu'ils y faisoient de tous côtés, fournirent au Roi d'Angleterre un prétexte spécieux d'y passer avec une armée. Robert qui avoit été obligé de faire une paix honteuse avec ces Seigneurs, ne fut pas en état de s'opposer aux entreprises de Henri qui avoit été appellé par les Normans, & qui excitoient ce Prince à s'emparer du gouvernement. De si favorables circonstances pour le Roi d'Angleterre, lui faciliterent la prise de Caen & de plusieurs autres places. Après une si heureuse expédition, Henri retourna en Angleterre pour y lever de nouvelles troupes, obtenir de nouveaux subsides, & faire approuver les raisons qui l'obligeoient à tenir cette conduite à l'égard de son frere. Les assurances qu'il donna en même-temps aux Anglois d'exécuter les promesses qu'il leur avoit déja faites, furent le principal motif qui les engagea à seconder le Roi dans son entreprise.

1107.

Henri ayant équipé une nombreuse flotte, retourna en Normandie à dessein d'en achever la conquête. Robert qui avoit tenté inutilement de porter son frere à le laisser tranquille possesseur de ses Etats, se joignit au Comte de Mortagne & à Robert de Mellesme, & avec les troupes qu'il reçut du Roi de France, il se vit en état de marcher au secours de Tinchebray que le Roi d'Angleterre assiégeoit. Ces deux freres en vinrent bientôt aux mains, & la fortune se déclara pour le Roi d'Angleterre. Robert qui avoit fait d'inutiles efforts pour rallier ses troupes, aima mieux se laisser faire prisonnier que de tourner le dos (1). Son frere le fit conduire en Angleterre & le fit enfermer dans le château Cardiff, où il resta jusqu'à sa mort. La victoire que Henri venoit de remporter sur Robert, le mit en possession du duché de Normandie. Louis le Gros qui avoit intérêt d'abaisser la puissance du Roi d'Angleterre, voulut se servir de Guillaume surnommé Criton ou Cliton fils de Robert, pour lui enlever la Normandie. Henri informé de ce projet, fit arrêter son neveu, qui fut cependant assez heureux pour se sauver quelque-temps après.

1109.

Tout sembloit favoriser l'ambition de Henri & augmenter la puissance de ce Prince. L'Empereur Henri V. lui fit demander en mariage Mathilde sa fille, & les conditions ayant été accordées de part & d'autre, le mariage fut célébré par Procureur. Ce fut pour payer la dote de cette Princesse que le Roi imposa une taxe de trois schellings sur chaque hyde (2), ce qui produisit une somme immense. La coutume d'imposer une taxe pour marier les filles de Rois fut introduite par ce Prince, & fut pratiquée par ses successeurs.

(1) Cette bataille se donna le 27 de Septembre de l'an 1106, selon les Auteurs de *l'Art de vérifier les dates.*

(2) C'est l'étendue de terre qu'on peut labourer avec une seule charrue. Bede croit que c'est la quantité de terre labourable qui peut entretenir une famille. Les uns disent que c'étoit cent acres, les autres prétendent que le nombre des acres étoit indéterminé.

Royaume d'Angleterre.

La tranquillité qui regnoit dans les Etats de Henri, fut troublée par les entreprises de Foulque Comte d'Anjou, qui s'étant joint à Elie Comte du Maine, avoit fait révolter la ville de Coutance. Henri à cette nouvelle passa promptement la mer, & rendit bientôt le calme par la défaite des rebelles. Il étoit à peine de retour en Angleterre, qu'il se vit contraint de retourner en Normandie, que le Comte d'Anjou attaquoit de nouveau à la sollicitation du Roi de France. Cette expédition ne fut pas plus longue que la premiere, & fut terminée aussi heureusement. Il vint à bout de détacher le Comte d'Anjou des intérêts du Roi de France, par le mariage de Guillaume son fils avec la fille de ce Comte. Henri ne croyant plus sa présence nécessaire en Normandie, retourna en Angleterre où il se vit forcé de prendre souvent les armes pour repousser les Gallois qui faisoient des incursions continuelles sur ses terres. Il avoit résolu d'exterminer cette nation; mais après plusieurs tentatives infructueuses, il prit le parti de leur accorder la paix. Dans l'intention d'assurer la couronne à sa famille, il fit prêter serment par les Etats d'Angleterre & de Normandie au Prince Guillaume, qui étoit alors âgé de douze ans. L'assemblée qu'il convoqua à ce sujet a donné lieu à quelques-uns de croire que c'est de là que les Communes d'Angleterre tirent leurs droits de faire partie du Parlement; mais il n'y a rien de certain sur cet article.

Guerre entre la France & l'Angleterre.

1117. & suiv.

Les Rois de France & d'Angleterre mutuellement jaloux de leur puissance réciproque, ne cherchoient que l'occasion de se susciter des ennemis. Louis le Gros résolu de priver le Roi d'Angleterre du duché de Normandie, en donna l'investiture à Guillaume Cliton, & lui fournit tous les secours nécessaires pour s'emparer de ce duché. Baudouin Comte de Flandres & plusieurs Seigneurs François & Normans, se déclarerent pour ce jeune Prince. Henri ne tarda pas à se rendre en Normandie où il fut joint par le Duc de Bretagne & le Comte de Blois. Louis se trouvant trop foible, prit le parti de la retraite, & rendit Gisors pour obtenir la paix (1). Henri informé que le Pape envoyoit un Légat en Angleterre, se rendit en diligence dans son royaume pour lui en interdire l'entrée.

La paix que les Rois de France & d'Angleterre avoient faite entr'eux ne fut pas de longue durée. Louis le Gros qui ne cherchoit que les occasions d'inquiéter Henri, recommença les hostilités sous prétexte que ce Prince n'avoit pas démoli Gisors comme il en étoit convenu par le dernier traité. Henri resta quelque-temps tranquille en Angleterre pendant que le Roi de France ravageoit la Normandie; mais ayant bientôt rassemblé ses troupes, il passa la mer avec une puissante armée, & présenta la bataille aux François. Pendant l'action il soutint un combat singulier avec un Chevalier François nommé Crispin, & le fit son prisonnier, quoique celui-ci eût blessé le Roi dans le commencement du combat. Cette victoire particuliere anima les Anglois, & leur fit remporter l'avantage sur l'armée Françoise. Quelques jours après les deux nations en vinrent une seconde fois aux mains, & les deux partis s'attribuerent le succès de cette journée. Il y avoit tout lieu de croire que cette

(1) C'est ainsi que les Ecrivains Anglois rapportent les évenemens de cette guerre. Ils prétendent que les Historiens François qui ne parlent point de cette retraite de Louis le Gros, ni de la paix qui suivit immédiatement, confondent cette premiere guerre de 1117, avec celle qui se renouvella la même année, après la restitution de Gisors.

Royaume d'Angleterre.

guerre dureroit encore long-temps ; mais le Pape Calixte II. vint à bout de réconcilier les deux Rois ; & les intérêts de Robert Duc de Normandie & de Guillaume Cliton son fils furent entierement abandonnés.

1120. Après la conclusion de cette paix, Henri retourna en Angleterre. Guillaume son fils qui partit après lui, se piqua d'arriver avant son pere, & encouragea les matelots par les récompenses qu'il leur promit. Le vaisseau ayant touché la côte de trop près se brisa sur un rocher, & l'on eut à peine le temps de mettre la chaloupe en mer pour sauver le Prince. On commençoit à se flatter qu'il échapperoit de ce danger, lorsque les cris de Mathilde sa sœur naturelle l'obligerent à retourner vers le vaisseau pour la secourir. La crainte de la mort engagea la plus grande partie de l'équipage à sauter dans la chaloupe, qui se trouvant trop chargée coula bientôt à fond. Cet accident causa au Roi un si grand chagrin, qu'on prétend que depuis cet instant on ne le vit jamais rire. Il avoit perdu quelque-temps auparavant Mathilde sa femme, dont il ne lui restoit plus qu'une fille, qui étoit mariée à l'Empereur, ainsi qu'on l'a dit plus haut. Comme il souhaitoit laisser le thrône à un de ses descendans, il se détermina à épouser Adelaïde fille de Geoffroi Comte de Louvain ; mais il n'en eut point d'enfans. Ce Prince ayant perdu l'esperance d'en avoir avec cette Princesse, convoqua une assemblée de tous les Vassaux immédiats de la couronne, pour faire prêter à tous les Seigneurs qui y assisterent serment de fidélité à Mathilde, qui depuis la mort de l'Empereur son époux étoit retournée en Angleterre. Il lui fit ensuite épouser Geoffroi Plantagenet fils de Foulque d'Anjou, qui avoit laissé ses Etats à son fils pour aller prendre possession de la couronne de Jerusalem après la mort de Baudouin II. son beau-pere. Mathilde & les Seigneurs Anglois & Normans ne furent pas contents de cette alliance, que Henri avoit contractée pour engager le Comte d'Anjou à défendre la Normandie, en cas que Guillaume Cliton voulût faire de nouveaux efforts pour la lui enlever.

1128. En effet le Roi de France conservoit toujours le dessein de mettre ce Prince en possession des Etats du Duc son pere, & il l'avoit déja investi du comté de Flandres afin qu'il fût plus à portée de faire la guerre à son oncle. Henri pour rompre toutes les mesures de Louis le Gros, engagea les Flamands à se déclarer pour Thierry d'Alsace, qui avoit des prétentions sur la Flandres, pendant qu'il porteroit la guerre en France. Guillaume Cliton marcha aussitôt contre Thierry, & remporta sur lui une victoire complette. Il ne jouit pas long-temps de cet avantage, ayant été tué devant les murs d'Alost qu'il assiégeoit. La mort de ce Prince & la présence de l'armée Angloise qui étoit en France, engagerent Louis le Gros à faire avec le Roi d'Angleterre une paix qui ne fut plus interrompue. Henri vécut encore six ans, pendant lesquels il ne se passa rien de considerable. Il mourut au château de Lions près de Rouen, le 2 de Décembre 1135, dans la soixante-huitiéme année de son âge, & la trente-sixiéme de son regne. On embauma son corps pour le transporter en Angleterre dans l'Abbaye de Reading. Ce Prince avoit fait de grands progrès dans les lettres, & c'est ce qui lui avoit fait donner le surnom de Beau-Clerc, c'est-à-dire, Sçavant, parce qu'en ce temps-là les seuls Ecclésiastiques s'attachoient à l'étude.

Mort du Roi. 1135.

Etienne Quatriéme Roi.

Les mesures que Henri avoit prises pour mettre la couronne sur la tête

de Mathilde, n'empêcherent pas les Anglois & les Normans de reconnoître pour leur Souverain Etienne Comte de Boulogne. Il étoit fils d'Adele fille de Guillaume le Conquerant, & du Comte de Blois. Henri qui l'avoit pris en amitié, lui avoit donné les terres qu'il avoit ôtées au Comte de Mortagne. Les richesses de ce jeune Prince, jointes à ses belles qualités, servirent à lui faire un parti considerable en Angleterre où il avoit été élevé. A la mort de Guillaume fils de Henri, il avoit conçu le dessein de s'emparer de la souveraine autorité, quoiqu'il eût été le premier à prêter le serment de fidélité à Mathilde. Il étoit en Normandie auprès du Roi, lorsque ce Prince fut attaqué de la maladie dont il mourut. Il engagea alors Henri son frere Evêque de Winchester, à chercher les moyens de lui procurer la couronne. Ce Prélat qui avoit beaucoup de crédit, vint à bout de lui faire un grand nombre de partisans; & malgré le serment qu'on avoit prêté trois fois à Mathilde, Etienne fut reconnu Roi d'Angleterre, & couronné le 26 de Décembre. Etienne qui sentoit la foiblesse de ses droits, crut devoir engager les Anglois à lui être fideles, en leur promettant de plus grands avantages qu'ils n'en avoient eus sous les Rois Normans ses prédecesseurs. Les Barons exigerent de lui un serment plus considerable que ceux qu'on avoit coutume de prêter. Le Roi par ce serment s'engageoit » à remplir dans un certain temps tous les bé-» néfices qui viendroient à vaquer, & à en laisser les revenus entre les mains » de quelque Ecclésiastique fidele, qui s'en chargeroit jusqu'à ce que le bé-» néfice fût rempli : à ne point saisir les bois des Ecclésiastiques, ni des » Laïcs, sous des prétextes frivoles : à se contenter des forêts qui avoient ap-» partenu aux deux Guillaumes, & à restituer celles que Henri avoit usur-» pées : enfin à abolir le *Dane-gelt*, qui avoit été ôté par Edouard & rétabli » par les Rois Normans. « Les Evêques de leur côté ne promirent de lui être fideles qu'autant qu'il maintiendroit l'Eglise dans ses immunités. Le Comte de Glocester fils naturel du feu Roi, ne s'engagea à rester dans la soumission, qu'à condition qu'il conserveroit ses biens & ses honneurs, & qu'Etienne observeroit les conventions faites avec les Seigneurs du royaume.

Royaume d'Angleterre.

Le Roi après s'être mis en possession des thrésors de Henri, & avoir levé une puissante armée pour se maintenir dans son usurpation, donna une chartre authentique pour assurer les priviléges de la nation & les immunités de l'Eglise. Le commencement du regne de ce Prince fut assez tranquille; mais il s'apperçut bientôt qu'il se faisoit quelques mouvemens contre ses intérêts. Il crut les prévenir en gagnant les principaux Seigneurs dont il croyoit avoir affaire, par les titres honorables qu'il leur accorda, & par la permission qu'il donna aux Barons de fortifier leurs châteaux. La révolte de Baudouin de Redvers Comte de Devonshire, lui fit bientôt sentir l'imprudence de sa conduite. Il fut obligé de l'aller assiéger dans Excester, dont il eut bien de la peine à se rendre maître. Il le poursuivit ensuite dans l'isle de Wight où il s'étoit réfugié, & le força enfin à sortir du royaume. La clémence dont il usa à l'égard de ceux qui avoient pris part à cette révolte, rendit ses autres sujets plus hardis à se soulever. Après cette expédition Etienne marcha contre les Gallois, qui avoient profité des troubles pour faire des courses sur les frontieres. Le succès de cette guerre ne fut pas heureux, & les troupes Angloises furent presque entierement défaites.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Cependant David Roi d'Ecosse avoit fait une irruption dans le nord, sous prétexte de prendre les intérêts de Mathilde. Il s'étoit déja emparé de Carlisle & de Newcastle. Etienne pour arrêter ses progrès, marcha en diligence vers le Northumberland. Cette guerre dont les évenements sont rapportés différemment par les Historiens, ne fut pas longue ni considerable, & fut terminée par un traité de paix par lequel le Roi d'Ecosse resta maître de Carlisle, & le comté de Huntingdon fut assigné au Prince Henri son fils, qui en rendit hommage au Roi d'Angleterre.

Maladie du Roi & troubles qu'elle occasonne.

1137.

Jusqu'alors le parti de Mathilde n'avoit osé faire aucune entreprise en faveur de cette Princesse; mais une léthargie dans laquelle le Roi tomba, & qui fit craindre pour sa vie, pensa faire perdre le thrône à ce Prince. Il se fit de grands mouvemens en Angleterre & en Normandie. Le Comte d'Anjou entra dans cette province pour s'en emparer; mais les Normans à qui il s'étoit rendu odieux, appellerent Thibaud Comte de Blois frere aîné d'Etienne. Ce Monarque ayant contre toute esperance recouvré la santé, passa promptement en Normandie & trouva moyen de gagner les principaux du pays, qui abandonnerent le Comte de Blois. Il fit ensuite une ligue offensive & défensive avec le Roi de France; ce qui acheva d'abattre le parti qui lui étoit opposé. En effet Thibaud & le Comte d'Anjou ne tarderent pas à quitter leurs prétentions, & ces deux Princes se contenterent d'une pension annuelle que le Roi d'Angleterre s'engagea de leur faire. Pour satisfaire Louis le Jeune, qui ne voyoit pas sans inquiétude le royaume d'Angleterre & la Normandie sous la puissance d'un seul Souverain, il céda la derniere à Eustache Comte de Boulogne son fils aîné, qui en fit hommage au Roi de France.

Soulevement général en Angleterre.

Les troubles de la Normandie étoient à peine appaisés qu'il s'en éleva de plus considerables en Angleterre. David Roi d'Ecosse étoit entré dans le Northumberland, pendant que les Seigneurs du royaume, qui avoient à leur tête Robert Comte de Glocester, se soulevoient de tous côtés. On se plaignoit de ce que le Roi n'avoit pas rempli ses engagemens; mais le véritable motif qui faisoit agir les rebelles, étoit qu'ils n'avoient pas reçu d'Etienne les récompenses qu'ils prétendoient exiger pour lui avoir mis la couronne sur la tête. Mathilde, à la faveur de tant de mouvements, fortifioit son parti, qui devenoit considerable, & le Roi se voyoit en danger de perdre le thrône. Le soulevement étoit presque général: le Comte de Glocester s'étoit déja emparé de Bristol, & les Barons occupoient plusieurs châteaux que les Rois avoient fait construire pour tenir leurs sujets dans le devoir.

Etienne soutenu par son courage, ne se laissa point abattre par tant de maux. Il retourna en diligence en Angleterre, reprit Betford dont quelques Seigneurs s'étoient emparés, & marcha ensuite contre le Roi d'Ecosse & le força à demander la paix. Après cette expédition, il enleva aux rebelles plusieurs châteaux qu'il fit raser. Pendant qu'il étoit occupé à affoiblir ses ennemis, le Roi d'Ecosse rompit la paix & entra de nouveau dans le Northumberland. Etienne n'étoit pas alors en état de secourir cette province; mais Thurstan Archevêque d'Yorck, anima tellement le courage des Northumbres, qu'ils prirent les armes & repousserent les Ecossois après leur avoir tué plus de douze mille hommes. Les succès d'Etienne n'étoient pas moins considerables contre les rebelles, qui n'osoient tenir la campagne. Le Comte de

de Glocester passa alors en Normandie, pour inviter Mathilde à se rendre en Angleterre, afin de soutenir par sa présence son parti qui commençoit à s'affoiblir considerablement. Royaume d'Angleterre.

Le Roi d'Angleterre profita de la retraite de ce Prince pour terminer la guerre d'Ecosse. Les nouveaux avantages qu'il remporta sur David, mirent ce Prince dans la nécessité de faire un accommodement, qui fut plus solide que les précedens. Par le traité, Henri fils de David, fut mis en possession de la province particuliere de Northumberland & du comté de Huntingdon, & le Roi d'Ecosse s'engagea par serment à ne plus prendre les intérêts de Mathilde contre Etienne. Ce Monarque reprit alors le chemin de ses Etats, & se fit accompagner par le Prince d'Ecosse qu'il avoit pris en affection. Les témoignages d'amitié & d'estime qu'il donnoit à Henri, exciterent la jalousie des Anglois : quelques Seigneurs même prirent ce prétexte pour se retirer de la Cour.

Tout paroissoit tranquille, & les succès d'Etienne sembloient lui promettre quelque repos, lorsqu'il se brouilla avec le Clergé. La trop grande puissance des Evêques, leurs richesses, le grand nombre de châteaux fortifiés qu'ils avoient fait construire, & les troupes dont ils se faisoient accompagner, inspirerent au Roi le dessein de les abaisser, dans la crainte qu'ils ne formassent quelque complot en faveur de Mathilde. Il saisit l'occasion d'une querelle que les domestiques de l'Evêque de Salisbury eurent avec ceux d'Alain de Bretagne Comte de Richemont, pour humilier ce Prélat qui étoit le plus puissant. Après l'avoir cité à comparoître devant son tribunal, avec les Evêques d'Ely & de Lincoln, il voulut exiger d'eux qu'ils lui livrassent tous leurs châteaux, afin qu'il pût s'assurer de leur fidélité. Sur leur refus, il envoya des troupes qui s'emparerent de ces châteaux où ils trouverent des sommes considerables. Cette conduite du Roi à l'égard des trois Prélats, irrita le reste du Clergé, & l'Evêque de Winchester Légat du Pape en Angleterre, assembla un Synode où il cita le Roi. L'Archevêque de Rouen prit fortement les intérêts du Souverain, & leur demanda, *s'ils pourroient bien prouver par les Canons, qu'en qualité d'Evêques ils dussent avoir des châteaux fortifiés ? D'ailleurs*, ajouta-t'il, *pouvez-vous refuser de les remettre entre les mains du Roi dans un temps où le royaume est menacé d'une invasion, & des sujets peuvent-ils interdire l'entrée de leurs places à leur Souverain, sans se rendre coupables de rebellion ?* Alberic de Were célebre Jurisconsulte, fit entendre que les Prélats avoient été punis non pas en qualité d'Evêques, mais comme sujets & serviteurs du Roi. Toutes ces raisons quelque solides qu'elles fussent, ne furent pas capables de faire revenir ceux qui composoient le Synode, & le Légat fut d'avis d'excommunier le Roi. L'assemblée ne jugea cependant point à propos de pousser les choses à cette extrémité, & l'on se contenta de faire une députation à Etienne pour lui demander une réparation convenable. 1139.

Le Roi qui n'étoit nullement porté à recevoir la loi de ses sujets, continua à attaquer les châteaux, & à sévir contre ceux qui vouloient secouer le joug de son autorité souveraine. Bientôt le peuple prit parti pour le Clergé & la révolte devint générale. Mathilde profitant des circonstances, se rendit en Angleterre avec le Comte de Glocester. Cette Princesse s'étoit réfugiée dans le château d'Arondel qui appartenoit à la Reine douairiere. Etienne informé de

ROYAUME D'ANGLETERRE.

son arrivée dans cette retraite, prit aussi-tôt la résolution d'aller l'y assiéger; néanmoins sur les instances réiterées de la Reine douairiere, qui le prioit de ne point assiéger son château, il permit à Mathilde de se retirer à Bristol, où il la fit conduire en sureté. Cette générosité lui devint funeste: Mathilde eut bientôt des partisans, & le Roi se vit presqu'entierement abandonné des Anglois.

1140.

Le royaume divisé en differentes factions, se vit exposé à tous les malheurs d'une guerre civile. Ce n'étoit par-tout que combats, qu'incendies, que pillages; en un mot, l'Angleterre offroit l'image de la désolation la plus affreuse. Etienne & Mathilde n'étoient pas en état de réprimer la fureur de leurs partisans, & il étoit même de leur politique de tolerer leurs violences. L'Evêque de Winchester reconnut trop tard la faute qu'il avoit faite, en suscitant un si grand nombre d'ennemis à son frere. Il travailla alors à ruiner la faction de Mathilde, il fit même prisonniers plusieurs Seigneurs qui étoient dans les intérêts de cette Princesse, pour les forcer à rendre leurs châteaux. Cependant Etienne témoignoit une fermeté extraordinaire, & tâchoit par sa valeur & par sa prudence de dissiper l'orage qui étoit prêt à l'accabler. Il pensa plusieurs fois surprendre Mathilde & le Comte de Glocester; mais ces deux personnes trouverent toujours le moyen de s'échapper. Enfin après différens mouvemens de part & d'autre, comme Etienne assiégeoit le château de Lincoln, où la fille du Comte de Glocester s'étoit enfermée, celui-ci marcha au secours de sa fille, & livra combat au Roi. On se battit long-temps avec une égale ardeur; mais la déroute de la cavalerie Royale fit perdre la bataille à Etienne. Ce Prince ne pouvant se résoudre à prendre la fuite, voulut vendre cher sa vie ou sa liberté, & fit plus qu'on ne pouvoit naturellement attendre d'un homme seul: car après avoir rompu sa hache d'armes & son épée, il se défendit encore avec le tronçon. Enfin ne pouvant plus se soutenir, il ne consentit à se rendre qu'au Comte de Glocester, qui le fit conduire par les ordres de Mathilde dans le château de Bristol, où il fut mis aux fers.

Etienne est fait prisonnier.

Mathilde monte sur le thrône.

1141.

La perte de la bataille de Lincoln & la détention du Roi, acheverent de ruiner son parti, & favoriserent les progrès de Mathilde. Le Comte d'Anjou s'empara alors de la Normandie au nom de la Princesse son épouse, qui en fut reconnue Souveraine. La plus grande partie de l'Angleterre s'étoit déclarée pour elle, & le Roi d'Ecosse étoit entré dans le Northumberland pour appuyer les prétentions de sa niece. Mathilde qui craignoit que le Clergé ne s'opposât à son couronnement, gagna l'Evêque de Winchester qui avoit la qualité de Légat en Angleterre. Ce Prélat naturellement inconstant, abandonna de nouveau les intérêts de son frere, & prit ceux de la Princesse avec tant d'ardeur, qu'il la fit déclarer Reine par le Clergé assemblé à Winchester. On refusa d'écouter les plaintes la Reine femme d'Etienne, qui demandoit la liberté de son mari, & les séances de ce Concile furent terminées par l'excommunication qu'on lança contre ceux qui étoient restés fideles au Roi. La ville de Londres tenoit encore le parti de ce Prince; mais elle fut bientôt obligée de se soumettre, & alors on travailla à la cérémonie du couronnement de Mathilde.

Conspiration contre la Reine.

Cette Princesse se voyoit enfin sur le thrône d'Angleterre, qui lui appartenoit légitimement, & elle auroit pû s'y maintenir, si elle eût sçu gagner le

cœur de ses sujets. La séverité avec laquelle elle les traita, indisposa les esprits, & fit un grand nombre de mécontens. Les murmures des Anglois n'auroient peut-être eu aucune suite fâcheuse pour cette Princesse, si elle eût menagé l'Evêque de Winchester à qui elle avoit tant d'obligations. Ce Prélat piqué de ce qu'elle refusoit de se gouverner par ses conseils, & de ce qu'elle n'avoit pas voulu lui accorder une grace qu'il lui avoit demandée pour Eustache son neveu, songea dès-lors à lui ravir la couronne. Il profita du mécontentement des peuples, & forma le complot de s'assurer de sa personne. Mathilde avertie de ce qui se tramoit contr'elle, sortit de Londres avec tant de précipitation qu'elle laissa son palais & ses meubles exposés à la fureur de la populace.

L'Evêque de Winchester fâché d'avoir manqué son coup, n'abandonna pas pour cela son projet. Il fit mettre Eustache à la tête des milices de Kent qui étoient restées fideles au Roi, & rassembla les partisans d'Etienne. Mathilde ayant découvert cette nouvelle conjuration, marcha vers Winchester avec le Roi d'Ecosse & le Comte de Glocester. L'Evêque craignant d'y être enlevé, en sortit aussi-tôt, & donna ordre à Eustache de s'avancer avec ses troupes, qui furent augmentées par les milices de Londres. Cette armée fit tant de diligence, que peu s'en fallut qu'elle ne surprît Mathilde & le Comte de Glocester. Ils se retirerent promptement dans le château de Winchester où l'Evêque avoit eu soin de faire entrer des munitions considerables de guerre & de bouche. La Reine s'en servit pour se défendre, & le siége, quoique poussé avec vigueur, dura plus de deux mois. Cependant Mathilde appréhendant d'être forcée dans cette place, résolut d'en sortir en se faisant jour au travers de l'armée ennemie. Elle fut assez heureuse pour s'échapper; mais le Comte de Glocester continuellement occupé à combattre pour favoriser la retraite de sa sœur, fut fait prisonnier & conduit à Rochester dans la province de Kent. La Reine s'étant retirée de châteaux en châteaux, se rendit enfin à Glocester, où elle chercha les moyens de rétablir ses affaires. La tendresse qu'elle avoit pour son frere, l'obligea de proposer l'échange de ce Prince avec le Roi, & en consequence on leur rendit la liberté.

Cependant l'Evêque de Winchester assembla un nouveau Concile, où il lut une lettre du Pape, par laquelle le Pontife l'excitoit à rétablir Etienne sur le thrône, & lui donnoit la liberté d'employer les armes spirituelles contre ceux qui s'y opposeroient; ce qui le détermina à excommunier les partisans de Mathilde. Le nombre en étoit considerablement diminué depuis que le Roi étoit sorti de prison, & la Reine s'appercevoit qu'elle ne pouvoit se soutenir long-temps en Angleterre sans quelques secours étrangers. Le Comte d'Anjou n'étoit gueres en état de lui en fournir. Il craignoit d'un côté les Angevins qui étoient mécontens de lui, & de l'autre les Normans de la fidélité desquels il n'étoit pas bien assuré. Mathilde pendant l'absence du Comte de Glocester, qui étoit passé en Normandie, s'enferma dans Oxford pour y attendre les troupes qu'elle se flattoit que son frere lui enverroit. Etienne marcha aussi-tôt contre cette place, & forma le dessein de ne point abandonner le siége qu'il ne fût maître de Mathilde. Cette Princesse trouva cependant le moyen de se sauver à la faveur d'une neige considerable qui tomboit, & arriva en sûreté à Wallingfort, où le Comte de Glocester lui amena 1143.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

son fils avec quelques renforts. Ces secours, tout foibles qu'ils étoient, la mirent en état de continuer la guerre pendant quatre ans. La mort du Comte de Glocester, & de plusieurs autres Seigneurs qui étoient dans ses intérêts, l'obligea d'abandonner son entreprise & de se retirer en Normandie.

Retraite de Mathilde.

La tranquillité que la retraite de Mathilde avoit procurée à Etienne ne fut pas de longue durée. Henri fils de cette Princesse entreprit de faire valoir les droits de sa mere, & se ligua avec le Roi d'Ecosse. Etienne qui craignoit que ces deux Princes n'attaquassent Yorck, s'avança vers le nord pour rompre leurs mesures. L'approche de son armée détermina en effet le Roi d'Ecosse à se retirer dans son royaume, & Henri à repasser en Normandie. La mort de Geoffroi son pere, & son mariage avec Alienor ou Eléonore que Louis le Jeune avoit répudiée (1), rendirent ce Prince si puissant, que les Rois de France & d'Angleterre crurent devoir en prendre de l'ombrage. Ils se liguerent ensemble, & lui susciterent des ennemis, afin de l'empêcher de former quelque entreprise.

1147. Entreprises de Henri.

1149. & suiv.

Etienne pour rendre inutiles les démarches de Henri, & pour assurer le thrône à Eustache son fils, voulut le faire couronner de son vivant; mais il trouva de trop grandes oppositions de la part du Clergé, qui prétendoit alors s'arroger le droit d'élire les Rois & de les déposseder. Il forma le projet d'abaisser le Clergé qu'il sçavoit être dans le parti de Henri, & il envoya en même-temps Eustache en Normandie pour y donner de l'occupation à son rival & le retenir dans cette province. Toutes ces précautions furent vaines: Henri se délivra bientôt de ses ennemis, fit sa paix avec le Roi de France, & obligea Eustache de repasser en Angleterre. Il s'y rendit lui-même quelque-temps après, & marcha au secours de ses partisans que le Roi poursuivoit avec vigueur. Les deux armées ne tarderent pas à se rencontrer, & elles étoient prêtes à en venir aux mains, lorsque les Seigneurs Anglois porterent les deux Princes à faire un accommodement. On convint d'abord d'une treve, pendant laquelle Eustache mourut presque subitement.

1152.

Les difficultés qui se trouvoient à la paix firent renouveller la treve plusieurs fois. Enfin Etienne voyant qu'il lui étoit impossible de conserver la couronne dans sa famille, & que toute la Noblesse & le Clergé lui étoient contraires, prit le parti de céder & reconnut Henri pour son successeur à l'exclusion de Guillaume son fils. Ce traité fut conclu à Winchester dans une assemblée de Barons & d'Evêques. Etienne ne survécut pas long-temps à cette paix, étant mort le 25 d'Octobre 1154, dans la cinquantiéme année de son âge. Il ne laissa qu'un fils légitime nommé Guillaume, qui fut Comte de Boulogne, & un fils naturel qui portoit le même nom, & que quelques Historiens ont confondu avec l'autre.

Etienne adopte Henri.

1153.

Mort d'Etienne.

1154.

Henri II. surnommé Plantagenet. Cinquiéme Roi.

La mort d'Etienne ne causa aucune révolution en Angleterre, & Henri ne trouva point de difficultés à monter sur le thrône. Ce Prince ne se rendit à Londres qu'au bout de six semaines, & les Anglois qui avoient conçu de grandes esperances de son gouvernement, témoignerent leur joie à son avenement à la couronne. Henri commença son regne par faire raser tous les châteaux que differens particuliers avoient construits pendant les troubles: il révoqua

(1) Voyez l'Histoire de France de cette Introduction. T. I. par. II. p.

tous les dons qu'Etienne avoit faits, & reprit toutes les terres de la couronne qui avoient été alienées; ôta les titres aux Barons de nouvelle création; confirma la chartre de Henri I. & forma un Conseil privé des personnes les plus éminentes tant du Clergé que de la Noblesse. Royaume d'Angleterre.

Ce Monarque ayant ainsi terminé les affaires de son royaume, passa la mer pour rendre hommage à Louis le Jeune des domaines qu'il possédoit en France. Il marcha ensuite contre Geoffroi son frere qui s'étoit emparé une seconde fois de l'Anjou, comme d'un bien qui devoit lui appartenir conformément au testament de leur pere, sur-tout depuis que Henri étoit devenu possesseur du thrône d'Angleterre & du duché de Normandie. Le serment que Henri avoit fait de céder l'Anjou à son frere ne fut pas capable de le retenir, & ses forces étant plus considerables que celles de ce Prince, il le chassa de cette province & s'en rendit maître. Geoffroi ainsi dépouillé, se trouvoit dans un triste état, lorsque les Nantois qui avoient chassé Hoël, le reconnurent pour leur Souverain. 1156.

Henri de retour en Angleterre, fit avec le Roi d'Ecosse un traité avantageux, par lequel il rentra en possession de Carlisle, de Newcastle & du château de Bambourg. La puissance du Roi d'Angleterre & ses heureux succès n'empêcherent pas les Gallois de faire des courses sur les frontieres du royaume. Henri fit d'inutiles efforts pour en tirer vengeance : il perdit même une partie de ses troupes dans cette expédition; mais les Gallois redoutant sans doute les suites de cette guerre dont les commencemens leur avoient été si favorables, demanderent la paix. Elle ne leur fut cependant accordée qu'à condition qu'ils souffriroient qu'on fît des grands chemins dans leurs bois, & qu'ils rendroient certains châteaux dont ils s'étoient emparés pendant les troubles du dernier regne. 1157.

L'ambition ne permettoit pas à ce Prince de rester long-temps tranquille. La mort de Geoffroi son frere l'engagea à passer en Bretagne pour s'emparer du comté de Nantes, dont Conan s'étoit mis en possession. L'alliance qu'il fit avec Louis le Jeune, en concluant le mariage de Henri son fils aîné avec Marguerite de France, le rendit si redoutable au Duc de Bretagne, que ce Prince fut obligé de lui remettre la ville de Nantes avec toutes ses dépendances. Il promit même de donner en mariage Constance sa fille, à Geoffroi fils de Henri, qui étoit encore au berceau.

L'acquisition du comté de Nantes n'étoit pas encore capable de satisfaire le Roi d'Angleterre. Il résolut de faire valoir les droits qu'Eléonore son épouse avoit sur le comté de Toulouse, comme petite-fille de Guillaume VIII. Comte de Poitiers, qui avoit épousé Philippe fille unique de Guillaume IV. Comte de Toulouse. Louis le Jeune les avoit revendiqués; mais il s'étoit désisté de ses prétentions depuis son divorce avec Eléonore, & il avoit fait même alliance avec le Comte Raimond V. en lui donnant en mariage Constance sa sœur, veuve d'Eustache Comte de Boulogne, fils du Roi Etienne. Henri obligé d'employer les armes pour appuyer ses prétentions, fit une ligue avec Raimond Comte d'Arragon & de Barcelone, & avec le Roi d'Ecosse.

Secondé par les secours qu'il reçut de ces deux Princes, il entra dans le Languedoc, prit Cahors & alla mettre le siége devant Toulouse. Louis le

Royaume d'Angleterre

Jeune confiderant que la trop grande puiffance de Henri étoit contraire à fes intérêts, s'étoit enfermé dans cette place pour la défendre contre le Roi d'Angleterre. Henri ne jugea pas à propos de refter long-temps devant une ville qu'il n'avoit pas efperance de prendre, & retourna en Normandie. Il parcourut enfuite le Beauvoifis & y fit de grands ravages. Sur ces entrefaites Simon de Montfort lui livra quelques châteaux qu'il avoit aux environs de Paris, & par ce moyen la communication entre cette ville & Orléans fut interrompue.

1162. Louis propofa alors une treve d'un an, qui fut fuivie de la paix.

Le defir que le Roi d'Angleterre avoit d'étendre fa domination, fut la caufe d'une prompte rupture. Henri impatient de pofféder Gifors & une partie du Vexin, que Louis le Jeune donnoit pour dot à Marguerite fa fille, fe hâta de faire la cérémonie du mariage, quoique le Prince & la Princeffe ne fuffent point encore en âge nubile. Les Templiers qui avoient ces places en féqueftre, les remirent auffi-tôt entre les mains du Roi d'Angleterre, comme ayant rempli fa promeffe. Cette précipitation occafionna une guerre

1163. entre les deux Rois; mais elle fut bientôt terminée par la médiation d'Alexandre III. qui venoit d'arriver en France, & qui fut reçu par les deux Monarques.

Henri pouvoit alors fe flatter de vivre tranquillement & de jouir du fruit de fes travaux, lorfque les brouilleries qui furvinrent entre lui & l'Archevêque de Cantorbery, troublerent fa félicité, & furent caufe des chagrins continuels qu'il effuya dans la fuite. Les grandes qualités qu'il avoit remarquées dans Thomas Becket fon Chancelier, l'engagerent à jetter les yeux fur lui pour le nommer à l'Archevêché de Cantorbery qui étoit devenu vacant. Becket fut à peine revêtu de cette dignité, qu'il renvoya le grand fceau, & commença à mener une vie auftere & retirée. Le Roi comprit par ce changement fubit ce qu'il devoit attendre du nouveau Prélat, qui avoit déja fait connoître la réfolution où il étoit de défendre avec vigueur les priviléges que le Clergé d'Angleterre s'étoit attribués depuis quelque-temps. Il prétendoit que les Clercs ne pouvoient être jugés par les Laïcs pour quelque crime que ce fût, & la douceur des punitions eccléfiaftiques n'étoit pas fuffifante pour les tenir en bride. Le Roi vouloit qu'ils fuffent foumis aux jugemens laïcs, & cette difpute s'éleva au fujet d'un Chanoine qui avoit parlé infolemment contre les Juftices royales, & d'un autre Eccléfiaftique qui étoit coupable de meurtre.

Henri offenfé de la fermeté de l'Archevêque qui ofoit entreprendre fur les droits du Souverain, en fouftrayant des fujets à fa juftice, fit affembler à Londres tous les Evêques pour décider cette queftion. Il y propofa un reglement qui contenoit cinq articles qu'on avoit obfervés fous le regne de Henri I. Le premier contenoit que perfonne ne pourroit porter des appels à Rome fans le confentement du Souverain. Le fecond, qu'aucun Archevêque ou Evêque ne pourroit aller à Rome, quand même il feroit cité par le Pape, s'il n'en avoit premierement obtenu la permiffion de la Cour. Le troifiéme, que fans le confentement du Roi, aucun Vaffal immédiat de la couronne, ni aucun Officier du Prince, ne pourroit être excommunié. Le quatriéme, que tous les Eccléfiaftiques accufés d'un crime capital, feroient jugés par les Cours royales. Le cinquiéme, que les affaires Eccléfiaftiques auxquelles tout le

peuple prenoit intérêt, comme celles qui regardoient la réparation des Eglifes & les dîmes, feroient immédiatement portées aux Cours laïques (1).

Royaume d'Angleterre.

Les Barons ne firent aucune difficulté d'approuver ces articles; mais les Evêques refuferent de les figner à moins qu'on n'y ajoutât cette claufe, *fauf les droits du Clergé & de l'Eglife.* Le Roi offenfé de ce refus, fe retira en menaçant le Clergé de mettre des bornes à fon pouvoir. Les Evêques redoutant la colere de Henri, forcerent Thomas Becket de confentir à faire une foumiffion à ce Prince. Le Roi en parut fatisfait; mais comme il craignoit que l'Archevêque de Cantorbery ne révoquât fon approbation, il indiqua une affemblée générale à Clarendon pour y propofer les mêmes articles & les faire approuver. Les Seigneurs laïcs confirmerent les fuffrages qu'ils avoient donnés dans la premiere affemblée. A l'égard des Evêques & fur-tout de Becket, ce ne fut qu'après les plus vives inftances qu'on les engagea à figner. Henri fe flattant que le Pape confirmeroit ces articles par une Bulle, les lui envoya auffi-tôt. Le Pontife les regardant comme contraires aux immunités de l'Eglife, les condamna entierement. Becket fe repentit alors de les avoir fignés, & en fit même pénitence.

Henri déterminé à fe venger de l'obftination de l'Archevêque, qui ne ceffoit de lui être oppofé, lui fufcita des affaires qui lui cauferent beaucoup de chagrin. Il fut accufé de péculat, de parjure & de rebellion aux ordres du Roi; & comme il refufoit de comparoître & de répondre, fes biens furent d'abord confifqués, & enfuite les Pairs le condamnerent à la prifon. Becket prit alors le parti de fortir fecrettement du royaume, & de fe retirer en Flandres. Le Roi de France qui voyoit avec joie les troubles que cette affaire pouvoit caufer en Angleterre, offrit un afyle à l'Archevêque de Cantorbery, & continua de le protéger malgré les plaintes de Henri. Le Pape embraffa auffi vivement les intérêts de Becket, & menaça le Roi d'Angleterre & les Pairs qui avoient condamné l'Archevêque. Henri avoit cependant envoyé des Ambaffadeurs au Pontife pour l'informer de cette affaire, & pour porter devant fon tribunal les fujets de plaintes qu'il avoit contre Becket. Les Ambaffadeurs demanderent que le Pape nommât des Légats pour juger ce différend en Angleterre. Le Pontife éluda la demande, & remit la décifion de ce procès à un temps plus convenable.

Le Roi n'ayant pas obtenu du Pape la fatisfaction qu'il en avoit efperée, en marqua fon reffentiment par les défenfes rigoureufes qu'il fit de porter des appels à la Cour de Rome. Il fit auffi emprifonner les parens de ceux qui avoient accompagnés Becket dans fa fuite, & faifir les biens des Eccléfiaftiques qui étoient dans les intérêts de l'Archevêque. Il donna ordre en même-temps aux Magiftrats de punir féverement tous ceux qu'on trouveroit munis d'ordres contenant excommunication de quelques particuliers. Becket de fon côté fulmina les cenfures contre ceux qui foutenoient les articles de Clarendon, & il ofa même menacer le Roi par une lettre qu'il lui écrivit. Henri qui craignoit que ce différend n'excitât des troubles dans fon royaume, & que le Roi de France ne profitât de cette occafion pour lui enlever quelques places, leva une puiffante armée. Le Pape cependant envoya des Légats à Londres; mais avec un pouvoir limité. Becket refufa de

1164.

(1) Actes d'Angleterre, par Thomas Rymer.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

remettre sa cause entre leurs mains jusqu'à ce que le Roi lui eût rendu, & à ses amis, les biens dont il les avoit privés. Le Roi voyant que rien n'étoit capable de vaincre l'esprit de l'Archevêque, & qu'il persistoit toujours dans les mêmes sentimens, continua à lui donner de nouveaux chagrins. Il obligea l'Abbé de Cîteaux, chez lequel il s'étoit retiré, de cesser de lui donner asyle. Becket en fut dédommagé par la réception que le Roi de France lui fit à Sens, où il lui fournit ce qui lui étoit nécessaire. Le Pape de son côté lui fit de grands honneurs, & lui confirma tous les priviléges dont ses prédécesseurs avoient joui. Henri menaça alors Alexandre de se soustraire à son obédience pour se ranger sous celle de Paschal III. Le Pape ne parut pas beaucoup effrayé de ces menaces, parce que la plus grande partie du Clergé d'Angleterre étoit dans ses intérêts.

1168. Le Roi d'Angleterre qui méditoit depuis long-temps la conquête de l'Irlande, desiroit avec ardeur que la querelle qu'il avoit avec Becket fût terminée, afin qu'il pût entreprendre cette expédition. Il proposa au Roi de France de lui indiquer un lieu où il pût se trouver avec Becket. Louis le Jeune y consentit; mais cette entrevue fut inutile, parce que l'Archevêque refusa constamment d'abandonner aucune de ses prétentions. Ce Prélat devint alors plus redoutable pour le Roi d'Angleterre qu'il ne l'avoit été jusqu'à ce moment, par la permission que le Pape lui donna de lancer l'excommunication contre tous ceux qui soutiendroient les cinq articles, ou qui ne se déclareroient pas ouvertement. Becket en fit un si grand usage, qu'à peine restoit-il des Ecclésiastiques pour faire le service dans la chapelle du Roi. Henri pour se venger, en appella au futur Concile, & fit sçavoir au Pape que s'il n'envoyoit promptement des Légats pour terminer cette affaire, il prendroit des mesures qui ne lui seroient pas agréables. Alexandre amusa encore le Roi d'Angleterre pour gagner du temps, en faisant partir des Légats avec défense de donner un jugement définitif sans la participation de l'Archevêque de Sens. Henri qui étoit alors en Normandie, consentit une seconde fois à une entrevue avec Becket, qui fut aussi infructueuse que la premiere. Cependant l'Archevêque de Sens pressoit vivement le Pape de mettre l'Angleterre en interdit, & d'excommunier Henri comme un hérétique. Le Roi qui en fut informé, défendit sous peine d'être pendu sur le champ, de recevoir aucune sentence d'interdit ou de s'y soumettre. Il ordonna en même-temps aux Ecclésiastiques absens, de retourner à leurs Eglises, & suspendit le payement du denier de S. Pierre. Le Pape craignant que le Roi ne poussât les choses à l'extrémité, laissa cette affaire indécise pour quelque temps.

1169.

Couronnement du jeune Henri.

Le Roi profita de ce calme pour faire couronner Henri son fils aîné, & cette cérémonie se fit par l'Archevêque d'Yorck. Le Roi de France mécontent de ce que Marguerite sa fille n'avoit pas été couronnée avec le Prince son époux, lui déclara la guerre. Elle ne fut pas longue, & fut presqu'aussi-tôt terminée que commencée.

1170.

Réconciliation entre le Roi & l'Archevêque.

Une maladie dangereuse dont le Roi fut attaqué, lui fit prendre la résolution de se réconcilier avec l'Archevêque à tel prix que ce fût. En effet aussi-tôt que sa santé fut rétablie, il eut deux entrevues avec Becket. Dans la derniere qui se fit à Amboise, il se réconcilia sincerement avec le Prélat, fit serment de le rétablir dans le même état où il étoit avant son exil, & de rendre

rendre à ses parens & à ses amis tous les biens dont il les avoit privés. L'Archevêque rentra alors en Angleterre, & fut reçu dans la ville de Cantorbery au milieu des acclamations du peuple. Les censures qu'il avoit lancées contre l'Archevêque d'Yorck, & contre ceux qui l'avoient assisté au couronnement du jeune Roi, lui attirerent de nouvelles querelles. Les Prélats excommuniés n'ayant pû obtenir l'absolution de l'Archevêque, allerent en Normandie pour se plaindre au Roi de la conduite de Becket. Henri ne pouvant retenir sa colere, dit imprudemment, qu'il étoit malheureux de ce que personne ne le délivroit d'un sujet qui lui causoit tant de peine. Quatre de ses Officiers sans donner avis au Roi de leur dessein, passerent promptement en Angleterre, & se rendirent à Cantorbery où ils assassinerent l'Archevêque qui étoit à l'Eglise. Telle fut la fin de ce Prélat, *dans lequel on ne peut s'empêcher de désirer un esprit plus flexible, & un zele plus capable de ménagement.* Trois ans après sa mort il fut canonisé sous le nom de S. Thomas de Cantorbery, & cinquante ans après le Pape ordonna de célebrer un Jubilé dans l'Eglise où il reposoit; & de le renouveller tous les cinquante ans.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Mort tragique de Thomas Becket.

La mort de l'Archevêque de Cantorbery causa plus de chagrin au Roi, que le Prélat ne lui avoit fait de peine pendant sa vie. Il fut regardé comme l'auteur de ce meurtre, & le Pape qui ne cherchoit que l'occasion de l'humilier, le menaça des censures de l'Eglise, s'il ne donnoit des marques de repentance. Henri par sa fermeté & son adresse, trouva moyen de se tirer d'affaire pour quelque temps, en promettant au Pape de se soumettre au jugement qui seroit prononcé en Angleterre.

Conquête de l'Irlande.

1171.

Henri qui étoit alors en paix avec ses voisins, profita de cette circonstance pour exécuter le dessein qu'il avoit conçu depuis long-temps de faire la conquête de l'Irlande, dessein qui avoit été approuvé par un bref d'Adrien IV. L'Irlande étoit partagée en sept royaumes; sçavoir, Conawght, Corck, Linster, Ossery, Meath, Limerick & Ulster. Le Roi du premier de ces royaumes avoit une espece de supériorité sur les autres, & portoit le titre de Monarque. Dermoth Roi de Linster, ayant enlevé la femme d'O-Rick Roi de Meath, força ce Prince à lui déclarer la guerre. Dermoth vaincu & abandonné de ses sujets qu'il avoit toujours gouvernés en tyran, fut contraint de quitter l'Irlande où il ne trouvoit aucun asyle. Le Roi d'Angleterre à qui il eut recours, n'étoit pas alors en état de rien entreprendre en sa faveur, parce que sa querelle avec l'Archevêque n'étoit pas encore terminée. Il lui conseilla de mettre quelques Seigneurs Anglois dans ses intérêts, en attendant qu'il pût lui fournir les secours dont il avoit besoin pour remonter sur le thrône. Robert Fitz-Stephen, & Richard Strong-Bow Comte de Pembroock lui fournirent quelques troupes, & Fitz-Stephen passa le premier avec le Roi de Linster. Ils s'emparerent d'abord de Wexford & marcherent ensuite contre le Roi d'Ossery. Ce Prince qui n'étoit pas sur ses gardes, fut obligé de se soumettre. Roderick Roi de Conawght & Monarque des Irlandois, se mit à la tête de ses troupes pour arrêter le progrès des Anglois. Avant que de tenter le sort des armes, il proposa à Fitz-Stephen une somme d'argent pour l'engager à se retirer, & promit à Dermoth de le remettre en possession de ses Etats. Pendant qu'on étoit occupé de ces négociations, le Comte de Pembroock entra en Irlande avec douze cents hommes. La prise de Wa-

ROYAUME D'ANGLETERRE.

terford dont il s'empara, rompit l'accommodement qui avoit été proposé. Après cette conquête il épousa la fille de Dermoth, & devint Roi de Linster. Les Irlandois donnerent à ce Prince le surnom de *Mingal*, c'est-à-dire, *Ami des étrangers*. Les Anglois pousserent plus loin leurs conquêtes, & se rendirent maîtres de Dublin & de quelques autres places.

La facilité avec laquelle les deux Seigneurs Anglois avoient fait tant de progrès en Irlande, fit craindre à Henri qu'ils ne soumissent toute l'isle à leur pouvoir. Il ne trouva d'autre moyen pour arrêter leurs succès, que de défendre aux Anglois de porter des munitions en Irlande, & d'obliger ceux qui y étoient déja passés, de retourner promptement en Angleterre. Fitz-Stephen & Strong-Bow appréhendant de perdre tout ce qu'ils avoient conquis, envoyerent des députés au Roi pour lui déclarer qu'ils le regardoient comme leur Souverain, & qu'ils étoient prêts à lui remettre le pays dont ils s'étoient rendus possesseurs. Henri satisfait de leurs soumissions, fit un traité avec eux,

1172. après lequel il se rendit en Irlande avec une armée formidable. Pendant que ce Monarque étoit à Waterford, les Rois de cette isle allerent lui prêter serment de fidélité, & sans verser une seule goutte de sang il se vit maître de tout le pays. Le Roi alla ensuite à Dublin où il fit quelques reglements, & peu de temps après il retourna en Angleterre.

Le Roi va trouver les Légats du Pape en Normandie.

Cependant le Pape avoit envoyé des Légats pour travailler aux informations de l'assassinat de Becket. Le Roi se vit obligé de se rendre en Normandie où ils étoient, pour se purger du crime dont on l'accusoit. Il protesta publiquement qu'il avoit un extrême regret d'avoir donné lieu à la mort de l'Archevêque par ses paroles imprudentes, & qu'il acceptoit la pénitence qui lui seroit imposée par les Légats. En conséquence il fut absous; mais à condition qu'il iroit nuds pieds au tombeau de Becket, & qu'il y recevroit la discipline par les mains des Moines de S. Augustin. Il s'étoit engagé d'ailleurs à satisfaire le Pape au sujet des immunités de l'Eglise; à rappeller ceux qui avoient été bannis à l'occasion de ce Prélat; & enfin à conduire une armée en Terre sainte pour y combattre les Infideles.

Révolte des fils du Roi.

1173. La tranquillité dont le Roi d'Angleterre s'étoit flatté de pouvoir jouir fut bientôt troublée par des chagrins d'autant plus sensibles, qu'ils lui étoient causés par sa femme & par ses propres enfans. L'inclination qu'il avoit plus particulierement pour Rosemonde Cliffort, excita tellement la jalousie de la Reine, qu'elle la fit mourir pendant l'absence de son époux. Eléonore appréhendant que le Roi ne voulût venger la mort de sa maîtresse, invita les fils de ce Monarque à se révolter contre lui. Elle les fit aisément entrer dans ses intentions: car ils voyoient avec peine que leur pere ne leur laissoit aucun pouvoir. Henri qui avoit été couronné, s'ennuyoit de porter le titre de Roi sans en avoir l'autorité. Richard Comte de Poitou, & Geoffroi Comte de Bretagne désiroient avec ardeur de commander dans leurs gouvernements. Ces jeunes Princes trouverent bientôt des partisans, & le Roi de France avec les Comtes de Flandres, de Boulogne & de Blois entrerent dans leurs intérêts. Le Roi d'Ecosse prit aussi part à cette entreprise dans l'esperance de recouvrer les provinces que son prédécesseur avoit perdues. Il pénetra tout d'un coup dans le Northumberland, tandis que les confédérés attaquoient en même-temps la Normandie, la Guyenne & la Bretagne; & que le Comte de Lei-

cester, qui étoit entré en Angleterre avec une armée, faisoit tous ses efforts pour soulever les Anglois contre le Roi. Ce complot fut formé avec tant de secret & exécuté avec tant de diligence, que Henri se vit enveloppé d'ennemis de tous côtés avant que d'avoir pû soupçonner leurs desseins.

Royaume d'Angleterre.

Aussi-tôt qu'il eut appris la révolte de ses fils, il s'en vengea sur Eléonore & la fit mettre en prison. Sa fermeté & son courage s'animant à la vue de tant de dangers, il fut bientôt en état de faire tête aux rebelles & à leurs partisans, soit par lui-même, soit par ses Généraux. Humphroi Bohun qui commandoit ses troupes en Angleterre, battit le Comte de Leicester, & le Roi d'Ecosse qu'il fit même prisonnier. Les Brabançons que Henri avoit envoyés en Bretagne, forcerent les Bretons à se soumettre; & la Guyenne, la Saintonge & le Poitou ne purent résister aux armes de ce Prince. Le jeune Henri, qui étoit à la Cour de France, n'avoit pû faire passer en Angleterre les troupes que Louis VII. lui avoit fournies, le vent ayant toujours éte contraire. Ce retard avoit été cause en partie des grands avantages que Bohun avoit eus sur le Comte de Leicester & sur le Roi d'Ecosse. Depuis leur défaite les partisans du jeune Roi s'étoient retirés dans les châteaux & les places fortes.

Henri n'eut pas plutôt rétabli ses affaires en France, qu'il s'embarqua pour se rendre en Angleterre. Lorsqu'il y fut arrivé, il alla à Cantorbery pour faire la pénitence à laquelle il s'étoit engagé. Il fit près d'une lieue nuds pieds, reçut quelques coups de discipline, passa la nuit en prieres couché sur la terre, & après avoir assisté à la procession qui se fit autour du tombeau, il partit pour Londres. Il se mit ensuite à la tête de ses troupes & marcha pour soumettre le reste des rebelles. Cette expédition ne fut pas longue, & ne coûta pas beaucoup au Roi; car la plupart se soumirent, & les autres ne firent qu'une foible résistance. Cependant le Roi de France avoit mis le siége devant la ville de Rouen, dans l'esperance de s'en rendre maître avant que le Roi d'Angleterre fût en état de la secourir. La vigoureuse défense des assiégés donna le temps à Henri de pacifier l'Angleterre & de repasser la mer avec une nouvelle armée. A son approche les troupes Françoises se retirerent, & la Normandie se vit entierement délivrée.

Troubles appaisé.

1174.

Louis considerant que la ligue qui s'étoit formée contre Henri, n'avoit servi qu'à relever la gloire & la puissance de ce Prince, se détermina à la paix. Le Roi d'Angleterre y étoit naturellement porté; car il étoit de son intérêt d'ôter à ses fils la protection de la France. Richard seul fit tout ce qu'il put pour s'opposer à cette négociation; mais tous ses efforts furent inutiles, & les deux Rois consentirent d'abord à une treve, qui fut enfin suivie d'un traité de paix. Richard privé de tout secours, recourut à la clémence de son pere, ainsi que Henri & Geoffroi ses freres. On convint alors du mariage d'Alix de France avec Richard, & cette Princesse fut conduite en Angleterre pour y être élevée jusqu'à ce qu'elle fût en âge d'être mariée. A l'égard du Roi d'Ecosse, il ne put obtenir sa liberté qu'en restituant tout ce qu'il avoit enlevé à l'Angleterre & en faisant hommage de son royaume. C'est ainsi que fut terminée une guerre dont les commencemens paroissoient devoir être si funestes au Roi, & qui tourna enfin à sa gloire. Sa prudence, sa fermeté, son courage, son activité, sa présence d'esprit, en un mot, toutes ses grandes qualités parurent dans tout leur jour, & l'affermirent sur un thrône d'où il avoit pensé être chassé.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Henri délivré de toute inquiétude, s'occupa à faire de nouvelles loix, & à faire observer les anciennes, dont l'exécution avoit été négligée pendant les troubles qui avoient agité l'Etat. Il fit aussi démolir plusieurs châteaux qui étoient entre les mains des particuliers, & qui avoient souvent servi à favoriser leur rébellion. Ce Prince voulut ériger l'Irlande en royaume, pour le

1175. donner à Jean le dernier de ses fils; mais il trouva alors des obstacles de la part de la Cour de Rome, & ils ne furent levés que quelques années après.

Troubles dans la famille royale.

Les fils de Henri en se réconciliant avec leur pere, n'avoient cedé qu'aux circonstances, & ils paroissoient toujours disposés à se révolter. Leurs plaintes continuelles de la conduite du Roi à leur égard, faisoient assez connoître

1182. leurs véritables sentimens, & donnerent de l'inquiétude à Henri. Résolu de prévenir leurs mauvais desseins, il forma le projet de les désunir. Il persuada au jeune Roi que ses freres étoient obligés de lui faire hommage des Etats dont ils portoient les titres. Ces prétentions irriterent les deux cadets, & ils se liguerent en secret contre le jeune Henri. Ce Prince ne tarda pas cependant à s'appercevoir des desseins de son pere; ce qui le détermina à se joindre à eux, & il prenoit déja des mesures pour lui ravir la couronne, lorsqu'il

1183. mourut à Querci. L'approche de la mort le fit changer de sentiment, & il se repentit alors de tout ce qu'il avoit fait ou projetté contre son pere. Richard devenu l'héritier de la couronne, resta quelque temps tranquille, dans la crainte que son pere ne le privât du thrône qui devoit lui appartenir.

Ce fut vers ce temps-là qu'Héraclius Patriarche de Jerusalem, arriva en

1184. Angleterre pour demander du secours contre les Mahometans. Henri suivant l'avis de son Conseil, se dispensa de faire le voyage de Palestine, & se contenta de donner au Patriarche une grosse somme d'argent. Il permit à ses sujets de prendre la croix & de suivre Héraclius. Le Pape fut mécontent de ce que le Roi ne s'étoit point engagé dans cette entreprise : cependant peu de temps après il consentit qu'il fît couronner Roi d'Irlande le Prince Jean, &

1185. se réserva le denier de S. Pierre. Jean fut bien reçu des Irlandois; mais sa mauvaise conduite les indisposa tellement contre lui dans la suite, que son pere fut obligé de le rappeller.

Cependant Richard qui vouloit se rendre indépendant dans la Guyenne, avoit mis les habitans de cette province dans ses intérêts. Assuré de leur affection, il avoit rassemblé des troupes dans le Poitou, & avoit marché vers la Bretagne. Geoffroi surpris de l'arrivée de son frere, eut à peine le temps de lever une petite armée avec laquelle il osa lui présenter la bataille. Elle ne lui fut pas favorable, & Richard auroit tiré de grands avantages de sa victoire, s'il n'eût pas redouté la colere de son pere qui avoit puissamment armé contre lui. Epouvanté des menaces que le Roi lui faisoit de le priver de sa succession, s'il n'abandonnoit ses prétentions sur la souveraineté de Guyenne, qu'il ne pouvoit posseder qu'après la mort de sa mere, il mit bas les armes, & se contenta du gouvernement du Poitou, que le Roi lui abandonna. Peu de temps après Geoffroi mourut, laissant Constance de Bretagne sa femme enceinte d'un fils, qui fut nommé Arthur.

Henri prétendit à la tutelle de ce jeune Prince, afin de conserver la sou-

1186. veraineté sur la Bretagne. Il y trouva de grandes oppositions de la part de Constance; mais les Etats redoutant la grande puissance du Roi d'Angleterre,

firent un accommodement par lequel il fut reglé que le jeune Prince, & Eléonore ſa ſœur née avant lui, ſeroient ſous la garde de la Ducheſſe leur mere; que toutes les ordonnances & actes publics s'expédieroient au nom de la Princeſſe & de ſon fils; mais qu'il ne ſe feroit rien d'important ſans l'avis & l'approbation du Roi d'Angleterre.

Royaume d'Angleterre.

Ce Monarque fut obligé de ſouſcrire à cet arrangement; car il avoit à craindre que Philippe Auguſte, qui étoit monté ſur le thrône de France, ne ſe mêlât de cette affaire. En effet ce Prince voyoit avec peine les plus belles provinces de la France entre les mains des Anglois, & il cherchoit les occaſions favorables pour les enlever & les réunir à la couronne. Perſuadé que le Roi d'Angleterre & Richard ſon fils n'étoient pas ſur leurs gardes, il leva promptement une armée & ſomma Richard de lui faire hommage pour le Poitou, & demanda au Roi d'Angleterre le Vexin & tout ce qu'il avoit reçu pour la dot de Marguerite veuve de Henri ſon fils aîné. Le Roi & Richard réunis pour leurs intérêts communs, firent connoître à Philippe qu'il avoit mal pris ſes meſures, & l'obligerent à demander une treve, qui fut ſignée pour deux ans.

Philippe perſuadé qu'il ne lui ſeroit pas facile de réuſſir dans ſon projet tant que le pere & le fils ſeroient ligués enſemble, prit la réſolution de les déſunir. Il engagea Richard pendant la treve à ſe rendre à Paris, & par l'accueil favorable qu'il lui fit, il vint à bout de gagner ſon amitié & ſa confiance. Il en profita pour l'irriter contre ſon pere, & lui offrit tous les ſecours dont il auroit beſoin pour forcer le Roi d'Angleterre à le faire couronner, comme il avoit fait à l'égard de Henri ſon frere. Richard donna facilement dans le piége que le Roi de France lui tendoit, & commença à rejetter hautement ſur ſon pere les délais de la conſommation de ſon mariage avec Alix. Henri ne fut pas ſans inquiétude de voir ſon fils faire un ſi long ſéjour à la Cour de Philippe. Il comprit facilement que les plaintes qu'il faiſoit ne tendoient qu'à une révolte : il fit donc tout ſon poſſible pour l'engager à retourner auprès de lui. Richard pour appuyer ſa déſobéïſſance, feignit avoir reçu des avis ſecrets par leſquels on l'avertiſſoit que le Roi avoit pris la réſolution de le faire arrêter pour mettre Jean ſur le thrône. Henri lui envoya alors un homme de confiance qui lui fit connoître les véritables deſſeins de Philippe, & qui le détermina à quitter bruſquement la Cour de France.

1187.

La treve étant expirée, la guerre recommença entre les deux Rois; mais la nouvelle de la priſe de Jeruſalem par les Sarraſins, ſuſpendit leur querelle pendant quelque temps, & les porta à prendre la croix. Richard ſe diſpoſoit à faire le voyage, lorſqu'un évenement peu conſiderable en ſoi, retarda ſon voyage & renouvella la guerre entre les deux Rois. Un Officier de Raymond Comte de Toulouſe, qui paſſoit par le Poitou où Richard étoit allé pour recueillir de l'argent, ayant donné quelque ſujet de mécontentement à ce Prince, fut arrêté & mis en priſon. Raymond pour s'en venger, fit arrêter pareillement deux Gentils-hommes Poitevins. Richard irrité de la conduite du Comte, entra auſſi-tôt ſur ſes terres, & s'empara de quelques places. Raymond demanda auſſi-tôt du ſecours au Roi de France, qui ſous prétexte de protéger ſon vaſſal, & de faire une diverſion en ſa faveur, s'avança vers le Berry & ſe mit en poſſeſſion d'Iſſoudun. Cette guerre fut pouſſée avec vigueur

ROYAUME D'ANGLETERRE.

de part & d'autre, & avec des succès assez variés. Elle n'étoit point encore terminée, lorsque Richard abandonna de nouveau son pere, & prit encore pour prétexte de sa défection le refus que le Roi faisoit de lui permettre d'épouser Alix. Henri qui redoutoit les suites de la révolte de son fils, se disposoit à faire la paix; mais les propositions que Philippe lui fit faire le déterminerent à continuer la guerre. Les mauvais succès dont elle fut suivie & l'abandonnement presque général de ses sujets de France, le forcerent à conclurre un traité, quelque dures que fussent les conditions.

On convint entr'autres que les sujets de Henri tant Anglois que François, prêteroient serment de fidélité à Richard; & que ceux qui avoient suivi le parti du fils ne retourneroient à l'obéissance du pere, qu'un mois au plutôt avant le départ pour la Terre sainte; que les deux Rois avec le Prince Richard, se rendroient à Vezelai dans le Nivernois, pour commencer le voyage; que tous les sujets du Roi d'Angleterre auroient un libre passage par la France, en payant les droits accoutumés; que Henri seroit obligé de payer au Roi de France vingt mille marcs pour le dédommager des frais de la guerre; que tous les Barons sujets du Roi d'Angleterre, jureroient qu'en cas qu'il violât ce traité, ils prendroient le parti du Roi de France contre lui; que les villes de Tours & du Mans demeureroient entre les mains de Philippe jusqu'à ce que le Roi d'Angleterre eût exécuté tous les articles de ce traité (1). Il y avoit un autre article, selon Hoveden & Tindal, par lequel il étoit dit, qu'Alix seroit remise à une personne, de cinq que le Comte Richard choisiroit, & qu'elle épouseroit ce Prince, lorsqu'il seroit de retour de la Palestine.

Mort de Henri II. 1189.

Ce traité causa un si grand chagrin au Roi, qu'il en mourut peu de temps après à Chinon. Son corps fut porté à Fontevrault où il avoit choisi sa sépulture. Il découvrit avant sa mort que Jean son fils s'étoit ligué avec son frere pour le déthrôner. On dit que dans sa colere, il maudit le jour de sa naissance & fit de terribles imprécations contre les deux Princes ses enfans. Ce Monarque étoit vaillant, prudent, généreux, grand politique, studieux, sçavant, & d'un génie très-élevé. Ces qualités étoient balancées par son extrême ambition & par sa passion violente pour le sexe. Il laissa plusieurs enfans naturels, dont les principaux furent Guillaume surnommé Longue-épée, & Geoffroi Archevêque d'Yorck. Ils étoient fils de Rosemonde.

RICHARD I. surnommé Cœur de Lion. Sixieme Roi.

Richard ne trouva aucune difficulté à monter sur le thrône après la mort de son pere, & Jean son frere ne témoigna aucune envie de lui disputer la couronne. Richard étoit dans une si grande sécurité à son égard, qu'il resta quelque temps en Normandie pour s'y faire reconnoître Souverain: il alla ensuite à Londres où il fut couronné par Baudouin Archevêque de Cantorbery. Il avoit déja rendu la liberté à Eléonore sa mere, & l'avoit chargée de l'administration du royaume pendant son absence. Au lieu de récompenser ceux qui l'avoient soutenu dans sa révolte, il leur défendit de paroître devant lui, & les punit ainsi de leur trahison & de leur perfidie.

Ce Prince ne perdoit point de vue son voyage d'outre-mer, & il ne cessoit d'employer toutes sortes de moyens pour amasser de l'argent. Il aliéna même presque tous les domaines de la couronne, & rendit au Roi d'Ecosse quelques places pour une somme de dix mille marcs. Dans la crainte que l'ambition ne

(1) Rapin-Thoyras.

portât Jean fon frere à entreprendre quelque chofe contre lui pendant fon abfence, il l'inveftit des comtés de Cornouaille, de Dorfet, de Sommerfet, de Notthingham, de Darby & de Lencaftre, & il lui fit époufer Havoife héritiere de Glocefter. Il laiffa la régence du royaume à Longchamp Evêque d'Ely, grand Chancelier & Légat du Pape, & à l'Evêque de Durham.

Royaume d'Angleterre.

Richard croyant avoir pris toutes les mefures néceffaires pour mettre fes Etats à l'abri de tout évenement, ne fongea plus qu'à fe rendre en Paleftine. Il alla d'abord joindre Philippe avec lequel il fit une nouvelle alliance; & ces deux Princes étant arrivés enfemble à Lyon fe féparerent. Philippe prit la route de Genes, & Richard celle de Marfeille où il efperoit trouver fa flotte; mais une violente tempête l'avoit diffipée, & le Roi d'Angleterre qui étoit impatient de fe rendre à Meffine, fut obligé de s'embarquer fur d'autres vaiffeaux. Lorfqu'il fut arrivé en Sicile où il eut le bonheur de retrouver fa flotte, il força Tancrede Roi de cette ifle, à reftituer à Jeanne fa fœur, veuve de Guillaume le Bon, le douaire qui lui appartenoit. Il eut auffi quelques démêlés avec Philippe, qui vouloit l'obliger à époufer Alix. Ce Prince fe vit contraint de déclarer au Roi de France les bruits qui avoient couru fur la conduite de cette Princeffe, que l'on accufoit d'avoir entretenu un commerce illégitime avec Henri II. Philippe n'infifta plus alors, & les deux Monarques s'étant réconciliés de nouveau, fe difpoferent à paffer la mer. Philippe partit le premier, & Richard le fuivit bientôt après. Il s'empara dans fa route de l'ifle de Chypre, pour fe venger d'Ifaac dont fes vaiffeaux avoient reçu quelqu'infulte. Je ne décrirai point ici le détail des differentes expéditions de Richard en Paleftine, parce qu'il appartient naturellement à l'hiftoire générale des Croifades que je donnerai dans la fuite: je me contenterai de dire que ce Prince acquit beaucoup de gloire dans cette guerre, par les grands avantages qu'il remporta fur les Mahometans. Il eut auffi quelques differends avec Léopold Duc d'Autriche. Celui-ci s'en vengea lorfque Richard reprit la route de fes Etats.

Départ de Richard pour la Terre fainte.

1190.

L'abfence de ce Monarque caufa un grand préjudice à l'Angleterre. Les deux Régents qu'il avoit laiffés ne refterent pas long-temps unis: Longchamp l'emporta bientôt fur fon collegue, & le priva de l'adminiftration des affaires. Il refufa de le rétablir fur une nouvelle patente que le Roi lui avoit envoyée de Marfeille: il le fit même arrêter quelque temps après, & le fit refter en prifon jufqu'à ce qu'il eût livré les châteaux qu'il poffedoit dans le nord. L'Evêque de Durham ne fut pas le feul que Longchamp priva des affaires: il négligea encore d'en faire part à fix Seigneurs que le Roi lui avoit donnés pour Confeillers. La conduite du Régent, qui affectoit un fouverain pouvoir, irrita les Anglois & excita leurs murmures. L'Evêque de Durham & les fix Confeillers porterent leurs plaintes au Prince Jean, qui promit de les féconder pour perdre Longchamp. Jean qui ne cherchoit qu'une occafion pour prendre part au gouvernement dont fon frere l'avoit éloigné, vit avec joie le complot qui s'étoit formé contre le Régent. On étoit réfolu à le priver de fa dignité; mais il falloit un motif pour lui faire fon procès. La violence qu'il exerça quelque temps après contre Geoffroi Archevêque d'Yorck & frere naturel du Roi, engagea le Prince Jean à agir ouvertement. Il lui ordonna de rendre la liberté au Prélat qu'il avoit fait mettre en prifon dans le château de

Troubles en Angleterre.

1191.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Douvre, après l'avoir fait enlever d'un autel où il avoit crû trouver un asyle assuré. Longchamp ayant refusé d'obéir au Prince, on convoqua à Londres une assemblée de Seigneurs ecclésiastiques & séculiers qui le priverent de sa charge de Régent, dont il avoit abusé en plusieurs articles. On le fit ensuite conduire en prison, après l'avoir dépouillé de sa croix de Légar dans l'Eglise de Cantorbery. Il trouva cependant moyen de s'échapper, & se sauva déguisé en femme. Il fut découvert & ramené en prison; mais le Prince Jean le fit relâcher, dans la crainte que le Pape ne fût offensé si l'on retenoit prisonnier un de ses Légats. Longchamp informa le Pape & le Roi des mauvais traitemens qu'il avoit reçus. Le Pontife voulut excommunier Jean, & refusa d'écouter les raisons que ce Prince alléguoit pour justifier sa conduite. Effrayé des menaces du Pape, Jean voulut rétablir Longchamp; mais les Evêques s'y opposerent, & Longchamp n'osa plus retourner en Angleterre.

Jean profitant des circonstances se mêla peu à peu de l'administration de l'Etat, qui avoit été confiée à l'Archevêque de Rouen, en attendant qu'on fût informé de la volonté du Roi. Il se fraya dès-lors une nouvelle route au thrône en cas que son frere mourût pendant son expédition en Palestine. Sa maniere populaire, & les priviléges qu'il fit confirmer à la ville de Londres dans une assemblée générale, lui gagnerent tellement l'affection des Anglois, qu'ils s'engagerent à le reconnoître pour leur Souverain, si Richard venoit à mourir sans enfans. Il se faisoit par ce moyen des partisans contre Arthur son neveu, fils de Geoffroi son frere aîné, & cherchoit à s'assurer la couronne, qu'il voulut dans la suite enlever à Richard même.

Richard est arrêté prisonnier à son retour de Palestine.

Ce Monarque qui appréhendoit que le Roi de France ne formât quelque entreprise sur ses Etats, se pressa de regler les affaires d'orient; & après avoir fait une treve de trois ans avec Salaheddin, s'embarqua à Ptolemaïde, d'où il prit la route de Corfou. La tempête l'ayant jetté près de Venise, il résolut de continuer son voyage par terre, & fut assez imprudent pour traverser les Etats du Duc d'Autriche. Ce Prince qui en fut informé, le fit arrêter prisonnier, & le livra ensuite entre les mains de l'Empereur Henri VI. qui l'avoit demandé. Eléonore mere de Richard, prit alors de sages mesures pour empêcher que la détention de son fils ne fût préjudiciable à ses intérêts. La réputation qu'il s'étoit acquise, & les exhortations de la Reine mere, porterent les Barons à lui rester fideles, & à exclurre du gouvernement le Prince Jean, qui cherchoit à profiter du malheur de son frere pour monter sur le thrône. Après avoir inutilement essayé de mettre les Anglois dans ses intérêts, il tenta la fidélité des Normans avec aussi peu de succès. Il fut plus heureux auprès de Philippe, qui étoit bien aise de susciter de mauvaises affaires à Richard. Il conclut un traité avec Jean, & reçut de ce Prince l'hommage de toutes les provinces que la couronne d'Angleterre possedoit en France. Jean retourna ensuite en Angleterre, où il fit courir le bruit que Richard étoit mort, & en conséquence il demanda la couronne, qui lui fut refusée, parce qu'on doutoit beaucoup de cette nouvelle. Il se crut alors en droit d'employer la force, & il se rendit maître de quelques places. Son parti étoit si foible qu'il ne fit pas de grands progrès, & toutes ses démarches ne purent engager les peuples à se déclarer en sa faveur. Cependant le Roi de France étoit entré en Normandie & s'étoit emparé de Gisors, d'Evreux & de tout le Vexin. Il voulut

1192.

1193.

ensuite tenter de se rendre maître de la ville de Rouen; mais la vigoureuse résistance du Comte de Leicester rendit ses efforts inutiles.

Eléonore travailloit pendant ce temps-là à la délivrance de son fils, & elle avoit engagé le Pape à employer ses bons offices auprès de l'Empereur, pour l'obliger à rendre la liberté au Roi d'Angleterre. Toutes les sollicitations n'eurent aucun effet, & l'Empereur pour donner quelque apparence de justice à son procedé, fit conduire Richard à Haguenau où la Diete de l'Empire étoit assemblée. Il produisit six chefs d'accusation contre ce Prince; mais aucun ne regardoit la nation Allemande en particulier. Il l'accusoit par le premier, de s'être ligué avec Tancrede pour maintenir cet usurpateur dans la possession du royaume de Sicile. Dans le second, il l'accusoit d'avoir mis des obstacles à la prise de Jerusalem. Il lui reprochoit par le troisiéme, la conquête du royaume de Chypre. Le quatriéme regardoit l'affront qu'il avoit fait au Duc d'Autriche, en faisant ôter l'étendart que ce Prince avoit planté sur une des tours de Ptolemaïde dont il s'étoit emparé. Dans le cinquiéme, il lui imputoit la mort du Marquis de Montferrat. Enfin dans le sixiéme, il lui faisoit un crime de la treve qu'il avoit conclue avec Salaheddin.

Il n'appartenoit point aux Princes d'Allemagne de juger Richard, & il pouvoit insister sur leur incompetence; mais l'envie de recouvrer sa liberté l'empêcha de disputer son droit, & il consentit à répondre aux differents chefs d'accusation : ce qu'il fit avec tant de force, qu'il convainquit les Princes Allemans de son innocence & de la mauvaise foi de l'Empereur. Ils s'interesserent alors pour sa liberté & voulurent engager Henri VI. à se désister de ses injustes prétentions. Rien ne fut capable d'ébranler l'Empereur, & il fallut que Richard s'engageât à payer une somme considerable pour sa rançon. Enfin Philippe Auguste ne s'opposant plus à sa délivrance (1), & une partie de l'argent ayant été fournie, avec des ôtages pour le reste, l'Empereur permit à Richard de retourner dans ses Etats. Ce Prince ne fut pas plutôt en liberté, qu'il se pressa de se rendre en Angleterre où il arriva le 20 de Mars, après avoir été absent de son royaume pendant quatre ans. Ses sujets donnerent des marques d'une grande joie à la vue de leur Prince, & les témoignages de leur attachement lui firent oublier une partie de ses disgraces. Il marcha ensuite contre ceux qui avoient pris le parti de son frere, & cita même ce Prince, qui s'étoit retiré en France, à comparoître dans quarante jours, pour répondre aux accusations qui seroient intentées contre lui. Sur le refus de Jean, tous ses biens furent confisqués, & il fut déclaré déchu du droit de succeder à la couronne.

Délivrance de Richard.

1194.

Richard se voyant enfin tranquille dans ses Etats, voulut faire de nouveau la cérémonie de son couronnement, dans la crainte que sa détention n'eût fait naître quelque scrupule dans l'esprit de ses sujets. Ce Prince assuré de leur fidélité, & de l'amitié du Roi d'Ecosse qui lui étoit constamment attaché, prit la résolution de déclarer la guerre à Philippe Auguste, qu'il regardoit toujours comme son ennemi. Le Roi de France instruit des desseins de son rival, voulut le prévenir en mettant le siége devant Verneuil. Cette nouvelle obligea le Roi d'Angleterre de passer promptement en Normandie, pour secourir cette place, que Philippe abandonna aussi-tôt qu'il eut appris l'arrivée des Anglois. Cette guerre qui dura cinq ans & dont les succès furent assez

(1) Le P. Daniel.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

variés, fut souvent interrompue par des treves, dont la derniere fut de cinq ans (1). Richard vouloit profiter de cette treve pour prendre quelque repos; mais l'envie de posséder un thrésor qu'un Gentilhomme Limousin avoit trouvé dans sa terre, l'obligea de differer son retour en Angleterre & fut cause de sa mort. Ce Gentilhomme qui vouloit en garder une partie, eut recours à Vidomar Vicomte de Limoges, qui lui donna un asyle dans son château de Chaluz. Richard se rendit aussi-tôt devant cette place; mais comme il en examinoit de trop près la situation, il fut blessé mortellement d'un trait d'arbalête qui lui fut décoché par un nommé Bertrand. Le château fut cependant emporté, & Bertrand ayant été arrêté, déclara qu'il avoit blessé le Roi pour venger son pere & son frere que ce Monarque avoit tués de sa propre main. Richard lui pardonna sa mort; mais aussi-tôt que ce Prince fut expiré, le Général des Routiers le fit écorcher tout vif. Richard étoit alors âgé de quarante-deux ans, & en avoit regné dix. Il n'eut point d'enfans légitimes, mais seulement un fils naturel, à qui il legua la Seigneurie de Cognac. Son corps fut inhumé à Fontevrault aux pieds du Roi son pere, & son cœur fut porté à Rouen. Avant que de mourir il fit un testament par lequel il laissa son royaume & ses autres Etats à Jean son frere, avec qui il s'étoit réconcilié. On ne sçait pourquoi il révoqua celui qu'il avoit fait autrefois à Messine en faveur d'Arthur son neveu.

Mort du Roi. 1199.

JEAN sans Terre. Septiéme Roi.

Il n'étoit pas facile de décider à qui la couronne d'Angleterre appartenoit le plus légitimement ou du Prince Jean ou d'Arthur son neveu. Le premier fondoit ses droits sur le testament de son frere; mais Richard avoit-il le pouvoir de faire quelque chose qui fût contraire aux loix & aux coutumes? Le second appuyoit ses prétentions sur sa qualité de fils de Geoffroi frere aîné de Jean; mais le droit de représentation étoit-il autorisé par quelque loi fixe qui reglât la succession du thrône? C'est ce qu'il n'étoit pas aisé de faire voir, puisqu'on auroit trouvé des exemples qui auroient également favorisé l'un & l'autre parti. Jean par sa promptitude ne donna pas le temps d'examiner si son droit étoit mieux fondé que celui de son neveu. Humbert Archevêque de Cantorbery, Guillaume Marshal, le grand Justicier, & Eléonore, travaillerent avec tant de zele & d'adresse, que les Anglois étoient disposés en faveur de Jean avant qu'il fût arrivé dans le royaume. Il étoit alors occupé en France à s'emparer des autres Etats de son frere; mais il y trouvoit de grandes difficultés de la part des peuples qui étoient naturellement portés pour le jeune Arthur. En effet le Poitou, la Touraine, le Maine & l'Anjou avoient résolu de reconnoître ce Prince pour leur Souverain. Jean qui s'étoit rendu possesseur des thrésors de Richard, employa cet argent à gagner les principaux Seigneurs de la Normandie, & à lever une armée pour réduire ceux qui lui seroient opposés. La séverité avec laquelle il traita la ville du Mans dont il fit raser les murailles, inspira tant de terreur aux Normans qu'ils se soumirent pour éviter les malheurs dont ils étoient menacés. Lorsqu'il fut assuré de leur soumission, il se rendit à Rouen où il fut couronné Duc de Normandie par l'Archevêque de cette ville. Il ne jugea pas à propos de forcer les autres provinces à abandonner le parti d'Arthur, dans la crainte qu'un trop long retardement ne lui devînt préjudiciable. Il se hâta donc de passer en Angle-

(1) Voyez l'histoire de France de cette Introduction.

terre, & se rendit à Londres le 25 de Mai, où il fut couronné le lendemain par l'Archevêque de Cantorbery.

Royaume d'Angleterre.

Jean ne fut pas long-temps tranquille sur le thrône, & il se vit bientôt dans l'obligation de défendre la Normandie, dont il s'étoit fait reconnoître Souverain. Constance mere d'Arthur, résolue de s'emparer de toutes les provinces que Henri II. & Richard avoient possedées en France, mit le Duc son fils sous la protection de Philippe Auguste, & lui livra les principales places de Bretagne, de Touraine, de Poitou, d'Anjou & du Maine, pour les garder au nom d'Arthur. Philippe ravi de cette occasion, qui favorisoit le dessein qu'il avoit d'enlever aux Anglois les provinces qu'ils possédoient en France, rompit la treve de cinq ans qu'il avoit faite avec Richard, & se rendit maître d'Evreux & de la province du Maine. Jean ne tarda pas à descendre en Normandie, où il assembla une nombreuse armée avec laquelle il marcha contre Philippe. Ce Monarque se voyant inférieur en nombre, prit le parti de temporiser, & demanda une treve de cinquante jours que le Roi d'Angleterre eut l'imprudence de lui accorder. Les deux Monarques entrerent alors en négociation; mais les demandes de Philippe étant entierement opposées aux desseins de Jean, les conferences furent rompues & la guerre recommença. Philippe entra en Bretagne & prit plusieurs places, dont les habitans s'étoient déclarés pour le Roi d'Angleterre: il en fit même raser quelques-unes. Ce procedé fit connoître à Guillaume des Roches Gouverneur d'Arthur, que le Roi de France travailloit plutôt pour ses intérêts que pour ceux du jeune Duc. Résolu de prévenir les projets de Philippe, il réconcilia Arthur avec son oncle, & le conduisit à la Cour de ce Monarque. Les émissaires de Philippe ne cesserent de représenter à Constance & au jeune Arthur que leur vie n'étoit pas en sûreté, & les engagerent à se remettre entre les bras de leur premier protecteur. Il y avoit lieu de croire que la guerre alloit continuer, & le Roi d'Angleterre pouvoit se flatter de quelque succès depuis qu'il avoit fait alliance avec l'Empereur Othon son neveu & le Comte de Flandres: la Guyenne devoit d'ailleurs se déclarer pour lui. De si grands avantages ne l'empêcherent cependant pas d'écouter les propositions que le Cardinal de Capoue Légat du Pape, lui fit de la part de Philippe. Par le traité qui fut conclu entre les deux Monarques, il fut dit: » Que le Roi de France ne donneroit aucun secours » au Duc de Bretagne, & qu'il souffriroit que Jean se mît en possession du » Poitou, du Maine, de la Touraine & de l'Anjou: Qu'il rendroit à Jean le » comté d'Evreux, le Berri, l'Auvergne, & généralement tout ce qu'il avoit » enlevé aux Anglois depuis la mort de Richard: Qu'immédiatement après » la restitution du Berri & de l'Auvergne, Jean céderoit ces deux provinces » pour un certain temps au Prince Louis fils de Philippe, & qu'il lui payeroit vingt mille marcs d'argent pour servir de dot à Blanche de Castille » sa niece, que ce Prince devoit épouser; Qu'en cas que Jean mourût sans » enfans, ces deux provinces demeureroient à Louis en proprieté: Que Jean » ne donneroit aucun secours ni directement ni indirectement à l'Empereur » Othon qui étoit en guerre avec la France. (1) « Ce traité fut exécuté de bonne foi de part & d'autre, & les deux Monarques parurent entierement réconciliés. Arthur trop foible alors pour se défendre contre son oncle, ne

(1) Act. publ. T. 1. p. 117.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

put conserver que la Bretagne, dont il fut même obligé de rendre hommage au Roi Jean. Dans ces circonstances le Roi d'Angleterre épris des charmes d'Isabeau d'Angoulême, accordée avec Hugues Comte de la Marche, fit casser son mariage avec Havoise de Glocester, sous prétexte qu'elle étoit sa parente, & épousa Isabeau.

1201. Les Anglois peu satisfaits du traité que le Roi avoit conclu avec Philippe, en témoignerent bientôt leur mécontentement, & les Barons voyant que Jean cherchoit à se rendre absolu, formerent entr'eux une confédération contre lui. Elle éclata lorsque Jean les somma de marcher avec lui contre les Poitevins qui s'étoient révoltés. Ils refuserent de lui obéir, & il se vit contraint d'employer la voye des armes pour les soumettre. Il les dispensa cependant de le suivre moyennant deux marcs d'argent qu'il exigea pour chaque fief. Peu de temps après il se rendit à Rouen, où il eut une entrevue avec le Roi de France, qui l'engagea à aller à Paris pour y passer quelques jours. Tout sembloit annoncer une parfaite union entre ces deux Monarques; mais tout d'un coup le Roi de France prit le parti des ennemis du Roi d'Angleterre. Hugues Comte de la Marche, soit qu'il fût excité par Philippe, ou qu'il eût trouvé moyen de mettre ce Prince dans ses intérêts, fit soulever les Poitevins, & porta le jeune Arthur à se joindre à lui. Ce Prince résolu de profiter d'une occasion qui lui

1202. paroissoit si favorable, se mit en marche pour aller prendre le commandement de l'armée des Poitevins. Il commença les hostilités par le siége de Mirebeau où Eléonore son ayeule s'étoit enfermée. Jean marcha promptement au secours de cette place, & les deux armées ne furent pas long-tems en présence sans en venir aux mains. Cette bataille devint funeste au jeune Prince qui fut fait prisonnier pendant l'action, & enfermé d'abord dans Falaise, & ensuite dans la tour neuve de Rouen, où il perdit la vie par les ordres du Roi, selon le sentiment de la plus grande partie des Historiens. Il y en a quelques-uns qui accusent Jean d'avoir poignardé ce Prince de sa même propre main, ajoutant qu'il fit ensuite jetter son corps dans la Seine à quelques lieues de Rouen. Quoi qu'il en soit, Jean ne put jamais se justifier de ce crime, qui fit tort à sa réputation, & lui causa la perte de la Normandie.

Guy de Thouars mari de Constance & les Seigneurs Bretons demanderent justice au Roi de France, qui fit citer le Monarque Anglois en qualité de Duc de Normandie, à comparoître devant la Cour des Pairs de France. Jean n'ayant pas jugé à propos de répondre à cette sommation, fut condamné par défaut, & les terres qu'il avoit en France furent confisquées. Paule Emile, dans sa vie de Philippe, a rapporté l'arrêt en ces termes: „ Que Jean Duc de „ Normandie, ayant oublié le serment qu'il avoit prêté à Philippe son Sei„ gneur, avoit tué le fils aîné de son frere, homme-lige de la couronne de „ France, dans la seigneurie dudit royaume. Sur quoi il est condamné comme „ traître & ennemi de la couronne de France, à perdre par confiscation tous „ ses Etats qu'il tenoit à la charge d'hommage, & que la reprise de possession „ s'en feroit par les armes (1).

Jean perd la Normandie.

Philippe en conséquence du jugement des Pairs, se mit à la tête d'une puissante armée, & entra dans la Normandie, où il fit de grandes conquêtes. Jean étoit cependant à Caen, & n'employoit son temps qu'en fêtes & en

(1) Rapin-Thoyras.

divertissements (1). Les Seigneurs de sa Cour étonnés de son indolence, ne cessoient de l'exhorter à changer de conduite, & à marcher contre l'ennemi. Rien ne fut capable de l'ébranler, & lorsqu'on lui apprenoit la prise de quelque place, il répondoit seulement qu'il sçauroit bien la reprendre. Le Roi de France profitant de la négligence de ce Prince, remportoit tous les jours de nouveaux avantages. Jean avoit perdu la plus grande partie de la Normandie, lorsqu'il prit la résolution de repasser en Angleterre. Les Normans, que sa présence avoit retenus jusqu'alors dans le devoir, se donnerent aussi-tôt au Roi de France, à l'exception de la seule ville de Rouen.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Jean ne fut pas plutôt de retour en Angleterre qu'il accusa les Barons de l'avoir abandonné, & d'être la cause de la perte de la Normandie. Pour les punir d'une faute qu'ils n'avoient pas commise, il les força à lui donner la septiéme partie de leurs biens mobiliaires, & imposa la même taxe au Clergé. Il demanda aussi au Parlement (2) un subside de deux marcs & demi sur chaque fief. On le lui accorda volontiers dans l'esperance qu'il employeroit cet argent à recouvrer toutes les places qu'il avoit perdues. On reconnut bientôt qu'on s'étoit vainement flatté, & les sommes qu'il avoit reçues furent employées à des dépenses inutiles. Il envoya cependant des Ambassadeurs au Roi de France pour lui demander la paix; mais les conditions que ce Monarque exigeoit lui paroissant trop dures, la négociation fut interrompue. Philippe mit alors le siége devant la ville de Rouen, & cette place n'ayant aucune esperance d'être secourue, se rendit par capitulation. Ainsi toute la Normandie retourna à la couronne de France après avoir été deux cents quatre-vingt-douze ans sous une domination étrangere. La conquête de la Normandie fut suivie de celle des autres provinces que les Anglois possédoient en France, & il ne resta plus au Roi d'Angleterre que le seul duché de Guyenne. 1204.

Tant de pertes tirerent enfin le Roi du profond assoupissement dans lequel il avoit été enseveli jusqu'alors, & il crut devoir profiter du mécontentement des Poitevins pour rentrer en possession de cette province. Son armée étoit déja prête à s'embarquer, lorsqu'il changea de résolution, sur les représentations de l'Archevêque d'Yorck & du Comte de Pembroock. Il se repentit bientôt d'avoir suivi leurs conseils, & il s'en vengea injustement sur la Noblesse, en exigeant d'elle par un acte d'autorité arbitraire des sommes considerables.

La mort de l'Archevêque de Cantorbery qui arriva peu de temps après, fut la cause des nouveaux troubles dont le regne de Jean fut agité. L'élection des Archevêques de cette métropole étoit depuis quelque-temps un sujet continuel de disputes entre les Evêques suffragans & les Moines de S. Augustin, parce que chacun d'eux prétendoit avoir droit dans l'élection. Une partie des Moines avoient élu en secret Reginald leur Sous-Prieur; mais le Roi en ayant été averti, ce choix n'eut pas lieu, & l'Evêque de Norwich, à la recommandation du Souverain, fut nommé d'une voix unanime, placé sur le siége archiépiscopal, & mis en possession du temporel. Les Evêques suffragans fâchés de ce que les Moines avoient fait cette élection, envoyerent des députés à Rome pour s'en plaindre. Cependant Jean avoit passé la mer avec une armée considerable, & étoit entré dans le Poitou dont il avoit réduit

Mort de l'Archevêque de Cantorbery, & troubles qu'elle occasionne.

1205.

(1) Matthieu Paris.
(2) Ce Parlement est appellé *Colloquium* par Matthieu Paris. *Tindal*,

ROYAUME D'ANGLETERRE.

une grande partie sous son obéissance ; mais ses conquêtes furent interrompues par une treve de deux ans qui fut signée entre les deux Rois.

1206. Le Pape Innocent III. devant lequel les Evêques avoient porté leurs plaintes, décida la querelle en faveur des Moines ; & après avoir cassé les deux élections, il nomma le Cardinal Langton Anglois de nation, qui se trouvoit alors à Rome, & il en écrivit aussi-tôt au Roi pour l'engager à reconnoître ce Cardinal en qualité d'Archevêque de Cantorbery. Jean fut extrêmement irrité lorsqu'il apprit cette nouvelle, & croyant que les Moines de S. Augustin l'avoient trompé, il leur ordonna de sortir de son royaume. Il écrivit aussi au Pape pour se plaindre de sa conduite & de ce qu'il attentoit directement aux prérogatives de sa couronne, qu'il étoit résolu de défendre jusqu'à la mort. La réponse que le Pape lui fit n'eut pas lieu de le satisfaire, parce que le Pontife lui représentoit qu'il ne devoit point se mêler de nommer aux grands bénéfices, & qu'il devoit recevoir sans examen les Prélats que l'Eglise jugeroit capables de gouverner les affaires spirituelles de son royaume. Cette lettre fut suivie d'un bref qui ordonnoit aux Evêques de Londres, d'Ely & de Worcester de mettre le royaume en interdit si le Roi refusoit de recevoir le Cardinal de Langton.

Les représentations des Evêques ne furent pas capables de faire changer ce Prince de sentiment, & il leur fit même de grandes menaces. Les Prélats se crurent alors obligés d'obéir au Pape, & l'interdit fut jetté sur toute l'Angleterre. Cette démarche acheva d'irriter le Monarque & le porta à confisquer tous les biens des Ecclésiastiques qui obéiroient à l'interdit, & donna ordre aux Sherifs de les chasser du royaume. Une partie des ordres du Roi ne put être exécutée, parce qu'on s'appercevoit que les peuples étoient portés pour le Clergé. Jean ayant lieu de craindre qu'il ne se formât quelque complot contre lui, leva une puissante armée sous prétexte de faire la guerre au Roi d'Ecosse. En effet il s'avança vers le nord ; mais il fit bientôt un accommodement avec ce Monarque. Jean ne se contenta pas d'intimider ses sujets par le nombre de ses troupes, il fit aussi renouveller l'hommage par ses vassaux, s'imaginant que c'étoit un moyen de les empêcher de prendre les intérêts de la Cour de Rome.

Il y avoit déja plus d'un an que l'interdit subsistoit, & néanmoins le Roi n'avoit point encore donné de satisfaction au Pape. Le Pontife ordonna alors aux Evêques de Londres, d'Ely & de Worcester de prononcer contre ce Prince une sentence d'excommunication (1). Les Evêques jugerent cependant à propos d'en différer la publication pour quelque temps. Plusieurs personnes qui en eurent connoissance, abandonnerent le parti de leur Souverain, s'imaginant qu'ils pouvoient violer le serment de fidélité qu'ils avoient juré à leur Prince. Ils en furent punis par la saisie de leurs biens, & même quelques-uns furent mis en prison où ils périrent. Quelques troubles qui s'éleverent en Irlande

1210. servirent de prétexte au Roi pour lever une nouvelle armée. Il passa en effet dans cette isle, où il rétablit le calme par la défaite du Roi de Conawght. Il ordonna ensuite que les loix d'Angleterre seroient observées en Irlande, dont il donna le gouvernement à Jean de Grey Evêque de Norwich. Après cette expédition Jean retourna en Angleterre, & attaqua les Gallois, afin d'avoir

(1) Matthieu Paris.

un motif pour tenir ses troupes sur pied. Il imposa en même-temps une taxe de cent mille marcs sterlings sur les biens Ecclésiastiques, pour pouvoir fournir à l'entretien de son armée.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Le Pape envoie deux Nonces en Angleterre.

1211.

Le Pape qui vouloit enfin terminer le différend qu'il avoit avec le Roi, lui envoya deux Nonces afin de travailler à un accommodement. Jean ne pouvant résister à leurs sollicitations, promit qu'il donneroit aux Ecclésiastiques exilés la permission de retourner à leurs Eglises, & déclara qu'il consentoit que le Cardinal Langton fut mis en possession de l'Archevêché de Cantorbery; & que l'Eglise d'Angleterre jouît de toutes les libertés, franchises, exemptions, dont elle avoit joui sous le regne d'Edouard le Confesseur. Les Nonces voulurent exiger encore qu'il restituât aux Ecclésiastiques tout ce qu'ils avoient perdus, & qu'il réparât entierement ce qu'ils avoient souffert à l'occasion de cette querelle. Le refus de ce Prince fit rompre la négociation, ce qui occasionna la publication de l'excommunication qui avoit été differée jusqu'alors. Le Pape résolu d'amener le Roi d'Angleterre au point où il le vouloit, délia les Anglois du serment de fidélité, & leur permit de se choisir un autre Souverain. Les Barons qui ne cherchoient qu'une occasion de se venger du Roi dont ils étoient mécontents, l'abandonnerent aussi-tôt, & quelques Historiens même ont prétendu qu'ils s'adresserent au Roi de France pour l'inviter à passer en Angleterre. Jean ignoroit cependant leur complot, ne s'occupoit que de fêtes & de divertissements, & regardoit comme une chose indifferente la bulle que le Pape avoit donnée contre lui. Le Roi d'Ecosse l'informa du dessein des Barons, & l'excita à prendre des précautions pour rompre leurs mesures. La crainte s'emparant alors de son esprit, il licentia son armée dont il croyoit devoir se défier, & quelque-temps après il obligea les Barons à lui donner des ôtages pour s'assurer de leur obéissance.

Jean est déposé.

1212. & 1213.

Toutes ces précautions n'empêcherent pas que la bulle du Pape n'eût son exécution, & qu'il ne se vît presqu'entierement abandonné de ses sujets aussitôt qu'Alexandre III. l'eut déclaré déchu de la couronne. Le Pontife s'adressa alors au Roi de France, il l'exhorta à entrer en Angleterre pour s'emparer de ce royaume & l'unir à sa couronne. Il publia pour cet effet une croisade, accorda les mêmes indulgences qu'on accordoit à ceux qui s'enrôloient pour le secours de la Terre-sainte, & fit partir un Légat *à latere* nommé Pandulphe, afin de hâter l'exécution de sa sentence (1). Ce Légat se rendit ensuite en Angleterre, où il eut une conférence avec Jean qui étoit à Douvres. Il trouva moyen d'intimider le Roi en lui faisant connoître le danger qui le menaçoit. Il lui déclara que l'unique moyen de dissiper l'orage qui s'étoit formé contre lui, étoit de se mettre sous la protection du Pape, & de lui donner la satisfaction qu'il exigeoit. Le Roi d'Angleterre qui avoit lieu de craindre d'un côté une révolte générale dans ses Etats, & de l'autre le puissant armement de Philippe, se trouvoit dans un extrême embarras. Il fut long-temps irrésolu sur le parti qu'il devoit prendre; mais enfin il se soumit aux conditions qui lui furent proposées par le Légat. Il s'engagea par serment à obéir au Pape dans tous les articles pour lesquels il avoit été excommunié, & à recevoir en grace le Cardinal Langton, & tous les autres exilés. En cas qu'il

(1) Mezeray. Le Pere Daniel.

Royaume d'Angleterre.

manquât à sa parole, il devoit perdre la garde des Eglises vacantes, & les droits de patronage dans toutes les Eglises d'Angleterre. Il s'obligea encore à rendre tous les meubles & immeubles qu'il avoit saisis sur les Evêques & sur les autres Ecclésiastiques, & à payer huit mille livres sterlings aussi-tôt après l'arrivée de celui qui devoit l'absoudre de la part du Pape. De toutes ces conditions, celle qui lui fit le plus de peine fut la résignation de sa couronne au Pape, & l'hommage qu'il devoit lui en faire. Cette humiliante cérémonie se fit le 13 de Mai dans l'Eglise de Douvres, en présence des Seigneurs & du peuple. Le Roi ayant ôté sa couronne, la mit aux pieds du Légat, avec toutes les autres marques de la royauté, & signa une chartre par laquelle il remettoit le royaume d'Angleterre & la seigneurie d'Irlande entre les mains du Pape. Le Légat conserva la couronne & le sceptre cinq jours entiers, après lesquels il les rendit au Roi.

Pandulphe repassa ensuite en France, & déclara à Philippe que le Pape l'engageoit à ne plus penser à la conquête d'Angleterre, parce que ce royaume étoit alors sous la protection du S. Siége. Le Roi de France qui avoit fait de grands préparatifs, fut fort étonné du discours du Légat; & par la réponse qu'il fit, il donna à connoître qu'il étoit dans la résolution de poursuivre son dessein. En effet il fit sortir sa flotte de la Seine, & lui ordonna de côtoyer la Flandres, où il étoit résolu d'aller d'abord, pour combattre le Comte de Flandres qui étoit dans le parti du Roi d'Angleterre. La flotte Angloise ne tarda pas à joindre celle du Comte, & elles attaquerent ensemble les vaisseaux François, dont plus de trois cents tomberent au pouvoir des ennemis. Elles bloquerent ensuite le port de Damme, ce qui détermina Philippe à renoncer à son entreprise. Le Roi d'Angleterre conçut alors le dessein de porter la guerre en France, sur les promesses que l'Empereur & le Comte de Flandres lui avoient faites de causer une puissante diversion en sa faveur. Les Barons refuserent de le suivre dans cette expédition, prétextant qu'il n'étoit pas encore absous. Cette réponse obligea le Roi d'envoyer promptement un sauf-conduit au Cardinal Langton & aux autres Evêques exilés, afin qu'ils levassent les censures Ecclésiastiques. Aussi-tôt qu'ils furent arrivés, le Roi prêta entre les mains du Cardinal un nouveau serment, après lequel il fut absous. Il crut alors que rien n'empêcheroit les Barons de l'accompagner en France; mais ils s'en excuserent derechef, en lui représentant qu'ils avoient consommé à Portsmouth l'argent qu'ils destinoient pour la campagne. Le Roi voulut les en punir, & fit avancer ses troupes vers le centre du royaume pour les attaquer. L'Archevêque de Cantorbery s'y opposa, & il employa même les menaces pour l'obliger à déferer à ses avis. Quelque temps après ce Prélat fut la cause d'une confédération que les Barons formerent contre le Roi, par la lecture qu'il leur fit d'une chartre que Henri I. avoit faite au commencement de son regne, & par laquelle ce Prince accordoit plusieurs priviléges à ses sujets. Le Roi informé des mauvais desseins de ses Barons dont il craignoit les suites, implora la protection du Pape. Le Pontife envoya le Cardinal Nicolas Evêque de Tivoli en qualité de Légat, & lui donna la commission de lever l'interdit, afin d'accorder le Roi avec le Clergé. Jean offrit cent mille marcs; mais cette somme ne fut pas trouvée assez considerable, & les Prélats la refuserent.

La

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Le Légat profitant de la division qui regnoit entre le Roi & le Clergé, proposa à ce Monarque de faire une seconde résignation de sa couronne au Pape, afin que le Pontife se trouvât plus indispensablement obligé à le soutenir. Jean se laissa persuader, & cette humiliante cérémonie se fit de nouveau à Westminster, en présence de tous les Seigneurs de son royaume. Il signa encore une seconde chartre, dans laquelle on eut soin de réformer tout ce qu'il y avoit de défectueux dans la premiere. Le Cardinal de Langton protesta solemnellement contre l'engagement que le Roi venoit de prendre. Le Pape en fut piqué, & pour mortifier l'Archevêque de Cantorbery, il donna au Cardinal Nicolas son Légat, le pouvoir de disposer de tous les bénéfices vacants en Angleterre. Langton pour se venger du Légat, porta plusieurs plaintes contre lui à Rome; mais elles ne furent pas écoutées. Cette dispute fut même avantageuse à Jean, qui par les ordres du Pape ne donna qu'une somme modique au Clergé, & eut enfin la satisfaction de voir l'interdit levé. C'est ainsi que fut terminée une querelle qui causa tant de chagrin au Roi.

Jean porte la guerre en France.

1214.

Jusqu'alors le Roi d'Angleterre avoit été obligé de suspendre le dessein qu'il avoit de passer en France; mais lorsqu'il crut que le calme étoit rétabli dans ses Etats, il résolut de poursuivre son projet. Il se rendit à la Rochelle avec une nombreuse armée, & entra dans le Poitou, qu'il soumit bientôt à sa puissance. Il marcha ensuite vers l'Anjou, reprit plusieurs places dans cette province, & rétablit les murailles d'Angers. De si rapides succès ne furent pas de longue durée; l'arrivée de Louis fils de Philippe en arrêta le cours, & les Anglois se virent obligés de lever le siége du château nommé *la Roche du Moine*. Ils furent même battus dans leur retraite, suivant les Historiens François, qui sont contredits par les Ecrivains d'Angleterre. Jean étoit cependant déterminé à continuer la guerre; mais la nouvelle de la célebre victoire que Philippe avoit remportée à Bovines, le porta à demander une treve de cinq ans, qu'il obtint par l'entremise du Légat du Pape.

Ligue des Barons contre le Roi.

1215.

La tranquillité dont le Roi se flattoit de pouvoir jouir, fut troublée par les projets des Barons, qui demanderent au Roi la confirmation de la chartre de Henri I. c'est-à-dire, le rétablissement des priviléges dont le peuple d'Angleterre jouissoit pendant la domination des Rois Saxons. Après avoir fait tous les préparatifs nécessaires pour soutenir leurs entreprises, ils s'assemblerent encore, & présenterent leur requête au Roi. Ce Monarque qui avoit pénetré leur dessein, chercha à les amuser, & demanda quelque temps pour répondre. Il profita de cet intervalle pour faire renouveller le serment à ses sujets, & prit la croix comme s'il eût eu dessein d'aller en Palestine. Ces moyens devinrent inutiles, & n'empêcherent pas les Barons de s'assembler à Stamford au nombre de plus de mille Chevaliers, & de réiterer leurs demandes. Le Roi ne put lire leur nouvelle requête, qui étoit accompagnée de menaces, sans entrer dans une extrême colere. Sur le refus que ce Prince fit de ne vouloir rien accorder, les Barons commencerent les hostilités, & se rendirent maîtres de Betford. Ils s'avancerent ensuite vers Londres, dont ils s'emparerent par le moyen des intelligences secrettes qu'ils avoient avec quelques-uns des principaux Bourgeois de cette ville. Ils assiégerent le Roi qui étoit dans la tour; & afin de diminuer le nombre des partisans de ce Prince, ils déclarerent à tous les Seigneurs qui ne se joindroient point à eux,

ROYAUME D'ANGLETERRE.

que leurs biens feroient pillés, & qu'on détruiroit tout ce qui leur appartenoit. En conféquence le Roi fut bientôt abandonné, & il fe vit réduit à entrer en accommodement avec les Barons. On convint d'un jour & d'un lieu pour prendre des réfolutions avantageufes au royaume. Le Roi qui n'étoit pas en état de rien refufer, figna deux chartres dans lefquelles les Barons avoient fait inférer tout ce qu'il leur avoit plû. La premiere fut nommée *la Chartre des communes libertés* ou la grande Chartre; la feconde *la Chartre des forêts* (1). Il y eut un autre accord, par lequel la ville de Londres devoit refter entre les mains des Barons jufqu'au 15 du mois d'Août de la même année; & fuivant cette convention, l'Archevêque devoit refter maître de la tour pendant le même terme. Ces chartres qui avoient été fignées du Roi & de tous les Seigneurs, furent fcellées du grand fceau & confirmées par un ferment folemnel de la part du Souverain. Les Barons prirent encore d'autres précautions afin qu'elles fuffent exécutées.

Jean ne tarda pas à fe repentir de l'engagement qu'il venoit de prendre avec fes Barons: il chercha bientôt les moyens de le rompre. Il fit lever des troupes dans les pays étrangers, & mit le Pape dans fes intérêts, en lui faifant entendre qu'en qualité de vaffal du S. Siége, il n'avoit pû fans le confentement de la Cour de Rome, figner les chartres dont il lui envoyoit la copie. En attendant l'arrivée des fecours qu'il efperoit, il fe retira dans l'ifle de Wight, où il n'avoit de communication qu'avec des pêcheurs & des matelots. On ne pouvoir concevoir quels étoient les deffeins du Roi; car il avoit eu foin de tenir fecrette l'entreprife qu'il méditoit.

Cependant le Pape avoit caffé les deux chartres, relevé le Roi de fon ferment, & menacé les Barons des cenfures de l'Eglife, s'ils perfiftoient à exiger l'exécution de ces chartres. Les Barons loin d'obéir aux ordres du Pape, s'emparerent de Rochefter, où ils trouverent une grande quantité de munitions. Ils ne garderent pas long-temps cette place; car le Roi ayant reçu une partie des troupes étrangeres qu'il attendoit, attaqua Rochefter & l'enleva aux rebelles. Le royaume fut alors expofé à la fureur des étrangers, dont une partie ravageoit les provinces du nord, tandis que l'autre commettoit les mêmes excès dans celles du midi. Les Barons qui fe trouvoient dans un état déplorable, offrirent la couronne d'Angleterre à Louis fils de Philippe. Ce Monarque accepta les offres des Anglois, & fit partir fon fils avec une flotte confiderable, malgré les oppofitions du Pape qui le déclara excommunié.

Arrivée du Prince Loüis en Angleterre.

1216.

Louis fut à peine arrivé en Angleterre qu'il s'empara de Rochefter, & d'un grand nombre de places dans la province de Kent. La retraite du Roi d'Angleterre, qui n'avoit pas ofé livrer combat aux François dans la crainte que fes troupes ne l'abandonnaffent, fut caufe des grands progrès de Louis. Ce jeune Prince voyoit tous les jours le nombre de fes partifans s'augmenter, & les peuples fe ranger fous fon obéiffance; le Roi d'Ecoffe même lui fit hommage pour les terres qu'il tenoit de la couronne d'Angleterre. Il alla enfuite faire le fiége de Douvre, pendant que les Barons attaquerent Windfor. Le Roi profita de cette circonftance pour aller ravager les provinces de Nor-

(1) Voyez ces deux chartres dans l'hiftoire de Rapin-Thoyras; nouvelle édit. tom. 2. pag. 363 & fuiv. Elles font auffi dans Matthieu Paris, p. 250 & 255.

folck & de Suffolck; mais il se retira promptement lorsqu'il apprit que les Barons marchoient contre lui. Jean qui ne sçavoit plus à qui se fier, avoit d'abord donné la garde de ses thrésors, de sa couronne & de son sceptre à la ville de Lyn; mais comme il craignoit que toutes ces choses ne fussent point en sûreté, il prit la résolution de les transporter avec lui dans la province de Lincoln. Il pensa périr dans le grand marais qui sépare cette province de celle de Norfolck. La perte de ses thrésors lui fut si sensible dans la circonstance où il se trouvoit, qu'il mourut de chagrin quelque temps après, c'est-à-dire, le 28 d'Octobre 1216. Il étoit dans la cinquante-uniéme année de son âge, & avoit regné dix-sept ans & quelques mois. Il étoit mort à Newarck, & son corps fut transporté dans l'Eglise cathedrale de Winchester. Ce Prince laissa d'Isabeau d'Angoulême sa troisiéme femme, deux fils & trois filles; sçavoir, Henri qui lui succeda, Richard Comte de Cornouaille, & ensuite Roi des Romains. Les trois filles furent, Jeanne qui épousa Alexandre II. Roi d'Ecosse; Eléonore qui fut mariée en premieres nôces au Comte de Pembroock, & en secondes nôces à Simon de Montfort Comte de Leicester; enfin Isabelle qui fut femme de l'Empereur Fréderic II.

Mort de Jean.

Jean avoit laissé sa couronne à Henri son fils aîné, qui n'étoit alors âgé que de dix ans; mais des difficultés qui paroissoient insurmontables l'auroient privé d'un thrône qui lui appartenoit, si Guillaume Marshal Comte de Pembroock n'eût pris ses intérêts avec autant de zele que de prudence. Il rassembla en diligence les Seigneurs qui étoient encore attachés à la famille Royale, & fit couronner le jeune Henri, qui fut obligé de rendre hommage au Saint-Siége, afin de mettre le Pape dans son parti. Cette petite assemblée défera la tutelle du jeune Roi au Comte de Pembroock, & le déclara Régent du royaume. Le Comte notifia aussi-tôt aux Barons le couronnement de Henri, & leur promit de la part de ce Prince une amnistie générale, s'ils vouloient rentrer dans le devoir. Les promesses du Régent dont on connoissoit la probité, firent impression sur les esprits, & plusieurs en effet se disposerent à abandonner le Prince Louis, qui avoit déja donné quelque sujet de mécontentement aux Anglois en les privant des places qu'il accordoit aux François. L'excommunication qui fut renouvellée contre ce Prince & contre ses adhérants, servit de prétexte à plusieurs pour se soumettre à leur Souverain légitime.

Henri III. surnommé de Winchester. Huitiéme Roi.

1216.

Louis dont les affaires tomboient en décadence, consentit à une treve, qui commença au milieu du mois de Décembre, & qui fut ensuite prolongée jusqu'après les fêtes de Pâques. Il en profita pour repasser en France, & le Régent employa ce temps à gagner la plus grande partie des Barons, & à lever de nouvelles troupes pour fortifier son armée. Les cinq ports se déclarerent pour leur Souverain, & voulurent s'opposer au retour de Louis; mais leurs efforts furent inutiles, & ce Prince prit terre à Sandwich, qu'il fit réduire en cendres. La treve fut à peine expirée que les hostilités recommencerent de part & d'autre. On assiégea différentes places, & il y eut près de Lincoln un combat dans lequel les François furent battus. Louis cependant assiégeoit avec une autre partie de ses troupes la ville de Douvre, qui ne fit pas une moindre résistance que celle qu'elle avoit déja faite. La nouvelle de la défaite d'une partie de son armée devant Lincoln, l'obligea de se retirer à

1217.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Londres, pour y attendre de nouveaux secours que son pere lui envoyoit sous le nom de Blanche sa belle-fille; car ce Monarque n'osoit ouvertement se mêler des affaires de son fils, étant obligé de garder quelques mesures avec le Pape. Ceux qui commandoient la flotte des cinq ports, informés de l'embarquement des troupes Françoises au port de Calais, allerent à leur rencontre, & après un combat assez opiniâtre, ils coulerent à fond la plus grande partie des vaisseaux François. Cette perte acheva de ruiner les affaires de Louis, qui se voyant assiégé dans Londres par l'armée Angloise, se trouva dans la nécessité d'entrer en négociation. Il n'oublia pas les intérêts de ceux qui l'avoient appellé en Angleterre, & ne consentit à faire la paix qu'à des conditions honorables. Il convint de rendre toutes les places, villes & châteaux qu'il occupoit en Angleterre, & voulut que le Roi d'Ecosse & le Prince de Galles fussent compris dans ce traité, moyennant qu'ils abandonnassent les places dont ils s'étoient rendus maîtres pendant la guerre. Le Comte de Pembroock qui connoissoit de quel intérêt il étoit pour Henri que les François sortissent de l'Angleterre, ne fit aucune difficulté de signer le traité, après lequel le Prince Louis mit à la voile pour retourner en France.

Henri se rendit aussi-tôt à Londres, où il fut reçu avec beaucoup de pompe & de grands témoignages de joie de la part des habitants. Il confirma leurs

1219. privilèges, & fit observer les deux chartres du Roi Jean, suivant le conseil du Comte de Pembroock, qui mourut peu de temps après regretté de tout le royaume. Guillaume des Roches Evêque de Winchester, qui fut nommé pour lui succeder, jugea à propos de renouveller les cérémonies du couronnement du Roi, qui ne s'étoient faites qu'en présence d'un petit nombre

1220. de Seigneurs. Hubert de Bourg qui avoit défendu la ville de Douvre avec autant de valeur que de fidélité, étoit parvenu à la charge de Grand-Justicier. Le pouvoir qu'il voulut s'attribuer pendant la minorité du Roi, irrita les peuples & excita quelques troubles. Il ne voyoit pas sans jalousie la puissance du Régent, & il crut trouver le moyen de l'abattre en faisant déclarer le Roi majeur par le Pape. Les Barons refuserent de se soumettre aux ordres du Pontife, parce qu'ils étoient contraires aux loix du royaume qui fixoient la majorité des Rois à l'âge de vingt-un an. Hubert n'ayant pû par ce moyen exécuter ce projet, prit la résolution d'enlever aux Barons les places fortes qu'ils occupoient. Il engagea le Roi à lui demander celles qui étoient en son pouvoir, & sa soumission simulée porta la plus grande partie des Barons à imiter son exemple. Mais lorsqu'ils virent que le Grand-Justicier étoit rentré en possession de ses places, & qu'il vouloit contraindre par la force ceux qui n'avoient pas donné dans le piége, ils se retirerent de la Cour dans le dessein de se venger du Roi & de son Ministre.

Le Roi de France se rend maître de la Rochelle.

Cependant Philippe étoit mort, & Louis VIII. son fils étoit monté sur le thrône, & avoit non-seulement refusé de rendre aux Anglois ce que le Roi son pere leur avoit enlevé en France; mais il étoit encore entré dans la Saintonge, s'étoit rendu maître de plusieurs places, & étoit ensuite allé mettre le siége

1224. devant la Rochelle, qui lui avoit ouvert ses portes. Le prétexte de ces hostilités étoit que Henri, comme Duc de Guyenne, n'avoit point assisté au sacre de Louis. Le Roi convoqua un Parlement pour lui demander un subside, afin de lever une armée qu'on devoit envoyer en France. On ne fit aucune diffi-

culté d'accorder au Roi ce qu'il demandoit; mais à condition qu'il exécuteroit les chartres du Roi Jean. Richard frere du Roi, & Comte de Cornouaille, fut chargé du commandement de cette armée, avec laquelle il fit quelques progrès. Le Roi qui fut déclaré majeur en 1226, quoiqu'il ne fût pas encore en âge, fit de nouveaux préparatifs pour porter la guerre en France; mais il fut obligé de suspendre son dessein, parce qu'alors Louis étoit occupé contre les Albigeois. Ce Monarque mourut peu de temps après, & eut pour successeur Louis IX. son fils.

Royaume d'Angleterre.

1226.

A mesure que Henri avançoit en âge, il donnoit des preuves de son avarice extrême, de son inconstance & de ses caprices. Il se laissoit facilement gouverner par ceux qui l'approchoient, & le Grand-Justicier profitant de la foiblesse du Prince, l'engagea à renvoyer de la Cour l'Evêque de Winchester dont le crédit lui faisoit ombrage. Hubert n'ayant plus de rival dans le ministere, ne donna plus de bornes à son ambition, & résolut de s'attribuer la puissance absolue à l'ombre de l'autorité de son Souverain, qu'il acheva de perdre par ses mauvais conseils. Il fut cause en effet qu'après avoir employé toutes sortes de moyens pour tirer de l'argent de ses sujets, il révoqua les deux chartres du Roi Jean, quoiqu'il se fût obligé par serment à les faire observer. Cette conduite irrita les Barons, & le Roi ne tarda pas à ressentir les effets de leur haine dans la querelle qui s'éleva entre lui & Richard son frere. Elle commença au sujet d'une terre dans le comté de Cornouaille, que ce dernier avoit saisie sur un Gentilhomme Alleman qui n'avoit pû produire son titre primordial. Le Roi voulut obliger Richard à restituer cette terre; mais ce Prince prétendoit que cette affaire devoit être jugée par les Pairs du royaume. Les Barons profiterent de cette occasion pour se liguer contre Henri, & offrirent leurs services à Richard. Hubert qui appréhendoit les suites de cette ligue, la dissipa bientôt, en engageant le Roi à donner quelque satisfaction à son frere.

1227.

Jusqu'alors Henri avoit differé l'exécution du dessein qu'il avoit conçu de recouvrer par les armes les provinces que son pere avoit laissé perdre en France. Il n'avoit pas même sçu profiter des troubles qui avoient agité ce royaume pendant la minorité de Louis IX. & il ne se détermina à cette expédition que lorsqu'il vit que tout y étoit tranquille. L'entreprise fut cependant encore retardée jusqu'au printemps prochain, parce que le Roi manqua de vaisseaux pour le transport de ses troupes. Lorsque la saison lui permit de s'embarquer, il se rendit à Saint-Malo où le Comte de Bretagne alla le recevoir. Ce Prince lui remit entre les mains ses plus fortes places, ce qui lui assuroit une retraite en cas que la fortune lui devînt contraire. L'arrivée des Anglois avoit excité quelque mouvement dans le royaume, & les mécontents avoient recommencé à troubler l'Etat. La Régente obligée d'envoyer des troupes contr'eux, n'auroit pû s'opposer aux succès de Henri, si ce Prince eût sçu profiter de circonstances aussi favorables; mais au lieu d'entrer dans l'Anjou qui étoit dégarni de troupes, ou de se transporter en Normandie comme il y étoit invité par les habitans, il se contenta de s'emparer de Mirebeau dans le Poitou, d'aller ensuite en Guyenne pour y recevoir le serment de fidélité des Gascons, & de retourner en Bretagne, où il ne s'occupa qu'à des choses qui marquoient son peu d'inclination pour la guerre. La Régente

Henri porte la guerre en France.

1228. & 1229.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

ne fut pas plutôt venue à bout de ſoumettre les mécontents, qu'elle s'avança vers la Bretagne pour attaquer les Anglois. Henri prit auſſi-tôt le parti de retourner honteuſement en Angleterre. Il laiſſa cependant quelques troupes en Bretagne pour défendre cette province.

1232. La puiſſance & la grande faveur d'Hubert Grand-Juſticier, avoient excité, comme on l'a déja dit, la haine & la jalouſie des Seigneurs ; mais on n'avoit pû trouver juſqu'alors l'occaſion de ruiner ſon crédit. Si-tôt qu'on s'apperçut que le Roi commençoit à ſoupçonner la fidélité de ſon favori, on travailla avec ardeur à le perdre. On détermina Henri à rappeller à la Cour l'Evêque de Wincheſter, & à ſe ſervir de ſes conſeils. Ce Prélat employa ſa nouvelle faveur à faire priver Hubert de la charge de Grand-Juſticier. Il l'obligea même à rendre compte de ſon adminiſtration, & porta le Roi à lui faire ſon procès. Hubert ſe vit expoſé à perdre la tête ſur un échafaut ; mais par les ſollicitations de ſes amis, il fut ſeulement condamné à être renfermé dans le château de Deviſes. L'Evêque de Wincheſter ne tarda pas à marcher ſur les traces de ſon prédéceſſeur, & affecta bientôt un pouvoir abſolu. Il conſeilla au Roi d'abattre la puiſſance des Barons, en donnant les gouvernements & les autres places honorables à des étrangers, qui ſe trouveroient par ce moyen attachés à ſes intérêts. En conſéquence il fit venir un grand nombre de Poitevins, & leur diſtribua les emplois les plus importants du royaume. Les Barons ſe plaignirent hautement de la conduite du Miniſtre, & Richard Comte de Pembroock repréſenta hardiment au Roi qu'il s'expoſoit à aliener l'eſprit de ſes ſujets, dont les mécontentements pourroient avoir des ſuites fâcheuſes. La réponſe que le premier Miniſtre fit à la place du Roi, irrita les Barons, & ils commencerent dès-lors à former un projet de confédération pour s'oppoſer aux conſeils violents que l'Evêque de Wincheſter ne ceſſoit de donner à Henri. Ils refuſerent de ſe trouver à un Parlement que ce Prince avoit convoqué ; & ſur la nouvelle qu'ils apprirent qu'il étoit arrivé dans le royaume une troupe d'étrangers, ils firent une députation au Roi pour lui déclarer qu'ils étoient réſolus de mettre ſur le thrône un autre Prince, s'il n'éloignoit de ſa Cour l'Evêque de Wincheſter & les Poitevins. Le Miniſtre profita de cette circonſtance pour porter Henri à uſer de violence envers les Barons. La diſſenſion qui ſe mit parmi eux leur devint funeſte, & les mit hors d'état de ſe défendre contre leur Souverain. Leurs terres furent ſaccagées, on pilla leurs meubles, & les Poitevins profiterent de leurs dépouilles. Le Comte de Pembroock fut le ſeul qui réſiſta plus long-temps. Soutenu par Leolyn Prince de Galles, il remporta divers avantages ſur l'armée Royale. L'Evêque de Wincheſter pour ſe délivrer d'un ennemi ſi redoutable, engagea les Gouverneurs d'Irlande à piller les terres que le Comte de Pembroock avoit dans cette iſle, afin de l'y
1234. attirer. Le Comte s'y rendit en effet ; mais il y fut tué d'un coup de poignard qu'on lui donna par derriere dans un combat. L'Evêque de Wincheſter auroit continué à mettre le trouble dans l'Etat, ſi Edmond Archevêque de Cantorbery, Prélat auſſi zelé pour le bien du royaume que pour les intérêts du Roi, n'eût fait connoître à ce Monarque toutes les intrigues du premier Miniſtre. Il lui apprit de quels moyens il s'étoit ſervi pour faire périr le Comte de Pembroock, & le détermina enfin à renvoyer l'Evêque de Wincheſter dans ſon Diocèſe.

On poursuivit alors tous les Ministres qui avoient favorisé les desseins de ce Prélat; mais ils obtinrent leur grace moyennant les sommes d'argent qu'on les força de donner. L'Evêque de Winchester fut appellé à Rome par le Pape, qui vouloit sans doute le délivrer des poursuites du Roi. Ce Monarque ayant pacifié tous les troubles, épousa Eléonore seconde fille de Raimond Comte de Provence. Il convoqua ensuite un Parlement à Merton, monastere dans le comté de Surrey, où il fit divers statuts qui ont été long-temps en vigueur; mais dont la plupart ne subsistent plus. Ce corps de loix est divisé en onze articles ou chapitres. 1236.

Les Anglois délivrés de la tyrannie de l'Evêque de Winchester, retomberent bientôt dans le même état par l'élevation de Guillaume de Provence frere de la Reine, nommé Evêque de Valence. Ce Prélat qui étoit depuis quelque temps à la Cour d'Angleterre, gagna tellement le cœur du Roi, que ce Prince lui donna toute sa confiance & lui abandonna l'entiere administration des affaires de l'Etat. Le Parlement que Henri avoit assemblé à Londres au mois d'Avril, fit plusieurs plaintes au Roi, qui se vit obligé de lui donner quelque satisfaction. Henri rappella cependant quelque temps après les Ministres qu'il avoit chassés, & l'on vit bientôt les effets de leurs mauvais conseils. Le besoin d'argent que ce Prince avoit, le détermina à promettre le rétablissement des chartres du Roi son pere, afin d'engager le Parlement à lui accorder un nouveau subside. Cet argent fut employé en dépenses inutiles, & il ne fut pas plus fidele à tenir ses promesses qu'il l'avoit été jusqu'alors. Il donna particulierement sa confiance aux étrangers, & sur-tout à Simon de Montfort fils du célebre Comte de Montfort. Ce jeune Seigneur s'étoit retiré de la Cour de France où il avoit reçu quelque mécontentement. Il trouva moyen d'épouser la sœur du Roi, veuve du Comte de Pembroock, & fit confirmer son mariage par le Pape, dans la crainte que Richard frere de Henri ne le fît casser. Le Roi lui accorda dans la suite le comté de Leicester, & peu de temps après ce Monarque l'accusa d'avoir débauché sa sœur: ce qui obligea ce Comte à se sauver en France avec son épouse; mais Henri les rappella deux ans après & leur rendit son amitié. Les Seigneurs peu satisfaits du crédit des étrangers, ne cessoient de s'en plaindre; & se voyant appuyés par Richard, ils parlerent avec plus de hardiesse, & formerent même une ligue dont le Roi crut devoir appréhender les suites. Il consentit à signer un nouveau reglement pour gouverner l'Etat. 1238.

L'investiture du comté de Poitou que Henri donna à Richard son frere, fut la cause d'une rupture entre ce Monarque & Louis IX. qui en avoit investi Alphonse son frere, parce qu'alors la plus grande partie de cette province appartenoit à la France. Henri se vit engagé à déclarer la guerre au Roi de France, pour soutenir les droits d'Isabeau d'Angoulême sa mere, qui depuis la mort du Roi Jean avoit épousé le Comte de la Marche. Les Etats de l'époux de cette Princesse dépendoient de la partie du Poitou qui appartenoit à la France, & le Comte en avoit toujours fait hommage à Louis. Isabeau par une fierté mal-entendue, porta son mari à refuser l'hommage qu'il devoit au Prince Alphonse, en qualité de Comte de Poitou. Les discours offensans qu'elle tint même en cette occasion, obligerent le Roi de France à prendre les armes pour s'en venger. Le Comte de la Marche implora le secours du

Nouvelle guerre entre l'Angleterre & la France.

1241.

Roi d'Angleterre, & vint à bout de lui persuader qu'il lui seroit facile de se rendre maître de tout le Poitou. Henri demanda en conséquence un nouveau subside; mais le Parlement mécontent de ce que le Roi n'avoit point rempli les promesses qu'il avoit toujours faites, refusa de lui accorder sa demande. Henri fut contraint pour lors d'employer d'autres moyens pour engager des particuliers à lui fournir les sommes dont il avoit besoin pour cette expédition. Aussi-tôt que la saison le lui permit, il passa la mer & alla débarquer en Saintonge. Louis faisoit alors le siége de Fontenai, une des plus fortes places du Poitou, & ce fut pendant qu'il étoit devant cette ville que Henri lui envoya des Ambassadeurs, pour lui demander tout ce que Philippe avoit enlevé aux Anglois, & que Louis VIII. s'étoit engagé à restituer. Le Roi de France étoit naturellement porté à la paix, & il fit des propositions que Henri auroit sans doute acceptées, s'il ne se fût laissé conduire par les conseils de sa
1242. mere. Il eut même la témerité de proposer à Louis IX. un combat singulier, qui l'auroit beaucoup inquieté, si le Roi de France n'eût méprisé cette bravade. Les grands succès de Louis réduisirent le Comte de la Marche à se soumettre d'autant plus volontiers, qu'il paroissoit que le Roi d'Angleterre n'étoit pas en état de le défendre. Louis maître du Poitou, auroit porté la guerre jusque dans la Guyenne, si la maladie qui se mit dans ses troupes & dont il fut lui-même attaqué, ne l'eût empêché de poursuivre ses conquêtes. Cette circonstance le fit consentir à une treve de cinq ans, à condition cependant qu'il garderoit les places dont il s'étoit emparé, & que Henri lui payeroit cinq mille livres sterlings tous les ans. Le Roi d'Angleterre passa l'hyver à Bourdeaux, & employa tout son argent en fètes & en divertissements. Il fut obligé d'en faire venir de Londres, & le dissipa avec la même prodigalité. De retour dans ses Etats, il chercha encore de nouveaux moyens d'avoir de l'argent; car le Parlement refusoit de lui accorder les subsides qu'il demandoit continuellement. On avoit même résolu d'ôter à ce Prince l'administration du gouvernement & d'en charger quatre membres du Parlement. Le Roi effrayé de ce projet, fit de nouvelles promesses qui empêcherent qu'il ne fût mis en exécution.

1244. Le refus que fit Alexandre II. Roi d'Ecosse de rendre hommage à Henri pour les places qu'il tenoit de la couronne d'Angleterre, mit le Roi dans la nécessité d'assembler ses troupes pour marcher contre lui. Alexandre qui n'avoit pû se persuader que Henri se détermineroit à lui faire la guerre, prévint l'arrivée de l'armée Angloise dans ses Etats, & demanda la paix que le Roi d'Angleterre lui accorda avec joie. Ce Monarque au lieu de marcher ensuite contre le Prince de Galles, qui depuis quelque temps avoit fait une irruption dans les provinces d'Angleterre, licentia ses troupes. Le Prince de Galles qui avoit craint d'être attaqué par les Anglois, s'étoit mis sous la protection du Pape, en se déclarant vassal de la Cour de Rome. Le Roi pour s'en venger, prit la résolution de porter la guerre dans son pays; mais cette expédition fut remise au printemps. Cette guerre ne fournit aucun évenement considerable, & eut le même succès que les précedentes; c'est-à-dire, que les Anglois n'ayant pû poursuivre leurs ennemis qui s'étoient retirés dans les montagnes, abandonnerent promptement leur entreprise. Cependant le Roi de France avoit congédié tous les Anglois qui se trouvoient dans ses Etats, après leur avoir

avoir donné le choix de préferer son service ou celui de Henri. Le Roi d'Angleterre n'en usa pas avec la même équité : il s'empara de tous les biens que les François avoient dans son royaume ; mais Louis ne jugea pas à propos de rompre la treve pour ce sujet.

Royaume d'Angleterre.

Différend entre le Pape & les Anglois.

1245. & suiv.

Depuis long-temps la Cour de Rome tiroit sous différents prétextes des sommes considerables de l'Angleterre. Les Seigneurs de leurs propres mouvements prirent la résolution de se délivrer de ce joug. En conséquence ils ordonnerent aux Gouverneurs des ports d'arrêter tous ceux qui portoient des bulles ou des mandats de la Cour de Rome. Ces ordres qui n'étoient point autorisés par le Roi, furent exécutés ponctuellement, & on arrêta un courier qui apportoit au Nonce du Pape plusieurs bulles pour exiger de l'argent du Clergé. Le Roi à qui le Nonce adressa ses plaintes, fit rendre à ce Prélat tout ce qui lui avoit été enlevé. Les Barons donnerent alors à Henri un état des revenus dont les Ecclésiastiques Italiens jouissoient en Angleterre. Il montoit à plus de soixante mille marcs d'argent, somme qui en ce temps-là excédoit les revenus ordinaires de la couronne. Le Roi pour satisfaire les Barons, leur permit de s'adresser au Concile qui étoit assemblé à Lyon. Ils profiterent de cette permission pour écrire une lettre qui fut portée par des Ambassadeurs (1), & prirent en même temps d'autres mesures pour faire réussir leur dessein. Ils s'assemblerent malgré les défenses du Roi, & envoyerent un d'entr'eux au Nonce, pour lui signifier qu'il eût à sortir de l'Angleterre avant trois jours. Ce Prélat fut obligé de souscrire à cet ordre, parce que le Roi n'étoit pas en état de le protéger. Cependant les Ambassadeurs Anglois s'étoient rendus au Concile, & l'un d'eux chargé de porter la parole, exposa les plaintes de la nation contre la Cour de Rome, & insista principalement sur deux articles, dont le premier regardoit le tribut de mille marcs que le Roi Jean s'étoit engagé à payer au S. Siége. Le second sur la clause *nonobstant tous droits de patronats, ou autres priviléges contraires*, que le Pape mettoit toujours à la fin de ses bulles, lorsqu'il disposoit d'un bénéfice. Il soutint premierement, que le Roi n'avoit pû rendre son royaume tributaire sans l'aveu des Barons, & que par conséquent le traité étoit nul : en second lieu, que la clause *nonobstant, &c.* étoit contraire aux droits & aux libertés de l'Eglise Anglicane. Les Ambassadeurs protesterent ensuite contre le tribut que Jean avoit établi, & se retirerent. Le Pape pour satisfaire les Anglois donna deux bulles, dont la premiere permettoit à ceux qui avoient droit de patronat sur un bénefice, de présenter les sujets qu'ils jugeroient à propos de nommer. Par la seconde, il déclaroit qu'on ne seroit pas obligé de remplacer un Bénéficier Italien qui mourroit, par une autre personne de la même nation. A l'égard du tribut, il obligea les Evêques Anglois à confirmer & à signer la chartre par laquelle le Roi Jean s'étoit rendu vassal du S. Siége. Cette affaire resta quelque temps assoupie; mais elle se réveilla bientôt par quelques nouvelles demandes que le Pape fit au Clergé. Alors le Roi, les Evêques, les Abbés & les Barons écrivirent des lettres au Pape, & lui exposerent les sujets de plaintes qu'ils avoient contre lui (2). Ces lettres n'empêcherent pas le Pontife de demander encore

(1) Voyez Matthieu Paris, sous l'an 1245.

(2) On voit les copies de ces lettres dans Matthieu Paris, sous l'an 1246. Rapin-Thoyras prétend qu'il n'y avoit qu'une seule lettre ; mais qu'elle étoit signée du Roi, des Evêques & des Barons.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

de nouveaux subsides au Clergé, pour continuer la guerre qu'il faisoit contre l'Empereur Fréderic; il demanda de plus la troisiéme partie des biens mobiliaires des Ecclésiastiques qui résidoient dans leurs bénefices, & la moitié de ces mêmes biens à ceux qui n'y résidoient pas. Le Roi s'opposa à cette taxe avec assez de vigueur, & le Pape ne jugea pas à propos de persister dans sa demande.

1247. L'année suivante, trois freres uterins du Roi, sçavoir Guy, Guillaume & Athelmar, fils du Comte de la Marche, arriverent en Angleterre. Les dépenses que le Roi fut obligé de faire pour eux, & toutes celles qu'il faisoit inutilement, le mirent dans la nécessité d'avoir recours au Parlement pour obtenir quelques sommes d'argent. Comme les mêmes sujets de plaintes subsistoient toujours contre ce Monarque, on refusa de lui accorder les subsides qu'il demandoit. Il se vit donc contraint d'employer d'autres moyens pour tirer de l'argent de ses sujets, & fit de nouvelles dettes qui ne furent pas capables de payer celles qu'il avoit contractées. Henri crut avoir trouvé un expédient pour forcer les peuples à lui fournir de l'argent, en prenant la croix comme s'il eût eu effectivement dessein de passer en Palestine. Il n'osa cependant s'adresser au Parlement; mais il fit faire avec tant de rigueur des perquisitions touchant les malversations commises dans les forêts royales, qu'il en retira des sommes prodigieuses, qui furent employées à des usages bien différents de ceux pour lesquels elles étoient destinées.

1252. Pendant qu'il paroissoit se disposer au prétendu voyage de la Terre-sainte, les Gascons lui envoyerent des Députés pour se plaindre du Comte de Leicester, qui les gouvernoit avec beaucoup de dureté. L'accusation fut portée devant les Pairs, parmi lesquels le Comte avoit beaucoup d'amis. Le Roi qui s'apperçut qu'on ne cherchoit qu'à justifier ce Seigneur, lui fit plusieurs vifs reproches, auxquels le Comte répondit avec insolence. Le Roi qui ne sçavoit prendre aucune ferme résolution, n'osa pas le faire arrêter, & même il se réconcilia bientôt avec lui, du moins en apparence. Ce ne fut pas le seul chagrin que le Roi éprouva, sans témoigner ouvertement la peine qu'il en ressentoit. Le refus que le Clergé fit de lui donner de l'argent, & les reproches trop aigres qu'il en reçut, le porterent de plus en plus à donner sa confiance aux étrangers : ce qui acheva d'aliéner les esprits de ses sujets contre lui.

Henri avoit ôté au Comte de Leicester le gouvernement de Guyenne, & l'avoit donné au Prince Edouard son fils aîné. Il croyoit par ce moyen avoir prévenu la révolte des Gascons; mais ils ne tarderent pas à faire connoître leurs mauvais desseins, & l'on découvrit qu'ils étoient résolus à livrer cette province au Roi de Castille. Ce Monarque avoit trouvé moyen de persuader aux Seigneurs du pays qu'il avoit des chartres en bonne forme de Henri II. de Richard & de Jean, par lesquelles ce duché lui avoit été adjugé. Le parti qui se forma en sa faveur devint si considérable, que Henri se vit obligé d'aller dans cette province pour arrêter les progrès des rebelles. Comme il avoit besoin d'argent pour cette expédition, il prit encore le prétexte de son voyage en Palestine, & les Barons n'osant le refuser, lui accorderent ce qu'il demandoit; mais à condition que les chartres seroient observées. Le Roi promit tout, & même avec serment, dans une assemblée de Seigneurs ecclésiastiques & laïcs qu'il avoit convoquée dans la grande salle de Westminster. Henri se repentit

bientôt de la nouvelle promesse qu'il avoit faite, & chercha les moyens de dégager sa parole. Il employa cependant l'argent qu'on lui avoit donné à faire des préparatifs pour la guerre de Guyenne, & passa bientôt dans cette province, où il eut quelque succès. Le Roi de Castille n'avoit fait aucun mouvement en faveur de ses partisans, & Henri avoit lieu de soupçonner que son ennemi n'attendoit que son départ pour entrer en Guyenne. Il pensa que l'unique expédient de faire renoncer le Roi de Castille à ses prétentions sur la Guyenne, étoit de marier Edouard son fils avec Eléonore fille d'Alphonse. Ce Prince consentit volontiers à cette alliance, & en conséquence il céda au Prince Edouard tous les droits qu'il prétendoit avoir sur la Guyenne. Les rebelles ne se voyant plus soutenus, rentrerent bientôt dans le devoir. Henri voulut que ce traité fût secret, afin d'avoir une occasion de demander de nouveaux subsides au Parlement, sous prétexte qu'il étoit obligé d'entretenir une armée dans la Guyenne pour prévenir les entreprises des Castillans. Son secret fut découvert, & il fut obligé d'avoir recours aux Juifs, dont il exigea par force des sommes considerables.

Royaume d'Angleterre.

Affaires de Sicile.

1254. & suiv.

Cependant Innocent IV. qui vouloit enlever la couronne de Sicile à l'Empereur Conrad, avoit offert ce royaume à Richard frere de Henri; mais les conditions que ce Prince proposoit n'ayant pas convenu au Pontife, il cessa d'engager Richard à faire cette entreprise. Il s'adressa ensuite au Roi d'Angleterre, qui refusa de dépouiller son neveu d'un bien qui lui appartenoit. Henri céda enfin aux importunités du Pape, & consentit qu'Edmond son second fils prît le titre de Roi de Sicile, sans avoir auparavant consulté son frere & le Parlement (1). Il s'engagea en même temps à payer toutes les sommes que le Pape pourroit emprunter pour cette expédition. Alexandre IV. successeur d'Innocent, continua la guerre avec la même chaleur, & donna au jeune Edmond l'investiture des deux Siciles. Le Roi s'adressa encore au Parlement, qui refusa de prendre intérêt dans cette affaire, & il n'y eut que le Clergé que le Pape contraignit à fournir de l'argent au Roi. Toutes ces sommes n'étoient point encore suffisantes, & le Roi ne se trouvoit pas en état de donner ce que la Cour de Rome exigeoit continuellement. Henri qui se trouvoit dans un extrême embarras, engagea alors son fils à renoncer à la couronne. Le Pape ne voulut point accepter cette renonciation, & délivra de nouvelles bulles pour contraindre le Clergé à donner de nouveaux subsides.

1258.

Les peuples murmuroient hautement, & les Barons conçurent le projet de réformer le gouvernement. Le Parlement fut ajourné à Oxford, & le Roi qui avoit consenti à cette réforme, nomma douze Commissaires, & les Seigneurs en choisirent douze autres. Voici les principaux articles qui furent dressés. » Que le Roi confirmeroit la grande chartre, qu'il avoit tant de fois » jurée sans aucun effet : Qu'on donneroit la charge de Grand-Justicier à un » homme capable & integre, qui administreroit la justice tant aux pauvres » qu'aux riches, sans aucune distinction : Que le Grand-Chancelier, le Grand-» Thrésorier, les Juges & autres Officiers & Ministres publics seroient choisis » tous les ans par les vingt-quatre : Que la garde des châteaux & de toutes les » places fortes seroit également remise à leur discrétion, & qu'ils en char-

(1) Voyez les détails de cette expédition dans l'histoire de Naples & de Sicile, T. II. de cette Introduction, aux années 1254 & suiv.

Royaume d'Angleterre.

„ geroient des perſonnes de confiance & affectionnées à l'Etat : Que ce ſeroit „ un crime capital pour quelque perſonne que ce fût, & de quelque rang „ qu'elle pût être, que de s'oppoſer directement ou indirectement à ce qui „ ſeroit ordonné par les vingt-quatre : Que le Parlement s'aſſembleroit au „ moins une fois tous les trois ans, afin de faire les ſtatuts qui ſeroient jugés „ néceſſaires pour le bien du royaume (1). « Ces articles furent approuvés par le Parlement, & le Roi ſe vit forcé d'y donner ſon conſentement, & de faire expédier les ordres néceſſaires pour leur exécution.

Les freres uterins du Roi, les parens de la Reine, & tous les étrangers proteſterent contre ces ſtatuts; mais le Comte de Leiceſter qui étoit à la tête des douze Commiſſaires que les Seigneurs avoient élus, parla avec tant de fermeté & de hardieſſe, qu'on fut obligé de s'y ſoumettre. Les Poitevins épouvantés, demanderent un ſauf-conduit pour ſortir du royaume, & on le leur accorda volontiers. Les Barons formerent enſuite une aſſociation pour maintenir ce qui avoit été reglé à Oxford, & la ville de Londres ſe joignit à eux. Ils écrivirent au Pape pour lui déclarer qu'ils étoient réſolus à renoncer à la conquête de Sicile, à moins qu'il ne voulût changer les conditions qu'il avoit faites. Ils lui rendirent compte en même temps des raiſons qui les avoient déterminés à dreſſer les ſtatuts d'Oxford. Ils accuſerent auſſi l'Evêque de Wincheſter d'avoir conſeillé au Roi de violer ſes promeſſes & ſes ſerments, & ils ajouterent qu'ils ne conſentiroient jamais à ſon retour. Ainſi le Roi d'Angleterre perdit toutes ſes prérogatives, & ſe vit contraint d'approuver & de ſigner tout ce qu'il plaiſoit aux Gouverneurs de lui preſcrire. Richard ſon frere, qui avoit été élu Roi des Romains, fit d'abord quelques difficultés de reconnoître les articles d'Oxford; mais il fut enfin obligé d'en jurer l'obſervation en qualité de Comte de Cornouaille.

Les Barons qui vouloient maintenir la paix dans le royaume, firent avec le Roi de France un traité par lequel ils ſacrifierent tous les droits que Henri avoit ſur la Normandie & ſur l'Anjou. Ils engagerent même ce Prince à ſigner ce traité, & à ſe rendre à Abbeville où les Etats de France étoient aſſemblés. Louis IX. lui céda le Limouſin & le Perigord, à condition qu'il en feroit hommage, & qu'il prendroit ſéance parmi les Pairs du royaume, comme Duc de Guyenne. Cependant les vingt-quatre Commiſſaires défendirent d'envoyer aux Béneficiers étrangers les revenus de leurs bénefices. La bonne intelligence ne regna pas long-temps entre ces Commiſſaires, & la trop grande autorité que le Comte de Leiceſter s'attribuoit, excita la jalouſie du Comte de Gloceſter. Celui-ci réſolu de perdre ſon rival, l'accuſa de former un complot pour mettre le Prince Edouard ſur le thrône du vivant même de ſon pere. Cette accuſation étant tombée d'elle-même, par les preuves convaincantes que le jeune Prince donna de ſon innocence, le Comte de Gloceſter attaqua ſon ennemi ſur d'autres chefs, qu'il ſe contenta d'avancer, ſans oſer

(1) Les Annales de Burton, où le reglement eſt rapporté ſelon ſa forme & teneur, diſent que les vingt-quatre Commiſſaires ordonnerent qu'il y auroit trois Parlements dans l'année, le premier après la fête de S. Michel, le ſecond le lendemain de la Chandeleur, & le troiſiéme le premier de Juin. *Tindal.*

Il paroît naturel de penſer que c'eſt ici la premiere fois que les Députés des Communes ont été admis dans le Parlement.

passer outre. Cette querelle fut terminée par la médiation de Richard, qui réconcilia les deux Comtes.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Le Roi refuse d'observer le traité d'Oxford.

Depuis long-temps le Roi s'étoit repenti d'avoir signé les articles d'Oxford, & d'avoir fait serment de les observer. Déterminé à les rompre, il s'adressa au Pape pour en obtenir la dispense. A peine fut-il autorisé par la Cour de Rome; qu'il déclara ses intentions au Parlement, & cassa tous les Officiers & Magistrats que les Vingt-quatre avoient établis. Edouard son fils qui étoit alors en France, craignant que son pere ne se fût engagé dans cette démarche sans avoir pris de justes mesures, se rendit en diligence en Angleterre, & ne put s'empêcher de blâmer la conduite du Roi. Les Barons signifierent à ce Monarque qu'il devoit chasser d'auprès de lui ceux qui lui donnoient de mauvais conseils, sinon qu'ils sçauroient bien comment l'y contraindre. Henri toujours foible & toujours imprudent, entama avec les Barons une négociation qui fut rompue aussi-tôt qu'ils eurent connoissance de la bulle par laquelle il étoit délié de son serment. Tout parut alors se soulever, & les cinq ports s'étant déclarés ouvertement contre le Roi, équiperent une flotte pour garder les côtes, de peur qu'il n'arrivât quelques secours étrangers. Cette affaire n'eut cependant point de suite, & Richard trouva moyen d'accommoder les deux partis, en portant le Roi à confirmer les statuts d'Oxford, & en engageant les Barons à se désister des articles qui faisoient plus de peine au Roi. Il y a apparence que les vingt-quatre Commissaires perdirent toute leur autorité, qui n'avoit pas été généralement reconnue. Le Comte de Leicester mécontent de cet accommodement, se retira en France. 1261.

Le calme qui paroissoit rétabli, ne dura pas long-temps, & les amis du Comte de Leicester profitant de l'absence du Roi qui étoit allé à Bordeaux, réunirent les Barons contre ce Prince. Henri informé de ce qui se tramoit contre lui, se hâta de retourner en Angleterre; mais à peine y fut-il arrivé, que les Seigneurs lui présenterent une requête pour l'engager à confirmer les statuts d'Oxford; & ils ajouterent même les menaces, en cas qu'il refusât de les satisfaire. Henri qui avoit mis dans ses intérêts Edouard son fils & le Roi des Romains, parla avec fermeté, & fit connoître qu'il étoit résolu de secouer le joug qu'on lui avoit imposé. Cependant on proposa de part & d'autre différents accommodements, & le temps qu'on employa à cette négociation ne servit qu'à faciliter aux Barons les moyens de fortifier leur parti. Ils mirent à leur tête le Comte de Leicester, qui étoit de retour en Angleterre. Les hostilités commencerent par le ravage des terres qui appartenoient aux étrangers, aux Favoris ou aux Conseillers du Roi. Ils s'emparerent en même temps de Glocester, de Hereford, de Bridgenorth, de Worcester & de plusieurs autres places qui étoient voisines de la Saverne. Londres embrassa aussi le parti des Barons, & déclara au Roi qu'elle fermeroit ses portes aux étranger, si ce Prince vouloit en faire entrer dans la Ville. Tous ces avantages n'empêcherent pas les Barons de proposer au Roi de consentir à assembler un Parlement libre, qui réformât les statuts d'Oxford, & qui retranchât les articles qui seroient trouvés préjudiciables à l'autorité royale. Ils demanderent en même temps qu'il confirmât les autres, & que l'Etat fût gouverné par des personnes de la nation. Le Roi qui s'étoit enfermé dans la tour de 1263.

Royaume d'Angleterre.

Londres, & qui s'étoit flatté qu'Edouard son fils viendroit le secourir, fit d'abord quelques difficultés d'écouter ces propositions; mais lorsqu'il sçut que les Seigneurs avoient pris des précautions pour empêcher le secours d'approcher, il souscrivit à ce qu'on voulut. On convint donc d'un traité qui contenoit quatre articles principaux, sçavoir: » 1°. Que les places fortes du » royaume seroient remises entre les mains des Barons. 2°. Que les statuts » d'Oxford seroient inviolablement observés. 3°. Que tous les étrangers qui » n'auroient pas l'approbation unanime des Barons, seroient bannis du royau- » me. 4°. Que l'administration des affaires publiques seroit mise entre les » mains des sujets naturels du Roi, approuvés par les Barons.

Ce nouveau traité n'eut pas plus de force que les autres. Henri prit une nouvelle résolution de se délivrer de l'esclavage où il étoit, & se servit du prétexte de l'insulte qu'on avoit faite à la Reine, qui passoit dans un bateau sous le pont de Londres. Il fit bientôt connoître ses desseins par le soin qu'il eut de fortifier les places qui lui appartenoient. Les hostilités étoient prêtes à recommencer, lorsque l'on convint d'une treve qui fut suivie de la paix. Elle ne fut pas plus solide que les précedentes, & la prise de Douvres par le Roi fut le signal de la guerre. Les deux partis prirent les armes & râcherent de s'enlever mutuellement les places qui n'étoient point dans leurs intérêts. Le Comte de Leicester après avoir battu les troupes du Roi dans un des faux-bourgs de Londres, se rendit maître de la ville, qui jusqu'alors avoit été obligée de garder une espece de neutralité à cause de la garnison qui étoit dans la tour.

1264. Les progrès des Barons porterent le Roi à leur faire des propositions; mais comme les promesses du Roi étoient toujours sans effet, il fut résolu que le différend qui subsistoit entre le Souverain & les Seigneurs seroit remis à l'arbitrage du Roi de France. Louis prononça en faveur de Henri, & décida que les statuts d'Oxford seroient annullés; que le Roi rentreroit dans tous ses droits; qu'il auroit la liberté de choisir lui-même tous les grands Officiers de la couronne; que les étrangers seroient capables de posséder les charges & les dignités de même que les Anglois. Le Roi rendit ce jugement inutile, en déclarant que par-là il n'entendoit point porter de préjudice aux privi-léges accordés aux Anglois par leurs Souverains avant le Parlement d'Oxford. Les Barons tirerent une grande conséquence de cette clause, qui leur fournit un prétexte de renouveller la guerre. Les commencements furent favora-bles à Henri, qui enleva aux Barons un grand nombre de places qui avoient pris leur parti, & marcha ensuite vers Londres qu'il esperoit surprendre. Le Comte de Leicester s'étant mis à la tête des milices de Londres, sortit de la ville pour lui présenter le combat. Le Roi qui ne jugea pas à propos de l'ac-cepter se retira à Lewes. Les Barons le suivirent, & comme il n'étoit qu'à deux lieues de son armée, ils lui envoyerent encore une Adresse pour le supplier de travailler avec eux à remédier aux désordres du gouvernement. Henri par le conseil du Roi des Romains & du Prince Edouard, leur fit une vive réponse. Les Barons ne gardant plus de mesures, lui déclarerent qu'ils renonçoient au serment de fidélité qu'ils lui avoient juré. On ne songea plus alors qu'à combattre, & les Barons attaquerent avec tant d'ardeur qu'ils mi-rent en fuite l'armée Royale. Henri & le Roi des Romains furent faits pri-

sonniers & conduits dans le prieuré de Lewes, situé au pied d'un château du même nom. Le Prince Edouard qui étoit à la poursuite des milices de Londres, fut fort surpris d'apprendre la défaite de l'armée Royale. La consternation qui s'étoit répandue parmi ses troupes, les empêcha de seconder le projet du jeune Prince, qui s'appercevant qu'on lui avoit coupé le chemin de la retraite, se vit contraint d'accepter les conditions qu'on lui proposoit. Elles contenoient en substance : Que les statuts d'Oxford seroient inviolablement observés, de telle maniere cependant qu'ils pourroient être réformés par quatre Evêques ou Barons que le Parlement nommeroit : Que s'il arrivoit que ces quatre Commissaires ne pussent pas s'accorder, on s'en remettroit à l'arbitrage du Comte d'Anjou frere du Roi de France, assisté de quatre Seigneurs François : Enfin qu'Edouard, & Henri son cousin fils du Roi des Romains, demeureroient en ôtage jusqu'à ce que toutes ces choses fussent reglées par l'autorité du Parlement. Ces articles qui furent appellés la *Mise*, c'est-à-dire, *l'accord ou les conventions de Levves*, furent signés par Edouard, & confirmés par le Roi. Le Comte de Leicester se servit de l'autorité de ce Prince, pour forcer les Gouverneurs des places de les remettre aux Barons.

Royaume d'Angleterre.

Les Seigneurs entierement maîtres de l'Etat, dresserent un nouveau plan de gouvernement, & firent signer au Roi des conventions qui établissoient dans chaque province certains Officiers ou Magistrats, ausquels on donna le titre de *Conservateurs*, sous prétexte qu'ils étoient destinés à conserver les priviléges du peuple. Henri fut encore contraint de signer de nouveaux ordres, par lesquels il fut prescrit aux *Conservateurs* de nommer quatre Chevaliers de chaque comté ou province, pour assister au Parlement qui devoit se tenir peu de temps après, pour y représenter les provinces. C'est ici la véritable époque & l'origine des Communes en Angleterre, & du Parlement de ce royaume, si on le considere comme une assemblée des trois corps de la monarchie. Les membres du Parlement étant dans les intérêts des Barons, approuverent le plan qui avoit été formé. Il fut donc reglé : » Que le » Parlement nommeroit trois Commissaires, qui auroient pouvoir de choisir » un Conseil composé de neuf Seigneurs, auxquels l'administration des affai- » res publiques seroit confiée : Que le Roi, avec le consentement des Com- » missaires, pourroit changer quand il voudroit une partie des neuf Con- » seillers, ou même tous à la fois : Qu'en cas que les trois Commissaires ne se » trouvassent pas d'accord à l'égard du changement ou du choix des Con- » seillers, on s'en tiendroit à la pluralité des voix : Que les déliberations » prises par les neuf Conseillers seroient exécutées, pourvû qu'elles fussent » approuvées de six d'entr'eux : Que s'il arrivoit qu'ils ne pussent s'accorder » ensemble, & que les deux tiers ne fussent pas d'un même avis, l'affaire » dont il s'agiroit seroit portée aux trois grands Commissaires, qui la déci- » roient ainsi qu'ils le jugeroient à propos : Que le Roi pourroit changer ou » casser les trois Commissaires, pourvu que ce fût du consentement de la » communauté des Barons : Enfin que la nomination de tous les Officiers » publics seroit à la disposition des neuf Conseillers. « Ce reglement devoit avoir lieu jusqu'à ce que d'un consentement unanime, le Parlement jugeât nécessaire de le casser ou de l'alterer. On prétend que le Roi & le Prince Edouard se virent obligés d'y donner leur approbation (1).

Nouveau plan de gouvernement.

(1) Rapin-Thoyras.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Toute la puissance se trouvoit entre les mains du Comte de Leicester, qui agissant toujours au nom du Roi, faisoit tout ce qu'il jugeoit à propos. Le Comte de Glocester (1) jaloux de l'autorité de ce Seigneur, & ayant d'ailleurs quelques raisons de craindre d'en être la victime, fit soulever les mécontents des Marches de Galles. Il excita en même temps les ennemis du Comte à publier que ce Seigneur aspiroit à la couronne, & que la rigueur avec laquelle il traitoit Henri, Richard & Edouard en étoit une preuve. Pour détruire ces bruits, le Comte de Leicester assembla un Parlement, & y proposa de remettre le Prince Edouard en liberté; mais à condition qu'il se tiendroit auprès du Roi son pere: condition qui ne changeoit que la prison de ce Prince. Le Comte de Glocester leva alors entierement le masque, & s'étant joint aux Seigneurs des Marches de Galles, il fit fortifier ses châteaux & se prépara à la guerre. Le Comte de Leicester saisit cette occasion pour le faire déclarer rebelle & traître, & en conséquence marcha contre lui avec des troupes. Cependant le Comte de Glocester trouva moyen de faciliter l'évasion du Prince Edouard, à qui il fit jurer de remettre en vigueur les anciennes loix. Les choses changerent alors de face, & Edouard à la tête des troupes que le Comte de Glocester avoit levées, marcha contre Leicester & le surprit à Evesham, où il lui livra le combat. Il devint funeste aux Barons, & le Comte de Leicester avec son fils furent tués sur le champ de bataille. Cette victoire d'Edouard rendit bientôt le thrône & la liberté à Henri, & le parti des Barons se vit entierement ruiné par leur défaite. Le Monarque se vengea bientôt de ses ennemis, confisqua leurs biens, & punit séverement la ville de Londres qui s'étoit déclarée contre lui. Peu de temps après le Pape Clement IV. révoqua le don qu'il avoit fait de la Sicile à Edmond; & en investit Charles d'Anjou. Edouard continua de soumettre les rebelles, sur lesquels il remporta de grands avantages, & ramena les cinq ports à l'obéissance du Roi. Une partie des mécontents s'étoit cependant emparée de l'isle d'Ely dans la province de Cambridge, & faisoit des courses continuelles sur les terres voisines. On leur offrit des conditions raisonnables pour les circonstances; mais ils les refuserent. Le Comte de Glocester peu satisfait de ce que le Prince Edouard paroissoit négliger l'exécution de ses promesses, accrut le nombre des rebelles; & après avoir fait une ligue avec le Prince de Galles, & promis aux mécontents de l'isle d'Ely de leur envoyer du secours, il se rendit maître de Londres & de la tour, à la tête des troupes qu'il avoit levées, & publia un manifeste contre le Roi. Ce manifeste ne produisit pas l'effet qu'il en avoit attendu, & il vit au contraire l'armée Royale augmenter tous les jours. Il prit alors le parti de demander la paix, que le Roi voulut bien lui accorder à des conditions avantageuses. Il obtint la grace de la ville de Londres; mais ce fut inutilement qu'il parla en faveur des rebelles de d'Ely. Ces derniers n'ayant plus d'esperance d'être secourus, se virent contraints de se rendre, & le Roi leur accorda seulement la vie. Ce Monarque marcha ensuite contre le Prince de Galles, qui ne jugeant pas à propos d'attendre l'armée Angloise, fit des propositions de paix que le Roi accepta. Telle fut la fin des troubles qui agiterent si longtemps le regne de Henri, & qui se terminerent à son avantage.

(Margin: 1265. — Fin des troubles. 1267.)

(1) Il étoit fils du Comte de ce nom, mort en 1262.

Aussi-tôt

Aussi-tôt que le calme fut rétabli dans le royaume, le Roi assembla un Parlement à Marlborowgh, où il fit des statuts qui tiennent un rang considérable parmi les loix d'Angleterre. Ils avoient pour but principal la réformation des abus qui s'étoient glissés pendant les derniers troubles. Ces statuts sont divisés en vingt-neuf chapitres. La croisade que le Pape fit publier cette même année, excita un grand nombre de Seigneurs Anglois à prendre la croix, & sur-tout le Prince Edouard, & Henri fils du Roi des Romains. Le premier s'engagea à accompagner le Roi de France, qui lui prêta même de l'argent pour ce voyage. Edouard se distingua beaucoup, & les Sarrasins redoutant sa valeur, chargerent un assassin de le faire périr. La blessure que ce scélérat lui fit, n'auroit point été dangereuse, si le poignard n'eût pas été empoisonné. Ce Prince fut cependant guéri; & après avoir fait une treve de dix ans avec les Sarrasins, il reprit la route d'Angleterre. Il étoit déja arrivé en Sicile, lorsqu'il apprit la mort de son pere arrivée à Londres le 15 ou 16 de Novembre 1272. Ce Monarque étoit alors âgé de soixante-cinq ans; il en avoit regné cinquante-cinq. Il laissa d'Eléonore son épouse deux fils & deux filles; sçavoir, Edouard qui lui succeda, né l'an 1239; & Edmond, né l'an 1245; Marguerite mariée à Alexandre III. Roi d'Ecosse, & Béatrix épouse de Jean II. Duc de Bretagne.

Royaume d'Angleterre.

Mort de Henri III.

1272.

La réputation qu'Edouard s'étoit faite du vivant de son pere, les grandes esperances qu'on avoit conçues de lui, & la foiblesse du parti des rebelles, contribuerent à maintenir la tranquillité dans le royaume pendant l'absence du Souverain. Les Seigneurs Ecclésiastiques & Laïcs s'assemblerent à Londres, & prêterent serment de fidélité à Edouard, quoiqu'il fût absent. Ils nommerent pour Régent du royaume l'Archevêque d'Yorck, & les Comtes de Cornouaille & de Chester. Le Parlement qui s'assembla peu de temps après, approuva ce choix, ainsi que toutes les mesures qu'on avoit prises pour entretenir le calme dans l'Etat. Edouard qui avoit appris en Sicile la mort de son pere, comme on l'a déja dit, se disposa à retourner en Angleterre. Il passa à Rome, se rendit en France, eut une entrevue avec Philippe, & arriva enfin dans ses Etats, où il fut reçu avec toutes les marques possibles d'amour & de respect. Peu de jours après il fut couronné avec Eléonore son épouse, en présence d'Alexandre III. Roi d'Ecosse, & de toute la Noblesse du royaume.

Edouard I. (IV) surnommé aux Longues-Jambes. Neuviéme Roi.

1274.

Les premiers soins de ce Monarque furent de rétablir l'ordre dans ses Etats, & de réprimer l'autorité des Magistrats, qui avoient abusé des derniers troubles pour opprimer les peuples. De si beaux commencements donnerent de grandes esperances aux Anglois, & ils ne purent refuser leur estime & leur amour à un Prince qui paroissoit vouloir gouverner d'une maniere bien différente que son pere & son ayeul. Le Parlement qu'il avoit assemblé s'occupa à faire des loix pour assurer le repos & la liberté du peuple, aussi-bien que les immunités de l'Eglise & les priviléges du Clergé. Ces loix furent nommées les *Statuts de Westminster*. Edouard après avoir travaillé au bonheur de ses sujets, songea à se venger de Leolyn Prince de Galles, qui avoit toujours soutenu les mécontents d'Angleterre, & avoit fait des courses continuelles sur les frontieres de ce royaume. Ce Prince informé des préparatifs que le Roi faisoit contre lui, crut devoir en prévenir les suites en demandant la paix. Edouard consentoit à la lui accorder, pourvû qu'il réparât les dommages qu'il

1276.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

avoit causés pendant les dernieres guerres. Le refus de Leolyn obligea le Roi d'Angleterre de commencer les hostilités, & d'entrer dans le pays de Galles, où il pénétra jusqu'au centre, par le moyen d'un chemin qu'il avoit fait ouvrir au travers d'une forêt. Il fit en même temps attaquer par sa flotte l'isle d'Anglesey, qui ne fit pas une longue résistance. Leolyn forcé de demander une seconde fois la paix, ne put l'obtenir qu'à des conditions très-dures. Edouard content de l'avoir humilié, eut la générosité de le dispenser de l'exécution des articles du traité, & d'assister même aux nôces de ce Prince. L'année suivante le Roi d'Angleterre se vit possesseur des comtés de Ponthieu & de Montreuil, qui étoient échus à sa femme par la mort de la Reine de Castille. Il ne put cependant obtenir l'investiture de ce fief qu'en renonçant à l'Anjou & à la Normandie. Il se réserva sur cette derniere province trente livres de rente.

1278.

Le Parlement toujours occupé à remédier aux différents abus qui s'étoient introduits dans le royaume, fit un acte par lequel ceux qui tenoient des biens dont on pouvoit leur contester la possession, étoient obligés de produire leurs titres devant les Juges. Le Roi abusant de ce reglement, ordonna à tous ses sujets d'apporter leurs titres primordiaux. Ceux qui avoient eu le malheur de les perdre, furent contraints de donner de grosses sommes d'argent, quoiqu'ils prouvassent une longue possession. La fermeté du Comte de Warren arrêta les suites de cette tyrannie, & fit rentrer le Roi en lui-même. Il révoqua les ordres qu'il avoit donnés, & cette démarche acheva de convaincre ses sujets qu'il étoit naturellement porté à les rendre heureux; mais qu'il s'étoit laissé séduire par de mauvais conseils.

1280.

Leolyn excité par David son frere, ne resta pas long-temps tranquille, & fournit par-là une nouvelle occasion au Roi d'Angleterre d'entrer dans le pays de Galles. Il pénetra jusqu'à la montagne de Snowdon & en fit investir les environs. Ce blocus auroit été fort long, si Leolyn encouragé par un foible avantage que ses troupes avoient remporté sur un corps d'Anglois, n'eût eu la témérité de sortir de sa retraite & de présenter le combat à ses ennemis. Son armée fut bientôt battue, & il fut même tué dans le combat. La tête de ce Prince couronné de lierre, fut placée sur les murailles de la tour de Londres; & peu de temps après David son frere ayant été fait prisonnier, le Roi le fit condamner comme traître, & ce Prince infortuné perdit la vie dans les supplices. Sa tête fut plantée à côté de celle de son frere, & les quatre quartiers de son corps furent envoyés à Yorck, à Bristol, à Northampton & à Winchester. Le pays de Galles fut alors réuni à la couronne, & les Gallois, reste des anciens Bretons, qui depuis plus de huit cents ans avoient conservé leur liberté dans cette petite province, subirent le joug des Anglois. Le calme qui regnoit dans toute l'Angleterre, permit à Edouard de passer en France pour tâcher d'engager Philippe le Bel à lui rendre les provinces que Jean & Henri III. avoient perdues, & en même temps pour lui faire hommage de celles qui appartenoient encore à la couronne d'Angleterre. Le Roi de France ne voulut point consentir à la restitution qu'Edouard lui demandoit, & il accorda seulement à ce Prince une pension de six mille livres, pour les prétentions qu'il avoit sur certaines terres situées au-delà de la Charente, & dont Philippe étoit en possession. Toutes ces difficultés n'empêcherent pas

1283.

Le pays de Galles est réuni à la couronne.

1286.

Edouard de rendre hommage ; mais ce ne fut qu'en termes généraux, & il fit des proteftations. Il refta encore quelque temps en France pour travailler à terminer les différends qui s'étoient élevés entre la maifon d'Anjou & celle d'Arragon, au fujet de la couronne de Sicile.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Affaires d'Ecoffe.

La mort d'Alexandre III. Roi d'Ecoffe, qui ne laiffoit point d'enfans, excita de grands troubles dans ce royaume. Les principaux prétendants à la couronne étoient Jean Baillol ou Bailleul & Robert Brus. Le premier defcendoit de Marguerite fille aînée de David Comte de Huntingthon, frere du Roi Guillaume ; & le dernier, d'Ifabelle feconde fille du même David. Les Ecoffois voulant éviter une guerre civile que ce différend auroit occafionnée, s'adrefferent à Edouard, & lui remirent le jugement de ce procès. Ce Monarque affembla les Etats d'Ecoffe à Norham ville d'Angleterre (1) ; & Roger Brabançon Grand-Jufticier d'Angleterre, en fit l'ouverture par ordre du Roi qui y étoit préfent. Il propofa aux Etats de reconnoître Edouard pour Souverain & Seigneur direct de l'Ecoffe. Surpris de cette propofition, ils garderent un profond filence, que le Roi jugea à propos d'interprêter à fon avantage. Les prétendants à la couronne ne firent pas de difficulté de le reconnoître fans l'intervention des Etats. Edouard demanda enfuite qu'on le mît en poffeffion du royaume, afin qu'il pût le remettre entre les mains de celui qui feroit nommé. Cette demande lui fut accordée, à condition que deux mois après le jugement prononcé il le rendroit au nouveau Roi, qui lui en feroit hommage. 1290.

Lorfque toutes ces chofes furent reglées, chacun des prétendants eut la liberté de faire valoir fes droits, & Edouard fit auffi connoître les fiens. Il décida cependant en faveur de Bailleul ; & ce Prince en prêtant ferment de fidélité au Roi d'Angleterre, reconnut la fouveraineté de ce Monarque fur l'Ecoffe en termes très-clairs & très-foumis, & en fit expédier un acte authentique. Edouard ayant ainfi établi fon droit de fouveraineté fur l'Ecoffe, ne manqua aucune occafion d'en tirer avantage. Il fit reffentir au nouveau Roi & aux Ecoffois tout le poids du joug qu'il venoit de leur impofer, & força Bailleul à renoncer pour lui & fes fucceffeurs à toutes les promeffes, conceffions & ratifications faites pendant la vacance du thrône. Edouard fomma même plufieurs fois ce Prince de fe préfenter devant lui pour répondre de fa conduite fur des fujets affez legers. Il comparut enfin devant le Parlement ; mais les humiliations qu'il eut à effuyer, le porterent à chercher les moyens de fe délivrer de l'efclavage où il étoit réduit. 1292. 1294.

La guerre qui s'étoit élevée entre le Roi de France & celui d'Angleterre, parut à Bailleul une occafion favorable de fe venger d'un Prince qui le traitoit avec tant de rigueur. Il fit donc une ligue avec Philippe le Bel, & affuré de la protection de ce Monarque, il crut pouvoir lever le mafque en fûreté, & déclara qu'il ne vouloit plus être vaffal du Roi d'Angleterre. Edouard irrité de cet aveu, ou plutôt charmé de cette occafion qui lui fourniffoit un prétexte plaufible de s'emparer de l'Ecoffe, négligea les affaires qu'il avoit en France & 1295.

(1) Les Hiftoriens Ecoffois veulent que ce fut en qualité d'amis qu'Edouard affembla les Etats ; les Ecrivains Anglois foutiennent au contraire que ce fut comme Souverain, c'eft-à-dire, en vertu du droit de fouveraineté que les Rois d'Angleterre prétendoient avoir fur l'Ecoffe. Comme l'affemblée fe tint à Norham plutôt que dans une ville d'Ecoffe, ce dernier fentiment paroît le plus probable.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

marcha contre Bailleul. Quelques succès que les troupes Ecossoises eurent sur les Anglois, animerent le courage du Roi d'Ecosse, & porterent Edouard à prendre de nouvelles mesures pour soumettre les Ecossois. Il mit dans son parti Robert Brus en lui offrant la couronne, & alla mettre le siége devant Barwick, dont il se rendit maître par surprise. Il s'avança ensuite vers Dumbard, dont il avoit dessein de s'emparer. Les Ecossois le joignirent bientôt de ce côté-là, & comme les deux partis desiroient le combat, on en vint aux mains avec une ardeur étonnante. Les Ecossois après avoir long-temps combattu, lâcherent enfin le pied & furent entierement vaincus. On prétend qu'ils perdirent plus de vingt mille hommes dans cette journée. Une victoire si éclatante fut suivie de la prise de toutes les principales places de l'Ecosse, & le royaume tomba sous la puissance d'Edouard dans une même campagne. Bailleul ne sçachant plus où se retirer, prit le parti de céder la couronne au Roi d'Angleterre, & cette résignation fut rédigée en acte public. Les Ecossois se virent alors contraints de prêter serment de fidélité au Roi d'Angleterre, qui fit transporter à Londres le sceptre & la couronne d'Ecosse, avec toutes les autres marques de la royauté, & sur-tout la fameuse pierre de Scone sur laquelle se faisoit l'inauguration des Rois. On prétendoit qu'il y avoit une sorte de fatalité attachée à cette pierre, & que le royaume subsisteroit tant que les Ecossois pourroient la conserver. Le vainqueur fit en même temps brûler toutes les archives de cet Etat, & mit garnison Angloise dans toutes les places. Bailleul fut d'abord enfermé dans la tour de Londres & ensuite transferé à Oxford : d'autres Seigneurs Ecossois dont le Roi craignoit les intrigues, furent pareillement mis en prison.

Edouard perd la Guyenne.

1296.

Les affaires d'Edouard n'étoient pas en si bon état en France, & pendant qu'il faisoit la conquête de l'Ecosse, Philippe le Bel trouva moyen de lui enlever la Guyenne, & la confiscation en fut adjugée à ce Monarque par un arrêt de la Cour des Pairs. Edouard délivré de la guerre d'Ecosse qui l'avoit entierement occupé, songea à se venger du Roi de France, forma une puissante ligue contre lui, & se rendit en Flandres où l'armée des Confédérés étoit assemblée. Les succès de Philippe, & l'infidélité des principaux alliés du Roi d'Angleterre, obligerent ce dernier à faire une treve avec le Roi de France, & à retourner dans ses Etats (1).

1297.

Soulevement en Ecosse.

Les mouvements qui se faisoient en Ecosse étoient encore un assez puissant motif pour déterminer ce Prince à repasser promptement la mer. Guillaume Walleys, homme d'une maison peu illustre, mais d'un génie très-élevé, entreprit de délivrer sa patrie de la servitude où elle étoit. Il rassembla une petite armée, qui devint bientôt considérable par le nombre de ceux qui soupiroient après leur liberté. Les progrès qu'il fit avec ces troupes furent si rapides, qu'il ne resta aux Anglois que la seule ville de Barwick. Edouard qui sentoit les conséquences de cette révolte, se hâta de terminer ses différends avec Philippe, en prenant le Pape pour arbitre, & chercha à gagner l'affection de ses sujets en confirmant la grande chartre. Tranquille sur ces deux articles, il entra dans l'Ecosse ; & quoiqu'il eût eu deux côtes enfoncées d'une chûte de cheval, il se trouva à la bataille de Falkirk, où les Ecossois furent entiere-

(1) Voyez l'Histoire de France de cette Introduction, tom. I.

ment défaits. Walleys avec les débris de son armée se retira derriere les marais du nord, où il n'étoit pas possible de le poursuivre. Toute l'Ecosse passa une seconde fois au pouvoir d'Edouard, qui après les grands avantages qu'il venoit de remporter, retourna en Angleterre.

La jalousie que les Seigneurs Ecossois avoient conçue contre Walleys, avoit été en partie cause de sa défaite. L'intérêt de ses concitoyens étant le seul motif qui le faisoit agir, il ne balança pas à se démettre de la dignité de Régent que l'armée lui avoit accordée; elle fut donnée à Cumin. Cependant Edouard travailloit à recouvrer la Guyenne par les voyes de la négociation. Cumin profita de cette circonstance pour engager Philippe à faire comprendre les Ecossois dans le traité qui se devoit faire entre les deux Rois. Philippe ne put cependant obtenir qu'une treve de sept mois pour ceux qui ne vouloient pas se soumettre au joug des Anglois. Cumin employa ce temps à porter le peuple à la révolte, & ses exhortations eurent tant de succès que les garnisons Angloises se virent en même temps attaquées de tous côtés. Edouard ne tarda pas à se venger des entreprises des Ecossois, & il eut bientôt mis en déroute une 1299. milice mal armée & peu aguerrie. Les vaincus privés de toute ressource, eurent recours aux prieres & aux soumissions; mais rien ne fut capable de toucher Edouard, & il leur refusa leur Roi & la liberté. Dans cette extrêmité ils eurent recours au Pape Boniface VIII. & lui offrirent la souveraineté de leur pays. Le Pontife envoya aussi-tôt un bref à Edouard, pour lui ordonner de laisser les Ecossois en repos. Edouard loin de déferer aux ordres de Boniface, menaça de détruire entierement l'Ecosse. Il n'osa cependant refuser le Roi de France, qui lui demanda une treve pour les peuples de ce pays. Ce fut pendant cette treve qu'Edouard fils aîné du Roi, fut investi de la principauté de Galles.

La prolongation de la treve fut à peine expirée, que le Roi d'Angleterre envoya Segrave contre les Ecossois. Trois victoires consécutives qu'ils remporterent sur ce Général, firent comprendre à Edouard que ces peuples n'étoient pas encore soumis. Il prit alors la résolution d'entrer dans leur pays avec des forces plus considerables; mais il fut obligé d'attendre la conclusion du traité de paix qu'il fit avec Philippe, par lequel ce Monarque lui rendit la Guyenne. Ce traité qui fut signé à Paris, s'étoit fait sans la participation du Pape. Edouard n'ayant plus rien à craindre du côté de la France, 1303. rentra une troisiéme fois dans l'Ecosse, & en fit de nouveau la conquête. Il y avoit cependant des endroits en Ecosse où les armes Angloises n'avoient point encore pénetré, & ils servirent de retraite à ceux qui ne voulurent pas plier sous le joug d'Edouard. Le brave Walleys ayant eu le malheur de tomber entre les mains de ce Prince, fut condamné comme coupable de haute trahison, & les quatre parties de son corps furent exposées dans les quatre principales villes de l'Angleterre. Edouard de retour dans ses Etats, s'attacha à faire respecter son autorité & fit punir avec beaucoup de séverité les Grands qui abusoient de leur pouvoir pour opprimer les foibles. Il n'épargna pas même son propre fils, qu'il fit mettre dans une prison publique pour avoir commis quelques excès contre un Evêque. Le Roi profita du 1305. crédit qu'il avoit auprès de Clément V. pour obtenir la dispense du serment qu'il avoit fait au sujet des chartres dont on a si souvent parlé. Il voulut en

ROYAUME D'ANGLETERRE.

même temps envoyer au Pape la moitié des décimes que le Pontife lui avoit accordées sur le Clergé. Le Parlement s'y opposa fortement; mais le Roi n'eut aucun égard à ses remontrances, & cette conduite fit craindre aux Anglois que ce Prince n'étendît son autorité au-delà des coutumes du pays.

Nouvelles révoltes en Ecosse.

1306.

Les affaires qui lui survinrent en Ecosse, l'empêcherent de faire connoître ses desseins. Robert Brus qui commençoit à s'appercevoir que le Roi d'Angleterre ne lui tiendroit pas la parole qu'il lui avoit donnée, forma le projet de délivrer sa patrie & de monter sur le thrône. Il se joignit à Jean Cumin, avec lequel il prit des mesures, qu'il croyoit nécessaires pour l'exécution de ses entreprises. Il partit ensuite pour se rendre à la Cour d'Edouard, afin d'engager dans son parti les Seigneurs Ecossois qui y étoient. Il fut trahi par Cumin, & le Roi vouloit le faire arrêter, lorsqu'il en fut averti par un de ses amis. Il se sauva aussi-tôt en Ecosse, où il poignarda lui-même Cumin; & après cette action, il découvrit ouvertement son dessein. Les peuples se rangerent aussi-tôt sous ses étendarts, & il fut couronné solemnellement à Scone.

Cette nouvelle obligea Edouard d'envoyer des troupes contre Robert, qui s'étoit déja rendu maître de quelques villes. L'arrivée de l'armée Angloise fit changer les choses de face, & Robert Brus ayant été battu deux fois, se retira dans les isles Hebrides où il demeura caché chez un de ses amis. Edouard qui se rendit dans ce pays, traita avec beaucoup de séverité un grand nombre de Seigneurs, & sur-tout ceux qui étoient de la famille de Robert. Il convoqua ensuite un Parlement à Carlisle, pour chercher les moyens de réunir

1307.

l'Ecosse à l'Angleterre. Cependant Robert Brus profitant de l'absence du Roi, avoit rassemblé de nouveaux soldats avec lesquels il battit deux corps de troupes Angloises. Edouard surpris de cette révolution, leva une armée si considerable, qu'il auroit pû ruiner tout le royaume, s'il n'eût été attaqué

Mort du Roi.

d'une maladie dont il mourut peu de jours après. Il étoit âgé de soixante-huit ans & en avoit regné trente-quatre. Il recommanda à son fils en mourant de continuer la guerre d'Ecosse jusqu'à ce qu'il eût entierement soumis ce pays. Edouard avoit épousé en premieres nôces Eléonore de Castille, dont il eut quatre fils & neuf filles; Edouard II. son successeur, fut le seul fils qui lui survécut. De Marguerite de France sa seconde femme, fille de Philippe le Hardi, il eut trois autres enfans; sçavoir, Thomas Comte de Norfolck, Edmond Comte de Kent, & une fille nommée Eléonore, morte dans l'enfance.

EDOUARD II. (V.) surnommé Caernarven. Dixiéme Roi.

Les Anglois qui étoient redevables aux grandes qualités d'Edouard I. du haut point de gloire où le royaume se trouvoit alors, virent avec joie le fils de ce Monarque devenir leur Souverain. Ils oserent esperer qu'Edouard II. (1) marcheroit sur les traces de son pere, & ils se flattoient de vivre heureux sous son regne. Les premieres démarches que ce Prince fit aussi-tôt qu'il fut maître du thrône, donnerent bientôt à connoître qu'on s'étoit trompé, & que le regne de ce Prince feroit semblable à celui de Henri III. L'attachement trop fort qu'Edouard avoit pour Gavefton, que le feu Roi avoit exilé, le porta à violer le serment qu'il avoit fait de le tenir toujours éloigné de la Cour. Il le combla des plus grandes faveurs, lui abandonna le gouvernement

(1) Il entroit dans sa vingt-troisiéme année.

de l'Etat, & se laissa entierement conduire par ce favori pour lequel il avoit une complaisance aveugle, dont on verra les funestes effets. Royaume d'Angleterre

Edouard négligeant d'obéir aux dernieres volontés de son pere, ne songea point à poursuivre les Ecossois, & leur donna le temps de réparer leurs pertes & de se fortifier contre les entreprises de la Cour d'Angleterre. Il s'occupa seulement de son mariage avec Isabelle de France, fille de Philippe le Bel, & ce fut la seule chose dans laquelle il suivit les intentions du feu Roi. Il se rendit pour cet effet à Boulogne, où les nôces furent célebrées avec toute la magnificence possible. Quatre Souverains & trois Reines y assisterent, outre un grand nombre de Princes & de Seigneurs. 1308. Mariage du Roi.

La grande puissance que le Roi avoit accordée à Gaveston excita la jalousie des Grands, & pendant l'absence d'Edouard ils formerent une ligue pour s'opposer au couronnement de ce Prince. Edouard ne trouva d'autres moyens de la détruire, qu'en faisant de grandes promesses qu'il n'avoit pas envie de tenir. En effet à peine la cérémonie de son couronnement fut-elle finie, qu'il donna à Gaveston de nouvelles marques de son affection; & non content de lui prodiguer les plus grandes faveurs, il lui fit épouser sa niece, n'osant lui mettre la couronne sur la tête, comme il le disoit lui-même. Plus le Roi paroissoit attaché à Gaveston, plus la haine des Seigneurs augmentoit contre ce favori, qui étoit assez imprudent pour négliger de détourner l'orage qui le menaçoit. Comme on étoit persuadé que les remontrances particulieres ne seroient pas capables de porter le Roi à changer de conduite, on s'adressa au Parlement, qui demanda l'exil de Gaveston. Edouard n'osant refuser le Parlement, consentit à l'éloignement de son favori; mais il sçut adoucir la peine de son bannissement, en le faisant Gouverneur d'Irlande. Gaveston ne resta pas long-temps hors du royaume, & il fut bientôt rappellé sous prétexte d'assister à un tournoi qui devoit se faire à Wallingford. Les Seigneurs prévoyant que les intérêts de l'Etat souffriroient beaucoup sous un pareil gouvernement, proposerent au Roi de laisser l'administration du royaume & de sa maison à des personnes que le Parlement choisiroit. Edouard incapable de réflexion, ne fit aucune difficulté d'accorder cette requête; & sept Evêques, huit Comtes & six Barons furent nommés pour faire le reglement dont l'Etat avoit besoin. Il contenoit six articles, dont les principaux étoient: » Que » le Roi ne pourroit disposer d'aucune partie de ses revenus, qui seroient » désormais employés à payer ses dettes, & à l'entretien de sa maison, afin » qu'il vécût de son bien sans prendre celui d'autrui: Que la grande chartre » seroit ponctuellement observée, & que s'il s'y trouvoit quelque article » obscur ou douteux, ce seroit aux Seigneurs élus, auxquels on donneroit le » titre d'*Ordinateurs*, à l'expliquer. « Il n'avoit point été fait mention dans ce reglement de l'exil de Gaveston; mais lorsqu'on s'apperçut que le Roi ne cessoit de le combler de bienfaits, on dressa quarante & un nouveaux articles, dont l'un portoit en termes exprès le bannissement du favori. Troubles occasionnés par la faveur de Gaveston. 1311.

Le Roi s'ennuya bientôt d'être privé de Gaveston, & ne tarda pas à le rappeller. Ce favori toujours imprudent, loin de tâcher d'adoucir l'esprit de ses ennemis, ne cherchoit qu'à les aigrir par son orgueil & ses railleries piquantes. Il n'épargna pas même la Reine, qui s'en plaignit au Roi de France, n'ayant pû avoir de satisfaction de la part d'Edouard son époux. Les Barons 1312.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

voyant que tout ce qu'ils avoient fait jusqu'alors pour perdre Gaveston avoit été inutile, résolurent de pousser les choses à l'extrêmité. Après avoir mis le peuple dans leurs intérêts, ils prirent les armes & mirent à leur tête le Comte de Lencastre (1). Edouard au lieu de prendre des mesures pour appaiser les Barons, ou pour se mettre en état de leur résister, passoit son temps à se divertir à Yorck, où il étoit avec son favori. Les confédérés qui espéroient le surprendre, marcherent en diligence vers cette place; mais le Roi en sortit promptement & se retira à Newcastle, & de-là dans le comté de Warwick, se flattant que les peuples de cette province prendroient les armes en sa faveur. Les Barons s'emparerent d'abord de Newcastle, & assiégerent ensuite Scarborowgh où Gaveston s'étoit enfermé. La place quoique forte, ne put faire une longue résistance, parce qu'elle manquoit de munitions, & le favori fut forcé de se rendre. On lui promit qu'on lui laisseroit la liberté de parler au Roi, & qu'il ne seroit jugé que par les Pairs. En conséquence le Comte de Pembroock se chargea de le conduire dans un château où il pourroit avoir une entrevue avec Edouard; mais le Comte de Warwick qui craignoit les suites de cette entrevue, enleva Gaveston, & lui fit trancher la tête après l'avoir fait condamner par quelques Seigneurs.

Le Roi n'étoit pas en état de se venger des Barons, qui profitant de leurs avantages, poursuivoient ce Prince de villes en villes. Réduit aux dernieres extrêmités, il eut recours au Nonce du Pape, au Comte d'Evreux & au Comte de Glocester, & par leur médiation il y eut un accommodement entre Edouard & les Barons. Ces derniers s'engagerent à demander publiquement pardon au Roi, en protestant qu'ils n'avoient formé aucun dessein contre sa personne, & que leur unique but avoit été de remédier aux maux de l'Etat. Le Roi promit de son côté de leur accorder une amnistie générale, aussi-bien qu'à leurs adhérans. Edouard différa pendant plus d'un an de publier l'amnistie, & les Barons voulant le forcer de tenir sa parole, étoient prêts à reprendre les armes, lorsque les médiateurs engagerent le Roi à pardonner aux rebelles. L'amnistie fut publiée, & les Barons firent à leur Souverain une réparation publique dans la salle de Westminster. Ils accorderent ensuite au Roi un subside pour la guerre d'Ecosse.

Guerre d'Ecosse.

1314.

Le Général qu'Edouard avoit chargé d'attaquer les Ecossois avoit été battu deux fois, & Robert Brus, quoique malade, avoit sçu profiter de ses avantages & des troubles de l'Etat. Edouard excité par ses sujets, ne put s'empêcher de se mettre à la tête de ses troupes qui montoient à cent mille hommes. Le Roi d'Ecosse qui n'avoit que trente mille hommes, attendit les ennemis avec assurance, & s'étant posté avantageusement, il accepta le combat. Les Ecossois se battirent avec une ardeur sans égale, & mirent bientôt en déroute l'armée Angloise, qui fut presqu'entierement détruite. Cette bataille se donna le 25 de Juin près de la riviere de Banockbourn. La perte des Anglois fut si grande, qu'ils furent long-temps sans oser attaquer les Ecossois, qui ne cesserent de faire des courses sur les frontieres d'Angleterre.

1315.

Edouard après cette malheureuse expédition, voulut honorer la mémoire de son favori par la pompe funebre qu'il lui fit faire, & à laquelle il assista. Ce fut cette même année & la suivante que l'Angleterre fut affligée d'une horrible

(1) Fils du Prince Edmond, fils de Henri III.

horrible famine, pendant laquelle la chair humaine servit de nourriture à plusieurs personnes. Cependant le Roi & les Barons conservoient mutuellement leur haine & vivoient dans une méfiance continuelle. Edouard ne cherchoit que les moyens de se venger, & le Comte de Lencastre fut le premier qui ressentit les effets de la haine du Roi. Ce Monarque lui accorda cependant quelque temps après une amnistie pure & simple, sans aucune restriction, & signa avec les Barons un accord par lequel il consentit qu'un certain nombre d'entr'eux seroit admis dans son Conseil, & qu'il ne feroit rien sans leur participation.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Les progrès continuels du Roi d'Écosse obligerent Edouard à s'adresser au Pape Jean XXII. pour forcer Robert à faire la paix. Les Légats que le Pontife envoya en Angleterre, publierent de leur propre autorité une treve de deux ans, que le Roi d'Ecosse refusa d'accepter, malgré les excommunications qui furent lancées contre lui. Cependant après de nouveaux avantages qu'il remporta sur les Anglois, il consentit à la treve, & Edouard qui étoit alors dans le comté de Barwick, retourna à Londres.

Elevation d'un nouveau Favori.

Les Barons qui étoient bien-aises d'être instruits des intentions du Roi, procurerent une place de Chambellan à un jeune homme nommé Hugues Spencer, afin de se servir de lui comme d'un espion. Les conseils de son pere le firent changer de sentiment, & par sa complaisance il prit bientôt dans le cœur du Roi la place que Gaveston y avoit occupé. Il ne tarda pas à marcher sur les traces de son prédécesseur, & son ambition croissant à mesure qu'il entroit en faveur, il devint plus puissant qu'Édouard & ne laissa à ce Prince que le titre de Roi. Son pere partageoit avec lui la souveraine autorité. Les Barons ne purent souffrir tranquillement la puissance de ces favoris, & ils prirent la résolution de les perdre. Ils leverent promptement des troupes, commencerent les hostilités par le ravage des terres des Spencers, & présenterent ensuite une requête au Roi pour demander leur éloignement. Edouard hors d'état de réprimer l'audace des rebelles, renvoya cette affaire au Parlement, qui prononça l'arrêt de bannissement contre les deux favoris. Le Roi fut obligé d'y souscrire, & ils eurent ordre de sortir du royaume. Edouard irrité contre les Barons, auroit peut-être fait d'inutiles tentatives pour s'en venger, si la Reine eût continué d'être médiatrice entre les deux partis. L'affront que cette Princesse avoit reçu de la part de Barthelemi Baldesmere, qui lui avoit refusé l'entrée de son château, l'excita à travailler à la perte de tous les Barons. Elle engagea le Roi à se venger d'abord de Baldesmere, qui succomba bientôt, parce que les Barons ne crurent pas devoir prendre les armes pour la défense de ce Seigneur. Persuadés que le Roi ne songeoit pas à les attaquer, ils ne se tinrent point sur leurs gardes & eurent lieu de se repentir de leur sécurité; car Edouard se voyant les armes à la main, attaqua les châteaux des rebelles & en prit plusieurs. Il rappella alors les Spencers, & avec leur secours il vint à bout d'abattre le parti des Barons. Le Comte de Lencastre qui fut fait prisonnier, perdit la tête sur un échafaut, & un grand nombre de Barons eurent le même sort. Les Spencers furent regardés comme les auteurs de tant de cruautés, & la Noblesse prit dès-lors la résolution de perdre ces deux favoris.

Expédition d'Edouard en Ecosse.

Le parti des Barons paroissoit entierement ruiné, & Edouard croyant n'avoir

ROYAUME D'ANGLETERRE.

1323. plus rien à craindre d'eux, marcha vers l'Ecoisse dans l'esperance de réparer toutes ses pertes. Ce Prince qui n'avoit pas eu soin de se fournir de munitions nécessaires pour subsister dans un pays ennemi, fut bientôt contraint de l'abandonner avec précipitation. Robert le poursuivit, & après avoir défait la plus grande partie de ses troupes, il entra dans l'Angleterre, & ravagea tout le pays jusque sous les murailles d'Yorck. Robert malgré tous ces avantagas entra en négociation, & consentit à une treve de seize ans avec l'Angleterre. Edouard jouissoit enfin de la tranquillité qu'il desiroit depuis si long-temps, & qui étoit si conforme à son naturel. Il n'en profita que pour se livrer au plaisir, & abandonna le soin du gouvernement à ses deux favoris. Ceux-ci abusant bientôt du pouvoir que le Roi leur laissoit, n'épargnerent pas leurs ennemis : ils priverent les uns de la vie & dépouillerent les autres de leurs biens. La Reine même ne fut pas à l'abri de leurs persécutions, parce que sans doute elle favorisoit Mortimer. Les chagrins qu'ils causerent à cette Prin-

1324. & suiv. cesse, l'obligerent à porter ses plaintes au Roi de France, & la guerre qui s'alluma bientôt après entre les deux Monarques au sujet de la Guyenne, lui facilita les moyens de se venger. Les deux couronnes étoient entrées en négociation pour la paix ; mais il survenoit toujours quelques nouvelles difficultés qui en retardoient l'exécution, & l'on fit alors entendre à Edouard que les affaires seroient plutôt terminées, si la Reine d'Angleterre vouloit se rendre à la Cour de Charles le Bel. On prétend que cette Princesse avoit fait faire cette proposition au Roi par ses partisans, afin d'avoir un prétexte pour se retirer en France, où elle vouloit former le complot qui éclata dans la suite. Il n'y a pas même lieu de douter que ce ne fût par ses intrigues qu'Edouard consentit à céder le duché de Guyenne & le comté de Ponthieu à Edouard son fils. Le dessein d'Isabelle étoit d'attirer ce jeune Prince auprès d'elle. Le long séjour que cette Princesse fit en France après la conclusion du traité qui fut signé entre les deux Rois, commença à inquietter Edouard. Il pressa la Reine de retourner en Angleterre & d'y ramener son fils. Isabelle qui avoit des raisons pour ne pas se rendre aux instances du Roi son époux, refusa d'obéir sous prétexte qu'elle ne pouvoit être en sûreté en Angleterre, tant que les deux Spencers seroient à la Cour. Edouard soupçonnant que le Roi de France étoit dans les intérêts de sa sœur, voulut lui déclarer la guerre, afin de l'obliger à la faire sortir de ses Etats. Charles le Bel parut mépriser les menaces du Roi d'Angleterre ; cependant quelque temps après cette Princesse quitta la France & se rendit à Valenciennes, où elle ratifia le traité qu'elle avoit fait avec le Comte de Haynaut. Les secours qu'elle reçut de ce Prince & le parti qui s'étoit formé en Angleterre en sa faveur, la déterminerent à s'embarquer à Dordrecht.

1326. Aussi-tôt qu'elle fut arrivée dans la province de Suffolck, elle y fut jointe par un grand nombre de Seigneurs qui étoient mécontents du gouvernement. Le Roi qui n'avoit pas pris ses précautions ne se trouva pas en état de résister, & il eut même le chagrin de voir qu'aucun de ses sujets ne s'empressoit à le défendre. Abandonné de tout le monde, il prit la résolution de se sauver en Irlande ; mais le vent contraire le rejetta sur les côtes du pays de Galles, & il fut contraint de se cacher dans un monastere. Il y fut bientôt découvert, & la Reine qui étoit alors maîtresse du royaume, le fit enfermer dans le

château de Monmouth & l'obligea de livrer le grand sceau. Isabelle s'en servit pour convoquer un Parlement, & pour faire mourir ses ennemis & ceux de Mortimer, pour lequel on l'accuse d'avoir eu trop de complaisance. Les deux Spencers furent pendus, & les autres Ministres & Favoris eurent le même sort.

Le Roi est déposé.

1327.

Le Parlement qui s'assembla en 1327, déposa le Roi d'une commune voix, & proclama son fils sous le nom d'Edouard III. Ce jeune Prince fit un vœu solemnel de ne jamais porter la couronne pendant la vie de son pere sans son consentement. Cette généreuse résolution embarrassa beaucoup les conjurés; mais ils trouverent moyen de contraindre le Roi à donner sa démission en faveur de son fils, en le menaçant de choisir un autre Souverain qui ne seroit pas de sa famille. Telle fut la fin du regne d'Edouard II. qui étoit dans la quarante-troisiéme année de son âge, après avoir passé dix-neuf ans sur le thrône. Dès cet instant ce Prince infortuné & pour lors digne de compassion, menoit une vie pleine d'amertume & n'avoit pas la liberté de prendre le moindre divertissement. C'étoit en vain qu'il supplioit la Reine d'adoucir la rigueur de sa prison, rien n'étoit capable de la toucher, & on lui refusa même la consolation de voir son fils. La pitié que Henri de Lencastre prit pour lui, devint funeste à ce Prince malheureux & fit précipiter sa mort. Maltravers & Gournay, deux Chevaliers d'un naturel aussi féroce qu'il étoit nécessaire pour l'exécution dont on les chargeoit, eurent ordre de conduire Edouard dans le château de Barckley, qui devoit être sa derniere prison. Ces deux scélérats lui firent les plus indignes traitements, & après avoir reçu de nouveaux ordres pour le faire mourir, ils eurent l'inhumanité de lui introduire par derriere un tuyau de corne à travers duquel ils passerent un fer rouge. Ce fut de cette horrible maniere & au milieu des douleurs les plus aigues que ce Prince termina une vie qui lui étoit devenue odieuse, depuis qu'il étoit tombé au pouvoir de ses sujets. Comme il n'y avoit aucune marque extérieure sur son corps, on fit accroire qu'il étoit mort naturellement. Il fut d'abord inhumé sans aucune pompe dans l'Eglise de Glocester; mais quelque temps après son fils lui érigea un superbe tombeau dans la même Eglise. Les deux scélérats qui l'avoient fait périr si cruellement, furent obligés de se sauver pour éviter la punition qu'ils méritoient. Gournay fut arrêté trois ans après à Burgos; mais comme on le transportoit en Angleterre, il eut la tête coupée sur le vaisseau. Maltravers mourut en Allemagne où il s'étoit retiré.

Edouard III. (VI.) Onziéme Roi.

Edouard III. étoit dans la quinziéme année de son âge lorsqu'il monta sur le thrône. Conformément aux loix du royaume il falloit lui donner des Gouverneurs & des Régents, & le Parlement en nomma douze qui devoient régir l'Etat pendant la minorité du jeune Roi. La Reine qui avoit la force en main, s'empara cependant du gouvernement qu'elle partagea avec Mortimer, à qui elle donna la charge de premier Ministre. Le Roi d'Ecosse croyant devoir profiter de la situation où se trouvoit alors l'Angleterre, attaqua les provinces du nord & y fit d'horribles ravages. Le jeune Edouard qui cherchoit à acquerir de la gloire, se mit à la tête de ses troupes & alla passer la Thyne. Son armée n'ayant point trouvé de vivres & ne pouvant subsister, il fut obligé de repasser cette riviere. Les deux partis ne tarderent pas à se rencontrer, & Edouard auroit voulu en venir aux mains; mais il ne put forcer les Ecossois

ROYAUME D'ANGLETERRE.

1328.

à sortir du poste avantageux où ils s'étoient campés : ils profiterent même de l'obscurité d'une nuit pour se retirer secrettement dans leur pays.

Au retour de cette campagne Edouard épousa Philippe de Haynaut, & les cérémonies des nôces se firent à Yorck. On travailla ensuite à chercher les moyens de faire une paix solide avec le Roi d'Ecosse qui la désiroit. Les négociations ne furent pas longues, & l'on convint du mariage de David Prince d'Ecosse avec Jeanne sœur d'Edouard, quoiqu'ils ne fussent pas encore nubiles. Edouard par le conseil d'Isabelle & de Mortimer, se désista de toutes ses prétentions sur l'Ecosse, tant à l'égard de la souveraineté que de la proprieté. Il rendit en même temps à Robert tous les titres qui pouvoient justifier la souveraineté des Rois d'Angleterre sur l'Ecosse, & sur-tout l'acte signé par Jean Bailleul & par tous les Seigneurs de ce royaume. Il lui remit aussi la couronne, le sceptre & les autres choses qu'Edouard I. avoit enlevées d'Edimbourg. Malgré les murmures des Anglois qui blâmoient hautement ce traité, la Reine vint à bout de le faire approuver du Parlement.

Plusieurs Seigneurs mécontents de l'autorité que la Reine s'attribuoit, & de la faveur de Mortimer à qui le Roi avoit donné le titre de Comte de la Marche, formerent une ligue & mirent le Comte de Lencastre à leur tête. La Reine informée de leurs desseins, chercha d'abord à se venger du chef des mécontents, & anima le Roi contre lui par ses discours envenimés. Le Comte de Lencastre mit alors dans ses intérêts Edmond Comte de Kent & Thomas Comte de Norfolck oncles du Roi. Les confédérés publierent un manifeste qui fit beaucoup de peine à la Reine. Cette Princesse, pour s'en venger, fit entendre au jeune Roi que les rebelles avoient formé le projet de le déthrôner, & qu'il falloit les prévenir en les poursuivant avec ardeur. Edouard persuadé par les discours de sa mere, se préparoit à marcher contr'eux, lorsque l'Archevêque de Cantorbery s'employa pour réconcilier les deux partis. La Reine qui redoutoit toujours Edmond Comte de Kent, prit la résolution de se délivrer d'un ennemi si dangereux. Par le moyen de ses émissaires elle vint à bout de lui persuader qu'Edouard son frere étoit encore vivant. On avoit disposé les choses de façon, que tous ceux à qui il pouvoit s'adresser lui confirmerent cette nouvelle. Edmond donnant dans le piége qu'on lui tendoit, adressa une lettre à son frere, & chargea le Gouverneur du château où l'on prétendoit qu'il étoit enfermé, de la lui remettre en secret. Cette lettre qui fut portée à la Reine, l'instruisoit des moyens qu'Edmond vouloit employer pour rétablir son frere sur le thrône. Cette Princesse en fit part au Roi, & l'excita à ne pas laisser impuni un crime qui auroit de si dangereuses conséquences. Edouard trop prévenu pour sa mere, fit arrêter son oncle à Winchester où le Parlement étoit assemblé, & le fit juger par les Pairs. Edmond convaincu par la lettre qu'il avoit écrite, fut condamné à mort & l'arrêt fut exécuté. Le foible génie de ce Prince & son peu de discernement lui firent commettre des fautes contraires à son bon naturel. Il s'étoit d'abord ligué contre son frere avec la Reine, persuadé que cette Princesse n'avoit d'autre dessein que de réformer l'Etat, & il ne se déclara contr'elle que lorsqu'il se fut apperçu de ses véritables intentions.

Edouard prétend à la régence du royaume de France.

Cependant Charles le Bel étoit mort sans avoir laissé d'enfans mâles ; mais comme la Reine étoit enceinte, on étoit résolu d'attendre ses couches pour

donner un successeur au feu Roi. Edouard en qualité de fils d'Isabelle sœur de Charles IV. prétendit à la régence du royaume, qui fut déferée à Philippe de Valois neveu de Philippe le Bel. La Reine étant accouchée deux mois après d'une fille, Philippe de Valois monta sur le thrône du consentement de toute la nation. Edouard demanda aussi la couronne; mais comme il n'étoit pas alors en état de soutenir ses prétentions, il prit le parti de dissimuler. Il conclut cependant une alliance avec le Duc de Brabant & avec plusieurs autres Seigneurs qui lui promirent de lui fournir des troupes: ce qui donnoit à connoître qu'il méditoit un grand dessein. Quelque temps après il rendit hommage au Roi de France pour la Guyenne, & comme il n'avoit été fait qu'en termes généraux, il envoya dans la suite à Philippe des lettres patentes pour le confirmer, & déclarer qu'il devoit être censé lige. Il avoit alors terminé tous ses différends avec la France au sujet de la Guyenne, & la bonne intelligence paroissoit rétablie entre les deux couronnes.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

1329.

Jusqu'alors Edouard s'étoit laissé conduire par les conseils de sa mere, & il n'avoit pû soupçonner cette Princesse des crimes dont elle étoit coupable. On lui fit enfin ouvrir les yeux; & il ne fut que trop convaincu de l'irrégularité de la conduite de la Reine & des ressorts qu'elle avoit fait jouer pour satisfaire sa vengeance, son amour & son ambition. Pour mettre fin aux désordres que ces trois passions avoient causées dans le royaume, il fit arrêter en sa présence le Comte de la Marche, & le fit conduire à la tour de Londres, sans se laisser toucher par les cris & les larmes de sa mere. Cette Princesse fut elle-même enfermée dans le château de Rising, où elle vécut encore vingt-huit ans. Le Roi cassa aussi le Parlement, & en convoqua un autre qui condamna Mortimer Comte de la Marche à être pendu au gibet commun de Tyburn. Ce coup d'éclat satisfit les peuples, & ils conçurent dès-lors de grandes esperances de leur Prince qui donnoit d'heureux présages de la gloire & de la félicité de son regne. A peine commença-t-il à gouverner par lui-même, qu'il prit la résolution de se relever du traité honteux que la Reine sa mere lui avoit fait faire avec le Roi d'Ecosse.

Disgrace de la Reine & de Mortimer.

1331.

Pour venir plus facilement à bout de ses desseins, il se servit d'Edouard Bailleul, fils de Jean Bailleul qu'Edouard I. avoit d'abord mis sur le thrône d'Ecosse. Ce jeune Prince étoit en France où il menoit une vie assez obscure, & il ne songeoit gueres à chercher les moyens de faire valoir ses droits. Il reçut cependant avec joie les propositions qui lui furent faites de la part du Roi d'Angleterre & se rendit secrettement dans ce royaume, afin de prendre avec Edouard les mesures nécessaires pour la réussite d'une expédition de cette importance. La Noblesse Angloise qui avoit connoissance des projets du Roi, s'empressa de seconder ses intentions en favorisant l'entreprise de Bailleul. Ce Prince se voyant à la tête de deux mille cinq cents hommes, embarqua ses troupes & alla descendre près de la ville de Perth. La fortune lui fut si favorable, qu'après avoir battu quatre fois les troupes Ecossoises, il se rendit maître de Perth. Un grand nombre de Seigneurs se soumirent alors à lui, & le Roi David ne se trouvant plus en sûreté dans ses Etats, se retira en France avec la Reine son épouse. Bailleul profitant de la retraite de David, se fit couronner à Scone, & rendit hommage au Roi d'Angleterre dans les mêmes termes que son pere l'avoit rendu. Dans les lettres patentes qu'il en fit

Guerre d'Ecosse.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

dreſſer, il reconnoiſſoit que c'étoit du conſentement du Roi d'Angleterre & par le ſecours des Anglois qu'il étoit monté ſur le thrône. Il ceda alors à Edouard la ville & le château de Barwick qui étoient encore au pouvoir de David. Il lui promit auſſi de lui fournir un ſecours d'hommes & d'argent toutes les fois qu'il en ſeroit requis.

1333. Edouard croyant qu'il étoit temps de lever le maſque, s'avança vers l'Ecoſſe avec des troupes qu'il ſembloit avoir deſtinées pour paſſer en Irlande. Il s'empara de Batwick ſous le prétexte frivole que les Ecoſſois avoient rompu la paix, & après les avoir battus dans un combat qu'il leur livra aux environs de Halydown, il reprit le chemin de ſes Etats. Bailleul avec les troupes que le Roi d'Angleterre lui avoit laiſſées, acheva la conquête de l'Ecoſſe, & pour reconnoître les bons ſervices qu'Edouard lui avoit rendus, il lui livra un grand nombre de places. Les Ecoſſois ne tarderent pas à s'appercevoir qu'Edouard ne s'étoit ſervi de Bailleul que pour les ſoumettre, & ils ſe ſouleverent contre leur nouveau Roi, qui eut bien de la peine à ſe ſauver juſqu'à Carliſle. Cette nouvelle engagea Edouard à retourner en Ecoſſe où il fit de grands ravages, ſans pouvoir cependant venir à bout de détruire les troupes Ecoſſoiſes, dont une partie s'étoit retirée dans des lieux inacceſſibles. Le Pape & le Roi de France qui prenoient indirectement les intérêts de David, crurent détourner Edouard de ſon entrepriſe ſur l'Ecoſſe, en lui repréſentant qu'il devoit ſonger à partir promptement pour la Paleſtine, ſuivant le vœu qu'il en avoit fait. Edouard répondit aux ſollicitations de Philippe, qu'il n'entreprendroit la guerre contre les Infideles qu'après qu'il auroit entierement ſubjugué l'Ecoſſe. Le plus grand nombre des habitans de ce royaume prit alors le parti de ſe ſoumettre; mais les autres refuſerent avec courage de reconnoître la domination Angloiſe. Edouard perſuadé que les Ecoſſois étoient trop abattus pour ſonger à faire quelques mouvements, retourna en Angleterre après avoir laiſſé de bonnes garniſons dans les places. Dumbar & Douglas Généraux Ecoſſois, profiterent de l'abſence du Roi pour enlever aux Anglois pluſieurs villes. Le Roi d'Angleterre à cette nouvelle entra pour la quatriéme fois dans l'Ecoſſe & déſola de nouveau ce royaume. Il laiſſa enſuite un petit corps d'armée à Bailleul, & retourna dans ſes Etats, où il ſe diſpoſa à faire la guerre contre la France.

Guerre avec la France.

1338. Edouard réſolu de faire valoir ſes prétentions ſur la couronne de France, fit des préparatifs conſiderables pour une expédition ſi importante. Il fit alliance avec l'Empereur Louis de Baviere, le Duc de Brabant, les Comtes de Gueldres & de Haynaut, l'Archevêque de Cologne & pluſieurs autres Princes Allemans & Flamans. Il ne négligea pas même celle de Jacques d'Artevelle Braſſeur de bierre à Gand, qui avoit fait révolter les principales villes de Flandres. Philippe de ſon côté avoit mis dans ſes intérêts le Roi de Navarre, le Duc de Bretagne, le Comte de Bar & ſes autres Vaſſaux.

Le Roi d'Angleterre envoya d'abord une partie de ſes troupes au ſecours des Flamans, & enſuite il écrivit au Pape pour juſtifier ſa conduite & ſe plaindre de ce que Philippe lui avoit enlevé la couronne de France. Ce dernier qui eut communication de ces lettres, y fit une réponſe dans laquelle il prouva la ſolidité de ſes droits. Le Pape Benoît XII. voulut alors employer ſa médiation pour prévenir les malheurs que cette guerre pourroit cauſer aux deux

nations. Ses démarches furent inutiles, & Edouard se rendit en Flandres au mois de Septembre avec une armée de quarante mille hommes. Cette premiere campagne se passa sans effusion de sang, quoique les deux armées se fussent trouvées une fois en présence. Edouard pour lever le scrupule des Flamans & les mettre tout-à-fait dans son parti, prit le titre de Roi de France & publia un manifeste contre Philippe. Etant repassé en Angleterre il y fit de nouveaux préparatifs pour continuer la guerre. La flotte Françoise voulut s'opposer à son retour; mais elle fut battue, & cette victoire mit le Roi d'Angleterre en état de débarquer tranquillement son armée, qui étoit de cent cinquante mille hommes. Il en détacha une partie pour faire le siége de Tournay. Philippe marcha au secours de cette place, qui se défendit pendant trois mois. Il y avoit tout lieu de croire que les deux armées en viendroient aux mains, lorsque Jeanne de Valois sœur du Roi, mere du Comte de Haynaut & belle-mere du Roi d'Angleterre, porta les deux partis à consentir à une treve qui devoit d'abord durer depuis le 20 de Septembre jusqu'au 15 de Juin de l'année suivante; mais elle fut prolongée de deux ans par l'entremise du Pape. Après la conclusion de cette treve, Edouard reprit la route de ses Etats avec la Reine son épouse, qui étoit restée trois ans dans les Pays-Bas, où elle avoit mis au monde deux Princes; sçavoir, Lionnel & Jean. Ce dernier fut connu dans la suite sous le nom de Duc de Lencastre.

Royaume d'Angleterre.

1339.

1340.

La défection de quelques Alliés & les dépenses excessives qu'il falloit faire pour soutenir une armée aussi considerable que celle qu'Edouard avoit levée, furent les principales raisons qui engagerent ce Monarque à accepter la treve. Il étoit bien-aise d'ailleurs d'avoir un motif honorable qui lui sauvoit la honte de la levée du siége de Tournay. La mort de Jean III. Duc de Bretagne, qui ne laissoit point d'enfans, occasionna des troubles dans cette province dont Edouard crut devoir profiter (1). Il favorisa Marguerite de Flandres femme de Jean de Montfort, un des prétendants à ce duché. Cette Comtesse pendant la prison de son mari, avoit soutenu la guerre contre Charles de Blois nommé successeur du Duc de Bretagne. Edouard avoit d'abord envoyé dans cette province Robert d'Artois, qui étoit alors réfugié en Angleterre; mais ce Prince ayant été tué, Edouard crut que sa présence étoit nécessaire, & il passa en Bretagne avec de nouvelles troupes. Il assiégea à la fois Nantes, Rennes, Vannes & Guingamp; mais le Duc de Normandie fils de Philippe, lui fit bientôt lever le siége de ces places. Les armées respectives resterent ensuite dans l'inaction, & les Légats de Clément VI. engagerent les deux couronnes à signer une treve de deux ans.

1341.

Affaires d'Ecosse.

1343.

Pendant le cours de cette guerre l'Ecosse n'avoit pas été tranquille, & les Anglois s'étoient vû enlever plusieurs places par Robert Stuart Régent d'Ecosse pour le Roi David. Edouard en 1341 avoit pris la résolution d'attaquer encore une fois ce royaume par mer & par terre; mais sa flotte ayant été battue par une violente tempête, il ne put exécuter son dessein, & consentit à accorder une treve que les Ecossois lui demanderent. Ils promirent de le reconnoître pour Souverain de l'Ecosse & de renoncer à l'obéissance de David, si ce Prince ne se trouvoit pas en personne dans le royaume avant la fin du

(1) Voyez l'histoire de France de cette Introduction.

mois de Mai suivant, avec une armée qui fût en état de donner bataille. Cette condition obligea le Roi de France de fournir à son Allié des secours plus considerables qu'il n'en avoit reçus jusqu'alors. David se voyant en état de faire la guerre contre son ennemi, repassa en Ecosse & reprit quelques villes. Il s'étoit emparé de Durham & projettoit de pousser plus loin ses conquêtes, lorsqu'il apprit qu'Edouard s'avançoit vers l'Ecosse. David à qui on conseilloit de ne pas hazarder une bataille, se retira dans des endroits où il étoit dangereux pour l'armée Angloise de vouloir pénetrer. Le Roi d'Angleterre toujours occupé de ses desseins contre la France, fit avec David une treve de deux ans. Edouard profita de cet intervalle pour convoquer un Parlement, qui fut chargé de faire différents reglements avantageux au peuple. Ce Prince confirma aussi d'une maniere très-solemnelle tous les priviléges que la grande chartre accordoit aux Anglois. Ce fut dans ce même Parlement qu'on fit une loi contre ceux qui étoient chargés des provisions de la Cour de Rome pour les bénéfices.

Continuation de la guerre avec la France.

1346.

La treve avec la France n'étoit pas encore expirée, lorsqu'Edouard se disposa à recommencer la guerre. La mort d'Olivier Glisson & celle de douze autres Seigneurs Bretons à qui Philippe fit trancher la tête, servirent de prétexte au Roi d'Angleterre pour faire passer des troupes en France. Il envoya le Comte de Darby dans la Guyenne, & les progrès que ce Général y fit, obligerent le Duc de Normandie à marcher au secours de cette province, à la tête de soixante mille hommes. Le Comte de Darby trop foible pour tenir la campagne se retira à Bordeaux, ce qui facilita au Duc de Normandie la conquête de plusieurs places. Le Roi d'Angleterre résolut alors de se transporter dans la Guyenne; mais le vent contraire l'ayant repoussé deux fois dans ses ports, il fit une descente en Normandie. Valogne, Saint-Lo, Carentan & Harfleur furent les premieres villes qui tomberent en la puissance des Anglois. La défaite de Raoul Comte d'Eu, qui étoit à la tête des milices du pays, acheva d'exposer cette province aux ravages du vainqueur, qui continuant sa marche par les Evêchés de Lizieux & d'Evreux, pénetra jusqu'à Poissy. Philippe forma le dessein d'enfermer les ennemis entre les rivieres de Seine & d'Oyse; mais Edouard qui avoit pénetré les intentions du Roi de France, trouva moyen de passer la Somme à gué & alla camper à Crecy. Ce fut dans cet endroit que Philippe lui présenta la bataille, & que l'armée Françoise fut entierement défaite, malgré la valeur de son Roi qui eut deux chevaux tués sous lui & qui reçut deux blessures, l'une au col & l'autre à la cuisse. Le Prince de Galles qui avoit été fait Chevalier quelque temps avant par son pere, s'étoit beaucoup distingué dans cette journée. Sur le point d'être accablé par le nombre de ses ennemis, il avoit envoyé demander du secours au Roi; mais ce Prince avoit répondu qu'il ne lui en donneroit point, parce qu'il vouloit qu'il eût tout l'honneur de cette action, *& qu'il gagnât ses éperons*. Edouard après cette victoire mit le siége devant Calais, qui étoit défendu par Jean de Vienne. Le Roi d'Angleterre considerant qu'il ne lui seroit pas facile de se rendre maître de cette place, résolut de la réduire par famine. Philippe pour détourner Edouard de continuer ce siége, engagea le Roi d'Ecosse à faire une irruption en Angleterre. La Reine Philippe se mit à la tête de ses troupes, marcha contre les Ecossois, leur livra bataille, mit leur armée en déroute

déroute & fit David prisonnier. La guerre d'Ecosse ayant été ainsi heureusement terminée, Edouard continua tranquillement le blocus de Calais, qui résista une année entiere. Pour donner quelque repos à ses troupes, il consentit à signer une treve d'un an, qui fut prolongée jusqu'en 1354, quoiqu'il y eût eu pendant cet intervalle quelques hostilités de part & d'autre. Edouard couvert de gloire, retourna triomphant dans ses Etats avec le Prince de Galles son fils, dont on admiroit les grandes qualités. La réputation d'Edouard étoit si grande, que plusieurs Seigneurs d'Allemagne lui envoyerent des Ambassadeurs pour lui offrir la couronne Imperiale, parce qu'ils étoient mécontents de l'élection de Charles IV. Le Roi d'Angleterre trop prudent pour accepter une dignité qui l'auroit jetté dans de grands embarras, refusa l'offre des Allemans. L'année suivante Edouard institua l'Ordre de la Jarretiere, qui doit son origine, selon le sentiment le plus commun, à la jarretiere de la Comtesse de Salisbury, qu'elle avoit laissé tomber en dansant. Le Roi l'ayant ramassée, & cette Dame en ayant témoigné quelque surprise, Edouard dit aussi-tôt: *Honny soit qui mal y pense*, paroles qui furent la devise de la Jarretiere que portent les Chevaliers de cet Ordre. On a voulu donner d'autres origines à cette institution; mais comme elles sont destituées de preuves, & que d'ailleurs elles n'ont aucun rapport avec les paroles de la devise, il paroît plus naturel d'admettre celle qu'on vient de donner.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Prise de Calais.

1347.

La mort de Philippe de Valois arrivée le 22 Août 1350, n'interrompit point la treve qui subsistoit entre la France & l'Angleterre. Elle fut néanmoins mal observée, & il y eut de fréquentes hostilités en Bretagne, en Gascogne & en Picardie, sans cependant qu'il y eût de guerre déclarée. On travailloit toujours à la paix; mais le résultat de toutes les négociations se réduisit à des prolongations de treves. Il y eut aussi des conférences avec les Ecossois au sujet de la détention de David, & le traité par lequel Edouard s'engageoit à rendre la liberté à ce Prince, fut conclu à Newcastle le 13 de Juillet 1354. Il ne fut cependant point exécuté, & David resta prisonnier jusqu'en 1357.

La treve entre la France & l'Angleterre étoit à peine expirée, que le Prince de Galles, à qui Edouard avoit donné le duché de Guyenne, recommença les hostilités dans cette province, tandis que son pere ravageoit le Boulonnois & l'Artois. Le Roi d'Angleterre ne fit pas un long séjour en France, & l'entreprise des Ecossois sur Barwick le rappella dans son royaume. Cette rupture fut la cause que le traité qu'il avoit fait avec eux au sujet de David, n'eut point son exécution. Après avoir repris Barwick, Edouard fit un accommodement avec Bailleul, qui moyennant une pension de deux mille livres, lui céda tous ses droits sur l'Ecosse.

Nouvelle guerre avec la France.

1355.

Pendant qu'Edouard étoit occupé de cette affaire, le Prince de Galles continuoit ses expéditions dans le Languedoc. Le Roi Jean qui le poursuivoit avec une armée considerable, le joignit à Montpertuis & voulut forcer les retranchements derriere lesquels les Anglois s'étoient postés. La précipitation du Roi de France lui devint fatale: son armée fut entierement défaite, & il tomba lui-même au pouvoir des ennemis. La modération que le Prince de Galles témoigna après sa victoire, ne lui fut pas moins glorieuse que la valeur & la prudence qu'il avoit fait paroître dans cette journée. Jean fut d'abord conduit à Bordeaux, & ensuite à Londres, où il fut reçu avec tous les honneurs

Bataille de Poitiers.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

possibles. On chercha par toutes sortes de moyens à lui adoucir sa captivité, & il fut toujours traité en Roi. Edouard tenoit alors prisonniers ses deux plus grands ennemis, je veux dire, les Rois de France & d'Ecosse. Il accorda cependant la liberté à celui-ci, n'ayant pû résister aux instantes prieres de sa sœur, & il conclut en même temps une treve de dix ans entre l'Angleterre & l'Ecosse. Enfin ces deux royaumes jouissoient d'une tranquillité qu'ils n'avoient pas goûtée depuis long-temps.

La France privée de la présence de son Roi, étoit sous une espece d'anarchie, & quoique Charles fils aîné de Jean eût pris le gouvernement de l'Etat en qualité de Régent, il ne put arrêter les cabales de ceux qui ne cherchoient qu'à profiter de la mauvaise situation des affaires. Jean qui auroit tout sacrifié pour sa liberté, avoit fait un traité désavantageux avec le Roi d'Angleterre; mais les Etats de France refuserent de le confirmer. Edouard changea alors de conduite avec le Roi Jean & le fit enfermer dans la tour de Londres. Il passa ensuite en France avec une puissante armée, & les rapides progrès qu'il y fit, donnoient lieu de craindre qu'il ne se rendît maître du royaume. Au milieu de ses succès, il écouta les propositions de paix qu'on lui fit, & après huit jours de conferences qui se tinrent au village de Bretigni près de Chartres, on signa de part & d'autre un traité après lequel le Roi Jean fut remis en liberté (1). On prétend que la maladie qui se mit dans l'armée d'Edouard, fut un des principaux motifs qui le porta à la paix : d'autres veulent que ce fut la frayeur que lui causa un orage épouvantable, qui arriva pendant qu'il étoit dans le pays Chartrain. Six mille chevaux & mille hommes de son armée furent tués par la grêle, & les soldats crurent alors que le Ciel se déclaroit contr'eux.

1359. & 1360.

1362.

Deux ans après ce traité il érigea le duché de Guyenne en principauté d'Aquitaine, dont il investit le Prince de Galles, qui se trouvoit en même temps Duc de Cornouaille, Comte de Chester & de Kent. Ce jeune Prince fit sa résidence à Bordeaux, où il tint une Cour Royale. Ses freres furent aussi décorés de différents titres : Lionnel fut nommé Duc de Clarence; Jean de Gand, Duc de Lencastre; & Edouard, Comte de Cambridge. Ce fut cette même année que le Roi ordonna de concert avec son Parlement, qu'à l'avenir dans toutes les Cours de judicature & dans tous les actes publics, on se serviroit de la langue Angloise, au lieu de la Françoise ou Normande, qui étoit en usage depuis le regne de Guillaume le Conquerant.

Rupture entre la France & l'Angleterre.

1361.

Jusqu'alors la fortune avoit constamment favorisé Edouard dans ses entreprises; mais enfin elle lui devint contraire & rendit la fin de son regne aussi malheureuse que les commencements en avoient été glorieux. Le traité de Bretigni étoit trop contraire aux intérêts de la France, pour que Charles V. fils & successeur de Jean II. ne cherchât pas les occasions de le rompre. Une taxe que le Prince de Galles imposa sur chaque feu dans la Guyenne, afin de payer les troupes dont il avoit eu besoin pour son expédition en Castille, irrita les Gascons, qui en porterent leurs plaintes au Roi de France. Ce Monarque crut devoir profiter du mécontentement des peuples pour avoir un prétexte plausible de rompre avec les Anglois. Il cita le Prince de Galles à comparoître

(1) Voyez l'histoire de France de cette Introduction.

devant les Pairs, pour y rendre compte de ſa conduite. Ce Prince irrité de cette citation, promit de ſe trouver à Paris, comme il avoit fait quelques années auparavant à Poitiers. Il n'y avoit pas lieu de douter que ce ne fût une déclaration de guerre ; mais Charles étoit en état de la ſoutenir, & ſon armée fut bientôt en campagne. La vieilleſſe d'Edouard, la maladie du Prince de Galles, la valeur de Bertrand du Gueſclin & la révolte des Gaſcons, furent les cauſes des rapides ſuccès que les François eurent en Picardie, dans la Bretagne, dans la Guyenne & dans le Languedoc. Ils furent ſi conſiderables, que le Roi de France recouvra dans cette guerre tout ce qui avoit été perdu ſous le regne précedent(1). Le Pape voulut en vain porter les deux Rois à la paix ; mais les affaires étoient ſi brouillées, qu'il ne put obtenir qu'une treve. Auſſi-tôt qu'elle fut ſignée, les troupes Angloiſes commandées par le Duc de Lencaſtre retournerent en Angleterre, où le Prince de Galles étoit déja paſſé dans l'eſperance d'y rétablir ſa ſanté. Elle s'affoibliſſoit cependant de jour en jour, & ce Prince mourut l'an 1376, à l'âge de quarante-cinq ans. Il ne laiſſa qu'un fils nommé Richard, qui étoit âgé de dix ans. Il avoit perdu Edouard ſon fils aîné en 1371. Les Anglois furent ſenſiblement touchés de la mort du Prince de Galles, qui poſſédoit toutes les vertus dans un degré éminent. Auſſi intrépide ſoldat que grand capitaine, il n'inſultoit jamais aux vaincus ; ſa douceur & ſa modeſtie lui gagnoient tous les cœurs, ainſi que ſa généroſité & ſes autres qualités qui font les véritables Héros. Le Roi de France lui donna même des marques de ſon eſtime par un Service ſolemnel qu'il lui fit faire à Paris, & auquel il voulut aſſiſter.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

1375.

Mort du Prince de Galles.

1376.

Cependant Edouard perdoit la réputation qu'il avoit acquiſe, & la paſſion qu'il prit ſur ſes vieux jours pour Alix Perrers, excita les murmures de ſes ſujets, qu'il accabloit d'impôts pour ſatisfaire aux dépenſes exceſſives que cette maîtreſſe lui occaſionnoit. Le Parlement ne put s'empêcher de lui préſenter une adreſſe pour le prier d'éloigner de ſa perſonne le Duc de Lencaſtre ſon fils, Alix Perrers, Latimer Grand-Chambellan, & pluſieurs autres perſonnes dont les peuples avoient lieu de ſe plaindre. Le Roi craignant que le Parlement ne lui refusât le ſubſide qu'il avoit demandé, ſe vit dans la néceſſité de faire ce qu'on exigeoit de lui ; mais peu de temps après il rappella le Duc de Lencaſtre & Alix. Comme il vouloit prévenir les différends qui pourroient ſurvenir après ſa mort, il conféra le titre de Prince de Galles à Richard ſon petit-fils, & lui fit prêter ſerment par toute la Nobleſſe, en qualité d'héritier préſomptif de la couronne.

1377.

La maladie dont Edouard étoit déja attaqué augmentant de plus en plus, fit connoître que ſa fin étoit prochaine. Il fut auſſi-tôt abandonné de tout le monde, & d'Alix même, qui le voyant prêt d'expirer, ſe ſaiſit de ce qu'elle trouva de plus précieux, lui arracha l'anneau qu'il avoit au doigt & ſe retira. Ses Courtiſans & ſes Chapelains le traiterent avec la même ingratitude, & il n'y eut qu'un ſimple Prêtre qui lui rendit les ſervices ſpirituels ſi néceſſaires dans cet inſtant fatal. Edouard mourut dans la ſoixante-cinquiéme année de ſon âge & la cinquante-uniéme de ſon regne. On ne ſçauroit trop faire l'éloge de ce Prince, qui fut un des plus grands Rois que l'Angleterre ait jamais

(1) Voyez l'hiſtoire de France de cette Introduction, aux années 1369 & ſuiv.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

eus. Il sçut maintenir les prérogatives de la couronne sans attenter aux priviléges de ses sujets, pour lesquels il eut toujours une tendresse de pere. La guerre qu'il fit contre le Roi d'Ecosse est la seule chose qui peut faire tort à sa mémoire. Les pauvres, les veuves, les orphelins, en un mot, tous ceux à qui la fortune étoit contraire, perdirent en lui un véritable ami. Edouard avoit eu de Philippe de Haynaut son épouse, morte en 1369, sept fils & cinq filles : Edouard Prince de Galles, mort en 1376 ; Guillaume mort dans l'enfance ; Lionnel Duc de Clarence, mort l'an 1368 en Italie, où il étoit allé pour épouser la fille de Galeas Duc de Milan, dont il laissa une fille nommée Philippe ; Jean de Gand Duc de Lencastre ; Edmond Comte de Cambridge, ensuite Duc d'Yorck ; Guillaume Windsor, mort jeune ; Thomas de Woodstock Duc de Buckingham, & ensuite de Glocester. Les filles furent Isabelle, Jeanne, Blanche, Marie, Marguerite.

RICHARD II. surnommé de Bordeaux. Douziéme Roi.

1377.

Les fils d'Edouard, loin de disputer la couronne au jeune Richard leur neveu, furent les premiers à lui rendre leurs hommages. Richard n'ayant point d'obstacles à son couronnement, la cérémonie fut faite le 16 de Juillet, vingt-quatre jours après la mort d'Edouard (1). Comme le Roi n'étoit pas en âge de gouverner par lui-même, le Duc de Lencastre & le Comte de Cambridge ses oncles, se chargerent de l'administration du royaume jusqu'à la tenue du Parlement qui devoit s'assembler dans le mois d'Octobre suivant.

Avantages des François sur les Anglois.

Cependant Charles V. profitant de la minorité du jeune Roi & de la fin de la treve, mit cinq armées sur pied, & envoya la premiere en Guyenne, la seconde en Auvergne, la troisiéme en Bretagne, la quatriéme en Artois, & réserva la cinquiéme pour agir en cas de besoin. Il équipa aussi une flotte considerable qui alla ravager les côtes d'Angleterre. Les Ecossois s'emparerent en même temps par surprise du château de Roxborowgh, & tant de pertes consécutives firent murmurer les peuples contre les deux Princes chargés du gouvernement de l'Etat. Le Parlement s'étant enfin assemblé, nomma les trois oncles du Roi Régents du royaume, & leur associa quelques Evêques & des Seigneurs laïcs. Ce même Parlement accorda au Roi un subside ; mais à condition que l'argent seroit employé à la guerre contre la France, & qu'il seroit déposé entre les mains de deux Aldermans. Ces divers arrangements ne satisfirent point le Duc de Lencastre, qui s'étoit flatté d'être nommé seul Régent du royaume. Pendant qu'on étoit occupé à se défendre contre la France & l'Ecosse, on prit la résolution de secourir Ferdinand Roi de Portugal, contre Jean Roi de Castille, & le Duc de Cambridge fut chargé de la conduite de cette armée.

Révolte de Wat-Tyler.

1381.

Le Duc de Lencastre devoit bientôt suivre son frere ; mais les troubles qui agiterent l'Etat, lui donnerent de l'occupation & l'empêcherent d'exécuter

(1) Rapin-Thoyras remarque que c'est la premiere fois qu'il est fait mention dans l'histoire, d'un Champion qui alla se présenter armé de toutes pieces dans la salle de VVestminster, où le Roi mangeoit, & qui ayant jetté son gantelet à terre, défia tous ceux qui voudroient disputer au Roi ses justes droits sur la couronne. Cet Auteur ajoute, qu'on ignore l'origine de cette coutume, qui s'est conservée jusqu'à présent ; mais qui paroît plus ancienne que le couronnement de Richard II. puisque le Chevalier Jean Dimmock, qui fit alors l'office de Champion, y fut admis en vertu d'un droit attaché à une terre qu'il possédoit dans le comté de Lincoln.

ſon projet. La rigueur avec laquelle on leva la capitation, cauſa d'abord une révolte dans le pays de Kent. Un des Collecteurs ayant inſulté la fille d'un couvreur connu ſous le nom de Wat-Tyler, cet ouvrier le frappa de ſon marteau & l'étendit mort à ſes pieds. La populace approuvant cette action, ſe joignit auſſi-tôt à celui qu'elle regardoit déja comme ſon défenſeur, & l'eſprit de révolte s'emparant de tous les cœurs, Wat-Tyler ſe vit bientôt à la tête d'une troupe conſiderable compoſée des habitans de la province de Kent & de celle d'Eſſex. Les rebelles animés du deſir de la vengeance, prirent la route de Londres, & firent mourir tous les Nobles & les gens de Juſtice qui eurent le malheur de tomber entre leurs mains. Ils étoient déja près de la capitale, lorſque Richard, de l'avis de ſon Conſeil, leur envoya demander ce qu'ils déſiroient. Ils répondirent qu'ils avoient à communiquer au Roi des affaires très-importantes, & qu'ils ſouhaitoient qu'il vînt lui-même leur parler. Cette demande inſolente ayant été rejettée, les ſéditieux s'avancerent vers Londres, dont les portes leur furent ouvertes par la populace qui prit leur parti. Cette capitale offrit alors l'image d'une ville priſe d'aſſaut. Ce n'étoit de tous côtés que meurtres & incendies, & les factieux qui n'en vouloient qu'à la Nobleſſe & aux gens de Juſtice, les traiterent avec la derniere cruauté : ils firent même trancher la tête à l'Archevêque de Cantorbery & au Grand-Thréſorier.

Royaume d'Angleterre.

Le Roi dans cet extrême embarras, propoſa aux révoltés une chartre authentique pour confirmer les priviléges du peuple, & une amniſtie générale de tout ce qui s'étoit paſſé. Ceux d'Eſſex accepterent les propoſitions du Roi ; mais Wat-Tyler voulut exiger d'autres conditions. Le Roi ſe vit même contraint d'entrer en conférence avec lui, & ce ſujet rebelle eut l'inſolence de reſter à cheval en parlant au Roi, & de faire des mouvements de ſon épée, comme s'il en eût voulu menacer ſon Souverain. Walworth Maire de Londres, indigné de cette action, lui porta un coup d'épée dont il le tua ſur le champ. Il agit fort imprudemment ; car Wat-Tyler étoit à la tête de ſes troupes, & le Roi n'étoit accompagné que de peu de monde. Les rebelles étoient prêts à venger la mort de leur Chef, lorſque Richard leur cria d'un ton ferme & réſolu : *Quoi, mes amis, vous voulez donc tuer votre Roi ? Ne ſoyez point en peine de la perte de votre Chef ; car c'eſt moi que vous aurez déſormais pour Général.* Après ces paroles il ſe mit à leur tête, & prit le chemin de la place de S. George. Ce trait hardi frappa les rebelles, & ils ſe mirent en devoir de ſuivre le Roi ; mais l'approche d'une troupe de mille Bourgeois bien armés que le Maire avoit aſſemblée, inſpira une ſi grande terreur aux factieux, qu'ils jetterent leurs armes & demanderent quartier. Telle fut la fin de cette révolte, dont les ſuites pouvoient devenir funeſtes à l'Etat. Les Comtés de Norfolck & de Suffolck n'étoient pas alors plus tranquilles ; mais l'Evêque de Norwich s'étant mis à la tête de quelques troupes, vint à bout de diſſiper le parti des factieux. Le Roi réſolu de châtier les coupables, aſſembla en diligence une nombreuſe armée & marcha vers le comté d'Eſſex, tandis qu'un autre corps s'avançoit dans le comté de Kent. Les rebelles ſurpris ne furent pas en état de ſe mettre en défenſe, & on en fit un grand carnage. Ceux que l'on épargna périrent par les mains des bourreaux, & on prétend qu'il y en eut plus de quinze cents qui finirent leur vie au milieu

ROYAUME D'ANGLETERRE.

des supplices. Pendant tous ces troubles le Duc de Lencastre qui étoit dans les provinces du nord, prit le parti de se retirer en Ecosse jusqu'à ce que la sédition fût appaisée. Il craignoit sans doute la fureur des factieux qui le haïssoient particulierement, & qui avoient même fait serment entr'eux de ne le jamais reconnoître pour Roi : car alors on le soupçonnoit d'avoir quelque dessein sur le thrône.

Après que tous les troubles furent appaisés, on célebra le mariage du Roi avec Anne de Luxembourg sœur de l'Empereur Wenceslas. Cette cérémonie se fit avec beaucoup de pompe & de magnificence, conformément aux inclinations de Richard qui aimoit beaucoup le faste. Ce Prince n'eut pas plutôt atteint sa dix-septiéme année, qu'il commença à dévoiler son caractere. Il joignoit à une haute opinion de son mérite, l'amour des plaisirs & un dégoût marqué pour la guerre. Trop livré à ses favoris, il ne se laissoit conduire que par leurs conseils, & ses plus fidéles sujets restoient sans récompense, tandis qu'il les prodiguoit inconsidérément à tous les flatteurs qui l'environnoient.

1383. Cependant la guerre continuoit toujours avec la France, & l'Angleterre se voyoit en même temps exposée aux fréquentes descentes que les François faisoient sur ses côtes, & aux irruptions des Ecossois. On conclut enfin une treve de dix mois avec les premiers ; mais on refusa d'accorder au Roi d'Ecosse la paix qu'il demandoit.

Le Duc de Lencastre n'étoit pas aimé du peuple, & il l'étoit encore moins des favoris qui ne pouvoient s'empêcher de le redouter. Résolus de le faire périr, ils firent entendre au Roi que ce Prince formoit quelque complot contre lui. Richard trop prévenu pour ses favoris, ne put s'empêcher d'ajouter foi à leurs discours, & se disposoit à lui faire faire son procès comme criminel de leze-majesté. Le Duc de Lencastre en fut informé & se retira dans son château de Pontfract, où il assembla quelques troupes. La Princesse de Galles mere du Roi, craignant les suites d'une guerre civile, travailla avec ardeur pour réconcilier son fils avec le Duc de Lencastre. Pendant tous ces troubles on négligeoit de faire les préparatifs nécessaires pour s'opposer aux entreprises des François. Charles VI. qui étoit alors sur le thrône, étoit dans la résolution de profiter des circonstances pour achever la conquête de la Guyenne. Comme il avoit dessein de faire une descente sur les côtes méridionales de l'Angleterre, il envoya au Roi d'Ecosse un secours de mille hommes d'armes, afin qu'il fît une puissante diversion de son côté. Les grands préparatifs que le Roi de France apprit qu'on faisoit en Angleterre, l'obligerent de differer l'exécution de son projet. Richard n'ayant plus alors d'autres ennemis à craindre que les Ecossois, marcha contr'eux avec l'élite de son armée, & alla rejoindre le Duc de Lencastre qui étoit déja entré sur leurs terres avec un autre corps de troupes. Il seroit facilement venu à bout de subjuguer l'Ecosse, si la jalousie de ses favoris contre le Duc de Lencastre ne lui en eût fait perdre l'occasion. Les Ecossois profitant de la négligence de Richard qui s'amusoit à ravager les environs d'Edimbourg, au lieu de les poursuivre vivement, se jetterent dans le Cumberland, où ils firent des ravages effroyables. Richard auroit pû leur couper la retraite, & c'étoit l'avis du Duc de Lencastre ; mais le Roi s'étant laissé persuader que son oncle avoit dessein de l'exposer, il retourna en Angleterre.

La guerre d'Ecoſſe n'étoit pas encore terminée & cependant le Duc de Lencaſtre demanda des ſecours au Roi pour faire valoir ſes droits ſur la Caſtille. Jean Roi de Portugal offroit de le reconnoître pour Roi de Caſtille, ſi Richard vouloit lui fournir des troupes. Le Roi d'Angleterre qui ne cherchoit que l'éloignement de ſon oncle, conſentit à la demande du Roi de Portugal, & le Parlement accorda volontiers un ſubſide pour cette guerre (1). Ce fut dans ce même Parlement que Roger Mortimer Comte de la Marche, fut déclaré ſucceſſeur préſomptif à la couronne, en cas que Richard mourût ſans enfans. Ce jeune Prince étoit fils de Philippe, fille unique de Lionnel Duc de Clarence ſecond fils d'Edouard III. & petit-fils de Roger Mortimer Comte de la Marche, qui avoit été exécuté comme traître ſous le regne précedent. Le Roi donna en même temps au Comte de Cambridge ſon oncle, le titre de Duc d'Yorck ; & au Comte de Buckingham ſon autre oncle, celui de Duc de Gloceſter. Il créa encore le Comte d'Oxford Marquis de Dublin & enſuite Duc d'Irlande. Ce favori eſt le premier qui ait porté le titre de Marquis en Angleterre.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Le Roi d'Armenie chaſſé de ſes Etats par le Turc, ſe rendit au commencement de cette année auprès de Richard. Il avoit deſſein d'établir une paix ſolide entre ce Monarque & Charles VI. afin d'engager ces deux Rois à réunir leurs forces pour le faire remonter ſur le thrône. Richard lui fit un préſent conſiderable & lui accorda une penſion annuelle de vingt mille marcs. Cependant le Roi de France étoit réſolu de faire une irruption en Angleterre : il croyoit ce royaume ſans défenſe depuis le départ du Duc de Lencaſtre, qui avoit emmené avec lui une armée de vingt mille hommes. La lenteur du Duc de Berry à exécuter les ordres du Roi, fit échouer ce projet, qui fut encore manqué l'année ſuivante, parce que le Duc de Bretagne avoit fait arrêter le Connétable Cliſſon que Charles VI. avoit chargé de cette entrepriſe.

1386.

Brouilleries entre le Roi & le Parlement.

Auſſi-tôt qu'on avoit été informé en Angleterre des deſſeins du Roi de France, on avoit fait une levée conſiderable de troupes pour les oppoſer aux François. Les dépenſes néceſſaires pour entretenir cette armée, obligerent Richard de demander un ſubſide au Parlement, qui conſentit à l'accorder ; mais qui vouloit en même temps l'éloignement des favoris. La haine qu'on leur portoit étoit ſi grande, que le Parlement hazarda la perte du royaume en travaillant à leur ruine. Il demanda d'abord au Roi que le Grand-Thréſorier & le Grand-Chancelier fuſſent privés de leurs charges, & qu'on fît rendre compte à tous ceux qui avoient manié les deniers publics. Le Roi ne put s'empêcher d'entrer dans une extrême colere, lorſqu'on lui préſenta cette adreſſe ; il répondit avec aigreur, que le Parlement ſe mêloit mal-à-propos de ce qui ne le regardoit pas. Quelques jours après il envoya ſon Chancelier pour ordonner aux deux Chambres de lui accorder le ſubſide qu'il avoit demandé. Cet ordre abſolu juſqu'alors inuſité, ſurprit les deux Chambres, & elles firent dire au Roi qu'elles ne travailleroient à aucune affaire juſqu'à ce qu'il ſe fût rendu en ſon Parlement, & que les Miniſtres fuſſent punis. Richard irrité de cette réponſe, commanda au Parlement de lui envoyer quarante députés pour lui rendre raiſon de leur procedé. Les Chambres étoient dans la réſo-

(1) Voyez l'hiſtoire de Portugal de cette Introduction, tom. I.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

lution d'en venir à une rupture ouverte, si les plus prudents n'eussent obtenu qu'on députeroit au Roi le Duc de Glocester son oncle & l'Evêque d'Ely. Ils furent chargés de lui dire de la part du Parlement, que comme Souverain il avoit droit d'assembler les Chambres; mais qu'elles avoient aussi celui de requérir sa présence. Ils ajouterent qu'il y avoit un ancien statut qui portoit, que si le Roi s'absentoit de son Parlement pendant quarante jours sans aucune cause légitime, les Membres pouvoient s'en retourner chez eux: ce qu'ils étoient résolus de faire, si le Roi s'obstinoit à les priver de sa présence. Richard offensé de ce discours, répondit qu'il s'appercevoit bien que ses sujets avoient formé le complot de se révolter contre lui, & qu'en conséquence il appelleroit les François à son secours.

Après le départ des députés, Richard prit des sentiments plus moderés, soit qu'ils vinssent de son propre mouvement, soit qu'il y fût porté par les favoris, qui craignoient les suites d'une rupture avec le Parlement. Il consentit donc que le Chancelier fût dépouillé de sa charge, & qu'il rendît compte de son administration. Ce Ministre fut obligé de restituer tout ce qu'il avoit reçu de son Souverain, & ces dons étoient si considerables que le Roi luimême en fut surpris. Les autres favoris furent bannis de la Cour, & le Duc d'Irlande fut exilé dans ce royaume,& tous ses biens furent confisqués. Le Duc de Glocester & le Comte d'Arondel avoient été chargés d'examiner les malversations de tous ceux qui avoient pris part aux affaires publiques, & l'examen rigoureux qu'ils avoient fait porterent les favoris à chercher les occasions de se venger. Le Parlement fut à peine séparé, que Richard rappella auprès de lui tous ceux qu'il avoit été forcé de chasser. Les favoris insinuerent alors à ce Monarque qu'il devoit secouer le joug que le Parlement lui imposoit, & que pour parvenir plus facilement à ce but, il falloit se défaire du Duc de Glocester & de quelques autres personnes qui étoient dans les intérêts
1387. du Parlement. On prit donc le parti d'empoisonner le Duc dans un festin où il devoit se trouver; mais ce Prince en ayant été averti, refusa d'y aller & évita par ce moyen le piége qu'on lui tendoit. Les favoris prirent d'autres mesures pour le perdre, & pour rendre le Roi indépendant. Ils l'engagerent à lever une armée pour intimider les Seigneurs, & à convoquer un Parlement dont on feroit ensorte que les Membres fussent dans ses intérêts. Ce projet ne put avoir son exécution, parce que d'un côté le Roi trouva peu de personnes qui voulussent prendre les armes pour lui, & que d'un autre il ne fut pas possible de priver les villes du droit d'élire avec liberté ceux qui devoient les représenter dans le Parlement. Le Duc de Glocester qui avoit eu connoissance de ce complot, fit quelques démarches auprès du Roi pour se réconcilier avec lui, & offrit de se purger par serment des crimes qu'on lui avoit faussement imputés. Les voyes de la négociation paroissant inutiles, le Duc & les autres Seigneurs proscrits se déterminerent à prendre les armes, & ils se virent bientôt à la tête de quarante mille hommes, avec lesquels ils marcherent à Londres. Le Roi avoit alors formé le projet de faire un voyage en France, & de livrer à Charles VI. Calais & Cherbourg, afin de tirer de ce Monarque un secours qui le mît en état de réduire ses sujets. L'approche de l'armée des Seigneurs l'obligea à prendre d'autres résolutions & à chercher les moyens de les amuser, jusqu'à ce que le Duc d'Irlande lui eût amené les troupes qu'il levoit

levoit dans le pays de Galles. Richard proposa aux Seigneurs de s'assembler dans la salle de Westminster, où ils pourroient lui présenter leurs requêtes. Ils s'y rendirent & déclarerent au Roi qu'ils n'avoient pris les armes que pour faire punir ceux qui lui donnoient de mauvais conseils, & qui abusoient de la faveur de leur Prince. Richard répondit, que dans la prochaine assemblée du Parlement on rendroit justice à tout le monde, & il les engagea en même temps à congédier leurs troupes. Les promesses du Roi ne furent pas capables de les rassurer, & ils résolurent de rester armés jusqu'à l'assemblée du Parlement. Ils connurent bientôt que cette précaution étoit nécessaire, lorsqu'ils apprirent que le Duc d'Irlande s'avançoit avec une armée. Le Comte de Darby fils aîné du Duc de Lencastre, alla à sa rencontre & le défit dans la province d'Oxford. Le Duc d'Irlande se sauva aussi-tôt en Hollande, & se retira ensuite à Louvain, où il mourut trois ans après. Parmi le butin qui se fit dans cette occasion, on trouva une cassette dans laquelle il y avoit une lettre du Roi qui invitoit le Duc de s'avancer vers Londres le plus promptement qu'il pourroit, lui promettant de vivre & de mourir avec lui. On surprit aussi une autre lettre, par laquelle on connut le dessein que Richard avoit formé de passer en France & de livrer au Roi Calais & Cherbourg.

Royaume d'Angleterre.

Le Roi cependant s'étoit enfermé dans la tour, dans la crainte que les Seigneurs victorieux ne prissent quelque violente résolution à son égard. Il ne put refuser d'avoir une conférence avec eux & de leur promettre tout ce qu'ils demandoient. Il changea bientôt de sentiment & refusa de prendre aucun arrangement pour le bien de l'Etat. Cette inconstance pensa lui coûter cher; car les confédérés le menacerent d'élire un autre Roi, s'il ne se trouvoit pas à Westminster comme il l'avoit promis. Intimidé par cette déclaration, il se rendit au lieu de la conférence & ne s'opposa plus au bannissement de ses favoris. Le Parlement qui s'assembla au mois de Février 1389, & qui fut nommé l'*Impitoyable*, condamna plusieurs personnes à mort & d'autres au bannissement, avec confiscation de leurs biens. Il passa ensuite deux actes, dont le premier défendoit d'attribuer au Roi les derniers troubles, & l'autre accordoit une amnistie générale aux deux partis. Après ces reglements le Roi renouvella son serment du sacre & les Seigneurs lui rendirent un nouvel hommage.

1388.

1389.

Les Ecossois avoient profité des mouvements dont l'Angleterre étoit agitée pour ravager les frontieres de ce royaume, & l'armée Angloise qu'on leur avoit opposée avoit été entierement défaite. Vers ce même temps le Comte d'Arondel Grand-Amiral, alla au secours du Duc de Bretagne, & à son retour il pilla les isles de Ré & d'Oleron. Richard parvenu à sa vingt-uniéme année, assembla son Conseil & déclara qu'il vouloit gouverner par lui-même comme ses prédécesseurs. En conséquence il changea entierement le ministere & donna les emplois les plus considerables à des personnes qui n'étoient pas capables de les exercer. Les nouveaux Ministres insinuerent au Roi que le Duc de Glocester ne cessoit de former de mauvais desseins contre sa personne; mais ce Prince trouva moyen de se justifier parfaitement.

Sur ces entrefaites le Duc de Lencastre arriva en Angleterre. Il avoit contraint le Roi de Castille de lui payer six cents mille livres comptant, & une pension de quarante mille livres pendant sa vie & celle de la Duchesse son

ROYAUME D'ANGLETERRE.

époufe. Henri fils aîné du Roi de Caftille, avoit époufé Catherine fille du Duc de Lencaftre & de Conftance fa feconde femme, qui renoncerent à toutes leurs prétentions fur ce royaume en faveur de ce mariage. Richard qui redoutoit la préfence de ce Duc, fongea à l'éloigner en lui donnant le Duché de Guyenne. Ce Prince ne put venir à bout de forcer les Gafcons de le reconnoître, & le Roi fut obligé de révoquer ce don.

Monvements en Irlande.

1393.

Pendant que l'Angleterre jouiffoit de quelque repos, il fe faifoit des mouvements confiderables en Irlande, & il paroiffoit que les peuples de cette ifle vouloient fecouer le joug des Anglois. Le Roi continuellement occupé de fes plaifirs, négligeoit de prendre aucune précaution pour remédier à ces défordres. Il fe détermina enfin à paffer en Irlande, où il eut d'abord quelques avantages fur les Infulaires. Il fe difpofoit à rentrer en campagne, lorfque les entreprifes des Lollards (1) l'obligerent de retourner en Angleterre. Ces hérétiques avoient préfenté une remontrance au Parlement, par laquelle ils demandoient qu'on travaillât à la prétendue réformation de l'Eglife : cette remontrance contenoit douze articles. Le Clergé qui craignoit que le Parlement n'écoutât les propofitions de ces Sectateurs, s'adreffa au Roi, qui prit des mefures pour arrêter cette héréfie.

1394.

Second mariage de Richard.

1396.

Il n'avoit pas encore été poffible de lever toutes les difficultés qui s'oppofoient à la paix entre la France & l'Angleterre, & comme il y avoit lieu de croire qu'elles fubfifteroient long-temps, les Régents du royaume de France propoferent une treve de vingt-huit ans, qui fut acceptée par les deux couronnes. Richard & Charles VI. eurent une entrevue entre Ardres & Calais, & l'on y conclut le mariage du Roi d'Angleterre avec Ifabelle de France (2). Breft fut en même temps rendu au Duc de Bretagne, & Cherbourg au Roi de Navarre. Les dépenfes exceffives que Richard fit à l'occafion de ce mariage, le mirent dans la néceffité d'avoir recours à toutes fortes de moyens pour remplir fes coffres. Les violences qu'il exerça firent murmurer les peuples, qui d'ailleurs étoient mécontents des arrangements que Richard avoit pris avec la France. Le Duc de Glocefter ne put s'empêcher de lui faire à ce fujet quelques reproches qui irriterent le Roi & lui firent concevoir le deffein de fe délivrer de fon oncle. Les Ducs de Lencaftre & d'Yorck à qui il fe plaignit, connurent bientôt par fes difcours qu'ils avoient tout à craindre de ce Prince : ce qui les porta à fe retirer de la Cour.

Mort tragique du Duc de Glocefter & de quelques autres Seigneurs.

1397.

Richard déterminé à faire périr le Duc de Glocefter, fut obligé d'employer la rufe pour venir à bout de fon deffein. Il le fit enlever fecrettement & conduire à Calais, tandis que par fes ordres on arrêtoit les Comtes d'Arondel & de Warvick avec plufieurs autres Seigneurs. Il affembla enfuite un Parlement dont tous les Membres étoient à fa difcrétion, & par ce moyen il ne lui fut pas difficile de faire révoquer par celui-ci ce que les précedents avoient fait contre lui. Tous les Seigneurs qui avoient déplu au Roi furent trouvés coupables ; les uns furent condamnés à mort & les autres au banniffement, avec confifcation de leurs biens. Le Duc de Glocefter fut étranglé fecrettement à Calais, & l'on publia qu'il étoit mort d'apoplexie, & qu'avant

(1) C'eft le nom qu'on donnoit aux fectateurs de VViclef.

(2) Anne de Luxembourg femme de Richard, étoit morte l'an 1394.

ſa mort il s'étoit reconnu coupable de haute trahiſon. Ce Parlement entierement dévoué à Richard, porta les prérogatives de la royauté à un degré où aucun Roi d'Angleterre n'avoit prétendu les pouſſer, & établit des maximes qui renverſoient les conſtitutions de l'Etat & la liberté des ſujets. Ce même Parlement nomma un certain nombre de Commiſſaires qu'il revêtit de toute ſon autorité, & par cet acte le pouvoir de la nation fut dévolu au Roi, à douze Pairs du royaume & à ſix Députés des Communes. C'eſt avec raiſon que Rapin-Thoyras remarque que ces aſſemblées deviennent quelquefois dangereuſes, quand elles ſont dirigées par des factions populaires, ou par les cabales d'un Prince trop ambitieux. En effet il eſt ſouvent arrivé qu'au lieu de procurer le bien du royaume, elles n'ont produit que le déſordre & le renverſement des loix, tantôt en voulant trop abaiſſer la puiſſance royale, tantôt en l'étendant au-delà des conſtitutions de l'Etat.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Richard qui s'étoit mis au-deſſus des loix, & qui anticipoit tous les jours ſur les droits de la nation & ſur-tout ſur ceux de la Nobleſſe, vivoit dans une imprudente ſécurité dont il ſentit bientôt les funeſtes effets. Cependant par l'incapacité des Miniſtres les affaires étoient en mauvais état, & l'Angleterre ſi floriſſante ſous le regne précedent, étoit tombée dans une ſorte de mépris. D'un côté les Ecoſſois, malgré la treve qui ſubſiſtoit, ne ceſſoient de faire des courſes ſur les frontieres, & de l'autre le Roi de France étoit entré en poſſeſſion de la plus grande partie des places que les Anglois occupoient dans ce royaume. Enfin les peuples accablés d'impôts, murmuroient hautement de la violence qu'on exerçoit contr'eux pour tirer de l'argent par les voyes mêmes les plus injuſtes. Telle étoit la triſte ſituation de l'Angleterre, pendant que le Roi menoit une vie molle & efféminée & qu'il n'étoit entierement occupé que de ſes plaiſirs. Ce lâche repos fut troublé par la révolte des Irlandois, qui toujours jaloux de leur liberté, avoient fait un effort pour ſe délivrer de la domination Angloiſe. Roger Mortimer Comte de la Marche, Gouverneur de cette iſle, avoit perdu la vie dans le premier combat qu'il livra à ces Inſulaires. Ce Prince qui avoit été déclaré par un acte du Parlement héritier préſomptif de la couronne, laiſſa deux fils, Edmond & Roger. Le premier lui ſucceda dans le titre de Comte de la Marche & mourut ſans héritiers, auſſi-bien que Roger ſon frere; mais le mariage d'Anne leur ſœur avec le ſecond fils du Duc d'Yorck, fut une ſource de troubles qui affligerent longtemps l'Angleterre. Richard informé de ce qui ſe paſſoit en Irlande, leva une nombreuſe armée, & s'embarqua le 31 de Mai pour paſſer dans cette iſle. Il s'étoit fait accompagner par les fils que le Duc de Lencaſtre avoit eus de ſa troiſiéme femme, & par ceux du feu Duc de Glocester.

1399.

Conſpiration contre le Roi.

Pendant que Richard remportoit quelques foibles avantages ſur les Irlandois, ſes ennemis qu'il avoit laiſſés en Angleterre, formoient le deſſein de lui ravir la couronne. Les mécontents appellerent le Duc de Hereford (1), qui avoit pris le titre de Duc de Lencaſtre depuis la mort de ſon pere, & l'engagerent à s'emparer du thrône. Le Duc partit auſſi-tôt de Bretagne, & ſe rendit dans la province d'Yorck avec quatre-vingt perſonnes ſeulement.

(1) Ce Prince avoit été injuſtement banni du royaume par Richard, & étoit alors en France.

Royaume d'Angleterre.

Il se vit bientôt à la tête de plus de soixante mille hommes, & il se présenta devant Londres, qui lui ouvrit ses portes. Il s'empara aussi de Bristol, & fit couper la tête à quelques Ministres du Roi qui s'étoient renfermés dans cette ville. Le vent contraire avoit empêché que Richard ne fût d'abord informé de cette révolution; mais il ne l'eut pas plutôt apprise qu'il repassa en Angleterre, où il reconnut trop tard combien il lui auroit été avantageux de gouverner ses peuples avec plus de justice & de douceur. Saisi de crainte à la vue du danger qui le menaçoit, il alla s'enfermer dans le château de Conway au pays de Galles. Il sentit qu'il ne pourroit pas y faire une longue résistance, & croyant devoir s'abandonner entierement à la générosité de son ennemi, il proposa de lui résigner la couronne, s'il vouloit lui accorder la vie avec une pension honorable pour son entretien. Le Duc promit de le satisfaire sur ces deux articles; mais aussi-tôt que ce Prince fut en son pouvoir, il le fit enfermer dans la tour de Londres. Il l'obligea même à lui donner un acte de sa résignation, & à lui livrer la couronne, le sceptre & toutes les autres marques de la royauté. Le Parlement qui s'assembla le lendemain, accepta l'acte de résignation, auquel il joignit divers chefs d'accusation, afin d'avoir du moins un prétexte spécieux pour déposer juridiquement le Roi.

On procéda ensuite à l'élection d'un nouveau Roi, & le Duc de Lencastre réclama la couronne dans la forme suivante: » Au nom du Pere, du Fils, & » du Saint Esprit: Moi, Henri de Lencastre, je réclame ce royaume d'An- » gleterre & la couronne, avec tous les membres & appartenances, d'autant » que je descends en droite ligne du sang du bon Seigneur & Roi Henri III. » & par ce droit que Dieu de sa grace m'a donné, j'espere le recouvrer avec » l'aide de mes parens & amis: lequel royaume a été au point de périr par » défaut de bon gouvernement & par l'infraction des bonnes loix (1). « On ne jugea pas à propos d'examiner les droits de Henri, & il fut proclamé unanimement Roi d'Angleterre, de France & Seigneur d'Irlande. Cet événement se passa le 30 de Septembre.

Henri IV. de Bullingbrook. Treiziéme Roi.

1399.

Henri fils de Jean Duc de Lencastre, qui étoit le troisiéme fils d'Edouard III. étant monté sur le thrône par la révolution dont on vient de parler, fut couronné le 13 d'Octobre avec les cérémonies accoutumées. Il publia aussi-tôt une proclamation, dans laquelle il déclaroit que la couronne lui appartenoit, premierement par droit de conquête, secondement en vertu de la résignation de Richard, & enfin parce qu'il étoit le plus proche héritier mâle du dernier Roi: droits frivoles dont il couvroit son injustice. Le Parlement qui étoit entierement dans ses intérêts, passa un acte qui établit la succession du thrône dans la maison de Lencastre, au préjudice du Comte de la Marche qui s'étoit retiré dans le pays de Galles. L'Evêque de Carlisle fut le seul qui eut assez de courage pour soutenir qu'il n'y avoit point d'autorité qui pût légitimement déposer un Roi: la prison fut la récompense du zele de ce Prélat. Cette même assemblée ordonna que Richard resteroit en prison le reste de ses jours, & que, si quelqu'un entreprenoit de l'en tirer, Richard seroit lui-même mis à mort.

Henri se voyant affermi sur le thrône par tant d'actes faits en sa faveur, envoya des Ambassadeurs dans les principales Cours de l'Europe, pour tâcher

(1) Tindal.

d'y faire approuver son élevation & la déposition de Richard. Il fit proposer au Roi de France une ligue & une alliance perpétuelle entre les deux couronnes, & deux mariages; sçavoir, celui de Henri son fils aîné, avec une des filles de Charles VI. ou de quelqu'un de ses oncles; & le second, de sa propre fille avec un des fils du même Roi ou de quelqu'un de ses proches parens. Cette ambassade n'eut pas le succès que Henri avoit esperé; car l'on n'approuvoit point en France ce qui venoit de se passer en Angleterre. Ce n'étoit pas la seule inquiétude que le Roi avoit alors : d'un côté les Gascons étoient prêts à se révolter, & d'un autre les Ecossois commettoient des hostilités sur les frontieres. Henri vint à bout de terminer ces difficultés par les voyes de la négociation, & lorsqu'il crut que tout étoit calme au dehors, il travailla à se maintenir sur un thrône qu'il avoit acquis par des moyens si injustes. Il commença par gagner l'affection de ses sujets, & fit brûler tous les engagements que Richard avoit extorqués des habitans de Londres & des dix-sept provinces. Dans la crainte que la pitié n'engageât les Anglois à délivrer Richard, il le fit transferer de la tour de Londres dans le château de Leeds, & ensuite dans celui de Pontfract.

Conspiration contre Henri.

1400.

Toutes ces précautions n'empêcherent pas plusieurs Seigneurs qui étoient attachés à Richard, de former le dessein de lui rendre la couronne & d'assassiner Henri. Pour venir plus facilement à bout de leur projet & faire leurs préparatifs avec plus de sûreté, ils convinrent que le Duc d'Excester & le Comte de Salisbury feindroient de s'être proposé mutuellement un cartel qui devoit s'exécuter dans Oxford. Le Roi fut invité à y assister, & les conjurés, sous prétexte de la magnificence qu'on affectoit dans ces sortes d'occasions, se rendirent à Oxford avec un grand nombre de domestiques armés. Le Duc d'Yorck ayant trouvé par hazard un papier que son fils laissa tomber & sur lequel on avoit tracé le plan de la conjuration, courut en diligence en informer le Roi. Les conjurés qui apprirent que leur complot étoit découvert, se déterminerent à prendre les armes, & mirent à leur tête un domestique de Richard qui lui ressembloit beaucoup. Le bruit qu'ils firent répandre que ce Prince s'étoit sauvé de prison, attira un grand nombre de sujets, & l'armée des conféderés se trouva bientôt monter à plus de quarante mille hommes. L'incertitude du parti qu'elle devoit prendre donna le temps à Henri de se tenir sur ses gardes, & la hardiesse qu'il témoigna en cette rencontre, déconcerta les mesures des conjurés. Ils ne chercherent alors qu'à éviter le combat; mais pendant qu'ils étoient campés près de Ciencester, quatre de leurs Chefs qui s'étoient logés dans la ville, furent arrêtés & perdirent la tête sur un échafaud. Leur armée se dissipa d'elle-même, & Henri se vit délivré d'un danger dont il n'étoit échappé que par hazard. Cette entreprise avança vraisemblablement les jours de Richard, dont on annonça la mort peu de temps après. Les Auteurs en rapportent différemment les circonstances, & il n'y en a qu'un qui prétend que ce Prince avoit trouvé moyen de se sauver de prison, & qu'il étoit mort dans la retraite.

Mort de Richard II.

Cependant la treve de vingt-huit ans qui étoit entre les couronnes de France & d'Angleterre avoit été confirmée au mois de Mai. Cette confirmation fut avantageuse à Henri pour la guerre qu'il avoit alors avec l'Ecosse. Le mécontentement d'un Seigneur Ecossois, qui avoit pris la résolution de

ROYAUME D'ANGLETERRE.

se venger de son Souverain, fut la cause de cette guerre. Robert Stuart troisiéme du nom, informé que ce Seigneur étoit passé en Angleterre, & qu'il méditoit quelque complot contre ses intérêts, envoya des Ambassadeurs à Henri pour réclamer ce Seigneur. Le Roi d'Angleterre qui étoit sans doute bien-aise de profiter de cette circonstance, refusa de le rendre & se disposa à marcher en Ecosse avec son armée. Aussi-tôt qu'il fut arrivé à Newcastle, il somma Robert de lui faire hommage pour son royaume, & sur le refus que ce Prince fit de le satisfaire, il mit le siége devant le château d'Edimbourg. L'hyver qui approchoit, l'obligea d'abandonner son entreprise & de se retirer dans ses Etats. Les Ecossois profitant de sa retraite, firent des ravages épouvantables sur les frontieres; mais comme ils se retiroient, ils furent battus par le Comte de Northumberland, qui leur enleva tout leur butin. Cet avantage occasionna une treve entre les deux nations.

Révolte des Gallois.

La révolte des Gallois fut sans doute un des principaux motifs qui engagea Henri à traiter avec les Ecossois. Owen-Glendor ou Glendowrdwy résolu d'affranchir sa nation de la servitude où elle étoit, excita les Gallois à le reconnoître pour Souverain, quoiqu'il fût d'une naissance peu distinguée. Le succès qu'il eut contre Lord Gray, qui avoit usurpé une partie des communes qui sont entre Ruthin & Glendowrdwy, le porta à faire une irruption dans la province de Hereford. Edmond Mortimer Comte de la Marche, voulant rendre service au Roi d'Angleterre, assembla la Noblesse de sa province & marcha contre Owen. Cette expédition ne fut pas heureuse: ses troupes furent battues & il fut fait prisonnier. Le Prince de Galles se flattoit qu'ayant le Comte de la Marche en sa puissance, il pourroit un jour susciter des affaires à Henri, ou faire un traité avantageux avec ce Monarque, en lui rendant un prisonnier de cette importance. Owen-Glendor continua ensuite à ravager les provinces voisines situées à l'occident de la Saverne. Tant de succès obligerent le Roi d'Angleterre à marcher contre ce rebelle, qui se retira aussi-tôt sur les montagnes où l'armée Angloise ne put le poursuivre. Le Roi remit à un autre temps plus favorable la vengeance qu'il méditoit contre les Gallois.

Divers reglements du Parlement.

1401.

Le Parlement que Henri assembla au commencement de l'année, fit divers statuts par rapport aux affaires de la Religion. Il renouvella les actes faits contre ceux qui sollicitoient des provisions en Cour de Rome, ou qui portoient aux Cours Ecclésiastiques des causes qui étoient de la compétence des Juges du royaume. On fit aussi divers autres reglements contre les hérétiques, & on établit la peine de mort contre tous les sectateurs de Wiclef: un d'entr'eux fut même brûlé vif. Ce fut cette même année que mourut Edmond Duc d'Yorck, oncle du Roi. Il laissa deux fils; sçavoir, Edouard Duc d'Albermale, qui prit le titre de Duc d'Yorck, & Richard Comte de Cambridge. Ce dernier épousa dans la suite une sœur de Mortimer Comte de la Marche, & acquit à ses descendants par cette alliance, des droits qui causerent de grands troubles dans le royaume, comme on le verra dans la suite.

Nouvelle conspiration contre le Roi.

1402.

Henri ne jouissoit pas tranquillement du thrône & il découvroit continuellement quelques nouvelles conspirations contre sa vie. Les peuples étoient toujours attachés à Richard & regardoient Henri comme un usurpateur. Une troupe de conjurés répandit le bruit qu'il étoit encore vivant & qu'il avoit levé une puissante armée en Ecosse. On mit en même temps dans tous les

endroits publics des placards remplis d'invectives contre le Roi, qu'on traitoit de tyran. Henri étant venu à bout de découvrir les auteurs de ce complot, traita avec la derniere rigueur les coupables, & il n'épargna pas même les Prêtres & les Moines, dont quelques-uns furent pendus avec les habits de leurs Ordres. Cette rigueur acheva d'aliéner les esprits & fit regarder Henri comme un Prince cruel.

Cependant le Roi négocioit trois mariages à la fois. Le premier étoit celui de Philippe sa seconde fille, avec Eric Roi de Dannemarck; celui du Prince de Galles avec une sœur d'Eric; & enfin le sien avec Jeanne de Navarre, veuve du Duc de Bretagne. Le premier & le dernier de ces mariages furent conclus la même année; mais celui du Prince de Galles ne réussit pas.

Expédition du Roi contre les Gallois & les Ecossois.

Après toutes ces différentes négociations, Henri s'avança dans le pays de Galles à dessein de se venger des habitans de cette province. Les orages extraordinaires qu'il y eut alors, l'empêcherent d'exécuter son dessein, & il se vit contraint de se retirer. Les provinces du nord n'étoient pas plus tranquilles: elles se trouvoient alors exposées aux courses des Ecossois; mais la victoire que le Comte de Northumberland remporta sur eux, les contraignit à rester quelque temps en repos. La France seule inquiétoit davantage le Roi, parce qu'il craignoit que les mécontents d'Angleterre & les Gallois n'en tirassent quelques secours. Ces motifs le déterminerent à dissimuler dans bien des rencontres & à ne point rompre avec cette couronne, malgré les occasions qu'on lui fournissoit souvent.

Brouilleries entre le Roi & le Comte de Northumberland.

1403.

Pendant que Henri prenoit toutes les mesures pour se mettre à l'abri des entreprises de ceux qui le voyoient avec peine sur le thrône d'Angleterre, il se formoit un complot qui pensa le lui ravir. Le Comte de Northumberland qui lui avoit été si fidélement attaché, & qu'il avoit même récompensé des grands services qu'il en avoit reçus, changea tout-à-coup de sentiment & devint l'ennemi le plus dangereux que le Roi pouvoit avoir. Irrité de ce que Henri lui avoit enlevé les prisonniers Ecossois qu'il avoit faits dans la derniere bataille, il conçut le projet de mettre sur le thrône Edmond Mortimer Comte de la Marche, & se ligua avec le Prince de Galles. On convint que le Comte de la Marche seroit mis en possession du royaume; que tout le pays situé au nord de la Trente resteroit au Comte de Northumberland, & qu'Owen conserveroit toutes les provinces qui sont à l'occident de la Saverne. Après ces divers arrangements, le Comte de Northumberland sollicita auprès du Roi la délivrance du Comte de la Marche. Il ne doutoit point que ce Prince ne refusât de travailler à la liberté de son rival; mais il étoit bien-aise de faire connoître la dureté du Roi envers ce Comte, & d'exciter la pitié des peuples. Le Comte de Northumberland songea alors à rassembler des troupes, & mit dans son parti plusieurs Seigneurs Ecossois. Les confédérés parurent bientôt les armes à la main, & publierent un manifeste contre le Roi. Ce Monarque surpris de cette révolte, marcha en diligence contre les rebelles, auxquels il voulut bien faire des propositions très-avantageuses. Cette négociation n'ayant eu aucun succès par la faute du Comte de Worcester frere du Comte de Northumberland, le Roi attaqua les rebelles, & malgré les avantages qu'ils eurent d'abord, il les défit entierement. Le jeune Perci fils du Comte de Northumberland fut tué dans cette action, & le Comte de Worcester qui fut fait pri-

ROYAUME D'ANGLETERRE.

sonnier, eut la tête tranchée par ordre du Roi. Le Comte de Northumberland qui n'avoit pû se trouver à cette bataille à cause d'une maladie dont il avoit été attaqué, jugea à propos de profiter du pardon que le Roi lui offrit généreusement.

Cette émeute étoit à peine appaisée que les Bretons firent une descente en Angleterre; mais ils furent repoussés par la milice du pays. Le Roi qui désiroit n'avoir aucune guerre avec ses voisins, de peur que les mécontents ne se servissent de cette occasion pour exciter de nouveaux troubles, ne voulut pas poursuivre les Bretons & dissimula son ressentiment. Il fit aussi une treve avec l'Ecosse; mais comme elle étoit sur le point de finir, il assembla un Parlement pour obtenir un subside. Les Communes proposerent au Roi de s'emparer du bien des Ecclésiastiques; mais les prieres de l'Archevêque de Cantorbery détournerent cet orage qui menaçoit le Clergé (1). La Chambre des Communes persista dans sa demande & présenta même un bill pour faire saisir les revenus du Clergé. La Chambre haute refusa de le passer; ainsi il fallut chercher d'autres moyens pour satisfaire le Roi.

1404.

Autre conspiration contre le Roi.

Henri qui craignoit toujours quelqu'entreprise de la part du Comte de la Marche, gardoit avec beaucoup de soin les enfants de ce Comte, que l'on avoit déja eu la hardiesse de lui enlever. Comme il sçavoit que les Gallois étoient dans le parti de ce Prince, il envoya Henri son fils aîné contre ces peuples; mais les avantages considerables qu'il remporta sur eux, ne purent les empêcher de faire de nouveaux efforts pour leur liberté. Ils voyoient avec plaisir que la France causoit toujours des inquiétudes au Roi, & que le Duc d'Orléans un des Régents du royaume, enlevoit quelques places aux Anglois, quoique la treve subsistât encore. Le besoin que Henri avoit d'argent pour se soutenir dans cette conjoncture critique, le força d'en demander à la Noblesse & au Clergé. Le refus qu'il essuya lui fut si sensible, qu'il ne put le dissimuler. Quelques Seigneurs Ecclésiastiques & Laïcs du nombre des mécontents, comprirent que ce Prince chercheroit à se venger & qu'il étoit de leur prudence de hâter l'exécution d'un dessein qu'ils avoient sans doute formé depuis quelque temps. Aussi-tôt qu'ils eurent assemblé leurs troupes à Yorck, ils publierent un manifeste pour justifier leur conduite. Le Comte de Westmorland qui se trouvoit dans ces quartiers-là à la tête d'une armée que le Roi envoyoit contre les Ecossois, feignit d'entrer dans le dessein des rebelles, & par cette dissimulation il trouva le moyen d'enlever l'Archevêque d'Yorck & Thomas Mowbray Comte Maréchal, deux des principaux chefs de la conjuration. Ces deux prisonniers furent condamnés à mort, & la sentence fut exécutée, sans que la dignité de l'Archevêque pût lui sauver la honte du supplice. Le Roi s'étant ensuite rendu à Yorck, punit séverement les habitants de cette ville, & se rendit maître de Barwick & de plusieurs châteaux qui appartenoient en propre au Comte de Northumberland. Ce Seigneur qui étoit aussi du nombre des conjurés, craignant de tomber entre les mains de Henri, alla chercher un asyle en Ecosse.

1405.

Aussi-tôt que Henri eut pacifié les provinces du nord, il s'avança vers le pays de Galles pour défendre les frontieres de son royaume contre les François qui étoient venus au secours des Gallois. Les retards qu'il eut à essuyer dans

(1) Rapin-Thoyras.

dans sa route par rapport au mauvais temps, donna le loisir aux François de se rembarquer, & l'approche de l'hyver empêcha le Roi de faire quelque expédition dans le pays de Galles. Le Parlement que Henri assembla le premier de Mars, refusa d'accorder au Roi un nouveau subside; mais ce Prince trouva moyen de l'y forcer en le continuant jusqu'à la fin du mois d'Août. Ce fut dans ce Parlement qu'on fit l'acte qui restraignoit la succession de la couronne aux descendants mâles de la famille royale, à l'exclusion des femmes. Cet acte fut réformé dans la même année, & on ne sçait sur quel fondement il avoit été fait, ni les raisons pour lesquelles Henri l'avoit demandé. On en fit un autre pour assurer la succession au fils aîné du Roi & à ses descendants sans exception, ensuite à ses freres & à leur postérité sans en exclurre les femmes. Les François firent encore une nouvelle tentative pour entrer dans le pays de Galles, & ils auroient réussi sans une violente tempête qui dispersa leurs vaisseaux. Le Roi lui-même se trouva peu de temps après attaqué par des Corsaires François, comme il traversoit la mer pour se rendre dans la province de Norfolck. Quatre vaisseaux qui l'accompagnoient furent pris; & il eut beaucoup de peine à sauver celui sur lequel il étoit monté. Ce n'étoit pas les seules entreprises qui se faisoient contre le Roi d'Angleterre, quoique la treve subsistât toujours entre les deux nations. Ce Monarque perdoit tous les jours quelques nouvelles places dans la Guyenne, où il n'osoit envoyer des troupes de peur de dégarnir son royaume, & le Duc d'Orléans avoit fait tous ses efforts pour s'emparer de Bourg & de Blaye, tandis que le Duc de Bourgogne assiégeoit Calais. Toutes ces hostilités ne furent pas capables d'obliger Henri à rompre avec la France, étant continuellement occupé à se défendre des intrigues de ses ennemis domestiques. Le Comte de Northumberland, toujours résolu d'enlever la couronne à ce Monarque, se ligua de nouveau avec Owen, & lorsqu'il fut assuré que les Gallois le soutiendroient dans sa révolte, il fit soulever les provinces du nord où il eut d'abord quelques succès. Pendant que le Roi se préparoit à marcher contre les rebelles, Thomas Rokeby grand Sherif d'Yorck leva des troupes pour arrêter les progrès du Comte de Northumberland. Il eut même l'avantage de battre l'armée de ce Seigneur, qui fut tué dans le combat. La tête de ce rebelle & celle du Lord Bardolf furent envoyées au Roi, qui les fit exposer sur le pont de Londres. C'est ainsi que fut dissipée cette conjuration dont les suites pouvoient être fort dangereuses pour le Roi. Ce Monarque après avoir fait punir les coupables, conclut avec la France une nouvelle treve particuliere pour la Picardie & la Guyenne, & elle devoit durer depuis le 30 Septembre jusqu'au premier de Mai 1410. Le Poitou y fut expressément compris, sur ce que les François ne vouloient pas convenir que cette derniere province dût être regardée comme une dépendance de la Guyenne.

Royaume d'Angleterre.

1406.

1407.

1408.

Le Roi cherche les moyens de se rendre absolu dans son royaume.

1410.

Les troubles qui agitoient alors la France permirent à Henri de chercher les moyens de gouverner d'une maniere indépendante. Il gagna les Sherifs & les engagea à mettre sur le rôle les Députés qui n'avoient pas eu la pluralité des voix. Le Parlement qui s'assembla au mois de Janvier, voulant remédier à cet abus, présenta au Roi un bill par lequel il demandoit que les Sherifs coupables de mauvaise foi dans le rôle des élections, fussent condamnés à une amende de cent livres sterlings pour chaque infraction. Henri

ROYAUME D'ANGLETERRE.

ne put s'empêcher de figner cet acte, dans la crainte qu'on ne découvrît fes intrigues. Il demanda enfuite un fubfide aux Communes; mais elles renouvellerent l'adreffe contre le Clergé, & propoferent de révoquer l'acte paffé contre les Lollards, ou du moins de le mitiger autant qu'il feroit poffible. Le Roi rejetta les deux adreffes; & à l'égard de la derniere, il déclara qu'il fouhaitoit qu'on fit un acte plus rigoureux contre les hérétiques, afin d'en délivrer fon royaume. Il refufa auffi de donner fon confentement à une autre adreffe, par laquelle on demandoit que les Clercs accufés de quelques crimes ne fuffent pas jugés par les Cours Eccléfiaftiques, qui traitoient toujours avec trop de douceur les coupables. Ces refus mécontenterent beaucoup les Communes; mais ce qui acheva de les irriter, fut l'ordre que le Roi figna de faire brûler un Lollard. Ils refuferent en conféquence de lui accorder le fubfide qu'il demandoit, & le Roi ne put l'obtenir qu'en fe fervant d'un moyen qui lui avoit déja réuffi, c'eft-à-dire, en tenant le Parlement affemblé jufqu'à ce qu'il eût obtenu fa demande.

Henri voyant que tout étoit tranquille en Angleterre, voulut profiter des mouvements qui agitoient la France (1), & qui étoient occafionnés par la divifion de la famille Royale. Il fongea d'abord à prendre les intérêts du Duc de Bourgogne; mais il fe détermina enfuite à favorifer la faction d'Orléans. Il envoya même des troupes en France, fous la conduite de Thomas fon fecond fils, à qui il avoit donné le titre de Duc de Clarence. La paix étoit faite entre les Confédérés, lorfque ce jeune Prince arriva, & il n'eut d'autre parti à prendre que celui de conduire fon armée en Guyenne, où il reprit quelques places avec le fecours du Comte d'Armagnac & du Sire d'Albret.

1412.

Mort du Roi.

1413.

Henri jouiffoit d'une tranquillité qu'il n'avoit point encore éprouvée, lorfqu'il fut attaqué d'une maladie qui le conduifit au tombeau. Il mourut le 20 de Mars à l'âge de quarante-fix ans, étant dans la quatorziéme année de fon regne. Au commencement de fa maladie, qui dura près de trois mois, il prit la croix & fe difpofa à faire le voyage de la Paleftine; mais il connut bientôt que fa fin étoit proche & fe prépara à la mort. Ce Prince avoit eu de Bohun fon époufe, fille du Comte de Hereford, quatre fils & deux filles; fçavoir, Henri qui lui fucceda, Thomas Duc de Clarence, Jean Duc de Betford, & Humphroy Duc de Glocefter: Blanche l'aînée des filles, fut mariée à Louis de Baviere Comte Palatin du Rhin; Philippe la feconde, époufa Eric Roi de Dannemarck & de Norwege. Il ne laiffa point d'enfans de Jeanne de Navarre fa feconde femme, veuve de Jean IV. Duc de Bretagne. Cette Princeffe mourut au mois de Juillet 1437.

HENRI V. furnommé de Monmouth. Quatorziéme Roi.

Henri après la mort de fon pere, ne trouva aucune difficulté pour monter fur le thrône, & ceux qui avoient paru portés jufqu'alors pour le Prince Mortimer, furent les premiers à rendre leurs hommages au nouveau Roi. On voulut même lui prêter ferment de fidélité avant fon couronnement; mais il le refufa, & cette retenue lui gagna tous les cœurs. Il s'attira encore l'admiration de fes fujets, en banniffant d'auprès de fa perfonne tous fes anciens compagnons de débauche, qu'il exhorta à changer de conduite. Pour achever de convaincre fes fujets du deffein qu'il avoit de les rendre heureux

(1) Voyez l'Hiftoire de France de cette Introduction, tom. I.

il eut soin de se choisir un Conseil composé des personnes les plus sages & les plus éclairées : il ne remplit les charges vacantes que par ceux dont le mérite & la capacité étoient connus. Dans le premier Parlement qu'il assembla le 15 de Mai, il donna son approbation au reglement qui fut fait pour prévenir les fraudes dans les élections des Députés de la Chambre basse. Il permit aussi que le Clergé poursuivît avec rigueur les Lollards, & abandonna à la jurisdiction Ecclésiastique Jean Oldcastle Baron de Cobham, Officier de sa Maison, après avoir auparavant tenté toutes sortes de moyens pour le tirer de son erreur.

Cependant les troubles continuoient toujours en France, & le Roi d'Angleterre qui crut devoir en profiter, fit alliance avec le Duc de Bourgogne & lui promit du secours contre ses ennemis. Les Ambassadeurs qu'il envoya en France étoient chargés en même temps de faire renouveller la treve & de travailler à la paix. Henri demandoit qu'on lui rendît tout ce qui avoit été enlevé aux Anglois depuis le traité de Bretigni ; mais la Cour de France ne paroissoit pas disposée à satisfaire le Roi sur cet article. Ainsi toutes les négociations ne produisirent d'autres effets que des prolongations de treves, pendant lesquelles on continua les conférences. Henri qui étoit résolu de porter la guerre en France, assembla un Parlement afin d'en tirer les secours nécessaires pour cette entreprise. 1414. Le Parlement approuva les desseins du Roi & lui accorda un subside de trois cents mille marcs pour l'exécution de son projet. La Cour de France ne fut pas long-temps à apprendre ce qui se passoit en Angleterre, & l'on résolut de traîner les négociations en longueur, afin de gagner du temps. Henri qui se voyoit soutenu du Parlement, fit des propositions si extraordinaires, qu'il n'étoit pas possible de les accepter. Le Roi qui avoit fait tous les préparatifs pour passer en France, donna ordre à ses troupes de s'assembler à Southampton, & il se prépara à mettre bientôt à la voile.

Henri déclare la guerre au Roi de France.

1415. Pendant qu'il se disposoit à partir, il découvrit une conjuration dont Richard Comte de Cambridge, frere du Duc d'Yorck, étoit un des chefs. Les Historiens Anglois prétendent que la Cour de France étoit l'auteur de ce complot, & qu'elle avoit employé des sommes considerables pour engager quelques Seigneurs à tuer le Roi. Les conjurés étoient résolus de mettre à leur tête le Comte de la Marche, afin d'engager le peuple dans leur parti. Ce Prince qui craignoit les suites de cette entreprise, loin de se prêter aux intentions des rebelles, alla déclarer au Roi ce qui se tramoit contre lui. Les coupables furent arrêtés & punis de mort. Henri s'embarqua ensuite le 18 ou 19 d'Août, & le 21 il arriva au Havre-de-Grace, d'où il marcha vers Harfleur. La prise de cette place importante sembloit lui annoncer d'autres conquêtes ; mais la maladie qui se mit dans ses troupes, les approches de l'hyver, & les préparatifs que l'on faisoit en France pour arrêter ses progrès, l'obligerent à songer à se retirer à Calais. Comme les François avoient prévu son dessein, ils rompirent tous les chemins par où il devoit passer, enleverent les vivres & ne cesserent de le harceler pendant sa marche. Dans les différentes extrêmités où il se trouvoit, il n'eut d'autre parti à prendre que celui de hazarder la bataille que les François lui présenterent dans la plaine d'Azincourt, quoique son armée fût inférieure en nombre à celle de ses ennemis. La situation désavantageuse que le Général François avoit prise, l'empêcha de profiter de toutes ses forces,

Royaume d'Angleterre.

& la confusion se mit bientôt parmi ses troupes qui étoient trop resserrées. Henri fit des actions de valeur extraordinaires dans le combat, & il fut plus d'une fois en danger de perdre la vie par les coups qu'il reçut; mais il fut assez heureux pour échapper, & il renversa par terre le Duc d'Alençon qui l'avoit attaqué. La mort de ce Prince acheva de décourager les François & ils furent mis en déroute. Comme Henri retournoit victorieux à son camp, il apprit qu'une troupe de François le mettoient au pillage, & que ceux à qui il en avoit confié la garde avoient pris la fuite. A cette nouvelle il ordonna de tuer tous les prisonniers, à l'exception des plus notables, & marcha ensuite aux ennemis, qui se retirerent aussi-tôt. Les François perdirent en cette journée plus de six mille hommes. Henri se rendit ensuite à Calais, où il s'embarqua pour repasser en Angleterre.

La consternation étoit si grande en France, que si le Roi d'Angleterre eût voulu profiter de son avantage, il auroit pû faire quelques conquêtes. Sa politique lui fit prendre un parti contraire, mais plus assuré; car en poussant vivement les François, il risquoit de les réunir contre lui, au lieu qu'en fomentant la division parmi eux, il pouvoit esperer qu'ils se détruiroient l'un l'autre, & que par conséquent il viendroit plus facilement à bout de ses desseins. Il étoit toujours résolu de se liguer avec le Duc de Bourgogne & il ne 1416. négligeoit aucun moyen pour engager ce Prince à avoir recours à lui. L'Empereur Sigismond & Guillaume de Baviere Comte de Hollande firent tous leurs efforts pour porter les deux Rois à la paix; mais leur médiation fut infructueuse, & la treve de trois ans qu'ils proposerent ne fut pas acceptée. Pendant ces différentes négociations le Comte d'Armagnac Connétable de France assiégea Harfleur par terre, tandis que le Vicomte de Narbonne bloquoit la place du côté de la mer. Henri voulut marcher au secours de cette ville; mais il en fut dissuadé par l'Empereur, & il se contenta d'envoyer le Duc de Betford son frere, qui battit la flotte Françoise & força le Connétable à lever le siége.

Le Duc de Bourgogne toujours occupé de ses desseins, conclut avec le Roi d'Angleterre une treve pour tous leurs Etats réciproques, sans en excepter ceux que Henri possédoit en France. Le Duc convint outre cela d'une entrevue avec le Roi à Calais, & promit d'y reconnoître ce Prince comme véritable Roi de France, & qu'il lui rendroit un hommage lige (1). Henri se rendit pour cet effet à Calais sur la fin de Septembre, & conclut d'abord un traité d'alliance avec Sigismond. Il en signa ensuite un autre les premiers jours d'Octobre avec le Duc de Bourgogne. En voici les conventions telles qu'on les trouve dans les actes publics d'Angleterre (2).

» Le Roi ayant fait connoître au Duc de Bourgogne, les justes droits qu'il » a sur la couronne de France, & le refus que son adversaire a fait jusqu'ici » de lui donner satisfaction, lui a dit, qu'avec l'aide de Dieu & de Monsieur » S. George, il a résolu de se la procurer par les armes.

» Sur cette déclaration, ledit Duc, connoissant la justice des droits du Roi, » & considerant les grandes victoires que le Seigneur lui a accordées, promet » de lui donner ses lettres patentes, qui contiendront ce qui suit:

(1) Actes publics d'Angleterre, tom. IX. page 383.
(2) Ibid. pag. 394.

Royaume d'Angleterre.

» Qu'encore que ci-devant, faute d'avoir été bien informé, il ait suivi le
» parti contraire, le croyant juste; à présent qu'il se trouve mieux instruit,
» il promet de se tenir attaché aux intérêts du Roi d'Angleterre & de ses hé-
» ritiers & successeurs, comme de ceux qui sont & seront toujours vrais &
» légitimes Rois de France, de même que s'ils étoient actuellement en pos-
» session de la couronne.

» Bien que pour le présent, le Roi n'ait pas désiré l'hommage dudit Duc,
» & que ledit Duc s'y reconnoisse obligé; toutefois il promettra, qu'aussi-tôt
» que le Roi d'Angleterre sera en possession d'une partie notable du royaume
» de France, il lui rendra hommage lige, & lui prêtera serment de fidélité,
» ainsi que tout Vassal de la couronne de France le doit faire au Roi de France
» son Souverain.

» *Item*, le Duc de Bourgogne promettra de faire en sorte, par toutes sortes
» de voyes qui lui ont été indiquées, & qui sont secretes, que le Roi d'An-
» gleterre soit mis en possession actuelle du royaume de France.

» *Item*, pendant que le Roi sera occupé à poursuivre ses droits, le Duc de
» Bourgogne fera la guerre avec toutes ses forces aux ennemis que ledit Roi a
» dans le royaume de France, c'est à sçavoir, A. B. C. D. & à tous leurs pays
» & partisans désobéissants au Roi d'Angleterre.

» *Item*, dans toutes les alliances & lettres patentes, faites ou à faire entre
» lesdits Roi & Duc, dans lesquelles le Duc feroit ou auroit fait exception
» de l'adversaire du Roi, ou du fils dudit adversaire, il n'entend point porter
» du préjudice à ce qu'il promettra par celles-cy *qu'il doit donner au Roi:*
» mais il l'accomplira ponctuellement.

» Que si par dissimulation, ledit Duc faisoit exception dudit adversaire,
» ou du Dauphin son fils, pour un plus grand bien, & pour faire mieux réussir
» le projet formé, il veut & entend, que toutes telles exceptions soient vuides
» & censées de nulle valeur.

» Et afin que tous sçachent que ceci part de sa pure & franche volonté,
» il promettra & jurera par la foi & loyauté de son corps, de l'observer sans
» fraude ni mal-engin. Il en écrira tous les articles de sa main propre, il les
» signera, & y apposera son cachet ordinaire.

Tous ces articles furent réduits en forme de lettres patentes écrites & signées de la propre main du Duc de Bourgogne, & scellées de son sceau privé (1).

Ce traité particulier n'empêcha pas Henri de conclurre avec la France une treve qui devoit durer jusqu'au 2 Février de l'année suivante. Ce Prince en profita pour retourner en Angleterre & pour se préparer à recommencer la guerre au printemps prochain. Il eut cependant diverses conférences avec les prisonniers François; mais elles ne produisirent aucun effet, & la division qui subsistoit toujours dans la famille Royale de France, l'empêcha sans doute d'entrer en accommodement. Pendant que le Duc de Bourgogne s'approchoit de Paris, le Roi d'Angleterre fit une descente en Normandie, où il s'empara de Caen & de quelques autres places moins considérables. La Cour de France entra de nouveau en négociations; mais elles n'empêcherent pas Henri de continuer la guerre, & il se rendit maître de Bayeux, d'Argenton, du château 1417.

(1) Ibid. pag. 395.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

de l'Aigle, d'Alençon, &c. Cependant on continuoit toujours les conférences; mais les propositions du Roi d'Angleterre étoient si dures, qu'il n'étoit pas possible de les accepter. La réconciliation du Duc de Bourgogne avec le Dauphin dérangea les mesures de Henri, & ce Prince modéra ses prétentions. La mort du Duc de Bourgogne fit changer les choses de face, & Charles VI. gouverné par la Reine & par Philippe nouveau Duc de Bourgogne, signa à Troyes un traité par lequel il donnoit en mariage Catherine de France au Roi d'Angleterre, reconnoissoit ce Monarque pour son successeur, & le chargeoit en attendant de la régence du royaume. Tels étoient en substance les principaux articles de ce traité, fait au préjudice de Charles alors Dauphin de France.

Henri est reconnu Roi de France.

1420.

Henri repassa ensuite en Angleterre pour y faire couronner la Reine & y assembler un Parlement. Il avoit laissé en France le Duc de Clarence son frere, qui fut tué en Anjou dans un combat qu'il livra contre les Ecossois venus au secours du Dauphin. Le Parlement qui s'assembla le 2 de Mai, confirma le traité de Troyes; mais en même temps il présenta une adresse au Roi pour se plaindre de ce que la conquête de la France causoit la ruine de l'Angleterre. Le Parlement voyoit avec peine qu'on employoit beaucoup d'argent pour cette expédition, pendant qu'on en avoit besoin pour se maintenir contre les Ecossois. Rien n'étant capable d'arrêter les desseins de Henri, il se rendit au mois de Juin à Calais, & marcha ensuite pour enlever quelques châteaux qui appartenoient au Dauphin. Il envoya aussi divers détachements pour arrêter les progrès de ce Prince. Dreux, Meaux & quelques autres places tomberent au pouvoir des Anglois, tandis que le Dauphin se rendoit maître de la Charité, & assiégeoit Cosne.

1421.

1422.

Mort du Roi d'Angleterre.

Pendant que le Roi d'Angleterre continuoit de conquerir le reste de la France, il fut attaqué d'une maladie dont il mourut à Vincennes, dans la trente-sixiéme année de son âge & la dixiéme de son regne. Son corps fut porté en Angleterre & inhumé à Westminster. La Reine sa femme fit mettre sur son tombeau une statue d'argent doré de grandeur naturelle, qui lui ressembloit parfaitement(1). Henri laissa de Catherine de France un fils au berceau, nommé Henri, né le 6 Décembre 1421. La Reine sa veuve épousa quelque temps après un Gentilhomme Gallois nommé Owen-Tudor, qu'on prétend être descendu des anciens Rois de Galles. Elle en eut trois fils; sçavoir, Edmond, Gaspard & Owen. Edmond épousa Marguerite fille unique de Jean de Beaufort Duc de Sommerset, petit-fils de Jean Duc de Lencastre. De ce mariage naquit Henri Comte de Richemond, qui devint Roi d'Angleterre sous le nom de Henri VII.

HENRI VI. surnommé de Windsor. Quinziéme Roi.

1422.

Après la mort de Henri V. la couronne d'Angleterre fut mise sur la tête de Henri son fils, qui n'avoit que neuf mois. Les Ducs de Betford & de Glocester freres du feu Roi, prirent soin de l'Etat, en attendant que le Parlement eût reglé la forme du gouvernement pendant la minorité du jeune Roi. Le Duc de Betford qui étoit en France, prit le titre de Régent de ce royaume aussi-tôt après la mort de Charles VI. & fit proclamer Roi de France le jeune

(1) Tindal prétend que la statue du Roi étoit simplement couverte d'une plaque d'argent doré, & que la tête étoit d'argent massif.

Henri son neveu. Il avoit assemblé à Paris plusieurs Seigneurs qui étoient de la faction Angloise, & il avoit reçu leur serment de fidélité; mais la plus grande partie des François s'étoit déclarée pour le Dauphin, connu sous le nom de Charles VII. qui s'étoit fait sacrer à Poitiers. Les hostilités ne tarderent pas à commencer entre les deux partis, & Charles faisoit tous ses efforts pour regagner un royaume dont il étoit légitime héritier, pendant que le Duc de Betford employoit toutes sortes de moyens pour le conserver à son pupile. Je passerai légerement sur les divers évenements d'une guerre dont la fin devint si funeste aux Anglois; car je ne ferois que repeter ici ce que j'ai dit dans l'histoire de France, à laquelle je crois devoir renvoyer le lecteur.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Mordac Gouverneur d'Ecosse favorisoit la France, & les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, avec le Comte de Richemond, étoient dans les intérêts de l'Angleterre. Le Duc de Betford, après plusieurs avantages, mit le siége devant Orléans. La délivrance de cette place par cette fille célebre, connue sous le nom de *Pucelle d'Orléans*, & le sacre de Charles à Reims, rétablirent les affaires du Roi de France, & furent comme l'époque du malheur des Anglois. Depuis cet instant Charles presque toujours victorieux, poursuivit les Anglois de postes en postes, & reprit sur eux toutes les villes de son royaume. Le Duc de Betford crut relever le parti de Henri en faisant venir ce jeune Prince en France, pour être sacré à Paris dans l'Eglise Cathedrale par le Cardinal Wincester. Henri se retira ensuite à Rouen, où il pensa tomber entre les mains des Royalistes. Les deux partis continuerent à s'enlever réciproquement quelques places; mais il n'y avoit aucune action décisive. On convint enfin de s'assembler à Arras, & les conférences furent ouvertes au mois d'Août dans l'Abbaye de S. Vaast. Les Ministres d'Angleterre n'y resterent que jusqu'au 6 de Septembre, parce qu'on ne put accepter les propositions qu'ils faisoient, & qui étoient trop contraires aux intérêts de Charles VII. Le traité que le Duc de Bourgogne conclut alors avec le Roi de France, mortifia beaucoup les Anglois & acheva de ruiner leurs affaires. La plupart des Seigneurs François rentrerent dans le devoir, & un grand nombre de villes se soumirent à leur Souverain : Paris même fut enlevé aux Anglois, qui en avoient été maîtres pendant dix-huit ans. Ils ne se soutenoient plus alors que dans la Picardie, la Normandie & le Languedoc; mais ils n'y resterent pas long-temps tranquilles, & on leur prit plusieurs places dans ces provinces. Les Anglois désirerent enfin la paix, & l'on tint à Tours des conférences à ce sujet. Après diverses négociations infructueuses, on ne put convenir que d'une treve qui fut prolongée jusqu'en 1448. Cette treve n'étoit pas encore expirée que la guerre recommença avec plus de vigueur qu'auparavant. Charles irrité de la prise de Fougere en Bretagne par François de Lurienne, dit l'Arragonois, se mit en campagne, & en peu de temps il soumit toute la partie de la Normandie qui est en-deçà de la Seine. Un nouveau secours que les Anglois reçurent, les mit en état de reprendre quelques villes; mais leur défaite à Fourmigni leur fit perdre tout le reste de la Normandie, & bientôt après ils furent chassés de la Guyenne, qu'ils avoient possédée si long-temps. Ils y rentrerent l'année suivante par le moyen des intrigues qu'ils y avoient, & le Général Talbot s'y rendit maître de quelques places. Charles marcha en diligence dans cette province, battit les Anglois & les força d'abandonner

1432.

1435.

1444.

1448.

1450.

1451. & suiv.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

encore une fois la Guyenne. Tel eſt le précis de ce grand événement, que je n'ai pas cru devoir interrompre pour parler des affaires particulieres de l'Angleterre, que je vais reprendre.

Le Parlement qui s'étoit aſſemblé pour regler le gouvernement de l'Etat pendant la minorité du Roi, avoit nommé le Duc de Betford pour être protecteur de l'Angleterre. Il fut décidé que ce Prince n'exerceroit cette charge que pendant qu'il ſeroit dans le royaume, & que le Duc de Glocefter en feroit les fonctions pendant l'abſence de ſon frere. Thomas Beaufort Duc d'Excefter & Henri ſon frere Evêque de Wincefter, grands-oncles du Roi, furent chargés de l'éducation de ce Prince. Ce Prélat, qu'on nous repréſente comme un homme plein d'ambition, fut toujours en oppoſition avec le Duc de Glocefter, & les querelles de ces deux Princes eurent de funeſtes ſuites. On ignore quel en fut le véritable motif; mais il paroît que l'ambition & la jalouſie les faiſoient agir mutuellement. Le bon ordre qu'on avoit établi dans le gouvernement maintint la paix dans l'Angleterre; & de peur qu'Edmond Mortimer ne voulût faire valoir les droits qu'il avoit à la couronne, on jugea à propos de l'éloigner en lui donnant le gouvernement de l'Irlande. Pour empêcher les Ecoſſois de fournir des ſecours à la France, on crut devoir rendre la liberté à Jacques Roi d'Ecoſſe, qui étoit priſonnier en Angleterre depuis l'an 1408. Pendant qu'on étoit occupé de ce deſſein, les Ecoſſois envoyerent des Ambaſſadeurs pour traiter de la rançon de leur Souverain. On tint à Yorck & à Londres diverſes conférences dans leſquelles on arrêta que Jacques payeroit la ſomme de quarante mille marcs pour ſa rançon, & qu'il épouſeroit Jeanne de Sommerſet ſœur du Duc de ce nom, & niece du Duc d'Excefter. Le Roi d'Ecoſſe s'engagea indirectement par ce traité de rappeller ſes troupes qui étoient en France. Il paroît que cet article n'eut point ſon exécution; c'étoit cependant le but que les Anglois s'étoient propoſé en conſentant à la liberté du Roi d'Ecoſſe. Les deux Rois convinrent outre cela d'une treve de ſept ans, à commencer depuis le premier de Mai 1424. Henri ſe vit délivré dans cette année de deux Princes dont on pouvoit toujours redouter les entrepriſes; je veux dire, de Jean & d'Edmond Mortimer, dont le premier fut étranglé dans la tour de Londres, ſous prétexte qu'il avoit formé quelque complot; & l'autre mourut en Irlande. Comme ces Princes mouroient ſans poſtérité, le titre de Comte de la Marche & les droits ſur la couronne d'Angleterre ſe trouverent dévolus à Richard de Comingsbourg Duc d'Yorck leur neveu, fils d'Anne leur ſœur, & du Comte de Cambridge décapité à Southampton en 1415.

La guerre que le Duc de Glocefter fit dans le Haynaut & le Brabant pour ſe mettre en poſſeſſion des Etats de Jacqueline (1) ſa femme, fille de Guillaume de Baviere dernier Comte de Haynaut, fut préjudiciable aux intérêts de l'Angleterre. Ce Duc fut à peine de retour dans ce royaume, qu'on vit éclater les premiers différends entre ce Prince & l'Evêque de Wincefter. Le Duc de Betford craignant les ſuites de ces diſſenſions, quitta la France & repaſſa en Angleterre. Après avoir inutilement tenté les voyes de la médiation pour

(1) Cette Princeſſe veuve de Jean, ſecond fils de Charles VI. avoit épouſé Jean Duc de Brabant. Mécontente de ſon époux, elle ſe fit enlever par quelques cavaliers Anglois, obtint de l'Antipape Benoît XIII. la caſſation de ſon mariage, & épouſa le Duc de Glocefter.

Royaume d'Angleterre.

réconcilier sincerement ces deux Princes, il fut obligé de renvoyer la décision de cette affaire à un Parlement, qui fut convoqué pour le mois de Mars 1426. Le Duc de Glocester produisit six Chefs d'accusation contre son ennemi, qui fut cependant déclaré innocent, & ensuite on obligea les deux partis à faire la paix. Le Duc de Betford, qui ne pouvoit se persuader que cette réconciliation fut sincere, engagea l'Evêque de Wincester à passer avec lui en France, où il retourna peu de temps après. Ce Prélat ayant obtenu le chapeau de Cardinal, repassa en Angleterre, & le Duc de Glocester qui étoit toujours son ennemi, ne cessa de lui causer des mortifications. Ce parti du Duc devint cependant plus foible, & le Cardinal s'étant ligué avec Marguerite d'Anjou, alors Reine d'Angleterre, & le Marquis de Suffolck, trouva moyen de perdre son ennemi. Pour avoir un prétexte spécieux de le faire périr, on l'accusa d'avoir voulu assassiner le Roi, & en conséquence on assembla un Parlement. Le Duc fut mis en prison; mais comme on ne doutoit point qu'il ne se justifiât, & qu'on craignoit quelque émotion populaire, on le fit mourir secrettement. On eut cependant soin de publier qu'il étoit mort naturellement, & son corps fut même exposé pendant quelques jours à la vûe de tout le monde. Le peuple ne put s'empêcher de murmurer & de concevoir une haine implacable contre ceux qu'il regardoit comme les auteurs de la mort du Duc de Glocester. Le Cardinal de Wincester ne lui survécut pas long-temps, & ce Prélat mourut un mois après son rival. Le Roi soit par foiblesse naturelle, soit qu'il ignorât la verité, ne fit aucune démarche pour venger la mort de son oncle. Elle fut la source des malheurs dont Henri fut accablé dans la suite, puisqu'elle mit le Duc d'Yorck en liberté de faire valoir ses droits sur la couronne, à laquelle il n'auroit peut-être pas pensé, s'il eut eu un concurrent tel que le Duc de Glocester. Le Marquis de Suffolck, qui eut peu de temps après le titre de Duc, s'étoit attiré la haine des Anglois, qui voyoient avec peine que le gouvernement de l'Etat fût entre les mains de la Reine & de ce Seigneur. Le Roi incapable par la foiblesse de son génie, de se mêler des affaires du royaume, étoit plus propre à mener la vie d'un Cénobite, que celle d'un Roi. Les peuples mécontents ne pouvoient s'empêcher de murmurer, & le Duc d'Yorck crut devoir profiter des circonstances pour faire valoir ses droits. Les Emissaires de ce Prince eurent soin d'abord de sémer quelques discours parmi le peuple, afin de faire au Duc d'Yorck un grand nombre de partisans. La Cour informée des intrigues du Duc, se persuada qu'elle diminueroit le crédit de ce Prince, en lui ôtant la régence de France pour la donner au Duc de Sommerset. Le Duc d'Yorck fut obligé de dissimuler, & d'attendre l'occasion de se venger. Ses ennemis qui ne cherchoient qu'à l'abattre, lui fournirent cependant des armes contre eux-mêmes, en le chargeant de marcher vers les Irlandois, qui avoient fait quelques mouvements. Comme on ne lui avoit pas donné les moyens nécessaires pour réussir dans cette entreprise, on s'imagina, ou qu'il périroit, ou qu'il perdroit sa réputation. Le Duc se comporta avec tant d'adresse, qu'après avoir calmé sans effusion de sang les troubles de l'Irlande, il gagna les cœurs de ces insulaires, & les attacha pour toujours à ses intérêts & à ceux de sa maison.

Commencements des troubles entre la maison d'Yorck & celle de Lencastre.

Cependant l'aversion contre le Duc de Suffolck augmentoit à mesure que l'Angleterre recevoit de nouveaux échecs en France, & on le regardoit com-

ROYAUME D'ANGLETERRE.

me l'Auteur des disgraces qui accabloient le royaume. Le Parlement qui s'assembla en 1450 lui devint funeste. La chambre basse porta contre lui un bill d'accusation; & ni la faveur du Roi & celle de la Reine, ni les preuves qu'il allégua pour sa deffense, ne purent le sauver. Le Roi fut obligé de le bannir du royaume, pour lui faire éviter un châtiment plus rigoureux que le Parlement auroit pû prononcer contre lui. Il s'embarqua promptement pour se retirer en France, où il esperoit trouver un asyle contre la fureur du peuple. Il eut le malheur de rencontrer un vaisseau de guerre Anglois, dont le Capitaine lui fit trancher la tête.

La mort du Duc de Suffolck ranima les esperances du Duc d'Yorck. Un Irlandois nommé Jean Cade, prit en faveur de ce Prince le nom de Jean de Mortimer, qui étoit mort au commencement de ce regne, & sous ce nom supposé, il se fit un grand nombre de partisans dans la province de Kent. Les rebelles publioient qu'ils n'avoient d'autre intention que de réformer le gouvernement qui étoit entre les mains de mauvais Ministres dont ils demandoient la punition. Leur requête fut traitée de séditieuse, & le Roi se mit à la tête de quinze mille hommes, & marcha contr'eux. Cade ayant taillé en piéces un détachement de l'armée du Roi, s'avança vers Londres qui lui ouvrit ses portes, & où il entra comme en triomphe. Il fit arrêter le grand Thrésorier qui étoit dans la ville, & lui fit trancher la tête. Quelques excès commis par les rebelles, irriterent les habitans de Londres, & le Chancelier qui étoit alors dans la tour, profitant de cette occasion, fit afficher une amnistie générale pour les rebelles, s'ils vouloient mettre bas les armes. Ce pardon produisit un effet si prompt, que Cade se vit abandonné de ses troupes, & quelque temps après il fut tué par un Gentilhomme de Kent, nommé Alexandre Eden. La mort de Jean Cade ne délivra pas l'Angleterre de l'inquiétude où elle étoit, puisqu'elle ne pouvoit douter que le Duc d'Yorck ne fût l'auteur de la rébellion. On ne pouvoit cependant convaincre ce Prince, & il étoit dangereux de l'attaquer ouvertement, dans la crainte de lui donner un prétexte de prendre les armes. Comme on le soupçonnoit de tramer quelque complot en Irlande, le Roi donna ordre aux Sherifs de Galles, de Shrop & de Chester, de s'opposer à sa descente. Ces précautions ne l'empêcherent pas de se rendre à Londres, où il prit des mesures avec ses amis, pour l'exécution de son projet. Lorsqu'il fut assuré de leur fidelité & du grand nombre de partisans qu'il avoit, il se retira dans le pays de Galles, & écrivit au Roi pour l'engager à réformer le gouvernement. La Cour ne se trouvant pas alors en situation d'agir avec hauteur, & voulant ôter au Duc d'Yorck tout prétexte de se plaindre, porta le Roi à lui répondre avec beaucoup de moderation, & à lui promettre la réforme qu'il désiroit. La réponse du Roi n'empêcha pas le Duc de lever des troupes, & de s'avancer vers la capitale. Il en trouva les portes fermées, & il fut contraint de se retrancher sur la Bruyere de Burnheath, à douze milles de Londres. La Reine qui n'avoit pû douter des véritables intentions du Duc d'Yorck, avoit assemblé une armée aussi-tôt qu'elle avoit vû ce Prince dans le pays de Galles. Le Roi s'étant mis à la tête de cette armée, suivit de près le Duc d'Yorck, & alla se poster à quatre milles de son camp. Henri, avant que de livrer bataille aux rebelles, fit demander au Duc d'Yorck, le sujet qui l'avoit porté à prendre

les armes. Le Duc déclara qu'il congédieroit ses troupes, si le Roi vouloit faire remettre en prison le Duc de Sommerset, & l'y retenir jusqu'à ce que le Parlement l'eût jugé. Henri ne balança pas à lui accorder sa demande, & le Duc de Sommerset fut conduit dans la Tour. Le Duc d'Yorck obligé de tenir sa parole licentia son armée, & se rendit à la Cour sans prendre aucune sureté. Il fut fort surpris d'y trouver le Duc de Sommerset, & il s'apperçut trop tard de son imprudence. Il fut lui-même arrêté quelques instants après, & il couroit risque de sa vie, si diverses circonstances n'eussent contribué à le tirer du danger où il étoit. D'un côté on craignoit l'arrivée du jeune Comte de la Marche son fils, & d'un autre on avoit besoin des troupes pour les envoyer au secours des Gascons, qui promettoient de rentrer sous l'obéissance du Roi d'Angleterre. On crut donc devoir rendre la liberté au Duc d'Yorck, qui s'engagea par serment à rester fidele jusqu'à la mort, & à ne jamais prendre les armes contre Henri.

Royaume d'Angleterre.

La guerre avec la France étant enfin terminée, l'Angleterre ne fut plus occupée que des divisions entre les deux maisons de Lencastre & d'Yorck, dont la premiere avoit pour devise une Rose rouge, & l'autre une Rose blanche. On compte jusqu'à treize batailles qui signalerent la haine des deux partis, & pendant ces temps de troubles, l'Angleterre ne fut qu'un théatre épouvantable de sang & de carnage. Commines assure que ces guerres coûterent la vie à plus de onze cents mille hommes & à quatre-vingts Princes du Sang. Le serment que le Duc d'Yorck avoit prêté au Roi, n'étoit pas capable de l'obliger à rester tranquille, & il étoit toujours résolu de soutenir ses droits qui étoient incontestables. Il n'étoit cependant pas facile de priver la maison de Lencastre d'un thrône qu'elle possedoit depuis cinquante ans, du consentement unanime des peuples. Il ne falloit pas de moindres circonstances que celles qui subsistoient alors, pour que le Duc d'Yorck pût venir à bout de son entreprise. On étoit mécontent du gouvernement, & l'on imputoit la perte de la Guyenne, de la Normandie & des autres provinces que l'Angleterre avoit possedées en France, à la foiblesse du Roi, & à la mauvaise administration de ceux qui avoient été chargés du ministere, depuis la mort du Duc de Glocester. Il falloit profiter du mécontentement des Anglois, & sous prétexte de procurer leur avantage, les mettre dans la nécessité de chasser du thrône la maison de Lencastre, pour y rétablir celle d'Yorck. Pour parvenir à ce but, le Duc jugea qu'il étoit nécessaire d'obliger le Roi à changer ses Ministres, afin de faire entrer dans le conseil, les partisans de la maison d'Yorck.

Suite des entreprises du Duc d'Yorck.

1453.

Une telle entreprise ne pouvoit avoir son effet que par le moyen d'un grand nombre de personnes, qui fussent entierement dévouées au Duc d'Yorck, & qui voulussent favoriser ses desseins. Le Comte de Salisburi, (1) & celui de Warwick son fils, furent ceux qui travaillerent avec plus d'ardeur à la réussite de ce projet. On fit entendre à la Reine, qu'il étoit de ses intérêts d'admettre dans le Conseil le Duc d'Yorck, les Comtes de Salisburi & de Warwick, & quelques autres Seigneurs des plus estimés. Cette Princesse donna facilement dans le piége qu'on lui tendoit, & consentit à tout

(1) Ce Seigneur s'appelloit Nevvil.

Royaume d'Angleterre.

ce qu'on voulut. Les nouveaux Conseillers furent à peine revêtus de leur pouvoir, qu'ils firent arrêter le Duc de Sommerset dans la chambre de la Reine, & l'envoyerent à la tour. Le Parlement qui s'assembla le 15 de Mars établit le Duc d'Yorck, Protecteur du royaume pendant la maladie du Roi, & la minorité du jeune Edouard, qui étoit né le 23 Octobre de l'année précédente. Les communes présenterent en même temps à la chambre des Seigneurs, une accusation contre le Duc de Sommerset. Elle ne fut point poussée avec rigueur, & le Roi ayant repris le gouvernement après le rétablissement de sa santé, ordonna l'élargissement de ce Seigneur. Le Duc d'Yorck perdit alors tout son crédit; mais comme on craignoit la suite de la querelle entre ces deux Ducs, on travailla à les réconcilier, & on les fit convenir qu'ils se soumettroient au jugement des arbitres. Le Duc d'Yorck qui s'appercevoit que son adversaire auroit tout l'avantage, se retira dans le pays de Galles, où il leva promptement des troupes. Le Roi ne tarda pas à marcher contre lui, & les deux armées se rencontrerent près de S. Alban. Le Duc promit alors au Roi, de licentier ses soldats, si le Duc de Sommerset étoit livré à la justice; mais la Cour qui pénétroit les veritables intentions du Duc, rejetta la proposition & se prépara au combat. Le Comte de Warwick qui commandoit l'avant-garde de l'armée du Duc d'Yorck, attaqua les Royalistes avec tant de vigueur, qu'il les mit bientôt en fuite. Le Duc de Sommerset fut tué sur la place avec plusieurs autres Seigneurs de distinction. Le Roi qui étoit blessé au cou, tomba entre les mains du Duc d'Yorck, qui le traita avec beaucoup de respect & le ramena à Londres. Ce Monarque ayant été attaqué de nouveau de sa maladie, nomma pour Protecteur le Duc d'Yorck, dont le Parlement, qui étoit pour lors assemblé, justifia la conduite, & condamna celle de la Reine & du Duc de Sommerset.

1454.

1455.

Le Duc d'Yorck ne jouit pas long-temps de l'avantage qu'il avoit remporté sur ses ennemis; le rétablissement de la santé du Roi, lui fit perdre sa dignité de protecteur, & l'exposa à la haine de ceux qui étoient attachés à la maison de Lencastre. Il se retira de la Cour avec les Comtes de Salisburi & de Warwick, & il continua d'entretenir avec eux des intelligences secretes. Une sédition arrivée dans Londres au sujet d'une querelle entre un Anglois & un Italien, faisant craindre à la Reine que le Duc d'Yorck ne profitât de ce tumulte; elle mena le Roi à Coventry. Elle invita le Duc & les Comtes de Salisburi & de Warwick à se rendre à la Cour, sous prétexte que le Roi avoit besoin de leurs conseils pour une affaire de la derniere importance. Le dessein de cette Princesse étoit de les faire arrêter tous trois, afin de rompre leurs projets dont elle avoit connoissance. Le Duc d'Yorck & les Comtes ses amis, informés par leurs Emissaires du danger qu'ils couroient, ne parurent point à la Cour, & le Comte de Warwick se rendit à Calais, dont il avoit été nommé Gouverneur.

1456.

La descente des François sur les côtes d'Angleterre, & l'irruption des Ecossois dans les provinces du Nord, suspendirent pour quelque temps ces divisions domestiques; mais elles recommencerent aussi-tôt qu'on fut délivré de la crainte que les ennemis avoient causée. Comme les deux partis redoutoient également les suites de leurs différends, ils se déterminerent à accepter la médiation qu'on leur proposoit. L'accommodement fut fait le 3

1457.

1458.

Royaume d'Angleterre.

d'Avril, & le traité portoit en ſubſtance, qu'on oublieroit les anciennes haines, & que les Seigneurs vivroient en bonne union & dans une entiere ſoumiſſion aux ordres du Roi. Le Duc d'Yorck & les Comtes de Salisburi & de Warwick avec pluſieurs Seigneurs du même parti, furent admis dans le Conſeil. Le 5 d'Avril on rendit graces à Dieu de cette réconciliation, par une proceſſion ſolemnelle qui ſe fit à l'Egliſe de S. Paul. Le Roi, la Reine & tous les Seigneurs y aſſiſterent, marchant deux à deux, un de chaque parti en ſigne d'une parfaite union. Le Duc d'Yorck menoit la Reine, qui lui donnoit publiquement des marques d'eſtime & de confiance. Cette réconciliation apparente ne fut pas de longue durée, & le Duc avec ſes adhérens quitterent encore la Cour ſous différents prétextes. Le Comte de Warwick Amiral de la Manche, arma quatorze vaiſſeaux pour donner la chaſſe à des Corſaires Eſpagnols (1).

Les plaintes qu'on en porta, obligerent Warwick à repaſſer en Angleterre pour ſe juſtifier. Une querelle arrivée entre ſes domeſtiques & ceux du Roi, penſa lui devenir funeſte, & ce fut avec bien de la peine qu'il parvint à ſe ſauver. On le pourſuivit avec ardeur, & le Roi avoit même donné ordre de l'arrêter, pour le conduire à la tour. Il ſe rendit auprès du Duc d'Yorck & du Comte de Salisburi, avec leſquels il prit des meſures pour ſe venger. Il ſe retira enſuite à Calais, afin de s'aſſurer de cette place qu'il craignoit qu'on ne lui ôtât. Le Duc d'Yorck & le Comte de Salisburi leverent promptement des troupes, & le premier, à la tête de ſix mille hommes, s'avança vers Londres, & demanda hautement réparation de l'injure faite à ſon fils. La Reine qui avoit été inſtruite des deſſeins de ce Comte, avoit aſſemblé en diligence un corps de dix mille hommes, dont elle avoit donné la conduite au Lord Audeley. Le Comte de Salisburi quoiqu'inférieur en nombre, battit les Royaliſtes, & leur tua plus de deux mille quatre cents hommes. Il alla enſuite rejoindre le Duc d'Yorck, & peu de temps après le Comte de Warwick ſe rendit auprès d'eux avec une partie de la garniſon de Calais. Cependant la Reine avoit levé une puiſſante armée, & le Roi en ayant pris le commandement, marcha contre les rebelles qui étoient campés à Ludlow. Avant que de livrer la bataille, il leur offrit le pardon, pourvû qu'ils quittaſſent les armes. Leur refus obligea Henri de ſe préparer au combat; mais les rebelles, ſoit par crainte, ſoit par quelqu'autre conſideration, écrivirent au Roi une lettre très-ſoumiſe. Henri perſuadé que le premier motif les faiſoit agir, fit avancer ſon armée à deſſein de les attaquer. Il voulut cependant eſſayer quelqu'autre moyen, & l'amniſtie qu'il accorda eut un effet ſi prompt, que les Seigneurs rebelles ſe trouverent preſqu'entierement abandonnés. Le Duc d'Yorck appréhendant de tomber entre les mains du Roi, s'embarqua pour l'Irlande avec le Comte de Rutland ſon ſecond fils; le Comte de Warwick ſe retira à Calais avec ſon pere & le Comte de la Mar-

(1) C'eſt le ſentiment de la plûpart des Hiſtoriens Anglois; mais dans le recueil des actes publics d'Angleterre, il n'en eſt fait aucune mention. Il y eſt ſeulement parlé d'une querelle arrivée entre les vaiſſeaux de Genes & de Lubeck, & ceux qui conduiſoient le Comte de Warvvick à Calais; & de la plainte que ces deux Républiques firent à la Cour de Londres.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

che, fils aîné du Duc d'Yorck. Ce Prince fut déclaré coupable de haute trahison par le Parlement qui s'assembla au mois de Décembre.

Le jeune Duc de Sommerset, à qui le Roi avoit donné le gouvernement de Calais, s'embarqua avec un corps de troupes, pour se mettre en possession de cette place. Tous ses efforts furent inutiles, & le Comte de Warwick lui enleva même un nouveau secours que la Reine lui envoyoit. Ce Comte passa ensuite en Irlande, pour prendre de nouvelles mesures avec le Duc d'Yorck. La Reine & les Ministres, pour prévenir les effets de cette entrevûe, prirent la résolution de se défaire de tous les partisans du Duc d'Yorck, & ordonnerent de poursuivre avec rigueur ceux qui avoient pris les armes dans la derniere rébellion. Ces ordres furent exécutés avec tant de séverité, que la province de Kent crut devoir se mettre à l'abri de ces recherches. Les habitans envoyerent à Calais, pour avertir les Seigneurs qu'ils étoient prêts à exposer leurs vies & leurs biens pour eux, s'ils vouloient hazarder de faire une descente dans leur pays. Les confédérés résolus de profiter d'une circonstance si favorable, publierent un manifeste pour justifier le motif qui les engageoit à prendre les armes. Ils se rendirent ensuite à Sandwich avec quinze cents hommes; mais leur armée s'augmenta bientôt jusqu'au nombre de quarante mille, & Londres leur ouvrit ses portes. La Reine qui avoit rassemblé promptement des troupes, s'avança vers Londres & présenta la bataille. Elle la perdit, & le Roi tomba pour la seconde fois entre les mains des Seigneurs victorieux. Ils affecterent de lui donner des marques extérieures de leur respect, & le conduisirent à Londres où il assembla un Parlement pour le 2 d'Octobre suivant. Ce Monarque donna une déclaration en faveur du Duc d'Yorck & de ses adhérens. Ce Prince s'étant rendu au Parlement, affecta de tenir pendant quelque temps sa main sur le thrône; mais le silence qu'il vit regner, lui fit connoître qu'on n'approuvoit point son dessein. L'Archevêque de Cantorberi lui ayant alors demandé s'il ne désiroit pas saluer le Roi, il répondit qu'il ne reconnoissoit personne à qui cet honneur étoit dû. Le lendemain il envoya un mémoire au Parlement, pour justifier ses droits, & demander à la nation de lui rendre un thrône qui lui appartenoit.

On fut plusieurs jours à déliberer sur cet article, & enfin on regla que Henri conserveroit la couronne, & que le Duc d'Yorck seroit déclaré son successeur. Ce Prince ne put s'empêcher d'acquiescer à cette décision, & il auroit entierement ruiné ses affaires, s'il se fût obstiné à exiger la déposition d'un Roi, qui n'avoit donné à personne aucun sujet de se plaindre de lui. Il devoit d'ailleurs être satisfait de ce que le Parlement avoit reconnu que son droit étoit incontestable, & il n'auroit pas été de sa politique de le presser de lui mettre la couronne sur la tête. Le Duc devenu plus puissant qu'il n'avoit été jusqu'alors, gouvernoit en maître absolu: car le Roi ne s'occupoit toujours qu'aux exercices de dévotion, & s'inquietoit peu des affaires de son royaume. Il fut même insensible au préjudice que l'on faisoit à sa maison, & en particulier au Prince son fils.

Le Duc qui se voyoit l'authorité en main, étoit résolu de se venger de la Reine qu'il ne pouvoit s'empêcher de redouter. Elle étoit alors dans le Nord, où elle levoit des troupes pour rétablir, s'il étoit possible, le parti du Roi son

Royaume d'Angleterre.

époux. Le Duc fit ſigner à ce Monarque un ordre, pour obliger la Reine à ſe rendre à la Cour. Le but du Duc d'Yorck étoit de la rendre criminelle, en la mettant dans le cas de déſobéir, afin d'avoir un prétexte de la pourſuivre. Ce qu'il avoit prévû arriva en effet; car cette Princeſſe, loin de déferer aux ordres du Roi, faiſoit des progrès conſiderables dans les provinces du Nord où elle avoit déja une puiſſante armée. Le Duc qui croyoit facilement arrêter les ſuccès de cette Princeſſe, alla à ſa rencontre; mais il ne tarda pas à s'appercevoir qu'il étoit trop foible pour entreprendre de l'attaquer. Il s'enferma dans ſon château de Sandal près de Wakefield, en attendant l'arrivée du Comte de la Marche ſon fils. La Reine qui déſiroit d'en venir à une action, employa toutes ſortes de ruſes pour l'attirer dans la plaine. Le Duc eut l'imprudence de ſortir de ſa retraite avec ſa petite armée, & d'accepter le combat. Pendant qu'on en étoit aux mains, les troupes que la Reine avoit miſes en embuſcade, prirent en flanc celles du Duc d'Yorck, & mirent le déſordre dans ſon armée. Ce fut envain qu'il voulut rallier ſes ſoldats, & qu'il leur donnoit des exemples d'une valeur extraordinaire. Réſolu de ne point ſurvivre à ſa défaite, il ſe battit en déſeſperé, & ſe fit tuer ſur le champ de bataille. Le Comte de Rutland ſon ſecond fils, qui n'étoit âgé que de douze ans, fut poignardé par le Lord Clifford. Ce Seigneur ayant trouvé le corps du Duc d'Yorck, lui coupa la tête, & la préſenta à la Reine, qui la fit planter ſur la muraille d'Yorck. Ce Prince eut de Cecile, fille de Rodolphe Newil Comte de Weſtmorland, au ſentiment de pluſieurs, huit fils; ſçavoir Henri qui mourut jeune; Edouard Comte de la Marche, enſuite Roi ſous le nom d'Edouard IV.; Edmond Comte de Rutland; Jean, Guillaume & Thomas qui moururent tous trois jeunes; George Duc de Clarence; & Richard Duc de Gloceſter, enſuite Roi ſous le nom de Richard III. & quatre filles. Le Comte de Salisburi qui avoit été fait priſonnier, perdit la vie ſur un échafaud par les ordres de la Reine, qui fit mettre ſa tête auprès de celle du Duc d'Yorck.

L'avantage que la Reine venoit de remporter loin d'abattre le parti de la maiſon d'Yorck, ne ſervit qu'à l'élever plutôt ſur le thrône. Le Comte de la Marche qui ſe trouvoit à la tête de vingt-trois mille hommes, outre les troupes qu'il avoit laiſſées à Londres ſous le commandement du Comte de Warwick, réſolut de venger la mort de ſon pere. La Reine qui s'avançoit vers Londres, envoya le Comte de Pembroock contre ce jeune Prince. Le Comte de la Marche le prévint, & lui tua deux mille cinq cents hommes. Cette défaite n'empêcha pas cette Princeſſe de s'approcher de Londres, dans l'eſperance que cette ville ſe déclareroit en ſa faveur, auſſi-tôt qu'elle paroîtroit. Le Comte de Warwick qui n'oſoit ſe fier aux habitans de cette capitale, prit le parti d'aller au-devant de la Reine, pour l'en éloigner. Les deux armées ne tarderent pas à en venir aux mains; mais la Victoire ſe déclara une ſeconde fois pour la Reine, qui fit périr un grand nombre de priſonniers de diſtinction. L'approche du Comte de la Marche obligea cette Princeſſe de ſe retirer vers le Nord, & par ce moyen elle ſe vit dans la néceſſité d'abandonner la capitale à ſon ennemi, qui y entra en triomphe au commencement 1461.
de Mars.

Les amis du Comte de la Marche lui perſuaderent de ne plus temporiſer, & de profiter de l'attachement que les peuples lui témoignoient. Ils réſolu-

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Election extraordinaire du Comte de la Marche.

rent en conséquence de faire procéder à l'élection d'une maniere extraordinaire, premierement par le peuple & ensuite par les Grands. Ils prétendoient être authorisés par l'acte du Parlement, qui confirmoit l'accord fait entre le Roi & le Duc d'YORCK. Le Comte de WARWICK, pour venir plus surement à bout de cette entreprise, rangea son armée en bataille aux environs de Londres, & ayant par ce moyen attiré le peuple hors de la ville, il lut à haute voix la convention dont on vient de parler. Il fit entendre que Henri avoit violé cet accord, & que par-là il avoit perdu ses droits sur la couronne. Il demanda ensuite si l'on vouloit ce Prince pour Roi, où si l'on devoit mettre sur le thrône le Comte de la Marche. Le peuple se déclara alors par ses acclamations en faveur du dernier, & cette espece de consentement du peuple fut confirmé par une assemblée d'Evêques, de Seigneurs Laïcs, & de Magistrats qui se trouvoient dans Londres. Cette proclamation paroissant suffisante, le Comte de la Marche se rendit à l'Eglise de S. Paul, où il reçut l'hommage & le serment des Seigneurs, & il prit le nom d'Edouard IV. Telle fut la fin du regne de Henri VI. qui avoit duré trente-huit ans & demi, sans que ce Prince eût jamais pris part au gouvernement de l'Etat.

EDOUARD IV. (VII.) XVIe. Roi & premier de la maison d'YORCK.

1461.

A peine Edouard eût-il été reconnu Roi à Londres & dans les environs, qu'il fut obligé de marcher contre la Reine Marguerite qui avoit une puissante armée dans les provinces du Nord. Le nouveau Roi persuadé qu'il falloit décider par une bataille la querelle des deux partis, se disposa à attaquer la Reine. Il eut d'abord du désavantage en voulant conserver quelques postes dont il s'étoit emparé; mais son courage ne lui permettant pas de se laisser ébranler, il s'avança vers ses ennemis & les attaqua près d'un village nommé Towton dans la province d'YORCK. Le combat fut long & sanglant, par l'acharnement des deux armées qui se battirent depuis le matin jusqu'au soir sans perdre du terrein. Les Lencastriens qui cederent les premiers, se battirent toujours en retraite; & disputerent encore long-temps la victoire à leurs rivaux. La plûpart des Historiens assurent que le nombre des morts fut de trente-six mille sept cents soixante-seize. Le vainqueur marcha vers YORCK, croyant y surprendre Henri & Marguerite; mais ils s'étoient retirés à Edimbourg. Edouard, après avoir pris quelques mesures pour mettre les frontieres en sureté contre les entreprises des Ecossois, retourna à Londres où il se fit couronner le 20 de Juin. Le Roi qui avoit toujours lieu de craindre que la Reine Marguerite ne mît les Ecossois dans son parti, proposa une treve au Régent d'Ecosse. Marguerite qui sentoit le préjudice qu'elle lui causeroit, rompit la négociation.

Cependant le nouveau Roi avoit assemblé un Parlement à Westminster, pour approuver son élection. Il eut lieu d'être satisfait de tout ce que les Chambres firent en sa faveur. Edouard au lieu de signaler les commencements de son regne par des actes de clémence, fit répandre sur des échafauds le sang de plusieurs Seigneurs qu'il avoit fait prisonniers.

1462.

Le voyage que Marguerite fit en France, où elle étoit allée demander des troupes à Louis XI. causa de grandes inquietudes au Roi, qui ne doutoit point qu'elle ne tramât quelque nouveau complot contre lui. En effet cette Princesse ayant reçu un secours de cinq cents hommes, entra dans l'Angleterre par les provinces du Nord. Elle se flattoit qu'il se feroit quelques mouvemens

vêmens en sa faveur ; mais l'armée Angloise qu'elle trouva à l'embouchure de la Thyne, l'obligea à renoncer à son dessein. Elle ne tarda pas cependant à rentrer dans le royaume, & s'avança avec Henri jusqu'à Durham. Le Baron de Montaigu qu'Edouard avoit envoyé pour défendre les frontieres du Nord, battit d'abord un détachement de l'armée de Marguerite, & attaqua ensuite son camp. Henri & son épouse avec le Prince leur fils, eurent beaucoup de peine à se sauver, & furent encore forcés d'aller chercher un asyle en Ecosse. Le Duc de Sommerset, & plusieurs autres Seigneurs qui avoient été faits prisonniers, furent condamnés à avoir la tête tranchée. Edouard qui étoit alors à Durham, retourna à Londres, après avoir chargé le Comte de Warwick de se rendre maître des provinces du Nord. Le Roi pour récompenser les services que lui avoient rendus Montaigu & Herbert, donna le titre de Comte de Northumberland au premier, & au second celui de Comte de Pembroock.

Royaume d'Angleterre.

1463.

Edouard instruit des préparatifs que l'on faisoit en France pour soutenir les interêts d'Henri & de Marguerite, rappella auprès de lui le Comte de Warwick. Il crut cependant devoir dissiper cet orage, en faisant une treve avec Louis XI. & le Duc de Bourgogne, & pour ôter à Henri toute ressource, il en conclut une autre avec l'Ecosse. Il étoit même spécifié que les Ecossois ne garderoient point dans leurs Etats ce Prince infortuné. Henri ne sçachant plus où trouver un asyle, crut pouvoir se cacher en Angleterre ; mais il fut aussitôt arrêté, & conduit dans la tour de Londres d'une maniere ignominieuse. Marguerite se sauva chez René d'Anjou son pere, avec Edouard son fils. Plusieurs autres Seigneurs de la famille royale, tels que le nouveau Duc de Sommerset & le Duc d'Excester, passerent en Flandres, où ils vecurent inconnus & dans la plus affreuse misere.

Edouard voyoit alors tous ses ennemis abbattus, & il n'y avoit plus personne en état d'exciter des troubles dans le royaume. La séverité dont le Roi avoit usé à l'égard de ses ennemis, n'avoit fait voir aux Anglois qu'un Prince cruel, dur & inflexible ; mais il crut devoir changer de conduite depuis que la tranquillité étoit rétablie dans ses Etats. Pour gagner l'affection de ses sujets, il devint extrêmement populaire, & récompensa ceux qui lui avoient été fidelement attachés, en leur abandonnant les biens des partisans de la maison de Lencastre. Il profita aussi du calme dont il jouissoit, pour demander en mariage Bonne de Savoye, qui lui fut accordée. La violente passion qu'Edouard prit pour Elisabeth Woodwille, veuve du Chevalier Gray, rompit la négociation que le Comte de Warwick avoit conclue avec la France. Il ne songeoit pas d'abord à épouser cette demoiselle ; mais la ferme résolution qu'Elisabeth avoit prise de n'entretenir avec lui aucun commerce, le força à la prendre pour femme, malgré les représentations de la Duchesse d'Yorck sa mere. Ce mariage surprit également les Grands & le peuple, & mécontenta beaucoup Louis XI. qui pour lors obligé de dissimuler, résolut d'en tirer vengeance aussitôt qu'une occasion favorable se présenteroit. Le Comte de Warwick commença dès cet instant à se détacher du Roi, qui de son côté lui donna plusieurs sujets de se plaindre de lui. Edouard qui craignoit toujours que le Roi de France n'entreprit de relever la maison de Lencastre, eut soin de ménager ce Monarque, refusa de se liguer avec les Princes qui lui faisoient la guerre, &

1465.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

conclut même une nouvelle treve avec lui. La haute faveur du Comte de Rivers pere de la Reine, causa tant de jalousie au Comte de WARWICK qu'il se retira de la Cour, avec le dessein de donner bientôt des marques de son ressentiment.

1467. Projet du Comte de Warwick pour déthrôner le Roi.

1469.

Ce Prince avoit dès-lors fotmé le projet de déthtôner le Roi, & il commença à prendre des mesures pour l'exécution de ce dessein. Il mit dans le complot ses freres, & le Duc de Clarence frere du Roi. Les confédérés ne jugerent pas à propos de se déclaret ouvertement, & ils crurent pouvoir venir à bout de leur entreprise, en excitant sous main quelque tumulte. Ils prirent occasion de la mauvaise administration de l'hôpital d'YORCK, pour soulever le peuple des environs de cette ville. Les mutins s'assemblerent au nombre de quinze mille hommes, & s'avancerent vers YORCK, qu'ils avoient sans doute dessein de piller. Le Marquis de Montaigu fottit de la place à la tête des Bourgeois, & dissipa cette troupe de factieux. Robert Huldurne leur Chef fut fait prisonnier, & eut la tête tranchée. Cette émeute causa beaucoup d'inquietude au Roi, qui cependant ne soupçonnoit point le Comte de WARWICK d'en être l'Auteur, & l'attribuoit à quelques partisans de la maison de Lencastre. Comme il craignoit les suites de ces premiers troubles, il donna ordre au Comte de PEMBROOCK de lever une armée dans le pays de Galles, & de se tenir prêt à marcher. Cependant les rebelles reprirent les armes, & dirigerent leur route vers Londres. On ne pouvoit plus douter que l'affaire de l'hôpital d'YORCK n'étoit pas le motif de leur rébellion ; mais qu'ils cachoient des desseins d'une plus grande importance. Le Comte de PEMBROOCK se mit en marche pour leur couper le chemin, & il envoya contr'eux un détachement sous les ordres d'Herbert son frere. Ce brave Officier s'étant approché des factieux, étoit résolu d'attendre le reste de l'armée qui le suivoit, lotsque ses soldats attaquerent contre ses ordtes l'arriere garde des ennemis. Le détachement trouva plus de résistance qu'il ne pensoit, & fut bientôt mis en déroute avec une perte considerable. Les rebelles malgré cet avantage, prirent la résolution de se retirer à WARWICK dans la crainte d'être enveloppés par l'armée du Comte de PEMBROOCK & par celle du Roi. Le Comte les poursuivit avec ardeur dans la résolution de leur livrer combat, & les contraignit de s'arrêter près de Bambury. La retraite du Lord Stafford, qui s'étoit brouillé avec le Comte, ranima le courage des rebelles, & les engagea à attaquer l'armée royale. Elle fut mise en déroute malgré la valeur du Chevalier Herbert : ce Seigneur & son frere furent faits prisonniers, & ils eurent la tête tranchée en représailles de la mort de Newill, un des Chefs des rebelles qui avoit eu le même sort. Les vainqueurs continuerent ensuite leur marche vers WARWICK, où ils se flattoient qu'ils seroient bien reçus. Quelques jours après cette bataille, les habitans de la ptovince de Northampton s'assemblerent séditieusement sous la conduite d'un Chef nommé Ridesdale, & enlevetent le Comte de Rivers qui eut la tête coupée. Cette guerre civile fut interrompue pendant l'hyver, & cet intervalle donna le temps aux deux partis de se préparer à la recommencer au printemps.

Le Duc de Clarence & le Comte de VVarwick se déclarent Chefs des mécontents.

Le Duc de Clarence & le Comte de WARWICK avoient conduit leur intrigue avec tant de secret, que le Roi n'avoit eu aucun soupçon contr'eux. Il ne lui fut pas possible d'ignorer plus long-temps leurs desseins, lorsqu'il ap-

1470.

prit qu'ils étoient à la tête des mécontents, & qu'ils levoient des troupes. Il se détermina à les prévenir, & résolut de les attaquer avant qu'ils eussent pris toutes leurs mesures. Les deux armées ne tarderent pas à se trouver en présence; mais le Roi qui risquoit tout en donnant la bataille, ne refusa pas d'entrer en négociation avec les conféderés. Warwick profitant de cette circonstance surprit pendant la nuit le camp d'Edouard, & y mit bientôt le désordre. Le Roi fut fait prisonnier & conduit d'abord à Warwick, d'où on le transfera au château de Medelham sous la garde de l'Archevêque d'Yorck frere de Warwick. Les vainqueurs eurent l'imprudence de congédier leurs troupes avant que d'avoir reglé la forme du gouvernement qu'ils vouloient établir. Ils eurent bientôt lieu de se repentir de cette précipitation qui pensa leur devenir funeste. Edouard ayant obtenu de l'Archevêque d'Yorck la permission d'aller quelquefois à la chasse dans le parc avec des gardes, trouva moyen de se sauver & de se rendre à Londres. Les deux partis étoient alors sans troupes, de sorte qu'ils étoient obligés de rester dans l'inaction. On employa ce temps en conférences, qui furent tenues à Westminster; mais comme elles se passerent en reproches mutuels, elles ne servirent qu'à irriter les esprits, & chacun se prépara à la guerre. Edouard informé que le fils du Lord Wells levoit des troupes dans la province de Lincoln pour le Comte de Warwick, voulut employer l'authorité du pere de ce Seigneur, pour le forcer à quitter le parti des rebelles. La désobéissance du jeune Lord irrita le Roi, & il s'en vengea sur le pere à qui il fit couper la tête. Il résolut ensuite d'aller combattre le jeune Wells, avant qu'il eût joint le Duc de Clarence & le Comte de Warwick, qui assembloient des troupes dans d'autres provinces. Wells qui ne respiroit que la vengeance, eut la témerité d'attendre le Roi & d'accepter le combat qu'il lui présentoit. Il se deffendit avec une valeur incroyable, & fit tout ce qu'il put pour se faire tuer lorsqu'il s'apperçut que la victoire se déclaroit pour le Roi. Tous ses efforts furent inutiles, & il tomba vivant entre les mains d'Edouard, qui lui fit perdre la vie sur un échafaud.

Le Duc de Clarence & le Comte de Warwick se retirent en France.

L'Avantage que ce Monarque venoit de remporter sur les rebelles, ruina entierement le parti du Duc de Clarence & du Comte de Warwick. Ces deux Princes qui n'étoient pas en état de résister au Roi, prirent le parti de se retirer en France, & s'adresserent à Louis XI. qui leur promit du secours. Le Comte de Warwick ayant besoin d'un prétexte pour déthrôner Edouard, n'en trouva pas de plus plausible que le rétablissement de Henri, & ce fut ce qui le détermina à se reconcilier avec la Reine Marguerite. Cette Princesse qui ne voyoit point d'autre moyen pour faire remonter son mari sur le thrône, ne put s'empêcher d'accepter les offres de son ancien ennemi. Les conditions de ce traité furent » que le Duc de Clarence & le Comte de Warwick feroient leurs efforts pour remettre la couronne d'Angleterre sur la tête de » Henri: que la Reine s'engageroit par serment à laisser le gouvernement » entre leurs mains pendant la vie du Roi, & pendant le bas âge du Prince » son fils, en cas qu'il montât sur le thrône avant que d'être en âge de majo- » rité: enfin que pour mieux serrer le lien de leur union, le Prince de Gal- » les épouseroit la fille cadette du Comte de Warwick. Ce dernier article fut » d'abord exécuté. «

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Le Duc de Bourgogne fit avertir Edouard de ce traité ſecret, dont il avoit eu connoiſſance par le moyen des eſpions qu'il avoit à la Cour. Le Roi d'Angleterre ne pouvant s'imaginer que le Comte de Warwick fût en état de cauſer quelque révolution dans le royaume, négligea de prendre des précautions contre les entrepriſes de ce Seigneur. Il travailla cependant à détacher du parti du Comte de Warwick, le Duc de Clarence ſon frere, qui reconnut enfin qu'il avoit agi contre ſes intérêts en ſe déclarant pour les ennemis du Roi. Auſſitôt que Warwick eut reçu de Louis XI. de l'argent & quelques troupes, & qu'il ſe fut aſſuré d'un puiſſant parti en Angleterre, il ſe rendit dans ce royaume, où il ſe vit bientôt à la tête d'une armée formidable. Il fit proclamer Henri VI. & ordonna de la part de ce Prince à tous ſes Sujets, depuis l'âge de ſeize ans juſqu'à ſoixante de prendre les armes pour chaſſer l'Uſurpateur. Edouard s'apperçut trop tard de ſa négligence qu'il n'étoit plus temps de réparer : le nom de Henri retentiſſoit de tous côtés, & il ſe fit même entendre dans ſon camp. Perſuadé qu'il n'étoit plus en ſûreté dans ſes Etats, il s'embarqua avec cinq cents hommes, & alla chercher un aſyle en Hollande. Le Comte de Warwick entra triomphant à Londres au commencement d'octobre, & le 6 du même mois, il retira de la Tour Henri qui y étoit priſonnier depuis ſix ans. On fit le lendemain une proceſſion ſolemnelle à laquelle Henri aſſiſta, & ce Monarque eut la ſatisfaction de voir les témoignages de la joye des peuples. Henri ne fut pas plutôt remonté ſur le thrône, qu'il convoqua un Parlement afin de confirmer la nouvelle révolution. Ce Parlement déclara Edouard traitre & uſurpateur de la couronne, confiſqua tous ſes biens, & déclara nuls tous les reglements qu'il avoit faits, comme n'ayant pas été revêtus d'une authorité légitime. On fit enſuite un autre acte pour confirmer la couronne à Henri VI. & à tous ſes deſcendants mâles. A leur défaut, on appelloit la maiſon d'Yorck, c'eſt-à-dire le Duc de Clarence & ſes deſcendants; car Edouard en étoit exclus à cauſe de ſa rébellion. Comme on reconnoiſſoit l'incapacité de Henri, on nomma Gouverneur le Duc de Clarence & le Comte de Warwick, & l'on déclara rebelles & traîtres tous ceux qui avoient pris le parti du Roi Edouard.

Edouard ſe ſauve en Hollande.

Rétabliſſement de Henri.

Retour d'Edouard en Angleterre.

1471.

Ce Prince qui étoit toujours à la Haye, ne ceſſoit de ſolliciter le Duc de Bourgogne de ſe déclarer ouvertement en ſa faveur. Le Duc qui étoit en guerre avec la France, craignoit de ſe faire de nouveaux ennemis en prenant le parti de ſon beau-frere. Il ſe détermina enfin à le ſecourir ſecrettement en lui faiſant fournir des vaiſſeaux, & en lui donnant de l'argent. Edouard muni de ces ſecours, mit à la voile avec deux mille hommes, & arriva vers le milieu du mois de Mars à Ravenſpur. Il n'y fut pas reçu comme il l'avoit eſperé, & la froideur qu'on lui témoigna, l'obligea à faire courir le bruit qu'il ne venoit qu'en qualité de Duc d'Yorck reclamer ſes biens. Il prit enſuite la route d'Yorck, où on fit d'abord difficulté de le recevoir. Il ne fit pas un long ſéjour dans cette ville, & il ſe mit en chemin pour ſe rendre à Londres. Il n'avoit encore trouvé aucune oppoſition dans ſa marche, parce que d'un côté le Marquis de Montaigu n'avoit point exécuté les ordres du Comte de Warwick ſon frere, & que d'un autre le Comte n'avoit pas pris toutes les meſures néceſſaires pour empêcher le retour d'Edouard. L'armée de ce Prince étoit conſiderablement augmentée, & il eſperoit que le Duc de Clarence lui tien-

Royaume d'Angleterre.

droit la parole qu'il lui avoit donnée. Dans cette vûe il s'approcha des retranchements du Comte de Warwik, qui se trouvant trop foible pour livrer bataille, se tenoit enfermé dans son camp. Il pressoit cependant le Duc de Clarence de le joindre promptement avec les troupes qu'il commandoit; mais ce Prince avoit déja fait proclamer Edouard dans son armée, & se disposoit à réunir ses forces à celles de son frere. Il ne voulut pas néanmoins abandonner le Comte de Warwick, & lui offrit sa médiation auprès d'Edouard. Le Comte refusa tout accommodement, se flattant de pouvoir résister à Edouard avec les troupes que le Marquis de Montaigu lui amenoit. Edouard après avoir déliberé s'il attaqueroit le Comte de Warwick, ou s'il s'approcheroit de Londres, se détermina à prendre ce dernier parti. Le Duc de Sommerset & l'Archevêque d'Yorck employerent inutilement toutes sortes de moyens, pour obliger les habitants de cette capitale à rester dans les intérêts de Henri; mais les prieres & les menaces ne purent retenir le peuple, qui croyant que le Comte de Warwick étoit perdu sans ressource, sortirent en foule pour aller au devant du Roi. Les partisans de Henri se retirerent promptement de la ville, sans songer à procurer à ce malheureux Prince les moyens de se sauver. Edouard pour donner des preuves de sa satisfaction, fit quelques actes de clémence qui acheverent de lui gagner le cœur des habitants. A l'égard de Henri, il fut renfermé dans la Tour d'où on l'avoit tiré sept mois auparavant.

Henri est renfermé dans la tour.

Le Comte de Warwick voyant qu'il n'avoit plus rien à ménager, & qu'il falloit tout risquer dans l'état où étoient ses affaires, prit la résolution de livrer bataille à Edouard. Les deux armées se rencontrerent près de Barnet qui n'étoit qu'à dix milles de Londres: elles en vinrent aux mains avec une fureur égale. Un brouillard qui s'éleva pendant l'action, ayant empêché de bien discerner les objets, fut cause que les troupes du Comte de Warwick croyant avoir à faire à leurs ennemis, attaquerent un détachement commandé par le Comte d'Oxford. Edouard profitant du désordre, tailla en pieces les troupes qui fuyoient de son côté. Le Comte de Warwick, après avoir fait tout son possible pour rallier ses troupes, se jetta dans le fort de la mêlée où il trouva bientôt la mort, & le Marquis de Montaigu son frere qui voulut le secourir, eut le même sort. Cette bataille qui se donna le 14 d'avril, jour de Pâques, affermit Edouard sur le thrône, & ruina les affaires de Henri.

Cependant la Reine Marguerite étoit arrivée dans la province de Dorset avec le Prince Edouard son fils. Cette nouvelle lui fit perdre sa constance, & elle s'abandonna entierement à la douleur. Elle étoit résolue de renvoyer le Prince son fils en France; mais le Duc de Sommerset s'y opposa en lui faisant esperer que les partisans de la maison de Lencastre feroient de nouveaux efforts en sa faveur. Le Comte de Pembroock se rendit dans le pays de Galles, pour y lever des troupes, & il commanda au Duc de Sommerset de ne rien hazarder jusqu'à son retour. Edouard ne donna pas le temps au parti de la Reine de se fortifier, & il marcha en diligence contre cette Princesse. Elle vouloit se retirer dans le pays de Galles, où elle esperoit se soutenir longtemps; mais le Duc de Sommerset lui représenta que son armée n'auroit pas passé la Saverne avant l'arrivée de celle du Roi. Forcée de déferer à l'avis de ce Seigneur, elle se retrancha dans un parc qui étoit hors des portes de la ville de Teuksbury. Edouard s'étant approché des retranchements, se déter-

ROYAUME D'ANGLETERRE.

mina à les attaquer, & pour attirer le Duc de Sommerfet hors des lignes, il fit approcher le Duc de Glocefter avec ordre de fe retirer avec précipitation, & de retourner enfuite au combat. Cette rufe eut tout le fuccès que le Roi en avoit attendu: le Duc de Sommerfet croyant que l'ennemi prenoit la fuite le pourfuivit avec ardeur. Le Duc de Glocefter, après avoir remis fes troupes en bataille, fondit avec impétuofité fur ceux qui le pourfuivoient, & cette attaque imprévue les ébranla tellement, qu'ils furent bientôt mis en défordre. Le Duc de Sommerfet irrité de ce que le Chevalier Venlook n'étoit pas forti des retranchements pour le foutenir, alla vers lui tout en fureur & lui fendit la tête de fa hache d'armes. Cependant les Royaliftes étoient entrés dans le camp avec les fuyards, & y avoient fait un carnage épouvantable. La Reine fut faite prifonniere, & le Prince fon fils avec le Duc de Sommerfet & le grand Prieur de S. Jean, eurent le même fort. Le jeune Prince fe préfenta devant le Roi avec une hardieffe qui irrita ce Monarque. Il lui donna de fon gantelet fur le vifage, & auffitôt ce Prince infortuné fut tué à coups de poignard. Le Duc de Sommerfet & le grand Prieur eurent la tête tranchée, & la Reine Marguerite fut enfermée dans la tour où elle demeura prifonniere jufqu'en 1475. que Louis XI. livra cinquante mille écus pour fa rançon. Cette bataille qui fe donna les premiers jours de Mai, décida du fort de la maifon de Lencaftre. Le Comte de Richemond feul rejetton de cette famille, fils de Marguerite de Sommerfet & d'Edmond Tudor, s'embarqua avec le Comte de Pembroock fon oncle, pour fe retirer en France; mais la tempête les ayant jettés fur les côtes de Bretagne, le Duc le retint auprès de lui. Edouard perfuadé qu'il ne jouiroit pas tranquillement du thrône tant que Henri vivroit, fe détermina à le faire périr. On prétend que le Duc de Glocefter qui fut chargé de cet ordre, voulut l'exécuter lui-même, & qu'il égorgea le pere comme il avoit fait le fils. Tel fut le fort de Henri VI. qui étoit dans la cinquante-deuxiéme année de fon âge.

Mort de Henri VI.

Edouard maître une feconde fois du thrône, fit prêter ferment par fes fujets au Prince Edouard fon fils aîné, & le fit reconnoître comme héritier préfomptif de la couronne. Il fit enfuite differentes treves avec les Princes voifins, & entama des conférences pour tâcher de conclure une paix folide avec l'Ecoffe. Edouard après s'être vengé de tous fes ennemis domeftiques, cherchoit l'occafion de témoigner fon reffentiment à Louis XI. qui avoit favorifé la maifon de Lencaftre. La guerre que le Duc de Bourgogne faifoit en Allemagne, lui fournit le prétexte qu'il attendoit avec tant d'impatience. Le Duc qui craignoit que Louis ne le troublât dans fon expédition, engagea Edouard à faire une puiffante diverfion en France. Il y eut en conféquence divers traités entre ces deux Princes, dans lefquels ils régloient le partage qu'ils devoient faire du royaume. Edouard ayant fait approuver fon projet dans un Parlement, fit de grands préparatifs pour cette expédition, & envoya des Ambaffadeurs dans diverfes Cours de l'Europe, pour faire alliance avec plufieurs Souverains.

1474.

Edouard déclare la guerre à Louis XI.

1475.

Auffitôt qu'Edouard fe vit en état de commencer la guerre, il s'embarqua à Sandwich le 20 de Juin, & fe rendit à Calais avec une nombreufe armée. Il fut à peine dans cette ville, qu'il envoya un Hérault au Roi de France, pour le fommer de lui reftituer tout le royaume, & en cas de refus pour lui déclarer la guerre. Il penetra enfuite plus avant dans la Picardie, où il efperoit

trouver quelques troupes du Duc de Bourgogne ; mais ce Prince étoit encore occupé au siége de Nuz. Forcé d'abandonner cette place, il alla rejoindre Edouard avec une partie de son armée, parce qu'il avoit été obligé de mettre le reste en quartier de rafraichissement. La conduite du Duc de Bourgogne, & la perfidie du Connétable de S. Pol, irriterent tellement Edouard, qu'il écouta volontiers les propositions de paix que Louis XI. lui fit faire. Les deux Monarques conclurent une treve de neuf ans, & le Roi de France pour gagner l'amitié des Seigneurs Anglois, leur fit des présents considerables. La bonne intelligence qui venoit d'être rétablie entre les deux couronnes, ne put obliger Edouard à abandonner les intérêts du Duc de Bretagne. Il avoit toujours entre les mains le Comte de Richemond, & le Roi d'Angleterre appréhendoit qu'il ne lui fournît les moyens de causer de nouveaux troubles. Il auroit cependant désiré l'avoir en sa possession, & il le fit même demander au Duc de Bretagne, sous prétexte qu'il avoit dessein de le marier avec une de ses filles, afin d'unir les deux maisons par ce mariage. Le Duc de Bretagne persuadé de la droiture des intentions d'Edouard, le remit entre les mains des Ambassadeurs Anglois. On fit alors sentir au Duc de Bretagne l'irrégularité de cette démarche, & la honte dont il se couvriroit en livrant le Comte à son plus dangereux ennemi. Le Duc frappé de ces représentations, envoya aussitôt Pierre Landais son favori pour retirer le Prince des mains des Ambassadeurs. Ils étoient déja prêts à s'embarquer, lorsque Landais arriva à S. Malo. Pendant qu'il étoit occupé à conferer avec les Ambassadeurs, il eut soin de faire échapper le Comte, & de le mettre en lieu de sureté. Il leur déclara ensuite les véritables intentions du Duc ; mais il les assura en même temps que le Comte de Richemond seroit si soigneusement gardé, qu'Edouard n'en recevroit aucun dommage.

Royaume d'Angleterre.

Mort du Duc de Clarence.

1478.

L'ambition du Duc de Glocester frere du Roi, le portoit à s'assurer la couronne après la mort d'Edouard ; mais ce n'étoit que par des voyes les plus secretes & les plus cachées, qu'il vouloit venir à ses fins. Le Duc de Clarence étoit un obstacle à son projet, & ce n'étoit que par sa mort qu'il pouvoit esperer de réussir. Le Duc de Clarence peu satisfait de la conduite d'Edouard à son égard, ne cessoit de se plaindre, & par ses propos imprudents, donnoit lieu à ses ennemis de le rendre criminel aux yeux du Roi. La mort d'un de ses favoris, qui avoit perdu la vie sur un échafaud pour une parole inconsiderée qu'il avoit lâchée contre Edouard dans sa colere, acheva d'irriter le Duc de Clarence, & lui fit tenir des discours dont on fit usage pour former contre lui divers chefs d'accusation. Le procès fut instruit avec tant de promptitude, qu'on ne lui donna pas le temps de se repentir ni de demander grace. La plupart des Historiens prétendent que le Duc de Clarence choisit lui-même le genre de mort à laquelle il étoit condamné, & qu'il souhaita d'être etouffé dans un tonneau de Malvoisie ; mais Witlock s'exprime en ces termes : *il fut noyé dans un tonneau de vin, comme on croit ; mais non à l'insçu du Roi.* Il y a aussi tout lieu de penser que les huit articles d'accusation contre ce Duc, ne furent portés au Parlement qu'après sa mort. Voici les paroles de Dugdale à ce sujet : *Quiconque lira la grande précipitation des ennemis du Duc pour le faire périr, l'indignation générale du peuple contre le Roi qu'on regardoit comme meurtrier de son frere, sera de mon opinion, que le Duc ne fut convaincu &*

ROYAUME D'ANGLETERRE.

condamné au Parlement qu'après sa mort. Le principal motif de sa condamnation fut qu'il avoit assuré que le Roi étoit bâtard, & cet article servit depuis de fondement au Duc de Glocester, pour monrer sur le thrône au préjudice des enfants d'Edouard. Ce Monarque se voyant tranquille dans ses Etats, s'abandonna au plaisir, & comptoit passer sa vie dans une molle oisiveté; mais une guerre imprévue de la part de Jacques III. Roi d'Ecosse, le tira de sa nonchalance, & l'obligea à songer à se deffendre. On prétend que Louis XI. étoit l'auteur de cette guerre, & qu'il n'avoit porté le Roi d'Ecosse à rompre avec Edouard, que pour empêcher ce Prince de se liguer avec l'Archiduc. Le Roi d'Angleterre obligé de prendre ses précautions contre les entreprises des Ecossois, chargea le Duc de Glocester de lever promptement une armée dont il lui donna le commandement. Il envoya cependant de nouveaux Ambassadeurs en France pour presser le Roi d'accomplir le mariage d'Elisabeth sa fille avec le Dauphin, comme ils en étoient convenus dans le traité qu'ils avoient fait ensemble. Ennuyé des délais de Louis XI. Il fit équipper une flotte pour l'envoyer au secours de Maximilien. L'armée Angloise n'étoit pas en état d'agir, lorsque les Ecossois entrerent en Angleterre, & y firent quelque butin. Alexandre Duc d'Albanie, frere du Roi d'Ecosse, s'étant sauvé de la prison où Jacques l'avoit fait mettre, se rendit en Angleterre, & implora le secours d'Edouard. Il fit un traité avec ce Prince, dans lequel il prenoit le titre de Roi d'Ecosse, & promettoit de faire hommage de ce royaume à la couronne d'Angleterre. Il s'engageoit encore à rompre l'ancienne alliance de la France avec l'Ecosse, & d'en faire une avec Edouard contre Louis XI; à céder Barwick à l'Angleterre, & à épouser Cecile fille d'Edouard, accordée avec le Prince Jacques son neveu, en cas que par le jugement de l'Eglise il pût faire divorce avec sa femme: que s'il ne pouvoit y réussir, il s'engageoit à ne marier son fils qu'avec une Princesse de la famille royale d'Angleterre. Edouard promettoit de son côté de l'aider de tout son pouvoir, pour le mettre en possession du thrône d'Ecosse. (1)

Guerre d'Ecosse.

1481.

Après la signarure de ce traité, le Duc de Glocester accompagné du Duc d'Albanie s'avança vers l'Ecosse, s'empara de la ville de Barwick, & continua sa route pour aller assiéger Edimbourg. Cependant les Seigneurs Ecossois mécontents de Jacques, avoient enlevé ses trois favoris, & les avoient fait pendre dans le camp. Jacques épouvanté de cette action, s'étoit retiré dans le château d'Edimbourg, & son armée s'étoit débandée. Le Duc de Glocester informé de cette révolution, se rendit en diligence à Edimbourg, & fit inutilement tout ce qu'il put, pour avoir une entrevue avec le Roi d'Ecosse. Le Duc d'Albanie ayanr obtenu un sauf conduit des Ecossois, eut une conférence avec eux dans laquelle il fut déclaré Régent du royaume. On renouvella alors la treve avec l'Angleterre. Edouard délivré de la guerre d'Ecosse, songeoit à se venger de Louis XI. & se disposoit à faire passer une armée en France, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut. Ce Prince étoit dans la quarante-troisiéme année de son âge, après avoir occupé le thrône pendant 22 ans. Il laissa d'Elisabeth Woodwille deux Princes; sçavoir Edouard & Richard, & six Princesses; sçavoir, Elisabeth qui épousa Henri VII. Cecile, Anne, Brigide, Marie & Carherine.

Mort d'Edouard IV.

1483.

(1) Actes publics d'Angleterre, tome 12. pag. 156 *Rap. Th.*

Aussitôt

Auſſitôt que le Roi fut mort, la Reine Eliſabeth voulut prendre des meſures pour aſſurer la couronne à ſon fils, & pour gouverner ſous ce Prince comme elle avoit fait ſous le regne de ſon époux. La conduite que cette Princeſſe avoit tenue avec l'ancienne Nobleſſe qu'elle avoit écartée de la Cour, & l'élevation de ſa famille lui avoient attiré un grand nombre d'ennemis. Henri Strafford Duc de Buckingham, Guillaume Haſtings & Thomas Stanley étoient les ſeuls anciens Nobles qui fuſſent reſtés à la Cour; mais ils étoient dans les intérêts du Duc de Gloceſter. La Reine craignant les entrepriſes de ce Prince & des Seigneurs, avoit écrit au Comte de Rivers ſon frere de lever des troupes, afin de conduire à Londres le nouveau Roi qui étoit alors dans le pays de Galles. Le Duc de Gloceſter inſtruit des deſſeins de la Reine, convint avec ſes amis de lui ôter le gouvernement du royaume pendant la minorité du jeune Roi, qui n'étoit âgé que de douze ou treize ans. Pour venir plus facilement à bout de ſon deſſein, il engagea cette Princeſſe à congedier ſes troupes ſous prétexte que les précautions qu'elle prenoit, pourroient occaſionner une guerre civile. La Reine perſuadée des bonnes intentions du Duc de Gloceſter, donna dans le piége qu'on lui tendoit, & écrivit au Comte de Rivers de conduire le Roi à Londres ſans le faire accompagner d'une armée. Le Duc de Gloceſter & ſes amis allerent au-devant du Roi à Northampton, & firent arrêter le Comte de Rivers, le Lord Gray, frere uterin d'Edouard & le Marquis de Dorſet. Ils s'emparerent en même temps de la perſonne du Roi, & lui rendirent à l'extérieur tous les reſpects dûs à un Souverain. La Reine à cette nouvelle ſe retira dans l'aſyle de Weſtminſter avec le Duc d'Yorck ſon ſecond fils, & le reſte de ſa famille. Les habitants de Londres craignant qu'on ne fît quelque violence au Roi, prirent auſſitôt les armes; mais le Lord Haſtings, qui avoit beaucoup de crédit parmi eux, les raſſura, & rétablit le calme dans la ville. Peu de temps après le Roi arriva à Londres, & l'on fit de grandes réjouiſſances en cette occaſion. Le Duc de Gloceſter convoqua enſuite un grand conſeil pour régler l'adminiſtration du royaume pendant la minorité. Ce conſeil qui étoit compoſé de l'ancienne nobleſſe & des amis du Duc de Gloceſter, nomma ce Prince *Protecteur du Roi & du royaume.*

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Edouard V. (VIII.) dix-ſeptiéme Roi.

Il y eut alors un grand changement à la Cour, & toutes les charges ne furent donnés qu'à ceux qui étoient dans le parti du protecteur. Ce Prince propoſa au Conſeil, de retirer le Duc d'Yorck d'entre les mains de la Reine, & l'Archevêque de Cantorberi fut chargé d'en parler à cette Princeſſe, & s'oppoſa à la réſolution qu'on vouloit prendre de forcer l'aſyle de Weſtminſter, en cas que la Reine s'obſtinât à refuſer ce qu'on lui demandoit. Le Prélat qui ignoroit les mauvais deſſeins du Duc de Gloceſter, preſſa tellement la Reine, qu'elle lui remit ſon fils entre les bras, non ſans verſer un torrent de larmes. Le Duc de Gloceſter donnant à ce jeune Prince de fauſſes marques de tendreſſe, l'aſſura qu'il vouloit lui tenir lieu de pere. Il le fit enſuite conduire avec ſon frere dans la tour, où il les fit garder ſoigneuſement. Le Protecteur pour venir à bout de ſes deſſeins criminels, fit d'abord périr les parents de la Reine qu'il avoit fait priſonniers, & eut ſoin de faire répandre le bruit que les enfants d'Edouard IV. n'étoient pas légitimes, & qu'Edouard lui-même & ſon frere le Duc de Clarence n'étoient pas fils du Duc d'Yorck. Ce n'étoit

ROYAUME D'ANGLETERRE.

que sur les discours de quelques domestiques gagnés par argent, que le Duc de Glocester appuyoit la prétendue bâtardise de son frere. Cependant le protecteur n'ayant pû engager le Lord Hastings & quelques autres Seigneurs à lui faciliter le chemin au thrône, les fit mourir sous prétexte qu'ils avoient attenté à sa vie. Résolu de profiter de la consternation que tant d'exécutions sanglantes avoient jettée dans les esprits, il employa la voix d'un Prédicateur habile; mais les discours de ce Docteur n'eurent aucun effet, & la harangue du Duc de Buckingham fut aussi infructueuse. Il fallut avoir récours à quelques gens de la lie du peuple, qui se mêlant dans la foule, crierent de toutes leurs forces, *vive Richard*. Le Duc de Buckingham croyant que ces acclamations mercénaires devoient être regardées comme un applaudissement général, pressa le Duc de Glocester d'accepter une couronne que tout le peuple lui offroit. Ce Prince poussant jusqu'au bout la dissimulation, fit d'abord quelques difficultés; mais il se rendit enfin aux instantes sollicitations du Duc.

RICHARD III. surnommé le Bossu XVIIIe. Roi.

Tous les obstacles paroissoient levés, & rien ne s'opposant plus à l'ambition du Duc de Glocester, il se fit couronner le sixiéme de Juillet, sous le nom de Richard III. Comme il n'étoit monté sur le thrône que par des crimes, il pensa qu'il ne pouvoit le conserver que par la même voye, c'est-à-dire, en répandant le sang de ceux dont il avoit quelque chose à craindre. Il donna ordre en conséquence de faire périr ses deux neveux, qui furent étouffés dans leur lit par un nommé Tyrrel. On prétend que ces deux Princes furent enterrés sous un petit escalier, où l'on trouva des os quelques siécles après. Ce n'étoient pas les seules précautions que Richard cru devoir prendre pour maintenir son usurpation; il renouvella ses traités avec la France, la Castille, le Portugal, l'Archiduc & la Bretagne. Il se fit couronner une seconde fois dans l'Eglise cathedrale d'Yorck, & donna le titre de Prince de Galles à Edouard son fils qui étoit âgé de dix ans.

Conspiration du Duc de Buckingham contre le Roi.

Pendant que le Roi prenoit des mesures pour sa sûreté, il se formoit contre lui une conspiration qui fut l'origine des troubles dont son regne fut agité. Le Duc de Buckingham irrité de ce que Richard lui avoit refusé la moitié de la succession du Comte de Hereford, sur laquelle il croyoit avoir des droits, comme descendant d'une de ses filles, forma le dessein de le déthrôner. Peu satisfait de tous les biens & honneurs dont le Roi l'avoit comblé, il auroit souhaité entrer en possession des héritages de la maison de Hereford que Richard lui avoit promis. Uniquement occupé de sa vengeance, il fit connoître ses sentiments à Morton Evêque d'Ely, qui étoit son prisonnier. Ce Prélat parut disposé à le servir, & lui proposa de le faire Roi; mais le Duc après une mûre réflexion, déclara qu'il étoit plutôt d'avis de mettre la couronne sur la tête de Henri Comte de Richemont. Il ajouta que pour venir plus facilement à bout de son dessein, il avoit projetté le mariage d'Elisabeth, fille aînée d'Edouard IV. avec le Comte de Richemont, espérant par ce moyen réunir en faveur de ce Prince, les partisans des maisons de Lencastre & d'Yorck. Marguerite Comtesse de Richemont que le Duc informa de son projet, en fit part à Elisabeth Woodwille, qui y consentit volontiers. On travailla alors à rassembler les amis des deux maisons, afin de faire réussir l'entreprise. Le Comte de Richemont à qui on fit sçavoir ce qui se passoit,

communiqua ce complot au Duc de Bretagne, & il trouva dans ce Prince plus de disposition à la favoriser qu'il n'en avoit attendue. Aussitôt qu'il fut assuré des secours du Duc, il en fit avertir la Comtesse sa mere & le Duc de Buckingham, & les fit assurer qu'il seroit prêt au commencement d'Octobre.

La conjuration est découverte.

Cependant Richard avoit eu connoissance qu'il se formoit un parti contre lui; mais il en ignoroit les auteurs & leurs véritables desseins. Il ne put s'empêcher de soupçonner le Duc de Buckingham, & pour s'en convaincre davantage, il lui ordonna de se rendre à la Cour. Le Duc comprenant qu'il n'étoit plus temps de feindre, leva entierement le masque, & rassembla les troupes que ses amis avoient levées dans le pays de Galles. Il se disposa ensuite à marcher vers les provinces Occidentales, où le Prince de Richemont devoit faire une descente. L'inondation subite & extraordinaire de la Saverne s'opposa à l'exécution de son projet, & fut cause que son armée qui ne pouvoit subsister où elle étoit, se dissipa entierement. Le Duc resté seul avec un domestique, se retira chez un homme qui avoit autrefois servi son pere, & qui en avoit reçu de grands biens. La reconnoissance qu'il devoit à son ancien maître, ne fut pas capable de le faire résister à la récompense que le Roi promettoit à celui qui lui livreroit le Duc de Buckingham. Ce Seigneur ayant été arrêté en habit de paysan, fut condamné à perdre la tête sur un échafaud.

Les Conjurés qui attendoient le Duc dans les provinces de l'Ouest, n'eurent pas plutôt appris la dispersion de son armée & sa mort tragique, qu'ils songerent à se mettre en sureté. Cependant le Comte de Richemont avoit mis à la voile avec cinq mille hommes; mais la tempête ayant dissipé sa flotte, une partie fut portée sur les côtes de France, & l'autre retourna en Bretagne. Le Comte de Richemont, dont le vaisseau avoit résisté à la fureur des flots, arriva près de la côte de Cornouaille qui étoit couverte de gens armés. Incertain s'ils étoient amis ou ennemis, il envoya un homme de confiance, qui reconnut bientôt que c'étoit l'armée du Roi, quoique les Officiers l'assurassent qu'ils avoient été envoyés par le Duc de Buckingham. Le Comte se retira aussitôt en Normandie, où il apprit le malheur qui étoit arrivé au Duc & la découverte de son projet. Il retourna ensuite en Bretagne, & s'engagea par serment à épouser Elisabeth d'Yorck.

Richard dont le caractere féroce ne se plaisoit qu'à répandre du sang, n'épargna aucun de ceux qui furent convaincus ou soupçonnés d'avoir eu part à cette conjuration. Il les fit déclarer rebelles & traîtres dans un Parlement qu'il assembla au mois de Janvier, & fit rendre un acte contre le Comte de Richemont & ses adherens. Malgré toutes ces sanglantes exécutions, Richard n'ignoroit point qu'il n'avoit pas coupé la racine des troubles qu'il redoutoit. Persuadé que tout étoit tranquille au dedans du royaume, & qu'il n'avoit rien à craindre que du dehors, il s'assura de nouveau de la Castille, du Portugal, de l'Archiduc, & envoya même des Ambassadeurs en France & au Pape. Il entama aussi de nouvelles négociations avec le Duc de Bretagne, & par le moyen de Landais favori du Duc, & qui étoit tout-puissant dans cette province, il travailla à se rendre maître de la personne du Comte de Richemont. La longueur de cette négociation fut le salut de ce Prince, qui ayant été averti du complot, se sauva secrettement en France.

1483. (1484.)

Richard avoit cependant découvert le projet du mariage d'Elisabeth avec

ROYAUME D'ANGLETERRE.

le Comte de Richemont, & comme il en sentoit les conséquences, il résolut d'employer toutes sortes de moyens pour le rompre. Il se détermina à l'épouser quoiqu'elle fût sa niéce & qu'il fût marié. Ces deux obstacles ne lui paroissoient pas invincibles ; car d'un côté il se flattoit d'obtenir une dispense de Rome, & de l'autre il n'étoit pas embarrassé de se défaire de sa femme. Une troisiéme difficulté pouvoit l'arrêter : c'étoit l'aveu de la Reine Doüairiere. Il s'y prit avec tant d'adresse, qu'il fit consentir Elisabeth à lui remettre ses filles sur l'assurance qu'il lui donna qu'il avoit dessein de les marier aux plus grands Seigneurs de l'Angleterre. Comme il n'avoit plus d'enfants (1), il fit entendre à cette Princesse qu'après sa mort, il feroit monter sur le thrône l'aînée de ses filles. Elisabeth s'étant laissée facilement persuader, eut l'imprudence de remettre ses filles entre les mains du Roi, qui songea dès lors à exécuter une partie de ses mauvais desseins. La Reine fut empoisonnée, selon le sentiment le plus commun, & Richard après avoir donné des marques d'une douleur qu'il ne ressentoit pas, proposa à Elisabeth sa niéce de s'unir avec lui par les liens du mariage. Cette Princesse ne reçut qu'avec horreur une telle proposition, & Richard ne jugea pas à propos d'employer la violence pour cette fois. Cependant plusieurs Seigneurs & Gentils-hommes avoient quitté l'Angleterre, & s'étoient rendus auprès du Comte de Richemont, & ceux qui étoient restés dans le royaume, n'attendoient qu'une occasion favorable pour se déclarer.

1485. La treve que Richard avoit renouvellée pour sept ans avec la Bretagne, & le peu d'ardeur que la Cour de France témoignoit à secourir le Comte de Richemont, calmerent pour quelque temps les inquiétudes du Roi d'Angleterre, & le porterent à désarmer sa flotte. Le Comte profitant d'une circonstance si avantageuse, pressa Charles VIII. avec tant d'instance de lui accorder quelque secours, qu'il obtint ce qu'il demandoit. Pendant que Richemont étoit à Rouen, on lui fit sçavoir que le pays de Galles étoit prêt à prendre les armes en sa faveur, & qu'il devoit se hâter de passer la mer. Il s'embarqua aussitôt à Harfleur, & se rendit le 6 d'Août à Milford dans la partie Meridionale du pays de Galles. Ses partisans n'eurent pas plutôt appris son arrivée, qu'ils se hâterent d'aller le joindre, & bientôt l'armée de ce Prince se trouva très-considerable. Richard surpris de cette nouvelle, rassembla ses troupes en diligence, & se prépara à disputer la couronne à son rival. Les deux armées se rencontrerent à Bosworth, & Richard supérieur en troupes, auroit peut-être remporté l'avantage de cette journée, si plusieurs Seigneurs ne l'eussent abandonné dans le combat avec les corps qu'ils commandoient. Richard se voyant trahi & prêt à tomber entre les mains de son ennemi, se jetta comme un furieux dans la mêlée, & y trouva la mort qu'il cherchoit. Cette bataille se donna le 22 d'Août, & termina le regne de Richard qui n'avoit été que de deux ans & deux mois. Ce Prince ne laissa point d'enfants de son épouse Anne, fille du fameux Comte de Warwick, veuve du Prince de Galles, fils de Henri VI. Richard est le dernier Roi de la race des Rois Angevins ou Plantagenets dont Henri II. fur le Chef ; & il ne restoit plus à sa mort d'enfants mâles de la nombreuse postérité d'Edouard III. que le Comte de Warwick, fils du

Arrivée du Comte de Richemont en Angleterre.

Mort de Richard III.

(1) Le Prince de Galles étoit mort quelque temps auparavant.

Royaume d'Angleterre.

dernier Duc de Clarence. La bataille de Bosworth en mettant fin à la domination des Plantagenets, qui regnoient depuis plus de trois cents ans, termina aussi la guerre civile qui duroit depuis si long-temps entre les maisons de Lencastre & d'Yorck.

Henri VII. XIXe. Roi.

La mort de Richard ne fut pas plutôt publiée, que le Comte de Richemont fit cesser le carnage & défendit de poursuivre les fuyards. Il fit rendre grace à Dieu sur le champ de bataille, de la victoire qu'il venoit de remporter, & il fut ensuite proclamé Roi sous le nom de Henri VII. par les acclamations de toute l'armée. Il balança quelque temps à accepter ce titre; mais enfin il céda aux instances des courtisans, & résolut de se faire couronner avant que le Parlement eût approuvé son élection. Comme on pouvoit lui disputer ses droits, il ne jugea pas à propos de les exposer, & il ne demanda à être authorisé à monter sur le thrône, qu'en vertu de la proclamation de l'armée & de la victoire qu'il venoit de remporter. La maison de Sommerset dont il descendoit, étoit véritablement de la maison de Lencastre, mais par une branche bâtarde qui avoit été légitimée. Marguerite mere de Henri VII. étoit fille de Jean de Beaufort Duc de Sommerset, petit fils de Jean de Gand Duc de Lencastre, fils d'Edouard III. Jean de Gand après la mort de Constance de Castille sa seconde femme, avoit épousé Catherine Roet veuve du Chevalier Suinford, dont il avoit eu plusieurs enfants du vivant de Constance. Ils avoient été légitimés par un acte du Parlement & par des lettres patentes de Richard II. On ne leur avoit cependant point donné le nom de Lencastre ou de Plantagenet, mais celui de Beaufort, château où ils étoient nés, afin de distinguer cette branche de celle qui étoit légitime. Quoiqu'on leur eût accordé le pouvoir de posseder des principautés ou des Duchés, & de les transmettre à leurs descendants, il n'étoit point fait mention de la couronne. D'ailleurs les filles de Jean de Gand, nées d'un légitime mariage, auroient sans doute été préferées aux mâles qui n'étoient que légitimés. Pendant les regnes de Henri IV. & de Henri V. ces derniers n'oserent prendre le nom de Lencastre, & ce ne fut que vers la fin du regne de Henri VI. qu'Edmond Duc de Sommerset fit valoir sa parenté avec le Roi, comme étant de la maison de Lencastre. Ainsi on voit par cet exposé qu'il n'étoit pas de la prudence de Henri VII. d'alleguer le droit de sa naissance, pour monter sur un thrône qui auroit pû lui être disputé par les descendants de la branche légitime, dont il y en avoit plusieurs en Castille, en Portugal & en Allemagne. D'un autre côté les Parlements n'avoient point encore décidé à laquelle des deux maisons de Lencastre ou d'Yorck, le thrône devoit plus légitimement appartenir, & ils n'avoient toujours agi que suivant les circonstances, & s'étoient souvent déclarés pour le vainqueur. En conséquence de cette indécision, Elisabeth fille d'Edouard IV. pouvoit disputer la couronne au Comte de Richemont.

Henri croyant avoir quelque chose à redouter de la maison de Lencastre, fit retirer du château de Sheriff Hutton le Comte de Warwick, fils du Duc de Clarence, que Richard III. y avoit fait enfermer, & il le fit conduire dans la tour de Londres. Il fit en même temps sortir de ce même château la Princesse Elisabeth, que le feu Roi y faisoit garder, & il la fit prier de se rendre à Londres auprès de la Reine sa mere. Il alla lui-même dans cette ville peu de

ROYAUME D'ANGLETERRE.

temps après, & y fit son entrée dans un chariot fermé. Le lendemain il renouvella solemnellement le serment qu'il avoit fait d'épouser Elisabeth; mais il ne vouloit point consommer son mariage avant son couronnement, de peur d'appuyer les droits de cette Princesse. La cérémonie de son installation au thrône, se fit le 30 d'Octobre par le ministere du Cardinal Bourchier, Archevêque de Cantorberi. Ce même jour Henri institua une garde de cinquante Archers, pour être continuellement auprès de sa personne & de celle de ses successeurs.

Ce Prince assembla le 5 de Novembre suivant un Parlement 1°. pour authoriser son couronnement, & assurer la couronne à sa posterité. 2°. Pour faire casser tous les jugements rendus sous le dernier regne contre ses adherents. 3°. Pour faire passer un acte de conviction contre ceux qui avoient témoigné trop d'animosité contre lui, & trop de zéle pour le feu Roi. 4°. Pour faire voir qu'il vouloit gouverner le royaume sous l'authorité des loix, sans prétendre s'attribuer un pouvoir despotique. On fut assez embarrassé pour dresser l'acte par lequel Henri VII. étoit authorisé à monter sur le thrône; mais comme ce Prince voyoit que le Parlement étoit disposé à faire tout ce qu'il désiroit, il dicta lui-même les termes de l'acte: sçavoir, *que la couronne Imperiale d'Angleterre demeureroit à la personne du Roi & à sa posterité.* De cette maniere, il n'étoit nullement fait mention du droit qui l'établissoit sur les Anglois. Il y eut plus d'embarras pour dresser l'acte par lequel on vouloit faire casser les jugements rendus sous le dernier regne contre les adherents du Comte de Richemont. Une partie des membres du Parlement se trouvant dans le cas, ne pouvoit être juges de cette affaire, qui fut renvoyée à la chambre de l'Echiquier. On y agita une autre question, par rapport au Roi même qui étoit du nombre des condamnés, & que le Parlement avoit déclaré traître & rebelle. On décida cependant que l'*élevation au thrône purgeoit toutes sortes de crimes précedents, & déchargeoit la personne du Roi de toute condamnation.* Le Parlement passa ensuite un acte de conviction contre le feu Roi & contre ses principaux partisans. La confiscation de leurs biens produisit au Roi des sommes immenses, & l'empêcha de demander un subside. Ce Prince publia une amnistie pour tous ses sujets qui avoient été dans les intérêts de Richard III. & récompensa ceux qui lui avoient donné des preuves de leur zéle & de leur attachement. Henri se servit presque toujours des Ecclésiastiques pour les ambassades & les négociations les plus importantes, parce qu'il trouvoit plus facilement des moyens de les récompenser en leur donnant des bénefices. On prétend que l'avarice étoit sa passion dominante, & qu'elle entroit jusques dans ses moindres action.

Mariage du Roi avec Elisabeth.

1486.

Quoique Henri ne pût se dissimuler qu'il étoit redevable du thrône à la maison d'Yorck, il ne pouvoit cependant s'empêcher d'avoir de la haine pour cette famille, & même de la faire éclater en diverses rencontres. Elisabeth qu'il fut obligé d'épouser pour s'affermir sur le thrône, ressentit elle-même les effets de cette inimitié, & ce ne fut qu'après deux ans de mariage, que cette Princesse fut couronnée solemnellement. Elle ne dut cet honneur qu'à la crainte que le Roi avoit d'irriter les Anglois, & de leur fournir des prétextes de se soulever contre lui. Le mariage du Roi avec Elisabeth n'avoit pû se faire qu'en vertu d'une dispense du Pape, parce qu'ils étoient parents

ROYAUME D'ANGLETERRE.

au quatriéme dégré, & le Pontife avoit en même temps envoyé à ce Monarque une autre bulle pour confirmer son élevation au thrône, & excommunier tous ceux qui voudroient le troubler dans sa possession. Le Pape déclaroit que ce n'étoit ni à la réquisition de Henri ou d'Elisabeth, ni à celle de quelqu'autre personne de leur part, qu'il avoit donné cette bulle, mais de son propre mouvement. Le Roi avoit eu soin de faire mettre ce préambule, pour ne point choquer les Anglois, qui depuis long-temps avoient fait des statuts contre ceux qui recouroient à l'authorité du Pape, pour les choses qui n'étoient pas du ressort de la Religion. Jean sans Terre avoit perdu l'affection de ses sujets, pour avoir voulu s'assurer la couronne par l'authorité du S. Siége, & Henri III. avoit pensé éprouver le même sort par la même raison.

L'Amnistie que le Roi avoit accordée, n'avoit pas été capable de lui gagner tous les Seigneurs. Pendant que ce Monarque étoit dans les provinces du Nord, où il étoit allé faire un voyage, il apprit que le Lord Lovel favori de Richard III. s'avançoit vers Yorck à la tête de trois ou quatre mille hommes, tandis que les deux Srafford's assiégeoient la capitale de Worcester. Le Roi qui n'avoit aucunes troupes avec lui, fit lever promptement une armée dont il donna le commandement au Duc de Betford son oncle. Pour dissiper plus facilement le parti des rebelles, il publia une nouvelle amnistie en faveur de ceux qui mettroient bas les armes. Lovel craignant que ses troupes n'acceptassent le pardon qui leur étoit offert, prit le parti de se mettre en sureté. Sa retraite obligea son armée d'avoir recours à la clémence du Roi, qui garda la parole qu'il leur avoit donnée. Les deux Straffords n'eurent pas plutôt appris cette nouvelle, qu'ils chercherent un asyle pour se mettre à l'abri des poursuites du Roi ; mais ils furent arrêtés, & l'aîné qui s'appelloit Humphroi fut condamné à perdre la tête.

Conjuration de Lambert Simnel.

Cette révolte n'étoit que comme le prélude de toutes celles qui devoient agiter le regne de Henri : ce Prince en fournit souvent le sujet par sa maniere d'agir avec la maison d'Yorck. Des partisans de cette famille mécontents de la conduite du Roi, chercherent l'occasion de susciter de nouveaux troubles. Ils répandirent d'abord le bruit que le Roi vouloit faire périr le Comte de Warwick, le seul mâle qui restât de la maison d'Yorck, & qui étoit prisonnier à la tour. On publia d'ailleurs qu'un des fils d'Edouard IV. étoit encore en vie, & qu'il avoit échappé, comme par miracle, à la barbarie de son oncle. Un Prêtre d'Oxford nommé Richard Simon s'appercevant que ces bruits faisoient quelque impression sur le peuple, & qu'il paroissoit disposé à prendre parti contre le Roi, forma le projet de faire passer pour Richard Duc d'Yorck, frere d'Edouard V. un jeune homme appellé Lambert Simnel, fils d'un Boulanger, de l'éducation duquel il avoit pris soin. Ce jeune homme étoit à-peu-près de l'âge du Duc d'Yorck, & donnoit des marques d'un esprit plus élevé qu'on n'auroit pû l'attendre d'une personne de sa condition. Pendant que Simon étoit occupé à l'instruire pour l'exécution du dessein qu'il avoit medité, on répandit la nouvelle que le Comte de Warwick s'étoit sauvé de la tour. La joye que les peuples en témoignerent, porta Simon à changer son projet, & à faire passer son aventurier pour le Comte fugitif. Simnel instruit du rôle qu'il devoit joüer, passa avec son maître en Irlande, où il paroît qu'on avoit déja pris quelques mesures pour la réussite de ce com-

ROYAUME D'ANGLETERRE.

plot. En effet Thomas Fitz-de-Gerald Comte de Kildare, qui commandoit en Irlande en qualité de Lieutenant du Gouverneur, au lieu d'arrêter Simnel, lui laissa la liberté de se montrer dans la ville de Dublin, & de s'y faire un grand nombre de partisans. Cette intrigue eut tant de succès, qu'en peu de temps la faction du faux Comte de Warwick devint si considérable, qu'il fut proclamé dans Dublin Roi d'Angleterre & Seigneur d'Irlande sous le nom d'Edouard VI.

Henri effrayé de cette nouvelle, crut que la Reine Douairiere étoit l'auteur de cette conjuration, & en conséquence il la fit enfermer dans un monastere & la priva de tous ses biens. Le Roi produisit ensuite dans le public le véritable Comte de Warwick, & affecta de le faire parler à ceux qui le connoissoient plus particulierement. Ce Prince après avoir été ainsi montré aux peuples, fut reconduit dans la tour. Le moyen dont le Roi s'étoit servi pour convaincre ses sujets, qu'il avoit entre les mains le véritable Comte de Warwick, ne fut pas capable de désabuser les Irlandois, qui soutinrent que celui qu'on avoit vû à Londres étoit supposé. Henri considerant que cette affaire devenoit très-sérieuse, donna des ordres pour empêcher les mécontents d'Angleterre de se joindre à ceux d'Irlande, & publia une amnistie pour ceux qui quitteroient le parti des rebelles. Toutes ces précautions furent inutiles, & le feu de la révolte s'étendit bientôt dans toute l'Angleterre. Jean Comte de Lincoln (1) que Richard III. son oncle avoit déclaré son successeur, prit les intérêts du faux Comte de Warwick, dans l'esperance de se servir de lui pour renverser Henri du thrône. Il passa en Flandres pour communiquer ses desseins à Marguerite d'Yorck, Duchesse Douairiere de Bourgogne. (2)

Cette Princesse irritée contre Henri VII. qui ne cherchoit que les occasions d'abattre la maison d'Yorck, entra volontiers dans le complot du Comte de Lincoln, & lui promit un secours de deux mille hommes de vieilles troupes Allemandes qu'elle devoit faire passer en Irlande. Henri ayant également à craindre du côté de cette isle & de celui de la Flandres, profita de l'hyver pour lever deux armées sous la conduite du Duc de Betford & du Comte d'Oxford. Au commencement du printemps, le Comte de Lincoln se rendit
1487. en Irlande avec les troupes que la Duchesse de Bourgogne lui avoit fournies. Après son arrivée, le prétendu Comte de Warwick fut couronné avec beaucoup de pompe, & il n'y eut que deux ou trois Evêques qui refuserent de le reconnoître. On délibera ensuite sur le parti qu'on devoit prendre : les uns étoient d'avis de se fortifier en Irlande où le Roi n'oseroit passer, & les autres pensoient au contraire qu'il falloit attaquer Henri dans le centre de ses Etats. Ce dernier avis prévalut, & Simnel accompagné du Comte de Lincoln, des troupes Allemandes & Irlandoises, débarqua dans la province de Lencastre. Les rebelles furent fort surpris de voir que tout étoit tranquille en Angleterre, & que personne ne se déclaroit pour eux. Le Comte de Lincoln crut devoir tout hazarder dans un moment si critique, & Henri, qui avoit reçu un renfort de cinq ou six mille hommes, accepta le combat, qui fut donné

(1) Il étoit fils de Jean de la Pole Comte de Suffolck & d'Elisabeth sœur d'Edouard IV.
(2) Cette Princesse étoit sœur d'Edouard IV.

le

le 6 de Juin à Stoke près de Newarck. L'armée des rebelles après avoir tenu ferme pendant long-temps, & perdu les Comtes de Lincoln & de Kildare, fut obligée de céder au grand nombre des ennemis, & de prendre la fuite. Lambert Simnel fut fait prisonnier avec le Prêtre qui l'avoit instruit. Henri accorda la vie à Simnel, & lui donna d'abord un office de marmiton dans sa cuisine, & l'éleva ensuite à la charge de Fauconnier. On ignore quel fut le véritable motif de la conduite du Roi dans cette occasion; mais il y a lieu de présumer qu'il avoit dessein de connoître les véritables auteurs de ce complot, & c'est ce qu'il ne put jamais découvrir. Tous les troubles paroissant appaisés, le Roi fit faire le procès à un grand nombre de personnes accusées d'avoir entretenu des intelligences avec les rebelles, & la plus grande partie sauverent leur vie par la perte de leurs biens.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Cependant Charles VIII. Roi de France avoit attaqué le Duc de Bretagne, & il paroissoit que ce Monarque avoit dessein de s'emparer de cette province, dans la crainte que le Roi d'Angleterre ne voulût prendre la défense du Duc. Il envoya une ambassade a Henri VII. pour renouveller l'alliance qu'il y avoit entre les deux couronnes. Henri qui ne pouvoit se persuader que Charles VIII. viendroit à bout de son dessein sur cette province, consentit à demeurer neutre. Les Anglois regardoient cette guerre d'une maniere bien differente, & paroissoient portés à appuyer les Bretons. Le Roi voulant tirer avantage des circonstances, demanda au Parlement un subside qui devoit être employé à lever des troupes pour secourir le Duc de Bretagne. Le Parlement fut à peine séparé, que Henri reprit la voye de la négociation avec Charles, afin de pouvoir garder l'argent qu'on venoit de lui accorder. Il 1488.
conclut même avec ce Monarque une treve qui devoit commencer le 24 de Juillet 1488. & finir le 17 de Janvier 1490. Cette treve n'empêcha pas le Roi d'Angleterre de faire lever la taxe qui avoit été ordonnée par les chambres, & d'en presser même la recette. Les provinces d'Yorck & de Durham, où les partisans de la maison d'Yorck étoient en plus grand nombre, firent beaucoup de difficultés, & il y eut à ce sujet quelques émeutes qui n'eurent point de suites.

Après la mort du Duc de Bretagne arrivée le 9 de Septembre, Henri feignit de vouloir prendre hautement les intérêts de la jeune Duchesse qui n'avoit que douze ans. Il fit avec elle le 10 de Février 1489. un traité par lequel 1489.
il s'engagea à lui fournir un secours de six mille hommes. Son but étoit d'empêcher que la Bretagne ne passât sous la domination du Roi de France, & de tirer de l'argent des troupes qu'il fournissoit à la Duchesse. Ces troupes passerent en effet en Bretagne; mais la Duchesse n'en retira pas grand avantage. Cependant Henri négocioit toujours avec la France, persuadé que Charles lui feroit un bon parti, dans la crainte qu'il ne lui déclarât la guerre. Il fut la dupe de sa politique & vit la province de Bretagne réunie à la couronne de France par le mariage du Roi avec la Duchesse. Ce fut alors que Henri parut entierement déterminé à porter la guerre en France, & il fit même de grands préparatifs pour cette expédition qui n'eut pas lieu. Il communiqua son dessein au 1492.
Parlement, qui lui accorda une taxe sur les aisés sous le nom de *Benevolence*, & conclut un traité avec l'Archiduc & avec Ferdinand Roi de Castille, & les somma d'entrer en France chacun de leur côté; mais il sçavoit qu'ils n'étoient

ROYAUME D'ANGLETERRE.

pas encore en état de se mettre en campagne. Enfin il s'embarqua au commencement d'Octobre & se rendit à Calais, où il rassembla toute son armée qui étoit de vingt-cinq mille hommes d'infanterie & de seize cents de cavalerie. La saison ne lui permettoit pas de commencer la guerre; cependant comme il se flattoit que sa présence forceroit Charles VIII. à décider leurs differends par les voyes de la négociation, il s'étoit déterminé à passer la mer. Il sauvoit d'ailleurs sa réputation, & on ne pouvoit pas lui reprocher d'avoir refusé de faire la guerre à la France. Pour achever de cacher son jeu, il alla mettre le siége devant Boulogne, afin sans doute de rebuter ses soldats, & leur faire approuver la paix qu'il étoit prêt de terminer avec la France. En effet il n'y avoit pas huit jours qu'il étoit devant Boulogne, lorsqu'il reçut les articles d'un traité dont ses Commissaires étoient convenus avec ceux de France, sous l'approbation des deux Rois. Henri voulant sauver toutes les apparences, demanda l'avis de ses principaux Officiers, & le conseil qu'il en reçut étoit conforme à ses intentions: ainsi le traité fut conclu & signé le 3 de Novembre à Estaples. Henri n'ayant plus de raison pour rester en France, retourna en Angleterre, où il ne fut pas long-temps tranquille.

Conjuration de Perkin Waerberck.

1493.

La Duchesse Douairiere de Bourgogne travailloit depuis long-temps à lui susciter de nouvelles affaires, & afin d'avoir un prétexte de lui enlever la couronne, elle fit paroître un nouveau phantôme qu'elle voulut faire passer pour Richard Duc d'Yorck, second fils d'Edouard VI. Perkin Waerberck fils d'un Juif de Tournay, lui parut propre à jouer ce rôle, & après l'avoir instruit des differentes particularités de la Cour d'Angleterre qu'il ne devoit pas ignorer, elle l'envoya en Portugal où il resta plus d'un an sans se faire connoître. Enfin en 1492. la Duchesse de Bourgogne croyant la guerre inévitable entre la France & l'Angleterre, songea à profiter de cette circonstance pour faire passer Perkin en Irlande. Cet imposteur y eut bientôt un grand nombre de partisans; mais les mouvements qui se firent en sa faveur, n'empêcherent pas Henri de se rendre en France.

Perkin y alla aussi, & il reçut un accueil favorable de Charles VIII. qui étoit sans doute bien aise de se servir de lui pour intimider le Roi d'Angleterre, & le contraindre à terminer plus promptement le traité qui se négocioit alors. Charles parvenu à ses fins congedia le Faux Duc d'Yorck sous prétexte qu'il appréhendoit que Henri ne le forçât par le traité de le livrer entre les mains de son ennemi. Perkin se retira à la Cour de la Duchesse de Bourgogne, qui feignoit de ne pas vouloir le reconnoître, & qui le traita même d'imposteur. Celui-ci répondit avec tant de vraisemblance à toutes les questions qu'elle lui fit en présence de sa Cour qu'elle fut obligée de se rendre, & de l'avouer pour son neveu. Cette comédie fut jouée avec tant d'art que tout le monde fut trompé. Un grand nombre d'Anglois mécontents de Henri, se rendirent auprès de Perkin & lui offrirent leurs services.

Le Roi travailla alors à désabuser les peuples qui avoient reçu cette nouvelle avec avidité, & produisit les deux meurtriers des fils d'Edouard IV. Comme Henri ne pouvoit pas montrer leurs corps, parce que le Prêtre & une autre personne qui les avoient enterrés, étoient morts, on continua à regarder Perkin comme le véritable Duc d'Yorck. Il fallut donc avoir recours à d'autres moyens pour découvrir l'imposture & confondre les confédérés. Par

le moyen de l'argent que le Roi prodigua en cette occaſion, il vint à bout de connoître l'origine & toute la vie de Perkin, & de ſçavoir les noms des principaux conjurés qui étoient en Angleterre. Inſtruit de toutes ces choſes, il voulut engager l'Archiduc à lui livrer l'impoſteur; mais ce Prince lui répondit qu'il n'avoit aucune authorité dans les Etats qui appartenoient à la Ducheſſe de Bourgogne. Henri ne pouvant avoir en ſa puiſſance cet aventurier, crut arrêter le cours de cette conſpiration, en faiſant périr pluſieurs Seigneurs convaincus d'entretenir une correſpondance avec le faux Duc d'Yorck. Le Roi étoit informé de tout ce qui ſe paſſoit à la Cour de la Ducheſſe de Bourgogne, par le moyen du Chevalier Clifford, qui s'étoit déclaré le premier pour Perkin; mais que Henri avoit trouvé moyen de regagner.

Royaume d'Angleterre.

1494.

Ce fut par ce Chevalier qu'il apprit que Perkin avoit de grandes reſſources en Irlande; & que les Comtes de Deſmond & de Kildare étoient dans les intérêts de cet impoſteur. Réſolu de rompre les meſures des rebelles, il donna le gouvernement d'Irlande à Henri ſon fils, & nomma pour ſon Lieutenant Géneral Edouard Poinings, homme capable de remplir cette place. Ce Lord fut à peine en Irlande, qu'il pourſuivit vivement ceux qui paroiſſoient être contraires au Roi; mais Henri croyant devoir uſer de clémence dans cette conjonćture envoya une amniſtie en bonne forme pour tous les rebelles. Poinings tint un Parlement célebre par les ſtatuts qui furent faits à l'avantage de la couronne d'Angleterre. Un de ces reglements portoit qu'on ne pourroit point aſſembler le Parlement d'Irlande, avant que le Gouverneur & le Conſeil euſſent informé le Roi des cauſes de la convocation, & que le Monarque eût donné une permiſſion expreſſe ſous le grand ſceau. Un autre portoit que tous les aćtes faits dans le Parlement d'Angleterre, & qui regardoient le public, ſeroient obſervés en Irlande.

1495.

La Ducheſſe de Bourgogne n'avoit oſé rien entreprendre juſqu'alors, parce qu'elle n'ignoroit pas que le Roi étoit informé de toutes ſes intelligences, & que les Grands étoient trop obſervés. Elle ſe détermina enfin à envoyer Perkin dans la province de Kent, dans l'eſpérance que le peuple qui paroiſſoit porté pour la maiſon d'Yorck, ſe déclareroit en ſa faveur, & entraîneroit les Grands dans ſon parti. Perkin ſuivant les avis de la Ducheſſe, s'embarqua ſur une flotte que cette Princeſſe lui fournit, & ſe préſenta devant Sandwich dans le deſſein de ſonder la diſpoſition des habitants du pays. Les peuples s'étant apperçus que les troupes qu'il avoit amenées étoient étrangeres, refuſerent de ſe joindre à lui, & conſulterent la Nobleſſe de la province, pour ſçavoir quel parti ils devoient prendre. On leur conſeilla d'attirer Perkin à terre & de le faire priſonnier. Le Faux Duc d'Yorck ſoupçonnant la vérité, ſe tint dans ſes vaiſſeaux juſqu'au retour de ceux qu'il avoit envoyés pour connoître les intentions des Anglois. Le maſſacre de ſes gens lui fit bientôt prendre ſon parti, & l'obligea de retourner en Flandres.

Quelque temps après le Roi fit aſſembler un Parlement, où parmi les differents aćtes qui y furent faits, on en donna un par lequel il fut dit qu'on n'inquieteroit point les ſujets, pour avoir adheré à un Roi chaſſé par le Prince aćtuellement regnant. Ces ſtatuts qui ſembloient n'être faits que pour la ſureté du peuple, faiſoient connoître les craintes de Henri & l'incertitude où il étoit par rapport à ſes droits.

Royaume d'Angleterre.

1496.

Cependant Perkin étoit passé en Irlande; mais comme il n'avoit pas vu ces insulaires disposés à seconder ses desseins, il s'étoit rendu en Ecosse où le Roi, après l'avoir reconnu publiquement pour Duc d'Yorck, lui avoit fait épouser Catherine Gordon sa parente. Il ne se contenta pas de lui avoir donné ces marques de son estime, il résolut encore de l'élever sur le thrône d'Angleterre. En conséquence il fit publier sous le nom du Duc d'Yorck une proclamation dans laquelle Henri étoit traité d'usurpateur, de tyran & de meurtrier. On y invitoit tous les bons Anglois à se joindre au légitime héritier en leur promettant toutes sortes d'avantages. Cette proclamation n'eut aucun effet, & personne ne parut disposé à prendre le parti du Faux Duc d'Yorck: les uns étoient persuadés que c'étoit un imposteur, & les autres étoient retenus par la crainte. Le Roi d'Ecosse voyant que les Anglois refusoient de se déclarer, entra dans le Northumberland & y fit de grands ravages. Sur la nouvelle qu'il apprit que l'armée Angloise s'avançoit pour combattre, il prit le parti de la retraite, & emporta avec lui tout le butin qu'il avoit fait.

1497. Henri jugea à propos de prendre des précautions contre les entreprises du Roi d'Ecosse & de Perkin. Dans le Parlement qu'il assembla au commencement de l'année 1497, il demanda un subside pour soutenir les frais de la guerre qu'il vouloit entreprendre contre les Ecossois. Il fit lever ce subside avec tant de rigueur, que les habitants de la province de Cornouaille se révolterent ouvertement. Ils mirent à leur tête le Lord Audeley, homme inquiet & peu content de sa fortune. Les rebelles s'étant avancés jusqu'aux environs de Londres, le Roi fut obligé de leur livrer bataille. Cette troupe de factieux fut bientôt mise en fuite, & le Roi ne voulut punir de mort que trois des principaux Chefs: les autres prisonniers eurent la permission de se racheter par argent.

Cependant le Roi d'Ecosse avoit fait une irruption en Angleterre, & avoit assiégé Norham; mais le Comte de Surrey qui étoit alors dans la province d'Yorck, l'obligea de lever le siége & le poursuivit jusqu'en Ecosse, où il s'empara de la petite ville d'Ayton. Henri qui ne vouloit pas dépenser à cette guerre l'argent que le Parlement lui avoit accordé, employa secrettement l'Ambassadeur d'Espagne pour porter le Roi d'Ecosse à demander la paix. Cette négociation eut son effet, & les deux Rois signerent une treve de sept ans. Perkin en fut la victime; le Roi d'Ecosse l'avoit obligé de sortir de ses Etats avant la conclusion de ce traité. Le Faux Duc d'Yorck se retira d'abord en Irlande; mais ne trouvant aucune ressource dans cette isle, & se voyant abandonné de l'Ecosse, de la France & de la Duchesse de Bourgogne même, il se mit à la tête des habitants de Cornouaille qui s'étoient révoltés de nouveau, & prit le titre de Roi d'Angleterre sous le nom de Richard IV. Il voulut ensuite se rendre maître d'Excester; mais comme il n'avoit point d'artillerie, il fut obligé de renoncer à son entreprise, après avoir perdu plus de deux cents hommes en voulant escalader la place. Henri ne tarda pas à envoyer des troupes contre cet aventurier, & se disposa même à marcher contre lui avec une armée plus considérable. Perkin ne se croyant pas en état de résister au Roi, se retira dans le monastere de Bowley, pour y jouir du privilége de cet asyle. Sa femme fut arrêtée & conduite au Roi, dont elle sçut gagner les bonnes graces par sa modestie & sa douceur. Ce Prince la consola, & lui assigna une pension honorable pour son entretien. Il

auroit deſiré avoir Perkin en ſa puiſſance ; mais il n'oſoit violer l'aſyle où il s'étoit retiré. Il lui fit ſçavoir que s'il vouloit ſe rendre volontairement & confeſſer ſon crime, il lui accorderoit la vie. Perkin n'ayant aucune eſperance de ſe ſauver, accepta les offres du Roi, & ſe mit entre les mains de ceux que Henri avoit envoyés pour le prendre. Le Roi le fit conduire à Londres, & pour donner la facilité au peuple de le voir, il ordonna que cet impoſteur traverſeroit deux fois la ville à cheval, & qu'il ſeroit enſuite enfermé dans la tour. Perkin ſupporta avec beaucoup de fermeté les inſultes & les railleries qu'il fut obligé d'eſſuyer pendant ſon voyage & dans la capitale. Peu de temps après on publia ſa confeſſion, dans laquelle on voyoit un récit exact de tout ce qu'il avoit fait, & des endroits où il avoit ſéjourné depuis ſa naiſſance. On ne donna cependant pas le détail de la conſpiration, ni les noms de ceux que l'on croyoit en être les auteurs. Quelques-uns inférerent de-là que celui qu'on vouloit faire paſſer pour Perkin Waerbeck, étoit le véritable Duc d'Yorck, & que tout ce qu'on diſoit à ſon ſujet étoit de pure invention.

Royaume d'Angleterre.

Cet aventurier craignant ſans doute que le Roi ne gardât pas la parole qu'il lui avoit donnée, ſe ſauva de la tour & prit le chemin de la côte de Kent, où il eſperoit trouver un vaiſſeau pour ſortir du royaume. Informé que le Roi avoit donné des ordres pour l'arrêter, il ſe retira dans le monaſtere de Bethleem qui avoit un droit d'aſyle. Le Superieur de ce monaſtere n'oſant protéger un tel criminel, alla trouver le Roi, & promit à ce Prince de le lui livrer, à condition qu'il promettroit d'accorder la vie à ce fugitif. Henri qui étoit bien aiſe d'avoir ſon priſonnier entre les mains, ne voulut pas refuſer cette grace. Perkin fut ramené à Londres & renfermé dans la tour ; mais ſa priſon ne fut pas rigoureuſe, puiſqu'il avoit la liberté de parler aux autres priſonniers. Cette douceur fut ſans doute un piége que le Roi lui tendoit, afin d'avoir un prétexte de le faire mourir, en lui fourniſſant l'occaſion de chercher les moyens de s'échapper. En effet Perkin gagna quatre domeſtiques du Lieutenant de la Tour, & forma avec eux le complot de tuer leur maître, & de ſe ſauver avec le Comte de Warwick. Ce Comte à qui on avoit fait eſperer de voir finir ſes malheurs, & de monter ſur un thrône qu'il étoit en droit de diſputer à Henri, étoit entré dans le deſſein des conjurés : deſſein trop flatteur pour ne pas ſurprendre la crédulité d'un Prince, dont toute l'expérience conſiſtoit à connoître l'injuſtice de ſon ſort & les prétentions que lui donnoit ſa naiſſance. Ce projet fut découvert avant qu'il pût être exécuté, & les priſonniers furent reſſerrés plus étroitement qu'ils ne l'avoient été juſqu'alors. Vers ce même temps, un jeune homme nommé Walford fils d'un Cordonnier, ſe fit paſſer pour le Comte de Warwick. Il fut arrêté avec un Moine qui avoit voulu ſoulever la province de Kent : Walford fut pendu, & le Moine fut condamné à une priſon perpétuelle.

Ce nouvel évenement ſervit de motif à Henri pour faire périr le Comte de Warwick qu'il fit accuſer de haute trahiſon, afin de déguiſer les véritables intentions qui le faiſoient agir. Perkin fut condamné à être pendu, & le Comte de Warwick eut la tête tranchée. Ce Prince étoit le ſeul mâle qui reſtât de la maiſon d'Yorck, & ce fut l'unique crime qui lui fit perdre la vie. Il étoit alors âgé de vingt-quatre ans, & en avoit paſſé quinze dans la priſon.

Mort de Perkin & du Comte de Warwick.

1499.

Royaume d'Angleterre.

Les partisans de Perkin, & même ceux qui furent seulement soupçonnés de l'être, ne purent éviter les rigoureuses poursuites que Henri fit faire contre eux, qu'en donnant des grosses sommes d'argent qui remplirent les coffres de ce Monarque.

Conspiration du Comte de Suffolck.

1503. Le desir insatiable d'amasser des thrésors, étoit la passion dominante du Roi, & il étoit continuellement occupé à chercher des moyens pour la satisfaire par les voyes mêmes les plus injustes. La rigueur que les ministres de son avarice exerçoient contre les grands & les petits, irriterent les peuples & les porterent aux murmures. Le Comte de Suffolck neveu d'Edouard IV. crut devoir profiter du mécontentement des Anglois, pour susciter des troubles dont il esperoit tirer quelque avantage en faveur de la maison d'Yorck. Après avoir engagé plusieurs Seigneurs dans son parti, il passa en Flandres, où il se flattoit de trouver quelque puissant secours par le moyen de la Duchesse de Bourgogne. La retraite du Comte fit soupçonner à Henri que ce Seigneur formoit quelque complot contraire à ses intérêts. Pour s'en éclaircir, il engagea Robert Curson Gouverneur du château de Hammes près de Calais, à aller trouver le Comte, comme s'il eût eu dessein de se joindre à lui contre le Roi. Le Comte ne soupçonnant pas que Curson voulût le trahir, lui fit part de la conjuration & lui nomma les principaux chefs des confédérés. Aussitôt que Henri en fut informé, il les fit arrêter & ils furent punis de mort. Il y avoit parmi ces conjurés Tyrrel & Windham meurtriers d'Edouard V. & du Duc d'Yorck son frere. Le Comte de Suffolck ne doutant plus que le Roi n'eût découvert ses intrigues, se sauva en Allemagne où il resta quelque temps : il retourna ensuite en Flandres, où l'Archiduc le prit sous sa protection. Le Roi parut quelque temps sans inquiétude au sujet du Comte de Suffolck; mais l'arrivée de l'Archiduc dans ses Etats, le détermina à le demander à ce Prince, qui ne

1506. voulut y consentir qu'à condition que le Roi ne le feroit pas mourir. Le Comte de Suffolck se confiant à la parole de Henri, se rendit auprès de ce Monarque, qui le fit conduire à la tour.

Les dernieres années du regne de Henri ne nous offrent rien de considerable, & il ne les employa qu'à amasser de nouvelles richesses qu'il avoit soin d'enfermer à Richemont sous des voutes dont il ne confioit les clefs à personne. Cependant le moment fatal arrivoit où ses thrésors devoient lui être inutiles. Une goute dégénerée en phthisie lui fit bientôt comprendre que la fin

1507. de sa vie approchoit. Lorsqu'il s'apperçut que son mal augmentoit, il fit publier une amnistie générale, délivra tous les prisonniers qui étoient retenus pour dettes de sommes au dessous de 40 shellings, & paya les créanciers de

Mort de Henri VII.

1509. son propre argent, fit son testament, & ordonna que son héritier restituât tout ce qu'il avoit injustement enlevé à ses sujets; mais cet article ne fut point exécuté. Henri mourut à Richemont le 22 d'Avril 1509. à l'âge de 52 ans, & dans la vingt-quatriéme année de son regne. Ce Prince avoit eu d'Elisabeth son épouse, morte en 1503. trois fils & quatre filles : sçavoir, Arthur mort à l'âge de 17 ans, qui avoit épousé Catherine d'Arragon fille de Ferdinand & d'Isabelle : Henri qui fut son successeur, & Edmond mort à l'âge de cinq ans : deux filles mortes dans l'enfance, & deux autres qu'il laissa ; sçavoir, Marguerite mariée à Jacques IV. Roi d'Ecosse, & Marie qui fut la seconde femme de Louis XII. après avoir été promise à Charles Archiduc d'Autriche. Louis

XII. étant mort, elle épousa Charles Brandon Duc de Suffolck.

Royaume d'Angleterre.

Henri VIII. 20e. Roi.

1510.

Henri fils unique du feu Roi, réunissant en sa personne les droits des deux maisons de Lencastre & d'Yorck, ne trouva aucune difficulté, lorsqu'il voulut monter sur le thrône après la mort de son pere. Il avoit été élevé dans les lettres pour lesquelles il avoit beaucoup de goût, & il y avoit fait des progrès extraordinaires. Ses talents lui enflerent le cœur, & lui donnerent une trop grande opinion de lui-même, qui lui fit commettre bien des fautes. Comme il n'avoit que 18 ans lorsqu'il commença à regner, & qu'il étoit peu au fait des affaires du gouvernement, il se servit d'abord des Ministres & des Conseillers du Roi son pere. Les commencements de ce regne furent signalés par la confirmation de l'amnistie que Henri VII. avoit accordée avant sa mort, & par une proclamation du nouveau Roi pour permettre au peuple de lui adresser ses plaintes. Empson & Dudley, les deux principaux Ministres dont Henri VII. se servoit pour tirer par force de l'argent de ses sujets, ressentirent bientôt la haine publique, & furent appellés devant le Conseil. Le Roi pour satisfaire les peuples, & faire connoître qu'il avoit dessein de les gouverner differemment que son pere, fit mettre dans la tour les deux Ministres, qui furent ensuite condamnés à mort.

Mariage du Roi avec Catherine d'Arragon.

Une affaire d'une plus grande importance pour le Roi, occupoit alors ce Prince & son Conseil: il s'agissoit du mariage de Catherine d'Arragon, veuve d'Arthur avec Henri VIII. On avoit le consentement de Ferdinand & d'Isabelle & la dispense du Pape; ainsi il sembloit que rien ne devoit differer la célebration du mariage. Cependant les scrupules que l'on fit naître au Roi & les oppositions de l'Archevêque de Cantorberi, en firent retarder la cérémonie. On ne pouvoit s'empêcher de regarder ce mariage comme inceftueux, & cette affaire fut long-temps agitée dans le Conseil. Enfin il fut décidé que Henri épouseroit Catherine d'Arragon, veuve de son frere, en vertu de la dispense du Pape, & de la déclaration que cette Princesse faisoit de n'avoir jamais habité avec son premier époux. Henri VII. avoit projetté ce mariage dans la crainte d'être obligé de rendre la moitié de la dot qu'il avoit reçue de Catherine, & de perdre l'autre qui restoit à payer. Il ne vouloit pas non plus lui laisser la jouissance de la troisiéme partie des revenus de la principauté de Galles, & du comté de Cornouaille, qui lui étoit destinée pour son douaire. Tels furent les motifs qui porterent Henri VII. à proposer cette alliance. Son fils en épousant Catherine, exigea d'elle qu'elle renonçât à sa dot, & qu'elle consentît que les sommes qu'elle avoit apportées, appartinssent au Roi son époux, sans que ses héritiers ou ses parents pussent les repeter. Le mariage fut célebré au commencement du mois de Juin, & le couronnement du Roi & de la Reine se fit le 24 du même mois.

Henri n'ayant aucun ennemi à combattre, passa les premiers temps de son regne dans les plaisirs & les fêtes, & prodigua une partie de l'argent que son pere avoit amassé avec tant de soin. La guerre qui se faisoit alors en Italie, tant de la part de l'Empereur, du Roi de France, du Roi d'Arragon, du Pape, que des autres Princes de l'Italie, (1) ne permit pas à Henri de rester tranquil-

(1) J'ai parlé de ces guerres dans l'histoire de France, tome premier; dans celles de Naples, de Florence, de Gênes, de Milan & de Venise, tome second.

Royaume d'Angleterre.

le. Les succès de Louis XII. avoient excité la jalousie de ses alliés, & les avoient portés non-seulement à l'abandonner, mais encore à se déclarer contre lui. Pour causer plus d'embarras au Roi de France, ils crurent devoir faire entrer dans leur ligue le Roi d'Angleterre, qui pouvoit faire une puissante diversion en leur faveur. Le Pape Jules II. & Ferdinand Roi d'Arragon employerent toutes sortes de moyens pour l'engager à les seconder dans leurs projets. Henri qui avoit peu d'expérience & qui ne penetroit pas les véritables intentions des ennemis de la France, écouta volontiers les propositions qu'on lui fit. Quoiqu'il eût renouvellé son traité avec Louis XII. il se détermina enfin à entrer dans la ligue qui s'étoit faite contre ce Monarque, & il en fit même une particuliere avec le Roi d'Arragon. Ce Prince avoit séduit son gendre en lui faisant entrevoir qu'il lui seroit facile de faire la conquète de la Guyenne, pendant que Louis XII. seroit occupé en Italie. Henri flatté de cette idée, fit part à son Parlement du dessein qu'il avoit de porter la guerre en France, afin d'en obtenir un subside. Il avoit déclaré que son unique but étoit de délivrer le Pape de l'oppression où le Roi de France le tenoit, & de faire abolir le Concile de Pise, qui avoit été transferé à Milan. Quoique l'Angleterre n'eût aucun intérêt à faire cette guerre, le Parlement ne laissa pas que d'accorder au Roi un secours d'argent pour son entreprise. Tous les préparatifs étant faits, le Roi mit une flotte en mer sous les ordres d'Edouard Howard, fils aîné du Comte de Surrey, & il donna à Thomas Gray Marquis de Dorset, le commandement de l'armée de terre. Ces troupes furent conduites en Espagne dans la province de Guipuscoa, où elles arriverent le 8 de Juin. L'Amiral qui les avoit escortées, attaqua les côtes de Bretagne à son retour, & y fit quelque butin. Un renfort qu'il reçut d'Angleterre, le mit en état d'attaquer la flote Françoise qu'il rencontra le 10 d'Août suivant. Ce combat qui fut long & opiniâtre, causa beaucoup de dommage aux deux nations, & la perte fut presqu'égale des deux côtés.

1512.

Cependant le Marquis de Dorset qui comptoit faire le siége de Bayonne avec les troupes Angloises & Espagnoles, fut fort surpris, lorsque Ferdinand lui proposa d'attaquer la Navarre. Il refusa alors de se joindre aux Espagnols, & il resta dans son camp, pendant que le Duc d'Albe faisoit la conquête de ce royaume. Le Géneral Anglois s'apperçut bientôt que le Roi d'Arragon n'avoit jamais eu dessein de faciliter à Henri la conquête de la Guyenne, & que le but du traité que Ferdinand avoit fait avec ce Prince, n'avoit été que d'obtenir des troupes pour s'emparer de la Navarre. Le Marquis de Dorset ne voulant plus se fier aux paroles du Roi d'Arragon, & s'appercevant d'ailleurs que son armée périssoit par les maladies, demanda des vaisseaux pour s'en retourner. Comme les troupes étoient prêtes à s'embarquer, il arriva un Hérault de la part du Roi d'Angleterre, pour ordonner au Marquis de suivre en tout les ordres de Ferdinand; mais l'armée refusa d'obéir, & le Général fut contraint de la ramener. Henri informé par le Marquis de Dorset de la conduite du Roi d'Arragon, ne put s'empêcher d'être irrité contre ce Prince dont il se voyoit la dupe. Il fut cependant obligé de dissimuler, de peur de fournir un prétexte à Ferdinand de s'accommoder avec Louis XII.

L'épreuve que Henri venoit de faire de la mauvaise foi de Ferdinand, ne fut pas capable de l'empêcher de se laisser surprendre par ce même Prince. Le

Le Roi d'Arragon réſolu de tirer de l'argent du Roi d'Angleterre, lui fit entendre qu'il le ſeconderoit dans ſon entrepriſe ſur la Guyenne & la Normandie, après que la guerre d'Italie ſeroit terminée. Henri gagné par ces promeſſes, envoya ſes Ambaſſadeurs à Bruxelles pour conclurre une ligue contre la France avec le Pape, l'Empereur, le Roi d'Arragon, Charles d'Autriche, & Marguerite Douairiaire Ducheſſe de Savoye ſa tante. Le Roi aſſembla enſuite un Parlement pour lui demander un nouveau ſubſide, & une capitation ſur tous ſes ſujets.

Royaume d'Angleterre.

Pendant qu'il faiſoit des préparatifs pour attaquer la France, il tâchoit de ſe précautionner contre les entrepriſes du Roi d'Ecoſſe. Toutes les meſures qu'il prit à ce ſujet furent inutiles, & Jacques IV. conclut avec la France un traité, & leva une armée dont il avoit deſſein de ſe ſervir pour faire une irruption en Angleterre, auſſitôt que Henri ſeroit paſſé en France. Ce Monarque informé du projet du Roi d'Ecoſſe, donna ordre au Comte de Surrey de ſe tenir dans les provinces du Nord, avec un corps de troupes pour l'oppoſer aux Ecoſſois. Les alliés dont le but étoit de mettre Louis XII. hors d'état de leur faire la guerre, preſſoient Henri d'attaquer ce Monarque, & lui faiſoient eſpérer qu'il ſeroit promptement ſecouru. Le Roi d'Angleterre s'étant laiſſé perſuader par de ſi flatteuſes promeſſes, conclut à Malines une nouvelle ligue avec les confédérés, parmi leſquels Henri étoit le ſeul qui eût intention de tenir ſa parole. En effet Leon X. qui avoit ſuccedé à Jules II. ne ratifia point le traité; Ferdinand déſavoua ſon Ambaſſadeur qui l'avoit confirmé, & l'Empereur après avoir tiré du Roi d'Angleterre l'argent dont il avoit beſoin, n'exécuta aucun de ſes engagements. Henri ignoroit cependant les deſſeins de ſes alliés, & faiſoit de grands préparatifs pour attaquer la France par terre & par mer. Les hoſtilités commencerent ſur mer, où il y eut quelques actions qui tournerent à l'avantage des François. Ces derniers ſe trouvant ſupérieurs, firent voile vers les côtes d'Angleterre, & deſcendirent dans la province de Surrey, d'où ils emporterent quelque butin. Lorſque Henri eut tout diſpoſé pour l'entrepriſe qu'il méditoit, il connut que ſes alliés l'abandonnoient; mais quoiqu'il ſe vît ſeul chargé du poids d'une guerre conſiderable, il ne crut pas devoir renoncer à ſes deſſeins, & paſſa en France ſur la fin du mois de Juin. Ses troupes faiſoient déja le ſiége de Terouenne; mais l'approche du Duc de Longueville qui commandoit l'armée de France, engagea le Roi d'Angleterre à aller au devant des ennemis. Les deux armées qui s'étoient rencontrées à Guinegaſte, ſe livrerent un combat qui ne fut pas long. Les Francois prirent tout d'un coup la fuite, & abandonnerent ainſi la victoire aux Anglois. Les Officiers ne voulant pas imiter un exemple ſi honteux, ſe rendirent priſonniers. Cette déroute qui fut appellée la journée des éperons, fut ſuivie de la priſe de Terouenne & de celle de Tournay. Après ces deux conquêtes, Henri conclut un nouveau traité à Liſle avec Marguerite Ducheſſe Douairiaire de Savoye, & Charles d'Autriche: il retourna enſuite à Londres pour y paſſer l'hyver.

1513.

Le Roi d'Ecoſſe n'étoit pas reſté tranquille pendant l'abſence de Henri, & à peine avoit-il appris que ce Monarque étoit en France, qu'il étoit entré dans le Northumberland où il avoit fait pluſieurs conquêtes. Le Comte de Surrey qui étoit dans la province d'Yorck, s'avança contre les ennemis, quoique ſon

Guerre d'Ecoſſe.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

armée ne fût pas considérable. Le Géneral Anglois ayant trouvé moyen d'engager le Roi d'Ecosse à abandonner un poste avantageux qu'il occupoit, lui livra bataille. On se battit avec tant d'acharnement de part & d'autre, que la nuit seule sépara les deux armées, & les Anglois ne s'apperçurent qu'ils étoient vainqueurs, que parce qu'ils se virent maîtres du champ de bataille que les ennemis avoient abandonné pendant la nuit. Jacques IV. fut tué dans cette action; mais on n'est pas certain si le corps qui fut enterré sous son nom, étoit véritablement le sien.

Malgré tous les avantages que le Roi d'Angleterre avoit remportés sur ses ennemis, il n'étoit pas éloigné de faire la paix; car il avoit enfin ouvert les yeux sur la conduite de ses alliés. Louis XII. la désiroit également de son côté, & pour en venir promptement à un accommodement, il proposa d'épouser Marie sœur de Henri. Voici en substance les traités qui furent conclus à ce sujet.

Premier traité. 7 Août 1514.

Il fut dit dans le premier » que l'amitié entre les deux Rois dureroit jusqu'à un an après la mort de l'un d'eux. Que le successeur du premier mourant feroit sçavoir dans l'année à l'autre Roi, s'il vouloit prolonger ce traité ou en faire un nouveau. Que toutes les charges & impositions mises depuis 52 ans par l'un des deux Rois, au préjudice des sujets de l'autre, seroient abolies. Que par les attentats qui seroient commis de part ou d'autre contre cette paix, elle ne seroit point censée rompue. Qu'aucun des deux Rois ne donneroit ni protection, ni asyle aux rebelles de l'autre. Par les 14, 15 & 16e. articles, les deux Rois se promettoient mutuellement du secours en trois cas differents; sçavoir, 1°. pour la défense mutuelle de leurs Etats; 2°. Pour recouvrer les terres que d'autres Princes leur retenoient; 3°. En cas que l'un des deux Rois fût attaqué à l'occasion de ce traité, & qu'il attestât sur son honneur que c'étoit pour cette cause. Dans chacun de ces cas, les conditions étoient differentes; mais dans le dernier, ils se promettoient réciproquement du secours, quand même l'assaillant seroit parent, ami ou allié de l'un d'eux seulement, ou de l'un & de l'autre. Louis comprenoit dans le traité comme ses alliés, le Pape, les Suisses & le Roi d'Ecosse. De la part de Henri, étoient nommés le Pape, Boulogne, toutes les villes du patrimoine de S. Pierre, l'Archiduc d'Autriche & les Suisses. L'Ecosse n'étoit comprise dans le traité qu'à condition que les Ecossois ne commettroient aucun acte d'hostilité contre l'Angleterre après le 25 de Novembre. Que le traité seroit ratifié & juré par les deux Rois, & confirmé par le Parlement d'Angleterre, & par les Etats géneraux de France. Que chacun des deux Rois travailleroit de son côté à obtenir du Pape une sentence d'excommunication contre celui des deux qui violeroit la paix. «

II. traité.

Les principaux articles du second traité étoient » que le mariage de la Princesse Marie d'Angleterre avec Louis XII. seroit contracté par Procureurs & par paroles de présent, dans dix jours après la date de ce traité. Que le Roi d'Angleterre enverroit à ses dépens la Princesse sa sœur à Abbeville, & que le Roi de France l'épouseroit quatre jours après son arrivée. Que Marie auroit en dot quatre cents mille écus, dont deux cents mille seroient comptés pour bagues & joyaux, & que le cas de répetition avenant, Louis ne seroit obligé de restituer que les bagues & joyaux, qui seroient censés

» monter à la somme de deux cents mille écus. Qu'à l'égard de l'autre moi- » tié, montant à deux cents mille écus, Henri la payeroit par le moyen d'une » quittance de pareille somme en déduction d'un million, à quoi le Roi de » France s'obligeoit par un traité à part. Que le Douaire de la future Reine » seroit aussi grand que celui qui avoit été assigné à Anne de Bretagne, dont » Louis XII. étoit veuf, ou à aucune autre Reine de France. Que la mort de » Louis avenant, Marie jouiroit de son douaire sa vie durant, & qu'il lui » seroit permis de demeurer en France ou en Angleterre. «

» Par le troisiéme traité, Louis XII. reconnoissoit que par celui d'Esta- » ples, Charles VIII. s'étoit engagé à payer à Henri VII. ou à ses successeurs » la somme de 745000. écus, & que lui-même s'étoit obligé à payer les ar- » rérages de cette somme. De plus, que Charles Duc d'Orléans son pere, » par une obligation du 7 Mars 1444. avoit reconnu devoir certaine somme » à Marguerite Sommerset, ayeule de Henri VIII. Que ces deux sommes » n'étant pas encore payées, Louis s'engageoit à payer au Roi d'Angleterre » ou à ses successeurs un million d'écus, *tant pour les arrérages dûs des deux* » *sommes susdites, que pour la bonne affection qu'il lui portoit, afin que leur* » *amitié en fût plus ferme*. Que le payement de ce million se feroit par le » moyen de cinquante mille livres tournois, que Louis feroit compter au » Roi d'Angleterre de six mois en six mois, jusqu'à l'entier payement. (1). « IIIe. traité.

Ferdinand & ses autres alliés firent tout ce qu'ils purent pour empêcher la conclusion de la paix entre les couronnes de France & d'Angleterre; mais tous leurs efforts furent inutiles, & ils n'eurent pas même la satisfaction d'être compris dans le traité, qui fut peu de temps après renouvellé par François I. successeur de Louis XII. Ce Prince occupé de ses desseins sur l'Italie, sentoit combien il étoit de son intérêt de vivre en bonne intelligence avec l'Angleterre. 1515.

Cette bonne intelligence fut cependant bientôt alterée, & la possession de Tournay fut le motif d'une rupture. Le Roi de France depuis qu'il étoit monté sur le thrône, avoit tenté la voye de la négociation pour retirer Tournay des mains des Anglois. Thomas Wolsey Archevêque d'Yorck, premier Ministre d'Angleterre & favori du Roi, dont il gouvernoit l'esprit comme il le vouloit, ayant obtenu l'administration de l'Evêché de Tournay & de l'Abbaye de S. Amand, qui lui rapportoit un grand revenu, avoit rendu infructueuses les démarches de François I. Ce Monarque persuadé que la restitution de cette ville deviendroit plus facile, si Wolsey étoit privé de son administration, obtint secrettement de Leon X. une Bulle qui rétablissoit l'Evêque dans son siége. Henri se plaignit de cette Bulle au Pontife, qui ne voulant pas se brouiller avec Henri & avec François I. chargea deux Cardinaux d'examiner l'affaire avec ordre de la traîner en longueur. Cependant François I. sollicitoit un chapeau de Cardinal pour Wolsey, dans l'espérance que cette dignité porteroit le Prélat à se désister de ses prétentions sur Tournay. Wolsey devenu Cardinal conserva son animosité contre le Roi de France, & fit tous ses efforts pour engager Henri à entrer dans une nouvelle ligue qui se faisoit contre ce Monarque. Le premier Ministre traita secrettement avec l'Empereur, & porta le

(1) Actes publics, tom. XIII. pag. 413, 423. *Rap. Th.*

Roi son Maître à renouveller l'alliance avec l'Espagne. Le secours que François Sforce envoya demander vers ce même temps au Roi d'Angleterre, acheva de décider Henri sur le parti qu'il devoit prendre contre la France. Il ne voulut pas cependant rompre ouvertement; mais par le conseil de son Ministre, il se détermina à assister l'Empereur en secret, & à secourir le Duc de Milan. On prétend que Wolsey s'étoit fait donner un écrit, par lequel François Sforce s'engageoit à payer au Ministre d'Angleterre une pension annuelle de dix mille ducats, à commencer du jour qu'il seroit rétabli dans son duché.

Depuis que Wolsey avoit obtenu le chapeau de Cardinal, il étoit devenu plus fier, & avoit affecté un extérieur qui faisoit murmurer le Clergé & le peuple. Il fut le premier Ecclésiastique en Angleterre qui porta des habits de soye, & qui fit mettre de l'or sur les harnois de ses chevaux. Il ne sortoit jamais qu'il ne fût accompagné d'une foule de domestiques, & il faisoit porter devant lui le chapeau de Cardinal & la croix d'Yorck, quoiqu'il fût dans la province de Cantorberi. L'Archevêque de cette ville qui étoit d'un caractere doux & paisible, ne se mit pas en devoir de s'y opposer : il se démit même de la charge de grand Chancelier, qui fut aussitôt donnée au Cardinal de Wolsey. Tel étoit le Ministre qui gouverna l'Angleterre pendant l'espace de 17 ans : il fut toujours plus occupé de ses propres intérêts, que de ceux de son Souverain, dans l'esprit duquel il avoit sçû s'insinuer par les plaisirs de toute espece qu'il lui procuroit, & c'est ce qui lui fut reproché en plein Parlement, lorsqu'il fut disgracié. La mort du Roi Ferdinand arrivée en 1516, déconcerta les projets de vengeance du Cardinal, qui avoit toujours dessein de soulever l'Europe contre la France. Les intérêts des Princes se trouvoient alors differents & peu conformes aux intentions du Ministre Anglois.

Ce Prélat eut cependant lieu d'être satisfait dans la suite, de la négociation secrette que François I. eut avec lui au sujet de Tournay. Les offres avantageuses que ce Monarque lui fit, le porterent à se démettre de l'administration de cet Evêché, & à engager Henri VIII. à satisfaire le Roi de France en lui restituant Tournay, S. Amand & Mortagne. On conclut en même temps le
1518. mariage de la Princesse Marie avec le Dauphin, & la cérémonie des fiançailles se fit à Paris le 16 Décembre par Procureur.

Le repos dont l'Europe jouissoit fut troublé par la mort de l'Empereur Maximilien I. Plusieurs Princes prétendirent en même temps à la couronne Imperiale, & Henri VIII. se mit même sur les rangs; mais Charles Roi d'Espagne l'emporta sur tous ses compétiteurs, & son élevation fut la source des troubles qui agiterent long-temps l'Europe. Charles & François devenus rivaux, tâcherent chacun de leur côté de mettre Henri dans leurs intérêts, & ils employerent pour cet effet le crédit du Cardinal Wolsey, dont l'orgueil se trouva extrêmement flatté. Il se voyoit alors au plus haut degré de fortune & de gloire où il pouvoit prétendre : Favori, premier Ministre, grand Chancelier, Administrateur de l'Evêché de Bath, Archevêque d'Yorck, Cardinal, seul Légat *à latere*, pensionnaire de l'Empereur & du Roi de France, comblé de présents de la part de son maître, en liaison avec tous les Princes de l'Europe dont il s'imaginoit tenir la destinée, il ne lui manquoit que le titre de Souverain, qu'il eut l'ambition de désirer en aspirant à la Papauté.

Royaume d'Angleterre.

La rivalité qu'il y avoit entre l'Empereur & François I. ne permit pas à ces deux Princes de vivre long-temps en paix ; mais aucun des deux ne vouloit paroître l'aggresseur. Le grand armement que Charles faisoit, fit bientôt connoître à François I. qu'il ne pouvoit éviter la guerre. Il travailla alors plus fortement à engager le Roi d'Angleterre dans son parti, & à lui fournir les secours dont on étoit convenu par les traités. Henri également porté pour l'Empereur & le Roi de France, offrit comme ami commun de devenir le médiateur entre les deux Monarques, & leur proposa d'envoyer au mois d'Août leurs Plénipotentiaires à Calais, où le Cardinal Wolsey se trouveroit de sa part. Charles qui n'ignoroit pas que le Cardinal étoit entierement dans ses intérêts, accepta volontiers cette proposition que François I. n'osa refuser. Les conférences furent infructueuses par la faute du Cardinal, qui n'avoit pas dessein de procurer la paix ; mais de fournir au Roi son maître un prétexte de se déclarer pour l'Empereur. Le Ministre d'Angleterre revêtu des pleins pouvoirs de son Souverain, & qui avoit la permission d'agir comme il le jugeroit à propos, conclut contre la France un traité avec l'Empereur, & promit en mariage à ce Monarque la Princesse Marie qui avoit été fiancée au Dauphin. Ce dernier article du traité, devoit être tenu secret jusqu'au temps de son exécution. C'est ainsi que Henri se laissoit conduire par son Ministre, & qu'il abandonnoit les intérêts d'un Roi son allié, & dont il n'avoit aucun sujet de se plaindre.

1521.

Ouvrage de Henri sur les sept Sacremens.

Cependant Luther s'étoit fait un grand nombre de Sectateurs, & sa nouvelle doctrine avoit fait de grands progrès en Allemagne. Henri ne pouvant supporter que ce Novateur eût attaqué les ouvrages de S. Thomas d'Aquin, composa un livre intitulé *des sept Sacrements*, & le fit présenter au Pape. Leon X. qui occupoit alors la chaire de S. Pierre pour reconnoître le service que le Roi d'Angleterre venoit de rendre à l'Eglise, lui confera le glorieux titre de *Défenseur de la Foi*, pour lui & pour tous les Rois d'Angleterre ses successeurs.

1522.

François I. qui soupçonnoit le traité que le Roi d'Angleterre avoit fait avec l'Empereur, voulut faire connoître à Henri qu'il agissoit contre le traité de Londres. En conséquence de ce même traité, il lui demanda du secours contre Charles-Quint; mais il ne reçut d'autre réponse qu'une déclaration de guerre, dont il eut lieu d'être surpris, puisqu'elle n'étoit fondée que sur des motifs très-injustes. Henri n'osant demander un subside à son Parlement, qui n'auroit pû s'empêcher de blâmer sa conduite à l'égard du Roi de France, fut obligé d'avoir recours à d'autres moyens pour avoir de l'argent. Le Cardinal toujours fécond en ressources, fit faire le dénombrement des sujets & des biens qu'ils possedoient. Il força ensuite les Laïcs à prêter la dixiéme partie de ces mêmes biens; & il exigea la quatriéme de ceux qui appartenoient au Clergé. La ville de Londres fournit outre cela au Roi vingt mille livres sterlings. Cet emprunt fit murmurer tout le monde contre le Cardinal qui avoit d'abord employé la rigueur pour le lever, comme si ç'eût été une taxe imposée par le Parlement.

Vers ce même temps, Wolsey reçut une mortification qui lui fut très-sensible. Il s'étoit toujours flatté d'obtenir le Pontificat par la protection de l'Empereur, & ses esperances s'étoient ranimées à la mort de Leon X. Charles-

Royaume d'Angleterre.

Quint connoiſſoit trop le caractere du Cardinal, pour lui faciliter les moyens de monter ſur la chaire de S. Pierre: il avoit agi avec tant d'adreſſe, que le Cardinal Adrien qui avoit été autrefois ſon précepteur, fut élû Pape d'une commune voix. Wolſey ne put s'empêcher de reconnoître que l'Empereur l'avoit trompé; mais il ne jugea pas à propos de faire éclater ſon reſſentiment, & il differa ſa vengeance.

L'Empereur qui avoit intérêt de le ménager, ſe rendit à Londres, où il eut ſujet de ſe louer de la réception que le Cardinal Miniſtre lui fit. Le traité de Bruges fut alors renouvellé par les deux Monarques qui en jurerent l'exécution. L'Empereur ſigna auſſi des lettres patentes, par leſquelles il s'engageoit à payer au Roi d'Angleterre les ſommes que François I. lui devoit, en cas qu'il en refusât le payement à cauſe de la ligue qu'on avoit faite contre lui. Charles s'obligea en même temps à payer à Wolſey douze mille livres que le Roi de France lui faiſoit pour l'Evêché de Tournay, outre deux mille cinq cents ducats qu'il devoit donner à ce Prélat. La mort d'Adrien VI. réveilla l'ambition du Cardinal, & le porta à employer toutes ſortes de moyens pour engager l'Empereur à lui accorder ſa protection. Cette nouvelle tentative n'eut pas plus de ſuccès que la premiere. La faction du Cardinal de Medicis qui étoit auſſi celle de Charles-Quint, l'emporta ſur toutes les autres, & Wolſey ſe vit une ſeconde fois fruſtré de ſes eſpérances. On prétend que dès cet inſtant le Cardinal Miniſtre forma le projet de ſe venger de l'Empereur; mais que ſa politique le força de cacher encore quelque temps ſes véritables intentions.

1523.

1525.

Les grands avantages que l'Empereur avoit remportés ſur François I. paroiſſoient un motif plauſible pour engager l'Angleterre à abandonner le parti de Charles-Quint, qui étoit devenu formidable à toute l'Europe. Il étoit de l'intérêt & de la politique de la nation Angloiſe, de mettre en équilibre la balance qui penchoit trop d'un côté. Des raiſons particulieres déterminerent cependant Henri à rompre avec Charles. Ces deux Monarques n'avoient pas obſervé exactement les articles du traité de Bruges, & il paroiſſoit que chacun d'eux n'avoit fait ſervir la ligue qu'à ſes propres intérêts, ſans s'embarraſſer de ceux de ſon allié. Le Cardinal de Wolſey mécontent de l'Empereur, n'avoit pas peu contribué à aliéner l'eſprit de ſon maître contre ce Monarque, & il avoit ménagé les choſes avec tant d'adreſſe, qu'il ſembloit que la paſſion n'eût aucune part à ſa nouvelle conduite à l'égard de Charles. La Cour de Londres étoit dans cette diſpoſition, lorſque la Régente de France envoya un homme de confiance au Miniſtre Anglois.

Henri diſpoſé à ſe déclarer pour la France, aſſembla ſon conſeil pour ſçavoir quel parti on devoit prendre dans les circonſtances où les choſes ſe trouvoient. On ne fit aucune difficulté de convenir qu'il étoit plus avantageux à la nation de ſoutenir la France, & de la mettre en état de contrebalancer la puiſſance de la maiſon d'Autriche. En conſéquence de cette déciſion qui étoit conforme aux intentions du Roi & à celles de ſon Miniſtre, il réſolut de rompre avec l'Empereur, & publia les motifs qui l'y avoient déterminé. Il engagea enſuite la Régente de France à lui envoyer des Ambaſſadeurs, afin de conclurre un traité entre les deux nations. Cependant le Roi qui avoit beſoin d'argent, chargea ſon Miniſtre de trouver quelque moyen d'en avoir, ſans

avoir recours au Parlement. Wolsey qui ne cherchoit que les occasions d'abattre cette puissance qu'il avoit lieu de redouter, donna des ordres au nom du Souverain, pour lever dans tout le royaume la sixiéme partie des biens des Laïcs, & la quatriéme de ceux du Clergé. Les peuples jaloux des droits qui leur avoient été accordés par la grande Chartre, dont on a déja si souvent parlé, ne purent voir tranquillement cette infraction. Le Roi crut devoir calmer ses sujets en désavouant son Ministre, & en déclarant qu'il ne demandoit que ce qu'on voudroit lui donner par voye de Benevolence. La ville de Londres s'y opposa, & il y eut dans les environs de cette capitale une émeute considerable, qui auroit eu de fâcheuses suites si on n'eût pris soin de l'appaiser aussitôt, & même de faire grace à ceux qu'on avoit arrêtés. Le Roi rejetta la faute sur le Cardinal qui se justifia du mieux qu'il put, en déclarant qu'il n'avoit rien fait que de l'avis des Juges du royaume. Cette excuse ne contenta pas beaucoup les Anglois, qui ne vouloient pas que les priviléges de la nation dépendissent de la décision des Juges. Aussitôt qu'on s'apperçut que le Roi n'approuvoit pas toutes les actions du Cardinal, on fut plus hardi à faire connoître à ce Monarque l'oppression où son Ministre tenoit le Clergé & le peuple. Henri qui n'avoit jamais voulu s'appercevoir de l'abus que Wolsey avoit fait de son authorité, & qui avoit cru jusqu'alors qu'il n'y avoit jamais eu en Angleterre de gouvernement plus doux que le sien, fut si irrité contre le Cardinal, que peu s'en fallut qu'il ne fût disgracié. Le Ministre qui sçavoit plier lorsque son intérêt le demandoit, trouva moyen d'appaiser le Roi, qui fut assez aveugle pour lui rendre ses bonnes graces, & prendre en lui la même confiance qu'il avoit auparavant. Le Cardinal se vengea bientôt de ceux qui avoient parlé contre lui, & il eut soin de les éloigner de la Cour avec tous ceux qui lui étoient suspects.

Cependant la négociation qu'on avoit entamée avec la France, s'étoit terminée heureusement, & le 30 d'Août on avoit signé cinq traités entre les deux couronnes. « Le premier contenoit une ligue défensive entre la France & » l'Angleterre, contre toute puissance spirituelle & temporelle qui attaque- » roit l'un ou l'autre de ces deux royaumes. Les alliés des deux Rois étoient » nommément compris dans la ligue; mais de telle maniere que cet article » ne devoit pas être entendu de ceux qui avoient usurpé quelque chose sur » l'un ou sur l'autre des deux Rois contractants, depuis la ligue conclue à » Londres en 1518. Par-là l'Empereur qui venoit de conquérir le duché de » Milan, s'en trouvoit exclu. De plus, Henri s'engageoit à solliciter forte- » ment la liberté de François I. Le second traité regardoit le payement de di- » verses sommes dûes à Henri par le Roi de France. Par le troisiéme, la Ré- » gente s'engageoit à faire payer à Marie sœur de Henri, Reine Douairiaire » de France, tous les arrérages qui lui étoient dûs de son douaire. Le qua- » triéme traité portoit que le Roi d'Ecosse ne seroit censé compris au nom- » bre des alliés de la France, qu'en cas que les Ecossois ne commissent aucun » acte d'hostilité contre l'Angleterre après le 25 de Décembre suivant. Enfin » par le cinquiéme, il étoit convenu que la Cour de France ne consentiroit » ni directement, ni indirectement, que le Duc d'Albanie retournât en Ecosse » pendant la minorité de Jacques V. qui étoit alors sur le thrône. » Aussitôt que l'Empereur eut connoissance de ces traités, il rappella les Ambassadeurs

qu'il avoit à Londres, & Henri de son côté fit revenir ceux qui étoient en Espagne.

1526.

Malgré ces traités, Henri VIII. refusa d'entrer dans la ligue faite contre l'Empereur à Coignac le 17 de Mai entre le Pape, le Roi de France, le Duc de Milan & les Venitiens, & il s'étoit tenu dans les bornes de la ligue défensive qu'il avoit faite avec François I. Les grands succès de Charles-Quint en Italie, lui faisant craindre qu'il ne se rendît maître de tout ce pays, il se détermina à conclurre une ligue offensive avec le Roi de France. Elle fut signée le 30 d'Avril 1527. On fit alors trois traités. Les deux premiers avoient pour base de porter l'Empereur à la paix, & en cas de refus les deux Rois devoient se joindre pour lui déclarer la guerre. Par un des articles du troisiéme, Henri renonçoit pour lui & pour ses successeurs à tous les droits & à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur le royaume de France, & géneralement à tout ce dont François étoit alors en possession. En vertu de cette cession, François s'engageoit pour lui & pour ses successeurs à payer aux successeurs de Henri une pension annuelle & éternelle de cinquante mille écus tous les ans, payable en deux termes; sçavoir le premier de Mai & le premier de Novembre, & que le payement de cette pension commenceroit au premier de ces deux termes, qui suivroit immédiatement la mort de Henri. Que pour prévenir l'objection qui pourroit se faire dans la suite, qu'*un Roi ne peut pas s'engager pour ses successeurs*, les deux Rois feroient en sorte que ce traité seroit confirmé par les Etats de leurs royaumes, & tenu pour loi perpétuelle & inviolable. (1)

1527.

La prise de Rome par l'armée Imperiale, & la captivité du Pape, exigeoient que les deux Rois envoyassent une armée combinée au secours du Pontife; mais comme le transport des troupes Angloises en Italie auroit souffert trop de difficultés, il fut convenu que François I. seroit seul chargé de cette guerre moyennant une somme que Henri lui fourniroit par mois.

Commencement de l'affaire du divorce de Henri VIII.

Cependant l'amour que le Roi prit pour Anne de Bolleyn, (2) où si l'on veut, les scrupules que ce Prince eut au sujet de son mariage avec Catherine sa belle sœur, furent la cause de son divorce avec cette Princesse. On prétend que le Cardinal de Wolsey qui n'aimoit pas la Reine, parce qu'elle étoit choquée de la vie sçandaleuse que ce Prélat menoit, avoit engagé le Confesseur du Roi à l'entretenir dans ses scrupules. En effet ce Prélat présenta au Roi un écrit signé de tous les Evêques, par lequel ils condamnoient son mariage comme contraire à l'honnêteté publique & au droit divin. La politique fournissoit encore à Henri d'autres raisons, pour justifier, s'il étoit possible, sa conduite avec la Reine. Il craignoit, disoit-il, qu'après sa mort on ne disputât la couronne à Marie sa fille unique en lui alléguant sa naissance, & qu'il n'y eût des guerres civiles à ce sujet. Toutes ces raisons paroissoient plausibles; mais on pouvoit y opposer la dispense accordée par le Pape, par laquelle les

(1) Acte public, tom. xiiij. pag. 195.

(2) Cette Demoiselle étoit d'une maison distinguée; Thomas Bolleyn son pere avoit été deux fois Ambassadeur en France, & il avoit été fait Vicomte de Rochefort, & dans la suite Comte d'Ormond & de Wiltshire. Il avoit épousé une sœur du Duc de Norfolck, & de ce mariage étoit née Anne dont il est ici parlé. Elle étoit fille d'honneur de la Reine Catherine: les Anglois écrivent *Bollen*, & les François *Boulen*; mais dans les actes publics on trouve *Bolleyn*.

enfants

enfants qui naîtroient de ce mariage, étoient déclarés légitimes. De cette réponse il naissoit une autre objection, sçavoir si le Pape avoit pû donner cette dispense. Il n'étoit cependant pas à propos d'examiner cette question, puisqu'on avoit besoin de la Cour de Rome pour rompre ce mariage, & qu'il n'étoit pas naturel de proposer à Clement VII. de casser ce que Jules II. avoit fait. Il n'y avoit point d'autre moyen à prendre pour déterminer le Pontife à révoquer la dispense, que d'y trouver des nullités, & de faire voir que Jules II. avoit été mal informé. En conséquence on examinoit la requête de Henri & de Catherine pour obtenir la bulle de dispense, & l'on exposoit qu'ils n'en étoient pas les auteurs. Henri alors âgé de douze ans (1), ne pouvoit être censé avoir eu des vûes de politique, & déclarer que son mariage étoit nécessaire pour entretenir la paix entre l'Angleterre & l'Espagne. D'ailleurs, il étoit faux que, vû l'état où les affaires se trouvoient alors, ce mariage fût d'une nécessité absolue pour cimenter la paix. Il est aisé de remarquer qu'on ne cherchoit qu'à authoriser le Pape à annuller ce que son prédecesseur avoit fait. A examiner cette affaire avec impartialité, on ne peut s'empêcher de reconnoître que les scrupules n'étoient pas les vrais motifs qui faisoient agir Henri, puisqu'il auroit pû les calmer en obtenant une nouvelle bulle qui auroit confirmé l'ancienne. Il auroit par ce moyen assuré l'état de sa fille, & auroit épargné bien des chagrins à une Reine dont il n'avoit aucun sujet de se plaindre. Il pouvoit d'un autre côté satisfaire à sa conscience en cessant d'habiter avec la Reine, sans lui ôter les prérogatives de sa dignité; mais son mariage précipité avec Anne de Bolleyn ne fait que trop connoître, malgré ses panégyristes, que l'amour étoit le principe qui le faisoit agir, où du moins l'aversion qu'il ressentoit pour Catherine.

Royaume d'Angleterre.

Le Roi entierement déterminé à faire casser son mariage, s'adressa à Clement VII. qui étoit alors prisonnier dans le château de S. Ange. Il regardoit cette circonstance comme avantageuse à ses desseins, parce qu'il pensoit que le Pontife irrité contre l'Empereur, & se trouvant avoir besoin des secours de la France & de l'Angleterre, ne refuseroit pas de lui accorder sa demande. Il le prioit de signer quatre piéces qu'on avoit dressées en Angleterre. La premiere étoit une commission au Cardinal Wolsey pour juger & terminer cette affaire, en s'associant quelques Evêques Anglois. La seconde étoit une bulle décretale qui déclaroit nul le mariage du Roi avec Catherine, par la raison que celui d'Arthur avec la même Princesse avoit été consommé. Par la troisiéme, le Pape accordoit au Roi une dispense pour épouser une autre femme. Par la quatriéme, il s'engageoit à ne révoquer jamais aucun des trois actes précedents. Knight chargé de porter ces papiers à Clement VII. ne put avoir audience du Pontife, & il se contenta de lui faire tenir un mémoire qui contenoit le sujet de sa commission.

Aussitôt qu'on fut informé que le Pape s'étoit retiré à Orviete, Casali Ambassadeur du Roi à Rome, eut ordre de l'aller trouver & de presser ce qui regardoit le divorce. Le Pape se trouvoit alors fort embarrassé; d'un côté il avoit à redouter les armes de l'Empereur, & de l'autre il vouloit ménager Henri dont il pouvoit avoir besoin. Il se détemina donc à traîner l'affaire en lon-

(1) On sçait que cette dispense avoit été demandée du vivant de Henri VII.

Royaume d'Angleterre.

gueur, afin de gagner du temps. On ptétend que le Pape se trouvant fortement ptessé, accorda la commission pour le Cardinal Wolsey avec la bulle de dispense pour le Roi, & promit à Casali d'expédier dans la suite une nouvelle commission, & de la dater du temps auquel Lautrec Géneral de l'atmée Françoise arriveroit aux environs d'Orviete. Burnet dans son histoire de la réformation d'Angleterre, assure que ces deux actes étoient du temps que le Pape étoit prisonnier au château de S. Ange, & que par conséquent le Roi d'Angleterre n'avoit pû s'en servir, parce que tout ce qui est fait par un prisonnier est ordinairement censé nul. Dupin dans sa bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques, réconnoît que le Pape accorda une bulle, par laquelle il permettoit à Henri VIII, d'épouser telle personne qu'il voudtoit, au cas que son mariage avec Catherine fût nul & déclaré tel. Les affaires de Henri n'en étoient pas pour cela plus avancées, puisque la question sur la validité de son mariage restoit toujours à décider.

1528. Cependant François I. & Henri paroissoient toujours résolus de poursuivre l'exécution de leurs projets, & le 22 de Janvier, leurs Héraults qui étoient en Espagne, déclarerent la guerre à l'Empereur. L'Ambassadeur de Charles-Quint qui étoit à Londres, voulut se retirer aussitôt qu'il eut appris la déclaration de guerre; mais le Cardinal de Wolsey pour se justifier, protesta que le Hérault Anglois avoit passé ses ordres. Le Hérault fit connoître au Roi les ordres écrits de la main du Cardinal, pour déclarer la guerre à l'Empereur. Henri ne put s'empêcher de témoigner sa colere contre son Ministre, & pour le punir de son audace, il fit examiner cette affaire par le Conseil. Il arrêta cependant les poursuites, & se contenta des protestations que lui fit le Cardinal, de n'avoir crû agir que conformément à ses intentions.

Henri mécontent des bulles qu'il avoit reçues, en fit solliciter de nouvelles qui ne fussent point sujettes à contestation. Il demandoit pour le Cardinal Wolsey une autre commission qui l'établît juge de cette cause, avec pouvoir de casser le mariage du Roi, s'il le trouvoit à propos, & néanmoins de déclarer légitime la fille qui en étoit née. Il pressoit en même temps le Pape de donner une promesse par écrit qu'il ne révoqueroit point la commission du Légat, & d'accorder une bulle décretale qui cassât son mariage avec une dispense pour épouser une autre femme. Toures les sollicitations des Envoyés du Roi d'Angleterre furent inutiles, & ils ne purent obtenir une bulle telle que le Roi la désiroit. Le Pape en accorda seulement une, par laquelle il nommoit Thomas Wolsey & Laurent Campegge, Cardinal Evêque de Salisburi, pour ses Légats *à latere*, les établissant ses vicegerens dans l'affaire du divorce. On prétend que le Pape remit au Cardinal Campegge une bulle favorable à la cause du Roi, & qu'il lui recommanda de ne la faire voir qu'à ce Prince & à Wolsey, & de la bruler ensuite. On n'a jamais sçu précisement ce qu'elle contenoit. Les uns disent que le Pape s'engageoit seulement à ne jamais évoquer la cause à Rome, & à confirmer le jugement des Légats : les autres assurent que cette bulle prononçoit la dissolution du mariage, en cas que les faits énoncés par le Roi fussent véritables au jugement des Commissaires. Ce dernier sentiment est fondé sur ce que le Roi d'Angleterre témoigna tant de satisfaction de la bulle, & le Pape tant de regret de l'avoir donnée, qu'il y a beaucoup d'apparence qu'elle étoit définitive. (1)

(1) Histoire Ecclésiastique par le continuateur de M. de Fleuri.

Plusieurs Auteurs révoquent en doute cette bulle, & sur-tout le Grand dans son histoire du divorce, voici ce qu'il en dit: « quelque idée qu'on se forme „ du Pape Clement VII. il est difficile de comprendre comment on a pû croi- „ re si long-temps qu'il ait donné une bulle qui cassât le mariage de Henri „ VIII. & de Catherine d'Arragon. Car soit qu'il craignît d'offenser l'Empe- „ reur, soit qu'il voulût ménager le Roi d'Angleterre, il ne pouvoit pas pren- „ dre d'autre parti que celui qu'il prit, qui étoit de faire durer le procès; & „ pour empêcher Henri de se plaindre, de le prévenir, & de l'avertir que „ s'il suivoit la procédure ordinaire, il pourroit se rebuter de toutes les lon- „ gueurs qu'il trouveroit. Henri y étoit tout préparé, & avoit déclaré qu'il „ attendroit bien quatre ou cinq ans, ainsi il ne demanda pas d'abord qu'on „ cassât son mariage, quoiqu'il en eût peut-être le dessein; & lorsque Wol- „ sey allarmé pria le Pape de lui accorder une bulle qu'il pût montrer à ce „ Prince, il n'osa pas lui faire une telle proposition. On a des lettres de ce „ Cardinal, & l'on y voit aussi bien que dans celles de Casali, que si le Pape „ avoit donné une bulle qui déclarât nul le mariage de Henri & de Cathe- „ rine, il auroit accordé plus qu'on ne lui auroit demandé. Or, il n'avoit „ garde de le faire, puisqu'il se seroit mis en danger de n'être plus le maître „ de cette affaire, & qu'il auroit eu à craindre que le Roi d'Angleterre n'eût „ suivi l'exemple de Louis XII. qui ayant appris que Cesar Borgia, alors „ Légat d'Alexandre VI. avoit une bulle qui cassoit son mariage avec Jeanne „ de France, ne voulut pas voir cette bulle, & épousa sur l'heure Anne de „ Bretagne, veuve de Charles VIII.

„ Aussi des deux bulles que l'on produit, l'une porte que le Pape confir- „ mera la sentence des Légats, & qu'il n'évoquera point la cause, qui étoit „ ce que Henri VIII. appréhendoit; & l'autre permet à ce Prince d'épouser „ telle personne qu'il lui plaira, en cas que son mariage soit déclaré nul. De „ sorte que le Pape n'étoit engagé à rien par ces deux bulles, dès que les Car- „ dinaux refusoient de prononcer, & lui remettoient leur commission, com- „ me ils firent. Aussi jamais Henri VIII. ne s'est prévalu de cette bulle. Il „ dit seulement dans une lettre qu'on produit sur une copie sans date, & „ dont on fait voir la fausseté, que le Pape lui a donné une décrétale. Gar- „ diner Evêque de Wincester qui étoit venu de Rome à Londres avec Cam- „ pegge, & qui depuis fut encore envoyé vers le Pape pour empêcher que „ la cause ne fut évoquée, ne fait aucune mention de cette bulle dans son „ traité *de la véritable obéissance*, où il attaque de toute sa force l'autorité de „ la Cour de Rome; & de tant de gens qui ont écrit pour le divorce depuis „ 1530. jusqu'en 1533, il n'y en a eu aucun qui se soit plaint que le Pape „ ait donné une bulle qui cassoit ce mariage, & qu'il l'ait ensuite suppri- „ mée. Les Auteurs Ultramontains sont les premiers qui ayent parlé de cette „ bulle sur un bruit confus, sans avoir jamais sçu ce que Henri ou Wolsey „ demandoient au Pape; & depuis une erreur populaire s'est établie, qu'on „ a eu grand soin d'appuyer. Varillas dit de même que cette bulle n'est pas „ vraisemblable: ce qui est certain, c'est qu'elle n'avança pas l'affaire. «

La mort de Lautrec & la levée du siége de Naples par les François, faisoient connoître au Pape la nécessité où il étoit de s'accommoder avec l'Empereur. Ainsi pendant que le nouveau Légat avoit ordre de traîner le procès

Royaume d'Angleterre.

en longueur, le Pape prenoit ses mesures pour faire un traité avec Charles-Quint. Afin d'avoir un prétexte pour abandonner les Rois de France & d'Angleterre, il se plaignoit qu'ils ne lui avoient pas fait rendre Ravenne & Cervia comme ils le lui avoient promis. Il étoit bien aise qu'on crût que ce mécontentement étoit la cause des délais qu'il apportoit pour faire juger le divorce; mais François I. & Henri qui avoient connoissance de la négociation qui étoit entamée entre Clement VII. & Charles-Quint, ne purent s'empêcher d'en faire leurs plaintes au Pontife. Pour tâcher de dissiper leurs soupçons, Clement VII. envoya à Londres un Nonce qui étoit chargé d'assurer Henri de ses bonnes intentions, & du dessein qu'il avoit de garder une exacte neutralité. Le Nonce avoit en même temps ordre de dire à Campegge de differer autant qu'il le pourroit le jugement du divorce, & de bruler la bulle dont on a déja parlé.

La Reine de son côté ne cessoit d'engager l'Empereur & l'Archiduc Ferdinand ses deux neveux à soutenir sa cause. Cette Princesse assurée de leur protection, refusa constamment le divorce & vécut avec le Roi comme auparavant, sans affecter plus de tristesse ou de gravité. Cependant Campegge exhortoit le Roi à ne point abandonner la Reine, & à renoncer au dessein qu'il avoit de faire divorce avec elle. Toutes ses représentations paroissant inutiles, il donna un conseil opposé à Catherine, & tâcha de lui persuader qu'elle devoit se séparer volontairement de Henri, & se retirer dans un monastere. Plusieurs Prélats se joignirent au Cardinal Légat; mais toujours sans succès. Elle recusa même les Juges que le Pape lui avoit donnés, & déclara qu'elle ne se désisteroit jamais de ses poursuites.

Le Roi qui s'ennuyoit des longueurs affectées du Cardinal Campegge, fit faire de nouvelles propositions au Pape, & lui promit deux mille hommes pour garder Ravenne & Cervia, que les Venitiens refusoient de rendre au S. Siége. Les Envoyés d'Angleterre firent en même temps entendre à Clement VII. qu'il devoit se défier de l'Empereur, dont le dessein étoit de le faire priver de sa dignité à cause qu'il étoit bâtard, & de s'emparer de l'Etat Ecclésiastique. Ils insinuerent aussi qu'il y avoit lieu de craindre que l'Angleterre ne cherchât à se soustraire à l'obéissance qu'elle avoit toujours eue pour la Cour de Rome, puisqu'il paroissoit que les Anglois étoient déja disposés à recevoir la nouvelle doctrine de Luther. La réponse du Pape faisant comprendre aux Envoyés qu'il n'étoit pas porté à satisfaire Henri sur ses demandes, ils en donnerent avis à leur Souverain, & lui conseillerent de faire au plutôt juger l'affaire par les Légats.

1529.

Les Cardinaux Wolsey & Campegge adresserent alors une lettre au Pape pour lui représenter que cette affaire étoit au dessus de leurs forces, & qu'il feroit bien d'évoquer la cause à son tribunal. On croit que cette lettre occasionna la disgrace de Wolsey, parce qu'elle fournissoit au Pape un prétexte de juger par lui-même l'affaire du divorce; ce que Henri craignoit beaucoup. Anne Bolleyn qui haïssoit ce Cardinal, profita du refroidissement que le Roi témoignoit à son favori, pour travailler à sa ruine.

Les Légats s'assemblent pour juger le procès.

Le Roi voyant qu'il ne lui étoit pas possible d'obtenir une bulle qui cassât son mariage, sans être obligé de passer par les formalités d'un jugement, fit expédier le 31 de Mai aux Légats, une permission d'agir en conséquence de

Royaume d'Angleterre.

la commission qu'ils avoient du Pape. Ils s'assemblerent le même jour, & après avoir lu cette commission & nommé des Adjoints, le Cardinal Campegge qui présidoit, ordonna que le Roi & la Reine seroient cités pour le 18 de Juin. Dans cette seconde séance, les Procureurs de la Reine recuserent les deux Légats; mais la récusation n'ayant pas été jugée valable, on donna un délai jusqu'au 21. Le Roi & la Reine comparurent ce jour-là en personnes; „ & lorsqu'ils furent appellés, le Roi répondit, me voici. Mais la Reine se „ levant de son siége, se mit à genoux & dit au Roi : qu'elle étoit une pauvre „ femme étrangere dans ses Etats, où elle ne pouvoit espérer ni un bon con- „ seil, ni des Juges exempts de partialité : Qu'elle avoit été long-temps sa „ femme, & souhaitteroit de sçavoir en quoi elle lui avoit déplu : Qu'il y „ avoit vingt ans qu'ils étoient mariés ensemble : Qu'elle lui avoit donné plu- „ sieurs enfans, & s'étoit toujours étudiée à lui plaire ; protestant qu'il l'avoit „ eue vierge, de quoi elle appelloit à la conscience du Roi : Que si elle avoit „ été capable de faire quelque chose de criminel, elle consentoit à être renvoyée „ avec ignominie : Que leurs peres & meres étoient des Princes doués de „ prudence, & que sans doute ils avoient de bons Conseillers auprès d'eux, „ & des gens sçavants, lorsque leur mariage fut arrêté : Qu'ainsi elle ne vouloit „ point reconnoître la Cour, parce que ses Avocats, qui étoient sujets du Roi, „ & assignés par lui, ne pouvoient point la défendre, jusqu'à ce qu'elle eût „ des nouvelles d'Espagne. Après ce discours elle se leva, fit une profonde „ révérence au Roi, & sortit de la Cour. « (1)

Henri parut touché de l'état de la Reine, & déclara qu'il étoit très-content de cette Princesse ; mais que la religion & sa conscience l'obligeoient absolument de se séparer d'elle. La Reine qui fut encore citée le 25 de Juin, ne comparut pas, & appella de tout ce que les Légats pourroient faire contre elle. Elle fut cependant déclarée contumace, & le procès fut réduit ce même jour sous certains Chefs, sur lesquels on devoit entendre des témoins. Le principal regardoit la consommation du mariage du Prince Arthur avec Catherine, que cette Princesse avoit niée avec serment, quoique son premier époux eût tenu le lendemain de ses nôces des discours qui prouvoient le contraire de ce que Catherine avançoit. Cependant le Pape qui avoit conclu son traité avec l'Empereur, signa le 15 de Juillet une bulle qui évoquoit la cause du divorce à Rome. Le 23 de Juillet, le procès étoit presque entierement instruit, & il n'y avoit plus qu'à prononcer la sentence. Le Cardinal Campegge qui n'ignoroit pas les intentions du Pape, ajourna la Cour jusqu'au premier d'Octobre, sous prétexte que c'étoit le temps des grandes vacations à Rome, & qu'il étoit obligé de se conformer à cet usage.

Lorsque le Roi eut appris que la bulle d'évocation étoit arrivée, il ne voulut pas permettre qu'on la lui signifiât, & quoiqu'il fût surpris du procedé des Légats, il fut assez maître de lui-même pour dissimuler son ressentiment & son chagrin. Ce Prince voyoit en peu de temps ses affaires changées d'une maniere qui ne lui étoit pas avantageuse. Le Pape s'étoit ligué avec l'Empereur ; François I. avoit conclu un traité avec ce Monarque ; Catherine persistoit à faire valoir son mariage, & cependant l'amour que Henri avoit pour Anne de Bolleyn, alloit toujours en augmentant.

(1) Burnet.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Le Roi, dont l'esprit étoit extrêmement agité, crut se dissiper en parcourant différentes provinces de son royaume. Pendant ce voyage, il eut occasion de voir Thomas Cranmer Docteur en Théologie. Ce Sçavant lui conseilla de faire prendre par écrit les sentiments de toutes les Universités de l'Europe, & de toutes les personnes les plus versées dans la Théologie & dans le droit. Cet expédient causa beaucoup de joye au Roi, & il prit la résolution d'en faire usage. Le Cardinal Campegge qui n'avoit plus rien à faire à Londres, obtint son audience de congé; mais comme il étoit prêt à s'embarquer, on fouilla tous ses coffres, parce qu'on esperoit y trouver la bulle qu'il avoit eu soin de bruler.

Disgrace de Wolsey.

Le Cardinal de Wolsey qui ne pouvoit douter que sa disgrace étoit prochaine, auroit été bien aise de le suivre à Rome. Ce Prélat n'ignoroit pas combien le Roi étoit mécontent de lui depuis que l'affaire du divorce avoit été évoquée au Pape, & qu'il étoit regardé comme l'auteur de cette évocation. En effet dès le 9 d'Octobre, il fut accusé juridiquement d'avoir violé le Statut *Præmunire*.(1) Quelques jours après, le Roi lui fit demander le grand sceau, quoiqu'il le lui eût donné pour toute sa vie, & le remit entre les mains de Thomas Morus. On présenta alors de nouveaux articles d'accusation contre le Cardinal, & il reçut ordre de quitter le palais d'Yorck, & de se retirer dans sa maison de campagne, qui lui appartenoit comme Evêque de Wincester. On fit ensuite inventaire de tous ses biens, qui consistoient en des richesses immenses acquises par beaucoup d'injustices. Quelque temps après il supplia le Roi de lui accorder une protection particuliere pour le mettre à l'abri de ses ennemis. Henri la lui accorda, lui laissa l'Archevêché d'Yorck & l'Evêché de Wincester, & lui envoya même une certaine bague, qui étoit un signal établi entr'eux de son affection pour lui. Cette nouvelle marque ne put le garantir de sa ruine prochaine; car ses ennemis aigrirent si fort l'esprit du Roi, qu'il l'abandonna entierement & fit porter son affaire au Parlement. Tous les articles d'accusation rouloient sur l'abus qu'il avoit fait des charges de Légat, de Chancelier, de premier Ministre & de la faveur dont le Roi l'avoit honoré. On lui reprocha en même temps ses débauches, sa conduite irréguliere, & on voulut le juger comme coupable de haute trahison. Thomas Cromwell, membre de la chambre des Communes & domestique du Cardinal, entreprit la défense de ce Prélat, & réussit à prouver qu'il n'étoit point coupable du crime de haute trahison.

Suite de la disgrace du Cardinal & sa mort.

1530.

Le chagrin que le Cardinal ressentit de sa disgrace, lui causa une maladie considérable. Le Roi touché de l'état où il étoit, lui renvoya une partie de ses meubles, & lui accorda des lettres d'abolition de tous les crimes qu'il pouvoit avoir commis, de quelque nature qu'ils fussent. Il engagea même Anne de Bolleyn à lui écrire, & à lui envoyer quelques présents. Ces nouvelles faveurs ne servirent qu'à irriter de plus en plus les ennemis du Cardinal, & ils eurent tant de crédit, que le Roi se détermina à le releguer dans son Archevêché d'Yorck. Pendant qu'il se préparoit à faire son entrée dans cette ville, il fut arrêté comme coupable de haute trahison, & on le conduisoit à Lon-

(1) Ce Statut fait sous le regne de Richard II. défendoit à toutes sortes de personnes de tirer aucune bulle ni provision de Rome, sous peine de perdre leurs bénéfices, s'ils en avoient, & d'être mis hors de la protection du Roi.

Royaume d'Angleterre.

dres, lorsqu'une fiévre violente le fit rester dans l'abbaye de Leycester, où il mourut le 30 de Novembre, dans la soixante & uniéme année de son âge. Avant que de mourir, il dit à un Officier du Roi qui étoit proche de son lit, que s'il avoit servi Dieu avec le même zéle & avec la même ardeur qu'il avoit servi le Roi, il n'en auroit pas été ainsi abandonné. On sçait cependant qu'en travaillant pour les intérêts de son Souverain, il n'avoit jamais oublié les siens propres: on pourroit même dire qu'il les eut toujours en vûe, comme on a pu le remarquer dans tout ce qu'on a dit plus haut. Telle fut la fin de ce favori le plus fier, le plus ambitieux, le plus avide de biens & d'honneurs. Le Roi ne put s'empêcher de témoigner quelques regrets de sa mort; il y a cependant tout lieu de croire qu'il avoit absolument résolu sa perte, puisqu'il l'avoit fait arrêter pour crime de trahison.

Suite de l'affaire du divorce.

Henri toujours occupé de l'affaire de son divorce, avoit profité de l'avis que Cranmer lui avoit donné. En conséquence il avoit envoyé des gens sçavants en France, en Italie, en Allemagne & en Suisse, pour y consulter les différentes Universités de ces pays. L'Université de Paris fit beaucoup de difficultés pour donner une décision sur cette affaire. Enfin après différentes contestations, les Docteurs de la faculté de Théologie donnerent leur conclusion, qui étoit conçue en ces termes: » comme de grandes disputes se sont élevées depuis » peu, touchant l'invalidité du mariage contracté entre le Sérénissime Henri » VIII. Roi d'Angleterre, défenseur de la Foi & Seigneur d'Irlande, & très- » illustre Dame Catherine Reine d'Angleterre, lequel mariage a été contracté » & consommé; on nous a proposé la question pour être examinée & discu- » tée dans la justice & dans la vérité; sçavoir si le droit divin & naturel » défend tellement d'épouser la veuve de son frere mort sans enfants, qu'il » ne soit jamais permis de le faire avec une dispense du Souverain Pontife. » Nous Doyen & faculté, jugeant combien il est conforme à la pieté & du » devoir de la charité & de notre profession, de montrer la voye de la justice » à ceux qui souhaitent de vivre avec une conscience sûre & tranquille dans » la loi du Seigneur, nous n'avons pas voulu manquer de répondre à leurs » justes & pieux desirs. Ainsi après nous être assemblés selon la coûtume dans » la maison des Mathurins, avoir célebré la messe du S. Esprit, & exigé de » chacun le serment qu'on ne délibereroit sur ladite question que selon Dieu » & sa conscience, après differentes assemblées, tant chez les Mathurins que » dans la maison de Sorbonne, depuis le huitiéme du mois de Juin jusqu'au » deuxiéme de Juillet, après un serieux & mûr examen de ce qui convient » à la religion, de ce qui se trouve dans l'Ecriture Sainte, dans les plus fidé- » les interpretes, dans les Conciles généraux & provinciaux de l'Eglise, dans » ses décrets & constitutions approuvées par un long usage, conformément » à la décision de la plus grande partie de la faculté, nous avons affirmé & » déterminé que le mariage avec les veuves des freres décedés sans enfants » est défendu par le droit divin & naturel; en sorte que le Souverain Pontife » ne peut dispenser pour contracter un semblable mariage. Donné à notre assemblée génerale tenue avec serment chez les Mathurins le 2 de Juillet » 1530. (1) «

(1) Histoire Ecclésiastique.

Royaume d'Angleterre.

Il y avoit eu cinquante-trois voix pour le Roi d'Angleterre, quarante-deux contre lui, & cinq seulement qui s'opposoient à la décision de cette question. La faculté de Droit avoit déja décidé que le Pape ne pouvoit pas donner dispense dans le cas qu'on proposoit. Il y eut de grandes disputes entre les deux facultés de Théologie & de Droit de l'Université d'Angers. Cette derniere décida en faveur de Henri, & sa décision fut rendue publique. On supprima celle de la faculté de Théologie, parce qu'elle étoit contraire au divorce. On ne produisit de l'Université de Bourges que la décision des Docteurs en Théologie, favorable au Roi d'Angleterre, sans que rien ait paru de celle de Droit, qui étoit assez fameuse en ce temps-là. Les Universités de Pavie, de Bologne, de Ferrare & de Padoue déciderent conformément aux intentions de Henri. Ce Monarque ne trouva point de partisans dans les Universités d'Allemagne, de Flandres & d'Espagne, qui refuserent de porter un jugement sur cette affaire. Les Protestants ne voulurent point donner leur approbation, quoiqu'il fut de leur intérêt de ménager ce Prince. Melanchton avoit ainsi répondu aux Ambassadeurs Anglois: *Nous croyons que la Loi de ne pas épouser la femme de son frere, est susceptible de dispense, quoique nous ne croyions pas qu'elle soit abolie.* Zuingle & Calvin qui vouloient introduire leur doctrine en Angleterre, entrerent dans les vûes de Henri, & se déclarerent pour le divorce. Les Universités de Cambridge & d'Oxford furent du même sentiment; mais non pas sans de grandes oppositions de la part de divers Docteurs.

Quelques Prélats d'Angleterre & un grand nombre de Seigneurs écrivirent alors une lettre au Pape, pour le presser de donner satisfaction au Roi, en conformité de la décision des plus sçavants Canonistes & Jurisconsultes. Ils lui firent entendre qu'il étoit de son intérêt de finir promptement la chose, dans la crainte qu'on ne fût obligé de se porter à quelque fâcheuse extrêmité. Le Pape répondit que le Roi d'Angleterre pouvoit attendre du S. Siége toutes sortes de faveurs, pourvû qu'elles ne blessassent ni la justice, ni la religion: qu'à l'égard des décisions des Universités, il trouve qu'elles ne sont appuyées d'aucunes preuves, & que par conséquent il ne peut juger là-dessus.

1531.

Henri persuadé qu'il n'avoit plus rien à esperer de la Cour de Rome, résolut de porter son affaire au Parlement & à l'assemblée du Clergé, & de faire juger la cause en Angleterre, sans se mettre en peine de ce que le Pontife pourroit faire contre lui. En conséquence il fit imprimer & publier un abregé des raisons qu'il avoit de demander son divorce avec la Reine, afin que ces raisons étant connues de tout le monde, il trouvât moins d'opposition dans le Parlement. La disposition où il voyoit ses sujets de se soustraire à l'autorité du Pape, acheva de le déterminer à poursuivre son entreprise.

L'affaire du divorce est portée au Parlement.

Le Parlement s'assembla le 6 de Janvier, & l'ouverture s'en fit par le discours du Chancelier, qui exposa les raisons que le Roi avoit de faire casser son mariage avec Catherine d'Arragon. Le Roi présenta ensuite à la Chambre haute tout ce qui avoit été écrit sur cette matiere, & il n'oublia par les décisions des différentes Universités de l'Europe. Ce Monarque fit ensuite communiquer son dessein à l'assemblée du Clergé, qui déclara que le mariage du Roi étoit contraire à la loi de Dieu. Le Roi content de cette décision, n'en voulut pas exiger d'avantage pour cette fois. Résolu de tirer une grosse somme des Ecclésiastiques, & de les humilier en même temps, il fit poursuivre

l'accusation

l'accusation intentée contre le Cardinal de Wolsey, qui avoit violé le Statut *Præmunire*, & en conséquence il fit accuser ceux qui avoient eu recours à lui, ou qui avoient reconnu son authorité. Le Clergé représenta envain au Roi, qu'il avoit lui-même permis au Cardinal d'exercer sa légation; mais cette raison qui étoit cependant plausible, ne put garantir les Ecclésiastiques de la confiscation de leurs biens. Comme ils s'apperçurent qu'ils avoient perdu leur crédit parmi le peuple, & que le Roi étoit déterminé à suivre vivement cette affaire, ils proposerent une somme considerable pour obtenir que l'arrêt de leur condamnation fut révoquée. Le Clergé de Cantorberi offrit cent mille livres sterlings, & celui d'Yorck consentit à donner dix-huit mille huit cent quarante livres sterlings. On chargea donc plusieurs membres de l'assemblée de dresser un acte en forme de lettres patentes, par lequel on accordoit ces sommes au Roi. Ceux qui le dresserent étant d'intelligence avec la Cour, donnerent à Henri le titre *de Protecteur & de Chef suprême de l'Eglise d'Angleterre.* Cette prérogative extraordinaire souleva la plus grande partie de ceux qui composoient l'assemblée, & excita de grandes contestations. Quelques-uns proposerent d'y ajouter cette restriction : *autant que la Loi de Jesus-Christ le permet*; mais on ne l'admit pas, & il fallut absolument passer l'acte tel qu'il avoit été dressé le 22 de Mars. (1).

Henri satisfait du Clergé lui accorda une amnistie dans toutes les formes; mais la Chambre des Communes fit quelques difficultés de passer l'acte, parce que le Roi ne faisoit pas mention des Laïcs qui se trouvoient dans le même cas. Elle fut cependant obligée de céder, pour ne pas irriter ce Monarque, & remit à sa clémence ce qui regardoit les Laïcs. Cette conduite contenta beaucoup le Roi, & le porta à donner ensuite à la Chambre la satisfaction qu'elle avoit demandée. Le Pape informé de ce qui s'étoit passé en Angleterre, fut obligé de dissimuler, de peur d'engager une querelle qu'il regardoit désavantageuse pour le S. Siége. L'Empereur lui avoit donné quelque sujet de mécontentement, & de plus ce Prince étoit alors occupé par les Turcs & les Protestants d'Allemagne. D'un autre côté, la France étoit étroitement unie avec l'Angleterre; ainsi le Pape n'avoit aucun secours à esperer. Henri qui vouloit enfin terminer l'affaire de son divorce, fit imprimer les décisions des Universités & de plusieurs Sçavants, afin que la question fut entierement instruite pour la prochaine séance du Parlement. Il fit cependant de nouveaux efforts auprès de la Reine, pour l'engager à consentir au divorce; mais toutes les sollicitations furent inutiles, & le Roi voyant qu'il étoit impossible de la gagner, lui ordonna de se retirer dans une des maisons royales. Elle alla d'abord à Moor, ensuite à Eastamstead, & enfin à Amphill où elle séjourna plus long-temps. Les Novateurs croyant alors les circonstances favorables pour établir leur doctrine, oserent la publier avec plus de liberté qu'ils n'avoient

(1) Quoique plusieurs Historiens disent que l'acte passa sans restriction, il paroît par plusieurs endroits de la lettre du Roi à l'Evêque de Tonstal, qui avoit protesté contre, dans la convocation faite à Yorck, que les mots *quantùm per Christi Legem licet* (autant que la Loi de J. C. le permet,) y furent inserés, & que l'acte passa ainsi par le suffrage de neuf Evêques, du nombre desquels étoit celui de Rochester, de cinquante-deux, Abbés & Prieurs, & de la plus grande partie de la chambre basse de la convocation, en particulier d'Etienne Gardiner. *Burnet* tom. 1. p. 112. *Herbert*. p. 151. *Tindal.*

Royaume d'Angleterre.

encore fait. Le Roi craignant qu'on ne voulût tirer des conséquences de sa conduite avec le Pape en faveur des Héretiques, fit exécuter à la rigueur les loix qu'on avoit prononcées contr'eux.

1532. Les Rois de France & d'Angleterre qui cherchoient les moyens de rompre les mesures de l'Empereur, & d'inspirer de la crainte au Pape, firent le 23 de Juin une ligue entr'eux, & eurent une entrevûe au mois d'Octobre suivant entre Calais & Boulogne. Henri demeura quelque temps à Calais, & l'on prétend que ce fut pendant son séjour en cette ville, qu'il épousa secretement Anne de Bolleyn; d'autres cependant croyent que ce ne fut qu'au mois de Janvier suivant. Cependant le Roi avoit assemblé un Parlement pour y attaquer le Clergé & lui causer une mortification. Les deux Chambres firent en même temps une loi, pour ôter aux Papes le droit des Annates qui sont les premiers fruits des Evêchés & des autres bénéfices. Il s'étoit trouvé plusieurs opposants dans la Chambre basse, qui ne vouloient point consentir à rompre ainsi avec la Cour de Rome. Un d'entr'eux nommé Temse étoit d'avis que la Chambre en corps présentât une adresse au Roi, pour l'engager à reprendre la Reine sa femme. Henri qui craignoit les suites de ce conseil, manda l'Orateur des Communes, & se plaignit de ce que la Chambre entreprenoit une chose qui ne la regardoit pas. Quelques jours après, le Parlement tenta d'abolir le serment que les Evêques prêtoient au Pape. Cette affaire ne fut pas décidée, parce que la peste qui ravageoit la ville de Londres, obligea les Chambres à se séparer.

Thomas Morus grand Chancelier, homme d'un rare mérite, prévoyant que les démarches du Roi tendoient à une rupture ouverte avec la Cour de Rome, rendit le grand sçeau qui fut donné à Thomas Audeley. Le Pape se trouvoit alors dans une circonstance bien critique: d'un côté il voyoit que l'Angleterre étoit perdue pour lui, s'il persistoit à refuser de donner à Henri la satisfaction qu'il demandoit; d'un autre, l'Empereur qui avoit une armée en Italie, ne cessoit de le solliciter pour obtenir une sentence en faveur de la Reine Catherine. Incertain sur le parti qu'il devoit prendre, il fit de nouvelles tentatives auprès de Henri, pour l'engager à renoncer à son entreprise. L'obstination de ce Prince l'obligea à lui déclarer qu'il ne pouvoit plus se dispenser de le citer à son tribunal. Henri protesta contre la citation, & demanda de nouveau que l'affaire fut jugée en Angleterre.

1533. Pendant tous ces délais, la convocation de la province de Cantorberi, & celle d'Yorck déclarerent que le Pape n'avoit pas eu le droit de dispenser contre la Loi de Dieu, & que la consommation du mariage de Catherine avec Arthur, étoit prouvée autant qu'une chose de cette nature pouvoit l'être. Peu de temps après, Henri rendit public son mariage avec Anne de Bolleyn, quoique la cassation de mariage n'eût point encore été prononcée. Cranmer que le Roi avoit fait Archevêque de Cantorberi, chargé de terminer cette affaire, cita la Reine à comparoître, & sur son refus il rendit une sentence par laquelle le mariage du Roi avec Catherine étoit déclaré nul, comme étant contraire à la Loi de Dieu, & il en donna une autre pour confirmer le mariage de Henri avec Anne de Bolleyn. On signifia à la Reine Catherine la sentence de divorce; mais cette Princesse resta toujours inflexible, & soutint qu'elle seroit femme du Roi, jusqu'à ce que le Pape eût cassé son mariage. Henri crut

lui ôter sa qualité en défendant de lui donner d'autre titre que celui de Princesse Douairiaire de Galles. Ce Monarque fit ensuite notifier son divorce & son nouveau mariage à tous les Princes de l'Europe, & sur-tout à l'Empereur qui répondit qu'il verroit ce qu'il auroit à faire sur ce sujet.

Royaume d'Angleterre.

Le Pape irrité de cette nouvelle, résolut dès-lors de procéder contre Henri & contre l'Archevêque de Cantorberi. Les Cardinaux du parti de l'Empereur approuvoient les desseins du Pontife; mais d'autres plus moderés lui représenterent qu'il ne falloit rien précipiter dans une affaire de cette conséquence. Le Pape excité par l'Empereur, donna une bulle qui cassoit la sentence de l'Archevêque de Cantorberi, & qui déclaroit que Henri seroit excommunié, si avant la fin de Septembre il ne renvoyoit Anne de Bolleyn. Le Roi attaqua cette bulle, prétendit en faire voir les nullités & rappella les Agents qu'il avoit à Rome.

François I. qui désiroit de réconcilier Henri avec la Cour de Rome, envoya au Roi d'Angleterre Jean du Bellay Evêque de Paris, pour lui proposer de nouveaux expédients. Ce Prélat après quelques conferences qu'il eut avec Henri, s'offrit de se rendre à Rome de la part de ce Monarque. Il se flattoit qu'il feroit mieux entendre au Pape les raisons du Prince, qui de son côté promit d'envoyer un pouvoir suffisant, pour confirmer ce que Clement auroit accordé. Pendant que l'Evêque de Paris étoit en chemin pour se rendre en Italie, Henri tenoit une conduite toute opposée à la parole qu'il avoit donnée au Prélat. En effet vers ce même temps il fut conclu en Angleterre que la puissance des Papes n'étoit fondée sur aucun droit ni divin, ni humain; qu'elle n'étoit qu'une suite d'exactions, qui tenoient extrêmement de la tyrannie; que tout le monde, & l'Angleterre plus que le reste, gémissoit sous ce pésant joug; qu'on avoit inutilement tâché de le secouer depuis trois cents ans; que cette puissance ne pouvant plus être ramenée à une juste modération, il falloit l'abolir entierement; qu'ainsi le Pape ne seroit plus reconnu que pour Evêque de Rome, & que son pouvoir ne s'étendroit plus, par rapport à ce royaume, au-delà des bornes de son diocèse; que le Souverain reprendroit son ancienne authorité, à laquelle ses prédecesseurs n'avoient jamais renoncé, quoiqu'ils eussent dissimulé les usurpations de la Cour de Rome. (1)

Le Parlement que le Roi assembla le 15 de Janvier, travailla aussi à abolir entierement l'authorité du Pape. On y ordonna qu'on n'iroit plus à Rome pour aucune affaire; qu'on n'en tireroit plus aucunes bulles ni provisions pour les Evêchés, Abbayes & autres Bénéfices; que toutes les causes dont on appelloit au souverain Pontife, seroient jugées en dernier ressort par le Roi & son Conseil; que les Evêques ne pourroient plus s'assembler que par son ordre; que les Canons & les Statuts qu'ils feroient, n'auroient aucune force, s'ils n'étoient revêtus de l'approbation du Souverain. Tous les jours un Prélat montoit en chaire dans l'Eglise de S. Paul, & prêchoit au peuple que l'Evêque de Rome n'avoit pas plus de pouvoir dans le royaume, qu'un autre Evêque dans son diocèse. (2) Ce même Parlement avoit déclaré nul le mariage du Roi avec Catherine, & il avoit ordonné qu'on ne donneroit plus à cette Princesse que le titre de Princesse Douairiaire de Galles. Le mariage de Henri avec 1534.

(1) Histoire Ecclésiastique, tom. 27.

(2) Ibid.

Royaume d'Angleterre.

Anne de Bolleyn fut déclaré légitime, & la succession à la couronne établie dans les enfants qui naîtroient de ce mariage. Il fut en même temps défendu de parler ou d'écrire contre ce nouveau mariage, sous peine d'être traité comme traître au Roi ou à l'Etat. C'est ainsi que l'authorité du Pape fut abolie en Angleterre par un acte du Parlement.

Cependant du Bellay ignorant ce qui se passoit dans ce royaume, avoit obtenu du Pape, que si Henri signoit les propositions qu'il lui faisoit de sa part, & que ce Prince envoyât un Procureur à Rome, Clement de son côté députeroit des Juges pour instruire le procès dans la ville de Cambray, & qu'ensuite il prononceroit la Sentence. Les Ministres de l'Empereur craignant que Henri ne gagnât son procès, presserent si vivement le Pape, qu'il promit que si la réponse du Roi d'Angleterre ne venoit pas dans un jour marqué, il se trouveroit dégagé de sa parole. Le courier que l'Evêque de Paris avoit envoyé à Londres, n'ayant pû se trouver au jour indiqué, les Ministres de l'Empereur sommerent le Pape de sa promesse, & l'engagerent à prononcer la Sentence & à publier l'excommunication. L'Evêque de Paris demanda un délai de six jours, & ajouta que le Pape ne pouvoit le refuser, après avoir attendu plus de six ans à juger cette cause; mais ses prieres furent inutiles. (1)

Sentence de Rome contre Henri VIII.

Le Pape n'ayant pû résister aux vives sollicitations des Cardinaux du parti de l'Empereur, assembla le lundi 23e. de Mars un Consistoire, où l'affaire fut proposée. Il y fut décidé que le mariage de Henri & de Catherine étoit bon, & qu'on devoit obliger ce Prince à la reprendre pour sa femme, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques. En conséquence le Pape déclara qu'il mettoit toutes les procédures de Henri au néant, comme injustes: il lui ordonna de reprendre Catherine son épouse, d'habiter avec elle; déclara son mariage bon & valide; lui défendit de poursuivre davantage sa séparation, & le condamna envers Catherine son épouse à tous les dépens, dont néanmoins il se réservoit la taxation.

Il y avoit deux jours que cette Sentence étoit prononcée, lorsque le courier d'Angleterre arriva. On prétend qu'il venoit déclarer que le Roi se soumettoit à tout; mais on n'a pû sçavoir à quelles conditions, ni précisément quels étoient les ordres dont il étoit chargé: on a cependant bien de la peine à croire que le Roi agissoit de bonne foi dans l'accommodement qu'il prétendoit faire avec le Pape. Ce Prince trop jaloux du titre de Chef de l'Eglise d'Angleterre, n'auroit pû se résoudre à le perdre, & il ne pouvoit pas le conserver en se réconciliant avec le Pontife. D'ailleurs la passion qu'il ressentoit pour Anne de Bolleyn étoit alors trop forte pour qu'il pût se déterminer à l'abandonner. Quoiqu'il en soit, plusieurs Cardinaux proposerent de révoquer la sentence; mais les partisans de l'Empereur l'emporterent, & Clement VII. refusa de se rétracter.

Henri qui ne vouloit plus ménager la Cour de Rome, obligea tous ses sujets à prêter serment qu'ils observeroient l'acte que le dernier Parlement avoit dressé, & qui contenoit trois articles principaux, sçavoir l'établissement à la succession à la couronne, la nullité du premier mariage du Roi, avec la validité du second, & l'abolition de l'authorité du Pape. Fisher Evêque de

(1) Ibid.

Rochester, & Thomas Morus refuserent de prêter ce serment, & furent envoyés à la tour; mais leur procès fut remis à la fin de l'année.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

La mort de Clement VII. arrivée le 25 de Septembre, ne produisit aucun changement dans les mesures que la Cour d'Angleterre avoit prises. Le Parlement qui s'assembla le 23 de Novembre, fit plusieurs actes qui tendoient tous à rompre les liens qui avoient tenu les Anglois dans la dépendance des Papes. Le titre de Chef suprême de l'Eglise d'Angleterre fut confirmé à Henri, à qui on accorda aussi les Annates, outre la dixiéme partie des revenus de tous les bénéfices. Le même Parlement condamna Fisher & Thomas Morus à une prison perpétuelle, & confisqua tous leurs biens. Quelque temps après le Roi publia une proclamation par laquelle il défendoit de donner à l'Evêque de Rome le nom de Pape, & ordonnoit d'effacer ce nom de tous les livres où il se trouvoit, afin d'en faire perdre la mémoire s'il étoit possible. Les Evêques prêterent ensuite un serment, par lequel ils renonçoient expressément à l'obéissance à la Cour de Rome.

Quoique Henri fût venu à bout de tous ses desseins sans aucune opposition apparente de ses sujets, il y en avoit cependant un grand nombre qui étoient mécontents de la conduite du Roi, & qui ne purent s'empêcher de parler avec trop de liberté contre ce Prince. Henri ayant résolu de faire exécuter à la rigueur les loix que le Parlement avoit prononcées contre ceux qui attaqueroient par leurs discours les nouveaux Statuts, fit arrêter plusieurs Moines, & les fit condamner à mort. Dans la crainte qu'on n'attribuât cette sévérité au penchant qu'on lui imputoit pour la nouvelle religion, il usa de la même rigueur envers ceux qui l'avoient embrassée. Enfin pour inspirer de la terreur à tous ses sujets, il fit exécuter Fisher & Morus, qui eurent tous deux la tête tranchée. Paul III. successeur de Clement VII. informé de ces exécutions, perdit l'espérance qu'il avoit conçue de réconcilier l'Angleterre avec la Cour de Rome. Ce qui le détermina à dresser une bulle par laquelle il excommunioit Henri, & délioit ses sujets de leur serment; mais il différa la publication de cette bulle. Henri qui en eut connoissance, s'unit avec les Protestants d'Allemagne, afin d'occuper l'Empereur & de le tenir dans l'inquiétude. La haine que le Roi avoit conçue contre les Moines, & l'envie de s'emparer de leurs richesses, le porterent à proposer à son Conseil de détruire tous les monasteres. Les difficultés qu'il y rencontra, à cause des deux partis dont il étoit composé, l'obligerent à différer l'exécution de ce projet; il se contenta pour lors d'envoyer des visiteurs dans tous les monasteres de l'un & de l'autre sexe, afin d'intimider les Supérieurs & de les obliger à résigner leurs maisons au Souverain. Plusieurs se laisserent gagner, & le Roi publia une ordonnance par laquelle en qualité de Chef suprême de l'Eglise Anglicane, il délioit de leurs vœux tous les Moines qui s'étoient engagés dans la vie monastique avant l'âge de vingt quatre ans, & permettoit à tous les autres de quitter leurs monasteres, & de vivre en séculiers, s'ils le jugeoient à propos. 1535.

Ce Prince pour être authorisé à se rendre maître des monasteres, assembla le 6 de Février un Parlement, & lui représenta que le grand nombre de Moines qu'il y avoit dans le royaume, étoit à charge à l'Etat, & qu'il désiroit fortement qu'on trouvât quelque moyen pour remédier à ce mal. Le Parlement qui sçavoit les véritables intentions du Monarque, & qui lui étoit en- 1536.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

tierement dévoué, fit un acte par lequel il supprima tous les petits monasteres, dont le revenu étoit au-dessous de deux cents livres sterlings, & donna au Roi tout ce qui leur appartenoit. Il s'en trouva trois cents soixante-seize dans le cas de la réforme; ce qui produisit un revenu de trente-deux mille livres sterlings, & plus de cent mille livres de capital en argenterie, en meubles, en ornements d'Eglise, &c.

Fin tragique d'Anne de Bolleyn.

La violente passion du Roi d'Angleterre pour Anne de Bolleyn, ne fut pas de longue durée, & l'amour qu'il ressentit pour Jeanne de Seymour (1) lui fit bientôt oublier celui qu'il avoit eu pour la premiere. Les ennemis de Bolleyn profitant de cette circonstance, l'accuserent d'infidelité envers le Roi son époux. Ce Monarque charmé d'avoir un prétexte pour se débarrasser d'une personne qui commençoit à l'incommoder, prêta volontiers l'oreille aux accusations qu'on intenta contre cette Princesse, ou plutôt qu'il avoit peut-être lui-même dictées. Quoiqu'il en soit, le jugement irrégulier contre cette Princesse, semble prouver plus en sa faveur que contre elle, sans cependant la déclarer innocente. Elle fut décapitée le 19 de Mai avec le Lord Rocheford son frere, accusé d'avoir entretenu avec elle un commerce illégitime: ce qui ne fut jamais prouvé. Un autre évenement qui doit encore plus surprendre dans cette affaire, c'est que le Roi après avoir fait condamner Anne de Bolleyn, fit rompre son mariage avec elle sous prétexte qu'elle avoit été autrefois engagée avec le Lord Perci, devenu depuis Comte de Northumberland. Le lendemain de cette exécution il épousa Jeanne Seymour, & cette précipitation affectée ne contribua pas peu à justifier la mémoire de la Reine. Dans le Parlement qui fut assemblé le 8 de Juin, on déclara illégitimes les enfants des deux premiers mariages du Roi, & on adjugea la couronne à ceux qui naîtroient de la nouvelle Reine. Cette Princesse accoucha l'année suivante d'un Prince qui fut nommé Edouard, & elle mourut deux jours après.

1537. La suppression des petits monasteres que Henri avoit demandée, n'étoit qu'un

1538. acheminement à de plus vastes desseins, & ce Monarque prit bientôt la résolution de supprimer tous les monasteres. Les désordres vrais ou prétendus des Moines,

1539. furent le prétexte dont il se servit pour couvrir sa vengeance ou sa cupidité. Il se fit faire une résignation des monasteres par les Abbés & les Moines, & le Parlement qui ne s'assembloit plus que pour servir les desseins de ce Prince, lui en accorda tous les biens. Les Chambres firent en même temps une loi qui condamne à être pendus & brulés, 1°. ceux qui nient la transsubstantiation; 2°. ceux qui demandent la communion sous les deux especes; 3°. ceux qui croyent le mariage des Prêtres légitime; 4°. ceux qui pensent qu'on peut violer le vœu de virginité; 5°. ceux qui regardent les Messes basses comme inutiles; 6°. ceux qui ne croyent pas la confession auriculaire nécessaire au salut. Henri avoit fait faire ce réglement pour faire penser qu'il n'avoit point adopté la nouvelle doctrine.

1540. Le Roi s'étoit enfin consolé de la mort de Jeanne de Seymour, & il contracta avec Anne de Cleves un nouveau mariage, qui ne fut pas plus heureux que les précédents. Henri dès la premiere entrevûe qu'il eut avec cette Princesse, avoit pris pour elle une aversion insurmontable, & il fit périr sous dif-

(1) Elle étoit fille d'honneur de la Reine.

férents prétextes Thomas Cromwell qui avoit été chargé de cette négociation, & fit casser son mariage dès la même année. Peu de temps après il épousa en secret Catherine Howard niéce du Duc de Norfolck, & la déclara Reine le 8 d'Août, & dix-huit mois après cette Princesse fut accusée de mauvaise conduite devant le Parlement, & décapitée le 12 de Février. L'année suivante, comme il avoit quelque sujet de mécontentement de la part de François I. il fit une ligue contre ce Prince avec Charles-Quint, & traita du mariage d'Edouard son fils avec Marie fille de Jacques V. Roi d'Ecosse. Il épousa lui-même Catherine Parr, veuve du Lord Latimer. Le reste de la vie de Henri VIII. ne nous offre plus qu'une destruction d'hôpitaux, de colléges, de monasteres, que suppression d'Ordres & que supplices qu'on fit éprouver à ceux qui n'approuvoient point la conduite du Roi. Il eut cependant une guerre avec l'Ecosse; mais elle ne fut pas de longue durée. Le traité qu'il avoit fait avec l'Empereur, l'avoit obligé de passer en France pour soutenir les intérêts de Charles-Quint. Il se rendit maître de Boulogne, & il attaqua ensuite inutilement Montreuil. Les autres désavantages qu'il eut dans cette guerre l'obligerent à faire une paix à laquelle il ne survécut pas long-temps. Henri mourut la nuit du 28 au 29 de Janvier, âgé de cinquante-six ans, dans la trente-huitieme année de son regne, sous lequel il n'y eut d'autre religion & d'autres loix en Angleterre que sa volonté & sa passion. Il ajoutoit, retranchoit, & n'avoit qu'à faire connoître ses sentiments, pour les faire approuver par le Parlement, & leur faire donner force de loix. Jamais Prince ne fut plus absolu, & il en coûta presque toujours la vie à ceux qui voulurent s'opposer à ses volontés. Il y eut plusieurs révoltes; mais il fut toujours assez heureux pour forcer les rebelles à la soumission. Des six femmes que ce Prince avoit eues, il ne laissa que trois enfants, dont il régla la succession par son testament. Edouard fils de Jeanne de Seymour fut son successeur immédiat; Marie fille de Catherine d'Arragon succéda à Edouard, & Elisabeth née d'Anne de Bolleyn, succéda à Marie. On cacha la mort de Henri pendant trois jours, au bout duquel temps elle fut déclarée publiquement.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

1542.

1544.

1546. Mort de Henri VIII.

1547.

En vertu du testament de Henri VIII. la couronne fut déferée à Edouard son fils, & ce Prince fut proclamé le 31 de Janvier. Le lendemain le Conseil s'assembla pour régler la forme du gouvernement pendant la minorité du Roi, qui n'étoit encore que dans sa dixiéme année. Henri avoit nommé seize Seigneurs pour être exécuteurs de son testament, Régents du royaume & tuteurs d'Edouard. Ces seize Régents avoient le pouvoir d'administrer les affaires du royaume comme ils le jugeroient à propos. Outre ces personnes, Henri en avoit choisi douze autres pour former le Conseil. Comme il auroit été embarrassant d'être obligé de s'adresser à seize Seigneurs d'une égale authorité, on proposa d'élire un Protecteur du royaume, qui seroit en même temps gouverneur de la personne du Roi, mais qui ne pourroit rien faire sans le consentement des autres Régents. Le choix tomba sur le Comte de Hartford, oncle maternel du Roi, & ce Protecteur se fit donner quelque temps après les charges de grand Thrésorier & de grand Maréchal. On procéda ensuite au couronnement d'Edouard, qui se fit le 20 de Février avec les formalités ordinaires, & le même jour on publia une amnistie.

Edouard VI. (IX.)XXe. Roi.

Le Protecteur & les autres Régents ne pouvoient souffrir le Chancelier

Royaume d'Angleterre.

Wriothes Thesley, nouveau Comte de Southampton, qu'ils regardoient comme un homme ambitieux & hautain. Ce n'étoient cependant pas ces défauts qui faisoient souhaitter à ses collegues, qu'on le privât de ses charges. L'ambition du Protecteur qui ne vouloit point de concurrents dans l'authorité qu'il cherchoit à s'attribuer, & l'envie que les autres Ministres avoient d'établir la nouvelle doctrine contre laquelle le Chancelier s'étoit déclaré, étoient les véritables raisons qui faisoient désirer l'éloignement de ce Ministre. Le Chancelier fournit bientôt à ses ennemis un prétexte de l'accabler. On lui fit un crime de ce qu'il s'étoit nommé de sa propre authorité des substituts, pour se décharger sur eux du jugement des causes qui dépendoient de la chancellerie. On le punit de cette entreprise en le privant de sa charge de Chancelier, & en le tenant aux arrêts dans sa maison pendant plusieurs mois; mais on lui laissa sa qualité de Régent.

Le Protecteur qui ne songeoit qu'à se rendre seul maître du gouvernement, se fit nommer Protecteur par une lettre patente du Roi, qui lui donnoit une pleine authorité d'agir selon ses propres lumieres, pour le bien & l'avantage de sa personne & de son royaume. De plus il lui accordoit le pouvoir de casser & d'annuller tout ce qu'il jugeroit avoir été mal fait, & il limitoit en même temps les droits des autres Régents, qui ne devenoient plus que de simples Conseillers, sans cependant que le Protecteur fût obligé de se conformer à leurs avis. Le Protecteur ne craignant plus d'oppositions à ses desseins, frappa le grand coup qu'il méditoit depuis long-temps, je veux dire l'abolition de la religion Catholique. Tout lui étoit favorable pour ses desseins: la plus grande partie des Anglois étoit portée pour cette prétendue réforme, & le Roi lui-même étoit à la tête des novateurs.

Guerre avec l'Ecosse.

Cependant le gouvernement étoit alors occupé d'une autre affaire qui intéressoit beaucoup l'Etat. Il s'agissoit de se désister du mariage accordé entre Edouard & la jeune Reine d'Ecosse, ou de faire exécuter le traité par la voye des armes. Les avantages qu'on pouvoit tirer de cette alliance, déterminerent le Protecteur à porter la guerre en Ecosse; mais il ne put s'empêcher de consentir à une négociation qui lui fut demandée par l'Ambassadeur de France. Elle n'eut aucun effet, & l'armée Angloise entra sur les terres d'Ecosse au commencement de Septembre, après s'être emparée dans sa marche de quelques châteaux. Elle ne tarda pas à rencontrer les Ecossois qui l'attendoient dans la plaine de Pinkey près de Musselburg. Le Protecteur considerant que les ennemis étoient supérieurs en nombre, proposa un accommodemet au Régent d'Ecosse, & promit de se retirer avec son armée, si les Ecossois vouloient consentir que la jeune Reine fût élevée en Ecosse jusqu'à sa majorité, & donner des assurances qu'elle ne seroit promise en mariage à aucun Prince étranger. Ces conditions ne furent point acceptées, & l'on fit même courir le bruit que le Protecteur ne vouloit pas entendre parler de paix, à moins qu'on ne lui remît la Reine entre les mains. Cette seconde négociation n'ayant pas eu un meilleur succès que la premiere, les deux armées en vinrent aux mains le 10 de Septembre, & après un combat fort opiniâtre, la victoire se déclara pour les Anglois. La consternation étoit si grande en Ecosse, que si le Protecteur eût voulu profiter de son avantage, il auroit pû

forcer

forcer le Régent à lui livrer la Reine ; mais des affaires personnelles l'appellant en Angleterre, il négligea les intérêts de son Souverain, & se contenta d'avoir pillé Edimbourg & quelques autres villes. Dès le 18 de Septembre il reprit la route d'Angleterre, n'ayant employé que seize jours à son expédition.

Thomas Seymour, Baron de Sudley, grand Amiral d'Angleterre, avoit formé une cabale contre le Protecteur son frere, & elle étoit si considérable, que ce Seigneur se voyoit dans le plus grand danger pendant qu'il faisoit triompher les armes de son maître. La gloire qu'il s'étoit acquise dans la guerre d'Ecosse, lui avoit attiré en même temps la véneration des peuples & la jalousie des Grands, qui étoient choqués d'ailleurs de ce qu'il s'étoit chargé seul du gouvernement du royaume. Le Protecteur obtint encore du Roi une nouvelle patente, par laquelle ce Monarque lui accordoit la prérogative de s'asseoir seul dans le Parlement, sur le milieu du banc qui est à la droite du thrône, soit en la présence du Roi, soit en son absence. Il le fit jouir en même temps de tous les priviléges & prééminences dont avoient joui autrefois les oncles des Rois, & ceux qui avoient possedé la dignité de Protecteur. Le Parlement qui s'assembla le 4 de Novembre, paroissoit disposé à faire tout ce que le Protecteur désiroit, & tous les actes que ce Corps rendit par rapport à la religion, étoient conformes aux sentiments de ce Seigneur. On supprima la loi des six articles; on abolit les Messes basses, & l'on rendit au peuple la Communion sous les deux espéces ; la primauté Ecclésiastique fut de nouveau confirmée au Roi, avec défense de la mettre en question : on donna le pouvoir au Souverain de nommer aux Evêchés vacants, & on ôta aux Ecclésiastiques les causes matrimoniales & testamentaires qui furent renvoyées aux Cours Royales.

Ce fut pendant la séance de ce Parlement qu'on vit éclater le complot que l'Amiral avoit formé contre son frere, comme on l'a dit plus haut. La haute opinion que Thomas Seymour avoit de lui-même, ne lui permit pas de voir d'un œil indifférent la puissance que son frere s'étoit attribuée, & il pensoit que l'administration du royaume ne lui étoit pas moins dûe qu'au Protecteur. Plein de ces idées, il gagna tous ceux qui approchoient du Roi, & fit sa cour au jeune Prince aux dépens de son frere. Pendant l'absence de celui-ci, il obtint une seconde patente pour la charge d'Amiral, plus ample que la précédente. La présence de son frere ne le fit pas changer de conduite, & il représenta au Roi qu'il devoit séparer les deux charges de Protecteur & de Gouverneur, parce qu'elles donnoient trop d'authorité au Duc de Sommerset. (1) Edouard s'étant laissé persuader par l'Amiral, le chargea d'une lettre qu'il écrivoit au Parlement, pour le prier de donner la charge de Gouverneur à Thomas Seymour. Les menaces que le Conseil lui fit de le dépouiller de ses charges & de l'envoyer à la tour, l'obligerent à renoncer à ses prétentions, & à se réconcilier du moins extérieurement avec son frere. En effet il ne cessa jamais de faire ses efforts, tant par lui-même, que par ceux qu'il avoit gagnés pour dégouter le Roi du Protecteur & de ses autres Ministres.

(1) Le Comte de Hartford Protecteur étoit aussi Duc de Sommerset.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Suite de la guerre d'Ecosse.

1548.

La guerre d'Ecosse causoit toujours beaucoup d'inquiétude au Protecteur, & il auroit désiré que le Régent de ce royaume eût accepté une treve de dix ans; mais les secours que les Ecossois attendoient de la France, leur firent rejetter cette proposition. Il fut donc forcé à continuer la guerre, & comme il ne vouloit pas la faire en personne, il donna le commandement de l'armée Angloise au Comte de Shrewsbury qu'il fit son Lieutenant, & il voulut que ce Comte prît sa commission de lui. Pour affermir davantage son autorité & l'étendre aussi loin qu'elle le pouvoit être, il demanda au Roi une nouvelle patente qui expliquât mieux les prérogatives de sa charge. Le Roi lui en accorda une, dans laquelle il disoit en substance « qu'ayant par ses lettres patentes du 12 Mars 1547. nommé le Duc de Sommerset son oncle, „ Protecteur du royaume & Gouverneur de sa personne, il avoit intention „ que les clauses qui y étoient contenues, fussent entendues dans le sens le „ plus ample & le plus favorable au Duc qu'il étoit possible: que néanmoins „ comme la généralité des termes pouvoit faire naître quelques doutes, il „ déclaroit qu'il le faisoit son Lieutenant Géneral, & Capitaine Général dans „ tous les lieux de sa domination, avec pouvoir de faire prendre les armes „ à ses sujets toutes les fois qu'il le jugeroit à propos, & de nommer des Lieu- „ tenants pour commander en sa place, tant par mer que par terre. »

Cependant le Géneral Ecossois avoit commencé les hostilités par le siége du château de Browghti, & les Anglois s'étoient saisis de celui d'Hadington, d'où ils faisoient des courses jusques aux portes d'Edimbourg. L'arrivée d'un corps de troupes Françoises, mit le Géneral Ecossois en état d'aller assiéger Hadington. Ce fut pendant le siége de cette place qu'on prit la résolution d'envoyer la jeune Reine à la Cour de France. Le Comte de Shrewsbury marcha au secours d'Hadington, en fit lever le siége & présenta ensuite la bataille aux ennemis. Voyant qu'il ne pouvoit les obliger à sortir de leurs retranchements, il ramena son armée en Angleterre. Cette retraite précipitée dont on ne put pénetrer le motif, facilita aux Ecossois les progrès qu'ils firent le reste de la campagne.

Le Parlement qui s'assembla le 24 de Novembre, fit de nouveaux Statuts en faveur de la prétendue réforme. On permit le mariage aux Prêtres, & on confirma la nouvelle Lithurgie. Pendant que le Protecteur étoit toujours occupé de ses projets en matiere de religion, l'Amiral son frere qui ne cherchoit qu'à le supplanter, employoit toutes sortes de moyens pour parvenir à son but. Le Conseil informé qu'il tramoit quelque chose contre le gouvernement, le fit enfermer dans la tour, & dressa contre lui divers chefs d'accusation. Il refusa d'y répondre, & son affaire fut portée au Parlement. Il y fut condamné d'une maniere assez irréguliere, & il eut la tête tranchée le 10 de Mars. Cette exécution fit beaucoup murmurer contre le Protecteur, qui se trouvant seul offensé par la conduite de son frere, auroit pû lui sauver la vie. Vers ce même temps, le Conseil nomma des Commissaires pour aller établir dans toutes les Eglises la nouvelle Lithurgie. Elle fut reçue par tout, excepté chez la Princesse Marie, qu'on ne jugea pas à propos de forcer à l'accepter.

Projet de l'Amiral contre le Protecteur.

1549.

Quoiqu'il parût que cette réforme eût passé sans opposition, elle fut cependant la cause des troubles qui s'éleverent presqu'aussitôt dans le royaume.

Royaume d'Angleterre.

Le mécontentement vint de la part du peuple, qui ne trouvoit plus à gagner sa vie depuis que les biens de l'Eglise étoient tombés entre les mains de la Noblesse, & que les monasteres avoient été supprimés. La plus grande partie des Moines, à qui on ne payoit pas exactement les pensions qu'on leur avoit promises, se trouvoient dans la nécessité de travailler pour vivre; ainsi le travail se trouvoit partagé entre un plus grand nombre de personnes, & le gain étoit par conséquent moins considerable. Pendant que les monasteres subsistoient, leurs terres étoient données à ferme à un prix modique; mais ces fermes augmenterent beaucoup, lorsque les Nobles furent mis en possession de ces terres. Les Fermiers furent alors obligés d'employer moins d'ouvriers. Enfin il étoit résulté divers inconvenients du nouvel arrangement qu'on avoit pris, & le peuple craignant de tomber dans une extrême pauvreté, ne cessoit de se plaindre & de murmurer. Des plaintes, on passa bientôt à la révolte, & le soulevement devint presque général. Le plus considerable fut dans la province de Devon. Les rebelles furent battus en plusieurs endroits, & une partie de ceux qu'on fit prisonniers, perdit la vie dans les supplices. Les autres furent cependant épargnés en vertu d'une amnistie que le Protecteur donna de sa propre authorité.

Henri II. profita de ces troubles pour entrer dans le Boulonois, à dessein de reprendre la capitale de cette province. Après la prise de plusieurs châteaux, il fit le siége de Boulogne, qu'il fut contraint de changer en blocus. Le Protecteur qui désiroit la paix, proposa au Conseil de rendre cette ville à la France, mais sa proposition fut rejettée, & l'on envoya un Ambassadeur à l'Empereur, pour tâcher de faire avec lui un traité contre la France. Les ennemis du Duc de Sommerset, qui travailloient depuis long-temps à le perdre, résolurent enfin d'exécuter leur projet. Ils commencerent d'abord à répandre dans le public diverses accusations, afin de le rendre odieux aux Anglois. Le Protecteur informé de ce qui se tramoit contre lui, prit des précautions qui donnerent à ses ennemis un prétexte pour éclater. Le Président du Conseil & plusieurs autres Conseillers se retirerent dans la cité de Londres, & prirent des mesures contre le Protecteur. Ils gagnerent le Lieutenant de la tour, le Maire, les Aldermans, & le commun Conseil de Londres. Le Duc de Sommerset fit alors partir le Roi pour Windsor, & assembla quelques troupes. Cependant douze autres Conseillers allerent joindre ceux qui étoient à Londres, & d'un commun accord ils déclarerent le Duc de Sommerset indigne de la charge de Protecteur. Ils publierent ensuite un manifeste, pour informer le public des raisons qui les faisoient agir. Ils écrivirent aussi au Roi, pour se plaindre de ce que le Duc de Sommerset s'étoit attribué à lui seul tout le pouvoir que Henri VIII. avoit partagé entre eux par son testament. Le Conseil ayant appris que le Roi paroissoit indisposé contre le Duc, se rendit à Windsor auprès d'Edouard, & fit comparoître le Duc de Sommerset. On lut devant ce Seigneur les différents articles d'accusations intentées contre lui.

En voici les principaux. « Qu'il avoit violé la condition sous laquelle il » avoit été élu Protecteur: qu'il avoit traité avec les Ambassadeurs, sans en » avoir donné avis au Conseil, & de sa seule authorité avoit disposé des » gouvernements & des Evêchés: qu'il avoit tenu la Cour des Requêtes dans

ROYAUME D'ANGLETERRE.

» sa propre maison : qu'il avoit falsifié la monnoye : qu'il avoit publié des procla-
» mations contraires aux délibérations du Conseil, touchant la clôture des ter-
» res : qu'il avoit négligé d'étouffer les soulevements de plusieurs provinces, &
» qu'il les avoit même appuyés & favorisés : qu'il avoit été cause de la perte des
» forts du Boulonois, en négligeant de les pourvoir de vivres & de munitions :
» qu'il avoit tâché de donner au Roi de mauvaises impressions contre les mem-
» bres du Conseil, en faisant entendre à ce Prince qu'ils avoient dessein de
» lui ôter la vie : qu'il avoit fait proclamer traîtres les Seigneurs du Con-
» seil : qu'il avoit malicieusement allarmé le Roi, en le faisant partir subite-
» ment pour Windsor, & que par-là il l'avoit mis en risque de tomber en
» quelque grande maladie : qu'il avoit fait prendre les armes à ses amis & à
» ses domestiques, dans le temps qu'il laissoit ceux du Roi désarmés. »

Sur ces accusations, le Duc de Sommerset fut envoyé à la tour, & le Conseil nomma six Seigneurs pour être Gouverneurs du Roi. Le Comte de Warwick qui étoit un des six, fut chargé de la principale administration du gouvernement, sans cependant avoir aucun titre qui lui donnât cette authorité particuliere. La guerre de France causoit beaucoup d'inquiétude au Conseil, & il fut résolu qu'on enverroit une nouvelle ambassade à l'Empereur, pour engager ce Monarque à prendre Boulogne sous sa protection. La mauvaise réception que leur fit Charles-Quint, détermina le Conseil à faire la paix avec la France.

1550. Le Parlement qui s'étoit assemblé le 4 de Novembre, condamna au mois de Janvier suivant le Duc de Sommerset à une amende de deux mille livres sterlings, & à être dépouillé de toutes ses charges. Ce Seigneur sortit de la tour le 6 de Février, & le Roi lui donna des lettres d'abolition, & lui accorda même peu de temps après une place dans son Conseil : ainsi sa chûte ne fut pas si terrible que ses ennemis l'avoient esperé. Le Parlement avant que de se séparer, confirma la nouvelle Lithurgie, & ordonna de mettre entre les mains de certains Commissaires, tous les anciens Offices, Missels, Bréviaires, &c. & de rayer dans tous les livres imprimés sous Henri VIII. toutes les prieres qui étoient adressées aux Saints. Il ordonna de plus de bruler toutes les images.

Le Comte de Warwick qui cherchoit à s'élever sur les ruines du Duc de Sommerset, obtint la charge de grand Amiral & ensuite celle de grand Maître d'Hôtel de la maison du Roi, titre nouveau que Henri VIII. avoit substitué à la place de celui de grand Maréchal de sa maison. Ce Seigneur qui avoit trouvé moyen de se rendre Directeur du Conseil, fit approuver le dessein qu'il avoit d'entrer en négociation avec la France au sujet de Boulogne. Les conférences se tinrent près de cette ville, & le traité de paix fut signé le 24 de Mars. Il contenoit en substance « que la ville de Boulogne seroit ren-
» due à la France ; qu'en forme de dédommagement des dépenses que le
» Roi d'Angleterre avoit faites dans cette place, Henri II. payeroit à Edouard
» la somme de quatre cent mille écus d'or. Par rapport à l'Ecosse, il fut
» convenu que le Roi d'Angleterre rendroit à la Reine les deux forts de Lau-
» der & de Douglas avec toute l'artillerie : que si ces deux forts n'étoient pas
» en la puissance du Roi d'Angleterre, il seroit obligé de faire raser les forti-
» fications d'Aymouth & de Roxborowgh, qui ne pourroient plus être réta-

Royaume d'Angleterre.

» blies ni par l'Angleterre, ni par l'Ecosse ; mais que si la Reine d'Ecosse rendoit Lauder & Douglas, le Roi seroit cependant obligé de raser Aymouth & Roxborowgh, pourvû qu'elle fît aussi démolir Lauder & Douglas, & qu'aucune de ces quatre places ne pourroit être rétablie : que le Roi d'Angleterre ne pourroit plus faire la guerre à l'Ecosse, à moins qu'il n'en ait quelque nouveau sujet, (c'est-à-dire qu'Edouard se désistoit de son mariage.) Que le Roi d'Angleterre se réservoit toutes ses actions, demandes & prétentions, tant contre la France que contre l'Ecosse, & que le Roi de France & la Reine d'Ecosse se réservoient toutes celles qu'ils pouvoient avoir contre l'Angleterre. » Ce traité annulla celui que Henri VIII. avoit fait avec François I. & fit murmurer les Anglois contre le Comte de Warwick, qui cependant se dispensa de le signer sous prétexte d'une maladie.

1551.

La paix qu'on venoit de conclurre avec la France & l'Ecosse, permit aux Réformateurs de ne plus s'occuper que des matieres de religion. On travailla à dresser une confession de foi. La Princesse Marie craignant qu'on ne voulût la forcer à l'accepter, avoit pris la résolution de sortir du royaume; mais on l'empêcha d'exécuter son dessein. Le Comte de Warwick s'étant apperçu que le Roi n'avoit plus pour cette Princesse la même affection qu'il avoit auparavant, forma le projet de la faire exclurre de la succession. Il avoit en même temps résolu de marier un de ses fils avec Jeanne Gray, fille aînée du Comte de Dorset, (1) qui se trouvoit la plus prochaine dans le rang de la succession, après les deux filles de Henri VIII. Le Comte de Warwick devenu peu de temps après Duc de Northumberland, appréhendant que le Duc de Sommerset ne regagnât les bonnes graces du Roi, résolut entierement sa perte. Pour venir à bout de son entreprise, il le fit détruire insensiblement dans l'esprit d'Edouard, & causa en même temps à son ennemi des mortifications capables de le porter à faire de fausses démarches qui donnassent prise sur lui. Ces deux moyens réussirent au Duc de Norrhumberland, & il ne tarda pas à trouver un prétexte pour faire arrêter le Duc de Sommerset, & le faire mettre dans la tour. Les accusations qu'on formoit contre lui, se réduisoient à trois chefs. 1°. Qu'il avoit voulu se rendre maître de la personne du Roi & de l'administration des affaires du royaume. 2°. Qu'il avoit formé le dessein d'arrêter & de mettre en prison le Duc de Northumberland avec le secours de gens armés. 3°. Qu'il avoit projetté d'exciter un soulevement dans Londres. Le Roi persuadé que son oncle étoit coupable, signa un ordre pour le faire exécuter, & le 22 de Janvier ce Seigneur eut la tête tranchée. Le Duc de Northumberland n'ayant plus de rival, dirigea les affaires du gouvernement, quoiqu'il n'eût point de commission qui le distinguât des autres Conseillers.

1552.

Maladie du Roi.

1553.

Pendant que le Duc de Northumberland donnoit tous les jours de nouvelles marques de son ambition, & que le Parlement travailloit avec ardeur à affermir la nouvelle doctrine, le Roi qui étoit attaqué de la poitrine tomba malade, & l'on connut bientôt qu'il n'avoit pas encore beaucoup de temps à vivre. Ce fut alors que le Duc de Northumberland fit le mariage du Lord Guilford Dudley son quatriéme fils, avec Jeanne Gray appellée par le testament de Henri VIII. à la succession de la couronne après la Princesse Elisa-

(1) Peu de temps après, il eut le titre de Duc de Suffolck.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

beth. Le Duc connoiſſant les deſſeins du Roi pour la nouvelle réforme, le porta à exclurre de la ſucceſſion la Princeſſe Marie, ſous le prétexte qu'elle n'étoit pas légitime, & par cette même raiſon à priver de la couronne Eliſabeth. Le Roi ſe laiſſa perſuader par le Duc, & déclara Jeanne Gray pour lui ſuccéder. L'acte fut fait le 15 de Juin, & fut ſigné le 21 du même mois par tous les membres du Conſeil. Edouard ne vécût pas long-temps après avoir reglé les affaires de la ſucceſſion à la couronne, & il mourut le 16 de Juillet, âgé de 16 ans. Ce jeune Prince étoit très-ſçavant pour ſon âge, & il avoit d'excellentes qualités qui donnoient à connoître qu'il auroit été un des plus grands Rois que la nation ait vûs ſur le thrône.

Jeanne Gray XXIIe. Roi.

Henri VIII. par ſes caprices continuels, avoit fait faire tant de nouveaux Statuts, dont les uns contrediſoient ce qui avoit été établi par les autres, que l'affaire de la ſucceſſion ſe trouvoit extrêmement embrouillée & ſujette à des conteſtations perpétuelles. En conſéquence de tous les actes qui avoient été faits & paſſés au Parlement, quatre Princeſſes pouvoient prétendre à la couronne. Marie ſe fondoit ſur le teſtament du Roi ſon pere, & pouvoit faire voir que ceux qui avoient caſſé le mariage de Catherine d'Arragon, n'avoient eu aucun droit de le faire. Ce même teſtament étoit auſſi fait en faveur d'Eliſabeth; mais Marie Reine d'Ecoſſe pouvoit objecter à ces deux Princeſſes qu'elles avoient été déclarées bâtardes, & qu'en conſéquence le thrône lui appartenoit comme petite fille de la ſœur aînée de Henri VIII. Jeanne Gray avoit pour elle l'acte de tranſport qu'Edouard avoit fait en ſa faveur, & qui avoit été approuvé de tous les membres du Conſeil & des Juges du royaume. Ce droit n'étoit pas trop bien fondé, puiſque l'on pouvoit dire que le Roi, le Conſeil & les Juges avoient entrepris une choſe qui excédoit leur pouvoir. D'ailleurs on ſçavoit que les Juges avoient été forcés à dreſſer & à ſigner l'acte.

Si ces quatre Princeſſes euſſent eu des forces ſuffiſantes pour diſputer chacune leurs droits, l'Angleterre ſe feroit trouvée expoſée au dernier malheur. Mais Eliſabeth & la Reine d'Ecoſſe ne firent aucunes démarches pour s'emparer de la couronne, ainſi Marie & Jeanne furent les ſeules concurrentes.

Le Duc de Northumberland avoit d'abord eu ſoin de cacher la mort d'Edouard, dans l'eſperance de s'aſſurer de Marie & d'Eliſabeth; mais ces deux Princeſſes qui avoient été mandées à la Cour, ayant appris la mort du Roi, éviterent le piége qu'on leur tendoit, & Marie ſe retira dans la province de Norfolck. Elle paſſa enſuite dans celle de Suffolck, après avoir écrit au Conſeil pour lui ordonner de la faire proclamer Reine. Elle prit même ce titre ſans attendre la réponſe du Conſeil, & écrivit une lettre circulaire à toute la Nobleſſe du royaume, pour l'engager à ſoutenir ſes droits. Le Duc de Northumberland jugeant qu'il devoit alors lever le maſque, alla déclarer à Jeanne Gray que la couronne lui appartenoit en vertu de l'acte qu'Edouard avoit fait en ſa faveur. Cette Princeſſe qui étoit dans la ſeiziéme année de ſon âge, avoit une ſolidité d'eſprit aſſez rare dans une ſi grande jeuneſſe: l'étude avoit toujours fait ſes plus grands amuſements, & elle ſçavoit parfaitement le grec, le latin & le françois. Lorſqu'on lui annonça qu'elle devoit monter ſur le thrône, elle déclara qu'elle ne vouloit point s'élever aux dépens d'autrui, & que la couronne appartenoit à la Princeſſe Marie & à Eliſabeth. On combattit ſes

raiſons du mieux qu'il fut poſſible, & elle céda enfin aux inſtances de ſon époux. Le Duc de Northumberland ayant enfin obtenu le conſentement de Jeanne, la fit proclamer à Londres le 10 de Juillet; mais on n'y entendit point des cris de joye, parce qu'on craignoit que le Duc de Northumberland, qui étoit extrêmement haï, ne voulût regner ſous le nom de ſa belle fille. Ce qui fit encore mal augurer de ce regne, c'eſt qu'un garçon d'Auberge ayant fait quelques railleries ſur cette proclamation, fut mis ſur le champau pilori, & eut les oreilles coupées.

Royaume d'Angleterre.

L'averſion qu'on avoit pour le Duc fut favorable à Marie, & éloigna de Jeanne les partiſants qu'elle auroit pû avoir. Les provinces de Norfolck & de Suffolck ſe déclarerent ouvertement pour la premiere, & un grand nombre de Seigneurs ſe joignit à elle. Ceux qui étoient attachés à la Reine Jeanne, leverent auſſitôt des troupes pour les oppoſer à celles de Marie. Le Conſeil qui n'avoit oſé ſe déclarer pour cette Princeſſe à cauſe du Duc de Northumberland, fit enſorte que ce Seigneur ſe mît à la tête de l'armée qui devoit défendre les intérêts de ſa belle fille. Ce que les ennemis du Duc avoient prévu ne tarda pas à arriver, & ſon armée diminua conſiderablement par la déſertion. Les membres du Conſeil qu'il avoit fait mettre dans la tour, trouverent moyen d'en ſortir pendant ſon abſence, ſe déclarerent pour Marie, & la firent proclamer Reine dans la ville de Londres. On ordonna alors à Jeanne de quitter le titre de Reine, & de ſe déſiſter de ſes prétentions: ce qu'elle fit avec plus de joye qu'elle n'en avoit témoignée, lorſqu'elle étoit montée ſur le thrône où elle n'étoit reſtée que neuf jours.

Marie XXIIIe. Roi.

Le Duc de Northumberland conſiderant qu'il ne lui étoit plus poſſible de ſoutenir le parti de Jeanne, ſe déclara pour Marie; mais cette ſoumiſſion forcée ne fut pas capable de toucher cette Princeſſe. Il fut arrêté & conduit à la tour de Londres avec ſes fils & quelques uns de ſes parents. Tout le royaume reconnut alors Marie pour Reine, & le trois d'Août elle ſe rendit à Londres avec Eliſabeth ſa ſœur. Les premiers ſoins de la Reine furent le rétabliſſement de la religion Catholique, & de faire venir le Cardinal Polus en qualité de Légat, afin de réconcilier l'Angleterre avec le Pape. Elle déclara cependant qu'elle ne vouloit point forcer les conſciences par rapport à la religion.

Le Duc de Northumberland ne fut pas long-temps en priſon: on lui fit bientôt ſon procès, & il eut la tête tranchée, quoiqu'il eût déclaré ſur l'échafaud qu'il mouroit Catholique. Cependant la Reine avoit rétabli les Evêques qui avoient été dépoſés ſous le regne précédent, & dès-lors le Service divin commença à ſe faire ſuivant les anciennes cérémonies de l'Egliſe. Marie qui vouloit donner de l'authorité aux réglements qu'elle avoit deſſein de faire en faveur de la religion qu'elle profeſſoit, aſſembla un Parlement le 10 d'Octobre. On y caſſa le divorce entre Henri VIII. & Catherine d'Arragon; le Service divin fut rétabli ſuivant les anciennes cérémonies de l'Egliſe; en un mot on renverſa tout ce qui avoit été fait ſous le regne d'Edouard VI. par rapport à la religion. Dans la ſéance du 3 de Novembre, on condamna comme traîtres Jeanne Gray, Guilford Dudley ſon époux, deux autres fils du Duc de Northumberland, & Cranmer Archevêque de Cantorberi, qui avoit caſſé le mariage de Henri avec Catherine.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Projet du mariage de Philippe Prince d'Espagne avec Marie.

Pendant que la Reine songeoit à réconcilier l'Angleterre avec la Cour de Rome, & qu'elle se disposoit à faire venir le Cardinal Polus, Charles-Quint prenoit des mesures secrettes avec Gardiner, pour faire réussir le mariage qu'il méditoit entre Marie & Philippe son fils. Il en fit faire ensuite la proposition à la Reine, qui parut l'accepter avec plaisir; mais la Chambre des Communes la fit prier de ne point épouser un Prince étranger. Marie qui n'étoit pas résolue de donner satisfaction à la Chambre sur cet article, cassa le Parlement le 6 de Décembre. Gardiner profitant de cette circonstance, fit entendre à l'Empereur que l'unique moyen, pour réussir dans cette entreprise, étoit de faire ensorte que les conditions du traité de mariage fussent si avantageuses à l'Angleterre, qu'elles pussent lever toutes les difficultés, & de répandre en même temps de grosses sommes d'argent, afin de gagner les personnes dont on auroit besoin, pour contenir le peuple & empêcher les troubles qu'on avoit lieu de craindre. L'Empereur consentit à tout ce que Gardiner exigeoit de lui, & il le laissa maître de faire ce qu'il jugeroit à propos.

Traité du mariage.

1554.

L'Empereur pour terminer entierement cette affaire, envoya vers le commencement de l'année une magnifique ambassade, dont le Comte d'Egmond étoit le Chef. Gardiner fut chargé de dresser les articles du traité, qui devoient être tels que le Parlement pût les approuver. Il eut soin en même temps de faire ensorte que l'Angleterre ne tombât point sous le gouvernement des Espagnols. Voici les principaux articles de ce traité qui fut signé le 12 de Janvier.

„ Qu'en vertu de ce mariage Philippe jouiroit du titre de Roi d'Angleterre „ conjointement avec Marie, tant que le mariage subsisteroit; saufs toutes „ fois les droits, les coutumes & les priviléges du royaume d'Angleterre. Il „ étoit aussi convenu que la Reine seule auroit la disposition des revenus „ d'Angleterre, & la nomination de tous les emplois, Offices & Bénéfices, „ lesquels seroient conferés à des sujets naturels de sa Majesté, & non à „ d'autres.

„ Que la Reine porteroit aussi les titres qui appartenoient au Roi son „ époux.

„ Que son Douaire seroit de soixante mille livres monnoye de Flandres, de „ quarante gros chacune, dont quarante mille lui seroient assignées sur l'Espagne, & vingt mille sur le Brabant, la Flandres, le Hainault & la Hollande. Que le cas du Douaire arrivant, elle en jouiroit de la même maniere qu'en avoit joui Marguerite Yorck, sœur d'Edouard IV. & femme de „ Charles Duc de Bourgogne.

„ Que les enfants qui naîtroient de ce mariage succéderoient aux biens maternels, selon les coutumes des pays.

„ Par rapport aux biens paternels, il étoit convenu que l'Archiduc Charles, (1) fils de Philippe, succéderoit aux royaumes d'Espagne, de Naples „ & de Sicile, au duché de Milan, & à tous les autres biens ou domaines „ situés en Lombardie, ou en Italie; mais qu'au défaut du Prince Charles „ & de sa posterité, le premier né de Philippe & de Marie succéderoit aux „ mêmes souverainetés.

(1) Il étoit fils de Philippe II. & de Marie de Portugal, morte l'an 1545.

„ Que

» Que le premier né de Philippe & de Marie auroit la Bourgogne & les Pays-Bas, dont l'Archiduc feroit exclu, comme les enfants de Philippe & de Marie étoient exclus de l'Efpagne & de l'Italie.

Royaume d'Angleterre.

» Que les cadets & les filles de Marie & de Philippe auroient leurs apanages & portions en Angleterre, fans préjudice pourtant de ce que Philippe leur pere, où l'Empereur leur ayeul voudroient leur donner dans les Pays-Bas ou en Bourgogne.

» Qu'en cas qu'il ne vînt que des filles de ce mariage, l'aînée fuccederoit dans la Bourgogne & dans les Pays-Bas, pourvû que du confentement de Charles fon frere elle prît un époux originaire des fufdits pays, ou des Etats de la Reine mere. Que fi elle refufoit ou négligeoit d'exécuter cette condition, le Prince Charles conferveroit fes droits fur lefdits pays, avec l'obligation pourtant d'affigner une dot à fa fœur, tant fur l'Efpagne que fur les Pays-Bas.

» Que fi le Prince Charles mouroit fans pofterité, le fils aîné de Philippe & de Marie, ou la fille aînée, s'il n'y avoit point d'enfants mâles, fuccederoient, tant en Efpagne & en Italie, qu'ailleurs.

» Enfin, il étoit expreffément convenu, que dans tous les cas fpécifiés cideffus, ceux des enfants qui fuccederoient tant aux biens paternels que maternels, laifferoient en leur entier les loix, droits, coutumes & priviléges des pays qui leur écherroient en partage, & qu'ils feroient adminiftrer le gouvernement par des gens originaires defdits pays.

Claufe annexée au traité.

» Par cette claufe, il étoit expreffément convenu qu'avant la confommation du mariage, Philippe jureroit folemnellement l'obfervation des articles fuivants:

» Qu'il n'auroit aucun domeftique qui ne fût Anglois ou fujet de la Reine; & qu'il n'ameneroit en Angleterre aucun étranger qui pût caufer du chagrin aux Anglois. Que fi quelqu'un de fa fuite commettoit quelque offenfe de cette nature, il feroit puni d'une maniere convenable.

» Qu'il ne feroit aucun changement dans les loix, droits, ftatuts, & coutumes d'Angleterre.

» Qu'il ne tireroit point la Reine de fes propres Etats, à moins qu'elle ne le demandât expreffément; & qu'il n'emmeneroit hors d'Angleterre aucun des enfants qui naîtroient de ce mariage, fans le confentement de la Nobleffe.

» Que fi la Reine mouroit la premiere fans laiffer d'enfants, il ne s'attribueroit aucun droit fur l'Angleterre ou fur fes dépendances; mais qu'il laifferoit la fucceffion de la Reine fon époufe à ceux à qui elle appartiendroit.

» Qu'il n'emporteroit hors du royaume aucuns joyaux, ni autre chofe de grand prix: qu'il n'aliéneroit rien de ce qui appartenoit à la couronne, & ne fouffriroit point que perfonne en ufurpât quoique ce fût.

» Qu'à l'occafion de ce mariage, l'Angleterre ne pourroit être mêlée dans la guerre entre la France & l'Efpagne, mais que l'alliance entre la France & l'Angleterre demeureroit ferme.

» Qu'il ne feroit naître aucune caufe de rupture entre l'Angleterre & la France. (1)

(1) Act. publ. tom. xv. p. 358.

Royaume d'Angleterre.

Conjuration contre la Reine.

Ce traité excita les murmures des Anglois, qui craignoient de tomber sous la domination Espagnole, malgré les conditions qui y étoient stipulées. Des plaintes on passa bientôt à la révolte, & le Duc de Suffolck pere de Jeanne Gray, un Gentilhomme nommé Thomas Wyat & Pierre Carew, se mirent à la tête des rebelles. La Reine se trouvoit alors sans troupes, parce qu'elle avoit congedié son armée, & il ne lui restoit que les milices de Londres, qui ne tarderent pas à se joindre aux mécontents. Marie se trouvoit extrêmement embarrassée; car les factieux avoient refusé le pardon qu'elle leur avoit offert. L'imprudence de Wyat qui voulut se rendre maître de Londres, causa sa perte & sauva la Reine. Wyat fut arrêté, & le reste des rebelles ne se voyant point soutenu, se dispersa de tous côtés. Le Duc de Suffolck eut le même sort que Wyat, & ils furent tous deux condamnés à mort. Le dernier prolongea sa vie pour quelque temps par la promesse qu'il fit de donner des éclaircissements sur cette conjuration. Il accusa la Princesse Elisabeth & le Comte de Devonshire, qui furent aussitôt conduits à la tour. Cependant Wyat dans son dernier interrogatoire les déchargea entierement, & comme il n'y avoit aucune preuve contr'eux, on ne put faire leur procès. Jeanne Gray & son époux eurent aussi la tête tranchée, quoiqu'ils n'eussent point trempés dans la conjuration. Quelques Historiens ont cru que sans ce dernier attentat du Duc de Suffolck, la Reine auroit épargné la fille de ce Seigneur.

Les troubles étoient à peine appaisés, que Marie s'occupa de nouveau à faire fleurir la religion Catholique, & la Messe fut rétablie en tous lieux. Cette Princesse convoqua ensuite un Parlement qui s'assembla le 2 d'Avril. La Cour avoit deux choses en vûe; la premiere de faire approuver le mariage de la Reine, & la seconde de rétablir l'authorité du Pape. Le premier acte qui se fit dans le Parlement, fut de confirmer les prérogatives de la Reine. Il portoit que la prérogative royale étoit attachée à la personne qui portoit la couronne, soit qu'elle fût homme ou femme, & que par conséquent la Reine n'avoit pas moins ce droit qu'aucun de ses prédécesseurs. On jugea cependant à propos de changer les termes de l'acte, d'une telle maniere qu'il donnât à la Reine autant de droits que les loix lui en attribuoient, sans lui fournir l'occasion d'usurper ceux qui ne lui convenoient pas. Le but de Gardiner qui étoit l'auteur de ce bill, n'étoit pas de rendre la Reine absolue, mais d'empêcher que sous prétexte du sexe, Philippe ne s'emparât du gouvernement. Enfin le Parlement en approuvant le traité de mariage entre Marie & Philippe, expliqua plus clairement, & amplifia les articles par lesquels la Reine seule devoit avoir le gouvernement du royaume.

Arrivée de Philippe.

Le Prince Philippe informé que rien ne s'opposoit plus à ses desseins, partit de la Corogne le 16 de Juillet, & arriva le 20 à Southampton. Aussitôt qu'il mit pied à terre, il tira son épée hors du fourreau, & cette action mysterieuse fut diversement interpretée. La Reine alla au devant de lui jusqu'à Wincester, où Gardiner bénit leur mariage le 27 du même mois. Ce même jour ils furent proclamés Roi & Reine d'Angleterre, de France, de Naples, de Jerusalem, avec l'addition de plusieurs autres titres.

Le nouveau Roi pour gagner l'affection des Anglois, fit plusieurs actes de clémence, & obtint la grace de la Princesse Elisabeth & de plusieurs autres Seigneurs; mais la conduite qu'il tint dans la suite, ses manieres graves &

ſon air réſervé, déplurent infiniment aux Anglois. On convoqua un Parlement pour le 11 de Novembre, & pendant qu'il étoit aſſemblé, Polus Cardinal Légat *à latere* arriva à Londres le 24. Les deux Chambres préſenterent le 29 au Roi & à la Reine une requête pour obtenir du Légat la réconciliation du royaume avec l'Egliſe. Le Cardinal ſe rendit en conſéquence au Parlement, & après un long diſcours il donna aux deux Chambres l'abſolution, & leva toutes les cenſures.

Royaume d'Angleterre.

L'acte de révocation, à quoi les deux Chambres s'étoient engagées, ne put être prêt qu'au commencement de Janvier. Par cet acte, l'authorité du Pape étoit rétablie ſur le même pied qu'elle étoit avant la vingtiéme année du regne de Henri VIII. mais on y inſera les cinq articles ſuivants, qui étoient autant de reſtrictions au pouvoir papal.

» 1°. Que les Evêchés, les Egliſes cathedrales & les Colléges demeure-
» roient ſur le même pied qu'ils ſe trouvoient alors.

» 2°. Que les mariages contractés dans les dégrés défendus ſeulement par
» les Canons, & non pas par la Loi de Dieu, ſeroient reputés bons & valides.

» 3°. Que les collations des bénéfices faites pendant le Schiſme, ſeroient
» confirmées.

» 4°. Que les procédures des Cours de Juſtice auroient une entiere force.

» 5°. Que les aliénations des biens de l'Egliſe ſeroient authoriſées, & que
» les poſſeſſeurs ne pourroient être ſoumis à aucunes cenſures, ni être pour-
» ſuivis pour ce ſujet.

Tous ces articles furent ratifiés par le Légat, qui menaça de la part de Dieu ceux qui poſſedoient les biens de l'Egliſe. Cette affaire n'étoit pas facile à arranger, & les pouvoirs que le Pape avoit donnés au Légat, ne parurent pas ſuffiſants à la Cour d'Angleterre. On renouvella enſuite les ſtatuts contre les Herétiques, & en conſéquence quelques Evêques proteſtants & d'autres Eccléſiaſtiques furent punis de mort.

L'élévation de Paul IV. au Pontificat obligea la Reine d'envoyer des Ambaſſadeurs à Rome. Ils ne purent d'abord avoir audience, parce que Marie avoit pris le titre de Reine d'Irlande, & que le Pape prétendoit qu'elle ne pouvoit avoir cette qualité, avant qu'il eût lui-même érigé cette iſle en royaume : ce qu'il fit auſſitôt pour lever toutes difficultés. Dans les audiences particulieres qu'il donna enſuite aux Ambaſſadeurs, il demanda la reſtitution des biens de l'Egliſe, & ſur-tout du denier de S. Pierre. Cependant Philippe qui commençoit à déſeſperer que la Reine pût avoir des enfants, quitta l'Angleterre le 4 de Septembre pour aller en Flandres. Une autre raiſon plus forte l'obligeoit à paſſer dans ce pays : il ſçavoit que Charles-Quint ſon pere devoit lui réſigner ſes Etats; ce qui fut fait peu de temps après. 1555.

On continua à pourſuivre les Proteſtants, & pluſieurs furent brûlés vifs, entr'autres Cranmer qui avoit joué un ſi grand rôle ſous les regnes de Henri VIII. & d'Edouard VI. 1556.

Juſqu'alors la France & l'Eſpagne avoient été en guerre, ſans que les Anglois ſe fuſſent mêlés de cette querelle; mais Philippe fit tant d'inſtance auprès de Marie, qu'elle ſe détermina à déclarer la guerre à Henri II. Philippe étoit arrivé le 20 de Mai en Angleterre avec huit mille hommes, & le 17 de Juin l'armée Angloiſe partit ſous la conduite du Comte de Pembroock,

Guerre avec la France. 1557.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

& alla joindre les Espagnols commandés par le Duc de Savoye. Ce Prince se rendit maître de S. Quentin, & battit les François le 10 d'Août. L'arrivée du Duc de Guise que le Roi de France avoit rappellé d'Italie, fit changer les choses de face. Ce Géneral reprit Calais & plusieurs autres places, & en moins de trois semaines tous les Anglois furent chassés du royaume. D'un autre côté Henri II. faisoit solliciter la Reine Régente d'Ecosse à rompre la paix avec l'Angleterre. Cette Princesse n'ayant pû engager les Etats du royaume à entrer dans les vûes de la France, fit fortifier Aymouth contre un article exprès du dernier traité fait avec l'Angleterre, & par-là elle engagea les Anglois à prendre les armes. Ce moyen produisit en effet une rupture entre les deux nations; mais elle n'eut pas de suite, parce que les Ecossois vouloient absolument la paix. La Régente qui avoit dessein de favoriser la France, conseilla au Roi de presser le mariage de Marie Stuart avec le Dauphin, afin que ce Prince étant en possession de l'Ecosse, fût maître d'agir comme il le jugeroit à propos. Ce mariage ne tarda pas à se faire après quelques difficultés de la part des Etats d'Ecosse; mais la paix qui se fit en 1559 au château Cambresis, rétablit l'union entre la France, l'Angleterre & l'Ecosse. Marie ne vit point la conclusion de cette paix, étant morte le 17 de Novembre d'une hydropisie, dans la quarante-troisiéme année de son âge & la sixiéme de son regne.

Mort de Marie.

1558. Elisabeth XXIVe. Roi.

Le Parlement qui étoit alors assemblé, n'eut pas plutôt appris la mort de Marie qu'il se déclara pour Elisabeth, & le même jour cette Princesse fut proclamée Reine. Elle étoit dans sa vingt-sixiéme année, & avoit l'air grand, noble & majestueux. Ses premiers soins en montant sur le thrône, furent d'envoyer des Ambassadeurs aux principaux Souverains de l'Europe, pour leur signifier son avenement à la couronne. Philippe qui avoit dessein de conserver le titre de Roi d'Angleterre, envoya un Ambassadeur à Elisabeth pour lui proposer de l'épouser en vertu d'une dispense qu'il esperoit obtenir de la Cour de Rome. Plusieurs raisons empêcherent Elisabeth d'accepter la proposition. 1°. Elle ne pouvoit faire usage de la dispense de Rome, sans convenir tacitement que le mariage de Henri avec Catherine d'Arragon étoit légitime, & que par conséquent il n'avoit pû être cassé. 2°. Elle craignoit que son mariage avec Philippe ne l'empêchât d'exécuter le dessein qu'elle avoit formé de rétablir la réligion Protestante. Ces deux motifs étoient assez puissants pour empêcher la Reine d'écouter les propositions du Roi d'Espagne, qu'elle étoit cependant résolue de ménager. Elisabeth crut que l'unique moyen de se délivrer des poursuites de Philippe étoit de hâter le rétablissement de la prétendue réformation.

1559.

Après avoir fait sur cette matiere divers arrangements dans son Conseil, elle assembla le 25 de Janvier un Parlement qui commença par rendre à la couronne les décimes, les annates & les dixmes inféodées. La Chambre des Communes présenta le 4 de Février une adresse à la Reine, pour lui montrer combien il étoit nécessaire pour le bien du royaume qu'elle songeât à se marier. Elisabeth remercia les Communes, & leur témoigna qu'elle leur sçavoit bon gré de ce qu'elles n'avoient pas entrepris de lui fixer le temps de son mariage, ni la personne qu'elle devoit épouser. Elle ajouta que par la cérémonie de son Sacre, elle s'étoit mariée à son peuple, & qu'elle regar-

doit ses sujets comme ses enfants; qu'au reste elle n'avoit aucune inclination pour le mariage, & qu'elle seroit très-contente qu'après sa mort on mît cette épitaphe sur son tombeau : *ici répose une Reine qui a regné tant d'années, & qui a vécu & est morte Vierge* (1). Quelques jours après on fit un autre acte, par lequel Elisabeth fut reconnue pour Reine légitime, en vertu d'un acte qui avoit été passé la trente-cinquiéme année du regne de Henri VIII. On travailla ensuite à ce qui regardoit la religion, & l'on fit divers statuts qui tendoient à détruire tout ce que Marie avoit fait. Le premier ordonnoit que le Service divin se feroit en langue vulgaire. Le second étoit pour rendre à la Reine le droit de suprématie dans l'Eglise d'Angleterre. Le troisiéme renouvelloit & confirmoit tous les actes faits sous le regne d'Edouard VI. qui avoient du rapport à la religion. Celui-ci seul en contenoit un grand nombre d'autres. Le quatriéme rendoit à la Reine la nomination des Evêchés, & confirmoit plusieurs autres statuts qui avoient été faits sous Henri VIII. contre le Pape. On permettoit à la Reine de faire exercer la suprématie par ceux qu'elle jugeroit à propos. De plus on obligeoit toutes les personnes qui possedoient des charges publiques à prêter serment, qu'elles réconnoissoient Elisabeth pour légitime Reine d'Angleterre, & *pour Gouvernante suprême, tant dans les choses ecclésiastiques que dans les temporelles*; & si quelqu'un refusoit de prêter ce serment, il étoit déclaré incapable d'exercer aucun emploi public. Enfin il y avoit diverses peines ordonnées contre ceux, qui par paroles & par écrit, tendoient à favoriser quelqu'authorité étrangere dans le royaume. Un cinquiéme acte établissoit l'uniformité dans le Service divin. Par un sixiéme, le Parlement permit à la Reine de s'approprier les terres des Evêchés vacants, pourvû qu'elle en rendît la valeur en dixmes inféodées. Par un septiéme on adjugeoit à la Reine toutes les maisons religieuses. En un mot on rétablit la religion sur le même pied qu'elle avoit été sous Edouard.

Royaume d'Angleterre.

La paix du château Cambresis, dont nous avons déja parlé, & qui fut conclue au mois d'Avril, sembloit promettre à Elisabeth quelque tranquillité; mais les prétentions de Marie Stuart à la couronne d'Angleterre causerent de l'inquiétude à la Reine, qui voyoit que la France avoit dessein de soutenir le parti de Marie Stuart. Pour prévenir le complot de ses ennemis, elle fit un traité avec les mécontents d'Ecosse, après lequel elle fit marcher des troupes qui entrerent dans ce royaume, & firent le siége de Leith. François II. qui étoit alors monté sur le thrône de France, fit tous ses efforts pour obtenir d'Elisabeth qu'elle retirât ses troupes d'Ecosse; mais elle refusa de le faire, & publia même un manifeste dans lequel elle expliquoit les raisons qu'elle avoit de s'intéresser aux affaires d'Ecosse. Cependant comme toutes les puissances souhaitoient la paix, elle fut conclue par un traité à Edimbourg, après lequel les François & les Anglois quitterent l'Ecosse.

1560.

Quoique la Reine eût déclaré qu'elle vouloit vivre dans le Célibat, on ne laissoit pas d'esperer qu'elle prendroit une autre résolution. Plusieurs Princes & Seigneurs s'étant flattés de la faire changer de sentiment, se mirent sur les rangs. Tels étoient Charles Archiduc d'Autriche, le Roi de Suede, le Duc Holstein, le Comte d'Aran, fils du Duc de Chatelleraud. Plusieurs Seigneurs

(1) Rap. Thoy.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Anglois oserent aussi aspirer à l'honneur de partager le thrône avec elle ; mais Robert Dudley, fils du dernier Comte de Northumberland, étoit celui pour lequel la Reine témoignoit le plus d'inclination. Ce n'étoient pas cependant les grandes qualités de ce Seigneur qui avoient pû faire impression sur Elisabeth, puisque ses vices surpassoient ses vertus. Il étoit en si grande faveur, qu'on étoit obligé de s'adresser à lui pour obtenir quelque grace de la Cour, & les Ambassadeurs mêmes devoient lui rendre compte de leurs négociations.

Les principaux Ministres d'Elisabeth étoient Nicolas Bacon, qu'elle avoit fait Garde du grand sceau avec toutes les prérogatives de grand Chancelier, & Guillaume Cecil qui avoit été Sécretaire d'Etat sous Edouard VI. Ce dernier étoit un homme d'un rare génie, capable des plus grandes affaires, & infatigable au travail. Telle étoit alors la situation de la Cour d'Elisabeth, qui avoit besoin d'avoir auprès d'elle des Ministres éclairés; car elle avoit tout à craindre de ses voisins, & ne voyoit aucun Prince dans l'Europe sur lequel elle pût véritablement compter. Comme il étoit de l'intérêt de cette Princesse de gagner de plus en plus l'affection de ses sujets, elle se conduisit avec tant d'adresse & de politique, que les Anglois se trouvoient heureux de vivre sous un tel gouvernement.

Elisabeth fut pendant sa vie si jalouse de la couronne qu'elle portoit, qu'elle ne cessa jamais d'être en inquiétude sur ce sujet, & cette inquiétude fut la cause du triste sort de Marie Stuart, qu'elle sacrifia enfin à sa sûreté. A peine François II. fut-il mort, que la Reine d'Angleterre pressa Marie Stuart veuve de ce Prince, de ratifier le traité d'Edimbourg. Les principaux articles qui regardoient Elisabeth, portoient que le Roi & la Reine de France & d'Ecosse s'abstiendroient de prendre le titre & la qualité de Roi & de Reine d'Angleterre & d'Irlande, & de porter les armes de ces deux royaumes : Que les patentes & autres actes qu'ils avoient faits expédier sous ce titre, seroient réformés ou demeureroient de nulle valeur : Que la satisfaction ultérieure que la Reine d'Angleterre demandoit pour l'injure qui lui avoit été faite, seroit renvoyée à une conférence qui se tiendroit à Londres entre des Commissaires des deux couronnes : Que si les Commissaires ne pouvoient pas en convenir, la décision en seroit remise au Roi d'Espagne. Marie Stuart pour éluder la demande d'Elisabeth, répondit que se trouvant seule & sans Conseil, & cette affaire ne la regardant que comme Reine d'Ecosse, elle vouloit attendre que quelques-uns des Grands de son royaume se fussent rendus auprès d'elle, & qu'ensuite elle donneroit à la Reine d'Angleterre une satisfaction convenable.

Marie qui ne pouvoit plus rester en France, se détermina à repasser en Ecosse, & fit demander à Elisabeth un sauf-conduit. La Reine d'Angleterre promit de l'accorder, après que la Reine d'Ecosse auroit ratifié le traité d'Edimbourg. Marie se trouva offensée de la conduite d'Elisabeth, & répondit à l'Ambassadeur d'Angleterre qu'elle n'avoit dessein de passer en Ecosse que pour consulter les Etats de son royaume, & donner ensuite une réponse convenable. Les deux Reines avoient des raisons particulieres, l'une pour presser la ratification du traité d'Edimbourg, & l'autre pour la differer. Elisabeth passoit pour bâtarde en France & dans tous les pays Catholiques, & c'étoit

ſur ce fondement que Henri II. avoit fait prendre au Dauphin ſon fils & à la Reine ſon épouſe, le titre de Roi & de Reine d'Angleterre. Ainſi Eliſabeth croyoit devoir obliger Marie Stuart à renoncer à ce titre, comme on étoit convenu par le traité d'Edimbourg. Marie de ſon côté refuſoit de ratifier un traité, qui ſembloit l'exclurre pour toujours d'un thrône où elle avoit droit. Cependant pour ſatisfaire Eliſabeth, elle propoſa de changer une clauſe du traité, & à la place de ces mots, *qu'à l'avenir François & Marie s'abſtiendroient de prendre le titre de Roi & de Reine d'Angleterre*, on y ſubſtitua ceux-ci, *que pendant la vie d'Eliſabeth, Marie ne prendroit point le titre de Reine d'Angleterre.* Cette clauſe ne ſatisfit point Eliſabeth, & il eſt aiſé de remarquer que l'intention de cette Princeſſe étoit de ſe ſervir de la ratification pure & ſimple, pour priver Marie du droit que ſa naiſſance lui donnoit, ou du moins pour la tenir dans une continuelle inquietude au ſujet de ſa ſucceſſion. Cette modification dans l'article du traité dont je viens de parler, ne fut propoſée que quelques années après, mais ſans aucun ſuccès. Marie ne voulant pas faire une nouvelle ſoumiſſion à la Reine d'Angleterre, s'embarqua & arriva heureuſement en Ecoſſe, où la religion Proteſtante avoit été établie par des loix ſi ſéveres que la Reine ſeule avoit la liberté de faire dire la Meſſe.

Quelque temps après que cette Princeſſe fut de retour dans ſes Etats, elle envoya un Ambaſſadeur à Eliſabeth pour lui demander ſon amitié. Le Miniſtre d'Ecoſſe étoit en même temps chargé d'une lettre de la part des Seigneurs de ce royaume, qui invitoit Eliſabeth à reconnoître Marie pour ſon héritiere préſomptive. La Reine d'Angleterre parut mécontente de cette propoſition : elle ajouta cependant qu'elle ne feroit aucune démarche qui pût après ſa mort porter préjudice à la Reine d'Ecoſſe ; mais qu'il étoit juſte que cette Princeſſe lui donnât quelque ſatisfaction pour avoir uſurpé ſon titre & ſes armes. Cependant le Pape fit quelque tentative auprès d'Eliſabeth, pour obtenir le rétabliſſement de l'ancienne religion en Angleterre, & pour engager cette Princeſſe à envoyer des Evêques Anglois au Concile de Trente. Les démarches du Pontife furent inutiles, & la Reine ne voulut écouter aucune propoſition. Eliſabeth qui craignoit toujours les ennemis du dehors, fit des préparatifs qui pouvoient la mettre à l'abri de leurs entrepriſes. Elle ne ſe contenta pas de bien fortifier les places frontieres, ſur-tout celles du Nord, elle jugea encore à propos d'entretenir une bonne flotte, qu'elle regardoit avec raiſon comme le boulevard de l'Angleterre. 1561.

Pendant qu'elle étoit occupée de ces ſoins, elle découvrit, ou plutôt elle ſoupçonna, quelque liaiſon myſterieuſe entre la Comteſſe de Lenox (1) & la Reine d'Ecoſſe. Eliſabeth craignant les ſuites de cette union, envoya à la tour le Comte & la Comteſſe de Lenox. Arthur de la Pole & ſon frere, deſcendus d'une Princeſſe de la maiſon d'Yorck, eurent le même ſort pour avoir formé un parti dans le royaume. Ces derniers furent condamnés à mort ; mais la Reine leur fit grace en faveur du ſang illuſtre dont ils tiroient leur origine. Catherine Gray fille du Duc de Suffolck, & ſœur de Jeanne Gray, ne fut pas ſi heureuſe. Elle mourut en priſon, quoiqu'elle fût innocente : mais Eli- 1562.

(1) Elle étoit née du ſecond mariage de Marguerite Reine d'Ecoſſe avec le Comte d'Angus.

ſabeth avoit cru devoir la ſacrifier à ſa jalouſie, & ſe délivrer de cette eſpece de rivale qui lui cauſoit de l'inquiétude.

Royaume d'Angleterre.

Les Princes Lorrains ne lui en cauſerent pas une moindre, parce qu'elle s'imaginoit qu'ils avoient deſſein de favoriſer la Reine d'Ecoſſe, & de la mettre ſur le thrône d'Angleterre. La conduite du Duc de Guiſe avoit pû lui occaſionner ces ſoupçons, & pour rompre les meſures de ce Prince, elle penſa qu'elle devoit accorder du ſecours aux Proteſtans de France. Elle fit donc un traité avec eux, & envoya en Normandie des troupes qui ſe mirent en poſſeſſion du Havre-de-Grace que les Proteſtants leur livrerent. Eliſabeth n'eut pas lieu d'être contente du ſecours qu'elle leur avoit envoyé; car non-ſeulement ils firent la paix ſans ſa participation, mais ils tournerent encore leurs armes contre les Anglois, qu'ils forcerent à abandonner le Havre-de-Grace: ce qui obligea la Reine à ſe réconcilier avec la France. Le traité fut conclu le 11 d'Avril 1564.

Cependant la mort du Duc de Guiſe avoit privé la Reine d'Ecoſſe d'un puiſſant ſecours, & la Reine mere de Charles IX. loin de ſoutenir Marie Stuart, lui cauſoit tous les jours quelque nouvelle mortification. Le Cardinal de Lorraine qui n'avoit plus grand crédit à la Cour, conſeilla à ſa niéce d'épouſer l'Archiduc d'Autriche. Marie qui ne vouloit pas ſe brouiller avec Eliſabeth, la conſulta ſur ce mariage. La Reine d'Angleterre qui en ſentoit les conſéquences, tâcha de l'en diſſuader. Elle lui repréſenta que ce mariage lui feroit tort auprès de la nation Angloiſe, qui ne pourroit ſupporter le joug d'un Prince étranger: que d'ailleurs elle avoit à craindre pluſieurs concurrents au thrône, & qu'elle lui conſeilloit de s'unir plutôt à quelque Seigneur Anglois. On prétend qu'elle fit inſinuer à la Reine d'Ecoſſe, qu'elle devoit jetter les yeux ſur Milord Dudley. Marie ſe trouva fort embarraſſée par la réponſe de la Reine, & quoiqu'elle ſe déterminât à refuſer l'Archiduc, elle ne vouloit cependant pas s'unir à celui qu'Eliſabeth lui propoſoit.

Ces deux Princeſſes furent quelque temps brouillées enſemble; mais elles ſe réconcilierent bientôt, y étant toutes deux portées par des motifs d'intérêt. Pendant qu'Eliſabeth travailloit à engager Marie Stuart à épouſer Dudley, Comte de Leiceſter, la Reine d'Ecoſſe ſongeoit à ſe marier avec le Lord d'Arley, fils de la Comteſſe de Lenox, & par ce moyen elle réuniſſoit les droits des deux familles. Ce mariage qui ſe fit malgré Eliſabeth & pluſieurs Seigneurs d'Ecoſſe, fut célébré le 29 de Juillet. La Reine d'Angleterre fâchée
1565. de cette alliance, fit redemander le Lord d'Arley, à qui elle refuſoit le titre de Roi. Marie ne voulut pas donner audience au Miniſtre Anglois, & depuis ce temps les deux Reines ſe regarderent comme ennemies. Je paſſe ſous ſilence tout ce qui ſe fit en Ecoſſe par rapport à ce mariage, afin de ne point anticiper ſur ce que je dois en dire dans l'hiſtoire de ce royaume. Je ne m'arrêterai donc qu'aux évenements qui ont du rapport avec l'Angleterre.

La rupture entre les deux Reines n'empêcha pas Marie de prier Eliſabeth
1566. d'être la marreine d'un Prince dont elle étoit accouchée le 19 de Juin, & qui fut nommé Jacques. La mutuelle défiance de ces deux Princeſſes étoit toujours la cauſe de la méſintelligence qui regnoit entre elles. Elles ſe tendoient continuellement des piéges, & ne cherchoient qu'à ſe détruire réciproquement. Ainſi Marie ne voulut jamais ratifier le traité d'Edimbourg, & Eliſabeth ne put

put consentir à la déclarer son héritiere, parce qu'elle craignoit que la Reine d'Ecosse qui avoit un grand nombre de partisans en Angleterre, ne voulût la chasser du thrône, après lui avoir donné un nouveau droit à la couronne.

Cependant le Parlement pressoit la Reine de se choisir un époux, ou de nommer un successeur. Il est facile de comprendre qu'on avoit alors en vûe de faire nommer la Reine d'Ecosse; mais la mort tragique du Roi son époux, & dont elle fut accusée, gâta entierement ses affaires, & empêcha la Chambre des Communes de forcer Elisabeth à se déclarer. Ces soupçons sembloient être confirmés par le mariage qu'elle contracta avec Bothwel, qui étoit reconnu pour son favori du vivant même du Roi. L'Ecosse fut bientôt en mouvement, & les Conféderés s'étant rendus maîtres de la Reine, l'enfermerent dans le château de Lochlewen, & l'obligerent à céder la couronne au Prince son fils. Elle eut seulement la permission de nommer un ou plusieurs Régents pour gouverner le royaume pendant la minorité du Roi, & elle se détermina à donner cette place au Comte de Murray. 1567.

Elisabeth toujours occupée des moyens de se maintenir sur le thrône, profitoit adroitement des troubles de l'Ecosse, & ne négligeoit rien pour conserver l'affection de ses sujets. Elle sçut les amuser par les differentes négociations qu'elle entama au sujet de son mariage avec plusieurs Princes de l'Europe. l'Archiduc d'Autriche fut un de ceux qu'elle flatta davantage de cette espérance; mais la religion fut le prétexte dont elle se servit pour rompre avec ce Prince.

La Reine d'Ecosse se trouvoit alors dans une triste situation. Elle s'étoit sauvée de sa prison, & par le moyen de ses Partisans, elle s'étoit vue en état de marcher contre le Régent & les Conféderés. La bataille qu'elle perdit, ne lui laissa plus d'autres ressources que de chercher un asyle en Angleterre. Elisabeth à qui elle avoit écrit pour ce sujet, se trouva assez embarrassée sur le parti qu'elle devoit prendre. Enfin elle se détermina à la retenir, & pour couvrir en quelque maniere la rigueur dont elle devoit user envers cette Reine, elle lui déclara qu'elle souhaitoit pouvoir être convaincue de son innocence, afin de lui donner ensuite de puissants secours, sans craindre les reproches du public. Elle prit en même temps la résolution de traîner cette affaire en longueur, dans l'esperance que les circonstances lui fourniroient des moyens pour prendre d'autres mesures nécessaires à son projet. Pour mieux cacher ses desseins, elle affecta au dehors d'être affligée de l'infortune de la Reine d'Ecosse, & refusa d'écouter ceux qui parloient mal de cette Princesse. Marie fut long-temps la dupe de cette politique; mais elle découvrit enfin les artifices de la Reine. Les moyens dont elle voulut se servir pour se soustraire au malheur qui la menaçoit, fournirent à son ennemie un prétexte plus plausible de la retenir en prison. 1568.

Cependant le Régent d'Ecosse étoit résolu de convoquer les Etats, pour y faire condamner ceux qui avoient pris les armes contre le Roi, en faveur de la Reine. La faction de cette Princesse craignant les suites de cette assemblée, demanda quelque secours à la France; mais la guerre civile qui troubloit ce royaume, empêcha le Roi de faire partir des troupes pour l'Ecosse. Les Partisans de Marie furent donc obligés de s'adresser à Elisabeth, & offrirent de la prendre pour arbitre des differends qu'ils avoient avec le Régent. La Reine

ROYAUME D'ANGLETERRE.

d'Angleterre accepta avec joye cette offre, qui lui fourniſſoit l'occaſion de ſe mêler des affaires de l'Ecoſſe. Elle fit donc ſçavoir au Comte de Murray, qu'elle ſouhaitoit que l'aſſemblée des Etats fût differée, juſqu'à ce qu'elle fût mieux informée des raiſons qui avoient porté les Ecoſſois à ôter à leur Reine le gouvernement du royaume. Le Régent n'eut aucun égard aux demandes d'Eliſabeth, & fit tenir les Etats le jour même qui avoit été indiqué. Lorſqu'ils furent ſéparés, le Comte de Murray leva des troupes à deſſein de pourſuivre ceux qui avoient été condamnés. Ses ſuccès furent conſiderables, & il auroit réduit tout le royaume, ſi la Cour d'Angleterre n'eût pas interrompu l'exécution de ſes deſſeins. Eliſabeth pour parvenir plus aiſément à ſon but, déclara qu'elle étoit réſolue de prendre les intérêts de Marie qu'elle croyoit innocente, & que par conſéquent elle employeroit toutes ſortes de voyes pour réduire les rebelles. La Reine d'Ecoſſe trompée par ces apparences, offrit de nommer des Commiſſaires pour défendre ſa cauſe devant Eliſabeth, & par-là elle tomba dans le piége qu'on lui tendoit.

La Reine d'Angleterre écrivit auſſitôt au Comte de Murray, pour l'engager à envoyer des Députés à Londres, afin de juſtifier, s'il étoit poſſible, ſa conduite & celle des Ecoſſois à l'égard de leur Reine. Le Régent ſe trouva dans un extrême embarras, & ne ſçavoit quel parti prendre. Il lui étoit dangereux de mettre en compromis une affaire déja jugée par les Etats, & honteux de répondre devant une Puiſſance étrangere. D'un autre côté il craignoit qu'Eliſabeth ne voulût rétablir Marie ſur le thrône. Il crut donc qu'il étoit à propos qu'il ſe rendît à Yorck avec neuf Députés, qui furent nommés pour l'accompagner. Marie en nomma cinq, & Eliſabeth chargea trois Seigneurs de ſe rendre auſſi à ces conférences qui ſe tinrent le 4 d'Octobre. Le Duc de Norfolck, un des Commiſſaires d'Eliſabeth, avoit deſſein, à ce que l'on prétend, d'épouſer la Reine d'Ecoſſe, ou du moins on pouvoit le regarder comme un des principaux Partiſans que Marie avoit en Angleterre. Ce Seigneur étoit réſolu de rompre les meſures d'Eliſabeth, & l'on croit qu'il avoit donné ordre de faire tuer le Comte de Murray, lorſqu'il arriveroit ſur les frontieres, & de faire enlever tous ſes papiers, afin de faire perdre les preuves qu'il apportoit contre la Reine d'Ecoſſe. Il révoqua cependant cet ordre; mais il fit tous ſes efforts pour retarder la concluſion de l'affaire. Après avoir gagné le Comte de Lidington, il s'ouvrit au Comte de Murray, & lui fit connoître les véritables intentions d'Eliſabeth. Pour l'en convaincre, il lui conſeilla de demander à cette Princeſſe un écrit ſigné de ſa main, par lequel elle s'engageât à prononcer, auſſitôt que les preuves auroient été produites, & à ſoutenir le parti du Roi d'Ecoſſe, en cas que la Reine ſa mere fût trouvée coupable.

Le Régent profitant de cet avis, fit dans la ſéance ſuivante la propoſition dont il étoit convenu avec le Duc de Norfolck: ce qui ſurprit tous ceux qui n'étoient pas du ſecret. On fut donc obligé d'écrire à Eliſabeth pour l'informer de cette nouvelle difficulté. La Reine fut extrêmement étonnée de la demande du Comte de Murray, qui lui envoya deux Députés pour l'inſtruire de ſes raiſons. Il les ſuivit peu de temps après pour ſatisfaire la Reine, & cette Princeſſe nomma d'autres Commiſſaires pour conferer avec lui. Le Régent perſiſta toujours dans ſa premiere demande, & refuſa d'accuſer Marie, quoique

Royaume d'Angleterre.

ce fût le motif de son voyage en Angleterre. Cependant la Reine fut informée des desseins du Duc de Norfolck, & il y a tout lieu de penser que le Comte de Murray fut gagné par la suite, puisque son Sécretaire se laissa arracher des mains les papiers qui contenoient les articles d'accusation contre Marie. On croit que le Régent avoit pris ce détour pour sauver en quelque maniere la parole qu'il avoit donnée au Duc de Norfolck.

Les Commissaires Anglois ne furent pas plutôt en possession de ces papiers, qu'on marqua un jour aux Ecossois pour expliquer leurs preuves en détail. Marie révoqua alors le pouvoir qu'elle avoit donné à ses Envoyés, & recusa les Commissaires Anglois, à moins que les Ambassadeurs de France & d'Espagne ne leur fussent adjoints. Cette Princesse demanda même que le Comte de Murray fût mis en prison, ajoutant qu'elle pouvoit le convaincre d'être auteur de la mort du Roi. Cette récusation n'empêcha pas les Commissaires Anglois de procéder à l'examen des piéces, & le Régent produisit les confessions de ceux qui avoient souffert la mort pour avoir eu part au meurtre du Roi. On apporta aussi la cassette, qu'on avoit enlevée à Bothwel, dans laquelle on trouva, selon Buchanan, des lettres qui faisoient tort à la réputation de Marie. Elisabeth refusa de prononcer sur cette affaire qu'elle renvoya à un autre temps. Cette Princesse étoit bien aise de laisser la chose indécise, afin d'avoir toujours un prétexte pour retenir la Reine d'Ecosse, qu'elle fit transferer au château de Tutbury.

Pendant que la Reine étoit occupée de cette affaire, un accident brouilla cette Princesse avec le Roi d'Espagne, & pensa être cause d'une guerre considérable entre ces deux Puissances. Des Marchands de Gênes & de quelques autres villes d'Italie, firent mettre sur des vaisseaux de Biscaye une grosse somme d'argent qu'ils vouloient faire passer dans les Pays-Bas. Ces vaisseaux ayant été attaqués par les François, chercherent une retraite dans les ports d'Angleterre. La Reine informée que l'Ambassadeur d'Espagne vouloit se rendre maître de cet argent au nom du Duc d'Albe, à qui il n'appartenoit pas, s'en empara sous prétexte d'emprunt, & donna des cautions pour le payement. Le Duc d'Albe s'en plaignit; mais Elisabeth répondit qu'elle étoit prête à satisfaire le Roi d'Espagne, si ce Monarque lui donnoit des preuves que cet argent lui appartenoit. Le Duc irrité contre la Reine d'Angleterre, maltraita les Anglois qui étoient dans les Pays-Bas, & Elisabeth agit de représailles, ce qui fit dégenerer cette querelle en une espece de guerre sur mer, dont le commerce eut beaucoup à souffrir.

1569. Divers complots en faveur de Marie.

Les Partisans de Marie ne cessoient de former contre Elisabeth des complots qui auroient eû de funestes suites pour cette Princesse, si elle ne les eût prévenus. Ils résolurent de rétablir Marie sur le thrône d'Ecosse, de la faire déclarer héritiere présomptive d'Elisabeth, & de la marier au Comte de Norfolck. Les articles de ce mariage furent même arrêtés, & l'on communiqua le projet aux Rois de France & d'Espagne. La Reine en ayant été instruite, en parla au Duc de Norfolck, qui promit de se désister; mais comme il s'apperçut qu'Elisabeth le regardoit de mauvais œil, il se retira de la Cour. S'étant ensuite repenti de cette démarche, il y retourna, après avoir écrit à la Reine, & prié ses amis de parler en sa faveur. Elisabeth qui avoit nouvellement appris des choses qu'elle avoit ignorées jusqu'alors, fit arrêter le Duc & l'envoya

Royaume d'Angleterre.

à la tour. Tous ses complices furent disgraciés, & la Reine ne jugea pas à propos d'en tirer une plus grande vengeance, parce qu'elle étoit informée qu'il y avoit une nouvelle conjuration prête à éclater.

Les Comtes de Northumberland & de Westmorland étoient à la tête de ce complot, & la Reine voulant rompre leurs mesures, leur avoit ordonné de se rendre à la Cour. Ces deux Seigneurs n'oserent pas se remettre entre les mains d'Elisabeth, & assemblerent aussitôt des troupes. Le motif qui les faisoit agir, étoit de délivrer la Reine d'Ecosse; mais ils eurent soin de publier que leur dessein étoit de rétablir l'ancienne religion, de chasser les mauvais Conseillers d'auprès de la Reine, & de faire rendre justice au Duc de Norfolck, & aux autres Seigneurs qui étoient emprisonnés ou disgraciés. Ils s'avancerent ensuite jusqu'à Durham, y brûlerent les bibles en Anglois, les livres de la nouvelle Lithurgie en la même langue, & y firent dire la Messe publiquement. Elisabeth fit aussitôt transferer la Reine d'Ecosse à Coventry, ville forte dans le milieu du royaume, & qu'il n'y avoit pas apparence que les rebelles pussent forcer. Ceux-ci ne voyant point leur armée s'augmenter, & apprenant que la Reine faisoit marcher des troupes contr'eux, se retirerent d'abord vers les provinces du Nord, & se disperserent bientôt après. Le Comte de Northumberland alla se cacher en Ecosse, & le Comte de Westmorland se sauva dans les Pays-Bas, où il passa le reste de sa vie, subsistant d'une petite pension que le Roi d'Espagne lui donnoit. Plusieurs des rebelles furent punis de mort, & la Reine pardonna à la plus grande partie. La révolte de Leonard Dacre fut aussi bientôt appaisée, & ce rebelle fut contraint de se sauver en Flandres.

1570. Les mauvais succès que les Partisans de la Reine d'Ecosse avoient eus jusqu'alors, ne les empêcherent pas de faire de nouvelles tentatives en sa faveur. Le Comte de Murray fut assassiné, & dès le lendemain de cet évenement, les Scots & les Carrs entrerent à main armée en Angleterre, & causerent de grands ravages dans les provinces du Nord. On travailla ensuite à réunir les Ecossois, en portant Elisabeth à attaquer indifferemment tout le royaume. La Reine d'Angleterre qui avoit intérêt de fomenter les divisions dans cet Etat, envoya un Ambassadeur en Ecosse pour se plaindre de l'invasion qu'on avoit faite en Angleterre. Le Ministre de cette Princesse eut soin de déclarer qu'il sçavoit bien que ceux qui gouvernoient l'Ecosse, n'avoient aucune part à l'insulte qu'on avoit faite aux Anglois, & il offrit au nom de la Reine à ceux qui étoient à la tête du gouvernement, des troupes pour punir les coupables. Il ajouta que si on refusoit de satisfaire Elisabeth, elle seroit obligée de faire entrer une armée en Ecosse, non pour attaquer toute la nation, mais seulement pour se venger de ceux dont elle avoit sujet de se plaindre. La réponse qu'on devoit faire à la Reine d'Angleterre, fut differée jusqu'à l'assemblée des Etats.

Les Partisans de Marie les assemblerent à Lithquo, & chercherent inutilement les moyens de forcer Elisabeth à rompre avec toute la nation Ecossoise. Ils se rendirent ensuite à Edimbourg; mais la garde exacte que firent les habitants de cette ville, les empêcha de s'en rendre maîtres, comme ils en avoient conçu le dessein. L'approche de l'armée Angloise les obligea de se séparer, après avoir offert à la Reine d'Angleterre d'être médiatrice entre les

deux partis. Cette Princeſſe prétendit qu'elle pouvoit accepter la médiation, & pourſuivre en même temps les infracteurs de la paix. En conſéquence de cette déclaration, l'armée Angloiſe entra en Ecoſſe au mois d'Avril, & fit de grands ravages ſur les terres des Scots & des Carrs. Au mois de Mai ſuivant, les Etats convoqués au nom du Roi s'aſſemblerent à Edimbourg, & envoyerent un Député à Eliſabeth, pour lui faire ſçavoir qu'ils étoient diſpoſés à élire un Régent qui ne lui ſeroit pas ſuſpect. La Reine ſe plaignit de ce qu'on avoit négligé juſqu'alors de l'informer de l'état des affaires d'Ecoſſe, & elle demanda que les deux partis entraſſent en conference avant que de procéder à l'élection d'un Régent. Comme ils ne pouvoient point reſter dans l'eſpece d'Anarchie où ils étoient, ils élurent un *Entre-Roi* qui pouvoit être révoqué ſans conſéquence. Peu de temps après Eliſabeth leur permit de nommer un Régent, & cette place fut donnée au Comte de Lenox, ſuivant les intentions de la Reine. On ne doit pas être ſurpris de la complaiſance que les Etats avoient pour la Reine d'Angleterre, ſi l'on conſidere qu'ils vouloient la ménager pour l'engager à être favorable au Roi. S'ils euſſent cependant bien connu les véritables vûes d'Eliſabeth, ils auroient compris qu'elle n'avoit pas deſſein de relâcher Marie, dont les droits au thrône d'Angleterre étoient plus certains que les ſiens ; & c'eſt ce qui l'empêcha toujours de rendre la liberté à la Reine d'Ecoſſe.

Royaume d'Angleterre.

Les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne parlerent inutilement en faveur de cette Princeſſe, & leur zéle ne ſervit qu'à augmenter les ſoupçons d'Eliſabeth. Cependant tout conſpiroit en même temps contre la Reine d'Angleterre : D'un côté le Pape fit afficher pendant la nuit en pluſieurs endroits de Londres une Bulle par laquelle il excommunioit Eliſabeth, & délioit ſes ſujets du ferment de fidélité : D'un autre, il ſe tramoit dans la Province de Norfolck quelque conſpiration que la Reine eut le bonheur de découvrir. Eliſabeth comprenoit facilement que tous ces mouvements ſe faiſoient en faveur de Marie, & que l'unique moyen de les faire ceſſer étoit de délivrer cette Princeſſe de la captivité où elle étoit. Elle ne pouvoit s'empêcher de croire que le Pape, l'Eſpagne, la maiſon de Lorraine, le Duc d'Albe, les Catholiques Anglois, Ecoſſois & Irlandois n'avoient d'autre but que de mettre Marie ſur le thrône d'Angleterre. Elle avoit ſoin de cacher exactement ce qu'elle penſoit à ce ſujet, & elle continua de feindre qu'elle ſouhaitoit toujours trouver les moyens de remettre Marie ſur le thrône, pourvû que cela ſe pût faire ſans danger pour l'Angleterre. Ce fut par ce motif qu'elle fit faire à Marie quelques propoſitions captieuſes qui ne tendoient qu'à éblouir le public. Les conferences qu'elle fit tenir à Londres entre les deux partis d'Ecoſſe, n'eurent pas un meilleur ſuccès que celles qui s'étoient tenues à Yorck & à Hamptoncourt, parce qu'Eliſabeth n'avoit d'autre vûe que de gagner du temps.

1571.

Cependant Charles IX. qui avoit deſſein d'empêcher la Reine d'Angleterre de ſoutenir les Proteſtants de France, fit propoſer à cette Princeſſe le mariage du Duc d'Anjou ſon frere. Les Miniſtres Anglois engagerent Eliſabeth à accepter cette alliance & à entrer en négociation à ce ſujet. La Reine pour ſatisfaire la nation, envoya un Ambaſſadeur à Charles IX. mais il paroît que ce Prince & Eliſabeth diſſimuloient également, & n'avoient nulle inten-

ROYAUME D'ANGLETERRE.

tion de conclurre ce mariage. En effet la négociation fut bientôt rompue; mais ces deux Puiſſances ne refuſerent pas de faire entr'elles une ligue défenſive.

Marie qui n'avoit plus d'eſperance du côté de la France, eut recours à l'Eſpagne & engagea le Duc de Norfolck à prendre de nouveau ſes intérêts. Le Duc, ſans trop ſe livrer, conſentit à faire tout ce qu'il pourroit pour la délivrance de Marie qu'il avoit toujours deſſein d'épouſer. Cette intrigue fut découverte, & il fut envoyé de nouveau à la tour le 17 de Septembre. Pendant qu'on travailloit à ſon procès, le Parlement d'Angleterre prit vivement les intérêts d'Eliſabeth, & pour prévenir les dangers auxquels elle étoit ſouvent expoſée, il fit un ſtatut à ce ſujet. Par ce reglement, on condamnoit à de grandes peines ceux qui attenteroient de quelque maniere que ce fût contre la perſonne de la Reine, ou qui voudroient lui enlever quelque partie de ſa ſouveraineté: Ceux qui lui feroient la guerre, ou qui exciteroient les autres à prendre les armes contre elle: Ceux qui oſeroient avancer que la couronne appartenoit à un autre plus légitimement qu'à elle: Ceux qui diroient qu'elle étoit infidelle, hérétique ou ſchiſmatique: Ceux qui uſurperoient ſes droits ou ſon titre pendant ſa vie: Ceux qui affirmeroient que le Parlement n'a pas le droit de régler & de reſtraindre la ſucceſſion à la couronne. Par un autre Statut, le Parlement déclara coupable de haute trahiſon ceux qui recevroient des Bulles ou des Mandats du Pape. Enfin on voulut faire un autre acte pour déclarer que ſi à l'avenir la Reine d'Ecoſſe trempoit dans quelque conſpiration, on agiroit contre elle comme contre la femme d'un Pair du royaume; mais Eliſabeth empêcha qu'on ne fît cet acte.

1572. Au commencement de l'année ſuivante on acheva le procès du Duc de Norfolck, & il fut condamné à mort, & la ſentence fut exécutée le 5 de Juin ſuivant. Deux jours après ſa mort, Eliſabeth envoya à la Reine d'Ecoſſe deux de ſes Conſeillers privés, pour la porter à ſe juſtifier des choſes dont elle étoit chargée par le procès du Duc. « On l'accuſoit donc 1°. d'avoir pris le titre de Reine d'Angleterre, & d'avoir toujours refuſé de ratifier le traité d'Edimbourg. „ 2°. D'avoir voulu ſe marier avec le Duc de Norfolck à l'inſçu de la Reine, „ & d'avoir donné lieu de croire que c'étoit en vûe de la déthrôner, puiſqu'elle avoit voulu ſe ſervir de forces étrangeres pour tirer le Duc de priſon. 3°. Qu'elle avoit eu beaucoup de part à la révolte du Nord. 4°. Qu'elle „ avoit aſſiſté les rebelles en Ecoſſe & dans les Pays-Bas. 5°. Qu'elle avoit „ envoyé Ridolphi au Pape & au Roi d'Eſpagne, pour les ſolliciter à ſe rendre maîtres de l'Angleterre. 6°. Qu'elle avoit reçu des lettres du Pape par „ leſquelles il l'aſſuroit de ſa protection. 7°. Qu'elle avoit procuré la Bulle „ qui déclaroit les ſujets de la Reine déliés du ſerment de fidelité. 8°. Qu'elle „ avoit ſouffert que ſes Agents dans les pays étrangers lui donnaſſent publiquement le titre de Reine d'Angleterre. » Marie convenoit de tous ces faits: mais elle nioit qu'elle eût jamais eu l'intention qu'on vouloit lui attribuer. Cette affaire ne fut pas pouſſée plus loin, parce qu'Eliſabeth n'avoit pas encore deſſein de produire la Reine d'Ecoſſe en juſtice.

Ce qui ſe paſſoit à la Cour de France n'inquiétoit pas moins Eliſabeth. Cette Princeſſe & Charles IX. étoient toujours dans une mutuelle diſſimulation, malgré la ligue défenſive qu'ils avoient enfin ſignée enſemble. Le

Royaume d'Angleterre.

massacre de la S. Barthelemi lui causa de nouvelles inquiétudes, aussi bien que les démarches de la France en faveur des Ecossois du parti de Marie. La mort du Régent d'Ecosse, & l'élévation du Comte de Morton à cette place, rendit enfin quelque tranquillité à Elisabeth. Cependant cette Princesse étoit vivement sollicitée pour Catherine de Medicis, de conclurre son mariage avec le Duc d'Alençon. Elle consentit d'abord à le recevoir dans ses Etats, à condition qu'il ne s'offenseroit point, s'il étoit obligé de retourner en France sans avoir rien terminé. L'élection du Duc d'Anjou à la couronne de Pologne, & la maladie de Charles IX. lui firent révoquer la permission qu'elle avoit donnée au Duc d'Alençon de se rendre à Londres. Elle le pria de differer son voyage, & lui fit dire pour raison que les Anglois ne verroient pas de bon œil un Prince qui venoit du siége de la Rochelle, & qui portoit à son côté une épée encore fumante du sang de leurs freres. Cette réponse ne fut pas capable de le rebuter; & il se disposoit à passer en Angleterre, lorsque Catherine de Medicis le fit arrêter dans la crainte qu'il n'eût dessein de supplanter le Roi de Pologne son frere. Le Duc d'Alençon qui avoit pris le titre de Duc d'Anjou depuis l'élévation de Henri III. au thrône de France, pressa de nouveau son mariage avec Elisabeth, qui poussa la dissimulation jusqu'à faire dresser les articles du traité. Elle tira même sa bague de son doigt, & la mit à celui du Duc; mais quelques jours après elle se dédit tout-à-coup.

1573.

1574.

1581.

L'Ecosse qui avoit été quelque temps tranquille par les soins de Morton, se vit de nouveau agitée, lorsque Jacques VI. qui n'étoit âgé que de quinze ans, eut pris lui-même les rênes du gouvernement. Il se forma une conspiration contre lui & ses favoris, & Elisabeth qui avoit intérêt de le maintenir sur le thrône, lui offrit des secours. Il s'en tramoit d'autres en même temps contre la Reine d'Angleterre, & comme elle ne pouvoit ignorer que Marie étoit instruite de ces complots, elle feignit d'entrer en négociation avec la Reine d'Ecosse, qui lui fit faire plusieurs propositions. Cette Princesse lui envoya Nau son Sécrétaire pour déclarer à Elisabeth que, si elle vouloit la mettre en liberté, elle offroit de contracter avec elle une amitié très-étroite: de renoncer au titre de Reine d'Angleterre, & de ne prétendre jamais à la couronne de ce royaume, pendant la vie d'Elisabeth: de faire une ligue défensive avec l'Angleterre, sans préjudice de l'alliance entre la France & l'Ecosse, à condition qu'il ne se feroit rien en Angleterre à son désavantage, avant qu'elle même & le Roi son fils fussent ouis dans le Parlement: De demeurer en Angleterre jusqu'à ce qu'elle eût donné des ôtages: De ne rien changer dans la religion établie en Ecosse, à condition qu'elle auroit le libre exercice de la sienne: D'oublier toutes les injures qu'elle avoit reçues des Ecossois, pourvû que tout ce qui avoit été fait contre sa réputation, fût aboli: De recommander au Roi son fils d'avoir des Conseillers disposés à entretenir une bonne intelligence avec l'Angleterre: De procurer le pardon aux fugitifs, pourvû qu'ils se reconnussent coupables: De ne traiter d'aucun mariage pour le Roi son fils à l'insçû d'Elisabeth. Marie demandoit pour ce qui la regardoit particulierement, que le traité se fît conjointement avec elle & le Roi son fils, & promettoit de le faire ratifier par le Duc de Guise. Enfin elle prioit Elisabeth de lui donner quelques marques de son estime, en lui accordant un peu plus de liberté.

Royaume d'Angleterre.

La Reine d'Angleterre parut à l'extérieur être contente des propositions de la Reine d'Ecosse, & elle sembloit être disposée à lui rendre la liberté, lorsque les Ecossois s'y opposerent. On prétend qu'Elisabeth les avoit fait agir, afin d'avoir toujours des raisons pour ne point relâcher sa prisonniere. Comme elle n'ignoroit pas qu'il y avoit toujours quelque complot formé pour enlever la Reine d'Ecosse, elle la mit sous la garde d'un Seigneur nommé Drugeon Drury, homme sur la vigilance & la fidelité duquel elle pouvoit compter.

1585. Une nouvelle conspiration que l'on découvrit, & dont Guillaume Parr, Gentilhomme Gallois étoit l'auteur, obligea le Parlement à prendre des précautions pour mettre la Reine & le royaume en sûreté. On fit donc un statut qui ordonnoit que vingt-quatre Commissaires choisis & nommés par Elisabeth, seroient authorisés à rechercher ceux qui attenteroient à la vie de cette Princesse ou qui s'attribueroient quelque droit sur la couronne d'Angleterre : Que la personne par laquelle ou pour laquelle il se feroit quelqu'attentat, seroit par cela même déclarée incapable de succéder à la couronne : Qu'elle seroit pour jamais privée de son droit, & poursuivie jusqu'à la mort, si les vingt-quatre Commissaires la déclaroient atteinte & convaincue de ce crime. Il n'est pas difficile de comprendre que cet acte n'avoit été fait que contre Marie, & que le Conseil étoit déja déterminé à la faire mourir, parce qu'il étoit persuadé qu'Elisabeth ne jouiroit jamais tranquillement de la couronne, tant que la Reine d'Ecosse seroit en vie. Ce même Parlement fit aussi un reglement très-rigoureux contre les Catholiques. Toutes ces précautions ne rendirent pas à Elisabeth le calme dont elle s'étoit flattée, & cette Princesse se voyoit menacée de toutes parts. D'un côté la puissance du Duc de Guise ne lui causoit pas moins d'inquiétude que celle de Philippe II. qui étoit sur le point de soumettre les provinces révoltées des Pays-Bas : D'un autre, elle voyoit ses ennemis qui faisoient tous leurs efforts pour engager le Roi d'Ecosse à attaquer l'Angleterre. Résolue d'écarter les dangers qui sembloient la menacer, elle forma le projet de faire des alliances avec les deux couronnes du Nord & avec les Protestants d'Allemagne ; d'assister puissamment les Confédérés des Pays-Bas & les Protestants de France ; enfin d'avoir le Roi d'Ecosse en son pouvoir, ou d'exciter des troubles dans son royaume, qui empêchassent ce jeune Prince de faire quelqu'entreprise contre l'Angleterre. Tel étoit le plan que la Reine s'étoit proposé, mais dont elle ne put exécuter qu'une partie.

Elisabeth travailla d'abord à rompre le mariage du Roi Jacques avec la fille du Roi de Dannemarck, & elle lui envoya ensuite un Ambassadeur nommé Wotton, qui étoit en même temps chargé de faire ensorte d'enlever le Roi. Les mesures qu'il prit pour en venir à bout ayant manqué, il fut obligé de se retirer secrettement en Angleterre.

Cependant les Pays-Bas qui ne pouvoient plus résister au Roi d'Espagne, offrirent la souveraineté de ces provinces à la Reine d'Angleterre ; mais cette Princesse ne voulut point l'accepter, & se contenta de leur fournir un puissant secours. Elle envoya aussi une flotte en Amerique contre les Espagnols, & les Anglois y firent plusieurs conquêtes. Elle fournit en même temps de grosses sommes d'argent au Prince de Condé pour lui aider à soutenir la guerre

guerre, & elle lui prêta dix vaiſſeaux qui le mitent en état de ſecourir la Rochelle. Eliſabeth n'ayant plus d'eſperance de pouvoir faire enlever le Roi d'Ecoſſe, fit avec ce Prince une ligue offenſive & défenſive malgré les oppoſitions de l'Ambaſſadeur de France, qui prétendoit que ce traité ne pouvoit pas avoir lieu, ſans violer l'alliance qui étoit entre l'Ecoſſe & le Roi ſon maître.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Il n'y avoit pas long-temps que ce traité étoit conclu lorſqu'on découvrit en Angleterre une conjuration qui couta la vie à la Reine d'Ecoſſe. On trouva moyen d'intercepter les lettres que les Conjurés écrivoient à Marie, & les réponſes qu'elle y faiſoit. Les complices furent arrêtés & convaincus, & dès-lors on commença à travailler à faire le procès à la Reine d'Ecoſſe. Eliſabeth nomma les Commiſſaires pour juger cette Princeſſe, à qui elle fit notifier la commiſſion qu'elle avoit établie. Marie répondit qu'elle ne pouvoit aſſez s'étonner que la Reine d'Angleterre la regardât comme ſa ſujette, & lui commandât de comparoître en jugement: Qu'elle étoit Reine ſouveraine, & qu'elle ne feroit rien qui pût porter préjudice à ſa dignité ou à celle du Roi ſon fils. Elle ajouta qu'elle n'avoit excité perſonne contre Eliſabeth, & qu'on ne pouvoit pas lui faire un crime d'avoir engagé les Puiſſances étrangeres à travailler à ſa délivrance, d'autant plus qu'elle avoit été retenue priſonniere contre tous les droits. Elle diſputa enſuite ſur l'incompétence de ſes Juges qui n'avoient d'autre juriſdiction ſur elle, que celle que la force leur donnoit. Elle ſe laiſſa cependant perſuader, & elle comparut devant les Juges qui étoient aſſemblés dans la ſalle du château de Fottheringay en Northumberland.

1586.

Après une nouvelle proteſtation de la part de Marie, par laquelle elle déclaroit que la Reine d'Angleterre n'avoit pas le pouvoir de la juger, le Procureur Général lut l'acte que le Parlement avoit fait directement contr'elle quelque temps auparavant, & il rapporta enſuite le détail de la derniere conſpiration. On produiſit encore à la Reine d'Ecoſſe pluſieurs lettres dans leſquelles elle approuvoit le complot. Marie ſe défendit avec beaucoup de fermeté, nia qu'elle eût eu connoiſſance de la conjuration, & dit qu'on ne pouvoit pas la condamner ſur l'écriture de ſes Sécretaires, qui avoient pû tracer ſur le papier des choſes qu'elle ne leur avoit pas dictées. Il y eut beaucoup d'irrégularités dans cette procédure: Premierement en ce qu'on avoit déja fait mourir trois hommes, ſur le témoignage deſquels on prétendoit convaincre la Reine: Secondement en ce qu'on ne lui confronta jamais ſes Sécretaires qui étoient en vie. Comme il n'étoit pas poſſible de prouver qu'elle eût eu part à la derniere conjuration, on l'accuſa ſur d'autres griefs qui cependant n'étoient pas capables de la faire condamner. Mais il y avoit long-temps que ſa mort étoit réſolue, ainſi quoiqu'elle pût alléguer pour ſa défenſe, ſa ſentence fut prononcée le 25 d'Octobre à Weſtminſter dans la Chambre Etoilée, & le 29 du même mois elle fut confirmée par le Parlement. Les Chambres des Communes préſenterent même une adreſſe à la Reine pour la prier de faire exécuter le jugement; mais cette Princeſſe qui vouloit diſſimuler juſqu'à la fin, parut diſpoſée à la clémence. On s'appercevoit néanmoins qu'elle ſouhaitoit être preſſée ſur cet article, afin qu'on crût qu'elle n'avoit agi que pour céder aux inſtances de ſes ſujets.

Procès de Marie Stuart.

La Reine d'Ecoſſe apprit avec beaucoup de fermeté la nouvelle de ſa con-

ROYAUME D'ANGLETERRE.

damnation ; mais elle ne put s'empêcher de dire qu'il n'étoit pas étrange que les Anglois, qui avoient souvent ôté la vie à leurs Souverains, traitassent de la même maniere une Princesse du Sang royal, quoiqu'ils n'eussent aucun droit sur elle. L'Ambassadeur de France & plusieurs Souverains s'interesserent pour le sort de Marie, & demanderent qu'elle fût traitée avec moins de rigueur. Rien ne fut capable d'ébranler Elisabeth, & elle fit publier dans Londres la sentence avec une espece de préface, où il étoit dit que Marie avoit violé le statut fait l'année précedente. La Reine d'Ecosse comprit alors qu'elle n'avoit plus de grace à esperer, & elle écrivit une lettre à Elisabeth en faveur de ses domestiques, & afin que ses dernieres volontés fussent exécutées. Enfin le jour fatal arriva où Marie devoit perdre la vie sur un échafaud. Cette Princesse mourut avec beaucoup de constance & dans un attachement inviolable à sa religion. Elisabeth témoigna alors un chagrin extraordinaire de la mort de sa rivale, & n'épargna ni les larmes ni les soupirs, pour donner des marques d'une douleur qu'elle ne ressentoit pas. Elle rejetta la faute sur ses Conseillers Privés, & les accusa de s'être trop précipités dans cette affaire. Elle écrivit même au Roi d'Ecosse pour tâcher de se justifier, & ce Prince fut assez foible pour recevoir les excuses d'Elisabeth, & pour ne pas chercher à venger la mort de sa mere.

1587. 28 Février.

Elisabeth délivrée d'une rivale qu'elle avoit tant redoutée, se vit attaquer par le Roi d'Espagne qui prétendoit avoir quelques droits sur la couronne d'Angleterre. Le Pape Sixte V. étoit entré dans ce projet, & avoit fulminé contre Elisabeth une Bulle par laquelle il délioit les sujets de cette Princesse du serment de fidelité, & donnoit ses royaumes au premier occupant. Philippe avoit équippé une flotte à laquelle on donna par avance le nom d'*Invincible*, & elle étoit composée de cent cinquante gros vaisseaux, sur lesquels on avoit embarqué dix-neuf mille hommes & deux mille six cent trente piéces de canon. Le Duc de Parme de son côté avoit fait avancer sur les côtes des Pays-Bas une armée de trente mille hommes qui devoient s'embarquer pour se joindre à la flotte Espagnole. Elisabeth n'étoit cependant pas dans l'inaction, & elle avoit pourvu à la défense de ses Etats avec tout le soin & la diligence possible.

1588.

La flotte Espagnole qui étoit partie le 3 de Juin de l'embouchure du Tage, fut accueillie d'une si violente tempête, qu'elle fut entierement dispersée, & que les vaisseaux ne purent se rejoindre qu'à la Corogne, d'où ils partirent le 12 de Juillet. On publia en Angleterre que cette flotte n'étoit plus en état de servir ; mais on reconnut bientôt la fausseté de cette nouvelle. En effet le 19 du même mois les vaisseaux Espagnols entrerent dans la Manche, & le 24 il y eut entre les deux Nations un combat dans lequel les ennemis n'eurent aucun avantage. Le Duc de Medina Celi qui commandoit la flotte Espagnole pressoit le Duc de Parme de se mettre en mer ; mais les vaisseaux Anglois & Hollandois empêcherent la jonction. Medina Celi s'approcha des côtes de Flandres pour faciliter l'embarquement des troupes du Duc de Parme, & sa flotte mouilla à la hauteur de Calais.

La flotte Angloise qui avoit toujours suivi les Espagnols, & qui se trouva renforcée d'un grand nombre de vaisseaux, détacha huit brulots pour aller mettre le feu aux vaisseaux ennemis. Les Espagnols furent si fort effrayés,

qu'ils couperent les cables des ancres & prirent la fuite, pour éviter le danger qui les menaçoit. Dans ce désordre, Galeasse Amiral tomba entre les mains des Anglois après un rude combat, & le reste de sa flotte fut entierement dispersé. Quelques-uns des vaisseaux voguerent vers le Nord, d'autres furent portés sur des bancs de sable du côté de la Zelande, d'autres enfin furent pris par les Anglois. Le vent ayant changé, la plus grande partie des vaisseaux Espagnols prirent leur route par le Nord, dans le dessein de faire le tour de l'Ecosse & de l'Irlande. Les vents contraires leur causerent encore quelques dommages, & plusieurs échouerent sur les côtes. Ceux qui se sauverent en Irlande furent assommés, ou perirent par la main des bourreaux.

Royaume d'Angleterre.

L'éloignement des ennemis & la dispersion de leur flotte rendirent enfin à Elisabeth une tranquillité, dont elle n'avoit point encore joui depuis le commencement de son regne. L'Espagne n'étoit plus en état de faire une nouvelle tentative sur l'Angleterre: les affaires des Pays-Bas commençoient à se rétablir par la valeur & la sage conduite du Comte Maurice, & la France étoit trop occupée pour causer de l'inquiétude à Elisabeth. Cette Princesse pour se venger des Espagnols & leur faire voir que les Anglois sçavoient aussi-bien attaquer que se défendre, envoya une flotte contre l'Espagne. La Reine voulant éviter les frais qu'un si grand armement pourroit couter, chargea Drack & Norris de fournir les vaisseaux à leurs dépens, dans l'esperance qu'ils s'en dédommageroient par le butin. Les Hollandois équipperent aussi quelques vaisseaux, & cette flotte composée de quatre-vingts bâtiments de toute espece, partit de Plimouth le 5 d'Avril, & alla faire le siége de la Corogne. Les Anglois étoient déja maîtres de la ville basse, lorsque le Comte d'Andrade s'avança pour secourir la ville haute. Norris marcha à la rencontre du Géneral Espagnol, le battit, & après avoir brulé plusieurs villages, il fit rembarquer ses troupes, & s'avança vers les côtes de Portugal pour y mettre Don Antoine sur le thrône. Les Anglois s'emparerent de quelques petites places; mais ils ne purent se rendre maîtres de Lisbonne. Ils enleverent soixante vaisseaux chargés de bleds qui appartenoient aux villes anséatiques. Cette prise ne fut pas capable de dédommager des frais que cette expédition couta aux Anglois, qui perdirent plus de six mille hommes par les maladies.

1589.

Malgré les avantages qu'Elisabeth avoit eus sur le Roi d'Espagne, elle avoit toujours lieu de craindre quelque chose de la part de ce Monarque: ce qui lui fit prendre des précautions pour être en état de lui résister. C'étoit là la seule Puissance qui pouvoit alors lui causer de l'inquiétude; car Henri IV. se trouvoit trop embarrassé pour songer à attaquer les Anglois. Ce Prince fut même obligé de demander du secours à la Reine d'Angleterre, qui avoit intérêt de soutenir le Roi de France contre les entreprises de l'Espagne. Elle consentit donc à fournir des troupes à Henri IV. mais à condition qu'elles seroient employées à chasser les Espagnols des provinces de Picardie, de Normandie & de Bretagne. Henri qui avoit d'autres desseins que ceux de la Reine, voulut employer les Anglois à chasser les ennemis du centre de ses Etats. La Reine fut offensée de la conduite du Roi de France, parce qu'elle auroit désirée qu'il chassât de la Bretagne les Espagnols qu'elle redoutoit toujours (1).

1591.

1592.

(1) Voyez l'histoire de France de cette Introduction, tom. 1.

Royaume d'Angleterre.

Pendant qu'Elisabeth étoit occupée à écarter les ennemis du dehors, il se formoit contr'elle divers complots contre sa vie. Les Ecrivains Anglois nous apprennent que le Comte de Fuentes, Diego d'Ibarra & les Anglois fugitifs étoient les auteurs de ces conspirations. Les complices furent arrêtés, & punis de mort, après avoir confessé leur crime. Il paroissoit aussi que le Roi d'Ecosse étoit entré dans le dessein des Espagnols, & les réponses que ce Prince fit à l'Ambassadeur d'Angleterre, servirent beaucoup à confirmer les soupçons d'Elisabeth. Jacques craignant que sa mésintelligence avec la Reine d'Angleterre ne lui devînt funeste, changea de conduite à l'égard de cette Princesse, & la bonne union fut bientôt rétablie entr'eux.

1595. La Reine tranquille de ce côté-là, se trouvoit toujours exposée à quelqu'entreprise de la part des Espagnols, & il paroissoit que Philippe II. avoit dessein de mettre sur le thrône d'Angleterre l'Infante Isabelle sa fille. Ce Prince fit même des préparatifs qui obligerent Elisabeth à se tenir sur ses gardes. La descente que les Espagnols firent en Cornouaille où ils brulerent quelques villages, firent connoître à la Reine tout ce qu'elle avoit à craindre de cette nation. Pour se venger de cette irruption & prévenir les projets de Philippe, elle fit équipper une flotte de cent cinquante vaisseaux, sans compter ceux que les Hollandois lui avoient envoyés. Le Comte d'Essex favori de la Reine, eut le commandement des troupes de débarquement, & Charles Howard fut nommé Amiral. La flotte partit de Plimouth dans le dessein de surprendre

1596. Cadix où on étoit dans une grande sécurité. Les navires Espagnols qui étoient dans le port se retirerent vers le Puntal à l'approche des Anglois; mais ils ne purent éviter le combat que l'ennemi leur présenta le lendemain. Après une longue résistance, les Espagnols prirent le parti de faire échouer leurs vaisseaux & de se sauver à terre. Cependant le Comte d'Essex étoit descendu au Puntal avec huit cents hommes, & avoit marché à Cadix. L'épouvante fut si grande de la part des Espagnols, que les Anglois n'eurent pas de peine à se rendre maîtres de la place. Le Comte d'Essex étoit d'avis de conserver Cadix; mais le Conseil s'y opposa, & la flotte remit à la voile, après qu'on eut mis le feu à la ville, & qu'on en eut emporté toutes les richesses. Le Comte d'Essex de retour en Angleterre s'apperçut qu'il avoit perdu son crédit, & le chagrin qu'il en conçut, l'engagea dans des projets qui lui couterent la vie.

Le Roi d'Espagne malgré le dommage que les Anglois lui avoient causé, se trouva encore en état d'équipper une flotte considerable pour l'envoyer contre l'Angleterre. Une violente tempête ruina une seconde fois ses projets, & l'obligea à laisser Elisabeth tranquille. La paix que Henri IV. signa à Vervins

1598. sans la participation de ses alliés, irrita beaucoup cette Princesse, & la jetta dans un extrême embarras. Elle se trouva alors seule exposée aux armes des Espagnols, & elle se vit forcée de soutenir les Etats des provinces unies, pour occuper les forces du Roi d'Espagne de ce côté-là, & l'empêcher de rien entreprendre contre l'Angleterre. Elle fit en conséquence avec les Etats un nouveau traité qui étoit entierement à son avantage.

La mort de Philippe arrivée au mois de Septembre, calma un peu les inquiétudes d'Elisabeth, qui croyoit n'avoir plus tant à craindre de la part des Espagnols. Elle porta alors toute son attention du côté de l'Ecosse & de l'Irlande, où il y avoit de grands mouvements. La Reine étoit résolue de confier

la vice-royauté de ce dernier royaume à un ſujet, ſur la fidelité & le mérite duquel elle pouvoit compter, & elle avoit intention de la donner à Guillaume Knolles, neveu du Comte d'Eſſex. Ce Seigneur s'y oppoſa fortement; mais voyant que ſon Conſeil ne ſeroit pas écouté, il tourna le dos à la Reine avec un geſte ſi mépriſant, que cette Princeſſe ſe trouvant offenſée lui donna un ſoufflet. Le Comte étoit prêt à tirer ſon épée, ſi ſes amis ne l'euſſent empêché de commettre une telle imprudence. La Reine lui rendit peu de temps après ſes bonnes graces; mais on douta que cette réconciliation fût bien ſincere de part & d'autre. Elle lui accorda cependant la vice-royauté d'Irlande, & lui donna un pouvoir beaucoup plus étendu qu'à aucun de ſes prédeceſſeurs, puiſqu'on lui laiſſoit la liberté de faire la guerre aux rebelles, ou de leur accorder la paix ſelon qu'il le jugeroit à propos. On ne ſçait quel projet le Comte d'Eſſex méditoit alors; mais depuis quelque temps il ſe rendoit extrêmement populaire, & ſes amis affectoient de publier qu'il étoit deſcendu de la maiſon royale d'Ecoſſe, & de celle d'Angleterre par ſa biſayeule. Cette Dame comptoit parmi ſes ancêtres Edmond de Langley Duc d'Yorck, & Thomas de Voodſtock Comte de Gloceſter, tous deux fils d'Edouard III. Ses ennemis qui avoient envie de le perdre, l'entretenoient dans ſes idées criminelles, afin de l'engager dans quelque démarche imprudente.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

1599.

Le Comte d'Eſſex partit pour l'Irlande au mois de Mars avec une armée de vingt mille hommes d'infanterie & de treize cents de cavalerie. La Reine n'avoit jamais envoyé un corps de troupes ſi conſiderable dans cette iſle; mais elle étoit bien aiſe de ſoumettre les rebelles en une ſeule campagne, ſuivant l'avis du Comte d'Eſſex. Ce Seigneur agit cependant bien differemment de ce qu'il avoit conſeillé lui-même; car au lieu d'attaquer le Comte de Tyrone Chef des rebelles, il s'amuſa à pourſuivre quelques factieux dans la province de Munſter. Il fit enſuite un traité avec le Comte de Tyrone, & lui accorda une treve. La Reine mécontente de la conduite du Comte, lui témoigna dans une lettre qu'elle le ſoupçonnoit de quelque mauvais deſſein. Ce Seigneur voulant ſe venger des ennemis qu'il avoit à la Cour, avoit pris la réſolution de paſſer en Angleterre avec l'élite de ſes troupes; mais le Comte de Southampton l'empêcha d'exécuter un projet qui auroit pû avoir de dangereuſes ſuites pour lui. La Reine qui avoit été avertie de ſes vûes, avoit levé quelques troupes qu'elle licentia auſſitôt. Le Comte d'Eſſex qui déſiroit cependant ſe juſtifier, ſe rendit en Angleterre ſans en avertir la Reine, qui après lui avoir fait quelque reproche, le fit mettre aux arrêts, & fit enſuite examiner ſa conduite par le Conſeil. Le Comte parut ſe jetter alors dans la dévotion, & ne s'occupoit plus qu'à écrire des lettres édifiantes. Enfin la Reine contente de l'avoir humilié, étoit prête à lui rendre ſes bonnes graces lorſqu'elle ſe vit forcée de le faire juger. Ses amis n'avoient ceſſé de publier ſon innocence, & qu'il étoit injuſtement perſécuté. Eliſabeth voyant le peuple prévenu en faveur du Comte, voulut faire voir que ce Seigneur avoit plus ſujet de ſe louer de ſa modération, que de ſe plaindre de ſa rigueur. Elle le fit comparoître devant le Conſeil, & elle déclara que ſon intention n'étoit pas que le Comte fût condamné à aucune peine flétriſſante, mais ſeulement qu'on le convainquît d'avoir manqué à ſon devoir par un excès de vanité, & d'avoir mépriſé ſes ordres & ſes inſtructions. Le Comte avoua qu'il étoit coupable,

ROYAUME D'ANGLETERRE.

& reconnut qu'il avoit besoin de la clémence de la Reine. Les Commissaires furent d'avis qu'on devoit lui ôter son emploi de Conseiller Privé, le suspendre de la dignité de Grand Maréchal & de la charge de Grand Maître d'artillerie, & le condamnerent à rester en prison autant de temps que la Reine le jugeroit à propos. On ne lui ôta point sa charge de Géneral de la cavalerie, parce qu'Elisabeth l'avoit défendu, & elle ne voulut pas même que cette sentence fut enregistrée. Cette Princesse fut si contente de la soumission du Comte, qu'elle le laissa dans une entiere liberté; mais elle lui défendit de s'approcher de la Cour.

Toutes les bontés que la Reine avoit pour lui ne furent pas capables de le retenir dans son devoir, & il ne tarda pas à former de nouveaux projets contraires aux intérêts d'Elisabeth. Il paroît même qu'il avoit dessein de monter sur le thrône, ou d'y placer le Roi d'Ecosse avant la mort de la Reine. On découvrit bientôt ses nouvelles intrigues, & il fut conduit à la tour avec les

1601. principaux Chefs de son parti. Le Comte fut jugé à mort le 19 de Février, & le 15 du même mois il eut la tête tranchée. Il témoigna un sincere regret d'avoir offensé Elisabeth; mais il sembla faire peu de cas de la vie. Le jour qu'il fut exécuté, la Reine fit voir beaucoup d'irrésolution; elle avoit envoyé ordre au Lieutenant de la tour de surseoir à l'exécution, & peu de temps après elle ordonna qu'on le fît mourir. Cette irrésolution, feinte ou véritable, a fourni matiere à des Romans & à des piéces de théatre, & l'on y représente cette Princesse combattue par l'amour & par la colere, sans sçavoir à laquelle de ces deux passions elle devoit céder. Elle étoit cependant alors dans la soixante-huitiéme année de son âge, & par conséquent dans un temps où les mouvements de l'amour ne doivent pas être fort violents. Il est vrai qu'elle avoit autrefois donné lieu de juger qu'elle avoit pour ce Seigneur quelque chose de plus fort que l'estime.

Les troubles d'Irlande qui n'étoient point encore appaisés, obligerent Elisabeth de porter la plus grande partie de ses soins de ce côté-là. Le Comte de Tyrone qui avoit reçu des secours de l'Espagne, se flattoit de chasser tous les Anglois de cette isle; mais la défaite de ce Rebelle fit changer les choses de face, & força les Espagnols à se retirer. Depuis ce temps-là le Comte de Tyrone ne put retablir ses affaires, & il se vit dans la nécessité de se soumettre à la Reine.

Maladie & mort de la Reine.

Cette Princesse étant tombée dangereusement malade, on comprit facilement qu'elle n'en releveroit pas, & l'on songea dès-lors à faire venir le Roi

1063. d'Ecosse, qui devoit être son successeur. Elle ne vit pas sans chagrin que ses Courtisans commençoient à l'abandonner, & elle ne put même s'empêcher de le témoigner. Lorsqu'on la vit proche de sa fin, on la supplia de nommer l'héritier présomptif de la couronne, & elle déclara qu'elle la laissoit au Roi d'Ecosse. Elle mourut le $\frac{24\ \text{Mars}}{4\ \text{Avril}}$, dans la soixante & dixiéme année de son âge, & la quarante-quatriéme de son regne.

Jacques I. XXVe. Roi.

L'acte du Parlement qui avoit assuré la couronne à Henri VII. & à sa postérité, & le testament d'Elisabeth donnoient des droits incontestables à Jacques Roi d'Ecosse sur le thrône d'Angleterre. Ce Prince fut en effet proclamé sans aucune opposition, six heures après la mort d'Elisabeth, & réunit ainsi en sa personne les deux royaumes d'Angleterre & d'Ecosse. Il prit alors le

titre de Roi de la grande Bretagne, titre que ses successeurs ont conservé. Jacques n'eut pas plutôt appris sa proclamation, qu'il se mit en chemin pour se rendre en Angleterre, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joye de la part des peuples.

Il étoit à peine sur le thrône qu'on découvrit un projet de conspiration en faveur d'Arbelle Stuart, cousine germaine du Roi, que les Conféderés vouloient faire couronner. Le supplice & la prison furent tout le fruit que les factieux retirerent de leur complot. Quelque temps après, le Roi & la Reine furent couronnés à Westminster avec les formalités ordinaires. Jacques fit ensuite connoître ses intentions au sujet des Catholiques & des Puritains, & déclara qu'il vouloit que tous ses sujets se conformassent au culte de l'Eglise Anglicane établi par les loix. Avant que d'assembler le Parlement, il voulut faire son entrée dans Londres; mais il eut besoin ce jour-là de toute sa patience, rien ne lui étant plus désagréable que les solemnités qui attiroient une foule de peuples au tour de lui. Il étoit bien different d'Elisabeth, qui se faisoit un plaisir de voir son peuple empressé à la considerer, & d'entendre ses acclamations. Ce Prince loin d'être populaire, ne se montroit qu'avec peine en public, & le grand concours qui se trouvoit sur son passage l'impatientoit si fort, qu'il l'écartoit souvent en fronçant le sourcil & même en proferant des imprécations. Ce n'étoit pas là le seul sujet de plaintes que les Anglois avoient contre lui: on voyoit avec peine qu'il cherchoit à étendre les prérogatives royales au-delà des bornes que les loix, les coûtumes, ou les priviléges de la nation Angloise, avoient prescrites jusqu'alors à ses prédécesseurs. On fut même choqué de la maniere dont il convoqua le Parlement, & des ordres qu'il donna à ce sujet. Le discours qu'il y fit & qui étoit d'une longueur extraordinaire, fut exposé à la critique & à la raillerie de plusieurs personnes. 1604.

La paix entre l'Espagne & l'Angleterre ne tarda pas à se faire, & en voici les principaux articles: le quatriéme portoit qu'aucun des deux Rois ne pourroit directement ou indirectement donner du secours aux ennemis, vassaux ou rebelles de l'autre, de quelque espece ou condition qu'ils fussent. Par le cinquiéme, les deux Monarques renonçoient à toutes les ligues & alliances contraires à ce traité. Dans le septiéme, Jacques s'excusant de rendre à l'Espagne les villes engagées à Elisabeth par les Etats des provinces unies, s'obligeoit néanmoins à marquer à ces mêmes Etats un temps convenable pour faire la paix avec l'Archiduc; & en cas de refus de leur part, à leur déclarer qu'il se croyoit libre de tout engagement avec eux. André Duchêne dans son histoire d'Angleterre rapporte differemment le quatriéme article de ce traité: voici ce qu'il dit, « qu'à l'égard de la Hollande & de la Zelande, les choses demeureroient dans l'état où elles se trouvoient, soit par rapport aux villes hypothequées, soit par rapport aux autres articles des traités faits entre Elisabeth & les Etats; sans que le Roi d'Angleterre fût obligé de rappeller ses troupes des Pays-Bas, ni de défendre à ses sujets d'aller servir les Etats. De plus, que le commerce, trafic & navigation entre les Anglois & les Etats, demeureroient sur le même pied où ils étoient pendant la vie de la Reine Elisabeth.

Cette contrarieté vient sans doute de ce que Jacques aura fait inserer le qua-

ROYAUME D'ANGLETERRE.

triéme article, de la maniere dont on l'a d'abord rapporté, afin d'engager les Etats à faire promptement la paix, quoique cet article eût été fait auparavant, comme on le lit dans Duchêne. Quoiqu'il en soit, Jacques ne retira pas ses troupes des Pays-Bas, & il rendit même aux Etats pour une somme assez modique, les places qu'ils avoient engagées avec Elisabeth pour une somme beaucoup plus considérable.

Conjuration des poudres.

1605.

Pendant que tout sembloit concourir à procurer à Jacques un regne assez tranquille, il se formoit contre ce Prince & sa famille une conspiration dont ils eurent cependant le bonheur d'éviter les effets. Les Chefs de cet horrible complot étoient un Gentilhomme nommé Catesbi, Thomas Perci, parent du Comte de Northumberland, & quelques autres Seigneurs. Les Conjurés étoient résolus de faire sauter avec de la poudre la salle où le Parlement devoit s'assembler, lorsque le Roi, la Famille royale, les Seigneurs & les Communes s'y feroient rendus. Ce détestable projet fut découvert quelques jours avant l'assemblée du Parlement, & les complices subirent la peine qu'ils méritoient. On prétend que la religion étoit le motif de ce dessein criminel, & que les Catholiques qui l'avoient entrepris, s'étoient flattés qu'après l'extinction de la Famille royale, (car on devoit enlever la Reine,) & la mort d'une grande partie des Seigneurs ennemis des Catholiques, il feroit facile d'établir un gouvernement où ces derniers auroient tout l'avantage. Les Puissances étrangeres furent aussi soupçonnées d'avoir eu part à ce complot; mais les soupçons les plus grands tomberent sur la Cour d'Espagne. Voici une partie du discours que Jacques tint à ce sujet au Parlement qui s'assembla le 9 de Novembre; « car quoiqu'il soit vrai que la superstition a été l'unique cause „ de cet attentat désespéré, il ne faut pourtant pas s'imaginer que tous ceux „ qui professent la religion Romaine en soient coupables. Il est bien vrai „ qu'on ne connoît d'autre secte, non pas même parmi les Juifs, les Turcs, „ les Payens, ceux qui adorent le Diable, qui maintienne par des raisons „ tirées de la religion même, qu'il est permis & méritoire de tuer les Rois „ ou leurs sujets pour cause de religion. Mais d'un autre côté, il n'est pas „ moins vrai que plusieurs honnêtes gens, quoique peut-être prévenus de „ certaines opinions du Papisme, comme de la présence réelle, du nombre „ des Sacrements, & d'autres telles questions d'école, ne connoissent pas „ même, ou du moins ne croyent pas les véritables fondements du Papisme, „ qui est véritablement le mystere d'iniquité. C'est pourquoi nous confessons „ qu'il y a un très-grand nombre de Papistes, particulierement parmi nos „ ancêtres, qui ne mettant leur confiance que dans les mérites de Jesus-„ Christ, peuvent obtenir le salut. Ainsi nous détestons dans ce point, & „ croyons digne de feu, la cruauté des Puritains qui soutiennent qu'aucun „ Papiste ne peut être sauvé. Il conclut son discours en disant, que comme „ plusieurs honnêtes gens, quoique séduits par plusieurs erreurs du Papisme, „ ne laissent pas d'être fideles à leur Roi, d'un autre côté, ceux qui croyent „ les véritables fondements du Papisme ne peuvent être ni bons Chrétiens, „ ni bons sujets (1). »

1606.

Le danger dont le Roi venoit de se retirer, engagea le Parlement à faire

(1) Rap. Thoy.

dresser

dresser un formulaire de serment, que tous les sujets sans exception seroient obligés de prêter. Il fut appellé serment d'*allégeance*, c'est-à-dire, de soumission & d'obéissance au Roi, comme Souverain indépendant de toute autre puissance sur la terre. Il étoit different du serment de *suprématie*, en ce qu'il ne regardoit uniquement que la souveraineté temporelle du Roi, & son indépendance du Pape ; au lieu que l'autre qui avoit été ordonné sous le regne de Henri VIII. obligeoit à reconnoître le Roi pour Chef suprême de l'Eglise d'Angleterre. Comme il a été beaucoup parlé de ce serment, & que plusieurs grands hommes ont même écrit à ce sujet, je crois devoir le rapporter ici tout entier.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Serment d'allégeance.

» Je reconnois sincerement, proteste, témoigne & déclare en ma conscience, devant Dieu & devant les hommes, que notre Souverain Seigneur le Roi Jacques est légitime Roi de ce royaume, & de tous les autres Etats & pays qui sont en sa possession : que le Pape, ni par soi-même, ni par l'authorité de l'Eglise Romaine ou du Siége Romain, ni de quelque autre sorte que ce soit, n'a pas le pouvoir de déposer le Roi, de disposer de son royaume ou de ses autres domaines, d'authoriser aucun Prince étranger à l'attaquer, ou à troubler sa personne ou ses Etats, de décharger ses sujets de leur fidelité & obéissance, de donner à aucun d'eux la permission de prendre les armes contre lui, d'exciter des troubles, de porter aucun dommage, ou de faire aucune violence à sa personne, à son état, à son gouvernement ou à aucun de ses sujets dans ses Etats. Je jure aussi de tout mon cœur que nonobstant toute déclaration ou sentence d'excommunication ou de privation faite ou accordée par le Pape ou par ses successeurs, ou par aucune authorité que ce soit, dérivée ou prétendue dérivée de lui ou de son Siége, contre le Roi ou ses successeurs, nonobstant toute absolution d'obéissance donnée à ses sujets, je garderai une véritable foi & allégeance à sa Majesté & à ses héritiers & successeurs, & que je les défendrai de tout mon pouvoir contre toutes sortes de conspirations & d'attentats qui seront faits contre sa personne ou leurs personnes, leur couronne & leur dignité, sous prétexte d'une telle sentence ou de quelque autre chose que ce soit. Je ferai tous mes efforts pour découvrir & faire connoître au Roi & à ses successeurs toutes les trahisons & conspirations contre lui ou eux, qui viendront à ma connoissance. Je jure encore que j'abhorre de tout mon cœur comme impie & hérétique cette damnable doctrine & assertion, que les Princes excommuniés ou privés de leurs Etats par le Pape, peuvent être déposés ou tués par leurs sujets ou par quelqu'autre personne que ce soit. Je crois & suis entierement persuadé en ma conscience que ni le Pape, ni aucune autre personne que ce soit, n'a le pouvoir de m'absoudre, ni de ce serment entier, ni d'aucune de ses parties. Je reconnois que ce serment m'est administré par une authorité légitime, & je renonce à tout pardon & dispense contraire. Je confesse pleinement & sincerement, & je jure toutes les choses spécifiées ci-dessus, selon le sens naturel des paroles que je viens de prononcer, sans équivoque ni évasion mentale, & sans aucune réserve secrette. Je fais cet aveu & cette reconnoissance de bon cœur, volontairement & véritablement sur la foi d'un Chrétien. Ainsi Dieu me soit en aide (1). «

(1) Rap. Thoy.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

La plûpart des Catholiques d'Angleterre ne firent aucune difficulté de se soumettre à ce serment : plusieurs cependant le refuserent ; ce qui fut cause d'une grande division. D'un côté, le Pape condamna ce serment, & Bellarmin écrivit contre ; d'un autre, plusieurs Universités célebres qui avoient été consultées à ce sujet, déciderent que ce serment ne contenoit rien de contraire à la religion, & que les Catholiques pouvoient le signer.

Le Roi travailla ensuite avec ardeur à engager le Parlement à faire un acte pour l'union des deux royaumes ; mais ce fut inutilement, & il ne put obtenir que la révocation des Loix hostiles. Le mauvais succès de cette affaire causa beaucoup de chagrin au Roi, & depuis ce temps il parut dégouté des Parlements. Le peuple de son côté n'étoit pas fort satisfait de la conduite de Jacques, & on lui reprochoit ses dépenses excessives, sa prodigalité & l'attachement qu'il témoignoit plutôt pour les Ecossois que pour les Anglois.

1611. Chacune de ces deux nations travailloit à l'envi à lui donner un favori, par le canal duquel elle pût obtenir des graces du Souverain. Les Ecossois eurent le bonheur de prévenir leurs concurrents, & le Lord Hayes trouva moyen d'engager le Roi à jetter les yeux sur Robert Carr, jeune Gentilhomme Ecossois. Il fut bientôt en si grande faveur auprès de Jacques, que ce Prince le fit Baron de Brandspech, Vicomte de Rochester, Conseiller Privé & Chevalier de la Jarretiere. Ce nouveau favori se conduisit avec tant de prudence, qu'il se rendit agréable aux Anglois. Le Chevalier Thomas Overbury, homme d'esprit & fort sage lui faisoit éviter les écueils contre lesquels les favoris manquent rarement d'échouer.

1612. Le Roi qui avoit négocié le mariage d'Elisabeth sa fille avec Frederic V. Electeur Palatin, s'occupoit des préparatifs de cette cérémonie. L'Electeur se rendit à Londres au mois d'Octobre, & son arrivée fut célebrée par des fêtes & des divertissements. La joie fut troublée par la mort de Henri, Prince de Galles, qui arriva le 12 de Novembre. Ce Prince étoit alors dans sa dix-neuviéme année, & tous les Historiens sont d'accord sur les grandes qualités qu'il possedoit, & qui donnoient à connoître ce qu'il auroit été un jour. Cet accident retarda les nôces de la Princesse d'Angleterre, & elles ne furent célebrées que le 14 de Février de l'année suivante.

Le Vicomte de Rochester menoit une vie tranquille, lorsque l'amour que la Comtesse (1) d'Essex prit pour lui, troubla son repos & fut cause de sa ruine. Cette jeune Dame employa toutes sortes de moyens pour rompre son mariage avec son époux, & pour inspirer au jeune Ecossois la passion qu'elle ressentoit. Elle vint facilement à bout de ses desseins, & elle épousa le Vicomte de Rochester, qui peu de temps après fut fait Comte de Sommerset.

1613. Overbury qui s'étoit opposé à cette intrigue, fut enfermé dans la tour, où il mourut empoisonné. Le favori étoit venu à bout de le rendre criminel aux yeux du Roi, & il s'étoit servi de l'authorité de son Souverain pour le faire mettre en prison.

Pendant que le Comte de Sommerset jouissoit tranquillement de la faveur

(1) Elle étoit mariée au jeune Comte d'Essex, fils de celui qui avoit eu la tête tranchée sous le dernier regne. La consommation du mariage avoit été differée, parce que les contractants étoient encore trop jeunes.

du Roi, un rival vint partager avec lui les bonnes graces du Prince. George Villers, d'une ancienne famille de la province de Leicester, fut le favori que les Anglois opposerent aux Ecossois. Le Roi qui ne vouloit point causer de chagrin au Comte de Sommerset, cacha le plus long-temps qu'il put l'affection qu'il avoit prise pour Villers. Malgré tous ses soins, les Courtisans ne tarderent pas à s'appercevoir de ce que le Roi affectoit de cacher. Ce Prince ne put cependant dissimuler long-temps, & Villers s'éleva bientôt sur les débris de la faveur du Comte de Sommerset. Le Roi qui avoit cru pouvoir garder ses deux favoris, reconnut bientôt qu'il s'étoit trompé, & il ne put déterminer le Comte à vivre en bonne intelligence avec Villers. Le Roi fâché contre son ancien favori, le livra aux Juges à cause du meurtre d'Overbury dont il étoit coupable, comme on l'a dit plus haut. Le Comte & la Comtesse furent condamnés à mort; mais le Roi après avoir fait differer l'exécution de la sentence jusqu'en 1621. leur accorda la liberté d'aller demeurer dans une maison de campagne. Enfin en 1624. environ quatre mois avant la mort de Jacques, ils obtinrent des lettres de pardon. Cependant Villers qui se trouvoit alors sans rival, devint tout-puissant à la Cour, & fut fait dans la suite Duc de Buckingham.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Le Roi qui étoit extrêmement zelé pour la religion Anglicane voulut contraindre les Ecossois à l'adopter; mais il y trouva beaucoup d'opposition. Comme il étoit résolu de venir à bout de son dessein, il fit un voyage en Ecosse & y assembla un Parlement. Il nomma un certain nombre de Commissaires pour examiner & pour regler ce qui concernoit la religion. Le Parlement vouloit les choisir lui-même; mais il fut obligé de céder à la volonté du Roi. Ces Commissaires reglerent d'abord un article, après lequel il n'y avoit plus rien à examiner. C'étoit: que tout ce qui seroit ordonné par le Roi & par les Evêques, touchant le gouvernement extérieur de l'Eglise, seroit tenu pour Loi Ecclésiastique à laquelle chacun seroit obligé de se soumettre. Les Ministres d'Edimbourg & des environs protesterent contre ces articles, & le Roi après bien des difficultés leur accorda une assemblée generale, dont il n'eut pas lieu d'être content. Il en ordonna une autre où il obtint ce qu'il souhaitoit. Je ne parlerai point ici du differend qu'il y eut entre Ferdinand, neveu de l'Empereur Matthias & Frederic Electeur Palatin, au sujet de la couronne de Bohême. J'en ferai mention dans l'histoire de ce royaume; j'observerai seulement que le Roi ne soutint pas assez la cause de son gendre, & qu'il ne lui donna que de foibles secours. Le Roi cependant assembla plusieurs fois le Parlement, afin d'en obtenir des subsides pour cette guerre.

1617.

1618.

1619.

Ce fut dans celui que le Roi assembla en 1621. qu'il se forma deux partis, l'un pour la Cour & l'autre pour le peuple. Ce dernier l'emportoit dans la Chambre basse, & celui du Roi parmi les Seigneurs. Ces deux partis sont connus aujourd'hui sous les noms de Torys & de Whiggs. Le premier fait tous ses efforts pour étendre les prérogatives royales, & l'autre fait toujours valoir les priviléges du peuple. L'authorité que le Roi vouloit s'attribuer contre les loix du royaume, fut cause des fréquents démêlés qu'il eut avec la Chambre des Communes.

Origine des Torys & des VVhiggs.

1621.

Jacques qui négocioit depuis long-temps le mariage du Prince de Galles

1623.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

avec l'Infante d'Eſpagne, avoit toujours ménagé la Cour de Madrid dans l'eſperance que l'alliance qu'il propoſoit auroit lieu. C'étoit le motif qui l'avoit empêché de ſecourir efficacement l'Electeur Palatin, & il ne s'étoit pas apperçu que le Roi d'Eſpagne ne cherchoit qu'à l'amuſer. Enfin les articles du mariage furent ſignés & jurés, & il paroiſſoit que tout étoit prêt à ſe terminer. Le Prince de Galles prit alors la réſolution de paſſer en Eſpagne, & le Roi y conſentit enfin, après s'y être long-temps oppoſé. Le jeune Prince accompagné de Buckingham arriva le $\frac{7}{17}$ de Mars à Madrid, où on lui rendit tous les honneurs dûs à ſa naiſſance : on ne lui permit cependant pas de voir l'Infante en particulier. Pendant ſon ſéjour en Eſpagne, on travailla avec ardeur à lui faire abandonner la religion Proteſtante; mais ce fut inutilement. La mort de Gregoire XV. retarda le mariage, parce que le Nonce refuſa de livrer la diſpenſe que le Pontife avoit commencée. Pendant qu'on attendoit celle d'Urbain VIII. le mariage fut rompu, & le prétexte dont on ſe ſervit, fut que le Roi d'Eſpagne refuſoit de rendre le Palatinat. Le Prince de Galles ne découvrit pas cependant ſes intentions au Roi d'Eſpagne; il laiſſa même une perſonne chargée de ſa procuration pour épouſer l'Infante en ſon nom, lorſque le Pape auroit accordé la diſpenſe. Il partit enſuite pour l'Angleterre où il ſe rendit au commencement d'Octobre. Il fit conſentir ſon pere à la rupture du mariage, & lorſque la diſpenſe fut arrivée à Madrid, le Comte de Briſtol notifia au Roi d'Eſpagne qu'il ne pouvoit délivrer la procuration du Prince de Galles qu'après Noël. Philippe comprit aiſément l'intention de la Cour d'Angleterre, puiſque la procuration feroit alors inutile, n'ayant été faite que pour valoir juſqu'à Noël excluſivement. Le Roi d'Eſpagne pour rejetter ſur l'Angleterre l'inexécution de ce mariage, délivra au Comte de Briſtol une promeſſe par écrit ſignée de ſa main, par laquelle il s'engageoit à faire rendre le Palatinat à l'Electeur Palatin. C'eſt ce que le Comte aſſura devant le Parlement, dans les défenſes qu'il y produiſit ſous le regne ſuivant.

1624. Jacques n'eut pas de peine à faire approuver dans le Parlement qu'il aſſembla le 29 de Février la rupture du mariage de l'Infante d'Eſpagne avec le Prince de Galles, & le peuple même en témoigna de la joye. On négocia alors celui de ce Prince avec Henriette, troiſiéme fille de Henri III. & les articles de ce traité furent ſignés à Paris le 10 de Novembre. Les voici.

Articles du mariage.

» 1°. Le Roi très-Chrétien pour s'acquitter de ce à quoi ſa dignité & ſa pieté » l'engagent, & pour pouvoir traiter en ſureté de conſcience du mariage » dont il s'agit, ſe charge d'obtenir la diſpenſe du Pape dans trois mois pour » tout délai.

» 2°. Les articles & conditions du mariage étant ſignés, le Roi de la grande » Bretagne commettra telles perſonnes de qualité qu'il lui plaira pour fiancer » Madame au nom du Prince ſon fils, ſelon la forme accoûtumée dans l'E- » gliſe Catholique Apoſtolique & Romaine.

» 3°. Le mariage ſe célebrera en France ſelon l'ordre obſervé dans le ma- » riage du feu Roi avec la Reine Marguerite, & dans celui de la Ducheſſe » de Bar.

» 4°. Après la célebration du mariage, Madame ſera conduite aux frais de » S. M. T. C. juſqu'à Calais, où elle ſeracon ſignée entre les mains de celui

» qui sera commis pour cet effet par le Roi de la grande Bretagne.

» 5°. De Calais en Angleterre, elle sera défrayée par le Roi de la grande Bretagne, & tout se fera de part & d'autre, comme il est convenable à une Princesse de la maison de France, conjointe par mariage à l'héritier de la grande Bretagne.

Royaume d'Angleterre.

» 6°. Le mariage étant célebré en France, & Madame étant arrivée en Angleterre, on fixera un jour où le Roi de la grande Bretagne, le Prince son fils & Madame sa femme étant dans une salle du palais du Roi, parés selon leur dignité, on fera lecture publique du contract & de l'acte de célebration du mariage, comme aussi des procurations en vertu desquelles il aura été célebré. Après cela ledit contract sera de nouveau ratifié par le Roi & par le Prince son fils, en présence de ceux que le Roi T. C. aura commis à cet effet, & des Grands de la grande Bretagne qui se trouveront présents à cette action, dans laquelle on ne fera intervenir aucune cérémonie Ecclésiastique.

» 7°. Le libre exercice de la religion Catholique, Apostolique & Romaine sera accordé à Madame, ainsi qu'à tous les enfants qui naîtront de ce mariage.

» 8°. Pour cet effet, Madame aura toujours une Chapelle dans toutes les maisons royales, & en quelque lieu des Etats du Roi de la grande Bretagne où elle se trouvera, ou fera sa résidence.

» 9°. La Chapelle sera ornée comme il appartient, & le soin & la garde en seront commis par Madame à ceux qu'elle choisira pour cet effet. La prédication de la parole de Dieu, & l'administration des Sacrements y seront entierement libres, & la Messe & tous les Offices divins y seront célebrés solemnellement, selon l'usage Romain. Tous les Jubilés & Indulgences que Madame obtiendra, pourront y être gagnés. Il sera aussi donné un cimetiere dans la ville de Londres, pour y enterrer selon l'usage de l'Eglise Romaine ceux de la suite de Madame qui viendront à mourir, ce qui se fera modestement. Ledit cimetiere sera fermé, en sorte qu'il ne puisse pas être profané.

» 10°. Madame aura un Evêque pour son Aumônier, qui aura toute autorité & jurisdiction nécessaire pour les causes concernant la religion, & qui pourra procéder selon les constitutions canoniques contre ceux qui seront sous sa charge. Et en cas que la Cour séculiere se saisisse de quelqu'un des Ecclésiastiques pour quelque crime d'Etat, & qu'il ait fait informer contre lui, elle le renverra audit Evêque avec les informations & procédures, & l'Evêque après l'avoir dégradé le remettra entre les mains de la Cour séculiere. Pour toute autre faute la Cour séculiere renverra l'Ecclésiastique à l'Evêque, lequel procédera contre lui selon les Constitutions Canoniques. Et en cas d'absence ou de maladie de l'Evêque, celui qu'il commettra pour son grand Vicaire, aura le même pouvoir.

» 11°. Madame aura dans sa maison vingt-huit prêtres ou Ecclésiastiques, y compris les Aumôniers & Chapelains pour desservir sa Chapelle; & s'il y en a de Réguliers, ils pourront porter l'habit de leur ordre.

» 12°. Le Roi & le Prince s'obligeront par serment, à ne faire aucune tentative de quelque maniere que ce puisse être, pour porter Madame à re-

ROYAUME D'ANGLETERRE.

„ noncer à la religion Catholique, Apoſtolique, Romaine, ou pour l'engager
„ à aucune choſe qui y ſoit contraire.

„ 13°. La maiſon de Madame ſera compoſée avec autant de dignité, & „ d'un auſſi grand nombre d'Officiers, qu'aucune Princeſſe de Galles ait ja- „ mais eus, & tout de même qu'il avoit été convenu pour le mariage du ſeré- „ niſſime Prince avec l'Infante d'Eſpagne.

„ 14°. Tous les domeſtiques que Madame amenera en Angleterre, ſe- „ ront Catholiques & François, choiſis par le Roi très-Chrétien; & à la place „ de ceux qui mourront, elle en prendra d'autres Catholiques & François, „ avec le conſentement du Roi de la grande Bretagne.

„ 15°. Les domeſtiques de Madame feront au Roi, & à Madame, le ſer- „ ment qui ſuit.

„ Je jure & promets que je ſerai fidéle au Roi de la grande Bretagne, au „ ſeréniſſime Prince Charles & à Madame Henriette-Marie fille de France, „ & que je tiendrai fidélement & inviolablement ce que je promets. Et ſi je „ connois qu'on veuille attenter en quelque choſe contre les perſonnes des „ ſuſdits Roi, Prince, & Madame, ou contre l'Etat, ou contre le bien public „ des royaumes dudit Roi, je le dénoncerai aux ſuſdits Roi, Prince & Ma- „ dame, ou à ceux qui en auront charge.

„ 16°. La dot de Madame ſera de huit cent mille écus de trois livres piéce, „ monnoye de France, dont le Roi très-Chrétien fera délivrer la moitié la „ veille des épouſailles, dans la ville de Londres, & l'autre moitié dans un „ an après le premier payement.

„ 17°. Si le Prince décede avant Madame ſans enfants, l'entiere dot ſera „ reſtituée à Madame pour en diſpoſer à ſa volonté, ſoit qu'elle demeure „ en Angleterre, ou qu'elle retourne en France; auquel dernier cas elle pourra „ la remporter.

„ 18°. Mais s'il y a des enfants, ladite reſtitution ne ſera que des deux tiers „ de la dot, l'autre tiers reſtant pour les enfants, ſoit que Madame repaſſe „ en France ou qu'elle demeure en Angleterre; mais en ce cas, on lui payera „ la rente au denier vingt.

„ 19°. Les enfants qui naîtront de ce mariage, ſeront élevés par Madame „ leur mere juſqu'à l'âge de treize ans.

„ 20°. Les enfants heriteront encore des deux tiers reſtitués à leur mere, „ à moins qu'elle ne ſe remarie; auquel cas les enfants du ſecond lit y auront „ part comme ceux du premier.

„ 21°. Si Madame décede la premiere ſans enfants, le Roi très-Chrétien „ accorde qu'en ce cas la moitié ſeulement de la dot lui ſoit reſtituée; & s'il „ y a des enfants, toute la dot ſera acquiſe aux enfants.

„ 22°. Le Douaire de Madame ſera de ſoixante mille écus monnoye de „ France, lequel lui ſera aſſigné par le Roi de la grande Bretagne.

23°. Le Roi de la grande Bretagne donnera à Madame en faveur du ma- „ riage, des bagues & joyaux pour la valeur de cinquante mille écus, leſquels „ joyaux reſteront à Madame en propre, comme ceux qu'elle a préſentement „ ou qui lui ſeront donnés ci-après.

„ 24°. Le Roi de la grande Bretagne ſera tenu d'entretenir Madame & ſa „ maiſon; & en cas qu'elle devienne veuve, elle jouira de ſa dot & de ſon „ Douaire, & des autres choſes à elle accordées.

„ 25°. En cas que le Prince meure le premier ſans enfants, Madame jouira „ librement en quelque lieu qu'elle veuille demeurer de ſon Douaire, lequel lui ſera aſſigné en terres, châteaux ou maiſons, dont l'une ſera telle, „ qu'elle y puiſſe faire ſa réſidence ordinaire, & meublée comme il appartient à une Princeſſe de ſa qualité.

Royaume d'Angleterre.

„ 26°. Madame aura la libre diſpoſition des Offices & Bénéfices deſdites „ terres, dont l'une au moins aura le titre de duché ou de comté.

„ 27°. Il ſera permis à Madame, ſoit qu'elle ait des enfants ou non, de „ retourner en France, d'y porter ſes meubles, ſes bagues, ſes joyaux & ſa „ dot, ſelon qu'il eſt ſpécifié dans les articles ci-deſſus. Et en ce cas, le „ Roi d'Angleterre ſera tenu de la faire conduire à ſes dépens à Calais, con„ venablement & ſelon ſa qualité.

„ 28°. Madame renoncera à toutes ſucceſſions paternelles, maternelles, & „ collaterales, quant aux terres ſouveraines & autres terres du domaine royal, „ ſujettes à reverſion par appanage ou autrement.

„ 29°. Le contract de mariage ſera enregiſtré en la Cour du Parlement de „ Paris, & ratifié par le Parlement d'Angleterre, & enregiſtré dans les Juſti„ ces ordinaires. Et promettront leſdits Roi & Prince, de ne contrevenir à „ aucune clauſe ou condition du même contract.

„ 30°. De plus, il eſt convenu que celui des deux Rois qui refuſera d'ac„ complir le préſent traité, ſera tenu de payer à l'autre la ſomme de quatre „ cent mille écus, comme peine du dédit.

Articles particuliers ou ſecrets.

„ 1°. Que les Catholiques, tant Eccléſiaſtiques que Séculiers, qui ont été „ arrêtés en Angleterre depuis le dernier édit donné par le Roi de la grande „ Bretagne, ſeront tous mis en liberté.

„ 2°. Que les Catholiques Anglois ne ſeront plus recherchés pour leur „ religion.

„ 3°. Que ce qui ſera trouvé en nature des biens ſaiſis ſur les Catholiques, „ tant Eccléſiaſtiques que Séculiers depuis le dernier Edit, leur ſera reſtitué.«

1625.

Jacques n'eut pas la ſatisfaction de voir la conſommation de ce mariage, étant mort le 27 de Mars, vieux ſtyle, dans la cinquante-neuviéme année de ſon âge & après avoir regné 22 ans en Angleterre. Il laiſſa de la Reine ſon épouſe Princeſſe de Dannemarck, un fils nommé Charles qui lui ſucceda, & une Princeſſe mariée à l'Electeur Palatin.

Charles I. XXVIe. Roi.

Auſſitôt après la mort de Jacques, Charles ſon fils fut proclamé ſon ſucceſſeur. Ce Prince étoit alors dans la vingt-ſixiéme année de ſon âge. En montant ſur le thrône il forma deux projets, l'un d'enlever le haut & le bas Palatinat à l'Empereur & à l'Electeur de Baviere pour y rétablir Frederic; l'autre, de ſe rendre abſolu & de porter la prérogative royale plus loin que ſes prédéceſſeurs. Ainſi la guerre du Palatinat fut pour lui un prétexte de demander ſouvent des ſubſides, & d'avoir toujours des troupes. Avant que d'entreprendre la guerre contre l'Eſpagne, il réſolut de terminer l'affaire de ſon mariage avec Henriette de France, & cette Princeſſe que le Duc de Buckingham avoit été chercher, arriva à Douvres le $\frac{12}{22}$ de Juin, & le même jour le mariage fut célebré à Cantorberi. Le $\frac{16}{26}$ du même mois le Roi & la Reine firent leur entrée à Londres, & deux jours après le Parlement s'aſſembla.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Charles y représenta que son pere avoit rompu avec l'Espagne du consentement des Chambres, & que par conséquent il esperoit qu'elles voudroient bien soutenir une guerre qu'elles avoient d'abord approuvée (1). Le Parlement consentit à accorder les subsides; mais il présenta en même temps au Roi une requête contre les Catholiques recusants. Charles pour appaiser les plaintes des Chambres, répondit à chaque article de la requête, & parut consentir à tout ce qu'on lui demandoit. Cependant le Parlement qui avoit été informé des artifices dont on s'étoit servi pour porter Jacques à rompre avec l'Espagne, ne se pressoit pas à donner le bill qui accordoit le subside au Roi. Il s'occupa au contraire à chercher les moyens de remedier aux abus qui s'étoient glissés depuis long-temps dans l'Etat, & à examiner la conduite des Ministres, & sur-tout celle du Duc de Buckingham, qu'on accusoit d'avoir avancé les jours de Jacques. Charles irrité de la lenteur affectée des Chambres, cassa le Parlement sous prétexte que la peste qui étoit à Londres, s'approchoit d'Oxfort où les Chambres avoient été transferées. Ce qui fit dire dans la suite que le Roi ne regardoit les Parlements que comme ses thrésoriers, & qu'il vouloit accoûtumer les Communes à lui fournir promptement l'argent qu'il demanderoit, sans se mêler d'autres choses. La Chambre basse pour prévenir les mauvaises impressions que Charles auroit pû donner contr'elle, dressa une déclaration par laquelle elle protesta que son intention n'étoit pas de refuser au Roi les subsides dont il avoit besoin; mais qu'elle croyoit avoir droit de demander auparavant la réparation des griefs dont on avoit à se plaindre.

Charles résolu de poursuivre ses projets contre l'Espagne, envoya Buckingham & le Comte de Holland à la Haye, pour tâcher de faire une ligue avec les Provinces-Unies, & fit en même temps équipper une flotte. Pour subvenir aux dépenses que cet armement lui occasionnoit, il taxa les Aisés & leur demanda de l'argent sous le nom d'emprunt. La flotte ne put se mettre en mer qu'au mois d'Octobre, & elle étoit commandée par Edouard Cecil Vicomte de Weinbledon. Elle devoit tâcher d'enlever la flotte des Indes; mais la maladie dont l'équipage fut attaqué, l'obligea de retourner en Angleterre dès le mois de Novembre. Le Roi qui n'avoit plus d'argent pour continuer la guerre, convoqua un nouveau Parlement pour le 18 de Février. Dans le discours que Coventry Garde du grand Sçeau fit aux deux Chambres de la part du Roi, il leur annonça que ce Prince ne les avoit assemblées que pour travailler avec elles à faire des loix & des reglements utiles à la nation, & il ne fit point mention d'argent, quoique Charles n'eut assemblé le Parlement que pour ce motif. Les Communes uniquement occupées aux affaires de l'Etat & de la religion, ne songeoient point à accorder des subsides au Roi. Ce Monarque impatient de la lenteur de la Chambre basse lui adressa une lettre dans laquelle il représentoit les sommes dont il avoit besoin, & il l'exhortoit à agir avec toute la promptitude possible. Cette lettre ne fut pas capable d'engager la Chambre à faire ce qu'il désiroit, & elle s'obstina à examiner auparavant l'employ qu'on avoit fait des subsides qu'on avoit ac-

1626.

(1) On n'a jamais bien sçu les véritables raisons de cette rupture, & le Duc de Buckingham en a toujours été regardé comme l'Auteur.

cordés

cordés à Jacques. Elle vouloit aussi rechercher la conduite de ceux qui avoient gouverné l'Etat sous le dernier regne. Le Roi fit tout ce qu'il put afin que les Communes ne formassent point d'accusation contre le Duc de Buckingham; mais il ne put empêcher qu'on ne procedât contre lui. La Chambre basse voulant cependant ôter à Charles le prétexte de se plaindre, lui accorda trois subsides & trois quinziémes, & elle ajouta un quatriéme subside un mois après. Elle n'en fit point d'acte, afin de rendre inutile ce qu'elle avoit fait en faveur du Roi, en cas que ce Prince ne lui donnât pas satisfaction sur les griefs.

Charles se trouva extrêmement embarrassé des mesures que la Chambre basse prenoit contre lui, & il fut fort choqué de ce qu'elle vouloit poursuivre le Duc de Buckingham, ou plutôt lui-même, puisqu'il avoit hautement déclaré que ce Seigneur n'avoit rien fait que par son ordre. Il fit venir les deux Chambres à Whitehall, & après avoir fait l'éloge de la Chambre haute, il se plaignit des entreprises de la Chambre basse. Il lui déclara par la bouche de Coventry qu'il étoit trop jaloux de sa prérogative royale, pour souffrir qu'elle fut violée sous prétexte d'une prétendue liberté parlementaire: qu'à la verité le Parlement étant son Conseil, il devoit avoir la liberté d'un Conseil; mais qu'il y avoit une grande difference entre conseiller & contrôler; entre la liberté & l'abus de la liberté. Ce discours fut terminé par l'ordre qu'il donna aux Communes de retourner dans leur Chambre, & de travailler promptement à lui donner satisfaction. Il menaça en cas de refus de casser le Parlement comme inutile, & promit au contraire de le laisser subsister tant qu'il seroit nécessaire. Le Roi ajouta plusieurs autres choses au discours du Garde du grand Sçeau, & finit en disant que les Parlements étoient à sa disposition, pour les convoquer, les assembler, & les dissoudre: qu'il les continueroit ou les feroit cesser suivant l'avantage qu'il en pourroit retirer: qu'ils se souvinssent que, si à présent ils persistoient dans leurs fautes par des délais toujours affectés, ils les aggraveroient & les rendroient impardonnables; au lieu que si ils travailloient à s'en corriger, eux & toute la nation s'en trouveroient bien, & qu'ils l'encourageroient à continuer l'usage des Parlements.

Les Communes allarmées du discours du Roi, qui faisoit assez connoître l'intention qu'il avoit d'étendre son authorité, s'assemblerent pour déliberer sur la réponse qu'elles lui feroient. Le Roi qui avoit fait reflexion que les termes dont il s'étoit servi, avoient aliené les esprits, ordonna une conférence entre les deux Chambres, & envoya Buckingham pour adoucir les expressions qu'il avoit employées en parlant aux Chambres. Les Communes parurent satisfaites, & promirent que le Roi auroit lieu d'être content; mais elles persisterent dans la résolution qu'elles avoient prise de procéder contre le Duc de Buckingham. Charles qui vouloit avoir de l'argent, fut obligé d'y consentir, bien résolu cependant d'arrêter les poursuites, si elles alloient trop loin. En conséquence la Chambre basse dressa des articles d'accusation contre le Duc: elle lui fit un crime sur-tout d'avoir donné au feu Roi des remedes de son chef & sans l'avis des Medecins. Le Comte de Bristol qui étoit en prison depuis son retour d'Espagne, parce qu'on craignoit qu'il ne rapportât exactement les choses comme elles s'étoient passées, demanda à paroître au Parlement pour faire connoître jusqu'à quel point le Duc avoit

Royaume d'Angleterre.

trompé le feu Roi, le Roi regnant, l'Etat& le Parlement. Charles irrité contre Bristol fit sçavoir à la Chambre haute qu'il vouloit accuser lui-même le Comte de haute trahison : ce qui obligea ce Seigneur de comparoître à la Barre, où on lui lut l'accusation que le Roi portoit contre lui. Le Comte se justifia si bien qu'il détruisit entierement tous les chefs d'accusation. Il parla ensuite contre le Duc de Buckingham, & fit voir que la relation que ce Seigneur avoit faite de ce qui s'étoit passé en Espagne, étoit absolument fausse.

Les Communes présenterent alors aux Pairs tous les articles d'accusation contre le Duc. Le Roi pour venger son favori, fit mettre en prison deux membres de la Chambre, qui avoient travaillé à étendre & à expliquer ces articles. Charles se rendit ensuite à la Chambre des Pairs pour s'excuser de la violence dont il avoit usé envers les deux membres des Communes, & pour tâcher de faire trouver le Duc innocent. Toutes les peines qu'il se donnoit en cette occasion, n'empêcherent pas la Chambre basse de prier les Seigneurs de faire mettre le Duc aux Arrêts; mais ils n'oserent, de peur d'offenser le Roi. Cependant les Communes demanderent avec tant d'instance l'élargissement de ses deux membres que Charles ne put les refuser, & il fut même obligé d'accorder la même grace aux Seigneurs qui demanderent la liberté du Comte d'Arondel.

Pendant que les Communes travailloient au procès du Duc de Buckingham, le Roi ne se lassoit pas de lui accorder de nouvelles faveurs, & il lui donna encore la charge de Chancelier de l'Université de Cambridge qui vaquoit par la mort du Comte de Suffolck. La Chambre basse fâchée de voir que le Roi, malgré les procédures qu'on faisoit contre son favori, l'avoit honoté d'une nouvelle charge, voulut travailler au jugement de ce Duc. Charles envoya alors une lettre à la Chambre des Communes pour presser l'expédition de l'acte du subside. Il déclaroit que si cet acte n'étoit pas en régle dans un certain temps, il regarderoit ce délai comme un refus, & prendroit d'autres mesures. Il n'étoit pas possible de terminer l'affaire du subside & celle du Duc en même-temps, & le Roi ne vouloit pas que la premiere souffrît du retardement, par conséquent on s'appercevoit aisément qu'il cherchoit à prolonger le procès du Duc.

Les Communes, loin de suivre les intentions du Roi, lui présenterent une nouvelle requête contre les Catholiques recusants, & lui demanderent en même-temps l'éloignement du Duc. Le Roi de son côté se plaignit par une déclaration, de ce que la Chambre basse l'abondonnoit dans une circonstance où il avoit besoin d'argent pour continuer une guerre authorisée par les Chambres ; que tous ces délais faisoient un grand tort à la gloire & aux intérêts de la nation. Ainsi le Roi aussi peu satisfait de ce second Parlement qu'il l'avoit été du premier, le rompit le 15 de Juin.

Charles toujours résolu de continuer la guerre contre la maison d'Autriche, de secourir ses alliés, & de mettre le royaume en état de défense, se trouvoit dans un extrême embarras, n'ayant point d'argent pour subvenir à tant de dépenses. Il fallut donc avoir encore recours aux emprunts forcés & à divers autres moyens que les Rois d'Angleterre ont plusieurs fois employés, lorsqu'ils n'obtenoient pas du Parlement les subsides qu'ils demandoient. Ce n'étoit que par la violence que le Roi venoit à bout de tirer de l'argent de ses peuples, & cepen-

dant il n'osoit pousser les choses à la rigueur, de peur d'exciter une révolte.

Royaume d'Angleterre.

Ce Prince auroit pu rétablir ses affaires en se réconciliant avec son peuple, ou en faisant la paix avec l'Espagne. Ces deux partis ne convenoient nullement au projet qu'il avoit formé de se rendre absolu & indépendant. D'ailleurs le Duc de Buckingham avoit trop à redouter de la réconciliation du Roi avec le peuple, puisqu'elle ne pouvoit se faire sans qu'il fût sacrifié. D'un autre côté Charles croyoit son honneur attaché à la guerre d'Espagne, & il y étoit encore porté par son favori & par ses Ministres, qui regardoient cette guerre comme un moyen d'entretenir la division entre Charles & les Anglois.

Ils eurent encore l'imprudence de l'engager insensiblement à déclarer la guerre à Louis XIII. dans un temps où il pouvoit à peine soutenir celle qu'il avoit entreprise contre la maison d'Autriche. Comme il s'agissoit de trouver un prétexte pour rompre avec la France, on congedia tous les Chapelains & les domestiques de la Reine, dont la Cour croyoit avoir reçu quelque sujet de mécontentement. Cette infraction du traité du mariage n'étant pas capable de porter Louis XIII. à prendre les armes, la Cour d'Angleterre se plaignit vivement de la rigueur qu'il exerçoit contre les Protestants de France. Le Roi employa cependant d'autres raisons pour faire approuver par son Conseil la guerre qu'il méditoit contre la France. Il déclara donc que Louis XIII. en refusant de livrer passage à l'armée Angloise que Jacques avoit envoyée dans le Palatinat sous les ordres de Mansfeldt, avoit été cause de sa perte : que le Roi de France avoit attaqué les villes de sûreté des Protestants, & les avoit poursuivis avec rigueur sans qu'ils lui en eussent donné le moindre sujet, quoiqu'il eût été le médiateur de la paix entre lui & les Huguenots : que sans qu'il y eût eu de guerre déclarée entre la France & l'Angleterre, les François s'étoient cependant emparés de cent vingt vaisseaux Anglois. Ces trois raisons n'étoient pas des motifs pour déclarer la guerre à Louis XIII. puisqu'on pouvoit répondre : 1°. que l'armée Angloise n'étoit périe que par la faute de Jacques & de son Conseil, qui avoient autant compté sur une promesse vague que sur un traité, & que d'ailleurs Charles attendoit bien tard à se venger d'un affront qui ne l'avoit pas empêché d'épouser la sœur du Roi dont il se plaignoit tant. 2°. Qu'il ne s'étoit pas rendu garant de la paix entre Louis & les Huguenots. A la verité il n'étoit pas de l'intérêt de l'Angleterre de voir opprimer les Protestants de France ; mais les poursuites que Louis XIII. faisoit contr'eux, ne donnoient point à Charles le droit de déclarer la guerre au Roi de France. 3°. Que les Anglois avoient commencé les hostilités, & que Louis XIII. n'avoit fait qu'user de représailles, comme le Parlement s'en étoit plaint à Charles lui-même.

1627.

La ville de la Rochelle étoit alors menacée d'un siége, & Charles sous prétexte de la secourir, avoit formé le projet de s'en rendre maître. Une flotte de plus de cent voiles parut bientôt à la vûe de cette place ; mais les Rochellois craignant quelque surprise, refuserent de recevoir les Anglois. Le Duc de Buckingham qui les commandoit, alla débarquer dans l'isle de Rhé, & fit ensuite le siége du fort S. Martin. Toiras qui y commandoit trouva moyen d'arrêter le Duc jusqu'à l'arrivée du Comte de Schomberg, qui obligea les Anglois de lever le siége avec précipitation, & de se rembarquer après avoir

perdu près de cinq mille hommes. Ce mauvais succès fit murmurer de nouveau contre le Duc de Buckingham, & les Marchands se plaignirent de la perte de leurs vaisseaux, parce qu'on n'avoit pas eu soin de garder la mer.

Les Rochellois qui avoient refusé de recevoir les troupes que Charles leur avoient d'abord envoyées, députerent vers ce Monarque pour lui demander du secours. Le Roi qui n'avoit pas perdu de vûe son premier dessein, écouta favorablement la requête des Rochellois. L'épuisement de ses finances l'empêchoit d'exécuter cette entreprise, & il ne sçavoit plus quel moyen employer pour trouver de l'argent.

1628. Il se détermina enfin par le Conseil de ceux qui l'approchoient, à convoquer un Parlement pour le mois de Mars suivant. Le discours du Roi roula toujours sur la néceffité où il étoit de faire la guerre, & sur le besoin qu'il avoit d'argent. Les Chambres étoient toujours disposées à travailler à réformer les abus, avant que de songer à accorder au Roi les subsides qu'il demandoit. Charles cependant les pressoit de donner un bill pour la levée du subside; mais il y avoit tous les jours quelques nouvelles difficultés, & ce n'étoient que requêtes de la part des Communes, & nouveaux messages de la part du Roi à cette Chambre. Elle vouloit empêcher Charles & ses Successeurs de lever aucune taxe sur le royaume, sans le consentement & la bonne volonté de tous ceux qui représentoient la nation, conformément aux priviléges accordés aux Anglois sous le regne d'Edouard I. & confirmés sous celui d'Edouard III. Tel étoit le but de la requête que les Communes vouloient présenter au Roi, & que ce Monarque refusoit de recevoir. Il se contenta de donner quelques réponses vagues qui ne satisfirent point la Chambre basse. Charles considérant qu'il n'obtiendroit point de subsides à moins que de contenter le Parlement, s'y rendit le 7 de Juin, où après s'être fait lire la requête, il répondit, *soit fait comme il est désiré*. Les Communes contentes du Roi à cet égard, travaillerent enfin au subside sans néanmoins abandonner les autres affaires. Lorsqu'elles eurent appris que le Roi avoit intention de rompre son Parlement, elles préparerent une remontrance particuliere sur la levée du *Tonnage* & du *Pondage*, qui étoit une ancienne imposition sur l'entrée & la sortie des marchandises. Le Parlement l'accordoit ordinairement aux Rois, pour les mettre en état de bien garder la mer & de proteger le commerce. Il ne vouloit point empêcher Charles de la recevoir; mais il étoit bien aise de faire connoître à ce Prince que ce droit étoit un don du peuple, & que le Roi ne pouvoit le lever sans l'approbation du Parlement. Charles qui apprehendoit que cette remontrance n'en produisît de nouvelles, prorogea le Parlement jusqu'au 20 d'Octobre.

Cependant la Rochelle étoit assiegée, & le Duc de Buckingham reçut ordre de partir avec la flotte qui devoit secourir cette place. Comme ce Duc étoit prêt à s'embarquer, il fut assassiné d'un coup de couteau. Cette mort causa un grand chagrin au Roi, & pour faire connoître que la mémoire de son favori lui étoit encore chere, il continua de proteger ses créatures. Cet accident n'empêcha pas la flotte de faire voile; mais elle ne tarda pas à revenir, sans avoir pû rien faire, parce qu'alors la digue que le Cardinal de Richelieu avoit fait construire étant achevée, la flotte Angloise ne put s'approcher de la Rochelle.

Royaume d'Angleterre.

1629.

Le Parlement qui d'abord avoit été prorogé au mois d'Octobre, le fut encore jusqu'au 20 de Janvier. Le Roi ayant assemblé les deux Chambres à Whitehall, leur déclara qu'il n'avoit jamais prétendu faire payer le droit de *Tonnage* & de *Pondage* comme une prérogative de la dignité royale ; & que par conséquent il les exhortoit à passer présentement ce bill, puisqu'elles en avoit le temps afin de faire cesser toutes les plaintes à ce sujet. Les Communes fâchées que le Roi leur prescrivît un temps pour terminer cette affaire, s'occuperent de celles de la religion. Charles ne cessa de les presser de le satisfaire en cette occasion; mais les messages qu'il envoya coup sur coup à la Chambre ne produisirent aucun effet. Pendant ces débats, plusieurs particuliers refuserent de payer les droits de leurs marchandises ; ce qui obligea le Roi de les faire saisir. Cette affaire occupa encore la Chambre basse, & il y eut de grandes contestations & beaucoup de tumulte. L'Orateur ajourna la Chambre au 10 de Mars, comme il en avoit reçu ordre du Roi. Les Communes qui mettoient une grande difference entre l'ajournement, & la prorogation ou la dissolution du Parlement, se plaignirent de ce qu'on violoit leurs priviléges ; mais elles furent obligées de plier, parce que la Chambre haute ne les seconda pas. Jacques en effet étoit le premier qui avoit ajourné le Parlement, & aucun Roi ne l'avoit entrepris avant lui. Charles se rendit le 10 de Mars au Parlement, & après avoir donné de grandes louanges à la Chambre des Pairs, il déclara que la conduite insolente & séditieuse des Communes étoit la cause de la dissolution des Chambres. Il ajouta qu'il n'accusoit pas toute la Chambre basse, & qu'il sçavoit rendre justice à ceux qui lui avoient donné des preuves de leur attachement & de leur fidelité.

Après la dissolution du Parlement, le Roi se vengea sur quelques membres de la Chambre basse qui avoient été arrêtés, & il leur en coûta de grosses sommes d'argent pour avoir refusé de payer le *Tonnage* & le *Pondage*. Charles donna ensuite une déclaration pour justifier sa conduite, & faire connoître les griefs qu'il avoit contre les Communes. Cette déclaration n'eut pas grand effet, & l'on disoit hautement que le Roi vouloit anéantir les priviléges du Parlement & les libertés du peuple.

Charles qui étoit résolu de ne plus assembler de Parlement, sentoit alors que la guerre avec la France & l'Espagne étoit pour lui un prétexte inutile pour demander de l'argent, & en conséquence il fit bientôt la paix avec ces deux nations. D'ailleurs les cinq subsides que les Chambres avoient accordés au Roi, ne fournissoient pas beaucoup, & le *Tonnage* & le *Pondage* ne produisirent pas la moitié de ce qu'ils avoient coûtume de rapporter avant la mésintelligence de ce Prince avec le Parlement. Les revenus de Charles diminuoient tous les jours, & ce Monarque étoit obligé d'avoir recours à toutes sortes d'expédients pour augmenter ses finances ; ce qui fit beaucoup murmurer. On se plaignoit encore de la tolerance qu'il avoit pour les Catholiques & les Arminiens, tandis que l'on poursuivoit avec rigueur les Presbyteriens ou Puritains.

Projet de Charles pour faire accepter aux Ecossois le Rit Anglican.

Charles n'ayant plus de guerres à soutenir, ni d'affaires particulieres qui l'occupassent en Angleterre, partit au mois de Mai pour se rendre en Ecosse. Le but de ce voyage étoit de se faire couronner, de tenir un Parlement pour tirer de l'argent, de réduire l'Eglise d'Ecosse à une conformité parfaite avec

Royaume d'Angleterre

1633. l'Eglise Anglicane, & de ruiner absolument le Presbyteranisme. Cette derniere entreprise fut la source de tous les troubles qui agiterent le reste de son regne & de tous les malheurs dont il fut accablé. Sous le regne de Marie Stuart la prétendue réformation s'étant établie en Ecosse, les Evêques furent supprimés, & le gouvernement fut remis aux Consistoires & aux Synodes nationaux. Les Evêques cependant subsistoient toujours avec leurs avantages temporels, mais sans aucune jurisdiction ecclésiastique. Jacques I. (VI.) devenu Roi d'Angleterre avoit gagné le Parlement d'Ecosse, & l'Episcopat avoit été rétabli dans son premier lustre. Differentes circonstances avoient empêché Jacques de poursuivre son projet que Charles I. reprit aussi-tôt qu'il fut débarrassé de toute affaire. Il assembla pour cet effet un Parlement à Edimbourg, & il ne trouva d'opposition qu'à deux des actes qu'il avoit proposés à l'assemblée pour les passer en loix. L'un étoit intitulé *acte concernant la prérogative du Roi, & les vêtements des Ecclésiastiques*; l'autre, *acte pour confirmer les actes faits ci-devant touchant la religion*. Après bien des contestations les deux actes passerent à la pluralité des voix; mais le Roi connut dès-lors qu'il ne lui seroit pas facile de conduire les Ecossois, comme il s'en étoit flatté.

1636. Le Roi de retour en Angleterre imaginoit tous les jours quelques nouveaux moyens pour avoir de l'argent. Il imposa une taxe pour les vaisseaux, & se servit du prétexte de maintenir la domination de la mer d'Allemagne & de la Manche. En conséquence il publia une proclamation portant défense aux étrangers de venir pêcher près des côtes de la Grande Bretagne, de l'Irlande & des isles adjacences, sans sa permission. Ce Prince y déclaroit qu'il auroit une flotte en mer pour s'opposer à ceux qui entreprendroient d'usurper le droit de la pêche, droit qui appartenoit à la couronne. Les Hollandois s'apperçurent bien qu'on leur cherchoit querelle, & ce fut à ce sujet que l'on fit ces deux traités, l'un intitulé *Mare liberum*, composé par Grotius, & l'autre *Mare Clausum*, dont Selden étoit l'Auteur. Les Pêcheurs Hollandois surpris par la flotte que le Roi envoya contr'eux, furent obligés de payer trente mille florins pour avoir la liberté de la pêche pendant cette année. Le Roi qui vouloit se faire un revenu ordinaire & fixe de la taxe qu'il imposoit pour les vaisseaux, & qui est nommé en Anglois *Ship-money*, rendit public l'avis des Juges à ce sujet, & le fit enregistrer dans toutes les Cours de Westminster. Malgré ces précautions plusieurs personnes refuserent de payer la taxe, & l'on soutenoit que le Roi n'avoit pas droit d'en imposer sur ses sujets sans l'intervention du Parlement.

1637. Charles voulant achever ce qui restoit encore à faire en Ecosse pour établir une entiere conformité sur la religion avec l'Angleterre, envoya la Liturgie Anglicane à Edimbourg. La lecture s'en fit le 23 de Juillet, & occasionna dans la ville un grand tumulte qui fut suivi d'une sédition qu'on eut beaucoup de peine à appaiser. Le Roi donna plusieurs proclamations qui ne servirent qu'à aigrir les esprits, & à engager les mécontents à s'unir plus étroitement qu'auparavant. C'est ce qui donna occasion à ce fameux *Covenant* ou à la ligue, pour maintenir la religion exempte de toute innovation. Ce *Covenant* étoit le renouvellement d'une confession de foi, qui fut dressée en 1580 lorsqu'on soupçonnoit le Duc de Lenox & le Comte d'Arran d'avoir

de mauvais desseins contre la religion protestante. Jacques avoit été obligé de la signer aussi-bien que tous ses sujets. Ce *Covenant* fut le lien de toute l'Ecosse, & depuis qu'il fut publié le parti du Roi se vit sans pouvoir, & reduit à un très petit nombre. Il fut la seule loi, & Charles qui s'apperçut enfin que son authorité étoit extrêmement diminuée, travailla inutilement à éteindre le feu qui venoit de s'allumer.

Charles qui se flattoit toujours de faire rentrer les Ecossois dans le devoir, leur envoya le Marquis Hamilton en qualité de son grand Commissaire. Les Bureaux ou les *Tables* qu'on avoit établies avant le *Covenant*, prirent leurs mesures pour empêcher que l'arrivée de ce Seigneur ne nuisît à l'union des Ecossois. Aussitôt que le Marquis se fut rendu à Edimbourg, il exigea des mécontents trois choses. 1°. Qu'ils eussent à dire ce qu'ils désiroient du Roi pour leur entiere satisfaction. 2°. Qu'ils rentrassent dans l'obéissance. 3°. Qu'ils renonçassent à leur *Covenant*. Les Ecossois répondirent qu'ils demandoient une assemblée generale & un Parlement : qu'ils ne pouvoient rentrer dans l'obéissance, puisqu'ils n'en étoient jamais sortis; & qu'ils renonceroient aussitôt à leur baptême qu'à lenr *Covenant*. Le grand Commissaire n'ayant pas d'esperance de gagner les mécontents à moins qu'il ne les flattât, publia une proclamation dont il ne devoit faire usage qu'à l'extrêmité. En voici une partie. » Pour lever tous les scrupules, nous assurons par ces présentes que maintenant ni à l'avenir, nous n'ordonnerons l'usage des Canons & de la Liturgie, que d'une maniere conforme aux Loix; afin qu'on voye que nous ne voulons rien innōver dans la religion ni dans les loix du royaume. C'est pour cela que nous avons ordonné que tous les actes du Conseil faits sur ce sujet, & touchant la haute commission, demeurent sans force. Nous aurons soin de tout rectifier par l'avis & avec l'assistance de notre Conseil, de telle maniere qu'il ne se fera rien de contraire aux loix, ni qui puisse être un juste sujet de grief. Ce qui doit être agité de plus dans les assemblées generales ou dans le Parlement, pour bien établir la religion présentement professée, & pour le paisible gouvernement de l'Eglise, nous le prendrons en consideration dans une assemblée generale ou dans un Parlement que nous convoquerons, dès que nous le pourrons convenablement. «

Cette proclamation ne fut pas capable de satisfaire les mécontents, & les *Tables* publierent aussitôt une protestation qui obligea le Marquis Hamilton de passer en Angleterre pour en informer le Roi. Ce Monarque lui donna pouvoir de convoquer une assemblée generale & un Parlement; mais le Marquis ne devoit faire usage de son pouvoir que lorsqu'il y seroit contraint par la nécessité. Avant que de convoquer l'assemblée generale, il voulut sçavoir les noms de ceux qui la composeroient, & ce qu'on y traiteroit. On lui refusa les éclaircissements à cet égard, & on lui déclara que si le Roi ne vouloit pas la convoquer, elle le feroit par l'authorité des *Tables*. Le grand Commissaire résolut de faire un nouveau voyage à Londres, & voulut engager les Ecossois à ne faire l'élection des Députés qu'après son retour qu'il fixa au 20 de Septembre. Les *Tables* qui connoissoient les véritables intentions du Roi, étoient bien persuadées que ce Prince n'abandonneroit pas son dessein. Elles résolurent donc que l'élection des Députés se feroit le 22 de Septem-

Royaume d'Angleterre.

bre, & que l'assemblée génerale se tiendroit ensuite, quand même le Roi s'y opposeroit. Hamilton retourna à Edimbourg avec une nouvelle proclamation par laquelle le Roi révoquoit la Liturgie, les Canons, la haute Commission; rendoit les Evêques censurables à l'avenir par l'assemblée génerale; & ordonnoit à tous ses sujets d'Ecosse de signer la confession de foi de 1581. mais avec le serment qu'il y avoit annexé. Les Ecossois refuserent ce dernier article, parce qu'ils regardoient ce serment comme un piége qu'on leur tendoit. L'assemblée fut ensuite convoquée à Glasgow pour le 21 de Novembre, & le Parlement à Edimbourg pour le 15 de Mai de l'année suivante.

Le nombre des mécontents se trouvant supérieur au parti du Roi, l'assemblée fut en état de résister au grand Commissaire. Malgré les protestations de ce Seigneur, & la dissolution qu'il ordonna au nom du Roi, l'assemblée se continua, & fit des actes contre tout ce qui la choquoit, & sur tout en matiere de religion. Charles irrité de voir que les Ecossois méprisoient sa puissance, résolut d'employer la force, & afin d'avoir un prétexte pour attaquer les Ecossois, il publia qu'ils avoient levé une armée à dessein de faire une irruption en Angleterre. Aussitôt que Charles eut assemblé ses troupes &
1639. équipé une flotte, il partit le 7 d'Avril pour se rendre à Yorck. Il envoya une proclamation à Edimbourg, par laquelle il ordonnoit aux Ecossois de mettre bas les armes, sous peine d'être déclarés coupables de trahison. Le Magistrat d'Edimbourg refusa de la publier, ce qui obligea le Roi d'attaquer les Rebelles. Les deux armées étoient depuis quelque temps en présence, lorsque les Ecossois demanderent humblement la paix. Le Roi ne voulut écouter aucune proposition, avant qu'on eût publié sa proclamation, & alors il nomma six Commissaires pour travailler au traité. Les conférences qu'on tint à ce sujet furent pleines de contestations, & enfin on convint de sept articles préliminaires. Il ne toucha point au fond du procès, parce qu'il devoit être examiné dans une assemblée génerale & dans le Parlement qu'on attendoit.

Le Roi nomma le Comte de Traquair pour son grand Commissaire, & il paroît que toutes les instructions qu'il lui donna n'avoient pour but que de s'accommoder au temps, en attendant qu'il devînt plus favorable à ses desseins. Le Roi n'ayant pas lieu d'être satisfait de ce qui se passa à l'Assemblée génerale & au Parlement, prit une nouvelle résolution d'employer la voye des armes pour soumettre les Ecossois. Après avoir mis en usage differents moyens pour avoir de l'argent, il résolut d'assembler un Parlement qui fut convoqué pour le $\frac{13}{23}$ d'Avril. Le Garde du grand sçeau parla au nom du Roi
1640. à l'ouverture du Parlement, & après avoir fait mention de l'ingratitude & de la rébellion des Ecossois, il demanda des subsides prompts & abondants, pour les poursuivre par les armes: que le tonnage & le pondage fussent accordés au Roi, & que ces deux affaires fussent promprement terminées, parce que le temps pressoit. Il promit ensuite aux deux Chambres, que le Roi leur laisseroit la liberté de travailler aux autres affaires. La demande du Roi ne fut pas plus écoutée que les autres fois, & les Communes vouloient toujours examiner les griefs avant que de songer au subside. Charles n'esperant pas tirer plus d'avantage de ce Parlement que des précedents, se détermina à le casser. Ce Prince tâcha de justifier sa conduite en alléguant les mêmes raisons qu'il

Royaume d'Angleterre.

qu'il avoit si souvent données. Il laissa cependant subsister la convocation (1) du Clergé sous le nom de Synode, & l'on prétendit qu'il passoit en cela les bornes de la prérogative royale. Les Juges du royaume déciderent que le Roi étoit en droit de le faire, & ce fut en vertu de cette décision que ce Prince la continua encore un mois. Cette assemblée accorda au Roi un subside du cinquiéme des revenus du Clergé pendant six ans, pour la guerre d'Ecosse. Les mécontents se plaignirent de ce que le Clergé s'arrogeoit des droits qui ne lui appartenoient pas, & cependant on n'avoit pas trouvé à redire qu'il eût fait la même chose en faveur d'Elisabeth en 1585. Cette Princesse étoit aimée de ses sujets, & en conséquence toutes ses actions étoient approuvées. Charles avoit fait un grand nombre de mécontents, en faisant connoître qu'il cherchoit à étendre son authorité au-delà des bornes prescrites par les priviléges de la nation. Les Anglois jaloux de leurs droits ne purent souffrir un Prince qui vouloit établir le Despotisme & détruire le Parlement.

Cependant les Ecossois s'étoient avancés vers les frontieres d'Angleterre sur les bords de la Thyne, & après avoir forcé le passage de cette riviere, ils avoient marché jusqu'à Newcastle, dont ils s'étoient emparés. La prise de cette place dérangea les projets de Charles, & sembla décourager l'armée Angloise, qui ne marchoit que malgré elle contre les Ecossois. Ces derniers avoient eu soin en entrant en Angleterre de déclarer hautement qu'ils n'avoient aucun dessein de faire tort aux Anglois, & qu'ils ne cherchoient qu'un accès auprès du Roi, pour lui représenter leurs griefs. Ils prétendoient par cette déclaration séparer l'intérêt du Roi de celui de ses sujets, afin d'augmenter le nombre des mécontents. Cette maniere d'agir mit ce Prince dans un extrême embarras, qui augmenta encore par la requête que les Ecossois lui présenterent, pour lui demander d'écouter leurs plaintes, & de remedier à leurs maux suivant l'avis du Parlement d'Angleterre. Charles pressé de tous côtés leur permit d'exposer leurs demandes, & promit d'y répondre selon ce qui seroit décidé par les Pairs qui devoient s'assembler à Yorck. Ils ne se contenterent pas de cette démarche pour faire voir qu'ils n'avoient aucun dessein contraire aux intérêts des Anglois, ils tâcherent encore de les mettre entierement dans leur parti, par la maniere dont ils agirent avec eux depuis la prise de Newcastle. Comme c'est de cette ville que Londres tire tout son charbon, & que ce commerce est absolument nécessaire, les Ecossois firent sçavoir au Maire & aux Aldermans de Londres que le commerce du charbon étoit libre comme auparavant.

Cette politique des Ecossois eut un si grand effet, que le Roi se vit en peu de temps accablé de differentes requêtes, par lesquelles on lui demandoit la convocation d'un Parlement. Charles voyant qu'il ne pouvoit plus differer se détermina enfin à satisfaire ses sujets, & convoqua pour son malheur un Parlement qui devoit s'assembler le 3 de Novembre. Les Pairs qui s'étoient rendus à Yorck le 24 de Septembre, après une mûre déliberation sur l'affaire d'Ecosse, choisirent seize personnes d'entr'eux pour ramener les Ecossois à

(1) Depuis la prétendue réformation, cette assemblée commençoit & finissoit toujours avec le Parlement.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

leur devoir. On convint que le traité commenceroit le premier d'Octobre à Rippon, où les Ecossois enverroient leurs Commissaires. On dressa plusieurs articles préliminaires dont on convint le 16 d'Octobre; mais les Ecossois qui avoient leurs desseins, en differerent la signature jusqu'au trois de Novembre, jour fixé pour l'assemblée du Parlement. On proposa donc au Roi de transporter les négociations à Londres, & ce Prince se vit obligé d'y consentir; quoiqu'il comprît bien l'avantage que les Ecossois pourroient tirer de ce transport.

Le jour de l'assemblée du Parlement, Charles fit un discours dans lequel il parut plus moderé au sujet de la prérogative royale; mais il eut encore soin de tâcher que les Chambres s'occupassent du subside avant que de travailler à autre chose. Il assura en même temps les deux Chambres qu'il comptoit tellement sur leur zéle pour le bien du royaume, & sur leur affection pour lui, qu'il se remettoit entierement à elles de l'ordre qu'elles voudroient suivre dans l'examen des affaires. Ce Prince les exhorta enfin à bannir toute défiance & tout soupçon. Les deux Chambres étoient parfaitement d'accord sur la nécessité d'une réformation que l'on avoit reduite à cinq Chefs principaux; sçavoir la religion, les griefs, les Cours de Justice, le commerce & les affaires d'Irlande. Ce plan faisoit connoître au Roi ce qu'on lui préparoit, & qu'il ne lui feroit pas facile de dissoudre ce Parlement, comme il avoit fait les autres. Les Membres des deux Chambres étoient cependant partagés sur la conduite qu'il faudroit tenir après la réparation des griefs. Les uns vouloient qu'on laissât les choses comme elles feroient, dans l'esperance qu'elles se retabliroient d'elles-mêmes dans l'état où elles étoient avant Jacques & Charles. Les autres au contraire étoient d'avis de restraindre tellement l'authorité du Roi, qu'à l'avenir il fut hors d'état de rien entreprendre contre la liberté du peuple & les priviléges du Parlement.

Cette assemblée étoit encore partagée sur la religion. Il y avoit les Episcopaux rigides, qui croyoient que sans Evêques il ne pouvoit y avoir de religion. Les Episcopaux moderés regardoient l'Episcopat comme une chose qui n'étoit pas d'une nécessité absolue, & que leur Eglise pouvoit bien subsister sous un gouvernement presbyterien. Ce dernier étoit le parti dominant. Il y en avoit un troisiéme, qui étoit celui des Presbyteriens tant moderés que rigides. Les moderés ne demandoient que quelque liberté, & desiroient qu'on les souffrît sans les persécuter. Les rigides regardoient l'Episcopat comme contraire à la parole de Dieu, & comme une tyrannie. Ces derniers étoient soutenus par les Ecossois. Il y avoit enfin un dernier parti caché que l'on nommoit *les Indépendants*, qui ne se mettoit guères en peine du gouvernement civil, ni peut-être de l'Ecclésiastique. Ils se confondoient avec les Presbyteriens rigides, & les Chefs tant des Presbyteriens que des Indépendants, conduisoient tout le parti. Ces differentes factions étoient cependant réunies entr'elles pour la réparation des griefs.

Pendant les premiers jours, les Communes ne s'occuperent qu'à recevoir les plaintes & les requêtes des particuliers, des villes & des provinces. On en présenta aussi contre la Chambre étoilée & la haute Commission. L'examen des sentences rendues par ces deux Cours, occupa les Communes pendant un an. Les Officiers de ces Tribunaux furent traités à la rigueur, & ils

furent punis d'avoir servi le Roi avec trop de zéle. Le Parlement travailla ensuite aux autres griefs, & la Chambre basse ne trouvant point d'opposition, pas même de la part du Roi, fit plusieurs bills avantageux à la nation, auxquels ce Prince ne put s'empêcher de donner son consentement. Les affaires de la religion occuperent aussi beaucoup les Chambres, & les Catholiques ne furent pas épargnés. Enfin le traité avec l'Ecosse, & l'acte d'oubli furent approuvés & ratifiés par les Parlements des deux nations, comme devant avoir force & authorité de loi & d'acte de Parlement chez l'une & l'autre. Dans ce traité il y avoit deux articles particuliers, dont le premier portoit que l'Angleterre ni l'Irlande ne pourroient déclarer la guerre à l'Ecosse sans le consentement du Parlement d'Angleterre; ni l'Ecosse déclarer la guerre à l'Angleterre ou à l'Irlande sans le consentement du Parlement d'Ecosse. L'autre portoit, que tout sujet de l'un de ces trois royaumes, qui prendroit les armes & feroit la guerre à l'autre sans le consentement du Parlement du royaume dont il dépendroit, seroit réputé traître envers l'Etat dont il seroit sujet. Quelques jours après ces arrangements, Charles se rendit en Ecosse, assista au Parlement & donna son consentement à tous les actes qui lui furent présentés. Ainsi échouerent tous les projets qu'il avoit formés contre l'Ecosse depuis le commencement de son regne. Les mortifications continuelles que Charles avoit reçues de la part des Ecossois, des Presbyteriens & de la Chambre des Communes qui lui faisoient la loi, obligerent ce Prince à chercher un moyen de se tirer de l'esclavage. On prétend qu'il conçut le dessein de gagner l'armée & de la faire déclarer en sa faveur contre tous ceux qui lui seroient contraires. Le Parlement croyant devoir se défier du Roi, prit la résolution de mettre ce Monarque hors d'état de lui nuire. Tous les Auteurs ne conviennent pas de cette conspiration, & il y auroit lieu de soupçonner que la Chambre basse n'auroit fait courir ce bruit que pour susciter de nouveaux ennemis au Roi, & empêcher ce Prince de faire quelque nouvelle tentative contr'elle. On est même persuadé que ce fut à son instigation que la populace s'attroupa pour forcer la Chambre des Pairs à consentir au jugement du Comte de Strafford, & à signer une protestation que les Communes avoient dressée. Par cette protestation, les deux Chambres s'engageoient à maintenir aux dépens de leurs biens & de leurs vies, la religion Protestante contre les Catholiques & contre toutes innovations; à défendre l'honneur & la personne du Roi, les priviléges des Parlements & les libertés des sujets; à s'opposer de toutes leurs forces & par toutes sortes de moyens, à ceux qui formeroient quelque entreprise contraire à la présente protestation; enfin à faire tout ce qui seroit honorable & juste pour conserver la paix entre l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

1641.

La conspiration vraye ou supposée occasionna un bill pour la continuation du Parlement, qui ne pouvoit être dissous que du consentement des deux Chambres. Ensuite le Committé établi pour examiner ce qui regardoit cette conspiration, rapporta qu'elle consistoit en trois choses principales; sçavoir, qu'on avoit dessein de surprendre la tour, d'engager l'armée à servir contre le Parlement, & de faire venir des forces étrangeres dans le royaume. Les partisans de Charles conviennent que ce Prince avoit à la vérité tâché de mettre l'armée dans son parti; mais qu'il n'avoit jamais eu intention de la faire marcher

ROYAUME D'ANGLETERRE.

contre le Parlement ; & en effet ce dernier article ne put jamais être prouvé contre le Roi.

Cependant la Chambre basse qui avoit résolu la perte du Comte de Strafford, avoit inutilement tenté de le faire condamner comme coupable de haute trahison. Elle s'y prit d'une autre façon, & le Roi voulant détourner l'orage dont ce Seigneur étoit menacé, il se rendit au Parlement, & déclara qu'il ne pouvoit souffrir qu'on condamnât un innocent. Les Communes trouverent mauvais que le Roi voulût prendre connoissance des bills avant qu'ils lui fussent présentés, & elles prétendirent que c'étoit ôter la liberté des suffrages. Le Roi se trouva dans un extrême embarras, se voyant obligé de passer un nouvel acte qu'on avoit fait contre le Comte, & de donner son consentement à un autre qui assuroit la continuation du Parlement. Les Communes ayant obtenu du Roi ce qu'elles demandoient, firent exécuter le Comte de Strafford : mais peu de temps après sa mort, ses enfans furent rétablis dans leurs biens & dans leur honneur par ce même Parlement. L'acte qui avoit condamné le Comte fut révoqué par un autre acte sous le regne de Charles II.

Le Roi connut dès-lors tout ce qu'il avoit à redouter des Communes, & il voulut employer differents moyens pour ralentir leur ardeur ou les mettre dans ses intérêts ; mais tout fut inutile, & l'on se défioit trop de lui pour qu'il pût en imposer. La Chambre basse toujours occupée à réparer les griefs, porta des bills pour abolir la Chambre étoilée, la Cour du Nord, la taxe du *Shiph-Money*, celle pour la Chevalerie ; contre les emprisonnements opposés aux loix & contre l'extension des forêts. Enfin on travailla à supprimer differents autres monopoles, & le Roi fut obligé de consentir à tous ces bills. Tous les griefs étoient à-peu-près réparés, & le Parlement pouvoit songer à fixer les revenus du Roi ; ce que ce Monarque attendoit avec beaucoup d'impatience. Les Chambres après avoir travaillé pour le présent, vouloit encore songer à l'avenir ; ce qu'elles exécuterent, en mettant le Roi hors d'état de pouvoir abuser de son authorité. Ce n'étoit cependant pas le seul but des Communes, & il y avoit dans cette Chambre plusieurs personnes aux desseins desquelles l'abaissement du pouvoir royal étoit absolument nécessaire. Elles étoient d'abord en petit nombre ; mais elles sçurent bientôt se faire des créatures, qui sous prétexte de rendre la liberté à l'État, lui firent supporter un joug honteux & servile. Pour parvenir plus facilement à ce but, on travailla à dresser une remontrance avant que d'entreprendre l'affaire du subside. On avoit espérance que le Roi piqué de ce qu'on négligeoit ses intérêts, feroit quelques fausses démarches qui donneroient lieu à l'exécution du projet qu'on avoit formé.

Troubles en Irlande.

Pendant que les Communes étoient occupées de leurs mauvais desseins contre le Roi, elles reçurent la nouvelle des troubles dont l'Irlande étoit agitée. Depuis la révolte du Comte de Tyrone arrivée sur la fin du regne d'Elisabeth, les Irlandois étoient demeurés tranquilles. Las de gémir sous le joug des Anglois, ils formerent le dessein de s'affranchir de leur servitude, & le 3 d'Octobre, jour marqué pour l'exécution de ce projet, ils commencerent à faire main basse sur les Anglois. On prétend qu'il périt en cette occasion plus de quarante mille hommes. Les soins des Lords-Justices sauverent le château de Dublin, dont les Irlandois ne purent s'emparer. Le Parlement informé de cette nou-

Royaume d'Angleterre.

velle, prit la résolution de leur faire la guerre, & déclara qu'il étoit déterminé à assister le Roi de tout son pouvoir. Charles étoit alors en Ecosse, & le Parlement de ce royaume ne lui promit des secours qu'à condition que le Parlement d'Angleterre y consentiroit. La rébellion devenoit cependant de jour en jour plus considerable, parce que les Anglois, descendant de ceux qui s'y étoient établis sous le regne de Henri II. s'étoient joints aux Irlandois. Les Lords-Justices ne cessoient de demander de prompts secours, & le Roi lui-même pressoit le Parlement d'envoyer des troupes. Les Chambres agirent cependant avec beaucoup de lenteur, & ne firent partir pour l'Irlande que de foibles secours. Le motif de cette conduite étoit 1o. que le Parlement soupçonnoit le Roi d'être l'Auteur de cette émeute, afin de rompre les mesures de la Chambre basse & de la distraire des projets qu'elle avoit formés contre ses intérêts. 2o. Que les Communes ne jugeoient pas à propos de dégarnir l'Angleterre de troupes, de peur que Charles ne profitât de cette circonstance pour agir contre le Parlement. Le Roi qui n'ignoroit pas les soupçons qu'on avoit contre lui, croyoit les détruire en sollicitant vivement les Chambres à faire passer une armée en Irlande; mais comme toutes les actions de ce Prince étoient suspectes au Parlement, on leur donnoit toujours une mauvaise interpretation.

Le parti secret qui avoit intention de diminuer la Puissance royale, ou plutôt de l'anéantir, cherchoit à fortifier les craintes & les soupçons, afin d'arriver plus sûrement au but qu'il se proposoit, en irritant toute la Chambre basse contre Charles, & en forçant ce Monarque par la même voye à faire des démarches qui semblassent authoriser les Communes à renverser la forme du gouvernement. Ainsi la Chambre séduite par les ennemis du gouvernement monarchique, ne s'occupa qu'à donner de nouvelles mortifications au Roi. On travailla donc à faire une remontrance qui n'étoit que l'apologie de la conduite des Communes, & un long détail des entreprises du Roi sur les libertés de la nation, pour établir le pouvoir arbitraire. Cette remontrance malgré les oppositions d'un grand nombre des Membres de la Chambre basse, fut lue dans cette Chambre, & rendue publique, avant que d'être présentée au Roi. Elle étoit précedée d'une requête qui ne s'adressoit point à ce Monarque, mais au peuple, à qui on avoit dessein de remettre devant les yeux la mauvaise conduite de ce Prince, depuis qu'il étoit sur le thrône, afin d'irriter les esprits contre lui. Ces deux piéces furent le signal de la division entre le Roi & le Parlement, comme les ennemis de ce Prince s'y étoient attendus.

Charles de retour de l'Ecosse répondit à la requête & à la remontrance, & se plaignit de la conduite que les Communes tenoient à son égard. Il exhorta ensuite le Parlement à songer à pacifier les troubles d'Irlande, & à ne pas négliger une affaire de cette importance. La Chambre basse qui craignoit toujours quelqu'entreprise de la part du Roi, aimoit mieux risquer de perdre l'Irlande, que de se priver des troupes dont elle croyoit avoir besoin. Pour continuer à rendre le Roi suspect, elle fit le procès à un Seigneur accusé d'avoir voulu séduire de nouveau l'armée Angloise. Elle avoit dessein par cette démarche, de persuader au peuple que le Roi étoit toujours résolu de soumettre le Parlement par la force. Ce fut dans cette même intention

ROYAUME D'ANGLETERRE.

quelle publia, que le Roi favorisoit les Catholiques, & qu'il avoit engagé les Irlandois à demander la liberté de conscience & l'abolition des loix pénales, comme un article du traité de paix qu'ils proposoient. On délibera enfin dans le Parlement sur les moyens de réduire les rebelles d'Irlande. Les Communes ne vouloient y envoyer que les troupes Ecossoises; mais le Roi & la Chambre des Pairs prétendoient qu'on devoit y joindre un corps de troupes Angloises. Ces contestations retarderent le secours d'Irlande, & donnerent le temps aux mécontents de se fortifier. Les Communes désirant connoître d'où venoient les difficultés qui empêchoient la conclusion de cette affaire, établirent un Committé à ce sujet. On trouva que ces obstacles procédoient de ce que les Irlandois n'avoient pas encore été déclarés rebelles par une proclamation; ce qui détermina le Roi à en publier une le premier de Janvier, qui les déclaroit tels. Charles n'en fit imprimer que quarante exemplaires, qui furent tous envoyés au Sécretaire d'Etat par son ordre.

1641.

Ce Monarque en publia quelques jours après une autre, qui ordonnoit expressément de célebrer le Service divin dans toutes les Eglises, conformément aux loix faites sur ce sujet. Charles ne pouvoit agir avec plus d'imprudence, puisque c'étoit précisément à ces loix que les Communes trouvoient à redire. Il fit encore une nouvelle faute en voulant prendre connoissance avant le temps d'un bill que la Chambre basse avoit jugé à propos de faire pour la levée des troupes qu'elle avoit volonté d'envoyer en Irlande. La Chambre qui vouloit que ces troupes dépendissent entierement d'elle & non du Roi, avoit résolu de les lever par la voye de contrainte, & avoit en conséquence passé un bill qu'on appelle en Angleterre de *presser*. Le Roi informé du dessein des Communes, se rendit au Parlement; & après l'avoir exhorté à envoyer promptement du secours en Irlande, déclara qu'il étoit prêt de passer le bill de *presser*, pourvû qu'il ne contînt rien de contraire à sa prérogative royale; ou bien qu'il le passeroit avec cette clause, *sauf les droits du Roi & du Peuple.*

Les deux Chambres mécontentes du discours du Roi, établirent un Committé pour l'examiner, & comme on jugea que Charles avoit violé les priviléges du Parlement, elles rendirent la déclaration suivante: ,, Que ,, le Roi n'a droit de connoître de ce qui s'agite dans le Parlement, ,, que quand le Parlement lui-même l'en informe ou l'en fait informer: ,, Qu'il n'a droit de dire quoique ce soit sur les bills, que quand on les lui ,, présente: Que chaque Membre des Chambres à une parfaite liberté de ,, dire ce qui lui plait, sur tout ce qui est en question: Que ce n'est point au ,, Roi à trouver mauvais les opinions ni les propositions de chaque Membre, parce que, si sur cela il se commet quelque offense, c'est à leur Chambre seule à qui il en est responsable: Que l'on priera le Roi de nommer ,, ceux qui lui ont donné information de ce qui se passoit dans les Chambres, & le mauvais conseil de s'en mêler hors de saison. «

Le Parlement présenta ensuite au Roi une requête sur tous ces griefs, & Charles n'y répondit qu'en s'excusant sur la droiture de ses intentions. Ce Monarque reçut peu de temps après une requête seditieuse de la part des apprentifs qui s'étoient assemblés tumultueusement. Ils demandoient que le Roi concourût avec les Communes à l'extirpation des *Papistes*, des Innova-

teurs, & des Evêques, qu'ils accusoient de vouloir renverser le gouvernement. Ils n'étoient si animés contre les Evêques & les Seigneurs Catholiques, que parce que ceux-ci traversoient sans cesse les mauvaises intentions des Chefs & des Directeurs de la Chambre basse contre le Roi. Ainsi il n'étoit pas difficile de s'appercevoir que les Communes étoient les auteurs de toutes les émotions populaires, qui s'étoient déja faites & qui arriverent dans la suite. Il y en eut une considerable le 27 de Décembre, & une grande partie de la populace s'étant assemblée à Westminster, sous prétexte d'attendre la réponse du Roi, on entendit crier de tous côtés, *point d'Evêques.* L'Evêque de Lincoln qui passoit alors pour se rendre au Parlement, fut presqu'étouffé dans la foule. Le Capitaine Hyde, ayant mis l'épée à la main, *pour aller,* disoit-il, *couper la gorge à quelques-uns de ces chiens* à têtes rondes, (1) *qui aboyoient contre les Evêques*, fut arrêté & conduit en prison par ordre des Communes.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Le tumulte ne faisoit qu'augmenter, & les Seigneurs ayant inutilement employé leur authorité pour faire retirer la populace, s'adresserent à la Chambre basse, afin de publier ensemble une déclaration contre les mutins. Les Communes loin de donner à la Chambre haute la satisfaction qu'elle demandoit, trouverent à redire qu'on eût arrêté quelques-uns des factieux. La protection qu'elles leur accordoient fut cause que le désordre continua plusieurs jours, & que douze Evêques résolurent de ne plus aller au Parlement. Ces Prélats firent leur protestation contre la violence qui les obligeoit à se bannir de leur Chambre, sans que cela pût nuire ou préjudicier à leurs droits incontestables d'y avoir séance; & contre tout ce qui avoit été ou pourroit être fait pendant leur absence forcée. Il étoit aisé de conclure de cette protestation qu'il falloit que le Parlement fût dissous; puisque suivant les termes de la protestation, la Chambre haute ne pouvoit rien faire de valide sans la concurrence des Evêques, & que les opérations de la Chambre bassene pouvoient avoir de valeur sans la concurrence de celle des Pairs.

Le Roi en étoit si persuadé, qu'il se hâta de communiquer cette protestation aux Seigneurs, dans l'esperance qu'ils prendroient les intérêts des Evêques, d'où il s'ensuivroit la dissolution du Parlement qu'il désiroit avec tant d'ardeur. Cependant les choses tournerent autrement qu'il ne s'y étoit attendu; car le parti du Roi devenu plus foible par la retraite des Evêques, presque toute la Chambre haute se trouva de même avis que les Communes. Les Evêques furent accusés de haute trahison pour avoir tenté de renverser les loix fondamentales & l'essence même du Parlement, & les douze qui avoient signé la protestation, furent arrêtés par ordre de la Chambre haute. On proposa ensuite de faire un bill pour l'exclusion des Evêques, & la Chambre basse demanda au Roi une garde, dont le Comte d'Essex auroit le commandement. Charles de son côté craignant que la populace ne s'assemblât de nouveau, chargea le Conseil commun de Londres de se précautionner contre de pareils désordres.

Ce Prince pour satisfaire la Chambre des Communes, lui accorda ce qu'el- 1642.

(1) C'est de-là que le nom de *Têtes Rondes*, donné au parti du Parlement, tire son origine.

Royaume d'Angleterre.

le demandoit, en lui déclarant cependant qu'elle n'avoit aucun ſujet de s'allarmer. En même temps que Charles paroiſſoit chercher par ſes démarches à gagner les Communes, il ſe conduiſoit avec elles d'une maniere à les irriter continuellement, & par-là il travailloit ſans le ſçavoir à fortifier le parti ſecret qui étoit dans la Chambre baſſe, & qui avoit ſoin de mettre à profit toutes les fautes du Roi. Ce Prince fit porter dans la Chambre des Pairs une accuſation de haute trahiſon contre le Lord Kimbolton, qui étoit de cette Chambre, & contre cinq autres Membres des Communes. Il ne devoit cependant pas ignorer que les Seigneurs n'étoient point les Juges des Membres de la Chambre baſſe, & d'un autre côté il ne pouvoit s'empêcher de penſer que les Communes n'abandonneroient pas ainſi leurs Membres, qui d'ailleurs étoient les Chefs & les Directeurs de leur Chambre. En effet les Seigneurs après avoir nommé un Committé pour examiner la procédure faite contre le Lord Kimbolton, ne voulurent point ſe mêler de ce qui regardoit les cinq membres des Communes.

Le Roi ſéduit par les mauvais conſeils qu'on lui donnoit, fit mettre le ſcellé ſur les effets du Lord Kimbolton & des cinq membres de la Chambre, & députa enſuite vers les Communes, pour les engager à lui livrer les accuſés. La Chambre baſſe irritée de plus en plus contre Charles, refuſa de rendre les accuſés, fit lever le ſcellé qu'on avoit mis chez eux, & permit à tous les Membres qu'on voudroit arrêter, de ſe défendre & de demander main forte. Le Roi ſe rendit le 4 de Janvier à la Chambre des Communes, à deſſein de la forcer à lui remettre entre les mains les cinq accuſés. On avoit eu ſoin de les faire diſparoître, & le Roi fut obligé de s'en retourner ſans être venu à bout de ſon projet. Comme il ſe retiroit, il eut la mortification d'entendre crier dans la Chambre, *Priviléges*, *Priviléges*; & ces cris furent répetés dans les rues de Londres par où le Roi paſſoit pour aller à la maiſon de ville, où il avoit fait aſſembler le Conſeil commun, afin de trouver des moyens d'avoir les cinq accuſés en ſa puiſſance.

Ce Prince qui croyoit que la ville de Londres étoit dans ſon parti, en fut bientôt déſabuſé par l'adreſſe que cette ville lui préſenta le 7 du même mois » ſur la rébellion d'Irlande fomentée par les Catholiques & leurs adhérents; » ſur la lenteur à y envoyer du ſecours; ſur les avis qui venoient de toutes » parts d'un complot formé pour exterminer les Proteſtants; ſur le change- » ment dans la Lieutenance de la tour; ſur les armements extraordinaires » qui ſe faiſoient à Whitehall; ſur les violences exercées contre les habi- » tants de Londres; ſur les efforts pour gagner les Etudiants en droit des » quatre colléges qu'on appelle Inns; ſur le grand nombre de Canoniers » envoyés depuis peu à la Cour; ſur les feux d'artifice qu'on avoit trouvés » en abondance chez un Catholique; ſur les faux avis qui mettoient la » méſintelligence entre le Roi & le Parlement; ſur l'arrivée de ce Monar- » que à la Chambre baſſe avec une nombreuſe ſuite, pour ſe ſaiſir de quel- » ques-uns de ſes Membres; ce qui étoit contraire aux priviléges du Parle- » ment. « Charles pour appaiſer les citoyens de la capitale, répondit à leur requête avec beaucoup de douceur, & fit tout ce qu'il put pour leur perſuader qu'il n'avoit aucune mauvaiſe intention contr'eux. Il fut cependant aſſez imprudent pour publier le lendemain une proclamation qui ordonnoit à

Royaume d'Angleterre.

à tous les Magiſtrats & gens de Juſtice d'arrêter les cinq Membres accuſés, & de les mener à la tour.

Pendant que le Roi s'obſtinoit à pourſuivre les Membres des Communes, cette Chambre travailloit à renverſer les projets de ce Prince, & à faire valoir les priviléges du Parlement aux dépens mêmes de l'authorité royale qu'il étoit facile de voir qu'on vouloit anéantir. L'aſſemblée nombreuſe qui ſe tint le 11 à Weſtminſter, inſpira quelque crainte au Roi, & l'obligea de ſe retirer d'abord à Hamptoncourt, & de-là à Windſor, de peur d'être inſulté par la populace. Convaincu alors des fauſſes démarches qu'il venoit de faire, il envoya un Meſſage aux deux Chambres, pour leur déclarer qu'il ſe déſiſtoit de ſes procédures contre les ſix Membres accuſés, puiſqu'on les croyoit contraires aux priviléges du Parlement. Ainſi c'étoit toujours de cette maniere que Charles ſe tiroit d'affaire lorſqu'il ſentoit que ſes entrepriſes ne pouvoient réuſſir.

Son repentir forcé devenoit alors inutile, & la Chambre des Communes ne pouvoit ſe perſuader que le Roi en attaquant ſes Chefs, n'eût eu deſſein de lui imputer les mêmes crimes qu'à ceux contre leſquels il avoit fait porter divers articles d'accuſation. Depuis cet inſtant, le parti contraire au Roi ayant entierement pris le deſſus, il ne fut plus queſtion de ſçavoir s'il falloit borner le pouvoir de ce Prince; mais, juſqu'à quel point il devoit être borné. Charles ayant appris qu'on avoit fait peu d'attention à ſon premier Meſſage, en envoya un ſecond pour le même ſujet; mais ce dernier n'eut pas plus d'effet que le précedent. Les deux Chambres réſolues de pouſſer le Roi à bout, demanderent à ce Prince que les preuves des articles d'accuſation contre les ſix Membres leur fuſſent communiquées, afin de procéder à un prompt jugement. Le Roi voulant abſolument terminer cette affaire, déclara qu'il ſe déſiſtoit de toute pourſuite contre les accuſés; que même il accordoit un pardon géneral à tous ceux qui auroient commis quelque faute ſans le ſçavoir; & qu'il laiſſoit le Parlement maître de faire dreſſer l'acte du pardon dans la forme qu'il le jugeroit à propos. Les Chambres ne furent pas contentes de cette déclaration, qui faiſoit voir que ce n'étoit qu'en vertu du pardon que les accuſés étoient échappés à la Juſtice. Le Parlement crut donc devoir préſenter une troiſieme requête pour obliger le Roi à livrer ceux qui l'avoient engagé à accuſer les ſix Membres de leurs Chambres. Charles ne fit aucune réponſe à cette requête, & l'affaire parut entierement aſſoupie, quoiqu'elle lui fût ſouvent reprochée dans la ſuite.

Le Roi & le Parlement étoient dans une défiance mutuelle qui paroiſſoit également fondée. Charles avoit ſujet de craindre que le Parlement ne voulût lui ôter ſon authorité, & le Parlement de ſon côté appréhendoit que le Roi ne voulût le ſoumettre par la force; d'où il s'enſuivoit que les démarches de l'un étoient mal interpretées par l'autre. On faiſoit un crime à Charles de vouloir s'aſſurer de Hull, de Portſmouth & de la tour, qui étoient les trois places les plus importantes de l'Angleterre; mais la conduite des Chambres forçoit ce Monarque à prendre ſes ſûretés. Elles vouloient que ce Prince accordât tout ce qu'elles demandoient, & pluſieurs de leurs demandes ne faiſoient que trop connoitre l'intention qu'elles avoient de ne lui laiſſer que le ſimple titre de Roi. Sous prétexte d'empêcher ce Prince de violer les pri-

ROYAUME D'ANGLETERRE.

viléges de la nation, on cherchoit à anéantir l'authorité royale & à former un gouvernement purement républicain, & c'étoit en effet le but que se proposoit le parti caché qui étoit dans la Chambre des Communes. La foiblesse de Charles, les mauvais conseils qu'on lui donnoit, & ses imprudences continuelles donnerent lieu à ce projet, qui fut cause de sa fin tragique. Le peuple cependant ne s'étoit point encore décidé, & lui seul pouvoit faire pencher la balance en se déclarant pour l'un ou l'autre parti. Le Roi & le Parlement travailloient en même temps à le mettre dans leurs intérêts; le premier en faisant entendre que les Chambres, sous prétexte de maintenir les loix, ne cessoient de les violer & de renverser la constitution de l'Etat. Le Parlement de son côté faisoit tous ses efforts pour rendre les démarches du Roi suspectes, & le faire regarder comme un tyran qui ne cherchoit qu'à asservir la nation.

Cependant les esprits s'aigrissoient de plus en plus, & le Parlement qui soupçonnoit avec raison que Charles avoit formé quelque projet contre lui, vouloit se rendre maître de la Milice & de la tour. Les refus du Roi de passer l'ordonnance à ce sujet, le dessein de ce Prince de se retirer à Yorck & d'envoyer la Reine en Hollande, faisoient assez connoître aux Chambres que Charles étoit résolu à faire une guerre offensive ou défensive. Le Parlement ne gardant plus de mesures avec le Roi, prit le parti de mettre le royaume en état de défense, & publia une ordonnance pour établir la milice malgré les oppositions de Charles. Le Roi se plaignit de la conduite des Chambres à son égard, & envoya plusieurs messages au Parlement; mais les discours de part & d'autre étoient assez inutiles, puisqu'ils n'étoient pas capables d'obliger le Parlement à renoncer au dessein qu'il avoit formé de dépouiller le Roi de toute authorité sur la milice, ni d'engager ce Monarque à relâcher ses droits à cet égard. Ainsi tout marquoit une rupture prochaine entre le Roi & le Parlement.

Chacun cependant dissimuloit encore, & ce n'étoit que par des menées secrettes que l'un & l'autre parti tâchoit de parvenir à ses fins. Le Roi qui étoit à Yorck voulut se rendre maître de Hull par surprise; mais ce coup ayant manqué, il se vit bientôt dans la nécessité de faire éclater ses desseins. Le Parlement qui ne les ignoroit pas, les avoit toujours traversés jusqu'alors. Résolu de faire tomber sur le Roi la cause de la guerre civile, qui alloit affliger le royaume, il envoya à ce Prince dix-neuf propositions qui sembloient conduire à une paix solide, si le Roi les acceptoit. Les voici en substance.

„ 1°. Que le Roi ôtera tous les emplois, quels qu'ils soient, à ceux que „ le Parlement n'approuve pas, & ne les donnera qu'à ceux qu'il approuve.

„ 2°. Que les grandes affaires ne seront décidées que par des gens connus „ qui auront prêté serment: Que chaque nature d'affaire sera discutée de„vant le Tribunal qui lui convient; c'est-à-dire, que ce qui regarde le Pu„blic sera jugé par le Parlement; les affaires d'Etat par le Conseil privé, „ approuvé par le Parlement: qu'aucun acte du Conseil ne sera valide, que „ lorsqu'il sera approuvé par les signatures du plus grand nombre des Con„seillers.

„ 3°. Qu'il y aura au plus vingt-cinq Conseillers privés, tous approuvés par „ le Parlement: & que tous ceux qui seront pourvûs des grandes charges de „ l'Etat, auront la même approbation.

» 4°. La même approbation aux Gouverneurs des enfants du Roi, & à leurs » domestiques.

» 5°. Défense de traiter d'aucun mariage des enfants du Roi, sans le con» sentement du Parlement, sous la peine de *præmunire.*

» 6°. Que les loix contre tous *Papistes* recusans seront exécutées sans ac» ception de personnes : qu'il sera fait un acte de Parlement, pour les » mettre hors d'état de troubler la paix, & d'éluder les loix en aucune ma» niere.

» 7°. Les Seigneurs *Papistes*, tant qu'ils resteront *Papistes*, seront exclus » du Parlement : on fera un acte, auquel le Roi consentira, pour faire élever » leurs enfants dans la réligion protestante.

» 8°. Le Roi consentira à ce que le gouvernement de l'Eglise soit réfor» mé, comme le Parlement le trouvera convenable ; à l'abolition des inno» vations & de la pluralité des bénéfices.

» 9°. La méthode pour l'établissement de la milice, employée par les » Chambres, sera approuvée, & toute déclaration contraire révoquée.

» 10°. Les Membres du présent Parlement dépouillés de leurs emplois, » seront rétablis ou auront quelqu'autre satisfaction.

» 11°. Les Conseillers privés & les Juges prêteront un serment reglé par » acte du Parlement, d'observer & de faire observer la requête de droit, & » les autres statuts que le Parlement indiquera.

» 12°. Tous Juges & autres Officiers mis en charge de l'aveu du Parle» ment, ne les tiendront qu'avec la clause *Quamdiù se benè gesserint.*

» 13°. Tous Délinquants, quels qu'ils soient, seront punis par le Parlement » & obligés de comparoître à sa citation.

» 14°. L'amnistie offerte par le Roi sera reçue avec les exceptions dont les » deux Chambres conviendront.

» 15°. Les places fortes seront mises à la garde de ceux que le Roi nom» mera, & que le Parlement approuvera.

» 16°. Le Roi congediera les gardes extraordinaires & les troupes qu'il a » levées ; à l'avenir point de gardes ni de levées extraordinaires, que selon » les loix ou en cas d'invasion actuelle.

» 17°. Le Roi fera alliance avec les Etats Généraux des Pays-Bas, & avec » les autres Princes Protestants, pour la défense de la religion.

» 18°. Les six Membres accusés seront justifiés par un acte de Parlement.

» 19°. Tous les Pairs qui seront créés dans la suite sans le consentement » du Parlement, seront exclus par un bill d'avoir séance dans le Parlement.

Les Communes promettoient, en cas que le Roi accordât ces articles, de régler ses revenus à sa satisfaction, de remettre Hull à qui il voudroit, de lui rendre compte du magazin, & de travailler efficacement à son bonheur & à celui de sa posterité. Les propositions de la Chambre, & la réponse que le Roi y fit, n'étoient guère propre à procurer un accommodement, d'autant plus que les deux partis n'y paroissoient pas beaucoup disposés. Les Communes n'avoient jamais espéré que Charles répondroit favorablement à leur requête ; mais elles vouloient le mettre dans son tort, & faire voir au peuple qu'il n'y avoit aucune sûreté avec le Roi. Ce Monarque de son côté se plaignoit des usurpations du Parlement, & donnoit à entendre qu'il se trouvoit

ROYAUME D'ANGLETERRE.

forcé de prendre les armes pour défendre ses droits légitimes, ceux du peuple & de la religion. Charles cependant qui avoit reçu de Hollande des armes, des munitions & du canon, se prépara à faire le siége de Hull, dont on avoit déja enlevé une partie des armes. Avant que le Roi & le Parlement vinssent à une rupture ouverte, il y eut encore de grands demêlés entre ce Monarque & les deux Chambres, & ce ne fut que déclarations, adresses, réponses, répliques, &c. qui ne servirent qu'à irriter d'avantage les esprits. Enfin le Parlement fit défense de publier aucunes déclarations du Roi, ni aucuns autres papiers qui seroient contraires aux ordonnances des deux Chambres. Pendant toutes ces dissensions, Charles songeoit à se rendre maître de la flotte; mais ce projet manqua par la vigilance du Comte de Warwick qui étoit Amiral. Le Roi croyant n'avoir plus rien à ménager, fit saisir Newcastle, le château de Tinmouth, & envoya lever des troupes dans divers provinces. Ce Monarque qui se trouvoit à la tête de trois mille hommes d'infanterie & de huit cents chevaux, étoit résolu de marcher vers Hull, & il notifia son dessein par une proclamation. Il somma ensuite le Parlement de lui rendre cette place; mais ce fut inutilement. Avant que les deux Chambres eussent reçu cette sommation, elles avoient présenté une adresse au Roi, pour le prier de cesser ses préparatifs de guerre, & elles avoient en même temps offert de rester tranquilles, & de ne plus songer à mettre le royaume en défense. Charles répondit fort au long à cette adresse, & fit au Parlement des propositions qui ne furent point acceptées. Le Roi mécontent de plus en plus des Chambres dont il voyoit qu'il avoit tout à craindre, mit enfin le siége devant Hull; mais il fut obligé de le lever, après avoir inutilement tenté de se rendre maître de cette place. Porstmouth qui lui avoit été livré par le Gouverneur, fut bientôt repris par les troupes du Parlement. Ce fut pendant le siége de cette ville que le Roi publia son manifeste contre les deux Chambres, les déclara coupables de trahison, & défendit de leur obéir. Il publia en même temps une proclamation, par laquelle il ordonnoit à tous ses sujets en état de porter les armes, de se rendre le vingt-cinq d'Août à Nottingham où il vouloit lever son étendart: ce qu'il exécuta au jour marqué, mais sans aucun effet. L'étendart fut même renversé par un ouragan, & ne fut remis que deux jours après.

Guerre civile.

Le Roi, dont l'armée étoit de beaucoup inférieure à celle du Parlement, se seroit trouvé dans un extrême danger, si le Comte d'Essex qui commandoit les troupes Parlementaires, eût reçu plutôt l'ordre de marcher contre lui. Pendant cette inaction des Chambres, le Conseil du Roi fut d'avis de faire quelques propositions de paix, dans l'esperance que si elles étoient rejettées, le peuple connoîtroit que c'étoit malgré lui qu'il continuoit la guerre, & que d'ailleurs ce seroit un moyen pour retarder les préparatifs du Parlement & gagner du temps. Cet avis eut l'effet qu'on s'étoit proposé: le Parlement ne voulut rien écouter, & pendant ces conférences infructueuses, Charles eut le temps d'assembler des troupes & d'amasser de l'argent. Les amis qu'il avoit à Londres lui en fournirent une grande quantité, & l'Université d'Oxfort lui donna toute la vaisselle d'argent de ses différents colléges. Le Roi dont l'armée étoit alors presque aussi forte que celle du Parlement, résolut de finir promptement la guerre, ou par une bataille ou en marchant droit à Londres.

Il étoit en marche pour se rendre à cette capitale, lorsque les deux armées se trouverent à six milles l'une de l'autre, près de la plaine de Keinton. On en vint aux mains, & la cavalerie du Parlement fut mise en déroute; mais l'infanterie royale eut bientôt le même sort. Après cette bataille le Roi se retira à Oxfort, & le Comte d'Essex conduisit son armée à Warwick.

Quoique la victoire ne se fût déclarée d'aucun côté, cependant les deux partis jugerent à propos de se l'attribuer à dessein de mettre le peuple dans leurs intérêts. Les Membres de la Chambre basse qui étoient attachés au Roi, proposerent ouvertement la paix, pendant que ce Prince publioit son avantage sur le Parlement, & faisoit représenter à la ville de Londres, que loin de vouloir profiter de ses succès pour la châtier, il lui offroit un pardon. Le but de Charles étoit d'engager le peuple à demander la paix malgré les deux Chambres; mais le Parlement rompit toutes les mesures de ce Prince, en protestant toujours qu'il ne faisoit la guerre que pour parvenir à une paix solide. Il déclaroit cependant en même-temps que le desir qu'il avoit pour la paix, ne pouvoit l'obliger à se livrer honteusement entre les mains de son ennemi. En conséquence de la déliberation faite à ce sujet dans les deux Chambres, on résolut qu'on demanderoit la paix au Roi; que dans le cas où il ne seroit pas possible de l'obtenir honorablement & avec sûreté, on mettroit tout en œuvre pour être en état de soutenir la guerre, & qu'on demanderoit du secours aux Ecossois, si on se trouvoit en avoir besoin. Suivant cette derniere résolution, on recruta l'armée du Comte d'Essex, & l'on enrolla les apprentifs de Londres, en leur offrant de rabattre le temps qu'ils serviroient sur celui de leur apprentissage. Les deux Chambres envoyerent ensuite en Ecosse pour engager les peuples de ce royaume à leur fournir des secours en cas de besoin.

Cependant les partisans du Roi conseillerent à ce Prince de se présenter devant Londres avec son armée, dans l'esperance que son approche pourroit causer en cette ville quelques mouvements qui lui seroient peut-être avantageux. Charles s'avança, suivant cet avis, jusqu'à Reading : ce qui allarma si fort le Parlement, qu'il fit demander un sauf conduit pour lui envoyer des Députés, afin de traiter avec lui. Le Comte d'Essex qui le suivoit de près, ne tarda pas à arriver à Londres, & sa présence rassura le Parlement. Leurs Députés se rendirent cependant auprès du Roi, & l'accueil favorable qu'ils en reçurent, obligea les deux Chambres à faire suspendre les hostilités de leur part. Ces nouvelles négociations n'eurent pas plus d'effet que les précedentes, & l'on en imputa la faute au Roi qui avoit attaqué Brentford pendant que les Députés retournoient à Londres, pour rendre compte au Parlement des bonnes intentions que Charles leur avoit fait connoître. Ce Prince s'excusa sur ce qu'il n'y avoit point eu de trêve arrêtée, & sur les précautions qu'il avoit cru devoir prendre pour ne point être enveloppé par les troupes du Comte d'Essex. Les hostilités recommencerent bientôt, & la guerre se fit dans differentes provinces avec des succès assez variés, & qui ne déciderent point la querelle. L'argent manquoit souvent des deux côtés, & chacun se faisoit des reproches mutuels sur les moyens dont ils se servoient pour en trouver. En effet les deux partis tomboient également dans la même faute, puisque suivant les loix du royaume, il n'est pas permis de faire aucune levée d'argent

Royaume d'Angleterre.

1643.

ſur le peuple ſans le conſentement du Parlement, & que le Parlement conſiſte dans le Roi & les deux Chambres conjointement. Les partiſans de Charles toujours réſolus de mettre le peuple dans les intérêts de ce Prince, demanderent au Parlement la permiſſion de préſenter une requête au Roi pour l'engager à la paix. Les Chambres qui ſentirent les conſéquences de cette démarche, en firent préſenter une le 10 de Janvier par le Maire & le commun Conſeil de Londres. Charles étoit prié par cette adreſſe de vouloir bien ſe rendre au Parlement ſans ſe faire accompagner par des gens armés, afin de pouvoir traiter tranquillement de la paix. Le Roi répondit qu'il ne doutoit point de la fidelité des habitants de Londres; mais que celle des Magiſtrats lui étoit ſuſpecte; qu'il retourneroit à Londres quand il pourroit y être avec honneur & avec ſûreté, & quand on auroit puni ceux qui ne cherchoient qu'à troubler le répos public. Il demanda enſuite que ſa réponſe fût lue dans le commun Conſeil en préſence du peuple. On lui donna cette ſatisfaction; mais Pym, l'un des Commiſſaires du Parlement, qui étoit préſent à cette lecture, la réfuta entierement: ce qui irrita beaucoup le Roi.

Ce Prince avoit reçu des ſecours aſſez conſiderables des Etats Generaux, malgré les oppoſitions des deux Chambres qui s'en étoient plaintes aux Provinces-Unies. Ainſi Charles ſe trouvoit de ce côté-là en état de cauſer de l'inquiétude au Parlement. D'ailleurs le deſir qu'il avoit témoigné pour la paix lui avoit été avantageux, & les Chambres qui s'étoient apperçues de l'impreſſion qu'il avoit fait ſur le peuple, crurent devoir le contrebalancer, en marquant autant de zèle que ce Prince pour procurer la paix. On entama donc de nouvelles conférences, & l'on propoſa même une trève de quelques jours; mais l'avantage que chacun vouloit en retirer, & les demandes trop fortes qu'on faiſoit de part & d'autre, empêcherent la concluſion de la trêve & même du traité de paix. Il y a tout lieu de croire que les deux partis ne la déſiroient pas ſincerement, & ſur-tout les Presbyteriens dont le parti commençoit à devenir puiſſant dans la Chambre des Communes. A l'égard du Roi, trop foible pour prendre par lui-même un parti ſage & prudent, il ſe laiſſoit conduire par les avis de ceux qui n'étoient pas capables de lui en donner de conformes à ſes véritables intérêts.

Charles déterminé à continuer la guerre, réſolut d'établir une communication depuis Oxford où il étoit, juſqu'à Yorck où la Reine avoit fait décharger les munitions de guerre qu'elle envoyoit de Hollande à ſon époux. Les premiers ſuccès des armes du Roi contre les troupes du Parlement, rendirent ce Prince plus entreprenant, & le porterent à faire le ſiége de Glocester, ville très-importante qui le mettoit en poſſeſſion d'une grande étendue de pays, & qui lui ouvroit la communication avec tous ces quartiers. Le Parlement réſolu de défendre cette place, envoya de prompts ſecours au Comte d'Eſſex, qui obligea le Roi à lever le ſiége. Ce déſavantage ne l'empêcha pas de ſuivre le Comte qui s'avançoit vers Londres. Il y eut deux actions très-vives entre les deux armées, & le dernier combat dura une journée entiere. On ne ſçait à qui on doit attribuer le ſuccès de celui-ci; mais quoiqu'il en ſoit, le Roi ſe retira la nuit, & le Comte d'Eſſex ne trouva nulle oppoſition pour retourner dans ſes anciens quartiers. Depuis cette bataille il ne ſe paſſa rien de conſiderable entre Charles & le Comte. Mais il n'en étoit pas de

même dans les provinces du Nord & de l'Oueſt, où les deux partis eurent des ſuccès aſſez variés.

Les Ecoſſois conſiderant qne le Parlement d'Angleterre auroit de la peine à ſe ſoutenir contre le Roi, crurent qu'il étoit temps de ſe diſpoſer à le ſecourir. Les circonſtances où il ſe trouvoit, leur parurent une occaſion favorable pour établir dans l'Egliſe Anglicane, le gouvernement Presbyterien. Ils réſolurent d'aſſembler les Etats à ce ſujet, ſans en avoir demandé la permiſſion au Roi. Charles voyant que ſon authorité étoit mépriſée, & qu'il ne pourroit empêcher la tenue des Etats, prit le parti d'y conſentir. Il voulut en limiter le pouvoir & fixer le temps de leur aſſemblée ; mais il ne put y parvenir. On ne doute point que le Parlement d'Angleterre n'eût lui-même ſecrettement engagé les Ecoſſois à cette manœuvre, ou plutôt que les Presbyteriens qui avoient envie que leur ſecte dominât en Angleterre, n'euſſent diſpoſé les choſes de façon que les Chambres ſe trouverent dans la néceſſité d'avoir recours aux Ecoſſois. Ils ſe flattoient que ceux-ci ne conſentiroient à ſoutenir le Parlement, qu'à condition que l'Epiſcopat ſeroit aboli. Le parti presbyterien réſolu de l'emporter ſur ſes adverſaires, n'avoit négligé aucune occaſion pour parvenir à ſon but, & c'étoit la véritable cauſe de la plus grande partie des mortifications que le Roi avoit eſſuyées de la part du Parlement. Charles favoriſoit trop ouvertement l'Epiſcopat, & on l'accuſoit d'ailleurs d'être porté pour les Catholiques; ainſi il avoit été de l'intérêt des Presbyteriens de travailler à borner l'authorité royale, & après avoir brouillé le Souverain avec le Parlement, d'empêcher la réconciliation, à moins qu'ils n'en puſſent tirer l'avantage qui étoit le but de toutes leurs démarches. Les choſes étant au point où ils l'avoient déſiré, le Parlement travailla à faire une ligue avec l'Ecoſſe. On députa à l'aſſemblée des Etats des Commiſſaires, avec un plein pouvoir de traiter avec eux. Ces Députés étoient chargés de deux déclarations, l'une pour la convention, & l'autre pour l'aſſemblée du Clergé. Il ne s'agiſſoit dans la premiere, que de demander du ſecours & de régler les conditions du traité. La ſeconde étoit pour engager le Clergé Ecoſſois à envoyer des Députés au Clergé Anglois qui étoit alors aſſemblé à Weſtminſter, afin de travailler à établir une union plus étroite entre les deux Egliſes. Le *Covenant* ou ligue fut approuvé le 17 d'Août par les Etats d'Ecoſſe, le 28 du même mois par le Parlement d'Angleterre; & le 22 de Septembre il fut ſigné ſolemnellement par tous les Membres des Chambres. » Cette ligue ,, étoit faite pour conſerver la religion prétendue réformée dans l'Egliſe d'E- ,, coſſe ; pour travailler à établir une étroite union entre les trois royau- ,, mes, & une parfaite conformité tant par rapport à la confeſſion de foi, ,, qu'à la forme du gouvernement Eccléſiaſtique ; pour détruire le Catholi- ,, ciſme & l'Epiſcopat ; pour conſerver les droits & les priviléges des Parle- ,, ments, les libertés des trois royaumes, la perſonne & l'authorité du Roi; ,, pour punir ceux qu'on regardoit comme les ennemis de la réformation; ,, enfin pour une mutuelle défenſe & conſervation. » Ainſi le parti Presbyterien trouva moyen d'amener les plus zélés partiſans de l'Egliſe Anglicane à conſentir au changement du gouvernement de leur Egliſe.

Charles défendit de ſigner cette ligue, mais il ne fut point obéi, & le Committé des Etats d'Ecoſſe ordonna même à tout le monde de la ſigner ſous

peine de la confiscation de leurs biens. Après que le *Covenant* fut ainsi reglé, on travailla au traité du secours, & l'on convint que l'Ecosse fourniroit une armée de vingt-un mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie, & qu'elle seroit payée pour quarante jours, au bout desquels elle seroit aux frais de l'Angleterre : qu'on ne feroit la paix que du consentement des deux Etats : qu'en pareil cas l'Angleterre secourroit l'Ecosse aux mêmes conditions. Ce traité fut signé le 29 de Novembre ; mais les Ecossois dès le 18 d'Août précedent, avoient fait publier une proclamation au nom du Roi, portant ordre à tous les habitants du royaume depuis seize ans jusqu'à soixante, de se pourvoir d'armes, de munitions & de provisions pour quarante jours.

Charles avoit ordonné de révoquer cette proclamation, où l'on se servoit de son nom pour agir contre lui-même ; mais il ne fut point obéi. Les Ecossois publierent ensuite un manifeste, où ils supposoient que le Roi s'étant rendu l'esclave de ceux qui lui donnoient de mauvais conseils, ils se trouvoient obligés de tout entreprendre pour l'en délivrer, jusqu'à lui faire la guerre. Charles y fit une longue réponse ; mais elle n'empêcha pas les Ecossois de poursuivre leur entreprise criminelle. L'embarras où le Roi se trouvoit alors, lui fit songer à faire une trêve avec les rebelles d'Irlande, afin d'employer contre le Parlement les troupes Angloises qui servoient dans ce royaume. Cette trêve qui fut long-temps à se négocier, fut signée le 15 de Septembre. Le Roi avoit pris pour prétexte, que les Anglois d'Irlande étant en danger de tout perdre faute de secours, il n'y avoit pas d'autre moyen à prendre pour les tirer du péril où ils se trouvoient. Quelques Auteurs prétendent que le Roi avoit lui-meme ménagé toutes ces choses, & que les besoins de l'armée Angloise qui étoit en Irlande, avoient été exagerés. Les Chambres se plaignirent de ce qu'on avoit négocié cette trêve sans leur participation ; mais leurs plaintes furent inutiles. Charles persuadé que la crainte seule empêchoit le peuple de se déclarer contre le Parlement, & que si on lui fournissoit un moyen de secouer le joug, il forceroit les deux Chambres à la paix, forma un complot qu'il authorisa par une commission. Le projet fut découvert, les complices en furent punis, & le Parlement fut plus uni que jamais. Ce mauvais succès ne rebuta pas les partisans du Roi, & ils travaillerent de nouveau à engager le peuple à forcer le Parlement à la paix. Charles pour appuyer leur manœuvre, publia une déclaration par laquelle il protestoit, » qu'il ne vouloit que la paix, le maintien de la religion » Protestante, la conservation des libertés du peuple & des justes priviléges » du Parlement, contre des esprits brouillons & séditieux qui n'avoient en » vûe que de tout renverser. Que ceux qui le seconderoient dans un si juste » dessein, & qui répareroient leurs fautes par de bons services, auroient » sujet de se louer de sa clémence. «

La crainte obligeant le peuple à rester tranquille, les Royalistes gagnerent la plus grande partie de la Chambre haute, & l'engagerent à disposer les Communes à la paix. En conséquence les Seigneurs dans une conférence qu'ils eurent avec la Chambre basse, lui demanderent de concourir avec eux pour présenter au Roi un plan de pacification. Les propositions qu'on vouloit faire à ce Monarque, consistoient » à congedier les armées de part & d'autre, » à engager le Roi à retourner au Parlement, moyennant les sûretés qu'on

» lui

» donneroit; à rétablir la religion par des Théologiens nommés par le Roi, » & approuvés par les deux Chambres : à remettre sur pied la milice par un » bill : à confier à des gens que le Roi nommeroit, & que le Parlement ap- » prouveroit, la garde des places, des magasins & des vaisseaux : à rendre à » ce Prince ses revenus : à donner une amnistie génerale pour tous les actes » d'hostilité, &c. «

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Les Communes n'oserent refuser d'abord leur consentement; mais elles se retracterent le lendemain, lorsqu'elles virent que le Maire de Londres à la tête d'une grande troupe de peuples, leur présenta une Adresse pour les exhorter à rejetter les propositions. Cet évenement renversa les projets des royalistes, & leur fit avoir recours à un autre moyen, qui fut de faire soulever les femmes dans l'esperance que les hommes se joindroient à elles. En effet une troupe d'environ cinq mille femmes s'assembla à la porte des Communes, se mit à crier *paix*, *paix*; & demanda que les traîtres qui s'opposoient à la paix fussent livrés. Le tumulte étoit si considerable, qu'on fut obligé de faire approcher des soldats pour écarter ces femmes, dont quelques-unes furent tuées sur la place. Le Parlement sentoit bien que la paix étoit nécessaire; mais il ne vouloit la faire qu'avec de bonnes sûretés, & le Roi n'offroit toujours que sa simple parole. Ces derniers évenements arriverent avant la signature du traité entre le Parlement & les Ecossois. Le Lord Littletan, Garde du grand sçeau, l'avoit emporté avec lui en se retirant auprés du Roi. Le Parlement qui ne pouvoit s'en passer, jugea à propos d'en faire un, quoiqu'il n'eût pas ce droit, puisqu'il n'appartient qu'au royaume en entier, c'est-à-dire, au Roi & au Parlement réunis.

1643/4.

Tous les moyens dont le Roi s'étoit servi pour forcer le Parlement à la paix, ayant été inutiles, ce Prince ne songea plus qu'à continuer la guerre. L'argent lui manquoit cependant pour entrer en campagne, & il ne sçavoit à quel expédient avoir récours pour en tirer de ses sujets. Il prit le parti de former un Parlement des Membres des deux Chambres qui l'avoient suivi à Oxford, d'autant plus qu'il avoit publiquement déclaré qu'il ne reconnoissoit plus celui de Westminster en cette qualité. Ce Parlement qui s'assembla au mois de Janvier, l'authorisa dans tout ce qu'il voulut. Les deux Chambres d'Oxford donnerent plusieurs déclarations, pour faire connoître les intentions du Roi pour la paix, & les obstacles que le Parlement de Westminster y apportoit. Ces déclarations n'étoient point sans repliques, & l'ancien Parlement déclara qu'il ne reconnoîtroit jamais le nouveau, qui n'étoit composé que des déserteurs de leur corps. Les Chambres d'Oxford n'osant imposer une taxe génerale, on s'adressa aux Aisés pour emprunter cent mille livres sterlings. L'assemblée d'Oxford ayant appris que le Parlement de Westminster avoit imposé sur les denrées une taxe sous le nom d'*Accise*, jusqu'alors inconnue en Angleterre, elle en fit lever une semblable dans les provinces qui obéissoient au Roi. Telles furent les opérations de ce Parlement qui ne se rassembla plus.

Entrée des Ecossois en Angleterre, & suite de la guerre civile.

Quoique la saison ne fût pas encore favorable pour mettre les troupes en campagne, l'armée Ecossoise ne laissa pas d'entrer en Angleterre. Le Marquis de Newcastle, quicommandoit pour le Roi dans le Nord, voulut inutilement défendre Newcastle. Les Ecossois ayant été joints par le Lord Fairfax,

ROYAUME D'ANGLETERRE.

1644.

un des Géneraux du Parlement, marcherent vers Yorck pour en faire le siége qu'ils commencerent en effet. Ils furent obligés de l'abandonner, tant par la vigoureuse résistance du Marquis de Newcastle, qui s'étoit jetté dans la place, qu'à cause de l'approche d'une armée commandée par le Prince Robert. Ce Prince ayant appris la retraite des ennemis, marcha à eux, & leur livra combat le 2 de Juillet. Robert fut battu & sa défaite fut suivie de la prise d'Yorck, qui se rendit par composition. Les trois Géneraux du Parlement, qui s'étoient réunis pour cette expédition, se séparerent alors. Le Lord Fairfax & ses troupes resterent à Yorck, le Comte de Manchester marcha vers Lincoln, & le Comte de Lewen s'avança vers le Nord, pour aller au devant d'un nouveau corps de troupes qui arrivoit d'Ecosse. Ce renfort le mit en état d'assiéger Newcastle dont il se rendit maître.

Il paroissoit que le Parlement avoit dessein de tirer un grand parti de cette guerre, puisqu'il entretenoit cinq armées à ses frais; sçavoir, l'une sous les ordres du Lord Fairfax; celle d'Ecosse sous le Comte de Lewen; une autre sous le Comte de Manchester; la quatriéme commandée par le Comte d'Essex, & la cinquiéme aux ordres du Chevalier Waller. Ce dernier fut envoyé dans les provinces de l'Ouest pour l'opposer au Prince Maurice. Les avantages qu'il remporta sur les troupes du Roi, l'auroient mis en état d'en remporter de plus considerables, si le Parlement ne l'eût pas obligé d'entreprendre le siége d'Oxford avec le Comte d'Essex. Charles informé de leurs desseins, & ne trouvant aucun autre moyen pour empêcher le siége de cette place, que de garder les passages des rivieres d'Isis & de Cherwell, rangea son armée sur les bords de ces deux rivieres. Le Géneral du Parlement ne fut point arrêté pas ces difficultés, & vint à bout de forcer le passage du Cherwell après avoir traversé l'Isis. Charles retira alors toute son infanterie dans Oxford, & se sauva à Worcester avec sa cavalerie. Le Comte d'Essex, au lieu de poursuivre le Roi, comme il en avoit reçu ordre des deux Chambres, s'avança jusque dans la province de Devon, où il rétablit les affaires du Parlement.

Cependant Charles ne resta pas long-temps à Worcester, & retourna promptement à Oxford, ayant utilement employé diverses ruses pour tromper Waller, qui s'étoit imaginé que le Roi avoit dessein de se rendre à Shrewsbury. Charles s'avança ensuite dans la province de Buckingham, résolu de livrer bataille à son ennemi, qui étonné de ce que le Roi lui étoit échappé, s'étoit mis en marche pour le poursuivre. Les deux armées se trouverent en présence, n'étant separées que par le Cherwell, & il y eut beaucoup de sang répandu au pont de Copredy, dont les Royalistes ne purent s'emparer. La nuit avoit separé les combattants, sans que la victoire parût s'être plutôt déclarée d'un côté que de l'autre. Il y a cependant lieu de croire que Waller avoit perdu beaucoup plus de monde, puisqu'il ne se mit point en devoir de poursuivre le Roi, lorsqu'il fit retirer son armée deux jours après cette Bataille. Ce Prince étoit même si persuadé d'avoir remporté l'avantage sur Waller, qu'il fit offrir le pardon à ses troupes, dans l'esperance qu'elles en profiteroient, & ce fut le motif qui l'obligea à rester deux jours après le combat.

Charles, dont l'armée se trouvoit alors assez considerable, résolut de mar-

Royaume d'Angleterre.

cher vers les provinces de l'Oueſt, pour arrêter les progrès du Comte d'Eſſex. Ce Géneral à l'approche du Roi, ſe retira dans la province de Cornouaille, ſuivant l'avis du Conſeil de guerre ; mais il eut bientôt lieu de ſe repentir d'avoir ſuivi un avis ſi mauvais. Son armée manqua de vivres, & l'extrêmité fâcheuſe où il ſe trouva, l'obligea à prendre le parti d'abandonner ſon armée, de peur de tomber entre les mains du Roi. Il n'exécuta cependant ce projet qu'après avois mis ſa catvalerie en ſûreté, & alors il s'embarqua pour ſe rendre à Plimouth. Ce Seigneur avoit réſiſté aux vives ſollicitations que le Roi lui avoit fait faire, pour l'engager à paſſer dans ſon parti, ou du moins à porter le Parlement à la paix. Ce fut ſans doute ſon grand attachement pour ce corps, qui fit oublier les fautes qu'il avoit faites, puiſque malgré ſa déſobéiſſance aux ordres des deux Chambres, & la perte de ſon armée, on lui fit encore un accueil favorable à Londres. Après ſa retraite, ſon infanterie fut obligée de capituler avec le Roi & d'abandonner toute l'artillerie, les chariots, les munitions, les armes offenſives & défenſives, à l'exception des épées & des piſtolets.

Tant de ſuccès conſécutifs faiſoient eſperer à Charles que le Parlement ſeroit plus traitable, & dans cette eſperance il envoya un nouveau meſſage aux Chambres pour traiter avec elles ; mais il fut auſſi inutile que les autres. Toujours prévenu que le peuple de Londres étoit dans ſes intérêts, il réſolut de ſe rendre dans cette ville, & fit ſçavoir ſon deſſein par une proclamation. Elle ne produiſit aucun effet, & la maladie qui ſe mit dans ſon armée, jointe au défaut d'argent pour payer ſes troupes, l'obligea de renoncer à ſon projet, & de ſe retirer à Oxford. Il eut beaucoup de peine à s'y rendre, ayant été attaqué avec déſavantage dans ſa marche par l'armée du Parlement qui avoit été conſiderablement renforcée. La méſintelligence qui ſe mit entre les Commandants des troupes ennemies, fut le ſalut de ce Prince, qui couroit riſque d'être entierement défait. Telles furent les expéditions de cette campagne. Le reſte de l'année fut employé en négociations, qui furent auſſi infructueuſes que les précedentes ; ainſi l'on ſe prépara de part & d'autre à une quatriéme campagne.

Pendant qu'on s'y diſpoſoit, le parti ſecret dont on a déja parlé pluſieurs fois, cherchoit enfin les moyens de réuſſir dans ſes deſſeins criminels. Les Presbyteriens l'emportoient alors dans le Parlement, & ils regardoient leur triomphe comme d'autant plus puiſſant que leur parti étoit le plus nombreux. Ils ignoroient qu'il s'élevoit au milieu d'eux une faction qui travailloit ſourdement à les détruire. Les *Indépendants* également ennemis du pouvoir deſpotique, de l'Epiſcopat & du Presbyteraniſme, ne vouloient dans l'Etat qu'un gouvernement républicain, & ne pouvoient ſouffrir dans la religion ni Evêques, ni Prêtres. Ils prétendoient que tout le monde avoit le droit de prêcher, d'exhorter, d'expliquer l'Ecriture Sainte ſans autre vocation que ſon zèle, ſes talents & les mouvements dont il ſe croyoit agité. Trop foibles d'abord pour oſer former un parti, ils ſe confondirent parmi les Presbyteriens, conſentirent au *Covenant*, & à faire venir l'armée d'Ecoſſe. Ils ne pouvoient parvenir à leur but, qu'en travaillant à la ruine de l'authorité royale & à celle de la religion Anglicane, perſuadés qu'il ne leur ſeroit pas diffilcile enſuite de détruire le Presbyteraniſme. Vane, Cromwell, Tate, Haſlerig

ROYAUME D'ANGLETERRE.

principaux Chefs de cette faction, résolus de parvenir à leurs fins, chercherent à gagner les bonnes graces du peuple, & exagererent sourdement les fautes qu'on avoit faites depuis le commencement de la guerre. Ils faisoient entendre que les interêts particuliers des Membres du Parlement en étoient la véritable cause, parce que possedant tous les emplois, ils ne se mettoient guère en peine de chercher les moyens de finir les troubles par une victoire éclatante ou par une paix solide: ce qui avoit porté quelques-uns des Géneraux à négliger les occasions de combattre avec avantage. Ce fut sur ce fondement que Cromwell accusa le Comte de Manchester. Le Comte se justifia, & comme on s'étoit apperçu que Cromwell avoit dessein de rendre le Parlement suspect au peuple, on délibera si on le mettroit en prison.

Cromwell informé de ce qui se tramoit contre lui, se hâta d'exécuter le projet de faire exclure tous les Membres du Parlement, de toutes sortes d'emplois civils ou militaires. Le véritable but des Indépendants étoit de diminuer le parti Presbyterien, & ils prirent leurs mesures pour que tous les emplois vacants fussent donnés à ceux de leur parti qui n'étoient point suspects, puisqu'ils étoient encore confondus avec les Presbyteriens. Cromwell se conduisit avec tant d'adresse, qu'il engagea la Chambre basse à faire une ordonnance pour exclure les Membres des deux Chambres de toutes les charges; à mettre l'armée sur un nouveau pied, & à en donner le commandement à Thomas Fairfax. Il avoit gagné toute la confiance de ce Lord en paroissant zélé Presbyterien, & il l'engagea adroitement à ne conserver que les Officiers sur lesquels le parti des *Indépendants* pouvoit compter. Il porta en même-temps le Parlement à pousser vivement la guerre, afin qu'étant promptement terminée par la ruine entiere du Roi, il se trouvât en état d'exécuter son dessein. Tous ces changements se firent au mois d'Avril, lorsqu'on étoit prêt d'entrer en campagne. Cromwell qui avoit obtenu d'être dis-
1645. pensé de l'ordonnance de l'exclusion, eut le commandement de la cavalerie, à la priere de Fairfax. Il incommoda beaucoup l'armée royale en empêchant la jonction du Prince Robert avec le Roi, & en battant un corps de troupes de ce Prince. Cependant Charles s'étoit rendu maître de Leicester, pendant que Fairfax commençoit le siége d'Oxford. Ce Géneral fut obligé de le lever pour obéir aux ordres du Parlement, qui lui commanda de marcher contre le Roi. Ce Prince s'avançoit alors pour secourir Oxford, dont il ignoroit qu'on eût levé le siége.

Charles informé de la marche des ennemis, voulut se retirer à Leicester; mais ayant rencontré l'armée du Parlement en bataille sur la hauteur de Nazeby, il fut obligé d'accepter le combat. La victoire se déclara pour les Parlementaires, & le Roi dont toutes les troupes furent mises en déroute, perdir son canon, son bagage, & sa cassette où étoient tous ses papiers que le Parlement fit imprimer. Charles au lieu de se retirer dans les provinces de l'Ouest où il auroit encore trouvé quelques troupes à ses ordres, alla chercher un asyle dans le pays de Galles. Cette victoire fut suivie de plusieurs autres grands avantages que Fairfax remporta dans les provinces de l'Ouest, tandis que l'armée d'Ecosse s'empara de Carlisle & assiégeoit quelques autres places. Pendant ces différentes expéditions, Charles sortit du pays de Galles à la tête de trois mille chevaux qui composoient alors toute son armée. Cette petite

troupe s'étant augmentée, il s'empara de Huntington, & voulut ensuite secourir Chester. Cette entreprise lui devint funeste, & il perdit entierement le peu de troupes qu'il avoit à ses ordres. Il se sauva à Oxford où il arriva le 6 de Novembre.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Charles n'avoit plus d'autres ressources que de s'accommoder avec le Parlement, & il auroit peut-être réussi s'il eût voulu sacrifier l'Episcopat & donner des sûretés pour l'accomplissement de ses promesses, parce qu'alors les Presbyteriens commençoient à entrevoir les desseins des *Indépendants*. Le Parlement ne vouloit point se fier à sa parole, & on lui reprochoit toujours d'avoir fait la paix avec les rebelles d'Irlande, afin d'en tirer des secours contre le Parlement. Le traité secret qu'il avoit fait avec eux, étoit parvenu à la connoissance des deux Chambres, & ce fut inutilement qu'il employa diverses ruses pour leur persuader le contraire. Ce traité fut cependant sans effet, parce qu'il ne fut pas possible aux Irlandois de passer en Angleterre depuis que les affaires du Roi étoient entierement ruinées. Il ne restoit plus qu'un seul moyen à ce Prince pour sortir d'embarras, qui étoit de traiter avec les Ecossois; mais il ne le pouvoit faire qu'en adoptant le Presbyteranisme; car c'étoit à ce prix seul que les Ecossois promettoient de le secourir. L'approche de l'armée du Parlement lui fit connoître le danger où il se trouvoit, & il crut ne pouvoir l'éviter qu'en se retirant dans l'armée des Ecossois, quoiqu'il n'eût fait aucun traité avec eux. Il est vrai qu'il y avoit eu quelques négociations & quelques promesses vagues de la part de l'armée Ecossoise; mais on n'avoit rien reglé de positif, si l'on doit ajouter foi aux paroles des Commissaires Ecossois, qui soutinrent que leur armée n'avoit rien stipulé avec le Roi. Quoiqu'il en soit, ce Prince se trouva comme prisonnier au milieu des troupes Ecossoises. Cependant les Commissaires d'Ecosse protesterent qu'ils n'avoient point dessein d'assister le Roi contre le Parlement en Angleterre, & qu'ils se tenoient attachés au *Covenant*.

Le Roi se retire dans l'armée Ecossoise.

1646.

Quelque temps après, les Communes, soit qu'elles se défiassent de l'armée Ecossoise, soit pour d'autres raisons, voterent qu'elles n'avoient plus besoin de cette armée. Pendant que le Roi étoit à Newcastle, les deux Chambres lui envoyerent leurs propositions de paix, & ne donnerent au Roi que dix jours pour y répondre. Comme elles étoient toujours les mêmes, ce Prince refusa de les accepter: ce qui détermina les Ecossois à consulter avec le Parlement d'Angleterre, ce qu'il seroit à propos de faire par rapport à la personne du Roi. Les deux Chambres voterent qu'on ne disposeroit de la personne de ce Monarque, que comme elles le jugeroient à propos, & elles nommerent en conséquence un Committé qui devoit conférer sur cet article avec les Commissaires Ecossois. Ceux-ci se croyoient en droit de l'avoir à leur garde en vertu du *Covenant*, & parce qu'il étoit également leur Roi comme celui des Anglois. Ces derniers vouloient en disposer, parce que l'armée d'Ecosse étoit censée celle du Parlement, puisqu'elle étoit à sa solde. Le Parlement d'Ecosse après avoir agité dans l'assemblée ce qu'on devoit faire du Roi, convint que les Commissaires Ecossois qui étoient à Londres demanderoient au Parlement d'Angleterre que le Roi pût revenir dans sa capitale avec honneur & sûreté. Ils eurent outre cela ordre de lui déclarer que le Parlement d'Ecosse étoit résolu de maintenir la Monarchie dans la personne du

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Roi, & de lui conserver ses justes droits à la couronne. Le lendemain de cette déliberarion, les Commissaires de l'assemblée représenterent au Parlement qu'on ne devoit point altérer en rien le *Covenant*, ni mécontenter les Anglois : que le Roi n'étant pas disposé à signer le *Covenant*, on ne pouvoit recevoir ce Prince en Ecosse ; mais qu'en même temps on ne devoit rien ordonner au sujet de sa personne sans le consentement du Parlement d'Angleterre, à moins qu'on ne voulût violer le *Covenant* & se rendre parjure ; qu'à la vérité on s'étoit obligé à défendre la personne du Roi ; mais qu'on n'étoit pas moins engagé à unir les deux royaumes par une même forme de gouvernemenr Ecclésiastique : qu'il falloit donc presser de nouveau le Roi de donner satisfaction aux deux royaumes, afin qu'il pût retourner en Angleterre en Prince reconcilié avec son peuple. Ces propositions occasionnerent encore des débats, après lesquels on résolut d'engager de rechef le Roi à accepter toutes les propositions qu'on lui avoit déja faites, en lui déclarant que s'il les refusoit, ou pourvoiroit sans lui à la sûreté des deux royaumes ; & que s'il ne vouloit point signer le *Covenant*, l'Ecosse ne lui fourniroit aucun secours.

Charles qui ne pouvoit se résoudre à donner aux Ecossois cette satisfaction, écrivit au Parlement d'Angleterre pour obtenir la liberté d'aller à Londres ou dans les environs, afin de traiter plus librement avec les deux Chambres, en les assurant qu'elles auroient lieu d'être satisfaites de lui. Le Parlement lui permit de venir à sa maison de Holmby dans la province de Northampton, avec des domestiques qui ne seroienr point suspects, & il promit en même temps à ce Prince qu'il y seroit traité avec tous les égards convenables. En conséquence ce Monarque fut remis le 30 de Janvier entre les mains des Anglois, qui le conduisirent à Holmby comme on étoit convenu. Le Parlement d'Ecosse, avant que de livrer le Roi, avoit déclaré que ce Prince n'ayant voulu donner aucune satisfaction sur les propositions qui lui avoient été faites, les Etats, voulant entretenir une bonne union avec le Parlement d'Angleterre, satisfaire le Roi qui avoit souhaité s'approcher de Londres, remplir le desir des deux royaumes, avoient consenti que Charles allât résider à Holmby ou en quelque autre endroit proche de Londres, jusqu'à ce qu'il eût accepté les propositions de paix ; à condition qu'il ne seroit faite aucune violence à sa personne, ni d'autre changement dans le gouvernement que celui qui avoit été fait depuis trois ans ; & que les héritiers de ce Prince conserveroient leurs droits à la couronne.

1646.

Division entre le Parlement & l'armée occasionnée par Cromwell.

1647.

L'abaissement de l'authorité royale avoit paru également important aux Presbyteriens & aux *Indépendants*, & ces deux partis s'étoient réunis pour l'exécution de ce projet. Mais le Roi fut à peine entre les mains du Parlement, que la division se mit entre les deux factions, parce que chacun de son côté songea à tourner cet événement à son avantage. Les Presbyteriens étoient à la vérité les plus forts dans la ville de Londres ; mais les *Indépendants* avoient l'armée à leur disposition. Les premiers qui sentoient la supériorité de leurs adversaires, résolurent de licentier l'armée afin d'abattre par ce moyen la puissance des *Indépendants*. Ils étoient en effet, perdus si ce projet eût réussi, & l'Etat n'auroit point éprouvé les malheurs dont il fut accablé. Cromwell qui voyoit tous ses desseins ruinés par la résolution du Parlement, trouva moyen de faire soulever l'armée dont les Officiers étoient dans ses

intérêts. La Chambre basse, voulant appaiser ce trouble dans son origine, écouta favorablement quelques articles de ceux qui lui furent présentés par les troupes. Cette condescendance ne fut pas capable de les satisfaire, & la mutinerie alla toujours en augmentant, jusqu'au point qu'un Officier de cavalerie accompagné seulement de cinquante chevaux, enleva le Roi de sa propre authorité. Ce Monarque donna avis au Comte de Dunferling, Seigneur Ecossois, de la violence qu'on lui faisoit, afin qu'il en instruisît le Parlement. Le Géneral Fairfax manda de son côté aux deux Chambres que l'armée n'avoit aucune part à cet enlevement auquel le Roi avoit consenti, & que ce Prince avoit refusé de s'en retourner malgré les priéres qu'on lui avoit faites à ce sujet. Cette déposition étoit bien différente de la lettre que le Roi adressoit aux Ecossois. On pourroit croire que le Géneral Anglois ayant dessein de justifier ses troupes, n'avoit pas craint de charger le Roi de cette action, afin d'exciter dans les Chambres de nouveaux soupçons contre ce Prince. Il y a tout lieu de croire que Cromwell avoit fait enlever le Roi, afin de l'avoir en son pouvoir, & de parvenir plus aisément au but qu'il se proposoit.

Cependant l'armée persistoit toujours dans le dessein de l'emporter sur le Parlement qui faisoit d'inutiles efforts pour l'appaiser, puisqu'elle étoit résolue de demeurer rebelle, quelque grace qu'elle obtînt des deux Chambres. En effet plus le Parlement lui accordoit de choses, plus elle se croyoit authorisée à en demander de nouvelles. Elle s'étoit approchée de Londres jusqu'à Uxbridge, & sa présence avoit inspiré une si grande terreur au Parlement & à la ville, que les deux Chambres se virent contraintes de lui accorder tout ce qu'elle désiroit, & même de sacrifier onze de ses Membres. Les troupes pour donner quelque satisfaction au Parlement, s'éloignerent un peu de la capitale & allerent prendre des quartiers à Wicham. L'union qui avoit regné jusqu'alors dans le Parlement, l'avoit toujours soutenu; mais la division qui s'y mit bientôt, fut cause de sa ruine & acheva de fortifier le parti des *Indépendants*. Les Presbyteriens fâchés de voir que cette faction commençoit à devenir trop puissante, accuserent de lâcheté la plûpart des Membres du Parlement, & leur reprocherent la foiblesse qu'ils témoignoient en accordant avec tant de facilité aux troupes tout ce qu'elles désiroient. Les Magistrats de Londres étoient dans les mêmes sentiments, & s'étoient réunis aux Presbyteriens pour forcer les deux Chambres à résister aux entreprises de l'armée. Ils avoient même déja secrettement agi auprès des Ecossois, afin d'en tirer quelque secours. Les Confédérés commencerent par faire présenter au Parlement une requête de la part du commun Conseil, dans laquelle on se plaignoit du trop grand pouvoir des Committés & de la mauvaise administration des finances. On travailloit en même temps à irriter le peuple contre l'armée, en publiant quelle étoit dans le dessein de se déclarer en faveur du Roi: ce qu'elle désavoua authentiquement. Le Parlement qui ne cherchoit qu'à amuser l'armée & à gagner du temps, étoit entré en négociation avec elle, bien résolu cependant de traîner cette affaire en longueur autant qu'il seroit possible. Les Presbyteriens, pour rompre l'accommodement, engagerent le peuple à présenter des requêtes par lesquelles il demandoit que le gouvernement Presbyterien fût établi d'une maniere inébranlables; qu'on reprimât l'insolence des Sectaires; qu'on payât l'armée & qu'elle fût licentiée.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Cependant les troupes du Nord & la cavalerie qui étoit en garnison à Nottingham, déclarerent publiquement qu'elles adhéroient à l'armée de Fairfax. Cette déclaration causa une nouvelle inquiétude au Parlement, & l'obligea d'avoir encore quelque complaisance pour l'armée. Les Presbyteriens s'appercevant que les Indépendants devenoient par ce moyen de plus en plus redoutables, formerent un nouvel engagement contre l'armée; mais le Parlement défendit de le signer.

Le Géneral informé des mouvements qui se faisoient dans Londres, & qui tendoient à susciter une guerre, pria les Chambres de les faire cesser. Ses priéres n'eurent aucun effet; il y eut de grands troubles pendant deux ou trois jours dans la capitale, & la populace voyant que les Chambres n'osoient résister à l'armée, se rendit en foule à Westminster pour forcer le Parlement à révoquer tout ce qu'il avoit fait en faveur de l'armée: ce qui lui fut accordé. Cette émeute occasionna de nouvelles plaintes de la part du Géneral, & le commun Conseil envoya six Députés pour lui déclarer que la ville ne demandoit que la paix; qu'elle prioit le Géneral de ne pas faire avancer son armée & de ne point se mêler de ce qui regardoit ses privilèges. Fairfax n'eut aucun égard à la députation, & fit marcher ses troupes vers Londres, qui se vit obligé de se mettre en défense. Les deux Orateurs & tous les Membres qui avoient été d'avis de contenter l'armée s'étant absentés, les Communes voterent que le Roi retourneroit à Londres; que le Committé de la milice leveroit autant de troupes qu'il voudroit; qu'il choisiroit le Géneral, & que le Géneral nommeroit lui-même les Officiers; le tout sous l'agrément des Chambres & du Committé. Fairfax menaça alors la capitale qui répondit par une apologie en forme de manifeste. Le Parlement écrivit à ce Géneral, & lui ordonna très-expressement de faire retirer l'armée. Fairfax, loin d'obéir à cet ordre, s'avançoit vers la ville sous prétexte de faire rétablir les deux Orateurs avec soixante & six Membres qui avoient abandonné le Parlement à l'occasion des tumultes, & qui s'étoient retirés auprès de lui. Il publia alors un manifeste dont les principaux articles rouloient sur les violences qu'on avoit faites au Parlement, & qui avoient obligé une partie de ses Membres à s'absenter de la ville. Fairfax y protestoit que l'armée venoit pour les rétablir, & pour empêcher que le Roi ne fût reçu dans Londres, s'il ne faisoit des offres plus satisfaisantes que celles qu'il avoit faites: mais qu'aussitôt que les libertés du peuple seroient établies sur des fondements solides, l'armée concourroit volontiers au rétablissement du Roi dans ses justes droits: en un mot qu'elle n'avoit que des intentions droites, & que le dessein de vouloir piller la ville, qu'on lui imputoit, lui faisoit horreur.

Le Conseil de Londres qui avoit agi avec tant de rigueur, commença à devenir plus moderé, lorsqu'il apprit que l'armée étoit aux portes de la ville. Il déclara que puisqu'on ne vouloit point user de violence, tous les passages seroient ouverts, & en conséquence tous les forts de la ville furent remis entre les mains des troupes de Fairfax. Ce Géneral fit encore sçavoir au Conseil qu'il ne vouloit que rétablir la liberté & l'authorité du Parlement avec la paix du royaume. Les deux Chambres paroissoient si satisfaites de Fairfax, qu'elles lui donnerent le gouvernement de la tour. Jusqu'alors le Roi avoit été bien traité par l'armée; mais quand elle se vit maîtresse de Londres & du

Royaume d'Angleterre.

du Parlement, elle changea de conduite à l'égard de ce Prince. Il s'apperçut trop tard qu'il avoit été la dupe des careſſes de Cromwell, & il connut tout ce qu'il en avoit à redouter. Convaincu que ſa vie n'étoit pas en ſûreté, il ſe déroba ſecrettement avec trois de ſes confidents & ſe retira d'abord à Tichfield; mais comme on n'avoit pas eu ſoin de lui faire tenir un vaiſſeau pour ſortir du royaume, comme on prétend que c'étoit ſon intention, il fut obligé d'aller chercher un aſyle dans l'iſle de Wight, dont Hammond, partiſan de Cromwel, étoit Gouverneur. On fut bientôt informé du lieu de ſa retraite par le Gouverneur qui en intruiſit Cromwell & le Parlement. Le premier envoya aux deux Chambres une lettre à leur adreſſe que Charles avoit laiſſé ſur ſa table. Ce Prince y diſoit » qu'il avoit cherché la liberté par un » déſir naturel à tous les hommes, parce qu'il n'y avoit pas moyen de vivre » avec des gens qui changeoient à tous moments de principes, qui vou» loient détruire la nobleſſe, qui favoriſoient & encourageoient les maxi» mes des *Applaniſſeurs*, (1) dont le but étoit de rendre toutes les conditions » égales, & d'abolir toute dignité & toute diſtinction entre les ſujets: qu'il » étoit toujours également porté à la paix, & qu'il reparoîtroit quand on ſe» roit diſpoſé à l'entendre avec tous les égards qui étoient dûs à ſa dignité, & » qu'il ſeroit aſſuré que ſa vie ou ſa liberté ne courroient aucun riſque. «

Charles craignant qu'on ne l'accuſât de s'être caché pour éviter de répondre aux propoſitions de paix que le Parlement avoit préparées, envoya un meſſage avec les propoſitions ſuivantes. Il déclara d'abord: » que comme Chré» tien & comme Roi, il ne pouvoit conſentir à l'abolition de l'Epiſcopat; » mais qu'il conſentiroit qu'on bornât le pouvoir des Evêques: qu'il ne pou» voit pas non plus conſentir à l'aliénation des biens de l'Egliſe: que puiſ» que le gouvernement Presbyterien ſe trouvoit établi, il vouloit bien le » laiſſer pendant trois ans dans l'état où il étoit, à condition qu'il ne force» roit perſonne à s'y ſoumettre: que le Clergé auquel il joindroit vingt » Théologiens à ſon choix, s'aſſembleroit pour régler les affaires de religion, » avant ou après les trois ans expirés, d'une maniere ſi conforme à la pa» role de Dieu, que le Roi & les deux Chambres puſſent les fixer là pour » toujours: que ceux qui n'approuveroient pas cet établiſſement, ſeroient les » maîtres de ne s'y pas conformer: enfin, que ni les Papiſtes, ni les Athées » n'auroient aucune part à cette tolerance.

» A l'égard du pouvoir ſur la milice qui lui appartenoit de droit, il con» ſentoit pour le lien de la paix, que pendant ſon regne, le Parlement en » fût ſeul le maître; à condition que ce pouvoir ne ſeroit employé qu'à ſup» primer les forces qui ſeroient levées dans le royaume ſans l'authorité des » deux Chambres, qu'à conſerver la paix publique & qu'à repouſſer les in» vaſions étrangeres: qu'après ſa mort, le droit de milice ſeroit réuni à la » couronne: que pendant ſon regne, le Parlement auroit ſeul droit de lever

(1) Ces *Applaniſſeurs* ou *Levellers* étoient un parti qui s'étoit formé dans l'armée à la ſuite de l'établiſſement des *Agitateurs*, ou ſoldats prépoſés dans l'armée dont il s'agit ici pour recueillir les voix de leurs camarades. Ce droit de voix déliberative avoit excité l'orgueil d'un grand nombre de ſoldats, & avoit donné l'origine d'une grande faction dans l'armée. Cromvvell vint à bout de détruire ce parti.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

„ de l'argent sur le peuple ; mais seulement dans les trois cas où la milice „ seroit de sa dépendance.

„ Pour ce qui est des arrérages dûs à l'armée, il consentoit de les payer „ dans l'espace de dix-huit mois, pourvû qu'on lui remît les sequestrations „ faites depuis un certain temps, les compositions accordées, les secours „ du Clergé, les arrérages de ses revenus. Il vouloit bien encore consentir „ qu'on imposât une taxe équitable sur le peuple, pour dégager les terres de „ l'Eglise qu'on auroit hypothequées.

„ Il consentoit que pendant son regne, le Parlement nommât tous les „ grands Officiers & les Conseillers privés, à condition que les patentes se- „ roient expediées en son nom : après quoi ce droit reviendroit à la cou- „ ronne.

„ Qu'il y auroit un acte géneral d'oubli pour tous les sujets, de tout ce „ que des deux côtés on auroit fait, dit & publié l'un contre l'autre.

„ Qu'il donneroit toute satisfaction au sujet de la guerre d'Irlande.

„ Il demandoit ensuite de pouvoir traiter en personne : qu'on fît attention „ aux propositions de l'armée touchant les Parlements biennaux, & la ma- „ niere d'en élire les membres.

„ Qu'il feroit pour l'Ecosse tout ce que l'on jugeroit nécessaire.

Cette déclaration du Roi ne fit aucune impression sur le Parlement, qui ne vouloit traiter que sur les propositions qu'il avoit dessein de présenter, sans admettre aucune explication de la part du Roi. Les Chambres qui ne supportoient qu'avec peine le joug que l'armée leur imposoit, résolurent de faire un traité personnel avec le Roi, pourvû qu'il voulût consentir à quatre actes qui en seroient les Préliminaires ; sçavoir : 1°. acte pour établir la milice du royaume. 2°. pour révoquer toutes les déclarations publiées contre le Parlement & ses adhérents. 3°. acte pour priver les Pairs créés après que le grand sceau fut emporté de Londres, du droit de séance au Parlement. 4°. autre pour donner pouvoir aux deux Chambres de s'ajourner comme elles le trouveroient à propos. Les Communes firent dresser les bills avec tant de promptitude, que les *Indépendants* & les Commissaires d'Ecosse ne purent parer ce coup. Les quatre bills furent présentés au Roi le 24 de Décembre ; mais ce Monarque repondit qu'en quelqu'extrêmité qu'il se trouvât réduit, il ne consentiroit jamais à aucun acte particulier qu'auparavant on ne fût convenu de toutes les conditions de la paix : que pour y parvenir, il ne sçavoit point de meilleur moyen qu'un traité personnel à Londres ou ailleurs. Ce Prince avoit signé quelques jours auparavant avec les Commissaires d'Ecosse un traité dans lequel il authorisoit le rétablissement du gouvernement Presbyterien en Angleterre pendant trois ans. Le but du Roi étoit de gagner du temps & de se liguer d'abord avec ceux dont il esperoit tirer un plus grand avantage. Mais la perfidie de Cromwell ne le laissa pas long-temps jouir de ses espérances ; car à peine ce Prince eut-il donné sa réponse aux Commissaires du Parlement, qu'il fut étroitement resserré, & on ne lui permit plus de parler à personne.

Cromwell profitant du mécontentement des deux Chambres par rapport à la réponse de Charles, les fit resoudre, quoiqu'avec grande peine, à publier une déclaration dans laquelle il étoit dit qu'on se passeroit dans la suite du Roi pour

regler les affaires du royaume. Les différentes factions qui étoient dans l'Etat, & dont les vûes étoient particulieres, s'étoient cependant réunies contre l'armée en faveur du Roi ; mais leur projet fut mieux concerté qu'il ne fut exécuté. Les Ecossois devoient envoyer en Angleterre une armée pour agir contre les *Indépendants*, & rendre la liberté au Roi. Le Marquis d'Ormond s'étoit proposé de passer en Irlande, pour y joindre le Lord Inchiquin, Commandant des troupes du Parlement, qui avoit promis de se déclarer pour le Prince. Plusieurs Chefs des Confédérés d'Irlande avoient donné leur parole de se joindre au Marquis avec plusieurs corps de troupes. Les partisans que le Roi avoit en Angleterre, & les Officiers réformés devoient en même temps prendre les armes dans toutes les provinces du royaume, pendant que la Noblesse & la Bourgeoisie se souleveroient de leurs côtés. On avoit encore projetté que les Chevaliers Marmaduke, Langdale & Philippe Musgrave, tout-puissants dans les provinces d'Yorck & de Cumberland, s'empareroient de Barwick & de Carlisle, & que le parti Presbyterien, encore nombreux dans le Parlement & à Londres, se déclareroit contre l'armée aussitôt qu'il la verroit occupée de tant de côtés. Ce complot étoit capable de ruiner le parti des *Indépendants*, si l'on eût bien suivi les mesures que l'on avoit prises ; mais au lieu d'attaquer tous ensemble, les uns commencerent trop tôt, & les autres trop tard, & par ce moyen ils donnerent le temps à l'armée de les accabler les uns après les autres.

Si le projet eût réussi, la condition du Roi n'en auroit peut-être pas été plus douce, puisque chaque faction n'auroit consenti à son rétablissement, qu'autant qu'elle y auroit trouvé son avantage particulier ; mais du moins il auroit évité le sort funeste que les *Indépendants* lui préparoient. Le but de ces factieux étoit de bouleverser l'Etat & l'Eglise, de détruire la Royauté, l'Episcopat & le Presbyteranisme, pour vivre sans Supérieurs à tous égards, parce qu'ils les regardoient comme des tyrans & des obstacles à la prétendue liberté, & à l'anarchie qu'ils vouloient établir.

Telle est l'idée des évenements dont on va voir le détail. Depuis que le Parlement eut résolu de ne plus envoyer de Messages au Roi, & de n'en plus recevoir de sa part, l'union parut retablie entre les Chambres & l'armée ; mais les deux partis n'agissoient que par politique, & le Parlement n'abandonnoit pas le dessein de se délivrer de l'esclavage où il étoit. Cromwell de son côté étoit bien aise de s'appuyer de l'authorité du Parlement, pour agir avec plus de sûreté, & c'est ce qui l'avoit déterminé à le laisser subsister dans ses droits.

Cependant les Commissaires d'Ecosse avoient tellement disposé les esprits par leurs lettres, que le Committé des Etats devoit s'assembler le 6 de Février & le Parlement le 10 de Mars. Le parti des *Indépendants* qui dirigeoit le Parlement d'Angleterre, ne pouvant douter que les Ecossois avoient dessein de secourir les Presbyteriens prêts à succomber, envoyerent en Ecosse pour tâcher de rompre les mesures de leurs adversaires. Aussitôt que le Parlement de ce royaume fut assemblé, on porta des plaintes contre l'armée qui tenoit le Roi & le Parlement esclaves, & qui agissoit d'une maniere contraire au *Covenant* ; puisqu'elle faisoit tout de son chef sans la participation des Ecossois. On conclut donc qu'il falloit envoyer au plutôt une armée en 1648.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Angleterre, pour ſe venger de tant de mépris, & qu'il y avoit tout lieu de croire que les bons Anglois ſe joindroient à eux pour détruire l'armée qui faiſoit tout le mal. Le Parlement ne jugeant pas à propos de déliberer promptement ſur une queſtion de cette nature, nomma vingt-quatre de ſes Membres pour veiller à la ſûreté du royaume. Ce Committé, dans lequel dominoit le parti qui vouloit la guerre, fut nommé le *Committé du danger*. Il décida que la ſûreté du royaume demandoit qu'on levât quarante mille hommes; mais les difficultés que l'on fit naître, retarderent l'exécution de cette déliberation. En effet l'armée qui devoit être prête dans le mois de Mai, ne le fut qu'au commencement de Juillet, & au lieu de quarante mille hommes dont elle devoit être compoſée, elle ſe trouva à peine de vingt mille, même après que les troupes Angloiſes l'eurent jointe.

Auſſitôt que les partiſans du Roi eurent appris que l'armée d'Ecoſſe devoit ſe mettre en marche, ils ſe ſouleverent dans le pays de Galles, & bientôt après la province de Kent ne fut pas plus tranquille. Celles d'Eſſex & de Hartford ſuivirent ſon exemple. Comme toutes ces provinces n'avoient pas eu le temps de ſe réunir, Fairfax trouva moyen de battre les uns après les autres ces differents partis de Confédérés. Londres ſe mutina même, & l'émeute devint conſiderable; mais Fairfax vint à bout de l'appaiſer avec les deux regiments qui étoient chargés de la garde du Parlement. Cependant les partiſans du Roi s'étoient emparés de Barwick & de Carliſle, & avoient fait révolter la flotte. Ces foibles ſuccès ne pouvoient ſe ſoutenir, parce que l'armée d'Ecoſſe n'étoit point encore aſſez avancée pour favoriſer les Confédérés. Le Duc Hamilton qui la commandoit, au lieu de s'avancer en diligence vers Londres d'où Fairfax & Cromwell étoient éloignés, s'arrêta long-temps dans le Nord, & s'avança enfin juſqu'à Preſton. Il y fut attaqué par Cromwell, & ſon armée fut entierement défaite.

Pendant que tout étoit en troubles dans le royaume, & que l'armée étoit en même temps occupée en differents endroits, le parti Presbyterien avoit repris le deſſus dans le Parlement, & étoit réſolu de traiter avec le Roi. Il y avoit eu à ce ſujet diverſes négociations, mais toujours infructueuſes, parce que Charles ne pouvoit ſe réſoudre à abandonner l'Epiſcopat, & que les Presbyteriens ne vouloient rien terminer avant que d'obtenir la ruine de ce parti. Charles & le Parlement conſumoient en conférences inutiles un temps précieux qu'ils auroient dû mieux employer pour leurs propres intérêts. Cromwell informé que la queſtion de l'Epiſcopat étoit le ſeul obſtacle qui empêchât la concluſion du traité, craignit avec raiſon qu'il ne fût levé par l'un des deux partis. Il crut donc devoir mettre tout en œuvre pour s'oppoſer à la concluſion de ce traité, & afin d'y parvenir il engagea ſecrettement ſes partiſans à porter le dernier coup à l'authorité royale. On tint donc en conſéquence un conſeil de guerre, dans lequel les Indépendants vinrent à bout de faire dreſſer la remontrance ſuivante.

» Que le Roi fût mis en juſtice, comme auteur de tous les maux: qu'à un » jour marqué, le Prince de Galles & le Duc d'Yorck vinſſent ſe ſoumettre » au Parlement; ſi-non, qu'ils fuſſent déchûs de tout droit en Angleterre, & » comme traîtres, bannis du royaume à perpétuité: qu'en cas qu'ils ſe ſoumiſ- » ſent, on procedât contr'eux ou qu'on leur pardonnât, ſuivant ce qu'ils

Royaume d'Angleterre.

» offriroient : qu'en attendant, les revenus de la couronne fussent sequestrés » pour les usages du Public : que les principaux Délinquants fussent punis : » que les Officiers & les soldats fussent payés : qu'on acquittât les dettes pu- » bliques, par le moyen des amendes imposées sur les Délinquants : qu'on » fixât un temps pour la durée du Parlement : qu'à l'avenir, les Parlements » fussent annuels, ou de deux en deux ans : que dans la suite personne ne fût » reconnu Roi, qu'il n'eût été élu par le Parlement. «

L'armée qui avoit été renforcée par des troupes que Cromwell y avoit renvoyées, ne balança pas à présenter cette remontrance aux Chambres, qui ne jugerent pas à propos d'y faire réponse, parce qu'elles esperoient toujours terminer quelque chose avec le Roi. Cependant Fairfax à l'instigation de Cromwell fit garder Charles plus étroitement qu'il n'étoit encore, & on le transfera même par son ordre au château de Hurst dans la province de Hant. L'armée s'étant apperçue que le Parlement n'avoit fait aucune attention à sa remontrance, publia un manifeste qui portoit que, » puisque la corruption » avoit tellement gagné le Parlement, qu'il avoit méprisé la remontrance » qu'on lui avoit présentée pour lui faire voir les inconvenients de cet ac- » commodement, elle en appelloit au secours des hommes, & sur-tout à ce- » lui de Dieu. « Après quoi elle déclaroit qu'elle marchoit à Londres.

Fairfax avant que de faire entrer son armée dans la ville, demanda quarante mille livres sterlings pour dispenser les Bourgeois de loger les troupes; mais comme on ne put lui fournir cette somme, les habitants de cette ville se virent contraints de recevoir les soldats chez eux. Le Parlement dans cette extrêmité avoit enfin déliberé que les concessions du Roi pouvoient servir de fondement à la paix, & il avoit nommé un Committé pour travailler à rétablir la bonne intelligence avec l'armée. Il n'étoit plus temps de prendre ce parti; car plusieurs regiments étoient déja entrés dans la ville, & s'étoient même rendus maîtres du palais de Westminster. Quarante & un Membres des Communes furent arrêtés dans le temps qu'ils se présentoient pour entrer dans leur Chambre. Le lendemain, qui étoit le sept de Décembre, Fairfax fit mettre une garde en dedans & en dehors de la Chambre des Communes, & l'on arrêta encore une centaine de Membres de cette Chambre. Ainsi le Parlement changea pour la troisieme fois de face, & ne se trouva plus composé que d'*Indépendants*; c'est donc à ces factieux qu'il faut désormais attribuer tous les maux que la nation eut à souffrir dans la suite, & le crime jusqu'alors inoui de faire périr son Souverain sur l'échaffaud.

Les Membres qui se trouvoient exclus si injustement, protesterent contre la violence qui leur étoit faite; mais on les traita de séditieux, & ils furent déclarés incapables d'exercer aucun emploi. La Chambre haute fut obligée de plier, ne se trouvant pas assez forte pour s'opposer au torrent. Cromwell triomphoit alors; car il ne pouvoit plus douter du succès de ses desseins criminels. Ce factieux étoit de retour à Londres, & il avoit pris séance dans la Chambre des Communes le jour qu'on y avoit posé la garde dont on vient de parler. Depuis que les *Indépendants* furent maîtres du Parlement, on ne vit que requêtes contre Charles & contre ses adhérents. On reconnoît à ce trait la politique criminelle de Cromwell, qui ayant dessein de perdre le Roi étoit bien aise du moins qu'il parût que le Parlement y avoit été forcé. En

effet le 23 de Décembre les Communes établirent un Committé de trente-huit de leurs Membres pour faire le procès à ce Prince, & elles donnerent ordre de transporter le Roi de Hurst à Windsor. Quelques personnes avoient résolu de faire sauver ce Monarque pendant le transport; le projet manqua. Le Conseil de guerre entre les mains duquel Charles se trouva, défendit de rendre à ce Prince les honneurs qui lui étoient dûs en qualité de Roi. Le Committé chargé de dresser l'accusation contre ce Monarque, en présenta le modéle le 28 de Décembre, & la Chambre basse passa le lendemain un acte pour ériger une Cour de haute Justice, afin de faire le procès du Roi. Cette ordonnance fut approuvée le 2 de Janvier 164^{8}_{9}, & on l'envoya aux Seigneurs qui la rejetterent d'une commune voix. Ce refus occasionna la Chambre basse à voter » que le pouvoir souverain résidoit ordinairement dans le » peuple; que les Communes assemblées en Parlement, représentant le peu- » ple, avoient l'authorité du peuple : & que ce que les Communes décla- » roient être loi, l'étoit en effet, & obligeoit toute la nation, quoique le Roi » ni les Seigneurs n'y eussent pas donné leur consentement. « Ce fut par ces maximes entierement opposées à la constitution du gouvernement d'Angleterre, qu'on cherchoit à renverser un ordre établi depuis long-temps. Apres avoir posé ce principe, la Chambre des Communes se crut en droit de poursuivre criminellement le procès qu'elle faisoit à son Souverain. Le grand grief contre ce Monarque, c'est qu'il avoit fait la guerre à son Parlement, & ce fut sur ce prétendu crime qu'il fut jugé à mort. Ce Prince fut conduit trois fois devant la haute Cour de Justice, & sommé autant de fois de répondre aux accusations intentées contre lui; mais il refusa toujours constamment de reconnoitre l'authorité de cette Cour & de ceux qui l'avoient établie. Il en donna de bonnes raisons, tant de vive voix que par écrit, sans qu'elles produisissent aucun effet. Sa sentence fut prononcée le vingt-sept de Janvier, & exécutée le 30 Janvier / 9 Février. Il eut la tête tranchée sur un échaffaud, qui avoit été dressé dans la rue près des fenêtres de la grande salle de Whitehall. Ce Monarque témoigna beaucoup de fermeté dans ce moment fatal, & ne parut point effrayé, à la vûe de son supplice.

Procès du Roi.

164^{8}_{9}.

Mort tragique de Charles.

On voit par ce détail que toute la nation Angloise n'étoit point coupable de la mort de son Roi; mais on ne peut en même temps s'empêcher de reconnoître que la Chambre des Communes, en voulant abaisser l'authorité royale, avoit fourni aux *Indépendants* les moyens de faire réussir leurs projets criminels. On ne peut nier que le Roi n'eût gouverné avec un pouvoir arbitraire pendant les premieres années de son regne, & que le despotisme qu'il affectoit n'eût obligé une nation jalouse de ses droits, à chercher les moyens d'abaisser une puissance contraire à la constitution de l'Etat. Mais Charles avoit pleinement consenti à la révocation de ce pouvoir usurpé, & par conséquent les Anglois devoient être satisfaits. S'il fit la guerre à son Parlement, ce ne fut que pour maintenir les prérogatives que les loix du pays donnent aux Rois; prérogatives qui lui étoient alors disputées par des personnes, qui sous prétexte du bien public, ne songeoient qu'à leur intérêt particulier : ainsi les mortifications que les Communes donnerent continuellement à Charles, & les mesures qu'elles vouloient prendre, furent la cause immédiate de sa fin tragique.

Ce Prince étoit dans la quarante-neuviéme année de son âge, & dans la vingt-cinquiéme de son regne. Son corps fut porté sans cérémonie à Windsor, & enterré dans la Chapelle de St. George. Charles laissa de la Reine Henriette son épouse trois fils & deux filles: Charles II. qui lui succéda après douze ans d'exil: le Duc d'Yorck qui regna après son frere sous le nom de Jacques II. & le Duc de Glocester qui mourut en 1660. Les deux Princesses étoient Henriëtte-Marie & Henriette-Anne. La premiere épousa Guillaume de Nassau Prince d'Orange, & la seconde fut mariée à Philippe Duc d'Orleans, & mourut à St. Cloud en 1670.

Royaume d'Angleterre.

Par la mort de Charles & la puissance des *Indépendants*, l'Angleterre & l'Ecosse se trouvoient dans une espece d'anarchie. Il s'agissoit donc alors de voir quelle forme on donneroit à l'Etat. Les *Indépendants* étoient pour le gouvernement Républicain; & les *Presbyteriens* auroient peut-être été de ce sentiment, s'ils n'eussent senti que toutes les charges de la République auroient été entre les mains des *Indépendants* leurs adversaires. Ils n'étoient cependant pas ennemis de la Royauté, & s'ils avoient causé tant de peines à Charles, ce n'étoit que parce qu'ils avoient regardé ce Prince comme un obstacle invincible à l'établissemenr de leur secte. Ainsi l'union des Presbyteriens & des *Indépendants* ne paroissoit pas possible. Les Royalistes se flattoient que la division qui regnoit entre leurs ennemis, occasionneroit quelque révolution dont ils pourroient tirer avantage.

Interregne.

La Chambre basse composée des *Indépendants*, des Anabaptistes & d'autres sectaires, ayant résolu d'établir le gouvernement Républicain, défendit de proclamer Charles Stuart, fils aîné du feu Roi, ou quelqu'autre personne que ce fût, sous peine d'être puni comme traître. Cette Chambre qui vouloir que toute l'authorité résidât en elle, vota que la Chambre haute étoit inutile, dangereuse, & qu'elle seroit abolie. On laissa cependant aux Seigneurs le droit d'être élus membres de la Chambre basse comme le reste des sujets. Ainsi le Parlement qui au commencement étoit composé du Roi, d'une Chambre haute d'environ cent vingt Seigneurs & de cinq cenr treize membres des Communes, se trouva reduit à une seule Chambre basse d'environ quatre vingts membres. Les Communes passerent ensuite en acte l'abolition de la Royauté, & déclarerent que l'Etat seroit gouverné par la Chambre basse qui représentoit le peuple, sans Roi, sans Chambre des Pairs, & sous la forme de République. On fit ensuite tous les changements convenables à ce nouveau plan de gouvernement, & on ordonna que la Justice ne s'exerceroit plus au nom du Roi: on frappa de nouvelle monnoye, le grand sçeau fut changé, & confié à un certain nombre de personnes que l'on nomma *Conservateurs de la liberté*. En un mot tout devoit se faire au nom du Parlement & sous sa direction. On fit aussi le procès à plusieurs Seigneurs qui avoient pris les armes pour le Roi, & quelques-uns furent exécutés à mort.

Charles Prince de Galles, qui étoit à la Haye, lorsqu'on lui annonça la fin tragique de son pere, prit aussitôt le titre de Roi, & fit prêter serment à tous les membres du Conseil du feu Roi qu'il avoit auprès de lui, & qu'il avoit faits ses Conseillers privés. Ce Monarque qui n'étoit alors âgé que de dix-huit ans, se trouvoit dans une triste situation, ne subsistant que des bienfaits du Prince d'Orange son beau-frere. Charles craignant que les Etats

Charles Prince de Galles prend le titre de Roi.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Géneraux ne cedassent aux importunités du Parlement, qui demanderoit qu'on le fît sortir de ce pays, ne voyoit aucun asyle pour lui en Europe que dans l'Irlande. Le Marquis d'Ormond y étoit alors, & il avoit fait un nouveau traité avec le grand Conseil des Irlandois. Ce Seigneur résolu de profiter des troubles dont l'Angleterre étoit agitée, marcha vers Dublin pour en faire le siége, tandis que la flotte du Roi, commandée par le Prince Robert, étoit à Kingsale, afin de le favoriser dans cette entreprise.

Il est proclamé par les Ecossois.

Cependant les Ecossois, ennemis du systême des Indépendants, prirent la résolution de reconnoître Charles pour leur Souverain; mais avec des restrictions qui leur laissoient la liberté de capituler avec lui. En conséquence, le Conseil & les Etats lui envoyerent des Députés pour l'informer de ce que la nation avoit résolu à son égard. Charles irrité de ce que les Ecossois exigeoient des conditions en lui offrant une couronne qui lui appartenoit, la refusa absolument, & donna ordre au Marquis de Montrose de lever des troupes en Allemagne pour leur faire la guerre. Charles ne pouvant plus rester en Hollande, depuis qu'il étoit informé que les Etats Géneraux travailloient à établir une étroite union avec la nouvelle république d'Angleterre, se disposa à se rendre en France d'où il devoit passer en Irlande.

Les changements qui arriverent dans cette isle, l'empêcherent d'exécuter son dessein. Les succès du Marquis d'Ormond avoient enfin déterminé la Chambre à envoyer une armée dans ce pays, & Cromwel s'en étoit fait nommer Géneral. Il avoit obtenu outre cela la place de Lord-Lieutenant de ce royaume. Cromwell envoya en diligence trois mille hommes pour renforcer la garnison de Dublin, & ce secours mit le Gouverneur en état de faire une sortie si avantageuse, que les troupes du Marquis d'Ormond furent mises en déroute. Les Royalistes qui assiégeoient Londonderi, eurent peu de temps après le même sort, de sorte que le parti du Roi ne se vit plus en état de tenir la campagne. Ces nouvelles empêcherent Charles de suivre le dessein qu'il avoit d'abord eu de se transporter en Irlande; & il se retira dans l'isle de Jersey avec le Duc d'Yorck son frere, & sa petite Cour.

Nouvelle députation de la part des Ecossois.

Les Ecossois informés de la retraite du Roi à Jersey, lui envoyerent de nouveaux Députés pour lui déclarer qu'on vouloit traiter avec lui de son rétablissement en Ecosse, & qu'il nommât telle ville des Pays-Bas qu'il jugeroit à propos; mais que pour préliminaires on lui demandoit de reconnoître le Parlement qui étoit alors assemblé. Charles qui se voyoit sans ressource, ne put refuser les propositions des Ecossois, malgré la haine qu'il avoit pour eux, parce qu'il les regardoit comme les auteurs des malheurs que son pere avoit éprouvés, & nomma la ville de Breda pour y tenir des conférences. Pendant qu'on s'y disposoit, le Roi écrivit à Montrose de presser sa descente en Ecosse afin d'empêcher la conclusion du traité. Les Ecossois en conséquence de la réponse de Charles, dresserent les propositions suivantes qu'ils lui envoyerent à Breda le $\frac{15}{25}$ de Mars, comme on en étoit convenu : les voici.

Leurs propositions.

1650.

„ 1. Qu'aucun *Excommunié* n'auroit accès auprès du Roi. 2. Que ce Prin-
„ ce déclareroit par serment, par un écrit signé de sa main, & scellé de son
„ sçeau privé qu'il approuveroit le *Covenant* national & *le Covenant solem-*
„ *nel des deux royaumes*; qu'il en procureroit de tout son pouvoir l'observa-
„ tion, conformément aux fins pour lesquelles ils avoient été faits. 3. Qu'il
„ confirmeroit

Royaume d'Angleterre.

„ confirmeroit & ratifieroit les actes de Parlement qui ordonnoient la souf-
„ cription du *Covenant*, de la ligue, le catéchisme, comme l'Eglise & le
„ Parlement d'Ecosse les avoient approuvés : qu'il consentiroit aux actes de
„ Parlement qui ordonnoient les mêmes choses, & qui avoient été faits
„ dans les autres lieux de sa domination : Qu'il les pratiquât lui-même dans
„ sa maison avec ses domestiques : Qu'il promît de ne jamais s'opposer à leur
„ observation, ni de permettre qu'on y fît le moindre changement. 4. Qu'il
„ consentît que toutes les affaires civiles fussent reglées par le présent Par-
„ lement & par ceux qui se tiendroient dans la suite : Que de même, les
„ affaires Ecclésiastiques fussent terminées par les assemblées génerales, pour
„ le présent & pour l'avenir, ainsi que le Roi son pere l'avoit accordé. «

Charles qui ne désiroit monter sur le thrône d'Ecosse, que pour entrer plus facilement en possession de celui d'Angleterre, trouva ces conditions très-dures, & fit tout ce qu'il put pour obliger les Députés à se relâcher sur plusieurs articles. Il y en avoit sur tout deux qui lui faisoient beaucoup de peine; sçavoir le *Covenant* qu'on exigeoit qu'il jurât, & le Presbyteranisme dont on vouloit qu'il fît profession.

Pendant qu'on négocioit ce traité à Breda, Montrose qui n'avoit pu rassembler qu'environ cinq cents hommes, étoit entré en Ecosse par le Nord, & s'étoit rendu maître d'un château près de Cathneff. Il publia alors un manifeste & invita ses amis à le joindre au plutôt. Le Parlement envoya aussitôt des troupes contre lui, & ce Géneral ayant été surpris & fait prisonnier, fut pendu par ordre du Parlement. Charles s'en plaignit; mais on lui fit entendre qu'on avoit trouvé des papiers dont Montrose étoit muni, & qui ne faisoient point d'honneur au Roi.

Cet évenement rompit toutes les mesures de ce Prince, & l'obligea d'accepter les propositions des Ecossois, parce qu'alors il se trouvoit dans une situation des plus fâcheuses, & qu'il n'osoit plus retourner dans l'isle de Jersey, où le Parlement d'Angleterre avoit projetté d'envoyer des troupes. Charles vouloit differer la signature du *Covenant* jusqu'à ce qu'il fût en Ecosse ; mais il fut contraint d'y souscrire avant que de mettre pied à terre. A son arrivée dans le royaume, on lui ôta tous ses domestiques Anglois, & on ne laissa auprès de lui que le domestique Hamilton. Il se vit alors entre les mains des Presbyteriens qui vouloient l'instruire malgré lui de leur doctrine; mais le dégoût qu'on remarquoit en lui, le rendoit suspect & empêchoit qu'on ne lui communiquât les principales affaires.

Les *Indépendants* craignant que les Royalistes d'Angleterre ne profitassent de l'élevation de Charles sur le thrône d'Ecosse, pour lui mettre sur la tête la couronne d'Angleterre, résolurent d'attaquer les Ecossois. Ils publierent un manifeste dans lequel ils supposoient que cette nation avoit dessein de forcer les Anglois à reconnoître Charles II. pour leur Roi. Cromwell fut rappellé d'Irlande pour commander l'armée qu'on devoit envoyer en Ecosse. C'est ainsi que ce factieux parvenoit par dégrés au but qu'il s'étoit proposé. Les Ecossois qui n'ignoroient pas ce qui se passoit en Angleterre, avoient levé une armée qui devoit obéir aux ordres de Lesley. Ce Géneral alla d'abord se camper entre Edimbourg & Lieth, dans une position si avantageuse, qu'il n'étoit pas facile de l'y forcer. Cromwell étant entré dans le pays sans aucune

Royaume d'Angleterre.

opposition, s'avança jusqu'à la vûe de l'ennemi; mais il n'osa l'attaquer & se retira vers Musselbourg. Le Génetal Ecossois envoya un gros détachement de cavalerie pour tomber sur son arriere-garde, qui fut d'abord fort incommodée; mais ensuite la cavalerie Ecossoise fut repoussée avec perte jusque dans ses retranchements. Cromwell désespetant d'attirer l'ennemi dans la plaine, & manquant de vivres, se rendit à Dumbar pour retourner en Angleterre. L'armée ennemie le suivit, & Lesley forcé par les Ministres d'en venir aux mains avec les Anglois, fut entierement défait & perdit dix mille hommes, dont ttois mille resterent sur le champ de bataille. Cette défaite fut suivie de la réduction de Lieth & d'Edimbourg, dont Cromwell se rendit maître.

Il s'agissoit de réparer la perte que l'Ecosse venoit de faire, & d'arrêter les progrès du vainqueur, & pour cet effet il falloit lever promptement une nouvelle armée. On étoit résolu dans le Parlement d'y admettre les Hamiltoniens, les *Tolerants* & les Royalistes. Cette déliberation excita de grandes divisions dans le Parlement, & il y eut un grand nombre d'opposants. Cependant le mal pressoit, & on ne pouvoit se dispenser d'y apporter un prompt remede. On crut donc, pour satisfaire le peuple qui étoit zélé pour le Presbyteranisme, que le Roi devoit publier une déclaration, qui parut bien extraordinaire. En effet ce Prince *y traitoit sa mere d'idolâtre; son pere de sanguinaire & de boute-feu, & se traitoit lui-même comme un ennemi de Dieu & de sa religion, comme un fourbe qui avoit scandalisé les honnêtes gens en mille occasions; de quoi il faisoit amende honorable sur le sac & la cendre, & s'engageoit à réparer tout le passé.*

Charles eut beaucoup de peine à signer une déclaration qui paroissoit si ridicule, & il ne se rendit qu'aux vives sollicitations de ses partisans. Ils esperoient par ce moyen satisfaire les zélés Presbyteriens, & travailler avec plus de sûreté au projet qu'ils avoient formé de mettre le Roi à la tête d'une armée dont il seroit le maître & avec laquelle il pourroit entrer en Angleterre, où l'on ne doutoit pas qu'il ne trouvât des amis & du secours. L'évenement ne justifia cependant pas l'idée avantageuse qu'ils s'étoient faite de cette déclaration. Elle ne servit au contraire qu'à rendre le Roi plus suspect & à le faire soupçonner de méditer quelque grand dessein qui le vengeât du moins de l'ignominie dont il se couvoit par cet écrit. Le chagrin que le Roi ressentit du mauvais effet d'une chose qu'on lui avoit fait faire malgré lui, l'engagea à chercher les moyens de la réparer, & de sortir de l'esclavage dans lequel on le retenoit. Il étoit occupé de ces idées lorsque ses partisans, qui s'étoient retirés dans les montagnes pour éviter d'accepter le Presbyteranisme, l'engagerent de se mettre à leur tête. Charles accepta des offres qui lui paroissoient si avantageuses, & il se rendit secrettement au lieu qu'on lui avoit indiqué. Il fut fort surpris de n'y trouver qu'un petit nombre de soldats à la place d'un gros corps de troupes qu'on lui avoit promis. Cependant le Committé des Etats qui avoit appris le lieu de sa rettaite par le Duc de Buckingham, lui envoya des Deputés pour l'engager à retourner à St Johnstown d'où il étoit parti. Le Roi qui ne pouvoit compter sur les promesses de ses partisans, se rendit aux instances des Etats & suivit les Députés. Le Marquis d'Argyle ennemi du Roi, craignant que le désespoir ne portât ce Prince à se mettre à la

tête des mécontents, engagea les Etats à le traiter avec plus de douceur. Charles de son côté faisant réflexion qu'il ne viendroit à bout d'aucune de ses entreprises, s'il ne mettoit le Marquis d'Argyle dans ses intérêts, fit de grandes caresses à ce Seigneur & le flatta même de lui donner sa fille en mariage. Le Marquis ne se laissa pas surprendre par des offres si avantageuses, & il se tint toujours sur ses gardes en rendant cependant à ce Prince tous les honneurs qui lui étoient dûs. Le Lord Lorne, fils de ce Seigneur, qui étoit Capitaine des Gardes, avoit beaucoup de complaisance pour le Roi.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Ce Monarque fut enfin couronné à Scone le premier de Janvier 165½. & après cette cérémonie on leva promptement une armée qui se trouva bientôt de quinze mille hommes d'infanterie & de trois mille chevaux. Le Roi qui la commandoit, avoit sous ses ordres le Géneral Lesley. Charles n'osant exposer des troupes nouvellement levées contre Cromwell Géneral expérimenté, & qui se trouvoit à la tête de soldats aguerris, se contenta de se poster avantageusement à Torvood entre Edimbourg & Sterling. Cromwell résolu de livrer bataille au Roi, s'étoit avancé jusqu'à la vûe de son camp; mais il changea de dessein lorsqu'il s'apperçut que ce Prince étoit trop bien retranché. Les deux armées resterent plus de six semaines en présence, sans en venir aux mains; ce qui détermina le Géneral Anglois qui manquoit de vivres à changer de position. Il entra dans le comté de Syffe, où il battit un détachement de quatre mille hommes que le Roi y avoit envoyé.

Couronnement du Roi.

1651.

Pendant que Cromwell s'avançoit en Ecosse, Charles marchoit vers l'Angleterre où il entra le 6 d'Août. Cette nouvelle obligea Cromwell de laisser le Géneral Monck en Ecosse avec cinq mille hommes, & d'envoyer des ordres si précis en Angleterre, pour empêcher les Royalistes & les Presbyteriens de se joindre au Roi, que tout resta tranquille. Malgré tous les obstacles qui se rencontroient à chaque instant, le Roi arriva à Worcester où il fut proclamé. Il fut cependant obligé de renoncer au dessein qu'il avoit formé de se rendre à Londres, parce que son armée au lieu de grossir, comme il l'avoit esperé, se trouvoit considérablement diminuée par la désertion. Cromwell qui avoit marché avec toute la diligence possible, avoit fait passer la Saverne à une partie de ses troupes, afin de forcer le Roi à en faire autant. Il attaqua ce Prince le 3 de Septembre des deux côtés de la riviere, & tailla en piéces son armée.

Le Roi après une pareille défaite, ne songea plus qu'à prendre la fuite, & s'étant fait couper les cheveux par deux de ses domestiques qui l'avoient accompagné, il se sauva ensuite seul dans un bois sur les frontieres du Comté de Strafford, où accablé de fatigue il s'endormit au pied d'un chêne. A son reveil il fut étonné d'appercevoir au haut de ce même arbre un Gentilhomme nommé Careles, un de ses fideles sujets. Ce Gentilhomme fit connoître à Charles qu'il n'étoit point en sûreté dans ce bois, qu'on ne manqueroit pas de visiter. Le Roi par son conseil monta sur l'arbre qui étoit touffu, & Careles lui tint compagnie. Ils y étoient à peine tous deux, qu'ils apperçurent des soldats de Cromwell qui cherchoient le Roi, & ils entendirent leurs discours qui faisoient connoître de quelle maniere ils traiteroient ce Monarque, s'il tomboit entre leurs mains. Il y avoit déja près de deux jours que ce Prince n'avoit mangé, & il n'avoit joui du sommeil que pendant quelques

Particularités de la fuite du Roi tirées de Mylord Clarendon.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

instants. La néceſſité de ſatisfaire aux preſſants beſoins de la nature, l'obligea d'abandonner ſon aſyle & de chercher à la faveur des tenebres quelque chaumiere de payſans, où il pût trouver une retraite pour quelque temps. Careles qui connoiſſoit les villages voiſins dans leſquels il avoit pluſieurs amis, ſervit de guide au Roi, & lui rendit de grands ſervices en cette occaſion.

Charles après avoir traverſé le bois par des routes peu fréquentées & au travers des hayes & des broſſailles, avoit fait près de neuf milles avec ſes bottes, lorſqu'il arriva à une chaumiere dont le propriétaire étoit Catholique. Ce payſan qui reconnut Careles n'eut pas de peine à concevoir la raiſon qui l'obligeoit à venir chez lui au milieu de la nuit. Il le fit entrer avec le Roi, qu'il ne connoiſſoit pas pour tel, & les plaça tous deux dans une grange où il y avoit du foin, & qui étoit le plus bel endroit de cette habitation. Le payſan après avoir conferé avec ſes deux hôtes, fit connoître qu'il y avoit du danger pour eux, s'ils reſtoient enſemble, parce qu'ils pourroient donner quelque ſoupçon contr'eux. On convint donc que Careles ſe retireroit auſſitôt; que dans deux jours il enverroit un homme de confiance au Roi pour le conduire dans un autre endroit où il ſeroit en ſûreté, & que cependant ce Prince reſteroit dans la grange. Le payſan n'avoit alors rien à donner à manger au Roi; mais il lui promit que dans peu de temps il auroit ſoin de lui en apporter. En effet il ſortit un inſtant, & revint avec un morceau de pain & un pot de lait de beurre. Le Roi preſſé de la faim, parut extrêmement content d'un repas ſi frugal, & s'entretint quelque temps avec ſon hôte ſur la diſpoſition où les habitants de la province étoient à l'égard du Roi. Le payſan qui croyoit toujours parler à quelque Officier échappé de la bataille de Worceſter, lui déclara tout ce qu'il ſçavoit. Charles auroit déſiré que ce payſan lui eût tenu compagnie; mais celui-ci lui repréſenta qu'il ne pouvoit le faire de peur d'exciter les ſoupçons de ſes voiſins. Il déclara même à ce Prince que ſa pauvreté ne lui permettant pas de ſe nourrir de viande, il n'oſoit en achetter pour lui en offrir.

Le Roi paſſa ainſi deux jours & deux nuits couché ſur du foin, & n'ayant pour toute nourriture que du pain & du lait de beurre. Le ſoir du ſecond jour Careles lui envoya un homme pour le conduire dans une autre maiſon plus éloignée des grands chemins. Il y avoit près de douze milles pour arriver à cet endroit, & Charles fut encore obligé de faire ce trajet à pied & pendant la nuit. Avant que de partir il changea ſes habits & ſon linge contre ceux de ſon hôte, qui lui fournit encore une vieille paire de ſouliers à la place des bottes qu'il portoit. Cette marche lui fut ſi pénible, & il ſe trouva ſi fatigué qu'il fut prêt à ſe déſeſperer pluſieurs fois, & à préferer d'être pris plutôt que d'achetter ſa ſûreté par tant de ſouffrances. Ses ſouliers l'avoient ſi fort bleſſé qu'avant que d'avoir fait la moitié du chemin, il ſe vit contraint de les jetter & de faire le reſte de la route avec ſes bas qui furent bientôt uſés. Les épines & les cailloux lui avoient tellement endommagé les pieds, qu'il ſe coucha pluſieurs fois contre terre dans une ferme réſolution d'y reſter juſqu'au matin, quelque péril qu'il y eût pour lui. Son guide vint cependant à bout par ſes avis de ranimer ſon courage, & enfin il arriva à la maiſon qui lui étoit deſtinée.

Quoiqu'elle fût meilleure que celle qu'il avoit quittée, ſon appartement

fut encore dans une grange qui étoit garnie de paille. Sa nourriture ne fut guere différente de celle qu'il avoit eue depuis sa fuite, à l'exception de la soupe, du beurre & du fromage qu'on lui fournit. Après qu'il y eut fait provision de souliers & de bas, & que ses pieds se furent rétablis, on le conduisit dans une autre maison qui n'étoit pas fort éloignée. Comme on n'avoit alors d'autre but que de le dérober à la poursuite des Cromwellistes, on le fit souvent changer de maison ; mais ce n'étoit toujours que chez de pauvres gens, où l'on ne pouvoit lui procurer avec le repos qu'une nourriture à laquelle il n'étoit point accoûtumé. On en usoit de la sorte, parce qu'on pensoit qu'il y seroit plus en sûreté.

Cependant quelque temps après Careles lui envoya un Religieux Bénédictin nommé Hudleston, qui lui fut d'un grand secours. Ce Religieux lui fournit un cheval & lui donna des habits plus propres que ceux qu'il avoit alors. Il lui procura aussi un entretien secret avec le Lord Wilmot, un de ses partisans qui étoit caché dans la maison d'un Gentilhomme nommé Lane. Ce Gentilhomme étoit le plus ancien Juge de paix de la comté de Stafford, & quoiqu'il fût zélé Protestant, il traitoit favorablement les Catholiques qui avoient beaucoup de confiance en lui. Le Roi engagea Wilmot à faire ensorte qu'il pût trouver un asyle chez ce Gentilhomme, en lui déclarant qui il étoit. Lane ne fit aucune difficulté de recevoir le Roi, & il le logea dans un appartement destiné à cacher ceux que les Cromwellistes appelloient mal intentionnés. Ce fut dans cette maison que Charles se rétablit des fatigues qu'il avoit essuyées depuis quelque temps. Il y étoit d'ailleurs informé chaque jour de ce qui se passoit dans le royaume ; de la crainte où ses fidéles sujets étoient qu'il ne tombât entre les mains des Cromwellistes, & des soins que ceux-ci se donnoient pour découvrir le lieu de sa retraite. Il vit aussi la proclamation imprimée, par laquelle onpromettoit mille livres sterlings à celui qui le livreroit, & par laquelle on déclaroit au contraire coupables de haute trahison ceux qui seroient assez hardis pour le retirer & le cacher. Il comprit par-là l'obligation qu'il avoit à ceux qui lui étoient fidéles.

Comme ce Prince avoit dessein de se sauver en France, il communiqua ses intentions à son hôte, il mit aussi dans sa confidence le fils aîné de ce Gentilhomme, qui avoit un courage & une probité à toute épreuve, & sa fille, de la discretion de laquelle on étoit sûr. Il fallut avoir encore recours à une proche parente de Lane, mariée à un Gentilhomme nommé Norton, qui demeuroit dans les environs de Bristol. On résolut donc que Mademoiselle Lane iroit avec le Roi rendre visite à cette parente, & qu'un domestique de son pere l'accompagneroit. On choisit une bonne maison pour y demeurer la premiere nuit, & Wilmot eut ordre de s'y rendre. Lane le fils en équipage de chasse, suivit de loin le Roi sans faire semblant qu'il étoit de leur compagnie. A chaque maison où ils logeoient, on avoit soin de mettre le Roi dans une chambre aussitôt qu'il étoit arrivé. Mademoiselle Lane publioit par tout que c'étoit le fils d'un voisin à qui les Médecins avoient ordonné de se promener, pour achever de le guérir d'une fiévre quarte dont il n'étoit pas encore délivré. Par cet artifice elle faisoit toujours donner au Roi un bon lit & les meilleurs mets, qu'elle lui portoit souvent elle-même pour empêcher les autres de le faire. Enfin ils arriverent chez Norton sans aucun accident : ils avoient même passé

ROYAUME D'ANGLETERRE.

par Briſtol & n'avoient point été reconnus. Mademoiſelle Lane ne fut pas plutôt arrivée chez ſa parente, qu'elle tint le même langage au ſujet du Roi que celui qu'elle avoit tenu dans les autres maiſons. Le Roi eut donc auſſi une chambre particuliere, & Mademoiſelle Lane à l'heure du ſouper, lui envoya de quoi manger par le ſommelier. Cet homme en regardant le Prince, le reconnut auſſitôt, & ſe jettant à ſes genoux, lui témoigna la joye qu'il avoit de le revoir. Charles prit d'abord le ton de raillerie; mais il ſe vit obligé enfin d'avouer ce qu'il étoit, en exigeant le ſecret du ſommelier. Ce domeſtique le lui promit, & garda la parole qu'il lui avoit donnée.

Cependant un de ſes Chapelains, qui ſe trouvoit par hazard à ſouper chez Norton, fit pluſieurs queſtions à Mademoiſelle Lane ſur ſon prétendu malade. Comme il avoit étudié la Médecine, il monta dans la chambre où le Roi étoit pour s'informer par lui-même de l'état du malade. Charles craignant d'être reconnu, ſe retira dans le coin de ſon lit, & répondit laconiquement à toutes les queſtions du Docteur. Enfin il fut aſſez heureux pour n'être point reconnu. Deux jours après le Lord Wilmot ſe rendit chez Norton, & eut une conférence avec le Roi & Mademoiſelle Lane, pour travailler aux moyens de ſauver ce Prince. Il fut réſolu que Charles demeureroit encore quelque temps dans la maiſon où il étoit, juſqu'à ce qu'on ſe fût informé dans quel port il ſeroit plus facile de s'embarquer, & ſi l'on trouveroit près de ce port des perſonnes ſur la fidelité deſquelles on pût compter. Pendant qu'on s'étoit occupé de cette recherche, le Roi apprit avec plaiſir qu'il n'étoit pas éloigné de la maiſon du Colonel François Windham un de ſes partiſans. Il prit donc congé de Mademoiſelle Lane, & ſe rendit dans la maiſon du Colonel qu'il avoit fait auparavant prévenir par Wilmot. On travailla alors avec plus d'ardeur à chercher un vaiſſeau ſur lequel le Roi pût s'embarquer; mais ce projet n'étoit pas facile à cauſe de la frayeur qui s'étoit emparée des perſonnes les mieux intentionnées. Windham s'adreſſa à un Gentilhomme de ſes amis nommé Elliſon, qui demeuroit près de la ville de Lyme dans le comté de Dorcet. Il conſulta avec lui ſur les moyens de faire embarquer deux Gentilshommes de ſes amis qui étoient en danger d'être arrêtés. Les habitants de Lyme étoient les plus grands ennemis du Roi, & par conſéquent on ne ſçavoit à qui ſe fier. Elliſon s'adreſſa cependant à un maître de barque, de la probité duquel il étoit aſſuré. Cet homme étoit nouvellement arrivé de France, & avoit débarqué toutes ſes marchandiſes. Cinquante livres ſterlings qu'Elliſon lui promit, s'il vouloit paſſer promptement deux Gentilshommes, firent tant d'effet ſur l'eſprit de ce maître de barque, qu'il ſe diſpoſa à partir le plutôt qu'il pourroit. On convint donc qu'une telle nuit cet homme feroit ſortir ſon vaiſſeau du Mole, & qu'il ſe préſenteroit à une telle hauteur qui étoit à un mille de la ville. Les deux Gentilshommes devoient ſe trouver dans une hôtellerie au commencement de la nuit, afin de pouvoir s'embarquer avec plus de ſûreté.

Au jour indiqué, le Roi ſe rendit dans l'hôtellerie pour y attendre avec impatience le moment de ſon embarquement. Auſſitôt que le jour parut, Wilmot qui devoit ſe ſauver avec ce Prince, ſortit pour voir ſi la barque étoit arrivée: mais il attendit longtemps inutilement, & la matinée étoit déja preſque paſſée, ſans qu'il eût eu de nouvelles: de ſorte que le Roi fut obligé de

retourner dans l'endroit d'où il étoit parti. Windham commençoit déja à ſoupçonner Elliſon, & celui-ci étoit perſuadé que le maître de la barque l'avoit trahi. Il envoya en diligence à la ville pour en avoir des nouvelles; mais on ne put le trouver. Cet homme agiſſoit cependant de bonne foi & la violence que ſa femme lui avoit faite pour l'empêcher de ſortir de chez lui, étoit la cauſe de ſon retard. Cette femme qui ſçavoit que ſon vaiſſeau n'étoit point chargé de marchandiſes, ſoupçonna les véritables raiſons de ſon voyage, & dans la crainte que ſon mari ne ſe fît quelque mauvaiſe affaire, elle n'avoit pas voulu ſouffrir qu'il ſortît de ſa maiſon. Cet homme ne voulant pas que l'affaire éclatât, fut contraint de céder à ſa femme.

Le Roi en ſortant dès le grand matin de l'hôtellerie où il avoit paſſé la nuit, étoit échappé d'un grand danger. On célebroit ce jour-là une fête que l'on obſervoit alors principalement pour irriter le peuple contre le Roi, & contre ceux qui lui étoient fidéles. Il y avoit dans ce village une Chapelle contre l'hôtellerie, & un Tiſſerand qui avoit été ſoldat avoit coûtume d'y prêcher, & dans ſon ſermon ſéditieux il employoit les termes les plus injurieux contre l'ancien gouvernement. Ce factieux avoit déja commencé ſon ſermon quand le Roi ſortit de l'hôtellerie, & il entendit qu'il diſoit au peuple que *Charles Stuard étoit caché quelque part dans le pays, & que celui qui le trouveroit, rendroit un grand ſervice à Dieu.* Pendant que le peuple prêtoit une grande attention à ſes diſcours, il ſe paſſoit à l'hôtellerie un évenement qui penſa faire découvrir le Roi. Ce Prince avoit laiſſé à l'auberge ſon cheval & celui de Wilmot, & un Maréchal qu'on avoit appellé pour quelque choſe qui concernoit ſon métier, examina les pieds des chevaux que le Roi avoit laiſſés. Il dit alors au maître de la maiſon qu'*il avoit obſervé qu'un de ces chevaux avoit fait un long voyage, & qu'il étoit aſſuré que ſes quatre fers avoient été faits en quatre comtés différentes :* ce qui étoit vrai en effet. Cet artiſan ne fut pas plutôt hors de l'hôtellerie, qu'il raconta cette hiſtoire à quelques-uns de ſes voiſins. Le Tiſſerand qui en fut informé, envoya chercher un Officier, & après avoir déclaré que l'un des deux cavaliers à qui les chevaux appartenoient étoit Charles Stuard, il fit partir des hommes à cheval pour les pourſuivre. Cependant le Roi n'ayant pu s'embarquer comme il l'avoit eſperé, & ſçachant qu'il n'étoit pas en ſûreté dans l'endroit où il étoit, retourna chez Windham. Il fut alors réſolu que Charles ſe rendroit dans les comtés de Hant & de Suſſex, où peut-être il trouveroit plus facilement les moyens de ſortir de l'Angleterre. Ce voyage étoit dangereux, parce qu'alors il paſſoit beaucoup de troupes dans ces quartiers-là. On eut ſoin de faire éviter au Roi les villes conſiderables, & il ne marchoit que de nuit par des chemins détournés. Charles trouva un nouvel aſyle entre les villes de Salisbury & de Winceſter chez le Colonel Robert Philippe, & pour y arriver avec plus de ſûreté il prit en croupe une Demoiſelle comme il avoit fait quelque temps auparavant Mademoiſelle Lane. Dans cet équipage d'un homme qui voyage pour ſon plaiſir, il paſſa au milieu d'un regiment de cavalerie, & trouva ſur ſa route pluſieurs autres troupes de ſoldats ſans être reconnu.

Ce Prince rencontra le Docteur Hinckman qui le conduiſit dans un lieu nommé Heale à trois milles de Salisbury, dans une maiſon appartenante au Sergent Hyde, mais qui étoit alors occupée par la veuve de ſon frere aîné.

Royaume d'Angleterre.

Elle étoit eloignée des chemins fréquentés & même isolée. Le Roi qui arriva tard, ne pût éviter de souper avec quelques Gentilshommes qui s'étoient trouvés par hazard chez cette veuve ; mais le lendemain de grand matin il sortit de la maison comme s'il eût eu dessein de continuer son voyage. La veuve ayant fait sortir ses domestiques, fit rentrer le Roi secrettement, & le logea dans une petite chambre qui avoit été faite dès le commencement des troubles, pour donner retraite à ceux que les factieux appelloient délinquants. Il resta quelque temps ainsi caché pendant que Hinckman, Wilmot & Philippe étoient occupés à chercher un vaisseau. Enfin on en trouva un sur la côte de Sussex, & le Docteur avertit le Roi de se rendre à Stone-Henge sur la plaine à trois milles de Heale, où la veuve eut soin de le conduire. Le lendemain il alla avec le Lord Wilmot trouver le Colonel Gunter, qui avoit retenu une petite barque à Brigt-Hemsted, petite ville de Pêcheurs. Enfin le Roi s'embarqua de grand matin, & après une heureuse navigation ce Prince arriva au mois de Novembre sur les côtes de Normandie, d'où il se rendit à Rouen. Il donna avis à la Reine sa mere de son arrivée, qui causa une grande joye à tous ses fidéles sujets. Pendant la nuit qui préceda l'embarquement du Roi, il reçut un avis de la part du Comte de Southampton qui lui faisoit sçavoir qu'il avoit un vaisseau tout prêt pour le passer.

Pendant que Charles cherchoit à se garantir des mauvais desseins de ses ennemis, Cromwell triomphoit en Angleterre, & la nouvelle République devenoit si redoutable, que plusieurs Etats de l'Europe recherchoient son amitié & n'osoient offrir de secours au Prince fugitif. Les succès de Cromwell à Dumbar & à Worcester lui avoient donné tant de crédit, qu'il étoit non seulement le maître de toutes les armées ; mais encore le Chef de la République. Ce factieux voyant tout plier devant lui & ne trouvant plus d'ennemis à combattre, se rendit à Londres le 12 de Septembre avec les prisonniers de distinction qu'il avoit faits à la bataille de Worcester. Ils furent traités comme rebelles, & plusieurs perdirent la vie dans les supplices.

Le Parlement d'Angleterre abolit alors la Royauté en Ecosse, & unit ce royaume à la République, en lui accordant le droit d'envoyer un certain nombre de Députés. Les Ecossois étoient obligés de tout souffrir, parce qu'ils ne se trouvoient pas en état de s'y opposer. La tranquillité dont les *Indépendants* jouissoient, étoit cependant troublée par l'inquiétude que leur causoit le parti du Roi quelque foible qu'il fût. Ils ne craignoient ni la France ni l'Espagne, parce qu'il ne paroissoit pas que ces deux Cours, occupées de leurs propres affaires, voulussent alors faire quelque entreprise en faveur de Charles. Les seuls Etats Géneraux des Provinces-Unies leur donnoient de l'ombrage, à cause du grand crédit que le Prince d'Orange, beau-frere du Roi avoit eu auprès d'elles pendant son vivant. La mort de ce Prince arrivée au mois d'Octobre 1650, changeoit à la vérité les circonstances, & le Parlement se flattoit qu'il pourroit plus facilement faire réussir le projet qu'il avoit formé d'unir les deux Républiques par les mêmes intérêts. Cette proposition trouva cependant un grand nombre d'opposants dans les Etats, parce que tout l'avantage de cette alliance étoit du côté des Anglois. Les Députés de retour à Londres, ne chercherent par leur rapport qu'à aigrir le Parlement contre les Provinces-Unies, & dès-lors on résolut de leur faire la guerre. On prit pour prétexte

prétexte quelques torts que les Hollandois avoient faits aux Anglois dans les Indes il y avoit plus de trente ans. On prétend que le Parlement, jaloux du pouvoir de Cromwell, avoit résolu cette guerre afin de licencier les troupes de terre, le seul soutien de cet ambitieux. Elles devenoient en effet inutiles contre les Hollandois, qu'on ne pouvoit attaquer que par mer; ainsi on avoit une raison plausible pour congedier l'armée.

Royaume d'Angleterre.

Comme on craignoit que le peuple ne trouvât à redire à cette guerre, on fit ensorte que les Hollandois fussent les aggresseurs. On commença donc à faire un acte par lequel il étoit défendu d'apporter en Angleterre des marchandises des autres pays, à moins qu'elle ne fussent sur des vaisseaux Anglois, ou du moins sur des vaisseaux du pays d'où les marchandises venoient originairement. Cet acte rompoit le commerce avec les Hollandois, qui s'en plaignirent par leurs Ambassadeurs. Au lieu de leur donner satisfaction, on leur demanda un dédommagement des pertes qu'ils avoient causées aux Anglois dans les Indes, dans la Perse, dans la Moscovie, &c. Les Hollandois comprenant que les Anglois vouloient la guerre, équipperent une flotte de cent cinquante vaisseaux, dont ils donnerent le commandement au Général Tromp, connu par sa valeur & son expérience. Comme ils ne vouloient point commencer les hostilités, & qu'ils étoient bien aises que les Anglois fussent les aggresseurs, ils ordonnerent à leur Général de se poster dans la Manche avec quarante-deux vaisseaux de guerre, sous prétexte d'escorter des vaisseaux marchands. Blake Amiral du Parlement n'eut pas plutôt apperçu la flotte Hollandoise, qu'il s'avança vers elle pour l'obliger à baisser le pavillon. Tromp ne répondit à cette sommation qu'en se rangeant en bataille, & peu après le combat s'engagea, & la nuit sépara les combattants. Les deux partis s'attribuerent l'avantage de cette journée; mais il y a tout lieu de présumer qu'il étoit du côté des Hollandois, vû la consternation qu'il y eut à Londres après cette action. Il y eut alors une guerre ouverte entre ces deux nations, & la mer fut couverte de leurs vaisseaux. On se battit en même temps en differents endroits avec des succès assez égaux.

1652. Guerre entre l'Angleterre & la Hollande.

Cependant Charles qui croyoit avoir beaucoup de partisans dans la flotte Angloise, proposa aux Hollandois de le recevoir sur leurs vaisseaux, à condition qu'il commanderoit les vaisseaux Anglois qui se rendroient à lui. Les Etats qui souhaitoient la paix, n'écouterent point cette proposition, & le Roi fut contraint d'être spectateur d'une querelle dont il n'espéroit tirer aucun profit. Cromwell qui avoit découvert les desseins du Parlement, résolut de le détruire, & pour cet effet il mit les troupes dans son parti. L'armée s'étant assemblée, présenta une requête à la Chambre pour demander ce qui lui étoit dû, & pour obtenir d'être mieux payée dans la suite. Cette requête choqua beaucoup le Parlement, & la resolution qu'il prit de réprimander les Officiers, occasionna une nouvelle requête tendante à dissoudre le Parlement. Cette demande juste en elle-même, fut agréable au Public qui voyoit avec chagrin l'authorité souveraine entre les mains des mêmes personnes depuis douze ans. La Chambre forcée de déliberer sur la requête, résolut à la pluralité des voix, » Que le Parlement ne pourroit se dissoudre tant que » la guerre contre les Etats Généraux dureroit; Qu'en attendant on prendroit » soin de remplir les places vacantes du Parlement, & qu'il y auroit un

Royaume d'Angleterre.

» Committé pour empêcher qu'on ne présentât dans la suite de pareilles re- » quêtes, sous peine, contre les Auteurs, d'être déclarés coupables de haute » trahison «.

Cromwell las d'un Parlement qui sembloit partager avec lui l'authorité, prit le parti de le dissoudre, après avoir mis dans ses intérêts les Officiers de l'armée. Il se rendit avec eux dans l'endroit où étoit assemblé le Parlement, & ordonna sur le champ à ses Membres de se séparer. Il ferma lui-même la porte de la salle, & en emporta la clef. L'Angleterre se trouvoit donc alors dans une espéce d'Anarchie, puisque l'authorité souveraine ne résidoit nulle part. Cromwell auroit bien voulu se l'attribuer; mais il sentoit qu'elle n'auroit aucune force si elle n'étoit revêtue de quelqu'acte authentique. Il falloit donc un Parlement qui voulût bien la lui confier au nom de toute la nation. Il fut résolu dans un conseil des Officiers, qu'on nommeroit cent quarante-quatre personnes à qui on remettroit le pouvoir souverain. Cromwell eut l'habileté de faire tomber le choix sur des personnes de basse extraction, & qui étoient sans mérite, sans capacité & sans expérience. Le but de ce factieux étoit que de pareils sujets seroient bientôt las d'un fardeau si puissant, & qu'ils ne demanderoient pas mieux que de s'en décharger sur lui. Ce Parlement ridicule devoit durer jusqu'au mois de novembre 1654, au bout duquel temps il devoit en élire un autre pour lui succeder; mais il ne devoit durer qu'un an, & ainsi alternativement.

Cependant il y eut une action le 12 de juin entre les deux flottes ennemies. Le combat dura deux jours, & le Général Tromp fut si maltraité, qu'il fut obligé de se retirer en désordre. Il crut réparer sa perte le 8 du mois d'août suivant; mais cette nouvelle action qui dura trois jours, ne fut point décisive: les deux flottes se séparerent, parce qu'elles n'étoient plus en état de combattre. Cromwell auroit voulu profiter de la perte que les Hollandois venoient de faire, & il avoit même fait équipper une flotte pour ce sujet; mais elle fut si endommagée par une tempête, qu'il fut obligé de renoncer à son projet, & de donner les mains à la paix.

Enfin, ceux qui étoient chargés du gouvernement de l'Etat avoient reconnu leur incapacité, & s'étoient démis de l'authorité qu'on leur avoit confiée. Le conseil des Officiers déclara alors Olivier-Cromwell, seul Gouverneur de la République, sous le titre de *Protecteur* des trois royaumes, & lui donna pour l'assister un Conseil composé de vingt-une personnes. Voici le reglement qui fut fait à ce sujet, & qui fut lû le 16 décembre devant les Commissaires du grand Sçeau, le Lord-Maire & les Aldermans de Londres. Il étoit dit en substance: » Que le Protecteur assembleroit un Parlement tous les trois ans, » & que le premier se tiendroit le 3 de septembre suivant: Qu'on ne pour- » roit les dissoudre qu'après cinq mois de séance: Que le Protecteur seroit » obligé d'approuver tous les actes du Parlement qu'on lui présenteroit, & » que s'il n'y consentoit pas dans l'espace de vingt jours, on les passeroit » sans lui, & qu'ils n'auroient pas moins force de loi: Qu'il se choisiroit » un Conseil tout au plus de vingt-un Conseillers, & tout au moins de » treize: Que dès que Cromwell seroit mort, le Conseil éliroit un Pro- » tecteur avant que de se séparer: Qu'aucun de ces nouveaux Protecteurs » ne pourroit être Général de l'armée: Que le Protecteur auroit le pou-

» voir de faire la guerre & la paix : Enfin, que dans l'intervalle d'un Parlement à un autre, il pourroit de l'avis de son Conseil faire des loix, auxquelles chacun seroit tenu d'obéir jusqu'au prochain Parlement «. Cromwell fut ensuite conduit à Whitehall en cérémonie, & on lui donna le titre d'Altesse & de Mylord Protecteur. On le proclama à Londres & dans les trois royaumes avec ces qualités, & dans le festin qu'on lui fit dans la capitale, on le traita avec les honneurs que l'on rend aux Rois en pareilles circonstances.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Ce factieux ainsi parvenu à ses fins, se trouvoit au plus haut comble de gloire, où son ambition, son esprit, sa valeur, ses artifices, son hypocrisie & sur-tout le parricide, l'avoient fait monter. Il vit pour ainsi dire toutes les Cours de l'Europe applaudir à son élevation & traiter avec lui. Les Ambassadeurs d'Espagne & de Portugal furent les premiers à le féliciter sur le nouveau titre que des gens sans authorité lui avoient donné. La Reine de Suede lui envoya aussi un Ambassadeur pour le complimenter à ce sujet. Le Protecteur fut à peine maître du Gouvernement, qu'il termina par une paix avantageuse la guerre qu'on avoit entreprise contre la Hollande, & il obtint par un des articles du traité le salut du pavillon pour les vaisseaux d'Angleterre, qui n'étoit alors regardée que comme une République. Les Royalistes & les Presbyteriens ne voyoient qu'à regret l'authorité souveraine entre les mains de Cromwell, & l'on commença dès-lors à rendre publics divers écrits contre son gouvernement. Le Conseil d'Etat, par ordre du Protecteur, rendit une ordonnance qui déclaroit coupables de haute trahison ceux qui attenteroient à la vie de Cromwell ou qui favoriseroient ses ennemis, & sur-tout Charles II. Cette ordonnance n'empêcha pas les Royalistes de former un complot contre le Protecteur, & trente Officiers de distinction convinrent entr'eux de lever chacun mille hommes, de poignarder l'usurpateur, & de proclamer Charles.

Olivier Cromwell, Protecteur.

1654.

Cette entreprise devoit s'exécuter le 24 de février ; mais un des Conjurés alla reveler tout à Cromwell. Les complices furent aussitôt arrêtés & enfermés dans la tour. Ce ne fut pas le seul complot qu'on forma contre la vie du Protecteur ; mais il fut toujours assez heureux pour les découvrir, & pour se mettre à l'abri des entreprises de ses ennemis. Cromwell sentit bien qu'il devoit prendre ses précautions contre tant d'adversaires qui avoient juré sa perte. Il partagea le royaume en onze départements, & chacun de ces départements étoit gouverné par un Major Général qui avoit un pouvoir despotique, afin d'être en état d'arrêter les premieres semences des troubles qui surviendroient. De plus, Cromwell changeoit presque toutes les nuits d'appartement, dans la crainte où il étoit que quelqu'un n'attentât à sa vie. Cependant les Royalistes d'Ecosse, sous la conduite de Middeton, avoient pris les armes en faveur de Charles II. mais trop foibles pour soutenir une si glorieuse entreprise, ils avoient été vaincus par le Général Monck. Ce fut vers ce même temps que l'union de l'Angleterre & de l'Ecosse se fit avec toutes les formalités nécessaires.

Le Parlement qui se tint au mois de septembre à Westminster ne servit qu'à faire connoître davantage la puissance de Cromwell. Ce Parlement ayant voulu former quelqu'entreprise qui paroissoit contraire à l'authorité du Pro-

Royaume d'Angleterre.

tecteur, fut auffitôt caffé. Cependant les Irlandois qui refufoient de plier fous le joug de la tyrannie & d'abandonner la maifon de Stuart, éprouverent un fort des plus rigoureux, & furent traités avec toute la rigueur poffible. Ainfi Cromwell peut être regardé à jufte titre comme l'Auteur de tous les maux dont cette nation a été accablée depuis la mort de Charles I.

1657. Cromwell jouiffoit de l'authorité royale fans porter le titre de Roi, & fon ambition n'étoit fans doute pas fatisfaite. Il convoqua au mois de feptembre un Parlement où les Députés des trois royaumes fe trouverent, & après de longues déliberations on convint d'offrir la couronne au Protecteur. Il y a tout lieu de penfer que cette démarche ne s'étoit pas faite fans l'aveu de Cromwell; mais il n'ofa cependant accepter la propofition qu'on lui fit, foit qu'en faifant alors de férieufes réflexions, il comprît que ce titre augmenteroit le nombre de fes ennemis, foit que par une modeftie affectée il crut gagner les peuples, & fe les attacher entierement. Pour le recompenfer de fa prétendue modération, le Parlement lui confirma la qualité de Protecteur, avec plus de pouvoir que le Confeil des Officiers ne lui en avoit donné. Le Protecteur qui avoit fait fa paix avec la France, fit avec cette Couronne une ligue offenfive & défenfive contre l'Efpagne, & en conféquence de cette ligue il fournit fix mille hommes à la France qui devoient affiéger Mardick & Dunkerque. Charles II. de fon côté fit un traité avec l'Archiduc d'Autriche, qui avoit promis de lui fournir un pareil nombre de troupes, auffitôt qu'il feroit maître de quelque bon port en Angleterre.

1658. Le Protecteur, pour obferver le reglement qui avoit été fait à fa nouvelle inftallation, convoqua un Parlement compofé de deux Chambres. Il voulut joindre à l'une des deux quelques anciens Pairs; mais ceux-ci refuferent de s'affembler avec ceux que Cromwell avoit choifis. Il fut donc obligé d'accorder à cette Chambre les mêmes priviléges qu'à celle connue fous le nom de *Chambre des Pairs*, quoiqu'elle n'eût point d'autre nom que celui de l'*autre Chambre*. Malgré les foins que le Protecteur s'étoit donnés pour que la Chambre des Communes ne fût compofée que de fes partifans, il fe trouva cependant plus de cent Membres qui étoient fes ennemis déclarés. La fupériorité qu'ils acquirent penfa faire changer les chofes de face, & Cromwell qui s'en apperçut, fe fervit de cette authorité à laquelle il fembloit réfifter, & rompit le Parlement. Quelque temps après il découvrit un complot en faveur de Charles, & fit punir avec la derniere rigueur des fujets qui étoient déterminés à tout facrifier pour leur légitime Souverain.

Cromwell échappé du péril qui venoit de le menacer, fut enfin attaqué d'une fiévre qui le mit au tombeau le trois de feptembre, à l'âge de cinquante-huit ans. La famille de Cromwell étoit originaire de celle de Glamorgan dans le pays de Galles, & portoit le nom de Williams, & un homme de cette famille avoit époufé une fille d'un nommé Cromwell, Vicegerent du temps de Henri VIII. Cet homme prit le nom de fon beau-pere & le tranfmit à fes defcendants. L'éducation d'Olivier-Cromwell n'eut rien d'extraordinaire, & il ne commença qu'à l'âge de trente-cinq ans à regler fes mœurs & fa conduite. La réputation qu'il s'acquit engagea la ville de Cambridge à l'élire pour fon Député au Parlement du trois de novembre 1640. Il ne commença à fe faire connoître qu'à l'occafion de la guerre civile en 1642. On peut

dire de Cromwell qu'il étoit un des plus grands hommes de son siécle, mais en même temps un des plus grands scélerats. La pompe funebre de Cromwell se fit avec une grande magnificence, & son corps fut mis dans la Chapelle de Henri VII. avec ceux des Rois & des Reines.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Richard Cromwell.

1658.

Richard Cromwell fut reconnu Protecteur après la mort de son pere, à qui on avoit accordé le droit de se donner un successeur. Richard qui sentoit combien il avoit besoin de puissants amis pour se maintenir dans le poste qu'il occupoit, vint à bout de mettre dans ses intérêts Monck, Gouverneur d'Ecosse. Il ne fut pas si heureux dans les tentatives qu'il fit pour se rendre maître du Conseil & de l'Armée. Les Officiers lui présenterent une requête par laquelle ils demandoient que Fléetwood son beau-frere fût nommé Général de l'armée, suivant l'acte qui avoit été fait du temps d'Olivier Cromwell, par lequel il étoit dit que le Protecteur ne pourroit posseder en même temps le Généralat. Richard n'eut aucun égard à leur demande, mais on le contraignit à dissoudre le Parlement qu'il avoit convoqué pour faire confirmer sa proclamation. Richard dès cet instant perdit son authorité, sans perdre le titre de Protecteur. Les Officiers subalternes demanderent qu'on rassemblât le Parlement que Cromwell avoit cassé en 1653, & ce Parlement qui ne se trouva composé que de quarante-deux Membres, fut nommé par dérision *Rump Parliament.* (1) Ce Parlement & l'armée chercherent bientôt à se détruire mutuellement & à s'enlever l'authorité. Cependant les Royalistes travailloient avec ardeur à fortifier leur parti, afin de rétablir Charles II. sur le thrône. Leurs efforts furent encore inutiles, & leurs troupes qui n'étoient pas nombreuses, furent dissipées par les Républicains. Charles qui étoit alors en Bretagne, n'eut pas plutôt appris cette fâcheuse nouvelle, qu'il se rendit à Fontarabie. Il avoit alors fondé ses esperances sur le traité de paix qui venoit d'être conclu à St Jean de Luz entre la France & l'Espagne. Il ne retira cependant aucun avantage de cet accommodement.

1659.

Les Officiers mécontents du Parlement lui présenterent plusieurs requêtes; mais on refusa toujours d'y répondre favorablement. Lambert, Lieutenant Général, entra alors dans la ville de Londres, & empêcha le Parlement de s'assembler à Westminster. L'armée établit ensuite un *Committé de sûreté*, à qui elle confia l'administration de toutes les affaires de l'Etat. Elle publia aussi une déclaration par laquelle elle cassoit les derniers actes du Parlement, & déclaroit que le *Committé de sûreté* songeroit au moyen d'établir une forme de gouvernement propre à faire le bonheur de la nation.

Le Général Monck résolu de remettre la couronne sur la tête de Charles, crut que les circonstances présentes pouvoient favoriser un dessein qu'il tenoit toujours secret. Pour mieux cacher ses intentions, il feignit de se déclarer en faveur du Parlement, & l'approche de ses troupes obligea le *Committé de sûreté* à se démettre du pouvoir qu'il avoit usurpé. Le Parlement qui avoit repris ses droits avertit le Général Monck de ce qui venoit de se passer, & lui déclara qu'il étoit inutile qu'il se rendît à Londres. Monck ne fit aucune attention à ce message, & se rendit dans la Capitale avec son armée, qui ne consistoit que dans cinq mille hommes. Cette démarche le rendit suspect, & l'on chercha dès-lors à pénétrer le motif de sa conduite.

(1) Ce mot signifie un croupion décharné.

Royaume d'Angleterre.

Charles qui étoit alors à Bruxelles, lui envoya aussitôt Gréenwill pour l'engager à travailler fortement à son rétablissement. Monck fit connoître au Roi qu'il étoit nécessaire que ce Prince accordât un acte de pardon général, & qu'il s'engageât à laisser la liberté de conscience à tous ses sujets. Le Roi profita de cet avis & se rendit à Breda, parce qu'il n'étoit pas en sûreté à Bruxelles.

Tout paroissoit alors se disposer en faveur de Charles. Le dernier Parlement s'étoit cassé lui-même, & celui qui s'assembla de nouveau, se trouva composé, suivant l'ancien usage, de deux Chambres, l'une des Seigneurs, & l'autre des Communes. La premiere étoit entierement dévouée au Roi, & un grand nombre de Royalistes se trouvoit dans la seconde. Charles envoya aussitôt au Parlement une déclaration, par laquelle il promettoit un pardon général à tous les coupables qui dans l'espace de quarante jours déclaretoient par quelque acte public qu'ils vouloient accepter cette faveur. Il ne refusoit ce pardon qu'à ceux que le Parlement en jugeroit indignes. Il accordoit d'ailleurs la liberté de conscience à tous ses sujets, & s'engageoit de payer aux troupes tout ce qui leur étoit dû. La Chambre haute vota que selon l'ancienne constitution du royaume, l'Etat seroit gouverné par un Roi & par un Parlement composé de deux Chambres. Les Communes donnerent leur approbation à ce qui venoit d'être décidé par les Seigneurs. Ainsi fut rétabli sur le thrône Charles II. dans un temps où il ne trouvoit plus de retraite assurée dans les différents Etats de l'Europe. Tous les actes contraires à la royauté furent ôtés des régistres, & l'on envoya des Députés à ce Prince pour l'assurer de l'obéissance de toute la nation.

Charles étoit à la Haye lorsqu'il reçut les Députés du Parlement. Il resta encore quelque temps dans cette ville, & il en partit enfin pour se rendre à Londres. Il fut reçu dans cette capitale avec des démonstrations de joye extraordinaires; car le peuple étoit las de la confusion qui avoit regné dans l'Etat depuis le commencement de la guerre civile. Les différentes sectes se flattoient toutes de triompher, & il n'y avoit que les Républicains & les indépendants qui parussent moins satisfaits que les autres. Tout le monde en général avoit sujet de se réjouir de l'arrivée d'un Prince qu'on esperoit devoir bientôt rétablir le calme dans l'Etat, & remettre les choses dans l'ordre naturel. Charles avoit trente ans lorsqu'il remonta sur le thrône. Ce Prince avoit l'esprit vif, une grande pénétration, un jugement solide, s'étoit attaché à la Physique, aux Mathematiques & à la navigation; cependant avec tous ces talents il n'eut point un regne glorieux, parce que les plaisirs auxquels il étoit trop enclin, l'empêchoient de s'attacher aux affaires du gouvernement. Il se laissa toujours gouverner par ses Ministres, & sur-tout par Edouard-Hyde (1) grand Chancelier, qui eut sa confiance pendant quelque temps.

Charles II. XXVIIe. Roi.

1660.

Le Roi ne voulut pas d'abord reconnoître en qualité de Parlement l'assemblée qui tenoit ses séances depuis le 25 d'avril, & il ne lui donna que le

(1) Il fut fait Comte de Clarendon, & c'est lui qui est Auteur d'une excellente histoire de la fin du regne de Charles I. & du commencement de celui de Charles II. La haine qu'il avoit pour les Irlandois l'a empêché de leur rendre justice dans son histoire, & est la véritable cause de sa partialité en cette occasion. Il ne pouvoit pas non plus souffrir les Presbyteriens, & ils eurent beaucoup à souffrir sous le regne de Charles II. qu'il engagea à les tourmenter.

nom de *Convention*. Deux jours après il lui rendit son titre de Parlement, & ce Prince eut lieu d'être content de tout ce qu'il fit en sa faveur. En effet les deux Chambres mirent Charles en état de payer tout ce qui étoit dû à l'armée, & de la licencier ensuite. Elles fixerent aussi à douze cents mille livres sterlings le revenu annuel du Roi. On travailla ensuite à l'acte de pardon que le Roi accordoit pour tout ce qui s'étoit passé depuis le commencement des troubles. Dans la proclamation que le Roi publia, il déclara que tous les Juges de Charles I. qui ne se rendroient point en prison dans l'espace de quinze jours, seroient exclus de l'acte de pardon. Dix-neuf d'entre eux se constituerent prisonniers : d'autres prirent la fuite, & l'on en arrêta quelques-uns. De quatre-vingt personnes qui avoient condamné le Roi à mort, il n'y en eut que dix qui perdirent la vie dans les supplices, les autres furent punis par la privation de leurs biens & de leur liberté. Les corps d'Olivier-Cromwell, d'Ireton, de Bradshaw, de Pride, furent exhumés, traînés sur la claye, attachés au gibet de Tyburne, où ils resterent pendant un jour, & enfin on les enterra au pied du même gibet. Toutes ces exécutions furent faites par ordre des deux Chambres. Les obligations que le Roi avoit à ce Parlement ne l'empêcherent pas de le dissoudre assez promptement, & l'on ignore le véritable motif de cette conduite.

Royaume d'Angleterre.

Jusqu'alors les Ecossois étoient restés dans la dépendance où les Anglois les avoient reduits ; mais Charles remit les choses sur l'ancien pied, & en fit un royaume separé, absolument indépendant de l'Angleterre. Les Ecossois ne furent pas plus heureux pour cela, & la conduite que le Roi tint envers eux fit bien connoître qu'il ne les aimoit pas. A l'égard de l'Irlande, elle fut assez tranquille, & le Roi y envoya des Lords-Justices en attendant qu'il eût nommé un Lord Lieutenant.

Un soulevement occasionné par quelques enthousiastes qui attendoient la venue de J. C. sur la terre, fut cause que le Roi défendit toutes assemblées faites sous prétexte de religion. On croit que le motif de cette défense étoit pour avoir une raison de perdre les Presbyteriens, que l'on confondoit avec les Anabaptistes, & tous les autres Sectaires à qui on donna le nom de *Non-conformistes*. Le rétablissement de Charles avoit produit celui de l'Eglise Anglicane, & les Evêques étoient rentrés dans leurs bénéfices, de sorte que la religion se trouvoit à peu-près dans le même état où elle étoit en 1640. Le nombre des Presbyteriens s'étoit considerablement augmenté pendant les troubles ; ainsi il étoit de l'intérêt des Episcopaux de ruiner ce parti, ou de l'obliger de s'unir à l'Eglise nationale.

1661.

Le Roi qui avoit dissous le premier Parlement, parce qu'il appréhendoit sans doute qu'il ne se prêtât pas à toutes ses vûes, en convoqua un nouveau qui lui étoit entierement dévoué, & grand ennemi des Presbyteriens. On lui donna le titre de *long Parlement*, & en effet il dura plus de dix-huit ans. On le nomma aussi *le Pensionnaire*, parce qu'on découvrit que plusieurs de ses Membres recevoient des pensions de la Cour. On passa dans ce Parlement plusieurs actes, dont les principaux furent contre ceux qui voudroient entreprendre quelque chose contre la personne du Roi, ou qui voudroient blâmer ses actions, soit dans leurs discours, soit dans leurs écrits. Par un autre acte on déclara que le pouvoir de la milice appartenoit seulement au Roi.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Ce droit lui fut confirmé dans le Parlement d'Ecosse, qui cassa le fameux *Covenant*. L'Episcopat fut aussi rétabli par les Ecossois, & quatre Ministres Presbyteriens furent sacrés Evêques. Ainsi les deux Parlements concouroient à établir tout ce qui pouvoit être agréable au Roi, à qui d'ailleurs on accorda des subsides considerables.

Guerre contre les Hollandois.

1664.

Le calme qui regnoit dans les Etats de Charles, parut à ce Prince une circonstance favorable pour attaquer les Etats Généraux des Provinces-Unies, contre lesquels il avoit plusieurs griefs. On prit prétexte de quelques hostilités de peu de conséquence qui s'étoient faites dans les Indes Orientales, & sur un motif aussi léger on déclara la guerre aux Hollandois. En conséquence on arrêta la flotte Hollandoise chargée de vin, qui revenoit de Bordeaux. Les Communes entierement dévouées à faire tout ce que Charles désiroit, lui accorderent les subsides dont il avoit besoin pour les frais de cette guerre. Le Duc d'Yorck, frere du Roi, remporta sur mer le 13 de juin une victoire sur les Hollandois. La France qui avoit un traité de ligue offensive & défensive avec les Etats des Provinces-Unies, se déclara contre l'Angleterre. La guerre se fit alors sur terre, & il y eut près de Dunckerque un sanglant combat, dont les Hollandois remporterent tout l'avantage. On fit cependant à Londres de grandes réjouissances, comme si les Anglois fussent sortis vainqueurs de cette action. Ils furent plus heureux sur mer, où ils battirent une seconde fois la flotte Hollandoise commandée par le célebre Ruyter. Ils n'oserent cependant attaquer la flotte Françoise commandée par le Duc de Beaufort, qui passa plusieurs fois devant l'isle de Wight, où les Anglois s'étoient postés à dessein d'empêcher la jonction de la flotte Françoise avec celle de Hollande. Soit que Charles craignît les suites de cette guerre, soit pour d'autres motifs, il parut disposé à la paix, & le traité fut conclu à Breda qu'il avoit choisi pour le lieu des conferences. Il fut dit dans les articles du traité qui regardoient la France : Que le Roi Très-Chrétien rendroit au Roi de la grande Bretagne la partie de l'isle de St Christophle, que les François avoient prise sur les Anglois depuis la déclaration de la guerre : Que le Roi d'Angleterre restitueroit à la France le pays d'Acadie dans l'Amerique Septentrionale. A l'égard du traité conclu entre l'Angleterre & la Hollande, il fut dit : Que les Parties contractantes resteroient en possession de tout ce qu'elles avoient pris reciproquement pendant la guerre ; Que les vaisseaux de la République baisseroient le pavillon du grand mât devant les vaisseaux Anglois, & que si quelqu'un des meurtriers de Charles I. se trouvoit dans les domaines de la République, il seroit livré au Roi de la grande Bretagne. Cette paix fit murmurer les Anglois, & Charles pour les appaiser leur sacrifia le Comte de Clarendon, & par ce moyen il se priva d'un sage & fidele Ministre, qui n'avoit jamais eu pour lui de lâches complaisances. Ce Seigneur passa sa vie en exil, & mourut à Rouen où il s'étoit retiré.

1667.

Les grands succès de Louis XIV. avoient excité la jalousie des Anglois, qui appréhendoient que ce Monarque ne devînt trop puissant, s'il venoit à bout de se rendre maître des Pays-Bas, dans lesquels il avoit déja fait entrer ses armées. Charles, pour satisfaire ses Peuples, conclut un traité avec les Etats Généraux des Provinces-Unies & la Couronne de Suede. Cette triple alliance

alliance que Charles n'avoit conclue que pour amuser les Anglois & en tirer de l'argent, ne fut pas d'un grand secours au Roi d'Espagne, qui se vit tout d'un coup enlever plusieurs places dans les Pays-Bas & dans la Franche-Comté. Ces pertes l'obligerent à faire la paix avec la France, & le traité fut signé à Aix la-Chapelle. ROYAUME D'ANGLETERRE.

Les dépenses énormes que Charles faisoit continuellement, & qui étoient toutes occasionnées par son amour excessif pour les plaisirs de toutes espéces, l'obligerent de demander des subsides au Parlement, quoiqu'il n'eût point de guerre à soutenir. La facilité avec laquelle les Chambres lui accordoient ce qu'il demandoit, n'étoit pas capable de le satisfaire, & il voyoit toujours à regret qu'il étoit obligé de demander. Ces réflexions le porterent insensiblement à travailler à se rendre absolu : mais il eut soin de faire ensorte qu'on ne pût découvrir ses intentions. Il tenoit pour cet effet un Conseil secret avec ses favoris, gens capables de sacrifier à leurs intérêts la patrie & la religion. Charles qui souhaitoit mettre dans son parti les Catholiques & les Presbyteriens, vouloit établir une liberté de conscience; mais il trouva beaucoup d'opposition de la part des Episcopaux & du Parlement même.

Comme on avoit besoin d'une armée pour soutenir les projets que l'on méditoit, on trouva prétexte de déclarer la guerre aux Hollandois malgré le traité de la triple alliance qui subsistoit toujours. Charles se ligua avec la France contre les Provinces-Unies, & fit approuver cette démarche par les deux Chambres. Les Communes parurent si contentes, qu'elles préparerent trois bills pour fournir au Roi des subsides considerables. Toutes ces sommes ne furent pas suffisantes pour commencer la guerre, parce que le Roi ne les employa pas toutes pour cette entreprise. Il fit donc fermer l'Echiquier par le conseil de ses favoris, afin de s'emparer des sommes qui y étoient; mais ce moyen n'ayant pas encore suffi, il lui fallut avoir recours au Parlement. 1672.

Les Chambres commençoient à s'appercevoir des desseins de ce Prince, & elles ne parurent plus si zélées à lui accorder toutes ses demandes. Elles le soupçonnoient d'ailleurs de vouloir favoriser les Catholiques, & tous ces griefs obligerent le Parlement d'adresser au Roi plusieurs requêtes pour demander l'observation des loix contre les Catholiques, & sur-tout la révocation de la déclaration qui permettoit liberté de conscience. La fermeté du Parlement le jetta dans un grand embarras, & l'obligea de plier. La foiblesse que Charles témoigna dans cette circonstance, allarma les favoris qui composoient le Conseil secret, & quelques-uns d'entr'eux se jetterent dans le parti opposé, & découvrirent les projets du Roi. Il se forma alors dans le Parlement deux factions, dont l'une étoit pour Charles, & l'autre pour le Peuple.

Deux objets principaux occupoient alors les Chambres, & elles étoient résolues, 1°. D'empêcher le Roi de s'attribuer un pouvoir absolu; 2°. De détruire ce que les Protestants appellent le Papisme. 1673.

Diverses Adresses furent présentées au Roi en conséquence de ces résolutions, & Charles fut contraint de donner son approbation au bill qui obligeoit les Catholiques à se démettre de leurs emplois. A l'égard des griefs que le

ROYAUME D'ANGLETERRE. Parlement avoit contre le Roi, ce Prince répondit qu'il y auroit égard, & qu'il donneroit satisfaction sur cet article. Les Communes voulurent aussi s'opposer au mariage du Duc d'Yorck avec la sœur du Duc de Modene; mais les difficultés qu'elles firent à ce sujet n'empêcherent pas que le mariage ne fût consommé. On étoit résolu de faire connoître à Charles qu'on étoit mécontent de lui, & pour lui causer quelque chagrin on voulut examiner la conduite de ses Ministres. Il fut décidé qu'on prieroit ce Prince de les éloigner de sa personne, comme des gens qui ne pouvoient que lui donner des conseils pernicieux.

1674. Charles voyant qu'il ne pouvoit plus retirer du Parlement de nouveaux subsides pour la guerre, écouta enfin les propositions que les Hollandois lui faisoient depuis quelque temps, & il fit la paix avec eux. Il voulut alors être Médiateur entre la France & les Etats Généraux, ce qui fut accepté de la part des Puissances Belligerentes. Ce Prince débarrassé des soins de la guerre, ne songea plus qu'à ses plaisirs, & une conduite si irréguliere fit murmurer les Anglois. On voyoit avec peine qu'il négligeoit les affaires du gouvernement, & que toutes les sommes qu'on lui avoit fournies n'avoient été employées que pour ses maîtresses ou ses favoris.

Le peu de fruit que l'on retiroit des conférences de Nimegue, & les grandes conquêtes de Louis XIV, allarmerent les Anglois, & les porterent à engager le Roi à rompre avec la France. On lui fournit pour cet effet tous les subsides nécessaires; mais Charles reçut l'argent, promit beaucoup, & demeura tranquille. On commençoit à se lasser des délais continuels du Roi,

1678. lorsque la paix de Nimegue rendit le calme à l'Europe. Quelques jours après la signature de ce traité, il arriva en Angleterre un évenement qui occupa beaucoup le Parlement, c'étoit la *Conspiration Papiste*, comme on l'appelloit alors. On prétendoit que les Catholiques avoient formé le projet d'assassiner le Roi, de mettre en sa place le Duc d'Yorck, de renverser la forme du gouvernement & de détruire entierement la religion Protestante. Quelques gens sans aveu révélerent ce prétendu secret, & sur leur déposition on arrêta plusieurs personnes qui furent condamnées à la mort, quoiqu'elles protestassent de leur innocence. On n'a jamais pu bien découvrir si cette conjuration étoit réelle ou supposée; mais si les conjectures peuvent être au moins des probabilités, tout porte à croire qu'on avoit dessein de rendre les Catholiques encore plus odieux qu'ils n'étoient, & de trouver une occasion de sévir contre quelques-uns qui étoient suspects au gouvernement. Charles lui-même fut soupçonné d'avoir eu part à cette intrigue vraie ou supposée; & sur ce qu'on représente que ce soupçon est ridicule, puisqu'il s'agissoit de le faire mourir, on répond que les Conjurés ne lui croyant pas assez de fermeté pour soutenir cette entreprise, avoient formé le dessein de se délivrer de ce Prince, & de placer sur le thrône son frere qui paroissoit plus entreprenant.

1679. Charles qui s'appercevoit depuis longtemps que les Communes avoient changé de sentiment à son égard, & qu'il n'avoit plus rien de favorable à attendre d'elles, cassa le Parlement qui avoit duré dix-huit ans, & en convoqua aussitôt un autre. Le Peuple eut grand soin dans les élections de ne choisir que des Députés capables de s'opposer aux entreprises de la Cour. Ce

nouveau Parlement ne s'occupa en effet que des moyens de contrebalancer l'authorité que Charles vouloit s'arroger, & d'empêcher que le Duc d'Yorck qui avoit embrassé la Religion Catholique, ne prît possession de la couronne qu'après la mort de son frere. Charles s'opposa au dessein des Communes, & ne voulut point qu'il y eût rien d'innové au sujet de la succession au throne. Comme les Communes persistoient toujours à passer un bill qui privoit le Duc d'Yorck de ses droits légitimes, il cassa ce Parlement. Royaume d'Angleterre.

Le Roi reçut alors plusieurs Adresses au sujet de la prorogation du Parlement; mais les unes étoient pour approuver ce qu'il venoit de faire, & les autres étoient tout-à-fait contraires à celles-ci. Il provint de-là deux partis opposés, l'un des *Adresseurs* qui avoient demandé que le Parlement ne fût point prorogé, l'autre des *Abhorrents* qui trouvoient mauvais que les premiers eussent présenté des Adresses. D'où vint ensuite les noms de *Toris*, donnés aux Partisans de la Cour, & de *Whigs*, donnés au parti du Peuple. Shafsbury étoit à la tête de ces derniers, & comme il vouloit priver de la couronne le Duc d'Yorck, il fit courir le bruit que Charles avoit épousé Mademoiselle Walters ou Barlow, mere du Duc de Monmouth, & que par conséquent ce jeune Prince étoit fils légitime du Roi. Charles qui sentit la conséquence de ces bruits, eut soin de désabuser le Peuple de cette opinion, & fit connoître qu'il n'avoit jamais passé de contrat de mariage qu'avec la Reine Catherine alors vivante.

Le nouveau Parlement que le Roi convoqua, ne fut pas plus favorable que le dernier, & le Roi fut encore obligé de le casser, parce que les Communes persistoient à vouloir faire passer le bill qui excluoit de la couronne le Duc d'Yorck. Il en fit de même du Parlement qu'il convoqua à Oxford, & il n'en assembla point d'autre pendant le reste de son regne. Cependant le Duc d'Yorck, qui avoit été obligé plusieurs fois de quitter l'Angleterre, parce que les Protestants ne pouvoient le souffrir, étoit allé en Ecosse, où il trouva moyen de faire passer dans le Parlement de ce royaume plusieurs actes favorables à la royauté. Après que le dernier Parlement eut été dissous, il retourna en Angleterre, & eut beaucoup de part au gouvernement. Le parti des *Toris* étoit alors le plus fort, & les Whigs pour se venger publioient des libelles diffamatoires contre Charles & le Duc d'Yorck son frere. 1680. 1681.

L'année suivante on découvrit, ou peut-être l'on crut découvrir une conspiration, à qui l'on donna le nom de *conspiration protestante*. Ce nouveau complot est traité de chimere par les ennemis de l'Eglise Romaine. Il s'agissoit de s'assurer des Gardes du Roi, d'assieger Charles & son frere dans Witehall, de se rendre maître de la personne de ces deux Princes, & de les assassiner. Ce projet réel ou supposé coûta la vie à ceux qui furent accusés d'en être les auteurs ou les complices. Depuis que Charles avoit secoué le joug des Parlements, il n'étoit plus occupé qu'à étendre l'authorité royale, & à se venger de ses ennemis, dont il n'épargnoit pas le sang. La ville de Londres perdit ses priviléges, & les Magistrats qui ne songeoient qu'à servir la haine du Souverain, n'employoient leur authorité qu'à maltraiter les sujets. Dans le temps que Charles se rendoit odieux à ses peuples, la société des Marchands Allemans érigea en l'honneur de ce Prince une statue de marbre. L'inscription qui étoit à la base n'avoit guères de rapport à la conduite 1683.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

de Charles ni aux sentiments que les Anglois avoient pour lui. On le traitoit *de pere de la patrie*, *de Roi très-bon*, *tres-clément*; on lui donnoit les titres flateurs de *délices du genre humain*, dans le temps même qu'il ne passoit que pour un Prince sanguinaire, & qu'on le regardoit comme un tyran qui vouloit détruire la liberté de la nation Angloise. Il est vrai qu'il n'étoit devenu cruel que sur la fin de ses jours, puisque jusqu'alors on avoit admiré son caractere doux & humain.

1685. Charles mourut le 16 de février dans la cinquante-cinquiéme année de son âge, & dans la vingt-cinquiéme de son regne depuis son rétablissement. Il avoit épousé en 1662 Catherine, Infante de Portugal, dont il ne laissa point d'enfants. Catherine mourut à Lisbonne l'an 1705. Ce Prince laissa plusieurs enfants naturels. Son regne fut celui des beaux esprits, à la tête desquels on peut mettre le célebre Milton, dont les ouvrages sont connus de tout le monde. Charles avoit établi par Lettres patentes la premiere année de son avenement à la couronne la Societé Royale de Londres. Ce fut aussi sous le regne de ce Prince qu'arriva cet effroyable incendie qui pensa détruire la capitale. Quatre-vingt neuf Eglises, treize mille deux cents maisons de particuliers, & vingt-six magasins furent entierement consumés. Le feu dura trois jours. On ne put découvrir l'auteur de ce funeste accident, & l'on en accusa les Catholiques.

Jacques II. XXVIIIe. Roi.

Le parti de la Cour étant le plus fort à la mort de Charles, le Duc d'Yorck ne trouva aucune opposition, lorsqu'il voulut monter sur le thrône, & il fut proclamé sous le nom de Jacques II. Il assembla aussitôt le Conseil, & fit un discours dans lequel il promit de gouverner le royaume selon ses loix, & de ne rien entreprendre contre les priviléges de la nation. Il fit les mêmes promesses au Parlement qu'il convoqua peu de temps après, & les Communes parurent si satisfaites des bonnes dispositions où elles virent le Roi, qu'elles consentirent à lui accorder les mêmes revenus qu'à son prédécesseur. Le Parlement d'Ecosse ne montra pas moins de zéle pour le Roi, & consentit que ce Prince reçût par an deux cent soixante mille livres sterlings. Jacques étoit à peine sur le thrône, qu'il s'éleva des troubles dans ses Etats, mais ils n'eurent point de suites considerables.

1686.

Le Comte d'Argile qui avoit été condamné à mort sous le dernier regne à cause de sa révolte, avoit été assez heureux pour se sauver en Hollande, & il y attendoit une occasion favorable pour exciter de nouveaux troubles. Aussitôt qu'il eut appris l'élévation du Duc d'Yorck, il rentra en Ecosse & trouva moyen de se faire un corps de trois mille hommes. Cette petite armée ne résista pas longtemps, & fut entierement défaite par les troupes que Jacques envoya contre ce rebelle. Il fut pris, & eut la tête tranchée. Cependant le Duc de Monmouth, fils naturel de Charles, avoit profité de la révolte du Comte d'Argile, & étoit entré en Angleterre, où il s'étoit fait déclarer Roi par ses partisans. Ce nouvel ennemi fut bientôt défait, & il eut le même sort que le Comte d'Argile. Par la mort de ce Prince, Jacques se voyoit délivré d'un rival qu'il haïssoit depuis longtemps. Tous ceux qui avoient eu part à cette révolte perdirent la vie dans les tourments, & les longues & sanglantes exécutions qui se firent à ce sujet, donnerent lieu aux Anglois de regarder Jacques comme un Prince sanguinaire & vindicatif. On peut cependant

rejetter la cause de tant de cruautés sur Jeffreys & Kirck, qui s'acquitterent avec trop de séverité de leur fonction de Juges.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Le projet que le Roi forma de rétablir dans ses Etats la religion Romaine, acheva d'aliener les esprits contre lui. Pour venir à bout d'un pareil dessein, il falloit avoir une armée afin de pouvoir en imposer aux Protestants & les empêcher de se soulever. Jacques demanda donc au Parlement qu'outre les milices du royaume on entretînt un nombre assez considerable de troupes reglées, afin d'être toujours en état d'arrêter les entreprises des ennemis étrangers & domestiques. Ce Prince exigea aussi que l'on cassât l'acte par lequel les Catholiques étoient exclus des charges civiles & militaires. Le premier article souffrit quelques difficultés; mais enfin on résolut d'accorder au Roi de l'argent *pour rendre la milice plus utile.*

A l'égard du second article, les Communes refuserent de le passer, & Jacques voyant qu'il ne pourroit vaincre les répugnances des Chambres, prorogea le Parlement, & il perdit par-là sept cent mille livres sterlings que la Chambre basse avoit résolu de lui accorder. Après la prorogation du Parlement, le Roi fit décider par les Juges du royaume, » 1°. Que les loix » d'Angleterre sont les loix du Roi. 2°. Que par conséquent les Rois d'Angleterre & tous les autres Rois ont un droit inséparable de leur royauté, » qui est de pouvoir dispenser des loix pénales lorsqu'ils le jugent à propos. » 3°. Que le Roi est le seul Juge de cette nécessité. 4°. Que ce droit n'a » point été accordé, mais qu'il est un reste de l'ancien pouvoir souverain » des Rois d'Angleterre, dont ils n'avoient jamais été dépouillés ni ne pouvoient l'être ». Cette décision qui détruisoit les fondements de la liberté des Anglois, authorisa les Catholiques à exercer publiquement leur religion. Jacques fit encore quelques nouvelles tentatives auprès du Parlement pour obtenir la confirmation de ce qu'il venoit de faire, mais tous ses efforts ayant été inutiles, il se détermina à le casser. Celui qu'il convoqua presque aussitôt, refusa également d'entrer dans ses vûes, parce que le Peuple avoit eu soin de choisir des Députés qui n'étoient pas dans les intentions de la Cour. Jacques étoit cependant résolu de venir à bout de son entreprise, & de ne plus rien ménager. Il voulut à l'exemple des autres Souverains Catholiques avoir un Nonce à sa Cour, & Ferdinand Dada fit en cette qualité son entrée publique à Windsor. Le Roi n'ayant plus d'esperance de réussir à gagner le Parlement, leva de nouvelles troupes & augmenta considerablement sa flotte. Ce Prince publia ensuite une seconde déclaration pour la liberté de conscience, & il ordonna aux Evêques d'en faire la lecture dans leurs Eglises. Sept Prélats à la tête desquels étoit l'Archevêque de Cantorbery, refuserent d'obéir aux ordres du Roi, qui les envoya à la tour. Les Juges qu'on leur donna les déclarerent innocents, & la joye que le Peuple en témoigna, causa une grande mortification au Roi.

1687.

1688.

Naissance du Prince de Galles.

Cependant la Reine accoucha le 20 de Juin dans le palais de S. James d'un Prince, qui fut aussitôt créé Prince de Galles. La Reine Douairiere, le Chancelier, & tout ce qu'il y avoit de personnes considerables à la Cour, se trouverent dans la Chambre de la Reine au moment de la naissance du Prince. La Princesse de Dannemarck, fille du Roi, étoit absente, & l'on croit qu'elle alla exprès aux eaux de Bath pour ne point se trouver aux couches de

ROYAUME D'ANGLETERRE

la Reine. Le Prince d'Orange fâché de se voir éloigné de la couronne par la naissance d'un Prince, fit publier par ses partisans que cet enfant n'étoit point né de la Reine, & que les Catholiques l'avoient supposé, afin de donner à Jacques un héritier de sa religion. On employa toutes sortes d'artifices pour tâcher de rendre cette calomnie probable, & le silence de la Princesse de Dannemarck augmenta les soupçons. Elle sçavoit cependant mieux que personne la réalité de la grossesse de la Reine, & elle avoit senti plus d'une fois l'enfant remuer dans le corps de sa mere. Depuis la révolution, cette Princesse a écrit au Roi pour lui demander pardon de ce qu'elle avoit fait contre lui : mais ces marques de repentir venoient trop tard, & ne purent réparer les malheurs de sa famille.

Commencement de la révolution.

Les Anglois voyant que le Roi étoit dans la ferme résolution de rétablir dans ses Etats la Religion Catholique, travaillerent de leur côté à rompre toutes ses mesures & à renverser ses projets. Il n'est pas bien facile de décider si ces peuples furent les premiers à inviter le Prince d'Orange à se mettre à la tête des mécontents, ou si ce Prince naturellement ambitieux vint à bout par ses intrigues d'engager les Anglois à jetter les yeux sur lui. Quoi qu'il en soit, il eut plusieurs conférences avec quelques Seigneurs Anglois, qui s'étoient rendus à la Haye pour former le plan de la révolution qui arriva bientôt après. L'Ambassadeur de France en Hollande ayant lieu de soupçonner qu'il se tramoit quelque complot contre le Roi d'Angleterre, fit part de ses conjectures à Louis le Grand, qui en donna aussitôt avis à Jacques II. Ce Prince ne pouvant se persuader que son gendre songeât à le déthrôner, négligea de prendre ses précautions, persuadé d'ailleurs que c'étoit un piége qu'on lui tendoit pour lui faire abandonner ses projets. Cependant l'armement que les Etats Généraux firent en faveur du Prince d'Orange, commença à lui donner de l'inquietude, & l'obligea de se mettre sur ses gardes. Le Comte de Sunderland son premier Ministre étoit dans les intérêts du Prince d'Orange, & par cette raison il tâchoit toujours d'entretenir le Roi son maître dans une sécurité dangereuse. Ce fut lui qui empêcha Jacques de profiter des offres que le Roi de France lui avoit faites pour le mettre en état de résister à ses ennemis.

Les Puissances qui s'étoient liguées contre Louis le Grand, étoient d'abord entrées dans les projets du Prince d'Orange : mais leur véritable but n'étoit que d'engager Jacques à rompre avec la France. Il en fut même pressé par l'Ambassadeur d'Espagne, qui lui assura au nom de la maison d'Autriche, que s'il vouloit se joindre aux alliés, l'orage qui le menaçoit seroit bientôt dissipé. Jacques déclara alors que rien ne seroit capable de le faire rompre avec un Prince de qui il n'avoit jamais reçu que des marques d'amitié, & qu'il perdroit plutôt sa couronne que de commettre une action si contraire aux régles de l'équité & de la bonne foi.

Le Roi allarmé du danger évident où il se trouvoit exposé, travailla à regagner l'affection de ses sujets, en rétablissant certaines choses sur l'ancien pied, & en détruisant une partie de tout ce qu'il avoit fait contre le Protestantisme. Cette démarche ne fut pas capable d'adoucir les esprits, ni de faire changer les rebelles de résolution. Le Prince d'Orange qui ne cachoit plus ses desseins, mais à qui il falloit un prétexte pour entreprendre de les exé-

cuter, publia un manifeste dans lequel il blâma la conduite que Jacques avoit tenue depuis qu'il étoit sur le thrône : il fit en même temps une vive peinture des prétendus malheurs de l'Angleterre, & finit par déclarer qu'il ne passoit dans ce royaume que pour faire convoquer un Parlement libre, qui pût remedier aux désordres de l'Etat. Les Hollandois rendirent aussi publics les motifs qui les avoient déterminés à seconder le Prince d'Orange dans son entreprise. Ce Prince au mois d'Octobre fit voile des côtes de Hollande, & passa avec sa flotte à la vûe de celle du Roi, qui mouilloit au Boy-du-Nord à l'embouchure de la Tamise. Plusieurs personnes ont pensé que c'étoit par mauvaise volonté que Mylord Darmouth qui commandoit la flotte d'Angleterre, ne suivit pas le Prince d'Orange. On peut assurer néanmoins sur le témoignage du Chevalier Strickland, Vice-Amiral de Darmouth, que les vents ne permirent pas à la flotte de sortir de l'endroit où elle étoit à cause de certains bancs de sable qu'il falloit éviter. D'ailleurs, Mylord Darmouth a fait connoître depuis qu'il étoit sincerement attaché aux intérêts de son Souverain, & ce fut pour cette raison même que le Prince d'Orange le fit enfermer dans la tour de Londres, où il mourut.

Arrivée du Prince d'Orange en Angleterre.

Le Prince d'Orange étoit enfin débarqué à Torbay, & malgré l'invitation & les promesses des Seigneurs Anglois il se passa plus de quinze jours depuis son débarquement, sans que personne l'allât joindre. Il fut alors fort indécis sur le parti qu'il devoit prendre, & l'on délibera même dans son Conseil s'il ne devoit pas se rembarquer. L'arrivée de Mylord Colchester, Lieutenant des Gardes du corps du Roi, le détermina à profiter des mauvaises intentions des rebelles. Cependant Jacques informé de l'arrivée du Prince d'Orange, résolut de marcher contre lui, & ordonna que le rendez-vous général de l'armée seroit à Salisbury. Milord Cornbury, fils aîné du Comte de Clarendon, & par conséquent cousin germain des Princesses d'Orange & de Dannemarck, conduisit au Prince d'Orange quatre régiments de cavalerie & de dragons. Ces troupes s'étant apperçues de la trahison de l'Officier qui les commandoit, se retirerent en diligence, & M. de Bervick qui survint dans ce moment, les rassembla sous ses ordres, & les ramena à Salisbury, où le Roi ne tarda pas à se rendre.

Jacques avoit d'abord eu dessein d'attaquer l'ennemi : mais ayant appris qu'il y avoit un grand nombre de traîtres dans son armée, il craignit que dans l'action ils ne se joignissent au Prince d'Orange. Ces réflexions le déterminerent à retourner à Londres. Pendant sa retraite, le Prince Georges de Dannemarck, les Ducs de Grafton & d'Ormond, Mylord Churchil, depuis Duc de Malborough & plusieurs autres Seigneurs abandonnerent le Roi, & passerent du côté du Prince d'Orange. La Princesse de Dannemarck suivit bientôt son mari, ainsi que les autres Dames de la Cour.

Le Roi se voyant trahi, abandonné par ses enfants & par ceux en qui il avoit plus de confiance, crut que la voye de négociation convenoit mieux que celle des armes, mais qu'avant tout il falloit mettre la Reine & le Prince en sûreté. Il les fit donc embarquer secrettement, & conduire en France par Mrs. de Lauzun & de St Victor qui se trouverent pour lors à Londres. Après cette démarche, Jacques députa au Prince d'Orange trois Seigneurs, afin d'entrer en accommodement avec lui. Le Prince d'Orange donna pour ré-

ROYAUME D'ANGLETERRE.

ponse qu'il alloit s'approcher de Londres, & qu'il feroit plus à portée de traiter avec le Roi. Jacques ne pouvant ignorer la mauvaife volonté de ce Prince, & craignant d'être arrêté, prit le parti de fe retirer en France. Il s'étoit déguifé, afin de n'être pas reconnu: mais en chemin il fut faifi par la populace, qui l'infultoit, le prenant pour un Prêtre. Cette circonftance l'obligea de fe découvrir, & on lui rendit alors le refpect qui lui étoit dû. Il retourna à Londres, où il fut reçu avec les démonftrations de la plus grande joye, & le foir même toutes les maifons furent illuminées. Ces marques d'affection & d'attachement de la Bourgeoifie de Londres déplurent au Prince d'Orange, & il réfolut d'éloigner le Roi, dans la crainte que fa préfence ne fût un obftacle à fes deffeins ambitieux. Il fit dire au Roi que les affaires préfentes exigeant qu'il fe rendît à Londres, il ne convenoit pas que le Roi s'y trouvât en même temps que lui, & qu'en conféquence ce Prince pouvoit choifir l'endroit où il vouloit fe retirer.

Jacques fe détermina pour la ville de Rochefter, & auffi-tôt les Gardes bleues du Prince d'Orange prirent pofte à Wittehall, & firent retirer les Gardes Angloifes. Le Roi leur ordonna d'obéir, & ce Prince accompagné d'un détachement des Gardes du corps du Prince d'Orange fe rendit par eau à Rochefter. Cependant M. de Bervick avoit rendu par ordre du Roi la ville de Portfmouth, qui ne pouvoit plus fe défendre, faute de vivres. Deux jours après, pendant que tout le monde étoit endormi, le Roi fortit fecrettement de la maifon où il étoit logé, & s'embarqua fur un Vaiffeau que Travagnon & Macdonel lui avoient préparé. Jacques n'étoit alors accompagné que de M. Bervick, des deux officiers dont on vient de parler, de Hidolph gentil-homme de fa chambre, & de Labadye fon valet de chambre. Le débarquement fe fit à Ambleteufe, d'où le Roi fe rendit à Saint-Germain. La Reine & le Prince de Galles y étoient arrivés quelques jours auparavant.

Retraite de Jacques en France.

1689.

Auffi-tôt que le Prince d'Orange eut appris le départ du Roi & fon arrivée en France, il convoqua une *convention*, à laquelle affifterent les Grands du royaume & les Députés des provinces & des villes. Après de longs débats, on convint à la pluralité des voix que le Roi avoit abdiqué, & que par conféquent le thrône étoit vacant. Jacques écrivit une lettre à la *convention*, pour lui expliquer les raifons qu'il avoit eues de fortir de fes Etats, & pour lui défendre en même temps de rien entreprendre contre fes intérêts & contre fon autorité royale. On ne voulut point recevoir cette lettre, & quelques jours après on offrit la couronne au Prince d'Orange, conjointement avec fon époufe, & ils furent proclamés l'un & l'autre Roi & Reine d'Angleterre, fous les noms de Guillaume III. & de Marie (1).

Guillaume III. XXIXme. Roi.

On ne fçauroit s'empêcher de faire quelques réflexions fur l'irrégularité de tout ce qui fe faifoit alors en Angleterre. On ne pourra jamais prouver par aucune loi, ou par aucune coutume, qu'il foit défendu à un Prince de fortir de fes Etats fans la permiffion de fes fujets,

(1) On fçait que cette Princeffe étoit fille de Jacques II. & de Jeanne Hydde, premiere femme de ce Prince. Marie avoit époufé en 1677. Guillaume de Naffau, Prince d'Orange.

&

ROYAUME D'ANGLETERRE.

& il paroîtra toujours absurde qu'on veuille inferer de-là qu'un Prince ait abdiqué. L'abdication est une démission volontaire, faite ou de bouche ou par écrit, & Jacques ne se trouvoit dans aucun de ces cas. Le Roi ne se trouvoit plus en sûreté en Angleterre, & il étoit naturel qu'il allât chercher une retraite où il pût attendre des temps plus heureux. Mais en supposant que les griefs qu'une partie de la nation Angloise avoit contre lui, fussent suffisants pour l'exclure du thrône, que pouvoit encore avoir fait à ces mêmes Anglois le Prince de Galles, & par quelle raison plausible pouvoit-on le priver de son droit légitime à la couronne ?

On avoit longtemps balancé après la retraite de Jacques sur le parti qu'on devoit prendre : les uns vouloient qu'on nommâr un Régent, & les autres demandoient un Roi. Le Prince d'Orange qui craignoir que les premiers ne l'emportassent, déclara ouvertemenr qu'il n'accepteroit point la Régence, & que si on lui refusoit la couronne, il étoit prêt à retourner en Hollande, & qu'il ne se mêleroit plus des affaires des Anglois. Ces menaces allarmerenr tous ceux qui avoient participé à la révolution, & ce fut ce qui les porta à lui offrir le thrône. Il fit encore de grandes difficultés, parce qu'il vouloit renir la royauté de lui-même, & non pas du chef de sa femme. On le satisfit encore en cette occasion, & on les proclama tous deux en même temps. L'Archevêque de Cantorbery & six autres Prélats ne voulurent jamais reconnoître d'autre Roi que Jacques II. & malgré ce que la *Convention* venoit de faire pour le Prince d'Orange & la Princesse sa femme, ils continuerent à prier Dieu pour le Roi Jacques. L'Archevêque de Cantorberi fit même connoître à la Princesse qu'il désaprouvoit sa conduite. Aussitôt qu'elle fut arrivée de Hollande à Wirtehall, elle envoya un Gentilhomme à ce Prélat pour lui demander sa bénédiction. Il fit à l'Envoyé la réponse suivante : *Quand la Princesse aura obtenu celle de son pere, je lui donnerai volontiers la mienne.* Le Prince d'Orange n'ayanr pu vaincre la fermeté de ces Prélats, les priva de leurs dignités & de leurs bénefices.

L'Ecosse s'étoit conformée à rout ce qui avoit été fait en Angleterre : mais toute l'Irlande, à l'exception du Nord, étoit restée fidéle à son légitime Souverain. Le Comte de Tirconnel, vice-Roi d'Irlande, avoit aussi rejetté les offres avantageuses qui lui avoient été faites par le Prince d'Orange, & aussitôt qu'il avoit été informé que ce Prince avoit projetté de faire une descente en Angleterre, il avoit délivré des Commissions à la Noblesse Irlandoise pour lever des régiments. Quoiqu'un grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes eussent perdu la plus grande partie de leurs biens sous Cromwell, ils trouverent cependant moyen d'assembler trente mille hommes, de les habiller, armer & entretenir pendant six mois à leurs dépens.

Jacques passe en Irlande.

Jacques connoissant l'attachement sincere que les Irlandois avoient pour lui, prit la résolution de passer en Irlande, & Louis XIV. le fit accompagner par des Officiers Généraux François; sçavoir, par Mrs de Rozen, Lieutenant Général, de Momont, Maréchal de Camp, de Pusignan & de Lery, Brigadiers, de Boisseleau, Capitaine aux Gardes, & de l'Estrade, Enseigne des Gardes du Roi. M. de Gabarret fut chargé de commander l'escadre qui devoit conduire le Roi Jacques en Irlande. Ce Prince arriva à Kingsal le 17 de Mars, & les peuples qui n'avoient pas vû de Monarques dans ce royau-

Royaume d'Angleterre.

me depuis Henri II. témoignerent une joye extraordinaire à l'arrivée de Jacques. Le Roi se rendit ensuite à Dublin, où il convoqua un Parlement, afin de trouver les fonds nécessaires pour la guerre.

Cependant M. de Berwick eut ordre d'aller joindre Richard Hamilton, que le Duc de Tirconnel (1) avoit envoyé dans le Nord pour tâcher de reduire les rebelles. A l'arrivée des nouvelles troupes que M. de Berwick conduisoit avec lui, ils abandonnerent Colraine, poste très-considerable. Les Jacobites (c'est le nom que nous donnerons dorénavant aux partisans du Roi Jacques), marcherent vers le port de Clady sur la riviere de Strabanne, dont les rebelles au nombre de dix mille vouloient défendre le passage. Il n'y avoit point de gué, & les ennemis s'étoient retranchés de l'autre côté du pont qui étoit rompu. La cavalerie passa aussitôt la riviere à la nage, tandis que l'infanterie traversoit le pont par le moyen des planches. Le détachement qui attaqua les rebelles n'étoit composé que de trois cents cinquante hommes de pied, & d'environ six cents chevaux. Leur intrepidité jetta l'épouvante parmi les ennemis, & fut cause de l'avantage qu'on remporta sur eux. Il n'y en eut cependant que quatre cents de tués, les autres ayant pris la fuite avec tant de précipitation, qu'il fut impossible de joindre la cavalerie. M. de Rozen étoit arrivé sur les bords de la Strabanne, & avoit fait passer la riviere à la nage aux troupes qu'il commandoit.

Après ce succès, Jacques s'approcha de Londondery où les rebelles s'étoient retirés. Cette démarche les empêcha de se rendre. Hamilton les avoit sommé de se soumettre, & ils avoient répondu qu'ils enverroient des Députés deux jours après pour traiter, mais qu'ils demandoient que les troupes ne s'approchassent pas plus près de la ville que S. Johnstown, & Hamilton leur avoit promis. L'arrivée du Roi, à qui l'on avoit conseillé mal-à-propos de se présenter devant la place, fit croire aux rebelles qu'on ne vouloit pas garder la parole qu'on leur avoit donnée. Ils tirerent alors le canon sur les troupes du Roi, & comme ce Prince n'avoit pas tout ce qu'il falloit pour former un siége, il fut obligé de faire retirer ses troupes, & il retourna à Dublin. L'armée bloqua alors Derry, & le Commandant de cette place se rendit à la premiere sommation. Les troupes s'étant rassemblées au village de Pennibonne à un mille de Londondery, du côté de Cullmore, on songea à attaquer la ville. La vigoureuse résistance des assiegés obligea enfin les Jacobites à abandonner leur entreprise. Il y avoit souvent eu des escarmouches assez violentes pendant le siége, & les deux partis avoient perdu beaucoup de monde en différentes occasions. Pendant que l'armée étoit devant Londondery, on envoya un détachement sous les ordres de M. de Berwick, pour observer les rebelles qui étoient à Iniskiling. Ce Seigneur prit sur sa route la ville de Donegal, où les rebelles avoient établi des magasins. Après cette expédition il s'avança vers Iniskiling, d'où les ennemis firent une sortie sur lui; mais il fut repoussé avec perte.

Cependant le Général Kirk avoit fait une descente à Ramuelton. M. de Berwick qui venoit d'être fait Lieutenant Général, marcha contre les ennemis, & fit tout ce qu'il put pour les attirer au combat. Kirk s'obstina à rester dans son poste, & cette affaire ne se passa qu'en escarmouches. Ce fut l'ar-

(1) Ce Seigneur avoit été fait Duc à l'arrivée de Jacques en Irlande.

rivée de ses troupes qui obligea de lever le siége de Londondery, où elles avoient trouvé moyen d'entrer. On résolut donc alors de rappeller l'armée du Nord, & on la fit rapprocher de Dublin. On apprit que Schomberg étoit entré en Irlande dans les provinces septentrionales, & qu'il faisoit le siége de Carick-Fergus. Pendant que Jacques levoit de nouvelles troupes pour augmenter son armée, M. de Berwick fit fortifier Nury comme s'il eût voulu rester dans ce poste. Le Général Schomberg persuadé que M. de Berwick étoit supérieur en forces, ne voulut point hazarder de l'attaquer qu'avec toute son armée. Le Duc de Berwick se retira alors à Dundalk, & de-là à Drogheda. Jacques qui avoit alors une armée de vingt-deux mille hommes, présenta la bataille aux ennemis : mais ce fut inutilement, & les deux armées resterent campées l'une vis-à-vis de l'autre jusqu'à la fin de la campagne.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

M. de Rozen retourna alors en France, & le Duc de Lauzun fut envoyé en Irlande avec sept bataillons François que Louis XIV. envoyoit au secours du Roi Jacques. Ce Prince fit partir pour la France Mylord Montcassel avec cinq regiments d'infanterie Irlandoise, en échange de ceux que le Roi de France avoit envoyé en Irlande.

Le Général Schomberg résolu d'étendre ses quartiers, avoit formé le dessein de s'emparer de Bellaturbet, petit bourg situé dans un pays très-fertile. Le Duc de Berwick marcha aussitôt pour empêcher les ennemis d'occuper ce poste. Les deux partis en vinrent aux mains, & la victoire s'étoit déclarée pour les troupes de Jacques, lorsqu'une terreur panique s'empara de l'esprit des soldats, & leur fit prendre la fuite. Les ennemis cependant ne les poursuivirent point, & après être resté une demi-heure sur le champ de bataille, ils se retirerent à Bellaturbet.

1690.

Le Prince d'Orange qui étoit déterminé à finir la guerre, prit la résolution de passer lui-même en Irlande, & dès le commencement du printemps il alla débarquer dans le Nord de cette isle. Il ne se passa rien de considerable jusqu'au mois de Juin, mais alors Jacques ayant rassemblé son armée, s'avança à Dundalk à dessein de combattre l'ennemi. Il n'avoit cependant que vingt-trois mille hommes, & le Prince d'Orange étoit à la tête d'une armée de quarante-cinq mille hommes. Cette grande disproportion détermina le Roi Jacques à tâcher d'occuper quelques postes où l'on pût arrêter le Prince d'Orange, ou le combattre avec moins de désavantage. On vouloit se camper sur les hauteurs au-delà de Dundalk, parce que ce pays est assez difficile ; mais on craignit d'être enveloppé par l'ennemi. On résolut donc de se placer derriere la riviere de Boyne, près de Drogheda. Le Prince d'Orange suivit l'armée du Roi, & le vingt-neuf de Juin il se campa vis-à-vis d'elle. Le lendemain le Prince d'Orange partagea ses troupes en deux corps, & s'étant mis à la tête de la moitié de son armée, il remonta la riviere jusqu'à Slaine. Il y défit deux régiments de dragons qui gardoient ce passage, & s'avança ensuite vers l'armée de Jacques. Ce Prince s'étant apperçu de cette manœuvre, s'avança aussi de son côté avec la plus grande partie de l'armée, & laissa pour garder le passage d'Oldbrige huit bataillons aux ordres d'Hamilton, & donna le commandement de l'aile droite de cavalerie au Duc de Berwick.

Arrivée du Prince d'Orange en Irlande. Bataille de la Boyne.

Schomberg se présenta aussitôt pour attaquer Oldbrige, & il s'en empara à

ROYAUME D'ANGLETERRE.

la seconde attaque, malgré la valeur des troupes qui défendoient ce poste. Hamilton marcha avec sept autres bataillons pour chasser les ennemis, & on vint à bout de les enfoncer. Leur cavalerie ayant trouvé moyen de passer par un autre gué, avoit dessein de tomber sur l'infanterie Irlandoise, & de couper l'armée en deux. Ce projet auroit réussi sans la vigoureuse résistance de Milord Clare (1), & sans la précaution que le Duc de Berwick eut de faire avancer la cavalerie. Ces mouvements donnerent le temps à l'infanterie de se retirer; mais en même temps ils engagerent un combat fort inégal dans un terrein qui étoit fort coupé. Malgré toutes ces difficultés, la cavalerie Irlandoise retourna jusqu'à dix fois à la charge, & cette fermeté obligea les ennemis de faire halte. Les troupes se réformerent alors, & allerent joindre le Roi.

Ce Prince avoit mis son armée en bataille pour attaquer le Prince d'Orange; mais il en fut empêché par un marais qui se trouva entre les deux armées. Dans la crainte d'être enveloppé par les troupes, qui venoient de forcer le passage d'Oldbrige, il fit marcher par la gauche pour gagner le ruisseau de Duleck. Les troupes du Prince d'Orange qui s'avançoient toujours, y arriverent presque en même tems. Aussitôt que l'armée du Roi fut passée de l'autre côté, elle se rangea en bataille, & les ennemis en firent autant, mais sans faire aucun mouvement qui témoignât qu'ils vouloient en venir aux mains. Le Roi continua sa marche, & il fut aussitôt suivi par les troupes du Prince d'Orange, qui s'arrêtoient toutes les fois que celles de Jacques faisoient halte, mais toujours sans en venir aux mains. Enfin le Prince d'Orange se lassa de poursuivre son ennemi, & l'armée Irlandoise regagna Dublin. Le Duc de Tirconnel ordonna ensuite à l'armée de marcher vers Limerick, qui est éloigné de Dublin d'environ soixante milles. Chaque Colonel fut chargé de conduire son régiment par où il le jugeoit à propos.

Dans le combat de la Boyne, le Roi Jacques perdit environ mille hommes, & il n'y eut que les troupes commandées par le Duc de Bervick & par le Comte Hamilton, qui eurent affaire aux ennemis. La perte que ces derniers firent ne fut pas considerable. Schomberg y fut tué, & l'on crut pendant quelque tems que c'étoit le Prince d'Orange.

Le mauvais succès de cette journée fit comprendre à Jacques qu'il ne pouvoit conserver Dublin, & pour n'être pas témoin des conquêtes du Prince d'Orange, il prit le parti de laisser le commandement de ses troupes au Duc de Tirconnel, & de repasser en France, pour y solliciter de nouveaux secours. Il songeoit en même temps à profiter de l'absence du Prince d'Orange, pour faire une entreprise sur l'Angleterre. L'occasion se trouvoit en effet favorable. Le Duc de Luxembourg avoit gagné en Flandres la bataille de Fleurus, & le Comte de Tourville, qui venoit de battre les flottes ennemies, étoit alors à l'ancre aux Dunes; de sorte que le passage en Angleterre étoit sans difficulté, & qu'on n'avoit aucune opposition à

(1) C'est le grand-pere de celui qui est aujourd'hui en France, connu sous le nom de Comte de Thomond, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant Général des armées de Sa Majesté.

craindre. Differentes circonſtances empêcherent d'entreprendre ce projet qui pouvoit réuſſir, & qui auroit certainement obligé le Prince d'Orange à abandonner l'Irlande.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Les ennnemis reſterent quelques jours tranquilles : mais enfin ils ſe rendirent à Dublin, & de-là s'avancerent juſqu'à Limerick, où Milord Clare avoit fait entrer une grande quantité de munitions de bouche. M. de Boiſſelau, Maréchal de Camp au ſervice de France, commandoit dans la ville l'Infanterie Irlandoiſe, qui montoit environ à vingt-mille hommes, mais dont il n'y avoit que la moitié qui eût des armes. La cavalerie qui ne conſiſtoit qu'en trois mille cinq cents chevaux, tint la campagne, & alla d'abord camper à cinq milles de Limerick, en deça de la riviere de Shanon, qui la traverſe, afin de garder la communication libre avec la ville. Les ennemis n'oſerent inveſtir la place de ce côté-là, ni envoyer aucun parti en deça de cette riviere, qui n'eſt guéable qu'en quelques endroits. La place n'avoit pour toute fortification qu'un mur, qui n'étoit point terraſſé, & quelques petites tours ſans foſſés. Les Irlandois firent une ſorte de chemin couvert tout autour, & une eſpece d'ouvrage à cornes paliſſadé devant la grande porte.

Siége de Limerick.

Le ennemis n'attaquerent point la ville par-là, & ils ouvrirent la tranchée au loin ; à gauche, dreſſerent des batteries, & lorſqu'elles eurent fait une bréche de cent toiſes, ils ſommerent la garniſon de ſe rendre. La garniſon ayant refuſé d'écouter aucune propoſition, le Prince d'Orange commanda dix mille hommes pour donner l'aſſaut. La tranchée n'étoit qu'à deux toiſes des paliſſades, & comme il n'y avoit point de foſſé, les ennemis furent plutôt ſur la bréche que l'on n'eut prévu l'attaque. Une batterie que M. de Boiſſelau avoit pratiquée en dedans de la place, arrêta pour quelques moments l'ardeur des aſſiégeants : mais ils ne tarderent pas à pénétrer dans la ville. Les aſſiégés les chargerent alors avec tant de vigueur, qu'ils les pouſſerent juſques ſur le haut de la bréche. Ils avoient deſſein de s'y loger : mais M. Talbot, Brigadier, qui ſe trouvoit dans l'ouvrage à cornes, avec cinq cents hommes, chargea les ennemis par derriere, & les obligea d'abandonner la bréche, où il ſe porta. Les aſſiégeants perdirent dans cet aſſaut plus de deux mille hommes, & le nombre des morts de la garniſon ne monta qu'à quatre cents.

Le Prince d'Orange voyant le mauvais ſuccès de cette attaque, & qu'il y avoit perdu l'élite de ſes troupes, ſe détermina à lever le ſiége. Il publia que les pluyes continuelles en étoient la cauſe : mais on peut aſſurer par des manuſcrits dignes de foi, & qui ont été faits ſur les lieux mêmes, qu'il régnoit alors une grande ſechereſſe. Il ne reſtoit dans Limerick que cinquante barils de poudre lors de la levée du ſiége, & dans toute la partie de l'Irlande qui étoit ſoumiſe au Roi Jacques, il n'y en avoit pas une fois autant.

Après la levée du ſiége, le Duc de Tirconnel prit la réſolution de paſſer en France, pour repréſenter à la Cour le mauvais état des affaires. M. de Lauzun partit avec lui, & emmena les troupes Françoiſes. Pendant l'abſence du Duc de Tirconnel, le commandement de l'armée fut déferé au Duc de Berwick. Le petit nombre de troupes qu'on lui avoit laiſſées, ne permit pas de rien entreprendre, & il ne put pas même ſecourir la Ville de Kingſal, que Milord

ROYAUME D'ANGLETERRE.

1691.

Churchill assiégea, & dont il se rendit maître après quelques jours de tranchée ouverte. Milord Tirconnel étant de retour en Irlande, le Duc de Berwick passa en France, où il entra au service de Louis XIV. Ce Monarque envoya alors M. de S. Ruth, Lieutenant Général, avec MM. d'Usson & de Tessé, Maréchaux de Camp. Et aussitôt que la saison le permit, les armées se mirent en campagne, & Ginek, le Général des ennemis, se rendit maître de la ville d'Athlone, qui n'étoit défendue que par deux bataillons. M. de S. Ruth, qui avoit négligé de la secourir, y envoya des troupes dans le temps que les ennemis en étoient déjà maîtres. Après cette conquête, ils formerent le projet de livrer combat, & M. de S. Ruth, qui avoit le même dessein, se disposa à les recevoir. Il étoit posté très-avantageusement: mais il ne sçut pas en profiter, & l'envie qu'il avoit de livrer bataille, lui fit faire des fautes qui lui coûterent la vie, & qui donnerent la victoire aux ennemis. Les débris de l'armée Irlandoise se retirerent, partie à Gallway, & partie à Limerick. La premiere de ces deux places se rendit à l'approche des ennemis: mais la seconde se prépara à se défendre, & fut bloquée de toutes parts.

Second siége de Limerick, & capitulation de cette place.

Le siége de cette ville commença au mois de Septembre, & ce ne fut que vers la fin de l'année que la garnison se trouvant sans munitions de guerre ni de bouche, demanda à capituler. Le Général ennemi offrit aux assiégés de leur rendre leurs biens, & de leur permettre l'exercice de la religion catholique, s'ils vouloient mettre bas les armes, & retourner chez eux, pour y vivre tranquillement. Ces conditions furent rejettées; il fallut leur accorder une capitulation plus honorable. La singularité de cette capitulation m'a paru mériter de trouver place dans cette histoire; mais pour ne pas interrompre le fil de cette narration, je la placerai à la fin de toute l'histoire d'Angleterre. Ceux qui étoient chargés de dresser la capitulation, oublierent de faire insérer dans les articles ces mots, *tous les Irlandois en général*, & l'omission de cette clause essentielle fut cause du malheur d'un grand nombre de Seigneurs & d'Officiers, qui perdirent leurs biens & leur liberté.

1692.

Après la prise de Limerick, les troupes Irlandoises, au nombre d'environ vingt mille hommes, passerent en France, & débarquerent en Bretagne. Louis XIV. touché des malheurs du Roi Jacques, voulut faire encore un nouvel effort en sa faveur: mais les vents contraires & d'autres accidents firent échouer l'entreprise. Jacques n'ayant plus alors d'esperance, retourna à S. Germain en Laye, que le Roi lui avoit abandonné pour faire sa résidence. Pendant que le Prince d'Orange travailloit à soumettre l'Irlande, Louis le Grand remportoit des avantages considerables sur les alliés. Le mauvais état des affaires du Roi Jacques en Irlande permirent au Prince d'Orange de passer en Hollande, & de se mettre à la tête de l'armée des alliés. Sa présence ne rétablit pas leurs affaires, & ce Prince qui fut témoin de la prise de Mons, fut encore battu à Leuze; il ne put empêcher Namur de se rendre, & perdit les batailles de Steinkerque & de Nerwinde. Ce Prince eut cependant l'avantage de reprendre Namur: mais cette conquête lui coûta cher. Toutes les puissances belligerentes étoient enfin lasses de la guerre, & elles signerent en-

1695.

1697.

(1) Voyez les détails de cette guerre, tom. premier de cette Introduction, partie seconde, pag. 35. & suiv.

tr'elles un traité à Ryſwick. Dans l'article qui regardoit l'Angleterre, il fut dit : » Que le Roi de France s'engageoit à ne troubler en aucune façon le » Prince d'Orange, reconnu alors ſous le nom de Guillaume III, dans la » poſſeſſion de ſes royaumes, de n'aſſiſter directement ni indirectement ſes » ennemis, & de lui reſtituer la principauté d'Orange. » Le Roi Jacques qui perdoit par ce traité toute eſpérance de remonter ſur le thrône, proteſta contre tout ce qui avoit été fait au préjudice de ſes intérêts.

Royaume d'Angleterre.

Mort de Jacques II.

Ce Prince ſurvécut environ trois ans à ce traité. Il mourut à S. Germain en Laye le 16 de Septembre 1701, âgé de ſoixante-huit ans. Il laiſſa de ſon premier mariage avec Jeanne Hidde, fille du grand Chancelier, deux filles ; ſçavoir, Marie, née l'an 1662. reconnue Reine d'Angleterre avec le Prince d'Orange ſon époux, & morte le 16 de Janvier 1695 ; & Anne, née l'an 1664, mariée l'an 1683. avec George, frere du Roi Dannemarck. Cette Princeſſe ſuccéda à Guillaume III. Jacques avoit épouſé en ſecondes noces en 1673. Marie d'Eſt, fille d'Alphonſe IV. Duc de Modene. Il eut de ce ſecond mariage un fils nommé Jacques, né à Londres le 21 de Juin 1688, & une fille, née à S. Germain-en-Laye l'an 1692, morte en 1712.

Ce Prince eut auſſi pluſieurs enfants naturels ; ſçavoir, Jacques Fitz-James Duc de Berwick, tué au ſiége de Philisbourg en 1734, & Henri Fitz-James Grand Prieur de France, Duc d'Albermale, mort en 1702. Le Prince de Galles ſuccéda aux droits légitimes de ſon pere ſur le royaume de la Grande-Bretagne, & fut reconnu en cette qualité ſous le nom de Jacques III. (1) par Louis XIV, par tous les alliés de ſa maiſon & par tous ſes fideles ſujets. Il épouſa en 1719 Marie-Clementine, fille du Prince Jacques Sobieski, morte le 18 Juin 1725. Il eut de cette Princeſſe deux fils ; ſçavoir, Charles-Edouard né le 31 Décembre 1720, & Henri-Benoît le 6 Mars 1725, créé Cardinal en 1747.

Guillaume ne parut pas content de ce que le Roi de France avoit reconnu le Prince de Galles en qualité de Roi d'Angleterre, & il prétendoit que cette démarche étoit contraire au traité de Riſwick. Cette affaire jointe à la ſucceſſion de la couronne d'Eſpagne, que Louis XIV. vouloit mettre ſur la tête de ſon petit-fils, engagerent les Anglois à déclarer la guerre à la France. Le Parlement prit vivement les intérêts de Guillaume, & les Communes s'empreſſerent de lui fournir les ſubſides dont il avoit beſoin pour la guerre. Sa mort arrivée le 10 de Mars empêcha l'exécution de ſes projets. Il étoit alors âgé de cinquante-deux ans, & il en avoit regné quatorze.

Mort de Guillaume.

1702.

La Reine Anne.

Guillaume étant mort ſans enfants, & les Anglois perſiſtant toujours à ne point reconnoître Jacques III. pour leur légitime Souverain, firent monter ſur le thrône Anne, fille de Jacques II. mais le Prince de Dannemarck ſon époux ne fut point proclamé Roi. La Reine Anne ne fut pas plutôt ſur le thrône, qu'elle entra dans les vûes des Anglois en déclarant la guerre à la France, & en ſe joignant aux ennemis de cette couronne (2).

Les dépenſes conſiderables que les Anglois étoient obligés de faire pour ſoutenir les Imperiaux & les Hollandois, firent un grand nombre de mécon-

(1) Si ce Prince eſt nommé ci-après Jacques III. On n'a pas prétendu lui attribuer d'autres titres que ceux qui lui ſont donnés par les traités.

(2) Voyez les détails de cette guerre, tom. premier de cette Introd. part. 2. p. 368 & ſuiv.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

1707. tents. On publia divers écrits dans lesquels on maltraitoit la Chambre des Communes, à qui l'on imputoit tous les maux qui affligeoient l'Etat. Cependant la Reine Anne travailloit à rendre son regne éclatant par différents moyens. Elle vint à bout d'exécuter un projet que ses prédécesseurs avoient inutilement tenté jusqu'alors, ce fut de réunir les deux royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, pour n'en faire qu'un seul & même Etat. Les principaux articles de ce traité étoienr : Que les deux royaumes d'Ecosse & d'Angleterre seroient désormais mis à perpétuité en un seul royaume sous le nom de *GRANDE BRETAGNE* : Que les Croix de S. André & de S. Georges seroient jointes ensemble, & qu'on les mettroit dans les drapeaux, pavillons & étendars de la Grande Bretagne : Que tous les *Papistes* ou personnes mariées à des Papistes seroient excluses de la Couronne de la Grande Bretagne : Qu'après la mort de Sa Majesté actuellement regnante, & au défaut d'hoirs issus de son corps, le thrône appartiendroit à la Princesse Sophie, Electrice Douairiere de Hanower, & à ses hoirs issus de son corps : Que le royaume de la Grande Bretagne seroit représenté par un seul & même Parlement, que seize Pairs d'Ecosse auroienr séance dans la Chambre haute, & que quarante-cinq Députés de la même nation seroient Membres des Communes.

Ce traité souffrit de grandes difficultés de la part des Ecossois, qui ne voyoient qu'à regret leur royaume devenir province d'Angleterre. Il y eut même de grands soulevements à Edimbourg : mais les troubles furent appaisés, & le Parlement d'Ecosse ratifia l'union. Cette affaire fut entierement terminée le 11 de Mai, & la Reine prit alors le titre de Reine de la Grande Bretagne.

1708. Tentatives de Jacques sur l'Ecosse.

Jacques informé du mécontentement des Ecossois, crut devoir profiter de cette circonstance pour tâcher de monter sur le thrône de ses ancêtres. Louis XIV. lui fournit des troupes & des vaisseaux pour l'exécution de l'entreprise qu'il méditoit sur l'Ecosse. Les habitants de ce royaume étoient disposés à le recevoir ; mais la Reine informée de ce qui se tramoit contre elle, mit les Ecossois hors d'état de favoriser leur Prince, qui après avoir vaincu mille obstacles, étoit arrivé à la rade d'Edimbourg. Ce fut-là qu'il s'apperçut que son projet étoit manqué, & qu'il n'avoit plus d'autre parti à prendre que de retourner en France. La Reine l'avoit fait déclarer coupable de haute trahison, & avoit mis sa tête à prix : elle épargna cependanr le sang de ceux qui avoient eu part à cette entreprise.

Ce fut cette même année que la Reine perdit le Prince de Dannemarck son époux. Elle en parur extrêmement affligée, & resta longtemps enfermée dans le palais de S. James. Elle fit retrancher la formule des prieres par laquelle on demandoit pour la Reine une heureuse postérité ; ce qui fit comprendre qu'elle étoit resolue de rester veuve. Les deux Chambres la prierent cependant de moderer sa douleur, & de vouloir bien songer à un second mariage. Anne ne leur répondit pas d'une maniere bien précise : mais elle persista jusqu'à la fin dans le veuvage.

La révocation de l'édit de Nantes avoit obligé un grand nombre de familles protestantes à se réfugier en Angleterre. On fit d'abord quelques difficultés de leur accorder des lettres de naturalisation qu'elles demandoient : mais enfin

enfin le Parlement passa un bill qui déclaroit que tous ceux qui prêteroient à la Reine & à ses successeurs le serment de fidelité, seroient regardés comme les Naturels du pays. On exigeoit encore qu'ils reçussent la Communion dans quelqu'Eglise Protestante, & qu'ils en produisissent les certificats. Cependant la guerre continuoit toujours, & les avantages que les alliés avoient eus dans les dernieres campagnes, les avoient mis en état de rejetter toutes les propositions de paix que Louis XIV. leur avoit faites, & de vouloir lui en imposer de trop onéreuses. ROYAUME D'ANGLETERRE.

La mort de l'Empereur Joseph fit changer les choses de face, & la Reine Anne se trouvant disposée à entrer en négociation avec la France, il ne fut pas difficile d'y forcer les alliés. On tint donc en 1712 un congrès à Utrecht, & le 11 d'Avril 1713 le traité fut signé entre la France, l'Angleterre, le Duc de Savoye, le Roi de Portugal, le Roi de Prusse & les Etats Généraux. Par le traité conclu avec la Reine d'Angleterre, » le Roi de France la re- » connoissoit en cette qualité, & s'engageoit à reconnoître la succession en » faveur de la Princesse Sophie & de ses héritiers dans la ligne protestante : » A faire raser les fortifications, & à combler le port de Dunkerque. On » cédoit à l'Angleterre quelques cantons dans l'Amerique. On convint que » l'Isle & le Cap-Breton appartiendroient à la France, & que cette couronne » céderoit à la Grande-Bretagne la Baye & le détroit de Hudson, l'isle de S. » Christophle, l'Acadie, la ville de Port-Royal, qu'on nommeroit à l'avenir » *Annapolis Royale*, & l'isle de Terre-Neuve avec la ville & le Fort de Plai- » sance «. Le Prince Jacques fit sa protestation contre tout ce qui venoit d'être conclu dans le traité. 1711. 1712.

Le Duc de Marlboroug avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour traverser cette paix, & il avoit même refusé en quelques circonstances d'obéir aux ordres de la Reine. Sa hauteur & celle de sa femme furent cause de leur disgrace, & firent oublier les services importants qu'il avoit rendus à l'Etat. Il fut accusé de crime de péculat, & la Reine le priva de toutes ses charges. La Chambre des Communes qui prit connoissance de cette affaire, se contenta de l'humilier sans prononcer de sentence contre lui. Marlboroug eut tant de chagrin de sa disgrace, qu'il demanda la permission de sortir du royaume, & d'aller faire un voyage en Allemagne.

Il y eut de grandes réjouissances à Londres lorsqu'on publia la paix, & les Wigs furent les seuls qui en témoignerent du chagrin. Ils publierent un libelle sous ce titre : *Harangue d'Annibal aux Carthaginois sur la conclusion d'une paix deshonorante après une guerre des plus glorieuses.* Il parut aussi plusieurs écrits en faveur de Jacques, & un Docteur de l'Université de Cambrige proposa les quatre questions suivantes.

I. *Si les Israëlites qui adoroient le veau d'or comme leur Dieu* de fait, *n'étoient pas obligés en conscience de retourner à leur vrai Dieu* de droit (1) ?

II. *Si on peut dire que le Soleil abandonne la terre quand ses rayons sont interceptés par l'opposition de la Lune ?*

III. *Qui souffre le plus par cette interposition, ou le Soleil ou la Terre ?*

(1) Au sujet de l'élevation de Guillaume III. on avoit fait cette fameuse distinction, Roi *de fait* & Roi *de droit.*

ROYAUME D'ANGLETERRE.

IV. *Si les ferments qui ont souvent passé pour une bagatelle dans le dernier siécle, doivent avoir plus de force dans celui-ci.*

Il n'est pas difficile de concevoir ce que le Docteur vouloit dire sous ces emblêmes. La Reine fit tout ce qu'elle put pour empêcher tous ces écrits : mais elle ne put en venir à bout. La foiblesse de la santé de cette Princesse redoubla des craintes que l'on avoit que Jacques ne devînt son successeur. On en vint même jusqu'à soupçonner cette Princesse d'employer quelques moyens secrets pour le faire monter sur le thrône. On la pressa de mettre la tête de Jacques à prix, & d'agréer de nouveau l'ordre de succession établi dans la ligne protestante. Cette Princesse refusa d'accorder le premier article : mais elle consentit volontiers à satisfaire le Parlement pour ce qui concernoit la succession. On ne fut pas encore content, & l'on expédia à l'insçu de la Reine un ordre au Prince héréditaire de Hanower, pour l'engager à se rendre à Londres, & de prendre séance au Parlement en qualité de Duc de Cambridge. La Reine informée de ce qui se passoit, s'en plaignit par une lettre assez vive qu'elle écrivit à la Princesse Sophie & au Prince Electoral. La Reine pressée de nouveau par le Parlement, publia enfin une déclaration qui portoit en substance : » Puisque le *Prétendu* Prince de Galles » qui se dit Roi d'Angleterre, & qui est atteint & convaincu de haute tra- » hison, demeure encore en Lorraine (1), malgré les nouvelles & pressan- » tes instances que Sa Majesté a faites pour l'en faire sortir, & que plu- » sieurs personnes ont, comme traîtres, été engagées & enrôlées en Irlande » pour le service du *Prétendant*; Sa Majesté promet une récompense de » cent mille livres sterlings à quiconque l'amenera devant les Juges de » paix, en cas qu'il entreprenne de débarquer dans la Grande Bretagne ou » en Irlande «.

1714. Un léger frisson que la Reine eut le 16 de Mai renouvella les allarmes: on en fit avertir en diligence l'Electeur de Hanower, & l'on nomma les personnes, qui pendant l'absence du successeur devoient avoir l'administration du royaume. Cependant le Parlement s'occupoit toujours des moyens d'empêcher qu'il ne se formât quelque parti en faveur de Jacques, & que la Religion protestante ne souffrît quelqu'atteinte. La Reine fatiguée des continuelles Adresses qu'elle recevoit, ou pour d'autres raisons, prorogea le Parlement jusqu'au 22 du mois d'Août suivant : mais cette Princesse mourut

Mort de la Reine. 1714. le 12 de ce même mois, vers les sept heures du matin. Dès qu'elle fut expirée, on ouvrit les paquets cachetés que l'Envoyé de Hanower avoit remis au Conseil. Ceux que le Prince nommoit pour Régents le firent aussitôt proclamer Roi de la Grande Bretagne, de France & d'Irlande sous le nom de Georges I. La proclamation fut accompagnée de cris de joye, & les Wigs triomphe1ent avec indécence de la mort de leur Reine. Cette Princesse étoit âgée de quarante-neuf ans & quelques mois, & elle étoit dans la treizieme année de son regne, qui fut des plus glorieux.

Georges I. XXXIe. Roi. La maison de Stuart étant exclufe de la couronne par un motif de religion,

(1) Jacques s'étoit retiré dans ce Duché depuis le traité d'Utrecht.

cette même raison empêcha les Anglois d'offrir le thrône à la maison de Savoye, qui pouvoit y prétendre aussi-bien que l'Electeur d'Hanower. Ce dernier étoit fils d'Ernest-Auguste, Duc de Brunswik-Lunebourg & de la Princesse Sophie, fille de Fréderic V. Electeur Palatin, & d'Elizabeth d'Angleterre, fille de Jacques I. Georges, né au mois de Mai 1661. étoit dans la cinquante-quatriéme année de son âge. Aussitôt que ce Prince fut averti de la mort de la Reine Anne, il se disposa à se rendre à Londres, & il fut reçu dans cette capitale avec des témoignages sensibles de la plus grande joie. Le premier acte d'authorité qu'il fit en montant sur le thrône, fut de changer tous ceux qui avoient des emplois sous le régne précédent, parce qu'il soupçonnoit que ces personnes n'étoient pas dans des dispositions favorables à son égard. Tous les Anglois n'avoient pas vû tranquillement un étranger monter sur le thrône, & ceux qui jugeoient de cette affaire sans passion & sans préjugé de religion, souffroient avec peine l'injustice que l'on faisoit à Jacques. Une partie gardoit cependant le silence ; mais les autres d'un esprit moins tranquille faisoient connoître par leurs écrits ce qu'ils pensoient, ou le publioient de bouche. Un Prédicateur à la fin d'un de ses discours ordonna de prier pour le Roi Jacques, & les assistants en sortant de cette assemblée crierent de toute leur force : *Vive Jacques III. Roi légitime de ce royaume, point d'étranger, point d'étranger.* Le peuple dans sa fureur cassa les vitres des maisons de ceux qui n'étoient pas favorables à ce Prince : on fit des feux de joye ; on dressa des tables dans les rues, & on but à la santé de Jacques. Il y eut de semblables troubles dans les provinces, & les écoliers de l'Université d'Oxford commirent aussi de grands désordres en criant : *Vive la haute Eglise, vive Stuart, point de Hanovver.* On fit plus : le jour de la naissance de Jacques III. il y eut des réjouissances extraordinaires dans plusieurs villes. Les Jacobites d'Ecosse s'assemblerent autour de la Satue équestre de Charles II, l'ornerent de fleurs, & ils burent à la santé de Jacques III. Le parti opposé voulut troubler les fêtes, & il y eut beaucoup de sang répandu.

Pendant qu'on prenoit toutes les précautions imaginables pour étouffer les émotions populaires, Georges avoit chargé le Parlement d'examiner la conduite de ceux qui avoient eu part au ministere sous le régne précédent. On examina les lettres & les autres papiers du Vicomte de Bullingbrock, & un committé en publia les extraits. On crut y découvrir ses intrigues pour procurer le thrône à Jacques III. Ce Seigneur & le Duc d'Ormond avoient prévenu l'orage, en sortant de l'Angleterre. Le Comte d'Oxford, qui avoit continué à prendre séance au Parlement, fut arrêté & envoyé à la tour. Son procès dura longtemps, & il obtint enfin sa liberté ; mais lorsqu'il voulut retourner à la Cour, le Roi lui défendit de s'en approcher, & il ne put jamais rentrer en grace.

Les différents soulevements qu'il y avoit dans le royaume ne faisoient que trop connoître à Georges, qu'il ne régnoit pas du consentement unanime de la nation, & qu'il avoit un grand nombre d'ennemis secrets. Pour se mettre à l'abri de leurs entreprises, il chargea son Chancelier de représenter aux Communes la nécessité où il se trouvoit d'armer pour sa défense. Les Communes le prierent donc de lever tel nombre de troupes qu'il jugeroit à propos, & on lui promit de fournir à cette dépense par des

Royaume d'Angleterre.

ſubſides conſidérables. Georges profita de la bonne volonté du Parlement, fit armer trente vaiſſeaux de guerre, augmenta les anciens régiments, en leva de nouveaux, fit ôter aux Catholiques leurs armes & leurs chevaux, & fit arrêter toutes les perſonnes ſuſpectes. Pour juſtifier ſa conduite, il publia qu'il avoit découvert une conſpiration, dont Edouard Harvey étoit le chef. Ce vieillard, ſoit qu'il fût innocent ou coupable, craignit la ſuite de cette accuſation, & ſe donna la mort, de peur de ſe voir privé de la vie par la main des bourreaux. Pluſieurs Seigneurs appréhendant d'être immolés ſur de ſimples ſoupçons, prirent le parti de ſe déclarer ouvertement.

Troubles en Ecoſſe.

1715.

Ce fut en Ecoſſe où les partiſans de Jacques firent éclater davantage leur zéle & leur attachement. Le Comte de Marr ſe mit à la tête de quatre à cinq mille hommes, & fit publier une déclaration par laquelle il exhortoit les Ecoſſois à prendre les armes, pour mettre Jacques VIII. (III.) ſur le thrône de ſes peres. Les Ecoſſois excités par ce Seigneur ſe rangerent ſous ſes ordres, & formerent bientôt une armée capable de faire quelque entrepriſe. Les confédérés s'emparerent alors de Perth, de Dundée, d'Aberdeen & d'Inverneſs. Georges allarmé de ces progrès fit part de ſes inquiétudes au Parlement, & il eut lieu d'être ſatisfait de l'attachement que les deux Chambres témoignerent pour lui. Le Duc d'Argile, chargé de reduire les Jacobites, marcha contr'eux, & leur livra bataille près de Dumblain. Le ſuccès de ce combat fut aſſez douteux, & les deux partis s'attribuerent la victoire. Cependant les mécontents d'Angleterre s'étoient raſſemblés dans le Northumberland, & leurs troupes avoient été augmentées par celles que le Comte de Marr leur avoit envoyées. Ces partiſans de Jacques n'ayant pû tenir ferme longtemps contre les troupes de Georges, s'enfermerent dans la ville de Preſton, où ils furent bientôt forcés. Ils furent faits priſonniers, & malgré la parole qu'on leur avoit donnée, la plus grande partie périt dans les ſupplices. A l'égard du Comte de Marr, il ſe fortifia ſi bien dans ſon camp, que le Comte d'Argile n'oſa l'attaquer. Les Ecoſſois qui déſiroient avec ardeur de ſecouer le joug que la nation Angloiſe leur avoit impoſée, appellerent Jacques à leur ſecours, mais Georges avoit ſi bien pris ſes précautions, que les Ecoſſois ne purent venir à bout d'exécuter leur projet. Jacques qui étoit paſſé en Ecoſſe ſur un vaiſſeau Marchand & ſans aucunes troupes, ne trouva pas les choſes comme il eſperoit. Le Duc d'Argile avoit une puiſſante armée, & celle du Comte de Marr affoiblie par la derniere bataille ne s'étoit point augmentée, par la crainte que la préſence des troupes de Georges avoit inſpirée. Jacques ne voyant aucune eſperance de réuſſir dans ſon projet, & craignant de tomber entre les mains de ſes ennemis, repaſſa promptement la mer. On avoit été trop prompt à ſe déclarer pour lui, & l'on agit avec trop de lenteur, lorſqu'il étoit néceſſaire de précipiter les choſes. Après le départ de ce Prince, les Ecoſſois qui s'étoient déclarés en ſa faveur ſe diſſiperent bientôt, & le Comte de Marr ſe retira en Lorraine auprès de Jacques. Georges fit alors de nouvelles inſtances auprès des Princes avec leſquels il étoit en paix, & les engagea à ne point ſouffrir Jacques dans leurs Etats. Ce Prince alla chercher un aſyle à Rome, où il a fixé ſon ſéjour.

1716.

Le Roi extrêmement ſatisfait du Parlement qu'il avoit convoqué, étoit

résolu de le conserver le plus longtemps qu'il seroit possible. Il eut assez de crédit pour faire abolir l'acte qui ordonnoit que les Parlements seroient triennaux, & la cassation de cet acte passa à la pluralité des voix. Sous le regne de la Reine Anne, le Parlement avoit décidé que si un Prince étranger montoit sur le thrône, il ne pourroit sortir du royaume sans le consentement des deux Chambres. Georges vint encore à bout de faire abolir cette loi, & il alla faire un voyage dans son Electorat de Hanower. Le Prince de Galles son fils fut chargé de l'administration du royaume pendant l'absence de son pere. Georges, avant que d'entreprendre son voyage, avoit fait un traité défensif avec l'Empereur, & ces deux Princes s'étoient promis de se défendre mutuellement, en cas que l'un des deux fût attaqué. Celui qu'il négocioit depuis longtemps avec la France fut aussi conclu. Par ce traité, qui étoit une suite de celui d'Utrecht, les deux Puissances se garantissoient réciproquement la succession dans leur famille.

Pendant l'absence du Roi il s'étoit fait quelques mouvements en faveur de Jacques, & les Prédicateurs par leurs discours n'avoient pas peu contribué à augmenter le nombre des partisans de ce Prince. L'Ambassadeur de Suede fut même accusé d'être le Chef d'un parti qui se formoit contre la Cour. Georges de retour dans ses Etats se rendit au Parlement, & lui fit connoître les dangers dont il étoit menacé. Les Chambres passerent alors des bills pour authoriser ce Prince à pourvoir à sa sûreté comme il le jugeroit à propos, & en conséquence on fournit les sommes dont il avoit besoin pour l'entretien des troupes de terre & de mer. Georges mécontent du Roi de Suede, envoya une flotte dans la mer Baltique pour se joindre aux ennemis de ce Prince.

Georges ne jouissoit pas tranquillement du thrône. Toujours occupé à prévenir les entreprises des Jacobites, il eut encore quelques chagrins à essuyer dans sa famille. Sa trop grande séverité força le Prince & la Princesse de Galles à sortir du palais. Ils laisserent à ce Prince le soin de l'éducation de leurs enfants, & refuserent de partager avec lui les cent mille livres sterlings que le Parlement accordoit pour leur entretien. Depuis ce temps le Prince de Galles ne demeura plus avec son pere : mais ils se trouvoient ensemble les jours de fêtes.

La France & l'Angleterre voulant obliger l'Empereur & le Roi d'Espagne à faire la paix, signerent un traité en conséquence, (1) & Georges fit équipper une flotte qu'il envoya en Italie. Tant de Puissances réunies contre le Roi d'Espagne porterent ce Monarque à écouter les propositions de paix qu'on lui faisoit depuis longtemps, comme on l'a vû ailleurs. La bonne union fut aussi rétablie entre l'Angleterre & la Suede. Le Czar se plaignit de la conduite de Georges à son égard, & il répandit dans le Public un écrit contre ce Prince. Il ne resta pas sans réplique, & ces choses ne servirent qu'à aigrir davantage les esprits. Le Prince de Galles de son côté employa la médiation du Comte de Sunderland pour se reconcilier avec son pere, & ce Prince parut y consentir avec joye. Toute la ville de Londres témoigna par

1718.

(1) Voyez tous ces differents traités auxquels l'Angleterre prit part pour la pacification de l'Europe. Histoire de France de cette Introduction, tom. 1. part. 2e. pag. 386. & suiv.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

des fêtes la satisfaction qu'elle ressentoit de cette réconciliation. On ne sçait si elle fut bien sincere de la part de Georges, car ce Prince en partant pour son Electorat de Hanower ne laissa pas la Régence de ses Etats à son fils, comme il avoit fait auparavant.

1720. Cependant la Compagnie du Sud, dont le Roi avoit pris le gouvernement, avoit fait tant de progrès, qu'un grand nombre de Particuliers s'empressa d'y porter son argent. Les grands avantages qu'on fit aux Actionnaires devoient faire assez comprendre que la Compagnie ne pourroit pas se soutenir encore longtemps. En effet on s'apperçut bientôt qu'elle étoit prête à tomber. Chacun voulut reprendre ce qui lui appartenoit, & tout d'un coup les actions devinrent à rien. Un grand nombre d'intéressés perdirent leurs biens, & plusieurs dans leur désespoir se donnerent la mort. Georges étoit alors en Allemagne; aussitôt qu'il fut de retour à Londres, il se rendit au Parlement, & chargea les Communes de travailler à empêcher la ruine totale de la Compagnie. La Chambre basse crut devoir plutôt examiner la conduite de ceux qui étoient à la tête de cette Compagnie. On les examina avec rigueur; mais le nombre des coupables se trouvant trop grand, outre qu'il y avoit parmi eux plusieurs personnes de distinction, on modera la rigueur des jugements, & les plus criminels en furent quittes pour de grosses sommes d'argent qu'on leur fit donner. On murmura de la douceur avec laquelle on traitoit des gens qui avoient abusé de la confiance du Public, & quelqu'un ayant trouvé moyen d'avoir la copie du Committé sécret, le rendit public avec un préambule qui faisoit assez connoître l'indignation des Peuples. Les arrangements qu'on prit ensuite rétablirent les affaires de la Compagnie, & insensiblement les Anglois oublierent les pertes qu'ils avoient faites.

1722. Georges rompit enfin le Parlement qui duroit depuis sept ans, & dont il avoit toujours eu lieu d'être satisfait. Ce Prince témoigna dans son dernier discours qu'il désireroit qu'on choisît les mêmes Députés lorsqu'il en assembleroit un nouveau. Après la dissolution du Parlement il parut dans le public un écrit, dans lequel on démontroit quelles devoient être les véritables qualités d'un Député pour l'intérêt de la nation. Cet écrit ne fit pas grand effet, & n'empêcha pas que le nouveau Parlement ne fût rempli d'un grand nombre de créatures de la Cour.

Tout paroissoit tranquille dans l'Etat, lorsque tout d'un coup on entendit parler d'une conspiration en faveur de Jacques. On ne disoit cependant rien de la qualité des Conjurés, on ne nommoit point leur Chef, & on ne faisoit aucune mention des circonstances d'un complot que l'on vouloit faire passer pour réel. Quoi qu'il en soit, Georges eut recours au Parlement pour en obtenir de nouveaux subsides, & il prit toutes les précautions qui paroissoient nécessaires en pareilles conjonctures. On mit des troupes sur pied, &
1723. les Catholiques eurent ordre de sortir de la Capitale. Comme il y avoit dans le Parlement plusieurs Membres qui étoient plus portés pour les intérêts de l'Etat que pour ceux de la Cour, on proposa de congédier les troupes qui étoient inutiles en temps de paix, mais le parti de la Cour l'emporta. Un évenement qui arriva en Irlande vers ce même temps, pensa y occasionner de grands troubles. Guillaume Wod imagina de répandre dans ce royaume

pour cent mille livres ſterlings de monnoye de cuivre en liards & en demi-ſols, dont le prix intrinſeque étoit de douze ſols la livre, pendant qu'elle devoit en valoir trente. Le ſyſtême de Wod fut approuvé, & on lui expédia des lettres patentes en conſéquence. Les Irlandois craignant d'être ruinés par ce ſyſtême, réſolurent de ſe porter aux dernieres extrémités. Georges appréhendant alors que cette affaire ne causât de grands troubles en Irlande, revoqua les patentes qu'il avoit données à Wod. Il y avoit eu auſſi quelques mouvements en Angleterre, & l'Anniverſaire de la naiſſance de Jacques y avoit été célebré par un grand nombre de perſonnes. Le parti contraire fit de ſon côté traîner par les rues l'effigie du Pape, celle de Jacques & celle du Diable.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Cependant Georges faiſoit de continuels voyages dans ſon Electorat, & il employoit ordinairement ce temps à faire des traités avec les Princes d'Allemagne ſes voiſins, afin d'entretenir la paix avec eux. Ce fut en 1725 qu'il fit le traité d'Hanower avec la France, la Pruſſe & les Etats Généraux des Provinces-Unies. Auſſitôt qu'il fut de retour à Londres, il aſſembla le Parlement & lui rendit compte de ces négociations. Ce Prince qui vouloit tirer encore de nouveaux ſubſides, prétendit que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne avoient formé le projet de placer Jacques ſur le thrône d'Angleterre. Les deux Chambres accorderent alors à Georges tout ce qu'il demandoit, & ce Prince employa une partie de cet argent à faire des armements conſidérables. Des affaires plus réelles penſerent allumer une guerre dans toute l'Europe en conſéquence des traités que chaques Puiſſances avoient faits entre elles. L'Empereur ayant ſoupçonné Georges d'avoir avec le Grand-Seigneur des intelligences contraires aux intérêts de l'Empire, fit arrêter un Courier Anglois qui revenoit de Conſtantinople. D'un autre côté, on avoit violé en Eſpagne le droit des gens, en enlevant de la maiſon du Miniſtre d'Angleterre à Madrid le Duc de Riperda, accuſé de trahir ſon Souverain. Ces deux évenements étoient capables de brouiller les trois Cours enſemble ; mais on vint à bout de terminer ces affaires par les voyes de la négociation. 1725.

Georges qui jouiſſoit d'une bonne ſanté ſongea à paſſer dans ſon Electorat comme il avoit coutume de faire. Pendant qu'il étoit en route, il ſe trouva extrêmement mal, & on le conduiſit en diligence à Oſnabrug, & les remedes qu'on employa ne purent le ſauver. Il mourut le 22 Juin dans la même chambre où il étoit né. Il étoit alors âgé de ſoixante-ſept ans, & en avoit regné treize. Ce Prince eut de Sophie-Dorothée ſon épouſe & ſa couſine, fille de Georges-Guillaume, Duc de Zéel, morte le 14 de Novembre 1726, Georges-Auguſte qui lui ſuccéda, & Sophie-Dorothée, mariée au Roi de Pruſſe. Le regne de Georges eſt remarquable par le grand nombre de traités qu'il fit ou auxquels il eut part.

Mort de Georges. 1727.

Auſſitôt qu'on apprit à Londres que Georges I. étoit mort, on s'empreſſa de proclamer ſon fils, ſous le nom de Georges II. Ce Prince eſt né le 30 Octobre 1683, & fut marié le 2 de Septembre 1705 avec la Princeſſe Guillelmine-Dorothée-Charlote, fille de Jean Frideric Margrave de Brandebourg-Anſpach. Cette Princeſſe mourut à Londres au mois de Décembre 1733. Elle laiſſa deux Princes ; ſçavoir, Frideric-Louis Prince de Galles, né à Hanowre le 31 de Janvier 1709, & mort le 31 de Mars 1751. âgé de

Georges II. XXXII. Roi. 1727.

Royaume d'Angleterre.

quarante-quatre ans. Il avoit épousé Auguſtine de Saxe-Gotha, dont il avoit eu Georges-Guillaume, qui fut nommé Prince de Galles à la mort de ſon pere, Edouard-Auguſte, Guillaume-Henri, Henri-Frideric, Frideric-Guillaume. Les Princeſſes ſœurs du Prince de Galles, ſont, Auguſtine, Elizabeth-Caroline, Louiſe-Anne, Caroline-Mathilde. Le ſecond fils de Georges II. eſt Guillaume-Auguſte, Duc de Cumberland, né à Londres le 26 Avril 1721. Les Princeſſes ſœurs du Duc de Cumberland, ſont, Anne mariée avec Henri de Naſſau, Stathouder de Hollande, Amelie-Sophie-Eleonore, Elizabeth-Caroline, Marie épouſe de Frideric, Prince de Heſſe-Caſſel, & Louiſe, morte Reine de Dannemarck le 19 décembre 1753. à l'âge de 27 ans.

Le couronnement de Georges II. ne ſe fit qu'au mois d'Octobre ſuivant. Ce Prince après avoir diſſous le Parlement, en proclama un nouveau qui entra dans les vues qu'il avoit de parvenir à une pacification générale. Les préliminaires n'avoient levé que les principales difficultés, & il reſtoit encore bien des choſes à décider. Il y avoit toujours quelque differend entre la Cour de Londres & celle de Madrid au ſujet des priſes que l'on avoit faites en Amerique. Cette affaire fut renvoyée au Congrès de Cambray. Les conférences qui ſe tinrent dans cette ville ayant été infructueuſes, on s'aſſembla à Soiſſons, mais avec auſſi peu de ſuccès. Enfin les Anglois & les Eſpagnols ennuyés de tant de délais, terminerent leurs querelles par le traité de Seville. La bonne intelligence entre les deux Couronnes ne fut pas de longue durée, & les fraudes qui ſe commettoient de la part des Anglois dans le commerce de l'Amerique, occaſionnerent bien-tôt une guerre entre l'Eſpagne & l'Angleterre (1).

1739. Les deux nations étoient encore en guerre, lorſque la mort de Charles

1740. VI. obligea les Anglois à porter toutes leurs forces dans la Méditerannée pour ſoutenir les intérêts de Marie-Thereſe d'Autriche, fille de l'Empereur. Preſque tous les Princes de l'Europe prirent part à cette querelle, & l'Anglererre ſurtout y joua un très-grand rôle. Elle fournit des ſommes conſiderables à la Reine de Hongrie, à l'Impératrice de Ruſſie, au Roi de Sardaigne & aux Etats Généraux des Provinces unies. Elle équippa outre cela des flottes nombreuſes, & envoya un corps d'armée conſidérable dans les Pays-Bas. En un mot, elle ſupporta tout le poids de la guerre, & les Anglois donnerent partout des marques de leur valeur & de leur intrépidité. (2)

Entrepriſe du Prince Edouard en Ecoſſe.

Jacques regardant la guerre d'Angleterre avec la France comme une conjoncture favorable pour recouvrer le ſceptre de ſes ancêtres, fit embar-

1745. quer Charles-Edouard ſon fils aîné. Ce Prince ayant abordé en Ecoſſe ſur un Vaiſſeau étranger vers la fin du mois d'Août, fut joint d'abord par un aſſez grand nombre de Gentilshommes bien attachés à la maiſon de Stuart; & peu de jours après pluſieurs montagnards, qui vinrent lui offrir leurs ſervices, formerent une petite armée, qui, s'augmentant tous les jours, le mit en état de tenir la campagne. Il publia à ſon arrivée un manifeſte,

(1) Voyez l'Hiſtoire d'Eſpagne de cette Introduction, tome premier, part. premiere, pag. 125. & ſuiv.

(2) Voyez l'origine, les ſuites de cette guerre & le traité qui la termina dans l'Hiſtoire de France de cette Introduction, tome premier, part. ſeconde, pag 403. & ſuiv.

manifeste, qui portoit » qu'il ne prétendoit rien obtenir de la nation Ecossoise » par la violence, mais uniquement à titre de justice; qu'il n'employeroit » aucunes troupes étrangéres pour soutenir son entreprise, à moins que ses » ennemis ne fissent marcher contre lui d'autres troupes que les troupes » nationales; que les Anglois ne devoient rien craindre pour leur Religion ni » leur liberté, dont il seroit le plus zélé défenseur, & qu'il ne négligeroit » rien pour les faire jouir d'un bonheur constant «. Les habitants de presque toute la côte, depuis Lochaber jusqu'au Comté de Roff, se déclarererent pour lui, pendant que d'un autre côté le gouvernement d'Angleterre, pour s'opposer au progrès de ce parti, faisoit arrêter les personnes qui lui étoient suspectes, & faisoit assembler entre Sterling & Dumblain toutes les troupes réglées qui se trouvoient en Ecosse. Ces mesures n'empêcherent point qu'il n'arrivât des renforts au Prince Edouard de toutes les parties de l'Ecosse, & il se trouva en peu de temps à la tête de dix à douze mille hommes. Il s'empara du château de Blair, de la ville de Perth, du Fort Guillaume, & de la ville d'Edimbourg, d'où il marcha contre quatre mille hommes de troupes Angloises, commandées par le Général Cope qui se disposoit à venir l'attaquer. Il les battit le deux Octobre près de Preston, en tua une partie, leur fit beaucoup de prisonniers, & dissipa le reste.

Le Prince Edouard étant sorti ensuite d'Ecosse pour entrer en Angleterre par le Comté de Carlisle, fit publier un nouveau manifeste pour annoncer ses dispositions à la nation Angloise, & la prévenir en sa faveur. Dans cette piéce il donna un témoignage mémorable de sa magnanimité, en défendant très-expressément à tous les sujets de la maison de Stuart de porter leur zéle jusqu'à attenter par des moyens illicites à la vie d'aucun des Princes de la maison d'Hanower, ou à celle de leurs Ministres & de leurs Adhérents; & il menaça ceux qui auroient recours à de pareils attentats, de les faire punir avec autant de rigueur qu'ils pourroient l'être par ses ennemis mêmes & par leurs Officiers. Ce Prince obligé ensuite par différentes circonstances de faire évacuer la ville d'Edimbourg, dont il étoit maître, rappella les troupes qui formoient le blocus du château, & après la prise de Carlisle il dirigea sa marche par Penrith & par Kendale vers Lencastre, où il arriva le 5 Décembre 1745. De-là il s'avança à Liverpool, à Wigan, ensuite à Munchester. Le douze il se porta à Maeclesfield, paroissant dans le dessein d'aller droit à Londres; mais le Duc de Cumberland qui étoit venu prendre le commandement des troupes Angloises qu'on avoit rassemblées de ce côté-là, s'étant mis en mouvement pour aller attaquer l'armée Ecossoise, le Prince Edouard reprit la route de Carlisle dans la crainte d'être enveloppé, parce que le Général Wade qui étoit resté en Ecosse avec un autre corps de troupes Angloises, avoit reçu ordre de le suivre en queue. Le Duc de Cumberland fit inquietter l'arriere-garde des Ecossois, qui, après une perte légere, rejoignit le gros de l'armée.

Bataille de Falkire.

Le Prince Edouard partit de Carlisle le 2 de Janvier 1746 pour rentrer en Ecosse, ne laissant dans cette place que quatre cents hommes pour couvrir sa retraite. Le Duc de Cumberland fit aussitôt investir la ville, & la garnison capitula le 10. Le Prince Edouard de son côté s'empara de la ville de Sterling, & en fit assiéger le château. Les Anglois crurent devoir risquer une

ROYAUME D'ANGLETERRE.

bataille pour obliger le Prince Edouard à lever le siége de cette Forteresse, & leur armée ayant été renforcée par quelques troupes & par les Montagnards du Comté d'Argile, ils s'avancerent à Falkire. Le Prince Edouard, sans attendre qu'ils vinssent l'attaquer, marcha à leur rencontre à la tête de huit mille hommes seulement. Il les trouva à un mille de leur camp qui venoient à lui. Quoique leur armée fût composée de douze mille hommes, il les attaqua brusquement, & ce fut avec tant d'avantage, que battus de toutes parts ils furent obligés de regagner leur camp avec précipitation. L'action se passa le 28 Janvier. Quelques circonstances ayant empêché le Prince Edouard de poursuivre aussitôt les fuyards, la nuit fut entierement fermée avant qu'il pût se mettre en marche. Mais les troupes Ecossoises qui manquoient de tentes & de vivres, ne pouvoient ni retourner à leur quartier sans perdre tout l'avantage de leur victoire, ni camper sur le champ de bataille, sans courir risque d'y périr de froid & de faim. Le Prince Edouard résolut d'aller sans artillerie, sans guides, & dans la plus affreuse obscurité, attaquer les ennemis dans leur camp. Ceux-ci effrayés de la hardiesse de l'entreprise ne se crurent pas à couvert derriere leurs retranchements; ils les abandonnerent & se retirerent précipitamment du côté d'Edimbourg. Quelques troupes qu'ils laisserent dans Falkire assurerent leur retraite, & la cavalerie du Prince Edouard n'étant pas montée avantageusement, on ne put les atteindre, ensorte que dans une déroute où l'on auroit pû leur faire cinq ou six mille prisonniers, on ne leur en fit que six cents. Le lendemain de cette bataille, le Prince Edouard retourna devant le château de Sterling; mais le Duc de Cumberland qui avoit rassemblé son armée, ayant marché de nouveau vers cette place, le Prince Edouard leva le siége pour se retirer vers Montross.

Combats de Dornoch & de Culloden, & leurs suites.

Quelque temps après, le Prince Edouard s'approcha d'Inverness. Le Comte de Loudon qui y étoit avec 1500 hommes de troupes Angloises, ne se crut pas en état de tenir avec une si foible garnison. Il évacua la place & se retira dans le Comté de Ross. A la nouvelle de la prise d'Inverness, le Duc de Cumberland s'approcha le douze Mars d'Aberdéen, & fit occuper par des détachements tous les passages par lesquels les ennemis pourroient retourner dans la partie méridionale de l'Ecosse. Mais la disette des vivres l'ayant obligé de rester assez longtemps dans l'inaction, le Prince Edouard en profita pour s'emparer du Fort S. Georges, & après avoir rassemblé le gros de ses troupes entre Findon & la Spey, il se rendit maître du Fort Auguste, de plusieurs autres postes, & fit assiéger le Fort Guillaume. Pendant ce temps le Comte de Loudon avec les troupes qu'il avoit retirées d'Inverness, & quelques autres qui l'avoient joint, passa dans des bateaux la riviere de Neiss, & les bras ou golfes de Muray, de Cromarty & de Dornoch. Le Duc de Perth secondé par M. de Waren, qui étoit avec un détachement de dix-huit cents hommes, trouva le moyen de passer ces bras de mer, & d'attaquer au de-là du troisiéme les troupes du Comte de Loudon, qui lâcherent pied sans livrer combat, & l'abandonnerent. Le Duc de Perth, à la suite de cet avantage qu'il remporta le dix d'Avril, enleva tous les quartiers des ennemis. Ce succès fut encore suivi de quelques avantages, & d'un autre côté le poste le plus avancé du Duc de Cumberland fut emporté. Mais la fortune changea

bientôt : ce Prince fit passer la Spey à son armée, & s'avança le vingt-sept à Culloden, où il se trouva en présence de l'armée Ecossoise. Le combat s'engagea presqu'aussitôt : mais le désordre s'étant mis dès la premiere charge dans l'aile droite des troupes du Prince Edouard, le reste fut forcé par la supériorité du nombre de se débander entierement.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Depuis ce malheureux évenement, le Prince Edouard fut obligé de se cacher dans les montagnes, & d'y supporter tout ce que la misere a de plus affreux, manquant souvent du nécessaire. Il fut enfin assez heureux pour échapper à ses ennemis & pour sortir de l'Ecosse au mois de Septembre. Ce Prince a fait connoître en cette occasion sa valeur, sa prudence, sa sagesse & son intrepidité, & s'est attiré l'estime de ses ennemis mêmes. Un grand nombre de personnes qui avoient pris son parti, furent condamnées à mort par ordre du Parlement.

Cependant la guerre continuoit toujours avec la même ardeur ; mais les grands avantages que le Roi de France remporta sur ses ennemis, les obligerent d'écouter les propositions que ce Monarque leur faisoit depuis longtemps. La paix fut signée à Aix-la-Chapelle le 30 Avril 1748.

Gouvernement d'Angleterre.

Le gouvernement d'Angleterre peut être regardé en même temps comme Monarchique, Aristocratique & Démocratique. Ce gouvernement est Monarchique, puisque les Anglois obéissent à un Roi. L'Aristocratie & la Démocratie consistent dans l'authorité du Parlement, composé de la Chambre des Pairs & de celle des Communes.

Les Anglois ne sont point d'accord sur l'origine & l'ancienne forme de leur Parlement. Les uns le croyent aussi ancien que la royauté, & en conséquence ils le regardent comme le *Wittena-gemot* (1) des Anglo-Saxons, sans lequel les Rois ne pouvoient rien décider sur aucune affaire politique. Les autres pensent qu'on doit attribuer l'origine du Parlement à la condescendance de quelques Rois, qui de temps en temps assembloient les Principaux de la nation pour les consulter sur des affaires importantes. Cet usage, disent-ils, passa en coutume dans la suite, & le Peuple profitant de quelques circonstances favorables, s'arrogea le droit d'avoir un Parlement, quoique d'abord le Roi fût absolument le maître d'avoir recours à cette assemblée, ou de s'en passer.

Les deux partis apportent pour soutenir leur sentiment des preuves qui paroissent être de la même force. Il semble cependant que ceux qui soutiennent l'ancienneté du Parlement, l'emportent en quelque chose sur leurs Adversaires. En effet l'Assemblée génerale de la nation est aussi ancienne que l'Heptarchie, puisque ce ne pouvoit être que dans cette Assemblée qu'on procédoit au choix d'un Monarque entre les sept Rois.

Il reste encore une grande difficulté à résoudre ; c'est la maniere dont le Parlement a été composé dans les premiers temps. On ne doute point que depuis & avant Guillaume le Conquerant, la grande Noblesse & le haut

(1) Ce mot signifie assemblée des Sages. C'étoit l'assemblée génerale de la nation, dans laquelle résidoit le pouvoir souverain de la République. Outre le *Wittena-Gemot* géneral, chaque Royaume en avoit un particulier. Les Anglo-Saxons avoient apporté cette coutume de l'Allemagne.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Clergé (1) n'affiftaffent à ces fortes d'Affemblées; mais il s'agit de fçavoir fi ce qu'on nomme aujourd'hui les *Communes*, avoient entrée au Parlement, & fi leurs Députés participoient à la puiffance légiflative, ou fi le droit des Communes eft une pure conceffion royale. Dans quelques occafions les Communes femblent n'y paroître que pour fortifier certains actes royaux par leur préfence, & non pour les confirmer par leur authorité, puifque ces actes ne font fignés que des Seigneurs. Au refte ces actes ne concernent que des affaires particulieres, comme des fondations pieufes, &c. & par conféquent on ne peut pas conclure de-là que les Communes étoient privées de la voix déliberative dans les affaires génerales de la nation. Ce n'eft que depuis le regne de Jacques I. que l'on difpute férieufement fur le droit des Communes.

Le plan de cet Ouvrage ne me permet pas d'entrer dans de longues difcuffions fur cette matiere, & je renvoye le Lecteur curieux aux fçavantes réflexions que le nouvel Editeur de Rapin-Thoiras a faites dans fa Préface, pag. lxxj. & fuivantes.

Le Parlement eft partagé, comme je l'ai déja dit, en deux Chambres, la haute & la baffe. La premiere eft compofée du Roi qui y préfide, ou le Chancelier en fon abfence, des Princes du Sang, des grands Officiers de l'Etat, des trois Officiers de la Couronne, des Pairs du royaume, des Archevêques de Cantorbery & d'Yorck, & de vingt-quatre Evêques. Tous ces Seigneurs ont féance dans la Chambre haute par un droit attaché à leur qualité. On y admet auffi quelques Jurifconfultes, mais ils n'ont pas voix déliberative. Ils y affiftent feulement pour donner confeil, & pour réfoudre les difficultés qui peuvent furvenir par rapport à l'explication des loix.

La Chambre des Communes eft compofée d'un Orateur, qui eft le Préfident de la Chambre, de cent quatre Chevaliers députés des cinquante-deux Comtés qui partagent l'Angleterre, de deux Citoyens pour chacune des villes, & de deux Bourgeois pour chaque bourg, qui ont droit d'envoyer des Députés au Parlement. Il n'y a point de Jurifconfultes dans cette Chambre, parce qu'elle n'a pas droit de juger.

Il n'y a que le Roi qui puiffe convoquer, proroger & caffer le Parlement. Pour la convocation de cette affemblée, le Roi écrit lui-même à chaque Seigneur, & le Chancelier eft chargé d'écrire au Vicomte de chaque Comté, & au Maire de chaque ville & bourg, d'envoyer au Parlement les Députés du Peuple, & auffitôt que ces lettres font arrivées, on procéde à l'élection des Membres qui doivent compofer la Chambre des Communes.

Lorfque le Parlement eft affemblé à Weftminfter, le Roi s'y rend revêtu de fes habits Royaux, s'affit fur un thrône, & prononce ou fait prononcer par fon Chancelier un difcours fur les affaires qu'on doit examiner dans ce Parlement. Le Roi ne paroît plus qu'à la derniere féance, & c'eft-là qu'il confirme ce qui a été arrêté par les deux Chambres. La cérémonie confifte à toucher de fon fceptre les actes qu'on lui préfente, & alors ils ont force de loix. Avant que de commencer aucune délibération, il eft maintenant d'ufage de faire

(1) Les Prélats n'ont jamais pris place dans le *Wittena-Gemot*, ou dans le Parlement, comme Eccléfiaftiques, mais feulement en qualité de poffeffeurs de fiefs de la Couronne; & c'eft encore à ce titre que les Evêques ont aujourd'hui féance dans la Chambre haute.

Royaume d'Angleterre.

prêter trois ſerments : celui *d'allegeance*, par lequel on condamne l'opinion de quiconque admet une puiſſance ſupérieure à celle du Souverain, de quelque nature qu'elle puiſſe être : celui de *ſuprematie*, par lequel on reconnoît le Roi chef de l'Egliſe de la grande Bretagne : celui du *Teſt*, par lequel on abjure la Doctrine de la tranſubſtantiation, de l'invocation des Saints & de la Meſſe : ce qui fait voir que les Catholiques n'y ſont plus admis.

Les deux Chambres déliberent toujours ſéparément, & elles ſe communiquent leurs délibérations par le moyen des Députés qu'elles s'envoient. Voici la formule dont on ſe ſert lorſqu'une déliberation eſt approuvée par les deux Chambres : *Les Seigneurs & les Communes ont aſſenti.* Comme il arrive ſouvent que les deux Chambres ne ſont pas de même accord ſur une affaire, alors la Chambre baſſe ſe rend dans celle des Seigneurs, ou bien les deux Chambres nomment des Députés, qui s'aſſemblent dans la Chambre peinte. Les Membres des Communes ſont debout dans ces ſortes d'occaſions, & ont la tête nue tout le temps que durent les conférences. Les Seigneurs au contraire ſont aſſis & couverts. Tout ce qui eſt décidé par les deux Chambres a beſoin cependant du conſentement du Roi.

On ne peut empriſonner aucuns Membres des Chambres, ni leurs domeſtiques, à moins que ce ne ſoit pour crime d'homicide, de félonie ou de ſédition. La Chambre haute a le pouvoir de juger en dernier reſſort, & de réformer tous les jugements qui ont été mal rendus. La Chambre baſſe n'a de juriſdiction que ſur ſes propres Membres, & elle ne peut ordonner que l'amende ou la priſon. Les Communes ſeules ont le droit d'accorder au Roi des ſubſides ou de les refuſer, & les Seigneurs ne peuvent qu'approuver ou rejetter les bills.

Le Parlement s'aſſemble tous les jours, excepté les Dimanches & les Fêtes, à moins qu'il n'y ait des affaires bien preſſantes. Les ſéances durent ordinairement depuis neuf heures du matin juſqu'à trois heures après-midi. Depuis l'arrivée des Normans en Angleterre, tous les actes du Parlement ſe faiſoient en François. Henri VII. abolit cet uſage, & on n'a conſervé que certaines formules Françoiſes.

Outre le Parlement qui eſt chargé des affaires importantes de l'Etat, il y a d'autres Aſſemblées qui veillent au bon ordre & à la tranquillité du royaume. Ces aſſemblées ſont, le Conſeil d'Etat, la Cour de la Chancellerie, la Cour du Banc du Roi, la Cour de l'Echiquier. Les affaires qui regardent le bien public, ſont du reſſort du Conſeil d'Etat. A la Chancellerie, qui eſt toujours ouverte, il y a deux manieres de plaider. Si le procès ſe décide par les loix & les coûtumes du royaume, on procede en latin ; ſi on n'a recours qu'à l'équité & à la conſcience, les procédures ſe font en Anglois. Le Chancelier eſt le ſeul Juge de ſa Cour, mais dans les affaires importantes il prend les avis des autres Juges du royaume : il a douze aſſiſtants, qu'on nomme Maîtres de la Chancellerie. Les cauſes criminelles, & ſurtout celles qui regardent la Couronne, ſont portées à la Cour du Banc du Roi. Cette juriſdiction eſt ordinairement compoſée de quatre Juges. Les affaires qui concernent les revenus du royaume dépendent de l'Echiquier, qui eſt la Cour des Finances. Les cauſes civiles & les procès entre les ſujets ſe plaident à la Cour des Plaidoyers. Toutes ces différentes Cours tiennent leurs ſéances dans le Palais de Weſtminſter.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Chaque Comté a outre cela des Cours ſubalternes où l'on ne juge des affaires que d'une certaine eſpece. Le Roi envoye auſſi tous les ans douze Juges dans les ſix grandes Provinces de l'Angleterre, c'eſt-à-dire deux pour chaque Province, & ces Juges expédient en peu de jours toutes les affaires de la Province. Le Scheriff ou premier Magiſtrat d'un Comté eſt choiſi tous les ans par le Roi, parmi les ſix perſonnes que le Juge ambulant a d'abord choiſies. Ce Magiſtrat a ſoin du revenu, des impôts de la Province, des amendes pécuniaires, &c. Il y a encore dans chaque Comté deux Officiers, qu'on appelle *Coroners*. Ils ſont chargés de faire les informations au ſujet des meurtres & des aſſaſſinats.

Le pouvoir du Roi eſt de faire ſans l'aveu du Parlement la paix ou la guerre, conclure des traités d'alliance, recevoir ou renvoyer des Ambaſſadeurs, fixer le prix de la monnoye qui eſt marquée à ſon coin, diſpoſer des offices militaires, & donner les commiſſions pour la levée des troupes. Les biens de ceux qui meurent ſans héritiers, lui appartiennent.

L'Angleterre eſt entre le cinquantiéme & le cinquante-ſixiéme dégré de latitude, & entre le douziéme & le dix-neuviéme de longitude. L'air y eſt aſſez tempéré, & l'on n'y reſſent ni de grandes chaleurs ni de grands froids. Les brouillards y regnent quelquefois des mois entiers. Il n'y a point de vignes dans ce Pays, & les fruits n'y ſont pas auſſi bons qu'en France. Le terroir eſt d'ailleurs très-fertile en bled, & les pâturages y ſont excellents. Les principales marchandiſes qu'on retire de ce Pays, ſont l'Etain, le Plomb, le charbon de terre, & les Etoffes de laine, qui ſont très-belles. L'Angleterre eſt un Pays plat & uni, à la réſerve de la principauté de Galles, & de trois Provinces du Nord qui ſont couvertes de hautes montagnes.

Les Anglois cultivent les ſciences & les arts avec goût, & ſurtout les ſciences abſtraites. Ce Pays a produit & produit encore des hommes célebres dans tous les genres.

Paſſons maintenant aux pays que l'Angleterre poſſede dans les autres parties du monde, dont il paroît à propos de donner un détail ſuccint.

Méditerranée.

On ſçait combien Gibraltar & l'Iſle de Minorque ſont utiles à la Grande Bretagne, par rapport à ſon commerce ſur la Méditerranée. Perſonne n'ignore les guerres que la poſſeſſion de ces deux places a occaſionnées entre l'Angleterre & l'Eſpagne, qui les avoit déjà poſſédées. Gibraltar fut pris en 1704. par les flottes réunies d'Angleterre & de Hollande : & après bien des efforts inutiles que fit l'Eſpagne, ſecondée de la France pour réparer cette perte, la propriété de Gibraltar fut enfin accordée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht : c'eſt en vertu de ce même traité que les Anglois ſont maîtres de Minorque, dont ils s'étoient emparés en 1708. après avoir pris Port-Mahon, qui eſt le lieu le plus conſidérable de l'Iſle, ſi l'on excepte Citadella, qui en eſt la Capitale.

Afrique. Tanger.

Tanger qui eſt dans le Royaume de Fez, eſt aujourd'hui peuplée par les Maures, qui s'y jetterent lorſque les Anglois l'eurent abandonnée. Cet évenement arriva en 1684, après qu'ils eurent ruiné les travaux de la place, qui coûtoient trop à entretenir. Les Portugais en avoient été les maîtres depuis 1471, mais en 1662. elle étoit devenue une dépendance de

la Couronne d'Angleterre, par le mariage de Charles II. avec l'Infante de Portugal. Ce que les Anglois possédent actuellement en Afrique, se réduit à trois places, qui sont, 1°. *Capo Corso*, promontoire de la côte de Guinée, avec un Fort bâti sur la roche. 2°. Eniachan, autre Fort bâti depuis quelques années sur la même côte. 3°. L'isle de Sainte-Helene, dans l'Océan Ethiopien, découverte en 1502 par les Portugais, mais prise ensuite par les Anglois, qui ont établi une colonie, transplanté avec succès des fruits & des animaux d'Europe, & bâti le Fort de Sainte-Helene. Elle étoit déserte, quand on la découvrit.

ROYAUME D'ANGLETERRE. Capo Corso. Eniachan. Ste. Hélene.

Les Anglois sont encore moins riches en Asie, sur-tout depuis qu'ils ont perdu le commerce qu'ils avoient autrefois dans l'isle de Java. Ils voyoient avec trop d'envie celui qu'y faisoient les Hollandois. Quoique les Naturels du pays ne le vissent pas non plus sans inquiétude, ce fut cependant à la persuasion des Anglois que ces Insulaires, sur la fin de 1618. attaquerent les Hollandois à Jacatra, où ces derniers avoient leurs magasins. Cette guerre ne se termina pas comme les Anglois l'avoient souhaité. Dans la suite le fils du Roi de Bantam s'étant révolté, ils prirent parti pour le pere contre le fils, & par conséquent contre les Hollandois qui avoient reçu le fils sous leur protection. Les Hollandois furent aussi heureux dans la seconde guerre; car ils battirent les troupes du Roi de Bantam, & le firent prisonnier. Depuis cette victoire, c'est-à-dire depuis 1680. le commerce de Java est perdu pour l'Angleterre. Il est vrai qu'elle a part à celui de Sumatra; mais ce qu'elle occupe dans le nouveau Monde, la dédommage amplement.

C'est là qu'elle possède, outre la Baye de Hudson, une étendue considérable de pays sur la mer du Nord, & diverses isles dans cette même mer. Amérique.

Par la Baye de Hudson, il faut entendre ici la Baye qui porte ce nom, & le détroit par lequel on entre dans cette Baye. Il faut comprendre encore les isles qui se trouvent, soit dans le détroit, soit dans la Baye. Baye de Hudson.

La côte méridionale du détroit est habitée par des Sauvages, il en est de même de la côte septentrionale. Détroit de Hudson.

Le port Nelson est sur la côte occidentale. Les François qui ont été établis sur les rivages de cette Baye, se sont emparés deux fois de ce port. Mais en 1713. ils le rendirent aux Anglois en vertu du traité d'Utrecht, dont l'article X. céde à la Grande-Bretagne toute la Baye de Hudson. Port Nelson.

Le commerce qu'on y fait, consiste en castors que les Sauvages y apportent, & pour lesquels on leur donne du tabac, des étoffes, des couteaux, des armes à feu, &c. On croit que ce commerce qui a été assez considérable, pouvoit le devenir davantage, si l'on y eût fait plus d'attention. D'ailleurs, comme les Sauvages qui vivent de chasse, ont négligé de se servir de l'arc depuis qu'ils connoissent les armes à feu, ils sont obligés de recourir aux Européens pour avoir de

de la poudre. Le commerce néanmoins est fort tombé. Tout ce pays n'est qu'un désert, où il n'y a ni ville ni plantation. On n'y trouve que quelques petits Forts pour la défense des comptoirs ou magasins : encore n'a-t-on dans ces Forts que des cabanes pour se préserver de la pluye, de la neige & du froid qui est excessif, & qui dure fort long-temps dans les endroits même les plus méridionaux de la Baye. En laissant la Baye de Hudson, & en rentrant par le détroit du même nom dans la mer du Nord, si on tourne à droite, comme pour faire le tour de la terre de *Laborador*, & si en laissant l'isle de Terre-Neuve à gauche, on traverse le golfe de S. Laurent, du Nord au Midi, on trouvera les pays que j'ai indiqués, dont le premier, ou le plus septentrional, sera l'Acadie. La Caroline est au contraire le plus méridional de tous ces pays.

Accadie

L'Acadie est une presqu'isle qui faisoit autrefois partie de la nouvelle France. Les Anglois qui l'avoient enlevée aux Francois, la leur rendirent en 1667. par le traité de Breda; mais elle fut reprise en 1690. au nom de Guillaume III. & de Marie. Les Anglois la restituerent à la France par l'article VI. du traité de Ryswick. Ils s'en emparerent de nouveau en 1710. & enfin par l'article XII. du traité d'Utrecht, toute l'Acadie fut cédée à l'Angleterre, suivant ses anciennes limites.

Nouvelle Angleterre.

Au Sud-Ouest de l'Acadie après quelques côtes de la nouvelle France, se présente la Nouvelle Angleterre, qui tire son nom des Anglois, de même que plusieurs villes qui sont bâties sur les côtes, où elle a aussi divers ports avantageux, sans compter plusieurs isles fort propres à être habitées. Boston est la Capitale, & le séjour du Gouverneur. Les Sauvages de ce pays, qui sont assez traitables pourvû qu'on agisse bien avec eux, donnent pour peu de chose des peaux de castors, de loutres & de renards noirs : on dit qu'on y a trouvé des perles, de l'ambre gris. Il y a des mines de fer. Le terroir qui produit en abondance le maïs, nourriture des sauvages, & le bled que les Européens y sement, porte de plus du raisin, & fournit naturellement à l'entretien d'une grande quantité de cerfs & de biches qui ont quelquefois jusqu'à quatre faons, de pigeons & de perdrix, &c. La mer non-seulement est fort poissonneuse, mais encore très-propre à former des salines.

Après la nouvelle Angleterre on trouve la nouvelle Yorck, qui, bornée par la nouvelle Angleterre à l'Est ou au Nord-Est, est séparée de la nouvelle Jersey à l'Ouest ou au Sud-Ouest par le fleuve de Hudson. A l'embouchure de ce fleuve est une isle, où est bâtie la ville que les Anglois appellent nouvelle Yorck, & que les Hollandois appelloient nouvelle Amsterdam, lorsqu'ils occupoient le pays sous le nom de nouvelle Hollande. C'est une ville assez grande & bien bâtie; elle a des remparts, & est encore gardée par un bon Fort, qu'on nomme le Fort Anne. L'isle Longue, qui est au Sud ou au Sud-Est de la nouvelle Yorck, en est encore une dépendance, de même que diverses petites isles aux environs de celle-là, mais qui ne sont point habitées. Elle est remarquable par la grande quantité de baleines qu'on y prend en hyver sur la côte méridionale, & dont on tire de l'huile qui fait un commerce considérable. Celui de l'excellente huile qu'on tire du chien matin seroit aussi fort lucratif, si la pêche de ce poisson étoit plus facile. Les

Hollandois

Royaume d'Angleterre.

Hollandois font dans cette isle de la porcelaine que l'on compare à celle de Delft, & même à celle de la Chine. Ils y trafiquent outre cela en pelleteries, en tabac qui passe pour être aussi bon que celui du Mari-Land, en chevaux, en bœufs, en froment, lin, chanvre, & autres productions de cette espéce, qui viennent en abondance dans l'isle Longue, ainsi que dans la nouvelle Yorck. En géneral, cette province a reçu de la nature les mêmes avantages que la nouvelle Angleterre; mais elle a de plus une température d'air plus douce. Les Naturels du pays fournissent aux Anglois & aux autres nations diverses sortes de pelleteries de prix. Il se fait outre cela un grand commerce entre la nouvelle Yorck & l'isle de Barbade, & celles que les Anglois appellent *Isles de Sucre*. On transporte de ces isles des chevaux, des bœufs, des cochons, des melons & des eaux de Barbade; on porte de même aux habitants de Madere & des Açores du poisson & des douves, qu'on leur donne pour du vin & de l'eau de vie. La nouvelle Yorck s'étendoit beaucoup plus loin, lorsque Charles II. la donna au Duc d'Yorck en 1664. Suivant la patente de cette donation, elle n'étoit separée de la Pensilvanie au couchant, & de Mari-Land au Sud-Ouest, que par le fleuve & le golfe de Dellavare. Elle s'étendoit même au-de là de ce golfe: mais le Duc d'Yorck se défit la même année en faveur du Lord-Berkley & du Chevalier Georges Carteret, de tout le pays qu'on voit depuis le golfe & le fleuve de Dellavare jusqu'au fleuve de Hudson.

C'est-là cette étendue de pays que nous nommons aujourd'hui la nouvelle Jersey, & que les deux Seigneurs dont je viens de parler partagerent en Jersey orientale & occidentale; partage qui n'a proprement subsisté que vingt-six ans, puisque depuis ce temps-là les deux provinces ont un Gouverneur commun: mais on ne laisse pas de suivre ce partage pour plus de commodité.

La Jersey Orientale se subdivise en diverses contrées, dont la plus avancée vers le Nord, est celle de Bergen sur le fleuve de Hudson. Une petite ville, qui porte aussi le nom de Bergen, est la seule qu'il y ait dans la contrée. Le reste n'est que plantations. On trouve ensuite la contrée d'Essex, remarquable par la ville d'Elizabeth, la plus florissante de la province, la plus marchande, & celle où réside la Cour souveraine de Justice. En descendant encore plus vers le midi, on trouve la contrée de Middlessex, la mieux peuplée & la plus florissante par ses plantations; quoique Perth sa capitale mérite à peine le nom de village. La contrée de Montmouth, la plus Méridionale, a pour capitale la ville de Shrewsbari, sur une riviere qui en prend le nom. Entre cette ville & celle de Middleton, qui est plus vers le Nord, il y a une mine de fer, mais dont il ne paroît pas que l'on tire grand profit, malgré la bonté du fer qu'on y fait. D'habiles gens prétendent que quoiqu'on puisse dire du fer, du cuivre & des autres mineraux de la nouvelle Angleterre, il n'y a dans l'Amerique que les mines du Mexique & du Perou dont le rapport vaille les frais.

A l'égard de la Jersey Occidentale, sa partie la plus Orientale & qui s'étend aussi le plus vers le midi, c'est le Cap-Mai, à l'embouchure du Dellavare. L'une & l'autre Jersey ont à peu-près les mêmes avantages par rapport

ROYAUME D'ANGLETERRE.

au terroir, aux commodités de la vie, au négoce & aux endroits propres à recevoir les Vaisseaux. Sur ce dernier article cependant on donne la préférence à la Jersey Occidentale.

Le principal commerce de ces deux provinces consiste en différentes choses utiles à la vie, qui s'envoyent de la nouvelle Jersey, comme de la nouvelle Yorck, aux Isles de Sucre & même en Portugal, en Espagne & aux Isles Canaries. On trouve cependant que la nouvelle Yorck, par rapport à la situation du lieu, & au nombre des habitants, l'emporte sur la nouvelle Jersey, & en général sur toutes les colonies Angloises qui se sont établies vers le Nord. S'il y en a néanmoins quelqu'une qui puisse lui disputer cet avantage, c'est celle de la Pensilvanie.

Pensilvanie.

Cette province qui est à l'Ouest de la nouvelle Jersey, a tiré le nom de Pensilvanie de Guillaume Pen, à qui elle fut donnée par Patentes de Charles II. le 2. Avril 1681. Elle ne s'étendoit alors que depuis le quarantiéme dégré de latitude jusqu'au quarante-troisiéme: mais elle s'est ensuite étendue vers le midi le long du Golfe de Dellavare jusqu'au Cap de Hinlopen, en vertu d'une cession faite au propriétaire par le Duc d'Yorc, qui, suivant la patente dont j'ai parlé ci-dessus, étoit maître de disposer non-seulement du Pays qui a pris le nom de nouvelle Jersey, mais encore d'une partie de celui qu'on voit entre les Golfes de Dellavare & de Chesapeak. Ainsi la Pensilvanie peut se diviser commodément en Septentrionale & Méridionale: deux parties que l'on distingue par les noms de haut & bas Pays.

On appelle haut-Pays la Pensilvanie la plus ancienne ou la plus avancée vers le Nord, & qui renferme les trois contrées de Buckingham, Philadelphie & Chester, le long du Dellavare. Sous le nom de Pays-bas on comprend les trois contrées de Newcastle, Kent & Sussex, qui forment le long du Golfe la Pensilvanie Méridionale, ou, si l'on veut, la nouvelle Pensilvanie. Le terroir de la Pensilvanie, qui généralement est des meilleurs, produit en abondance du tabac, dont il se fait un très-gros commerce en Angleterre, du lin, du chanvre, du froment, du riz, du mil, des pois, des féves, de l'orge. A quoi il faut ajoûter divers bois précieux, & les fruits qui sont le plus en usage dans l'Europe, entr'autres un gros raisin rouge qui a le goût du frontignan, &c. Outre une grande quantité de bœufs, de vaches, de brebis, & divers autres animaux qui servent de nourriture, on trouve des Pantheres, des Loutres, des Renards, des Chats sauvages & des Civettes, dont les dépouilles s'achettent à bon marché des Naturels du Pays, & de très-bons chevaux qui s'envoyent aux Isles de Sucre, de même que plusieurs autres marchandises, dont le trafic est des plus profitables. Un avantage encore de la Pensilvanie, c'est qu'elle est, dit-on, le Pays du monde qui a le plus de rivieres propres à la navigation.

Mari-Land.

Le Mari-Land a aussi ses avantages. Il rapporte en général les mêmes choses que la Pensilvanie, & en particulier une grande abondance de tabac, aussi estimé que celui de Virginie. On tire du Mari-Land plusieurs autres choses dont on fait un riche commerce, mais celui du tabac est le principal, & à cet égard le Mari-Land & la Virginie, dont il faisoit partie il y a cent ans, l'emportent sur toutes les autres provinces, malgré l'émulation de la Pensilvanie. Charles I. l'ayant détaché de la Virginie, en faveur

de Georges Calwert, Lord de la Baltimore, qui mourut bientôt après. Il en affura la propriété à Cécil Baltimore, fils de Georges Calwert, par une Patente du 20 Juin 1632. Ce fut dans cette Patente que le Roi en confidération de fon époufe Henriette-Marie de France, fille d'Henri IV, donna le nom de Mari-Land à la nouvelle province; c'eft-à-dire, au Pays qui fe trouve entre la Penfilvanie, dont je viens de parler, & la Virginie dont je ferai mention. La Baye de Chefapeak traverfe ce Pays, que les Anglois ont fubdivifé en dix Comtés, dont il y en a cinq à l'Eft & cinq à l'Oueft de la Baye. Les Comtés de Cécil, de Talbot, de Kent, de Dorchefter & de Sommerfet à l'Eft, & à l'Oueft les Comtés de Baltimore, d'Arondel, de Charles, de Marie & de Calwert.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

Virginie.

La Virginie eft féparée du Mari-Land par le fleuve Patowink, qui fe décharge dans la Baye de Chefapeak entre les 38 & 39 dégrés de latitude à l'Occident de cette Baye, & par l'embouchure du fleuve Pocomoke à l'oppofite. On la divife en Septentrionale & Méridionale. Dans la Septentrionale qui s'étend depuis le 37e. dégré de latitude jufqu'au 39e. l'air eft affez tempéré, & le milieu du Pays eft fertile & agréable. La Méridionale s'étend depuis le 33e. dégré jufqu'au 36e. Le terroir en eft très-fertile. Les oifeaux des bois & de rivieres y abondent, de même que les cerfs, les lapins & divers animaux dont les peaux font eftimées. Le tabac de Virginie & le commerce qu'on en fait, font de ces chofes qui font le plus connues. Les principales rivieres de la Virginie font celle de James, autrefois nommée Powhatan, celle d'Yorck, & celle de Rapahanok, qui fe jettent toutes trois dans la Baye de Chefapeak. Les colonies fe tiennent le long de ces rivieres & de la mer. On diftingue en tout 23 contrées. Celle de Norfolk près de la Caroline, celle de Princeffe Anne, celles de Nanfemond, de Wigth, de Surrey & d'Henrico au Sud de la riviere de James; celles de Prince Georges, de Charles, de James, d'Yorck, de Warwick & d'Elizabeth, au Nord de la même riviere; celle de Niewkent, qui fe trouve en montant la riviere d'Yorck; celles de Kings-And-Queens, & de King William, en tournant au couchant & avançant vers le Nord; celle de Glocefter en redefcendant la riviere d'Yorck, & abordant fur fa côte Septentrionale vers fon embouchure: celle de Middlefex en avançant vers la riviere de Rapahanok. Enfuite au Nord-Oueft, celles d'Effex, & de Richemond: celle de Stafford en traverfant la riviere: celles de Weftmorland & de Lencaftre en defcendant plus bas: celle de Northumberland fur le fleuve Patowmeck: celle d'Accomak de l'autre côté de la Baye, au Sud ou Sud-Eft du fleuve Pocomoke. Enfin celle de Northampton en defcendant vers le Midi jufqu'au Cap Charles, vis-à-vis du Cap Henri.

Caroline.

La Caroline eft, comme je l'ai déja dit, la plus méridionale de ces provinces. La premiere contrée qu'on y trouve en venant du Cap Henri, c'eft celle d'Albermarle; après laquelle fe fuivent en defcendant vers le Midi, celles de Clarendon, de Charles Town, de Craven, de Barkley & de Colleton: noms qu'elles tirent des Seigneurs Anglois, à qui Charles II. accorda la propriété du pays en 1663, après que les Anglois en eurent dépouillé les Efpagnols, & les eurent obligés peu à peu de leur abandonner les côtes jufqu'au deffous du Mais: c'eft ainfi que s'appelle la riviere ou le Fort de la

Royaume d'Angleterre.

Caroline, bâti par François Ribaud, qui y étoit abordé en 1562. sous Charles-IX. Roi de France. La Caroline est un des pays les plus commodes pour le commerce & pour la navigation. On ne sçauroit, dit-on, se placer nulle part où l'on soit à plus de six lieues Angloises de quelque riviere, & la plûpart des rivieres peuvent servir au transport des marchandises. Le terroir d'ailleurs est fort bon : l'air ne l'est pas moins : le bétail & le gibier y abondent : on y trouve d'excellents fruits, & en divers endroits le long de la côte quantité de vignes qui réussissent d'une maniere surprenante. Le principal commerce de la Caroline est celui qu'elle fait avec la Jamaïque, la Barbade & les isles du Vent, quoique celui qu'elle fait en Angleterre, soit quelquefois aussi très-considerable. Elle fournit des bœufs, des cochons, du bled, du riz, du beurre, des pois, des peaux, des cuirs, des douves & des cercles, du coton, de la soye, &c.

Au reste, avant que de passer plus loin, il ne sera peut-être pas inutile d'avertir que toute cette suite de pays que la Grande Bretagne possede dans le continent de l'Amerique, se désigne quelquefois, soit par le nom de Virginie, soit par celui de nouvelle Angleterre, & que sous le pays que la Grande Bretagne possede ou prétend posseder dans le continent, doivent être comprises diverses isles adjacentes, distinctes de celles que j'ai dit qu'elle avoit dans la mer du Nord, & dont je vais donner une notice.

Isles dans la mer du Nord.

Terre-Neuve est la plus septentrionale de toutes ces isles : elle se trouve sous le 50e. degré de latitude. Les Bermudes sont entre les dégrés 30 & 40, & toutes les autres entre le 30 & le 10.

La Barbade.

La Barbade, ou Barbados ou Barboude, est une de ces dernieres, & celle des isles Caraïbes, où les Anglois ont leur plus considerable colonie. On ne lui donne que 25 lieues Angloises de circuit, mais elle est peuplée & très-abondante en sucre, en tabac, en gingembre, en fruits, en oiseaux, en poissons & en bestiaux. Des vents de Nord-Est y temperent la chaleur du climat. On n'y trouve qu'un petit lac d'eau douce : mais on a des puits & des citernes où l'on garde de l'eau de pluye. Toute l'isle se divise en onze bailliages, dont les principales villes sont l'isle ou le petit Bristol, S. James, Charles-Town & S. Michel, autrement Brig-Town, ville située dans la partie la plus méridionale de l'isle, où elle a un port défendu par deux Forts, l'un vis-à-vis de l'autre, & bien muni de canons. Elle est avec cela d'une belle longueur, bien bâtie, peuplée, marchande, & elle est la résidence du Gouverneur.

Sainte Lucie.

Sainte Lucie ou Sainte Alousie, découverte primitivement par les Espagnols, étoit une Isle des Caraïbes : les Anglois y firent un établissement en 1639. Ils en furent expulsés par les Sauvages l'année suivante ; cette Isle ayant été abandonnée par les Anglois pendant dix ans, les François l'an 1650. la conquirent sur les Caraïbes, & la possederent tranquillement jusqu'en 1664. Les Anglois l'ont réclamée : la décision est actuellement renvoyée aux Commissaires des deux Couronnes.

Saint Vincent est de même à la vûe de Barbade. Cette Isle, ainsi que la Dominique, est possédée par les Caraïbes sous la protection de la France depuis le Traité de 1660. dit *la paix Caraïbe.* Les Caraïbes ont à Saint Vincent quantité de Villages, mais qui sont mal peuplés.

La Dominique.

La Dominique possédée par les Sauvages est plus fréquentée par les François que par les Anglois, qui n'y ont personne. Les Naturels de l'isle vivent en bonne intelligence avec les François de la Martinique, qui est une isle voisine.

Antego.

Antego, l'une des Antilles au Nord de la Guadaloupe, est une isle d'un dangereux accès. Elle a néanmoins une Colonie qui fait commerce de sucre, de tabac, de gingembre, & de quelque peu d'indigo que l'on y trouve. On y manque d'eau : mais on y supplée comme dans la Barbade par des puits & par des citernes.

Montferrat.

Montferrat, entre la Guadaloupe & S. Christophle, est une petite isle dont les habitants sont presque tous Irlandois. On y voit plusieurs montagnes couvertes de cédres & d'autres arbres; les vallées sont fertiles, & l'on y est mieux pourvu d'eau douce qu'à Antego. Elle produit en géneral les mêmes choses que cette derniere isle; mais elle donne plus d'indigo & de plus beau sucre, quoiqu'il ne le soit pas autant que celui de la Barbade ou de la Jamaïque.

Newis.

Newis, au Sud & à une lieue de S. Christophle, est encore une petite isle, fertile en sucre, en tabac, en coton & en gingembre. Elle a outre cela quelques sources d'eau douce, & l'on y trouve nombre de daims. Lorsque les Anglois la prirent en 1628, ils y bâtirent un Fort.

S. Christophle.

S. Christophle, au Nord de Newis, peut avoir 25 lieues Angloises de circuit. Elle fut découverte par Christophle Colomb en 1493. Après avoir été en commun aux François & aux Anglois, elle fut cédée aux derniers par le traité d'Utrecht de la même maniere, dans la même forme, dans le même article que l'Accadie. On y trouve dix petites rivieres, peu de bois, mais des cannes de sucre fort estimées, de l'indigo & des salines.

Barbude.

Barbude est au Nord d'Antego. La richesse de la colonie qui s'y est établie, consiste en tabac & en indigo, mais l'isle n'en produit qu'une médiocre quantité.

L'Anguille.

L'Anguille au Nord de S. Martin est presque stérile, & n'a que très-peu d'habitants.

La Jamaïque.

La Jamaïque, une des grandes Antilles, au midi de Cuba, & découverte en 1493. par Christophle Colomb, donne du sucre excellent, du coton très-fin, du tabac, du cacao, de l'yuca dont se fait la cassave, & quantité de tortues dont l'écaille est très-belle. L'air y est sain, le terroir fertile, la mer poissonneuse, le bétail commun, & le bois de même. Les Espagnols en furent chassés en 1654. par les Anglois, qui y ont plusieurs Colonies, & qui l'ont divisée en quatorze contrées ou paroisses. On peut y remarquer *San-Jago de la Véga* sur la riviere de Cabro, ville bien bâtie, fort peuplée, & la résidence du Gouverneur : Port-Royal situé comme San-Jago vers le midi; le meilleur port & la plus belle Colonie Angloise de l'isle, mais qui en 1692. a été presque tout détruit par un tremblement de terre accompagné d'un débordement de la mer : Passage, ville où l'on passe pour aller de Port-Royal à San-Jago, & qui a un port à l'embouchure du Cabro : Sevilla d'Oro, autrefois la principale de l'isle, mais aujourd'hui simple village sur la côte du Nord : Melilla, à l'occident de Seville, & l'endroit où Christophle Colomb fit naufrage à son troisiéme voyage en Amérique; & Oristan à l'Occi-

ROYAUME D'ANGLETERRE.

dent de San-Jago. Le désavantage de la Jamaïque, c'est que l'accès en est difficile & dangereux.

Bahama. Bahama ou l'isle de la Providence, est une des Lucayes à l'Orient de la Floride. Elle donne le nom au dangereux canal où passent les flottes Espagnoles quand elles reviennent d'Amerique.

Bermudes. Les isles Bermudes, qui sont plus avancées vers l'Orient & vers le Nord. En 1612. une Compagnie de Nobles & de Marchands, authorisée par le Roi d'Angleterre y transporta quelques habitants sous le commandement de Richard More, qui y bâtit huit forteresses. Daniel Tuckier son successeur y étant arrivé en 1616, fit cultiver les terres, & planter des arbres & du tabac : Buthler, qui lui succéda en 1619, mena avec lui plus de cinq cens personnes, n'en trouva pas moins, & divisa les isles en certains départements, qui furent bientôt peuplés. Dès l'an 1623, on y vit plus de trois mille Anglois. Quoique ces isles soient difficiles à aborder, à cause des rochers ; qu'elles soient fort sujettes aux tempêtes & au tonnerre, & qu'elles ne soient comparables à l'Angleterre, ni pour la bonté de l'air, ni pour la fertilité, il y croît cependant en quelques endroits assez de bled, & quantité de tabac. On y a beaucoup de pourceaux & de tortües, dont la chair passe pour fort délicate. Les animaux venimeux n'y sçauroient vivre : les araignées y sont sans venin : elles sont de diverses couleurs, & leur toile si forte, que de petits oiseaux s'y prennent. Ces isles sont en grand nombre ; celle de S. Georges est la seule qui soit considérable. Elle a de plus d'assez bon ports, & les habitants, qui sont nombreux, ont creusé des puits pour garder de l'eau de pluye, ou celle qu'on leur apporte de la Caroline.

Terre-Neuve. Il ne s'agit plus que de dire un mot de l'isle de Terre-Neuve. Cette isle, située vis-à-vis du Canada, borne à l'Orient le Golfe de S. Laurent. On lui donne trois cents lieues Angloises de tour. Les François la découvrirent en 1504 : mais on prétend que les Anglois l'avoient découverte auparavant en 1497. En 1500, les Portugais y firent un voyage, & l'isle fut long-temps en commun à tous les Européens qui y alloient pour la pêche de la morue. C'est ce qui la rend très-fameuse : cette pêche ne se fait cependant pas dans l'isle même, ou sur les côtes : mais à l'Orient, ou au Sud-Est de l'isle, on trouve ce qu'on appelle le *grand banc* ; c'est-à-dire, une prodigieuse étendue d'un terrein pierreux & sablonneux. Ce banc a, dit-on, trois cents lieues Angloises de long, sur soixante-quinze de large en certains endroits. L'eau surnage assez pour soutenir les vaisseaux des pêcheurs ; & c'est-là qu'il se fait en certains temps une si grande pêche de morues, qu'un bon pêcheur en peut prendre trois à quatre cents dans un jour. A l'Occident du grand banc il y a quelques autres bancs, mais qui sont beaucoup moins étendus. Revenons à l'isle même.

En 1610. les Anglois s'y établirent du côté de la Baye de la Conception ; & depuis ce temps-là ils y navigerent toujours librement, tant que la Grande Bretagne ne fut point en guerre avec la France. En 1621, le Chevalier Georges Calwert avoit envoyé à ses propres dépens une Colonie à Terre-Neuve. On s'y étoit très-bien trouvé. Le froment, l'orge, tout y venoit en abondance : on y avoit fait de bon sel : l'hyver y avoit été doux : on y avoit trouvé de beaux bois, & en quantité. Un voyageur qui y a été en 1700. n'en parle pas moins

avantageusement. Malgré tout cela, le pays est peu habité, & la plûpart des plantations sont autour de Plaisance, la Capitale de l'isle. Il ne paroît pas même qu'à l'égard de la pêche de la morue les Anglois se prévaillent beaucoup de la cession qui leur a été faite de l'isle de Terre-Neuve par l'Article XIII. du Traité d'Utrecht. Suivant cet Article, » l'isle de Terre-Neuve, avec les » isles adjacentes, appartiendront désormais toutes entieres à la Grande Breta- » gne.... & le Roi T. C. ses héritiers & ses successeurs, ni aucuns de leurs su- » jets, ne pourront à l'avenir former ou prétendre aucun droit sur cette isle » ou isles, sur aucune partie d'icelle ou d'icelles «. Le traité réserve toutefois aux sujets de la France la permission de pêcher & de sécher leur poisson à terre dans cette partie de l'isle qui s'étend depuis l'endroit appellé Cap de Bona-Vista, jusqu'à la pointe Septentrionale de l'isle, & de-là en descendant du côté de l'Occident, jusqu'au lieu appellé Pointe-Riche. Ajoutez à cela que l'isle appellée Cap-Breton, comme aussi toutes les autres, tant dans l'embouchure de la riviere de S. Laurent, que dans le Golfe de même nom, appartiendront désormais aux François, &c. Desorte que quand on dit que Terre-Neuve appartient aux Anglois, avec les isles adjacentes, cela ne doit s'entendre d'aucunes de ces isles qui sont avancées dans le Golfe de S. Laurent.

Royaume d'Angleterre.

Copie traduite de l'Anglois des Articles accordés entre le Général Ginkel, Commandant en Chef l'armée Angloise d'une part, & les Lieutenants Géneraux d'Usson & de Tessé, Commandant en Chef l'armée Irlandoise de l'autre part, & autres Officiers Géneraux qui ont soussigné ces Articles le 13 Octobre 1691.

Premierement.

Capitulation de Limerick.

Qu'il sera permis à toutes sortes de personnes, de telle qualité & conditions qu'elles puissent être, sans aucune exception, lesquelles voudront sortir du royaume d'Irlande, de se retirer outre mer, dans tel pays qu'elles souhaiteront, excepté l'Angleterre & l'Ecosse, avec leurs familles, meubles, vaisselle d'argent & joyaux.

II.

Que tous les Officiers Géneraux, Colonels, autres Officiers géneralement quelconques, tant de Cavalerie, Dragons, que d'Infanterie, & tous Gardes du Corps du Roi, Cavaliers, Dragons & Soldats, tels qu'ils puissent être & en quelques lieux qu'ils soient en garnison dans les places & postes occupés présentement par les Irlandois, aux camps, dans les comtés de Cork, Clare & Kerry, & même ceux que l'on appelle raperies ou volontaires, lesquels voudront passer outre mer, comme il est ci-devant dit, soit en corps comme ils sont présentement composés, avec une partie d'iceux ou avec leurs compagnies, ou autrement, auront liberté de s'embarquer dans les lieux ou seront

les vaiſſeaux qui devront les tranſporter, ſans qu'il leur ſoit fait aucun empêchement.

III.

Que toutes les perſonnes ci-deſſus dites qui voudront ſortir dudit royaume pour paſſer en France, auront liberté de le déclarer dans les temps & lieux ci-après marqués; ſçavoir, les troupes qui ſont à Limerick, mardi qui vient, la Cavalerie dans leurs camps, mercredi, & les troupes qui ſont diſperſées dans les Comtés de Kerry, Clare & Cork, le 18 du préſent mois & à nul autre temps; & cette déclaration ſera faite pardevant M. Fumeron, Intendant François, & pardevant M. le Colonel Witers, & après que cette déclaration ſera faite, les troupes qui devront paſſer en France reſteront ſous la diſcipline & commandement des Officiers qui devront les y conduire.

IV.

Que tous les Officiers, tant Anglois qu'Ecoſſois, qui ſervent préſentement en Irlande, profiteront auſſi de la préſente capitulation, tant pour la jouiſſance de leurs biens en Ecoſſe, en Angleterre, qu'en Irlande, s'ils y veulent demeurer, que pour paſſer en France ou dans tels autres pays qu'ils ſouhaiteront, s'ils déſirent d'y aller ſervir.

V.

Que tous les Officiers Géneraux François, l'Intendant, les Ingenieurs, les Commiſſaires des guerres & d'artillerie, & autres Officiers François, étrangers, & autres géneralement quelconques qui ſont dans Limerick, Roſſe, Clare, dans les troupes, dans le commerce ou autrement, & de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, auront auſſi la liberté de paſſer en France & ailleurs, & de s'embarquer avec tous leurs chevaux, équipages, argent, vaiſſelle, papiers & effets de telle nature qu'ils puiſſent être, & M. le Géneral Ginkel leur fera pareillement donner des paſſeports, des eſcortes & des voitures, tant par eau que par terre, pour en faire en ſûreté le tranſport depuis Limerick juſques dans les vaiſſeaux où ils devront être embarqués, ſans payer aucune choſe pour raiſon deſdites voitures, ni à ceux qui y ſeront employés avec leurs chevaux, charettes, chaloupes & batteaux.

VI.

Que s'il y a quelque choſe deſdits équipages, marchandiſes, chevaux, argent, vaiſſelle & autres hardes & uſtenciles, appartenante tant auxdites troupes Irlandoiſes & autres Officiers François, & autres Particuliers, tels qu'ils puiſſent être, de priſe ou pillée par les troupes dudit Géneral Ginkell, que ledit Géneral les fera rendre & reſtituer, ou payer ſelon l'eſtimation qui en ſera faite par ferment de ceux qui auront ainſi été pillés; & leſdites troupes Irlandoiſes & autres perſonnes de leur ſuite obſerveront le même ordre dans leur marche & dans leurs quartiers, & feront rendre & payer tout ce qui ſera ainſi pris dans le pays.

VII.

Que pour faciliter ledit embarquement, M. le Géneral Ginkel fournira cinquante vaiſſeaux du port de deux cents tonneaux chacun, ſans que l'on ſoit

ſoit obligé de payer aucune choſe; & s'ils ne ſuffiſent pas, il en donnera encore vingt autres, ſans que l'on ſoit auſſi obligé d'en donner aucune choſe: & en cas qu'il y en ait quelques-uns d'une moindre charge, il en fera fournir une plus grande quantité, qui ſuppléera au défaut du nombre de ceux qui ne ſeront pas du port de deux cents tonneaux: il donnera auſſi deux vaiſſeaux de guerre pour embarquer les Officiers principaux, & ſervir d'eſcorte aux vaiſſeaux de charge.

VIII.

Qu'un Commiſſaire ſera envoyé immédiatement à Korck pour y viſiter les vaiſſeaux qui ſont deſtinés pour le tranſport deſdites troupes, & voir en quel état ils ſont pour ſe mettre en mer; & auſſitôt qu'ils ſeront prêts à faire voile, les troupes qui doivent être tranſportées marcheront en diligence par le plus court chemin, pour y être embarquées; & s'il y a encore des hommes à tranſporter au de-là de ce qu'il en pourra contenir dans leſdits cinquante vaiſſeaux, ceux qui reſteront, quitteront la ville Angloiſe de Limerick, & ſe mettront dans les quartiers qui leur ſeront marqués, & qui ſeront les plus commodes pour le tranſport deſdites troupes, où ils reſteront juſqu'à ce que les autres vingt vaiſſeaux qui ſeront fournis dans un mois au plus tard, ſoient prêts, & en attendant ils pourront s'embarquer ſur les vaiſſeaux François qui pourront arriver.

IX.

Que leſdits Vaiſſeaux ſeront fournis de fourrages pour les Chevaux & des vivres néceſſaires pour la ſubſiſtance des Officiers, Cavaliers, Dragons & Soldats, & des autres perſonnes qu'ils pourront tranſporter, leſquels on payera après que le tout aura été débarqué à Breſt ou à Nantes, ſur les côtes de Bretagne ou dans aucun autre Port de France où le vent les portera, en payant au prix que le Roi a accoutumé de payer pour de pareils tranſports.

X.

Que pour la ſûreté du retour deſdits Vaiſſeaux, le danger de mer excepté, & du payement des vivres, il ſera laiſſé des ôtages ſuffiſants.

XI.

Que les garniſons des Châteaux de Clare, Roſſ & les autres troupes d'Infanterie qui ſont en garniſon dans les Comtés de Korck, Clare & de Kerri, jouiront de la préſente capitulation, & ceux deſdites garniſons qui veulent paſſer en France ſortiront avec leurs armes, bagages, balle en bouche, tambours battans, mèche allumée par les deux bouts, enſeignes déployées, & les proviſions de bouche, avec la moitié des munitions de guerre qui y peuvent être, & paſſeront avec la Cavalerie, s'il n'y a pas aſſez de Vaiſſeaux, avec le premier corps d'Infanterie qui ſera tranſporté après la Cavalerie; auquel effet M. le Général Ginkell leur fera fournir les voitures & les vivres dont elles auront beſoin pour leur ſubſiſtance pendant le temps qu'elles ſeront en chemin; en payant pour leſdites proviſions, ou ils les prendront dans leurs magaſins.

Royaume d'Angleterre.

XII.

Que toutes les troupes de Cavalerie & de Dragons qui sont dans lesdits Comtés de Korck, Kerry & Clare, jouiront pareillement de cette capitulation, & qu'en attendant qu'on puisse faire embarquer ceux desdites troupes, qui veulent passer en France, il leur sera donné des quartiers dans les Comtés de Clare & Kerry séparés de ceux des troupes commandés par M. le Général Ginkell pour y subsister en payant, à la réserve du fourrage & de la pâture qui leur seront fournis gratis.

XIII.

Que ceux de la garnison de Fligoe, qui ont joint l'armée Irlandoise, jouiront pareillement de la présente capitulation, & qu'il sera envoyé ordre à ceux qui seront chargés de les escorter, de les mener incessamment à Limerick par le plus court chemin.

XIV.

Que l'on pourra embarquer avec lesdites troupes Irlandoises neuf cents chevaux, compris les chevaux des Officiers, & que le transport en sera fait gratis. A l'égard des cavaliers qui veulent rester ici, ils disposeront d'eux-mêmes comme bon leur semblera, en mettant leurs chevaux & leurs armes entre les mains de telles personnes que M. le Général Ginkell voudra.

XV.

Qu'il sera permis à toutes sortes de personnes, de telle qualité & condition qu'elles puissent être, sans aucune exception, lesquelles seront préposées pour prendre soin de la subsistance de ceux de la Cavalerie qui voudront passer en France dans les quartiers qui leur seront assignés, d'acheter du grain & du foin partout où elles en pourront trouver, sans aucun empêchement, au prix du Roy, & qu'il sera permis de faire voiturer de toutes les autres provisions nécessaires de la ville de Limerick; & pour cet effet M. le Général Ginkell fera fournir les voitures nécessaires pour les transporter dans les endroits où lesdites troupes doivent être embarquées.

XVI.

Qu'il sera permis aussi que l'on se serve du foin qui est en provision dans le Comté de Kerry, pour la nourriture des chevaux de la Cavalerie que l'on embarquera; & si il n'y en a pas suffisamment, qu'il sera permis que l'on fasse acheter du foin & de l'avoine partout où l'on en pourra trouver, au prix que le Roi l'achette.

XVII.

Que tous les prisonniers de guerre qui étoient en Irlande le 28 de Septembre, seront rendus de part & d'autre, & M. le Général Ginkell promet de s'employer pour faire donner la liberté pareillement à ceux qui sont en Angleterre, ou en Flandres.

Royaume d'Angleterre.

XVIII.

Que le Général Ginkell fera fournir les aliments & médicaments néceſſaires aux Officiers, Cavaliers, Dragons & Soldats des troupes Irlandoiſes malades ou bleſſés, qui ne pourroient pas être embarqués dans le premier embarquement que l'on en fera; & après leur gueriſon, qu'il leur fera donner des Vaiſſeaux pour paſſer en France, s'ils veulent y aller.

XIX.

Qu'en ſignant la préſente capitulation, le Général Ginkell donnera un paſſeport pour envoyer un Vaiſſeau exprès en France, & que outre ce il fournira deux petits bâtiments de ceux qui ſont préſentement dans la riviere de Limerick, pour tranſporter en France deux perſonnes que l'on ſouhaite d'y envoyer pour informer du préſent traité, & que les Commandants deſdits bâtiments auront ordre de débarquer au premier port de France où le vent les portera.

XX.

Que tous ceux deſdites troupes, ſoit Officiers ou autres, de tel caractere qu'ils puiſſent être, leſquels voudront paſſer en France, n'en pourront être empêchés pour dettes, ni ſous aucun prétexte que ce puiſſe être.

XXI.

Que ſi après la ſignature du préſent traité, & avant l'arrivée de la flotte Françoiſe, il arrive une corvette de France ou autre vaiſſeau deſtiné pour le tranſport des troupes en quelque lieu des côtes d'Irlande que ce ſoit, il ſera donné des paſſeports par M. le Géneral Ginkell, non-ſeulement pour envoyer qui on voudra à bord ledit vaiſſeau, mais encore pour le faire venir dans le port le plus près de l'endroit où les troupes qui paſſeront en France ſeront en quartier.

XXII.

Qu'après l'arrivée de ladite flotte, on pourra y communiquer librement des quartiers deſdites troupes, tant pour aller que pour revenir, & particulierement tous ceux qui auront des paſſeports du Commandant de ladite flotte & du Sr. Fumeron, Intendant.

XXIII.

Qu'en conſideration de ladite capitulation, les deux villes de Limerick ſeront rendues & miſes entre les mains de M. le Géneral Ginkell, ou de telle perſonne qu'il commettra dans le temps & les jours ci-après; ſçavoir, la ville Irlandoiſe, le jour de la ſignature du préſent traité; à l'égard de la ville Angloiſe, elle reſtera avec l'iſle & le paſſage libre du pont de Thoumond entre les mains des troupes Irlandoiſes qui en compoſent préſentement la garniſon, ou qui pourront venir ci-après des Comtés de Korck, Kerry, Clare,

Fligoe, & des autres lieux dont il eſt parlé ci-devant, juſqu'à ce que l'on trouve la commodité de les faire tranſporter.

XXIV.

Que pour empêcher les déſordres qui pourront arriver entre la garniſon que M. le Géneral Ginkell mettra dans la ville Irlandoiſe qui lui ſera cédée, & les troupes d'Irlande qui reſteront dans la ville Angloiſe, & l'iſle où elles pourront reſter juſqu'à ce que les troupes embarquées ſur les premiers cinquante vaiſſeaux ſoient parties pour la France, & non plus longtemps, l'on ſe retranchera de part & d'autre pour empêcher la communication deſdites garniſons, auxquelles il ſera d'ailleurs défendu de ſe rien dire, ou faire d'offenſant; & ſi cela arrive, les contrevenants ſeront punis de part & d'autre.

XXV.

Qu'il ſera permis à ladite garniſon de Limerick de ſortir en une ſeule ou pluſieurs fois, ſelon qu'elle pourra être embarquée, avec armes & bagages, tambours battans, mêche allumée par les deux bouts, balle en bouche, enſeignes déployées, ſix piéces de canon de fonte au choix des aſſiegés, deux mortiers, & la moitié de toutes les munitions de guerre qui ſont dans les magaſins de ladite place; & pour cet effet il en ſera fait un inventaire en préſence de telle perſonne que le Géneral Ginkell nommera le lendemain de la ſignature du préſent traité.

XXVI.

Que tous les magaſins des vivres reſteront entre les mains de ceux qui en ſont déja chargés pour faire ſubſiſter ceux de l'armée Irlandoiſe qui voudront paſſer en France; & en cas qu'il n'y ait pas ſuffiſamment dans leſdits magaſins pour faire ſubſiſter leſdites troupes pendant qu'elles reſteront dans ce royaume, le Géneral Ginkell fera fournir les proviſions néceſſaires au prix que le Roi les achette, en lui donnant un état deſdites troupes; & qu'il ſera permis de faire venir toutes choſes au marché de Limerick & dans les autres endroits où leſdites troupes ſeront en quartiers: & s'il reſte des proviſions dans les magaſins lorſque l'on évacuera Limerick, il en ſera fait une eſtimation pour en déduire le prix ſur ce qui devra être payé pour les vivres qui ſeront fournis aux troupes dans le paſſage de la mer.

XXVII.

Qu'il y aura une ceſſation d'armes, tant à l'égard des troupes de terre qu'à l'égard des vaiſſeaux François, Anglois & Hollandois qui ſeront deſtinés pour embarquer & tranſporter leſdites troupes, juſqu'à ce qu'ils ſoient de retour dans leurs ports, auquel effet ils ſeront munis de bons paſſeports de part & d'autre, tant pour les vaiſſeaux que pour ceux qui ſeront à bord leſdits vaiſſeaux; & s'il arrive qu'il y ſoit contrevenu par quelques Commandants & Capitaines de vaiſſeaux, Officiers, Cavaliers, Dragons, Soldats &

autres perſonnes, ils ſeront châtiés de part & d'autre, & les torts ſeront reparés. Il ſera envoyé de part & d'autre des Officiers à l'embouchure de la riviere de Limerick pour avertir les Commandants, tant de la flotte Françoiſe que de la flotte Angloiſe, de la préſente convention, afin qu'ils obſervent entr'eux la ceſſation d'armes, comme il eſt dit ci-devant.

XXVIII.

Que pour la ſûreté de l'exécution du préſent traité dans tous ſes articles, il ſera donné des ôtages de la part des aſſiegés.

XXIX.

Et de la part de M. le Géneral Ginkell, que ſi avant l'exécution du préſent traité il arrive quelque changement dans le gouvernement ou dans le commandement de l'armée qui eſt préſentement ſous le commandement de M. le Géneral Ginkell, que tous ceux qui feront pour cet effet établis & ordonnés, ſeront obligés à exécuter & faire exécuter ponctuellement tout ce qui eſt contenu en la préſente capitulation, ſans permettre qu'il y ſoit contrevenu en aucune maniere. En foi de quoi nous avons ſouſſigné, ce 3 Octobre 1691. *Signé*, Duſſon, le Chevalier de Teſſé, Lucan-Wachop, & la Tour-Montfort, Charles Porter, Thomas Conninſgby, Bat de Ginkell.

Traduction des Articles civils de la Capitulation de Limerick.

Guillaume & Marie, par la grace de Dieu, Roi & Reine d'Angleterre, d'Ecoſſe, de France & d'Irlande, défenſeurs de la Foi, &c. Salut à tous ceux à qui ces Lettres préſentes parviendront. Ayant vû certains articles en date du 3 Octobre dernier, conclus entre les Lords-Juſticiers de notre royaume d'Irlande, le Géneral de nos troupes d'une part, & pluſieurs Officiers Commandants dans la ville de Limerick de notredit royaume, d'autre part, par lequel les ſuſdits Juſticiers & le ſuſdit Géneral ont promis que nous ratifierions & confirmerions ces articles dans l'eſpace de huit mois, ou plutôt, & qu'ils feroient tous leurs efforts & apporteroient tous leurs ſoins pour que ces articles fuſſent confirmés & ratifiés par le Parlement, dont voici la teneur:

Articles conclus & arrêtés le 3 Octobre 1691.

Entre le veritablement honorable le Chevalier Charles Porter, Baronnet, & Thomas Conninſgby, Ecuyer, Lords-Juſticiers d'Irlande, & ſon Excellence le Baron de Ginkell, Lieutenant-Géneral & Commandant en Chef l'armée Angloiſe d'une part.

Et les très-véritablement honorables Patrice Comte de Lucan, Piercey Viſcount Gallemoy, le Colonel Nicolas Purcel, le Colonel Nicolas Cuſachs, le Chevalier Tobie Butler, le Colonel Garret, Dillon, & le Colonel Jean Brown, de l'autre part.

En faveur des habitans Irlandois de la ville & Comté de Limerick, des Comtés de Clare, Kerry, Korck, Sligo & Mayo.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

En confidération de la reddition de la ville de Limerick, & d'autres conditions arrêtées entre le fufdit Lieutenant-Général Ginkell, le Gouverneur de la ville de Limerick, & les autres Généraux de l'armée Irlandoife, en date de ces préfents articles pour la reddition de ladite ville & la foumiffion de ladite armée, il a été réglé:

ARTICLE PREMIER.

Les Catholiques Romains de ce royaume d'Irlande jouiront dans l'exercice de leur Religion de tous les priviléges qui peuvent s'accorder avec les loix d'Irlande, ou bien ainfi qu'ils en jouiffoient du régne de Charles II. & leurs Majeftés, d'abord que leurs affaires le leur permettront, affembleront le Parlement de ce royaume, où ils tâcheront de procurer aux Catholiques Romains de plus grandes fûretés pour & dans l'exercice de leur Religion, de façon qu'ils ne puiffent être troublés dans l'exercice de ladite Religion.

I I.

Tous les habitants & ceux qui réfident à Limerick, tous ceux qui compofent les garnifons des places qui font à préfent entre les mains des Irlandois, tous les Officiers & Soldats qui portent les armes pour le Roi Jacques II. qui ont des commiffions de lui ou de ceux qui ont le pouvoir & l'autorité de lui d'en donner dans les Comtés de Limerick, Clare, Kerry, Korck & Mayo, tous les Officiers qui font dans les quartiers de l'armée Angloife, mais qui font des corps Irlandois avec lefquels il eft à préfent ftipulé (hors ceux qui font prifonniers ou qui ont eu recours à la protection de leurs Majeftés, ou qui fe font foumis à leur obéiffance) tous les fufdits & chacun d'eux & de leurs héritiers jouiront & pofféderont leurs biens, leurs héritages, leurs fiefs, leurs franches fermes, leurs droits, titres, intérêts, priviléges, immunités, ainfi qu'eux ou chacun d'eux en ont joui, ou les ont tenus, ou auxquels ils avoient droit du tems du régne de Charles II. ou depuis, en vertu des loix & des ftatuts qui étoient en vigueur fous le regne de Charles II. S'il fe trouvoit quelques-uns de leurs biens, titres &c. entre les mains de leurs Majeftés dans ce moment, ou de quelques-uns de leurs fermiers ou gardiens de leurs domaines, ils en feront fur le champ remis en poffeffion par l'ordre du gouvernement, fans procès, ni trouble, ni chicane; feront déchargés des arrérages dûs à la Couronne, & de tout autre impôt public, depuis le jour de la S. Michel 1688. jufqu'au jour de la date de ces préfents articles: & tous ceux compris dans cet article auront & jouiront de tous leurs biens, effets & beftiaux, foit qu'ils foient actuellement entre leurs mains, ou qu'ils les ayent remis à quelqu'autre pour les garder & conferver pour eux; tous ceux & chacun en particulier, qui exerçoient ou pratiquoient quelque profeffion & métier quelconque, pourront librement continuer & les exercer comme ils faifoient fous le régne de Charles II. pourvû néanmoins que tous ceux dont les biens font confifqués, & qui font hors du royaume à préfent, ne puiffent profiter de cet article. Sauf néanmoins ceux qui feront exceptés ci-après.

Tous ceux qui négligeront ou qui refuſeront de prendre le ſerment d'allégeance ou de fidélité à leurs Majeſtés le Roi Guillaume & la Reine Marie, ordonné par le Parlement d'Angleterre, la premiere année du régne de leurs ſuſdites Majeſtés, quand ils en ſeront requis, ne pourront profiter de cet article.

III.

Tous les Marchands, négocians ou banquiers, ou ceux qui ſont réputés tels, de la ville de Limerick, ou de quelqu'autre ville ou garniſon que ce ſoit, entre les mains des troupes Irlandoiſes, dans les Comtés de Clare ou de Kerri, qui ſont abſents, & par de-là les mers, pourront profiter du ſecond article, comme s'ils étoient préſents, pourvû qu'ils n'ayent pas porté les armes contre leurs Majeſtés depuis leur Déclaration du mois de février 1688, & que ces marchands, negocians, banquiers ou reputés tels reviennent dans le Royaume pendant l'eſpace de huit mois, à compter de la date de ces préſents articles.

IV.

Le Colonel Simon Lutterel, le Capitaine Rolard Whitte, Maurice-Euſtache de Yermanſtoron, Chievers de Mayſton, communément nommé Mount-Leinſter, Officiers de quelques-uns des regiments Irlandois dans les garniſons & quartiers ci-deſſus nommés, qui ſont au de-là des mers pour les affaires de leurs corps ou de l'armée en général, profiteront de l'article ſecond, pourvu qu'ils reviennent dans l'eſpace de huit mois, à compter de la date de ces préſentes, ſe ſoumettent au gouvernement de leurs Majeſtés, & prennent le ſerment dont il eſt fait mention ci-deſſus.

V.

Tous ceux & chacun de ceux compris dans les articles deuxiéme & troiſiéme, recevront un pardon géneral, & ſeront relevés de toutes les proſcriptions qu'ils auront pû encourir, & des peines qu'ils auroient meritées pour les félonies, trahiſons, ou fautes qu'ils auront pû commettre depuis le commencement du regne de Jacques II. & ſi quelques-uns d'eux ſont atteints par le Parlement, les Lords-Juſticiers & le Géneral feront tout leur poſſible pour faire révoquer cette procédure par le Parlement, & pour les faire relever de leurs proſcriptions *gratis*, à l'exception des écritures des Commis à ce néceſſaires qui ſeront payés.

VI.

Comme la préſente guerre a été cauſe de pluſieurs violences exercées par les deux partis, & que les animoſités réciproques (qui n'ont déja que trop duré) ſe perpetueroient, s'il étoit permis de s'attaquer par des procédures particulieres & perſonnelles; afin d'éviter ces inconvénients & de ramener la paix & la tranquillité dans ce royaume, il eſt défendu de pourſuivre & moleſter, de quelque façon que ce ſoit, aucune des perſonnes compriſes dans les articles ci-deſſus pour aucunes fautes par eux commiſes, ſoit pour

ROYAUME D'ANGLETERRE.

avoir enlevé des armes, des chevaux, de l'argent, des meubles, du bétail, des marchandises ou des provisions, &c. pendant la guerre. On ne pourra poursuivre aucun de ceux compris dans les deuxiéme & troisiéme articles, pour leur faire rendre compte des rentes & revenus, des terres, possessions ou maisons par eux perçus depuis le commencement de la guerre jusqu'au jour de la date de ces présentes, ni pour les dégâts ou dégradations qu'ils auroient pû faire dans les susdites terres, maisons ou possessions. Le présent article sera mutuel & réciproque pour les deux partis,& des deux côtés.

VII.

Tous les Nobles & les Gentilshommes compris dans les deuxiéme & troisiéme articles auront la liberté de monter à cheval avec une épée & une paire de pistolets, s'ils le jugent à propos; ils pourront aussi garder dans leurs maisons un fusil, soit pour leur défense, soit pour chasser.

VIII.

Les habitants de Limerick ou ceux qui y résident, de même que ceux des autres garnisons, auront la permission d'emporter leurs meubles, bestiaux & provisions, sans être examinés & fouillés, & sans payer de droit; ils ne seront point obligés de quitter les maisons ou les logements qu'ils occupent actuellement, avant six semaines, à compter de la date des présentes.

IX.

Le serment qui sera administré aux Catholiques Romains pour se soumettre à leurs majestés, sera le serment dont il a été fait mention ci-dessus, & point d'autre.

X.

Si quelqu'un ou quelques-uns manquoient à l'observation de ces articles, ils n'empêcheront pas ceux qui ne tombent pas dans la même faute d'en profiter.

XI.

Les Lords-Justiciers & le Général promettent de faire tous leurs efforts pour protéger tous ceux compris dans les articles ci-dessus, pour les défendre contre toutes sortes d'arrêts, de saisies & de condamnations de dommages, pour raison de dettes, ou des dommages qu'ils auroient pû causer pendant l'espace de huit mois, à compter du jour de ces presents articles.

XII.

En dernier lieu, les Lords-Justiciers & le Général se font fort que leurs Majestés ratifieront les présents articles dans l'espace de huit mois, ou plutôt,& feront tous leurs efforts pour que le Parlement les ratifie & les confirme.

XIII.

XIII.

Il paroît par une Sentence juridiquement rendue, que le Colonel Jean Brown devoit des sommes à quelques Protestants, & que Mylord Tirconnel, & Mylord Lucon, employés par l'ancien Gouvernement, ont saisi les effets du Sieur Jean Brown, destinés à acquitter les dettes, en promettant au susdit de l'en décharger par ce moyen. Mais comme ces effets ont été employés pour les besoins publics des Irlandois & de leur Armée; pour relever le Lord Lucas de l'engagement qu'il avoit pris par un Acte public, d'acquitter les dettes de Jean Brown pour prévenir la ruine de ce dernier, par la satisfaction de ses créanciers, & sur les Instances de Mylord Lucon & des autres intéressés susdits, il a été arrêté que les Lords-Justiciers, & le Baron de Ginkel, intercéderont auprès du Roi & du Parlement, pour que les biens soient conservés & assurés aux Catholiques Romains par des articles & des capitulations dans ce Royaume, chargés & tenus de payer comptant les dettes dudit Jean Brown; que les effets qui lui ont été pris valent, ou produiront, suivant le certificat signé de Mylord Lucon, après qu'il aura réglé un compte final avec ledit Jean Brown, qui sera dressé, arrêté, & la balance certifiée par le susdit Mylord Lucon dans l'espace de vingt-un jours, à compter de la date de ces présents Articles.

Pour que tout ceci soit fidelement & ponctuellement exécuté, nous avons signé, présents Scravemore, H. Maccay, T. Talmasch, Charles Porter, Th. Coningsby, & Bar Ginkle.

Et comme ladite ville de Limerick, en conséquence des articles ci-dessus, nous a été rendue, nous faisons sçavoir à tous que nous confirmons & ratifions tous & chacun des Articles, clauses & choses contenues dans iceux, pour nous, nos héritiers & successeurs, autant qu'il est en notre pouvoir: à l'égard des matieres qui auront besoin d'être confirmées par des Actes de Parlement, nous promettons de les lui recommander, & de donner notre consentement royal au Bill ou Bills que nos Chambres de Parlement nous proposeront à cet effet, & comme il paroît qu'il avoit été stipulé par les deux partis qui ont dressé les Articles, qu'après ces mots, *Limerick, Clare, Kerry, Korck, Mayo, ou aucuns d'eux*. Dans le second article il y auroit cette clause ci, sçavoir, *& tous ceux qui sont sous leur protection dans lesdits Comtés*, & que ces mots ont été oubliés par le Copiste, (omission dont on ne s'est apperçu qu'après la signature des Articles, mais avant que la seconde ville a été rendue) & que nos Lords-Justiciers, ou un d'eux, ou le Général, ont promis que cette clause auroit lieu, étant l'intention de ceux qui ont arrêté la Capitulation, & qu'elle fut exprimée dans la minute: Notre volonté est de ratifier & confirmer, par ces présentes Lettres Patentes, les susdits mots qui ont été omis; sçavoir, & *tous ceux qui sont sous leur protection dans lesdits Comtés*, tant pour nous que pour nos héritiers & successeurs, ordonnant & déclarant que toutes les personnes, & chacune d'elles en particulier, que le second Article regarde, pourront recevoir & jouir de tous les avantages qui y sont accordés & stipulés, comme si ces mots susdits y étoient compris dans la place où ils devroient être: Ce second Article aura son plein effet, quelque omission, défaut, ou méprise qui s'y puisse trouver, ou remarquer, à la

ROYAUME D'ANGLETERRE.

charge que ces présentes nos Lettres Patentes, seront enrégistrées dans notre Cour de Chancellerie dans le royaume d'Irlande, dans l'espace d'un an, à commencer du premier jour de l'année prochaine; car tel est notre plaisir & volonté, pour témoignage &c. Témoins nous-mêmes. A Westminster, ce 24 Février. *Anno Regni Regis & Reginæ Guillelmi & Mariæ Quarto, per breve de privato sigillo: Nos autem tenorem præmissor. prædict. ad requisitionem alternat. General. Domini Regis, & Dominæ Reginæ pro Regno Hiberniæ, Duximus exemplificand. per præsentes. In cujus rei testimonium has Litteras nostras fieri fecimus Patentes, testibus nobis ipsis. Apud Westmon. quinto die Aprilis, annoque Regni eorum quarto.*

BRIDGES.

Examinat per nos.

(S. Kech.)	In cancel.
(Lacoo Won. Childe.)	Magistros.

Après la Paix signée à Riswick en 1609, il fut question de congédier la plus grande partie des troupes alors sur pied en Angleterre, & de trouver les sommes nécessaires pour payer les arrérages dûs aux Officiers, aux Entrepreneurs des Vivres, des Hôpitaux, &c.

Le Parlement accorda pour cela un fonds de plus d'un million sterling, & en assigna le recouvrement sur les biens confisqués sur les Irlandois qui avoient eu part à la guerre, ou (comme on disoit dans ce Pays-là) à la rebellion de 1688.

On nomma en conséquence des Commissaires qui devoient prendre connoissance de la nature de ces biens, & de ce qui s'en pouvoit tirer pour l'objet dont on vient de parler.

On donne ici la traduction du rapport qu'ils firent à la Chambre des Communes d'Irlande, de la commission dont ils avoient été chargés. On y verra combien les Irlandois, qui suivirent le parti de leur légitime Souverain Jacques II, perdirent; les dévastations que leurs terres souffrirent, les brigandages qui s'y exercerent, les abus qui se commirent à propos de ces confiscations, par les gens les plus élevés par leurs rangs & leurs dignités; les fortunes immenses que des particuliers obscurs firent dans cette occasion par les voies les plus criminelles; enfin le peu que le Roi Guillaume & la Couronne d'Angleterre tirerent de tant de confiscations de toute nature.

On connoîtra aussi en quelque sorte, par cette piéce, la maniere dont on procéde dans les commissions de cette espece, une partie de la forme & des usages des Cours de Judicatures inférieures de la Grande Bretagne. On se formera une idée des Parlements d'Angleterre & d'Irlande, qui sont si différents de ceux de France, tant par la nature de leur institution, que par celle des matieres qui doivent faire l'objet des délibérations des uns & des autres, & des loix & des réglements qu'ils sont en droit de faire.

Ceux qui ne se sentiront point disposés à prendre ces connoissances, &

qui voudront s'épargner la peine de lire tout, n'auront qu'à se borner aux paragraphes 12, 13, 14 & 90, ils verront ce qui a été confisqué dans chaque Comté d'Irlande, sa valeur, & le résultat de ce qui en est demeuré au Roi Guillaume & à la Couronne d'Angleterre.

RAPPORT

Des Commissaires nommés par le Parlement d'Angleterre, pour prendre connoissance des biens confisqués sur les Irlandois qui ont part à la rebellion de 1688.

Rendu aux très-honorés Chevaliers, Habitants & Bourgeois assemblés dans ce Parlement d'Irlande (1).

Messieurs.

1. En vertu des pouvoirs qui nous ont été accordés par un Acte de Parlement, dernierement passé dans les dixiéme & onziéme années du regne de Sa Majesté, intitulé, *Acte pour accorder à Sa Majesté la somme d'un million quatre cents quatre-vingt-quatre mille quinze livres un shellin & onze sols trois liards sterlings* (2) *pour congédier l'armée, pourvoir au soutien de la flotte, & à d'autres dépenses nécessaires.* Nous avons pris connoissance, & des états des biens confisqués en Irlande.

Nous vous présentons très-humblement, Messieurs, ce Rapport, comme le résultat de nos recherches & de nos opérations (3).

12. Il a été proscrit en Angleterre, à l'occasion de la derniere rebellion, depuis le 13 Février 1688, le nombre de 57 personnes, & en Irlande 3921. Nous avons compris leur nom, leurs qualités, & les différents Comtés dans lesquels elles ont été proscrites dans un Livre n°. 1. que nous vous présentons avec ce Rapport.

13. Un autre Livre n°. 2, contient le nom des terres confisquées, le nombre de leurs acres, (4) le revenu annuel, la valeur des capitaux, les noms des Comtés & des Baronies où elles sont situées.

(1) Cette Piéce a été imprimée à Londres par ordre du Parlement, chez Edouard Jones dans le Savoy, & Thimotée Goodvvin, à la tête de la Reine, près de l'Eglise de S. Dunstan dans le Fleet-Street, Libraires, en 1700.

(2) La livre sterling vaut entre 23 & 24 livres tournois ou de France; mais pour ne point faire de fractions, on fixera dans le cours de ce petit Ouvrage la livre sterling à 23 liv. de France; ainsi le Parlement accorda 34, 132, 357 liv. 5 sols, 3 den. de France.

(3) Cet Ouvrage est divisé en plusieurs Paragraphes. Depuis le premier jusqu'au 12e. les Commissaires ne font que rendre compte des difficultés qu'ils ont rencontrées & qu'ils ont été obligés de surmonter dans L'exécution de leur commission.

(4) L'acre en Angleterre & dans les autres royaumes Britanniques est composé de 160. perches quarrées.

Un arpent en France est composé de 100 perches quarrées. Ainsi un acre Anglois ou Irlandois est toujours de deux cinquiemes plus grand & plus étendu qu'un arpent François, à quelque nombre de pieds qu'on veuille mettre la perche, dont la fixation varie dans differentes provinces.

Royaume d'Angleterre.

14. Nous estimons en gros que les terres confisquées dans les Comtés ci-après, sont de l'étendue & de la valeur qui suit.

	ACRES.	Valeur annuelle ou rente.			Valeur du capital.		
	A. R.	liv.	sols.	d.	liv.	sols.	d.
Dans le Comté de Dublin . .	34546. .	16061	6	0	208796	18	0
Dans celui de Meath . .	92452. 1.	31546	4	6	410100	18	6
Dans celui de Wesmeath. . .	58083. 1.	14633	12	6	190237	2	6
Dans celui de Kildare . . .	44281. 1.	16551	18	6	215175	0	6
Dans celui de Catherlogh . .	26303. .	7913	11	6	95872	2	0
Dans celui de Wicklow . . .	18164. .	2719	3		35348	19	0
Dans celui de Wexford . . .	55882. 2.	7551	10	6	98169	16	6
Dans celui de la Reine . . .	22657. .	5002	8	9	65031	13	9
Dans celui du Roi	30459. 3.	6870	18		89321	14	
Dans celui de Kilkeny. . .	30152. 2.	5243	3	6	68161	5	6
Dans celui de Langford . . .	2067. 2.	348	9	9	4530	6	9
Dans celui de Louth & la ville de Drogheda	22508. .	6331	11		82310	3	
Dans celui de Korck . . .	244320. .	32133	12	6	417737	2	6
Dans celui de Kerry . . .	90116. .	3652	11	9	47483	12	9
Dans celui de Clare . . .	72246. .	12060	17		156791	1	
Dans celui de Waterford . .	21343. .	4190	10		54476	10	
Dans celui de Limerick . . .	14882. 3.	4728	10		61470	10	
Dans celui de Tiperary . .	31960. 3.	8888	12	6	115552	2	6
Dans celui de Galway . .	60825. .	10225	4		83528	18	
Dans celui de Roscomond . .	28933. .	5808	15		69767	2	
Dans celui de Mayo . . .	19294. .	3186	5		37598	3	
Dans celui de Sligo . . .	5562. 2.	998	17	6	12985	7	6
Dans celui d'Antrim . . .	10103. 3.	1944	18	6	25284	0	6
Dans celui de Down . . .	9079. .	1016	6	6	13212	4	6
Dans celui d'Ardmagh . . .	4962. .	588			7644		
Dans celui de Cavan . . .	3830. 1.	478	12	6	6222	2	6
Dans celui de Monoghan. . .	3832. .	558	16		7264	8	
Dans celui de Fermanagh . .	1945. .	380			5057	0	0

Toutes ces terres comptées, comme nous l'avons fait, par acres, font 1060792 acres, qui doivent rendre un revenu annuel de 211622 livres sterlings, six shellins & deux sols, & dont le fonds réel vaut 2685130 livres sterlings, indépendamment de plusieurs autres terres confisquées, dont nous n'osons rendre compte, parce que nous n'avons pas trouvé qu'elles eussent été assez parfaitement arpentées.

15. Nous croyons à présent qu'il est de notre devoir de vous instruire de la quantité des terres susdites qui ont été rendues à leurs anciens Maîtres, en vertu des Articles des Capitulations de Limerick & de Galway, ou par des graces particulieres de Sa Majesté.

16. Trois lettres, une de la feue Reine Marie, datée du 15 Mars, au Lord Sidney, au Chevalier Charles Porter, & à M. Thomas Coningsby Lords-Justiciers & Gouverneurs du royaume d'Irlande : une autre de cette même Reine, en date du 6 Mai 1693, au même Lord Vicomte Sidney, alors Viceroi & Gouverneur général de ce Royaume, & au Conseil Privé : & une troisiéme lettre du Roi, du 24 Avril 1694, au Lord Henri Capel, le Chevalier Cyrillwick, & Monf. Duncombe, alors Lords Justiciers de ce Royaume & au Conseil Privé, tendant à les authoriser à entendre les représentations de ceux qui croiroient pouvoir profiter des Articles de Limerick & de Gallway, & à leur rendre justice. En conséquence il fut jugé que 491 personnes devoient jouir du bénéfice des susdits Articles. Leurs noms, leurs qualités, & le temps qu'ils ont été remis en possession de ce qu'ils avoient perdu, sont compris dans un Livre mis ici devant vous, Messieurs, cotté N°. 3.

17. Plus, une commission datée du 25 Février, de la huitiéme année du régne de Sa Majesté, munie du grand sceau d'Irlande, donnant pouvoir aux Juges de différentes Cours, ou à cinq d'entr'eux, de prendre connoissance & de régler les prétentions des proscrits : en conséquence de cette commission il fut décidé que 792 personnes devoient profiter des Articles ci-dessus. Les noms de ces personnes, leurs qualités, la quantité & la nature des biens dans lesquels ils sont rentrés, ainsi que les temps, sont spécifiés dans un Livre joint à ce Rapport, & cotté N°. 4.

18. Les terres ainsi rendues contiennent 233106 acres, dont le revenu par an est de 55763 liv. 6 s. 6 d. sterl.

Et le capital de 724923 liv. 4 s. sterlings. Le détail de ce qui revient à chacun, tant pour rente que pour principal, le nom des Comtés, ou Baronies où les terres sont situées, avec les noms & qualités des particuliers, est énoncé dans un Livre marqué N°. 2.

19. Ici nous n'osons juger si les lettres de leurs Majestés, ci-dessus citées, aux Lords-Justiciers & au Conseil, ou la commission revêtue du grand sceau, pouvoient donner à quelqu'un le pouvoir légitime qu'il faut pour faire comparoître devant soi les sujets de Sa Majesté, en les faisant venir de toutes les parties du Royaume, pour exiger des serments, juger sans procédures juridiques, lever de l'argent sous le nom & le prétexte de salaire, &c ; ne trouvant aucun Acte de Parlement qui authorise ces singularités. Nous soumettons très-humblement cette observation à votre grande sagesse.

20. Nous pensons qu'il est de notre devoir, Messieurs, de vous informer qu'on exigeoit (dans ces Cours établies dans la forme extraordinaire qui vient d'être détaillée) des salaires exorbitants, que le Sieur Palmer Greffier qui faisoit les fonctions de cet emploi pour M. Poulney, & qui partageoit avec lui les profits, demanda à M. Luke Dillon, pour son salaire, à l'occasion du bien de son pere qui lui fut adjugé, la somme de 86 liv. sterlings, & M. Steel Crieur de la même Cour, encore 15 liv. sterlings, outre 10 liv. sterlings qu'il lui avoit donné à différentes fois pendant la durée de la procédure qui avoit traîné près de deux ans. Cet exemple n'est pas le seul de pareilles exactions ; car plusieurs autres particuliers ont payé les sommes les plus considérables dans le même cas. Avant que nous ayons été nommés Commissaires, il étoit d'usage de payer cinq liv. sterlings pour faire admettre la premiere Re-

Royaume d'Angleterre.

quête, quoiqu'il soit dit formellement dans les Articles de la Capitulation de Limerick, qu'il n'est dû aucun salaire qu'aux Clercs, pour les écritures qu'ils feront.

21. Nous pouvons ajouter qu'on s'est généralement plaint, & nous avons reconnu que c'étoit avec grande raison, de la derniere Cour établie pour recevoir des Requêtes. Plusieurs personnes ont été jugées sans que leurs Requêtes ayent été admises; d'autres, le lendemain ou sur-lendemain du jour qu'elles l'avoient été, avant que le Conseil Royal, ou des témoins, eussent été entendus: ce qui est contraire aux régles de la Cour elle-même, qui veut qu'il se passe 14 jours entre l'admission de la Requête & le Jugement. En général, il paroît qu'il s'est commis de grands abus, & que souvent on a interprêté les Articles de Limerick & de Galway trop favorablement pour les proscrits, au point qu'un seul témoin a souvent suffit pour déterminer en leur faveur. Desorte que nous pensons que plusieurs personnes ont été rétablies dans la possession de biens qui devroient être dans celle de Sa Majesté, si les choses avoient été bien examinées. Pour y parvenir nous envoyâmes demander au Sieur Palmer ses minutes: mais comme il ne les avoit écrites d'abord qu'en abréviations, & qu'il ne les a point mises au net depuis, nous n'avons pu en tirer des lumieres assez claires pour vous être présentées: Nous ferons seulement une remarque à cette occasion, qui nous semble fort extraordinaire; c'est que la Cour a rétabli plus de personnes dans leurs biens depuis le commencement de l'exercice de notre commission, qu'il n'y en avoit eu depuis la Capitulation de Limerick jusqu'à ce temps-là.

22. Nous devons aussi vous informer, Messieurs, que plusieurs anciens propriétaires de biens y ont été rétablis par l'abolition de leur proscription, ou par un pardon de Sa Majesté.

23. Les abolitions sont de deux sortes; celles qui ont été les suites de procédures sont marquées dans les cottes N°. 3 & 4, dans des colonnes séparées.

24. Les autres qui ont été accordées en conséquence de graces de Sa Majesté, de Lettres de la feue Reine, ou d'ordres donnés par elle depuis la bataille de la Boxne, sont marquées dans un Livre joint à ce Rapport N°. 5. Le nombre des personnes dans ce cas monte à 65. Les biens ainsi restitués contiennent 74733 acres, dont le revenu annuel est de 20066 liv. 8 f. 3. d. sterlings. Et la valeur des fonds, de 260863 liv. 7 f. 8 d. sterlings.

Les noms des Comtés, des Baronies, des personnes, & leurs qualités sont compris dans un Livre N°. 2.

25. Et ici nous estimons qu'il est nécessaire de vous instruire que nous avons appris dans les différentes provinces, ce qui nous paroît très-vraisemblable par les perquisitions que nous avons faites, que plusieurs personnes ont obtenu des graces de Sa Majesté, en donnant des sommes à ceux qui avoient sa confiance & en abusoient. Mais quand nous avons voulu approfondir cette matiere, nous y avons trouvé de trop grands obstacles, ces sortes de marchés s'étant passés dans le plus grand secret, & entre des gens qui ne sont point, pour le présent, dans le Royaume. Nous allons néanmoins mettre devant vos yeux, Messieurs, quelques preuves qui vous feront connoître qu'il a été donné de l'argent pour rétablir plusieurs personnes dans leurs biens.

26. Mylord Bellew remit à Mylord Raby * 1000 liv. sterlings de principal, avec 7 ou 800 liv. sterlings qui étoient dues, à condition qu'il employeroit son crédit auprès du Roi pour lui faire obtenir son pardon : il l'eut en conséquence. Le même Mylord Bellew remit aussi à Mylord Romney les revenus de ses terres, dont il avoit joui près de trois ans, & qui montoient à environ 3000 liv. sterlings, à condition qu'il ne s'opposeroit point au pardon qu'il sollicitoit.

27. Jean Kerdiff Gentilhomme du Comté de Dublin, donna à Madame Marguerite Uniack 200 liv. sterlings pour l'engager à employer son crédit auprès de Mylord Romney, afin qu'il obtînt du Roi une lettre d'abolition de sa proscription : elle fut accordée. Son cas, à ce qu'il nous a paru, méritoit la plus grande compassion, & il ne devoit point l'acheter.

28. Le Chevalier Jean Morris donna 200 liv. sterlings à M. Richard Uniack, & 300 à Madame Marguerite Uniack, pour obtenir son pardon : elle le lui fit obtenir.

30. Le Sieur Jean Hussey de Leslip, étant informé par les gens d'affaires de Mylord Atholne, qui avoit eu la confiscation des biens de Mylord Limerick, qu'il ne pouvoit parvenir à faire abolir sa proscription, s'il ne remettoit au présent possesseur une hypotéque de 300 liv. sterlings qu'il avoit sur le bien de Mylord Limerick, fut obligé de le faire pour avoir son pardon.

31. Edmond Rock, très-bon Gentilhomme, donna au Sieur Richard Darling homme d'affaires de Mylord Romney, 500 liv. sterlings pour qu'il lui fît procurer son pardon, qu'il eut. Ce Gentilhomme, qui avoit été proscrit en vertu du Statut fait contre les crimes de trahison pratiqués dans les pays étrangers, n'étoit jamais sorti du Royaume, ainsi qu'il fut prouvé.

32. Jean Bourk, communément appellé Mylord Bophin, convint de payer 7500 liv. sterlings au Sieur André Card, pour l'usage de Mylord Albermale, à condition qu'il lui procureroit du Roi une lettre, à l'effet d'abolir sa proscription, & de le rétablir dans ses biens. 3000 liv. sterlings de cette somme devoient être payées à sa prise de possession, & le reste quelque temps après. En conséquence Sa Majesté écrivit aux Lords-Justiciers une lettre en faveur de Mylord Bophin, qui devoit être communiquée aux Commissaires & à la Cour des Requêtes. Elle fit un décret pour cela : il y étoit dit que c'étoit pour donner à ce Seigneur les moyens d'élever ses enfants dans la Religion Protestante, & pour affermer ses biens à des Protestants. Le décret vouloit aussi qu'il fût levé 9000 liv. sterlings sur la totalité des biens pour le payement des dettes, & pour la subsistance & l'éducation des enfants. Mais la vérité est que cette somme n'étoit destinée qu'à payer les 7500 liv. sterlings susdites à Mylord Albermale, & le restant qu'à être partagé entre les autres personnes mêlées dans cette négociation d'iniquité. Ce décret fut porté à la Chambre des Communes d'Irlande, pour qu'il fût revêtu de la force d'un acte; mais les marchés & les accords dont on vient de rendre compte ayant percé, la Chambre choquée de ce qu'on vouloit faire servir son pouvoir à authoriser des conventions clandestines & abusives, & reconnoissant la fausseté des motifs qui étoient exposés dans le décret, le rejetta. Ce mauvais succès donna lieu à un

(1) Il s'appelloit VVentvvorth.

ROYAUME D'ANGLETERRE.

autre accord, qui portoit que les biens de Mylord Bophin seroient mis en séquestre entre les mains de Mylord Roff; que l'argent qui devoit être donné pour procurer cette grace, seroit avant toutes choses levé sur les biens; que les revenus seroient appliqués au payement des dettes, & pour les besoins de la Maison de Clanrikard. En conséquence de ce nouvel arrangement, il fut obtenu une lettre de Sa Majesté pour le confirmer, & il fut payé 3000 liv. sterlings à Jean Broderick pour le compte de Mylord Albermale.

33. Nous vous avons, Messieurs, rendu compte jusqu'ici des biens appartenants à ceux qui ont été proscrits, depuis le 13 Février 1688; de ceux qui ont été rendus aux propriétaires, soit en vertu des Articles de Limerick & de Galway, ou des graces particulieres du Roi. Nous allons par la suite vous dire ceux à qui Sa Majesté a fait don de quelques-uns de ces biens confisqués, ou à qui elle les a remis seulement en qualité de séquestres.

34. Depuis la bataille de la Boyne, il a été délivré 76 patentes scellées du grand sceau, à autant de personnes, comme donataires, ou séquestres de biens confisqués en Irlande. Les dates de ces Lettres patentes & les motifs qui les ont fait accorder sont compris dans un livre qui accompagne ce rapport, N°. 6. Nous allons mettre ici sous vos yeux, Messieurs, quelques uns des plus considerables de ces dons, le nombre d'acres qu'ils contiennent, & les raisons qui les ont fait accorder.

35. Au Lord-Romney, il a été fait trois dons dont il jouit actuellement, qui contiennent 49517 acres.

Motif. *Pour services rendus.*

36. A Mylord Albermale deux dons, dont il jouit, contenant 108633. acres.

Motif. *Services rendus.*

37. A Guillaume Bentinck, communément appellé Mylord Woodstock. 135820 acres.

Il n'y a point de motifs spécifiés dans les Lettres patentes.

38. A Mylord Athlone, deux dons, contenant 26480 acres.

Motif. *Pour services rendus dans la réduction de l'Irlande.* Ces dons ont été depuis confirmés par un acte du Parlement d'Irlande.

39. A Mylord Galway, un don contenant 36148 acres.

Motif. *Plusieurs bons & fidéles services pour lui rendus.*

40. A Mylord Rocheford, deux dons, contenant 39871 acres.

Motif. *Services rendus.*

41. Au Marquis de Puisar, un don contenant 30512 acres.

Motif. *Services rendus.*

42. A Mylord Conningsby 5966 acres, plusieurs priviléges, primaties & maisons dans la ville de Dublin, avec une hypothéque de 1000 liv. sterlings.

Motif. *Services rendus.*

43. A Mylord Mountjoy 11070 acres pour 28 ans. Motifs. *Services rendus pendant la guerre d'Irlande, les pertes qu'il a souffertes dans ses biens, l'emprisonnement de son pere à la bastille, & de ce qu'il a été tué à la bataille de Steinkerque.*

44. A Monsieur Thomas Keigtley deux dons contenant 12381. acres. pour 39 ans. » pour servir de dotte à sa fille Françoise Keightley, qui » étoit

» étoit auprès de la feue Reine Marie, après la mort de laquelle elle per» dit une pension de 400 livres sterlings, & en considération des pertes » qu'a souffertes le pere pendant la guerre.

45. Au Colonel Gustave Hamilton, 5382 acres, dont 1900 actes ne proviennent point de confiscations.

Motif. *Les grands services qu'il a rendus pendant la guerre d'Irlande, d'avoir passé la riviere de Shanon à la nage, & d'avoir monté à l'assaut à la Ville d'Athlone, à la tête des Grenadiers Anglois.*

46. Au Docteur Jean Lesley, 16077. acres.

Motifs. *L'activité & la diligence des services qu'il a rendus dès les commencemens de la guerre d'Irlande, les grandes dépenses qu'il a faites pour armer un nombre considérable d'hommes, & d'avoir combattu à leur tête en plusieurs occasions.*

47. Au Chevalier Thomas Pendergrass, deux dons, contenant 7082. acres.

Motif. *Le service important qu'il a rendu en découvrant une horrible conspiration faite pour assassiner le Roi, & détruire les libertés de la Grande Bretagne, & par conséquent la religion protestante dans toute l'Europe.*

48. A M. Jean Baker 1647. acres.

Motif. *Les grands & mémorables services rendus par son pere, à la défense de Londondery.*

49. Au sieur Jacques Corry, deux dons: l'un une hypotheque de 2000 livres sterlings sur plusieurs terres dans le Comté de Wicklow, dues par le Chevalier Edouard Scot & par le Lord Tirone: l'autre contenant 1725. acres.

Motifs. *Sa maison brûlée; d'avoir fourni la garnison d'Inis Kiling, de vivres & de munitions pour la valeur de 3000 livres sterlings à ses seuls dépens.* Mais il est constaté par les perquisitions que nous avons faites, qu'il n'a assisté en aucune façon la garnison d'Inis Kiling, qu'il a même dit publiquement dans cette ville qu'il esperoit voir pendre tous ceux qui avoient pris les armes pour le Prince d'Orange. Sa maison a été brûlée par la garnison, en punition de ce propos.

50. Le reste des graces de cette nature est inseré dans le livre n°. 6.

51. Il faut observer que tous les acres dont il a été question dans ce rapport, sont des acres qui peuvent être plantés & cultivés, & qui sont en proportion avec les acres Angloises comme 441. à 264.

52. Nous observerons de plus que les biens susdits ne rapportent point autant à ceux à qui ils ont été accordés, que nous les avons évalués; parce que, ainsi qu'ils en ont imposé à Sa Majesté en diminuant le prix de ces terres pour en avoir la concession, de même leurs Intendants les ont trompés en vendant ou en affermant ces biens fort au-dessous de leur valeur.

53. Nous remarquerons de plus que la plus grande partie de ces terres ont été données ou mises en sequestre, sous le sceau de l'Echiquier pour une espace de peu d'années, ou seulement pendant la volonté du Roi: ce qui a apporté très-peu de profit à Sa Majesté. La plûpart des termes sont expirés, le peu qui ne le sont point encore paroissent dans le livre n°. 6.

54. Nous allons à présent vous informer très-humblement des charges

ROYAUME D'ANGLETERRE.

qui font fur les biens confifqués qui n'ont point été rendus à leurs propriétaires. Nous vous indiquerons feulement celles qui ont été reconnues par enquête, ou qui ont été paffées par la Cour de l'Echiquier de Sa Majefté. Ces dernieres l'ont été en conféquence de la lettre de Sa Majefté aux Lords Jufticiers d'Irlande, qui ordonnoit que tous les Proteftants prouveroient la validité des charges auxquelles ils font affujettis par les voix les plus expéditives, fans avoir recours aux plus difpendieufes & aux plus longues.

55. Toutes les conventions, jugements, hypotheques & dettes qui nous paroiffent charger les fufdits biens confifqués & non rendus à leurs anciens maîtres, font une maffe ou fomme totale de 161936 liv. 16 fols 6 d. fterlings, dont le détail paroît dans un livre annexé à ce rapport n° 7.

Nous concevons que depuis notre examen, il y a pu avoir plufieurs de ces charges éteintes par différents moyens & arrangements; mais nous n'avons eu ni le temps, ni les fecours néceffaires pour nous en inftruire avec exactitude; nous penfons donc qu'on peut déduire une fomme affez confiderable de la derniere que nous venons de dire, pour les confidérations ci-après.

56. Nous n'avons énoncé que la fomme réelle & primitive de la charge, n'ayant pu connoître combien d'intérêt il en pouvoit être dû par les particuliers débiteurs.

57. Il nous a paru vrai-femblable que dans plufieurs jugements rendus, la fomme dont le payement étoit ordonné, n'étoit autre que celle que portoit l'hypotheque.

58. Il eft auffi vrai-femblable que plufieurs de ces jugements n'ont été que pour ordonner l'exécution de conventions particulieres.

59. Dans plufieurs cas les Proteftants & les Catholiques étoient également engagés, cependant on a exigé la dette entiere fur les terres des profcrits.

60. Il paroît que plufieurs décrets & copies de jugements ont été produits à des Cours de judicatures fubalternes, & qu'on n'a point de preuves de leur exécution, ni des motifs qui les ont fait rendre.

61. De l'autre côté, il eft apparent que dans plufieurs cas, les décrets & les jugements ont été exécutés, mais il n'y en a aucune trace fur les regiftres.

62. Plufieurs charges ont été rachetées, foit par les donataires, foit par leurs gens d'affaires ou fous-fermiers, à très-bas prix, tandis qu'ils ont laiffé fubfifter les apparences de ces mêmes charges pour couvrir les profits que leur apportoit la poffeffion de ces biens.

63. Plufieurs perfonnes mifes en poffeffion de ces biens chargés, en conféquence des lettres de Sa Majefté, ont reçu la totalité, ou au moins la plus grande partie de la dette.

64. Il eft vrai-femblable que plufieurs charges ont été fuppofées pour gratifier des perfonnes profcrites, & qu'il s'eft fait fur cet objet des conventions clandeftines.

65. Enfin il nous a paru que rien n'a été négligé par les donataires & leurs gens d'affaires, pour faire paroître les charges de leurs biens confidérables, quoique nous penfons que fi la recherche exacte en étoit faite, on reconnoîtroit qu'elles le font très-peu, & qu'une grande partie en auroit pu être éteinte aujourd'hui, par les profits immenfes des revenus & des cafualités.

Mais nous concevons qu'elles vont être plus que remboursées par les autres confiscations que chacun des donataires a eues, dont il n'a point encore été parlé, & dont nous allons vous rendre compte.

66. Peu après la Bataille de la Boyne, il fut délivré, ainsi que nous avons déja eu l'honneur des vous en informer, Messieurs, une Patente munie du grand Sceau d'Irlande, qui établissoit des Commissaires qui devoient avoir le pouvoir de se saisir & de disposer des biens & des bestiaux confisqués pour le profit de Sa Majesté.

Les Commissaires établirent des Substituts dans les différents Comtés, soumis alors au Roi, qui prirent possession d'une prodigieuse quantité de biens & de bestiaux, qu'ils évaluerent à la somme de 135552 livres sterlings. Mais l'évaluation de chacun des articles qui composoient la totalité cy-dessus, étoit si modique, qu'un Cheval n'étoit estimé que 20 Shellins, ou 19 livres de France, un bœuf & une vache 15 Shellins; ou 14 livres de France, un mouton deux Shellins & demi, ou 45 sols de France, tout le reste à proportion, de façon qu'il nous paroît vrai semblable que si les choses avoient été vendues leur juste valeur, elles auroient produites entre-deux, & trois cens mille livres sterlings; mais avant qu'on pût prendre ce parti, les Commis préposés pour le recouvrement des revenus de Sa Majesté, firent des représentations, qui donnerent lieu à une lettre du Roi, qui suspendoit le pouvoir des Commissaires établis pour se saisir des biens confisqués, neuf jours après qu'ils furent entrés en exercice, & revêtissoit les Commis des revenus, de leur pouvoir. Par-là il se passa beaucoup de temps avant que les livres, les effets & les biens saisis par ces Substituts pussent passer de leurs mains dans celles des Commis des revenus;& embarrasserent si fort les redditions de compte, joint aux pillages que firent chez ces substituts ou sous-Fermier, les troupes de l'armée en entrant en quartier d'hyver, qu'il nous a paru qu'on n'avoit tenu compte au Roi, & qu'il n'étoit entré dans ses coffres de toutes les dépouilles spécifiées cy-dessus que pour la valeur de 44000 livres sterlings. D'ailleurs nous trouvons sur les états, des quantités de biens & d'effets confisqués très-considérables dont le Roi n'a jamais profité. Plusieurs particuliers s'en sont saisis pour leur compte. Il est vrai que le brigandage & l'usage de piller étoit dans ce temps là si général, que des hommes dans les plus grands emplois ne furent point exempts de ces crimes. Nous croyons que c'est-là la raison qui a empêché qu'on n'ait approfondi davantage ces vexations. Par exemple nous voyons que Mylord Coningsby s'empara d'environ trois cents bestiaux noirs, outre bon nombre de chevaux qui furent laissés dans le Parc, après la bataille de la Boyne; mais nous ne voyons point qu'on ait jamais tenu compte à Sa Majesté de leur valeur. Il s'empara aussi de toute la Vaisselle & de tous les meubles qui étoient dans la maison du Chevalier Michel Creagh, Lord-Maire de Dublin pour l'année 1689. La valeur de ces effets a toujours passé pour être très considérable. On prétend à la vérité que le Roi lui a fait don de ces deux derniers articles. Il a été délivré aux Lords-Justiciers, Mylord Sidney & Milord Coningsby, par les Commis des revenus, plusieurs ameublements & effets de très-grand prix, dont nous ne voyons point qu'on ait tenu compte à Sa Majesté: on

ROYAUME D'ANGLETERRE.

on n'a trouvé aucun de cefdits effets dans le Château de Dublin, où ils avoient été dépofés.

67. Nous trouvons de plus qu'il fut délivré par les Commis des revenus, des quantités très-confidérables d'effets précieux, au Chevalier Charles Potter, au Maréchal de Camp Kirk, & à plufieurs autres qui n'en ont rien rendu ni tenu d'aucune façon compte au Roi. Les Officiers de l'armée en ont auffi pillé beaucoup davantage. On dit que Sa Majefté leur a depuis fait don des fruits de leurs brigandages.

68. S'il nous eft permis de nous en rapporter à la perfuafion générale du Pays, nous devons croire que plufieurs perfonnes ont tiré les plus grands avantages de toutes ces confifcations. Mais comme il y a déja long temps; qu'il nous auroit été très-difficile de parvenir à avoir des preuves complettes contr'eux, & qu'il n'y a aucune apparence que, fuppofé que nous en euffions, il nous fût poffible de leur faire reftituer aucune partie de ce qui a été enlevé il y a tant d'années, nous avons cru qu'il valoit mieux nous employer & notre temps à prendre connoiffance de matieres plus effentielles; ainfi, Meffieurs, nous bornerons ici ce que nous avons à vous dire fur cet objet.

69. Comme l'évaluation de ces meubles, effets & beftiaux, ne peut-être que très incertaine nous n'en tirerons ici aucune eftimation fixe. Mais nous vous ferons remarquer quelques débets ordonnés par jugement, & quelques hypotheques dues à des profcrits qui n'ont point été rétablis, qui montent à la fomme de 120013 livres 13 fols 10 deniers fterlings, ainfi qu'il paroît dans un livre annexé à ce rapport. n°. 8.

70. Nous préfumons qu'il peut être obfervé ici que ces dettes font affujetties aux objections que nous avons faites ci-deffus, à l'occafion des charges. Il y a cette différence feulement que fi d'un côté elles ont, comme nous le croyons, pu être éteintes par les profits confidérables des recettes, plufieurs des créanciers étant par les lettres de Sa Majefté, en poffeffion des biens chargés, de l'autre côté la fomme principale fur les biens dont il eft ici queftion, eft toujours due, puifqu'il ne paroît pas qu'il en ait été payé aucuns intérêts depuis les confifcations des fonds. Ainfi nous eftimons que ceci peut balancer les charges.

71. Permettez-nous, Meffieurs, de vous faire remarquer que les jugements rendus dans ces fortes d'affaires-ci, n'ont été trouvés que dans la Cour de l'Echiquier feulement. Nous n'en avons pu avoir des autres Cours de judicature, parce qu'on a fait la faute d'obmettre de nous donner le pouvoir de les requerir dans l'énoncé de la patente de notre commiffion. De-là nous conjecturons qu'il eft très-apparent qu'il eft beaucoup plus dû aux perfonnes profcrites, & qui n'ont point été rétablies dans leurs biens que nous n'avons pû découvrir.

72. Nous devons auffi vous évaluer parmi les biens confifqués, 292 maifons dans la ville de Dublin, 36 dans celle de Korck; 226 dans differentes villes, bourgades, &c. de ce royaume, 61 moulins, 28 foires & marchés, 72 Chapitres & Rectorats avec plufieurs capitaux de rente; 6 bacqs, plufieurs poiffonneries. Nous trouvons que tous ces articles rapportent 238 liv. fterlings par an, ce qui peut faire à peu-près un fond de 50000 liv. fterlings. Si à cela nous ajoutons ce que nous avons remarqué, qui pouvoit être

dû aux proſcrits qui n'ont point été rétablis, nous ſommes perſuadés qu'il ſe trouvera ſuffiſamment de quoi éteindre les charges, ſur-tout ſi on y ajoute les beſtiaux & les troupeaux de ceux qui ont profité des articles de la capitulation de Limerick, qui néanmoins ne devoient, par l'énoncé même de ces articles, avoir rien à prétendre à ces ſortes d'articles qui leur ont été enlevés d'abord.

73. Par les obſervations que nous avons nous-mêmes faites dans le pays, il nous a paru que pluſieurs terres qui ſont portées ſur les Etats, & marquées être en friche, ſont actuellement (à l'exception de celles ſituées dans le comté de Kerry) auſſi cultivées, & en valeur qu'aucunes terres du royaume; nous ne les avons point néanmoins compriſes dans nos évaluations, il y en a cependant conſiderablement.

74. Nous avons évalués les biens confiſqués ſur le pied que nous eſtimons qu'ils pourroient être affermés à préſent, s'il en étoit queſtion.

75. Nous croyons que les bois qui ſont ſur pied actuellement ſur les biens confiſqués non-reſtitués, peuvent être eſtimés 60000 liv. ſterlings ou 1,380,000 liv. tournois.

76. Il s'eſt trouvé pluſieurs petites parcelles de terres, dont les unes ne pouvoient point faire un acre, & d'autres qui par leur poſition ont des valeurs ſi différentes, que nous n'avons pû en fixer la valeur, n'ayant rien trouvé pour nous éclaicir dans les terriers des familles, dans les papiers des Commiſſaires nos devanciers, ni dans les rôles des Arpenteurs. Nous croyons que tous ces morceaux de terres épars peuvent former une totalité de 70 ou 80 mille acres, formant en argent un capital très-conſiderable.

77. Ici, nous vous obſerverons qu'il s'eſt fait les plus grands dégâts dans les bois des proſcrits, & particulierement dans ceux du Chevalier Valentin Brown, dans le comté de Kerry; où on en a coupé ou détruit pour la valeur de vingt mille livres ſterlings. Les dégâts faits dans les terres de Mylord Clincarty, dont Mylord Woodſtock a à préſent la confiſcation, ſont eſtimés à 27000 livres ſterlings ou 621,000 tournois. Ceux à qui les biens confiſqués ont été donnés ou leurs agents, ſe ſont tant preſſés d'en tirer les profits même les plus légers, que pluſieurs gros arbres ont été abattus & vendus pour ſix ſols la piéce ſeulement. Cette ſorte de dégât ſe continue encore dans pluſieurs endroits du royaume; dans le moment même où nous avons l'honneur de vous rendre ce compte, le Chevalier Jean Hely Lord-Juſticier en Chef de la Cour des plaidoyers & Pierre Goodwyn, qui ont conjointement acheté de Mylord Conningsby la terre de Feltrim à 6 milles de Dublin, ſont occupés à couper les avenues & les boſquets qui ſervent d'ornement au château. On a commis & on commet encore les plus grands dégâts dans les bois d'Oskogneſſ dans le comté de Galway, qui ont été achetés 2500 liv. ſterlings par M. Tobie Butler, & qu'on prétend qui valent plus de 12000 liv. ſterlings. Nous nommâmes des Experts pour viſiter ces bois, & nous en faire l'eſtimation, mais le ſieur Tobie Butler les fit aſſigner & pourſuivre en juſtice, pour avoir exécuté la commiſſion dont nous les avions chargés.

78. Outre les proſcrits, il y a pluſieurs perſonnes coupables du crime de la derniere rebellion qui n'ont point été pourſuivies, & qui ne peuvent réclamer la faveur d'aucune capitulation ou d'aucuns articles. Pluſieurs ont été

ROYAUME D'ANGLETERRE.

assignées pour se purger de ce crime, pour qui on a donné caution; ce cautionnement subsiste encore. Quelques-uns de ceux-ci néanmoins ont été examinés aux assises de l'été dernier, & ont été acquittés.

79. La mort de plusieurs des accusés, dont on a retardé le jugement & la condamnation a fait perdre au Roi plusieurs biens très-considerables.

80. Il nous paroît néanmoins très-vraisemblable par la multitude de dénonciations qu'on nous a offert de faire, que si on les vouloit favoriser & prendre les mesures convenables pour cela, on pourroit tirer une somme très-considerable des biens qui sont dans le cas de la confiscation, & qu'on cache avec grand soin.

81. On a si fort négligé les intérêts du Roi, qu'on n'a fait aucune recherche de ceux qui pouvoient, qui auroient pu être dans le cas de la proscription dans la province de Connacie, avant l'année 1695, ce qui leur a donné le temps de mettre leurs biens en sûreté par toutes sortes de moyens. Il y a effectivement dans ce canton cinquante Catholiques contre un Protestant, de façon que ces derniers sont dans l'impuissance de se faire rendre justice, & qu'à peine la province paroît-elle soumise à l'authorité de Sa Majesté. En voici la preuve. Aux dernieres assises dans le comté de Galway, près de quarante personnes y furent accusées d'avoir eu part à la derniere rebellion; mais comme la plûpart des Juges avoient été Officiers dans l'armée de Jacques II. & avoient profité des articles de la capitulation de Limerick; il est inutile d'ajouter que ces accusés furent tous acquittés.

82. La maison de Clanrickard a un vaste domaine en terres dans cette province, & peu ou point de fermiers, ou de vassaux protestants. Le Roi est devenu propriétaire de ces biens par la proscription de Mylord Bophin, à qui Sa Majesté a fait seulement la grace de lui en laisser l'usufruit pendant sa vie. Nous pensons que ce seroit grandement avancer & favoriser les intérêts du Protestantisme & des Protestants, que de vendre ou de louer ces terres à ceux de cette religion.

83. Nous vous informons aussi, Messieurs, que plusieurs de ceux à qui les biens confisqués ont été donnés, ont reçu de très-grandes sommes par la vente de plusieurs terres comprises dans les concessions qui leur avoient été faites. La totalité de ces sommes se monte à 68155 liv. 3 sols, 1 den. sterlings. Par exemple, Mylord Athlone, dont le don a été confirmé par un acte du Parlement d'Irlande, en a vendu pour la somme de 17684 liv. 12 sols sterlings.

Mylord Romney en a vendu pour 30147 liv. 11 sols 1 den,
Mylord Albermale en a vendu pour 13000 liv. sterlings.
Mylord Conningsby en a vendu pour 2200 liv. sterlings.
M. Thomas Keightely en a vendu pour 5123. liv. 10 sols sterlings.
Somme totale, comme ci-dessus, 68155 liv. 3 sols 3 den. sterlings.

84. Il a été rendu plusieurs proclamations & donné d'autres assurances publiques, par lesquelles il étoit dit qu'il seroit délivré un quart des biens à ceux qui découvriroient où il en étoit recellé de ceux confisqués. On a effectivement tenu parole à quelqu'un de ces délateurs, comme il paroît dans le livre N°. 6. Les autres prétendent qu'ils n'ont point été payés de leur quart, nous estimons que le tout peut aller à 2000 liv. sterlings par an.

85. Et ici nous ferons une observation : c'est que les confiscations, quelque considérables qu'elles paroissent, ont été plus à charge à Sa Majesté que profitables. Ceci paroîtroit fort extraordinaire, si nous ne vous apprenions point que des hommes fort obscurs, & qui ne jouissoient d'aucuns biens ni revenus dans le tems de la réduction de l'Irlande, en ont à présent de très-considérables, & plusieurs de ceux qui peuvent s'appeller immenses. Nous ne voyons point qu'ils ayent pu y parvenir, qu'en s'emparant & en s'attribuant ces confiscations par toutes sortes d'intrigues & de menées sourdes. Ils en ont tiré les plus grands avantages, tandis que le Roi a été lésé. Il a été souvent trompé dans l'évaluation des dons qu'il faisoit, & souvent il a donné bien plus qu'il ne pensoit & qu'il n'avoit envie de donner.

86. Rien ne nous paroît y avoir tant contribué que d'avoir vendu à l'enchere les biens confisqués dans la seule ville de Dublin, & point dans les villes principales des Comtés où ils sont situés. Peu de gens se sont souciés de venir des Provinces à la Capitale à de grands frais, & de négliger leurs affaires domestiques, quand ils étoient presqu'assurés que les agents, ou gens d'affaires des hommes en place & en crédit couvriroient toujours leurs encheres, bien assurés qu'ils en auroient assez pour se faire faire ensuite la remise qu'ils desireroient par Sa Majesté. Souvent même ces Provinciaux étoient intimidés par la grande authorité de ceux qui alloient à l'enchere contre eux.

87. Quand par les hauteurs dont ils usoient, & les craintes qu'ils sçavoient répandre, ils avoient écarté leurs concurrents, ils mettoient leurs taux aux biens qu'ils vouloient avoir, & en donnoient le prix qu'il leur plaisoit, en convenant de ne point pousser les encheres les unes contre les autres. Voici un fait qui nous en paroît une démonstration. M. Thomas Broderick, & Guillaume Connelly, qui ont acquis de grandes terres, & qui, en grande partie, gouvernoient les encheres & en étoient les maîtres, parce que personne n'étoit assez hardi pour entrer en concurrence avec eux, ont été associés pour toutes les acquisitions qu'ils ont faites pendant le cours de l'année 1695 & les suivantes. Ils ont depuis affermé ces terres beaucoup plus avantageusement qu'elles ne l'étoient. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer combien cette conduite étoit étrange, surtout dans M. Broderick, qui étoit alors Conseiller Privé, & Préposé par Mylord Capel pour être Inspecteur des encheres, parce que ce Seigneur avoit été informé des abus qui s'y commettoient, au préjudice de Sa Majesté.

88. Il étoit effectivement bien difficile que les choses se passassent avec plus d'exactitude ; quand vous serez instruits que c'étoit plusieurs des Receveurs des Domaines & des revenus de la Couronne qui faisoient les acquisitions de ces terres, & que les Commissaires mêmes en acquéroient sous d'autres noms que les leurs. M. Culliford, sous le nom de Fernley, s'est emparé pour le Roi de plusieurs terres & autres biens, qu'il a depuis appropriés à son usage.

89. Outre ces abus, nous prendrons la liberté de vous représenter qu'un bien très-considérable fut affermé sans avoir été mis à l'enchere par l'ordre des Lords-Justiciers, pour mille livres sterlings par an au moins, au-dessous de sa valeur : le bail a été fait pour 61 ans, quoique par une lettre de Sa Ma-

ROYAUME D'ANGLETERRE.

jeſté du 8 Mars 1698, il ait été défendu de faire des baux qui excédaſſent 21 ans. L'affermage dont nous voulons parler eſt celui des biens de Valentine, Brown, & de Nicolas Brown, communément appellé Mylord Kenmare, ſitués dans les Comtés de Kerry & de Limerick, loués à Jean Blenerhaſſet, & à Georges Rogers Membres du Parlement d'Irlande.

90. Ayant juſqu'ici rendu compte des points les plus eſſentiels de la commiſſion dont nous avons été chargés, & de nos perquiſitions, nous vous prions, Meſſieurs, de nous permettre de mettre devant vos yeux un tableau abregé de nos évaluations, avant que de conclure ce rapport.

La totalité des biens confiſqués depuis le 13 Février 1688 monte, ſelon nous, à 2685130 liv. 5 ſ. 9 d. ſterlings.

Les biens rendus en conſéquence des articles de la Capitulation de Limerick & de Galway montent ſelon nous, à 724922 liv. 4 ſ. 6 d.

Ceux reſtitués par grace valent 260863 liv. 7 ſ. 3 d.

Les dettes de ces biens confiſqués, découvertes par les perquiſitions, ou que la Cour de l'Echiquier a reconnues légitimes, montent à 161936 liv. 15 ſ. 6. d.

Nous mettons vis-à-vis de ces dettes, & pour faire une balance, ce qui peut être dû aux Proſcrits, qui monte à 120013 liv. 13 ſ. 10 d. ſterlings; comme auſſi les maiſons, les redevances, les moulins, les foires, les marchés, les rentes, les bacqs, &c. nous les eſtimons 50000 liv. ſterlings.

Nous mettons vis-à-vis des baux pour leſquels il y a de gros pots-de-vin, & pour faire une balance, les acres de terres en friche, comme auſſi les bois qui exiſtent encore ſur les biens confiſqués : nous croyons que ces articles peuvent faire un objet d'environ 60000 liv. ſterlings. Nous y joindrons les beſtiaux & troupeaux de ceux qu'on a cru être dans le cas de profiter des articles de Limerick; mais à qui on n'a néanmoins demandé aucuns comptes.

Mais pour qu'on ne penſe pas que nous n'accordons point aſſez pour faire la balance, nous y ajouterons toutes les terres dont on ne connoît pas préciſément le nombre d'acres : ſi nous les évaluons au prix des autres terres, nous trouverons qu'elles produiſent au moins 140000 liv. ſterlings.

Les biens qui ſeroient dans le cas d'être confiſqués, ſi on les connoiſſoit, nous paroiſſent former un objet conſidérable; mais nous n'en pouvons faire aucune évaluation préciſe.

Les ſommes qu'ont eues ceux à qui les biens confiſqués ont été donnés par la vente de groſſes parties de ces terres, montent à 63155 liv. 3 ſ. 1 d.

Nous n'avons point parlé de ce qui eſt dû aux Proſcrits qui ont été rétablis, ni des charges qui grévent leurs biens.

Après tout ce que nous venons de dire, il reſte encore 1699343 liv. 14 ſ. que nous croyons être la valeur en gros des biens confiſqués depuis le 13 Février 1688, & point encore rendus.

Nous allons finir notre rapport en mettant devant vos yeux, Meſſieurs, un autre don d'une valeur très-conſidérable, mais dont nous croyons que la connoiſſance ne nous appartient point aux termes précis de notre commiſſion. Mais comme ce don renferme quelques parties de biens confiſqués, nous eſtimons devoir vous rendre compte de la totalité de ce don, pour ne point encourir

Royaume d'Angleterre.

encourir le reproche d'avoir manqué à notre devoir, ou à la moindre partie de ce que vous & le Public attendent de nous.

Il fut accordé par une patente scellée du grand sceau d'Irlande le 30 Mai 1695, à Madame Elisabeth Villiers, à présent Comtesse d'Orkeney, tous les biens personnels & propres du Roi Jacques II, à l'exception d'une très-légere partie cédée à Mylord Athlone, contenant 95995 liv. 18 s. & de capital 337943 liv. 9 s. Le détail de ces biens avec le nombre d'acres dans chaque Comté & Baronie, est exhibé dans un livre joint à ce rapport, N°. 9.

Il est dû sur ces biens une rente viagere de 2000 liv. sterlings à Milady Susannak Bellasis, & une pareille de 1000 liv. sterlings à Madame Godfrey. Tous les baux de ces biens finissent au mois de Mai 1701. Alors ils seront bien mieux affermés, & rapporteront au moins la valeur que nous venons de fixer.

A Dublin.

François Annesly.

Jean Trenchard.

Jacques Hamilton.

Henri Langford.

Fin du rapport des Commissaires.

Les plaintes qu'on vient de voir que faisoient ces Commissaires, sur les abus de toutes façons commis à l'occasion des biens confisqués sur les Irlandois Catholiques, & sur les mauvais usages qui en étoient faits au préjudice du Roi & de la Couronne, n'étoient pas nouvelles, comme il paroîtra par les extraits qu'on va donner de plusieurs séances du Parlement d'Angleterre, où il fait des représentations & même des reproches très-vifs à Guillaume, sur la dissipation & le méchant emploi de ces confiscations; on y trouve les réponses de Sa Majesté & les répliques du Parlement : on y reconnoîtra que l'altercation fut poussée jusqu'à l'aigreur.

Extrait de la Séance du Parlement d'Angleterre, du vendredy 4 Avril 1690.

Arrêté,

Qu'il sera dressé un bill pour proscrire tous ceux qui ont eu part à la rebellion d'Irlande, ou à d'autres, contre leurs Majestés le Roi Guillaume & la Reine Marie, pour que leurs biens soient confisqués & vendus pour reduire l'Irlande. Le Procureur Général, le Greffier en Chef Trenchard, le Chevalier Richard Reynel, le Chevalier Thomas Clarges, le Chevalier Guillaume Poultney, le Colonel Birch ou trois autres d'entr'eux, auront soin que cette résolution du Parlement soit exécutée.

Royaume d'Angleterre.

Extrait de la Séance du Parlement du 5 Janvier 1690.

Harangue du Roi aux deux Chambres aſſemblées.

Mylords & Meſſieurs,

Je vous annonçai, il y a peu de temps, qu'il feroit néceſſaire que je paſſaſſe en Hollande vers celui-ci. Je ſuis très-aiſe que les efforts que vous avez faits pour terminer les affaires qui vous tenoient aſſemblés, ayent ſi heureuſement réuſſi, que vous pouvez vous ſeparer, & que j'aye la liberté de faire mon voyage.

Je vous remercie de tout mon cœur de la diligence avec laquelle vous avez accordé les ſubſides néceſſaires pour continuer la guerre. J'aurai ſoin qu'ils ſoient exactement appliqués aux dépenſes auſquelles vous les avez deſtinés. Je crois qu'il eſt à propos de vous aſſurer que je ne diſpoſerai point d'aucuns biens confiſqués en Angleterre ou en Irlande, juſqu'à ce que ce qui regarde cette affaire ait été reglé par le Parlement, de la façon qui ſera jugé la plus convenable.

Séance du ſamedy 4 Mars 1691.

La très-humble adreſſe de la Chambre des Communes à Sa Majeſté.

Nous les très-humbles & fidéles Sujets de Votre Majeſté, les Communes d'Angleterre aſſemblés en Parlement, ayant pris dans la conſideration la plus ſerieuſe, l'état où eſt votre royaume d'Irlande, croyons qu'il eſt de notre devoir envers Votre Majeſté de mettre ſous ſes yeux avec tout le reſpect & le zéle poſſible pour ſon ſervice, les grands abus auſquels la mauvaiſe adminiſtration de ce pays donne lieu.

Vos Sujets Proteſtants y ſont expoſés à toutes ſortes de miſeres, par la licence des ſoldats, & par les quartiers à diſcrétion qu'on leur donne : les Peuples en ſont opprimés. Nous jugeons que ces déſordres ſont occaſionnés, parce qu'on retient aux troupes leur paye, à laquelle nous eſperions & nous comptions même avoir amplement pourvu.

Les troupes de Votre Majeſté ont été recrutées de Papiſtes Irlandois & de ceux qui avoient été en rebellion ouverte contr'elle ; ce qui a non-ſeulement découragé vos bons & fidéles Sujets Proteſtants ; mais les a auſſi expoſés aux plus grands dangers.

Votre protection a été accordée à des Papiſtes ; ce qui a empêché les Proteſtants de faire uſage des loix qui pouvoient leur être favorables, & a ſuſpendu le cours de la juſtice.

Les proſcriptions de pluſieurs rebelles de ce royaume, qui n'étoient point à portée de profiter des articles de la capitulation de Limerick, ont été abolies au grand mécontentement de vos Sujets Proteſtants.

Les biens confiſqués ont été affermés fort au-deſſous de leur valeur ; ce qui a diminué les revenus de Votre Majeſté.

Les magaſins & les effets laiſſés par le Roi Jacques II. dans les villes & les garniſons de ce royaume ont été diſſipés.

Il en a été de même des terres confiſquées, des meubles, des troupeaux, haras, & autres effets mobiliaires qu'elles contenoient, & qu'on auroit pû employer pour la ſûreté & la meilleure conſervation de ce royaume de Votre Majeſté.

Nous demandons auſſi très-humblement la permiſſion de repréſenter à Votre Majeſté, que les clauſes en faveur des Papiſtes, ajoûtées aux articles de la capitulation de Limerick, après qu'elle fut définitivement arrêtée, ſignée, & la ville rendue, les ont prodigieuſement enhardis, & affoibli le parti Proteſtant.

Après vous avoir, très-gracieux Souverain, expoſé avec la plus humble ſoumiſſion & le zéle le plus ardent pour votre ſervice, les abus & les mauvaiſes pratiques qui ſe commettent dans votre royaume d'Irlande ; nous ſoumettons nos repréſentations à votre grande ſageſſe : nous vous ſupplions très-reſpectueuſement & très-inſtamment d'y rémedier.

Que les ſoldats ſoient payés de ce qui leur eſt dû, & les provinces rembourſées de ce qu'elles ont fourni pour les quartiers abuſifs à diſcrétion, & qu'il ne ſoit admis aucun Papiſte dans les troupes.

Et comme il en a beaucoup coûté à l'Angleterre pour réduire l'Irlande ; nous ſupplions très-humblement Votre Majeſté (ainſi qu'elle a bien voulu nous en donner l'aſſurance,) qu'il ne ſoit diſpoſé d'aucuns biens confiſqués en Irlande, juſqu'à ce que ce qui concerne cette affaire, ſoit réglé par le Parlement de la façon la plus convenable.

Nous vous ſupplions d'ordonner que l'état des biens mobiliers & immobiliers confiſqués, & celui des magaſins & des effets laiſſés par le Roi Jacques II. ſoit mis devant votre Chambre des Communes, afin qu'on puiſſe examiner le tout, les abus qui ſe ſont commis & les diſſipations qui en ont été faites.

Nous demandons auſſi qu'il ne ſoit dorénavant accordé d'abolition aux proſcrits Irlandois que par l'avis de votre Parlement, & qu'il ne ſoit donné aucune protection aux Papiſtes, qui puiſſe arrêter le cours de la juſtice que les Proteſtants réclameront contr'eux.

A l'égard de l'article ajouté à ceux de Limerick, qui donne tant de facilité aux Papiſtes Irlandois de ſe remettre en poſſeſſion des biens dont ils étoient ci-devant propriétaires, & qu'ils ont perdus par leur rebellion ; nous prions très-humblement Votre Majeſté d'ordonner que la capitulation de Limerick & les articles qui y ont été ajoutés, ſoient mis devant nos yeux, pour qu'on puiſſe examiner par quel moyen & ſous quel prétexte ils ont été accordés, & afin qu'on puiſſe connoître comment leſdits articles ont été ſi fort étendus, & la valeur des biens qu'ils ont donné lieu de réclamer.

Comme Votre Majeſté nous a donné les aſſurances les plus gracieuſes de la bonté avec laquelle elle ſeroit toujours prête à concourir avec nous, pour tout ce qui pourroit tendre à la paix & à la ſûreté de ce royaume, nous ne faiſons aucun doute qu'elle ne veuille bien traiter celui d'Irlande de même ; la ſûreté de l'Angleterre y eſt intéreſſée.

Réponse du Roi de la Séance du 10 *Mars* 1692.

Meſſieurs,

J'aurai toujours beaucoup d'égards pour tout ce qui me viendra de la Chambre des Communes, & j'aurai grand ſoin qu'il ſoit porté reméde à ce qui va mal.

Séance du Jeudi 18 *Janvier* 1699.

Arrêté,

Que ceux qui ont conſeillé de faire don des biens confiſqués en Irlande, à des particuliers, que ceux qui ont procuré ces dons, & que ceux qui en ont fait les expéditions, ont été cauſe que la Nation a contracté de très-grandes dettes, & qu'il a été néceſſaire d'impoſer de très-fortes taxes ſur le Peuple.

Qu'ils ſont grandement coupables d'une choſe qui intéreſſe d'une façon très-fâcheuſe l'honneur du Roi. Que les Officiers, ou les inſtruments dont on s'eſt ſervi pour procurer ces dons & pour en dreſſer les expéditions, ſont coupables au premier Chef d'avoir manqué à la confiance qu'on devoit avoir en eux, & que leur devoir exigeoit.

Séance du 15 *Février* 1699.

Arrêté,

Qu'il ſeroit porté au Roi une très-humble adreſſe, contenant les réſolutions de la Chambre, du 18 Janvier dernier, concernant les dons faits ſur les biens confiſqués en Irlande.

Séance du 26 *Février* 1699.

Réponſe de Sa Majeſté.

Meſſieurs,

J'ai été engagé, non-ſeulement par inclination, mais auſſi par un motif de juſtice, à récompenſer ceux qui ont bien ſervi, & particulierement dans la réduction de l'Irlande, ſur les biens dont la confiſcation m'eſt dévolue dans ce pays-là par ſa rebellion.

La longueur de la guerre que nous avons ſoutenue, a obligé d'impoſer de grandes taxes, & a fort endetté la Nation. Les meſures juſtes & efficaces qui ſeront priſes pour diminuer la dette publique, & pour ſoûtenir le crédit, ſera, à mon avis, ce qui pourra le mieux contribuer, à l'honneur, aux intérêts & à la ſûreté de ce royaume.

Arrêté,

Que quiconque a conſeillé à Sa Majeſté la réponſe qu'elle vient de donner à l'adreſſe de la Chambre, a fait tout ce qui étoit en ſon pouvoir pour créer une diſſenſion, & pour faire une rupture entre le Roi & ſon Peuple.

Fin de l'Hiſtoire d'Angleterre.

ROYAUME D'ECOSSE.

ROYAUME D'ECOSSE.

RIEN n'eſt ſi incertain que l'origine de pluſieurs Monarchies, & cette antiquité à laquelle preſque tous les Peuples veulent prétendre, ſe trouve toujours diſputée par les Ecrivains des autres nations. Les Hiſtoriens d'Ecoſſe nous font voir les Pictes & les Scots établis au Nord de l'iſle d'Albion, l'an du monde 3627, vers le temps de la conquête de Babylone par Alexandre. Les Auteurs Anglois ſoutiennent au contraire que ces Peuples ne peuvent avoir fixé leur ſéjour en Albion que vers le ſixieme ſiécle depuis J. C. Ils ſe fondent ſur ce qu'aucun Hiſtorien, avant ce temps-là, n'avoit fait aucune mention des Pictes (1) & des Scots, mais qu'ils parlent des Deucaledoniens, des Méates, des Attacotes, comme des habitants du Nord d'Albion. Les Ecoſſois répondent à cette objection que n'ayant été ſubjugués que du temps de l'Empereur Severe, il n'eſt pas étonnant qu'ils ayent été inconnus aux Ecrivains Romains : que d'ailleurs les noms de Deucaledoniens, &c. avoient pû être donnés aux Pictes ou aux Ecoſſois diviſés en pluſieurs tribus ; comme dans le reſte de l'iſle d'Albion, on connoiſſoit pour véritablement Bretons, les Icenes, les Trinobantes, les Silures, &c. Je n'entreprendrai pas de décider cette queſtion, & je vais rapporter ce que les Hiſtoriens Ecoſſois racontent des établiſſements de leur nation dans le Nord de la Grande Bretagne.

Etabliſſement des Pictes & des Scots dans les provinces ſeptentrionales d'Albion.

Une partie des Scots ou Ecoſſois qui habitoient anciennement l'Irlande, ſe trouvant trop reſſerrée dans cette iſle, alla chercher une demeure dans les iſles Hebrides. Quelque temps après une troupe de Pictes, peuples d'Allemagne, ſe préſenta devant ces iſles, & demanda aux Ecoſſois la permiſſion de s'y établir. Ceux-ci leur conſeillerent de ſe retirer dans le Nord d'Albion qui n'étoit pas encore beaucoup peuplé, & ils offrirent des ſecours aux Pictes, en cas que les habitants de cette iſle s'oppoſaſſent à leur deſſein. Les Pictes ſuivirent cet avis, & fixerent leur ſejour dans les contrées ſeptentrionales qui étoient les moins habitées.

Les Ecoſſois ne tarderent pas à les ſuivre, & bientôt ces deux Peuples s'étant unis enſemble, obligerent les anciens habitants d'Albion à ſe retirer vers le midi, & à leur abandonner toute la partie ſeptentrionale de l'iſle, depuis la Thyne juſqu'à la mer du Nord. Ces deux Peuples ſe ſéparerent enſuite, & les Ecoſſois garderent la partie Occidentale, & laiſſerent aux Pictes le pays qui eſt à l'Orient. Ils étoient ſéparés par la montagne de Grasbain. On diſtingua alors les Ecoſſois qui habitoient dans l'iſle d'Albion, d'avec ceux qui demeuroient en Irlande ou dans les iſles voiſines. Les premiers fu-

(1) Les mêmes Auteurs Anglois ſoutiennent que les Pictes n'étoient que des Bretons, qui ne voulant pas reſter ſous le joug des Romains, s'étoient retirés vers le Nord d'Albion. Ils ajoutent que ces Bretons ayant continué de ſe peindre le corps à la maniere des anciens habitants de ce pays, ils furent nommés *Picti* par les Romains.

ROYAUME D'ECOSSE.

rent nommés *Albins*, & les autres *Irenois* ou *Irlandois*. De-là vint la distinction de la grande & petite Ecosse.

Les Pictes & les Ecossois se brouillerent bientôt, & les Bretons qui avoient intérêt de les détruire, fomentoient la division entre ces deux Peuples. Comme ils appréhendoient davantage ces derniers, ils offrirent des secours aux Pictes, qu'ils espéroient venir à bout de chasser de l'isle, après qu'ils auroient défait les Ecossois. Ceux-ci eurent recours aux Irlandois, & Ferchard, un des Rois du pays, leur envoya Fergus son fils. Les Ecossois Albins vivoient alors dans une espéce d'Anarchie, & ils ne choisissoient de Chefs que dans des circonstances pressantes. Fergus leur ayant représenté les inconvenients de leur maniere de vivre, ils lui offrirent l'authorité souveraine. Fergus reconnu Roi des Ecossois, se prépara à la guerre qu'il chercha cependant à éviter. Il représenta aux Pictes qu'en se désunissant ainsi, ils fournissoient aux Bretons les moyens de les accabler, au lieu qu'ils seroient redoutables à ces mêmes Peuples, tant qu'ils vivroient en bonne intelligence avec les Ecossois. Les Pictes frappés de ces remontrances se réconcilierent avec les Ecossois, & les deux Peuples réunis attaquerent les Bretons, les défirent & les forcerent à demander la paix. Quelque temps après, Fergus repassant en Irlande, fit naufrage sur la côte, & pérît par cet accident. On prétend qu'il étoit dans la vingt-cinquiéme année de son regne.

Fergus Ir. Roi d'Ecosse, l'an du monde 3627.

Ce Prince laissa deux fils : sçavoir, Ferlegus & Mainus, mais qui étoient trop jeunes pour regner. Les Ecossois ne voulant pas s'exposer au danger d'une minorité, firent un réglement, par lequel on établit que lorsque le Roi laisseroit à sa mort des enfants en bas âge, on choisiroit pour lui succeder celui de ses parents qui paroîtroit le plus digne du thrône, mais qu'après sa mort, la couronne retourneroit aux enfants de son prédécesseur. Cette loi fut observée pendant 1025 ans jusqu'à Kennet III.

Feritharis IIe. Roi.

En conséquence de ce réglement, Feritharis, frere de Fergus fut déclaré son successeur. Pendant tout son regne qui fut de quinze ans, il fit regner la paix dans ses Etats, & n'eut aucune guerre avec ses voisins. L'ambition de Ferlegus son neveu troubla la tranquillité qu'il avoit cherché avec tant de soin à procurer aux autres. Ce jeune Prince soutenu par des jeunes Seigneurs de son âge, & dont les mœurs étoient aussi corrompues que les siennes, voulut forcer son oncle à lui rendre le thrône. Feritharis y consentoit : mais les Principaux de la nation furent irrités de la conduite de Ferlegus, & le condamnerent à mort. Feritharis obtint sa grace, & on se contenta de lui donner des gardes pour observer ses actions. Il trouva moyen de les corrompre & de se retirer chez les Pictes, qu'il voulut inutilement mettre dans ses intérêts. Il passa ensuite chez les Bretons, parmi lesquels il finit ses jours dans l'obscurité. Feritharis mourut quelques mois après la retraite de son neveu, & comme on soupçonnoit que ce jeune Prince étoit l'auteur de la mort de Feritharis, on le priva de son droit au thrône.

Mainus son frere succeda à Feritharis, & pendant son regne qui fut de 29 ans, il ne s'occupa qu'à faire le bonheur de ses sujets, qui le regretterent sincerement.

Mainus IIIe. Roi.

Ce Prince avoit laissé un fils nommé Dornadilla. On lui mit la couronne

sur la tête après la mort de son pere, dont il imita la conduite. Il fit aussi les délices de ses sujets, & mourut la vingt-huitieme année de son regne.

Dornadilla IVe. Roi.

Reuterus, fils de Dornadilla étoit trop jeune pour monter sur le thrône, & la couronne fut déferée à Nothatus, frère du feu Roi. Ce Prince bien différent de ses prédecesseurs, se gouverna en tyran. Il fut assassiné par un certain Dovalus, qui par la mort du Roi, prévint celle dont il étoit ménacé de la part de ce Prince.

Nothatus Ve. Roi.

Reutherus fut aussitôt proclamé Roi par les partisans de Dovalus, sans attendre les suffrages du Peuple. Les Ecossois n'approuverent point l'action de Dovalus, & ils se disposerent même à le punir de son crime. Celui-ci eut recours à Gethus Roi des Pictes qui prit son parti. Dans le combat que les deux nations se livrerent, les troupes de Dovalus furent mises en piéces, & ce factieux périt lui-même dans l'action avec Gethus. Reutherus quoique vainqueur fut fait prisonnier : mais il trouva grace devant ses ennemis.

Reutherus VIe. Roi.

Ce combat avoit tellement affoibli les deux nations, que ne se trouvant plus en état de résister aux Bretons, elles se retirerent dans des lieux inhabitables & dans les Isles voisines. Les Bretons profitant de cette circonstance qu'ils cherchoient depuis long-temps, s'emparerent du pays que les deux Peuples occupoient auparavant & mirent des Garnisons dans les Places dont ils s'étoient rendus maîtres. Les Pictes & les Ecossois ne resterent pas long-temps tranquilles dans leur retraite, & ils en sortirent pour se jetter sur les troupeaux de leurs ennemis & pour ravager la campagne. Ils resterent douze ans dans cette situation. Reutherus revint alors d'Irlande & se battit avec Gethus, fils de celui qui avoit été tué. Les deux nations perdirent beaucoup de monde dans ce combat qui fut suivi de la paix. Reutherus trouva ensuite moyen de rentrer dans ses Etats. Il mourut la vingt-sixiéme année de son régne & laissa un fils nommé Thereus.

Thereus n'avoit que dix ans, lorsque son pere mourut, & par conséquent il ne pouvoit lui succeder. Reutha, son plus proche parent, monta sur le thrône à sa place. La maniere dont les Ecossois avoient vécus depuis plusieurs années avoit rendu ces Peuples grossiers & presque sauvages. Reutha mit tous ses soins à adoucir leurs mœurs, & il établit pour ce sujet des Loix sages & utiles. Il fut toujours respecté & aimé de ses Peuples pendant dix-sept ans qu'il occupa le thrône. Sa mauvaise santé, ou peut être la crainte de l'ambition de Thereus l'obligea d'abdiquer en faveur de ce Prince.

Reutha VIIe. Roi.

Thereus se fit admirer pendant les six premieres années de son régne ; mais il changea bientôt de conduite & s'abandonna à toutes sortes de crimes. Les Chefs de la nation s'éleverent contre lui & voulurent le déposer. Thereus averti de ce complot & craignant qu'on ne lui fît subir la rigueur des Loix se retira en diligence dans le pays des Bretons, où il passa le reste de ses jours, dans le mépris & l'obscurité. Après sa retraite, Conanus fut nommé Viceroi. Ce Seigneur rétablit par sa prudence les affaires de l'Etat qui se trouvoient entiérement dérangées. Lorsqu'il eut appris la mort du Roi, il remit sa dignité entre les mains des Grands après l'avoir possedée pendant douze ans.

Thereus VIIIe. Roi.

On donna alors la couronne à Josina, frere du dernier Roi. Ce Prince ne

Josina IXe. Roi.

fit rien de remarquable pendant son régne, qui fut de vingt-quatre ans. Il mourut fort âgé.

ROYAUME D'ECOSSE. Finnanus Xe. Roi.

Il eut pour successeur Finnanus son fils, qui gouverna ses Sujets avec beaucoup de douceur. Il étoit si zélé pour le bien de ses Sujets, qu'il fit un décret par lequel il engageoit ses successeurs à ne faire aucune entreprise d'importance sans l'authorité d'un Conseil public. Il mourut après trente ans de régne, autant regretté des Etrangers que de ses propres Sujets.

Durstus XIe. Roi.

Durstus son fils fut mis en sa place. Ce Prince se rendit bientôt odieux à toute la Noblesse par la corruption de ses mœurs, & dès-lors on forma le projet de le renverser du thrône. Durstus pour prévenir le coup dont il étoit menacé feignit de se repentir de sa conduite passée, afin d'avoir occasion de surprendre ceux qui s'étoient déclarés contre lui. Il fit venir pour cet effet les Chefs de la nation & exigea d'eux qu'ils promissent par serment d'oublier tout ce qui s'étoit passé, leur promettant de ne jamais rien entreprendre sans les consulter : les Peuples témoignerent leur joie par des fêtes publiques, & le Roi invita toute la Noblesse à un grand festin ; mais elle fut égorgée au milieu du repas. Cette action inhumaine occasionna un soulevement général & Durstus qui n'avoit autour de lui qu'une troupe de scélerats fut tué dans l'émeute.

Evenus ou Eugenius I. XIIe. Roi.

Après la mort de ce Prince on fut embarrassé pour lui donner un successeur. On avoit fait serment à Fergus de conserver la couronne dans sa famille ; mais l'on craignoit de rencontrer encore quelque nouveau Tyran parmi ses descendants. On se détermina cependant à mettre sur le thrône Evenus ou Eugenius son frere. Ce Prince qui n'avoit point voulu avoir part à la tyrannie de son frere, s'étoit exilé volontairement chez les Pictes. On croit qu'il fut le premier qui fit prêter serment à ses Sujets en son propre nom. Il secourut les Pictes que les Bretons étoient venus attaquer, & il partagea avec eux la dépouille des ennemis. De retour dans ses Etats, il travailla à y entretenir la paix, & il établit des Juges dans les différentes Provinces de son Royaume ; car jusqu'alors les Rois étoient obligés de se transporter dans les villes pour rendre la justice aux Peuples. Evenus mourut la dix-neuviéme année de son régue, & ne laissa qu'un fils naturel nommé Gillus.

Gillus XIIIe. Roi.

La couronne devoit appartenir à Dochamus & à Dongallus fils jumeaux de Durstus. Les Grands du Royaume s'étoient assemblés pour décider lequel des deux devoit monter sur le thrône. Gillus qui vouloit régner avoit fait inutilement ses efforts pour exciter ces deux Princes à se détruire mutuellement par les faux rapports qu'il leur avoit faits à l'un & à l'autre. Ce moyen n'ayant pas réussi il les fit assassiner dans l'assemblée même dont on vient de parler. Il feignit alors d'avoir à craindre le même sort que ces Princes & se retira dans une Citadelle avec ses Partisans. Ce fut de cet endroit qu'il fit au Peuple une harangue dans laquelle il parla vivement contre les meurtriers des deux Princes, & finit en assurant qu'Evenus lui avoit laissé l'administration du Royaume jusqu'à l'élection d'un nouveau Roi. On étoit persuadé du contraire : mais on n'étoit pas en état de s'opposer aux entreprises de ce Prince. La crainte obligea les Ecossois à le reconnoître pour leur Souverain.

Gillus ne se crut pas en sûreté tant qu'il resteroit des Descendans de Durstus ;

tus : il vouloit en conséquence faire périr les trois fils de Dochamus, mais Ederus le plus jeune des trois fut sauvé par sa nourrice & élevé dans une caverne. Gillus fit tout son possible pour découvrir le lieu de la retraite de cet enfant, & il cessa de le chercher lorsqu'on eut fait courir le bruit qu'on l'avoit transporté en Irlande. Il ne se contenta pas d'avoir fait périr les petits-fils de Durstus, il fit encore assassiner tous ceux qui étoient du Sang royal, ou qui avoient été les favoris de ce Prince. Tant de cruautés souleverent les Grands du Royaume, & Gillus abandonné de presque tout le monde se sauva en Irlande. Cadvallus auteur de la révolution fut nommé Viceroi. Ce Seigneur ayant appris que Gillus étoit passé dans les Isles Hebrides & qu'il y rassembloit des troupes, il résolut de le prévenir. Gillus ne jugea pas à propos de l'attendre, & il retourna promptement en Irlande, où il vint à bout de gagner une partie des Habitans qui se joignirent à lui pour le faire remonter sur le thrône. ROYAUME D'ECOSSE.

Cependant les Ecossois reconnurent pour leur Roi Evenus frere de Finnanus à ce que l'on croit. Le nouveau Monarque fortifia les lieux par où l'on craignoit que les Ennemis ne fissent quelques descentes. Gillus n'osant les tenter se contenta de ravager une Isle voisine de l'Ecosse & retourna en Irlande. Evenus y envoya une puissante armée sous la conduite de Cadvallus. Les troupes que Gillus avoit rassemblées l'abandonnerent aussi-tôt, & ce Prince s'étant déguisé se sauva dans un bois où il fut tué par ceux que Cadvallus avoit envoyé à sa poursuite. Evenus s'acquit une grande réputation par les conquêtes qu'il fit sur ses voisins, & pour les victoires qu'il remporta sur les Habitants des Orcades qui avoient fait une descente sur les côtes de la grande Bretagne. Après ces glorieuses expéditions, Evenus ne songea plus qu'à faire jouir ses Peuples de la douceur de la paix, & à réparer les désordres que les guerres avoient occasionnées. Ce Prince mourut après dix-sept ans de régne. Evenus ou Eugenius II. XIV. Roi.

Ederus qu'on avoit eu soin d'élever suivant sa qualité, depuis la retraite de Gillus, monta sur le thrône après la mort d'Evenus. Ce Prince eut souvent les armes à la main pour repousser deux parents de Gillus qui ravagerent à plusieurs reprises les côtes de la grande Bretagne. Ederus mourut fort vieux, dans la quarante-huitiéme année de son régne. Ederus XVe. Roi.

Ce Prince eut pour successeur Evenus son fils dont la conduite fut des plus irrégulieres. Il voulut avoir cent Dames de la premiere noblesse pour ses concubines, & il crut s'authoriser en donnant pouvoir aux hommes de prendre autant de femmes qu'ils en pourroient nourrir : il joignit encore à la débauche la cruauté & l'avarice. Tant de vices multipliés le firent regarder avec horreur, & on se souleva contre lui. On l'enferma dans une prison où il fut condamné à passer le reste de ses jours. Un de ses ennemis qui ne pouvoit oublier quelques outrages qu'il en avoit reçus, s'introduisit secretement dans la prison & étrangla ce Prince de ses propres mains. Le meurtrier fut arrêté & perdit la vie à un gibet. Evenus ou Egenius III. XVIe. Roi.

On donna pour successeur à Evenus un des parents d'Ederus nommé Metellanus. Les vertus & les grandes qualités de ce Prince le firent estimer & aimer de tout le monde. Pendant son régne, qui fut de trente ans, il trouva moyen d'entretenir la paix au dedans & au dehors de ses Etats ; mais il ne put venir à bout d'abolir les loix infâmes que son prédécesseur avoit faites. Metellanus XVIIe. Roi.

ROYAUME D'ECOSSE.

Caratacus XVIIIe Roi.

Ce Prince étant mort ſans enfants, on donna la Couronne à Caratacus qui étoit du Sang royal. Il fut occupé pendant ſon régne à appaiſer les troubles qui agitoient les Iſles Hebrides. Il mourut après vingt ans de régne.

Corbredus I. XIXe. Roi.

Corbredus ſon frere fut reconnu pour ſon ſucceſſeur. Il fit pluſieurs expéditions contre les Habitants des Iſles voiſines qui y excitoient toujours de nouveaux troubles pendant les interrégnes. Ce Prince mourut après avoir régné près de dix-huit ans.

Dardannus XXe. Roi.

Corbredus avoit laiſſé un fils trop jeune pour lui ſuccéder; on prit donc le parti de mettre la Couronne ſur la tête de Dardannus, le plus proche parent du feu Roi. On conçut d'abord de grandes eſpérances de ce Prince; mais la troiſiéme année de ſon régne il s'abandonna à toutes ſortes d'excès & de cruautés. Il avoit réſolu de faire périr Corbredus Galdus ſon parent avec les freres de ce Prince. Celui qu'il avoit chargé de cette exécution fut arrêté dans le moment qu'il étoit prêt de conſommer le crime. On découvrit par ſon moyen que le Roi étoit l'auteur de cette action inhumaine, & bientôt toute la Nation ſe ſouleva contre Dardannus. On commença par maſſacrer les compagnons de ſes débauches & les miniſtres de ſes paſſions. Le Roi eut bientôt le même ſort, & ſon corps fut jetté dans un cloaque après qu'on eut fait mille outrages à ſon cadavre. Ce Prince n'avoit régné que quatre ans.

Corbredus II. XXIe. Roi.

Le thrône fut alors occupé par Corbredus ſurnommé Galdus. Il vint à bout par ſes ſoins d'appaiſer les troubles qui s'étoient élevés dans les Iſles voiſines par la négligence de ſon prédéceſſeur. Il punit avec ſéverité tous les brigands, & remédia à tous les déſordres qu'ils avoient commis. On prétend que ce Prince fut le premier des Rois d'Ecoſſe qui eut à combattre contre les Romains commandés par Agricola.

Luctacus XXIIe. Roi.

Après la mort de Corbredus les Ecoſſois proclamerent ſon fils Luctacus. Ce Prince porta la débauche & la cruauté à l'excès; mais les Ecoſſois ne gémirent pas long-temps ſous un régne ſi dur, ils maſſacrerent ce Prince inhumain la troiſiéme année de ſon régne.

Mogaldus XXIIIe. Roi.

On mit en ſa place Mogaldus fils de la fille de Galdus. On eut lieu d'être ſatisfait de ſa conduite les premieres années de ſon régne; mais lorſqu'il fut parvenu à un âge plus avancé il devint ſemblable à ſon prédéceſſeur. Il ſe forma contre lui une conjuration, & il fut tué dans le temps qu'il cherchoit à ſe dérober au malheur qui le menaçoit. Cet événement arriva environ la ſixiéme année du régne d'Antonin le pieux.

Conarus XXIVe. Roi.

Mogaldus eut pour ſucceſſeur ſon fils Conarus. Il étoit le chef des conjurés qui avoient fait périr ſon pere; ainſi il devoit à un parricide ſon élévation au thrône. Occupé dans les commencements de ſon régne à ſecourir les Bretons, il ne ſe fit connoître que par ſa valeur; mais la paix qui ſuivit cette guerre lui donna le temps de ſe plonger dans les plus infâmes débauches, & de dévoiler ſon caractére. Il eût bientôt dépenſé toutes ſes richeſſes, & il chercha les moyens de ſubvenir aux dépenſes exceſſives qu'il étoit réſolu de continuer. Les principaux de la Nation s'étant aſſemblés pour déliberer ſur la taxe que le Roi vouloit impoſer à chaque famille, il fut décidé que le Roi ſeroit enfermé dans une priſon juſqu'à ce qu'il abdiquât. On créa alors Viceroi un Seigneur nommé Argadus. L'ambition porta ce Seigneur à vouloir aſpirer au thrône, & il employa toutes ſortes de moyens pour affermir ſon

authorité. On découvrit ses desseins & on étoit résolu de le priver de sa dignité; mais son repentir & les promesses qu'il fit de changer de conduite engagerent les Ecossois à le continuer.

ROYAUME D'ECOSSE.

Ethodius I. XXVe. Roi.

Conarus étant mort dans la prison, on lui donna pour successeur Ethodius fils de la sœur de Mogaldus. Ce Prince partagea l'administration des affaires avec Argadus, & il chargea ce célébre Capitaine de soumettre les rebelles des Isles Hebrides. Argadus ayant été tué dans la seconde expédition qu'il fit contre les Insulaires, Ethodius marcha contr'eux, défit les rebelles & les obligea à lui livrer leur chef avec deux cents de ses complices qu'il condamna à mort. Le supplice de ces malheureux excita une nouvelle émeute qui ne fut appaisée que par le massacre d'un grand nombre de ces Insulaires. Le reste du régne de ce Prince fut assez tranquille par les soins qu'il eut d'entretenir la paix avec ses voisins. Il fut assassiné par un joueur de Harpe qui couchoit dans sa chambre, & qui avoit coutume de l'endormir au son de cet instrument.

Satrele XXVIe. Roi.

Le fils de ce Prince n'étoit pas en âge de régner, ce qui fit qu'on donna la Couronne à Satrele frere d'Ethodius. Comme il étoit résolu de faire passer la Souveraineté dans sa famille, il fit périr tous ses neveux, & il n'épargna pas même ceux qui avoient eu la confiance de son prédécesseur. La dureté avec laquelle il traitoit ses Sujets les révolta contre lui, & porta quelques-uns d'entr'eux à lui ôter la vie.

Donaldus I. XXVIIe. Roi.

Donaldus son frere monta aussi-tôt sur le Thrône. Les vertus & les grandes qualités de ce Prince surpasserent les vices de son prédécesseur. Il travailla efficacement à changer les mœurs de ses Sujets & à leur faire abandonner l'amour du luxe & des plaisirs, en les accoutumant aux exercices de la guerre. On croit qu'il fut le premier Roi chrétien des Ecossois. Ce fut sous son régne que l'Empereur Sévere fit une expédition dans la grande Bretagne. Ce Prince mourut après avoir gouverné pendant vingt-un ans.

Ethodius II. XXVIIIe. Roi.

Ethodius II, fils d'Ethodius I, monta enfin sur le Thrône, dont la foiblesse de son génie & son incapacité l'auroient fait exclure, si on n'eût respecté en lui le sang de Fergus. S'il n'avoit pas de vertus, il étoit du moins exempt de vices. On suppléa à son incapacité en établissant dans chaque Province de sages Gouverneurs qui sçurent maintenir la tranquillité dans l'Etat. Ce Prince fut tué la vingt-uniéme année de son régne.

Athirco XXIXe. Roi.

Les heureuses dispositions que l'on remarquoit dans Athirco fils d'Ethodius engagerent les Ecossois à le proclamer Roi quoiqu'il ne fût pas en âge. On eut bientôt lieu de se repentir du choix qu'on avoit fait. Athirco en avançant en âge s'abandonna à toutes sortes de vices. Après avoir deshonoré les filles d'un Seigneur nommé Nathalocus, il les fit battre de verges, & les abandonna à la brutalité de ses Courtisans. Le pere résolu de venger l'outrage qu'il avoit fait à ses filles, fit soulever toute la noblesse contre ce Prince. Athirco fut aussi-tôt abandonné de tout le monde, & n'eut d'autre parti à prendre que de se donner la mort. Il étoit alors dans la douziéme année de son régne. Dorus son frere craignant d'être enveloppé dans la disgrace de ce Prince dont il avoit toujours servi les passions, se sauva chez les Pictes. Nathalocus le fit poursuivre; mais ceux qui étoient chargés de le faire mourir massacrerent une autre personne qui lui ressembloit beaucoup.

ROYAUME D'ECOSSE.

Nathalocus XXXe. Roi.

Nathalocus, qui s'imaginoit que Dorus avoit été tué, & que rien par conséquent ne pouvoit plus s'opposer au desir qu'il avoit de monter sur le thrône, osa demander qu'on lui mît la couronne sur la tête. Une partie de la Noblesse s'opposa à ses desseins; mais le Peuple que ce Prince avoit gagné par ses promesses & ses présens, le reconnut pour son Souverain. Comme les Nobles lui étoient devenus suspects, il n'employoit dans toutes les affaires que des hommes du Peuple, parce qu'il espéroit de les faire agir comme il le desireroit. Nathalocus n'étoit cependant pas tranquille sur le thrône, & il craignoit toujours que la Noblesse ne le privât d'une couronne qu'il avoit, pour ainsi dire, usurpé. Ses inquiétudes redoublerent encore plus, lorsqu'il apprit que Dorus étoit vivant, & qu'on élevoit avec soin les enfants d'Athirco. Il fit venir dans son palais une partie des Nobles qui tramoient contre lui; & lorsqu'il les eut en son pouvoir, il les fit tous étrangler. Cette sanglante exécution causa une révolte générale, & Nathalocus fut tué dans cette émeute par un de ses favoris. Ce Prince étoit dans la douziéme année de son regne.

Findochus XXXIe. Roi.

Aussi-tôt après la mort de Nathalocus on proclama Findochus fils aîné d'Athirco. Ce jeune Prince, qui joignoit aux qualités du corps celles du cœur & de l'esprit, remplit la haute idée qu'on avoit eue de lui, & il gouverna avec équité & modération. Donaldus Prince d'une des isles voisines, fit une descente sur les terres d'Ecosse, & y causa de grands ravages. Findochus ne tarda pas à se venger de son ennemi, & il passa dans les isles Hébrides, où il défit Donaldus. Ce Prince ayant péri en voulant se sauver, son fils voulut venger la mort de son pere par celle du Roi d'Ecosse. Deux scélérats chargés de l'exécution de ce noir complot mirent dans leurs intérêts Carantius frere du Roi, & trouverent bientôt l'occasion d'exécuter leurs desseins criminels. Ces assassins furent arrêtés, & Carantius craignant un sort funeste, se retira dans les provinces Romaines.

Donaldus II. XXXIIe. Roi.

Le crime de ce Prince le rendant incapable d'occuper le thrône, on couronna Donaldus le plus jeune de ses freres. Ce Prince songeant à venger la mort de Findochus, apprit avec surprise que Donaldus Prince des Isles étoit entré dans le pays de Murray, & qu'il s'y comportoit en Souverain. Le Roi d'Ecosse marcha aussitôt contre lui avec un petit nombre de troupes, avec ordre cependant à son armée de le joindre le plutôt qu'il pourroit. Le Prince Insulaire informé du petit nombre de troupes qui accompagnoit le Roi, s'avança en diligence, & l'attaqua avec avantage. Le Roi d'Ecosse fit une rigoureuse résistance; mais enfin il succomba, & fut dangereusement blessé. Il mourut trois jours après cette action, n'ayant porté la couronne que pendant un an.

Donaldus III. XXXIIIe. Roi.

Cette victoire rendit Donaldus maître du thrône, qu'il conserva pendant douze ans. Les Ecossois eurent beaucoup à souffrir sous ce Prince, qui les gouverna avec toute la dureté possible. Il défendit aux Ecossois de porter des armes, fit mourir injustement les Principaux de la Noblesse, & n'épargna pas ses autres Sujets. Cependant Crathilinthus fils de Findochus, qui s'étoit tenu longtemps caché, crut devoir profiter du mécontentement des Ecossois pour monter sur le thrône. Il se fit bientôt un parti, & le tyran ayant été tué, Crathilinthus fut proclamé Roi.

Aussitôt qu'il fut en possession du souverain pouvoir, il crut devoir sacri-

fier à la haine publique, & peut-être à la ſienne, toute la famille du tyran. Il travailla enſuite à faire oublier aux Ecoſſois les malheurs qu'ils avoient éprouvé ſous le regne précédent. La mort d'un de ſes chiens de chaſſe que les Pictes avoient tué, fut cauſe d'une guerre entre les deux Nations. Elles ſe battirent avec tant d'acharnement, qu'il y avoit à craindre qu'elles ne s'affoibliſſent mutuellement. Caroſius Géneral Romain, qui s'étoit ſoulevé contre l'Empereur Maximilien, vint à bout d'adoucir les eſprits, & les engagea à prendre ſes intérêts contre Baſſanius, que l'Empereur avoit envoyé dans la Grande Bretagne. Le reſte du regne de Crathilinthus fut tranquille, & ce Prince mourut après avoir gouverné l'Ecoſſe pendant vingt-quatre ans. Cet événement arriva environ l'an de J. C. 322.

ROYAUME D'ECOSSE. Crathlinthus XXXIVe. Roi.

Ce Prince eut pour ſucceſſeur Fincormachus fils de Cormachus. La Religion Chrétienne fit de grands progrès en Ecoſſe ſous ſon regne: il eut ſouvent affaire aux Romains, & remporta ſur eux des avantages conſidérables. Le grand nombre de Bretons qui ſe retirerent en Ecoſſe, pour ſe ſouſtraire au joug des Romains, rendit le pays beaucoup plus peuplé qu'il n'étoit. Fincormachus regna quarante ans, & fut regretté de ſes ſujets, qu'il avoit gouvernés avec beaucoup de douceur.

Fincormachus XXXVe. Roi.

Après ſa mort trois Princes fils des trois freres de Crathilinthus ſe diſputerent la couronne, Romachus fils de l'aîné chaſſa de l'Ecoſſe ſes deux couſins germains, avec les ſecours qu'il reçut des Pictes. Son avarice & ſes cruautés le rendirent odieux à la Nobleſſe, & lui firent perdre le thrône & la vie la troiſiéme année de ſon regne.

Romachus XXXVIe. Roi.

Il eut pour ſucceſſeur Anguſianus ſon couſin germain. Il fut à peine ſur le thrône qu'il eut une guerre à ſoutenir contre Nectamus Roi des Pictes, qui s'étoit déclaré pour les favoris du feu Roi. Anguſianus ſortit vainqueur du premier combat qu'il livra à ſes ennemis; mais il fut tué dans la ſeconde expédition qu'il entreprit contre eux. Il étoit dans la ſeconde année de ſon regne.

Anguſianus ou Æneanus. XXXVIIe. Roi.

Fetelmachus, qui étoit le troiſiéme de ces Princes qui s'étoient diſputés la couronne, obtint enfin le thrône après la mort de ſes deux couſins germains. Il continua la guerre que ſon prédéceſſeur avoit commencée, & bleſſa ſi dangereuſement Nectamus, que ce Prince en mourut au bout de trois jours. Herguſtus ſon ſucceſſeur, pour ſe délivrer du Roi d'Ecoſſe, qu'il regardoit comme un ennemi dangereux, ſuborna deux ſcélérats qui aſſaſſinerent ce Prince la troiſiéme année de ſon regne.

Fetelmachus XXXVIIIe. Roi.

Eugenius, que quelques-uns appellent auſſi Evenus fils de Fincormachus, monta ſur le thrône. Ce Prince ayant été défait par les Romains ſecondés des Pictes, fut contraint de ſe retirer dans la Province de Caricte. Quelques troubles arrivés dans la province Romaine obligerent Maximus de laiſſer les Ecoſſois tranquilles. Eugenius profita de cet intervalle pour ſe venger des Pictes, & mit tout à feu & à ſang dans leur pays. Maximus mit auſſitôt ſes troupes en campagne. La bataille fut ſanglante, & la victoire longtemps incertaine; mais enfin les Ecoſſois, preſſés par les légions Romaines, furent contraints de reculer. Eugenius fut tué ſur le champ de bataille avec un grand nombre de Seigneurs: le reſte de l'armée prit la fuite, & ſe ſauva dans des lieux inacceſſibles.

Eugenius I. XXXIXe. Roi.

ROYAUME D'ECOSSE.

Maximus, après cette victoire, étoit résolu de laisser tranquilles les Ecossois qu'il avoit mis hors d'état de rien entreprendre. Les Pictes mécontents de la clémence du Géneral Romain, firent tant d'instances auprès de lui, qu'il ordonna, sous peine de mort, aux Ecossois de sortir de l'isle; & il partagea leurs terres avec les Pictes. Une partie des Ecossois se retira en Irlande & dans les Hébrides, tandis qu'une autre partie alloit chercher un asile dans le Dannemarck. Ceux qui étoient dans les isles Hébrides ne tarderent pas à équipper une flotte sous la conduite de Gillon, & à faire une descente sur les côtes de l'Ecosse. Ils pénétrerent jusqu'au pays d'Argile pour y faire quelque butin; mais ils furent surpris & entierement défaits par les Pictes. Les Ecossois qui étoient passés en Irlande obtinrent dix mille hommes de troupes, avec lesquels ils retournerent en Ecosse. Ils eurent d'abord des succès assez considérables, & les Ecossois étoient d'avis de retourner en Irlande avec le butin qu'ils avoient fait. Les Irlandois furent au contraire d'avis de poursuivre leurs conquêtes; mais ils eurent bientôt lieu de se repentir de n'avoir pas suivi le conseil des Ecossois. Ils furent entierement défaits par les troupes Romaines, & ils eurent bien de la peine à obtenir la paix. Maximus qui aspiroit à l'Empire étoit bien aise de voir terminer la guerre: & ce fut la raison pour laquelle il consentit de traiter avec les Irlandois.

Fergus II. XL, Roi.

Après la mort d'Eugenius, son frere Echadius, ou plutôt Ethodius, s'étoit retiré en Dannemarck avec son fils Erthus & son petit-fils Fergus. Ce dernier, qu'on avoit eu soin d'élever dans l'exercice des armes, se trouva aux différentes expéditions des Francs dans la Gaule. On prétend aussi qu'il suivit les Goths en Italie, & qu'il eut part à la prise de Rome par Alaric; mais ces faits ont besoin de preuves. Quoi qu'il en soit, ce Prince se rendit si célébre, que les Suédois exilés jetterent les yeux sur lui pour rentrer dans leur patrie. Les Pictes oubliant leur ancienne haine contre les Ecossois, furent les premiers à l'inviter à se rendre dans leur pays, se flattant que sous sa conduite ils pourroient étendre leurs conquêtes sur les terres des Romains & des Bretons.

Aussitôt qu'il fut arrivé à Argile, tous les Ecossois réfugiés, soit en Irlande, soit dans les isles Hébrides, se rendirent auprès de lui & le reconnurent pour leur Roi. On n'est pas d'accord sur l'époque de cet événement; les uns la placent l'an 403 de J. C. ou 404, & les autres, l'an 421: quelques-uns pensent aussi que ce fut pour la premiere fois que les Ecossois s'établirent dans l'isle de la Grande Bretagne, & qu'ils y fonderent un Royaume. Ils prétendent que jusqu'alors les peuples de l'Irlande & des isles Hébrides n'avoient fait que de simples incursions: ainsi ils ne regardent point Fergus II. comme le restaurateur de la monarchie Ecossoise, mais plutôt comme son fondateur: par conséquent, suivant ce dernier systême, le Fergus dont il est ici mention doit être Fergus I.

Ce Prince n'eut pas plutôt la couronne sur la tête qu'il travailla avec ardeur à rentrer en possession des provinces que ses ancêtres avoient occupées. Sa valeur & son habileté l'en rendirent bientôt maître; & dès-lors il songea à attaquer les Bretons & les Romains. Secondé des Pictes, il remporta sur eux des avantages considérables, parce qu'alors les Romains n'étoient pas en état de secourir les Bretons. Quelques légions Romaines qu'Aëtius envoya dans la grande Bretagne firent changer les choses de face: les Pictes & les Ecossois

furent vaincus, & Fergus fut tué dans l'action, ainsi que Durstus Roi des Pictes. Dioneth Seigneur Breton qui s'étoit fait reconnoître Souverain par une partie de ses compatriotes, s'étoit joint aux Pictes & aux Ecossois, & il eut le même sort que ses alliés. Cette défaite génerale abbatit le courage des Ecossois, & leur retraça leur misere passée.

Royaume d'Ecosse.

Fergus avoit laissé trois fils en bas âge; sçavoir, Eugenius, Dongar, & Constantin. La jeunesse de ces Princes les empêchoit, suivant les loix de l'Etat, de monter sur le thrône: cependant on proclama Eugenius; mais on nomma en même-temps pour Vice-Roi Greham leur grand-pere maternel, qui fut en même-temps chargé du soin de leur éducation. Ce Seigneur s'étant joint aux Pictes, profita de l'absence des Romains qui s'étoient retirés, & se jetta sur les terres des Bretons, qui n'étoient plus en état de lui résister. Après avoir fait de grandes conquêtes dans leur pays, il consentit à leur accorder la paix, aux conditions que les deux peuples se renfermeroient dans leurs anciennes bornes; c'est-à-dire, que le mur d'Adrien serviroit de frontiere aux deux nations. Greham partagea alors les terres qu'il avoit conquises entre les Ecossois & les étrangers qui avoient embrassé son parti. La plupart des provinces changerent alors de nom, & prirent celui que les nouveaux possesseurs leur donnerent. Greham, après avoir rendu de si grands services à l'Etat, mourut comblé de gloire.

Eugenius II. XLIe. Roi. An de J.C. 440.

Eugenius prit alors l'administration des affaires, & signala les commencemens de son regne par la guerre qu'il entreprit contre les Bretons. Il leur avoit fait demander les terres que ses ancêtres avoient autrefois possédées au-delà du rempart d'Adrien, par rapport à l'Ecosse. Le refus que firent les Bretons obligea Eugenius à marcher contre eux avec les Pictes qui s'étoient joints à lui. On ne tarda pas à rencontrer l'armée des Bretons, & il y eut alors un combat très-long & sanglant entre les deux partis. Les Bretons furent défaits, & perdirent près de quatorze mille hommes. Ils se virent alors contraints de demander la paix, & on ne la leur accorda qu'à condition qu'ils n'appelleroient plus à leur secours les troupes Romaines, ni aucune autre nation étrangere; que l'Humber serviroit de bornes aux deux Etats; enfin qu'ils donneroient une somme d'argent pour être partagée entre les Pictes & les Ecossois. On a vu dans le Chapitre précédent (page 15) que les Bretons, continuellement fatigués par les entreprises des Ecossois, se choisirent un chef ou Roi, auquel succeda Vortigerne, qui fit venir les Saxons dans la Grande Bretagne.

Cependant Eugenius étoit mort, & l'on avoit mis en sa place Dongar son frere. Ce Prince fit regner la paix dans ses Etats, & ne songea point à profiter des divisions domestiques des Bretons. Il fit même alliance avec Vortimer fils & successeur de Vortigerne, qui espéroit, avec le secours des Pictes & des Ecossois, chasser les Saxons que son pere avoit attirés dans l'isle. Peu de temps après ce traité Dongar mourut, n'ayant regné que quatre ans.

Dongar XLIe. Roi. 461.

On lui donna pour successeur Constantin, qui étoit le plus jeune de ses freres. Ce Prince, qui jusqu'alors avoit paru être réglé dans ses mœurs, ne fut pas plutôt sur le thrône qu'il se plongea dans toutes sortes de vices. Ce fut en vain qu'on lui représenta l'irrégularité de sa conduite, & qu'on lui fit connoître que les Ecossois étoient prêts à secouer le joug. La plus commune opinion est que ce Prince fut tué par un Seigneur dont il avoit deshonoré la

Constantin I. XLIIIe. 465.

fille : cependant d'autres penſent qu'il regna long-temps, & qu'il mourut d'une longue maladie.

Royaume d'Ecosse. Congale XLIVe. Roi. 482.

Après la mort de Conſtantin, Congale fils de Dongar fut mis ſur le thrône. Ce Prince, quoique naturellement guerrier, n'oſa faire aucune entrepriſe conſidérable, parce qu'il voyoit que le courage des Ecoſſois étoit énervé par les débauches où ils s'étoient livrés ſous le regne précédent. Il s'occupa plutôt à travailler à la réforme de leurs mœurs, & il parvint au but qu'il s'étoit propoſé, en employant les voies de la douceur. Il eut cependant preſque toujours les armes à la main contre les Saxons ; mais il ne hazarda jamais une bataille contre eux. Ce Prince mourut la dix-neuviéme année de ſon regne.

Conran XLVe. Roi. 501.

Congale eut pour ſucceſſeur Conran ſon frere, qui marcha ſur ſes traces. Il parcourut les Provinces de ſon royaume, ſuivant l'ancienne coutume des Rois d'Ecoſſe, & châtia avec beaucoup de ſévérité les criminels & ceux qui cherchoient à opprimer leurs vaſſaux. Il engagea le Roi des Pictes à abandonner l'alliance qu'il avoit faite avec les Saxons, & conclut un traité avec lui & avec le Roi des Bretons, qu'il ſecourut contre les Saxons. Conran mourut la trente-quatriéme année de ſon regne : on croit qu'il fut aſſaſſiné par ſes ſujets, qui étoient irrités contre lui de ce qu'il ſupportoit un de ſes Miniſtres qui abuſoit de ſon crédit pour vexer les Peuples.

Eugenius III. XLVIe. Roi. 535.

Les Ecoſſois mirent en ſa place Eugenius fils de Congale. On exhorta ce Prince à venger la mort de ſon oncle ; mais il parut écouter cette propoſition avec froideur : ce qui fit ſoupçonner qu'il pouvoit avoir eu quelque part à la mort de Conran. Il reçut même au nombre de ſes favoris Donalde, qui avoit introduit les meurtriers dans l'appartement du feu Roi. La femme de Conran ne ſe croyant pas en ſureté en Ecoſſe, ſe retira en Irlande avec ſes enfants, qui étoient encore en bas-âge. Eugenius gouverna cependant ſes ſujets avec beaucoup de modération, & l'on peut dire que les Ecoſſois n'eurent jamais un meilleur Prince. Il donna de fréquents ſecours à Modred contre les Saxons. Ce Prince mourut la trente-troiſiéme année de ſon regne.

Congale II. XLVIIe. Roi. 568.

On lui donna pour ſucceſſeur Congale frere d'Eugenius III. Ce Prince, orné des plus grandes qualités, ne ſongea qu'à entretenir la paix dans ſes Etats ; mais en même-temps il ne put s'empêcher de fournir des troupes aux Bretons, qui faiſoient tous leurs efforts pour empêcher les nations étrangeres de s'établir dans leur pays. Congale mourut dans la dixiéme année de ſon regne.

Chinaule ou Fumatill. XLVIIIe. Roi. 578.

Après ſa mort Cumatill fut élevé ſur le thrône. Il y étoit à peine que les fils de Conran reparurent en Ecoſſe, où ils avoient été rappellés par Congale. Cumatill, après leur avoir repréſenté qu'il n'occuperoit pas long-temps le thrône, vu ſon grand âge & ſes infirmités, aſſocia au thrône Aldan l'aîné de ces Princes. Cumatill ne regna en effet que deux ans.

Aldan XLIXe. Roi. 580.

Toute la nation approuva le choix que Cumatill avoit fait, & ce Prince fut couronné avec toutes les cérémonies ordinaires. Il pourſuivit avec rigueur les brigands qui déſoloient la province de Galloway, & il fut prêt à entreprendre la guerre contre les Pictes qui avoient donné retraite à quelques mutins. Il ne fut pas long-temps en paix avec eux, & il fit alliance avec les Bretons. Cette guerre fut ſanglante, parce qu'alors les Pictes étoient ſoutenus par les Saxons du Northumberland, qui voulant s'agrandir aux dépens des deux nations, avoient ſemé la diſcorde entre les Pictes & les Ecoſſois. Aldan eut ſouvent

vent du désavantage, & le chagrin de sa derniere défaite le conduisit au tombeau. Il mourut la vingt-sixiéme année de son regne.

ROYAUME D'ECOSSE.

Keneth qui fut proclamé Roi après la mort d'Aldan, ne regna que quelques mois. Il ne se passa rien de considérable sous son regne.

Keneth I. Le. Roi. 606.

Le thrône fut alors occupé par Eugenius fils du précédent. Ce Prince, élevé dans la piété & dans l'amour des lettres, étoit naturellement guerrier. Quelques Historiens nous le représentent comme un homme extrêmement sévere, mais qui cependant donnoit des marques de sa clémence à tous ceux qui l'imploroient. Il reçut avec bonté dans ses Etats les enfants & toute la famille d'Ethelfrid Roi de Northumberland, qui avoit perdu la couronne & la vie. Ce Prince mourut regretté de ses sujets, la quatorziéme année de son regne.

Eugenius IV. LIe. Roi. 606.

Après sa mort on mit la couronne sur la tête de son fils Ferchard. Ce Prince se conduisit en tyran, & commit toutes sortes de mauvaises actions. Il avoit soin d'entretenir la division parmi les Nobles, afin de les empêcher de cabaler contre lui. Ce moyen ne réussit cependant pas, & les Etats généraux de la nation s'étant assemblés, on le força de comparoître devant eux pour rendre compte de sa conduite. On le condamna à une prison perpétuelle : mais ce Prince ne pouvant survivre à la perte du thrône, se donna la mort la douziéme année de son regne.

Ferchard I. LIIe. Roi. 620.

On lui donna pour successeur Donald son frere. L'histoire ne nous apprend rien de ce Roi, & nous le représente seulement comme un Prince extrêmement attaché à la Religion Chrétienne, qu'il fit fleurir dans ses Etats, & même chez ses voisins. Il mourut dans la quinziéme année de son regne.

Donald IV. LIII. Roi. 632.

La couronne passa ensuite entre les mains de Ferchard II. fils du frere de Donald. La vie de ce Prince ne fut qu'une continuation de crimes de différentes espéces : il égorgea sa femme, deshonora ses filles, & fit mourir un grand nombre de Seigneurs. Une maladie qui lui survint le fit revenir de ses égarements, & il fit une rigoureuse pénitence sur la fin de sa vie. Il mourut dans la vingt-uniéme année de son regne.

Ferchard II. LIVe. Roi. 647.

Il eut pour successeur Maudouin fils de Donald. Le nouveau Roi qui vouloit réparer les désordres que son Prédécesseur avoit causés dans le royaume, fit la paix avec ses voisins, & punit les auteurs d'une sédition qui s'étoit élevée dans ses Etats. Il ne se passa rien de considérable sous son regne, qui fut de vingt ans. Il fut étranglé par sa femme, qui le soupçonnoit d'avoir une maîtresse. Cette Princesse fut brûlée quatre jours après.

Maudouin LVe. Roi. 668.

Eugenius qui prit possession de la couronne étoit fils de Dongar. Egfrid Roi de Northumberland lui déclara la guerre ; & avec le secours des Pictes il entra dans la province de Galloway. Eugenius rassembla promptement ses troupes, & attaqua les Northumbres avec tant de vigueur, qu'il les tailla en piéces. L'année suivante Eugenius, pour se venger d'Egfrid, entra dans ses Etats, & y mit tout à feu & à sang. Peu de temps après ce Prince mourut dans la quatriéme année de son regne.

Eugenius V. LVIe. Roi. 688.

Eugenius fils de Ferchard fut reconnu Roi par toute la nation. Il fut toujours en paix avec Alfred Roi du Northumberland ; mais il eut de continuels différends avec les Pictes, contre lesquels cependant il ne fit aucune entreprise considérable. De nouveaux sujets de mécontentement l'avoient tellement irri-

Eugenius VI. LVIIe. Roi. 692.

té, qu'il étoit réfolu d'entrer dans leur pays à main armée, lorfque la mort mit fin à fes projets. Il n'avoit regné que fept ans.

Royaume d'Ecosse. Amberckeleth LV.IIe Roi. 699.

On choifit pour lui fuccéder Amberkeleth fils de Findanus & petit-fils d'Eugenius V. Les commencements de fon regne donnerent de grandes efpérances aux Ecoffois; mais il lâcha bientôt la bride à fes paffions. Ce Prince mol & effeminé eut bien de la peine à fe mettre à la tête de fes troupes pour marcher contre Garnardus Roi des Pictes, qui avoit fait une irruption fur les terres des Ecoffois. Etant forti une nuit de fa tente pour fatisfaire à quelques befoins naturels, fut tué d'un coup de flèche, fans qu'on pût jamais découvrir celui qui avoit fait le coup. Amberkeleth n'avoit pas regné encore deux ans.

Eugenius VIIe. LIXe. Roi. 700.

Eugenius frere du feu Roi fut proclamé dans le camp par toute l'armée. Ce Prince n'ofant fe confier fur des troupes raffemblées par un Roi qui n'avoit toujours été occupé que de fes plaifirs, fit la paix avec les Pictes. Il époufa Spondane fille de Garnardus: mais cette Princeffe ayant été affaffinée dans fon lit par deux Seigneurs, le Roi fut regardé comme l'auteur de ce meurtre. On le fit comparoître devant l'affemblée des Etats où on devoit le juger. Les meurtriers ayant été arrêtés dans ce moment, on reconnu l'innocence du Roi. Le regne de ce Prince fut paifible, & il profita de cette tranquillité pour faire fleurir la Religion Chrétienne. Il fit beaucoup de bien aux Monafteres. Il mourut après avoir porté la couronne pendant dix-fept ans.

Mordac LXe. Roi. 717.

Eugenius avant fa mort avoit recommandé aux Grands du Royaume de faire monter fur le thrône Mordac fils d'Amberleneth. Ses dernieres volontés furent exactement fuivies, & les Ecoffois n'eurent pas lieu de fe repentir d'avoir mis la couronne fur la tête de ce Prince. Il fit beaucoup de bien aux Eglifes, & mourut la treiziéme année de fon regne.

Etfinus LXIe. Roi. 730.

Le fceptre paffa enfuite entre les mains d'Etfinus fils d'Eugenius VII. Son regne, quoique fort long, ne fut point fertile en grands événements, parce que ce Prince ne fongea qu'à faire jouir fes fujets de la tranquillité. Etfinus accablé de vieilleffe ne pouvoit plus foutenir le poids de la couronne; il crut donc devoir fe décharger du gouvernement fur quatre Préfets, qui devoient rendre la juftice aux peuples, & entretenir le calme qui regnoit alors. La négligence de fes Miniftres fournit aux brigands les moyens de reparoître & de caufer de grands défordres dans l'Etat. Ce fut au milieu de ces troubles que mourut Etfinus, qui avoit regné pendant trente-un ans.

Eugenius VIII. LXIIe. Roi. 761.

Eugenius fils de Mordac étant auffitôt monté fur le thrône, marcha contre les brigands, les défit, & fit punir du dernier fupplice leur Chef, qui avoit été arrêté. Il punit en même-temps les Gouverneurs des provinces qui avoient été caufe de tous ces défordres par leur négligence. Eugenius s'étoit acquis beaucoup de gloire pendant la guerre; mais il fe rendit odieux lorfque la paix lui permit de fe livrer à toutes fortes de crimes. Après avoir inutilement tenté de le ramener à lui-même, on confpira contre lui, & il fut tué dans une affemblée des Grands du royaume, après trois ans de regne.

Fergus III. LXIIIe.Roi. 764.

Fergus fils d'Etfinus fut déclaré fon fucceffeur. Il avoit tous les vices de fon prédéceffeur, & il fut privé de la vie par fa femme, qui vouloit fe venger du mépris qu'il faifoit d'elle. On fit fouffrir les plus cruels tourments à plufieurs de fes favoris, qu'on regardoit comme les meurtriers du Roi. La Reine tou-

chée de voir tant d'innocents souffrir des peines qu'ils ne méritoient pas, avoua son crime & se poignarda. ROYAUME D'ECOSSE.

Après la mort d'Eugenius on fit monter sur le thrône Solvathius son fils. Une santé foible & délicate empêcha ce Prince d'exécuter par lui-même les projets qu'il avoit formés ; mais il eut soin d'en charger des Ministres capables de remplir ses intentions. Plusieurs Chefs de brigands ravageoient différentes provinces du royaume, & un d'entre eux avoit même pris le titre de Roi des isles Hébrides. Ils ne firent pas de grands progrès par la vigilance des Gouverneurs : quelques-uns d'entre eux furent faits prisonniers, & leurs troupes furent entierement dissipées. Les Pictes & les Anglo-Saxons, occupés par leurs dissensions domestiques, laisserent l'Ecosse tranquille. Solvathius mourut la vingtiéme année de son regne. Solvathius LXIVe. Roi. 767.

On mit ensuite la couronne sur la tête d'Achaius fils d'Etfinus. Ce Prince eut quelques différends avec les Irlandois, qui vouloient faire une descente dans les isles Hébrides. Une tempête qui dissipa leur flotte les obligea de demander la paix qu'ils avoient d'abord refusé d'accepter. Ce fut sous le regne de ce Prince qu'un grand nombre de Philosophes Ecossois passerent en France, où ils avoient été appellés par Charlemagne, selon Buchanan. Achaius secourut aussi les Pictes, & leur fournit des troupes contre les Danois. Il mourut dans la vingt-deuxiéme année de son regne. Achaius ou Achanis. LXVe. Roi. 787.

Il eut pour successeur Congale son cousin. Ce Prince regna cinq ans dans une paix profonde. Congal III. LXVIe. Roi. 809.

Dongale fils de Solvathius monta sur le thrône. La sévérité de ce Prince le rendit odieux à toute la jeunesse, qui voulut mettre en sa place Alpinus fils d'Achaius. Alpinus forcé par les menaces qu'on lui fit, feignit de consentir à ce qu'on exigeoit de lui : mais après avoir levé des troupes il se retira auprès de Dongale. Cette action de générosité causa une grande joie au Roi, qui lui témoigna beaucoup de reconnoissance. Les rebelles craignant alors la vengeance du Roi, accuserent Alpinus de les avoir excités à se révolter. Dongale, loin d'ajouter foi à cette calomnie, marcha contre les rebelles, les surprit & les punit rigoureusement. La couronne des Pictes étant venue alors à vaquer, devoit appartenir à Alpinus le plus proche héritier du feu Roi. Les Pictes ayant refusé de le reconnoître & de donner audience aux Députés que Dongale leur avoit envoyés, ce Prince se disposa à entrer sur leurs terres ; mais il eut le malheur de périr dans une barque en traversant une riviere. Il étoit dans la sixiéme année de son regne. Dongale II. LXVIIe. Roi. 814.

Alpinus monta alors sur le thrône, & conduisit contre les Pictes l'armée que son prédécesseur avoit levée pour ce sujet. Il y eut bientôt un combat entre les deux nations, mais quoiqu'il eut duré depuis le matin jusqu'à la nuit, aucun des deux partis ne put s'attribuer la victoire. L'usurpateur périt dans l'action, & son fils fut mis en sa place. Cette guerre, dont les commencements avoient été si heureux pour les Ecossois, leur devint funeste dans la suite. L'armée Ecossoise fut entierement défaite, & les Pictes ayant fait prisonnier Alpinus, l'égorgerent avec un grand nombre de Seigneurs. Alpinus ou Alpin LXVIIIe. Roi. 820.

Keneth son fils étant monté sur le thrône, ne songeoit qu'à venger la mort de son pere ; mais on lui représenta que les forces de la nation se trouvoient trop épuisées par la guerre précédente, ainsi qu'il étoit absolu- Keneth II. LXIXe. Roi. 823.

ROYAUME D'ECOSSE.

ment néceſſaire de temporiſer, juſqu'à ce qu'on eût trouvé une occaſion de faire la guerre avec avantage. Il ſe paſſa trois ans pendant leſquels les deux nations reſterent aſſez tranquilles. La quatriéme année Keneth uſa d'un ſtratagême pour engager les Grands du royaume à conſentir à la guerre qu'il vouloit entreprendre contre les Pictes. On marcha donc contre les ennemis, qui, avertis de l'arrivée des Ecoſſois, ſe diſpoſerent à les recevoir. On en vint aux mains, & après un combat long & opiniâtre les Pictes furent vaincus & preſqu'entiérement taillés en piéces; car les Ecoſſois ne pouvant oublier la mort de leur Roi Alpinus, ne firent aucun quartier à tous ceux qui tomberent ſous leur main. Cette défaite mit les Pictes dans la néceſſité de demander la paix : mais elle leur fut refuſée, & ils n'eurent d'autre parti à prendre que celui de riſquer un ſecond combat. Il ne fut pas plus heureux que le précédent, & les Pictes battus de nouveau, ſe trouverent tellement affoiblis qu'ils abandonnerent leurs Provinces, & ſe refugierent en Angleterre. Keneth réunit alors tout le Pays des Pictes au royaume d'Ecoſſe, dont il n'a plus été ſéparé depuis. Ce Prince s'attacha enſuite aux affaires intérieures du gouvernement, & établit des loix qui contribuerent au bonheur de ſes ſujets. Keneth qu'on regarde comme le troiſiéme fondateur du royaume d'Ecoſſe, mourut la 31e. année de ſon regne.

Donald V. LXXe. Roi. 854.

Donald ſon frere fut mis en ſa place. Ce Prince avant que de monter ſur le thrône avoit ſçu déguiſer ſon caractere : mais il ceſſa de ſe gêner auſſi-tôt qu'il eut la couronne ſur la tête. Les Pictes qui étoient en Angleterre crurent devoir profiter de la ſituation où ils voyoient l'Ecoſſe gouvernée par un Prince qui ne donnoit que des preuves de moleſſe & de lâcheté. Ils engagerent dans leur querelle quelques Rois Anglois qui envoyerent des Heraults à Donald, pour lui redemander le Pays des Pictes. Les Ecoſſois forcerent alors leur Roi de ſe mettre à la tête de ſes troupes, & de défendre le Pays qu'ils avoient conquis. Donald fut aſſez heureux dans le commencement de cette guerre, & il remporta une victoire complette ſur les Anglois. L'amour des plaiſirs non-ſeulement l'empêcha de profiter de ſon avantage : mais il fut en même-temps cauſe de la perte de ſon armée & de ſa liberté. Pendant qu'il ſe livroit aux plaiſirs dans un Pays ennemi qui n'étoit pas encore entiérement ſoumis, les Anglois raſſemblerent leurs forces, & ſurprirent l'armée Ecoſſoiſe qu'ils taillerent en piéces. Le Roi fut fait priſonnier dans cette action. Les Anglois ſe partagerent enſuite en pluſieurs bandes pour aller faire le ravage ſur les terres des Ecoſſois : mais une partie fit naufrage en traverſant un fleuve. Cette perte les engagea à accorder aux Ecoſſois la paix qu'ils leur demandoient, mais ce ne fut qu'à des conditions très-dures. Les Ecoſſois furent obligés de céder aux Anglois un grand eſpace de terrein. Il ne fut point fait mention du retour des Pictes dans ce traité, & depuis cet inſtant le nom de cette nation ſe trouve entiérement éteint. Donald de retour dans ſes Etats, continua à ſe livrer aux plaiſirs, & ne fit aucune attention aux ſages remontrances qu'on lui faiſoit à ce ſujet. Les Grands du royaume prirent alors le parti de l'enfermer dans une Priſon où il ſe tua de déſeſpoir. Ce Prince n'avoit régné que quatre ans.

Après la mort de Donald, Conſtantin fils de Keneth, fut couronné à Sco-

fie. Ce Prince voulant rétablir le mauvais état des affaires du royaume commença par remettre sur pied l'ancienne discipline militaire, & voulut qu'on accoutumât de bonne heure le Soldat aux fatigues indispensables de la guerre. Pendant qu'il étoit ainsi occupé à réparer les maux que la mauvaise conduite de son prédécesseur avoit occasionnés, il se formoit contre lui un complot dont Evenus Gouverneur d'une Province d'Ecosse étoit auteur. Constantin qui découvrit ses intrigues, marcha contre ce factieux, & le réduisit bien-tôt. Quelque temps après, les Danois s'étant avancés vers les frontieres de l'Ecosse, Constantin fut dans l'obligation de se mettre en état de s'opposer aux progrès de l'ennemi. Il joignit l'armée Danoise, & remporta sur elle une grande victoire. Cet avantage le rendit téméraire, & il osa attaquer les Danois, qui s'étoient retranchés au milieu des rochers. Les Danois profitant de la situation favorable du lieu tuérent un grand nombre d'Ecossois, & massacrerent le Roi qu'ils avoient fait prisonnier.

ROYAUME D'ECOSSE.

Constantin II. LXXIe. Roi.

858.

On lui donna pour successeur Ethus son frere, qui ramena les restes de l'armée. La mauvaise conduite de ce Prince obligea la noblesse de le priver du thrône. Il en mourut de chagrin deux jours après, n'ayant porté la couronne que quelques mois.

Ethus LXXIIe. Roi.

874.

Le sceptre passa alors entre les mains de Gregoire, fils de Dongale. Il ne s'occupa dans les commencements de son régne qu'à gagner l'amitié de ceux qu'il avoit eus pour ennemis avant que de monter sur le thrône, & la douceur avec laquelle il gouverna ses sujets, le rendit cher au Peuple. Ce Prince eut guerre avec les Danois, les battit en différentes rencontres, & fit la conquête du Northumberland. Il tourna ensuite ses armes contre les Bretons, qui occupoient une partie de l'Ecosse, & après les avoir vaincus, il leur accorda la paix. Les Bretons n'en profiterent que pour se fortifier, & ils recommencerent bien-tôt leurs hostilités. Gregoire marcha de nouveau contre eux, & les mit en fuite. Ils firent alors de sérieuses réflexions sur la situation de leurs affaires, & demanderent avec instance la paix que le Roi d'Ecosse leur accorda volontiers. Comme il retournoit dans ses Etats, il apprit que les Irlandois avoient fait une descente dans la Province de Gallowai, pour se venger de ce que les habitants de cette Province avoient pillé quelques Vaisseaux Irlandois, qui avoient été jettés sur leurs côtes. Gregoire précipita aussi-tôt sa marche afin de rejoindre les ennemis : mais ceux-ci informés de l'arrivée des troupes Ecossoises se rembarquerent promptement avec le butin qu'ils avoient fait. Le Roi prit alors la résolution de porter la guerre en Irlande ; & il fit équipper une flotte pour cette expédition. Duncanus étoit alors sur le thrône : mais le royaume étoit partagé en deux factions ; sçavoir, celle de Brien, & celle de Cornelius, qui étoient deux Seigneurs très-puissants dans le Pays. La guerre dont l'Etat se trouva menacé fit tréve à leur inimitié, & ils se lierent ensemble pour s'opposer à Gregoire. Ils furent défaits, & la prise de Dublin fut la suite de cette victoire. Gregoire prit ensuite la tutelle du jeune Roi son parent, & après avoir réglé tout ce qu'il crut nécessaire pour la tranquillité du royaume, il retourna dans ses Etats où il mourut la 18e. année de son régne.

Gregoire le Grand. LXXIIIe. Roi.

875.

Donald, fils de Constantin II. fut proclamé Roi après la mort de Gregoire. Ce Prince qui aimoit naturellement la paix, étoit cependant toujours prêt à

Donald VI. LXXIVe. Roi.

893.

ROYAUME D'ECOSSE.

entreprendre la guerre. Il fecourut quelques Rois Anglois qui étoient attaqués par les Danois. Il appaifa les différends qui étoient furvenus entre les habitants de la Province de Murray, & ceux du Comté de Roff. Il punit de mort les Chefs de ces factieux, & établit la paix dans tous fes Etats. Les uns prétendent qu'il mourut en combattant contre les rebelles de Murray & de Roff, d'autres penfent que ce fut dans le Northumberland où il étoit allé pour prendre fes précautions contre les Danois qui étoient dans le voifinage. Il étoit dans la 11e. année de fon régne.

Conftantin III. LXXVe. Roi. 904.

Conftantin III. fils d'Ethus fut mis en poffeffion du thrône après la mort de Donald. Les Danois qui n'avoient pu engager Gregoire & Donald à fe joindre à eux, contre les Anglois, réuffirent à force de préfents à mettre Conftantin dans leurs intérêts. Ils firent une alliance avec ce Prince, mais elle ne dura que deux ans, après lefquels ils traiterent avec les Anglois. La guerre qu'ils eurent avec ces derniers les contraignit de recourir aux Ecoffois, & de figner un nouveau traité avec eux. Conftantin leur fournit des troupes, & alors les Danois fortifiés par ce nouveau fecours ne balancerent plus à attaquer les Anglois. Ces derniers inférieurs en nombre eurent recours à la rufe, & ayant dreffé une embufcade, ils feignirent de prendre la fuite dès le premier choc. Les Danois & les Ecoffois donnerent dans le piége qu'on leur tendoit, & furent taillés en piéces. Le mauvais fuccès de cette expédition engagea le Roi à abdiquer de lui-même, & à fe retirer dans le Monaftére de S. André. Il avoit régné 39 ans.

Malcolm I. LXXVIe. Roi. 943.

Après la retraite de Conftantin on déféra la couronne à Malcolm, fils de Donald V. Le Cumberland & le Weftmorland, qui étoient paffés au pouvoir des Anglois fous le régne précédent, rentrerent fous l'obéiffance des Ecoffois. Malcolm fecourut Edred, Roi de Northumberland, & lui fournit un corps de troupes de dix mille hommes avec lefquels il vint à bout de foumettre les Danois. Après cette expédition il retourna dans fes Etats où il ne fongea plus qu'à entretenir la paix. Pendant qu'il étoit occupé à punir les brigands qui ravageoient la Province de Murray, & qu'il travailloit à réprimer les mœurs de la jeuneffe d'Ecoffe, il fut affaffiné la quinzieme année de fon régne.

Indulphe LXXVIIe. Roi. 958.

Ce Prince eut pour fucceffeur Indulphe, qui pendant les fept premieres années de fon régne jouit d'une paix profonde. Les Danois irrités du traité qu'Indulphe avoit fait contre eux, équipperent une flotte confidérable, & entrerent dans le Golfe de Forth. Les Ecoffois furpris fauverent leurs richeffes au milieu des terres, tandis que les autres s'oppoferent à leur paffage. Les Danois n'ayant pu réuffir regagnerent la pleine mer comme s'ils euffent eu deffein de retourner dans leur Pays. Ils revinrent bientôt fur leurs pas, & trouverent enfin moyen de débarquer. Indulphe marcha promptement contre eux, & leur livra bataille & vint à bout de les mettre en fuite. Une partie des vaincus s'étoit retirée dans une vallée entourée de bois. Indulphe qui ne croyoit plus les ennemis en état de lui réfifter, alloit à la pourfuite des fuyards fans aucune précaution, & n'étant accompagné que de quelques Seigneurs. Il paffa malheureufement par l'endroit où les Danois s'étoient raffemblés, & il fut tué dans cette occafion la dixieme année de fon régne.

On choisit pour lui succeder Duffus, fils de Malcolm. Ce Prince donna le gouvernement de Cumberland à Culenus, fils d'Indulphe, & l'envoya dans les Isles Hébrides pour arrêter les brigandages qui s'y commettoient, & pour modérer la puissance des Grands qui vexoient le Peuple. Cette démarche irrita les Nobles contre lui, & leur fit prendre la résolution de le déthrôner. Peu de temps après le Roi tomba dangereusement malade ; & comme on croyoit qu'il ne réchapperoit pas de cette maladie, les brigands avoient reparu avec plus de hardiesse qu'auparavant, & avoient commis toutes sortes d'excès & de cruautés. Il paroît que la maladie du Roi étoit occasionnée par quelque poison lent, & l'on découvrit bien-tôt les auteurs de ce crime qui furent punis avec toute la rigueur possible. Donald Gouverneur d'une place avoit rendu de grands services au Roi pendant sa maladie, soit en poursuivant les brigands, soit en découvrant la conjuration. Comme plusieurs de ses parents étoient complices il demanda leur grace au Roi, mais ses prieres furent inutiles. Ce refus irrita tellement Donald, qu'il forma dès-lors le projet de l'assassiner : ce qu'il exécuta peu de temps après avec tant de secret qu'il trouva moyen d'emporter le corps du Roi & de l'enterrer sans que personne s'en apperçût. Le lendemain le bruit s'étant répandu que Duffus avoit disparu, & qu'on ignoroit ce qu'il étoit devenu, Donald fit punir séverement les gardes de ce Prince & ordonna de faire des perquisitions qui devoient être inutiles.

Royaume d'Ecosse. Duffus LXXVIII. Roi. 968.

Les Ecossois craignant les suites funestes d'une Anarchie se hâterent de mettre la couronne sur la tête de Culenus fils d'Indulphe. Ce Prince qui ne doutoit nullement que Duffus n'eût été assassiné, fit toutes les perquisitions possibles pour découvrir les auteurs de ce meurtre. Donald craignant d'être découvert par quelques-uns de ses complices prit le parti de sortir du Royaume. Sa fuite précipitée le fit bientôt soupçonner, & l'on crut devoir s'assurer de sa femme & de ses trois enfants. Ce fut alors qu'on découvrit la maniere dont les choses s'étoient passées. Donald ayant eu le malheur d'être rejetté sur la côte par un vent contraire fut fait prisonnier, & souffrit la mort qu'il méritoit. Le corps de Duffus fut exhumé & porté avec pompe dans le tombeau de ses ancêtres. Jusqu'alors on avoit eu tout lieu d'admirer la conduite de Culenus ; mais il ne tarda pas à faire connoître jusqu'à quel excès on peut porter l'amour de la débauche & des plaisirs infâmes. Les dépenses extraordinaires que ce Prince faisoit, dissiperent bien-tôt ses finances, & alors le peuple fut accablé d'impôts. Une telle conduite ne pouvoit manquer de lui attirer un grand nombre d'ennemis ; & en effet, un Gouverneur de Province vengea l'honneur de sa fille en poignardant le Roi qui étoit dans la cinquiéme année de son régne.

Culenus LXXIXe Roi. 973.

Après la mort de Culenus on fit monter sur le thrône Keneth frere de Duffus. Ce Prince touché de la triste situation où l'Ecosse se trouvoit n'employa les premiers instants de son regne qu'à réparer tant de désordres, en punissant ceux qui avoient flatté les passions du Roi, ou par complaisance pour ce Prince, ou par l'envie de s'enrichir. Par ce moyen tout fut rétabli dans l'ordre, & les peuples ne cessoient de donner à leur Souverain les louanges qu'il méritoit. La paix dont le royaume jouissoit par la sagesse du gouvernement, fut tout d'un coup troublée par les Danois qui ayant fait une

Keneth III. LXXXe. Roi. 978.

Royaume d'Ecosse.

descente sur les côtes de l'Ecosse, près l'embouchure du Tay, ravagerent tous les environs. Keneth rassembla ses troupes en diligence, & s'avança vers l'ennemi. Il y eut alors un sanglant combat entre les deux nations; mais les Danois se battirent avec tant de fureur que les Ecossois furent mis en fuite. Un Paysan nommé Haius ayant rassemblé quelques-uns de ses compagnons alla au devant des fuyards, & par ses reproches les força de retourner au combat. Quelques autres troupes de paysans étant accourus en même-temps, les Danois s'imaginerent que c'étoit une nouvelle armée qui venoit les combattre. La terreur s'empara de leurs esprits & ils céderent à leurs ennemis une victoire qu'ils avoient d'abord remportée. Dans une Assemblée génerale de la nation Haius fut récompensé, & il fut mis au rang des Nobles avec toute sa famille.

Cette guerre étoit à peine terminée si glorieusement, que l'Ecosse fut agitée de troubles intestins causés par quelques différends survenus entre quelques Seigneurs. Keneth employa la force pour arrêter ces désordres & rendit le calme à ses Etats. L'envie de faire régner son fils après sa mort porta le Roi à commettre une action qui démentoit sa conduite passée. Malcolm son fils étoit trop jeune pour lui succéder, & suivant les Loix du pays, la couronne auroit passée sur la tête de Malcolm fils de Duffus. Keneth se délivra de ce Prince par le poison, & travailla ensuite efficacement à faire casser la Loi qui étoit contraire à ses desseins. Ainsi Malcolm fut nommé Gouverneur du Cumberland & déclaré Prince d'Ecosse, c'est-à-dire, Prince héréditaire. Dans l'Assemblée qui s'étoit tenue à ce sujet, on fit divers réglements touchant la succession à la couronne. Il fut décidé que si le fils aîné du Roi qui devoit monter sur le thrône mouroit avant son pere, le fils de ce Prince lui succederoit. On régla en même temps que si le Roi étoit trop jeune pour gouverner, on nommeroit un Régent qui lui remettroit l'administration du Royaume à l'âge de quatorze ans. Le Roi ayant cru ainsi assurer la couronne à son fils ne put s'empêcher d'être agité par de cuisants remords. Il fit alors divers exercices de pénitence, visita les tombeaux des Saints, & fit de grands présents aux Eglises. Pendant qu'il faisoit un certain pélerinage, il fut assassiné par les ordres de la mere d'un Seigneur qu'il avoit fait mourir en punition de ses crimes. Il étoit dans la dix-septiéme année de son regne.

Constantin IV. LXXXIe. Roi. 994.

Constantin fils de Culenus n'eut pas plutôt appris la mort du Roi qu'il protesta contre tout ce qui avoit été fait dans la derniere Assemblée, & révoqua le consentement qu'il avoit donné aux réglements qu'on y avoit faits. Il se fit ensuite un parti considérable & se fit élire Roi. Malcolm qui se voyoit exclu du thrône se mit à la tête d'un corps de troupes pour le disputer à Constantin. Celui-ci à la tête d'une armée plus nombreuse que celle de son ennemi marcha contre Malcolm qui se retira aussi-tôt dans le Cumberland. Keneth, frere naturel de ce Prince, indigné de cette lâcheté rassembla les troupes de son frere, & se prépara à livrer bataille à Constantin. Les deux armées étoient séparées par le fleuve de Forth qui n'étant guéable en aucun endroit empêcha les ennemis d'en venir aux mains. Les maladies qui se mirent dans les armées les obligerent de se retirer sans rien entreprendre. Quelque temps après Constantin se mit en campagne; mais Keneth qui observoit tous ses mouvements ayant trouvé une situation avantageuse livra bataille à l'ennemi &

& remporta une victoire complette : Constantin fut tué avec un grand nombre de Seigneurs. Ce Prince n'avoit regné que dix-huit mois.

ROYAUME D'ECOSSE.

Grimus. LXXXIIe. Roi.

995.

Grimus fils de Duffus, ou selon d'autres de Mogallus frere de ce même Prince, fut aussi-tôt conduit à Scone, où il fut déclaré Roi par ses partisans. Malcolm ne le laissa pas long-temps tranquille, & les deux rivaux se préparerent à la guerre. Les Ecossois paroissoient cependant plus portés pour Grimus en qui ils avoient remarqué les plus grandes qualités ; de sorte que le parti de Malcolm se trouvoit le plus foible. On convint alors d'une tréve de trois mois, pendant laquelle on devoit chercher les moyens d'en venir à un accommodement solide. On convint en effet que Grimus conserveroit le thrône, & qu'après sa mort Malcolm lui succederoit ; que dans la suite la Loi qui avoit été faite sous le regne de Keneth III. seroit observée. La paix fut ainsi rétablie entre les deux rivaux & dura huit ans. Au bout de ce temps Grimus ayant changé de conduite, les Seigneurs se souleverent contre lui & appellerent Malcolm. Les deux Princes en vinrent aux mains le jour de l'Ascension & la victoire se déclara pour Malcolm. Grimus mourut quelques jours après de ses blessures, dans la huitiéme année de son regne.

Malcolm II. LXXXIIIe. Roi.

1003.

Malcolm ne voulut point alors monter sur le thrône que la Loi qui établissoit la succession au thrône de pere en fils, ne fût entierement confirmée. Ce Prince usa avec une grande modération de sa victoire : il fit mettre le corps de son rival dans le tombeau de ses ancêtres, & pardonna à tous ceux qui avoient pris le parti de ce Prince. Il remédia ensuite aux désordres que les différentes factions avoient causés dans l'Etat & fit refleurir le commerce.

L'Ecosse commençoit à oublier ses derniers malheurs, lorsque Suenon fils de Harald, Roi de Dannemarck demanda aux Ecossois un asyle & des secours que les Anglois lui avoient refusés. Malcolm touché de la triste situation de ce Prince le reçut avec bonté & lui fournit des troupes avec lesquelles il retourna dans ses Etats. Ses affaires ne furent pas plutôt rétablies qu'il songea à se venger des Anglois, & passa dans leur pays à la tête d'une armée nombreuse. Il eut d'abord de grands avantages sur ces peuples ; mais les Ecossois leur ayant fourni des secours, les choses changerent de face. Suenon menaça les Ecossois de leur déclarer la guerre, s'ils ne retiroient leurs troupes. Des menaces il en vint aux effets, & comme il avoit été obligé de retourner dans son royaume, il envoya un de ses Généraux avec une nombreuse flotte pour attaquer les Ecossois. Ce fut dans la Province de Murray que les Danois firent leur descente, & bientôt ils furent maître d'une grande partie du pays. Malcolm voulut arrêter leurs progrès ; mais il fut battu & peu s'en fallut qu'il ne perdît la vie dans le combat. Les Danois profiterent de leur victoire & s'emparerent de plusieurs places, où ils commirent toutes sortes de cruautés. Malcolm rassembla de nouvelles troupes, marcha contre les ennemis, & remporta sur eux des avantages si considérables qu'il n'y eut qu'un très-petit nombre de Danois en état de repasser dans leur pays. Suenon ne se laissa point abbattre par tant de pertes & résolut de venger la mort des siens, il fit passer d'autres troupes en Ecosse. Elles furent encore défaites ; mais cette victoire coûta si cher aux Ecossois qu'ils consentirent à écouter les propositions de paix qu'on leur fit. On convint par le traité que

ROYAUME D'ECOSSE.

les Ecossois & les Danois ne se feroient plus la guerre, & qu'ils ne fourniroient point de troupes aux ennemis des uns & des autres.

Malcolm s'appliqua ensuite à faire oublier aux Ecossois ce qu'ils avoient souffert pendant la derniere guerre, & il régna encore pendant quelques années avec beaucoup de gloire. Sur la fin de ses jours la cupidité d'amasser des richesses lui fit commettre toutes sortes d'injustices & de crimes, & fut la cause de sa fin tragique. Quelques mécontents conspirerent contre sa vie, & ayant mis les Gardes de ce Prince dans le complot, ils l'égorgerent pendant la nuit. Les meurtriers s'étant aussi-tôt sauvés ne purent échapper à la punition qu'ils méritoient. Tous les chemins étoient couverts d'une neige très-épaisse qui empêchoient de connoître les véritables routes, & comme ils couroient à toute bride ils passerent sur un lac glacé où ils périrent tous. Malcolm étoit dans la trentiéme année de son regne.

Duncan LXXXIVe. Roi. 1033.

Après la mort de Malcolm, Duncan son petit-fils par sa fille Béatrice, fut reconnu pour son successeur. Ce Prince par sa trop grande douceur fournit aux méchants l'occasion de se révolter. Tout étoit en combustion dans le royaume, & l'impunité des crimes en faisoit commettre de nouveaux. Les ordres du Roi étoient méprisés, & ses Ministres étoient exposés à la fureur des Brigands. Ainsi l'Ecosse se trouvoit dans une triste situation, lorsque Macbeth ou Machabée consentit à se charger de faire rentrer les factieux dans le devoir & de mettre fin à tant de troubles. Sa vigilance & sa séverité fit bientôt disparoître tous les Brigands, dont les chefs furent punis du dernier supplice.

Cependant Suenon étoit mort, & un de ses fils qui avoient eu la Norwege en partage, avoit fait une descente en Ecosse, & étoit entré dans la Province de Fyfe. Duncan s'avança de ce côté-là avec son armée, pendant que Macbeth levoit des troupes d'un autre côté. Les Danois étoient occupés à faire le siége de Perth, & l'on conseilla au Roi d'user de stratagême pour se délivrer des Danois. Ce Prince profita de l'avis, & sous prétexte de traiter avec ses ennemis, il leur envoya une provision de vivres de toute espece, dans lesquelles on avoit mêlé plusieurs choses capables de provoquer au sommeil. Il dressa ensuite plusieurs embuscades autour du Camp des Danois, & profitant de l'obscutité de la nuit il les surprit & en fit un grand carnage. Ceux qui purent se sauver tomberent dans l'embuscade qu'on leur avoit dressée, & furent passés au fil de l'épée. Enfin il n'y eut qu'un très-petit nombre qui purent gagner leurs Vaisseaux. Ainsi l'Ecosse fut délivré d'un ennemi dangereux, & dont ils avoient eu tant à souffrir.

La foiblesse du Roi fit concevoir à Macbeth le projet de monter sur le thrône à l'exclusion des fils de Duncan, dont l'aîné nommé Malcolm, avoit été fait Gouverneur du Cumberland. Pressé de monter sur le thrône il ne put attendre la mort du Roi, & il assassina ce Prince qui étoit dans la septieme année de son régne. Les fils de Duncan craignant le sort de leur pere, se cacherent avec soin, & furent obligés de changer souvent de retraite.

Macbeth ou Machabée LXXXVe. Roi. 1040.

Macbeth à la tête d'une armée se rendit à Scone, & força la nation par la présence de ses troupes à le reconnoître pour son Souverain. Pour se maintenir sur le thrône qu'il venoit d'usurper, il fit des largesses considérables aux Grands du royaume, & gagna l'affection des Peuples par des actions de justi-

ce, & quelquefois de févérité. Il établit des loix qui furent très-utiles à fes fujets; mais elles furent négligées dans la fuite. Une conduite fi fage fit oublier aux Ecoffois la maniere dont ce Prince étoit monté fur le thrône, & Macbeth pendant dix ans fut cheri comme le pere du Peuple. Le refte de fon régne fut bien different, & celui qu'on avoit regardé comme un bon Prince ne fut plus qu'un tyran odieux par fes crimes & fes cruautés. Les Seigneurs ne pouvant plus fupporter fon gouvernement, confpirerent contre lui, & un d'entre eux qui s'étoit fauvé en Angleterre, engagea Malcolm fils de Duncan à travailler à remonter fur le thrône. Edouard III. qui régnoit alors fur les Anglois, lui fournit des troupes avec lefquelles il entra en Ecoffe. A mefure que ce Prince avançoit, fon armée devenoit plus confidérable, & Macbeth fe voyant abandonné de prefque tout le monde, prit la fuite & fe cacha. Il avoit porté la couronne pendant dix-fept ans.

ROYAUME D'ECOSSE.

Malcolm III. LXXXVIe. Roi.

1057.

Auffi-tôt après la retraite de l'ufurpateur, Malcolm fut proclamé Roi à Scone. A peine fut-il monté fur le thrône, qu'il rendit tous les biens dont Macbeth s'étoit emparé avec injuftice. On croit que c'eft ce Prince qui établit dans fes Etats les titres de Duc, de Marquis, de Baron, de Chevalier, pour récompenfer ceux qui avoient rendu de grands fervices à l'Etat. Cependant les partifans de Macbeth avoient reconnu pour Roi fon fils Luthlacus; mais ce Prince ne conferva ce titre que pendant trois mois, & fut tué dans un combat. Il fe forma peu de temps après une autre confpiration contre le Roi, qui l'ayant découverte, fit venir le Chef & lui propofa de fe battre avec lui; le coupable fe jetta aux genoux du Roi, & obtint le pardon de fon crime. La retraite que Malcolm donna à Edgar, petit neveu d'Edouard III, occafionna une guerre entre les Ecoffois & Guillaume le Conquerant qui étoit alors maître de l'Angleterre. Les fuccès du Roi d'Ecoffe engagerent Guillaume à faire la paix.

Les Ecoffois délivrés de ce nouvel ennemi, fe virent affligés par des troubles domeftiques. Les habitants de Galloway, ceux des Ifles Hébrides, des Provinces de Murray, de Roff, de Cathneff fe fouleverent & défolerent le royaume. Walter (1), fils de Fleanchus, & petit-fils de Banchon, Seigneur Ecoffois, marcha contre les rebelles de Galloway, & en fit un grand carnage. Le Roi pour le récompenfer le créa *Stuart*, c'eft-à-dire Gouverneur de tout le royaume. Cependant le Roi raffembloit fes troupes afin de marcher contre les autres rebelles. Il étoit prêt de paffer la Spey, pour combattre les factieux des Provinces qui font au de-là de cette riviere, lorfque les Prêtres en habits facerdotaux, lui demanderent la permiffion d'avoir une conférence avec les ennemis. On convint alors d'un accommodement, le Roi fit grace à tous les rebelles, & il n'y eut que les plus féditieux qui furent punis par la privation de leurs biens & de leur liberté.

Le calme fut ainfi rétabli dans l'Etat, & Malcolm ne fongea plus qu'à mettre en vigueur l'ancienne difcipline, & à bannir le luxe contre lequel il fit des loix rigoureufes. Pendant que ce Prince étoit occupé à réprimer divers abus, Guillaume II. qui étoit monté fur le thrône d'Angleterre lui don-

(1) Ce Seigneur eft la tige de la maifon de Stuart, qui a occupé longtemps le thrône d'Ecoffe, comme je l'ai déja dit.

ROYAUME D'ECOSSE.

na plusieurs sujets de mécontentement. Les deux Nations en vinrent bien-tôt à une guerre ouverte qui devint funeste à Malcolm. Ce Prince fut tué avec son fils Edouard devant Alnevic, qu'il assiegeoit dans le Northumberland. Malcolm avoit épousé en 1070 Marguerite, arriere-petite fille d'Edmond, Côte-de-Fer, Princesse célebre par sa sainteté : il eut d'elle plusieurs enfants, Edouard qui périt avec lui ; Edgar, Alexandre & David, qui tous les trois porterent la couronne ; & Mathilde femme de Henri I. Roi d'Angleterre.

Donald VII. surnommé Banns LXXXVIIe. Roi. 1093.

Après la mort de Malcolm, Donald son frere s'empara du thrône au préjudice de ses neveux par le moyen des troupes que les Norwegiens lui fournirent. Cette action le rendit odieux à tous les gens de bien, & surtout aux Seigneurs, qui redoutant ses menaces, parce qu'ils refuserent de lui prêter serment, offrirent la Couronne à Duncan, fils naturel de Malcolm. Donald se vit aussi-tôt abandonné de tout le monde, & fut obligé de se retirer dans les Isles Hébrides, après avoir régné pendant six mois.

Duncan II. LXXXVIIIe. Roi. 1094.

Duncan ne conserva qu'un an & demi la couronne qu'il avoit enlevé à Donald. La hauteur avec laquelle il traitoit ses sujets, fit un grand nombre de mécontents, & Donald qui étoit attentif à tout ce qui se passoit profita de cette circonstance pour le faire assassiner.

Donald rétabli. 1095.

Ce Prince remonta alors sur le thrône qui le posseda encore trois ans, au milieu des troubles occasionnés d'un côté par les habitants des Isles qui ne pouvoient rester tranquilles, & de l'autre par les ravages que les Anglois & les Norwegiens faisoient de tous côtés. Comme on découvrit que Donald avoit un traité secret avec Magnus Roi de Norwege, on invita Edgar, fils de Malcolm à venir prendre possession du thrône.

Edgar LXXXIXe. Roi. 1098.

Ce Prince soutenu par les troupes que Guillaume le Roux lui confia, dissipa bien-tôt le parti de Donald qui fut arrêté & mis en prison, où il mourut peu de temps après. Edgar rétabli la tranquillité dans ses Etats, fit un traité d'alliance avec Guillaume le Roux ; & ensuite avec Henri son successeur. Enfin ce Prince ayant gouverné avec beaucoup de prudence & d'équité pendant neuf ans & trois mois, mourut le 8 de Janvier 1107.

Alexandre III. XCe. Roi. 1107.

Edgar étant mort sans enfants, on mit la couronne sur la tête d'Alexandre son frere. Ce Prince fut célebre par la rigueur avec laquelle il punit les malfaiteurs, & les brigands qui avoient commencé à paroître la premiere année qu'il étoit monté sur le thrône. Il rendit par ce moyen le calme à ses peuples. Ce Prince qui fut surnommé le Sévere mourut après avoir porté la couronne pendant dix-sept ans.

David I. XCI. Roi. 1124.

Alexandre n'avoit point laissé de postérité, & par conséquent le thrône appartenoit à David son frere qui fut proclamé Roi aussi-tôt après la mort de son prédécesseur. Tous les historiens anciens & modernes font de grands éloges de David, & nous le représentent comme réunissant toutes les qualités qui font un grand Prince. Par sa valeur dans la guerre il égala tous ceux qui avoient régné avant lui, & il les surpassa tous par son amour pour la justice & la religion. Il établit six Evéchés en Ecosse, fit rebâtir plusieurs Monastéres qui avoient été détruits pendant la guerre, & en construisit de nouveaux. Le régne de David auroit été paisible si ce Prince n'avoit pas cru devoir prendre part aux troubles qui agiterent l'Angleterre à la mort de Henri I. (1) au su-

(1) Voyez ci-devant la page 79 & suiv.

ROYAUME D'ECOSSE.

jet de la succeſſion au thrône. David mourut le 24 Mai de l'an 1153. après avoir régné vingt-neuf ans & deux mois. Il avoit eu de la Reine Mathilde morte dès la ſeptieme année de ſon régne, un Prince nommé Henri qui étoit mort en 1152; Guillaume & David. Henri avoit laiſſé un fils nommé Malcolm.

Malcolm IV. XCIIe. Roi.

1153.

Malcolm petit-fils de David monta ſur le thrône à la place de ſon ayeul. Les commencements de ſon régne furent agités par les entrepriſes de quelques rebelles qui vouloient profiter de la jeuneſſe de ce Prince, pour troubler l'Etat & profiter des malheurs publiques. On vint à bout de les réduire, & pluſieurs d'entre eux ſubirent la peine qu'ils méritoient. Pendant qu'on étoit occupé à diſſiper les factieux, Henri II. tâchoit d'enlever aux Ecoſſois une partie des Provinces qu'ils poſſedoient en Angleterre. Henri s'étoit cependant lié par ſerment avec David, lorſqu'il l'avoit fait Chevalier, de ne rien entreprendre contre lui ni contre aucun de ſes deſcendants. Il faiſoit néanmoins tout ſon poſſible pour avoir un motif ſpécieux de déclarer la guerre à l'Ecoſſe. Il voulut obliger Malcolm à lui rendre hommage lige pour les terres que la couronne d'Ecoſſe poſſedoit en Angleterre. Malcolm ſe rendit à Londres, refuſa de ſatisfaire Henri ſur cet article, mais il ne put s'empêcher de ſuivre ce Prince en France. Lorſqu'il fut de retour dans ſes Etats, il trouva les Ecoſſois fort indiſpoſés contre lui : on lui reprochoit de s'être mis imprudemment entre les mains de Henri. Il calma les eſprits, & fit connoître qu'il n'avoit pu agir autrement. Peu de temps après Henri convoqua à Yorck une aſſemblée des Pairs, & obligea Malcolm à s'y rendre. Il l'accuſa alors d'être la cauſe du mauvais ſuccès des armes Angloiſes en France. Malcolm voulut ſe défendre, mais toute l'aſſemblée qui ſçavoit les intentions de Henri, déclara que Malcolm étoit déchu de tout droit ſur les Provinces qu'il pouvoit avoir encore en Angleterre. Henri fit en même temps courir le bruit que Malcolm avoit conſenti volontiers à rendre ces Provinces. Le but de Henri étoit d'exciter contre le Roi d'Ecoſſe la haine de ſes ſujets.

Malcolm fut à peine de retour dans ſon Royaume qu'il fut aſſiégé dans la ville de Perth par un grand nombre de mécontents. Cette révolte n'eut cependant point de ſuite; mais les Seigneurs conſeillerent au Roi de prendre les armes pour recouvrer les provinces que Henri lui avoit enlevées contre tout droit. La guerre fut déclarée en conſéquence; mais elle fut également funeſtes aux deux Royaumes. Tant de pertes réciproques obligerent les deux Rois de faire un accommodement. Henri conſentit à rendre les provinces de Cumberland & de Huntingthon; mais il voulut conſerver le Northumberland. Les Ecoſſois furent mécontents de ce traité, & ils mépriſerent leur Roi qu'ils regardoient comme un Prince foible & ſans courage. On ſe feroit même porté à la révolte ſans la crainte des Anglois, dont on appréhendoit les entrepriſes. Il y eut cependant pluſieurs troubles, mais qui furent enfin appaiſés par la défaite des rebelles. Lorſque le calme fut rétabli, on tint une Aſſemblée des Etats & l'on fit pluſieurs réglements pour le bien du royaume. On lui repréſenta alors qu'il devoit ſonger à ſe marier afin d'avoir des ſucceſſeurs. Ce Prince répondit qu'il avoit fait vœu de continence, & que parconſéquent il ne pouvoit prendre de femme. Malcolm n'ayant plus d'ennemis ſur les bras ne s'occupa plus qu'à bâtir des Egliſes, à fonder des Monaſtéres & à faire de grandes largeſſes à tous les Moines. Il mourut dans la

ROYAUME D'ECOSSE.
Guillaume dit le Lion XCIIIe. Roi.

1165.

vingt-cinquiéme année de son âge & dans la treiziéme année de son régne.

Guillaume second fils de David, surnommé le Lion, à cause de la grandeur d'ame qu'il fit paroître dans sa bonne & mauvaise fortune, fut proclamé Roi après la mort de Malcolm. Ce Prince fut à peine sur le thrône qu'il forma le projet de rentrer en possession du Northumberland. Il fut obligé de se rendre à Londres pour faire hommage au sujet des autres Provinces, & ce fut dans cette circonstance qu'il redemanda le Notthumberland. Henri differa toujours de le satisfaire sous prétexte que cette Province lui ayant été cedée par un traité, il ne pouvoit l'aliéner sans un décret des Seigneurs. Il lui promit donc de les assembler à ce sujet, & qu'alors il lui rendroit justice. Guillaume, pour ne donner à son ennemi aucun sujet de se plaindre, consentit à rester en Angleterre pour y attendre l'Assemblée qui devoit y être indiquée. La guerre que Henri II. entreprit contre la France servit de prétexte à ce Prince pour differer l'exécution de ses promesses. Guillaume passa la mer avec lui & ne cessa de le solliciter sur cet article. Comme il vit qu'il n'obtenoit rien il prit le parti de retourner dans ses Etats, où sa présence étoit nécessaire. Les brigands recommencerent leurs ravages & désolerent quelques Provinces. Ils furent bientôt réduits, & le Roi fit bâtir plusieurs Forts pour les contenir dans la suite.

Ce Prince, délivré de ses ennemis domestiques, envoya des députés au Roi d'Angleterre pour le sommer de lui rendre le Northumberland, & pour le menacer de lui déclarer la guerre s'il différoit plus long-temps à le satisfaire. Henri occupé en France ne jugea pas à propos de multiplier le nombre de ses ennemis. Il convint de céder une partie du Northumberland que le bisayeul de Guillaume avoit possedée. Le Roi d'Ecosse s'en mit aussi-tôt en possession, mais il protesta qu'il ne cédoit point son droit sur le reste de cette Province. Les deux Nations ne resterent pas long-temps tranquilles, & l'on fit réciproquement des courses sur les frontieres des deux Etats. Guillaume leva ensuite une armée considérable & entra sur les terres ennemies. Les Anglois qui n'étoient pas en état de se défendre proposerent une tréve qu'ils furent obligés d'acheter. Ils profiterent de ce temps pour faire des préparatifs de guerre, & pour examiner la situation du camp des Ecossois. Ayant trouvé une occasion favorable, ils enleverent Guillaume, & le conduisirent à Henri qui le fit enfermer dans la Tour de Falaize en Normandie. Les Anglois se jetterent alors sur le Cumberland; mais les Géneraux Ecossois les repousserent avec tant de vigueur qu'ils furent bientôt obli-

1174.

gés de se retirer avec perte. Il y eut alors une nouvelle suspension d'armes qui devoit durer pendant la captivité de Guillaume. Ce Prince n'obtint sa liberté qu'à des conditions très-dures, & en s'assujettissant avec son Royaume au Roi d'Angleterre.

Richard I. étant monté sur le thrône d'Angleterre vécut en si bonne intelligence avec Guillaume qu'il l'affranchit des dures conditions que Henri II. lui avoit imposées. L'Ecosse rentra alors dans sa premiere liberté & dans son indépendance. Jean Sans Terre, successeur de Richard voulut obliger le Roi d'Ecosse à se joindre à lui contre Philippe Auguste, Roi de France, & le refus de Guillaume pensa occasionner une guerre entre l'Angleterre & l'Ecosse; mais elle n'eut point lieu, & l'on convint d'un accommodement qui

parut terminer toutes les querelles. Ce traité fut renouvellé tous les ans, & les deux Rois eurent ensemble plusieurs entrevues. Guillaume mourut dans la soixante-quatorziéme année de son âge & la quarante-neuviéme de son régne. Il ne laissa qu'un fils qui lui succeda. ROYAUME D'ECOSSE.

On mit alors la couronne sur la tête d'Alexandre son fils, qui étoit âgé de seize ans. Ce jeune Prince se conduisit avec une prudence au-dessus de son âge, & confirma par un décret des Etats tous les actes de son pere. Il profita des troubles intestins de l'Angleterre, occasionnés par la mésintelligence qui régnoit entre Jean & ses sujets. Alexandre se joignit aussi à Louis fils de Philippe Auguste à qui les mécontents vouloient donner l'administration du Royaume. Jean s'étant mis sous la protection du Pape, le Roi d'Ecosse fut excommunié, mais toutes ces affaires furent appaisées par la mort de Jean Sans Terre. L'union fut rétablie entre Alexandre & Henri successeur de Jean, & le Roi d'Ecosse passa même en Angleterre pour secourir Henri, contre lequel la Noblesse s'étoit soulevée. Alexandre mourut dans la 51me. année de son âge, & la 25me. de son régne. Ce Prince avoit épousé en premieres nôces Jeanne sœur de Henri III, dont il n'eut point d'enfants. Après la mort de cette Princesse il prit en secondes nôces Marie, fille d'Ingelran Cumin qui sortoit d'une des plus puissantes familles de l'Ecosse. Il eut de cette Princesse un fils qui fut nommé Alexandre. Alexandre II. XCIVe. Roi. 1214.

Ce Prince, qui étoit à peine âgé de huit ans, monta sur le thrône après la mort de son pere. Les Cumins tinrent le jeune Roi dans une espéce de servitude pendant les premieres années de son régne, & profiterent de sa minorité pour vexer les Peuples. Les Ecossois las de cet esclavage crurent que l'unique moyen d'en sortir étoit de délivrer le Roi de l'état où il se trouvoit lui-même. On convint pour cet effet de lui faire épouser Marguerite fille de Henri III, Roi d'Angleterre, & il fut décidé que ce Monarque lui serviroit de Curateur. Alexandre III. XCVe. Roi. 1249.

Toutes ces précautions n'empêcherent pas quelques Seigneurs, & sur-tout un nommé Walter de causer de grands troubles dans l'Etat & de vouloir usurper l'autorité royale. Ils en vinrent même jusqu'à enlever le Roi & le conduire à Sterling. Ils changerent alors les anciens Ministres & en créerent de nouveaux. La mort de Walter, qui fut empoisonné par sa femme, mit fin à tous ces troubles, & le Roi recouvra sa liberté. Quelque temps après Achon, Roi de Norwege fit une irruption en Ecosse avec une flotte considérable. La valeur d'Alexandre Stuart, bisayeul de celui qui occupa le premier le thrône d'Ecosse fit échouer l'entreprise des Norwegiens qui perdirent plus de seize mille hommes. Magnus fils du Roi de Norwege traita alors avec les Ecossois, & il fut décidé que les Isles Hebrides resteroient sous la domination de l'Ecosse, & qu'Alexandre donneroit sur le champ quatre mille marcs d'argent, & tous les ans cent marcs. Ce fut vers ce même temps qu'Alexandre envoya des troupes à son beau-pere, contre lequel ses sujets s'étoient révoltés. Il s'éleva ensuite quelques différends entre le Clergé & la Noblesse, & comme les Prélats étoient résolus de porter leurs plainres à Rome, & qu'ils avoient déja même excommunié les Ecossois, Alexandre craignant les suites de ces brouilleries appaisa le Clergé & engagea la No- 1263.

ROYAUME D'ECOSSE.

blesse à lui donner satisfaction. Comme le Pape prêchoit à Rome la croisade, Alexandre consentit à fournir quelques troupes à Saint Louis, Roi de France, qui devoit passer en Palestine, & il envoya en même-temps mille marcs d'argent au Pape.

Alexandre voulut profiter de la paix qu'il avoit avec ses voisins pour rendre la justice à ses peuples, & dans ce dessein il parcourut les différentes provinces de son royaume, suivant l'ancien usage. Une chute de cheval qu'il fit pendant ce voyage lui causa la mort. Il étoit alors âgé de quarante-cinq ans & en avoit régné trente-sept. Ce Prince ne laissa aucun enfant de Marguerite dont il en avoit eu trois. Il avoit épousé en secondes nôces Yolande fille du Comte de Dreux; mais il n'eut point d'enfant de cette Princesse.

1286.

Le royaume fut alors agité de grands troubles, occasionnés par les prétendants à la couronne. Les deux principaux étoient Jean Baillol & Robert Brus. Le premier descendoit de Marguerite, fille aînée de David, Comte de Huntingthon, frere du Roi Guillaume; & le second d'Isabelle, seconde fille du même David. Jean David l'emporta par la décision d'Edouard I, Roi d'Angleterre, qui ayant été choisi pour arbitre de cette querelle, prononça en sa faveur (1).

Jean Baillol ou Bailleul. XCVIe. Roi.

1292.

Jean Baillol qui n'étoit monté sur le thrône, qu'en se déclarant vassal du Roi d'Angleterre, fut plutôt traité par ce Monarque en esclave qu'en Roi. Il voulut secouer le joug; mais ses tentatives ne servirent qu'à montrer sa foiblesse & à augmenter la puissance de son Tyran. Baillol fait prisonnier dans une bataille fut conduit à la Tour de Londres, & ensuite transferé à Oxford. Jean Baillol obtint enfin, à la sollicitation du Pape, la permission de passer en France, & c'est là qu'il termina sa carriere, après quelques années d'exil. On ignore le temps de sa mort & même le lieu de sa retraite. Cependant les Ecossois faisoient de nouveaux efforts pour se délivrer de l'oppression des Anglois, & ils avoient même remporté quelques avantages considérables, sous la conduite de Guillaume Walleys, mais leurs dissensions continuelles les empêcherent d'en profiter. Walleys fut même battu dans la suite & l'Ecosse passa une seconde fois au pouvoir d'Edouard (2).

Robert-Brus I. XCVIIe. Roi.

1306.

Pendant que l'Ecosse gémissoit ainsi sous le joug des Anglois, & que ce royaume étoit la victime de ses propres dissentions, Robert Brus forma le projet de délivrer sa patrie & de monter sur le thrône. Jean Cumin qui étoit son rival avoit paru d'abord entrer dans ses vûes, & lui avoit même cedé ses droits; mais soit qu'il se fût repenti de cette cession, soit qu'il ne l'eût fait que pour tendre un piége à Robert, il découvrit toute cette intrigue à Edouard, à la Cour duquel ce Prince s'étoit rendu pour engager quelques Seigneurs Ecossois qui s'y trouvoient aussi, à seconder son entreprise. Le Roi d'Angleterre informé de ce complot fit arrêter Robert, & il ne differa son supplice, que parce qu'il vouloit avoir en sa puissance les freres de ce Prince. Pendant cet intervalle Robert trouva moyen de se sauver & poignarda Cumin qui l'avoit trahi. Robert découvrit ensuite son dessein aux Ecossois qui s'empresserent de se ranger sous ses étendarts, & il fut couronné à Scone avec les cérémonies ordinaires.

(1) Voyez ci-devant l'Histoire d'Angleterre, pag. 123.

(2) Ibid 123 & suiv.

Le

Royaume d'Ecosse.

Le nombre de ses partisans augmentant de jour en jour, il se vit bientôt maître de plusieurs places considérables dans l'Ecosse. Edouard ne le laissa pas long-temps tranquille : il envoya des troupes contre lui, & quoique Robert se sentît plus foible il osa hazarder un combat qu'il perdit par la lâcheté de ses troupes. Ce mauvais succès ne l'empêcha pas d'en risquer un second dans lequel il ne fut pas plus heureux. Appréhendant alors de tomber entre les mains de son ennemi, il fut obligé d'errer long-temps & de se retirer enfin dans une des isles Hebrides, où il resta long-temps caché chez un de ses amis. Edouard maître du pays traita avec beaucoup de rigueur les partisans de Robert, & sur-tout les personnes de sa famille. Cependant on avoit fait courir le bruit de sa mort, & il profita de cette circonstance pour rassembler quelques troupes, avec lesquelles il entra dans la province de Carrick. Les succès qu'il eut d'abord attirerent auprès de lui un grand nombre de ses partisans, & il fut bientôt en état de s'emparer de plusieurs Forteresses qu'il fit démolir, parce qu'il n'avoit pas assez de troupes pour y laisser des garnisons. Jean Cumin, Comte de Buchan, marcha contre lui ; mais comme il vit que le parti de son ennemi étoit trop fort, il demanda une tréve qui lui fut accordée. Chacun travailla alors à augmenter le nombre de ses troupes, & à peine la tréve fut-elle expirée que Robert se signala par quelques exploits contre les Anglois. Edouard voulant réduire son ennemi leva une nombreuse armée, à la tête de laquelle il étoit résolu de passer en Ecosse ; mais une maladie dont il fut attaqué & qui le conduisit au tombeau, l'empêcha d'exécuter son projet. 1307.

Robert Brus étoit aussi tombé dangereusement malade, & l'on craignoit même pour sa vie. Jean Cumin profita de cette circonstance pour attaquer les troupes de ce Prince. Robert tout malade qu'il étoit se fit soutenir sur un cheval par deux Ecuyers, & sa présence anima tellement son armée, que celle de Cumin fut entiérement défaite. Cet avantage considérable fut comme le signal de ceux que Robert devoit remporter dans la suite. En effet, il battit l'armée qu'Edouard II. avoit envoyée contre lui, & cette victoire fut suivie de la prise de plusieurs Forteresses. L'année suivante il s'empara de Barwick, & les Etats s'étant assemblés à Coldingham, le titre de Roi d'Ecosse lui fut confirmé par la nation. 1314.

Comme ce Prince n'avoit qu'une fille unique de sa premiere femme, & qu'on se souvenoit des malheurs que l'Etat avoit essuyés par rapport à la succession au thrône, on fit un décret par lequel il fut dit que si Robert Brus mouroit sans enfants mâles, son frere Edouard seroit proclamé Roi, & que les fils de ce Prince lui succederoient : que si Edouard Brus ne laissoit point d'enfants mâles, Marie fille de Robert & sa postérité seroient mises en possession de la couronne : que les Etats choisiroient pour cette Princesse un époux qui fût digne d'elle & agréable à la nation : que dans le cas où un Prince monteroit sur le thrône en bas âge, on lui nommeroit un tuteur & un Ministre pour gouverner pendant la minorité.

Cependant les Irlandois qui gémissoient sous le joug d'Edouard II. implorerent le secours de Robert Brus qui leur envoya son frere Edouard. Ce jeune Prince eut d'abord de grands succès dans cette isle, dont il fut proclamé Roi. N'écoutant alors que son courage, il attaqua l'armée Angloise, sans atten-

ROYAUME D'ECOSSE.

dre les secours que son frere lui avoient promis. Cette précipitation lui coûta cher, & il perdit la bataille avec toutes les conquêtes qu'il avoit faites. Robert n'apprit cet accident qu'en arrivant en Irlande.

Le Roi d'Anglererre profitant de l'absence du Roi d'Ecosse envoya des troupes dans ce royaume; mais elles furent battues à trois différentes reprises par Jacques Duglas. Peu de temps après, les Anglois furent obligés de lever le siége de Barwick qu'ils avoient commencé. Les deux Rois firent ensuite une tréve pour seize ans.

Robert sentant que sa fin approchoit convoqua les Etats, & l'on convint que si son fils, qui étoit alors en bas âge, venoit à mourir sans avoir eu d'enfants, Robert Stuart, neveu de ce jeune Prince, monteroit sur le thrône. On engagea en même temps Jean Bailleul à renoncer aux droits qu'il avoit à la couronne. Robert ayant ainsi réglé ce qui regardoit la succession à la couronne, fit son testament & mourut le 7 de Juin 1329 dans la cinquante-cinquiéme année de son âge & la vingt-troisiéme de son régne. Il laissa pour successeur un fils en bas âge & une fille qui porta le Sceptre d'Ecosse dans la maison de Stuart.

David II. XCVIIIe. Roi. 1329.

David monta sur le thrône aussi-tôt après la mort de son pere, & Thomas Randulphe, Comte de Murray, fut chargé de l'administration du royaume. La vigilance de ce Ministre conserva la tranquillité dans l'Etat & empêcha les Anglois de faire aucune entreprise contre l'Ecosse. Après la mort de ce sage Ministre qui fut empoisonné par la faction Angloise, les choses changerent bien de face. Edouard III. (1) voulant se relever du traité que la Reine sa mere lui avoit fait faire avec le Roi d'Ecosse, fournit des troupes à Edouard Bailleul, & le mit en état d'attaquer David (2), qu'il battit quatre fois de suite. Ce Prince ne se croyant plus en sûreté dans ses Etats se retira en France.

Edouard Bailleul XCIXe. Roi. 1331.

Après la retraite de David, Bailleul se fit couronner à Scone & rendit hommage au Roi d'Angleterre, dans les mêmes termes dont son pere s'étoit servi en pareilles circonstances. L'Ecosse se vit alors en proie à toutes sortes de malheurs & alternativement désolée par les partisans de David & par ceux de Bailleul, qui cherchoient à s'enlever continuellement les meilleures places du Royaume. Les Ecossois si maltraités promirent de reconnoître Edouard pour Souverain de l'Ecosse si David ne se trouvoit avant la fin du mois de Mai à la tête d'une armée capable de livrer bataille. Philippe de Valois, Roi de France, fournit alors des secours considérables à ce Prince qui repassa promptement en Ecosse. Il y fut reçu avec joie, & chacun s'empressa de se joindre à lui. Bailleul trop foible pour résister à son rival fut obligé de se retirer. Ce Prince fut à peine remonté sur le thrône, qu'il récompensa ceux qui lui avoient rendu de grands services pendant son absence. La préference qu'il parut donner en cette occasion à Alexandre Ramisæus excita la jalousie de Guillaume Duglas, qui s'en vengea par la mort de son rival. Ce meurtre occasionna des divisions entre les deux familles, & ces discordes intestines influerent souvent sur les affaires de l'Etat. David

1343. David rétabli.

(1) Histoire d'Angleterre au commencement de la page 132.
(2) Ibid. 133, 135, 136.

n'étoit pas aſſez affermi ſur le thrône pour oſer reprimer la violence de tant de Seigneurs qu'il étoit obligé de menager. Royaume d'Ecosse.

Ce Prince, réſolu de ſe venger des Anglois, ne reſta pas long-temps tranquille, & entra dans le Northumberland, où il fit de grands ravages. Quelque temps après il fit de nouvelles entrepriſes qui eurent un pareil ſuccès : il conſentit cependant à ſigner une tréve de deux ans, que le Roi d'Angleterre, qui étoit alors en France, lui avoit fait propoſer. Philippe de Valois voulant éloigner Edouard de ſes terres, engagea David à entrer en Angleterre afin de faire une diverſion de ce côté-là. Le Roi d'Ecoſſe, qui avoit tant d'obligation à la France, ne put refuſer ce qu'on exigeoit de lui. Il fit avancer ſes troupes, & porta la déſolation par tous les endroits où il paſſa. La Reine d'Angleterre fit auſſitôt marcher une armée contre lui, afin d'arrêter ſes progrès. David ſe trouva obligé de combattre, & il perdit la bataille avec ſa liberté. Pluſieurs places tomberent alors au pouvoir des Anglois, & l'Ecoſſe ſe trouva dans la triſte ſituation où elle avoit été avant le rétabliſſement de David. Elle étoit de plus déchirée par des diviſions inteſtines, & Bailleul, après s'être rendu maître de la province de Galloway, continuoit de ravager les pays voiſins. 1347.

Cependant Jean fils & ſucceſſeur de Philippe de Valois envoya aux Ecoſſois une ſomme conſidérable pour les engager à ne point traiter avec l'Angleterre. Les Seigneurs répondirent aux intentions de la France, & ne ceſſerent de faire des incurſions ſur leurs ennemis. Edouard s'avança à la tête de ſes troupes ſur les frontieres de l'Ecoſſe, & repouſſa les ennemis en pluſieurs rencontres. Il reçut néanmoins quelques échecs, & la ville de Barwick fut brûlée par les Ecoſſois. Ce fut dans ces circonſtances que Bailleul céda ſes droits ſur l'Ecoſſe à Edouard III. qui lui fit une penſion de 2000 liv. ſterlings pour ſa ſubſiſtance. Edouard étoit abſolument déterminé à réduire les Ecoſſois; & pour cet effet il avoit équipé une flotte conſidérable, & avoit levé une armée des plus nombreuſes. Une violente tempête diſſipa ſa flotte, & fut le ſalut de l'Ecoſſe. Son armée de terre prit Edimbourg & quelques autres places; mais en même temps les Ecoſſois chaſſerent leurs ennemis de la province de Galloway. 1356.

Edouard étoit alors au comble de ſa gloire : il avoit en ſon pouvoir le Roi de France & celui d'Ecoſſe. Il conſentit enfin à rendre la liberté à ce dernier, & il fit avec lui une tréve de dix ans. Ainſi David remonta ſur le thrône pour la ſeconde fois, & ſes Etats jouirent au-dehors d'une tranquillité dont ils avoient été privés depuis long-temps. Les diſſenſions domeſtiques n'étoient cependant pas encore appaiſées, & elles continuerent encore long-temps. Dans une aſſemblée des Etats David propoſa d'offrir après ſa mort la couronne d'Ecoſſe au Roi d'Angleterre. On ne ſçait quel fut le motif de cette propoſition, mais elle indiſpoſa beaucoup les Ecoſſois contre leur Souverain, & fut cauſe de la révolte des Montagnards. David mourut à Edimbourg dans la quarante-ſeptiéme année de ſon âge, & la quarante-deuxiéme de ſon regne. 1357. 1363.

On mit alors ſur le thrône Robert fils de Walter Stuart Grand Sénéchal d'Ecoſſe, & de Marie fille de Robert I. Guillaume Comte de Duglas voulut lui diſputer la couronne ; mais comme il s'apperçut que les Ecoſſois n'étoient pas diſpoſés en ſa faveur, il ſe déſiſta de ſes prétentions, & prêta ferment de fidélité au nouveau Roi. La tréve n'étoit pas encore finie entre l'Angleterre & l'Ecoſſe, lorſqu'elle fut rompue par quelques différends ſurvenus entre des Robert II. Ce. Roi. 1371.

ROYAUME D'ECOSSE.

particuliers Anglois & Ecossois. Ces querelles occasionnerent bientôt entre les deux nations quelques hostilités réciproques. Le Roi de France qui étoit en guerre avec les Anglois engagea les Ecossois à attaquer l'Angleterre, & il leur envoya pour cet effet un corps de troupes. Ce nouveau motif de rupture occasionna une guerre ouverte entre les Ecossois & les Anglois. Le Comte de Duglas fit de grands ravages sur les terres des ennemis, & le Général Talbot usant de représailles, désola plusieurs provinces de l'Ecosse. Ces premieres hostilités furent interrompues par une tréve de trois ans : elle fut à peine expirée que la guerre recommença. Le Duc de Lencastre s'avança jusqu'à Edimbourg, désola les côtes de Fyfe, pendant que la flotte Angloise faisoit une descente dans les isles qui sont dans le Golfe de Forth. Les Anglois furent repoussés avec perte, & le Comte de Duglas poursuivit le Duc de Lencastre, & reprit une grande étendue de pays dont les Anglois s'étoient emparés. La France & l'Angleterre avoient conclu une tréve à Boulogne; mais comme on l'ignoroit encore en Ecosse, les troupes Françoises & Ecossoises attaquerent les Anglois & remporterent sur eux quelques avantages. Richard II. profita de l'hiver pour se venger des Ecossois, entra dans leur pays avec une armée considérable, & y commit toutes sortes d'hostilités. Cependant les Ecossois pénétrerent en Angleterre & y commirent les mêmes désordres. Enfin une victoire considérable que ceux-ci remporterent sur leurs ennemis, rendit pour quelque temps le calme à l'Ecosse.

1388. Robert qui étoit fort âgé, étoit alors dégoûté du Gouvernement, & il voyoit avec peine le mépris que l'on faisoit de son authorité, puisque c'étoit sans son aveu qu'on avoit continué la guerre. Ce Prince mourut le 19 Avril 1390, âgé de soixante-quinze ans, après en avoir regné dix-neuf. Ce Prince laissa plusieurs enfants; sçavoir, 1°. d'Elizabeth More sa premiere femme, Jean Robert & Alexandre : 2°. d'Euphemie fille du Comte de Ross, David & Walter, & plusieurs filles. Il eut encore des enfants naturels, dont quelques familles d'Ecosse tirent leur origine. Nous avons une Charte de Robert II. dans le temps qu'il étoit Sénéchal d'Ecosse ; elle est datée de Perth du 12 Janvier 1364. M. Innés Principal du College des Ecossois de Paris la rendit publique en 1695, après l'avoir fait examiner par les plus habiles Antiquaires de Paris. M. l'Abbé Renaudot, M. Baluze, le P. Mabillon & D. Ruinart ont reconnu l'authenticité de cette Charte, par un acte signé le 26 Mai 1694 : & c'est en vain que les ennemis de la Maison de Stuart ont voulu combattre une piéce si authentique (1).

Robert III. CIe. Roi. Jean Robert couronné Roi d'Ecosse après la mort de son pere, abandonna le soin du gouvernement à Alexandre son frere Duc d'Albanie, soit pour suivre en cela les dernieres volontés de son pere, soit pour satisfaire son indolence naturelle, qui le rendoit incapable d'occuper le thrône avec gloire. Les commencements du regne de Robert furent agités par des troubles domestiques, occasionnés par les brigands. Comme on ne pouvoit venir à bout de les réduire par la force, on eut recours à un expédient qui fit périr tous les Chefs de ces séditieux. On leur ordonna de combattre les uns contre les au-

(1) Voyez la Diplomatique du Pere Mabillon, & la Préface de Ruddiman sur le trésor d'Anderson, pag. 37. & suiv. *Art. de vérifier les dates par des Peres Benedictins. pag.* 667.

tres, & on promit le pardon, & même des récompenses aux vainqueurs. Ce duel se passa dans la ville de Perth, & les Chefs des séditieux, au nombre de soixante, périrent presque tous dans ce combat. La paix ainsi rétablie au-dedans, fut troublée quelques années après par une guerre que les Ecossois eurent à soutenir contre les Anglois. 1396.

Un Seigneur Ecossois, mécontent de la Cour, s'étoit retiré en Angleterre, où il trama quelque complot contre les intérêts de son Souverain. Robert le fit demander à Henri IV qui étoit alors sur le thrône; mais ce Prince, qui sans doute avoit déja formé quelque projet sur l'Ecosse, refusa de satisfaire Robert, & se rendit à Newcastle avec son armée. Il somma Robert de lui faire hommage pour son royaume; & sur le refus de ce Prince il assiégea Edimbourg. La mauvaise saison l'obligea d'abandonner son entreprise & de retourner dans ses Etats. Les Ecossois profiterent de sa retraite pour désoler les frontieres. Ils furent défaits par le Comte de Northumberland; & alors les deux nations mirent bas les armes pour quelque temps. Cependant le Régent d'Ecosse avoit formé le dessein de se rendre maître de la couronne, & par conséquent de faire périr David & Jacques fils du Roi. Robert lui en fournit bientôt l'occasion, en lui remettant entre les mains l'aîné de ces Princes, qui étoit d'un caractére féroce, & qui s'adonnoit aux plus infâmes débauches. Robert qui se sentoit trop de foiblesse pour ses enfants, n'avoit pu se résoudre à réprimer les vices de son fils aîné, & il espéroit que son oncle en viendroit plus facilement à bout. L'ambition d'Alexandre lui fit étouffer tous les sentiments de la nature, & il eut l'inhumanité de faire périr de faim son neveu. Le Roi qui soupçonnoit avec raison que son frere étoit l'auteur de la mort de son fils, lui en fit de sanglants reproches; mais celui-ci tâcha de s'en justifier, & il ne fut pas possible de le convaincre de ce crime, parce qu'il étoit trop puissant dans le royaume. Robert craignant un pareil sort pour Jacques son second fils, le fit embarquer, dans le dessein de le faire passer en France. Une tempête, ou peut-être la trahison de ceux qui le conduisoient, l'obligea de repasser dans un des ports d'Angleterre. Il fut arrêté & conduit à Henri, qui le retint prisonnier. Cette nouvelle fut si sensible à Robert, qu'il en mourut de chagrin quelques jours après. Ce Prince étoit dans la seiziéme année de son regne. Mort de Robert. 1406.

Il y eut alors un interregne, & l'on confirma l'administration du royaume à Alexandre, jusqu'à ce que Jacques fût remis en liberté. Sous la régence de ce Prince il ne se passa rien de considérable, si ce n'est quelques troubles occasionnés par les entreprises d'un Prince des isles Hebrides. Alexandre étant mort, Mordac son fils fut mis en sa place. Ce Prince, qui ne pouvoit gouverner ses propres enfants, n'étoit pas capable de l'emploi qu'on lui avoit confié. Le peu de respect que son fils lui témoigna dans quelques circonstances, l'irrita si fort contre lui, qu'il forma aussitôt la résolution de travailler à la délivrance de Jacques. Le Duc de Glocester alors Régent du royaume consentit à rendre la liberté au Roi d'Ecosse; mais on exigea une somme exorbitante pour la rançon de ce Prince : ainsi Jacques monta sur le thrône après une captivité de dix-huit ans. 1420.

Ce Prince trouva le royaume dans un triste état, par les abus qui s'y étoient Jacques I, CIIe. Roi.

ROYAUME D'ECOSSE. introduits du vivant même de son pere & pendant l'interregne. Il travailla à y remédier, & à reprimer les brigandages qui se commettoient depuis quelques années avec une licence extraordinaire. Le Roi fut ensuite obligé de lever un impôt pour payer sa rançon. Cet impôt fit murmurer les peuples,
1424. parce qu'on leur donnoit peu de temps pour payer, desorte que le Roi se vit obligé de n'en lever qu'une partie. Mordac, ses fils, & plusieurs autres Seigneurs furent mis en prison pour les punir des vexations qu'ils avoient exercées sur le peuple, & de quelques entreprises qu'ils avoient formées contre le Roi. Enfin Jacques travailla avec tant d'ardeur à pacifier les troubles intestins, qu'il vint à bout de rendre le calme dans ses Etats, tant par sa sévérité que par sa clémence. Jacques s'appliqua alors à faire regner le bon ordre, & à faire rendre la justice à ses sujets. Il réforma les poids & les mesures, envoya des gens connus par leur probité dans les provinces pour abolir les mauvaises coutumes, écouter les plaintes des peuples & leur rendre justice. Il fit rétablir les villes qui avoient souffert pendant les guerres dont l'Etat avoit été affligé depuis la mort d'Alexandre III.

Pendant que le Roi travailloit au bonheur de ses sujets, Walter son oncle paternel formoit contre lui une conjuration avec plusieurs autres Seigneurs ou Princes qui descendoient des fils naturels de Robert II. Le complot éclata dans le temps que le Roi étoit occupé à faire la guerre aux Anglois qui avoient voulu enlever la Princesse Marguerite sa fille, comme elle passoit en France pour épouser Louis fils de Charles VII. Jacques faisoit le siége de Roxborowgh, lorsque la Reine son épouse lui vint annoncer le danger où il étoit. Le Roi frappé de cette nouvelle renvoya son armée, & se retira dans un Couvent de Dominicains près de la ville de Perth. Les Conjurés s'y rendirent aussitôt, & ayant été introduits dans l'appartement du Roi par un de ses Gardes, ils per-
1437. cerent ce Prince de vingt-huit coups de poignard, malgré les efforts de sa femme, qui fit tout ce qu'elle put pour le défendre. Ce Prince fut à peine mort qu'il fut universellement regretté de tout le monde. Il étoit dans la treiziéme année de son regne, depuis son retour d'Angleterre. Il avoit eu deux enfants jumeaux de Jeanne de Sommerset son épouse; mais un de ces deux Princes étoit mort, & il ne laissa que Jacques qui lui succéda. On fit une recherche si prompte & si exacte des Conjurés, qu'ils furent arrêtés & punis avec la derniere sévérité. On inventa des supplices longs & cruels, & qui furent répétés pendant plusieurs jours, pour Walter, Robert son petit-fils, & Robert Gram leur parent, qui étoient les chefs de la conjuration.

Jacques II. CIIIe. Roi. Jacques II. n'avoit que six ans lorsqu'il monta sur le thrône. La foiblesse de son âge donna lieu à des troubles excités par différents Seigneurs qui vouloient se rendre maîtres du gouvernement. Archambault Comte de Duglas, le plus riche & le plus puissant Seigneur de la nation, vit avec peine qu'on eût donné le gouvernement de l'Etat à Alexandre Leviston, & que Guillaume Crichton eût été créé Chancelier. Incertain lequel des deux il devoit regarder comme son plus grand ennemi, il crut devoir attendre quelque circonstance favorable pour éclater. Il se contenta de permettre à ses vassaux d'exercer toutes sortes de brigandages.

Le Régent & le Chancelier ne resterent pas long-temps unis, & chacun

voulant posséder l'authorité souveraine, il se forma deux factions. Le Roi étoit enfermé dans la citadelle d'Edimbourg avec le Chancelier; mais la Reine mere sçut l'en tirer par un stratagême. On assiégea alors le Chancelier, qui vouloit avoir recours au Comte de Duglas. Ce Seigneur fit connoître par sa réponse qu'il ne souhaitoit autre chose que la ruine de ses deux rivaux. Le Régent & le Chancelier comprirent alors que leurs dissensions ne pouvoient que leur être désavantageuses, en même-temps qu'elles étoient funestes à l'Etat. Ces considérations les porterent à se réconcilier, & le Chancelier remit au Roi la citadelle. La mort du Comte de Duglas ne rendit pas le calme à l'Etat: Guillaume son fils porta encore plus loin que son pere l'envie de dominer, & sacrifiant tout à son ambition, il ne se fit aucun scrupule d'agiter l'Etat.

Ce ne fut pas les seuls malheurs dont le royaume fut affligé: une irruption subite des habitants des isles Hébrides, les cruautés qu'ils exercerent, la peste & la famine qui firent d'horribles ravages, enfin de nouveaux différends survenus entre le Régent & le Chancelier, acheverent de désoler l'Etat. Le Régent étoit devenu odieux par l'abus qu'il avoit fait de son authorité, & le Chancelier qui avoit vu à regret la sienne considérablement diminuée, s'étoit retiré dans le château d'Edimbourg avec le Roi qu'il avoit fait enlever. La plus grande partie du peuple approuvoit la démarche du Chancelier, & le Régent se voyoit exposé à la fureur de ses ennemis. Il prit donc le parti de se réconcilier une seconde fois avec le Chancelier, & ils convinrent de partager entr'eux l'administration des affaires.

On tint quelque temps après les Etats à Edimbourg, & ce fut dans cette assemblée qu'on se plaignit des excès que les brigands commettoient; mais personne n'osa nommer le Comte de Duglas, qui en étoit le Chef. Le Régent parla de ce Seigneur, & fit entendre qu'on ne pourroit l'attirer que par la douceur, parce qu'il étoit assez puissant pour désobéir impunément aux décrets des Etats. On l'invita donc par une lettre de se rendre à l'assemblée, & on lui promit satisfaction sur les plaintes qu'il pourroit faire. Le Comte de Duglas donna dans le piége qu'on lui tendoit, & se rendit à Edimbourg. On se saisit alors de lui & de la plus grande partie de ses complices, qui furent sacrifiés à la sûreté publique. Un de ses descendants, nommé Guillaume, se fit également haïr & redouter de ses voisins. Le Roi étant devenu majeur, & ayant pris en main l'administration du Royaume, Guillaume se rendit auprès de ce Prince, & promit de ne plus donner aucun sujet de plainte contre lui. Le Roi lui promit de tout oublier, en fit son favori, & ne prit aucune résolution sans lui en faire part. Le Régent & le Chancelier soupçonnerent bientôt que ce Seigneur cherchoit à les perdre; ce qui les obligea de se retirer de la Cour. En effet peu de temps après il engagea le Roi à leur demander compte de leur administration. La crainte les empêcha de comparoître, & Duglas saisit cette occasion pour les faire déclarer ennemis de l'Etat. Il fit alors saisir leurs biens; mais ceux-ci usant de représailles, engagerent leurs partisans à ravager les terres du Comte. Cependant le Chancelier rentra en grace avec le Roi, & les hostilités furent suspendues pour quelque temps entre les deux partis. Duglas peu satisfait de cette réconciliation, étoit tou-

Royaume d'Ecosse.

jours résolu de chercher les moyens de perdre ses rivaux. Sa puissance & son crédit étoient alors si grands, qu'il vint à bout, sur de fausses accusations, de faire périr par la main du Bourreau quelques parents d'Alexandre Léviston qui avoit été Régent du royaume. Ces sanglantes exécutions exciterent de nouvelles inimitiés qui causerent de nouveaux troubles.

Pendant que l'Ecosse étoit ainsi agitée au dedans, il se commettoit au dehors des hostilités entre les Ecossois & les Anglois, mais elles ne consistoient que dans des courses réciproques sur les frontieres. Cependant le Comte de Duglas avoit entrepris le voyage d'Italie, & il avoit traversé la France où il fut très-bien reçu. Ses ennemis profiterent de son absence pour porter contre lui des plaintes & demander justice des brigandages que ses partisans commettoient tous les jours. Le Comte fut condamné par le Conseil à payer une certaine somme, & l'on envoya des collecteurs sur ses terres pour en recevoir les revenus. Quelques séditions occasionnées à ce sujet obligerent le Roi de faire marcher des troupes afin de forcer ceux qui ne vouloient pas payer. Duglas de retour en Ecosse ne voulut point paroître devant le Roi sans sçavoir auparavant comment il en seroit reçu. Lorsqu'il fut assuré qu'il n'avoit rien à craindre, il se rendit à la Cour où le Roi lui fit un accueil favorable après qu'il eut fait serment de mettre fin au désordre que ses partisans commettoient dans les Provinces. Quelques temps après ce Seigneur fit un voyage en Angleterre, & sur les soupçons qu'on eut qu'il tramoit quelque chose contre le Roi, il fut privé de la place de Viceroi que Jacques lui avoit donnée depuis son retour. Duglas irrité de cet affront voulut s'en venger sur la famille de Crichton & sur les autres courtisans qu'il regardoit comme ses ennemis. Il recommença alors ses brigandages, & le Roi voyant ses ordres méprisés forma le projet de se défaire d'un sujet si dangereux. Duglas étoit encore en Angleterre, mais sur la promesse par écrit que plusieurs Seigneurs lui envoyerent de prendre sa défense si le Roi vouloit entreprendre quelque chose contre lui, il retourna en Ecosse. Le Roi lui ayant ordonné de se rendre au Palais, lui reprocha ses désordres, & la trop grande indulgence qu'il avoit toujours eu pour lui. Duglas fit de nouvelles promesses de changer de conduite, & le Roi parut appaisé & vouloir lui rendre ses bonnes graces. Il exigea cependant qu'il rompît l'alliance qu'il avoit fait dernierement avec les Comtes de Craford & de Ross: mais ce Seigneur ayant refusé de satisfaire le Roi sur le champ, ce Prince le perça de son poignard; en disant *je romprai donc moi-même*
1452. *cette ligue*. La famille de Duglas voulant venger la mort de leur parent, causa de grands troubles dans l'Etat qui donnerent beaucoup d'occupation au Roi.

Jacques III. CIVe. Roi.

Le calme paroissant un peu rétabli, Jacques en profita pour porter la guerre en Angleterre alors divisée par les fonctions de la maison de Lencastre & de celle d'Yorck. Le Roi commença par le siege de Roxborowgh, mais cette entreprise lui devint funeste, puisqu'il fut tué devant cette place. Cet évenement arriva le 3 d'Aout 1460. Jacques étoit âgé d'environ trente ans, & il en avoit régné 23. Il laissa de Marie de Gueldres son épouse trois fils; sçavoir, Jacques, Alexandre & Jean,

Jacques,

Jacques, fils aîné du feu Roi qui n'étoit âgé que de sept ans, fut amené dans le camp, & toute l'armée le reconnut pour son Souverain. Cependant la Reine continua le siége, & la place fut contrainte de capituler. Edouard IV. Roi d'Angleterre continua la guerre & s'empara de quelques places pour forcer les Ecossois à le laisser tranquille.

Jacques III. CIVe. Roi.

On étoit alors occupé à tenir les Etats pour nommer ceux qui devoient avoir part à l'administration des affaires pendant la minorité du Roi. Pour satisfaire les différents partis qui prétendoient au gouvernement, on choisit deux personnes de chaque faction. On travailla en même temps à assurer la paix au dehors, & l'on fit une tréve pour quinze ans avec l'Angleterre. Jacques Keneth étoit à la tête du Conseil, & la sagesse de son administration entretint le calme pendant six ans. La grande autorité de ce Seigneur excita la jalousie de ceux qui vouloient faire passer le soin du gouvernement dans leur famille. L'ambition de ces Seigneurs fut l'origine de deux factions qui troublerent l'Etat pendant quelque temps. Jacques ayant pris en main les rênes de l'Etat termina toutes ces querelles en faisant périr les Chefs de ces factieux. Ce Prince environné de courtisans qui ne songeoient qu'à satisfaire leurs passions, corrompirent le caractere de Jacques, & le rendirent cruel. Le mépris qu'il faisoit de la Noblesse lui suscita des ennemis, & comme on sçavoit qu'il ne se laissoit conduire que par de lâches flatteurs, on résolut leur ruine. Les deux freres du Roi, Alexandre & Jean entrerent dans cette conjuration. Elle fut découverte, & Jean ayant été arrêté fut mis en prison, & on le fit mourir. Alexandre qui avoit été enfermé dans la Citadelle d'Edimbourg trouva moyen de se sauver, & se retira en France, & passa ensuite en Angleterre. La conjuration n'étoit pas éteinte pour cela, & comme on vouloit forcer le Roi à se défaire de ses favoris, on leva des troupes, & l'on se saisit des courtisans qui furent mis à mort après avoir été jugés suivant la rigueur des loix.

Jacques craignant la suite de cette entreprise, fut obligé de céder à ses sujets, & de leur faire de belles promesses. On en parut satisfait: l'armée fut renvoyée, & le calme parut rétabli au dedans. On fit alors la guerre à l'Angleterre, & il y a lieu de conjecturer que ce fut à la sollicitation de la France. Alexandre frere du Roi qui étoit alors en Angleterre avoit aussi de son côté engagé Edouard IV. à attaquer les Ecossois. Cette guerre ne consista que dans le siége de Barwick & dans celui d'Edimbourg; mais une tréve qui fut signée entre les deux partis, suspendit les hostilités. Alexandre dans ces circonstances rentra en Ecosse, & les Seigneurs le déclarerent Régent du royaume. Ce Prince qui vouloit se reconcilier avec son frere lui remit peu de temps après la souveraine authorité; mais ces marques de désinteressement ne purent calmer la haine que Jacques avoit conçue contre lui. Alexandre averti que sa vie n'étoit pas en sûreté se retira de nouveau en Angleterre, d'où il passa ensuite en France où il mourut. Il laissa deux fils; sçavoir, Alexandre & Jean.

La tréve qu'il y avoit entre l'Ecosse & l'Angleterre fut prolongée pour trois ans, & enfin Henri VII. étant monté sur le thrône en signa une nouvelle de sept ans. Jacques n'ayant plus d'Ennemis au dehors reprit son an-

ROYAUME D'ECOSSE.

cienne conduite, & renouvella en conféquence les mécontentements de la nobleffe. Les Grands qui voyoient que le Roi leur préferoit des gens de baffe extraction, & que d'ailleurs il cherchoit à faire tomber plufieurs d'entr'eux dans les piéges qu'il leur tendoit, réfolurent de fe fouftraire à fa domination. Ce Prince informé de leur projet, fe retira dans les Provinces qui font au de-là du Forth, & y leva des troupes pour s'oppofer au deffein des rebelles. Ceux-ci eurent bien-tôt une armée fur pied & forcerent Jacques fils du Roi de fe mettre à leur tête, le menaçant en cas de refus de reconnoître le Roi d'Angleterre pour leur Souverain. Les deux armées ne tarderent pas à fe joindre, & l'on étoit prêt à en venir aux mains, lorfque la paix fut conclue par la médiation du Comte d'Athole, oncle du Roi. Elle ne fut pas longue, parce que les Seigneurs vouloient abfolument que Jacques abdiquât en faveur de fon fils. Ce Prince imploroit alors le fecours des Anglois, des François & du Pape, & il s'étoit enfermé dans le Château d'Edimbourg. Les Seigneurs craignant qu'il ne reçût quelques-uns des fecours qu'il attendoit, réfolurent de pourfuivre leur premier deffein. Quelques perfonnes qui étoient auprès du Roi, gagnées par les Seigneurs, lui confeillerent de fortir d'Edimbourg, & de fe retirer à Sterling. Jacques donna dans le piége qu'on lui tendoit, & il ne reconnut la trahifon que lorfqu'il voulut entrer dans cette place où le Gouverneur refufa de le recevoir. Les rebelles qui l'avoient fuivi l'obligerent à combattre, mais la victoire s'étant déclarée pour eux, Jacques fut contraint de chercher fon falut dans la fuite. On le trouva dans un moulin où il s'étoit fauvé, & on le perça auffi-tôt de coups. Ce Prince étoit dans la trente-cinquieme année de fon âge, & la vingt-huitieme de fon régne. Il avoit époufé Marguerite, fille de Chriftian I. Roi de Dannemarck dont il eut Jacques qui lui fucceda.

Jacques IV. CVe. Roi.

1488. Jacques n'avoit que quinze ans lorfqu'il monta fur le thrône. Ce Prince fut un des plus grands Rois qui ait régné en Ecoffe. Il égala ou plutôt il furpaffa tous fes prédéceffeurs par fa valeur, fa grandeur d'ame, fa fageffe, fa piété & fes autres grandes qualités. Par la féverité de fes loix il arrêta les meurtres & les brigandages. Son zele & fon exemple firent fleurir la religion, & l'abondance régna dans fes Etats par le moyen du commerce qu'il remit en vigueur. Beaucoup de Seigneurs qui n'avoient pas pris les armes contre Jacques III. ne purent fupporter que les meurtriers de ce Prince fuffent maîtres du gouvernement, & qu'ils tinffent le Roi dans une efpece de fervitude. Ils firent une ligue entr'eux, & ayant raffemblé des troupes ils furprirent le camp des rebelles & en taillerent en piéces un grand nombre. Après cette expédition tout rentra dans l'ordre. Jacques dans un âge plus avancé fentoit continuellement des remords d'avoir porté les armes contre fon Pere, & tant qu'il vêcut il porta fur fa chair une efpece de cilice.

1513. Jacques eut quelque guerre avec l'Angleterre comme on l'a vu ci-devant (page 188, 193 & fuiv.) La derniere qu'il entreprit lui devint funefte, & il fut tué à la bataille de Floddenfield dans le Northumberland. Ce Prince étoit dans la quarante-unieme de fon âge, & dans la vingt-fixieme de fon régne. Il laiffa de Marguerite fon époufe, fœur de Henri VIII. Roi d'Angleterre, deux fils, dont l'aîné qui étoit à peine âgé de deux ans lui fucce-

da sous le nom de Jacques V. Le mariage de Jacques IV. avec Marguerite a fait passer dans la suite la Couronne d'Angleterre dans la maison de Stuart.

Jacques V. CVIe. Roi.

L'ambition & la jalousie des premieres familles d'Ecosse causerent de grands troubles dans l'Etat pendant la minorité de Jacques V. La Reine mere en conséquence du testament du feu Roi étoit chargée du gouvernement, mais elle devoit en être privée aussi-tôt qu'elle cesseroit de rester veuve. Lorsque cette Princesse eut épousé le Comte de Duglas, on nomma pour Régent du royaume, Jean Duc d'Albanie, fils d'Alexandre, frere de Jacques III. Ce Prince qui étoit alors en France se rendit en Ecosse où il arriva au mois de Juin 1515. Sa présence n'arrêta point les desseins ambitieux de plusieurs familles, & celles qui étoient dans ses bonnes graces se servirent de leur crédit pour abattre la puissance de leurs ennemis, & elles trouverent moyen même de les faire périr en les rendant suspects au Régent. La faction de la Reine soutenue par les Duglas cherchoit à enlever au Duc d'Albanie l'authorité qui lui étoit confiée. On prétendoit que toutes ses démarches ne tendoient qu'à s'emparer du thrône. Ce fut dans ces circonstances que l'on conseilla à la Reine de se retirer en Angleterre avec le Roi, mais le Duc d'Albanie fit tout ce qu'il put pour empêcher l'exécution de ce projet. Ses précautions n'empêcherent cependant pas la Reine de se retirer dans le Northumberland avec son époux & un grand nombre de ses partisans. Ceux qui étoient restés en Ecosse y causerent quelques troubles, mais le Régent vint à bout de les soumettre du moins pour quelque temps.

1515.

Les liaisons qu'il avoit contractées avec la Cour de France l'obligerent souvent de faire des voyages dans ce royaume. Pendant son absence les factions reprirent vigueur, & il y eut plusieurs petits combats entre différents particuliers. Ce Prince porté naturellement pour François I. voulut inutilement engager les Ecossois à attaquer l'Angleterre afin de donner de l'occupation à Henri VIII. & d'empêcher ce Prince de se liguer avec les ennemis de la France. Le parti de la Reine s'y opposa toujours, & profita même d'un voyage du Duc d'Albanie pour engager le Roi à prendre en main les rênes du gouvernement. Les mêmes factions qui avoient troublé la minorité du Roi empêcherent ce Prince de jouir de toute sa puissance. Les Duglas s'emparerent d'abord de son esprit en se conformant à ses désirs, & en favorisant toutes ses passions. Jacques comprit enfin l'espece de servitude où il étoit réduit, & il voulut secouer le joug qu'on lui avoit imposé. Les Duglas s'appercevant qu'ils alloient perdre leur crédit, se liguérent avec les Hamiltons pour se venger de leurs ennemis. Il y eut alors beaucoup de sang répandu de part & d'autre; mais le Roi vint à bout de suspendre tous ces troubles, & fit confisquer les biens des Duglas, & menaça des plus rigoureuses peines ceux qui leur donneroient secours ou retraite. Cette action de vigueur irrita les Duglas & ils commirent toutes sortes de désordres dans l'Etat. Le Roi fit marcher des troupes contre eux, & se voyant réduits aux dernieres extrémités, ils se retirerent en Angleterre. Henri VIII. fit d'inutiles efforts pour engager le Roi d'Ecosse à leur permettre de rentrer dans leur patrie. Ce refus empêcha la conclusion d'un traité de paix que Henri avoit proposé, & les deux Princes signerent seulement une tréve de cinq ans.

ROYAUME D'ECOSSE.

Henri qui cherchoit à éloigner le Roi d'Ecoſſe des intérêts de la France, s'oppoſa tant qu'il put au deſſein qu'il avoit formé d'épouſer la fille de François I. & il lui offrit ſa propre fille. Des offres ſi avantageuſes ne furent pas capables de faire changer de deſſein le Roi d'Ecoſſe, & ce refus fut la cauſe des inimitiés qu'il y eut dans la ſuite entre ces deux Princes. Jacques toujours déterminé à épouſer une fille de France, leva une armée de vingt-ſix mille hommes, & la conduiſit au ſecours de François I. quoique ce Monarque ne lui eût pas témoigné le beſoin qu'il en avoit. Le Roi de France touché d'un exemple ſi rare de généroſité lui accorda Magdelaine ſa fille en mariage, & les nôces ſe célebrerent à Paris. Cette Princeſſe ne vécut pas long-temps, & elle mourut d'une fiévre lente. Les Ecoſſois en eurent tant de chagrin qu'ils prirent tous des habits noirs. Buchanan ajoute à ce ſujet qu'il penſe que c'eſt la premiere fois que cet uſage fut établi en Ecoſſe. Après la mort de cette Princeſſe Jacques épouſa Marie de Lorraine, fille du Duc de Guiſe, dont il eut deux Princes qui moururent avant lui, & une Princeſſe nommée Marie qui n'avoit que huit jours lorſque ce Prince mourut.

1536.

Cependant la Nobleſſe qui commençoit à adopter la Doctrine de Calvin, donnoit beaucoup de peine au Roi, & refuſoit de lui obéir en pluſieurs occaſions. Elle traverſoit d'ailleurs tous les deſſeins de ce Prince, & les oppoſitions des Grands l'empêcherent d'entreprendre la guerre qu'il méditoit contre Henri VIII. toutes ces diſſenſions lui cauſerent tant de chagrin qu'il en mourut le 13 de Décembre 1542. dans la trente-unieme année de ſon âge & la vingt-neuvieme de ſon régne.

Marie Stuart CVIIe. dans l'Ordre des Rois.

1542.

La longue minorité de Marie qui n'avoit que huit jours lorſqu'elle monta ſur le thrône, replongea l'Ecoſſe dans des malheurs d'où elle étoit à peine ſortie. Toutes les factions ſe réveillerent, & ce ne fut que troubles & diſſenſions qui durerent juſqu'au régne ſuivant. Le Cardinal Beton s'empara du gouvernement après avoir mis la Reine mere dans ſon parti. Hamilton ſe fit auſſi-tôt Chef d'un parti contraire, & les Duglas qui rentrerent en Ecoſſe furent bien-tôt joints par leurs partiſans. Henri VIII. fit alors demander la jeune Reine pour Edouard ſon fils. Le Cardinal s'y oppoſa, mais il fut mis en priſon, & alors on convint des articles du traité. Le Cardinal devenu libre quelque temps après brouilla les deux Nations en faiſant inſulter l'Ambaſſadeur d'Angleterre. Les hoſtilités commencerent bien-tôt après, & l'on arrêta de part & d'autre les Vaiſſeaux ennemis. Hamilton étoit alors à la tête des affaires, & le Cardinal qu'il en avoit chaſſé fit tout ce qu'il put pour mettre en ſa place Matthieu Stuart, Comte de Lenox. Hamilton informé du deſſein de ſes ennemis voulut enlever la Reine, & s'enfermer avec cette Princeſſe dans un lieu de ſûreté, mais on le prévint, & il ne put exécuter ſon projet. Le Comte de Lenox qui arriva en Ecoſſe ſur ces entrefaites ſe mit à la tête de 4000 hommes que la France avoit envoyés au ſecours des Ecoſſois. La ſupériorité de ces troupes contraignit Hamilton de traiter avec ſon rival, & il fut convenu que la Reine ſeroit tranſportée à Sterling. Les Duglas & les Hamiltons s'étant réunis, l'attaquerent avec avantage, & l'obligerent de ſortir de l'Ecoſſe. Il ſe retira en Angleterre où il fut très-bien reçu.

Les Hamiltons qui triomphoient le firent condamner à l'exil, & confifquerent fes biens, ce qui irrita un grand nombre d'Ecoffois.

Ce fut dans ces circonftances que les Anglois firent une defcente en Ecoffe où ils furent repouffés par Duglas qui s'étoit mis à la tête de l'armée. Le Roi de France envoya alors des troupes aux Ecoffois, & ce nouveau fecours les mit en état de ravager les frontieres de l'Angleterre. Cependant le Cardinal faifoit tous fes efforts pour arrêter les progrès du Lutheranifme, & il ufa même de grande rigueur contre quelques-uns de ceux qui avoient embraffé cette nouvelle doctrine. Ce Prélat fut affaffiné peu de temps après. Les Anglois ne ceffoient de preffer le mariage de Marie Stuart avec leur Roi, mais les différentes factions furent caufe que cette négociation n'eut point d'effet. Les délais qu'on apportoit toujours firent que la guerre continua entre les deux Nations. (1) La faction qui étoit dans les intérêts de la France travailloit fortement au mariage de la Reine avec François Dauphin de France. Pour terminer plus promptement cette affaire on fit paffer cette Princeffe en France, & ce fut alors que la Reine mere vint à bout de fe faire donner la Régence de l'Ecoffe. Enfin Marie époufa le Dauphin malgré quelques difficultés qu'il eut de la part des Etats d'Ecoffe. La paix qui fe fit l'année fuivante au Château Cambrefis, établit l'union entre la France, l'Angleterre & l'Ecoffe. 1558.

La mort de Marie, Reine d'Angleterre renouvella les prétentions de Marie Stuart à la couronne de ce royaume, & elle prit dès lors le titre de Reine d'Ecoffe, d'Angleterre & d'Irlande. Elifabeth qui ne pouvoit ignorer que la France foutenoit le parti de Marie Stuart, fit un traité avec les mécontents d'Ecoffe, & envoya des troupes dans ce Royaume. Après quelques hoftilités on convint de faire la paix qui fut conclue par le traité d'Edimbourg, & alors les François & les Anglois fortirent de l'Ecoffe. On convenoit principalement dans ce traité que le Roi & la Reine de France & d'Ecoffe cefferoient de prendre le titre & la qualité de Roi & de Reine d'Angleterre & d'Irlande, & de porter les armes de ces deux royaumes. (2)

François II. étant mort, Marie retourna en Ecoffe où la religion proteftante étoit déja établie avec tant de vigueur que la Reine feule avoit la liberté de faire dire la Meffe. Ce fut alors que commencerent les brouilleries entre Marie Stuart & Elifabeth. La premiere refufoit toujours de ratifier le traité d'Edimbourg, & l'autre qui fentoit les conféquences de ce refus ne ceffoit de preffer la Reine d'Ecoffe à ce fujet. Elifabeth conçut dès lors contre cette Princeffe une haine implacable qui ne fut affouvie que par le fang de fa rivale. Marie Stuart auroit rendu inutiles les mauvaifes intentions de la Reine d'Angleterre fi elle ne lui eût pas fourni elle-même les occafions de les remplir en fe brouillant avec fes fujets. 1560.

La Reine d'Ecoffe, quelque temps après fon retour dans fes Etats, époufa en fecondes nôces le Lord d'Arley fils du Comte de Lenox, & ce mariage caufa du chagrin à Elifabeth, & mécontenta un grand nombre de Seigneurs Ecoffois. Elle eut de ce Prince un fils nommé Jacques, qui monta dans la 1564.

(1) Voyez ci-devant, pag. 216 & fuiv. 220 & 221.
(2) Ibid. 230.

ROYAUME D'ECOSSE.

suite sur le thrône d'Angleterre. On prétend que la Reine dégoûtée de son nouveau mari, le fit assassiner de concert avec Bothwell, qu'elle épousa presqu'aussitôt après la mort du Lord d'Arley. Toute l'Ecosse se souleva alors contre la Reine, qu'on accusoit du meurtre de son second mari. On prit les armes, on se rendit maître de sa personne, & elle fut enfermée dans le château de Lochlewen (1). On l'obligea de céder la couronne à son fils, & de nommer des
1667. Régents pour gouverner le royaume pendant la minorité de ce Prince. Marie trouva ensuite le moyen de s'échapper de sa prison, & de se mettre à la tête d'une nouvelle armée. La perte d'une bataille qu'elle hazarda la mit dans la nécessité de chercher un asyle hors de ses Etats. Elle se retira en Angleterre, où elle s'étoit mal à propos flattée de trouver une retraite assurée. Elisabeth la fit arrêter, & après l'avoir retenue longtemps dans une dure prison, elle lui fit couper la tête sans avoir égard aux sollicitations de Henri III. Roi de France (2). Marie étoit alors âgée de quarante-cinq ans.

1587. Voici ce que Brantôme dit de Marie Stuart. » Ainsi que son bel âge croissoit, ainsi vit-on en elle sa belle beauté, ses grandes vertus croître de telle » sorte que venant sur les quinze ans, sa beauté commença à paroître comme la lumiere en plein midi, & en effacer le Soleil lorsqu'il luisoit le » plus fort, tant la beauté de son corps étoit belle. Et pour celle de l'ame » elle étoit toute pareille ; car elle s'étoit fait fort sçavante en latin. Etant » en l'âge de treize à quatorze ans, elle déclama devant le Roi Henri, la » Reine & toute la Cour publiquement en la salle du Louvre, une Oraison » en latin qu'elle avoit faite, soutenant & deffendant contre l'opinion commune qu'il étoit bienséant aux femmes de sçavoir les lettres & les arts » libéraux. Songez quelle rare chose & admirable ! de voir cette sçavante » & belle Reine ainsi orer en latin qu'elle entendoit & parloit fort bien : » car je l'ai vu là, & fut si curieuse de faire faire à Antoine Fochin, & l'adresser à ladite Reine une rethorique en François que nous avons encore » en lumiere, afin qu'elle l'entendît mieux ; & se fit plus éloquente, comme elle l'a été & mieux que si dans la France même elle eût pris sa naissance : aussi la faisoit beau voir parler, fût ou aux plus grands ou aux plus » petits, & tant qu'elle a été en France, elle se reservoit toujours deux heures » du jour pour étudier & lire. Aussi il n'y avoit guères de sciences humaines » qu'elle n'en discourût bien, sur tout elle aimoit la Poësie, mais sur-tout » M. de Ronsard, M. du Bellay & M. de Maison-Fleur qui ont fait de » belles Poësies & Elégies pour elle-même sur son partement de la France, » que j'ai vû souvent lire à elle-même en France & en Ecosse, la larme à » l'œil & les soupirs au cœur. Elle se mêloit d'être Poëte, & composoit des » vers dont j'ai vû aucuns de beaux & très-bien faits, &c. « Cette Reine écrivoit & parloit avec facilité six sortes de langues.

Jacques VI. CVIIIe. Roi.

1567. Le regne de Jacques commença aussitôt qu'on eut forcé sa mere de descendre du thrône à l'occasion de son mariage avec Bothwel. Ce Prince n'étoit alors qu'au berceau, & sa minorité ne fut pas plus tranquille que l'avoit été celle de sa mere. Les partisans de cette Princesse qui vouloient la faire mon-

(1) Bothvvel se retira dans une isle voisine où il exerça la piraterie.
(2) Voyez ci-devant le procès de cette Princesse, pag. 233. & suiv.

ter sur le thrône, la faction d'Elisabeth qui ne cherchoit que l'occasion de réunir l'Ecosse à l'Angleterre, l'ambition des premieres familles qui desiroient à l'envi l'une de l'autre de s'emparer du gouvernement, tout, en un mot, contribuoit à augmenter le désordre qui regnoit depuis si long-temps, & à affoiblir le royaume. Jacques devenu majeur ne put venir à bout d'appaiser tant de troubles, & il ne se trouva pas en état de venger la mort de sa mere. Enfin ce Prince monta sur le thrône d'Angleterre après la mort d'Elisabeth, en vertu de son droit incontestable. Il prit alors le nom de Jacques I. & mourut en 1625 après cinquante-huit ans de regne comme Roi d'Ecosse, & vingt-deux comme Roi d'Angleterre. Depuis ce temps l'Ecosse fut toujours gouvernée comme un royaume séparé, & ce ne fut que sous la Reine Anne, en 1707, qu'elle fut réunie & confondue avec l'Angleterre.

L'Ecosse peut avoir soixante lieues de large d'Occident en Orient, & soixante-dix de long du Midi au Nord. Sa longitude est depuis l'onziéme dégré jusqu'au seiziéme, & sa latitude septentrionale depuis le cinquante-cinquiéme degré jusqu'au cinquante-neuviéme environ. La contrée la plus peuplée & la plus marchande est vers l'Orient. Ce pays a porté les noms de *Caledonie*, d'*Albanie*, d'*Allabany*, d'*Albain*, de *Scotland*, & enfin d'*Ecosse*. Quelques-uns ont divisé ce pays en deux parties séparées par le Mont-Grantybaine, & ils ont suivi dans cette division l'origine & le langage des habitants. Ceux qui demeurent à l'Orient, où les Pictes avoient fixé leur séjour, sont appellés *Lavvlandmen*, c'est-à-dire gens du pays-bas. Leur langue a beaucoup de ressemblance avec celle des Anglois. Ceux qui sont à l'Occident sont nommés *Heehtlandmen*, c'est-à-dire gens du haut pays. Ils parlent la langue Irlandoise. Les mœurs & les usages de ces deux nations sont entiérement differents. L'air de ce royaume en géneral est épais & grossier, & beaucoup plus froid que celui d'Angleterre. Les fruits n'y mûrissent pas aisément. Le terroir qui n'est pas bien fertile ne produit guères que du bled & du ségle. Il y a d'assez bons paturages, & l'on trouve en Ecosse plus de bergers que de laboureurs. On tire de ce pays du fer, du sel, de la laine, du plomb, des cuirs & du poisson salé. L'Ecosse est arrosée d'un grand nombre de bonnes rivieres, par le moyen desquelles on transporte facilement les denrées d'une province à l'autre. Il y a outre cela une grande quantité de lacs & de marêts, & des montagnes arides.

Les principales isles qui dépendent de l'Ecosse sont les Hébrides & les Orcades. Les premieres qui sont à l'Occident sont en très-grand nombre : la principale, selon les Historiens Ecossois, est l'isle de Man. Les Peuples qui les habitent sont Irlandois d'origine. Les Orcades sont placées au Nord, la principale est Mainland. Les Arcadiens conservent leur langue particuliere qui est la Gothique. Ces isles appartenoient autrefois aux Norwegiens. Les habitants de ces isles menent une vie dure & frugale. On trouve encore les isles de Schetland, qui sont plus au Nord & en fort grand nombre. La plus grande de ces isles se nomme aussi Mainland, qu'il ne faut pas confondre celle des Orcades.

Fin de l'Ecosse.

DE L'IRLANDE.

L'IRLANDE.

Situation de cette isle & ses productions.

L'IRLANDE, une des plus grandes isles de l'Europe, est située au couchant de l'Angleterre, entre le cinquante-unieme & le cinquante-sixieme dégré de latitude septentrional, & entre le septieme & le douzieme dégré de longitude. Cette isle est à peu-près de figure ovale. Elle a dans sa grande longueur depuis Fair-Head au nord, jusqu'à Missen-Head au midi, près de trois cent milles. Sa largeur de l'orient au couchant est de cent soixante, & de quatorze cent milles environ de circuit. Elle a de superficie environ dix-sept millions neuf cent vingt-sept mille huit cent soixante-quatre acres, mesure d'Angleterre. Le plus long jour dans la partie septentrionale de cette isle est de dix-sept heures douze minutes, & de seize heures vingt-cinq minutes dans la partie méridionale. Cette isle est connue sous divers noms, dont voici les principaux. Elle s'appelle ordinairement en latin *Hibernia* : Aristote, Orphée, Claudian la nomment *Jerne* ; Diodore de Sicile, *Iris* : Juvenal & Mela, *Juverne* : Eustache, *Wernie* & *Bernie* : Plutarque, *Ogygie* : les Bardes ou Poëtes du pays, *Bannomanna* : Festus-Avienus, *Isle Sacrée* : Paul Orose, *la grande Ecosse* : les Bretons, *Yverdon* : ceux qui l'habitent, *Erin*, & enfin les Anglois *Irland*. La bonté & la serenité de son air rend cette isle extrêmement agréable : la chaleur n'y est jamais excessive, & l'on n'y ressent jamais un froid extraordinaire. Ce pays coupé par une grande quantité de lacs & de rivieres, offre de vastes plaines couvertes de toutes sortes de grains tels que le froment, le ségle, l'orge ; l'avoine, &c. Les pâturages y sont excellents, & on y nourrit une quantité étonnante de bestiaux de differentes espéces. Le gibier & la volaille y sont en abondance. Il ne se trouve point de bêtes vénimeuses dans ce pays, & si l'on en apporte d'ailleurs, elles meurent aussitôt. Les rivieres & les lacs sont extrêmement poissonneux.

Pierre Lombard nous assure dans ses commentaires, que l'or & l'argent étoient en grande abondance dans ce pays dès les siécles reculés du Paganisme (1). La premiere mine d'or y fut découverte du temps de Tighernnas, Monarque qui regnoit environ 900 ans avant J. C. On en trouva ensuite d'argent. On établit une fonderie à Airgiodross sur le bord de la riviere de Barrow dans la contrée d'Offory. On fabriquoit avec ces métaux des casques, des cuirasses, des boucliers & d'autres armures dont le Roi gratifioit les Officiers qui s'étoient distingués dans les combats. On y battoit monnoye, & l'on y fabriquoit des chaînes d'or que les Chevaliers & les Nobles portoient à leur col pour marques de distinction. On y faisoit aussi des bagues d'or, qu'on destinoit à ceux qui excèlloient dans les arts & les sciences.

On y trouve encore des mines de vive argent, d'étain, de plomb, de cuive, d'alun, de vitriol, de souffre, d'antimoine & de fer. Le gouvernement Anglois

(1) Un Roi de Mornonie envoya à l'Empereur Lothaire II. de riches présents en faveur de la guerre sainte. Cambrensis a été témoin de l'opulence de cette isle dans le siécle qui suivit la dévastation des Normans.

dont

L'Irlande.

dont la politique eſt de tenir l'Irlande dans la ſujettion & la dépendance, s'oppoſe toujours à l'accroiſſement de ces richeſſes, & empêche qu'on ne pouſſe trop loin la découverte des mines dont ce pays abonde. Il y a auſſi en Irlande des carrieres de très-belles pierres, ſemblables à celles de lyais, de grès, d'albâtre, de marbre de différentes couleurs. Les maiſons de la ville de Kilkeny ſont bâties de ces marbres, & les rues en ſont pavées.

La ſituation de cette iſle par rapport aux étrangers, eſt très-avantageuſe pour le commerce : ſes ports ſont en grand nombre & plus commode qu'en Angleterre. On prétend que les anciens ont commercé avec les habitants de cette iſle. Son commerce eſt maintenant peu conſiderable, parce qu'il eſt gêné & reſſerré dans des bornes trop étroites.

Les exercices violents, & qui contribuent beaucup à rendre les corps ſouples & robuſtes, furent de tout temps en uſage chez les Irlandois. La chaſſe, les courſes à pied & à cheval, la lutte & les autres exercices d'Athletes ſont encore leurs divertiſſements ordinaires. On voit même aujourd'hui d'anciens veſtiges des differenrs exercices auſquels les premiers Irlandois s'adonnoient, tels étoient les combats des Gladiateurs, les Tournois,&c. Il y a encore tous les ans des courſes de chevaux dans les plaines de Kildare, & il y a des prix pour les vainqueurs.

Religion & mœurs des Mileſiens.

Le témoignage des anciens Hiſtoriens fait voir que l'Irlande étoit habitée pluſieurs ſiécles avant J. C. mais ne voulant pas fouiller dans une antiquité incertaine & mêlée de fables, je m'arrêterai à la colonie la plus avancée, qui eſt celle des Miléſiens. Je n'approfondirai pas l'origine de ces Peuples, qu'on dit être venue de la Scythie dans l'Eſpagne & de-là en Irlande. Les Peuples qu'Heber ou Heremon, freres ou enfants de Mileſius Roi de Galice, trouverent dans l'Irlande, ſe nommoient *Tuatha-de-Donains*. Il n'eſt pas facile de définir la religion des anciens Mileſiens. On ſçait ſeulement que ſous Tighernnas ſeptieme Roi de cette race, ils adoroient une Idole nommée en leur langue *Crom-Fruadh*, & que dans la ſuite ils eurent un grand nombre de Dieux de différents ordres. Les *Tuatha-de-Danains* adoroient le Soleil, la Lune, une charrue ou d'autres choſes faites par la main des hommes. Les Mileſiens avoient des Druides & des Bardes qui étoient leurs Prêtres, leurs Philoſophes, leurs Légiſlateurs & leurs Juges, comme ceux des Gaulois, dont j'ai parlé dans l'Hiſtoire de France. Les Druides ſe nommoient dans leur langue *Draoi* (1). Du temps de St Patrice, Laogare II. Roi d'Irlande, juroit encore par le Soleil & le vent. Jocelin Moine Anglois, qui écrivoit dans le douzieme ſiécle, dit que ce Prince adoroit avant ſa converſion un Idole que l'on nommoit *Kean-Croithi*, c'eſt-à-dire le Chef de tous les Dieux. Les regiſtres de Cloghor font mention d'une pierre revêtue d'or, à qui l'on attribuoit la vertu de rendre des oracles. C'eſt de cette pierre que la ville a pris ſon nom. Charles Maguire, Chanoine d'Ardmach & Doyen de Cloghor, qui vivoit dans le quinzieme ſiécle, dit dans une de ſes notes ſur le régiſtre de Cloghor, que cette pierre ſe conſervoit encore à main droite en entrant dans l'Egliſe. Waræus dans ſes antiquités d'Irlande, parle

An 1008. Avant J. C.

(1) Les Druides d'Irlande faiſoient uſage de l'Ecriture, au lieu que les Druides des Gaulois enſeignoient de vive voix, & que leurs leçons ne pouvoient être confiées qu'à la mémoire.

de la pierre fatale nommée *Liafail* que les *Tuatha-de-Danains* avoient apportée en Irlande, & d'où il sortoit, disoit-on, des gemissements, lorsqu'on couronnoit les Rois dessus. Il dit que cette pierre fut envoyée en Albanie (Ecosse) pour servir au couronnement de Fergus : que Keneth l'avoit placée dans une chaire de bois qui devoit servir à l'inauguration des Rois d'Ecosse. Elle fut placée dans l'Abbaye de Scone, d'où elle fut transportée par Edouard I. Roi d'Angleterre à l'Abbaye de Westminster.

An de J. C. 130.

Il y avoit cependant deux Divinités particulieres dont le culte étoit universel chez les Milesiens. La premiere étoit *Beul*. Sous le regne de *Tuathal-Teachtmar* on s'assembloit tous les ans dans la Baronie de Rathconra au Comté de Ouest-Meath, & l'on immoloit des Victimes à *Beul*, dont on imploroit la protection pour les biens de la terre. On allumoit aussi deux feux dans chaque territoire de l'isle, & l'on faisoit passer entre ces feux un certain nombre de bestiaux de chaque espéce, dans l'intention de les garantir des maladies contagieuses. Le jour de cette assemblée, qui répondoit au premier de Mai, se nommoit *Lha-Beul-Tinne*, c'est-à-dire jour du feu de *Beul*. *Tuathal-Teachtmar* avoit aussi ordonné une autre assemblée annuelle à Tlachta dans la Baronie de Clonlish au Comté du Roi. On y allumoit un feu sacré, afin d'avertir les Druides de s'y trouver la veille du premier jour de Novembre pour y consommer les sacrifices offerts aux Dieux Penates. Il étoit défendu sous peine d'amende d'allumer du feu ailleurs cette nuit là, à moins qu'il ne fût tiré du feu sacré. La seconde Divinité adorée chez les Milesiens, & dont le culte avoit subsisté jusqu'au Christianisme, étoit le veau d'or.

Pomponius Mela & Strabon nous représentent les premiers Milesiens comme une nation barbare & sans mœurs, & se nourrissant même de chair humaine. On ne trouve cependant qu'un seul exemple de cette coutume barbare. Une jeune Princesse fut nourrie de chair d'enfants, parce que celle qui étoit chargée de l'élever, s'étoit imaginée que cette nourriture la rendroit beaucoup plus belle. Cet exemple d'une action si inhumaine feroit seulement voir la barbarie d'une seule personne, mais ne suffiroit pas pour prouver que c'étoit l'usage de la nation; d'ailleurs quel est le Peuple ancien à qui on ne pourroit pas reprocher la barbarie des sacrifices humains, sacrifices même qui ont été en usage parmi les Romains, nation qui paroissoit assez policée. Il y a donc de l'injustice, en supposant le fait véritable, de reprocher à une nation des mœurs barbares dans un temps où le mal étoit géneral.

Les Anciens Irlandois nommés Milesiens ou *Clanna-Mileag*, c'est-à-dire enfants de Milesius, étoient divisés en quatre tribus ; sçavoir, de Heber, de Heremon, d'Ir & d'Ith ; ce qui formoit quatre grandes familles descendues d'un même pere. Ces familles conservoient avec soin leurs généalogies, & sçavoient toute la suite de leurs ancêtres jusqu'aux Chefs de leurs tribus. Cette précaution étoit nécessaire par rapport à la succession au thrône, parce qu'il falloit être de l'une de ces tribus pour pouvoir y aspirer. Chaque tribu avoit possedé dès le commencement une partie de l'isle, & chacune de ces parties étoit divisée en espéces de Seigneuries possedées par les differentes branches de la tribu. Les enfants ne prenoient pas les noms de leurs châ-

teaux ni de leurs villages, mais ils ajoutoient aux noms particuliers qu'on leur donnoit celui de leur pere avec l'adjectif *mac* qui veut dire *fils*, comme *Laogare-mac-Niall.* Cet usage étoit usité parmi les Anglo-Saxons, où l'on se servoit, comme on fait encore aujourd'hui en Angleterre, de *fitz*, qui signifie la même chose. Ainsi *Fitz-Gerald*, *Fitz-Maurice* signifie *fils de Gerald*, *fils de Maurice.* Les tribus qui portoient ordinairement les noms de leurs Chefs, changeoient quelquefois de nom, pour prendre celui de quelqu'un de la tribu qui s'étoit distingué par quelque action glorieuse. Ce fut par cette raison que la tribu d'Ir fut appellée dans la suite *Clanna-Rory*, c'est-à-dire enfants de Rory.

Les Milesiens vivoient dans une grande simplicité, cependant les arts & les sciences ne leur étoient pas inconnues. J'ai déja parlé plus haut de la découverte des mines & des forges établies à Airgiodroff. D'ailleurs les armes dont ils se servoient, & les maisons où ils habitoient, font assez connoître qu'il y avoit des ouvriers parmi eux. Bede dit que leurs Eglises n'étoient pas faites de pierres, mais de chênes artistement travaillés. St Bernard, en parlant d'un Oratoire que St Malachie avoit fait bâtir en Irlande, dit qu'il étoit fait de bois poli, solidement assemblé, *ouvrage scotique*, ajoute-t-il, *assez beau.* L'usage des vaisseaux, par le moyen desquels ils alloient faire des descentes dans l'Albion, est encore une autre preuve que les Milesiens avoient la connoissance des arts. Je ne parle pas des toiles & des autres étoffes dont ils faisoient leurs vêtements, & qui se fabriquoient chez eux.

La tunique, les caleçons, les brodequins étoient tout d'une piéce, & si justes que la forme du corps paroissoit toute entiere. Ils portoient par dessus de grands manteaux de pourpre qu'on nommoit *falling.* Ils avoient les cheveux longs avec des moustaches sur la levre supérieure. Ils étoient coiffés d'un bonnet fait de la même étoffe que leur habit, élevé en cône. Ce bonnet se nommoit *barredh.* Enfin leur chaussure étoit une espéce de sandale. Les femmes portoient un petit manteau qui tomboit jusqu'aux genoux, & il étoit plus ou moins orné selon la qualité des personnes. Leur coëffure consistoit dans une piéce de toile fine qui enveloppoit la tête en ligne spirale, & qui étoit attachée par derriere. Les filles au contraire portoient des cheveux longs tressés & entrelassés de rubans.

Les Etats étoient distingués par le nombre des couleurs dont l'habillement étoit composé. Le Peuple & les artisans ne le portoient que d'une seule couleur, les soldats de deux, les Officiers de trois, les Nobles de cinq, les Sçavants de six, les Rois & les Princes du Sang de sept. Les robes de differentes couleurs que portent encore aujourd'hui les montagnards d'Ecosse, sont vraisemblablement un reste de cette ancienne coutume des Milesiens.

L'hospitalité étoit une des vertus que les Milesiens pratiquoient avec le plus de zéle. Leur pays étoit le refuge des malheureux, & les Espagnols, les Gaulois, les Bretons y trouverent un asyle assuré contre la tyrannie des Romains. Dagobert II. fils de Sigebert Roi d'Austrasie ayant été chassé du thrône par Grimoald Maire du Palais, fut reçu avec distinction en Irlande, où il resta vingt-cinq ans. Osvald, Alfred & un grand nombre de Seigneurs Anglois trouverent un asyle dans l'Irlande. L'Etat assignoit des terres à un certain nombre de personnes chargées d'exercer l'hospitalité dans les diffe-

L'IRLANDE.

rentes provinces. Cette charge étoit très-honorable, & il falloit être Noble & riche pour la posseder. Outre ces Hospitaliers nommés par l'Etat, les maisons des Seigneurs particuliers étoient toujours ouvertes à tout le monde.

La musique faisoit une partie de la bonne éducation chez les Milesiens, & chacun se piquoit de sçavoir chanter ou jouer de quelque instrument. La harpe étoit l'instrument le plus commun, & tous les particuliers en avoient une dans leur maison. Giraldus Cambrensis fait l'éloge de la musique Irlandoise.

Les femmes des riches Fermiers étoient chargées de nourrir les enfants des Nobles, & la protection qu'elles en attendoient, leur tenoir lieu de salaire. Il y avoit aussi des propriétaires de terres dont la redevance consistoit à nourrir un ou plusieurs enfants du Seigneur de qui elles relevoient. Lorsque ces enfants avoient quelques sujets de mécontentement dans la maison paternelle, ils se retiroient chez leurs nourriciers qui entroient dans leurs vûes souvent criminelles: ce qui causoit quelquefois des troubles dans les familles & des guerres civiles dans l'Etat.

Gouvernement civile & politique.
1008 Avant J. C.

Heber & Heremon enfants de Milesius s'étant rendus maîtres de l'Irlande, regnerent ensemble l'espace d'un an. Au bout de sept ans il survint une querelle entre les deux freres, & elle ne fut appaisée que par la mort d'Heber. Heremon seul possesseur du thrône, établit le gouvernement monarchique qui dura sans aucune interruption considerable jusqu'à l'arrivée des Anglois dans le douzieme siécle, c'est-à-dire pendant environ 2200 ans.

Eocha IX. surnommé le mélancolique, fit quelque changement dans la forme du gouvernement. Il établit la Pentarchie & érigea les provinces d'Irlande en royaumes, dont il donna l'investiture aux Chefs des Tribus qui en étoient alors les possesseurs, moyennant une redevance annuelle. Depuis Heremon jusqu'au regne de ce Monarque, le Peuple avoit été ordinairement gouverné par un seul Roi, & rarement par deux ensemble, suivant l'usage établi à Sparte, ce qui avoit duré environ 1000 ans. Depuis Eocha IX. jusqu'au douzieme siecle, les Rois provinciaux partagerent en quelque façon le gouvernement de l'isle; mais leur subordination & leur dépendance du Monarque exclut totalemenr l'idée de la Pentarchie, qui suppose dans les Princes qui la composent, une égalité & une indépendance les uns des autres, comme on l'a vû entre les Princes Saxons du temps de l'Heptarchie en Angleterre.

Ce partage diminua beaucoup la Puissance Souveraine, & les intérêts des Chefs qui gouvernoienr ces divers royaumes, les engagerent souvent dans des guerres les uns contre les autres, & même quelquefois contre leur Chef commun.

La royauté n'étoit pas absolument héréditaire ni purement élective. Le fils ne succedoit pas toujours à son pere, & le cadet montoir souvent sur le thrône. Les enfants mineurs étoient exclus de la couronne, & l'on choisissoit à leur place le frere, l'oncle ou le plus proche parent du feu Roi, parce que l'on vouloit être commandé par quelqu'un qui fût en état de gouverner & de se mettre à la tête des armées. Nous avons vû cet usage établi en Ecosse sous les premiers Rois. On n'attendoit pas que le Monarque fût mort pour lui donner un successeur, & on le nommoit dès son vivant. Il falloit, com-

me on l'a dit plus haut, qu'il tirât son origine d'un des fils de Milesius. Outre la naissance, on exigeoit encore que celui qui devoit monter sur le thrône fût Chevalier de la chaîne d'or; ce qu'ils appelloient en leur langue *Niadhnask*. On pourroit traduire ce mot en latin par *Eques torquatus*, Chevalier au Colier. Cet Ordre fut institué par le Roi Munemon environ 700 ans avant J. C. Il étoit alors le seul titre d'honneur en usage chez les Milesiens après celui de Roi. Comme il se trouvoit souvent plusieurs prétendants au thrône, il s'ensuivoit de-là nécessairement qu'il y en avoit quelques-uns qui ne voyoient pas sans jalousie l'élevation de leurs rivaux. Il y avoit alors des guerres civiles, & la force décidoit du sort des prétendants. Quoiqu'on ne trouve pas dans les anciens monuments des Milesiens des traces de cérémonies usitées au couronnement de leurs Monarques avant le Christianisme, on peut cependant conjecturer qu'il devoit y en avoir, puisque leurs Historiens nous ont conservé quelques traits de l'inauguration de leurs Rois provinciaux.

Les annales milesienes font mention des couronnes que portoient les Rois & les Reines. On y trouve que la couronne de la femme de Cahiremore fut volée à l'assemblée de Tara, & que Donnogh-O-Brien, Roi de Momonie avoit emporté la couronne de ses ancêtres lorsqu'il fit le voyage de Rome. Waræus dit que les Rois d'Irlande paroissoient dans toutes les cérémonies & même dans les combats la couronne sur la tête. Cette marque de distinction fut fatale, selon Marianus Scotus, au Monarque Brien-Boroimhe à la fameuse bataille de Contarfe où il fut reconnu & tué par les Danois qu'il avoit mis en fuite. Les premiers Rois d'Ecosse depuis Fergus portoient une couronne d'or unie en forme de palissade, *militaris valli formâ*. Il y a tout lieu de croire qu'ils tenoient cet usage de leurs ancêtres. En *1692*. on trouva à dix pieds en terre dans le Comté de Tipperary une couronne d'or en forme de bonnet. Elle pese cinq onces d'or & est assez bien travaillée. Elle ressemble aux couronnes des Empereurs d'Orient, étant composée d'un Casque & d'un Diadême, mais elle n'a ni croix ni aucun attribut du Christianisme, ce qui pourroit faire penser que c'étoit une couronne de quelque Roi payen. Elle fut vendue à M. Comerford, & elle peut-être encore dans le Château d'Anglure en Champagne que ce Seigneur avoit acheté.

Ollamh-Fodla qui régnoit environ *680* ans avant J. C. est regardé comme le premier Roi qui se soit attaché à policer les mœurs des Milesiens par la sagesse de ses loix & de ses réglements. Ce Prince après avoir fait rédiger en corps d'histoire tout ce qui s'étoit passé sous le régne de ses prédécesseurs, ordonna que tous les trois ans il y auroit une assemblée génerale de toute la Nation qui se tiendroit à Tara dans la Midie. Cette ville devint dans la suite la résidence ordinaire des Monarques. Dans la premiere session de cette assemblée on ordonna que tous les trois ans le Roi, la noblesse & les Principaux du royaume seroient obligés sous certaines peines de se trouver en personne ou par députés à Tara, pour y délibérer sur les besoins de l'Etat, établir des loix, confirmer les anciennes ou les changer selon que le bien commun l'exigeroit. On ordonna encore que chaque Seigneur entretiendroit à ses frais un Juge & un Historiographe auxquels on abandonneroit une portion de terre suffisante pour la subsistance de leurs familles.

L'IRLANDE. afin qu'étant affranchis des embarras domestiques ils pussent vaquer librement à leurs ministeres. Les Historiographes étoient chargés de conserver par écrit les généalogies, les alliances, les fastes de leurs patrons, & de les présenter tous les trois ans à l'assemblée générale pour y subir la censure d'un committé composé de neuf personnes. Après avoir ainsi examiné ces piéces, & y avoir corrigé ce qu'il y avoit de défectueux, on les enrégistroit dans le grand livre nommé communément le *pseautier de Tara*. On punissoit les auteurs dont la plume n'étoit conduite que par la flatterie ou la méchanceté. Cette coutume subsista sans interruption jusqu'au douzieme siécle. Le Pseautier de Tara étoit écrit en vers ou dans une espece de prose rimée. Depuis le Christianisme on en fit faire plusieurs copies qui furent déposées dans plusieurs Eglises Cathédrales sous la garde des Evêques.

Chaque Seigneur devoit encore entretenir un Médecin, un Poëte, un Musicien, & leur assigner des fonds de terre pour leur entretien. Dans cette même assemblée on ordonna la peine de mort contre les voleurs & les meurtriers, sans qu'il fût au pouvoir du Monarque de faire grace aux coupables.

Ollamh-Fodla ayant ainsi pourvû au gouvernement civil songea ensuite à faire fleurir les Arts & les Sciences dont les Milesiens avoient déja quelque teinture. Il fonda pour cet effet à Tara des Ecoles publiques de Philosophie, d'Astronomie, de Poësie, de Médecine, d'Histoire &c. (1) Ces Ecoles furent protégées par les Rois ses successeurs, & principalement par Cormac-Ulfadha qui y fit de nouvelles fondations. Tuathal-Teachtmair qui régnoit l'an 130 de J. C. fit un réglement par lequel personne ne pouvoit travailler dans aucun métier sans avoir été examiné & approuvé par soixante personnes choisies dans chaque métier.

Dès le premier siecle de J. C. on fit différents recueils de loix & de jurisprudence avec des Commentaires. Voici comment Gratianus-Lucius s'explique à ce sujet. *J'ai vû plusieurs gros volumes de loix Irlandoises, écrites sur du parchemin, en gros caracteres. Entre les lignes qui étoient un peu éloignées les unes des autres, il y avoit des mots écrits en petits caracteres pour éclaircir ce qui pouvoit être obscur dans le texte, avec des commentaires à la marge, comme dans les livres du Droit Canon & Civil.*

Monarques d'Irlande depuis l'an 428 jusqu'à la domination Angloise.

La difficulté de suivre une Chronologie exacte depuis les regnes de Heber & Heremon, fils de Milesius, me fait prendre le parti de ne commencer qu'à l'année 428, où l'on peut marcher avec plus de clarté dans la Chronologie. Je ne parle pas ici des Rois provinciaux, dont il seroit très-difficile pour ne pas dire impossible de donner une Histoire exactement suivie. Je ne présente donc qu'une Liste Chronologique des Monarques de l'Irlande.

Laogare fils de Neill-Nigialac regna 35 ans, & fut tué dans un combat contre les habitants de la province de Lagenie, qui refusoient de lui payer un tribut de troupeaux auquel il vouloit les contraindre, quoiqu'il leur eût remis par serment.

(1) Dans les V. VI. VII. & VIIIe. siécles pendant que les sciences paroissoient être bannies de l'Europe, elles fleurissoient en Irlande, & un grand nombre de personnes de divers endroits, & sur-tout de l'Angleterre, se rendoient alors en Irlande pour y étudier, comme on l'apprend par le témoignage de plusieurs Auteurs.

Il eut pour successeur Aililus-Molt, fils de Nath. Ce Prince étoit auparavant Roi de Connacie. Il ne regna que vingt ans, & fut tué par son successeur l'an 483.

Lugdath ou Lugaid, fils de Laogare, fut mis en la place d'Aililus. Après un regne de 25 ans, il fut frappé de la foudre dans le temps qu'il offroit un sacrifice à ses Idoles. Cet évenement arriva l'an 508. Il y eut alors un interregne de cinq ans.

Moriertach fils d'Erca fut ensuite proclamé Monarque. Il regna 21 ans, & mourut l'an 534.

Tuathal-Maelgarb fut déclaré son successeur. Il ne regna que dix ans, & fut tué dans la Connacie par Maelmorda, fils d'Airgeta l'an 544.

Diarmarch, premier fils de Cerbaill, monta ensuite sur le thrône. Il fut tué l'an 465 par Ugon le Noir, fils de Suibnei.

Fergus & Donald fils de Moriertach, & petits fils d'Erca, monterent ensuite ensemble sur le thrône; mais Donald ayant été tué l'année ensuite dans un combat,

Amirach fils de Setnai fut reconnu Monarque. Il fut tué l'an 569.

On choisit ensuite pour Monarques Beotan & Ochan. Le premier étoit fils de Moriertach, & le second étoit son frere. Ils furent tués tous deux dans un combat qu'ils donnoient contre Cronan fils de Tigernach. Ces Princes n'avoient regné que trois ans.

Edan, Aed ou Ugon fils d'Amirach, leur succeda l'an 572. Il fut tué dans un combat l'an 598, à l'âge de soixante-six ans.

On lui donna pour successeurs Edan & Colmann. Ces Princes ayant regné six ans ensemble, furent tués, l'un par Conall fils de Suibnei, & l'autre par Lacan-Delman.

Ils eurent pour successeur Edan III. surnommé Varidnach fils de Donald. Il regna sept ans, & mourut l'an 612.

Mælcob son fils porta ensuite la couronne trois ans. Il périt dans un combat.

Suibnei-Mend qui l'avoit vaincu, monta sur le thrône après lui; il fut tué la quinzieme année de son regne, l'an 628.

On mit alors sur le thrône Donald-II. fils d'Edan I. Il mourut de vieillesse la quatorzieme année de son regne, qui étoit l'an 642 de J. C.

On choisit alors deux Monarques; sçavoir, Cellac & Conall, fils de Mælcob. Celui-ci ayant été tué l'an 654. Cellac regna encore quatre ans, & mourut l'an 658.

Diarmarch II. & Blathmarch, fils d'Edan-Slane regnerent ensemble sept ans, & moururent de la peste, dont l'Irlande fut affligée l'an 665.

Secnesach fils de Blathmach regna six ans, & fut tué l'an 671.

Coenfelad fils du même Blathmach regna après lui, & fut tué dans un combat l'an 675.

Finsa ou Finact son vainqueur lui succeda. Il fut tué après un regne de vingt ans, avec Bressail son fils l'an 695.

Il eut pour successeur Loingsec. Il regna huit ans, & fut tué par Cellac fils de Ragal Roi de Connacie, l'an 703.

Congal surnommé Cenmaccair, fils de Fergus lui succeda. Il mourut l'an 410.

L'IRLANDE. Le thrône fut alors occupé par Fergal, fils de Mœladwin. Ce Prince périt dans un combat avec cent soixante personnes de sa famille. Il avoit donné cette bataille contre Murchard, fils de Brien Roi de Lagenie, l'an 722.

Fogertach-O-Cernaig (1) regna après lui. Il fut tué dans un combat l'an 724.

Cined fils d'Irgal, son vainqueur lui succeda. Il fut aussi tué dans une bataille par Flachertach fils de Loingsec, l'an 728.

Flachertach ne regna que six ans, & mourut à Armach, où il avoit embrassé la vie Monastique.

Edan IV. surnommé Alain fils de Fergal, occupa le thrône pendant neuf ans, & fut tué en combattant contre Donald.

Donald III. fils de Moriertach, après la mort de son ennemi arrivée l'an 743, fut reconnu Monarque. Il regna vingt ans, & mourut l'an 763.

Il eut pour successeur Neill Frassach, fils de Fergal. Il mourut l'an 778.

On mit ensuite la couronne sur la tête de Donat, premier fils de Donald. Les uns prétendent qu'il fut tué dans un combat, d'autres soutiennent qu'il mourut de maladie.

Edan V. surnommé Ornaid, fils de Neill Frassach, monta sur le thrône, & mourut l'an 819.

Concobar ou Corneille, fils de Donat fut son successeur, & mourut l'an 832.

Neill-Cail fils d'Edan V. fut ensuite reconnu Monarque, & perdit la vie dans un naufrage l'an 846.

Melsechlin I. connu aussi sous le nom de Malachias, monta sur le thrône, & mourut l'an 862.

Edan VI. fils de Neil surnommé Finliat lui succeda. Il mourut l'an 879.

Flan fils de Melsechlin monta sur le thrône. Il regna 36 ans, & mourut l'an 916.

Neill-Glundub fils d'Edan VI. regna environ trois ans, & fut tué près de Dublin dans un combat contre les Danois.

Donat II. fils de Flan regna environ vingt-cinq ans, & mourut subitement l'an 944.

Congelac, fils de Melmith qui lui succeda, fut tué aussi dans un combat par les Danois l'an 956.

Donald-O-Neill son successeur mourut à Armach l'en 980. On trouve une chartre d'Edgar Roi d'Angleterre de l'an 964, qui nous apprend que ce Prince avoit fait de grandes conquêtes dans l'Irlande.

Melsechlin ou Malachias II. fils de Donald succeda à son pere. Ce Prince remporta de grands avantages sur les Danois, après un regne de vingt-trois ans il céda la monarchie à Brien Roi de Momonie, Prince très-vaillant. Brien ayant été tué douze ans après Melsechlin, remonta sur le thrône, & mourut l'an 1023.

(1) La lettre *O* en Irlandois, peut être regardée comme équivalente à l'article François *le*. Comme cette lettre n'a été mise à la tête des noms que pour marquer que celui qui la portoit étoit le Chef d'une illustre maison, personne n'osoit usurper cet *O* qui n'appartenoit qu'à l'aîné ou Chef de la famille, & qui étoit comme un titre de dignité & de prééminence.

Brien

Brien furnommé Boruma (1) ou le terrible, à qui Melfechlin avoit cedé la couronne, étoit fils de Sened. Ce Prince eut toujours les armes à la main contre les Danois & les Norwegiens qui s'étoient établis le long de la côte orientale de l'ifle. On prétend qu'il leur livra quarante-neuf batailles, & qu'il eut toujours fur eux l'avantage. Tant de victoires confécutives en affoibliffant l'ennemi, les obligeoit de refter quelque temps tranquilles, & Brien Boruma profita de ces intervalles pour rétablir un grand nombre d'écoles ou de colléges qui avoient été détruits par les ennemis. Il en fonda de nouveaux, éleva des forterefles, fit conftruire des chauffées dans tout le royaume, & des ponts fur les rivieres & dans des marêts, qui jufqu'alors avoient été impraticables. Il fit revivre les anciennes loix, & réprima divers abus qui s'étoient gliffés pendant les temps de troubles. Ce Prince âgé de quatorze ans, fut tué, comme je l'ai déja dit ci-deffus, en combattant contre les Danois. Murchard fon fils aîné eut le même fort.

Après la mort de Melfechlin qui avoit repris le fceptre, comme on vient de le voir, il y eut un interregne de quelques années. On choifit enfuite pour Monarque Dermoth III. fils de Molnamboi. Ce Prince fut tué en combattant contre Conochor-O-Melaghlin Roi de Midie, l'an 1073, felon le fentiment le plus commun.

Il eut pour fucceffeur Tirdelvac ou Turlogh-O-Brien, petit-fils de Brien-Boruma. Il étoit Roi de Momonie lorfqu'il fut déclaré Monarque. Il mourut l'an 1086 ou 87, âgé de foixante-dix-fept ans.

Le thrône fut enfuite occupé par Moriertac-O-Brien fon fils. Ce Prince mourut l'an 1120.

Plufieurs Hiftoriens placent en cet endroit l'interregne. D'autres prétendent qu'on nomma auffitôt pour Monarque Tirdelvac ou Turlogh-O-Conner ou Connor Roi de Connacie. Il mourut l'an 1157, âgé de foixante-huit ans.

On lui donna pour fucceffeur Maurice ou Moriertac, fils de Neill, connu fous le nom de Maurice Mac-Loghlm. Il fut tué dans un combat l'an 1166.

On mit en fa place Roderic-O-Connor, Roi de Connacie, fils de Tirdelvac. Il mourut l'an 1198. Ce fut fous le regne de ce Prince que les Anglois entrerent en Irlande, comme on l'a vu ci-devant, page 89 & fuivant. (2).

(1) C'eft de ce Monarque que defcend en ligne directe & mafculine Charles O-Brien Lord Comte de Thomond, Baron d'Ibrican, & auffi Lord-Vicomte de Clare, Baron de Mac-Ayrfy au royaume d'Irlande, deux fois Pair de ce royaume, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des armées de Sa Majefté, Infpecteur Général d'Infanteries, Colonel d'un régiment Irlandois, &c.

(2) On a vû dans cette même page, que l'Irlande étoit divifée en fept royaumes. C'eft une erreur qui fe trouve dans Rapin-Thoyras, & que j'avois fuivie mal-à-propos. L'Irlande n'étoit divifée qu'en quatre royaumes; fçavoir, celui d'Ultonie ou Ulfter au Nord; celui de Mormonie ou Munfter au midi; celui de Connacie ou Connaught a l'oueft, & celui de Leinfter ou Lagenie à l'eft. Il y avoit outre cela un Monarque qui regnoit fur toute l'ifle, & qui avoit l'authorité fur les Rois provinciaux : ce qui formoit une efpéce de Pentarchie. Tout ce que j'ai dit fur l'Irlande eft tiré des mémoires qui m'ont été communiqués par M. l'Abbé Geoghegan, Béneficier de St Mederic, qui doit mettre inceffament au jour des Mémoires Hiftoriques concernant le royaume d'Irlande.

ROYAUME D'ECOSSE.

Depuis cette conquête, l'Hiſtoire d'Irlande ſe trouve mêlée avec celle d'Angleterre.

Quoique Henri II. ſe fut emparé de cette iſle, il reſta encore pluſieurs Souverains dans l'Ultonie, dans la Connacie & même la Momonie. La premiere de ces provinces étoit poſſedée par des Seigneurs nommés O-Neall ou O-Neill, & elle ne fut entiérement réduite que ſur la fin du regne d'Eliſabeth, & au commencement de celui de Jacques I. par la ſoumiſſion du Comte de Tyrone. Un Hiſtorien Anglois a dit que l'Irlande qui avoit coûté peu de ſang à conquerir, en avoit fait beaucoup verſer pour la conſerver. Henri II. laiſſa le titre de Roi à Roderic Roi de Connacie. Douze Princes iſſus en ligne maſculine d'O-Brien, fils de Thurlogh dernier Monarque de ce nom, porterent pareillement de géneration en géneration le titre de Rois dans le pays de Limerick & de Thomond, où ils avoient le patronage ou la garde des Archevêchés & Evêchés pendant leurs vacances, & tous les autres droits qui caractériſoient anciennement la vraie ſouveraineté. Ils tenterent même ſouvent de chaſſer les Anglois, & pluſieurs fois ceux-ci furent obligés de traiter avec eux. Henri VIII. fut le premier qui prit le titre de Roi d'Irlande, & ſes ſucceſſeurs ont inſenſiblement établi dans ce royaume le gouvernement Anglois. La Nation a toujours cependant eu ſon Parlement particulier, ſon Conſeil privé, ſon Chancelier, ſon grand Thréſorier & ſes autres Officiers principaux.

Fin de l'Irlande.





Septentrion
CARTE DES ROYAUMES DE DANEMARCK, DE NORWEGE, ET DE SUEDE.
Dressée sur les Memoires les plus nouveaux par J.B. Nolin, pour servir a l'Introduction a l'Histoire Universelle de Puffendorff.
MER DE NORWEGE
MER D'ALLEMAGNE
GOLFE DE BOTHNIE
LAPPONIE Suedoise
ANGERMANIE
Drontheim
Berghen
CHRISTIANIA
Stavanger
TOCKOLM
UPLANDE
Isles d'Aland
I. de Gothland
I. d'Oelan
I. de Bornholm
Calmar
Cattegat
Gottenbourg
Wibourg
FUNEN
ZELAND
Hambourg
Lubeck
Wismar
Rostock
Breme
Lunebourg
RUGEN
Dantzick
KONIGSBERG
POLOGNE
ALLEMAGNE
Riga
Narva
INGRIE
Petersbourg
Cajanebourg
I. Dagho
I. d'Oesel
Golfe de Livonie
Pleskow
Isles Orcades
I.s de Schetland
Mainland I.
ANGLETERRE
Hull
Boston
ECHELLES DES LIEUS
Lieues a 20 au Degré
Lieues d'Allemagne a 15 au Degré
Lieues de Suede a 12 au Degré
Lieues de Finlande a 18 au Degré
Lieues de Bothnie a 22 au Degré
Lieues de Norvege a 9 1/2 au Degré
Occident
Orient
Midy
Laurent Sculp.



INTRODUCTION A L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

CHAPITRE SECOND.

Du Dannemarck.



Avant-propos.

L'Antiquité est une sorte de voile, qui dérobant à notre connoissance l'origine des peuples, nous empêche de percer jusqu'aux rayons de lumiere dont nous aurions besoin pour nous guider dans l'exacte recherche des vérités historiques. Cette difficulté de remonter jusqu'aux sources, est encore le plus souvent augmentée par des fables, fruits ordinaires des siécles d'ignorance, & que des Ecrivains peu scrupuleux ont reçues avec trop d'avidité. L'Histoire des premiers habitants du pays connu aujourd'hui sous le nom de Dannemarck, est une de celles qui présentent le plus d'obscurités par les fictions dont ses commencements sont enveloppés. Des intervalles de temps qui ne sont point remplis, une Chronologie presque toujours incertaine, des contradictions manifestes, des Gouverneurs de provinces ou de célebres Capitaines confondus avec leurs Souverains, achevent d'augmenter la confusion qui regne dans cette Histoire jusqu'au milieu du douziéme siécle. Ainsi ce n'est

ROYAUME DE DANNEMARCK.

que vers ces temps-là qu'il faut chercher de l'exactitude dans cette Histoire.

Si l'on vouloit adopter les anciennes Chroniques Gothiques, on remonteroit jusqu'aux descendants de Noë, qui font passer ce Patriarche pour le pere des Goths, dont les anciens Danois tirent leur origine; mais ce seroit se perdre dans une antiquité qu'il ne seroit pas facile de prouver. En suivant ce systême, on distingueroit dans l'Histoire de Dannemarck trois sortes de temps; le premier sous les descendants de Noë; le second sous les Juges ou Ducs, & le troisieme sous les Rois (1).

Cette Monarchie selon les mêmes Chroniques, commence à Dan l'an du monde 2910, & on la considere ordinairement sous deux aspects differents, sçavoir sous les Rois payens & sous les Rois Chrétiens, dont le premier fut Harald Klach, qui fut baptisé à Mayence l'an 826. de Jesus-Christ. Quelques Historiens traitent de fabuleux le temps des Rois Payens, d'autres se contentent de le regarder comme douteux. Les premiers siécles après l'établissement du Christianisme sont encore assez obscurs, & les Ecrivains Danois s'accordent rarement avec la Chronologie des étrangers. On divise encore ce même temps en huit Dynasties, qui se sont succedées les unes aux autres, sçavoir:

Dynasties des
- DANOIS,
- DANO-SUEDOIS ou HOTTERIDES,
- GOTHS,
- SCANIENS,
- I. NORWÉGIENS,
- II. NORWÉGIENS,
- ANGLOIS ou SUENONIENS,
- OLDEMBOURG.

Telle est l'origine de la Monarchie Danoise selon les anciennes annales. Elle se trouve contredite par le célebre Thormond Torfœus, Ecrivain Saxon, qui après de sçavantes recherches nous a fait connoître que l'ordre des regnes n'a pas été exactement observé par les premiers Historiens de ce pays; que quelques-uns nous ont donné pour Rois de Dannemarck, des Comtes ou des Seigneurs particuliers, parce qu'ils se trouvoient souvent plus puissants que le Roi même, qui étoit quelquefois obligé de payer tribut à son Vassal.

Ajoutons à cela que ces mêmes Historiens ont plusieurs fois confondu les Souverains de tout le Dannemarck, avec les Rois ou Vice-Rois & les Gouverneurs qui commandoient dans quelque partie du royaume, & sur-tout dans le Juthland.

Chronologie des Rois de Dannemarck suivant Torfœus.

Torfœus donne l'époque de la Monarchie Danoise beaucoup plus bas que les Historiens de ce pays. Il commence sa Chronologie à la transmigration des Asiatiques dans le Nord, & place cet évenement environ l'an 70. avant J. Ch. que Odin le Magicien à la tête des Asiatiques fit la conquête de la Russie,

(1) Il n'est pas sûr que les Princes qui ont fondé la Monarchie Danoise ayent d'abord pris le titre de Rois. On en trouve même qui se sont contentés de la qualité de *Drotter* (Seigneur,) & ce n'est que dans la suite qu'ils ont pris celle de *Konning*, c'est-à-dire *Roi*.

du Dannemarck, de la Norwege, de la Suede & des pays voisins. Après tant de succès, il établit vers l'an 60 avant J. C. Skiold son fils, Roi de Dannemarck, qui selon le même Torfœus doit en être regardé comme le premier Roi. Voici l'ordre qu'il suit jusqu'à l'an 1009.

Royaume de Dannemarck.

Odin, Chef d'une Colonie d'Asiatiques, vint s'établir dans le Nord, vers l'an 70 avant la naissance de J. C.; il mit environ 10 ans à conquérir la Russie, le Dannemarck, la Norwege, la Suede & les pays voisins; & il établit son fils Skiold, Roi de Dannemarck, 60 ans avant J. C.

Skiold né en Asie, 80 ans avant J. C. fut fait Roi de Dannemarck à l'âge de 20 ans; sçavoir 60 ans avant Jesus-Christ; eut dans le même temps son fils Fridlef; & si on lui donne dix ans de regne, il se trouvera mort cinquante ans avant la naissance de Jesus-Christ, & dans la trentieme année de son âge.

Fridlef naquit soixante ans avant la naissance de J. C.; il succeda à son père à l'âge de dix ans; c'est-à-dire 50 ans avant J. C. A trente ans il eut son fils Frothon *le Pacifique*, sçavoir 30 ans avant J. C. Il ne vécut depuis que sept ans; son regne fut de 37. Ainsi il mourut dans sa trente-septieme année, & 23 ans avant J. C.

Frodius ou Frothon *le Pacifique* naquit trente ans avant la naissance de J. C. A l'âge de sept ans il monta sur le thrône, c'est-à-dire 23 ans avant J. C. Il eut son fils Fridlef II. à trente ans, sçavoir la premiere année de l'Ere Chrétienne; il regna cinquante-huit ans, & mourut âgé de soixante-cinq; c'est-à-dire 35 ans depuis J. C.

Fridlef II. naquit la premiere année de l'Ere Chrétienne, succéda à son pere à l'âge de trente-cinq ans, & autant d'années depuis la naissance de J. C. Il eut son fils Havar *à la Main-Forte* en 24, & à l'âge de vingt-quatre ans. Son regne fut de douze ans; ainsi il mourut en 47, & dans sa quarante-septieme année.

Havar *à la Main-Forte* naquit en 24, il commença à regner en 47 à vingt-trois ans. Il eut son fils Frothon II. à vingt ans, en 44. Il regna douze ans, & mourut en 59 âgé de trente-cinq ans.

Frodius ou Frothon II. naquit en 44, succeda à son pere en 59, âgé de quinze ans, eut son fils Vermund *le Sage* en 62, à l'âge de dix-huit ans; il regna dix-huit ans, & mourut en 77, âgé de trente-trois ans.

Vermund *le Sage* naquit en 62, monta sur le thrône en 77, âgé de quinze ans; il eut son fils Olaüs *le Debonnaire* dans la même année: en lui donnant un regne de 43 ans, il se trouve mort en 120, âgé de cinquante-huit ans.

Olaüs *le Debonnaire* naquit en 77, commença à regner en 120 âgé de quarante-trois ans, eut son fils Dan *le Magnanime* en 126 à 49 ans; il en regna 26 & mourut en 146, âgé de soixante-neuf ans.

Dan *le Magnanime* naquit en 126, succeda à son pere en 146, âgé de vingt ans, eut son fils Frodius ou Frothon *le Tranquille* en 182 à l'âge de cinquante-six ans, en regna 66 & mourut en 222 âgé de quatre-vingt-seize ans.

Frodius ou Frothon III. surnommé *le Tranquille*, naquit en 182, succeda à son pere en 222, âgé de quarante ans; eut son fils Halfdan I. en 244 à l'âge de soixante-deux ans, & Fridlef III. en 246, âgé de 82 ans; il en regna cinquante & mourut en 272, âgé de quatre-vingt dix ans.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Halfdan I. naquit en 244 à l'âge de trente-quatre ans, c'eſt-à-dire en 278 : il chaſſa Aunius, Roi de Suede, de ſes Etats, & gouverna ce royaume 20 ans; il mourut en 298, âgé de quarante-quatre ans.

Fridlef III. frere d'Halfdan, naquit en 264, ſucceda à ſon pere au thrône de Dannemarck en 272 à l'âge de huit ans; il eut ſon fils Olius ou Olaüs *le Vigoureux* en 292, à l'âge de ving-huit ans, & Frodius ou Frothon IV. en 340, à l'âge de 76; il regna 76 ans, & mourut en 348, âgé de quatre-vingt quatre ans.

Olius ou Olaüs *le Vigoureux*, naquit en 292. Il chaſſa Aunius, Roi de Suede, de ſes Etats en 318, âgé de vingt-ſix ans; il gouverna ce royaume 20 ans, & mourut en 338, âgé de quarante-ſix ans.

Frodius ou Frothon IV. fils de Fridlef III. naquit en 340. En 348 à l'âge de huit ans, il monta ſur le thrône; il avoit quarante-huit ans lorſqu'il eut ſon fils Ingiald en 388; cinquante-ſept, lorſqu'il eut ſon fils Halfdan II. en 397, & ſoixante-ſept, lorſqu'il eut ſon fils Frothon V. en 407. Il regna cinquante-neuf ans, & mourut en 407, âgé de ſoixante-ſept ans.

Ingiald, l'aîné des fils de Frothon IV. appellé communément *l'Eleve de Stercater*, naquit en 388, ſucceda à ſon pere en 407, âgé de 19 ans, eut ſon fils Hrœrec-Hnoggvanbaug en 444 à l'âge de ſoixante-ſix ans; il regna 49 ans, & mourut en 456 âgé de ſoixante-huit ans.

Halfdan II. frere d'Ingiald, naquit en 397. Il commença à regner en 412 à l'âge de quinze ans. Il eut ſon fils Hroar ou Roe en 444, à l'âge de 47 ans, & Helgon en 446, à l'âge de 49 ans; il regna 35. ans juſqu'en 447, qu'il fut aſſaſſiné par ſon frere Frothon V. à l'âge de cinquante ans.

Frodius ou Frothon V. le troiſieme fils de Frothon IV. naquit en 407, commença à regner en 414, à l'âge de ſept ans. Il fut aſſaſſiné en 460 dans la quarante-ſixiéme année de ſon regne, & dans la cinquante-troiſiéme de ſon âge par Hroar ou Roe, & Helgon fils de Halfdan; le premier âgé de ſeize ans, & le ſecond de quatorze.

Helgon, fils de Halfdan II. naquit en 446, commença à regner en 460, à l'âge de quatorze ans; il eut ſon fils Hrolf-Krak ou Harald-Krage en 486, à l'âge de quarante ans; il regna 34 ans, & mourut en 494, âgé de quarante-huit ans.

Hrolf-Krak ou Harald-Krage naquit en 486, ſucceda à ſon pere en 494, à l'âge de huit ans; il en regna 28, & mourut en 522, âgé de trente-ſix ans.

Hroar ou Roe, fils de Halfdan II. naquit en 444, commença à regner en 460, à l'âge de ſeize ans; il eut ſon fils Valdar *le Magnifique* en 470, à l'âge de vingt-ſix ans. Il n'eſt pas néceſſaire de marquer la durée du regne de ce Prince, ni le temps de ſa mort; car il vendit à ſon frere la portion du Dannemarck qui lui étoit échue, & finit ſes jours hors du royaume.

Valdar *le Magnifique* naquit en 470, commença à regner en 495, à l'âge de vingt-cinq ans; il eut ſon fils Harald *le Vieux* en 493, à l'âge de 23 ans; il regna dix-ſept ans, & mourut en 512 âgé de cinquante-deux ans.

Harald *le Vieux* naquit en 493, commença à regner en 512, à l'âge de dix-neuf ans; il eut ſon fils Halfdan *l'Eloquent* en 529, à l'âge de trente-ſix ans, il regna quarante-neuf ans, & mourut en 561, âgé de ſoixante-huit ans.

Halfdan *l'Eloquent* naquit en 529. Il monta ſur le thrône en 561, à l'âge de

trente-deux ans; il eut son fils Ivar-Vidfadm en 544, à l'âge de quinze ans, il regna dix-neuf ans, & mourut en 580, âgé de cinquante-un ans.

Royaume de Dannemarck.

Ivar-Vidfadm naquit en 544, commença à regner en 581, à l'âge de trente-six ans, eut sa fille Audure *la Riche* en 564, à l'âge de vingt-ans, & mourut en 600, âgé de cinquante-six ans.

Les quatre Princes suivants furent contemporains de Hroar ou Roe, & des trois Rois qui lui succederent jusqu'à Ivar-Vidfadm; ils regnerent seulement dans une partie du Dannemarck.

Hrœrec-Hnoggvanbaug, fils d'Ingiald, *l'Eleve de Stercater*, naquit en 444, commença à regner en 456 à l'âge de douze ans, eut son fils Frodius ou Frothon VI. en 492, à l'âge de quarante-huit ans.

Frodius ou Frothon VI. naquit en 492, commença à regner en 512 à l'âge de vingt ans, eut son fils Halfdan III. en 530, à l'âge de trente-huit ans, regna 36 ans, & mourut en 548, âgé de cinquante-huit ans.

Halfdan III. naquit en 530, commença à regner en 548 à l'âge de dix-huit ans, eut Hrœrec Slongvanbaug en 560, à l'âge de trente ans, regna 22 ans, & mourut en 570, âgé de quarante ans.

Hrœrec Slongvanbaug naquit en 560, commença à regner en 570 à l'âge de dix ans; il épousa Audure *la Riche*, fille d'Ivar-Vidfadm, en 564; il en eut Harald Hildittan en 585 à l'âge de vingt-cinq ans. Son beau-pere Ivar-Vidfadm l'assassina en 588, il avoit alors vingt-huit ans, dont il en avoit regné dix-huit.

Harald-Hildittan naquit en 585, commença à regner en 600, à l'âge de quinze ans. On prétend qu'il a vécu 150 ans; ainsi il doit être mort en 735, & a dû regner cent trente-cinq ans.

Randuer, frere uterin de Harald-Hildittan, & fils de Radbard, Roi de Russie & d'Audure *la Riche*, naquit en 610. Sa mere avoit alors 46 ans; il eut son fils Sigurd-Hring en 680 à l'âge de soixante-dix ans, & ne vécut pas long-temps après.

Sigurd-Hring naquit en 680, il succeda à son oncle Harald-Hildittan au royaume de Dannemarck en 735, à l'âge de 55 ans; il eut son fils Ragnar ou Regner Lodbroch en 720, à l'âge de 40 ans, il regna 15 ans, & mourut en 750 âgé de soixante & dix ans.

Ragnar-Lodbroch naquit en 720, commença à regner en 750 à l'âge de trente ans, eut son fils Sigurg *à l'œil d'Anguille* en 770, à l'âge de 50 ans, regna 40 ans & mourut en 790, âgé de soixante & dix ans.

Sigurd *à l'œil d'Anguille* naquit en 770, commença à regner en 790 à l'âge de vingt ans, eut son fils Horda-Knut en 810, à l'âge de 40 ans, regna 30 ans, & mourut en 820, âgé de cinquante ans.

Horda-Knut naquit en 810, commença à regner en 820, à l'âge de dix ans sous la tutelle de Gormon; il eut son fils Gormon *le Vieux* en 830 à l'âge de vingt ans, il regna 20 ans, & mourut en 840 âgé de trente ans.

Gormon *le Vieux* naquit en 830, commença à regner en 840 à l'âge de 10 ans, eut son fils Harald *à la Dent bleue* en 895 à l'âge de 65 ans, regna 95 ans, & mourut en 935 à l'âge de cent cinq ans.

Harald *à la Dent bleue* naquit en 895, succeda à son pere en 935 à l'âge de 40 ans, eut son fils Suenon *à la Barbe fourchue* en 740 à l'âge de 45 ans,

Royaume de Dannemarck.

regna cinquante ans, & mourut en 985 âgé de quatre-vingt-dix ans.

Suenon *à la Barbe fourchue* naquit en 940, commença à regner en 985; eut son fils Harald en . . . . & son fils Canut en . . . . regna . . . . & mourut en 1009.

C'est en cet endroit où Torfæus termine sa Chronologie, parce qu'alors les Annales Danoises commencent à nous donner une suite plus exacte des Rois qui ont gouverné le Dannemarck. Cet Ecrivain nous a encore laissé une Chronologie des Rois de Juthland, qu'il est à propos de rapporter ici pour éclaircir les regnes de plusieurs de ces Princes, que les Historiens Danois ont fait passer mal-à-propos pour Rois de tout le Dannemarck.

Chronologie des Rois de Juthland.

Olaüs *l'Anglois*, fils de Kinric, qui étoit frere de Moalda *la Grosse*, mere d'Ivar-Vidfadm, Roi de Dannemarck, fut selon cet Auteur, premier Roi de Juthie. Après avoir été chassé du Northumberland, le Roi Sigurd-Hring lui donna retraite dans ses Etats, & l'établit Gouverneur de la Juthie. Ce Prince devoit être né environ l'an 670, il commença à regner en qualité de Vassal du Roi Sigurd-Hring en 738, à l'âge de 68 ans; en 690 il avoit eu à l'âge de vingt ans son fils Grimus *le Cendré*; il regna seize ans, & mourut en 754, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Cet Olaüs est apparemment le même que le Roi Oleon, surnommé *le Vigoureux* par les Aueurs Danois.

Grimus *le Cendré* naquit en 690, commenca à regner en qualité de Vassal du Roi Ragnar-Lodbroch en l'année 754, à l'âge de 64 ans, eut son fils Audulfe en 710 à l'âge de vingt ans, regna deux ans & mourut en 756, âgé de soixante-six ans.

Audulfe *le Robuste* naquit en 710, succeda à son pere en 756 à l'âge de 46 ans, eut son fils Gormon *l'Imbecille* ou *sans enfants* en 730, à l'âge de vingt ans, regna deux ans, & mourut en 758 à l'âge de quarante-huit ans.

Gormon *l'Imbecille* ou *sans enfants*, naquit en 730, commença à regner en 758 à l'âge de vingt-huit ans; regna 34 ans, & mourut en 792 âgé de soixante-deux ans.

Knut *l'Exposé* naquit en 760, succeda à Gormon son pere adoptif en 792, à l'âge de 32 ans, eut son fils Gormon en 778 à l'âge de 18 ans, regna 4 ans, & mourut en 796 âgé de trente-six ans.

Gormon *le Puissant* naquit en 778, succeda à son pere en 796 à l'âge de 18 ans; il fut le Lieutenant-Géneral des enfants de Lodbroch, pendant les expéditions qu'ils entreprirent dans les pays étrangers, & gouverna en leur absence le Dannemarck entier en 820. Il prit soin de l'éducation de Horda-Knut, fils de Sigurd à *l'œil d'Anguille*, né en 810, & fut Régent du royaume pendant la minorité de ce jeune Prince. Il regna 32 ans, & mourut en 828 âgé de 50 ans. On ne dit point si ce Gormon eut des enfants, & l'on ne trouve aucune mention de sa posterité.

Ce sont là les Rois de Juthie qui gouvernerent cette partie du royaume en qualité de Vassaux des Rois de Dannemarck, dont ils étoient parents. On trouve néanmoins encore d'autres Rois de Juthie, dont l'origine est absolument incertaine. Tels sont:

Godefroi qui en 782 envoya des Ambassadeurs à Charlemagne. Saxon fait ce Prince fils de Gormon, ce qui pourroit s'entendre de ce Gormon, que

l'on surnomma l'*Imbecille*, s'il n'étoit constant que ce Prince mourut sans posterité.

Royaume de Dannemarck.

Hemming, frere, fils, neveu ou cousin de Godefroi lui succeda. Ce fut lui qui fit la paix avec Charlemagne, & qui regla que le fleuve Eyder feroit la séparation des terres de l'Empire & du Dannemarck. Il mourut en 812.

Sigefroi & Hring-Anulon succederent à Hemming; mais ce ne fut pas pour long-temps; car n'ayant pû s'accorder sur le partage des terres, ils se firent la guerre, & perirent tous deux dans le combat qu'ils se livrerent en 812. la premiere année de leur regne. Le parti d'Anulon ayant cependant eu l'avantage, éleva Harald ou Heriolt, & Reginfroi, freres d'Anulon, sur le thrône.

Harald & Reginfroi furent chassés de leurs Etats en 813, par les fils de Godefroi, qui revinrent de Suede où ils s'étoient enfuis, & se rétablirent dans les Etats de leur pere en 814. Harald & Reginfroi retournerent dans le Dannemarck, & livrerent bataille aux fils de Godefroi, dont l'un fut tué avec Reginfroi. Harald voyant ses affaires désesperées, se retira auprès de l'Empereur *Louis le Débonnaire*, pour lui demander du secours. Voyez la suite de l'histoire de ce Prince, sous le regne intitulé Harald, & Regner LIII. & LIV. Rois de Dannemarck.

Hœrec ou Eric succeda à Harald; les uns disent que c'étoit son cousin, d'autres le nomment son neveu; on doute que ce soit celui qui fut baptisé à Mayence avec Harald. On fait mention d'une sanglante bataille, dans laquelle périt Hœrec avec une multitude considerable de peuples; tous les Princes du Sang Royal, si on excepte Hœrec ou Eric *l'Enfant*, y perdirent aussi la vie. Cette défaite, ou plutôt cette boucherie, arriva en l'an 854.

Hœrec ou Eric II. surnommé *le Jeune*, par rapport à celui à qui il succeda, regna après la mort de Hœrec I. C'est sans doute celui que les Historiens Danois nomment Eric *l'Enfant*; il ne vécut pas beaucoup au-de-là de l'année 865.

Sigefroi & Haldan, & peut-être un Roi Godefroi, succederent à Eric II. Ce fut sous le regne de ces Princes, que les Danois firent de si grandes entreprises dans les pays étrangers, tant par mer que par terre. Le premier fut tué dans la fameuse bataille que perdirent les Danois près de Louvain, contre l'Empereur Arnoult; Haldan, le second, fut tué en Angleterre environ l'an 880, & le troisiéme fut assassiné en 886.

Il y a des Auteurs qui ont voulu augmenter le nombre de ces Rois de Juthie, & en donner une continuation; mais aucun des Princes qu'ils ont mis dans ce rang, n'a vécu depuis l'année 880. Ainsi on ne doit y faire aucune attention (1).

Le sentiment de Torfæus paroît le plus vraisemblable & celui qui doit être le plus suivi; cependant pour ne rien laisser à désirer au Lecteur, je commencerai la Chronologie des Rois Danois par Dan, qui suivant les Annales fonda la Monarchie l'an 1038 avant J. C. D'ailleurs le systême de l'Auteur Saxon ne répugne pas à celui-ci. Les dix années qu'il fait employer à Odin à faire la conquête des pays du Nord, sont une preuve que ces contrées étoient habitées, & on ne peut douter que les peuples qui occupoient ces pays,

(1) Hist. de Dannemarck, par M. Des-Roches.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

n'ayent eu des Rois pour le gouverner. Je crois qu'il est inutile de répeter ce que j'ai déja dit plus haut, qu'on ne doit pas s'attendre à une Chronologie bien exacte, & qu'il n'est pas facile de rendre compte des contradictions manifestes qui pourront se rencontrer.

Avant que d'entrer en matiere, je pense qu'il est à propos de donner une idée de la topographie de cet Etat, & de faire remarquer que le Dannemarck géneralement pris, étoit anciennement habité par les Teutons & les Cimbres. La Chersonese Cimbrique est ce qu'on appelle aujourd'hui le Juthland, *terre de Juths*, nation qui y avoit fixé son séjour.

Topographie du Dannemarck.

Les Bornes du Dannemarck n'ont pas toujours été les mêmes, ce royaume a eu en differents temps plus ou moins d'étendue, comme on le verra par la suite de cette Histoire ; mais il a toujours été distingué en Continent & en isles. Le Continent a été autrefois plus considerable qu'il ne l'est maintenant, puisque les Rois de Dannemarck ont possedé, outre le Juthland, les provinces de Scanie, de Blecking & de Hallandie.

Le Continent ne consiste plus aujourd'hui que dans le Juthland, qui forme une presqu'isle. Il est borné à l'Occident & au Nord-Ouest par l'entrée de la mer Baltique, à l'Orient par cette mer & au midi par le Holstein. On divise le Juthland en septentrional & meridional, qu'on nomme aussi duché de Sleswick. Ce duché étoit en partie au Duc de Holstein-Gottorp ; mais le Roi de Dannemarck en est entierement maître depuis 1720. Les deux principales isles sont celles de Fionie & de Séeland, dans laquelle est Coppenhague, capitale de tout le royaume. La Norwege qui a eu autrefois ses Rois particuliers, dépend maintenant de la couronne de Dannemarck, aussi bien que l'Islande qui fut découverte dans le neuviéme siécle par des Armateurs Norwegiens. Le Roi de Dannemarck possede encore en Allemagne les comtés d'Oldembourg & de Delmenhorst, & une partie du duché de Holstein. Il a aussi quelques places en Afrique & en Asie, Christianbourg dans la Guinée & Trangobard sur la côte de Coromandel, outre deux petites isles en Amerique, qui sont la Croix & St Thomas. Telles sont en géneral les possessions de la couronne de Dannemarck ; passons maintenant au récit des événements qui regardent ce pays. Je ne parlerai point des Juges, qu'on prétend avoir gouverné les Danois avant la Monarchie, & je me contenterai de commencer par l'Histoire du Prince que les Annales nous donnent pour le premier Monarque.

DAN I. Roi avant J. C. 1038.

Dan, fils d'un Seigneur nommé Humblai, qui possedoit quelques isles de la mer Baltique, est regardé comme le Fondateur de la Monarchie Danoise, par les Historiens du pays. Angul son frere s'établit dans une partie de la Cimbrie ou Juthland, dont les habitans furent nommés *Angli* ; ces peuples, plusieurs siécles après, se joignirent aux Saxons qui s'étoient rendus souverains dans la grande Bretagne, comme on l'a vû dans le Chapitre précedent.

La réputation que Dan avoit acquise par plusieurs belles actions, engagea les Cimbres à implorer son secours, & à lui promettre la souveraineté de leur province, s'il chassoit les Saxons qui s'étoient jettés dans la Cimbrie, & menaçoient d'envahir tout le pays. Dan prit les armes, marcha à la tête des Cimbres, défit les Saxons, joignit la souveraineté qui lui avoit été promise aux autres Etats dont il avoit hérité de son pere, & n'en fit qu'un seul royaume

ROYAUME DE DANNEMARCK.

me auquel il donna le nom de Danie ou Dannemarck. Ses ſujets quitterent alors le nom de *Gothi* (Goths) pour prendre celui de *Dani* ou Danois.

Les autres actions de ce Prince nous ſont inconnues. Les Hiſtoriens nous apprennent ſeulement que pour affermir la paix qu'il venoit de faire avec les Saxons, il prit dans leur pays une femme nommée Gritha ou Margaretha, dont il eut deux fils, Humblus & Lother, & deux filles, Dagrede & Drotte-Dommer.

Après la mort de Dan, les principaux habitants du pays & les anciens du peuple s'aſſemblerent pour lui nommer un ſucceſſeur. Ils le firent en pleine campagne, aſſis ſur de groſſes pierres, en partie enfoncées en terre pour marquer la ſolidité de leur choix. Tel étoit l'uſage de ce temps-là.

Le ſouvenir des belles actions du pere, les détermina en faveur d'Humblus ſon fils aîné. L'humeur pacifique de ce Prince engagea facilement les Danois à préferer les douceurs de la paix aux périls de la guerre; mais l'ambition ne permit pas à Lother ſon frere de le laiſſer jouir tranquillement de la couronne. Il ſe ligua avec les principaux du pays & les Saxons, fit la guerre à Humblus, & l'obligea de lui céder le thrône. Humblus ſupporta cette diſgrace avec beaucoup de grandeur d'ame, & vécut avec tant de retenue, qu'il ne donna pas la moindre défiance à l'uſurpateur. Il avoit épouſé ſelon quelques Auteurs, Adele, fille de Guton ou Witon, Prince de Juthie, & il eut pour fils Dan & Bogh; mais la plûpart n'en parlent point.

Humblus, avant J. C. 997.

Lother fut à peine ſur le thrône, qu'il écarta tous les amis de ſon frere, & plus tyran que lui, il chercha à force de vexations à conſerver un ſceptre qu'il avoit acquis par le crime. Sa cruauté & ſon avarice porterent bientôt aux dernieres extrêmités, un peuple qui n'étoit pas encore bien accoutumé à plier ſous le poids de l'authorité ſouveraine. Ils terminerent par la mort du Souverain, un regne qui avoit été abreuvé du ſang des ſujets, & la mémoire de ce Prince fut ſi fort en horreur, qu'aucun de ſes ſucceſſeurs ne voulut porter ce nom.

Lother, avant J. C. 988.

On prétend qu'il eut pour fils Skiold, qui fut ſon ſucceſſeur. Ce Skiold ne peut pas être le fils d'Odin l'*Aſiatique*, puiſque ſuivant Torfæus, il ne monta ſur le thrône que vers l'an 60, avant J. C. Mais rien ne répugne à reconnoître deux Princes du même nom dans l'Hiſtoire de Dannemarck.

On trouve enſuite, dans la liſte des Rois de Dannemarck, Bogh, qu'on dit être fils d'Humblus. Ce Prince fut couronné l'an 972 avant J. C. & ne regna que cinq ans. Quelques-uns lui diſputent le titre de Roi, & mettent en ſa place Skiold dont on vient de parler. Ce Prince n'avoit que quinze ans lorſque les Danois le reconnurent pour leur Souverain. Il ſe conduiſit differemment que ſon pere, affermit le thrône qui chanceloit, & étendit les bornes de ſes Etats juſqu'au de-là de l'Elbe. Le motif de cette expédition étoit l'amour qu'il avoit conçu pour Alwilde ou Ulwilde, fille d'un Seigneur de Germanie: elle étoit pareillement recherchée par Skat, Prince Saxon. Les deux rivaux prirent les armes; mais pour épargner le ſang de leurs ſujets dans une diſpute qui les regardoit perſonnellement, ils convinrent de décider leur querelle par un combat ſingulier qui ſe termina en faveur du Prince Danois, & les Saxons ſe ſoumirent au tribut qu'il plut au vainqueur de leur impoſer.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Skiold, avant J. C. 966.

Skiold devenu l'époux de Ulwilde, se donna tout entier au gouvernement de son royaume. Il réprima le luxe, récompensa la vertu, punit le vice, abrogea les loix injustes, en fit de nouvelles, & fit consister sa gloire plutôt à bien gouverner ses Etats, qu'à faire de nouvelles conquêtes. Skiold accablé de vieillesse, & ne se croyant plus en état de supporter seul le poids de la couronne, associa au thrône Gram son fils, qui étoit encore jeune. Bingon, un des plus puissants Seigneurs de Séelande, animé par une ambition criminelle, forma le dessein de s'emparer de la souveraineté, sous prétexte que le Roi étoit trop âgé, & son fils trop jeune pour gouverner l'Etat. Skiold vint facilement à bout de dissiper cette conjuration, fit reconnoître son fils pour son successeur, & mourut peu de temps après, universellement regretté de tous ses sujets.

Gram, après J. C. 887.

Gram trop jeune pour conduire seul ses Etats, fut mis sous la tutelle de Boarius, homme capable par ses talents de remplir dignement cet emploi. Le jeune Roi qui avoit profité de l'éducation que son Gouverneur lui avoit donnée, lui en marqua sa reconnoissance en épousant sa fille. Ce mariage ne l'empêcha cependant pas de concevoir de l'amour pour Groa, fille de Sigtrug, Roi de Suede, qu'il enleva du consentement même de cette Princesse. Sigtrug résolu de venger cet affront, déclara la guerre au Roi de Dannemarck; mais cette entreprise lui devint funeste, & il perdit le thrône avec la vie. Gram après cette expédition, eut encore à combattre Suarinus Roi des Goths, que les Suedois avoient reconnu pour leur Souverain aussitôt après la mort de Sigtrug. Inférieur en troupes à ce nouvel ennemi, il lui proposa un duel dans lequel Suarinus fut tué. Gram se trouva alors maître de la Suede & du Gothland; mais il ne conserva pas longtemps ces nouveaux Etats, & les Suedois mécontents de sa trop grande sevérité, appellerent Suibdager Roi de Norwege, allié du feu Roi Sigtrug & de Suarinus, & le prirent pour leur protecteur. Suibdager à la tête des Suedois, des Goths & des Norwégiens entra dans le Dannemarck, y fit de grands ravages & se retira ensuite dans la Norwege, emmenant avec lui une niéce de Gram.

Ce Monarque qui s'étoit d'abord trouvé trop foible, avoit été obligé de céder à la force; mais ayant bientôt après rassemblé une puissante armée, il alla chercher son ennemi jusque dans le sein de ses Etats. Suibdager secondé par les Saxons, repoussa vivement le Roi de Dannemarck, qui s'étant trop abandonné à son courage, fut percé de coups dans la mêlée. Sa mort assura la victoire à Suibdager, qui profita de cet avantage pour usurper le thrône de Dannemarck.

Gram laissa deux fils, Guthorm & Hadding. Il avoit eu le premier de Groa & l'autre de Signé. On conduisit ces deux Princes en Suede, pour les soustraire à la vengeance de Suibdager, & l'on confia leur éducation à deux Seigneurs nommés Vagnopht & Haphly.

Suibdager, avant J. C. 856.

La force qui décide ordinairement du droit de Souverain, mit la couronne de Dannemarck sur la tête de Suibdager. Les Suedois, soit par affection pour ce Prince, soit par crainte, le reconnurent pour leur Roi, de sorte qu'il se vit maître des trois royaumes du Nord. Il ne se reserva cependant que le royaume de Norwege, céda celui de Suede à son fils Hasmund, & celui de Dannemarck à Guthorm, fils aîné de Gram, moyennant un leger tribut qu'il lui imposa.

Royaume de Dannemarck.

Hadding parvenu à l'âge viril, résolut de délivrer les Danois du joug que le Roi de Norwege leur avoit imposé, rassembla secrettement des troupes, équipa une flotte, & marcha contre Suibdager. La victoire qu'il remporta sur ce Prince, qui fut tué dans le combat, le mit en possession d'une couronne qui lui appartenoit. Les Historiens ne nous apprennent point si Guthorm étoit encore envie, & ce qui s'étoit passé sous son regne. Il y a lieu de croire qu'il étoit mort, puisqu'il n'est plus parlé de lui, & que Hadding ne trouva aucune difficulté à se faire proclamer.

Hadding étant monté sur le thrône, n'y resta pas longtemps tranquille. Hasmund, fils de Suibdager, qui avoit hérité par la mort de son pere du royaume de Norwege, voulut en même temps conserver celui de Suede, & venger la mort de son pere. Il prit les armes pour cet effet; mais il fut battu, vit périr son fils, & fut tué de la main d'Hadding. Ce Prince profitant de sa victoire, entreprit la conquête de la Suede. Pendant qu'il étoit occupé à cette expédition, Uffon, autre fils de Hasmund, entra dans le Dannemarck, & cette diversion obligea Hadding de retourner en diligence dans ses Etats, que les Suedois abandonnerent aussitôt.

Hadding, avant J. C. 816.

Hadding qui ne perdoit point de vûe son projet sur la Suede, y conduisit une armée considerable. Uffon n'étant pas en état de lui résister, ne songea qu'à lui couper les vivres, & réduisit par ce moyen les Danois à une telle extrêmité, qu'après avoir longtemps vécu d'herbes, de chair de cheval & de chien, ils furent obligés à se décimer & à manger le malheureux que le sort condamnoit à la mort. Hadding pour conserver les tristes restes de son armée, prit enfin le parti d'attaquer l'ennemi; mais après un combat long & sanglant, il fut contraint de prendre la fuite & de se sauver dans l'Helsingie. (1) Son mariage avec Gunilde, fille du Prince du pays, le mit en état de recommencer bientôt la guerre.

Uffon employa alors toute sorte de voyes pour faire perir ce redoutable ennemi, & poussa la lâcheté jusqu'à mettre sa tête à prix, & à promettre sa fille à quiconque le tueroit. Hadding évita toutes ces embûches, & après un combat dans lequel Uffon fut tué, (2) il se rendit enfin maître de la Suede. Ce Prince s'étant apperçu que les Suedois ne pouvoient le souffrir, remit ce royaume à Hunding, frere d'Uffon.

Toston sorti de la lie du peuple, mais fameux par ses crimes & par ses brigandages, troubla par les mouvements qu'il excita dans la Cimbrie le repos dont Hadding jouissoit alors. Cet aventurier avoit rassemblé une troupe de scélerats avec lesquels il ravageoit tout le pays, & il avoit même forcé le Prince des Saxons à se joindre à lui. Hadding marcha en diligence contre lui avec quelques troupes; mais il fut battu & obligé de se sauver dans un esquif. Cet échec ne l'empêcha pas de faire un nouvel effort contre son ennemi, & de remporter sur lui un grand avantage. Toston pour réparer ses pertes, fit alliance avec un Pirate nommé Sollon, & se trouvant en état par ce nouveau

(1) C'est une des provinces septentrionales de la Suede. Elle faisoit anciennement un royaume particulier qui avoit encore d'autres dépendances.

(2) Quelques Historiens Suedois prétendent que Hadding le fit assassiner dans une embuscade, où il l'avoit fait tomber en proposant une conférence pour traiter de la paix; mais ce fait n'est pas certain.

Royaume de Dannemarck.

secours de continuer la guerre, il eut l'insolence de proposer à Hadding un combat singulier. Ce Prince, quoiqu'il fût irrité d'une telle proposition, accepta le combat d'où il sortit victorieux par la mort de Toston.

La tranquillité que cette action généreuse avoit rendue à l'Etat, ne fut pas de longue durée. Ulwilde fille de Hadding, résolue de monter sur le thrône, détermina son mari à assassiner le Roi dans un festin qu'elle se proposoit de lui donner, & où elle invita les autres Conjurés; mais son pere qui en fut informé, fit cacher des gens armés près de la chambre où l'on mangeoit, & les complices de cet abominable projet furent tous massacrés.

Le faux bruit de la mort du Roi de Dannemarck s'étoit cependant répandu dans la Suede. Hunding qui aimoit autant ce Prince que son frere, & qui avoit, dit-on, juré de ne lui pas survivre, fit faire un grand festin en l'honneur du défunt (1). Vers la fin du repas, lorsque les danses commencerent, il se noya dans une cuve de biere, qu'il avoit fait placer dans la salle. Le Roi de Dannemarck apprit avec douleur la mort de son ami, & pour ne pas paroître moins généreux, & lui marquer sa reconnoissance, il termina sa vie en se pendant.

Ce Prince laissa plusieurs fils & filles. Les seuls dont l'Histoire nous ait conservé les noms, sont Frothon, Ulwilde, & Swanthuite, Reine de Suede, dont les descendants furent appellés au thrône de Dannemarck, au défaut des mâles de la ligne masculine. Il avoit eu Frothon & Swanthuite, de Raguilde, fille d'Hugon, Roi de Russie.

Frodius I. ou Frothon I. surnommé le Liberal & le Fort. Avant J. C. 762.

Frothon héritier du thrône & des vertus de son pere, se distingua beaucoup par ses exploits militaires & par ses autres qualités. Il commença son regne par mettre un meilleur ordre dans ses finances qui étoient alors épuisées, & équipa ensuite une flotte avec laquelle il fit une descente en Curlande. Dornon Souverain de cette province, ne se sentoit pas en état de tenir la campagne, renferma les vivres & le bétail dans sa capitale. Il feroit venu à bout par ce moyen de faire périr l'armée de Frothon, si ce Prince n'eût employé un stratagême pour se tirer d'embarras. Il fit creuser dans son camp de larges fossés, qui étoient cachés par des couvertures de gazon, & feignant ensuite une terreur panique, il abandonna ses retranchements. Les habitants de la ville persuadés que le Roi prenoit la fuite, sortirent en foule pour piller le camp des Danois, & donnerent dans le piége que Frothon leur avoit tendu. Lorsque ce Prince les vit suffisamment engagés, il les chargea, en fit un carnage terrible, & se rendit maître de la place qu'il trouva dépeuplée. Il passa de-là dans la Russie, & s'empara de plusieurs villes, plutôt par la ruse, que par la force des armes.

Ses prosperités furent contrebalancées par les complots que ses deux sœurs formerent contre lui. Swanthuite qui avoit épousé en son absence Regner, fils de Hunding Roi de Suede, l'engagea à se rendre indépendant, & Ulwilde son autre sœur, femme d'Ubbon, à qui il avoit confié la régence du royaume, porta son mari à usurper le thrône en l'absence du Roi.

(1) Les peuples du Nord avoient coutume de faire des festins en l'honneur des morts. Il n'étoit pas même permis de s'en dispenser, & un fils n'héritoit point de son pere, qu'il n'eût satisfait à cet usage. Une des principales cérémonies étoit de boire dans de grandes tasses en l'honneur du défunt, & de s'obliger en buvant à faire quelque grande action.

Royaume de Dannemarck.

Ces nouvelles obligerent Frothon de paſſer en Suede. Swanthuite ne trouvant pas ſon mari diſpoſé à prendre les armes, appaiſa par ſes ſoumiſſions la colere de ſon frere, qui naturellement porté à la clémence, lui pardonna, ratifia ſon mariage, & donna à Regner le royaume de Suede comme tributaire de la couronne de Dannemarck. Ce Prince prit enſuite la route de ſes Etats, dont Ubbon à la tête de quelques troupes, oſa lui diſputer l'entrée; mais ſes ſoldats intimidés par la préſence du Roi, mirent bas les armes, & livrerent le traître. Ce fut une nouvelle occaſion au Roi de faire éclater ſa modération; il ſe contenta de rompre le mariage de ſa ſœur avec Ubbon, & de la donner à un jeune Seigneur nommé Scoton, que pluſieurs Hiſtoriens ont regardé comme le Fondateur du royaume d'Ecoſſe.

Lorſque Frothon eut ramené la tranquillité dans ſes Etats, il travailla à rétablir le commerce qui étoit troublé par les pirateries des Friſons. Il arma contr'eux, & malgré la valeur de Withon leur Prince, il les défit, entra dans leur pays, & y fit un butin conſiderable.

Après cette expédition, ce Prince força les Saxons à lui payer le tribut que Skiold leur avoit autrefois impoſé. Il paſſa enſuite dans la grande Bretagne, où il battit le Roi Dalemannus qui vouloit s'oppoſer à ſa deſcente. Cette victoire lui ouvrit le chemin de l'Ecoſſe; mais ayant appris que Dalemannus le ſuivoit avec de nouvelles troupes, il abandonna le butin dont ſon armée étoit chargée, & pendant que lés Bretons s'amuſoient à piller, il défit les Ecoſſois avec les troupes que lui fournit Serton, qui quelques années auparavant s'étoit établi dans le pays. Vainqueur des Ecoſſois, il attaqua les Bretons, mit leur armée en deroute, & les pourſuivit juſque dans leur capitale, dont il ſe rendit maître par un ſtratagême.

De retour dans ſes Etats, il déclara la guerre à Regner Roi de Suede; les fatigues que cette nouvelle entrepriſe lui cauſa, occaſionnerent ſa mort. Ce Prince laiſſa trois fils: ſçavoir Haldan, Roé & Skalt.

Haldan, Avant J. C. 685.

Les enfants de Frothon ne purent s'accorder ſur la ſucceſſion de leur pere. Roé & Skalt demandoient le partage du royaume, & Haldan prétendoit qu'il devoit lui appartenir. Ils s'accorderent enfin, & convinrent que les trois freres jouiroient conjointement des droits de la ſouveraineté. Haldan, qui n'avoit cédé que par politique, ne ſouffrit pas longtemps que le thrône fût ainſi partagé, & il fit mourir ſes freres, auſſitôt qu'il trouva une occaſion favorable à ce deſſein criminel. Ce Prince qui n'avoit pas épargné ſa propre famille, n'eut pas plus d'égard pour ſes ſujets, & la longueur de ſon regne ne fut ſignalée que par des cruautés. Il laiſſa deux fils, Roé & Helgon.

Roé, avant J. C. 628.

La tendre amitié qui regnoit entre ces deux freres, ne leur permit pas de diſputer l'héritage de leur pere. Roé fut déclaré Roi, & aſſocia ſon frere à la royauté. Le premier garda la ſouveraineté des terres, & donna celle de la mer à Helgon. Ils vécurent toujours en bonne intelligence, & travaillerent de concert au bien de la nation.

Ce regne heureux pour les Danois meritoit une plus longue durée. Hothebrod, Prince belliqueux, étant monté ſur le thrône de Suede après la mort de ſon pere Regner, refuſa de payer au Roi de Dannemarck le tribut auquel ſon pere étoit aſſujetti, & porta la guerre dans le Dannemarck. Trois victoires conſécutives qu'il remporta ſur Roé, & la mort de ce Prince, qui fut

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Helgon. Avant J. C. 595.

tué dans le dernier combat, mirent le Roi de Suede en possession du Dannemarck.

Cependant Helgon, à qui son frere avoit cedé les Etats maritimes, chercha à augmenter son domaine en exerçant la piraterie, & en enlevant plusieurs vaisseaux des nations voisines qui n'étoient pas alliées des Danois. Il se rendit maître d'une grande partie des isles de la mer Baltique, & les réunit à la couronne de Dannemarck. Il y établit aussi quelques habitations qu'il fit fortifier pour lui servir de retraite dans l'occasion. Ce Prince forma ensuite de plus grandes entreprises, & attaqua Skalk, Prince des Wandales, le battit & s'empara de ses Etats, dont il fit une province dépendante du Dannemarck : tant de succès animerent Helgon & l'engagerent à marcher contre les Saxons, qui avoient soumis une partie de la Cimbrie. Il donna bataille à Hunding leur Chef, & défit son armée. Le Saxon lui proposa alors un combat singulier aux conditions que les Etats du vaincu appartiendroient au vainqueur. Helgon accepta le cartel, tua Hunding & entra en possession de la Saxe. Le premier acte de propriété qu'il fit, fut la publication d'une loi, par laquelle il ordonnoit même peine pour le meurtrier d'un esclave, que pour celui d'un homme libre.

Entre ces deux dernieres expéditions, Helgon passant dans l'isle de Thoré, fit violence à une jeune personne nommée Thora, & la laissa enceinte d'une fille que sa mere nomma Ursa. Thora pour se venger de l'outrage que lui avoit fait le Roi, lui fit avoir commerce avec la fille qu'elle avoit eue de lui. Ursa donna un fils à Helgon; mais ce Prince ayant eu peu de temps après connoissance de son crime par l'aveu que lui en fit Thora, en conçut tant de chagrin, qu'on prétend qu'il en mourut.

Pendant que ce Prince étoit occupé de ces differentes expéditions, il apprit la mort de son frere & la victoire de Hothebrod. Résolu de venger la mort de Roé & de chasser les Suedois du Dannemarck, il retourna dans ce royaume, & après avoir fait soulever les Danois, il vint facilement à bout de vaincre Hothebrod, qui perdit la vie dans un combat où son armée fut défaite, Il ne voulut cependant pas se mettre en possession du royaume de Suede, & il le laissa à Atislus, fils de Hothebrod, à condition qu'il lui payeroit un tribut. Helgon débarrassé de cette guerre, s'abandonna alors entierement à sa douleur, & elle fut si violente, qu'on prétend qu'il se donna la mort, pour se délivrer d'une vie qui lui étoit devenue odieuse depuis le crime qu'il avoit commis.

Rolvon ou Roolvv ou Harald I. surnommé Kragé. (1) Avant J. C. 566.

L'opprobre de la naissance de Roolw, fils de Helgon & d'Ursa, n'empêcha pas ce Prince de monter sur le thrône, & sa valeur jointe à ses autres vertus, le firent bientôt oublier. Atislus Roi de Suede, dans l'esperance de s'affranchir du tribut qu'il payoit au Dannemarck, demanda en mariage Ursa, mere de Roolw, qui la lui accorda volontiers.

L'extrême avarice d'Atislus déplut tellement à Ursa, qu'elle se détermina à se séparer de son mari. Roolw qu'elle mit dans sa confidence, se rendit en Suede, & facilita à sa mere les moyens de s'échapper. Peu de temps après,

(1) *Kragé* signifie un arbre dont les branches sont coupées, & peuvent servir d'échelons pour monter.

Biarcon, homme célebre par ses belles actions, & à qui le Roi de Dannemarck avoit donné une de ses sœurs en mariage, porta la guerre dans la Suede & défit entierement Atislus, qui périt les armes à la main. Le vainqueur mit alors sur le thrône de Suede un Seigneur nommé Hiarthwar, & lui imposa le tribut que ses prédécesseurs avoient coutume de payer.

Roolw donna en mariage à ce nouveau Roi, sa sœul Sculda. Cette femme poussée par son ambition, ne put souffrir que son mari payât un tribut, & elle le détermina à assassiner le Roi de Dannemarck & à s'emparer de ses Etats. Hiarthwar prit, pour l'exécution de ce noir projet, le jour qu'il devoit payer le tribut, il passa en Dannemark & y fit transporter des paniers pleins d'armes. Il profita du silence de la nuit pour surprendre le Roi, qui fut égorgé avec ses courtisans. Hiarthwar ne jouit pas longtemps de son crime; car le lendemain un nommé Wigon ou Woggur lui ôta la vie.

Hother. Avant J. C. 525.

La branche masculine des Rois de Dannemarck se trouvoit éteinte par la mort de Roolw. Il restoit cependant en Norwege un Prince nommé Hother, fils de Hothebrod, & petit fils de Swanthuite, sœur de Frothon I. Roi de Dannemarck. Ce Prince eut à peine appris la mort de Roolw, qu'il équipa une flotte avec le secours de Gerar Roi de Norwege, chez lequel il avoit été élevé. Il se rendit alors en Dannemarck, & les principaux Seigneurs de la nation ne balancerent pas à lui déferer la couronne. Après qu'il se fut assuré de la fidelité de ses nouveaux sujets, il retourna en Norwege pour y épouser Nanna fille du Roi. Cette conquête lui fut disputée par Gelder, Prince des Saxons, & par Balder fils d'Odin ou d'Othin, Prince Danois, dont le pere avoit été réveré de son vivant comme un Dieu. Le differend fut terminé par les armes: Hother tua Gelder de sa main, & mit Balder en fuite dans le détroit qu'on appelle Baldersund.

Cette victoire lui fit obtenir la Princesse; mais elle ne procura pas la paix. Balder revint avec une nouvelle flotte, s'empara de la Séelande, dont il engagea les habitants à se révolter contre leur Roi. Hother étoit alors en Suede, & aussitôt qu'il eut appris cette nouvelle, il leva quelques troupes avec lesquelles il attaqua son ennemi; mais il fut battu & obligé de se sauver en Cimbrie. Les nouveaux efforts qu'il fit pour s'opposer aux progrès de Balder, n'eurent point d'abord de succès, & il fut encore vaincu. La fortune se lassa enfin de lui être contraire, & il eut l'avantage de tailler en piéces les troupes de son ennemi, & de lui donner la mort dans le combat.

La mort de Balder (1) ne rendit pas la tranquillité au Roi de Dannemarck, & Boon frere du premier, prit les armes pour venger sa mort. Cependant Hother marchoit contre Gunnon, un des premiers Seigneurs de la Norwege, qui ayant surpris Gevar, l'avoit fait mourir, pour usurper ses Etats. Le Roi de Dannemarck le fit bientôt repentir de sa perfidie, & après l'avoir fait périr dans les supplices, il mit sur le thrône le fils de Gevar.

Après avoir rétabli la tranquillité dans la Norwege, Hother ne s'occupa plus qu'à repousser un ennemi dont les forces s'étoient augmentées pendant son absence. Avant que de le combattre, il fit promettre à tous les grands

(1) On prétend que ce fut en mémoire de cette journée que fut nommé *Balderrun*, un jeu fort en usage chez les Danois.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Seigneurs de ne reconnoître après sa mort d'autre Roi que son fils Roric. Il attaqua ensuite son ennemi & lui disputa longtemps la victoire; mail il fut enfin battu & perdit la vie dans le combat. Boon ne profita pas de cet avantage, étant mort le lendemain de ses blessures & des fatigues qu'il avoit eues pendant l'action.

Roric ou Roderic. Avant J. C. 483.

Les Grands tinrent la parole qu'ils avoient donnée à Hother en couronnant son fils. Ce Prince fut à peine sur le thrône, que la Curlande, la Suede & la Wandalie refuserent de lui payer le tribut auquel elles étoient assujetties. Roric dissimula quelque temps son ressentiment, résolu de les attaquer l'un après l'autre. Il commença par les Wandales, & battit une partie de leur flotte près des côtes de Suede; ce qui empêcha le reste de sortir des ports. Les Wandales n'ayant aucune esperance de sortir heureusement de cette guerre, aimerent mieux se soumettre.

On nous laisse ignorer les autres actions de ce Prince, & de quelle maniere se termina un regne qui avoit commencé si glorieusement.

Hordenvvil. Avant J. C.

Des probabilités assez légeres ont fait mettre Hordenwil & ses successeurs au nombre des Rois de Dannemarck, quoique suivant toutes les apparences, ils n'ayent été que les Vice-Rois de la Juthie ou de quelques autres provinces du Dannemarck; puisque l'Histoire nous apprend que Roric survécut à Amleth, & que Wigleth fut son successeur. Ce que l'on sçait de plus certain, c'est qu'Hordenwil étoit fils de Gerwendill, Gouverneur de Cimbrie; qu'il y a lui-même commandé du vivant de Roric, & que ce Prince, à cause de ses belles actions, lui avoit donné en mariage sa fille Geruthe. L'action la plus éclatante de la vie de ce Prince, est la victoire qu'il remporta sur Coller Roi de Norwege, qui jaloux de sa gloire, équipa une flotte pour mesurer ses forces contre celles d'Hordenwil. Ces deux rivaux s'étant rencontrés, Hordenwil proposa à Coller un combat singulier que ce dernier accepta, à condition que le vainqueur feroit des funerailles honorables au vaincu. Ils se battirent ensuite avec une ardeur égale; mais la victoire se déclara pour Hordenwil.

La gloire & les richesses dont étoit comblé Hordenwil par ses victoires, l'alliance de Roric & ses pirateries, lui devinrent funestes. Elles causerent tant de jalousie à Feggon son frere, qu'il l'assassina de sa propre main. Hordenwil laissa un fils, nommé Amleth.

Feggon. Avant J. C.

Ce jeune Prince pour sauver ses jours, prit le parti de contrefaire l'insensé, & ce fut inutilement que Feggon tenta toute sorte de moyens pour découvrir si la stupidité de son neveu n'étoit point affectée. Amleth qui cherchoit cependant l'occasion favorable de faire périr le tyran, le poignarda à la fin d'un festin, dans lequel ce Prince s'étoit enyvré. Amleth se sauva aussitôt, ignorant qu'elle étoit la disposition des esprits à son égard.

Amleth. Avant J. C.

Amleth ayant ensuite fait assembler les principaux Seigneurs de la nation, il leur fit le détail des malheurs de sa famille, des cruautés de Feggon, & finit par leur dire que c'étoit lui qui avoit délivré la patrie de ce tyran. Son discours fit l'effet qu'il en avoit attendu, & tous les suffrages s'étant réunis en sa faveur, il fut proclamé Roi, & rentra en possession des Etats de son pere. (1). Il goutoit à peine les fruits de sa prudence & de son courage, lorsqu'il

(1) Il paroît qu'il étoit Vice-Roi du Juthland; où Roric étoit encore Roi de Læthra, & par conséquent de tout le Dannemarck.

qu'il apprit que Wigleth, fils ou du moins successeur de Roric, portoit la désolation dans le Juthland septentrional. Wigleth prenoit pour prétexte de cette violence, de ce qu'Amleth s'étoit fait déclarer Roi sans le consentement de Roric (1). Amleth prit les armes, & chassa Wigleth du Juthland; mais ce dernier revint bientôt avec une armée qu'il avoit levée dans la Scanie & la Séelande, tua Amleth & mit ses troupes en fuite.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

La victoire que Wigleth avoit remportée sur Amleth, lui assura l'entiere souveraineté du Dannemarck. C'est la seule action remarquable du regne de ce Prince, à qui quelques Historiens reprochent d'avoir aimé le repos. Il fit réparer les ruines de Cimmersberg, à laquelle il donna son nom & la fit appeller Wiberger, d'où s'est formé celui de Wibrog.

Wigleth Avant J. C. 433.

C'est vers le temps de la mort d'Amleth qu'il faut placer l'élévation de Wigleth sur le thrône de Dannemarck, puisqu'il n'avoit fait la guerre à ce Prince qu'au nom de Roric.

Le thrône fut ensuite occupé par Wermund, dont l'Histoire ne nous apprend pas l'origine. Ce Prince plus jaloux de faire le bonheur de ses sujets que d'acquérir un grand nom, ne songea qu'à faire regner la paix dans ses Etats. Il étoit déja âgé, lorsqu'il eut un fils nommé Uffon, que sa grande taciturnité fit passer pour imbecille jusqu'à l'âge de trente ans.

Wermund surnommé l'Aveugle. Avant J. C. 353.

Le besoin que Wermund crut que son fils auroit de bons Conseillers, lorsqu'il seroit sur le thrône, le détermina à lui faire épouser la fille de Frowin, Préfet du Sleswick ou Juthland Méridional. Ce Seigneur étoit d'une prudence consommée, & avoit deux fils dont la valeur & l'expérience dans l'art militaire étoient connues.

Pendant qu'on étoit occupé des fêtes que ce mariage avoit occasionnées, Atislus, Roi de Suede, fit une irruption dans le Juthland. Frowin qui en étoit Gouverneur, entreprit de le repousser; mais il fut battu & mourut sur le champ de bataille. Atislus après le combat se retira en Suede; mais il revint bientôt & se jetta sur le Dannemarck. Wermund avec le secours des fils de Frowin, le repoussa si vivement, qu'il eut bien de la peine à se sauver.

Cette guerre fut à peine terminée que Wermund recommença à travailler au bonheur de ses peuples. Il le faisoit avec succès, lorsque son grand âge le priva de la vûe. La nouvelle de cet accident fit prendre la résolution au Roi ou Chef des Saxons, de s'emparer du Dannemarck. Il y envoya pour cet effet une superbe ambassade, avec ordre de proposer au Roi Wermund, ou de lui céder la couronne qui ne convenoit plus au Prince aveugle, ou qu'Uffon se battît en duel avec son fils, à condition que les Etats du vaincu appartiendroient au vainqueur, & qu'en cas de refus il lui déclaroit la guerre.

Wermund, après avoir fait connoître à l'Ambassadeur l'indignité du procedé de son maître, & allegué l'impossibilité d'accepter ce cartel pour son

(1) Il y a grande apparence qu'il y a eu plusieurs Rois à la fois dans le Dannemarck: on en a vu un dans la Séelande, un dans la Scanie, un dans la Fionie & un dans le Juthland; mais tous ces Souverains étoient subordonnés au Roi de Læthra. Les autres s'appelloient Rois du Peuple, & celui-ci Roi des Nations. En effet Wigleth ne se plaignoit pas qu'Amleth avoit été fait Roi du Juthland, mais seulement de ce qu'il avoit été proclamé sans le consentement du Roi Roric, ce qui étoit une diminution des droits de la couronne de Læthra.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

fils, proposa quoiqu'aveugle de combattre contre le Roi des Saxons. Uffon qui avoit été présent à cette audience, irrité de la conduite des Saxons, y répondit avec vigueur & accepta le combat dont il sortit vainqueur. Les Saxons se soumirent alors à Wermund, qui mourut peu de temps après, regretté de tout le monde.

Uffon ou Olaüs surnommé le Débonnaire. Avant J. C. 292.

Uffon fut proclamé Roi après la mort de son pere, & l'on vit avec autant de plaisir que d'étonnement un Prince qu'on avoit jugé incapable de regner, gouverner sagement deux royaumes; on ignore les differentes actions de ce Monarque.

Dan II. surnommé le Magnifique. Avant J. C. 262.

La mort d'Uffon fit monter Dan son fils sur le thrône. Le commencement de son regne fut agité par les révoltes des Saxons, sur lesquels il remporta plusieurs victoires. Les Historiens prétendent que ce Prince eut aussi divers avantages sur des peuples voisins, & qu'il étendit les bornes de ses Etats. Ces mêmes Ecrivains nous le représentent sur de légers fondemens, comme le Sardanapale du Dannemarck. Ce Prince fut le premier qui ne voulut pas que son corps fût brûlé: il ordonna qu'il fût enterré avec ses ornemens royaux, ses armes, ses chevaux & beaucoup d'autres richesses.

Hugleth surnommé le Petit. Avant J. C. 252.

Hugleth succeda à Dan; mais on ignore s'il étoit son fils. Il en eut toutes ses bonnes qualités, & évita ses défauts. Il se rendit redoutable à ses voisins, & eut beaucoup de tendresse pour ses sujets. Il s'appliqua à rétablir ses finances & à soulager son peuple par le moyen du commerce, qui en peu de temps rendit le Dannemarck riche & florissant.

Cette prospérité lui attira l'envie & la haine de ses voisins. Le plus redoutable de ses ennemis fut Botwil Roi de Suede, qu'il chassa de ses Etats. L'Histoire ne dit rien de la fin de son regne.

Frothon II. surnommé le Vigoureux. Avant J. C. 173.

On ignore si Frothon, successeur de Hugleth étoit son fils, ou si son courage & sa force lui firent déférer la couronne. Son premier soin fut de réunir à la Monarchie quelques provinces que quelques-uns de ses prédécesseurs avoient laissé démembrer. Il voulut commencer par soumettre la Norwege, penetra dans ce royaume, & défit dix des principaux Seigneurs du pays. Il combattit ensuite contre Roger Roi de Norwege, qui jusqu'alors avoit passé pour invincible. La victoire qu'il remporta sur ce Prince, lui assura la possession de ce royaume.

Après cette expédition, il se rendit en Suede pour y éteindre quelques étincelles de révolte. Satisfait de tant de succès, il ne songea plus qu'à jouir des douceurs de la paix qu'il s'étoit procurée par sa valeur. Ce Monarque mourut dans une grande vielleſſe, & laissa pour successeur son fils Dan, troisiéme du nom.

Dan III. Avant J. C. 143.

La jeunesse de ce Prince fut regardée par les Saxons comme une occasion favorable pour secouer le joug & pour rendre le Dannemarck tributaire. Ils envoyerent un Ambassadeur sommer le nouveau Roi de leur payer tribut ou de songer à se défendre. Cette ridicule démarche indigna les Grands du royaume. Ils prirent les armes, passerent l'Elbe, entrerent dans la Saxe & ils y firent un horrible ravage. Les Saxons voulurent en vain s'opposer aux progrès de leurs ennemis; mais la fortune leur ayant toujours été contraire, ils furent obligés de payer le tribut qu'ils avoient eu la témerité de vouloir imposer aux Danois.

Les autres événemens de la vie de ce Prince nous sont inconnus. On sçait seulement que ce fut sous son regne, ou peu de temps après, que se fit la célebre migration des Cimbres & des Teutons.

Royaume de Dannemarck.

Migration des Cimbres & des Teutons. Avant J.C 111.

L'an 640, de la fondation de Rome, sous le Consulat de C. Cælius Metellus & de Cn. Papirius Carbon, une multitude innombrable de Cimbres & de Teutons sortirent de la Chersonnese Cimbrique (1) & des environs du Golfe Codanus (2), pour aller chercher une nouvelle demeure. Quelques-uns ont prétendu qu'ils y avoient été forcés par les inondations de la mer Baltique, d'autres, qu'ils n'y avoient été poussés que par le desir d'acquérir de la gloire, d'autres enfin, que ce fut pour soulager le pays qui ne pouvoit plus nourrir tous ses habitants. Quoiqu'il en soit, le butin qu'ils firent dans les contrées voisines, les engagea d'en aller faire sur les nations éloignées.

Ils prirent leur route vers le Rhin, passerent ce fleuve, entrerent dans les Gaules, où ils pillerent tout ce qui se trouva sur leur chemin. Les Belges seuls eurent assez de courage & de force pour les empêcher d'entrer sur leurs terres.

Ils marchoient au nombre de trois cents mille combattants : outre leurs femmes qu'ils menoient avec eux, ils en avoient encore de vieilles qui leur servoient de Devineresses. Elles égorgeoient les prisonniers que l'on amenoit au camp, consultoient les entrailles de ces misérables, versoient leur sang dans un grand vase d'airain, & s'en servoient pour faire leurs prédictions. Elles avoient aussi une fonction dans le combat, c'étoit de frapper sur des peaux tendues sur le devant des chariots ; ce qui faisoit un bruit épouvantable. (3)

Fridlef I. surnommé l'Expéditif. Avant J. C. 74.

Dan III. eut pour successeur Fridlef, qui eut presque toujours les armes à la main. Huirwill, Prince ou Préfet de Hallandie, maître d'une grande partie de la Norwege par les conquêtes qu'il avoit faites sur Rosila, Heroïne de son temps, forma le projet de se soustraire à la domination Danoise. Il mit dans ses intérêts les cinq fils de Fyn, Broddon, Bild, Buggon, Fanning & Gunholm, Seigneurs qui s'étoient acquis une grande réputation par leurs belles actions. Ils commirent de grandes hostilités sur la mer Baltique, & se jetterent ensuite dans la partie meridionale de la Séelande, où ils firent des ravages considerables. Fridlef y accourut, leur livra une bataille qui fut longue & sanglante. La nuit seule avoit separé les combattans, sans qu'il parût qu'aucun des deux partis eût remporté l'avantage de cette journée. Mais la retraite de Bild & de Broddon, dont les troupes & les vaisseaux avoient été fort maltraités, ruina entierement les affaires de Huirwill, & fut cause de sa mort & de la défaite de son armée.

Fridlef animé par ces succès, résolut de faire la conquête de l'Irlande. Il passa dans cette isle avec une armée considerable, & après avoir soumis une partie du pays, il attaqua la ville de Dublin, dont il ne put s'emparer que par artifice. La facilité avec laquelle il avoit conquis l'Irlande, lui fit espe-

(1) Le Jutland.

(2) La mer Baltique, ou seulement le Categat.

(3) Je ne suivrai point les Cimbres dans leurs differentes expéditions, & j'en ferai mention dans l'article d'Allemagne, en parlant des differentes migrations des peuples du Nord & de l'ancienne Germanie.

Royaume de Dannemarck.

rer le même ſuccès dans la grande Bretagne ; mais il fut chargé par les Bretons avec tant de furie, que ſes troupes furent entierement défaites, & qu'il eut beaucoup de peine à regagner ſes vaiſſeaux.

Après cette expédition qui avoit été prompte, & qui lui fit donner le nom d'Expéditif, il ne ſongea plus qu'à paſſer le reſte de ſa vie dans la tranquillité.

Frothon III. ſurnommé l'Auguſte du Nord. Vers le temps de la naiſſance de J. C.

Frothon ſon fils, n'avoit encore que ſept ans, lorſqu'il monta ſur le thrône de ſon pere. Le Sénat nomma douze des principaux Seigneurs du royaume, pour gouverner l'Etat pendant la minorité du Roi, & confia l'éducation de ce jeune Prince à deux d'entr'eux. De ſi ſages meſures furent rompues par la conduite irréguliere de Grep ou Greppa, fils de Weſtmar, l'un des Gouverneurs du Roi. Ce jeune Seigneur ſe croyant à l'abri de la rigueur des loix, à cauſe de l'authorité que ſon pere avoit dans l'Etat, ne donna plus de bornes à ſes paſſions, fit violence aux Dames les plus diſtinguées, & la ſœur du Roi ne put ſe mettre à couvert de ſes inſultes, qu'en faiſant garder ſon appartement par des gens armés. Cette Princeſſe eſperant arrêter les pourſuites importunes de Grep, en épouſant un Seigneur pour qui elle avoit de l'inclination, obtint de ſon frere l'agrément pour ce mariage. Grep n'en fut pas plutôt informé, qu'il fit maſſacrer dans un feſtin tous ceux qui pouvoient prétendre à la main de la Princeſſe, & fit planter leurs têtes au deſſus de la porte de l'endroit qu'elle occupoit. Ce nouveau crime reſta encore impuni par la protection de ſon pere, pour lequel le Roi avoit un trop grand attachement.

Grep n'étoit pas le ſeul dont les Danois euſſent à ſe plaindre ; ils avoient beaucoup plus à ſouffrir de la part des Miniſtres qui étoient autant de tyrans, & qui puniſſoient du dernier ſupplice tous ceux qui oſoient ſouhaiter la délivrance de tant de maux.

Cependant le Roi étoit parvenu à l'âge nubile, & les Miniſtres lui propoſerent Hannunde, fille du Roi des Huns. Il y eut d'abord quelques difficultés de la part de la Princeſſe & du Roi ſon pere ; mais enfin il y conſentit, & voulut même ſe charger de conduire ſa fille en Dannemarck. Grep n'eut pas plutôt vu cette Princeſſe, que ſans reſpect pour ſon Souverain, il oſa concevoir pour elle une paſſion criminelle, qu'il vint à bout de ſatisfaire.

Le Roi de Norwege informé du mécontentement des Danois, crut avoir trouvé une occaſion favorable pour ſecouer le joug. Il voulut cependant prendre de juſtes meſures pour la réuſſite de ſon projet. Il chargea pour cet effet un Seigneur nommé Eric, en qui il avoit beaucoup de confiance, de paſſer en Dannemarck, & d'examiner avec ſoin les forces de cet Etat, la ſituation des affaires, afin de lui en rendre un compte exact.

Eric fut à peine à la Cour de Dannemarck, qu'il eut quelques demêlés avec Grep, qui forma dès-lors le deſſein de le perdre. Il fit tout ce qu'il put pour le rendre ſuſpect au Roi, & obtenir de ce Prince la permiſſion de l'aſſaſſiner.

Frothon eut horreur d'une pareille propoſition, & défendit à Grep ſous de groſſes peines de violer dans ce Seigneur le droit des gens. Eric, qui n'ignoroit pas les mauvais deſſeins de Grep, eut la hardieſſe de l'accuſer du commerce illicite qu'il entretenoit avec la Reine. Cette Princeſſe avoua ſon crime ; mais Grep offrit de prouver ſon innocence par le duel.

Eric en sortit vainqueur, & eut le même succès contre les freres & le pere de ce jeune Seigneur, qui avoient voulu venger sa mort. Le Roi qui aimoit beaucoup Westmar, ne put le voir tomber sous les coups d'Eric, sans songer à le venger; n'écoutant alors que sa colere, il lança son javelot contre le Norwegien, qui fut assez adroit pour l'éviter. Eric se conduisit même avec tant de prudence dans cette occasion critique, qu'il fit rentrer Frothon en lui-même, & qu'il engagea ce Monarque à lui accorder son amitié & sa confiance. Ainsi Eric, qui avoit paru d'abord à la Cour de Dannemarck en qualité d'espion, fut bientôt le Ministre de ce royaume, & employa tous ses soins pour seconder les bonnes intentions du Roi. Tout changea alors de face, & les loix injustes que les Ministres avoient publiées pendant la minorité de Frothon, furent abolies. Ce Prince satisfait de sa conduite, lui donna en mariage sa sœur Gunwara.

Frothon qui avoit répudié sa premiere femme, épousa en secondes nôces Alvide fille de Gother, Roi de Norwege. Eric chargé de cette négociation, ayant eu quelques difficultés à essuyer de la part de Gother, enleva la Princesse & la conduisit en Dannemarck.

Ce fut vers ce temps-là que Strunic Roi des Wandales fit une irruption dans la Cimbrie. Eric marcha aussitôt de ce côté-là, & battit les Wandales; mais comme il vouloit détruire ces peuples que l'on regardoit comme des brigands, il engagea Frothon à lever une nouvelle armée, & à se joindre à lui. Strunic voulut détourner l'orage par ses soumissions; les Danois entrerent dans son pays, firent un grand carnage de ses habitants & massacrerent même le Roi. Depuis cette victoire, Frothon prit la qualité de Roi des Wandales, & la transmit à ses successeurs. Il fit ensuite périr une grande quantité de brigands & de Pirates de cette nation.

Frothon délivré de cette guerre, ne fut pas longtemps tranquille. Il eut bientôt sur les bras deux puissants ennemis; sçavoir, le Roi de Norwege & celui des Huns. Le même motif animoit ces deux Princes: ils vouloient venger leurs filles, dont la premiere avoit été enlevée & la seconde répudiée. Frothon fit bientôt repentir le Roi de Norwege de son entreprise; mais il ne lui fut pas si facile de vaincre le Roi des Huns, qui étoit à la tête d'une armée formidable. Par le conseil d'Eric, il se posta dans un endroit avantageux & coupa les vivres à son ennemi. Bientôt cette puissante armée souffrit les incommodités de la famine, & insensiblement les maladies, suites ordinaires des mauvaises nourritures, en firent périr la plus grande partie. Frothon informé de la triste situation des ennemis, tomba tout-à-coup sur eux, & fit périr par le fer ceux que la faim ou la maladie avoient épargnés. Il entra ensuite dans la Russie, où tout plia & se soumit volontairement. Il partagea alors les provinces à divers Seigneurs, auxquels il imposa un tribut, & il laissa à l'un d'eux son fils Fridlef, pour prendre soin de son éducation.

La réputation que le Roi s'étoit faite par tant de glorieuses actions, engagea Gistiblind, Roi des Goths Orientaux, à offrir de lui payer un tribut, à condition qu'il se joindroit à lui contre Alric Roi de Suede. Frothon accepta ces offres & chargea Eric de cette expédition. Alric pour terminer plus promptement la guerre, proposa un duel à Gistiblind; mais Eric ne le voulut pas permettre, & prit la place de ce Prince. Alric fut tué, & Frothon pour ré-

Royaume de Dannemarck.

compenser Eric, lui donna la Suede en proprieté moyennant un tribut.

De nouveaux troubles qui s'éleverent dans la Norwege, obligerent Frothon de s'y rendre. Il prit le commandement de l'armée de terre, & donna celui de sa flotte à Eric. Ils remporterent chacun le même jour une victoire si complette, qu'on prétend que la cinquiéme partie de la nation Norwegienne y périt. Elle coûta cher au Dannemarck, qui perdit la plus grande partie de sa flotte. Frothon obligea alors les Norwegiens à suivre les loix, & y en ajouta de nouvelles contre le vol, auquel ces peuples étoient fort enclins.

Il y avoit sept ans que Frothon jouissoit de la paix, lorsqu'il apprit que les Bretons infectoient la mer par leurs pirateries. Il arma contr'eux, mais la terreur de son nom effraya les peuples de la grande Bretagne, qui offrirent de lui payer un tribut. Cette prompte soumission étoit une feinte pour surprendre le Roi qu'ils avoient envie de faire périr, & pour en venir plus facilement à bout, ils l'inviterent à un repas dans lequel ils avoient projetté de l'assassiner. Frothon informé de leur dessein, fit cacher des troupes dans les environs de l'endroit où il devoit se rendre, & les fit sortir de leur embuscade, lorsqu'il s'apperçut que les Bretons se disposoient à l'attaquer. Les Danois en firent un grand carnage, & remonterent ensuite sur leurs vaisseaux avec un butin immense. Frothon de retour dans ses Etats, ne s'occupa plus que du bonheur de ses peuples; ce qui lui fit donner à juste titre le surnom d'Auguste du Nord. Sa mort arrivée par un accident, a donné lieu à plusieurs fables qu'il est inutile de rapporter. Si l'on en croit les Historiens, on la cacha pendant trois ans, dans la crainte que les peuples qu'il avoit soumis, ne profitassent de cette circonstance pour secouer le joug.

Hiarn surnommé Scald (1) An de J. C. 19.

Le faux bruit de la mort de Fridlef, fils de Frothon, que son pere avoit laissé en Russie, s'étant répandu, les Danois prirent la résolution de donner la couronne à celui qui feroit de plus beaux vers à la louange de Frothon. Hiarn remporta le prix & fut déclaré Roi du commun consentement de la nation.

Fridlef instruit de ce qui se passoit en Dannemarck, se présenta bientôt pour entrer en possession des Etats qui lui appartenoient. Hiarn lui disputa le plus longtemps qu'il put; mais se voyant abandonné de tout le monde, & ses troupes entierement défaites, il se soumit en apparence & entra au service de Fridlef. Son dessein étoit de se défaire secrettement de ce Prince dans l'esperance de remonter sur le thrône. Le Roi ayant découvert son projet, lui demanda de quelle mort il avoit résolu de le faire périr. Hiarn eut la hardiesse de lui répondre qu'il avoit projetté de l'appeller en duel. Fridlef eut la génerosité de l'accepter, & de le faire enterrer honorablement après l'avoir tué dans le combat.

Fridlef II. An de J. C. 22.

Fridlef pour condescendre aux désirs des Grands de son royaume, envoya des Ambassadeurs au Roi de Norwege, pour lui demander sa fille en mariage. La mauvaise réception qu'on leur fit, n'empêcha pas Fridlef d'en envoyer de nouveaux; mais l'outrage que ces derniers reçurent, l'obligea de marcher contre le Roi de Norwege. Ce Prince eut bientôt lieu de se repentir de sa conduite: il fut vaincu, & perdit le thrône avec la vie. La Princesse sa

(1) Nom qu'on donnoit aux Poëtes, à cause du bruit qu'ils faisoient en scandant leurs vers.

fille qui n'avoit eu aucune part à ce qui s'étoit passé, consentit à donner sa main au vainqueur. Elle en eut un fils nommé Frothon. Le regne de Fridlef ne fut pas long, & il mourut regretté de ses sujets.

Royaume de Dannemarck.

Frothon n'avoit que douze ans lorsqu'il monta sur le thrône; mais ses bonnes qualités firent concevoir de grandes esperances de ce jeune Prince. Les Saxons persuadés que la minorité de Frothon leur offroit une occasion favorable pour secour le joug, refuserent de payer le tribut qui leur avoit été imposé. Frothon marcha contr'eux, & la victoire qu'il remporta, les obligea bientôt à rentrer dans le devoir. Peu de temps après, un aventurier nommé Stercather, qui venoit des extrêmités de la Suede, parut à la Cour de Dannemarck. Sa valeur, sa bonne mine & sa taille gigantesque fixerent sur lui l'attention du Roi, & ce Prince se l'attacha en lui donnant le commandement de ses forces maritimes.

Frothon IV. surnommé le Libéral. An de J. C. 33 ou 35.

Stercather trouva bientôt moyen d'exercer sa valeur, en exterminant les pirates qui troubloient la navigation. Il passa ensuite dans la Norwege, & remporta une victoire complette sur le Roi de ce pays. De-là il se transporta en Russie, & soumit les rebelles qui y avoient excité des troubles. Ces expéditions étoient à peine terminées, qu'il se rendit dans la grande Bretagne ou dans l'Irlande, d'où il remporta un butin considerable. La révolte des habitants de la Curlande & des Saxons l'obligea ensuite à marcher contre eux, & leur défaite les mit dans la nécessité de rester tranquilles du moins pour quelque temps.

En effet le nouveau tribut que le vainqueur leur avoit imposé, les porta à la rébellion, & le Roi fut contraint d'employer encore la voye des armes pour les soumettre. Les Saxons hors d'état de rien entreprendre à force ouverte, eurent recours à la ruse, & les principaux d'entr'eux inviterent le Roi à un festin sous prétexte de traiter avec lui. Frothon eut l'imprudence de s'y rendre; mais pendant qu'on étoit à table, on mit le feu à la maison où les conviés étoient assemblés, & le Roi périt dans les flammes.

Après la mort de Frothon, Ingell son fils monta sur le thrône. Sa mollesse & l'amour des plaisirs l'empêcherent de songer à venger la mort de son pere. Il eut même la lâcheté d'épouser la fille du Chef des Saxons, qui avoit fait périr ce Prince. Stercather indigné de la conduite d'Ingell, avoit abandonné sa Cour; mais son zéle ne lui permit pas de quitter pour longtemps le fils d'un Prince pour qui il avoit eu tant d'attachement. Il reparut en Dannemarck, & eut la hardiesse de reprocher à Ingell sa conduite irréguliere. Ses remontrances toucherent ce Monarque, & il profita des sages conseils que Stercather lui avoit donnés. On ignore les actions de ce Prince.

Ingell ou Ingiald. An de J. C. 79.

Olaüs resté seul des enfans d'Ingell, monta sur le thrône après lui. Trop fidele imitateur des vices de son pere, il ne suivit point l'exemple qu'il lui avoit donné sur la fin de son regne. C'est tout ce que l'Histoire nous apprend de ce Prince. Il partagea son domaine entre ses deux fils, Frothon & Harald, & ils devoient alternativement changer tous les ans.

Olaüs. An de J. C. 113.

Harald qui avoit eu d'abord le commandement du royaume, le ceda au bout de l'année & prit celui de la marine. Les grands succès qu'il eut sur mer exciterent la jalousie de Frothon, qui le fit tuer secrettement, afin de jouir de tous les domaines de son pere.

Harald. An de J. C. 114.

ROYAUME DE DANNEMARCK.
Frothon V.
An de J. C. 114.

Frothon seul possesseur du thrône, n'étoit pas sans inquietude au sujet des enfants que son frere avoit laissés à sa mort. Il apprehendoit avec raison qu'ils ne formassent le projet de venger leur pere lorsqu'ils seroient grands. Cette crainte lui fit prendre le parti de faire périr ses neveux; mais le zéle d'un Seigneur qui avoit pris soin de ces deux enfants, leur sauva la vie, & Frothon plein de confiance pour ce Seigneur, les vit ensuite s'élever sans en prendre aucun ombrage.

Cette securité lui devint cependant dangereuse. Haldan & Harald devenus grands, ne s'occupetent plus qu'à chercher les moyens de punir le meurtrier de leur pete, & les remontrances du Seigneur qui les avoit élevés n'eurent aucun effet. Trop foibles pour oser attaquer leur oncle à force ouverte, ils mirent le feu au palais, & Frothon ne put éviter de périr par les flammes.

Haldan II.
Harald II.
An de J. C. 132.

Haldan & Harald monterent ensemble sur le thrône, & le partage de la suprême puissance ne fit que resserrer les nœuds de leur tendre amitié. Haldan après trois années de regne, céda de son propre mouvement la couronne à son frere, & s'occupa à courir les mers pendant trois ans. La haine qu'il avoit pour le sang de Frothon, ne lui permit pas de voir Eric montet sur le thrône de Suede par le grand âge de son ayeul maternel. Il porta la guerre en Suede & y gagna une bataille.

Eric de son côté, qui souhaitoit avec ardeur de venger son pere, mit une nouvelle armée sur pied, & marcha contre Haldan. Le combat fut long & sanglant; mais enfin la victoire se déclara pour Eric, & Haldan fut trop heureux de pouvoir gagner l'Helsingie.

Haldan ne tarda pas à ttouver de nouvelles ressources; il repassa en Suede avec de nouvelles troupes: mais l'armée d'Eric étoit si supérieure à la sienne, qu'il n'ôsa lui livrer bataille, & il se retrancha dans les montagnes dont il garda les défilés. Eric fit un grand circuit, passa les montagnes & attaqua Haldan, qui après un long combat, auroit été vaincu, s'il ne se fût emparé des hauteurs, d'où il faisoit rouler de grosses pierres sur les Suedois.

Cependant Harald qui étoit d'une humeur pacifique, jouissoit d'une profonde paix dans laquelle il s'étoit comme endormi. Après la seconde bataille dont on vient de parler, Eric désesperant de forcer Haldan qui s'étoit retranché dans les montagnes & les forêts, s'avança avec toutes ses troupes vers le Dannemarck, se flattant que cette diversion obligeroit Haldan à quitter ses retranchemens. Le danger où Harald se trouva, le tira de son assoupissement. Il leva en diligence de nombreuses troupes, mais qui étoient peu aguerries & mal disciplinées, & marcha contre les Suedois. Il fut battu trois fois de suite, & perdit la vie dans le dernier combat.

Haldan seul.

Ces fâcheuses nouvelles jetterent l'allarme parmi les soldats de Haldan, qui résolu de venger son frere, marcha vers le Dannemarck. Eric n'osant alors se flatter de conserver le thrône qu'il venoit de conquérir avec tanr de facilité, l'abandonna & repassa en Suede. Haldan de retour en Dannemarck, y leva de nouvelles troupes, équipa une flotte considerable & reprit la route de Suede. Eric qui avoit fait les mêmes préparatifs, n'eut pas plutôt appris l'arrivée de l'ennemi, qu'il alla au devant de lui. Haldan voulant joindre la force à la ruse, mit une partie de ses vaisseaux en embuscade, & s'avança avec le reste. Les Suedois attaquerent alors la flotte Danoise, qui se battit en

en retraite jusqu'à l'endroit où étoit l'embuscade. Les choses changerent bientôt de face, & les Suedois ne tarderent pas à être vaincus. Eric fut pris les armes à la main, & Haldan lui offrit la vie à condition qu'il la lui demanderoit, & qu'il lui prêteroit serment de fidélité. Eric refusa l'un & l'autre, & le vainqueur le fit attacher à un arbre dans une forêt, où il fut dévoré par les bêtes féroces.

Royaume de Dannemarck.

Haldan, maître de la Suede, chercha à gagner l'amitié de ses nouveaux sujets, en les délivrant des Pirates qui infestoient les mers. La tranquillité dont la Suede jouissoit à peine, fut troublée par les intrigues d'un fameux Athlete (1), nommé Siwal, qui fit révolter les Suedois. Haldan étoit occupé à la poursuite des Pirates lorsqu'il apprit cette nouvelle. Il revint aussitôt en Suede pour appaiser les troubles, & sa présence intimida les rebelles. Siwal s'en étant apperçu, proposa un duel à Haldan qui l'accepta. Ce Prince, suivant quelques Historiens, combattit seul cet homme, & ses sept fils tout à la fois, & les vainquit tout huit. Quoiqu'il en soit, la mort de Siwal rendit pour quelque temps le calme, qui fut encore interrompu par un nouvel Athlete, sur lequel le Roi remporta le même avantage que sur le premier.

Haldan uniquement occupé du seul desir d'acquerir de la gloire, n'avoit point encore songé à se marier; mais un évenement singulier lui fit passer l'envie qu'il avoit de rester dans le célibat. Un Chef de Pirates nommé Grimmon, demanda en mariage Thorilde fille de Hatthet Roi d'une partie de la Norwege, & proposa en même temps de se battre contre le Rival qui voudroit la lui disputer. Hatther qui craignoit cette alliance, fit publier de son côté, qu'il donneroit cette Princesse au vainqueur de Grimmon. Haldan regardant cette occasion comme un nouveau moyen d'acquerir de la gloire, se rendit en Norwege, & fut assez heureux pour vaincre son adversaire, à qui il accorda la vie moyennant une somme d'argent. Haldan épousa ensuite la Princesse, qui le rendit pere d'Asmund, que quelques Auteurs placent sur le thrône de Norwege, quoique d'autres assurent qu'il mourut avant son pere; ce qui est plus probable.

Une semblable aventure rendit Haldan possesseur de Sygrathe, fille d'Unguin Roi de Gothland. On ne sçait si sa premiere femme étoit morte alors. Quoiqu'il en soit, il n'eut point d'enfants de ces deux Princesses, & il laissa ses Etats à son beau-pere.

Unguin monta sur le thrône de Dannemarck en vertu du testament de Haldan. L'Histoire ne nous a point conservé les évenements de son regne; tout ce qu'on en sçait, c'est qu'il fut tué dans une bataille que lui livra Reginald, Roi ou petit tyran en Suede.

Unguin surnommé le Gothlandois. An de J. C. 146.

Siwald fut à peine sur le thrône, qu'il songea à venger la mort de son pere. Il leva de nombreuses troupes, & après les avoir bien disciplinées, il marcha contre Reginald qu'il rencontra dans la Séelande. Le combat dura trois jours sans qu'aucun des deux partis pût s'attribuer l'avantage; mais la mort

Sivvald I. An de J. C. 155.

(1) Les Athletes étoient des gens qui faisoient métier d'appeller en duel les personnes riches, pour s'approprier leurs biens, leurs femmes & leurs filles qu'ils enlevoient. Ils les gardoient une semaine ou deux, & ils les rendoient ensuite à leur famille. Ces especes de brigands pilloient & causoient beaucoup de désordres dans les lieux où ils alloient. *M. des Roches, Hist. de Dann.*

ROYAUME DE DANNEMARCK.

du Roi de Suede, arrivée fur la fin du troifiéme jour, décida le fort de la bataille en faveur des Danois.

Siwald pour récompenfer Othar, qui avoit tué Reginald dans le combat, lui donna en mariage fa fille Gyrithe, & époufa lui-même la fœur d'Othar.

Comme l'Hiftoire ne parle plus de guerre pendant la vie de ce Prince, il y a apparence qu'il paffa le refte de fes jours dans la paix. Il mourut aimé de fes peuples & refpecté de fes voifins.

Sigar, An de J. C. 177.

Sigar fon fils lui fucceda aux thrônes de Dannemarck & de Suede, mais ce Prince qui aimoit trop le repos pour gouverner deux grands Etats, fe contenta de celui de Dannemarck. Ses enfants qui fe nommoient Sigwal, Alfon & Alger, troublerent la paix dont il vouloit jouir, & mirent l'Etat à deux doigts de fa perte. Alfon, le plus remuant des trois, ayant entendu parler d'Alvilde, fille du Roi de Gothland, voulut l'époufer, & pour l'obtenir, il força la prifon où elle étoit retenue. Le Roi de Gothland & fa fille confentoient à cet hymen; mais la mere de la Princeffe s'y oppofa. Alvilde de dépit prit l'habit d'homme, & exerça la Piraterie. Le bruit de fa valeur & fa bonne mine attira fous fes ordres une troupe formidable de brigands, avec lefquels elle fit de grands exploits.

Alfon qui couroit auffi les mers, ayant rencontré les vaiffeaux d'Alvilde dans un port où il alloit mouiller, les attaqua fans les connoître. Comme il étoit à l'abordage du vaiffeau d'Alvilde, la vifiere du cafque de cette Princeffe fe défit. Alfon la reconnut, & le combat fut terminé par le mariage du Prince & de la Princeffe, qui fe retirerent en Dannemarck pour y paffer l'hyver. (1)

Auffitôt que la faifon le permit, Alfon fe rembarqua avec fon frere Alger. Ils rencontrerent des vaiffeaux commandés par Helwin, Hagbert & Hamund, fils d'Hamund petit Roi ou Gouverneur dans quelque partie de la Suede. Ils les attaquerent, & le combat dura tout le jour fans que la victoire fe fût déclarée. Le lendemain les deux partis fe trouverent tellement affoiblis, qu'au lieu de recommencer l'attaque, ils fe donnerent des marques d'amitié, promirent de vivre en bonne intelligence, & de fe fecourir mutuellement dans l'occafion.

Après cette expédition, Alfon retourna en Dannemarck où cette aventure s'étant publiée, quelques Courtifans lui confeillerent de fe remettre en mer avec de nouvelles troupes, & d'aller furprendre tous les Princes Suedois. Alfon féduit par ces mauvais confeils, oublia la parole qu'il avoit donnée aux Princes Suedois, & furprit Helwin & Hamund, qui périrent après une foible réfiftance. Hagbert informé de la mort de fes freres, s'avança en diligence contre les Danois, fe rendit maître de leurs vaiffeaux, & fit mourir Alfon & Alger qu'il avoit faits prifonniers.

L'amour que Hagbert conçut pour Signé, fille du Roi de Dannemarck, l'obligea à fe rendre à la Cour de ce Prince. Il y fut reconnu, & Sigar le fit pendre. La Princeffe qui l'aimoit beaucoup, ne voulut pas lui furvivre, & fe priva de la vie, après avoir mis le feu au palais de fon pere.

Hacon, quatriéme fils d'Hamund, fe préparoit à venger fes deux freres,

(1) Ce fait paroît un peu romanefque.

lorsqu'il apprit la mort honteuse du troisiéme. Il se hâta de lever des troupes & de mettre une nombreuse flotte en mer, avec laquelle il alla mouiller au golfe de Herwic. Il rangea ses troupes en bataille dans l'endroit où l'on voit aujourd'hui la ville Kalunborg. Il en fit ensuite rembarquer une partie, & donna ordre à sa flotte de remonter la riviere de Susa, afin de pouvoir lui donner du secours. Il s'avança à la tête du reste de son armée, à travers les bois, pour cacher sa marche. Avant que d'entrer dans la plaine, il ordonna à ses troupes de prendre à la main de grandes branches d'arbre, & de marcher ainsi jusqu'au palais du Roi.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Sigar averti de ce qui se passoit, rassembla ses troupes en diligence, & alla à la rencontre de l'ennemi. Les Danois furent taillés en piéces, & le Roi fut tué dans le combat. Ce Prince termina ainsi un regne que les malheurs de sa famille, plutôt que ses actions héroïques, ont rendu mémorable. Le carnage fut si grand dans cette défaite, que le lieu où il s'étoit fait, fut nommé Walbrun, ou *puits du massacre*. Torfœus prétend que ce Prince n'étoit maître que d'une partie du Dannemarck, & qu'il faut placer son regne au temps de Frothon III. surnommé *le Pacifique*.

Siwald II. An de J. C. 190.

Les ennemis étoient dans le cœur du royaume, lorsque Siwald monta sur le thrône par la mort de son pere. Ce Prince ne perdit point courage, & trouva moyen de lever une armée qui, à ce qu'on prétend, fut composée d'hommes & de femmes. Hacon étonné de la promptitude avec laquelle les Danois s'étoient rassemblés, & de leur résolution, ne voulut pas risquer une bataille. Il se rembarqua avec la troisiéme partie de ses troupes, laissant un de ses Lieutenants aussi nommé Hacon & surnommé l'*Orgueilleux*. Ce Géneral soutenu par sa valeur, ne fut point effrayé à la vûe des troupes nombreuses du Roi de Dannemarck. Mais comme il n'étoit pas assez fort pour tenir la campagne, il se retrancha dans un lieu avantageux, & résolut d'y vaincre ou d'y périr les armes à la main. Siwald déterminé à chasser les Suedois de ses Etats, les attaqua malgré la force de leurs retranchements. Le combat dura deux jours, & ne fut terminé que par la mort du Roi de Dannemarck & du Géneral Suedois. La victoire resta cependant aux Danois, qui firent un grand carnage des ennemis. Les vainqueurs les poursuivirent jusque sur mer, & Hacon fut défait une seconde fois; mais il fut assez heureux pour se sauver en Ecosse, où il mourut.

Interregne ou Quinquevirat. An de J. C. 201.

Il ne restoit plus de la famille royale que Gurithe, fille d'Alfon & niéce de Siwald, qui n'étoit point encore mariée; mais il n'étoit pas facile de lui choisir un époux parmi le nombre des prétendants à la couronne. (1)

Cinq des principaux Seigneurs Danois qui aspiroient en même temps au thrône, convinrent enfin après bien des débats, de partager l'Etat en cinq parties que chacun devoit gouverner en toute souveraineté. Osmar eut en partage la Scanie; Hunding la Séelande, Hanon la Fionie, Hather la Cimbrie meridionale, & Roric la Cimbrie septentrionale.

(1) Torfœus prétend que cet interregne n'a commencé que l'an de J. C. 571; & il le fait finir vers l'an 690, c'est-à-dire vers le milieu du regne d'Ivvar-Vidfadm, qu'il regarde comme le restaurateur de la Monarchie Danoise. Il pense que dans l'intervalle que nous donnons à cet interregne, il y eut plusieurs Rois dans le Dannemarck, & que ni avant ni après la mort de Siwald II. s'il est vrai que ce Prince ait jamais existé, la succession des Rois de Dannemarck ne fut point interrompue.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Gurithe n'ayant plus d'esperance de monter sur le thrône de ses peres, prit le parti de la retraite & mit un garde à la porte de son palais, pour éviter qu'on ne lui fit violence ; ce qui étoit fort ordinaire dans ces temps-là. Il y a cependant apparence qu'elle s'y ennuya bientôt, puisque Haldan, jeune Seigneur Danois d'une des premieres maisons de Scanie, trouva moyen de s'en faire aimer.

Ce Prince pour meriter par ses belles actions la main de la Princesse, entra au service des Russiens, qui faisoient alors la guerre à Alver Roi de Suede. Ses exploits engagerent les Russiens à le charger d'accepter au nom de la nation, un duel que les Suedois avoient proposé. Haldan sortit vainqueur du combat ; mais il eut le malheur qu'on publia le contraire en Dannemarck.

Quelque fausse que fut cette nouvelle, Gurithe crut ne devoir pas tenir sa promesse à un homme qu'elle regardoit comme indigne d'elle. Elle écouta les propositions de Siward Prince des Saxons, que les divisions du Dannemarck avoient engagé à secouer le joug. Elle exigea cependant de lui une condition assez difficile à remplir, qui étoit de réunir les cinq parties du Dannemarck, que les Seigneurs dont on vient de parler, avoient partagé entr'eux, & de la mettre en possession de tout le royaume avant qu'elle l'épousât. Les forces des Saxons n'étoient pas capables de faire réussir une telle entreprise, & ils se souvenoient trop de ce qu'il leur en avoit couté pour avoir tenté des choses moins difficiles. Siward n'osant se flatter d'accomplir les conditions que la Princesse lui avoit imposées, gagna par ses présents les tuteurs de Gurithe, & les fit consentir à son mariage, avant l'exécution de ce que cette Princesse avoit exigé de lui.

Haldan informé de ce qui se passoit, se rendit en Dannemarck, & se présenta devant la Princesse le jour qu'elle devoit épouser Siward. Gurithe ne pouvant supporter les reproches de Haldan, lui permit de tout entreprendre pour empêcher son mariage. Haldan devenu plus hardi par le consentement de la Princesse, tua Siward, & fit massacrer tous les Saxons par des troupes qu'il avoit fait cacher dans les environs. Haldan n'ayant plus de rival, épousa Gurithe, & ce mariage rendit puissant le parti de ce Prince, dont la valeur avoit fait impression sur l'esprit des Danois.

Haldan II. surnommé le Robuste. An de J. C. 241.

L'amour qu'ils avoient pour le sang de leur Roi, fit qu'un grand nombre de Seigneurs s'attacherent à la Princesse, & mirent bientôt Haldan en état d'attaquer les autres Princes qui possedoient quelques parties du Dannemarck. On ignore les détails de cette guerre ; mais il y a apparence que Haldan eut de grands succès, puisqu'il laissa à son fils une portion du Dannemarck assez considerable pour porter le nom de royaume. Haldan perdit la vie dans un combat qu'il livra dans la Séelande contre Viset, Seigneur de Scanie. Ce Prince laissa un fils qui lui succeda, & deux filles, dont l'une fut mariée à un Roi de Norwege, & fut mere d'Olon ; & l'autre à Ingell qui l'avoit enlevée, dont il eut Ringon. (1)

Harald, surnommé Hildítan. An de J. C. 261.

(1) J'ai eu soin d'avertir au commencement de cette Histoire, qu'il n'étoit pas possible de compter sur la Chronologie, ni de réparer les absurdités qu'on rencontreroit fréquemment. En conséquence, on ne doit point être étonné de voir la Reine Gurithe, qui selon les Annales Danoises étoit en état d'être mariée au commencement de l'interregne, c'est-à-dire l'an 201, avoir un fils mineur en 261. Ce n'est pas le seul ridicule que nous trouverons dans ces premiers siécles, sur lesquels il n'y a rien de certain, comme je l'ai déja avancé dans l'Avant-propos.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

La mort d'Haldan auroit ruiné son parti, sans le courage & les sages précautions de Gurithe, qui sçut conserver à son fils mineur les Etats que le pere de ce jeune Prince avoit conquis. Harald fut à peine en état de porter les armes, qu'il attaqua Viset, & la victoire qu'il remporta sur lui, le rendit maître de la Scanie. Ce premier succès fut suivi des grands avantages qu'il eut dans la Cimbrie méridionale, dans la Fionie, & dans les autres provinces du Dannemarck qu'il réduisit enfin sous son obéissance. Il secourut ensuite Hasmund, Souverain d'une partie de la Norwege, & poussa la génerosité jusqu'à refuser les présents que ce Prince lui offroit pour les services qu'il venoit de lui rendre.

Pendant qu'il étoit occupé à cette expédition, les freres d'Ingon, Roi de Suede, se jetterent sur le Dannemarck & y commirent de grands désordres. Harald marcha en diligence contr'eux, & les obligea bientôt à se retirer. Il les poursuivit jusqu'en Suede, où il les battit. Une nouvelle irruption que le Roi de Suede fit en Scanie, obligea Harald à se rendre dans cette province; mais la suite de cette guerre lui paroissant douteuse, il consentit à la paix.

Le Roi eut peu de temps après une autre guerre à soutenir contre Ubbon Prince de la Frise mineure, qui étoit entré dans la Cimbrie. Harald se rendit en diligence dans cette province, surprit son ennemi & le fit prisonnier; mais les grandes qualités qu'il reconnut en lui, le déterminerent à en faire son ami, & à lui donner sa fille en mariage. Ubbon en fut reconnoissant & lui fut d'un grand secours dans son expédition en Germanie.

Tant d'exploits rendirent ce Prince si redoutable, que les Vandales rentrerent d'eux-mêmes sous le joug qu'ils avoient secoué plusieurs années auparavant. L'âge ne ralentit point l'ardeur martiale de Harald; il employa au contraire les dernieres années de sa vie à faire les préparatifs de la guerre qu'il vouloit entreprendre contre la Suede. Ce royaume étoit alors gouverné par Ringon son neveu. On ne sçait pas ce qui avoit pû rompre la bonne intelligence qui subsistoit depuis quelque temps entre les deux Rois. L'armée de Harald étoit composée de la fleur de la jeunesse Danoise & de troupes auxiliaires, parmi lesquelles il se trouvoit, selon plusieurs Historiens, deux troupes de filles élevées au métier de la guerre, & commandées par deux Princesses nommées Wisma & Heta.

Ringon fit aussi de grands préparatifs de son côté, & il grossit son armée de Goths, de Norwegiens, de Russiens & de divers autres peuples voisins. Les deux armées se rencontrerent dans la plaine de Bravelle en Ostrogothie, & il y eut un combat sanglant dans lequel Harald perdit la vie. Ringon regardant alors les Danois comme ses sujets, fit cesser le carnage & ordonna de magnifiques obseques pour Harald.

Ringon, maître de la couronne de Dannemarck par droit de succession & par droit de conquête, la céda à Heta, l'une de ces Héroïnes que nous avons vû ci-dessus marcher sous les ordres d'Harald, & il se contenta de lui imposer un léger tribut. Il se réserva cependant la Scanie qu'il unit au royaume de Suede.

Ringon
An de J. C.
321.

La valeur avoit procuré le thrône de Dannemarck à Heta; mais il lui falloit d'autres vertus pour le conserver. Cette Princesse étoit fille, lorsqu'elle parvint à la couronne, & fut si jalouse du souverain pouvoir, qu'elle ne vou-

Heta, premiere Reine dans l'Ordre des Rois.
326.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

lut jamais se marier malgré les sollicitations des Grands & de ses autres sujets. Les Seigneurs mécontents de la résolution de la Reine, prirent le parti de la déthrôner & offrirent la couronne à Olon, Gouverneur de Scanie, qui ne balança pas à l'accepter. Heta n'ayant aucune esperance de pouvoir se défendre, demanda le gouvernement de la Cimbrie qui lui fut accordé.

Olon ou Olaüs surnommé le Victorieux. An de J. C. 327.

Le principal motif qui avoit engagé les Danois à appeller Olon au thrône, étoit leur attachement pour les Princes de la famille royale, dont il étoit par les femmes, étant fils de Siward, Roi de Norwege & d'une des sœurs de Harald III. Ce Prince avoit de grandes qualités pour la guerre ; mais sa trop grande sévérité le rendit odieux, & fut la cause de sa fin tragique.

Omund. An de J. C. 331.

Ce Prince eut pour successeur Omund son fils. Comme toute la nation étoit pour ainsi dire complice du meurtre d'Olon, Omund ne crut pas devoir rechercher les auteurs de la conjuration. Ce Prince fut à peine sur le thrône, qu'il prit une route toute differente de celle de son pere, & il sçut gagner l'affection des peuples par sa douceur & ses liberalités. Omund avoit dessein d'épouser Esa, fille de Ringon, Roi d'une partie de la Norwege ; mais comme il n'avoit point encore donné de preuves de sa valeur, il craignit d'être refusé. Il résolut donc de prendre les armes, & d'attaquer Ringon jusque dans ses Etats. Ringon qui étoit en Irlande, se rendit en diligence dans la Norwege pour repousser les efforts de ce nouvel ennemi. Cette guerre qui fut courte, mais sanglante, coûta la vie à Ringon, & Omund épousa alors une des deux Princesses que le Roi avoit laissées.

Le progrès que Rusla, une de ces Heroïnes dont on a déja parlé, faisoit en Norwege, causa beaucoup d'inquiétude à Omund. Après avoir inutilement tenté de la réduire par la force, il fit soulever ses sujets contr'elle, & profitant alors de cette circonstance, il l'attaqua & n'eut pas de peine à la vaincre. Cette Princesse se voyant sans ressource, se jetta au milieu de l'armée ennemie, & y trouva la mort qu'elle cherchoit.

Omund eut encore sur ses voisins divers autres avantages, après lesquels il ne songea plus qu'à entretenir la paix dans ses Etats & à gagner l'affection de ses sujets. Il laissa en mourant quatre fils & quatre filles.

Sivvard. An de J. C. 341.

Siward qui étoit l'aîné, fut déclaré son successeur. Il eut bientôt une guerre à soutenir contre Gothar Roi de Suede, qui lui avoit envoyé un Ambassadeur pour demander une de ses sœurs en mariage. Le Ministre Suedois ayant été maltraité en route par des Brigands, on s'imagina que le Roi de Dannemarck étoit l'auteur de cette insulte, & le Roi de Suede crut devoir venger l'outrage fait à son Ambassadeur. Siward fut malheureux dans cette guerre ; car outre la perte de son armée, il vit passer la Scanie & la Hallandie au pouvoir des Suedois. Les efforts qu'il fit pour se remettre en possession de ces provinces, ne furent pas plus heureux, & il perdit la vie dans un combat.

Buthl An de J. C. 346.

Siward avoit laissé un fils nommé Jarmeric, (1) qui étoit en esclavage chez les Vandales ; ce qui détermina les Danois à donner la couronne à Buthl,

(1) On ne comprend rien à la Chronologie depuis le commencement du regne d'Omund. Ce Prince ne regna que dix ans, & ne fut marié que la seconde année de son regne ; cependant on lui donne à sa mort un fils en état de regner seul, & des filles nubiles. Siward, qui étoit ce fils, ne regne que six ans, & il se trouve pere d'un fils, fait prisonnier à la guerre par les Vandales. On trouvera souvent de ces absurdités.

frere du feu Roi, malgré l'incapacité qu'on lui connoiſſoit. Ce Prince ne fit en effet rien de remarquable, & les Hiſtoriens diſent ſeulement de lui, qu'il porta quelques années le titre de Roi de Dannemarck. Cependant Jarmeric ayant trouvé moyen de ſortir de ſon eſclavage, ſe rendit en Dannemarck, & ſon oncle lui remit la couronne.

Royaume de Dannemarck.

Jarmeric. An de J. C. 351.

Jarmeric fut à peine ſur le thrône, qu'il ſongea à rendre à la Monarchie ſa premiere ſplendeur. La révolte des Suedois contre leur Souverain fournit à ce Prince une occaſion de porter la guerre en Suede, & de reprendre la Scanie & la Hallandie. Il attaqua enſuite les Vandales, les chaſſa de la Cimbrie, & remporta ſur eux des avantages conſiderables tant ſur mer que ſur terre. Leurs differentes révoltes ne ſervirent qu'à leur faire connoître leur foibleſſe, & fournirent au Roi de Dannemarck de nouvelles occaſions de triompher. Animé par tant de ſuccès, il attaqua les Pirates qui croiſoient à l'entrée de la mer Baltique, & fit ſur eux un butin conſiderable.

La gloire que Jarmeric s'étoit acquiſe par tant d'exploits, fut ternie par ſes cruautés & par les plaiſirs auxquels il s'adonna dans la ſuite. Ce changement de conduite étoit l'effet des mauvais conſeils de Bucon, fils d'un Roi de Livonie, qu'il avoit fait priſonnier, & qui pour venger ſa patrie, avoit réſolu de détruire la famille royale. En effet, il fit révolter les Vandales, accuſa la Reine d'adultere, porta le Roi à la faire punir, & excita enſuite les freres de cette Princeſſe à la venger. Jarmeric devenu odieux par tant de cruautés, ſe vit abandonné de ſes ſujets, & étant tombé entre les mains de ſes beaux freres, il perdit la vie dans les ſupplices.

Broder. An de J. C. 366.

Broder ſon fils & ſon ſucceſſeur, eut tous les vices de ſon pere ſans en avoir la valeur, & ſon regne n'eſt connu que par les pertes que fit le Dannemarck. La Suede ſe révolta & lui enleva la Scanie : la Hallandie & la plûpart des autres nations que le pere avoit ſoumiſes, ſecouerent auſſi le joug.

Siwald III. An de J. C. 371.

Après la mort de ce Prince, le thrône fut occupé par Siwald. On ne ſçait s'il étoit fils de Broder, comme pluſieurs Hiſtoriens l'aſſurent. Ce Prince paſſa la plus grande partie de ſa vie enfermé dans ſon palais. Sur la fin de ſes jours, ſon fils Snion prit le ſoin de défendre l'Etat, & l'augmenta même par la conquête qu'il fit de quelques provinces qui en avoient été démembrées.

Snion. An de J. C. 373.

Snion eut à peine la couronne ſur la tête, qu'il reprit la Scanie & la réunit à ſon domaine. Il eut enſuite une guerre contre le Roi de Gothlande, qui avoit fait mourir les Ambaſſadeurs qu'il lui avoit envoyés pour lui demander ſa fille en mariage. Elle fut terminée par la victoire qu'il remporta ſur les Goths, qui furent enſuite contraints de ſe ſoumettre. Informé que la Princeſſe qu'il vouloit épouſer étoit ſecretement mariée au Roi de Suede, il la fit enlever de ſon conſentement, & cette entrepriſe hardie fut la cauſe d'une guerre dont on ignore le ſuccès. (1)

Lacune ou Intervalle. An de J. C. 401.

Nous entrons maintenant dans des temps encore plus obſcurs que ceux

(1) C'eſt à peu près vers ce temps-là que pluſieurs Hiſtoriens Danois placent la migration des Lombards ; mais je réſerve à parler de cet évenement, & à entrer en diſcuſſion à ce ſujet dans l'Article d'Allemagne, où je donnerai l'Hiſtoire abrégée de tous les peuples de la Germanie, depuis le temps où ils commencent à être connus, juſqu'à l'établiſſement de l'Empire ſous Charlemagne.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

que nous venons de parcourir, & les Annales ni aucun autre écrit ne peuvent nous fournir de quoi remplir un intervalle de temps considerable, pendant lequel il paroît cependant que le Dannemarck s'est toujours soutenu. Sans entrer à cet égard dans une discussion qui meneroit trop loin, & qui ne fourniroit pas de grandes lumieres, je passerai au regne de Biornon, dont l'époque est incertaine.

Biornon surnommé Côte-de-fer. Harald IV. surnommé le Grand.

L'Histoire ne nous a conservé que le nom de ces deux Princes, sans faire mention du temps où ils ont regné, ni des actions qu'ils ont faites. On leur donne pour successeur Gormon.

Gormon I.

La vie de ce Prince est mêlée de tant de fables, qu'on ne sçait si on doit l'admettre dans le catalogue des Rois de Dannemarck. Les deux principaux évenements de sa vie, que l'on prétend avoir été longue, sont deux voyages par mer que ce Prince fit dans les pays septentrionaux les plus reculés. Il épousa ensuite une Princesse de Suede, & s'adonna entierement à l'étude de l'Histoire naturelle.

Gotilac. Vers l'an 516.

Il n'est pas bien certain que Gotilac ait été Roi de Dannemarck, & l'on pourroit même croire qu'il ne fut que le Chef d'une armée Danoise qui passa en France sous le regne de Thieri, Roi d'Austrasie.

Sigefroi. Vers l'an 760.

Les Historiens gardent le silence sur la maison d'où ce Prince tiroit son origine, & sur sa conduite dans le gouvernement de ses Etats. Tout ce qu'ils nous apprennent, c'est que son inclination pour la paix ne l'empêcha pas de prendre part aux troubles que Witikind Duc des Saxons, qui avoit épousé sa fille Geve ou Eve, excita dans sa patrie; il lui fournit même un puissant secours contre Charlemagne.

Goteric, Godefrid ou Gotilac surnommé le Liberal. Vers l'an 800.

Après la mort de Sigefroi, son frere Godefrid, que quelques-uns nomment Goteric ou Gotilac, fut proclamé Roi. Ce Prince qui aimoit la guerre, fut à peine sur le thrône, qu'il porta les armes contre les Saxons septentrionaux. Il fit ensuite des courses sur les frontieres de France & dans la Frise, & conclut enfin la paix avec Charlemagne.

Elle dura environ quatre ans. Goteric profitant de ce calme, épousa la fille de Gothon, Roi de Norwege, qu'il avoit fait enlever. Il déclara ensuite la guerre aux Suedois, qui avoient fait périr Refon son Ambassadeur. Les avantages qu'il remporta sur eux, les contraignit de se soumettre; mais le vainqueur usa avec modération de sa victoire, & se contenta d'imposer une légere capitation sur chaque habitant. Ce tribut fut nommé *le tribut du Renard*, à cause de *Refon*, qui dans la langue du pays signifie un renard.

Goteric fit aussi la guerre aux François, imposa aux Saxons septentrionaux un tribut de cent chevaux blancs à chaque mutation de Roi de Dannemarck ou de Duc Saxon, entra sur les terres des Abodrites, qui étoient restés fidéles à la France, en chassa le Duc Thrasicon que Charlemagne y avoit établi, fit pendre le Duc Godalaïbe, qui vouloit s'opposer à son passage, & soumit tout le pays. Cette conquête couta cher aux Danois, qui perdirent beaucoup de monde dans cette expédition.

L'Empereur craignant que les Danois ne passassent l'Elbe, envoya contr'eux son fils Charles à la tête d'une armée considerable, qui porta la désolation dans le pays soumis aux Danois. Godefrid pour mettre la Cimbrie à couvert

couvert des entreprises des ennemis, fit construire un retranchement depuis la mer d'Allemagne, jusqu'à la mer Baltique.

Royaume de Dannemarck.

L'année suivante Godefrid fit faire des propositions de paix à Charlemagne, & il y eut à cet effet des conférences qui se tinrent à Bandonfliet, au de-là de l'Elbe; mais elles n'eurent aucun effet. Les hostilités recommencerent. Thrasicon rassembla les Abrodites, & quelques troupes Saxonnes, avec lesquelles il entra dans le pays des Wilses, qu'il désola; & il obligea par ce moyen cette nation à renoncer à l'amitié des Danois; mais peu de temps après il fut tué dans une embuscade.

Charlemagne qui n'ignoroit pas les projets ambitieux de Godefrid, établit une colonie au de-là de l'Elbe, & y fit construire un fort. Le Roi de Dannemarck n'osant plus alors passer le fleuve, renouvella l'alliance avec les Wilses, & les engagea à faire une nouvelle résistance. Il se mit ensuite à la tête de sa flotte, qui étoit composée de deux cents vaisseaux, & débarqua sur les côtes de Frise.

Les François & les Frisons, surpris de l'arrivée des Danois, furent battus, & les Frisons se virent contraints de payer un tribut. Les Wilses de leur côté remporterent aussi quelques avantages sur les ennemis.

De si fâcheuses nouvelles obligerent Charlemagne à marcher en personne contre les Danois; mais il fut à peine arrivé au confluent de la riviere d'Alre & du Weser, qu'il apprit que l'armée Danoise s'étoit rembarquée. Cette retraite étoit causée par la mort de Godefrid, qui avoit été assassiné par un de ses gardes, d'autres disent par son fils, pour venger sa mere que ce Prince avoit répudiée, afin d'en épouser une autre. On place sa mort vers l'an 810.

Olaus III, surnommé God-dring Vers l'an 810.

Olaus, qu'un petit nombre d'Historiens met au rang des Rois de Dannemarck, monta sur le thrône après la mort de son pere Godefrid. Il y fut à peine, qu'il voulut punir les meurtriers de son pere. Cette recherche excita une guerre civile, pendant laquelle il mourut de mort naturelle. Il laissa un fils nommé Hemming qui lui succeda.

Hemming. Vers l'an 811.

Ce Prince qui aimoit la tranquillité, eut soin d'entretenir la paix avec ses voisins & de la faire regner dans ses Etats. Ces sentiments pacifiques le déterminerent à faire un accommodement avec l'Empereur, & il fut reglé que l'Eyder serviroit de frontiere aux deux Etats.

Sivvard II. Ringon II. Vers l'an 812.

Hemming étant mort sans enfants, le royaume fut partagé entre Siward & Ringon, Princes du Sang par les femmes. Le premier eut la Scanie, la Séeland & les isles voisines, & le second eut en partage la Cimbrie; mais tous deux avec le titre de Rois. Ces Princes confirmerent le traité que leur prédecesseur avoit fait avec Charlemagne. La Fionie qui n'appartenoit à aucun d'eux, fut bientôt un sujet de discorde, & ils se l'enleverent tour à tour.

Ces dissensions encouragerent les peuples voisins à secouer le joug que les Danois leur avoient imposé. Siward se vit obligé de marcher contre les Esclavons; mais pendant qu'il étoit occupé à cette expédition, Ringon attaqua la Scanie & la Séeland. Les habitants de ces deux provinces vouloient rester fidéles à leur Roi, & ils avoient déja reconnu Regner son fils pour leur Régent, pendant l'absence du Roi. Ce jeune Prince craignant que leur zéle ne leur devînt funeste, leur conseilla de se soumettre, & se retira en Norwege.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Siward informé des entreprises de son cousin, s'avança avec sa flotte vers la Séeland, & livra combat à son ennemi. Les deux rivaux périrent dans cette occasion : Ringon fut tué dans l'action, & Siward mourut peu de temps après de ses blessures.

Harald V. surnommé Klach. Regner surnommé Lodbroch. Vers l'an 814.

Harald, fils du premier, fut reconnu Souverain dans les Etats que son pere avoit possédés, & Regner fils de Siward, entra en possession de l'autre partie du Dannemarck, & fut proclamé par les Séelandois. Ces deux Princes aussi jaloux l'un de l'autre que l'avoient été leurs peres, se firent une guerre continuelle. La fortune ne fut pas favorable à Regner, qui, après plusieurs défaites, fut contraint de sortir du Dannemarck. On dit que ce Prince s'adonna à la piraterie; qu'il parcourut les côtes d'Irlande & d'Espagne, & qu'il penetra jusqu'à Constantinople, dont il désola les environs.

Il retourna ensuite en Dannemarck chargé d'un riche butin, attaqua Harald, & le contraignit à son tour d'abandonner le pays. Harald (1) implora le secours de l'Empereur Louis le Debonnaire, dont il reçut une armée de Saxons & d'Abrodites, avec lesquels il entra dans le Juthland. Regner l'en chassa bientôt, & rendit inutiles tous les efforts qu'il fit dans la suite pour rentrer en possession de la partie du Dannemarck qui lui appartenoit.

826.

Harald chassé de ses Etats se retira dans l'Allemagne, & peu de temps après il se fit baptiser à Mayence avec son épouse, Eric son frere & un grand nombre de Danois. L'Empereur lui donna ensuite le comté de Ruistni en Frise, qui lui servit de retraite, après une nouvelle tentative, mais infructueuse, qu'il fit pour rentrer dans le Dannemarck.

834. Differentes courses des Danois, connus sous le nom de Normans.

Quelques années après, une troupe de Danois profitant des troubles qui agitoient la France, entrerent dans differentes provinces de ce royaume, & y firent de grands ravages. Les villes qui bordent la Meuse & l'Escaut furent exposées aux insultes de ces pirates, qui imposerent un tribut à la Frise. Ils se rendirent ensuite maîtres de l'isle de Walcheren dans la province de Zelande, & continuant toujours leurs courses, ils entrerent dans le Rhin, qu'ils remonterent & allerent mettre le siége devant Cologne. A leur retour ils entrerent dans l'Elbe, s'avancerent jusqu'à Hambourg, qu'ils réduisirent en cendres, après l'avoir pillé.

838.

842.

Quelques années après ils retournerent, & commirent de grands désordres dans les endroits où ils passerent. Ils remonterent la Seine jusqu'à Rouen, surprirent la ville, la pillerent, & se voyant chargés d'un butin considerable, ils se retirerent dans leur pays. Ils attaquerent aussi l'Angleterre & en emporterent de grandes richesses. Je passe sous silence le récit de ces differentes courses dont on a vû les détails dans les Histoires de France & d'Angleterre.

Cependant Regner avoit pris les armes contre Fro Roi de Suede, qui exerçoit de grandes cruautés dans la Norwege, & il avoit tué ce Prince dans un combat qu'il lui avoit livré. Il épousa ensuite une Héroïne, fille d'une naissance illustre, nommée Lathgerthe, dont il eut un fils à qui il donna le nom de Fridlef. Un séjour de trois ans qu'il fit dans ce pays, faisant croire

(1) On trouve dans l'Histoire de France un Prince Danois, qui a recours à Louis & qui porte le nom de Heriolte. Il y a apparence que c'est Harald dont le nom a été corrompu.

aux habitants de la Scanie & du Juthland, qu'il ne retourneroit pas dans ses Etats, ils songerent à se donner un nouveau Souverain. Regner instruit de ce qui se passoit, se rendit en diligence en Dannemarck, & sa présence rétablit le calme.

Royaume de Dannemarck.

Regner fit ensuite quelques expéditions en Suede, & mit sur le thrône de cet Etat Biorn son fils, comme on le verra dans l'Histoire de ce pays. Les mécontentements qu'il reçut de Dion, Roi ou Duc de Livonie, l'obligerent de marcher contre lui, & il le tua dans le combat. Sa mort n'assura cependant pas à Regner la conquête de la Livonie, & il eut encore à combattre les fils de ce Prince, qui ayant reçu quelques secours de la part des Russes, voulurent chasser les Danois de leur pays. Leurs efforts furent inutiles, & Regner vainqueur de ces deux Princes & des Russes, demeura maître de la Livonie.

Regner eut encore d'autres guerres avec ses voisins, & il fut assez heureux pour sortir glorieusement de toutes ces differentes expéditions. La fortune l'abandonna dans celle qu'il fit dans la grande Bretagne, où il périt.

Sivvard III. surnommé Oeil de Serpent. Vers l'an 85●.

Les fils de Regner voulant venger la mort de leur pere, se rendirent avec une nombreuse flotte dans la grande Bretagne, où ils eurent plusieurs avantages. Pendant cette expédition, Siward & Eric, fils, à ce qu'on croit, d'une sœur de Regner, se rendirent maîtres du thrône de Dannemarck, qu'ils furent obligés de rendre aux légitimes héritiers. Comme ces Princes possedoient déja quelques Etats, ils convinrent de céder la couronne à Siward leur frere.

Ce Prince ne fut pas plutôt sur le thrône, qu'il ne songea plus qu'à faire regner la paix dans son royaume, & à faire réprimer les abus qui s'étoient glissés depuis longtemps. Enfin le bonheur de ses sujets fut son unique occupation, & il mourut géneralement regretté.

Eric I. Ans de J. C. 856.

La couronne appartenoit légitimement au fils de Siward; mais Eric, fils ou cousin de Harald, s'empara du thrône par la force. Ce Prince exerça beaucoup la piraterie, & persécuta les Chrétiens. Il embrassa enfin le Christianisme, & changea alors de maniere de vivre. Un grand nombre de Danois, à son imitation, se fit baptiser. Cependant les Payens continuoient à faire des courses en Angleterre, en France & en Italie, & firent de grands ravages dans ce pays, comme on l'a vû dans les Chapitres précedents. L'ambition de Guthorm, neveu du Roi, occasionna une révolution qui fit périr tous les Princes de la maison royale, à la reserve d'Eric, fils de Siward III.

Eric II. surnommé Barn ou l'Enfant. Vers l'an 863.

Ce jeune Prince entra alors en possession du thrône qui lui appartenoit. Il persécuta d'abord les Chrétiens, contre lesquels il s'étoit déclaré à la persuasion des Grands; mais il se fit baptiser dans la suite. Eric n'étoit pas alors le seul Souverain en Dannemarck; des Ducs ou des Rois en gouvernoient avec autorité plusieurs provinces, d'où sortoient ces troupes nombreuses de Brigands, qui désoloient une grande partie de l'Europe.

Canut I. surnommé le Petit ou Lodnecnudt, C'est-à-dire l'Hérissé. Vers l'an 873.

Eric étant mort, Canut son fils fut déclaré son successeur. La sagesse & les grandes qualités du Seigneur qu'on lui donna pour tuteur, rendirent les peuples heureux pendant sa minorité. Ce Prince qui s'étoit adonné aux plaisirs pendant sa jeunesse, changea enfin de conduite & se fit admirer par ses vertus & ses talents. Il mourut dans les erreurs du Paganisme.

Canut eut pour successeur Frothon son fils, qui le surpassa par ses grandes

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Frothon VI. furnommé l'Agile. Vers l'an 889.

qualités & la grandeur de fes exploits. La Ruffie, la Suede, la Norwege, l'Angleterre, la Frife, la Saxe, la Wandalie éprouverent tout à tour fa valeur guerriere, & furent obligées de réconnoître fes loix. Enfin il étendit la domination des Danois beaucoup plus loin qu'il ne l'avoit trouvée en montant fur le thrône. Torfœus prétend que ce Prince n'étoit que Roi de Juthie.

Gormon II. furnommé l'Anglois. Ans de J. C.

Les Hiftoriens font encore moins d'accord fur le regne de Gormond II. que la plûpart ne reconnoiffent que comme Souverain de quelque partie du Dannemarck. D'autres prétendent qu'il n'a jamais eu aucune fouveraineté dans le pays. On ignore les actions de ce Prince.

Harald VI. Ans de J. C.

Harald fon fils fut fon fucceffeur. Sa naiffance & fon nom font les feules chofes que les Hiftoriens nous ayent confervées de lui.

Hordaknut. An de J. C.

La diverfité des fentiments fur l'origine de Hordaknut, empêche de lui en donner une qui ne foit point fujette à contradiction. Les Hiftoriens conviennent que ce Prince étoit Souverain en Dannemarck, mais feulement fur quelques provinces de ce royaume; ainfi que quelques-uns des précedents Rois, qui felon quelque apparence, regnoient en même-temps que lui, mais fur differentes provinces. Ce fyftême donneroit plus d'ordre à la Chronologie, & la rendroit plus vraifemblable. Nous ignorons les actions de ce Prince, & les Ecrivains nous apprennent feulement qu'il eut un fils nommé Gormon qui lui fucceda.

Gormon III. furnommé le Vieux. Vers l'an 900.

Gormon paffoit pour le plus bel homme de fon royaume; mais les qualités de fon efprit ne répondoient pas à celles de fon corps. Il époufa Thyra fille de Harald Klack, Comte ou Roi de Holftein. Il en eut deux fils, Canut, furnommé *Dana-aft* (1) & Harald. Canut fut élevé à la Cour de Holftein, où il fe fit beaucoup aimer; au lieu que Harald fe fit détefter à caufe de fon humeur féroce & inquiette.

Les Auteurs conviennent que Gormon fut reftaurateur de la Monarchie Danoife; qu'il réunit fous fa puiffance toutes les portions qui en avoient été démembrées, & qu'il fut Monarque Univerfel du Dannemarck; mais ils ne donnent point l'époque de ces expéditions militaires. Ils rapportent feulement qu'après avoir tué Gnup, l'un des Rois de Juthie, il s'empara de fes Etats, ainfi que de ceux d'un autre Roi du même canton. Ils ajoutent que ce Prince penetra enfuite dans l'intérieur de la Juthie; qu'il y foumit tous les Rois jufqu'à Sléefwick; qu'il s'empara d'une grande partie de la Wandalie, & qu'il livra plufieurs combats aux Saxons. Tant d'expéditions fi glorieufes le firent paffer pour un des plus grands Rois de l'Europe.

Quelques Auteurs prétendent cependant qu'il ne fut pas toujours heureux, & qu'il reçut quelque échec en combattant contre Henri l'Oifeleur. Harald fon fils lui caufa auffi quelque chagrin. Ce jeune Prince s'adonna d'abord à la piraterie, & il voulut enfuite engager fon pere à lui accorder dans fon royaume une portion de terre pareille à celle que Canut fon frere poffedoit dans le Holftein par la donation de fon ayeul maternel, qui lui avoit cedé fes Etats pour fe retirer en France. Le refus qu'il effuya en cette occafion, lui fit concevoir contre fon frere une haine qui eut bientôt de funeftes effets, puifque les deux freres s'étant rencontrés fur mer, ils fe livrerent un combat dans

(1) Délices des Danois.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

lequel Canut fut tué. Sa mort fut si sensible à Gormon, qu'il en mourut de chagrin.

Harald VII. surnommé Blaatand ou la Dent-Bleue. Vers l'an 926.

Harald resté seul, monta alors sur le thrône. Ce Prince passa vers l'an 944 en France, pour faire la guerre à Louis d'Outremer, qui avoit voulu enlever la Normandie au jeune Richard. Louis vaincu & fait prisonnier, se trouva contraint de ceder à la force. (1) Après cette expédition, Harald se rendit en Suede, pour y rétablir Stubiorn, qui avoit été chassé du thrône.

Pendant qu'il étoit occupé de ce côté-là, les Danois massacrerent le Préfet de Sléesvick, & tous les Saxons qui y étoient. Cette action obligea l'Empereur à entrer dans la Juthie à la tête de ses troupes, pour venger la mort de ses sujets. Harald abandonna aussitôt la Suede, & marcha en diligence au secours de ses Etats. Les deux armées en vinrent aux mains, & la suite de ce combat fut un accommodement entre les deux couronnes, & la conversion de Harald au Christianisme.

Ce traité n'empêcha pas Harald de prendre ses précautions contre les Allemans, & il fit pour cet effet relever le retranchement que le Roi Godefrid ou Goteric avoit fait autrefois construire, pour arrêter les courses des Germains. Il s'étendoit depuis la mer Germanique, jusqu'à la mer Baltique. Ce rempart fut cependant forcé peu de temps après par l'Empereur, que de nouvelles incursions des Danois dans la Saxe avoient contraint de prendre les armes une seconde fois. Harald vaincu sur terre & sur mer, prit le parti de donner satisfaction à l'Empereur, & de lui demander la paix. Tels sont les principaux évenements du regne de Harald : j'en passe plusieurs sous silence, parce qu'ils paroissent trop romanesques. Ce Prince périt en combattant contre Suenon son fils naturel, qui vouloit forcer, les armes à la main, son pere, à le reconnoître pour son fils.

Suenon ou Suenoton surnommé Tiufkeg. Ans de J. C. 980.

La victoire que Suenon avoit remportée sur Harald, le mit en possession de la couronne de Dannemarck. Ce Prince fut tranquille les premieres années de son regne ; mais quelques années après il eut une guerre contre le Roi de Norwege. Le secours que Suenon reçut des Suedois, le mit en état de vaincre son ennemi, après la mort duquel il partagea les Etats avec le Roi de Suede.

La guerre que Suenon porta en Angleterre, suivit de près celle de Norwege. Je n'en rapporterai point les évenements dont j'ai parlé dans l'Histoire d'Angleterre. Ce Prince y fit plusieurs conquêtes, & y mourut l'an 1015. Suenon laissa deux fils, Canut & Harald.

Canut II surnommé le Grand. Ans de J. C. 1015.

La mort de Suenon causa une grande révolution dans ses Etats. Les Danois qui habitoient l'Angleterre, reconnurent Canut pour leur Roi ; mais les Anglois, à qui la domination Danoise étoit odieuse, rappellerent leur ancien Roi Ethelred. Harald qui avoit gouverné le royaume de Dannemarck pendant l'absence de son pere, s'en fit déférer la couronne par les Etats, tandis qu'Olaus, Roi d'une partie de la Norwege, se rendoit maître du reste du royaume que Suenon avoit possédé, & que les Wandales se révoltoient de tous côtés.

(1) Les Historiens François donnent le nom d'Aigrold au Roi de Dannemarck, qui secourut le jeune Richard.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Ces nouvelles obligerent Canut de passer en Dannemarck, & son frere se vit alors contraint de lui abandonner le thrône. Canut après en avoir pris possession, retourna en Angleterre, où il eut une guerre à soutenir contre Edmond II. fils d'Ethelred. La fortune n'ayant pas été favorable au Prince Danois, il n'eut d'autre parti à prendre, que de faire un accommodement avec Edmond. La mort de ce Prince arrivée peu de temps après, rendit Canut maître de toute l'Angleterre. Tout paroissant tranquille dans ce royaume, il repassa en Dannemarck, attaqua les Wandales & les soumit. Il marcha ensuite en Suede; mais cette entreprise eut de mauvais succès. Il fut plus heureux en Norwege, où il fit de grandes conquêtes. J'ai parlé des autres actions de ce Prince dans l'Histoire d'Angleterre, à laquelle je renvoye le Lecteur. Canut laissa trois fils, auxquels il partagea ses Etats: Suenon eut la Norwege, Harald monta sur le thrône d'Angleterre, & Canut eut le Dannemarck.

Canut III. ou Horde-Canut ou Hardi-Canut.

1036.

Ce Prince qui avoit déja gouverné le royaume de Dannemarck avec le titre de Roi, fut de nouveau proclamé par tous les Ordres du royaume après la mort de son pere. Quoique ce jeune Prince se trouvât exclus de la couronne d'Angleterre par le testament de son pere, il ne laissoit pas d'y prétendre en vertu du contract de mariage d'Emme sa mere, par lequel Canut le Grand étoit convenu que les enfants qui naîtroient de cette Princesse, monteroient sur le thrône d'Angleterre. Il ne voulut cependant pas faire valoir ses droits, qu'il n'eût fait un accommodement avec Magnus, qui avoit chassé Suenon du thrône de Norwege. Son dessein étoit d'employer la force des armes, pour remettre son frere en possession de cette couronne; mais ce moyen n'ayant pû réussir, il fit avec Magnus un traité, par lequel il étoit dit que celui des deux Rois qui survivroit à l'autre, deviendroit maître des deux royaumes.

Après cet arrangement, Canut ne s'occupa plus que de son expédition d'Angleterre; il avoit déja fait des préparatifs pour cette entreprise, lorsque la mort d'Harald décida la querelle, & le rendit possesseur du royaume d'Angleterre. Ce Prince mourut la seconde année de son regne, comme on l'a vû dans l'Histoire de ce pays.

Magnus surnommé le Bon. Ans de J. C.

1043.

Magnus n'eut pas plutôt appris la mort de Canut, qu'il se rendit en Dannemarck, pour se mettre en possession de la couronne, en vertu du traité qu'il avoit fait avec le feu Roi, du consentement même de la nation. La nombreuse flotte avec laquelle il arriva en Dannemarck, applanit bientôt les difficultés qu'il auroit pu rencontrer, & détermina promptement les Danois à le reconnoître pour leur Souverain. Magnus ayant reglé tout ce qui étoit nécessaire pour entretenir le bon ordre dans l'Etat, retourna en Norwege, d'où il écrivit à Edouard Roi d'Angleterre, pour l'engager à lui céder la couronne, sur laquelle il prétendoit avoir des droits. La réponse d'Edouard lui fit connoître que ce Prince étoit en état de lui disputer le thrône; de sorte qu'il prit le parti d'abandonner cette entreprise, qui lui paroissoit douteuse.

Magnus étoit d'ailleurs inquiet de l'arrivée du jeune Suenon, neveu de Canut le Grand, qui avoit droit de prétendre à la souveraineté du Dannemarck. Magnus croyant arrêter l'ambition de ce jeune Prince par les emplois les plus honorables, le déclara son Vicaire Géneral en Dannemarck. Suenon y fut reçu avec joye, & ses belles qualités lui gagnerent tellement

les cœurs, que les Danois lui offrirent la couronne, qu'il ne jugea pas à propos de refuser.

Royaume de Dannemarck.

Magnus informé de cette révolution, se rendit dans la Juthie avec une grande partie de ses troupes; mais une incursion des Wandales dans la Juthie méridionale, l'empêcha d'attaquer Suenon. Ce Prince ne se trouvant pas en état de résister à son ennemi, se retira en Suede, d'où il repassa en Scanie avec les troupes que les Suedois lui avoient données. Elles furent considérablement augmentées par cellesque lui fournirent les habitants de la Scanie, de Fionie & de la Séeland.

Le Roi, deux fois vainqueur des Wandales, marcha contre Suenon, & deux victoires consécutives qu'il remporta sur son ennemi, parurent rétablir le calme dans le royaume. En effet Magnus croyant n'avoir plus rien à craindre, retourna dans la Norwege. Suenon profita de l'absence de son rival, & après avoir levé de nouvelles troupes, il se disposa à s'emparer du Dannemarck. Le Roi marcha promptement à sa rencontre, & lui tailla son armée en piéces. Suenon alors sans ressource, étoit prêt à renoncer entierement à son projet, lorsque la mort de Magnus réveilla toutes ses esperances.

Suenon II surnommé Esthrit. 1048.

Suenon n'eut pas de peine à engager les Danois à lui déférer la couronne; mais il ne la porta pas longtemps avec tranquillité. Harald, oncle de Magnus, ne fut pas plutôt monté sur le thrône de Norwege, qu'il songea à s'emparer de celui du Dannemarck. Il passa pour cet effet dans ce royaume, & y fit à diverses reprises des ravages considerables. Cependant Suenon restoit tranquille, soit qu'il ne se crût pas en état de se défendre, soit qu'il esperât que son ennemi se détruiroit de lui-même, ou qu'il proposeroit enfin quelque accommodement.

Les Peuples ne purent s'empêcher de murmurer de la conduite de leur Roi, & de faire connoître leurs mécontentements. Suenon, pour les appaiser, envoya un Herault proposer un combat géneral à un jour indiqué. Harald se trouva au rendez-vous; mais la flotte Danoise n'étoit pas encore sortie de ses ports. Le Roi de Norwege, après avoir reproché à Suenon sa lâcheté, fit débarquer une partie de ses troupes, & pilla toutes les terres par où il passa. Chargé d'un immense butin, il regagna ses vaisseaux, & reprit la route de ses Etats.

Cependant Suenon côtoyoit la mer avec son armée de terre, & ayant apperçu la flotte ennemie, il envoya proposer à Harald de débarquer ses troupes, & d'accepter le combat. Le Roi de Norwege craignant de perdre les richesses qu'il avoit enlevées, refusa la proposition, & se voyant poursuivi par la flotte Danoise, il fit mettre tous les prisonniers dans des tonneaux, & les fit jetter à la mer. Cette ruse lui réussit, & les Danois occupés à sauver ces malheureux, donnerent le temps aux Norwegiens de se retirer.

Harald ne tarda pas à reparoître en Dannemarck avec une flotte considérable, & fit encore quelques ravages dans les provinces maritimes. Suenon se détermina enfin à lui livrer combat sur mer; mais la fortune se déclara pour les Norwegiens, qui perdirent cependant beaucoup de monde. Suenon eut bien de la peine à se sauver, & il ne dut son salut qu'à la résistance que firent quelques vaisseaux Danois, qui s'étoient ralliés, pour donner au Roi le temps de se mettre à l'abri de la poursuite du vainqueur.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Suenon malgré cette défaite, se trouvoit encore à la tête d'une puissante armée de terre, de sorte qu'il étoit en état de disputer longtemps le terrein à son ennemi. Harald prévoyant que la guerre ne seroit pas sitôt terminée, consentit à entrer en négociation. Il se trouvoit de grandes difficultés pour parvenir à la paix ; mais elles furent levées, & les deux couronnes consentirent enfin à un accommodement, dont le principal article étoit que les deux Rois garderoient les royaumes en possession desquels ils étoient alors. Ce traité fut signé l'an 1052 ou 1053.

Suenon paisible possesseur du thrône, ne s'occupa plus qu'à réparer les désordres que la guerre avoit causés dans ses Etats. Les soins qu'il donna aux affaires du royaume, le rendirent en peu de temps aussi florissant qu'il avoit jamais été. Jusqu'alors ce Prince étoit resté dans le célibat ; mais pour satisfaire ses peuples, il épousa Gutha, fille du Roi de Suede, qui étoit sa proche parente. Adalbert, Archevêque de Brême, & les autres Prélats lui firent de si vives remontrances, qu'il se crut obligé de répudier cette Princesse & de la renvoyer en Suede.

La tranquillité dont le royaume jouissoit, fut troublée par la révolte des Wandales, qui vers l'an 1058 entrerent dans le Holstein, & y firent d'horribles ravages. Cette expédition fut si prompte, que ces peuples s'étoient retirés avant que l'armée Danoise fût en état de les attaquer.

Suenon parvenu à un âge fort avancé, nomma pour lui succeder l'aîné de ses fils nommé Harald, & fit jurer à tous les Seigneurs que sa derniere volonté seroit exécutée. Ce Prince, qui aimoit beaucoup le sexe, ne laissa que des enfants naturels, qui lui succederent ; sçavoir Harald, Canut, Olaus, Eric & Nicolas.

Harald IX. surnommé Hein. 1074.

Après la mort de Suenon, les Danois oublierent les promesses qu'ils avoient faites à ce Prince de placer son fils aîné sur le thrône, & il se forma deux factions, dont l'une étoit pour Harald & l'autre pour Canut. La décision de cette affaire fut remise à l'assemblée des Etats Géneraux, qui se déclarerent pour Harald. Canut se retira alors en Scanie ; mais les offres avantageuses que son frere lui fit, lui ayant occasionné quelques soupçons contre ce Prince, il passa en Suede, où il chercha les occasions de satisfaire son ardeur guerriere. Harald n'avoit gagné les suffrages de la nation, qu'en promettant d'abolir d'anciennes loix qui étoient onéreuses, & d'en établir de nouvelles. En conséquence il abolit l'épreuve du fer rouge & du feu, & y substitua le simple serment. L'abus qu'on en fit, détermina ses successeurs à rétablir cette coûtume superstitieuse, que les Papes vinrent cependant à bout de détruire, en faisant connoître qu'on ne devoit jamais tenter Dieu.

Canut IV. surnommé d'Odensée ou le Saint. 1086.

Harald étant mort sans enfants, les Danois déférerent la couronne à Canut son frere. Ce Prince ayant mis ordre aux affaires de l'Etat, continua la guerre qu'il avoit entreprise contre les peuples de la Curlande, de la Sambie, de l'Esthonie, & vint à bout de les soumettre & d'éteindre le titre de Roi dans ces provinces.

Canut après cette glorieuse expédition, retourna en Dannemarck, où il se fit couronner solemnellement. Il épousa ensuite Ethle, Adele ou Alix, fille de Robert le Frison, Comte de Flandres & de Hollande. Canut n'ayant plus d'ennemis à combattre, s'occupa à prescrire de nouvelles loix, & à les faire

observer

observer exactement. La séverité qu'il témoigna à cet égard, indispofa contre lui les Grands, qui se croyoient être au dessus des loix.

Canut toujours occupé de grands desseins, regarda la paix qui regnoit dans le Nord comme une occasion favorable de faire valoir les droits qu'il prétendoit avoir sur l'Angleterre. Il ne put cependant pas exécuter ce projet, par la trahison de son frere Olaus, qui trouva moyen de faire déserter la plus grande partie de ses troupes. Canut irrité contre ses sujets qui l'avoient abandonné, en voulut faire porter la peine à toute la nation; malgré le conseil d'Eric son autre frere, & imposa une taxe par tête. Ce Prince travailla en même temps à établir les décimes en faveur du Clergé; mais cette affaire trouva plus de difficultés qu'il ne pensoit, & fut cause d'un soulevement dans laquelle il perdit la vie. Canut fut honoré dans la suite sous le titre de Saint.

Olaus IV. surnommé le Famélique.

1088.

Les Danois reconnurent alors pour leur Roi Olaus son frere, au préjudice de son fils, soit que la haine qu'ils avoient pour le pere, les éloignât du fils, soit qu'ils voulussent suivre les dernieres volontés de Suenon, qui avoit reglé que ses enfants se succederoient les uns aux autres. Olaus étoit alors prisonnier en Flandres; mais Nicolas son frere se mit en sa place, jusqu'à ce que la rançon de ce Prince fut payée. Olaus ne tarda pas à le délivrer de la prison où il étoit entré avec tant de génerosité, & il chercha tous les moyens de lui témoigner sa reconnoissance. Eric, qui étoit cause de la prison d'Olaus, ne vit pas plutôt son frere sur le thrône, qu'il se retira en Suede, dans la crainte que ce Prince ne songeât à se venger. Le regne d'Olaus fut remarquable par une famine extraordinaire, qui fit périr un grand nombre de personnes.

Eric III. surnommé le Bon.

1095.

Après la mort d'Olaus, les Danois inviterent Eric son frere à monter sur le thrône. Ce Prince commença son regne par une guerre qu'il fit aux Wandales, pour les punir de ce qu'ils donnoient retraite aux Pirates, dont la mer Baltique étoit infestée. Les Wandales irrités des ravages que le Roi avoit faits sur leurs terres, & de la ruine de leur capitale, firent des courses dans le Dannemarck, & en emporterent un grand butin, après avoir laissé partout où ils avoient passé des marques de leur cruauté. Eric ne tarda pas à se venger des Wandales, & il désola tellement leurs pays, que ces peuples furent contraints de rester tranquilles tant qu'il vécut.

Eric, pour expier le meurtre de quatre personnes qu'il avoit tuées dans sa colere, entreprit le voyage de la Terre Sainte, & fut accompagné par Botilde son épouse, quoiqu'il l'eut répudiée. Le mauvais temps l'obligea de relâcher à l'isle de Chypre, où il mourut. La Reine ne lui survécut pas longtemps, & fut enterrée dans le même tombeau que son mari.

Eric avoit laissé pour Regent du royaume Harald son fils, qu'il avoit eu d'une concubine. La mauvaise conduite de ce Prince porta les Danois à lui refuser la couronne, & à l'offrir à Ubbon son oncle. Ce Prince résista constamment à toutes les instances qu'on lui fit, & déclara qu'il ne consentiroit jamais à monter sur le thrône. Les Grands se déterminerent alors à proclamer Nicolas le dernier des enfants de Suenon.

Nicolas.

1102

Nicolas donna ses premiers soins à la réforme du luxe qui s'étoit introduit dans le royaume, & pour engager ses sujets à suivre sans répugnance les re-

glemens qu'il avoit faits à cet égard, il leur donna l'exemple en reformant sa maison.

Cependant Henri, Prince des Wandales, neveu du Roi par sa sœur Sygrethe, prit les armes à dessein de forcer son oncle à lui rendre le bien de sa mere. Il entra dans le duché de Sléeswick, & porta la désolation par tous les endroits où il passa. Nicolas marcha contre lui; mais la perfidie du Gouverneur de Sléeswick fut cause de l'avantage que Henri remporta sur son oncle.

Canut, fils d'Eric & par conséquent neveu de Nicolas, ayant obtenu de son oncle le gouvernement de Sléeswick, se chargea de continuer la guerre contre Henri. Il eut d'abord recours à la négociation; mais ce moyen n'ayant pas réussi, il se détermina à l'attaquer. Il y eut entre ces deux Princes plusieurs petits combats qui ne décidoient pas la querelle; ce qui détermina Canut à entrer sur les terres des Wandales, & à y mettre tout à feu & à sang. Henri ne pouvant remedier à tant de maux, qu'en s'accommodant avec son ennemi, consentit à la paix, aux conditions que le Roi de Dannemarck lui donneroit une somme, pour le dédommager de l'héritage de sa mere. Cette paix fut si sincere de la part de Henri, que ce Prince déclara Canut son successeur, à l'exclusion de ses enfants, qu'il ne croyoit pas capables de défendre leurs Etats contre les Saxons : il obtint même de l'Empereur le titre de Roi des Abrodites pour Canut.

Cependant il s'étoit élevé de grands troubles en Suede, à cause de la grande séverité d'Eric Roi du pays, & les Rebelles avoient offert la couronne à un des fils de Nicolas, nommé Magnus. Ce Prince se rendit en Suede avec quelques troupes, & fut proclamé Roi après la mort d'Eric, que les factieux assassinerent. Charles Roi des Goths, s'étant joint aux Suedois, qui n'avoient point eu part à la conjuration, battit les Rebelles, & força Magnus d'abandonner la couronne de Suede.

Ce Prince de retour en Dannemarck, conçut tant de jalousie contre Canut, Duc de Sléeswick, qu'après avoir indisposé le Roi contre lui, il l'assassina dans un bois, où il lui avoit donné rendez-vous, sous prétexte de lui communiquer quelques affaires. Harald & Eric ses freres exciterent les peuples à venger la mort de Cânut, & la révolution fut si considerable, que Nicolas ne put l'appaiser qu'en exilant Magnus, & en promettant de ne le rappeller jamais de son exil.

Le Roi, malgré cette promesse faite aux Etats, rappella peu de temps après son fils à la Cour. Cette démarche imprudente fournit à Harald & à Eric une nouvelle occasion de faire soulever le peuple, & Nicolas fut déclaré incapable d'occuper le thrône. On offrit alors la couronne à Eric, qui ne voulut pas l'accepter. Cette préference indisposa Harald, & lui fit concevoir de la jalousie contre son frere.

Eric à la tête d'une puissante armée, alla chercher le Roi, qui s'étoit retiré dans le Juthland, & il se disposoit à lui livrer combat, lorsque l'Evêque de Turon lui proposa de mettre bas les armes. Eric touché des remontrances du Prélat, consentit à entrer en négociation, & accorda un treve. Nicolas profita de la suspension d'armes pour attaquer son ennemi, qui n'étoit plus sur ses gardes. Eric surpris, eut bien de la peine à se sauver en Séeland

avec une partie de ses troupes qu'il avoit ralliées. Irrité contre Nicolas, il ne balança plus à prendre le titre de Roi, que les habitants de la Séeland & de Scanie lui accorderent.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Ce Prince travailla alors à se mettre en état de chasser son ennemi du Dannemarck, & pendant que sa flotte, qu'il commandoit, couvroit la mer, Christian qui étoit à la tête de ses troupes de terre, cherchoit les partisans d'Eric pour les combattre. La défaite de ce Général rendit infructueux l'avantage qu'Eric avoit remporté sur mer, & fut même cause de la bataille qu'il perdit ensuite, lorsqu'il eut fait débarquer ses troupes; ce qui lui fit prendre la résolution de se retirer dans l'isle de Séeland, où il passa l'hyver.

Nicolas voulant achever d'accabler son rival, mit dans ses intérêts Harald, qui de son côté étoit bien aise d'abattre le parti de son frere, pour lequel il avoit conçu une violente jalousie. Eric, pour s'en venger, attaqua la forteresse dans laquelle il s'étoit retiré, & il étoit prêt à s'en rendre maître, lorsque son frere trouva moyen de se sauver. Cependant Nicolas arriva en Séeland avec son armée, & remporta sur Eric une victoire si considérable, que ce Prince se vit contraint d'aller chercher en Norwege un asyle qui pensa lui devenir funeste. Le Roi de ce pays, gagné par les présents de Nicolas, le fit enfermer dans une forteresse, à dessein de le faire périr secrettement; mais Eric fut assez heureux pour échapper au danger qui le menaçoit. Il se retira en Scanie, où les peuples le reçurent avec joye, & lui fournirent de nouveaux secours avec lesquels il battit Nicolas, & fit un grand carnage de ses troupes. Le Roi, dont les forces étoient considérablement diminuées par cette défaite, passa dans le Juthland, & y convoqua une grande assemblée dans laquelle il déclara Harald pour son successeur. Il n'avoit plus alors d'enfants, & Magnus avoit été tué sur mer. Le dessein du Roi étoit de s'attacher plus intimement Harald, & de l'engager par ce moyen à continuer la guerre contre son frere. Il se rendit ensuite dans le duché de Sléeswick, où il fut assassiné par les habitants, qui vengerent sur lui la mort de Canut leur Duc, pour lequel ils avoient toujours eu beaucoup d'estime.

Eric IV. surnommé Emundt.

1135.

Cependant Eric, qui ignoroit la mort de Nicolas, avoit rassemblé de nouvelles troupes, & se disposoit à l'attaquer dans le Juthland, lorsqu'il apprit que ce Prince n'existoit plus. Il lui restoit néanmoins encore un rival, je veux dire Harald son frere que Nicolas avoit déclaré son successeur; mais s'étant retiré en Norwege par le conseil de ses fils, il laissa à Eric le temps de fortifier son parti. Les secours qu'il reçut du Roi de Norwege le déterminerent à retourner en Dannemarck, où ses partisans le proclamerent. Eric l'ayant surpris & fait prisonnier avec ses enfants, les fit tous mourir, à l'exception du plus jeune, nommé Olaus, qu'on déroba à la barbarie de son oncle.

Les Wandales toujours ennemis des Danois, profiterent des troubles dont l'Etat étoit alors agité, pour faire une irruption dans le Holstein. Eric ne tarda pas à s'en venger, & entra à son tour dans la Wandalie, où il mit tout à feu & à sang. Pendant qu'il étoit occupé de cette expédition, un aventurier nommé Harald-Gillius, qui se disoit fils de Magnus *au Pied nud*, lui demanda des troupes contre le Roi de Norwege, qui l'avoit chassé du pays. Eric irrité du secours que ce Prince avoit donné à son frere Harald, saisit

ROYAUME DE DANNEMARCK.

avec joye l'occaſion de ſe venger du Roi de Norwege, & fournit à Gillius le moyen de s'empater du thrône.

Eric débarraſſé de toutes ces guerres, s'appliqua entierement aux affaires du gouvernement, & donna ſur-tout ſes ſoins à faire obſerver la juſtice. La ſévérité qu'il exerça à l'égard des Grands, dont il reprima les violences, excita des troubles conſidérables. Eſchill, Evêque de Roſchild, à la tête des mécontents, ſe fortifia dans la Séeland, & ſe diſpoſa à en refuſer l'entrée au Roi. Eric le força bientôt, & le fit mettre en priſon, d'où il ne ſortit qu'en donnant une groſſe ſomme d'argent. Quelque temps après, Aſcher Archevêque de Lunden étant mort, les peuples accorderent leurs ſuffrages à Eſchill; mais le Roi qui ſe ſouvenoit de la révolte de ce Prélat, s'oppoſa à ſon élection, & nomma Rinkon à l'Archevêché de Lunden.

Les Scaniens n'oſant pas s'oppoſer ouvertement aux volontés du Roi, diſſimulerent leur reſſentiment; mais ils conſpirerent dès-lors contre la vie de leur Souverain. Un Officier nommé Plog s'étant chargé d'aſſaſſiner Eric, le frappa d'un coup de lance dans le temps qu'il étoit occupé à rendre la juſtice à ſes ſujets. La frayeur s'empara tellement des eſprits, que tous les aſſiſtants prirent la fuite, & que le meurtrier eut le temps d'appeller les conjurés, & de leur annoncer la mort du Roi.

Eric V. ſurnommé Lam ou l'Agneau.

1140.

La jeuneſſe des Princes qui pouvoient prétendre au thrône, étoit un obſtacle pour les empêcher d'y monter. Chriſtian qui avoit témoigné tant d'ardeur pour venger la mort de Canut, voulut faire reconnoître Waldemar, fils de ce Prince; mais comme il étoit trop jeune pour porter la couronne, on la mit ſur la tête d'Eric, fils de la ſœur du feu Roi, & qui avoit empêché les conjurés d'outrager le corps de ce Prince.

Eric fut à peine ſur le thrône, qu'il entreprit de priver Eſchill de l'Archevêché de Lunden, que les habitants de Scanie lui avoient donné depuis la mort du Roi. Les difficultés qu'il rencontra & la crainte d'exciter une grande révolution en Scanie, l'obligerent à céder aux circonſtances. Ce même Prélat lui rendit peu de temps après de grands ſervices, en ſoutenant ſes intérêts contre Olaus fils d'Harald, qui étoit échappé à la cruauté d'Eric IV. comme on l'a vû plus haut.

Ce Prince ayant reçu quelques ſecours des Suedois, ſe rendit en Dannemarck, & ſe diſpoſa à contraindre Eric, par la voye des armes, à lui céder la couronne. La fortune toujours contraire qu'il éprouva dans les différentes batailles qu'il oſa livrer, ne le rebuta pas; mais le dernier combat lui fut encore plus funeſte, puiſqu'il y perdit la vie.

1144.

Eric délivré d'un ennemi ſi dangereux, tomba dans une indolence qui le fit mépriſer de ſes ſujets, & encouragea les Wandales à faire une irruption dans le Dannemarck. Le Roi, après avoir fait d'inutiles efforts pour les obliger à reſter tranquilles, abandonna le thrône & ſe retira en Fionie.

Suenon III. ſurnommé Grathede.

1147.

Entre les différents prétendants au thrône, Canut, fils de Magnus, & Suenon fils naturel d'Eric Emundt, étoient les plus puiſſants. Le premier fut reconnu Roi dans le Juthland, tandis que les habitants de Séeland & de Scanie ſe déclaroient pour le ſecond. Ces deux Princes devenus rivaux, ſe firent une guerre longue & cruelle, qui fut interrompue par une Croiſade que le Pape publia contre les Sclaves. Canut & Suenon firent alors une treve, &

réunirent leurs forces contre les ennemis du Christianisme. La bonne intelligence qui ne pouvoit regner entre les deux Princes, fut cause des mauvais succès de cette Croisade, & elle fut très-funeste aux Danois.

Cette guerre ne fut pas plutôt terminée que Suenon fit les préparatifs nécessaires pour se défendre contre son ennemi. Canut résolu de se rendre maître de l'isle de Séeland, débarqua ses troupes & y fit de grands ravages. Suenon alla promptement au secours de cette isle, battit Canut & le força de se retirer avec précipitation dans le Juthland. Suenon le poursuivit; mais une partie de ses troupes ayant été défaites dans le Holstein par les habitants du pays, il retourna en Scanie & de-là en Séeland, pour y lever une nouvelle armée. Il repassa ensuite dans le Juthland, & la victoire complette qu'il remporta sur Canut, obligea ce Prince d'abandonner le Dannemarck pour quelque temps. Suenon profita de l'absence de son ennemi pour attaquer les Sclaves, contre lesquels il eut d'abord de grands succès; mais sa négligence lui fit perdre tous les avantages qu'il avoit eus sur eux.

Cependant Canut, après avoir parcouru la Suede, la Pologne, la Saxe, s'arrêta à Hambourg, où il reçut des secours de l'Archevêque de cette ville. S'étant ensuite assuré de la bonne volonté des habitants de la Juthie, il entra dans le pays à la tête d'une armée, & livra bataille à Suenon. Ce Prince d'abord surpris de l'arrivée de son rival, répara sa négligence par la promptitude avec laquelle il fut bientôt en état de se présenter à l'ennemi. Canut fut battu, & n'eut d'autre parti à prendre que de se sauver en Saxe avec les débris de son armée.

Quelque temps après, ce Prince retourna dans la Juthie, dont les peuples se déclarerent en sa faveur. Il y fit bâtir une forteresse pour lui servir de retraite dans l'occasion; mais cette nouvelle entreprise ne fut pas plus favorable que les précédentes. Suenon marcha à sa rencontre, attaqua l'ennemi & le défit entierement. La suite de cette victoire fut la prise de la forteresse dans laquelle Suenon croyoit que Canut s'étoit retiré. Ce Prince, qui avoit abandonné de nouveau le Dannemarck, implora l'assistance de l'Empereur Frederic Barberousse. Ce Monarque invita Suenon à se rendre à sa Cour, & lorsqu'il y fut, il le força d'accepter les conditions qu'il lui proposa. Ces conditions étoient qu'il reconnoîtroit que ses Etats relevoient de l'Empire; qu'il en feroit hommage; que Canut renonceroit au titre de Roi; qu'il se contenteroit de la Séeland, qui lui seroit cedée en propriété; mais qu'il en feroit hommage au Roi de Dannemarck.

Suenon de retour dans ses Etats, écrivit à l'Empereur pour lui déclarer qu'il retractoit la parole qu'il lui avoit donnée, comme ayant été forcé à le faire. Cependant il céda à Canut quelques terres dans ses Etats, & donna pour caution de ce nouveau traité Waldemar, à qui il permit de prendre les armes contre lui, en cas qu'il n'observât pas sincerement les articles de ce traité.

Suenon jouissoit enfin de la paix; mais au lieu de profiter de ce calme pour travailler au bonheur de ses sujets, il ne songea qu'à s'abandonner aux plaisirs; l'orgueil & l'avarice qui devinrent ses defauts essentiels, alienerent les esprits & irriterent ses sujets contre lui. Les habitants de Scanie fatigués par les impôts dont ils étoient accablés, prirent les armes, & le Roi qui passoit par

ROYAUME DE DANNEMARCK.

cette province, courut risque de la vie. Echappé à ce danger, il envoya des troupes, & fit massacrer un grand nombre des Scaniens.

Une nouvelle irruption des Wandales jetta Suenon dans de grands embarras. Après avoit fait d'inutiles efforts pour chasser ces barbares qui avoient désolé la plus grande partie du Holstein & de l'isle de Fionie, il se trouva dans la nécessité d'avoir recours à Henri *le Lion*, Duc de Saxe. Ce Prince reçut l'argent que le Roi lui avoit envoyé; mais il refusa de fournir les troupes qu'il avoit promises. Les peuples irrités de cette conduite, en rejetterent la faute sur Suenon, & formerent le dessein de le déthrôner.

Suenon persuadé que Waldemar & Canut avoient part à cette révolution, résolut de faire périr le premier. Ce Prince ayant découvert les mauvaises intentions de Suenon à son égard, se retira auprès de Canut & prit le titre de Roi conjointement avec ce Prince. Suenon allarmé de cette rébellion, qui devint bientôt presque générale, se renferma dans la ville de Roschild avec ses troupes qu'il avoit rassemblées. Les vivres & l'argent lui manquerent bientôt, & ce Prince craignant alors la désertion de ses troupes, se sauva en Saxe. Son armée se trouvant sans chef, reconnut Waldemar & Canut pour Rois.

Suenon demeura trois ans sans rien entreprendre; mais enfin il implora de nouveau le secours de Henri Duc de Saxe, qui arma en sa faveur. Les Wandales attaquerent le Dannemarck du côté de la mer, tandis que Henri avec son armée de terre penetroit dans la Juthie. Les commencements de cette guerre furent assez favorables à Suenon; Sléeswick fut prise & quelques autres villes, & la Fionie fut ravagée par les Wandales. La jonction de Canut & de Waldemar fit bientôt changer les choses de face, & Henri ne se croyant pas en état de se défendre contre ces deux Princes, se retira très-promptement en Saxe. Suenon qui l'y avoit suivi, l'engagea à lui fournir un nouveau secours pour le rétablir du moins dans la Fionie. Il n'eut pas de peine à s'en rendre maître; car cette isle avoit été tellement ravagée, qu'elle n'étoit plus en état de faire aucune résistance.

Waldemar & Canut ne tarderent pas à paroître à la vûe de cette isle, à dessein de chasser Suenon. Ce Prince touché des maux que les habitants de cette isle avoient déja soufferts, proposa d'entrer en négociation. Il n'agissoit pas cependant encore de bonne foi; car il vouloit profiter de cette circonstance pour faire assassiner ses deux rivaux. Son projet n'ayant pu s'exécuter, il déclara qu'il se soumettoit au jugement de Waldemar, & qu'il s'en tiendroit à la décision de ce Prince.

Waldemar, Juge dans sa propre cause, prétendit que les trois Princes pouvoient conserver le titre de Rois, & qu'il falloit partager le royaume en trois parties. En conséquence il fut décidé que Suenon seroit mis en possession de la Scanie; que les isles appartiendroient à Canut; & que Waldemar seroit Souverain de la Juthie.

Suenon III. Canut V. VValdemar I.

1154.

Les trois Princes jurerent d'observer religieusement le traité qui venoit d'être fait, & de ne se point troubler dans la possession des Etats qui leur étoient échus en partage. Les Evêques de leur côté chercherent à affermir le traité en menaçant d'excommunication ceux qui le violeroient dans quelqu'un de ses articles. Canut & Waldemar agissoient de bonne foi; mais Sue-

non qui ne cédoit qu'aux circonftances, étoit réfolu de faire périr fes collegues. Il prit l'occafion d'un feftin qu'il leur donna, & pendant qu'on étoit à table, les Conjurés entrerent & maffacrerent Canut. Waldemar quoique bleffé à la cuiffe trouva moyen de fe fauver & de paffer dans le Juthland, où il excita les peuples à prendre fa défenfe.

Suenon publia alors un manifefte pour tâcher de juftifier fa conduite, & fe difpofa à pourfuivre fon rival. Waldemar avoit gagné le cœur de la plus grande partie des Danois, & le nombre de fes troupes augmentoit tous les jours. La moitié de la flotte que Suenon avoit envoyée contre lui, fe déclara en fa faveur, & peu de temps après le refte de cette même flotte ayant été battu, fe diffipa de lui-même. Waldemar ne demeura pas fur la défenfive, il alla chercher fon ennemi, & lui livra bataille près de Wibourg. Suenon vaincu une feconde fois, cherchoit fon falut dans la fuite; mais les foldats de Waldemar l'ayant arrêté, lui couperent la tête.

Waldemar I. feul.

1157.

Cette derniere victoire fit paffer tout le Dannemarck fous la domination de Waldemar. Ce Prince pour captiver l'amitié de fes fujets, traita les vaincus avec beaucoup de douceur, & combla même de biens Magnus, fils naturel d'Eric Lam, un des Chefs de la conjuration. Les fujets continuels que les Danois avoient de fe plaindre des Sclaves & des Wandales, obligerent le Roi de faire la guerre à ces peuples. Les grands avantages qu'il remporta fur eux, vengerent en quelque forte les Danois de tous les maux qu'ils avoient foufferts de la part de ces nations. Tant de fuccès déterminerent Waldemar à faire un nouvel armement beaucoup plus confidérable que le premier, afin de mettre fes ennemis, s'il étoit poffible, hors d'état de rien entreprendre davantage contre les Danois.

Les Rugiens effrayés envoyerent un Ambaffadeur pour demander la paix; mais l'infolence de ce Miniftre empêcha le Roi d'écouter fa moderation naturelle. S'étant ligué avec le Duc de Saxe, il attaqua par mer les Wandales, tandis que les Saxons entroient fur leurs terres. Les ennemis battus de tous côtés n'eurent alors d'autre reffource que de demander la paix. Le vainqueur fit quelque difficulté de leur accorder leur demande; mais enfin il y confentit, & après avoir reçu des ôtages, il retourna en Dannemarck avec fa flotte qui étoit chargée d'un immenfe butin.

Cependant l'Empereur Frederic Barberouffe qui ne perdoit point de vûe le projet d'obliger les Rois de Dannemarck à lui faire hommage de leurs Etats, ufa de furprife pour forcer Waldemar à lui prêter ferment de fidelité. Ce Prince s'étoit rendu à la cour de l'Empereur au fujet du Schifme qui affligeoit alors l'Eglife. La fermeté avec laquelle le Roi répondit à l'Empereur, l'obligea d'avoir recours à la rufe, & pour le contraindre de lui prêter ferment, on lui céda la Wandalie, à condition qu'il reconnoîtroit la tenir de l'Empire. Il fut cependant reglé qu'on ne pourroit contraindre ce Prince à affifter aux Diettes ou à fournir fon contingent en temps de guerre, & que fes fucceffeurs ne feroient point obligés de demander l'inveftiture de cette province.

Waldemar fut à peine de retour dans fes Etats, que les Norwegiens députerent vers lui pour l'inviter à paffer dans leurs pays, & à les délivrer de la tyrannie de leur Roi Erling. Waldemar affuré du confentement des peu-

Royaume de Dannemarck.

ples se rendit en Norwege, & sa présence ayant bientôt obligé Erling de se retirer dans des lieux écartés, toute la Norwege le reconnut pour son Souverain. On ignore la raison qui porta le Roi de Dannemarck à ne point profiter de son avantage & à retourner dans ses Etats, sans avoir affermi sa puissance dans un pays qui s'étoit soumis volontairement à lui. Plusieurs Seigneurs Norwegiens redoutant la vengeance d'Erling, suivirent Waldemar en Dannemarck, & y vécurent des bienfaits qu'ils reçurent de ce Prince. De nouveaux mouvements de la part des Sclaves Orientaux mirent le Roi dans la nécessité de reprendre les armes. Soutenu dans cette expédition par le Duc de Saxe, il força bientôt les ennemis à demander la paix & à se soumettre à un tribut annuel qu'il leur imposa. Ces pertes que les Wandales Orientaux venoient de faire, ne furent pas capables d'empêcher les habitants de l'isle de Rugen de commettre des hostilités contre les Danois, & de faire leurs efforts pour secouer le joug. Cette tentative ne fut pas plus heureuse que les autres, & de nouveaux succès de la part des Danois mirent les rebelles dans la nécessité de recourir à la clémence du vainqueur, qui se laissa fléchir par leurs prieres.

La guerre des Wandales & des Rugiens avoit tellement occupé Waldemar, qu'il avoit négligé ses intérêts du côté de la Norwege. Se trouvant plus tranquille qu'il n'avoit été jusqu'alors, il voulut forcer le Roi de Norwege à exécuter un des articles du traité qu'il avoit fait avec lui, & par lequel il devoit lui céder quelques provinces. Les dispositions des Norwegiens n'étoient plus les mêmes, & Waldemar après avoir inutilement tenté une descente sur les côtes de Norwege, fut contraint de s'en retourner. Ce Prince songea alors à assurer le thrône à son fils, qui fut couronné du consentement unanime de la nation. Buris proche parent du Roi fut le seul qui refusa son suffrage, ce qui fit soupçonner ses desseins ambitieux. En effet on ne tarda pas à découvrir qu'il avoit fait un traité secret avec les Norwegiens, & la conjuration ne fut plus douteuse, lorsqu'on vit les vaisseaux de cette nation approcher des côtes de Séeland. Le Roi irrité contre Buris, lui fit subir la peine des criminels de Leze-Majesté. A l'égard des Norwegiens, leur flotte fut dissipée, & ils se retirerent après avoir perdu plusieurs vaisseaux.

Waldemar résolu de se venger de ces derniers, auroit aussitôt porté la guerre dans leur pays, s'il n'eût été arrêté par un nouvel ennemi. Le Duc de Saxe avoit pris sous sa protection Bogeslas Prince des Wandales, & l'avoit excité à attaquer les Danois. Waldemar accablé de tant d'ennemis, se disposoit à marcher contre les Saxons & Bogeslas, lorsqu'un Seigneur Danois trouva moyen de détacher celui-ci de l'alliance du Duc de Saxe. Ce Prince redoutant alors la puissance du Roi de Dannemarck, fit la paix avec lui & joignit ses troupes à celles des Danois, pour faire la guerre aux Wandales rebelles. Après cette expédition, Waldemar ne songea plus qu'à celle de la Norwege. Il fit équiper pour cet effet une flotte considérable, leva de nombreuses troupes & se rendit au port de Week. Tant d'appareil devint inutile : il ne trouva point d'ennemis, & les peuples se rendirent au contraire en foule au bord de la mer pour recevoir les Danois. Erling dans cette circonstance se retira dans des lieux inaccessibles où il étoit à l'abri des poursuites de l'Ennemi. Cependant les vivres ayant commencé à manquer, la flotte

Royaume de Dannemarck.

flotte Danoise fut obligée de remettre à la voile & de retourner dans ses ports sans avoir rien fait. Les habitants de l'isle de Rugen avoient profité de l'absence de Waldemar pour se révolter ; mais ils eurent bientôt lieu de se repentir de cette démarche. Le Roi de Dannemarck secondé du Duc de Pomeranie, attaqua l'isle de Rugen, força les villes les plus considerables, & contraignit enfin les habitants à reconnoître la loi du vainqueur. Leur idole fut brulée, les richesses de son temple furent emportées, & on força les Rugiens à embrasser le Christianisme. Ce grand avantage délivroit les Danois d'une bonne partie de leurs ennemis ; mais il en restoit encore un grand nombre qui pouvoit les incommoder du côté de l'Orient, par les pirateries qu'ils exerçoient sur la mer Baltique. Waldemar résolu d'exterminer ces barbares, fit armer en course plusieurs vaisseaux pour leur donner la chasse. Les Pirates poursuivis de tous côtés, & battus en différentes rencontres, firent des pertes si considérables qu'ils furent contraints de rester quelque temps tranquilles.

Cependant Erling qui redoutoit la puissance du Roi de Dannemarck, prit le parti de faire un accommodement avec ce Prince. La paix fut signée entre les deux couronnes, & les principaux articles du traité étoient : que Waldemar le plus jeune des fils du Roi de Dannemarck, prendroit le titre de Duc de Norwege, & qu'il succederoit à Erling ou à Magnus, fils de ce Prince, en cas qu'ils mourussent sans posterité. Cette paix qui rendoit enfin la tranquillité au Dannemarck, fut interrompue par quelques nouvelles entreprises des Wandales, qui obligerent Waldemar à prendre les armes. De nouveaux avantages remportés par les Danois, reduisirent encore ces peuples indomptables à demander la paix, & à se soumettre du moins en apparence. L'intérieur du royaume n'étoit cependant pas plus tranquille, & les Scaniens révoltés au sujet des décimes, causoient beaucoup d'inquietude au Roi. Ce Prince, après avoir inutilement tenté toutes sortes de voyes pour obliger les rebelles à rentrer dans le devoir, se vit dans la nécessité de les forcer les armes à la main. Ces troubles étoient à peine appaisés, que Waldemar se disposa à faire une nouvelle expédition contre les Wandales. Pendant qu'il étoit occupé aux préparatifs de cette guerre, il fut attaqué d'une maladie dont il mourut.

Canut VI, surnommé le Pieux.

1182.

Canut fils de ce Prince, qui avoit déja été couronné du vivant de son pere, fut reconnu pour son successeur. Les commencements de son regne furent agités par des troubles violents, & surtout en Scanie, où les rebelles avoient repris les armes à la mort de Waldemar. Ils avoient à leur tête un aventurier nommé Harald, à qui ils avoient accordé le titre de Roi. Canut craignant une révolution générale, s'étoit retiré en Fionie ; mais le calme fut enfin rétabli par les soins d'Absalon Archevêque de Lunden, dont la valeur guerriere avoit si souvent été avantageuse à Waldemar. Canut s'étant rendu ensuite en Scanie, vouloit punir séverement les rebelles ; mais il leur fit grace par les conseils d'Absalon. Canut délivré de ces troubles se vit bientôt obligé d'entrer en guerre avec l'Empereur. Ce Monarque l'avoit sommé de se rendre à sa Cour pour y recevoir l'investiture de la Wandalie, & il l'avoit en même temps menacé en cas de refus de donner cette province à un autre, & d'attaquer même le Dannemarck. Canut qui vouloit traîner cette

ROYAUME DE DANNEMARCK.

affaire en longueur, repréſenta à ce Prince que n'étant pas encore bien affermi ſur le thrône, il ne pouvoit ſans imprudence abandonner ſes Etats. L'Empereur piqué de ce refus engagea Bogeſlas Duc de Pomeranie à attaquer Canut. Bogeſlas commença les hoſtilités par l'iſle de Rugen, mais elles furent preſqu'auſſitôt ſuſpendues, à cauſe des négociations qui furent entamées entre Canut & le Duc.

Ce Prince vivement ſollicité par l'Empereur, fit naître tant de difficultés, que les conférences furent rompues. Bogeſlas ſe préſenta de nouveau devant l'iſle de Rugen, dans l'eſpérance de ſurprendre les Danois; mais la vigilance d'Abſalon fit manquer ſon entrepriſe. Les Pomeraniens intimidés à la vûe d'un homme qui les avoit ſi ſouvent vaincus, céderent ſans combat & prirent la fuite. Abſalon les pourſuivit & leur enleva la plus grande partie de leurs vaiſſeaux. La perte qu'ils firent dans cette occaſion fut ſi conſidérable, qu'ils furent long-temps ſans pouvoir rien entreprendre contre le Dannemarck.

Abſalon réſolu de tirer de cette victoire tout l'avantage qu'il étoit poſſible, conſeilla au Roi de continuer la guerre pendant que l'ennemi ſe trouvoit ſi épuiſé. Ce Prince ayant goûté ſon avis, le chargea de cette expédition, qui fut auſſi heureuſe que les précedentes. Canut de ſon côté entra dans la Wandalie, y fit des ravages épouvantables, & en remporta un immenſe butin. Ce fut dans cette expédition qu'il acquit un nouveau droit ſur la Wandalie, en partageant le duché de Mecklenbourg ou Meckelbourg entre deux freres qui ſe le diſputoient, & qui l'avoient choiſi pour arbitre de leur différend. Il les obligea en même temps de reconnoître qu'ils tenoient leurs Etats en fief de la couronne de Dannemarck. Bogeſlas accablé de tant de revers prit enfin le parti de ſe ſoumettre, & il le fit avec tant de ſincerité, qu'il reſta fidele au Roi de Dannemarck juſqu'à ſa mort. L'Empereur n'ayant pu réuſſir par le moyen de Bogeſlas à forcer le Roi de Dannemarck à lui rendre hommage, voulut attirer ce Prince à ſa cour; mais Canut inſtruit par l'exemple de Suenon, refuſa de s'y rendre. Ce Prince étoit tranquille dans ſes Etats, lorſqu'il ſe forma tout d'un coup une conjuration qui lui donna beaucoup d'inquietude. Waldemar Evêque de Sléeſwick, & couſin du Roi, prétendit que ce Prince devoit partager le royaume avec lui. Secondé des Norwegiens & du Comte Adolphe, il ſe diſpoſa à attaquer le Dannemarck. Canut ſe tint ſur la défenſive, perſuadé que la déſunion ſe mettroit bientôt parmi les confédérés. En effet Waldemar vaincu par les remontrances de pluſieurs perſonnes, reconnut la témérité de ſon entrepriſe, & ſe détermina à implorer la clémence du Roi; mais comme il n'avoit pas pris toutes ſes ſûretés, il fut arrêté & mis en priſon. Une partie des confédérés abandonna alors le Comte Adolphe, qui ſe trouvant ſeul ne put réſiſter aux Danois, & fut chaſſé du Duché de Sléeſwick.

Le deſir que Canut avoit d'étendre la Religion Chrétienne, lui fit entreprendre une guerre contre les Eſthoniens & les Livoniens. Ces peuples vaincus furent obligés de recevoir l'Evangile & d'abandonner le culte des idoles. Cette prétendue converſion ne fut pas de longue durée, & ces nations ne tarderent pas à faire leurs efforts pour ſecouer le joug. Canut ſe diſpoſoit à marcher contr'eux, lorſque le bruit de ſon armement leur inſpira tant de

terreur, qu'ils rentrerent dans le devoir. Canut pour les forcer à rester dans la Religion Chrétienne, partagea ses conquêtes avec les Chevaliers de l'Ordre Teutonique.

Au retour de cette expédition, Canut arma une flotte nombreuse pour soumettre quelques villes des Wandales qui s'étoient révoltées; mais le fruit de ce grand armement fut la prise des villes de Wolgast & de Stettin. Les grands succès de Canut n'empêcherent pas cependant le Comte Adolphe d'entrer dans la Dithmarsie, & d'y faire de grands ravages dans l'espérance que la terreur de ses armes engageroit les peuples de cette province à se soumettre à lui. Waldemar frere du Roi marcha contre ce Prince, tailla ses troupes en piéces, & l'obligea de se sauver à Hambourg. Le vainqueur profitant de son avantage, poursuivit son ennemi, réduisit sous son obéissance toutes les provinces qui sont en-deçà de l'Elbe, & s'empara même de la ville de Hambourg.

Othon Margrave de Brandebourg voulant rétablir les affaires de son allié, fit une diversion en Wandalie. Canut chargea aussitôt Pierre Evêque de Roschild de s'opposer aux entreprises du Margrave, parce qu'Absalon étoit alors trop âgé pour se mettre à la tête des troupes. Pierre chercha l'ennemi, & l'ayant rencontré, il y eut un sanglant combat entre les deux partis. La victoire se déclara d'abord pour les Danois; mais la perte qu'ils firent du frere de Pierre qui les commandoit, & la mort de plusieurs Officiers de distinction empêcherent les Danois de profiter de leur avantage, & les obligerent à s'en retourner en Dannemarck. Le Margrave qui avoit été extrêmement maltraité, ne jugea pas à propos de continuer la guerre, & se retira dans ses Etats. Adolphe de Dessaw continua cependant à soutenir son parent; mais une bataille qu'il perdit, le força bientôt à renoncer à ce dessein. Waldemar de son côté n'eut pas de moindres avantages dans la basse Saxe, & après s'être rendu maître d'un grand nombre de villes, il repassa en Dannemarck.

Les habitants de Hambourg profitant de son éloignement, rappellerent le Comte Adolphe de Holstein, & lui ouvrirent les portes de leur ville. Les partisans que ce Prince avoit dans le Holstein, firent quelque mouvement en sa faveur, & lui promirent de le seconder dans son entreprise. Waldemar se mit aussitôt en marche, passa dans la Dithmarsie, qu'il empêcha de se soulever, & assiégea le Comte dans la ville de Hambourg. Ce Prince n'ayant aucune espérance de se sauver, se vit contraint de capituler & de rendre même la ville de Lawembourg qui étoit assiegée depuis long-temps. La ville ayant refusé de recevoir la garnison Danoise, Adolphe fut conduit prisonnier dans l'isle de Séeland.

Waldemar après toutes ces conquêtes épousa Indegurge fille de Henri Duc de Saxe, & Canut donna sa sœur Adelaïde en mariage à Guillaume Duc de Lunebourg, fils de Henri, & frere d'Othon Duc de Brunswick, qui fut depuis Empereur. Ces alliances affermirent les conquêtes que les Danois venoient de faire dans les provinces en-deçà de l'Elbe. Waldemar résolu de se rendre maître de Lawembourg, en pressa vivement le siége. Il étoit devant cette place, lorsqu'il apprit la mort de Canut, qui étoit arrivée si promptement, qu'on soupçonna qu'elle n'étoit pas naturelle. La sœur de ce Prince

Royaume de Dannemarck.

Waldemar II. surnommé le Victorieux.

1202.

1203.

avoit épousé Philippe-Auguste, & l'on a vû dans l'histoire de France la conduite de ce Monarque à l'égard de la Princesse Danoise.

Les Etats Généraux du royaume s'étant assemblés à Lunden au commencement de l'année 1203, reconnurent Waldemar pour Roi de Dannemarck. Ce Prince eut à peine la couronne sur la tête qu'il songea à continuer le siége de Lawembourg, & il serra la ville de si près que le Gouverneur se vit dans la nécessité de se rendre; mais il ne le fit qu'à condition que le Comte Adolphe seroit mis en liberté. Waldemar y consentit, & fit jurer au Comte qu'il renonceroit pour toujours à ses prétentions sur le Holstein, & sur les autres terres qui avoient appartenu au Duc Henri le Lion, & dont l'Empereur lui avoit donné l'investiture; que ce Prince, ni aucune personne en son nom, ne commettroit aucunes hostilités contre le Dannemarck, & ne chercheroit point à s'emparer des autres pays dépendants de ce royaume.

Waldemar débarrassé de cette guerre ne resta pas pour cela tranquille, & il songea aussitôt à porter ses armes en Norwege pour se venger du Roi, qui avoit fourni des secours à l'Evêque Waldemar. Cette expédition ne fut pas longue, & le Roi de Norwege ayant été vaincu, ne put obtenir la paix qu'en consentant à payer au Roi de Dannemarck un tribut annuel. La révolte des Esthoniens qui arriva peu de temps après fut aussitôt calmée, & on obligea ces peuples à retourner au Christianisme qu'ils avoient abandonné. Ce fut dans cette circonstance que la Prusse devint tributaire du Dannemarck.

Le Roi s'étoit enfin laissé gagner aux sollicitations du Pape & des Evêques de son royaume, & il avoit rendu la liberté à l'Evêque Waldemar; mais il l'avoit obligé en même temps à sortir de son royaume. Ce Prélat qui ne pouvoit rester tranquille, se fit élire Archevêque de Brême, malgré les oppositions du Roi. Le Pape qui s'étoit joint au Roi, interposa son authorité pour engager ce Prélat à renoncer au siége de Brême. Waldemar obligé de se retirer, implora le secours de Philippe II. Duc de Suabe, qui lui fournit des troupes avec lesquelles il rentra dans l'Archevêché de Brême. Le Pape suspendit alors le Prélat de toutes ses fonctions; mais Waldemar faisant peu de cas de la Bulle du Pontife, se jetta sur les terres du Roi de Dannemarck, & y fit de grands ravages. Le Roi marcha contre lui, & dissipa bientôt les troupes qu'il avoit sous ses ordres. Il fit en même temps élire un nouvel Archevêque par le Chapitre, & le mit en possession de son siége.

L'élevation de Frederic II. au thrône Imperial obligea Waldemar à lui envoyer des Ambassadeurs pour le complimenter & lui demander son amitié. Par des lettres particulieres il demandoit à ce Monarque que les terres que les Danois avoient conquises au Nord de l'Elbe dans la Wandalie, fussent unies au royaume de Dannemarck, & que l'Empereur lui accordât des lettres patentes, par lesquelles il seroit dit, qu'il y auroit une alliance entre Frederic & le Roi de Dannemarck, & que l'Empereur du consentement des Princes de l'Empire confirmeroit à Waldemar la possession de toutes les terres que lui & tous ses prédecesseurs avoient conquises tant au de-là de l'Eyder, qu'au de-là de l'Elbe: qu'elles demeureroient unies & annexées au Dannemarck: que l'Empereur ou ses successeurs, ou les Princes de l'Em-

pire ne troubleroient en aucune maniere les Rois de Dannemarck dans la possession de ces domaines, sous prétexte qu'ils avoient appartenu à l'Empire, &c.

La mort de l'Archevêque de Brême arrivée peu de temps après, fut cause de nouveaux troubles, & reveilla les espérances de l'Evêque Waldemar. Ce Prélat soutenu par l'Empereur Othon, chassa Gerhard d'Osnabrug qui venoit d'être élû, & s'empara de toutes les terres dépendantes de l'Archevêché de Brême. Le Roi équipa alors une flotte, entra dans l'Elbe & mit le siége devant Staden; mais l'arrivée du Comte Palatin l'obligea à se retirer. Sa retraite releva le courage des confédérés, & ils assiégerent Hambourg, qui fit une foible résistance. Cependant l'Empereur Frederic s'étoit joint à Waldemar, & l'Empereur Othon ayant appris que ces deux Princes marchoient pour lui livrer bataille, sortit de Hambourg & se retira à Brunswick. Les Hambourgeois se donnerent alors à Frederic, ce qui causa beaucoup de peine au Roi de Dannemarck. Il dissimula cependant son chagrin, & attendit une occasion favorable pour se venger des habitants de Hambourg. La rigueur du froid ayant glacé l'Elbe, il profita de cette circonstance pour passer ce fleuve, se rendit maître de Staden, fit le ravage sur les terres de la basse Saxe, alla ensuite mettre le siége devant Hambourg, & s'empara de cette place malgré sa vigoureuse résistance.

Une nouvelle révolte des Livoniens obligea le Roi après cette expédition à marcher contr'eux. La victoire complette qu'il remporta sur ces barbares, les força de rentrer dans le devoir; mais comme il y avoit lieu de craindre qu'ils ne fissent de nouveaux efforts pour secouer le joug, le Roi fit bâtir dans le pays plusieurs villes & forteresses, & il laissa Canut son second fils avec les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, pour continuer à faire la guerre contre les Payens.

Le Dannemarck n'avoit jamais été si florissant, & Waldemar toujours heureux jouissoit tranquillement de la gloire que ses exploits lui avoient acquise, lorsque Henri Comte de Schwerin l'enleva par trahison, & le fit prisonnier avec Waldemar son fils qui étoit désigné son successeur. Le Pape & l'Empereur Frederic, à la sollicitation des Etats du royaume, employerent leurs bons offices pour faire rendre la liberté au Roi. L'Empereur n'agissoit cependant pas avec beaucoup de sincerité, puisqu'il vouloit que Waldemar se reconnût sujet de l'Empire, & qu'il cédât au Comte Schwerin la Wandalie & la Nordalbingie, c'est-à-dire les terres qui sont au nord de l'Elbe; mais le Roi aima mieux rester prisonnier que d'accepter des conditions si désavantageuses. Le Comte de Schwerin résolu d'obtenir par la force ce que Waldemar lui refusoit, fit alliance avec quelques Princes voisins, & entra sur les terres situées au Nord de l'Elbe, battit l'armée Danoise, s'empara du Holstein & de la ville de Hambourg. D'un autre côté les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, & quelques Evêques de la Livonie profiterent des malheurs de l'Etat pour se rendre maîtres de plusieurs villes, tandis que les Wandales, les Sclaves Occidentaux, les Princes de Pomeranie, secouoient le joug des Danois. Cependant le Pape travailloit avec ardeur à la liberté de Waldemar, & les Etats de Dannemarck employoient toutes sortes de moyens pour obtenir la délivrance de leur Prince. Enfin après trois ans d'esclavage,

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Waldemar fut remis en liberté ; mais ce ne fut qu'à condition qu'il payeroit pour sa rançon quarante mille marcs d'argent ; que lui & son fils s'obligeroient par serment à ne point tirer vengeance de leur captivité, & à ne point prendre les armes pour tâcher de rentrer en possession du comté de Holstein, de la ville de Hambourg, & des pays situés au Nord de l'Elbe ; que le Roi de Dannemarck renonceroit au nom de Nicolas, fils du Comte de Halland, aux prétentions que ce Prince avoit sur la troisiéme partie du comté de Schwerin du chef de sa mere, & que le Roi donneroit deux de ses fils en ôtage jusqu'au parfait payement de sa rançon.

Waldemar fut à peine de retour dans ses Etats, qu'il ne put songer tranquillement au traité honteux que la nécessité lui avoit fait signer. Le serment qu'il avoit fait, l'inquietoit cependant ; mais comme c'étoit un serment extorqué par violence, il n'eut pas de peine à s'en faire relever par le Pape. Libre de ses engagements, il entra dans le Holstein avec une puissante armée, fit de grands ravages dans le pays, & réduisit plusieurs villes en cendres. Adolphe de Schawenbourg, le Comte de Holstein, l'Archevêque de Brême, le Duc de Saxe & les Comtes de Schwerin, de Mecklenbourg & d'Oldinbourg réunirent leurs forces & marcherent contre Waldemar. Il y eut une action très-vive entre les deux partis, & les Danois se flattoient de remporter la victoire, lorsque les Dithmarses tournerent leurs armes contr'eux. Cette défection obligea les Danois à se retirer & à abandonner le champ de bataille aux ennemis.

Waldemar ne se laissa point abattre par cette disgrace, il fit de nouvelles levées, entra dans le Holstein, fit le siége de quelques places ; mais l'arrivée des ennemis, dont les forces étoient supérieures aux siennes, l'obligea d'abandonner son entreprise. Il se jetta dans la Dithmarsie, & tira une vengeance complette de la trahison des habitants. Il rentra ensuite dans le Holstein, où il tenta inutilement le siége de plusieurs villes. Trop foible pour s'y soutenir contre les confédérés, il retourna en Dannemarck pour lever des troupes. Cependant le Duc de Saxe avoit passé l'Elbe, & s'étoit rendu maître de plusieurs villes. Celle de Lawembourg fit une si grande résistance, que les ennemis ne purent s'en emparer. Waldemar qui n'avoit pu la secourir, consentit à la rendre en échange du Comte d'Olemund, qui avoit été fait prisonnier peu de temps après l'enlevement du Roi. Ce Prince rendit encore une autre forteresse pour obtenir la liberté du Duc Othon de Lunebourg son neveu. Le mariage du jeune Waldemar, qui épousa Eleonore fille d'Alphonse II. Roi de Portugal, fut cause de la paix qui se fit alors entre le Roi de Dannemarck & le Comte Adolphe. La joie que ces alliances avoient causées, fut troublée deux ans après par la mort du Prince Waldemar, & par celle de son épouse. Le Roi en eut tant de chagrin, qu'il abandonna tous ses projets & ne songea plus qu'à rétablir la paix dans ses Etats. Il ne put cependant s'empêcher de prendre encore les armes pour contraindre les Chevaliers de l'Ordre Teutonique à lui rendre ce qu'ils avoient usurpé sur lui pendant sa détention.

Le Pape & l'Empereur se mêlerent de ces différends, & vinrent à bout de concilier les deux partis. Les troupes que le Roi avoit levées pour cette expédition, servirent à punir les Wandales de leur révolte. Les Chevaliers qui avoient paru d'abord accepter les propositions que le Pape avoit faites, re-

fuserent ensuite d'y souscrire. Waldemar se vit dans la nécessité d'employer la voye des armes pour les déterminer à lui faire restitution. Le Grand Maître de l'Ordre ne jugea pas à propos d'attendre l'arrivée des Danois, & il prit le parti de faire un accommodement avec le Roi. Tout paroissant tranquille au-dedans & au-dehors du royaume, Waldemar ne s'occupa plus qu'à travailler au bonheur de ses sujets & à regler la jurisprudence. Différentes loix s'étoient introduites dans le Dannemarck, & ce mélange avoit jetté de la confusion dans la maniere de rendre la justice. Waldemar ordonna qu'à l'avenir les loix Cimbriques & les Codes de la Séeland & de la Scanie seroient les seules loix qui auroient vigueur dans ses Etats. Ce Prince mourut peu de temps après ce reglement.

Eric VI. surnommé Plock-Penning.

1241.

Waldemar avoit laissé quatre fils, & leur avoit destiné à chacun une portion dans ses biens héréditaires. Eric qu'il avoit désigné son successeur monta sur le thrône sans opposition. Canut, Christophe & Abel ses freres parurent d'abord vouloir concourir au bien géneral du royaume; mais la bonne intelligence qui paroissoit regner entr'eux, fut bientôt rompue, & cette désunion causa de grands maux en Dannemarck. Eric déterminé à faire la conquête de tous les pays que Waldemar son pere avoit perdus pendant sa prison, voulut engager Abel son frere à le seconder dans ses desseins. Ce Prince qui étoit allié avec la maison de Holstein, en prit ouvertement le parti, & suscita à son frere des embarras qui l'empêcherent d'exécuter ses projets. Il excita même la Régence de Lubec à envoyer une flotte en Dannemarck, & se mit à la tête des ennemis du Roi. Les deux freres étoient prêts à en venir aux mains lorsque plusieurs Princes employerent leur médiation pour les réconcilier. La paix se fit en même temps avec les Comtes de Schwerin & de Mecklenbourg, & le Roi de Dannemarck. Ces deux Comtes reconnurent de nouveau tenir leurs Etats en fiefs de la couronne, & promirent de prendre la défense d'Eric contre tous ses ennemis : promesse à laquelle ils furent très-fidéles.

Le Roi & Abel ne resterent pas longtemps unis, & l'hommage qu'Eric prétendoit lui être dû par son frere au sujet du duché de Sléeswick, fut la cause d'une nouvelle rupture entre les deux freres. Les hostilités consisterent dans des courses réciproques qui se firent dans la Juthie méridionale de la part d'Eric, & dans les isles du Dannemarck par les troupes d'Abel. Les deux freres s'étant ensuite réconciliés, Eric songea à se venger des habitants de Lubec. Cette expédition n'eut pas lieu, & le Roi consentit à signer une trêve avec la Régence de Lubec; mais il paroît qu'elle fut mal observée.

Eric trop jaloux de ses droits voulut exiger de ses freres l'hommage des Etats qu'ils possedoient. Ces trois Princes après avoir fait d'inutiles représentations au Roi, signerent entr'eux une ligue offensive & défensive, & se préparerent à la guerre. Abel entra alors dans la Fionie, se rendit maître d'Odensée, & se jetta ensuite dans Schwinborg. Eric marcha aussitôt contre Abel, le chassa de cette derniere ville, passa ensuite dans les isles de Falster & de Laland qui appartenoient à Christophe, & après s'en être rendu maître, il entra dans le duché de Blecking, où il battit Canut & le fit prisonnier. Les habitants de Lubec qui étoient dans le parti des freres confédérés, firent une descente dans l'isle de Mone, & ravagerent les autres isles voisines, tandis que les

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Princes de Wandalie qui étoient venus au secours d'Eric causoient de grands désordres dans le Holstein. Cependant Canut à qui les habitants de Lubec avoient procuré la liberté, faisoit avec ses deux freres le dégât dans la Juthie. Ainsi le Dannemarck se trouvoit également en proye à la fureur des étrangers & de ses propres habitants.

Les deux partis étoient si animés l'un contre l'autre, qu'il y avoit lieu de craindre que la guerre civile ne durât encore longtemps; mais deux évenements concoururent enfin à la terminer plus promptement qu'on n'auroit osé l'esperer. Christophe ayant été fait prisonnier ne put obtenir son élargissement qu'en faisant sa paix avec le Roi, & par ce moyen le parti d'Abel & de Canut devint moins considerable. Les Princes voisins qui étoient alliés des trois freres, ne pouvant voir tranquillement la désunion dans cette famille, employerent toutes sortes de moyens pour établir entr'eux une paix sincere & durable. Après bien des conférences on parvint à leur faire signer un traité, par lequel il fut dit: qu'Abel tiendroit le duché de Sléeswick en fief mouvant de la couronne de Dannemarck; qu'il en feroit hommage au Roi; qu'il seroit obligé de le servir envers & contre tous; que Canut rentreroit dans le duché de Blecking aux mêmes conditions; & que les villes & forteresses que les freres auroient prises l'un sur l'autre, seroient restituées. La régence de Lubec & les autres alliés d'Abel & de Canut furent compris dans le traité.

1248. Eric voulut profiter de cette paix pour faire un voyage en Livonie, afin de travailler plus efficacement à la propagation de la foi. Son dessein étoit en même temps d'affermir les conquêtes que ses prédecesseurs avoient faites dans ce pays, & de prévenir les entreprises des Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Comme cette expédition exigeoit quelque dépense, le Roi mit une imposition d'un écu sur chaque charrue; ce qui fit donner à ce Prince le surnom de *Ploch-penning*, à cause de cette taxe vulgairement appellée *Plochschat* ou *denier de la charrue*. Les habitants de la Scanie toujours portés à la rébellion refuserent de payer cet impôt, & le Roi fut obligé d'employer la force pour les soumettre. Tous les préparatifs nécessaires pour le voyage de Livonie étant faits, Eric se rendit en Esthonie, d'où il esperoit passer en Russie, lorsqu'il se vit contraint de retourner en Dannemarck. Les Comtes de Holstein fondés sur le dernier traité de paix, qui portoit que chaque Prince rentreroit en possession des villes qu'on lui avoit enlevées, demandoient la restitution de Rendsbourg que Canut refusoit de remettre. Ce différend avoit été porté si loin, que les Comtes avoient mis le siége devant cette place.

Eric résolu de secourir Rendsbourg se mit à la tête de ses troupes; mais avant que de joindre les ennemis, il voulut conférer avec son frere Abel qui étoit à Sléeswick. Ce Prince depuis sa réconciliation avec le Roi, étoit resté tranquille, & n'avoit donné aucun soupçon du mauvais dessein qu'il avoit conçu contre Eric. Il reçut d'abord son frere avec des marques extérieures d'amitié; mais peu de temps après il fit tomber le discours sur l'état présent des affaires, & la conversation devint si vive, qu'Abel qui ne cherchoit que ce prétexte, fit charger son frere de chaînes, & le fit mettre dans un petit batteau, où il eut la tête coupée par ses ordres. On le jetta ensuite à la mer avec ses chaînes, & l'on pretend qu'il resta ainsi sous les eaux

Royaume de Dannemarck.

Abel.

eaux pendant deux mois, après lesquels son corps parut sur l'eau. Ce Prince fut mis au nombre des Saints, & on lui attribua des miracles.

Le bruit de la mort d'Eric s'étoit répandu dans le Dannemarck; mais on en ignora long-temps les circonstances & le lieu où étoit son corps. Abel qui affectoit une grande douleur, publioit par-tout que son frere avoit eu l'imprudence de se mettre sur un petit batteau pendant la nuit malgré ses remontrances, & qu'il y avoit tout lieu de croire qu'il s'étoit noyé. Il donna même des ordres pour faire chercher le corps de son frere; mais c'étoit dans des endroits où il sçavoit qu'il n'étoit pas. Ce fut par cette dissimulation qu'il tâcha d'écarter les soupçons qu'on pouvoit avoir conçu contre lui. Avant que de faire aucune démarche pour obtenir la couronne, il engagea les Comtes de Holstein ses beaux-freres à lever le siége de Rendsbourg, & à laisser les Danois tranquilles. Il esperoit que les peuples flattés de ce qu'il prenoit leurs interêts, seroient plus portés à lui offrir le thrône. En effet, les Etats s'étant assemblés peu de temps après, il fut proclamé Roi de la nation. La paix & la tranquillité qu'on vouloit rétablir dans le Dannemarck, fut un des principaux motifs qui détermina les Danois à le couronner. Il possedoit le duché de Sléeswick, outre plusieurs autres terres considérables dans l'intérieur du royaume; de sorte qu'on auroit pu craindre que ce Prince n'eût continué à susciter de nouveaux troubles dans l'Etat, si on lui eût refusé le thrône. 1250.

La céremonie de son couronnement se fit le premier jour d'octobre de la même année, c'est-à-dire, environ deux mois après la mort d'Eric. On prétend que ce fut dans ce temps-là qu'on découvrit le corps du feu Roi. Abel qui s'apperçut qu'on le regardoit comme l'auteur de la mort de son frere, choisit vingt-quatre Seigneurs pour affirmer par serment son innocence. Il étoit alors d'usage d'en agir de la sorte, lorsqu'on ne pouvoit pas donner d'autres preuves de son innocence. Abel, après ce faux serment qui parut dissiper les soupçons, reçut les respects de tous les ordres du royaume. Ce Prince pour achever de gagner l'affection de ses nouveaux sujets, retablit les assemblées générales de la nation, que les guerres n'avoient pas permis de tenir reguliérement depuis long-temps. Ces assemblées devoient être convoquées tous les trois ans; elles étoient d'autant plus agréables aux peuples, qu'ils avoient le privilége d'y proposer par la bouche des anciens ce qu'ils souhaitoient, même de donner leurs décisions. Dans celle qui fut tenue à Nwbourg en Fionie, ou à Roschild, selon Pontanus, le Roi proposa des loix qu'il jugea nécessaires pour rétablir la tranquillité dans le royaume. Elles parurent si avantageuses à la nation, qu'elles furent généralement approuvées, & on les insera dans le code des loix Danoises. Le peuple consentit encore à l'établissement d'un tribut extraordinaire pour retirer les domaines de la couronne, qui avoient été aliénés ou engagés. Le Roi obtint encore dans cette assemblée un décret par lequel on assuroit la succession au royaume dans sa famille au préjudice de Christophle son frere. Ce Prince qui sçavoit que le crime & le parjure ne coûtoient rien à Abel, ne put s'empêcher de signer le décret. On lui laissa cependant la possession des isles de Laland & de Falster. A l'égard de Canut, il fut remis en possession de quelques Préfectures & du duché de Blecking.

Le Roi qui étoit bien aise d'entretenir la paix avec ses voisins, & de se

Royaume de Dannemarck.

faire des amis, confirma la ceſſion que le Roi Waldemar ſon pere avoit faite à l'Ordre Teutonique de la Germanie. Il lui donna même pluſieurs provinces que ſon pere & ſon frere avoient poſſedées, renonça pour lui & ſes ſucceſſeurs à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir ſur ces mêmes provinces, & ratifia tous les traités précédents faits entre la couronne de Dannemarck & l'Ordre Teutonique. Ce Prince fit auſſi un accommodement avec les Comtes de Holſtein, & leur rendit la ville de Rendsbourg, qui au jugement de douze Arbitres fut déclarée être de la dépendance de leur domaine.

Tous les Danois avoient conſenti au tribut extraordinaire que le Roi avoit impoſé pour le recouvrement des places que la couronne avoit perdue depuis long-temps; mais les Dythmarſes & les Friſons refuſerent de le payer. Ces derniers s'excuſoient ſur la pauvreté de leur pays, & ſur les dépenſes continuelles auxquelles ils étoient obligés pour réparer les ravages que la mer faiſoit ſur leurs côtes. Abel peu ſatisfait de leurs repréſentations, ou plutôt irrité contr'eux de ce qu'ils avoient témoigné trop d'attachement pour ſon frere Eric, réſolut d'employer la force pour les contraindre à payer le tribut qu'il exigeoit. Il entra ſur leurs terres à la faveur d'un grand froid qui avoit glacé tous les marais dont le pays étoit environné; mais un dégel ſubit l'obligea bientôt de ſe retirer avec précipitation. Ce mauvais ſuccès ne l'empêcha pas de tenter l'année ſuivante une nouvelle entrepriſe contre les Friſons. Il voulut cependant attaquer auparavant les Dythmarſes qu'il croyoit ſoumettre avec beaucoup de facilité. Ces peuples qui redoutoient ſa puiſſance, ſe joignirent aux Friſons, & envelopperent l'armée Danoiſe. Abel effrayé de ſe voir environné d'un ſi grand nombre d'ennemis, ſe ſauva avec tant de précipitation, qu'il abandonna ſes tentes & ſon bagage. Il ne put cependant échapper à l'ennemi, & il fut tué avec un grand nombre des ſiens. Son corps reſta long-temps enfoncé dans un marais, & demeura expoſé à devenir la pâture des oiſeaux du Ciel & des bêtes carnaſſieres. Les habitants de Sléeſwick ayant obtenu des Friſons la permiſſion de l'enlever, lui donnerent la ſepulture dans leur principale Egliſe.

Je ne ferai point mention des fables qu'on trouve dans quelques Légendes Danoiſes au ſujet des apparitions de ſpectres qu'on croyoit voir autour de ſon tombeau, & du bruit épouvantable qu'on s'imaginoit entendre tous les jours. Il y eſt dit encore que cette merveille effraya tellement les Moines qui deſſervoient cette Egliſe, qu'ils exhumerent le corps du Roi, & l'enfoncerent bien avant dans un endroit marécageux, afin qu'il ne fût pas facile de découvrir où il étoit.

Abel laiſſa deux fils, Valdemar & Eric, qui furent tous deux Ducs de Sléeſwick. Mechtilde ſa veuve accoucha peu de temps après d'un autre fils qui fut nommé Abel. La Reine s'étant apperçue que les Danois paroiſſoient déterminés à donner la couronne plutôt à Chriſtophle qu'à ſes enfants, s'en vengea en brûlant tous les titres qui concernoient la ſouveraineté de la couronne du Dannemarck ſur la Vandalie & la Nordalbingie, & ceux de la donation du Holſtein aux Rois de Dannemarck. On trouva heureuſement des copies collationnées de ces titres qui étoient entre les mains des Evêques & des Sénateurs, & on les conſerve encore aujourd'hui dans les archives du royaume.

Royaume de Dannemarck.

Christophle I.

1252.

Le décret qu'Abel avoit obtenu des Etats généraux pour établir dans sa famille la succession au thrône à l'exclusion de ses freres, n'empêcha pas les Danois de jetter les yeux sur Christophle, & de lui mettre la couronne sur la tête. L'absence de Waldemar, que l'Electeur de Cologne avoit arrêté prisonnier à son retour de France, ne contribua pas peu à disposer les esprits en faveur de son oncle. Ce Prince montoit sur le thrône dans un temps où le Dannemarck se ressentoit encore des tristes effets des troubles domestiques & de l'irruption des voisins. D'un autre côté, la plûpart des gouvernements des provinces se trouvoient entre les mains des étrangers, & le luxe que ceux-ci avoient introduit dans le royaume, avoit fait disparoître l'ancienne simplicité des Danois, ce qui n'avoit pas peu contribué à l'épuisement des finances.

Christophle n'eut pas plutôt la couronne sur la tête, qu'il se fit déclarer tuteur des enfants d'Abel, & en conséquence il voulut obliger Meldorp qui tenoit les villes de Schwinborg & de Skelskor pour ces jeunes Princes, de lui prêter serment de fidelité. Ce Seigneur ayant refusé de le rendre, Christophle marcha contre lui, & eut d'abord quelque désavantage; mais les préparatifs qu'il fit ensuite pour se rendre maître de ces deux places, contraignirent Meldorp à en abandonner la défense. Ce ne fut pas la seule guerre que Christophle entreprit en qualité de tuteur de ses neveux. Comme il vouloit administrer le duché de Sléeswick au nom des enfants d'Abel, il excita la jalousie des Comtes de Holstein, qui n'ayant pû obtenir de le faire changer de résolution, se préparerent à lui déclarer la guerre. Le Roi de son côté s'étoit déja mis à la tête d'une nombreuse flotte, & il avoit déja fait une descente dans l'isle d'Alcen, lorsqu'il fut obligé d'interrompre cette expédition pour marcher contre les Suedois & les Norwegiens, qui s'étoient réunis ensemble contre le Dannemarck. Le sujet de cette guerre venoit de ce qu'Abel, en montant sur le thrône, avoit promis d'indiquer des conférences pour chercher les moyens de réparer les torts que les Suedois & les Norwegiens avoient soufferts dans les guerres précedentes. La mort d'Abel l'avoit empêché d'envoyer ses Ministres au lieu & au jour marqués; mais les confédérés voulant forcer Christophle à tenir la parole que son prédecesseur leur avoit donnée, entrerent dans le Dannemarck à main armée. Les premieres hostilités furent dans la Hallandie, où les Norwegiens firent d'horribles ravages.

Les Comtes de Holstein profitant de l'embarras où le Roi se trouvoit, forcerent la ville de Sléeswick, & réduisirent le reste du Holstein sous leur domination. Maîtres de ce pays, ils donnerent la ville de Rendsbourg à Jean I. & à Othon III. de Brandbourg, qui leur avoit fourni des troupes contre Christophle. D'un autre côté, la flotte de la régence de Lubec, avec les vaisseaux des villes maritimes de la Wandalie, ravageoient les côtes de la Scanie, tandis que Meldorp désoloit l'intérieur du royaume, & sur-tout la Séeland. Quelques Princes de l'Empire touchés de la situation fâcheuse où le Roi se trouvoit, employerent leur médiation pour lui procurer la paix. Il fut reglé que Christophle restitueroit à ses neveux, lorsqu'ils auroient atteint l'âge de quatorze ans, le duché de Sléeswick avec les autres villes & domaines dont ils avoient hérité de leur pere: qu'il leur rendroit compte des recettes & dépen-

ROYAUME DE DANNEMARCK.

ses qu'il auroit faites pour eux : que les mineurs de leur côté transporteroient en même-tems à Christophle toutes leurs prétentions à la Couronne de Dannemarck en vertu du Décret des Etats de Nvvbourg, & que le Roi administreroit pendant leur minorité le duché de Sléesvvick en leur nom.

L'élection d'Erland, qui du siége de Roschild avoit passé à celui de Lunden, fut cause des nouveaux troubles qui agiterent le Dannemarck. Ce Prélat avoit été élû sans la participation du Roi, ce qui étoit contre les usages. Les Evêques devoient faire confirmer leur élection par le Prince, sinon ils étoient tenus à toutes les charges du royaume, même d'aller à la guerre comme les autres vassaux de la couronne. Erland ne se contenta pas de faire confirmer son élection par le Pape, il refusa même de rendre au Roi le respect qui lui étoit dû en cette occasion, & s'ingera d'introduire de nouveaux usages dans son diocèse, & de changer la plûpart des statuts & des loix de l'Eglise de Scanie.

Christophle croyant devoir dissimuler encore son ressentiment, ne fit aucune démarche pour se venger d'un Prélat audacieux. Occupé alors d'autres soins, il se rendit dans la Juthie à la tête d'une nombreuse flotte, & fit démanteler toutes les forteresses qui étoient dans le voisinage de Sléeswick. La Reine Mechtilde veuve d'Abel, qui s'étoit retirée dans un couvent où elle avoit fait vœu de rester, prenant ombrage de l'arrivée du Roi, sortit de sa retraite & se retira avec ses enfants en Suede, où elle épousa Birger Régent du royaume. On prétend que ce fut par le conseil d'Erland qu'elle fit cette démarche. Elle crut la justifier par un manifeste dans lequel elle se plaignoit des mauvaises dispositions de la Reine à son égard, qui ne cessoit d'aigrir l'esprit du Roi contr'elle & ses enfants.

Cependant l'Electeur de Cologne avoit remis en liberté Waldemar, fils d'Abel, & Christophle son oncle lui rendit le duché de Sléeswick. Les conditions furent que le Duc Waldemar feroit serment de fidelité au Roi : qu'il le serviroit envers & contre tous : qu'il auroit rang & séance parmi les Senateurs du royaume : qu'il seroit reconnu Prince du Sang de Dannemarck, qu'il jouiroit des honneurs dûs à cette qualité : que les appellations de ses ordonnances & des sentences de ses Juges seroient portées devant le Sénat de Dannemarck : & que les habitants du duché seroient tenus d'obéir aux ordonnances du Roi.

Tout paroissoit calme dans le royaume, lorsque le Clergé qui ne payoit qu'avec peine les impositions que la nécessité des temps avoit fait mettre sur l'Etat, en demanda l'abolition avec instance, & osa même prêcher contre les taxes. Les peuples excités par ces discours séditieux, se souleverent de tous côtés, & bientôt la populace ne mettant plus de bornes à sa fureur, abbattit plusieurs forteresses, renversa les murailles de quelques villes, & détruisit les châteaux de quelques Gentilshommes. Les désordres étoient plus considérables en Séeland, & le Roi fut obligé de s'y rendre avec des troupes. Malgré l'avantage qu'il remporta sur les rebelles, il fut contraint d'abolir les impôts, & de céder aux instances de l'Archevêque de Lunden & de l'Evêque de Roschild, qu'on accusoit hautement d'avoir trahi le Roi.

La tranquillité qui venoit d'être rétablie, ne fut pas de longue durée. Le Roi irrité de ce qu'Erland faisoit tous les jours de sa propre authorité quel-

que changement dans la Scanie, rendit une déclaration par laquelle il ordonnoit aux habitants de cette province de se conformer aux anciens usages, promettant sa protection à ceux qui seroient troublés à cet égard par quelque personne que ce fût. L'Archevêque de Lunden peu satisfait de cette déclaration, chercha l'occasion de s'en venger. Le Roi avoit indiqué une assemblée des Etats du royaume à Nwbourg pour le 6 de mars 1256; & l'Archevêque, afin de mortifier le Roi, prit ce même temps pour assembler un Concile national dans la ville de Wedel, au diocèse de Rypen. Erland eut même la hardiesse de demander au Roi que la tenue des Etats fût differée jusqu'à la fin du Concile. Christophle ne daigna pas faire de réponse au Prélat, & le laissa agir à sa volonté. L'Archevêque assembla en conséquence un Concile, dans lequel, au lieu d'y traiter des affaires de l'Eglise & de la réformation du Clergé, on ne songea qu'à étendre la Puissance Ecclésiastique & à donner atteinte à l'authorité royale.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Voici en substance le décret qui fut fait dans cette assemblée. Il portoit » que l'Eglise du Dannemarck étoit exposée depuis long-temps à une si violente persécution, que plusieurs ne craignoient pas de ménacer & d'offenser même les Evêques, qui comme un mur d'airain sont préposés pour la défense de la maison du Seigneur; & que comme ces ménaces & ces injures étoient d'autant moins à mépriser, que le Clergé n'avoit aucun secours à attendre de la puissance séculiére, & que l'orgueil des particuliers n'étoit aucunement retenu par la crainte du Roi: c'est pourquoi le Concile ordonnoit que si un Evêque étoit pris ou mutilé de quelque membre, ou si on lui faisoit en sa personne quelqu'autre injure atroce dans l'étendue du royaume de Dannemarck par l'ordre ou le consentement du Roi ou de quelque Prince, Seigneur ou Gentilhomme demeurant dans le royaume, ensorte qu'il y eût présomption probable que le Roi l'eût ordonné, ou que le sçachant il ne l'eût pas empêché, le service divin cesseroit dans les Eglises, & le royaume seroit en interdit: que si la violence étoit faite à un Evêque par une personne puissante demeurant hors du royaume, & que l'on pût conjecturer que ce fut par le conseil du Roi & des Seigneurs du Dannemarck, le diocèse de l'Evêque seroit dès-lors en interdit: & que si le Roi, après en avoir été averti par l'Evêque du lieu ou par quelqu'autre Prélat, différoit plus d'un mois à rendre justice, tout le royaume demeureroit en interdit, jusqu'à ce que l'Evêque offensé eût reçu entiere satisfaction. Il étoit encore deffendu à tous Prêtres ou Chapelains de faire l'office divin pendant l'interdit, sous peine d'excommunication. «

Tous ceux qui assisterent à ce Concile, jurerent d'observer ce décret, & déclarerent excommuniés ceux qui y contreviendroient. Il fut envoyé à Rome, & fut confirmé par le Pape au mois d'octobre de l'an 1257. Après la fin de ce Concile, les Prélats & d'autres Ecclésiastiques se rendirent à l'assemblée des Etats. Le Roi dit quelques paroles piquantes à l'Archevêque, lorsqu'il le vit arriver, ce qui ne contribua pas peu à envenimer davantage l'esprit du Prélat contre son Souverain. Après la tenue des Etats, le Roi indiqua une nouvelle assemblée, dans laquelle il fit lire les articles d'accusations portées contre l'Archevêque de Lunden, auquel il reprochoit plus particulierement d'avoir assemblé un Concile, d'y avoir fait des décrets contraires aux loix &

Royaume de Dannemarck.

aux usages du royaume, & de les avoir fait confirmer par le Pape sans avoir égard aux priviléges & aux droits de la nation; d'avoir fait construire dans le territoire de l'Eglise plusieurs forteresses & une ville commerçante, dans laquelle il avoit établi un impôt à son profit sur les marchandises; d'avoir porté devant le Pape des accusations contre l'honneur du Roi; d'avoir traité en public ce Prince de brigand, & d'avoir fait soulever le peuple contre lui; d'avoir fait renverser les bancs du Roi & de la Reine dans l'Eglise Metropolitaine de Lunden; d'avoir refusé au Roi l'entrée de la ville de Copenhague, &c. Les Seigneurs que le Roi avoit charges de juger l'Archevêque, s'étant laissés gagner par le Prélat, firent de grandes instances auprès de Christophle pour l'engager à oublier le passé. Ce Monarque trop justement irrité ne voulut écouter aucune proposition, & remit le jugement de cette affaire à un autre temps. Ce fut dans un voyage que le Roi fit à Lunden quelques mois après, qu'il fit recommencer les procédures contre l'Archevêque. Elles se terminerent cependant par une réconciliation du moins apparente entre le Roi & le Prélat; mais elle ne fut pas de longue durée: car Erland ayant excommunié une Dame de distinction & ayant refusé d'accorder sa grace au Roi, ce Prince en fut tellement offensé, qu'il renouvella ses plaintes contre le Prélat.

Christophle se rendit à Lunden avec toute sa cour, & cita l'Archevêque à comparoître devant lui. Erland se présenta devant le thrône du Roi, & après avoir écouté tranquillement les chefs d'accusations intentées contre lui, il déclara qu'il ne reconnoissoit point le Roi pour juge en matiere ecclésiastique, mais seulement le Pape: qu'ainsi il ne répondroit point aux plaintes qu'on faisoit contre lui, & qu'on ne pouvoit l'y obliger. Christophle qui voyoit jusqu'à quel point on attaquoit son authorité, étoit dans une colere extrême; mais il jugea cependant à propos de dissimuler. Dans une autre assemblée qui se tint l'après-midi, le Roi fit lire publiquement les anciens reglements arrêtés entre les Rois & les Evêques: il demanda ensuite aux Ecclésiastiques s'ils vouloient les observer. L'Archevêque répondit qu'il n'en admettoit qu'une partie; mais que pour le reste il s'en rapporteroit au jugement du Pape. Les Officiers & les autres Seigneurs qui accompagnoient le Roi, répliquerent que si les Evêques ne vouloient point s'en tenir à ces reglements, on feroit en droit de leur refuser les décimes qui ne se percevoient qu'en vertu de l'usage & sans aucun titre.

Christophle fit encore quelques nouvelles tentatives auprès de l'Archevêque, pour tâcher de lui inspirer des sentiments plus doux & plus soumis. Rien n'étant capable de le toucher, le Roi rendit une déclaration par laquelle il révoquoit tous les priviléges & les immunités que lui ou ses prédecesseurs avoient accordés aux Ecclésiastiques. Il ordonnoit qu'à l'avenir ils supporteroient les charges du royaume comme le reste de la nation, & feroient les services ordinaires de la cour, lorsqu'ils seroient mandés pour cela. Le Roi enjoignit alors à tous les Officiers & sujets de l'Archevêque de lui prêter serment de fidelité. Erland excommunia celui qui lui signifia la déclaration du Roi, sous prétexte qu'il étoit porteur d'ordonnances contraires aux droits & à la liberté de l'Eglise. Cependant les habitants du diocèse de Lunden se révolterent & prirent le parti de leur Archevêque. Les ravages qu'ils firent dans les environs, obligerent le Roi d'envoyer des troupes contr'eux, &

par ce moyen on vint à bout de les diſſiper facilement. Erland aſſembla à Copenhague un nouveau Concile, qui déclara excommuniés tous ceux qui s'étoient oppoſés au décret du Concile précédent, & on déſigna nommément ceux qui prenoient le parti du Roi dans cette circonſtance.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Le Roi qui ne vouloit point avoir en même temps pluſieurs affaires ſur les bras, termina à l'amiable les différends qu'il avoit avec les Rois de Suede & de Norwege. Débarraſſé des inquiétudes qu'il pouvoit avoir de ces deux côtés, il ne ſongea plus qu'à chercher les moyens de forcer l'Archevêque à ſe ſoumettre, ou du moins à reſter plus tranquille. En conſéquence Chriſtophle nomma les Commiſſaires pour juger l'Archevêque, qui de ſon côté envoya les ſiens pour aſſiſter aux informations. Erland ſe défendit en récriminant, & attaqua la conduite du Roi. Pendant ces différentes conteſtations, l'Archevêque avoit mis dans ſon parti les Evêques de Roſchild, d'Odenſée & de Rypen, avec un grand nombre d'Eccléſiaſtiques, les Comtes de Holſtein, & Jarimar Prince de Rugen. Les Evêques de Sléeſwick, de Wibourg & d'Albourg étoient reſtés fidelement attachés au parti du Roi avec la plus grande partie de la Nobleſſe.

Chriſtophle qui avoit deſſein de faire couronner Eric ſon fils, convoqua les Etats du royaume à Odenſée. L'Archevêque de Lunden refuſa de s'y trouver, défendit aux autres Evêques d'y aſſiſter, & menaça d'excommunication ceux qui mettroient la couronne ſur la tête du fils du Roi. Cette cérémonie fut remiſe aux Etats qui devoient ſe tenir à Copenhague dans le mois de novembre ſuivant, & les Sénateurs couronnerent le jeune Prince, parce qu'il ne ſe trouva aucun Evêque dans cette aſſemblée. Ce fut en cette occaſion qu'on fit connoître au Roi que le ſeul parti qu'il eût à prendre, étoit de faire arrêter l'Archevêque, avec les Evêques qui lui étoient attachés, & de les mettre en lieu de ſûreté. Ce projet eut ſon exécution le cinq de février; mais ce coup d'éclat ayant irrité les Evêques, le royaume fut mis en interdit. On l'obſerva quelque temps à Lunden, à Roſchild & à Odenſée, & il n'y eut que dans la Juthie où l'on en fit peu de cas. Chriſtophle appella de l'interdit au Pape, & repréſenta au Pontife la témerité des Evêques qui ſe rendoient juges & parties dans cette affaire. Il publia alors une ordonnance par laquelle il notifioit ſon appel, enjoignit à tous les Prêtes du royaume de faire le Service Divin, & menaça les contrevenants de la ſaiſie de leur temporel. Il prit enſuite toutes ſes précautions pour réſiſter aux entrepriſes des Princes étrangers, que les Evêques fugitifs avoient ſuſcités contre lui. Le Dannemarck ſe voyoit alors menacé d'une guerre au-dedans & au-dehors, lorſque la mort du Roi ſuſpendit les hoſtilités. La Reine Marguerite eut ſoin d'écarter par ſa prudence l'orage qui menaçoit l'Etat, & la trêve qu'elle fit avec les Princes étrangers, fit concevoir quelque eſpérance de tranquillité.

1258.

1259.

Eric VII. ſurnommé Glipping.

1259.

Eric fils de Chriſtophle, qui avoit été couronné du vivant de ſon pere, fut reconnu pour Roi après ſa mort. Ce jeune Prince alors âgé de dix ans, ſe trouvoit à la tête d'un royaume rempli de troubles & de diviſions occaſionnés par le Clergé; mais heureuſement pour ce Prince, il étoit gouverné par une mere l'une des plus prudentes & des plus courageuſes Princeſſes qui aient été ſur le thrône. Jarimar Prince de Rugen, à qui on avoit perſuadé qu'il ne pou-

Royaume de Dannemarck.

voit faire une action plus agréable à Dieu que de travailler à la délivrance des prisonniers d'Etat, & que s'il périssoit dans cette occasion, il gagneroit la couronne du martyre, arma une flotte, & fit une descente dans l'isle de Séeland,où il fut joint par les partisans du Clergé. La Reine mere envoya aussitôt des troupes contre lui; mais elles furent taillées en piéces, & l'Evêque de Roschild défendit d'inhumer en terre sainte les corps des Danois qui étoient péris dans le combat pour défendre les interêts de leur légitime Souverain. Ce premier succès du Prince de Rugen fut suivi de plusieurs autres, & après avoir pris la ville de Copenhague, il se rendit maître de l'isle de Bornholm, & passa ensuite en Scanie, où il fut tué d'un coup de couteau par une femme de la campagne. Tel fut le sort de ce rebelle.

Cependant les Comtes de Holstein étoient entrés dans la Juthie méridionale, & y avoient fait de grands ravages. La Reine ayant appris la mort de Jarimar, fit un accommodement avec Albert Margrave de Brandbourg, assembla les Etats, & remit en liberté l'Archevêque de Lunden. Ce Prélat devenu libre, ne changea point de conduite, & refusa de rentrer dans son diocèse,jusqu'à ce qu'il eût reçu satisfaction de l'injure qu'il prétendoit qu'on lui avoit faite. Les autres Evêques qui avoient été élargis, retournerent dans leurs diocèses; mais l'interdit subsista toujours, & fut observé sur-tout dans les lieux où le Roi & la Reine se trouvoient. Cette Princesse irritée de l'obstination des Evêques, envoya un Ambassadeur à Urbain IV. pour l'engager à délivrer le royaume de l'Archevêque de Lunden, & pour accuser en même temps ce Prélat conjointement avec les Evêques de Roschild & d'Odensée. Pendant que cette Princesse attendoit une réponse de Rome, Eric fils d'Abel demanda le duché de Sléeswick, vacant par la mort de Waldemar. Marguerite refusa d'accorder la demande de son neveu, sous prétexte qu'il avoit perdu ses droits, dès lors qu'il s'étoit joint aux ennemis de l'Etat. Elle déclara cependant qu'elle consentoit à lui donner l'investiture de ce duché, à condition qu'il n'auroit aucun droit de propriété sur lui, & qu'il ne seroit point héréditaire. Sur cette réponse, les Comtes de Holstein prirent les armes, & la Reine craignant de perdre le duché de Sléeswick, fit marcher des troupes de ce côté-là. Il y eut une bataille sanglante entre les deux partis, & les Danois auroient conservé le premier avantage qu'ils avoient eu dans ce combat, sans la lâcheté ou la trahison des deux Généraux de la cavalerie, qui prirent la fuite dans le temps même que l'infanterie Danoise avoit déja mis en déroute les ennemis. Les choses changerent alors de face, & le Duc Eric après avoir arraché la victoire des mains des Danois, fit prisonnier le Roi & la Reine qui étoient dans un village voisin. Cette Princesse fut conduite à Hambourg, & le Roi fut enfermé dans une des forteresses de l'isle d'Alsen.

L'Archevêque de Lunden informé de cet évenement, se rendit dans la Juthie méridionale, & par le conseil qu'il donna au Duc Eric, la Reine fut gardée plus étroitement, & l'Evêque Nicolas qui avoit été fait prisonnier avec elle, fut couvert de chaînes & enfermé dans un noir cachot. Le Duc Albert ne tarda pas à travailler à l'élargissement du Roi & de la Reine; il leva promptement des troupes, & attaqua la ville de Ploen dont il se rendit maître. Les Comtes de Holstein effrayés des succès du Duc, écouterent les propositions qu'on leur fit, & consentirent à rendre la liberté à la Reine.

Cette

Cette Princesse de retour en Dannemarck chargea le Duc Albert de l'administration du royaume jusqu'à ce qu'on eût rendu la liberté au jeune Roi, & qu'il fût en état de gouverner par lui-même. La sévérité dont il usa envers les Ecclésiastiques fut cause des nouveaux troubles que les Evêques susciterent dans le royaume. Cependant la Reine obtint la liberté d'Eric, mais ce Prince ne put rentrer dans ses Etats qu'après avoir payé la somme de six mille marcs pour sa rançon.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

La Régente qui avoit été informée que l'Archevêque de Lunden s'étoit vivement opposé à sa liberté & à celle du Roi, écrivit au Pape Urbain IV. contre ce Prélat. Cette Princesse déclaroit au Pontife qu'elle remettoit à son jugement tous les différends du Roi avec le Clergé, & le prioit en même temps de rendre la paix au Dannemarck, en obligeant l'Archevêque à sortir du royaume. Le Pape instruit de la conduite irréguliere de l'Archevêque, lui écrivit pour l'engager à se démettre volontairement de son siége. Il lui reprocha même sa rébellion contre son Souverain, & les maux qu'il avoit occasionnés dans le royaume. Le Pape envoya en même temps, afin de pacifier les troubles, Gui Cardinal de Sabine, nommé Légat pour les Cours du Nord. Gui fut à peine en Dannemarck qu'il cita le Roi, la Reine & leurs adversaires à comparoître devant lui dans la ville de Sléeswick.

1263.

1264.

Le Roi eut beau représenter qu'il ne pouvoit se rendre dans cette ville, parce qu'elle n'étoit ni sûre ni commode pour lui, le Légat demeura inébranlable, & Eric fut obligé d'en appeller au Pape. Gui se retira alors à Lubec, où il excommunia le Roi, la Reine & tous ceux qui avoient refusé de se rendre à Sléeswick. Il enjoignit même à l'Evêque de Lubec, sous peine de déposition, de renouveller tous les dimanches & fêtes au son de la cloche & à l'extinction du cierge l'excommunication qu'il avoit déja prononcée contre le Roi, la Reine & les Evêques attachés à leur parti. Cependant Urbain IV. étoit mort, & les Cardinaux avoient nommé Gui pour lui succéder. Le Légat n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il se rendit à Rome où il prit le nom de Clement IV. L'Archevêque de Lunden l'accompagna dans ce voyage, & il paroît qu'il resta à Rome jusqu'au Concile de Lyon, qui fut tenu par Gregoire X. & ce ne fut que dans ce temps-là que furent terminés les différends entre le Roi & les Ecclésiastiques. L'Archevêque, quelque temps après s'être reconcilié avec le Roi, mourut dans l'isle de Rugen, & Eric se trouva par ce moyen débarrassé du plus dangereux de ses ennemis.

Les mauvais traitements que les sujets du Roi de Dannemarck recevoient dans le duché de Sléeswick, obligerent ce Monarque à prendre les armes pour se venger du Duc. Il n'eut pas de peine à s'emparer de cette province, parce que le Duc étoit alors privé des secours que les Comtes de Holstein avoient coutume de lui donner. La mort du Duc arrivée dans ces circonstances, ne termina pas entierement la guerre. Ce Prince avoit laissé trois fils, & Eric qui prétendoit de droit à la tutelle de ces jeunes Princes, se vit contraint à la disputer aux Comtes de Holstein. On étoit prêt à vuider cette querelle par un combat, lorsque les deux partis entrerent en accommodement. Il fut décidé que le Roi conserveroit la tutelle des enfants du Duc, aux conditions qu'il donneroit l'investiture du duché à l'aîné de ces Princes, lorsqu'il seroit en âge de majorité.

1271.

Royaume de Dannemarck.

Pendant que le Dannemarck jouissoit intérieurement de la paix, il prit part aux troubles dont la Suede étoit alors agitée. Deux freres s'y disputoient la couronne, Waldemar & Magnus. Eric prit d'abord le parti du dernier; mais l'ingratitude de celui-ci l'obligea dans la suite d'abandonner ses intérêts, & de donner des troupes & une retraite à Waldemar. La reconciliation des deux

1276. freres fut suivie de la paix avec le Dannemarck, & quelques années après les deux couronnes firent entr'elles une double alliance, c'est-à-dire, que Birger, fils de Magnus, épousa Marthe, fille du Roi de Dannemarck, & que le jeune Eric, fils de ce Prince, fut marié avec Ingeburge, fille de Magnus.

1283. La joye qu'Eric ressentoit de cette double alliance, fut bientôt troublée par les malheurs qui lui arriverent. Il se forma tout d'un coup contre lui une ligue, dans laquelle entrerent plusieurs Seigneurs du royaume. Waldemar Duc de Sléeswick demanda ce duché avec toutes les terres dont ses peres avoient joui. Il fit plus, il publia un manifeste pour faire connoître les prétentions qu'il avoit à la couronne. Le Roi de Norwege qu'il avoit mis dans ses intérêts, se disposa en même temps à entrer en Dannemarck. La détention de Waldemar qui fut fait prisonnier dans le temps qu'il se préparoit à passer en Norwege, suspendit l'orage qui menaçoit le Roi.

Les Princes voisins s'intéresserent alors à la liberté de Waldemar, & le Roi y consentit aux conditions qu'il renonceroit à toutes ses prétentions, & qu'il prometttroit avec serment de rester tranquille. Une grande partie des conféderés ne pouvant plus soutenir la ligue depuis la réconciliation de Waldemar avec le Roi, ils formerent le dessein d'assassiner ce Prince. Le Chef de cette conspiration étoit un Seigneur qui étoit irrité contre Eric, à cause du commerce qu'il entretenoit avec sa femme. Les Conjurés qui avoient mis dans leur parti les Officiers du Roi, entrerent dans sa chambre pendant qu'il dormoit, & le percerent de cinquante coups de poignard.

Eric VIII. surnommé Menwed ou le Pieux.

Les meurtriers de ce Prince avoient en même temps résolu de faire subir le même sort au jeune Eric, fils du feu Roi. La prudence de la Reine sa mere lui conserva le thrône & la vie. Environnée d'ennemis de tous côtés, & ne

1283. sçachant à qui pouvoir se confier, elle crut devoir s'appuyer de l'authorité du Duc de Sléeswick. Les différends que ce Prince avoit eus avec Eric VII. ne l'empêcherent pas de prendre son fils sous sa protection. Il se conduisit avec tant d'adresse que les meurtriers du feu Roi furent bannis, & que la tutelle du jeune Prince lui fut confirmée par les Etats. Il obtint en même temps

1287. la possession des isles d'Alsen, d'Arroé, de Femeren, &c. Ce fut dans ces mêmes Etats qu'Eric fut couronné solemnellemenr, après qu'il eut été fait Chevalier par son oncle Othon.

Cependant les Seigneurs qui étoient coupables de la mort du Roi, avoient trouvé une retraite dans la Norwege. L'établissement qu'ils firent dans ce pays, fut la source d'une guerre qui dura neuf ans entre les Danois & les Norwegiens. Elle fut très-nuisible aux deux nations, & les pertes furent à peu-près égales des deux côtés.

Cette guerre ne fut pas le seul embarras que le Roi eut alors; il se trouvoit en même temps brouillé avec le Duc de Sléeswick son tuteur, & le Pape Boniface VIII. Eric devenu majeur, & oubliant les obligations qu'il avoit au Duc, voulut rentrer en possession des isles que les Etats avoient cedées à

Waldemar pendant sa minorité. Le Roi de Norwege & les Seigneurs exilés profitant de cette circonstance, firent un traité avec Waldemar. Le Roi & le Duc animés l'un contre l'autre furent bientôt en état de s'attaquer réciproquement. Il se donna un sanglant combat sur mer, & la victoire qui se déclara en faveur du Roi, le mit en état de poursuivre ses ennemis, & de forcer le Duc à entrer en accommodement. C'étoit le plus grand avantage qu'il pouvoit tirer de ce succès; car il avoit alors tout à craindre de la Cour de Rome, qui prenoit vivement le parti de l'Archevêque de Lunden.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Jean Grant élû à cet Archevêché, s'étant apperçu qu'il n'étoit point agréable au Roi ni à la Reine, fit confirmer son élection par le Pape, sans attendre l'approbation de son Souverain. L'animosité du Roi contre l'Archevêque venoit de ce que ce Prélat étoit accusé d'entretenir des intelligences secrettes avec les meurtriers du feu Roi, parmi lesquels il avoit plusieurs parents. En conséquence Eric le fit arrêter, & publia aussitôt un édit par lequel il se déclaroit protecteur de l'Eglise de Lunden, à laquelle il conservoit tous ses priviléges & immunités. Le Doyen de cette Eglise qui avoit été arrêté avec l'Archevêque s'étant sauvé, se rendit en diligence à Rome, où il informa Boniface VIII. de ce qui se passoit. Le Pontife envoya aussitôt en Dannemarck Isarn, Archidiacre de Carcassonne, pour faire des reproches & des menaces au Roi. Eric fit partir des Ambassadeurs pour exposer au Pape les raisons qui l'avoient porté à traiter ainsi l'Archevêque. Cependant le Prélat avoit trouvé moyen de s'échapper de la prison où il étoit retenu, & s'étoit mis en route pour aller chercher un asyle auprès du Pontife.

Eric qui sentoit les suites que cette affaire pouvoit avoir, crut qu'il étoit de sa prudence de faire la paix avec ses voisins. Comme cette paix n'étoit pas facile à conclure, il convint avec le Roi de Norwege d'une trêve qui devoit durer pendant l'hyver. Elle fut ensuite prolongée pour deux ans, parce qu'on ne put pas s'accorder sur les conditions du traité. Cependant Boniface VIII. avoit prononcé en faveur de l'Archevêque de Lunden, lui avoit adjugé quarante-neuf mille marcs d'argent, tant pour les frais qu'il avoit été obligé de faire, que pour la réparation de l'affront qu'il avoit reçu, lorsque le Roi l'avoit fait mettre en prison. Il déclara en même temps que le Roi Eric devoit être excommunié, & son royaume mis en interdit. Isarn chargé de cette sentence, la publia dans le Dannemarck, & menaça le Roi de déposition, s'il ne se soumettoit promptement aux ordres du Pape. Eric n'accorda cependant à l'Archevêque qu'un sauf-conduit pour se trouver à Copenhague à l'assemblée des Evêques, dans laquelle le Roi étoit résolu de terminer l'affaire à l'amiable. Le Prélat ne s'y rendit point, il se contenta d'y envoyer un Député. Cette affaire traîna en longueur, & les priéres du Roi ne purent engager le Nonce à lever l'interdit, de sorte que le Service Divin cessoit par-tout où le Roi & la Reine se trouvoient.

Ce fut pendant tous ces troubles que la régence de Lubec se mit sous la protection du Roi pour dix ans. 1299. Elle s'engagea à payer annuellement à la couronne de Dannemarck une somme de sept cent cinquante marcs d'argent, & de ne donner aucun secours aux ennemis du Roi, à condition qu'elle auroit la liberté du commerce. On convint d'ailleurs que si l'une des parties contractantes se trouvoit en guerre, l'autre seroit obligée de lui prêter du se-

Royaume de Dannemarck.

cours, & que si le Roi mouroit avant l'expiration de dix années, le droit de protection seroit éteint & ne passeroit point à ses successeurs. Le Comte de Werle & de Rostock suivit l'exemple de Lubec, & se rendit Vassal du Dannemarck. Il espéroit par ce moyen se mettre à l'abri des poursuites des Margraves de Brandebourg, dont il refusoit d'épouser la sœur. Eric charmé d'acquérir de nouveau la souveraineté de Rostock & de plusieurs autres places, passa avec une nombreuse flotte dans la Wandalie pour s'y faire reconnoître.

L'Affaire de l'Archevêque de Lunden fut enfin terminée à la satisfaction du Roi. Le Pape touché des nouvelles instances qu'Eric lui avoit fait faire, fit lever l'interdit, donna l'archevêché de Lunden à Isarn dont on a parlé plus haut, & nomma Grant à l'Evêché de Riga qui se trouvoit alors vacant. Le calme n'étoit pas pour cela retabli dans le Dannemarck. D'un côté il y avoit toujours quelques hostilités de la part des Norwegiens, qui ne vouloient consentir à la paix qu'à condition que les meurtriers du Roi y seroient compris. De l'autre, Eric se vit obligé de passer en Suede pour soutenir les interêts de son beau-frere, contre lequel ses freres s'étoient révoltés. Un différend qui survint entre le Roi de Norwege & Eric Duc de Suede, donna occasion à une paix générale dans le royaume du Nord. Le Roi de Dannemarck avoit profité de cette mésintelligence pour conclure avec le Roi de Norwege un traité qui accelera la paix en Suede, & occasionna différents
1308. accommodements entre les Princes voisins. A l'égard des meurtriers du Roi, il fut dit qu'ils seroient bannis à perpétuité du royaume; mais le Roi accorda à leurs femmes & à leurs enfants la jouissance des biens maternels.

1311. Henri de Mecklenbourg qui s'étoit mis sous la protection d'Eric, témoigna par un acte authentique qu'il tenoit de la pure libéralité du Roi les forteresses, villes & châteaux du territoire de Rostock, pour en jouir comme d'un fief relevant de la couronne, dont lui & ses héritiers seroient perpetuellement vassaux, avec promesse de restituer le tout au Roi de Dannemarck ou à ses successeurs, lorsqu'ils voudroient l'exiger. L'acte est daté de Nakschou du Lundi (1), avant la fête de la Nativité de la Vierge 1311. Quelque temps après, le Roi découvrit une conjuration contre sa personne. Un grand nombre de Seigneurs & quelques Evêques étoient les Chefs de ce complot. Eric ayant assemblé les Etats, leur fit part de ce qui se tramoit contre lui, & nomma les coupables. L'assemblée étoit d'avis de leur faire subir les peines que leur attentat méritoit. Le Roi naturellement porté à la clémence, s'opposa fortement aux desseins des Etats, & il ne consentit qu'avec beaucoup de difficulté au supplice des deux plus coupables, qui expierent en même temps sur la roue une infinité d'autres crimes dont ils étoient chargés. Le Roi pardonna aux autres conjurés, & il exigea seulement d'eux un nouveau serment de fidelité.

1313. Après cet acte de clémence, Eric ne songea plus qu'à terminer le reste des différends qui empêchoient la conclusion entiere de la paix dans le Nord. On tint en conséquence une assemblée à Helsinborg, où se trouverent les Rois de Dannemarck, de Suede & de Norwege, & les autres Princes qui

(1) Ce doit être le 6 de Septembre, parce que la Fête de la Nativité tomboit au mercredi.

avoient quelque intérêt à discuter. On tira de ces nouvelles conférences tout le fruit qu'on pouvoit en attendre, & la paix fut entierement rétablie dans tout le Nord. Elle pensa cependant être rompue par quelques difficultés qui survinrent d'un côté entre le Roi & le Duc de Sléeswick, & de l'autre entre ce Monarque & les Margraves de Brandebourg, qui avoient pris les intérêts des habitants de Stralsund. Ces derniers ayant fait quelque irruption sur les terres de Witislas, Prince de Rugen, Eric se vit obligé de marcher contre eux, afin de défendre un Prince qui s'étoit mis sous sa protection. L'arrivée de la flotte Danoise engagea les Margraves à faire quelques propositions, qui furent suivies d'un accommodement. Il ne fut pas de longue durée. De nouveaux différends entre Witislas & les habitants de Stralsund furent cause que les Margraves de Brandebourg se déclarerent encore contre ce Prince. Le Roi de Dannemarck ne put s'empêcher de prendre les intérêts de son Vassal; mais en même temps il chercha à concilier les esprits. Chacun songeoit cependant à fortifier son parti, & les Princes voisins se déclarerent pour ceux dont les intérêts avoient quelque rapport avec les leurs. Cette affaire traîna en longueur, & elle se seroit peut-être terminée à l'amiable, si Christophle, frere du Roi de Dannemarck, ne se fût jetté dans le parti des Margraves. Sa défection fut le signal de la guerre, & ce fut alors que les hostilités commencerent dans la Fionie.

Eric qui ne pouvoit se résoudre à faire la guerre à son frere, songea à reduire les Margraves de Brandebourg, dans l'espérance qu'il n'auroit pas ensuite beaucoup de peine à porter son frere à la paix. Il prit cependant toutes ses précautions pour empêcher que ce Prince ne fît quelque progrès, & ce fut cette raison qui l'empêcha d'attaquer en personne la ville de Stralsund. Les Princes qui étoient dans ses intérêts se chargerent de cette expédition; mais la longue & vigoureuse résistance des assiegés les étonna tellement, qu'ils abandonnerent cette entreprise. Eric qui ne trouvoit aucun avantage dans la guerre de Pomeranie, employa toutes sortes de moyens pour disposer le Margrave de Brandebourg à écouter quelques propositions. Ses tentatives ne furent point infructueuses, & le Margrave ayant consenti à la paix, tous les autres Princes entrerent en accommodement.

A l'égard de Christophle, il se reconcilia avec son frere; mais son inconstance naturelle ne lui permit pas de rester long-temps tranquille. Il passa bientôt en Suede où il fut joint par Esgèr Archevêque de Lunden. Ce Prélat ne pouvant consentir à payer une taxe que le Roi de Dannemarck avoit 1318.
imposée à tous ses sujets, & dont les Ecclésiastiques mêmes n'étoient pas exempts, prit le parti de la retraite. Il fut à peine en Suede, qu'il ordonna au Chapitre de Lunden d'excommunier le Roi; mais personne ne voulut lui obéir. Christophle déterminé à faire la guerre au Roi de Dannemarck, avoit fait entrer dans ses vûes les Ducs de Suede. Ces deux Princes ne purent exécuter leur engagement, ayant été surpris en trahison par le Roi leur frere, qui les fit enfermer dans une tour où ils moururent de faim. Toute la Suede se souleva alors contre Birger, qui fit de vains efforts pour soumettre les rebelles. Christophle profitant de cette circonstance, engagea l'administrateur du royaume de Suede d'entrer avec ses troupes dans la Scanie, sous prétexte que les habitants de cette province avoient donné du secours à Birger. Les

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Suedois emporterent d'assaut plusieurs villes, taillerent en piéces les troupes Danoises qu'on leur avoit opposées, ravagerent tout le pays, d'où ils emporterent un grand butin & où ils firent plus de trois cents prisonniers, la plûpart Gentilshommes. Après cette expédition, il y eut une suspension d'armes qui fut suivie d'une trêve de trois ans. Eric n'en vit pas la fin, étant mort au mois de septembre 1319. Ce Prince qui avoit toujours été occupé à faire le bonheur de ses sujets, fut universellement regretté. Il ne laissa aucun enfant, quoiqu'il en eût eu quatorze de sa femme Ingeburge.

Christophle II.

1319.

Christophle n'eut pas plutôt appris la mort de son frere, qu'il se rendit en diligence en Dannemarck, où il employa toutes sortes de moyens imaginables pour gagner le Clergé & la Noblesse. Deux obstacles considérables s'opposerent à son élevation. Eric qui étoit veritablement le pere de ses sujets, leur avoit conseillé en mourant de ne point placer sur le thrône Christophle son frere, parce qu'il ne pouvoit se dissimuler qu'ils ne seroient point heureux sous le regne de ce Prince. D'un autre côté, les peuples n'avoient pas encore eu le temps d'oublier les maux qu'il avoit causés à l'Etat, & le ravage tout récent de leurs terres leur rendoit ce Prince odieux & redoutable.

Jean, Comte de Wagrie son frere uterin, & Eric Duc de Sléeswick connoissant les dispositions peu favorables où les peuples étoient à l'égard de Christophle, se mirent sur les rangs. Le Comte de Wagrie avoit peu de partisans, & l'on étoit plus porté pour le Comte de Sléeswick, qui en montant sur le thrône de Dannemarck, réuniroit à la couronne la Juthie meridionale. Christophle l'emporta cependant sur ses deux competiteurs, & les Etats généraux assemblés à Wibourg, le couronnerent le 25 de janvier. On lui fit

1320.

jurer » : Qu'il conserveroit les Evêques & les autres Ecclésiastiques dans la » possession de leurs droits, de leurs biens, de leurs privileges & de leurs » immunités : Qu'il ne nommeroit à aucun bénéfice Ecclésiastique sans le » consentement du Clergé & du peuple : Qu'il n'en confereroit à aucun » étranger : Qu'il ne souffriroit point que les Ecclésiastiques fussent traduits » devant un tribunal laïque, pour quelque cause que ce fût : Qu'il ne les » assujettiroit à aucune taxe : Qu'il ne permettroit point qu'aucun de ses sujets » nommât à quelque bénéfice, à moins qu'il ne justifiât avoir droit de pa- » tronage : Que les Evêques ne pourroient être arrêtés ni exilés que du con- » sentement & par l'ordre exprès du Pape, ni les Ecclésiastiques sans le con- » sentement du Juge d'Eglise : Que les Monasteres ne seroient point chargés » de la nourriture des chevaux ou des chiens du Prince : Que l'Archevêque » de Lunden pourroit seul mettre garnison dans ses châteaux & ses forte- » resses, & en disposer selon qu'il le jugeroit à propos : Que les Chevaliers » & autres Gentilshommes pourroient condamner leurs sujets délinquants jus- » qu'à l'amende de trois ou quatre marcs d'argent, suivant l'usage du royau- » me : Qu'ils ne seroient point contraints de porter les armes hors du royau- » me, & que s'ils étoient faits prisonniers, ou au-dedans ou au-dehors du royau- » me, le Roi s'engageroit à payer leur rançon dans l'année, & à les rem- » bourser de tous les dommages qu'ils auroient soufferts, avant que de pou- » voir exiger qu'ils rentrassent dans le service : Que ceux qui refuseroient

» d'aller à la guerre, ne feroient point troublés dans la jouiſſance de leurs » priviléges & immunités : Qu'il n'entreprendroit aucune guerre ſans le con- » ſentement des Sénateurs du royaume : Qu'il ne donneroit point les Préfectu- » res des provinces, ou les gouvernements des fortereſſes & châteaux aux » étrangers : Qu'il feroit démolir toutes les fortereſſes dans la Juthie ſep- » tentrionale, à l'exception de celles de Rypen, de Kolding & de Scander- » bourg. Que tous les proſcripts & leurs héritiers pourroient retourner dans » le Dannemarck, & rentrer dans leurs biens qui avoient été confiſqués » injuſtement : Qu'il n'inquietteroit perſonne pour raiſon de la fidelité que » l'on avoit témoignée au Roi Eric, ſi ce n'eſt Nicolas Oluffſon, grand » Echanſon du feu Roi, qui feroit condamné à ſortir du royaume.

Juſque-là ce que Chriſtophle avoit promis ne regardoit que le Clergé & la Nobleſſe ; il jura enſuite les conditions que le peuple crut devoir exiger dans cette circonſtance favorable pour lui. Ce fut entr'autres :

» Que le commerce feroit libre & ſans autres impôts que ceux que le Roi, ,, de concert avec le Sénat, jugeroit à propos d'impoſer : Que les Préfets ne ,, feroient plus d'exactions ſur les habitants de la campagne, & ne les con- ,, traindroient à aucunes corvées contraires aux loix & aux uſages du Danne- ,, marck : Que les Etats généraux du royaume feroient convoqués une fois ,, l'an à Nwbourg : Que l'on regarderoit la compilation des loix faites par ,, le Roi Waldemar, comme la loi du royaume, à laquelle les Etats au- ,, roient la liberté d'ajouter ce que bon leur ſembleroit : Que nul ne pour- ,, roit être traduit devant le tribunal du Roi, qu'après avoir été jugé, pre- ,, mierement par les Juges de ſon diocèſe, & enſuite, en cas d'appel, par les ,, Juges de ſa province : Que perſonne ne feroit condamné à la mort, ni ,, puni dans ſes biens, qu'après avoir été publiquement & légitimement ,, accuſé & convaincu : Que le Roi ne témoigneroit ni haine ni reſſentiment ,, à ceux qui propoſeroient quelque choſe pour le reglement du royaume ou ,, de quelqu'autre province : Que toutes les taxes établies depuis la mort du ,, Roi Waldemar II. feroient abolies : Que les dettes qu'avoit contractées le ,, feu Roi, feroient payées : Qu'il ne feroit aucune loi dans l'Etat ſans la par- ,, ticipation des Etats généraux, à qui la liberté feroit laiſſée d'augmenter ,, ou de diminuer quelques-uns de ces articles, ſuivant qu'ils le jugeroient à ,, propos pour le bien du royaume. «

On voit par cet expoſé que rien ne paroiſſoit dur à Chriſtophle, pourvû qu'il montât ſur le thrône. Pour convaincre les peuples qu'il n'avoit pas voulu leur faire de vaines promeſſes, il ne tarda pas à en exécuter une partie. Cependant Eſger Archevêque de Lunden étoit de retour de Rome, & avoit amené avec lui un Nonce du Pape Jean XXII. Le Nonce étoit chargé de lettres du Pontife, par leſquelles il engageoit le Roi à rétablir l'Archevêque ſur ſon ſiége, & à lui rendre l'iſle de Bornholm, qu'Eric lui avoit enlevée. Le Roi qui ne vouloit pas ſe brouiller avec la Cour de Rome, qui d'ailleurs avoit des obligations à l'Archevêque, accorda tout ce qu'on voulut, & même au de-là.

Chriſtophle ayant convoqué les Etats, leur repréſenta que ſes infirmités ne lui permettroient pas de porter ſeul le poids du gouvernement, & il demanda qu'on lui permît de partager le thrône avec ſon fils. On ne fit aucune

Chriſtophle II. & Eric IX.

1322.

Royaume de Dannemarck.

difficulté de lui accorder sa demande, & les deux Princes furent couronnés en même temps. Jusqu'alors Christophle s'étoit comporté de maniere que les Danois ne pouvoient se repentir de l'avoir réconnu pour leur Souverain, puisqu'il avoit gardé exactement la parole qu'il avoit donnée en montant sur le thrône. Sous prétexte de vouloir payer les dettes du feu Roi, il ordonna que chacun de ses sujets payeroit le dixiéme de son bien, & que les Ecclésiastiques mêmes ne seroient pas exempts de cette taxe. L'Archevêque de Lunden à la tête du Clergé & de la Noblesse, lui représenta vivement qu'il alloit contre son serment. Le Roi n'osant passer outre, prit le parti de ne point payer les dettes de son frere, & cependant il retira par force la plus grande partie des terres qui étoient engagées pour cet effet.

Le refus qu'il fit à Olufffon de le laisser rentrer dans le royaume, eut de grandes suites, & causa bien des troubles dans l'Etat. Ce Seigneur eut bientôt un parti considérable, au moyen duquel il se vit en état de faire la guerre contre sa patrie. Il se jetta sur la Scanie, où il fit des ravages épouvantables, & de-là il passa dans la Séeland, qu'il traita avec la même rigueur. On ignore de quelle maniere fut terminée cette affaire; mais on peut conjecturer que ce fut par la mort d'Olufffon, puisque la plûpart des Seigneurs qui avoient pris son parti, périrent dans les supplices. Le Roi punit l'Archevêque de Lunden, qui

1326. s'étoit rangé du côté des rebelles, en lui enlevant l'isle de Bornholm.

La mort de Witislas, Prince de Rugen, fut cause d'une grande révolution dans le royaume, & des malheurs dont le Roi fut accablé. Christophle qui avoit des droits sur les Etats de Witislas, ne put voir tranquillement que plusieurs Princes cherchoient à s'en emparer. Obligé de faire la guerre pour les disputer à ces Princes, il crut pouvoir imposer une taxe sur ses peuples. Tous les ordres du royaume se souleverent aussitôt, & la rébellion devint générale. Christophle croyant que son fils viendroit mieux à bout que lui de soumettre les rebelles, lui donna la meilleure partie de ses troupes. Il lui conseilla cependant de chercher plutôt les moyens de calmer les esprits, que de songer à combattre les rebelles. Eric qui n'avoit sous ses ordres qu'une foible armée, fut bientôt investi par les Scaniens, qui le firent prisonnier. Aussitôt que Christophle eut appris cette fâcheuse nouvelle, il passa en Germanie avec ses deux fils, Waldemar & Othon. Il implora alors les secours des Princes de Wandalie, & de son gendre Louis, Marquis de Brandebourg. Ils lui fournirent une flotte considérable, avec laquelle il alla attaquer Wardingbourg, la plus forte place de tout le Dannemarck. Gerhard de Rensbourg qui s'étoit joint aux rebelles, s'en étoit rendu maître par la trahison du Gouverneur. Christophle eut plus de peine à la reprendre, & il en étoit à peine en possession, que Gerhard en fit de nouveau le siége. Il fut long & sanglant. Christophle manquant de vivres fut obligé de rendre la place, à condition qu'il auroit la liberté de se retirer avec tous ses vaisseaux & ses soldats. Comme il ne pouvoit se résoudre à s'éloigner du Dannemarck, il aborda dans l'isle de Falster, qu'il fut encore contraint d'abandonner. Il choisit alors la ville de Rostock pour y faire sa résidence, & il y vécut quelque temps avec sa famille dans une grande obscurité.

Waldemar, Duc de Sléeswik, élû Roi de Dannemarck.

1326. Après la retraite de Christophle, les Princes confédérés & les Evêques proposerent d'élire un nouveau Roi, afin d'ôter à Christophle tout espoir de remonter

remonter fur le thrône. En conféquence, les Etats affemblés à Nwbourg proclamerent le jeune Waldemar, Duc de Sléefwick; mais l'authorité fut remife entre les mains du Comte Gerhard fon tuteur. Le Régent fe fit auffitôt donner le duché de Sléefwick, pour lui & fes defcendants à perpetuité, à condition qu'il en feroit hommage à la couronne de Dannemarck. Il fit en même temps renoncer Waldemar à tous les droits qu'il avoit fur le duché, & de peur que dans la fuite on ne lui en difputât la poffeffion, il en fit figner par tous les Princes voifins la donation qui lui en avoit été faite par Waldemar.

Chriftophle ne perdoit cependant pas toute efpérance de remonter fur le thrône, & il étoit pour cet effet extrêmement attentif à tout ce qui fe paffoit dans le Dannemarck. La conduite que le Régent y tenoit, lui faifoit connoître que les Danois fe lafferoient bientôt d'une domination étrangere. Un impôt que Gerhard mit fur le peuple, fervit de prétexte aux mécontents pour fe foulever. Chriftophle averti de ce qui fe paffoit, envoya plufieurs perfonnes de confiance en Dannemarck pour tâcher de fe faire un parti. Les promeffes qu'il fit aux Evêques & autres Seigneurs du royaume, en perfuaderent un grand nombre, & on lui écrivit qu'on étoit prêt à le recevoir auffitôt qu'il paroîtroit avec une armée. Une fomme confidérable d'argent que lui prêta le Comte de Wagrie avec lequel il s'étoit reconcilié, le mit en état de lever quelques troupes. Il fe rendit enfuite à Falfter, dont il n'eut pas de peine à s'emparer, ainfi que de Wardingbourg. Il publia alors une déclaration par laquelle il accordoit une amniftie générale de tout ce qui s'étoit paffé à ceux qui fe rangeroient fous fes étendarts. Cette déclaration eut fon effet, & le royaume fe trouva partagé en deux factions. Les voyes d'un accommodement étoient les plus courtes & les plus fûres pour Chriftophle, & il jugea à propos de les employer auffitôt qu'il fe vit maître d'un grand nombre de places fortes. Le Comte de Wagrie fit entendre à Gerhard qu'il y avoit tout lieu de croire que le parti du Roi fe fortifieroit de jour en jour, & que par conféquent il ne devoit pas efpérer maintenir long-temps fon pupile fur le thrône; qu'il devoit donc accepter plutôt un accommodement avantageux, & rendre la couronne à celui à qui elle appartenoit légitimement. Le Régent qui ne pouvoit fe diffimuler l'état des chofes, confentit à une fufpenfion d'armes, pendant laquelle on devoit travailler à la paix.

C'étoit un grand avantage pour Chriftophle, qui en gagnant du temps pouvoit fortifier fon parti. Lorfqu'il s'apperçut que le plus grand nombre des Danois s'étoit déclaré pour lui, il attaqua Waldemar qui n'étoit pas compris dans la trêve. Ce Prince auroit été bientôt vaincu, fi Gerhard qui avoit penetré les intentions de Chriftophle, n'eût marché au fecours de fon neveu. Les Royaliftes furent entierement défaits, & cet échec auroit peut-être ruiné le parti de Chriftophle, fi le Comte de Wagrie n'eût menagé les chofes de façon que Gerhard, tout vainqueur qu'il étoit, confentit à entrer en accommodement. Il fut donc décidé que ce Prince recevroit l'inveftiture de l'ifle de Fionie, dont il feroit hommage au Roi Chriftophle, que Waldemar renonceroit au titre de Roi, & qu'il fe retireroit dans le duché de Sléefwick. Ce traité fut figné le 25 de juillet.

Chriftophle remonte fur le thrône.

Chriftophle ainfi rétabli fur le thrône, refta tranquille jufqu'en 1331. qu'il prit parti dans la guerre qui fe fit entre les Comtes Gerhard de Holftein & 1330.

Jean III. de Wagrie. Cette guerre ne fut point avantageuse au Roi de Dannemarck, puisqu'outre la défaite de ses troupes il perdit encore son fils Eric, qui mourut des blessures qu'il avoit reçues dans le combat. Par le traité de paix qui suivit cette guerre, il fut reglé que la Juthie septentrionale, avec tous les revenus & les droits royaux, seroit remise entre les mains de Gerhard jusqu'à ce que Christophle ou ses héritiers lui eussent payé une somme de cent mille marcs d'argent. Les autres articles regardoient le Comte de Wagrie & Waldemar, Duc de Sléeswick.

Peu de temps après, les Scaniens supportant avec peine l'oppression dans laquelle ils se trouvoient sous des Gouverneurs étrangers, & ne pouvant espérer du secours de la parr de Christophle, qui avoit engagé la plus grande partie de son domaine pour payer ce qu'il devoit, se mirent sous la protection du Roi de Suede. Les Comtes de Holstein se repentant alors de la trop grande liberté qu'ils avoient donnée à leurs Gouverneurs, vendirent au Roi de Suede leurs droits sur la Scanie. La solidité de ce contrat de vente fut disputée dans la suite par les premiers propriétaires de cette province.

Les chagrins que le Roi avoit eus depuis qu'il étoit sur le thrône, avoient beaucoup alteré sa santé. Il crut la rétablir par le changement d'air : ce qui le détermina à se rendre à Saxkoping dans l'isle de Laland. De nouveaux malheurs l'y attendoient encore, & il y fut à peine, que deux Seigneurs l'enleverent & le remirent entre les mains du Comte Gerhard. Ce Prince ne pouvant approuver leur perfidie, rendit aussitôt au Roi sa liberté ; mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort le quinze de juillet 1333.

1333. Interregne de sept ans.

Le Dannemarck privé de ses légitimes Souverains, se vit opprimé par les étrangers, que les désordres du gouvernement précédent y avoit attirés. Les Comtes Gerhard, Jean de Holstein & le Roi de Suede, faisoient tous leurs efforts pour étendre leur domination dans ce royaume, & s'approprier enfin non-seulement les provinces que Christophle leur avoit engagées, mais encore les autres parties de cet état. Pendant que chacun cherchoit à se fortifier, Othon l'un des fils de Christophle, entreprit de chasser Gerhard du Juthland. Ce Prince qui étoit sur ses gardes, marcha contre Othon, tailla son armée en piéces & le fit prisonnier. Les Danois qui n'aspiroient qu'au momenr de se voir délivrés de tant de tyrans, inviterent Waldemar, dernier fils de Christophle, à travailler aux moyens de monter sur le thrône de ses peres, & de délivrer sa patrie. Le Comte Gerhard qui n'ignoroit pas les sentiments des Danois, engageoit en même temps Waldemar de Sléeswick à redemander la couronne, à laquelle il avoit renoncé. Il commença à lui céder la Juthie septentrionale, qu'il ne possedoit qu'à titre d'engagement ; mais il lui demanda en échange le duché de Sléeswick. Ces deux Princes firent ensuite un traité par lequel ils s'engagerent mutuellement à s'opposer aux entreprises des fils de Christophle.

Gerhard pour parvenir à son but, qui étoit de faire passer la couronne de Dannemarck dans la maison de Holstein, crut devoir placer dans toutes les forteresses des Gouverneurs à sa disposition. Cette conduite acheva de mécontenter les Danois, qui ne tarderent pas à se révolter. Quelques Evêques & plusieurs Seigneurs se renditent auprès de Waldemar, fils de Christophle, & le presserent de se rendre en Dannemarck. Cependant Gerhard avoit fait

Royaume de Dannemarck.

venir un corps de dix mille hommes de troupes étrangeres pour forcer les habitants du Juthland à reconnoître Waldemar de Sléeſwick pour leur Roi.

Les choſes étoient en cet état lorſqu'un Gentilhomme nommé Ebbonis, & ſurnommé Noreris ou Noris, conçut le deſſein de faire périr le Comte Gerhard. A la tête de cinquante hommes il eut la hardieſſe de ſurprendre ce Prince qui étoit alors avec quatre mille hommes. Il ſe conduiſit avec tant d'adreſſe, qu'il trouva moyen de pénetrer dans l'endroit ou étoit ce Comte, d'égorger ſa garde, & de l'aſſaſſiner enſuite. Il fut aſſez heureux pour échapper à la pourſuite des ſoldats de Gerhard. Il ſçut même profiter de la conſternation où ils étoient pour s'emparer de quelques places. Les Danois encouragés par cet évenement, harcelerent l'armée ennemie, dont les fils du Comte Gerhard avoient pris le commandement. Ce n'étoit pas ſeulement en Juthland que les habitants s'étoient ſoulevés; ceux de Séeland ſuivirent leur exemple, & bientôt toutes les troupes du Holſtein furent obligées d'abandonner le Dannemarck, & l'on vit l'héritier légitime monter ſur le thrône de ſes peres. Waldemar III.

1341.

Il y avoit près de douze ans que Waldemar fils de Chriſtophle étoit à la Cour de l'Empereur. Ses qualités du corps & de l'eſprit lui avoient fait gagner l'amitié de ce Prince, qui lui en donna des marques en travaillant à ſon rétabliſſement. Il avoit en effet indiqué une conférence à Spondow pour terminer les différends entre le Prince Waldemar, fils de Chriſtophle, Waldemar de Sléeſwick, Henri, & Nicolas Comte de Holſtein, fils de Gerhard. Les principaux articles de ce traité étoient que les Comtes de Holſtein renonceroient à leurs prétentions ſur le royaume de Dannemarck: que Waldemar rentreroit en poſſeſſion de toutes les provinces qui étoient engagées, lorſqu'il jugeroit à propos de les racheter: que le Duc Othon ſeroit remis en liberté, &c. Toutes ces choſes ſe paſſerent en Allemagne avant que Waldemar retournât en Dannemarck. Après qu'on eut pris tous ces différents arrangements, & que tous les Princes intéreſſés dans cette affaire eurent ſouſcrits à ce traité, il ſe rendit dans ſes Etats, où il fut proclamé Roi par tous les Ordres du royaume. Waldemar fut à peine ſur le thrône, qu'il donna des marques de ſa clémence, en publiant une amniſtie générale de tout ce qui s'étoit paſſé, & promit de maintenir le Clergé & la Nobleſſe dans la poſſeſſion de leurs priviléges. Le Roi de Suede qui cherchoit à gagner l'affection des Scaniens, agiſſoit de même à leur égard, & leur accordoit de grands priviléges.

Waldemar qui voyoit à regret la plus grande partie de ſes Etats entre les mains des étrangers par les engagements dont on a fait mention plus haut, travailla avec ardeur à les réunir à ſon domaine, & en peu de temps il rentra en poſſeſſion de pluſieurs de ces provinces. Ces recouvrements ne ſe firent cependant pas ſans effuſion de ſang, & le Roi fut ſouvent obligé d'employer la voie des armes pour forcer les Comtes de Holſtein à lui rendre les places qu'il vouloit racheter. Pendant que le Roi étoit occupé à rétablir l'ancienne ſplendeur de ſes Etats, ſon zéle pour la propagation de la foi le porta à ſe croiſer & à paſſer en Paleſtine. Ce zéle à contre-temps chagrina beaucoup les Danois, qui voyoient avec peine que Waldemar avoit employé à ſon voyage la plus grande partie de l'argent qui étoit provenue de la vente de l'Eſthonie. De retour dans ſes Etats, il offrit au Roi de Suede de lui rembourſer la

ROYAUME DE DANNEMARCK.

somme qu'il avoit donnée pour la Scanie, en lui représentant que le Comte de Wagrie n'avoit pû disposer d'un pays qui ne lui appartenoit pas. Ces raisons, toutes solides qu'elles étoient, ne firent aucune impression sur le Roi de Suede, & les deux Princes étoient prêts à se déclarer la guerre lorsqu'il survint des troubles en Allemagne, auxquels Waldemar fut obligé de prendre part.

Un imposteur qui avoit été Ecuyer de Waldemar, Margrave de Brandebourg, mort il y avoit environ vingt-cinq ans sans postérité, vouloit se faire passer pour ce Prince à qui il ressembloit un peu, & en conséquence il demandoit que Louis Margrave de Brandebourg lui rendît les terres dont il s'étoit emparé. Le Roi de Dannemarck ne put voir tranquillement l'embarras où son beau-frere se trouvoit, sans lui fournir les secours dont il avoit besoin; car quelques Princes voisins ennemis du Margrave favorisoient l'imposteur. La guerre commença dans la Pomeranie, où Waldemar fit de grands ravages. Le Duc de Mecklenbourg mit aussitôt des troupes sur pied pour arrêter les progrès de son ennemi; mais le Roi de Suede qui fut choisi pour arbitre, vint à bout de réconcilier les deux Princes. Depuis la conclusion de ce traité, le faux Waldemar fut abandonné, & mena une vie obscure dans quelques villes de l'Allemagne.

1351. Le calme paroissoit retabli dans le Dannemarck, lorsque tout d'un coup on vit renaître de nouveaux troubles, qui agiterent le dedans & le dehors du royaume. Le grand Maréchal se souleva, & les choses furent poussées si loin, que le Roi fut obligé de l'assiéger dans une forteresse où il s'étoit retiré. Pendant que le Roi poursuivoit ce sujet rebelle, les Comtes de Holstein, la Noblesse du Juthland & les villes maritimes prirent en même temps les armes chacun sous différents prétextes. Waldemar fortifia aussitôt les garnisons de ses meilleures places, & envoya un corps de troupes dans le duché de Sléeswick, conformément au traité d'alliance qu'il avoit fait avec ce Prince; mais c'étoit inutilement, car le Duc s'étoit rangé du côté des Comtes de Holstein.

Waldemar environné d'ennemis, chercha à terminer tous ces différends par quelque accommodement. On entama pour cet effet plusieurs négociations qui furent long-temps infructueuses par les obstacles que les Princes confédérés ne cessoient d'y apporter. Enfin de Duc de Saxe, Eric le jeune & le Comte Gerhard de Hoja, nommés arbitres, terminerent à l'amiable toutes ces querelles. Pendant le cours de ces différentes négociations, Waldemar

1354. étoit passé en Allemagne pour secourir le Duc de Mecklenbourg, qui étoit attaqué par les Ducs de Pomeranie & de Stettin. Cette guerre n'eut cependant pas lieu, le Roi de Dannemarck ayant trouvé moyen de reconcilier tous ces Princes. Ce fut alors que Waldemar entra sur les terres des Princes de Slavie & de Werle, qu'il ravagea d'une maniere épouventable pour se venger de quelques mécontentements qu'il avoit reçus. Le Roi délivré de tous ces embarras, se rendit à Avignon pour y visiter le Pape Innocent VI. qui lui fit présent d'une rose d'or benite.

Ce Prince de retour dans son royaume convoqua à Nwbourg les Etats généraux; il y déclara publiquement qu'il pardonnoit à ses sujets tout ce

qu'ils avoient fait contre lui. Il en fit même dreſſer une formule qui contenoit en ſubſtance ; » Que tous les Ordres du royaume jouiroient déſormais » des droits, immunités & priviléges accordés par les Rois ſes prédeceſſeurs, » & ſpécialement de ceux que le Roi Waldemar II. leur avoit accordés ; » Que le Roi feroit enſorte que les peuples n'auroient plus rien à craindre » de la part de leurs ennemis : Qu'il donnoit une amniſtie générale de tout » ce qui avoit été fait : Que ceux mêmes qui avoient commis des crimes » dignes de mort, en obtenoient le pardon, à condition toutes fois qu'ils » ſatisferoient ſelon les loix & les coutumes du royaume à tous ceux qui » auroient ſouffert quelque tort : Que perſonne ne pourroit être contraint » malgré lui de donner l'hoſpitalité à qui que ſoit, Clerc ou Laïque : Qu'il » ne ſeroit permis à perſonne de s'emparer des biens des Eccléſiaſtiques qui » mourroient ſans héritiers connus : & que tous les ans on tiendroit vers la » fête de St Jean-Baptiſte à Nwbourg, une aſſemblée des Etats généraux du » royaume, ſuivant l'uſage ancien. La plûpart de ces reglements ne furent » pas exactement obſervés. «

Waldemar qui ne perdoit point de vûe le projet de réunir la Scanie à la couronne, ne ceſſoit de preſſer le Roi de Suede de le ſatisfaire ſur cet article. Les dernieres conférences qui ſe tinrent à Helſingbourg n'eurent pas de meilleurs ſuccès que les précedentes. Quelques mécontentements qu'il reçut de la part d'Eric, fils du Roi de Suede, auroient engagé Waldemar dans une guerre ſans la révolte des habitants du Juthland. Elle étoit à peine calmée, qu'elle recommença de nouveau à l'occaſion des impôts que le Roi établit dans cette province. Le Duc de Sléeſwick & les Comtes de Holſtein toujours diſpoſés à ſe déclarer contre le Roi de Dannemarck, prirent le parti des habitants du Juthland, & entrerent à main armée dans le duché de Sléeſwick. Waldemar marcha à leur rencontre, mais il eut le malheur d'être battu, & ne pût empêcher la priſe de pluſieurs places. Le vainqueur profitant de ſa victoire, paſſa en Fionie, où après s'être rendu maître d'Odenſée, il mit le ſiége devant la forteresse de Gamberg. 1356. & 1357.

Le Roi ne ſe laiſſa point abattre par ces revers : il leva de nouvelles troupes, marcha aux ennemis, leur livra bataille, & emporta ſur eux une victoire complette. Elle fut ſuivie de la levée du ſiége de Gamberg & du ravage des terres que les Comtes de Holſtein poſſedoient dans la Fionie. Au commencement de l'année ſuivante, Waldemar ayant appris que le Roi de Suede & le Duc de Mecklenbourg faiſoient quelques préparatifs contre lui, ſe mit en état de défenſe. Ces précautions, ou d'autres motifs que l'on ignore, empêcherent le Roi de Suede de l'attaquer. Waldemar profitant de l'inaction de ſes ennemis, conduiſit ſa flotte dans l'iſle de Langeland, dont il ſe rendit maître. Il paſſa enſuite dans celle d'Arſen qui eut le même ſort. Charmé cependant de l'éloquence de la Ducheſſe de Sléeſwick, qui étoit venue pour lui demander la paix, il lui rendit cette iſle. Cette action de génerosité engagea le Duc à propoſer quelques accommodements, mais ils ne purent avoir lieu par l'entêtement de quelques Sénateurs qui rejetterent les propoſitions du Duc. Le Roi continuant ſes conquêtes, s'empara de l'iſle de Femeren, à laquelle il impoſa un tribut, exigea des contributions de pluſieurs 1358.

villes de Sléeſwick, & ravagea le territoire de celles qui refuſerent de les payer.

Le Duc de Mecklenbourg qui craignoit que le Roi de Dannemarck ne ſe vengeât des différentes tentatives qu'il avoit voulu faire ſur ſes Etats, chercha à ſe reconcilier avec ce Prince. Il y eut à Stralſund entre le Roi, les Ducs de Mecklenbourg, de Sléeſwick & les Comtes de Holſtein, une entrevue, dans laquelle on termina tous les différends. Il ne reſtoit plus que les troubles du Juthland à appaiſer, & les eſprits paroiſſoient aſſez diſpoſés à entrer en accommodement; mais les conditions que le Roi vouloit impoſer, parurent ſi dures, qu'on ne put rien conclure; on convint cependant d'une trêve afin de pouvoir travailler de nouveau à une réconciliation parfaite.

1359. De nouveaux troubles qui s'étoient élevés en Suede, firent concevoir à Waldemar l'eſpérance de rentrer en poſſeſſion de la Scanie. Magnus & Eric ſon fils ſe faiſoient mutuellement la guerre, & le premier, pour obtenir des ſecours du Roi de Dannemarck, lui promit de lui rendre la Scanie. Waldemar flatté de ces promeſſes, entra auſſitôt en Scanie, & y fit pluſieurs conquêtes; mais les vivres lui ayant manqué, il fut contraint de repaſſer dans la Séeland. Magnus jaloux des ſuccès de ce Prince, fit la paix avec ſon fils, qui profitant de l'abſence de Waldemar, reprit bientôt tout ce que les Danois lui avoient enlevé. D'autres ſoins occupoient alors Waldemar, & l'empêchoient de paſſer en Scanie. Le meurtre de trois Gentilshommes Juthlandois avoit irrité de nouveau les eſprits contre le Roi, que l'on ſoupçonnoit d'être l'auteur de leur mort. Ce fut inutilement que Valdemar ſe juſtifia par ſerment; le pere d'un de ces Seigneurs anima les habitants du Juthland à la révolte. Les Comtes de Holſtein & le Duc de Mecklenbourg profitant de l'embarras où le Roi ſe trouvoit, prirent en même temps les armes, & firent une deſcente dans l'iſle de Fionie, où ils firent de grands ravages. Le Roi cependant plus occupé de ce qui ſe paſſoit dans le Juthland, s'y rendit avec des troupes, & s'empara de quelques forteresses. Obligé de ſe tranſporter enſuite dans la Séeland, il perdit toutes ſes conquêtes par une nouvelle révolte des Juthlandois.

1360. *La Scanie eſt réunie à la couronne.* Le Roi de Suede & Eric ſon fils n'étoient pas reſtés long-temps unis enſemble, & ce dernier étoit prêt d'enlever la Scanie à ſon pere. Magnus réduit à l'extrémité eut encore recours à Waldemar, & lui réitera les promeſſes qu'il lui avoit faites de lui reſtituer la Scanie. Le Roi de Dannemarck croyant ſe fier à la parole de Magnus, ſe rendit dans cette province, & vint à bout par différents moyens de ſoumettre les Gentilshommes qui refuſoient de le reconnoître. Ainſi la Scanie retourna à la couronne de Dannemarck, à laquelle elle avoit d'abord appartenu. Waldemar eut ſoin de retirer le titre primordial de l'engagement de cette province qui avoit été fait au Comte Jean de Wagrie, & l'acte par lequel les Scaniens s'étoient reconnus ſujets de la Suede. Cette expédition fut ſuivie d'une paix générale, & la tranquillité parut rétablie dans les Etats du Nord.

1361. Elle ne fut pas de longue durée, & les Suedois mécontents de leur Roi ſe ſouleverent contre lui, ce qui l'obligea à demander des troupes à Waldemar. Ce Prince pour ſatisfaire au traité qu'il avoit fait avec Magnus, entra

dans la Suede, & commença par ravager l'isle d'Oeland, & passa ensuite dans celle de Gothland où il remporta des avantages considérables. Il se forma alors contre les Danois une confédération, dans laquelle entrerent les villes maritimes situées sur la mer Baltique, que l'on commençoit à appeller Anséatiques, le Duc de Mecklenbourg, les Comtes de Holstein, quelques autres Princes & la Régence de Lubec. Les alliés aborderent à Coppenhague, dont ils se rendirent maîtres; mais leurs tentatives sur les autres places n'eurent aucun succès. Ils se determinerent enfin à la paix, & elle fut conclue entre toutes les puissances belligerentes.

Deux ans après, les villes de Wandalie, les Anséatiques & quelques autres qui se plaignoient du tort qu'elles avoient souffert dans le pillage de la ville de Wisby, capitale de l'isle de Gothland, formerent une ligue contre le Dannemarck. Waldemar à la vûe du péril qui le menaçoit, car les confédérés avoient déja mis une puissante flotte en mer, s'adressa au Comte de Stettin, & l'engagea à négocier un accommodement, principalement avec les villes de Wandalie, qui avoient les premieres formé cette ligue. Les soins que le Duc se donna ne furent point infructueux, & il obtint d'abord une trêve de trois ans, qui à son expiration fut suivie de la paix, dans laquelle furent compris les Comtes de Holstein & les autres Princes qui s'étoient déclarés contre le Dannemarck. La révolution arrivée en Suede, & qui avoit mis sur le thrône le Prince Albert second fils du Duc de Mecklenbourg, fut favorable aux Danois. Le nouveau Roi craignant d'être inquieté par Valdemar, lui céda à perpétuité du consentement du Sénat l'isle de Gothland avec la ville de Wisby, la Verendie, la Windovidie, la Marcie, la forteresse d'Elbourg, la moitié de l'Helsingie, avec tout le territoire de Helsingbourg, à l'exception de Loddehus, à condition qu'il le laisseroit tranquille possesseur du reste de la Suede, & qu'il renonceroit à toutes ses prétentions sur le duché de Mecklenbourg, sur le comté de Schwerin & sur la seigneurie de Rostock, qui demeureroient en entier entre les mains du Duc de Mecklenbourg & de ses héritiers.

1362.

1364.

1365.

Waldemar après tous ces différents arrangements, se flattoit de jouir enfin d'une tranquillité parfaite, lorsqu'elle fut tout-à-coup troublée par une ligue plus formidable que la premiere. La révolte des Juthlandois avoit donné le signal, & les Comtes de Holstein selon leur coutume s'étoient déclarés pour eux. Ils s'étoient joints aux villes de Wandalie, & avoient formé une confédération avec le Roi de Suede & plusieurs autres Princes voisins. Par un des articles du traité, les alliés avoient partagé entr'eux le Dannemarck, qu'ils s'étoient flattés de conquérir. Waldemar se croyant hors d'état de résister à tant d'ennemis, prit le parti d'abandonner ses Etats & de se retirer à Rome, sous prétexte d'accomplir un vœu qu'il avoit fait. Il avoit donné tout pouvoir au Sénat de faire la paix à quelque prix que ce fût. Le grand Maréchal conduisit cette affaire avec tant de ménagement, qu'il vint à bout de persuader aux villes de Wandalie d'abandonner la ligue, & d'accepter les propositions qui leur furent faites. Il ne restoit plus qu'à appaiser les Juthlandois, qui se plaignoient des taxes qu'on leur imposoit & de la violation de leurs priviléges. Waldemar qui desiroit encore terminer cette affaire par les

1367.

Royaume de Dannemarck.

voyes d'accommodement, voulut engager le Pape dans ses intérêts. (1) Gregoire XI. alors Souverain Pontife, déclara qu'il ne porteroit aucun jugement sur cette affaire avant que d'avoir entendu les deux partis.

Les Juthlandois informé de la réponse du Pape, envoyerent leurs Députés, qui persuaderent tellement Gregoire de la tyrannie de Waldemar, que le Pontife lui écrivit une lettre par laquelle il l'exhortoit à traiter ses peuples avec plus de douceur, & il le menaçoit en même temps de l'excommunier, en cas qu'il ne changeât pas de conduite. Le Roi qui étoit naturellement emporté, fut piqué de cette lettre, & y répondit dans ces termes : » Waldemar » Roi, &c. au Pontife Romain salut. Je tiens la vie de Dieu, la couronne » de mes sujets, les biens de mes ancêtres, & je ne tiens la foi que de vos » prédecesseurs ; si vous prétendez vous en prévaloir, je vous la rends par la » présente. Adieu. (2) «

Le Pape ne jugea pas à propos de pousser les choses plus loin, & cette affaire n'eut aucune suite du côté de la Cour de Rome. A l'égard du traité dont on a fait mention plus haut, il fut confirmé par le Roi, qui rentra dans ses Etats, & le calme regna de nouveau dans le Dannemarck. Ce fut le dernier évenement considérable qui arriva sous le regne de Waldemar. Ce Prince depuis son retour dans le royaume, fut extrêmement tourmenté d'une goute, qui lui causa enfin la mort le 25 d'octobre 1375. la trente-cinquiéme année de son regne. De six enfants que ce Prince avoit eus, il ne laissa que deux filles, sçavoir Ingeburge, femme de Henri, Duc de Mecklenbourg, & Marguerite qui avoit épousé le Roi de Norwege. En donnant à Waldemar les louanges qu'il mérite pour ses grandes qualités, on ne peut s'empêcher de lui reprocher son incontinence, & plusieurs actions de sévérité qui lui firent quelquefois donner le surnom de mauvais.

Olaüs V.

1375.

Ce Prince n'avoit point laissé d'enfants mâles, & par conséquent les Danois se trouvoient embarrassés sur le choix qu'ils devoient faire. Le grand Maréchal & le Lieutenant général du royaume convoquerent les Etats, afin de procéder à l'élection d'un nouveau Roi. Les sentiments se trouverent si partagés, qu'on ne put s'accorder, & l'assemblée se rompit sans avoir rien décidé. Les uns étoient pour Olaüs fils de Haquin, Roi de Norwege, & de Marguerite fille de Waldemar ; les autres s'étoient déclarés pour Albert de Mecklenbourg, fils du Duc Henri & d'Ingeburge fille aînée de Waldemar.

1376.

Cette irrésolution des Etats n'empêcha pas les Evêques, la Noblesse, & le peuple de Juthland, à reconnoître Olaüs pour leur Roi, & bientôt cette élection fut généralement approuvée par les isles & les autres provinces du royaume. Marguerite assembla aussitôt les Etats pour y faire approuver le choix que les provinces avoient fait, & pour se faire déclarer Régente pendant la minorité du jeune Roi, qui n'étoit alors âgé que de onze ans. Ce Prince fut proclamé de nouveau, & couronné avec les céremonies ordinaires.

Avant que les Etats se separassent, on fit jurer au nouveau Roi les articles

(1) Waldemar étoit alors de retour d'Italie, & il étoit à la Cour de l'Empereur, qui paroissoit prendre vivement ses intérêts.

(2) C'est ainsi que Pontanus rapporte cette lettre.

suivants ;

ROYAUME DE DANNEMARCK.

suivants : » Que les Evêques, les Chapitres, les Monasteres & tous les autres
» Ecclésiastiques jouiroient en pleine liberté, dans toute l'étendue du royaume, de toutes les immunités & priviléges qui leur avoient été accordés par les Rois ses prédecesseurs; Qu'ils seroient exempts de toutes impositions & péages; Que dans les campagnes, la premiere maison du lieu seroit choisie pour la demeure du Prêtre de la Paroisse, & qu'elle seroit exempte du cens royal; Que les bénéfices ecclésiastiques ne seroient point possedés par les Laïcs, & que le Roi & les Gouverneurs des provinces n'en pourroient plus disposer; Qu'aucun étranger parlant une autre langue que celle du pays, ou qui n'auroit pas l'âge requis, ne pourroit être préposé à la conduite d'une Eglise; Que personne ne s'ingereroit de vouloir administrer les biens des Monasteres ou autres revenus ecclésiastiques, si ce n'est les Abbés, les Prieurs & les Curés, qui ne pourroient être obligés de rendre raison de leur conduite que devant leurs Evêques, les vrais & légitimes Seigneurs *dans le temporel comme dans le spirituel*; Que personne ne pourroit présenter un sujet à l'Eglise pour remplir un bénéfice, s'il ne justifioit avoir droit de patronage; Qu'aucun Evêque ni même aucun autre Ecclésiastique ne pourroit être emprisonné, banni ou saisi dans ses biens, s'il n'est légitimement convaincu du crime dont on l'accuse devant le Juge de l'Eglise; Que les Moines ni aucuns autres Ecclésiastiques ne pourront être contraints de nourrir les chevaux ou les chiens du Roi, ni ceux des Seigneurs; Que personne ne pourroit s'emparer des biens des Prêtres ou Clercs décedés, sans le consentement des héritiers.

» Qu'il seroit permis aux Gentilshommes de condamner leurs vassaux jusqu'à trois marcs d'amende, & même jusqu'à celle de neuf pour ceux qui seroient fondés en titre ou coutume; Qu'aucun d'eux ne pourroit être obligé à porter les armes hors du royaume; Que si quelques-uns cependant le faisoient par l'ordre du Roi, & qu'ils fussent prisonniers au-dehors du royaume, ils seroient délivrés dans l'année aux dépens du Roi, qui les dédommageroit de tout ce qu'ils auroient perdu, avant qu'ils pussent être contraints de servir de nouveau; & que lorsqu'ils demeureroient chez eux, ils jouiroient toujours des priviléges de la Noblesse; Que le Roi n'entreprendroit aucune guerre sans le consentement & l'aveu des Evêques & des Sénateurs du royaume; Que ceux à qui on auroit injustement enlevé quelques biens ou héritages, seroient appuyés de l'authorité du Roi pour être rétablis dans leur premiere possession; mais que s'il se trouvoit quelqu'un qui prétendît au nom du Roi quelque chose sur les mêmes biens, l'Evêque du diocèse nommeroit en ce cas douze arbitres, qui après avoir fait serment de juger selon l'équité, décideroient le différend; Qu'aucun Prêtre ne pourroit être chargé de commission qui concerneroit les affaires purement temporelles; que le Roi & les Préfets donneroient tous leurs soins pour terminer les différends des particuliers; Que personne ne pourroit être emprisonné, s'il n'étoit surpris en flagrant délit ou juridiquement convaincu du crime dont on le chargeroit; Que les loix rédigées par le Roi Waldemar, seroient exécutées de point en point, à l'exception de celles auxquelles on auroit dérogé par de nouveaux priviléges; Que les habitants de la campagne ne seroient point obligés de réparer les maisons royales,

Royaume de Dannemarck.

„ les forteresses ou les moulins, à moins que cela ne fût ordonné par le Sénat; Qu'ils ne pourroient être chargés de nouveaux impôts; Qu'on ne pourroit confisquer les biens d'aucuns des habitants du royaume, s'ils n'étoient coupables de crime de Lèze-Majesté, ou d'avoir porté les armes contre la patrie; Que les marchands & tous les sujets du Dannemarck pourroient commercer avec liberté dans tout le royaume, sans être sujets à aucuns péages ou impôts, à moins que le Roi ou le Sénat ne jugeât à propos d'en ordonner autrement dans un cas de nécessité; Que les États généraux seroient assemblés tous les ans vers la fête de St Jean-Baptiste; Que personne ne pourroit être traduit dans une autre jurisdiction que son domicile; enfin que nul, de quelque qualité & condition qu'il fût, ne menaceroit ses inférieurs, & que le cas arrivant, si c'étoit un Laïc, il seroit condamné à une amende au profit du Roi, & que si c'étoit un Ecclésiastique, l'amende seroit pour l'Évêque du diocèse. «

Albert, Duc de Mecklenbourg, irrité de ce que les Danois avoient préferé Olaüs à son petit-fils Albert, qui avoit plus de droit à la couronne, comme étant sorti de la fille aînée de Waldemar, prit la résolution de s'en venger. Le Roi de Suede, oncle du jeune Albert, équipa aussi une flotte pour le même sujet; mais la plus grande partie de ses vaisseaux ayant été brisés par une violente tempête, il fut obligé de renoncer à son dessein. Le Duc de Mecklenbourg privé d'un si ferme appui, se vit contraint d'entrer en accommodement. » Il fut décidé qu'Olaüs & la Reine Marguerite sa mere jouiroient „ de leurs droits sur le Dannemarck; que le jeune Albert conserveroit pareillement les siens sur ce royaume; Qu'on lui adjugeroit pour sa part dans la succession du Roi Waldemar son ayeul, la portion que Frederic Margrave de Misnie croiroit devoir lui appartenir; Que les Danois seroient maintenus dans leurs droits de libre élection; Que celle qu'ils avoient faite du jeune Olaüs, ne préjudicieroit en aucune maniere aux droits du Duc Albert; & que cependant le droit & le titre qui avoient été conférés au jeune Olaüs, subsisteroient en leur entier. « Après ce reglement, on confirma le traité de paix que le feu Roi avoit fait avec les villes de Wandalie, ainsi que les privilèges qu'il avoit accordés aux villes Anséatiques.

1380. La mort de Haquin, Roi de Norwege, fit passer la couronne de ce royaume sur la tête de son fils Olaüs. La Reine Marguerite fit alors connoître aux Norwegiens & aux Danois l'avantage qu'il y auroit pour eux de réunir les deux États sous un seul Monarque. On accepta la proposition; mais elle ne fut réellement exécutée qu'en 1397. lorsque les trois royaumes furent réunis: ce qu'on appelle l'union de Calmar. Pendant qu'Olaüs étoit en Norwege, Albert, Roi de Suede, fit une irruption dans la Scanie. L'Archevêque de Lunden & les principaux Seigneurs de ce pays l'engagerent à signer une

1385. trêve de quinze mois. Le Roi ayant passé quelque temps en Norwege, songea à retourner en Dannemarck, & passa en Scanie, où les habitants lui prêterent solemnellement un nouveau serment de fidelité. Le motif de cette cérémonie étoit l'expiration des quinze années, pendant lesquelles plusieurs places de la Scanie avoient été engagées aux villes de Wandalie.

Henri, Duc de Sléeswick, étant mort sans enfants, ce duché retournoit de plein droit à la couronne de Dannemarck. Olaüs par une générosité im-

prudente en donna l'investiture au Comte Gerhard de Holstein, & par ce moyen il fournissoit à cette maison de nouvelles clefs pourentrer dans le Juthland, & par-là il introduisoit dans le royaume une nouvelle puissance, qui devoit un jour y causer de grands troubles. Le calme qui regnoit alors dans l'Etat, ne put fournir aucune occasion au jeune Olaüs de donner des preuves de sa valeur ou de son habileté. Une mort prématurée priva les Danois d'un Prince qui donnoit de grandes espérances. Il étoit si libéral, qu'il poussa bientôt cette qualité jusqu'à l'extrême, puisqu'on pouvoit le regarder comme prodigue. Le Clergé eut lieu de se louer de ce Prince, par les présents sans nombre qu'il lui fit. Il alloit souvent visiter les Eglises & les Monasteres, & ce fut dans ces occasions qu'il leur fit des dons considérables. Olaüs avoit environ vingt-deux ans lorsqu'il mourut, & il en avoit regné onze avec sa mere.

Marguerite. 1385.

L'ambition de Marguerite ne lui permit pas de voir tranquillement la souveraine Puissance passer entre des mains étrangeres, & elle osa contre les usages alors établis demander une couronne qu'on n'accordoit plus aux femmes, même au défaut des mâles. Plusieurs circonstances favorisoient en effet son dessein ambitieux, & ce n'étoit pas en vain qu'elle se flattoit de réussir. Les Danois ne pouvoient souffrir Henri de Mecklenbourg, frere du Roi de Suede, & qui seul avoit droit à la couronne de Dannemarck, en qualité de gendre du feu Roi Waldemar. Ils voyoient avec peine que les Suedois eussent mis Albert son frere sur le thrône, à l'exclusion de Haquin, Roi de Norwege, & de Olaüs son fils. D'un autre côté, la Reine avoit sçu gagner le Clergé par ses largesses pendant la minorité de son fils, & elle s'étoit toujours conduite par les conseils des Ecclésiastiques. Les Scaniens furent les premiers qui la reconnurent pour leur Souveraine, & cet exemple fut bientôt suivi par les autres provinces du royaume. Une seule couronne ne satisfit point Marguerite: elle demanda celle de Norwege, & l'obtint avec assez de facilité.

Les Norwegiens voulant prévenir les troubles qui pourroient arriver à la mort de cette Princesse, l'engagerent à se choisir un successeur. Cette proposition causoit du chagrin à la Reine; mais comme il n'étoit pas de sa prudence de mécontenter ses nouveaux sujets, elle leur déclara qu'ils pouvoient eux-mêmes en faire le choix. Les Etats lui nommerent alors les fils du Duc de Pomeranie (1), parmi lesquels on lui permit de choisir celui qu'elle jugeroit à propos. Comme elle avoit envie de regner sans concurrence, elle jetta les yeux sur Henri, le plus jeune de ces Princes, & lui fit prendre le nom d'Eric.

Peu de temps après, il parut en Norwege un aventurier nommé Haquin, qui se disoit descendu des Rois de Norwege. Comme il s'apperçut que les Norwegiens étoit sincerement attachés à la Reine Marguerite, il prit le parti de se désister de ses prétentions. La Reine délivrée de la crainte que ce foible ennemi lui avoit causée, en eut bientôt un plus dangereux à redouter. Albert, Roi de Suede, qui avoit pris ombrage de ce que Marguerite s'arrogeoit le

(1) C'étoit alors VVratislas VII. qui avoit épousé Marie de Mecklenbourg, fille de Henri de Mecklenbourg & d'Ingeburge, sœur de Marguerite.

titre de Reine de Suede, se joignit à Henri de Mecklenbourg son frere, pour attaquer conjointement avec lui cette Princesse. Il esperoit réunir facilement le Dannemarck & la Norwege à sa couronne, & plein de ces flatteuses idées, il joignit les railleries aux menaces. Marguerite dont le courage sembloit s'animer à la vûe d'un tel ennemi, se prépara à la guerre. Ce n'étoit pas seulement sur ses forces que cette Princesse se confioit; elle avoit d'ailleurs un parti considérable en Suede, à cause de Haquin son mari, qui étoit fils de Magnus. D'un autre côté, Albert avoit aliené les esprits des Suedois en violant leurs priviléges, & en donnant aux étrangers les premieres charges de l'Etat. Telle étoit la situation des choses, lorsque le Roi de Suede résolut de porter la guerre en Dannemarck. Les mécontents profiterent de cette circonstance pour secouer le joug de la maison de Mecklenbourg : ils députerent vers la Reine, & lui offrirent la couronne. Cette Princesse l'accepta; mais elle ne voulut la recevoir qu'en qualité d'héritiere légitime, & elle demanda en même temps qu'elle fût réunie au Dannemarck & à la Norwege. Cette proposition souffrit d'abord quelques difficultés; elle lui fut cependant accordée, & la plus grande partie des Gouverneurs remirent entre ses mains les places fortes où ils commandoient, & lui prêterent serment de fidelité. Le Sénat même la déclara Reine de Suede, & la reconnut pour Souveraine des trois royaumes du Nord.

1388. Réunion des trois royaumes du Nord.

Albert ne pouvant plus compter sur les troupes Suedoises, eut recours aux Princes Allemans qui étoient de sa famille ou ses alliés. Marguerite de son côté fit marcher ses troupes sous la conduite de quatre Généraux expérimentés, & les envoya vers la Gothie Occidentale. Les deux armées s'étant rencontrées près de Falkoping, elles en vinrent aux mains avec une égale ardeur. Le combat fut long & sanglant, & la victoire long-temps disputée. Les troupes d'Albert furent enfin taillées en piéces, & ce Prince ayant été fait prisonnier, on le conduisit dans la Scanie, où il resta pendant sept ans. Malgré la perte qu'Albert venoit de faire, il lui restoit encore en Suede un grand nombre de partisans qui empêcherent le couronnement de la Reine Marguerite.

Les Princes de la maison de Mecklenbourg résolus de tout entreprendre pour la délivrance d'Albert, & pour son rétablissement sur le thrône, leverent de nouvelles troupes, & ordonnerent à leurs vassaux d'attaquer indifféremment les Suedois, Danois & Norwegiens. Ces ordres furent ponctuellement exécutés, & les côtes des trois royaumes furent ravagées en plusieurs endroits. Cependant le parti de la Reine se fortifioit de jour en jour, & plusieurs villes se soumettoient d'elles-mêmes à cette Princesse. Elle étoit tantôt en Norwege, tantôt en Suede, & travailloit sur-tout dans ce dernier royaume à appaiser les troubles intestins qui l'agitoient continuellement. La paix que Marguerite fit avec Gerhard, Duc de Sléeswick, & les Comtes de Holstein, acheva de ruiner le parti ennemi. Le Duc de Mecklenbourg & les villes de Wandalie avoient cependant toujours des troupes dans la Suede; mais le peu de progrès qu'elles y faisoient, déterminerent enfin les ennemis à faire la
1394. paix. Après bien des discussions de part & d'autre, il fut arrêté que le Roi Albert & son fils Eric seroient remis en la puissance des villes de Wandalie, après que le premier auroit payé à la Reine Marguerite une somme

de soixante mille marcs d'argent, s'il n'aimoit mieux céder à cette Princesse la ville de Stockholm; Qu'il renonceroit à toutes ses prétentions sur la couronne de Suede; Que les villes s'obligeroient en leur nom à l'accomplissement de ces conditions, à l'effet de quoi Albert leur remettroit la ville de Stockholm avec sa forteresse par forme de dépôt, pour les livrer à la Reine Marguerite, en cas que les conditions ne fussent pas exécutées au bout du terme fixé.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Albert & Eric son fils promirent avec serment d'accomplir le traité dont plusieurs Princes & Seigneurs se rendirent garants. On y ajouta encore que dans l'espace de trois années on ne pourroit élever de part ni d'autre aucune nouvelle forteresse, mais qu'il seroit cependant permis de réparer les anciennes. A l'égard de l'isle de Gothland, il fut décidé que chacun y retiendroit ce qu'il y possedoit; Que si dans l'espace de trois ans le Roi Albert ou ses gens y enlevoient quelques terres à la Reine, on seroit obligé de les lui restituer, & qu'au bout des trois ans, si l'un ou l'autre avoit quelques prétentions à former par rapport à cette isle, il seroit tenu de les proposer dans toute l'année suivante.

Tout étant ainsi reglé, Marguerite se rendit avec Eric son petit neveu en Suede, & elle y fut solemnellement couronnée. L'année suivante, Eric fut déclaré son successeur & proclamé en cette qualité. Ce Prince avoit alors environ quatorze ans. Marguerite uniquement occupée de faire le bonheur de ses nouveaux sujets, chercha tous les moyens de leur faire oublier les maux que la guerre leur avoit causés. Elle travailla à réformer les abus qui s'étoient introduits à la faveur des troubles, mit les loix en vigueur, en fit de nouvelles, sur-tout pour le commerce qu'elle vouloit faire fleurir. Toutes ces attentions regardoient également les trois royaumes. Le desir que cette Princesse avoit de conserver la tranquillité dans ses Etats, l'engagea à faire tout son possible pour gagner l'amitié des Princes de Holstein. Cette politique la porta à offrir à perpétuité le duché de Sléeswick aux Princes de cette maison, à condition qu'ils se rendroient vassaux de la couronne de Dannemarck; mais ils aimerent mieux des subsides en argent: ainsi ce duché resta dans la nature où il étoit, & ne devint point encore un fief héréditaire.

1395.

1396.

La Reine ne perdoit point de vûe l'union perpétuelle des trois royaumes sous une même couronne; mais il falloit engager les Etats généraux de ces trois nations à y consentir. Lorsqu'elle crut avoir suffisamment disposé toutes choses pour l'exécution de son projet, elle assembla les Etats des trois royaumes à Calmar. Après avoir fait proclamer de nouveau son petit neveu, elle représenta avec force à l'assemblée l'avantage que les trois royaumes retireroient d'une réunion perpétuelle, & les guerres qu'ils éviteroient par ce moyen. La proposition de la Reine fut généralement approuvée, & l'union des trois couronnes du Nord fut confirmée en faveur d'Eric & de ses successeurs.

1397. Assemblée des Etats pour la réunion perpétuelle des trois royaumes.

Les trois principaux articles de la loi qui fut faite en cette occasion, étoient » 1°. Que ces trois royaumes qui étoient en quelque maniere électifs, n'auroient dans la suite que le même Roi, & que ce Prince seroit ,, élû tour-à-tour dans les trois royaumes, sans que la dignité royale fût affectée à aucun par préférence aux autres, à moins que le Prince n'eût des

ROYAUME DE DANNEMARCK.

„ enfants ou des parents, que les trois Etats aſſemblés jugeaſſent dignes de „ lui ſuccéder. 2°. Que le Souverain ſeroit obligé de partager alternative- „ ment ſa réſidence dans les trois royaumes, & de conſumer dans chacun „ le revenu de chaque couronne, ſans en pouvoir tranſporter ailleurs les „ deniers, ni les employer que pour l'utilité particuliére de l'Etat d'où il „ ſeroit tiré. 3°. Que chaque royaume conſerveroit ſon Sénat, ſes loix, ſes „ coutumes & ſes priviléges; & que les Gouverneurs, les Magiſtrats, les „ Généraux, les Evêques, les troupes & les garniſons ſeroient pris de „ chaque pays, ſans qu'il pût jamais être permis au Roi de ſe ſervir d'étran- „ gers, ni des ſujets de ſes autres royaumes qui ſeroient regardés comme „ étrangers dans le gouvernement de l'Etat où ils ne ſeroient pas nés. “

Pendant que ces choſes ſe paſſoient à Calmar, le Prince Eric, fils du Roi Albert, mourut dans l'iſle de Gothland. Son pere fut tellement frappé de ce malheur, qu'il renonça abſolument au deſſein qu'il avoit toujours conſervé de recouvrer la couronne de Suede. Il ſe détermina donc à rendre à la Reine Marguerite la ville de Stockholm avec toutes les autres places qu'il avoit encore en Suede, & il ſe retira dans le duché de Mecklenbourg, pour y paſſer le reſte de ſes jours. Ce ne fut que dans ce temps-là que la Reine ſe trouva maîtreſſe de toute la Suede.

L'iſle de Gothland étoit cependant encore au pouvoir des Chevaliers de l'Ordre Teutonique. La Reine qui n'avoit pu la retirer de leurs mains par les voyes de la douceur, ſe détermina à la leur enlever par force. Elle fit d'abord attaquer Wisby, qui ſe défendit vigoureuſement; mais pendant qu'on faiſoit le ſiége de cette place, l'Empereur Winceſlas propoſa un accommodement, & l'on convint que l'iſle ſeroit reſtituée à la Reine par le grand Maître de l'Ordre Teutonique, moyennant dix mille Nobles à Roſe, que cette Princeſſe payeroit à l'Ordre. Comme cette ſomme n'étoit pas prête, les Chevaliers reſterent maîtres encore quelque-temps de cette iſle.

La Reine qui ne ſongeoit qu'à conſerver la ſouveraineté qu'elle avoit acquiſe ſur les trois royaumes, n'étoit continuellement occupée que du ſoin d'augmenter le nombre de ſes partiſans. Le crédit que le Clergé avoit dans ſes royaumes, la porta à lui continuer ſes largeſſes, & par ce moyen elle maintenoit dans ſes intérêts un Ordre conſidérable de l'Etat. Cette déférence qu'elle avoit pour les Eccléſiaſtiques, excitoit la jalouſie de la Nobleſſe; mais comme cette Princeſſe avoit des Emiſſaires parmi les mécontents, elle étoit avertie de leurs réſolutions, & par ce moyen elle venoit à bout de rompre leurs meſures. Marguerite jouiſſoit tranquillement du fruit de ſes travaux, lorſqu'il parut un impoſteur qui voulut lui diſputer la couronne. Le fils de la nourrice du Roi Olaüs eut la hardieſſe de ſe faire paſſer pour ce Prince, qu'il publioit n'être pas mort. La fourberie fut bientôt découverte, & cet aventurier perdit la vie dans les ſupplices.

La mort de Gerhard, Comte de Holſtein, cauſa quelques troubles dans le duché de Sléeſwick, à cauſe des Princes qui avoient droit de prétendre à la tutelle des enfants mineurs qu'il laiſſoit. La Reine ne put ſe diſpenſer de prendre part à tous ces différends, & d'agir comme Souveraine du duché. On en vint cependant à un accommodement; mais il ne put empêcher les

hostilités qui se commirent fréquemment entre les Danois & les Princes de la maison de Holstein.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Le Roi Eric se trouvant en âge d'être marié, la Reine lui fit épouser Philippine, fille de Henri VI. Roi d'Angleterre. Ce Prince, deux ans après, travailla à remédier aux désordres qui regnoient toujours dans le duché de Sléeswick. 1406. Il prit divers arrangements avec Henri de Holstein, Evêque d'Osnabrug, & il fut convenu que les villes de Flensbourg & de Nienhus seroient remises entre les mains du Roi, jusqu'à ce qu'on eût payé une somme de onze mille marcs d'argent, pour indemniser les Danois des dommages qu'ils avoient soufferts. On prétend qu'Elisabeth, veuve du Comte Gerhard, consentit à ce traité au nom de ses enfants, & qu'elle engagea en même temps la ville de Gottorp à la Reine Marguerite, qui devoit administrer le duché de Sléeswick en qualité de Souveraine de ce fief. La Reine qui croyoit que la Duchesse agissoit de bonne foi, entra dans la ville de Gottorp pour en prendre possession; mais s'étant apperçue qu'elle n'y étoit pas en sûreté, elle se retira en faisant des menaces, qui furent suivies d'une guerre. Elisabeth commença les hostilités par la prise de quelques places du duché de Sléeswick, où il y avoit garnison Danoise. Ces nouvelles obligerent Eric à faire une descente dans les isles d'Arroé & d'Alsen, dont il se rendit maître. Il 1409. envoya ensuite contre les Frisons un corps de troupes, qui fut battu par Adolphe de Schawembourg près de Soltorp. Cette défaite obligea le Roi Eric 1410. d'entrer en négociation avec les Comtes de Holstein.

Pendant qu'on travailloit à terminer tous ces différends, les hostilités continuoient toujours de la part des ennemis. Eric irrité contre ces Princes, déclara que leur perfidie leur faisoit perdre le duché de Sléeswick, & qu'il employeroit toutes ses forces pour le réunir à la couronne de Dannemarck. Les Comtes effrayés des menaces du Roi, entrerent de nouveau en négogation, & le fruit de ces conférences fut une trêve de cinq ans. Le Roi & la Reine se rendirent ensuite dans la ville de Wardingbourg, où ils reçurent l'hommage & le serment d'Ulric, Duc de Mecklenbourg. L'année suivante 1411. ce même Prince rendit une sentence arbitrale sur les différends qui étoient entre le Dannemarck & la maison de Holstein. Ainsi les troubles furent suspendus pour quelque temps, & la tranquillité parut rétablie dans le duché de Sléeswick.

La Reine ne survécut pas long-temps à cette paix, car cette Princesse s'étant embarquée à Flensbourg, mourut subitement dans le vaisseau le dix-sept de novembre 1412. Elle étoit alors âgée de cinquante-neuf ans, & elle en avoit regné environ trente-six, tant avec son fils Olaüs, qu'avec son petit neveu Eric. Les Historiens Danois font de grands éloges de cette Princesse; mais les Historiens Suedois en font un portrait bien différent. Ils la représentent comme une Princesse ambitieuse, qui avoit cherché à rendre son authorité absolue aux dépens de la liberté du peuple, & en donnant les gouvernements du royaume à des Seigneurs Danois contre le traité de Calmar. Ils se plaignent encore des impôts qu'elle mit sur la Suede, & du peu d'égard qu'elle avoit pour la Noblesse.

Après la mort de Marguerite, le Roi Eric se trouva seul maître des trois ERIC. X. royaumes. Elevé dans l'art de gouverner par une Princesse qui avoit fait ad- 1412.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

mirer ses talents, on s'imaginoit qu'il avoit hérité des grandes qualités de sa tante. Eric ne répondit nullement aux flatteuses espérances qu'on avoit conçûes de lui, & les Suedois qui s'étoient plaints de l'infraction de leurs priviléges sous le regne précédent, eurent beaucoup plus à souffrir sous celui d'Eric. Ce Prince avoit cependant promis de ne rien entreprendre contre les droits de chaque nation, & de se conformer en tout aux constitutions des royaumes qui l'avoient reconnu pour leur Souverain. Il étoit à Stockholm lorsque la Reine mourut, & les Suedois croyant que c'étoit une occasion favorable pour rentrer en possession de leurs priviléges, l'inviterent à tenir les Etats généraux du royaume. Eric qui craignoit sans doute qu'on y proposât quelque chose de contraire à ses desseins, ne fit pas un long séjour en Suede, & repassa en Dannemarck, où il ne fut pas long-temps tranquille.

Par la sentence arbitrale du Duc de Pomeranie, il avoit été reglé que le Roi & le Duc de Brunswick Lunebourg auroient une entrevûe dans la ville de Flensbourg pour terminer le reste des différends entre la maison de Holstein & la Cour de Dannemarck. Eric qui étoit résolu de rentrer en possession du duché de Sléeswick, ne jugea pas à propos de s'en tenir à la décision du Duc de Pomeranie. Il fit au contraire citer tous les Princes de la maison de Holstein pour se trouver à l'assemblée des Etats généraux, qui devoient se tenir à Nwbourg, où l'affaire seroit décidée par le Sénat du royaume. Les Princes s'étant rendus à cette sommation, le Duc de Brunswick proposa un accommodement; mais le Roi n'ayant pas voulu l'accepter, les mêmes Princes furent obligés de comparoître une seconde fois. Dans cette assemblée, Eric se plaignit de la conduite des Comtes de Holstein, qui avoient toujours pris les armes contre le Dannemarck depuis qu'ils avoient reçu l'investiture du duché de Sléeswick. Ensuite le Chancelier ayant recueilli les voix des assistants, prononça » Que la Duchesse Elisabeth, le Duc de Brunswick qui se » disoient tuteurs des enfants mineurs du Duc Gerhard, leurs Conseillers » & complices, étoient déchûs de tous droits sur le duché de Sléeswick, pour » avoir violé le serment de fidelité qu'ils avoient fait au Roi Eric, & pour » avoir pris les armes contre leur légitime Souverain; Qu'ils étoient tenus » à indemniser la couronne de Dannemarck de tous les frais qu'ils lui » avoient occasionnés, & des pertes qu'ils lui avoient causées; enfin que le » duché en question étoit de plein droit réuni à la couronne. « Le jeune Prince Henri, fils aîné de Gerhard, se jetta alors aux genoux du Roi, & lui demanda l'investiture du duché à titre de fief. Eric répondit qu'il vouloit premierement être maître de ce duché avant que de rien promettre. Plusieurs Princes Allemans mécontents du procedé du Roi, prirent le parti de la maison de Holstein, & l'on se prépara de part & d'autre à la guerre.

1415. Eric, après avoir fait approuver par l'Empereur la sentence qui avoit été rendue contre les Princes de Holstein, entra dans le duché de Sléeswick avec une armée nombreuse. Il n'employa cependant le temps de sa premiere campagne qu'à élever des forteresses dans ce duché, & à faire la guerre aux habitants de Lubec qui avoient chassé leur Sénat. Il avoit entrepris cette derniere expédition pour contenter l'Empereur, qui l'avoit vivement sollicité à ce sujet.
1416. L'année suivante, il forma le siége de Sléeswick & de Gottorp. Les nombreuses garnisons qui étoient dans ces deux places, se défendirent

dirent avec tant de courage, qu'elles obligerent les Danois de se retirer avec perte. D'un autre côté, Albert de Meckenbourg, auparavant Roi de Suede, Balthazar Prince de Wandalie, & Henri d'Osnabrug, étoient arrivés avec des corps de troupes pour secourir les Comtes de Holstein, tandis que les Frisons prenoient les armes pour attaquer les Danois. Eric animé du desir de se venger des derniers, se détermina à les attaquer. Les Frisons reçurent les Danois avec tant de fermeté, qu'ils les forcerent à prendre la fuite. Ce nouvel échec engagea le Roi à retourner en Dannemarck. Les Comtes de Holstein profitant de l'éloignement du Roi, firent une descente dans l'isle de Femeren, & assiégerent la forteresse de Glambeck, dont la garnison fut obligée de capituler après plusieurs mois de siége.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

1417. Le Roi qui avoit employé tout l'hyver à faire de grands préparatifs, se trouva au commencement de la campagne à la tête d'une armée très-nombreuse, outre une flotte considérable qu'il avoit fait équiper. Persuadé que les Comtes ne pourroient long-temps soutenir le puissant armement qu'ils avoient été obligés de faire, il se contenta de tenir la mer avec sa flotte. Ces Princes qui avoient découvert son projet, mirent leurs troupes dans le duché de Sléeswick, où elles trouverent moyen de vivre dans l'abondance. Eric changea alors de conduite, & assiégea les villes de Sléeswick & de Gottorp. Les habitants de Hambourg, à la sollicitation de l'Evêque d'Osnabrug, se déterminerent à marcher au secours de la seconde de ces deux places. Le Roi s'étant emparé de la premiere, & apprenant l'arrivée des Hambourgeois, se rembarqua en diligence.

Les Comtes de Holstein encouragés par la retraite des Danois, se mirent en campagne, & firent de grands progrès dans le duché de Sléeswick, & s'emparerent de la capitale. L'Evêque de Lubec par les ordres du Pape, travailla à réconcilier le Roi de Dannemarck avec la maison de Holstein. Les deux partis, qui en apparence désiroient un accommodement, consentirent d'abord à une tréve qui devoit durer jusqu'au mois de septembre de l'année suivante. On convint en même temps qu'il y auroit des conferences à Gottorp, pour y décider tous les différends. Les Députés du Roi n'ayant pû se trouver que le lendemain du jour indiqué, les Comtes de Holstein prirent prétexte de ce retard pour rompre la négociation. Ce fut vers ce temps-là que le Pape Martin V. envoya une Bulle pour l'établissement d'une Université dans le royaume de Dannemarck, à laquelle il accorda tous les priviléges & immunités dont jouissoit celle de Paris. Le Pontife exigea que les Danois se rendissent à Rome pour étudier. Eric qui désiroit faire fleurir les sciences dans ses Etats, avoit lui même sollicité ce décret : mais les troubles dont son regne fut agité, l'empêcherent d'exécuter son dessein, dont la gloire fut réservée à Christian I.

1419. Le Roi irrité de ce que les Comtes de Holstein avoient refusé la paix, reprit bientôt les armes, & fit une tentative sur l'isle de Femeren. La valeur des habitants l'empêcha d'abord de prendre terre ; mais ne se rebutant point de ce mauvais succès, il se présenta de nouveau devant cette isle, dont il se rendit maître. Les soldats irrités de la vigoureuse résistance des habitants, laisserent par-tout des marques de leur fureur & de leur cruauté. Elles furent en effet si considérables, que dans la suite le Roi ne pouvoit retenir ses lar-

ROYAUME DE DANNEMARCK.

mes, lorſqu'il ſe rappelloit cette funeſte journée. Cette même année, le Roi fit un traité avec Witold, Roi de Pologne & Duc de Lithuanie. Il étoit dit dans ce traité qu'il y auroit entre les deux couronnes une alliance offenſive & défenſive contre toutes ſortes d'ennemis, & particulierement contre l'Ordre Teutonique.

1420. Le Roi qui étoit réſolu de terminer promptement la guerre, prit le parti de livrer aux Comtes de Holſtein une bataille qui pût être déciſive. Elle le fut en effet, mais ce ne fut pas à l'avantage des Danois, qui furent taillés en piéces. Cette défaite occaſionna une ſuſpenſion d'armes, & fut ſuivie d'une treve, pendant laquelle on travailla à décider quel étoit le vrai propriétaire du duché de Sléeſwick. On prouva par des actes authentiques que ce duché avoit toujours appartenu à la couronne de Dannemarck. Les Comtes de Holſtein ne pouvant réfuter ces preuves, ſoutinrent leurs prétentions par la voye des armes, & rompirent la treve; ainſi la guerre recommença avec plus de fureur qu'auparavant. La fortune fut toujours contraire au Roi, & il ne put réuſſir dans aucune des expéditions qu'il fit pendant la campagne. Laſſé de tant de revers, il chercha des ſecours chez les Princes voiſins, & demanda que l'Empereur fût le Juge de cette affaire.

1424. Ce Monarque prononça enfin la ſentence arbitrale ſuivante: » Que toute » la Juthie méridionale où ſont ſituées les villes de Sléeſwick, de Gottorp » & autres places avec la forêt Danoiſe, l'iſle d'Alcen & la province vul- » gairement nommée Friſcheiden, enſemble tous leurs droits & leurs dé- » pendances, avoient appartenu, appartenoient & devoient appartenir, à » titre de domaine direct & utile, au Roi & au royaume de Dannemarck: » que ce Prince devoit être mis en poſſeſſion de ce duché & de ſes dépen- » dances, & que les Comtes Henri, Adolphe & Gerhard n'avoient pû ni » ne pouvoient y prétendre aucun droit «. Les Annales du Holſtein diſent que l'Empereur après avoir prononcé ſa ſentence arbitrale, fit tous ſes efforts pour réconcilier le Roi avec les Comtes de Holſtein, & qu'il propoſa au nom du Roi, pour faciliter l'accommodement, de céder à ces Princes l'iſle de Laland, avec cent mille marcs; mais que les Comtes rejetterent ces conditions.

Quoi qu'il en ſoit, Eric qui étoit alors à Bude auprès de l'Empereur, croyant que cette affaire étoit terminée, ſongea à continuer ſon voyage pour la Terre-Sainte où il avoit entrepris d'aller. Un Syrien qui le vit à Bude, le peignit en ſecret, & envoya ſon portrait à un de ſes amis qui étoit en Syrie, en l'avertiſſant que c'étoit un Prince qui étoit Souverain de trois royaumes. Eric fut à peine arrivé en Syrie, qu'il fut arrêté, & on le menaça de le mener au Sultan, s'il ne donnoit un groſſe ſomme qu'on exigea de lui. Ce Prince de retour dans ſes Etats convint d'une entrevue avec les Comtes de Holſtein, afin de les engager à reconnoître la ſentence arbitrale de l'Empereur. Ce moyen fut ſans effet, parce que d'un côté le Roi déclara qu'il ne pouvoit donner l'inveſtiture du duché de Sléeſwick que comme un fief perſonnel, tel qu'il avoit été de tout temps, & que de l'autre les Comtes de Holſtein ſoutenoient toujours que ce duché étoit un fief héréditaire, & qu'ils le poſſedoient à ce titre.

1425. L'obſtination des Comtes de Holſtein força le Roi à reprendre les armes.

Les Princes craignant de ſuccomber enfin ſous les efforts des Danois, détacherent de l'alliance du Roi de Dannemarck les villes de Wandalie, & firent un traité avec elles. Eric qui n'en étoit pas encore informé, entra dans le duché de Sléeſwick, & attaqua en même temps la capitale de ce duché & la ville de Gottorp. Pendant qu'il étoit devant ces deux places, il reçut des lettres des villes de Wandalie, par leſquelles elles lui apprenoient qu'elles renonçoient à ſon alliance, puiſqu'il refuſoit de s'accommoder avec les Princes de la maiſon de Holſtein. Le Roi ne voulant pas pouſſer les choſes à l'extrémité, leva le ſiége & reprit la route du Dannemarck. La flotte des ennemis croiſoit cependant à deſſein de ſurprendre Eric à ſon retour; mais une tempête & le brouillard ſauverent ce Prince. Les alliés firent alors une deſcente dans l'iſle de Femeren, & en ſurprirent la forteresse.

Royaume de Dannemarck.

Eric fit tout ce qu'il put pour engager les villes de Wandalie à rentrer dans ſon alliance; mais toutes ſes tentatives furent inutiles. Elles équiperent même une flotte, avec laquelle elles ravagerent les côtes du Dannemarck. Henri de Holſtein qui commandoit les troupes de terre, entreprit le ſiége de Flensbourg, tandis que Gerhard ſon frere preſſoit la place du côté de la mer. La valeur téméraire de Henri lui devint funeſte; car ce Prince s'étant approché de trop près des paliſſades, fut tué par un des aſſiégés. Cette mort frappa tellement ſes troupes, qu'elles ſe débanderent auſſitôt malgré les repréſentations & les promeſſes du Comte Adolphe. Cependant le Roi avoit attaqué avec ſuccès une autre flotte des ennemis qui croiſoit dans le détroit du Sund, & s'étoit emparé de trente vaiſſeaux richement chargés, qui appartenoient à la ville de Lubec. Ces avantages n'empêcherent pas Eric de faire de nouvelles tentatives auprès des villes Anſéatiques pour les engager à la paix; mais ce fut toujours inutilement. 1427.

L'Empereur qui ſe trouvoit offenſé de ce que les Comtes de Holſtein avoient refuſé de ſouſcrire à ſa ſentence arbitrale, & de ce que les villes Anſéatiques s'étoient déclarées en leur faveur pour en empêcher l'exécution, envoya un Seigneur nommé Nicolas Stock, pour tâcher de concilier les eſprits & les ramener à la paix. Ce Seigneur, après bien des démarches & des mouvements, croyoit avoir réuſſi dans ſa négociation, lorſque tout-à-coup les conferences furent rompues. Les ravages continuels que la flotte combinée des Comtes & des villes de Wandalie faiſoit ſur les côtes de Dannemarck, déterminerent le Roi à continuer la guerre. Cependant Coppenhague étoit menacé ainſi que toute l'iſle de Séeland: mais la Reine ſçut les garantir par ſa prudence & ſon courage. Elle avoit eu ſoin de faire garder les côtes par un grand nombre de vaiſſeaux, & elle avoit fait armer tous les habitants de l'iſle. Cependant la Scanie & la Norwege étoient expoſées à la fureur des pirates, tandis que Gerhard de Holſtein & Guillaume de Brunſwick portoient le fer & le feu dans le Juthland ſeptentrional.

Les Comtes de Holſtein & les villes leurs alliées redoutant enfin la colere de l'Empereur, s'excuſerent auprès de ce Monarque, & rejetterent la faute de cette guerre ſur la mauvaiſe foi du Roi de Dannemarck. Ils lui repréſenterent en même temps qu'il ne devoit point être arbitre dans cette affaire, puiſqu'il étoit parent du Roi Eric, & qu'en conſéquence ils le prioient de nommer quelqu'autre Prince d'Allemagne pour juger ce différend, ou 1428.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

bien d'en laiſſer la déciſion au Pape. L'Empereur mécontent de cette derniere propoſition, engagea les Princes de Brandebourg, de Saxe & de Luneboug, à fournir des ſecours au Roi de Dannemarck, afin de forcer les Comtes de Holſtein à ſe déſiſter de leurs prétentions ſur le duché de Sléeſwick. Ces Princes pour ſatisfaire en apparence l'Empereur, conſentirent à de nouvelles conferences qui n'eurent pas plus de ſuccès que les autres, par rapport aux difficultés continuelles que les Princes ne ceſſoient d'apporter.

La Reine fit alors armer une flotte, & l'envoya piller les environs de Stralſund. La fortune lui fut contraire en cette occaſion, & elle perdit la plus grande partie de ſes vaiſſeaux. Ce malheur fut ſuivi d'un autre qui n'étoit pas moins conſidérable. Cette Princeſſe de ſa propre authorité avoit donné ordre au vaiſſeau qui étoit chargé des revenus de la couronne de Suede de ſe rendre en Dannemarck; mais il fut enlevé dans ſa route par des pirates. Le
1430. Roi dans ſa colere ne put s'empecher d'en témoigner ſon reſſentiment à la Reine, & cette Princeſſe qui étoit enceinte fut ſi vivement touchée des reproches de ſon mari, qu'elle en mourut de chagrin peu de temps après dans un monaſtere où elle s'étoit retirée. Cette Princeſſe fut univerſellement regrettée, & le Roi ne tarda pas à reſſentir la perte qu'il avoit faite. Les villes de Stralſund & de Roſtock ennuyées d'une guerre qui faiſoit tort à leur commerce, firent la paix avec le Roi; mais cet exemple ne fut point alors ſuivi par les autres villes.

1432. Le commerce que les Hollandois entreprirent ſur la mer Baltique à la faveur de tant de troubles, fit ouvrir les yeux aux villes de Wandalie, & elles furent les premieres à demander la paix. Dans les conferences qui ſe tinrent à Horſens on convint d'une treve de cinq ans, pendant leſquels il ſeroit libre de commercer, & l'on remit à d'autres conferences à chercher les moyens de parvenir à une paix ſolide & durable.

Troubles en Suede.

Les vexations des Gouverneurs que le Roi avoit mis dans les villes de Suede, avoient enfin irrité les peuples, & ils étoient déterminés à ſe déli-
1433. vrer d'une tyrannie qui leur étoit d'autant plus odieuſe, que par le traité fait avec Eric, ce Prince ne devoit donner les gouvernements des villes Suédoiſes qu'aux ſeuls naturels du pays. Le Préfet Jeſſon d'Aſdal (1) étoit celui contre lequel on porta les plus grandes plaintes; mais elles furent ſi mal reçues de la part du Roi, que les Dalecarliens prirent le parti de ſe ſoulever, & de mettre à leur tête un Gentilhomme nommé Ingelbert, connu par ſa valeur & par la pénetration de ſon eſprit. Cette émeute qui reprit juſqu'à trois fois ne fut appaiſée que par la dépoſition de Jeſſon.

Il paroiſſoit que la tranquillité étoit rétablie, lorſque le bruit ſe repandit que le Roi faiſoit des préparatifs pour punir les Dalecarliens. Ces peuples croyant devoir ſe mettre à couvert de la colere d'Eric, prirent de nouveau les armes avec une ferme réſolution de ſecouer le joug de la domination Danoiſe. Ingelbert les conduiſit dans les provinces voiſines, où ils s'emparerent de quelques fortereſſes. Ils engagerent dans leur révolte pluſieurs autres provinces, & peu s'en fallut que la défection ne devînt générale. Le Chef des rebelles informé que les Sénateurs qui étoient toujours dans les

(1) Pufendorff dans ſon Hiſtoire de Suede, le nomme *Joſſe Ericſon*.

interêts du Roi, s'étoient assemblés pour déliberer sur les troubles qui agitoient alors l'Etat, se rendit dans le lieu où ils étoient, & les força à donner un acte par lequel ils renonçoient à l'obéissance qu'ils avoient jurée au Roi Eric. Ingelbert poursuivit alors ses conquêtes, & elles furent si rapides, qu'il se vit bientôt maître de la Hallandie, & qu'il contraignit les Scaniens à faire un traité avec lui.

Après ces différentes expéditions il retourna en Suede, & convoqua les Etats généraux du royaume à Upsal. Le Ministre que le Roi y avoit envoyé ne put rien obtenir en faveur de ce Prince, & Eric se vit dans la nécessité d'avoir recours aux armes pour obliger les rebelles à rentrer dans leur devoir. Il mit pour cet effet une flotte considérable en mer; mais elle fut dispersée par la tempête, & le Roi s'étant sauvé seul à Stockholm, y fut investi par l'armée d'Ingelbert. Eric demanda une entrevue avec les Sénateurs & les principaux Seigneurs du royaume, & il se plaignit de ce qu'on avoit pris les armes contre lui. On lui fit connoître qu'on n'avoit point eu dessein de secouer le joug de sa domination, mais qu'on étoit résolu de maintenir la liberté & les privileges de la nation, qu'il avoit promis de conserver. Comme on ne pouvoit terminer cette affaire sur le champ, on convint d'une treve d'un an, & le Roi eut la liberté de retourner en Dannemarck. 1434.

On assembla de nouveau les Etats à Abo, & Ingelbert y fut déclaré Prince de toute la Suede. Par les instances de Jean Cropelin, Préfet de Stockholm & Ministre du Roi, on décida que l'affaire du Roi seroit reglée par accommodement. On dressa en conséquence un état des principaux griefs sur lesquels la nation Suédoise demandoit satisfaction. Eric l'ayant communiqué aux Sénateurs Danois, il fut résolu que les Etats généraux des trois royaumes s'assembleroient à Halmstadt, afin de prendre les mesures nécessaires pour terminer les différends. Dans cette assemblée qui se tint au commencement de mai, il fut arrêté que le Roi se trouveroit le 29 de juillet à Stockholm, & qu'après avoir satisfait les Suédois sur les griefs, on lui restitueroit toutes les places, forteresses & châteaux qu'on lui avoit enlevés; Qu'on le reconnoîtroit pour Roi de Suede, pourvû qu'il s'engageât à ne plus violer les privileges & les droits de la nation. A l'égard d'Ingelbert, il fut dit qu'il jouiroit pendant sa vie de la ville d'Orebro; mais qu'après sa mort elle seroit réunie à la couronne. L'observation de ce traité fut jurée de part & d'autre. 1435.

Le Roi qui devoit se trouver à Stockholm le 29 de juillet, ne s'y rendit que le 14 d'octobre, & ce Prince ayant donné aux Suédois la satisfaction qu'ils demandoient, on lui rendit toutes les places qu'on lui avoit prises. Ainsi la tranquillité fut retablie en Suede. Les Suédois étoient sincerement rentrés dans leur devoir, & ils se flattoient que le Roi tiendroit la parole qu'il avoit donnée, & qu'il avoit même appuyée de nouveaux serments. Ce Prince trop imprudent pour tirer quelqu'avantage de la faute qu'il avoit faite de chagriner les Suédois, ne vit pas plutôt le calme regner dans ses Etats, qu'il se repentit d'avoir traité avec ses sujets. Il ôta les gouvernements à ceux des Suédois à qui il les avoit donnés, & en gratifia des étrangers; il commit même plusieurs hostilités, & fit le ravage dans les campagnes. Il se disposoit à conduire une flotte dans ce royaume pour se venger des Nobles

ROYAUME DE DANNEMARCK.

qu'il regardoit comme les auteurs des premieres révoltes; mais la plus grande partie de ses vaisseaux fut brisée par la tempête. Les Suédois ne pouvant se résoudre à obéir à un Prince qui vouloit les traiter despotiquement, engagerent Ingelbert à se mettre de nouveau à leur tête.

Paix conclue avec la maison de Holstein.

1435.

Eric sentit alors, mais trop tard, la faute qu'il venoit de commettre. La guerre qu'il faisoit depuis 29 ans avec la maison de Holstein, n'étoit pas encore terminée, & il pouvoit craindre d'être en même temps attaqué de tous côtés. Ces réflexions l'engagerent à tout mettre en œuvre pour faire sa paix avec ces Princes, & il convint que le Comte Adolphe jouiroit pendant sa vie de la portion qu'il possedoit dans le duché de Sléeswick; Qu'il conserveroit l'isle de Feneren & la Frise mineure; Que ses enfants ou héritiers en jouiroient dans les deux premieres années qui suivroient sa mort; mais qu'après ce temps les Rois de Dannemarck & les Comtes de Holstein feroient juger leurs prétentions sur le duché de Sléeswick, & rentreroient chacun dans tous leurs droits. Les villes de Wandalie ne tarderent pas à faire aussi leur accommodement, & le Roi se vit enfin tranquille de ce côté-là.

Il se suscita bientôt lui-même de nouvelles affaires, en voulant se désigner pour successeur Bogislas Duc de Pomeranie son neveu. Les Etats de Dannemarck déclarerent formellement au Roi qu'ils ne pouvoient se résoudre à perdre le droit qu'ils avoient de se choisir un Souverain, & qu'ils ne souffriroient point que le thrône, d'électif qu'il étoit, devînt héréditaire. Eric ne trouvant pas les esprits disposés à faire ce qu'il souhaitoit, n'insista pas davantage, & peu de temps après il se retira en Prusse sans avertir le Sénat de son départ. Lorsqu'on eut appris le lieu de sa retraite, on lui députa quelques Seigneurs pour l'inviter à retourner dans ses Etats. Ce Prince se laissa facilement persuader; mais avant son retour il fit alliance avec le Duc de Stettin, & leva quelques troupes en Pomeranie.

1436.

Les Etats généraux de Suede s'étant assemblés, on délibera sur le parti qu'on devoit prendre à l'égard du Roi. On proposa d'abord les voyes de la douceur, & l'on écrivit à ce Prince les intentions des Suédois. On ignore la réponse que fit le Roi; mais sur la nouvelle qu'on reçut qu'il étoit résolu de se rendre au printemps à Stockholm avec son neveu, pour le faire reconnoître Roi, on songea à parer ce coup. Ingelbert à la tête des mécontents s'empara de Stockholm par surprise, & cette conquête fut bientôt suivie de la soumission de plusieurs villes & forteresses.

Charles Canutson grand Maréchal ne put voir sans jalousie le crédit d'Ingelbert, & la gloire qu'il s'acquerroit seul en rendant la liberté à ses compatriotes. Dans la crainte que les Suédois ne le choisissent à son préjudice pour leur Souverain, il crut donc qu'il étoit de sa politique de joindre ses troupes à celles d'Ingelbert, dans l'espérance de l'emporter insensiblement sur lui. La guerre qui étoit allumée de tous côtés, engagea les Suedois à se donner un Chef. La Noblesse demandoit le grand Maréchal, mais les Evêques & les paysans se déclaroient en faveur d'Ingelbert. Pour contenter les deux partis, on décida que le grand Maréchal resteroit avec un corps d'armée devant la citadelle de Stockholm, tandis qu'Ingelbert seroit occupé à enlever aux Danois les places dont ils étoient en possession. Ce dernier soumit

bientôt la Sudermanie & la Gothie orientale, fit un accommodement ave les Scaniens, & emporta la ville de Laholm. La maladie dont il fut attaqué l'obligea de fonger à fe retirer à Orebro pour y rétablir fa fanté ; mais les ordres qu'il reçut de fe rendre en diligence à Stockholm, le forcerent de fe mettre fur un batteau, parce qu'il ne pouvoit fupporter les fatigues d'un voyage de terre. Il ne put achever heureufement ce voyage, ayant été affaffiné dans une ifle près de Gloeksholm, où il efperoit paffer tranquillement la nuit. On foupçonna Canutfon d'être l'auteur de ce meurtre par l'empreffement qu'il témoigna à s'emparer du commandement, & par la protection qu'il accorda à l'affaffin de fon compétiteur.

Le grand Maréchal fe fit alors un grand nombre d'ennemis ; mais le plus dangereux pour lui fut Eric Puch. Ces deux Seigneurs qui avoient chacun leurs partifans, chercherent bientôt à fe détruire mutuellement. Le Sénat craignant les effets de cette divifion qui pouvoit occafionner une guerre civile, affembla les Etats généraux à Calmar, & le Roi fut invité à s'y rendre. Ce Prince promit de nouveau de traiter les Suédois avec plus de douceur, & de ne rien entreprendre contre leurs droits & priviléges. En conféquence on le reconnut encore une fois en qualité de Roi de Suede. Eric ayant ainfi appaifé les troubles de ce royaume, fe mit en mer pour fe rendre en Gothland. Une violente tempête fit périr la plus grande partie de fes vaiffeaux, & celui fur lequel il étoit monté fut fubmergé peu de temps après qu'il eut eu le bonheur de fe fauver auprès de Carelfoe.

La nouvelle de cet accident fe répandit bientôt dans la Suede, & comme on ne put apprendre ce que le Roi étoit devenu, on ne fçavoit s'il étoit mort ou vif. Dans cette incertitude, les Suédois prirent le parti de confier l'adminiftration du royaume au grand Baillif & au grand Maréchal, & ils leur firent prêter ferment de fidelité au Roi mort ou vif. Ces deux Seigneurs en vertu des droits qui leur étoient confiés, obligerent tous les Gouverneurs Danois à leur remettre toutes les villes & forteresses qu'ils avoient entre les mains, & ils en donnerent le commandement à des Suédois, comme Eric en étoit convenu dans le dernier traité qu'il avoit fait avec la nation.

Eric Puch ennemi irréconciliable du grand Maréchal, entreprit de lui enlever le gouvernement du royaume, & affembla pour cet effet un grand nombre de partifans. Vaincu dans une premiere action, il leva de nouvelles troupes dans la province de Dalie, & remporta à fon tour un avantage affez confidérable fur fon ennemi. Canutfon pour terminer plus promptement cette affaire, demanda une entrevue à Eric. Celui-ci fe confiant trop facilement fur la parole de fon ennemi, ne fit aucune difficulté de s'y rendre. Il fut arrêté & conduit à Stockholm, où le grand Baillif lui fit couper la tête.

Quelque temps après on tint une affemblée générale à Calmar, où l'union des trois royaumes fut encore confirmée. On y regla d'ailleurs « Qu'aucun » Roi ne pourroit faire de nouvelles loix fans le confentement des Etats » généraux de la nation : Que le grand Baillif de chaque royaume préfideroit à tous les jugements des caufes qui feroient portées devant le Roi : » Qu'en l'abfence du Roi il feroit dépofitaire de fon authorité, & repréfenteroit la Majefté Royale : Que le grand Maréchal feroit fon coadjuteur, & lui » prêteroit main forte au nom du Roi pour l'exécution des loix : Qu'on ne

ROYAUME DE DANNEMARCK.

„ choisiroit pour Grand-Maîtres d'Hôtel & pour Chanceliers que des personnes instruites des loix, des usages & des coutumes de la nation : Que le Roi visireroit tous les ans ses royaumes, & qu'il seroit obligé de faire dans chacun un sejour de trois mois : Que lorsqu'il seroit menacé de quelque guerre, les forces des trois Etats se réuniroienr ensemble pour le soutenir : Que lorsqu'il s'agiroit d'élire un nouveau Roi, outre les Archevêques & deux Evêques, les Grands-Maréchaux, les Grands-Baillifs & les Sénateurs de chaque royaume s'assembleroient au nombre de six-vingt pour donner leurs voix : Que si le feu Roi avoir laissé un fils légitime que l'on jugeât capable de lui succeder, il seroit élu préférablement à tout autre; mais que s'il en laissoit un plus grand nombre, sans s'arrêter au droit d'ainesse, on éliroit celui que l'on jugeroit le plus digne de monter sur le thrône, & que dans le cas qu'il ne laisseroit aucun enfant mâle, les personnes nommées ci-dessus auroient droit d'élire un étranger ou un originaire du pays : Que si l'on choisissoit ce dernier, on procederoit à son élection de la maniere suivante. Premierement on écriroit les noms des trois royaumes sur trois billets d'une même forme & d'une même grandeur, qui seroient placés devant un enfant d'un an, & ce seroit du royaume dont cet enfant auroit levé le nom qu'il faudroit prendre le nouveau Roi : Qu'enfin si on ne pouvoit s'accorder au sujet de l'élection, on prendroit quatre personnes de chaque royaume, deux Ecclésiastiques & deux Séculiers, qui s'assembleroient dans une maison particuliere, qu'ils feroient serment de n'en point sortir, avant que d'être convenus tous ensemble du sujet qu'ils voudroient élire ; & que celui qu'ils auroient élu, seroit unanimement reconnu par les trois royaumes. » On apprit enfin ce que le Roi étoit devenu, & l'on sçut qu'il étoit retourné en Dannemarck. Au printemps suivant il repassa dans l'isle de Gothland, afin d'être plus à portée de traiter avec les Etats du royaume de Suede.

1437. Ils s'assemblerent de nouveau & écrivirent à ce Prince pour le prier de se rendre à Calmar le 24 de juin suivant, afin de donner son approbation à tout ce qui s'étoit fait en son absence, & prendre en même temps des mesures pour l'avenir. Le Roi ne s'étant point trouvé au jour indiqué, on députa vers les Sénateurs Danois, afin qu'ils engageassent Eric à se rendre en Suede. La mésintelligence qui regnoit entre le Roi & le Sénat de Dannemarck par rapport aux efforts continuels que ce Prince faisoit pour mettre sur le thrône Bugislas de Pomeranie, fut cause que les Danois ne voulurent point se charger de la commission que le Sénat de Suede leur donnoit. Les Députés Suédois s'adresserenr directement au Roi ; mais peu satisfaits de ses réponses, ils prirent des arrangements avec les Seigneurs Danois, & les deux nations s'étant réunies contre Eric, il fut résolu qu'on donneroit la couronne des trois royaumes au Duc Christophle de Baviere son neveu.

1438. Une nouvelle démarche du Roi augmenta encore les mécontentements des Danois, je veux dire la donation qu'il fit de l'isle de Rugen aux Princes de Pomeranie. Dans l'assemblée des Etats qui se tint peu de temps après à Wardingbourg, l'Archevêque de Lunden fit un grand discours dans lequel il se plaignit de l'infraction continuelle que le Roi faisoit des privileges de la nation. Il déclara en même temps que les peuples désapprouvoient les soins

foins que ce Prince fe donnoit pour affurer la couronne au Duc Bugiflas, & qu'ils ne voyoient qu'avec peine que le Roi avoit introduit des troupes étrangeres dans le royaume. Les Députés du Roi répondirent au nom de ce Prince que toutes les troupes étrangeres évacueroient le royaume avant l'efpace de quinze jours; mais cette promeffe fut fans effet, & les troubles qui furvinrent peu de temps après, empêcherent les Etats de preffer Eric de tenir fa parole.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Un prétexte affez fingulier fut l'origine de ces troubles. Les payfans de la province de Wenfyffel ayant entendu dire qu'on devoit affembler à Bafle un Concile pour la réforme du Clergé, refuferent de payer la dixme aux Eccléfiaftiques & aux Moines, dans l'efperance, difoient-ils, qu'ils en feroient difpenfés par le Concile. Ce feu de la révolte gagna bientôt les autres provinces, & les payfans du Juthland fe révolterent contre la Nobleffe fur des prétextes differents. Le Roi fut foupçonné d'être la caufe de ces mouvements, & ce fut envain qu'il chercha à s'en juftifier. La Nobleffe du Juthland ne pouvant fe foutenir contre la violence des payfans, fe mit fous la protection de la maifon de Holftein.

La Suede n'étoit pas plus tranquille, & l'authorité que le grand Maréchal Canutfon vouloit s'arroger, avoit fait un grand nombre de mécontents, & avoit caufé quelques guerres civiles. Les Chefs de differentes factions qui s'étoient élevés contre lui, avoient péri par le poifon ou dans les fupplices. Canutfon perfuadé que les Suédois, peu fatisfaits d'Eric, prendroient enfin le parti de ne le plus reconnoître, s'imagina qu'il pouvoit afpirer à la royauté: mais fes cruautés & fa tyrannie l'avoient rendu trop odieux. Occupé de ces idées, il engagea le Sénat à écrire au Roi, pour lui déclarer que s'il ne fe rendoit en diligence en Suede pour y terminer à l'amiable tous les différends qui fubfiftoient entre lui & les Etats, & que s'il ne leur donnoit fatisfaction, les Suédois étoient déterminés à renoncer au ferment de fidelité qu'ils lui avoient fait. Le Sénat & un grand nombre de Seigneurs défiroient la préfence du Roi pour abbatre l'authorité du grand Maréchal; mais Eric étoit dans les mêmes difpofitions, & ne vouloit faire aucun traité avec fes fujets.

Ce Prince qui étoit toujours dans l'ifle de Gothland ne fe montroit pas plus fenfible aux invitations des Danois, qui le prioient inftamment de retourner en Dannemarck. Cette indifference ou ce mépris mortifia tellement les Sénateurs du royaume, qu'ils envoyerent des Ambaffadeurs au Duc Chriftophle de Baviere, (1) pour lui annoncer qu'il étoit élu Roi de Dannemarck, & pour l'engager à prendre poffeffion de la couronne. Voici la lettre qu'ils écrivirent à ce Prince.

TRÉS-ILLUSTRE PRINCE. Pour l'affection finguliere & l'amour que vous fçavez que vous ont toujours porté le Sénat & le peuple de ces trois royaumes & le plus proche parent du Roi Eric notre maître, nous fommes obligés de recourir à votre Alteffe, & de lui fignifier que fa Ma-

Lettre des Sénateurs Danois au Duc Chriftophle de Baviere.

(1) Ce Prince étoit par fa mere neveu du Roi Eric.

Royaume de Dannemarck.

jeſté Royale ayant ſollicité depuis pluſieurs années les Etats de ces trois royaumes de reconnoître ſon couſin Bugiſlas Duc de Pomeranie pour leur Roi, & ayant fait tout ſon poſſible pour le mettre ſur le thrône, nous nous y ſommes conſtamment oppoſés, & avons réſiſté à ſes entrepriſes,que nous ne trouvions pas conformes à la juſtice & au droit, parce qu'il reſtoit un Prince du ſang royal, deſtiné par ſa naiſſance à regner ſur nous : Qu'indépendamment de cela, le Roi Eric a remis malgré nous toutes les fortereſſes & les châteaux du royaume entre les mains du Duc Bugiſlas, afin de le rendre par la force maître du royaume, & de lui donner le moyen de monter ſur le thrône après lui : Qu'il n'avoit voulu donner aucune préfecture aux naturels du pays, à moins qu'ils ne reconnuſſent les tenir du Duc & en ſon nom, comme pluſieurs s'y étoient ſoumis par la crainte de perdre la vie & les biens, ou pour éviter un plus grand malheur au royaume, ſi les préfectures & les fortereſſes tomboient entre les mains des étrangers, comme cela étoit arrivé par rapport à la fortereſſe d'Alcholm, qui avoit été confiée à Barnim Duc de Barth ; à celle de Ravensbourg, confiée à Wratiſlas, Prince de Wolgaſt ; & à celles de Tranckiar & de Stege, données aux Comtes Jean & Witzlas. D'ailleurs, Seigneur & Prince très-chéri, Sa Majeſté Royale nous ayant convoqués dernierement à une aſſemblée générale dans la ville de Wardingbourg, vers la fête de Pâques, elle nous preſſa derechef de reconnoître le Duc Bugiſlas pour Roi ; & comme nous refuſions de le faire, & que nous proteſtions ouvertement que nous ne demanderions point d'autre Roi & d'autre maître tant qu'elle ſeroit en vie, & qu'elle gouverneroit ſes royaumes ſuivant les loix, elle demanda enfin qu'en conſidération de ſon grand âge qui vouloit du repos, le Duc Bugiſlas, déja reconnu pour Prince du royaume & pour Capitaine, pût être maître de tous les châteaux & de toutes les fortereſſes, & qu'on lui laiſſât le pouvoir d'établir les Préfets & de les dépoſer : & comme nous refuſions de plus en plus de lui accorder ſa demande, parce que nous jugions qu'il ne pouvoit en réſulter que la ruine du royaume, cependant pour ne pas paroître nous oppoſer à tous ſes deſirs, nous conſentimes que le Duc aidât le Roi dans le gouvernement, non pourtant en qualité de Préfet, mais comme un ami fidele du Roi & du royaume : Que les deux fortereſſes de Ravensbourg & de Tranckiar lui fuſſent données comme ſuffiſantes pour ſon entretien ; & qu'outre cela toutes les fortereſſes du royaume lui fuſſent ouvertes, pour les défendre ſuivant les ordres de notre Seigneur & Roi ; à condition cependant que la fortereſſe d'Alcholm, que tenoit le Duc Barnim, & celle de Ravensbourg que tenoit le Duc Witzlas, rentreroient dans l'obéiſſance & la fidélité du royaume dans l'eſpace de quatorze jours après la fête de St Jean-Baptiſte ; ce qu'il promit de faire, mais ce qu'il n'a pas obſervé. Après la tenue de cette aſſemblée génerale, lorſque les Sénateurs & la Nobleſſe ſe furent retirés d'auprès de ſa Majeſté, le Roi remit entre les mains du Duc Bugiſlas, contre les loix & les uſages du royaume, tous ſes domaines, avec les fortereſſes & les trois villes de Nwbourg, de Hinſgavel & d'Hagenskow, enſemble les ſujets qui en dépendoient ; enſuite ayant appellé auprès de lui les habitants de Séeland, il leur enjoignit de ſe conformer aux ordres du Duc, &

de lui obéir comme à leur Gouverneur & à leur Préfet : & il leur accorda en recompense toutes les immunités qu'ils lui demanderent. Après avoir ainsi introduit d'authorité dans le royaume les Ducs Bugislas, Wratislas & Barnim Prince de sa nation, & les Comtes Jean & Witzlas, & réduit le peuple à faire ce qu'il souhaitoit, il s'embarqua sous prétexte d'aller à Calmar se faire reconnoître Roi de Suede par les ordres du royaume, comme nous avions lieu de nous le persuader, à la vûe du traité qu'il venoit de faire avec les Suédois. Mais au lieu de se rendre à Calmar, il prit malgré nous & sans nous avoir consultés, la route de l'isle de Gothland ; il débarqua dans cette isle si éloignée du royaume de Dannemarck ; il y emporta avec lui le thrésor du royaume, l'or, l'argent & toutes les choses précieuses que les Rois & les Reines avoient ramassés depuis plusieurs années pour l'usage & l'honneur de la couronne. Depuis qu'il s'est ainsi séparé d'avec nous, il s'est élevé de côté & d'autre, tant dans le Séeland que dans le reste du royaume, des séditions : le peuple s'est soulevé contre les Ecclésiastiques & contre la Noblesse ; il ne veut écouter ni la justice ni l'équité, & nos vies sont tous les jours en danger au milieu de ces troubles. D'un autre côté, la situation des affaires entre les Comtes de Holstein & ce royaume est telle, que nous craignons à tous moments une rupture de leur part ; & nous sommes menacés, à l'occasion des Préfets étrangers introduits dans le royaume, d'une infinité de malheurs qu'il seroit trop long de détailler. On peut ajouter à tout cela ce que nous appréhendons du côté de la Suede, depuis que le Roi Eric ne veut plus accomplir les traités qu'il a faits avec les Etats de ce royaume : de sorte que ces trois couronnes qui avoient été ci-devant unies pour leur avantage commun, sont maintenant divisées & séparées par le mauvais gouvernement de ce Prince. C'est pourquoi, très-illustre Prince, attendu que le Roi Eric a renoncé en la maniere qui vient d'être dite, & de son propre mouvement, au royaume, nous vous demandons & nous vous prions, avec toute la soumission imaginable, comme le Prince du sang royal le plus proche du thrône, & vous conjurons pour l'amour de Dieu, pour votre propre honneur, pour votre gloire & par l'amitié que la liaison du sang doit vous donner pour ce royaume, de ne pas dédaigner de nous protéger dans notre affliction, de secourir ce royaume qui est en danger, & de venir le plutôt qu'il vous sera possible. S'il arrivoit, lorsque votre Altesse se sera rendue auprès de nous, que notre Roi jugeât à propos de reprendre le sceptre en main, nous pouvons l'assurer qu'elle trouvera, Dieu aidant, dans les richesses du royaume un fonds suffisant pour son entretien, si elle veut soulager le Roi & la couronne en la place du Duc de Barnim. Mais si votre Altesse n'est ni dans la disposition de venir, ni de secourir ce royaume, nous la prions de nous en donner avis incessamment par ceux mêmes qui lui remettront la présente, afin que nous puissions nous pourvoir ailleurs. Mais s'il arrive que votre Altesse se laisse ainsi enlever, aussi-bien qu'à sa postérité, la couronne, elle n'aura rien à nous imputer, & ne pourra en donner le blâme qu'à elle-même & à sa négligence. Nous vous envoyons inclus dans la présente un certain nombre d'articles qui prouvent évidemment que le Roi Eric est déchu du royaume ; & votre Altesse comprendra plus aisé-

ment à la lecture de ces articles, la triste situation où se trouve le royaume; elle pourra pareillement porter un jugement plus sûr de ce dont il s'agit, quand elle verra toutes choses éclaircies.

Cette lettre est datée de Corsor, le 28 octobre 1438.

1439.

Cependant le Roi avoit quitté l'isle de Gothland, & étoit passé à Steckebourg, où il vouloit conferer avec le Grand-Maréchal de Suede; mais ce Seigneur n'osant se fier aux promesses du Roi, refusa de l'aller trouver. Ce fut dans cette ville qu'Eric reçut la lettre des Sénateurs Danois, par laquelle ils lui déclaroient qu'ils ne vouloient plus le reconnoître pour leur Souverain. Le Roi frappé de cette nouvelle, se plaignit vivement de l'injure qu'on lui faisoit, & offrit de répondre à toutes les accusations qu'on pourroit intenter contre lui, pourvû que ce fût devant des Commissaires qui jugeassent sans passion & sans intérêt. Il écrivit en même tems aux Scaniens & aux Fioniens pour les mettre dans son parti. Il adressa aussi une lettre à Christophle son neveu, & lui représenta qu'il ne devoit pas se fier aux Danois, qui pourroient le priver un jour de la couronne qu'ils lui offroient alors avec tant d'ardeur. Il se retira ensuite en Gothland, d'où il publia une espece de manifeste, dans lequel il prétendoit répondre à tous les griefs que ses sujets avoient contre lui. Il le terminoit en protestant que si on lui refusoit la justice qui lui étoit dûe, il la demanderoit contre son peuple à Dieu, au Pape, à l'Empereur, aux Rois, aux Princes, aux Comtes, aux Chevaliers, aux Gentilshommes & à toutes les Républiques de l'Univers, dans l'esperance de trouver quelque puissance qui entreprendroit de lui faire restituer ses Etats.

Ce manifeste ne fit pas une forte impression sur les Danois, & il n'y eut que quelques paysans de Fionie qui se souleverent contre leurs Seigneurs. Eric fut contraint de rester dans l'isle de Gothland, d'où il incommoda souvent les Suédois & leurs voisins par les vaisseaux qui croisoient continuellement sur la mer Baltique. Il vivoit d'ailleurs dans cette isle comme un simple Particulier, & après y avoir resté dix ans, il la ceda aux Danois, & se retira à Rewold en Pomeranie, où il vécut encore dix ans.

Cristophle III. surnommé le Bavarrois

1439.

Christophle Duc de Baviere, Palatin du Rhin, & petit-fils de l'Empereur Rupert ou Robert, ayant appris que les Danois l'avoient élu pour leur Roi, se rendit en Dannemarck pour prendre possession du thrône. Les Sénateurs & la plus grande partie des Seigneurs allerent au-devant de lui, & lui prêterent serment de fidelité. Ce Prince ne voulant point choquer les Suédois & les Norwegiens, ne prit pas d'abord la qualité de Roi de Dannemarck, mais seulement celle de Protecteur de la patrie. A peine Christophle s'étoit-il rendu dans ce royaume, que le Sénat publia une ordonnance par laquelle il étoit défendu de reconnoître d'autre Tribunal que celui du nouveau Roi, sous peine d'être regardé comme ennemi de l'Etat.

Les Danois qui avoient élu ce Prince sans la participation des Suédois, envoyerent des Députés vers le Grand-Maréchal & les Sénateurs de Suede, qui étoient alors à Calmar. Ces Députés étoient chargés de leur donner avis de l'arrivée de ce Prince, & d'entrer en même temps en négociation avec

les Sénateurs, pour les porter à lui mettre fur la tête la couronne de Suede, afin que les trois royaumes demeuraffent toujours réunis, & que par ce moyen on pût maintenir la paix dans les trois Etats. Les Suédois furent étrangement furpris de cette nouvelle, qui caufa une grande mortification à Canutfon, qui briguoit la couronne de Suede, comme nous l'avons déja dit. On convint cependant d'affembler les Etats du royaume pour déliberer fur cette propofition, & ils fe tinrent en effet à Arboga. Le Grand-Maréchal voyant que les Suédois étoient portés en faveur de Chriftophle, ne voulut plus s'oppofer à fon élection; mais il demanda pour les fervices qu'il avoit rendus à la patrie, qu'on lui accordât la province de Finlande avec l'ifle d'Oeland & Bergholm pour lui & fes fucceffeurs, & que dans le cas où l'on voudroit les réunir à la couronne, on lui payeroit ou à fes héritiers la fomme de quarante mille marcs d'argent. Comme on vouloit lever les difficultés que l'on craignoit de la part du Grand-Maréchal, on ne balança pas à le fatisfaire fur ce qu'il demandoit.

Royaume de Dannemarck.

Avant que de procéder à une élection dans les formes, il fut décidé qu'on s'affembleroit à Calmar pour traiter avec le nouveau Roi, des droits, des immunités & des priviléges du royaume dont les Suédois ne vouloient rien retrancher. Dès l'année précédente, les Danois avoient pris cette précaution dans une affemblée qui s'étoit tenue à Wibourg. La révolte des payfans du Juthland empêcha le Roi de fe rendre à Calmar le jour indiqué : il ne s'y trouva que vers la fin du mois d'août, c'eft-à-dire un mois & demi plus tard qu'on n'étoit convenu. On lui fit tous les honneurs poffibles, & on témoigna la joie qu'on avoit de le voir. Après être convenu avec les Suédois de ce qui concernoit les droits & les priviléges du royaume de Suede, il fit fon entrée à Stockholm, & quelques jours après il fe rendit à Morafton, où il fe fit proclamer par le peuple, fuivant l'ancienne coutume, & enfin il fut couronné folemnellement. De-là il paffa dans la Norwege, s'arrêta dans la ville d'Obfolo, où il reçut la couronne & le ferment de fes fujets. De retour en Dannemarck, il fut couronné à Rypen par l'Archevêque de Lunden.

1441.

Cependant Eric continuoit fes pirateries, & faifoit beaucoup de tort au commerce des Suédois. On en porta fes plaintes au Roi Chriftophle, qui parut n'y faire aucune attention; il répondit même plufieurs fois d'un ton railleur qu'il falloit bien que fon oncle eût quelque chofe pour fubfifter. Il fut cependant obligé dans la fuite par bienféance de faire des préparatifs de guerre contre Eric. Il paffa dans l'ifle de Gothland avec des forces confiderables; mais tous ces préparatifs fe terminerent par une conference entre les deux Princes, qui fe féparerent bons amis. Eric demeura en poffeffion de l'ifle de Gothland, & continua toujours fes pirateries. Cette expédition eft antérieure au couronnement de Chriftophle à Rypen, puifqu'alors ce Prince étoit en Suede.

1443.

La grande liaifon que ce Monarque avoit avec les Princes d'Allemagne, penfa le brouiller avec la Nobleffe de fes Etats. Le deffein qu'il avoit de s'attacher les étrangers, l'avoit engagé à leur donner des fiefs & des gouvernements. Cette conduite déplut également aux Danois & aux Suédois,

1445.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

& on lui fit entendre que ce qu'il faiſoit avoit été la cauſe de la dépoſition de ſon oncle. Chriſtophle frappé de ces repréſentations congédia tous les étrangers. Deux ans après, le Roi publia pluſieurs édits pour confirmer les priviléges & les immunités des nations qui commerçoient dans la mer du
1447. Nord. Les habitants de Hollande, de Zelande & de la Friſe y furent compris. Il y eut cependant peu de temps après un différend avec ces mêmes peuples, & l'on fit arrêter pluſieurs de leurs vaiſſeaux dans quelques ports. Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, Comte de Hollande & de Zelande, envoya en Dannemarck des Députés qui terminerent ces différends à l'amiable. Le Roi ſe diſpoſoit à faire un voyage en Suede, & il avoit convoqué les Etats pour les fêtes de Noël : mais une maladie dont il fut attaqué, &
1448. dont il mourut le 4 de janvier, l'empêcha de s'y trouver. Les Hiſtoriens Suédois ne font pas l'éloge de ce Prince, & prétendent que ſon regne ne fut pas heureux pour la Suede. Les Danois au contraire louent beaucoup ſa modération, ſon amour pour ſes peuples, & les ſoins qu'il ſe donna pour entretenir la paix & faire fleurir le commerce. Il eſt vrai que ce Prince étoit plus porté pour les Danois, & il paroît qu'il s'étoit propoſé d'aſſujettir la Suede à la couronne de Dannemarck.

Chriſtierne ou Chriſtian I. ſurnommé le Riche.

1448. La mort de Chriſtophle fut l'époque de la déſunion des trois royaumes. Charles Canutſon, Grand-Maréchal, regardant cet évenement comme une occaſion favorable pour ſatisfaire ſes deſſeins ambitieux, réveilla par ſes diſcours l'ancienne animoſité des Suédois contre les Danois. Il fit reſſouvenir ces premiers de tout ce qu'ils avoient ſouffert ſous les regnes d'Eric & de Chriſtophle, & conclut enfin qu'on pouvoit rompre le traité fait avec les Danois au ſujet de l'union des trois royaumes, puiſqu'ils l'avoient enfreint les premiers en faiſant choix de Chriſtophle ſans en faire part aux Etats de Suede. Charles n'étoit pas ſans compétiteurs : mais ſon crédit, ſa puiſſance & ſes grandes richeſſes l'emporterent ſur ſes deux rivaux, & il fut proclamé à la pluralité des voix.

Cependant les Danois étoient également occupés à ſe choiſir un Roi, & dans le deſſein de réunir le duché de Sléeſwick & le Holſtein au royaume de Dannemarck, ils avoient offert la couronne au Duc Adolphe. Ce Prince la refuſa par un déſintereſſement bien rare, & dont il n'y a qu'un très-petit nombre d'exemples. Pour répondre aux offres des Danois, il leur propoſa ſon neveu Chriſtian, ſecond fils de Theodoric Comte d'Oldimbourg. On envoya auſſitôt des Ambaſſadeurs vers ce Comte, pour lui demander lequel de ſes enfants il ſouhaitoit que l'on plaçât ſur le thrône. » J'ai trois fils, dit-il, ils „ ſont tous trois de différents caracteres. L'un eſt paſſionné pour le jeu & „ pour les femmes : un autre eſt d'un eſprit ſi brouillant, qu'il ne reſpire „ que la guerre, ſans faire attention ſi elle eſt juſte ou injuſte : enfin l'autre eſt „ d'un eſprit moderé, & il préfere la paix au bruit des armes, qu'il ne prend „ jamais que par néceſſité ; d'ailleurs, il n'a peut-être pas ſon égal en valeur, „ en généroſité & en bonté. Ainſi les Danois peuvent choiſir celui qu'ils „ croiront leur convenir davantage «. Chriſtian étoit le Prince dont le pere avoit fait un ſi bel éloge, & c'étoit lui qu'Adolphe ſon oncle avoit propoſé. Les Danois ne balancerent pas à lui donner leurs ſuffrages, & il fut

proclamé d'une voix unanime. Ce fut ſous d'auſſi heureux auſpices que commença l'origine de la grandeur de la maiſon qui eſt aujourd'hui ſur le thrône.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Chriſtian fut à peine ſur le thrône de Dannemarck, qu'il ſe vit contraint d'entrer en guerre avec les Suédois. Charles leur Roi n'ayant pu réuſſir à ſe faire reconnoître par les Danois & par les Norwegiens, réſolut de s'en venger en ſe rendant maître de l'iſle de Gothland où étoit le Roi Eric. Les Suédois avoient applaudi à cette entrepriſe, & l'armée qu'on avoit envoyée pour cette expédition, avoit battu les troupes qui avoient voulu s'oppoſer à ſa deſcente, & le ſiége de Wisby étoit déja commencé. Les Danois avertis de ces hoſtilités envoyerent des Ambaſſadeurs au Roi Charles, pour l'engager à faire retirer ſes troupes de l'iſle de Gothland, qui étoit un domaine de la couronne de Dannemarck, depuis que Waldemar III. en avoit fait la conquête, & que la Reine Marguerite l'avoit retirée des mains du grand Maître de l'Ordre Teutonique, à qui elle avoit été engagée par le Roi Albert. Charles qui prétendoit que cette iſle étoit une dépendance de la Suede, déclara qu'il feroit tous ſes efforts pour s'en rendre maître. Eric qui commençoit à manquer de vivres, ſe retira dans la citadelle; mais il s'apperçut bientôt qu'il ne pourroit pas y faire une longue réſiſtance. Les Généraux Suédois qui avoient reçu ordre de ne traiter avec ce Prince qu'à condition qu'il ſe rendroit à diſcretion, & qu'il livreroit toutes ſes richeſſes, lui accorderent cependant quelques jours de treve. Eric en profita pour faire des proviſions de bouche, & il fut ſecondé en cela par un des Généraux Suédois. Ces ſecours n'étoient pas capables de le tirer de l'embarras où il ſe trouvoit, & il ſe voyoit dans la néceſſité de capituler bientôt, s'il n'en recevoit promptement d'autres. Dans cette extrémité il eut recours aux Danois, & leur offrit de leur livrer la citadelle, s'ils vouloient lui fournir les moyens de ſe ſauver ſain & ſauf avec toutes ſes richeſſes. Le Sénat de Dannemarck accepta avec joye cette propoſition, & Chriſtian envoya une flotte dont Eric ſe ſervit avantageuſement pour ſortir de l'iſle de Gothland. Il ſe retira en Pomeranie malgré les inſtances du Roi, qui le preſſoit vivement de fixer ſon ſéjour dans quelque province du Dannemarck.

Les Suédois continuoient cependant le ſiége de la citadelle, dans laquelle il y avoit garniſon Danoiſe depuis qu'Eric l'avoit abandonnée. Chriſtian après avoir inutilement tenté les voyes d'accommodement, équippa une flotte conſiderable avec laquelle il ſe rendit en Gothland. Il y battit les Suédois, délivra la citadelle & reprit la ville de Wisby, où il fit un grand nombre de priſonniers. La conquête de Gothland n'étoit pas le ſeul but que le Roi s'étoit propoſé. La réunion des trois royaumes étoit pour lui un objet bien plus important. Dans ce deſſein il crut devoir gagner la Nobleſſe qu'il avoit fait priſonniere, en la renvoyant ſans rançon, après lui avoir cependant expoſé ſes vûes. Il accorda outre cela une ſuſpenſion d'armes pour les Suédois qui étoient encore dans l'iſle de Gothland. Chriſtian avant que de ſe retirer de l'iſle, mit de bonnes garniſons dans pluſieurs endroits, & retourna en Dannemarck, où il fut ſolemnellement couronné par l'Archevêque de Lunden.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Cependant Charles pour se consoler de la perte qu'il avoit faite en Gothland, étoit passé en Norwege où il s'étoit fait reconnoître Roi, à la faveur des différends qui étoient survenus entre la Noblesse & le Peuple. Ce Prince étoit ensuite retourné en Suede, après avoir laissé pour Gouverneurs en Norwege deux Gentilshommes qu'il avoit fait Chevaliers. Cette nouvelle causa beaucoup d'inquiétude à Christian; mais elle ne put le déterminer à employer d'abord la force des armes contre celui qui venoit de lui enlever une couronne. L'amour qu'il avoit pour ses nouveaux sujets, lui fit appréhender la guerre, & il se persuada qu'on pourroit terminer cette affaire par des négociations; il proposa à Charles une entrevue à Helmstad. Charles n'ayant pû ou n'ayant pas voulu se rendre au lieu indiqué, donna ses pleins pouvoirs à douze Seigneurs; mais il leur recommanda sur-tout de ne point adjuger au Roi de Dannemarck le royaume de Norwege & l'isle de Gothland.

Christian qui s'étoit rendu en personne à l'assemblée, représenta avec force l'intérêt que les trois royaumes avoient de s'en tenir au traité de Calmar, afin d'éviter des guerres presqu'indispensables. Les plénipotentiaires de Suede frappés du discours du Roi de Dannemarck, & d'ailleurs dégoûtés du gouvernement de Charles, promirent de faire ensorte que ce Prince restituât aux Danois le royaume de Norwege, & qu'il abdiquât la couronne de Suede, à condition néanmoins qu'on le feroit vice-Roi de ce royaume. Charles instruit du résultat de cette assemblée ne put retenir sa colere, accusa ses Ministres d'avoir passé leurs pouvoirs & de l'avoir trahi, & en conséquence il les priva de leurs fiefs. Cette conduite les irrita, & comme ils étoient puissants dans le royaume, ils formerent un parti contre Charles, & se rendirent auprès de Christian à qui ils offrirent leurs services.

1451. Ce Prince étoit passé dans la Séeland, & y avoit assemblé le Sénat pour

1452. examiner quel parti on devoit prendre dans les circonstances où les affaires se trouvoient. On ne fut point d'avis d'entreprendre une guerre ouverte; mais on décida qu'il falloit faire des courses sur les côtes de Suede & de Norwege, afin d'engager les habitants de ces deux royaumes à secouer le joug de Charles. Ce projet fut exécuté, & les Danois firent entr'autres un grand butin dans les environs de Stockholm. Charles trouva moyen de s'en venger pendant un voyage que Christian fit dans le Brandebourg. Il fit un ravage affreux dans la Scanie, mit tout à feu & à sang, & laissa par-tout des marques de sa fureur & de sa barbarie.

Les glaces dont le détroit du Sund étoit chargé empêcherent Christian de faire passer des troupes de la Séeland en Scanie. Aussitôt que la saison lui permit de mettre sa flotte en mer, il en envoya une partie devant Stockholm, & se rendit avec l'autre dans la Gothie Occidentale. Ses grands succès engagerent les Préfets & les Gentilshommes de la province à le reconnoître pour leur Roi. Charles de son côté marcha au secours de Stockholm, & obligea les Danois à en lever le siége. Ce ne fut pas le seul avantage qu'il eut contre les Danois. Il leur enleva pendant l'hyver la Gothie Occidentale, dans laquelle Christian n'avoit laissé que quelques troupes, ayant ramené avec lui son armée en Dannemarck. Christian qui ne cherchoit qu'à forcer les Suédois à observer le traité de Calmar, ne voulut pas reprendre la

Gothie à force ouverte. Il se contenta d'envoyer de temps en temps quelques troupes pour ravager les frontieres, & soutenir les Préfets qui étoient dans son parti. Charles obligé de repousser l'ennemi, faisoit marcher des corps d'armée qui incommodoient beaucoup le paysan, dont les terres se trouvoient ravagées tantôt par les Danois, tantôt par les Suédois. Tel fut le triste état de la Suede pendant quelques années.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

La Norwege n'étoit pas plus tranquille. Un Chevalier nommé Olaüs-Nicolaï s'y comportoit en tyran, & sa femme avoit eu la hardiesse d'arborer sur son vaisseau les armes de Norwege. Les habitants ne pouvant plus supporter la tyrannie d'Olaüs, l'attaquerent & le poursuivirent dans un monastere, où ils mirent le feu. Christian déterminé à forcer le Roi de Suede à lui abandonner la couronne, poussa la guerre plus vivement qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Les avantages considerables qu'il remporta sur terre & sur mer engagerent la Noblesse & le Clergé à se décider en sa faveur. Les Evêques n'avoient pû voir tranquillement que Charles eût voulu leur enlever une partie des biens qu'ils possedoient, & qu'il eût défendu de faire aucune nouvelle fondation en faveur du Clergé régulier ou séculier. Jean Salstat Archevêque d'Upsal se déclara le premier ouvertement, & se fit Chef d'un parti qui ruina entierement les affaires du Roi de Suede. Après avoir déposé sur l'Autel ses habits pontificaux, il fit serment de ne s'en point revêtir qu'il n'eût chassé le Roi Charles du royaume. Il prit ensuite une cuirasse & une épée, & se mit à la tête de ses vassaux. Charles crut prévenir le coup qui le menaçoit, en assemblant toutes ses troupes dans la Gothie Orientale, où il esperoit surprendre l'Archevêque. Le Prélat informé des desseins de ce Prince, se mit sur ses gardes, & ayant trouvé une occasion favorable, il attaqua le Roi pendant la nuit. Charles ainsi surpris fit prendre les armes à ses troupes; mais une blessure qu'il reçut dans le commencement du combat, l'obligea de se retirer. Sa retraite fit perdre courage à son armée, & elle se débanda aussitôt.

L'Archevêque profitant de sa victoire se rendit devant Stockholm où le Roi s'étoit retiré. Ce Prince jusqu'alors si fier s'abbaissa jusqu'à faire des supplications à l'Archevêque, & à lui promettre de mieux se conduire dans la suite envers ses sujets. Rien ne fut capable de toucher le Prélat; il poussa vivement le siége, & Charles se voyant sur le point d'être forcé, cacha le thrésor du royaume chez les Dominicains, & s'embarqua secrettement pendant la nuit avec ses richesses particulieres. Il se rendit à Dantzick au commencement de mars, & il y demeura ainsi en exil environ sept ans. Les Suédois n'étant plus retenus par la présence de leur Roi, envoyerent une ambassade à Christian pour lui offrir la couronne. Ce Prince se rendit en diligence à Stockholm, où on lui fit jurer l'observation des anciens priviléges & des constitutions du royaume. On le conduisit ensuite à Moraften pour y être proclamé suivant l'usage, & il se rendit de-là à Upsal, où il fut couronné solemnellement. Christian maître du thrône de Suede n'eut pas beaucoup de peine à se faire reconnoître en Norwege; ainsi les trois couronnes se trouverent de nouveau sur la tête d'un seul Prince.

1458. Christian proclamé Roi de Suede & de Norwege.

La mort d'Adolphe Duc de Sléeswick fit rentrer le duché de ce nom dans le domaine du royaume de Dannemarck. Il y eut quelques contestations au

1459.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

ſujet des comtés de Holſtein & de Stormarie. Les parents d'Adolphe du côté paternel avoient des droits plus inconteſtables que ceux de Chriſtian, qui étoit de la branche féminine. Cependant lorſqu'on s'apperçut que ce Prince vouloit s'en emparer par la force des armes, on entra en accommodement avec lui, & chacun lui ceda ſes prétentions moyennant une ſomme d'argent. Chriſtian maître de ces nouvelles provinces, ſe fit rendre hommage par ſes vaſſaux, & il n'y eut que la ville de Hambourg qui le refuſa, ſous prétexte qu'elle n'avoit jamais fait qu'une promeſſe verbale de fidelité à ſes ſucceſſeurs. Le Roi ne voulut pas la contraindre à lui rendre hommage, & ſe contenta de la ſimple aſſurance qu'elle lui fit de reſter fidéle. Chriſtian parcourut enſuite toutes les provinces de ſes Etats, & fit même quelques voyages chez des Princes voiſins.

1463. Ce Monarque auſſi imprudent que ſes prédeceſſeurs, tint avec les Suédois la même conduite qu'ils avoient tenue. Il donna les gouvernements du royaume à des Miniſtres & à des Officiers étrangers, & priva des fiefs & des emplois les plus conſiderables les Naturels du pays, à qui ils appartenoient de droit. Ces procedés irriterent les Suédois qui ſe plaignoient d'ailleurs de la longue abſence du Roi, & qui lui reprochoient de s'être ſervi du thréſor de la couronne pour acheter le comté de Holſtein, outre les impôts dont il les avoit chargés pour ce ſujet. Les Suédois ne tarderent pas à donner des marques de leur mécontentement, & le Roi croyant appaiſer facilement ces premiers troubles, ſe rendit dans la ville de Stockholm. En effet le parti n'étoit pas encore bien conſiderable, n'ayant point de Chefs qui euſſent quelque grand crédit dans le royaume. On uſa de ſtratagême pour y parvenir, & on perſuada au Roi que l'Auteur des mouvements qui ſe faiſoient en Suede, étoit l'Archevêque d'Upſal, quoique le Roi n'eût perſonne qui lui fut plus fidélement attaché. Ce Prince trop crédule donna dans le piége qu'on lui tendoit, & envoya l'Archevêque priſonnier en Dannemarck. Le but des ennemis de Chriſtophle étoit d'exciter contre Chriſtian les parents de l'Archevêque, & ce qu'ils avoient prévu arriva bientôt. Katill Evêque de Linkoping & neveu du Prélat, ſe mit à la tête d'une armée conſiderable, marcha contre les troupes du Roi, & remporta ſur elles de très-grands avantages. Tant de ſuccès conſécutifs avoient rendu Katill maître du gouvernement. Il offrit cependant pluſieurs fois à Chriſtian de lui remettre le royaume entre les mains, s'il vouloit rendre la liberté à ſon oncle. Le Roi trop perſuadé qu'il viendroit à bout de ſoumettre les Suédois par la force, ne voulut point changer de conduite; ce qui détermina Katill & ſes partiſans à rappeller Charles. Ce Prince ſe rendit en diligence à Stockholm, où il fut de nouveau reconnu Roi de Suede.

1464. Chriſtian s'étoit enfin reconcilié avec l'Archevêque, & le Prélat qui paroiſſoit avoir ſincerement oublié l'affront que le Roi lui avoit fait, prit de nouveau les armes pour ce Prince. Pendant qu'il étoit occupé dans la Suede à détruire le parti de Charles, Chriſtian travailloit à pacifier les troubles qui s'étoient élevés dans le Holſtein. Gerhard Comte d'Oldimbourg étoit entré dans cette province les armes à la main, pour obliger le Roi de Dannemarck à lui payer la ſomme qui lui étoit dûe par rapport à la ſucceſſion du Comte Maurice, leur frere commun. Chriſtian ſe rendit en diligence dans le Holſtein;

Royaume de Dannemarck.

& chercha à accommoder cette affaire en promettant à Gerhard de le satisfaire sur sa demande. Ce Prince parut être content des propositions du Roi : mais à peine le vit-il occupé dans la Suede, qu'il entreprit de se rendre maître du Holstein. La Reine de Dannemarck crut cependant avoir terminé cette affaire, moyennant une somme d'argent qu'elle offrit au Comte Gerhard. Ce Prince fit encore l'année suivante quelques tentatives sur cette même province, mais elles n'eurent point de suite. Christian se contenta de le citer devant lui pour y rendre compte de sa conduite. Gerhard qui connoissoit le caractere de son frere, ne balança pas à se remettre entre ses mains. Les deux Princes se réconcilierent de nouveau, & Gerhard promit de rester tranquille. Son humeur inquiette ne lui permit pas de tenir sa parole, & on le vit bientôt rentrer dans le Holstein avec les Frisons, qu'il avoit mis dans son parti. Le Roi perdit enfin patience, & marcha contre Gerhard. Ce Prince voyant que l'affaire devenoit serieuse, se sauva promptement & abandonna ses alliés à la fureur de Christian, qui punit les Chefs de la rébellion en les faisant attacher à des gibets. Cet exemple de séverité rétablit enfin le calme dans le Holstein, & le Roi se vit en état de vaquer librement aux affaires de Suede.

L'Archevêque d'Upsal avoit travaillé avec tant d'ardeur depuis son retour en Suede, qu'il avoit enlevé au Roi Charles le plus grand nombre de ses partisans. Le Prélat à la tête d'une nombreuse armée, s'avança vers Stockholm à dessein d'y assiéger ce Prince. Charles ne jugea pas à propos de se laisser enfermer dans la place : il alla au-devant de l'ennemi, & lui présenta le combat. La valeur des deux armées & l'acharnement avec lequel elles se battirent, rendirent l'action vive & sanglante. Tout l'avantage de cette journée demeura aux troupes de l'Archevêque, & Charles se voyant sans ressource, se rendit à discretion. On le contraignit de renoncer en plein Sénat au titre de Roi, & à s'engager par serment à ne plus aspirer à la couronne, & même à ne la point accepter en cas qu'elle lui fût offerte. Ce Prince fut ensuite relegué en Finlande dans un château qu'on lui assigna pour sa subsistance. 1466.

La retraite de Charles ne rétablit pas Christian sur le thrône. On convint de nommer un Administrateur du royaume, à qui on donna le nom de Protecteur, sans lui laisser aucune authorité. Ce qui forma deux principales factions dans l'Etat : sçavoir, celle du Protecteur, gendre de Charles qui vouloit qu'on rappellât ce Prince, & celle de l'Archevêque qui s'y opposoit fortement. Ce Prélat se servoit toujours du nom de Christian, pour avoir un prétexte d'entretenir une armée à ses ordres. La mort de l'Archevêque facilita le rappel de Charles, & ce Prince fut reconnu pour la troisieme fois, mais seulement par ceux de sa faction. 1468.

Il ne paroît pas que Christian eût fait jusqu'alors de grandes tentatives pour remonter sur le thrône de Suede, & ce ne fut qu'en 1469 qu'il équipa une nombreuse flotte pour la conduire contre les Suédois. Une victoire considerable qu'il remporta l'auroit rendu maître du royaume, si son humeur pacifique ne l'eût porté à écouter les propositions des Suédois. Il consentit donc de se rendre à Lubec un jour indiqué, afin d'y prendre les arrangements convenables pour la tranquillité du royaume. Christian persuadé que 1469.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

les Suédois lui remettroient la couronne sur la tête, mit bas les armes, & retourna en Dannemarck en attendant le jour des conferences. Il n'eut pas lieu d'en être satisfait, & il s'apperçut par les difficultés qu'il rencontra, qu'on avoit cherché les moyens de l'empêcher de profiter de sa victoire. Résolu de s'en venger, il équipa une nouvelle flotte, & entra pendant l'hyver dans la Gothie Occidentale. La défaite de ses troupes l'obligea de repasser promptement en Dannemarck.

Il y étoit à peine, qu'il apprit la mort du Roi Charles. Ce Prince avoit désigné pour son successeur Steen-Sture son neveu, & lui avoit conseillé de ne prendre que la qualité d'Administrateur, afin de ne point exciter la jalousie des Seigneurs. Cependant les Suédois s'assemblerent à Jenekoping, & malgré les oppositions des partisans du Roi de Dannemarck, on choisit Steen-Sture pour Administrateur du royaume. Christian arma de nouveau, pour forcer les Suédois à le reconnoître pour leur Roi; mais il perdit encore son temps en négociations, pendant lesquelles ses ennemis se mirent en état de le repousser. Ils l'attaquerent en effet, & taillerent son armée en piéces. Ce Prince dangereusement blessé, rassembla les débris de son armée & retourna en Dannemarck. Depuis cette expédition, le Roi ne fit que de légeres entreprises contre les Suédois, préferant la tranquillité au tumulte des armes. Il étoit d'ailleurs bien aise d'assurer à son fils les deux couronnes de Dannemarck & de Norwege.

Christian ayant enfin pris son parti sur les affaires de Suede, se livra tout entier aux affaires du gouvernement & aux œuvres de dévotion. Il fit un voyage à Rome, & obtint du Pape une Bulle pour l'établissement d'une Université dans son royaume. Coppenhague fut la ville qu'il choisit pour cet établissement, qui ne fut achevé qu'en 1479. Il songea ensuite à marier

1473. Jean son fils avec Christine, fille d'Ernest, Electeur de Saxe. Les noces furent célébrées avec toute la magnificence possible, & l'on croit que ce fut à

1475. l'occasion de cette cérémonie que Christian institua l'Ordre de l'Eléphant.

1478. Quelques-uns prétendent qu'il avoit apporté cet Ordre de Rome, & d'autres cependant en attribuent l'établissement à Frideric I. à Frideric II. ou même à Christian IV.

Ordre de l'Elephant.

Le colier de cet Ordre étoit originairement composé de Croix patriarchales; mais depuis la révolution arrivée dans la réligion de l'Etat, on n'y met plus qu'une chaîne d'or, au bout de laquelle pend un élephant émaillé d'argent, le dos chargé d'un château de même, massonné de sable, le tout posé sur une terrasse de sinople émaillée de fleurs.

Les Rois de Dannemarck ne conferent cet Ordre qu'aux Princes, aux Sénateurs & aux personnes de la premiere distinction. Il y a un reglement qui porte que ceux qui voudront aspirer à cet honneur, se feront auparavant recevoir dans l'Ordre militaire de Dannebrog.

1479. Il y avoit déja cinq ans que l'Empereur avoit erigé en duchés le Holstein, la Stormarie & la Dythmarsie en faveur du Roi Christian. Les Dythmarses refuserent d'obéir aux ordres de l'Empereur, prétendant qu'il n'avoit aucun droit sur leurs terres, & ils déclarerent qu'ils ne reconnoîtroient jamais d'autre maître que l'Evêque de Brême. Le Roi leur donna un an pour se déterminer, ne jugeant pas à propos d'employer la force contr'eux. L'an-

née suivante, Christian fit encore de nouvelles tentatives pour obtenir le rétablissement de l'union de Calmar. Il y eut une conference à Helmstad, où se rendirent les plénipotentiaires des trois royaumes. Après bien des discussions, tout ce qu'on put obtenir des Suédois, fut qu'ils défereroient leur couronne au Prince Jean, lorsque son pere seroit mort. Jean fut ensuite associé au gouvernement du royaume de Dannemarck par son pere, proclamé Roi, & reconnu en cette qualité par tous les ordres du royaume.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

La joye que causa la naissance d'un Prince dont la Princesse royale accoucha, fut troublée par la mort du Roi, qui étoit dans la trente-troisieme année de son regne. Christian avoit eu trois enfants de la Reine Dorothée; sçavoir, Olaüs qui mourut en bas âge, Jean qui lui succeda, Frideric Duc de Sléeswick & de Holstein, dans la suite Roi de Dannemarck, & Marguerite femme de Jacques IV. Roi d'Ecosse, à qui elle porta en dot les isles Orcades & celle de Hetland, qui jusqu'alors avoient appartenu à la couronne de Norwege. On spécifia cependant dans le contrat, qu'il seroit permis au Roi de Dannemarck de les retirer en quelque temps que ce fût.

Mort du Roi.

1481.

Avant que de passer au regne suivant, il paroît à propos de présenter une idée de la maison d'Oldenbourg. La voici telle que l'a donnée l'Auteur des mémoires de Dannemarck.

Idée générale de la maison d'Oldenbourg.

La maison d'Oldenbourg dont le Roi de Dannemarck, qui est aujourd'hui sur le thrône, est descendu, tire son origine du célebre Wittikind, l'un des anciens Rois ou Ducs de Saxe, qui après avoir courageusement défendu la liberté de son pays contre l'Empereur Charlemagne pendant près de trente ans, fut à la fin obligé de se soumettre & de se rendre à son vainqueur. Il se convertit en même temps à la Réligion Chrétienne; il fut fait grand Duc de Saxe, & rendit ensuite de grands services à l'Empereur. Les Historiens disent qu'il mourut en combattant courageusement pour le même Empereur contre les Sueves en l'an 800, & qu'il fut inhumé dans l'Eglise d'Angria, d'où il fut transferé à Paderborn par son petit neveu Henri l'Oiseleur, Empereur de Germanie.

Quant à la succession des Comtes d'Oldenbourg, avant que cette maison montât sur le throne de Dannemarck, on dit qu'un nommé Haïo, descendu des Ducs de Frise, épousa Rixa, fille de Jean, Comte d'Oldenbourg, petit-fils de Walpert, qui étoit fils de Wigbert, fils du Duc de Wittikind. Ce Haïo eut de sa femme Rixa un fils unique, nommé Elimar, qui après la mort de son cousin germain Frideric, devint Comte d'Oldenbourg. Il eut pour successeur Elimar II. son fils, à qui succeda Christian, Prince célebre par sa valeur, surtout dans les guerres qu'il eut contre Henri le Lion, Electeur de Saxe. Christian fut assassiné en allant à Jerusalem. Comme il ne laissa point d'enfants, le comté d'Oldenbourg tomba entre les mains de Maurice, son cadet, qui se retirant ensuite dans un monastere, le laissa à Othon son fils aîné; lequel étant mort encore sans enfants, eut pour successeur Christian II. son troisieme frere, parce que le second se trouvoit Chanoine de Cologne & de Brême. Après la mort de Christian II. Jean son fils aîné fut Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorst, & après lui Conrad, son fils unique, à qui succeda Maurice, fils aîné de celui-ci, lequel n'ayant

ROYAUME DE DANNEMARCK.

laiſſé que deux filles, Théodoric auſſi fils aîné de Conrad, mais ſorti d'un ſecond mariage, hérita des deux comtés.

Ce Théodoric ou Thierry, ſurnommé l'Heureux, après la mort de ſa premiere femme Adelheïde Delmenhorſt, ſœur de Nicolas Archevêque de Brême, de laquelle il n'eut point d'enfants, épouſa en ſecondes noces Hedwige, veuve de Balthaſar, Duc de Mecklenbourg, & ſœur de Gerhard & d'Adolphe, Duc de Sléeſwick & de Holſtein, de laquelle il eut pluſieurs enfants, entr'autres Chriſtiern ou Chriſtian, élu, comme nous l'avons vû ci-devant, Roi de Dannemarck, à la recommandation de ſon oncle Adolphe, Duc de Sléeſwick & de Holſtein. Ce Prince prit le titre de Roi de Dannemarck, de Norwege & de Suede, des Goths & des Wandales, de Duc de Sléeſwick, Holſtein, Stormarie, Wagrie & Dythmarſie, & de Comte d'Oldenbourg & Delmenhorſt; il laiſſa ces titres à ſes ſucceſſeurs; & le Roi de Dannemarck les porte encore aujourd'hui, à la réſerve de celui de Suede, que les Rois ſes prédéceſſeurs ont quitté depuis la diviſion de ces couronnes, ainſi que nous le dirons en ſon temps.

Jean. 1481.

Après la mort de Chriſtian, Jean ſon fils pouvoit monter ſur le thrône ſans attendre les formalités qui s'obſervoient à chaque mutation de regne, puiſque du vivant de ſon pere il avoit été reconnu par toute la nation, & que les Suédois mêmes lui avoient promis la couronne. Ce Prince ne voulut cependant devoir ſon élevation qu'à une élection libre des Etats généraux des trois royaumes. En conſéquence le Sénat de Dannemarck envoya des Ambaſſadeurs en Suede & en Norwege, pour demander que ces deux nations envoyaſſent leurs Députés à Helmſtadt, afin de procéder à l'élection d'un Roi qui porteroit les trois couronnes. Steen-Sture comprit que ſi l'aſſemblée avoit lieu, il riſquoit de perdre l'adminiſtration du royaume de Suede, dont il ſe flattoit de poſſeder bientôt la couronne. Il voulut cependant diſſimuler, & pour ne point donner à connoître ce qu'il penſoit, il ſe mit en route pour ſe rendre à Helmſtad; mais la longue diette qu'il obſerva à deſſein, le rendit ſi foible, & lui changea en même temps le viſage de façon qu'il ne lui fut pas difficile de perſuader à tout le monde qu'il étoit réellement malade. Il déclara donc alors que ſa ſanté ne lui permettoit pas de continuer le voyage, & il donna ſon ſceau avec ſes pouvoirs aux Députés, afin qu'ils agiſſent comme ils le jugeroient à propos. Les Députés qui pénetroient ſes intentions, ou qu'il avoit peut-être gagnés en ſecret, ne voulurent pas ſe rendre à l'aſſemblée, & retournerent en Suede. Ceux de Dannemarck & de Norwege qui ſe trouverent au lieu indiqué, confirmerent leur premier choix, & Jean fut proclamé de nouveau, & reconnu pour Roi de Dannemarck & de Norwege.

Ce Prince aſſembla enſuite les Etats des duchés de Holſtein & de Sléeſwick, afin de regler l'appanage de ſon frere Frideric. Les Etats gagnés par la Reine mere, déclarerent que ces deux duchés devoient appartenir au jeune Frideric; ſçavoir, le premier à titre de fief mouvant de la couronne de Dannemarck, & dont il feroit hommage & promettroit obéiſſance au Roi; le ſecond comme une portion héréditaire dans la ſucceſſion de ſon pere. Les Sénateurs Danois ne purent approuver ces propoſitions qui étoient contrai-

res aux loix de l'Etat & de l'Empire, qui donnoient au fils aîné un droit incontestable à la succession des fiefs. Ils ajouterent que s'il arrivoit que la posterité du Roi Jean fût excluse du thrône, elle se trouveroit en même temps dépouillée de tous les domaines de la succession du pere, tandis que les descendants du jeune frere jouiroient des grands duchés; que par conséquent il leur paroissoit plus juste d'adjuger à Frideric le royaume de Norwege, ou de faire un partage raisonnable entre les deux freres. Ces raisons fondées sur la vérité l'emporterent enfin, & après plusieurs contestations, on décida que les deux duchés seroient également partagés entre les deux freres; mais comme les loix fondamentales de l'Etat ne permettoient pas ce démembrement, on fit cette division sous de certaines conditions d'une communion & union perpétuelle. Quelques précautions qu'on prît, on ne put empêcher les troubles que ce démembrement occasionna dans la suite.

Royaume de Dannemarck.

Jean crut devoir profiter de la paix dont il jouissoit pour retirer plusieurs villes du duché de Sléeswick, & un grand nombre d'autres revenus de la couronne que son pere avoit engagés. Une taxe d'un ducat d'or sur chaque charrue, dans toute l'étendue de ses Etats, lui fit trouver les moyens de rentrer en possession de ces domaines. La conduite que le Roi tenoit fut si agréable aux Sénateurs, qu'on se détermina avec plaisir à le couronner solemnellement à Coppenhague avec la Reine Christine. On conseilla ensuite au Roi d'entreprendre la guerre contre la Suede, pour forcer cette nation à tenir la parole qu'elle avoit donnée à Christian. La Reine Dorothée l'en dissuada par les sages représentations qu'elle lui fit. Elle l'assura que les Suédois las de leur gouvernement ne tarderoient pas à lui offrir la couronne, & qu'alors on pourroit compter avec plus d'assurance sur leur fidélité.

1483.

Jean déféra aux avis de sa mere, & se contenta d'envoyer de temps en temps des Ambassadeurs pour porter les Suédois à rentrer dans l'union. Ces négociations appuyées par celles du Clergé de Suede, eurent enfin leurs effets, & l'on s'assembla à Calmar pour traiter de cette affaire. Les principaux articles qu'on proposa au Roi, furent qu'il payeroit avant toutes choses les dettes que le feu Roi Christian avoit contractées; Qu'il répareroit tous les dommages que les peuples avoient soufferts; Qu'il termineroit le differend qui étoit entre la Suede & le Dannemarck au sujet de la propriété de l'isle de Gothland, & celui qu'on avoit avec la Norwege touchant Skardal & Swarto. Jean accepta ces conditions, quelque dures qu'elles fussent, & il fut proclamé Roi de Suede par l'Administrateur & le Sénat.

Jean est élu Roi de Suede.

Steen-Sture qui étoit l'Auteur de ces conditions, s'étoit imaginé que Jean refuseroit de les jurer, & que par ce moyen il ne seroit point proclamé. Mais lorsqu'il vit ses esperances trompées, & qu'il alloit perdre son autorité, il employa toutes sortes de voyes pour la conserver & pour empêcher le Roi d'entrer en possession du royaume de Suede. Il insista sur-tout pour que ce Prince ne fût point couronné avant que d'avoir satisfait les Suédois sur tous les articles qu'on lui avoit fait jurer: ajoutant que si le Roi refusoit cette justice aux Suédois dans le temps qu'il n'étoit point encore monté sur le thrône, on devoit bien moins l'esperer lorsqu'il auroit la couronne sur la tête.

Ces discours firent impression sur les esprits, & le couronnement du

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Roi fut encore retardé. Cette affaire n'étoit pas la seule qui occupoit l'Administrateur de Suede : il vouloit encore enlever aux Danois l'isle de Gothland ; mais ce fut en vain qu'il voulut gagner le Préfet de cette isle. Il crut pouvoir mieux réussir par la force, & en effet il auroit pû s'en rendre maître, si Jean ne se fût approché de la Gothland avec un certain nombre de vaisseaux. Le Préfet remit alors entre les mains du Roi la ville de Wisby avec d'autres forteresses dans lesquelles Jean mit de bonnes garnisons. Après cette expédition, ce Prince pressa de nouveau les Suédois de procéder à son couronnement. Un grand nombre de Seigneurs étoient d'avis qu'on lui donnât cette satisfaction ; mais l'Administrateur qui ne pouvoit se résoudre à perdre sa place, trainoit l'affaire en longueur, & amusoit toujours le Roi, afin de l'empêcher de porter la guerre dans la Suede. Ce Prince s'appercevoit des véritables intentions de l'Administrateur, & il voyoit bien qu'il n'avoit pas d'autre moyen pour terminer cette affaire que la voye des armes. Une raison cependant l'empêchoit, c'étoit le traité que l'Administrateur avoit fait avec les villes Anséatiques. Le Clergé & la Noblesse de Suede étoient dans les intérêts du Roi Jean, & faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour engager l'Administrateur à se démettre de son pouvoir. Tout fut inutile, & l'on fut obligé de le déposer. Ce moyen ne servit pas à grande chose, puisqu'il rassembla aussitôt ses partisans, dont il forma une armée avec laquelle il parcourut tout le royaume.

1497. Jean informé de tout ce qui se passoit, & qui d'ailleurs étoit déterminé à pousser à bout les Suédois, équipa une nombreuse flotte, & rassembla une armée considerable qui étoit composée de toutes sortes de nations. Avec des forces si puissantes, il ne tarda pas à faire de grands progrès & à se rendre maître de toutes les villes qu'il assiégeoit. Les Norwegiens qui étoient entrés dans la Suede par un autre côté, n'avoient pas de moindres succès. L'Administrateur qui ne se trouvoit pas en état de tenir la campagne, se sauva en diligence dans la ville de Stockholm. Jean le suivit à grandes journées, & assiégea la ville par mer & par terre. Steen-Sture craignant d'être forcé, implora le secours des Dalecarliens, qui prirent aussitôt les armes en sa faveur. Le Roi averti de cette démarche, leva le siége & alla se poster avantageusement dans un endroit par où les ennemis devoient passer. Les Dalecarliens surpris se battirent cependant avec beaucoup de courage ; mais à la fin ils furent obligés de ceder, n'ayant pas de cavalerie pour opposer à celle du Roi qui les avoit attaqués en flanc. Jean après cette victoire retourna devant Stockholm avec les drapeaux qu'il avoit pris sur les ennemis. Steen-Sture trompé par ces marques, crut que c'étoit les Dalecarliens qui venoient à son secours après avoir battu les Danois. Il alla au-devant d'eux avec toute sa garnison, mais sans ordre & sans aucune précaution. Les Danois quoique fatigués du dernier combat, tomberent sur les Suédois & en firent un grand carnage. L'Administrateur de Suede eut beaucoup de peine à se sauver & à rentrer dans la ville.

La défaite des Dalecarliens engagea un grand nombre des Seigneurs Danois à se soumettre au Roi, & Steen-Sture même demanda à entrer en négociation. Jean lui accorda un sauf-conduit, & dans l'entrevûe qu'il eut avec ce Seigneur, il fut reglé que trois jours après on termineroit cette affaire,

affaire. En effet l'Administrateur présenta les clefs de la ville au Roi, qui y fit une entrée solemnelle. Ce fut dans cette occasion que Steen-Sture se jetta à ses pieds, & le reconnut pour son Souverain. Le Roi le reçut avec bonté & lui promit de tout oublier. Un mois après la reddition de Stockholm, tous les Ordres du royaume s'assemblerent, & Jean fut couronné par l'Archevêque d'Upsal. Les Suédois lui prêterent ensuite serment de fidélité, & s'obligerent de ne point reconnoître d'autre Roi après sa mort que le Prince Christian son fils.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Jean est couronné Roi de Suede.

Jean étoit enfin parvenu au but qu'il s'étoit proposé, & même depuis son couronnement les Etats de Suede avoient reconnu son fils, & avoient délivré un acte par lequel ils déclaroient que l'élection du jeune Prince s'étoit faite avec liberté, & du consentement unanime de tous les Ordres du royaume. Jean pouvoit donc alors rester tranquille, & ne songer qu'à conserver une couronne qu'il avoit eu tant de peine à acquérir. L'envie de soumettre les Dythmarses favorisa les projets de Steen-Sture qui n'avoit cedé qu'avec chagrin, & qui ne cherchoit que l'occasion de se soulever. Jean determiné à mettre les Dythmarses sous sa puissance, se rendit dans leur pays avec l'armée qui lui avoit aidé à faire la conquête de la Suede. La foiblesse de l'ennemi qu'on alloit combattre, l'empêcha de prendre toutes les précautions nécessaires en pareilles circonstances, & les troupes qui croyoient marcher à une victoire certaine, n'étoient occupées que du butin qu'elles comptoient faire. Les Dythmarses joignant la valeur à l'industrie, se retrancherent dans l'interieur de leur province, & attendirent tranquillement l'ennemi. Jean marcha contr'eux, mais avec tant d'imprudence qu'il s'engagea dans un lieu fort étroit, où son armée se trouva si serrée qu'elle pouvoit à peine agir. Les Dythmarses s'apperçevant de l'embarras des Danois, les attaquerent aussitôt avec avantage, & en tuerent un grand nombre. Tout avoit conspiré contre l'entreprise du Roi. Un dégel subit & une pluye mêlée de grêle, joints à un grand vent qui poussoit la fumée du canon & la pluye dans le visage des soldats, contribuerent à la défaite de l'armée Danoise. Le Roi se sauva dans le Holstein avec les débris de son armée, dont il tâcha de relever le courage par ses discours. Il étoit résolu de rentrer dans le pays des Dythmarses; mais les Princes voisins négocierent entr'eux & les Danois une paix qui dura environ cinquante-neuf ans.

1500.

Steen-Sture qui avoit formé le projet de se défaire du Roi, écrivit à ce Prince pour l'engager à se rendre promptement en Suede, sous prétexte que sa présence y étoit nécessaire pour arrêter les projets de quelques mécontents, & pour s'opposer aux entreprises qu'il paroissoit que les Russiens meditoient. Il l'avertit en même temps de n'amener avec lui qu'un très-petit nombre de troupes, afin de ne point fatiguer ses sujets. Jean communiqua cette lettre au Sénat de Dannemarck, & se pressa ensuite de passer en Suede. Steen-Sture alla au-devant de lui avec une troupe de gens determinés. Les Officiers du Roi qui s'apperçurent des mauvais desseins de Steen-Sture, conseillerent au Roi de prendre ses précautions. Comme il n'étoit pas assez fort pour agir ouvertement, il jugea à propos de dissimuler, & feignit de vouloir retourner en Dannemarck.

1501.

Steen-Sture plaça aussitôt ses troupes sur la route du Roi, & donna ordre

Royaume de Dannemarck.

de l'aſſaſſiner ; mais ce Prince déconcerta tous ces projets en ſe retirant à Stockholm. Il y aſſembla le Sénat, & déclara à l'aſſemblée qu'il étoit prêt à ſe juſtifier, en cas qu'on eût quelque reproche à lui faire ſur la maniere dont il s'étoit conduit depuis qu'il étoit ſur le thrône. Toute l'aſſemblée témoigna à ce Prince la ſatisfaction que les Suédois avoient depuis qu'ils étoient ſous ſon gouvernement, & on le pria de diſtinguer la nation d'avec un ſujet rebelle. Jean ordonna auſſitôt à Steen-Sture de ſe préſenter au Sénat pour y juſtifier ſa conduite ; mais il refuſa d'obéir juſqu'à ce que le Roi lui eût donné un ſauf-conduit. Il entra dans Stockholm plutôt en rebelle qu'en ſuppliant, s'étant fait accompagner par une troupe conſiderable de gens armés. Le Roi ſe retira auſſitôt dans la citadelle, où il fut, pour ainſi dire, aſſiegé par les rebelles.

Steen-Sture maître de la ville, chercha à faire ſoulever toute la Nobleſſe, & le nom de liberté qu'il ne ceſſoit de prononcer, ſuffit pour lui faire un grand nombre de partiſans, qui le regardoient comme leur protecteur. Par ce moyen il devint une ſeconde fois maître du gouvernement, & afin de donner quelque raiſon de ſa révolte, il publia qu'il ne ſe croyoit point obligé de tenir le ferment qu'il avoit fait au Roi, puiſque ce Prince n'avoit point encore ſatisfait aux articles du dernier traité de Calmar. Jean ne trouvant plus de ſûreté pour lui à reſter dans la ville, prit le parti de ſe retirer promptement en Dannemarck, après avoir aſſuré les bourgeois de Stockholm qu'il ne tarderoit pas à reparoître avec une puiſſante armée pour les ſecourir & ſe venger des rebelles.

Auſſitôt que le Roi fut parti, Steen-Sture aſſiégea pluſieurs forteresses où le Roi avoit mis garniſon, & après qu'il s'en fut rendu maître, il attaqua la ville de Stockholm, & s'en mit en poſſeſſion par artifice. Il ſe préſenta alors devant le château, dans lequel la Reine étoit reſtée. Cette Princeſſe ſe défendit avec tant de courage, que Steen-Sture s'apperçut bientôt qu'il ne le prendroit que par famine. Cependant il envoya pluſieurs détachements dans les campagnes voiſines, pour faire ſoulever les payſans contre les Préfets qui étoient preſque tous Danois. Ce fut dans ces occaſions que Steen-Sture exerça des cruautés inouies ſur les Danois qui tomberent entre ſes mains. Les préparatifs que le Roi avoit ordonnés pour la guerre de Suede, ſe faiſoient avec aſſez de lenteur ; ce qui donna occaſion de publier que ce Prince négligeoit de ſecourir la Reine, afin de reſter plus tranquillement auprès d'une maîtreſſe qu'il aimoit paſſionnément.

Steen-Sture profitoit de l'inaction de Jean, pour ſe fortifier dans la Suede, & comme il ne pouvoit s'empêcher de redouter les armes du Roi, il invita les Norwegiens à ſe joindre à lui. Le Roi leur envoya des Députés pour les engager à rentrer dans leur devoir ; mais la diſpute s'étant échauffée entre les Députés Danois & le Duc Canut Adolphe, que les rebelles avoient choiſi pour leur Chef, celui-ci fut aſſaſſiné, & ſa mort fut cauſe de grands troubles, qui durerent près de dix ans. Jean ſe détermina enfin à ſecourir
1503. le château de Stockholm, que la Reine défendoit toujours malgré la diſette de vivres où elle ſe trouvoit. Steen-Sture averti que le Roi ne tarderoit pas à paroître avec une nombreuſe flotte, preſſa vivement le ſiége, & donna un aſſaut dans lequel il fut repouſſé. La Reine qui en craignoit un ſecond,

Royaume de Dannemarck.

qu'elle n'étoit plus en état de soutenir, demanda à capituler, & obtint qu'elle pourroit se retirer en Dannemarck avec le reste de la garnison. Steen-Sture ne garda pas la parole qu'il avoit donnée, & lorsqu'il se vit maître du château, il fit arrêter la Reine & la retint enfermée dans un monastere. La garnison fut traitée de même, & demeura prisonniere de guerre. De mille hommes dont elle étoit composée au commencement du siége, il n'en restoit guère que soixante-dix, dont dix seulement étoient en parfaite santé.

Le château s'étoit à peine rendu, que Jean parut devant Stockholm avec une puissante flotte. La nouvelle qu'il apprit lui causa un grand chagrin, qui fut encore augmenté par le refus que firent les Sénateurs de le recevoir dans le royaume. Il prit le parti de retourner en Dannemarck pour y faire des préparatifs de guerre beaucoup plus considerables que ceux qu'il avoit faits. Avant que d'entreprendre cette guerre, il crut devoir détacher les villes Anséatiques des intérêts de Steen-Sture, & ce fut pour cette raison qu'il envoya des Députés à la Régence de Lubec. Toutes les négociations ayant été inutiles, il fit arrêter les vaisseaux marchands de cette Régence : ce qui irrita tellement les habitants de Lubec, qu'ils aimerent mieux se résoudre à la guerre, que d'abandonner les intérêts de Steen-Sture, avec lequel ils avoient un traité depuis l'an 1490. Intimidés cependant par les secours étrangers que le Roi attendoit, ils se déterminerent à la paix. Les secours que le Roi reçut consistoient en deux gros vaisseaux de guerre que Jacques IV. Roi d'Ecosse lui avoit envoyés, & en quelques bataillons de troupes aguerries que l'Electeur de Brandebourg lui avoit fournis. Ces troupes furent destinées à soumettre les Norwegiens, & Christian chargé de cette expédition eut des succès si rapides, que dans une seule campagne il conquit toute la Norwege.

Ce jeune Prince passa ensuite dans la Suede, où il brula plusieurs villages, & assiégea les châteaux d'Elfsbourg & D'Oeresteen. Steen-Sture qui sentoit la conséquence de la perte de ces deux Forts, envoya un corps de troupes pour les secourir. Les Danois, quoique surpris pendant la nuit, battirent les Suédois & se rendirent maîtres de ces deux forteresses, dont les garnisons furent passées au fil de l'épée. Christian en agissoit ainsi pour intimider les autres, & les porter à se rendre sans faire de résistance. Steen-Sture de son côté trouva moyen de lever une armée nombreuse, dont il se servit pour se rendre maître de presque toutes les forteresses du royaume. Il ne restoit plus que celles de Calmar & de Borckholm. Le Chef des rebelles qui desiroit s'emparer de ces deux places, & qui vouloit gagner du temps, proposa de rendre à la Reine la liberté de se retirer en Dannemarck.

Pendant ces négociations un Légat du Pape s'étoit rendu à Lubec pour y prêcher une Croisade contre le Turc. Les troubles dont le Nord étoit agité, lui firent comprendre qu'il ne tireroit pas de grands secours de ce côté-là, à moins que la tranquillité ne fût rétablie. Ces motifs le déterminerent à regler les différends entre le Dannemarck, la Suede & les villes Anséatiques. Il ne fut pas facile de gagner les habitants de Lubec, qui prétendoient toujours pouvoir commercer avec les Suédois au préjudice des Danois, malgré qu'on leur représentât qu'ils ne tenoient leurs priviléges que de ces derniers. Le Légat fut obligé, pour les réduire, de les menacer des foudres du

P ij

Royaume de Dannemarck.

Vatican. Ils consentirent alors à envoyer leurs Députés en Suede, où l'on devoit d'abord travailler à la liberté de la Reine. Steen-Sture ne fit pas de grandes difficultés pour la lui rendre, & il se chargea même de la conduire jusque sur les frontieres de la Hallandie.

Ce factieux mourut subitement à son retour, & l'on soupçonna qu'il avoit été empoisonné. Il y eut alors de grandes contestations, & les uns étoient d'avis de rappeller le Roi, & les autres de donner la charge d'Administrateur à Swante-Sture, Maréchal du royaume, & qui descendoit d'une ancienne famille royale. Ce dernier avis l'emporta, & Swante-Sture fut élû à la pluralité des voix. Le nouvel Administrateur continua la guerre que son prédecesseur avoit commencée. Jean qui ne voyoit aucune apparence à la terminer promptement, chetcha les moyens de rompre le commerce de la Suede, & d'empêcher les vaisseaux de cette nation de naviger librement sur la mer Baltique. Cependant la Régence de Lubec se voyant attaquée par le Duc de Mecklenbourg, demanda la paix au Roi de Dannemarck, qui la lui accorda aux conditions qu'elle ne chargeroit point ses vaisseaux d'aucuns effets qui appartinssent aux Suédois. La nécessité obligea la Régence de Lubec d'accepter ces propositions.

Le Roi délivré d'inquiétude de ce côté-là, ne songea plus qu'à pousser vivement les Suédois, & il étoit résolu de ne plus se laisser amuser par leurs vaines paroles, lorsque l'Ambassadeur d'Ecosse vint offrir la médiation de son Souverain. Les Sénateurs de Dannemarck & de Norwege avec les Envoyés de l'Electeur de Brandebourg, de Mecklenbourg & des villes Anséatiques, se rendirent à Calmar, & il n'y eut que les Suédois qui ne s'y trouverent point. Le Roi irrité de la conduite des Suédois, lut en présence de l'assemblée le titre de son élection, dans lequel étoit contenu le serment de fidélité que les Suédois lui avoient juré.

Les Sénateurs de Dannemarck & de Norwege prononcerent que Steen-Sture, Swante-Sture & les autres membres du Sénat de Suede qui avoient signé le serment de fidelité, étoient tombés dans le crime de parjure, en excitant les Suédois à la révolte, & qu'en conséquence ils étoient déchûs de Noblesse; Que tous leurs biens devoient être confisqués, & qu'ils étoient tenus de remettre incessamment le royaume entre les mains du Roi. Ce Prince envoya aussitôt cette sentence à l'Empereur, qui l'approuva & la fit publier dans l'Empire. Jean la fit ensuite imprimer, & l'exécuta en faisant confisquer en Dannematck & en Norwege tous les biens qui appartenoient aux Suédois. Le Roi fit encore publier cette sentence dans les villes Anséatiques, & leur déclara que si elles continuoient à commercer avec la Suede, il retireroit tous les privilèges que ses prédecesseurs avoient accordés à leurs vaissaux dans les ports du Dannemarck.

Les Suédois sans doute allarmés per cette sentence, demanderent la paix; mais le Roi qui ne pouvoit plus se fier à leurs paroles, ne voulut leur accorder qu'une suspension d'armes pour un an. La ville de Lubec qui ne pouvoit rester tranquille, porta les Suédois à rompre bientôt cette espece de treve, & elle leur fournit même des vaisseaux outre diverses autres choses nécessaires à la vie. Le Roi irrité contre la Régence couvrit la mer Baltique de ses vaisseaux: ce qui incommoda en même temps les Suédois, Lubec & les autres

villes Anséatiques. Pendant dix ans que cette guerre dura, ce ne fut que propositions d'accommodement de la part des ennemis, qui rompoient aussitôt les traités qu'ils faisoient avec le Roi. Ce Prince naturellement porté à la paix, avoit beau être trompé par les Suédois & par la Régence de Lubec, il ne pouvoit s'empêcher d'écouter les propositions qu'ils lui faisoient toutes les fois que des pertes considérables les obligeoient de recourir à sa clémence. Le péril étoit à peine passé, que les hostilités recommençoient; mais de nouveaux avantages que le Roi remportoit sur eux, les forçoient d'entrer encore en accommodement; & Jean, quoique toujours trompé, ne pouvoit se résoudre à demeurer inflexible. La mort de l'Administrateur de Suede pouvoit rendre la tranquillité à ce royaume, si les Suédois eussent voulu consentir à reconnoître le Roi Jean, à qui ils avoient plusieurs fois prêté serment de fidelité; mais les rebelles plus puissants que le reste de la nation, obtinrent qu'il y auroit un nouvel Administrateur, & cette charge importante fut confiée au jeune Stenon, fils de Swante-Sture.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

Enfin la ville de Lubec fatiguée d'une guerre qui avoit entierement ruiné son commerce, demanda sincerement la paix, & elle lui fut accordée aux conditions suivantes : Que dans le cas ou les Suédois persisteroient à ne vouloir reconnoître pour leur Souverain ni le Roi Jean, ni le Prince Christian son fils, ou qu'ils refusassent de payer tous les ans treize mille marcs du poids de Stockholm comme ils en étoient convenus plusieurs fois, la Régence de Lubec aideroit le Roi Jean à faire valoir ses droits : Qu'elle ne donneroit retraite à aucun de ses ennemis, & qu'elle ne leur prêteroit aucun secours : Que dans les guerres qui pourroient survenir dans la suite, les ports de Norwege seroient toujours ouverts pour le commerce d'Occident, qui y seroit libre pour tout le monde, & que s'il s'élevoit quelques differends entre le Roi & la République, ils seroient décidés à l'amiable par quatre Arbitres dont on conviendroit. Les Suédois par ce traité ne se trouvoient plus en état de continuer la guerre, & ils avoient tout à craindre du ressentiment du Roi. Ils ouvrirent alors les yeux sur leur conduite passée & sur le triste état où la Suede se trouvoit réduite depuis plusieurs années. Ces réflexions les déterminerent à reprendre les négociations qu'ils avoient eux-mêmes si souvent interrompues. Jean fit d'abord de grandes difficultés, & refusoit d'entrer dans aucun accommodement. Il se laissa cependant gagner, & leur accorda la paix, à la charge qu'ils rempliroient une de ces trois conditions : sçavoir, qu'ils prendroient pour leur Souverain le Roi Jean ou son fils Christian, ou qu'ils payeroient tous les ans les treize mille marcs qu'ils avoient déja accordés. Les Suédois n'observerent ce traité que jusqu'à la mort du Roi Jean, & alors ils se révolterent de nouveau, comme on le verra dans la suite. Cette guerre qui avoit duré près de dix ans, fut avantageuse aux Danois, puisqu'elle les avoit rendus maîtres de la navigation dans la mer Baltique, & qu'ils s'étoient enrichis des prises continuelles qu'ils faisoient sur les ennemis : ce qui avoit fait regner l'abondance dans le royaume, & l'avoit empêché de se sentir des incommodités de la guerre.

1512. Traité avec la ville de Lubec, & ensuite avec la Suede.

Le calme qui regnoit alors dans le Nord permit au Roi de faire plusieurs œuvres de piété, & de parcourir les différentes provinces de son royaume, pour y rendre lui-même la justice à ses peuples. Il étoit à Olbourg, lorsqu'il

ROYAUME DE DANNEMARCK.

fut attaqué de la maladie dont il mourut. Ce Prince digne des plus grands éloges, étoit dans la cinquante-huitiéme année de son âge, & la trente-deuxiéme de son regne. Il eut trois enfants de la Reine Christine : sçavoir, Christian qui lui succeda, François qui mourut à l'âge de quatorze ans, & une fille nommée Elisabeth, qui fut mariée à Joachim Margrave de Brandebourg. Elle abandonna son mari par le motif de la religion Luthérienne, qu'elle avoit embrassée à la sollicitation de son frere.

1513.

Christian II.

Les Danois qui avoient reconnu Christian pour leur Roi du vivant de son pere, ne jugerent pas à propos de faire une nouvelle élection, & ce Prince ne trouva aucune difficulté pour monter sur le thrône. L'expérience qu'il avoit de l'inconstance des Suédois, & le peu de fond qu'il pouvoit faire sur l'amitié des villes Anséatiques, lui firent prendre des précautions contre des ennemis qu'il s'attendoit bientôt d'avoir en tête. Pour fortifier son parti, il demanda en mariage Isabelle, petite-fille de l'Empereur Maximilien, qui lui fut accordée, & les noces furent célebrées le douziéme du mois d'août 1515.

1515.

Le Roi fit ensuite un nouvel établissement dont le royaume tira un grand avantage ; ce fut de fixer à Coppenhague un entrepôt de toutes les marchandises du royaume. Cet établissement ne fit pas plaisir aux villes Anséatiques, parce qu'il causoit un grand préjudice à leur commerce.

Un évenement qui arriva dans la Suede fit concevoir au Roi de grandes espérances pour l'exécution du dernier traité de Calmar. La préference qu'on avoit donnée au Prince Stenon sur Eric-Trolle dans l'élection d'un Administrateur, avoit semé de la jalousie entre les deux familles, & l'on avoit appréhendé qu'elle ne dégenerât en guerre civile. On crut appaiser Eric-Trolle en le revêtant de l'Archevêché d'Upsal, que l'ancien Archevêque consentit de lui céder. On se flattoit à la Cour de Dannemarck que Trolle, fils d'un pere qui avoit toujours été attaché au parti des Danois, entreroit dans les mêmes vûes, & favoriseroit par son crédit & son pouvoir l'union des trois royaumes. Ces espérances ne furent pas vaines, & le jeune Prélat gagné par les discours d'un Gentilhomme Danois que le Roi lui avoit envoyé, & prévenu d'ailleurs par son pere & son prédecesseur, forma dès-lors le projet d'abbatre la puissance de l'Administrateur, & de faire reconnoître Christian pour Roi de Suede. Il songea donc à rassembler les partisans des Danois, que la crainte du gouvernement présent empêchoit de paroître.

L'Administrateur qui avoit pénetré les projets de l'Archevêque, crut les faire échouer en convoquant les Etats généraux. Le motif de cette assemblée étoit d'y faire reconnoître de nouveau son authorité. L'Archevêque qu'il avoit invité à s'y rendre, refusa de s'y trouver, & s'étoit renfermé dans la forteresse de Stecke, où il avoit assemblé les Evêques du royaume & ses Partisans. Lorsqu'il se fut assuré de leurs bonnes intentions pour le Roi de Dannemarck, il invita ce Prince à se présenter à la tête d'une armée devant les châteaux de Stockholm & de Nikoping, dont les Gouverneurs devoient lui ouvrir les portes. Christian n'étoit pas alors en état de profiter de l'avis que le Prélat lui donnoit. Il se flattoit d'ailleurs que la négociation du Légat que le Pape avoit envoyé dans le Nord, détermineroit les Suédois à observer un traité dont ils avoient juré tant de fois l'exécution. Dans cette vûe il s'étoit entierement ouvert à ce Ministre, & lui avoit fait connoître les principaux

Royaume de Dannemarck.

Chefs du parti qu'il avoit en Suede. Le Légat gagné par l'Administrateur, lui découvrit les desseins de Christian, & lui nomma les Seigneurs & les Evêques avec lesquels ce Prince avoit des intelligences secrettes. De retour en Dannemarck, il feignit de n'avoir pû réussir dans son entreprise, de sorte que le Roi ne vit point d'autre moyen pour se rendre maître de la Suede, que d'employer la force des armes. Comme il s'apperçut que les Etats de Dannemarck n'étoient pas de cet avis, il donna des ordres secrets pour insulter les navires Suédois, dans l'espérance que ceux-ci ne manqueroient pas d'user de représailles, d'où la guerre s'ensuivroit nécessairement.

Pendant que ce Prince étoit occupé de ses projets contre la Suede, il se rendoit odieux à ses sujets par sa sévérité dans les choses mêmes de peu de conséquence. Le supplice qu'il fit souffrir à Torbern, Baillif du château de Coppenhague, qui étoit accusé d'avoir eu de l'inclination pour la maîtresse du Roi, le fit regarder comme un Prince sanguinaire, & dès cet instant il perdit l'estime & l'amour que ses sujets avoient pour lui. La doctrine de Luther qu'il adopta peu de temps après, acheva d'aliéner les esprits, & lui attira bien des disgraces. 1517.

Cependant l'Administrateur avoit profité des avis que le Légat lui avoit donnés, & il avoit convoqué une assemblée du Sénat pour y déclarer qu'il se tramoit une conspiration contre l'Etat, & que les Gouverneurs de Stockholm & de Nikoping s'étoient engagés de recevoir les Danois. Les Sénateurs furent d'avis de prévenir les traîtres, & les deux Gouverneurs ayant été arrêtés avouerent que l'Archevêque d'Upsal étoit le Chef de la conspiration. Les Etats généraux qui s'etoient assemblés à Werteras pour recevoir les dépositions des deux coupables, déciderent qu'il falloit arrêter le pere du Prélat avec tous ses parents & amis, & faire le siége de la forteresse où il s'étoit retiré. L'Archevêque se voyant ainsi pressé, fit sçavoir au Roi le danger où il se trouvoit, & le pria de venir promptement à son secours. Christian mit aussitôt une flotte en mer, & ne tarda pas à paroître aux environs du Fort qui étoit assiegé. Il fit débarquer ses troupes dans l'intention de surprendre les Suédois dans leur camp ; mais ceux-ci ne les attendirent pas, & leverent le siége. L'Archevêque profita de cette occasion pour s'embarquer sur la flotte Danoise & se retirer en Dannemarck, où il resta deux ans. C'est ainsi que cet évenement est rapporté par Meurtius. Les Historiens Suédois prétendent au-contraire que les Danois furent battus, & que ceux qui échapperent au fer de l'ennemi, eurent beaucoup de peine à regagner leurs vaisseaux ; mais ils ne font point mention du voyage de l'Archevêque en Dannemarck, qui est attesté par tous les autres Ecrivains.

L'Administrateur profitant de son absence, demanda sa déposition, & le Prélat fut condamné comme ennemi de la patrie. Le Roi de Dannemarck crut avoir trouvé une occasion favorable de brouiller le Pape avec les Suédois. Il engagea l'Archevêque à implorer la protection du St Siége, & à protester contre la violence qu'on lui avoit faite. Le Pape se déclara aussitôt en sa faveur, & ordonna à son Légat qui étoit encore en Dannemarck de menacer d'excommunication les Suédois, & particulierement l'Administrateur, s'ils ne rétablissoient l'Archevêque dans son siége. On trouva moyen de gagner le Légat en lui offrant l'Archevêché d'Upsal ; mais le Pape n'y voulut

ROYAUME DE DANNEMARCK.

point consentir, & publia une Bulle qui mettoit le royaume en interdit. Elle excommunioit nommément l'Administrateur & les Sénateurs, qu'elle condamnoit à rebâtir à leurs dépens la forteresse de Stecke, & à payer à l'Archevêque une amende de cent mille ducats.

Le Roi étoit prié de faire exécuter cette Bulle, & de traiter les Suédois comme des excommuniés & des schismatiques. Christian se prépara alors à porter la guerre dans la Suede; mais il manquoit d'argent pour cette expédition. Sigebritte mere de la maîtresse de ce Prince, dont on a parlé plus haut, avoit pris un tel empire sur son esprit, qu'elle gouvernoit tout le royaume, & y faisoit tous les changements qu'elle jugeoit à propos. C'étoit plutôt ses ordres que l'on suivoit que ceux du Souverain, tant elle s'étoit rendue redoutable. La mort étoit la punition ordinaire de ceux qui refusoient de payer les impôts, & de ceux qui négligeoient de les percevoir. Ce fut elle qui se chargea de trouver de l'argent au Roi, en mettant un impôt extraordinaire auquel tous les Ordres du royaume devoient être assujettis. Par l'Edit que le Roi donna, chaque Particulier étoit obligé de payer la dîme de son revenu & de tous ses biens fonds.

Le Roi écrivit en même temps aux Evêques du royaume, pour qu'ils exhortassent leurs vassaux & leurs sujets à entrer volontairement dans les frais de la guerre qu'il meditoit contre la Suede. Cette proposition leur déplut beaucoup, & ils la rejetterent sous prétexte que c'étoit attenter à la liberté de l'Eglise. Le Roi pour ne pas irriter le Clergé, ne jugea pas à propos de les presser davantage, & se contenta de la dîme des revenus ecclésiastiques. Tout ce qu'il retira de son peuple ne lui paroissant pas suffisant, il eut recours aux étrangers. Il obtint de François I. un secours de quatre mille hommes & de quatre canons, & le Roi d'Espagne lui paya la dot de sa sœur Isabelle.

1519. Conquête de la Suede par le Roi.

Le Roi ayant fait tous les préparatifs nécessaires pour la guerre qu'il alloit entreprendre contre la Suede, fit passer ses troupes en Scanie sous la conduite d'Othon-Crampen, un des grands Capitaines de son siécle. Le peu de résistance qu'il trouva, fut en partie cause des progrès qu'il fit dans ce pays, où il commit des ravages épouvantables, & d'où il rapporta un immense butin. Cette expédition qui se fit pendant l'hyver, fut suivie d'une autre dans la Gothie Occidentale. L'Administrateur averti de l'arrivée des ennemis, se mit à la tête de son armée, & de dix mille paysans qui s'étoient rendus sous ses ordres. Il les posta dans un endroit qu'il fit fortifier, & marcha ensuite contre les Danois. Othon qui ne cherchoit que l'occasion de livrer bataille, attaqua aussitôt les Suédois, qui lâcherent pied, dès qu'ils virent l'Administrateur renversé de son cheval par un boulet de canon qui lui avoit emporté la jambe. Le Général Danois attaqua alors les dix mille paysans, & l'intrépidité avec laquelle ils se défendirent, ne put empêcher le retranchement d'être forcé. Il ne se sauva qu'un très-petit nombre de paysants, les autres ayant mieux aimé périr les armes à la main, que de demander quartier. Cette défaite & la mort de l'Administrateur jetterent la consternation dans la Suede, qui demeuroit sans Chef. Tout fuyoit devant les Danois, qui se trouvoient maîtres du pays à l'exception de Calmar & de Stockholm. Christine

veuve

veuve de l'Adminiſtrateur s'étoit retirée dans la derniere de ces deux places, & y avoit raſſemblé tous ſes partiſans.

L'Archevêque d'Upſal qui étoit remonté ſur ſon ſiége à la faveur des avantages que les Danois avoient remportés, fit déclarer cette ville en faveur du Roi, & conſeilla aux Sénateurs de demander une treve au nom de toute la nation. Othon ne voulut accorder qu'une ſuſpenſion d'armes pour onze jours, pendant leſquels il exigea que les Etats s'aſſemblaſſent à Upſal. La Nobleſſe & les Payſans refuſerent de s'y rendre, & la députation que l'on fit à Chriſtine pour l'exhorter à ne pas s'oppoſer à la tranquillité de l'Etat, n'eut aucun ſuccès. Othon s'étant rendu à l'aſſemblée, demanda l'extinction de la dignité d'Adminiſtrateur, & le rétabliſſement de l'union de Calmar. Il promit en conſéquence de conſerver la liberté, les priviléges & les immunités des differents Ordres du royaume, & qu'il y auroit un perpétuel oubli de tout ce qui s'étoit paſſé. Toute l'aſſemblée qui étoit compoſée des partiſans du Roi, conſentit ſans peine à la demande du Géneral Danois. L'Archevêque d'Upſal donna enſuite le titre de Roi de Suede à Chriſtian au nom des Etats du royaume, & menaça de punir ceux qui refuſeroient de reconnoître ce Prince en cette qualité.

On fit encore une nouvelle tentative pour gagner Chriſtine & la porter à la paix; mais elle s'obſtina à ſoutenir le parti qu'elle avoit pris, & Othon comprit qu'elle ne pourroit être reduite que par la force des armes. La ſaiſon étoit trop avancée pour commencer le ſiége de Stockholm, & il fut remis au printems ſuivant. Pendant que les troupes étoient en quartier d'hyver, un Capitaine Suédois entreprit de ſurprendre Othon qui étoit dans Upſal. Le Géneral Danois averti que les ennemis paroiſſoient aux environs de la place, raſſembla ſes troupes en diligence & ſe diſpoſa au combat. Le commencement ne fut pas favorable aux Danois, & l'aile gauche fut preſque enfoncée. La cavalerie qu'Othon envoya ſur le champ, fit changer les choſes de face, & les Suédois furent mis en fuite. Ce nouvel avantage augmenta encore la conſternation des Suédois, & acheva de leur abbatre le courage. Les ennemis profitant de la diſpoſition des eſprits, ſe repandirent dans les provinces & y cauſerent de grands ravages. L'Evêque de Stregnez qui s'étoit joint aux Danois, fut celui qui contribua le plus, tant par ſes ſollicitations que par la force de ſes armes, à engager la Nobleſſe & le Peuple à ſubir le joug de la domination Danoiſe.

Othon maître de tout le pays ſe diſpoſa enfin à ſe mettre en poſſeſſion de Stockholm, & il écrivit au Roi pour l'engager à aſſieger cette place par mer, tandis qu'il l'attaqueroit du côté de la terre. Chriſtian ne tarda pas à ſe rendre devant cette place, & ſa préſence intimida tellement le Gouverneur de Calmar, qu'il remit cette ville à la premiere ſommation. A l'égard de la veuve de l'Adminiſtrateur, elle refuſa de ſe ſoumettre & ſe prépara à ſe défendre. La vivacité avec laquelle on pouſſa le ſiége, l'obligea cependant à capituler aux conditions ſuivantes: Que le traité conclu à Upſal ſeroit confirmé: Que tout ce qui s'étoit paſſé ſeroit pardonné & oublié: Que tous les priſonniers faits de part & d'autre ſeroient relâchés: Que la ville de Stockholm conſerveroit toutes ſes immunités & ſes privileges: Que la veuve Chriſtine & ſes enfants jouiroient paiſiblement de tous les biens que l'Adminiſ-

ROYAUME DE DANNEMARCK.

1520.

trateur leur avoit laissés; enfin que le Roi gouverneroit le royaume en qualité de pere. Après la signature de ce traité, le Roi, à la tête de quatre mille hommes, fit son entrée dans la ville. Il assembla ensuite les Sénateurs pour leur parler du rétablissement de l'Archevêque d'Upsal, & pour les engager à rebâtir la forteresse de Stecke qu'ils avoient détruite. Il remit la décision de cette affaire au premier de novembre, jour qu'il avoit destiné pour la cérémonie de son couronnement & la tenue des Etats généraux.

Les mouvements qu'il y avoit en Dannemarck ne permetroient pas à ce Prince de rester plus longtemps en Suede : ainsi après avoir dispersé ses troupes dans les principales places du royaume, il repassa promptement à Coppenhague. Son prompt retour surprit les méconrents, & les obligea de dissimuler. Les Ministres qui avoient dessein de flatter le Roi, & sur-tout Sigebritte, conseillerent à ce Prince d'immoler à la sûreté de sa conquête la plus grande partie des Sénateurs Suédois. Ces conseils s'accordoient assez avec le caractere de Christian, qui vouloit gouverner d'une maniere despotique; mais il falloit du moins un prétexte spécieux pour authoriser en quelque façon une action si cruelle & si extraordinaire. L'affaire de l'Archevêque d'Upsal & la Bulle d'excommunication lui parurent des motifs suffisants pour exécuter ses desseins sanguinaires.

Plein de ses idées il retourna en Suede, où il se fit couronner solemnellement en présence du Sénat & des Etats du royaume. Il jura sur l'Evangile & sur les Reliques des Saints de conserver inviolablement les loix, les priviléges & les coutumes du pays. Ce Prince, sous prétexte de marquer la joye qu'il avoit de son avenement à la couronne, donna aux principaux Seigneurs une fête magnifique dans le château de Stockholm. Pendant les deux premiers jours ce ne fut que festins, jeux & plaisirs, & le Roi n'avoit jamais paru si affable & si obligeant; mais le troisieme jour les choses se passerent d'une maniere bien differente. L'Archevêque d'Upsal, comme il en étoit convenu avec Christian, se présenta devant l'assemblée des Etats, & demanda justice de l'injure qui lui avoit été faite. Le Roi affecta de ne point vouloir se mêler de cette affaire, & renvoya l'Archevêque devant les deux Prélats Danois à qui la Bulle d'excommunication avoit été adressée. Il déclara qu'il ne pouvoit que se charger de faire exécuter la sentence que les Evêques rendroient, & que c'étoit la seule chose à laquelle il étoit engagé par la lettre du Pape.

L'Archevêque s'adressa donc aux deux Commissaires, & porta ses plaintes contre la veuve de l'Administrateur, contre quinze personnes de leur faction, & contre le Sénat & la Bourgeoisie de Stockholm. On fit paroître alors les regiftres où étoient les noms de ceux qui avoient condamné le Prélat. Le Roi fit aussitôt arrêter Christine, les Sénateurs, les Evêques mêmes, & tous les Seigneurs & Gentilshommes Suédois qui se trouverent dans le château. On y fit leur procès comme à des héretiques, & le Roi qui trouva les procédures trop longues, leur envoya des bourreaux pour leur annoncer la mort, sans leur donner la liberté de se confesser. Soixante-dix personnes, ou quatre-vingt-quatorze, selon quelques-uns, eurent la tête tranchée, & leurs valets furent pendus. L'Evêque de Stregnez à qui le Roi avoit tant d'obligation, ne fut pas plus épargné que les autres, Christian voulant faire croire en cette

occaſion qu'il ne puniſſoit que les ennemis de l'Archevêque, puiſqu'il ne faiſoit pas même grace à ſes propres amis. Après cette ſanglante exécution, la ville de Stockholm fut miſe au pillage, & le ſoldat donna par-tout des marques de ſa fureur & de ſa brutalité. Chriſtian eut la lâcheté de contempler avec joie les corps de tant d'illuſtres perſonnages qu'il avoit fait périr par un excès de vengeance qui ne peut point trouver d'excuſe. Ne pouvant ſe diſſimuler que les Suédois le regardoient comme un tyran inhumain, il repaſſa en Dannemarck avec Chriſtine & pluſieurs autres Dames que ſa cruauté avoit rendu veuves. Il avoit réſolu de faire périr Chriſtine; mais elle ſauva ſa vie en donnant au Roi tous les thréſors que ſon mari lui avoit laiſſés: elle fut néanmoins condamnée à une priſon perpétuelle.

Royaume de Dannemarck.

Parmi les autres priſonniers que Chriſtian fit conduire en Dannemarck, il ſe trouvoit Guſtave Ericſon, fils du Sénateur Eric-Vaſa. Ce jeune Seigneur fut donné en garde à Banner, Gouverneur du château de Calo, & qui étoit ſon proche parent. Banner avoit promis de payer au Roi ſix mille ducats pour ſa rançon s'il le laiſſoit échapper. Guſtave ennuyé de ſa captivité, & touché des malheurs de ſa patrie, chercha bientôt l'occaſion de s'échapper. Il ſe rendit d'abord à Lubec, & voulut engager le Sénat de cette ville à entrer dans ſes deſſeins; mais la Régence refuſa d'appuyer un parti qui ne paroiſſoit pas avoir de grandes reſſources. Elle conſentit ſeulement à lui fournir un vaiſſeau pour le tranſporter en Suede. Ce Prince qui s'étoit déguiſé, parcourut les differentes provinces du royaume pour ſonder les Suédois. Il trouva enfin moyen de ſoulever les payſans de la Dalecarlie, & profitant de l'ardeur qu'il leur avoit inſpirée, il ſe rendit maître pendant la nuit du château où étoit le Gouverneur Danois. Le ſuccès de cette entrepriſe fut comme le ſignal de la révolte. L'armée de Guſtave ſe trouva bientôt aſſez forte pour attaquer les Danois, & comme on ne demandoit qu'un vengeur, on accourut de tous côtés ſe ranger ſous les ordres de Guſtave. On étoit irrité des excès de cruautés que les Danois exerçoient continuellement dans les differentes provinces du royaume.

Theodore Archevêque de Lunden, que Chriſtian avoit laiſſé dans la Suede en qualité de Vice-Roi, aſſembla ſes troupes pour arrêter les progrès de Guſtave; mais la vûe de l'ennemi l'effraya tellement, qu'il ſe retira en diligence à Stockholm. Le Général Suédois encouragé par ſa retraite, pourſuivit ſes conquêtes, battit quelques corps de troupes Danoiſes qu'il rencontra, ſurprit la ville de Weſteras & celle d'Upſal. Il s'avança enſuite vers Stockholm, & ſon approche obligea le Vice-Roi & l'Archevêque d'Upſal de ſe retirer en Dannemarck. Le Roi mécontent de leur fuite, fit arrêter Theodore, & ordonna ſon ſupplice.

Chriſtian ſe trouvoit dans un extrême embarras, & il ne ſçavoit quel moyen employer pour en ſortir. Il ne pouvoit ſe diſſimuler le grand nombre de mécontents que la dureté de ſon gouvernement avoit fait en Dannemarck, & il appréhendoit avec raiſon que les peuples ne ſecouaſſent le joug auſſitôt qu'ils le verroient occupé dans la Suede. Frappé de cette crainte, il n'oſoit employer ſes troupes contre les Suédois, & cette inaction ne contribua pas peu au grand ſuccès de Guſtave. Le Roi ne pouvant arrêter ſes progrès, ſe vengea de ſon ennemi d'une maniere lâche & cruelle. Il fit enfer-

ROYAUME DE DANNEMARCK.

mer dans un ſac la mere & la ſœur de Guſtave, & ordonna qu'elles fuſſent précipitées dans la mer. Il commanda en même temps aux Officiers Danois qu'il avoit en Suede, de faire mourir tous les Suédois qui étoient dans ſes troupes. Guſtave croyant pouvoir uſer de repréſailles, donna ſes ordres pour qu'on exterminât tous les Danois qui ſe trouvoient en Suede.

1522. Ce Prince qui ſe voyoit déja maître d'une grande partie du royaume, convoqua les Etats géneraux pour travailler à donner une forme au gouvernement. Ce fut dans cette aſſemblée qu'on voulut lui déferer le titre de Roi; mais il ne voulut prendre que celui de Gouverneur géneral & de ſouverain Adminiſtrateur. Il n'avoit pas cependant renoncé au thrône, & il ſe flattoit de pouvoir y monter un jour, s'il venoit à bout de chaſſer les Danois du royaume. Animé par ces flateuſes eſpérances, il n'oublioit rien pour l'exécution de ce projet. Il pouſſa ſes conquêtes avec tant de vigueur, qu'il fut bientôt maître de la Smalandie, de la Weſtmanie, deſorte qu'il ne reſtoit plus que la ville de Stockholm dont il ne lui étoit pas facile de s'emparer, parce que n'ayant pas de flotte, il ne pouvoit empêcher les Danois de la ſecourir. Ses troupes avoient même reçu un échec conſiderable devant cette place, ce qui l'obligea de l'aſſiéger lui-même en perſonne. Pour venir à bout de ſon deſſein, il eut recours à la Régence de Lubec qui lui accorda volontiers une flotte; mais à des conditions onéreuſes que l'Adminiſtrateur fut obligé d'accepter dans les circonſtances où il ſe trouvoit.

Norbi Amiral Danois qui ignoroit l'arrivée des vaiſſeaux de Lubec, envoya un convoi pour ravitailler la place. Il étoit déja à la vûe du port, lorſqu'il fut ſaiſi par l'eſcadre Suedoiſe. Cette nouvelle obligea Norbi d'avancer avec ſa flotte & d'attaquer les Suédois. Les deux flottes ſe cannonerent pendant un jour ſans s'approcher. Le mauvais temps obligea l'Amiral Danois d'aller mouiller auprès d'une iſle voiſine pour ſe mettre à l'abri; mais il ſe trouva le lendemain pris par les glaces. Guſtave forma alors le deſſein de lui brûler ſes vaiſſeaux en faiſant paſſer des troupes ſur la glace. Norbi ſe défendit avec tant de courage, qu'il força les Suédois à ſe retirer. Un vent du Sud qui ſouffla le lendemain, rendit la mer libre, & Norbi en profita pour ſe rendre à Calmar. Il ſe diſpoſoit à attaquer la flotte ennemie auſſitôt que le temps deviendroit favorable; mais les troubles qui arriverent peu de temps après dans le Dannemarck, l'obligerent d'abandonner ſon projet.

Chriſtian étoit paſſé dans le Holſtein avec un corps de troupes aſſez conſidérable, dans le deſſein d'intimider Frideric ſon oncle & toute la Nobleſſe du pays, afin d'en tirer les ſecours dont il avoit beſoin contre les Suédois. Les précautions que Frideric & la Nobleſſe ſe crurent obligés de prendre, rompirent toutes ſes meſures, & lui firent comprendre qu'il n'obtiendroit pas ce qu'il deſiroit. Pendant qu'il étoit dans le Holſtein, il apprit que la ville de Lubec & les autres villes Anſéatiques, outre les ſecours qu'elles avoient donnés aux Suédois, avoient encore mis en mer une flotte de trente vaiſſeaux, qui après avoir inutilemenr tenté une deſcente aux environs de Coppenhague, s'étoit préſentée devant la ville de Helſeneur. Cette nouvelle obligea le Roi de ſe rendre en diligence dans la Séeland, & de faire prendre les armes aux habitants. Il ſe trouva tout d'un coup une armée de dix mille hommes, qui preſſerent le Roi de les conduire à l'ennemi. Les Wandales

informés que les Danois se disposoient à marcher contr'eux, s'étoient rembarqués en diligence après avoir reduit en cendres la ville d'Helseneur.

Royaume de Dannemarck.

Christian résolu de tirer vengeance de l'entreprise des Wandales, & de travailler en même temps à soumettre les Suédois, convoqua les Etats du royaume pour prendre les mesures convenables dans cette occasion. Tous les Députés des provinces se disposoient à se rendre au lieu de l'assemblée, lorsqu'il se repandit tout d'un coup un bruit que le Roi devoit s'y rendre avec une armée qu'il avoit levée en Allemagne. Toute la Noblesse appréhendant le même sort que celle de Suede, s'assembla à Wibourg, & résolut de déthrôner Christian. Tous les Ordres de l'Etat furent du même avis, & l'on osa signifier au Roi l'acte de sa déposition.

1523. Soulevement géneral en Dannemarck contre le Roi.

Ce Prince perdit alors courage, & donna des marques d'une foiblesse qui le fit mepriser de ses plus zelés partisans. On le vit se présenter à Ringstad devant le peuple, & demander sa protection les larmes aux yeux. La ville de Coppenhague fut aussi témoin d'une pareille scéne; mais tous ses moyens n'ayant servi qu'à diminuer le nombre de ceux qui lui étoient attachés, il prit le parti d'abandonner ses Etats, au lieu de travailler à conserver les provinces dont il étoit encore maître. Il se retira dans la province de Zélande avec la Reine, les Princes ses enfants, Sigebritte, tous ses thrésors & les archives du royaume. Il passa neuf ans en exil, & vingt-sept dans une prison, où il mourut comme on le verra dans la suite. Ce Prince dès sa plus tendre jeunesse avoit fait connoître son penchant pour le libertinage & la débauche, & dans un âge plus mûr il avoit donné des marques d'un caractere défiant & porté à la cruauté. Christian avoit eu cinq enfants de la Reine Isabelle d'Autriche: sçavoir, Jean qui eut part aux disgraces de son pere pendant quelques années; Philippe & Maximilien, morts en bas âge; Dorothée femme de Louis, Electeur Palatin: & Christine qui épousa en premieres noces François Sforce Duc de Milan, & en secondes noces François Duc de Lorraine.

Je crois devoir donner ici le manifeste que tous les Ordres du royaume publierent pour exposer les raisons qui les porterent à renoncer à l'obéissance qu'ils avoient jurée à Christian. Comme cet écrit donne une idée de la forme du gouvernement, des libertés du royaume, des articles que les Rois juroient à leur couronnement, je pense qu'on en verra la traduction Françoise avec plaisir. Je la présente au Lecteur telle que M. Desroches l'a donnée dans son Histoire de Dannemarck.

Tous les royaumes Chrétiens, les Principautés, les Etats & Nations sçavent qu'il y a dans la Chrétienté un Etat nommé le royaume de Dannemarck, qui a conservé pendant plusieurs siécles, & possede encore aujourd'hui comme divers autres Etats, les prérogatives, la dignité & les honneurs de la royauté avec une entiere liberté; Que ce royaume ni les Princes qui en ont été élûs Rois, n'ont jamais reconnu de Maître étranger ni aucun Tribunal supérieur; Que dans tous les temps il a été libre à ses Archevêques, Evêques, Sénateurs, Prélats & Gentilshommes, de se choisir un maître pour veiller au salut & à la défense de la patrie, & qui par la sagesse de son gouvernement, de ses exemples & de sa bonne conduite, pût maintenir la Religion Chrétienne, les loix & les usages du royaume, soulager ses sujets misérables & opprimés, & défendre la veuve & l'orphelin; & que tout Roi

Manifeste de tous les Ordres du Dannemarck au sujet de la déposition de Christian II.

Royaume de Dannemarck.

elu, immédiatement après son élection, a de tout temps été tenu de jurer la conservation des priviléges, & de se lier particulierement au royaume. Et quoiqu'après la mort du puissant Prince Jean, Roi de Dannemarck, d'heureuse mémoire, Nous, les Etats généraux du royaume & ses Conseillers, eussions la liberté, suivant la coutume ancienne du royaume, & usitée pendant plusieurs siécles, de choisir & d'élire quel Roi nous souhaitions, cependant nous représentant la valeur, la justice, la magnanimité, la bonté & les bienfaits des Rois de Dannemack sortis de la maison de Holstein, & persuadés que le Prince Christian, bien loin de s'éloigner des bons exemples du Roi Christian I. son grand-pere & du Roi Jean son pere, les prendroit au contraire pour modéles de son gouvernement, nous avions élu & désigné, du vivant même du Roi Jean, ledit Prince Christian II. pour monter après la mort du Roi son pere sur le rhrône de Dannemarck.

Mais dans le même temps son Altesse Royale avoit fait un serment solemnel, & pris Dieu & tous les Saints à témoins, qu'il s'attachoit & se lioit pour toujours aux Archevêques, Evêques, Sénateurs, Abbés, Gentilshommes, Villes, & géneralement à toute la Nation Danoise.

Les principaux articles de ce serment étoient conçus en ces termes :

Nous nous engageons, avant toutes choses, d'aimer Dieu & de le servir; de protéger la sainte Eglise & de l'amplifier; de conserver inviolablement tous les priviléges des Evêques, des Prélats & autres Ministres de l'Eglise, soit qu'ils ayent été accordés par le saint Siége ou par les Rois Chrétiens : d'honorer les Archevêques de Lunden & de Drontheim, les Abbés, les Ordres du royaume, la Noblesse, les Sénateurs & Conseillers, & d'avoir pour eux les égards que demandent leur condition & leur état. S'il survient quelque differend entre nous & les Archevêques, Evêques, Abbés ou quelques Ministres de l'Eglise, on conviendra d'un lieu où les Sénateurs du royaume prendront connoissance de l'affaire, & la regleront. S'il en survient entre nous & nos Préfets, ou quelque Gentilhomme, soit qu'il soit du corps du Sénat ou non, nous serons obligés de le faire citer devant lesdits Sénateurs, soit qu'il s'agisse de la propriéré d'un domaine ou de quelqu'autre chose que ce soit.

Et comme nous sommes tenus de protéger un chacun, & de faire en sorte qu'il ne lui soit fait aucun tort, nous nous obligeons pareillement de comparoître devant le Sénat; d'y repondre aux plaintes qui seront faites contre nous, de nous conformer au jugement qui sera rendu, & de ne témoigner aucun ressentiment des plaintes ou des demandes formées contre nous selon les loix. Nous promettons d'administrer la justice sans intérêt, & de la rendre indifferemment au pauvre & au riche, à l'étranger comme à l'habitant du pays, sans exception de personnes. Nous ne commencerons aucune guerre & n'introduirons point de troupes étrangeres dans le royaume, à l'insçu & sans le consentement du Sénat. Nous exécuterons inviolablement la teneur des actes que nous, ou le Roi Jean notre pere, avons signés; & nous acquitterons ses dettes qui se trouveront liquides. La monnoye que nous ferons battre, sera de bon aloi; ensorte que deux marcs puissent faire la valeur d'un ducat du Rhin. Enfin par le serment que nous faisons, nous promettons l'accomplissement de tous ces articles à tous les habitants du Dan-

nemarck & de Norwege, & à chacun d'eux en particulier, & de la même maniere que nos Sujets se lient envers nous, par l'hommage & par la promesse qu'ils font de nous servir, & de nous aider de gens de guerre.

Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise, nous venions à violer quelques-uns de ces points, & à fermer les oreilles aux remontrances des Sénateurs, tous les habitans du royaume, pour leur honneur & pour celui de leur serment, uniront leurs forces, & travailleront à y mettre ordre; & ce qu'ils feront en pareil cas, ne pourra point être reputé une violation de leur serment, ni contraire à l'hommage qu'ils nous auront fait, & à la fidelité qu'ils nous auront promise.

Il y avoit encore dans la formule de ce serment plusieurs points de cette espece, que nous passons sous silence pour une plus grande brieveté.

Après que le Roi Christian eut juré ces articles, pour l'exciter à mettre en usage toutes les vertus royales & à maintenir les loix du royaume dans toute vigueur, nous travaillames de tout notre pouvoir, & nous réussimes, à lui faire donner pour épouse la très-illustre Princesse Madame Elisabeth, issue de la très-illustre maison des Rois d'Espagne & des Archiducs d'Autriche; car nous esperions que Sa Majesté, excitée par les avertissements d'une Reine d'une vertu parfaite, sortie de la plus grande maison du monde Chrétien, & animée par les grands exemples d'une foule de Rois & d'Empereurs, dans l'alliance desquels il entroit, en seroit plus porté à mettre en pratique toutes les vertus chrétiennes & royales, & à nous gouverner avec clémence & bonté.

Mais à peine fut-il monté sur le thrône, que nous découvrimes en lui un caractere dur, porté à la tyrannie, aux exactions, à la cruauté, & qui ne respiroit que le sang; ce que nous ne divulguons néanmoins pas dans le dessein de le rendre odieux au genre humain, mais parce que l'extrême nécessité de justifier notre conduite & notre honneur nous y oblige indispensablement: c'est de quoi nous faisons une protestation publique.

La premiere chose qui nous révolta, fut l'indifférence qu'il conçut au préjudice de l'amour & de la fidelité conjugale pour notre très-noble & très-vertueuse Reine; car une certaine vieille étrangere nommée Sigebritte, femme sans honte & sans honneur, & plongée dans toutes sortes de débauches, lui ayant prostitué sa fille, il lui fit rendre plus d'honneur qu'à la Reine son épouse, & remir entre ses mains toute la puissance & le gouvernement du royaume, dont il ne fit plus de part aux Sénateurs. Les meurtres, les homicides & l'injustice dans les jugements, tant civils que criminels, furent les fruits d'une si exécrable administration; & lorsque le Roi & cette infâme vieille eurent appris que la Reine, que nous regardons toujours comme notre légitime Souveraine, avoit été conseillée par Madame Holger, Gouvernante de sa maison, de faire quelques exhortations au Roi son époux, pour le détourner d'une vie criminelle, indigne d'un Chrétien, & qui deshonoroit la Majesté Royale, cette Dame, pour un si sage avis, ne fut pas seulement dépossedée de sa charge, mais encore chassée du royaume & privée de tous ses biens.

Ce furent les calomnies de cette femme débordée qui causerent la mort au Géneral Torben, qui, quoique reconnu innocent, & absous par sentence du

Royaume de Dannemarck.

Sénat, du soupçon d'avoir donné du poison à la fille de Sigebritte, eut néanmoins la tête tranchée à la honte de la nation Allemande.

Quoique Sa Majesté eût commencé une guerre cruelle contre les Suédois au préjudice de ses serments, sans nous avoir consulté, & sans même nous en avoir donné connoissance ; cependant pour lui faire connoître notre fidélité & la disposition où nous étions de contribuer à sa gloire, d'étendre les bornes de son Empire, & de lui soumettre les nations étrangeres, nous n'avons fait aucune difficulté d'exposer nos vies, nos biens, l'Etat même & les Sujets de la Couronne à un extrême danger : nous avons soutenu cette guerre pendant sept années, & après avoir repandu bien du sang & perdu la fleur de la Noblesse du royaume, nous avons par le secours du Ciel conquis le royaume de Suede, & l'avons soumis à sa domination. Pour engager les Suédois à lui garder une fidélité inviolable & une obéissance entiere, il jura à son couronnement, & prit Dieu & ses Saints à témoins, qu'il conserveroit leurs droits, leurs priviléges & leurs libertés, & qu'il enseveliroit dans un perpétuel oubli tout ce qui avoit été fait pendant la guerre, & renonceroit à tout ressentiment ; & comme les Suédois ne se fioient pas trop à sa parole, il fallut qu'un certain nombre d'Evêques, d'Abbés & de Seigneurs Danois, se rendissent caution de ses promesses, & signassent un acte qui fut dressé à ce sujet. En quoi nous l'avons aidé autant qu'il a dépendu de nous.

Mais quoiqu'un peuple subjugué par les armes ne puisse être contenu dans le devoir que par la justice & l'équité, cependant au mépris de cette maxime & des serments les plus solemnels, trois jours après son couronnement en Suede, sous prétexte d'un festin royal & d'une action de graces, qu'il feignoit de vouloir rendre au Ciel pour sa victoire, il invita les Evêques, les Abbés & les principaux Seigneurs du royaume, qui ne firent aucune difficulté de s'y rendre, par la confiance qu'ils avoient en sa parole royale. Cette invitation gracieuse fut suivie d'une reception tout-à-fait ennemie, & l'applaudissement des conviés se tourna tout-d'un-coup en tristesse : car par une imposture digne d'un tyran on les accusa d'avoir mis de la poudre à canon dans plusieurs endroits du château, dans le dessein d'y mettre le feu, & de faire périr le Roi au milieu de flammes. On apprit néanmoins par des indices certains que le Roi lui-même avoit fait porter cette poudre dans le château, afin d'avoir un prétexte spécieux pour faire périr des personnes dont il eût été difficile de se défaire autrement. Il y réussit ; l'Evêque de Stregnez & celui de Schara, soixante Chevaliers, plusieurs Sénateurs, un grand nombre de personnes de distinction, quelques bourguemestres & une multitude de citoyens eurent tous la tête tranchée sans aucune forme de procès, & contre la foi qui leur avoit été donnée. Leurs corps, après avoir été dépouillés de leurs habits & exposés nuds sur la place publique de Stockholm pendant trois jours, furent enfin brûlés par ses ordres ; & quelque desir que ces personnes eussent témoigné de souhaiter de se confesser, suivant l'usage de l'Eglise Chrétienne, il eut la cruauté de leur refuser cette consolation.

Le jour de la Purification de la Vierge, l'Abbé de Nyddala & cinq de ses Religieux qui venoient de dire la messe, furent noyés par ses ordres, sans aucune autre raison que parce qu'ils s'étoient opposés à lui durant la guerre. Il

Royaume de Dannemarck.

Il fit mettre dans les fers six Seigneurs de la premiere Noblesse de Suede qui étoient venus auprès de lui sur sa parole & sur la foi publique, pour travailler à rétablir la paix entre le Dannemarck & la Suede, & il les retint dans une dure prison, comme des ôtages, jusqu'à ce qu'il eût conquis ce royaume.

Il fit mourir plusieurs Gentilshommes, parmi lesquels il s'en trouvoit de la famille de Ribbings, & entr'autres deux jeunes enfants qui étoient venus le trouver sur la foi des traités, & il donna des ordres pour faire trancher la tête en Finlande à Tonn-Ericson, à Henri-Stich & à un grand nombre de Nobles.

Il enleva à l'Evêque de Finlande son palais épiscopal & ses biens, & fut cause de la mort de ce Prélat, qui périt dans une tempête dans le temps qu'il songeoit à se mettre à l'abri de la persécution.

Pour abréger, nous passons sous silence plusieurs actions horribles & tyranniques qu'il commit en Suede contre Dieu & contre toute équité.

C'est pourquoi les Evêques, les Gouverneurs, les Abbés, & en un mot tous les habitants de Suede, que ses mains cruelles, impures & sanguinaires avoient épargnés, se souleverent contre lui, & aimerent mieux mourir les armes à la main pour le salut de la patrie, que de vivre dans l'opprobre & de voir tous les jours l'innocence cruellement tourmentée. Ils lui déclarerent ouvertement la guerre, & se mirent en devoir de secouer le joug de la tyrannie; résolution que nous ne pouvons nous empêcher d'approuver.

Quoique après Dieu il nous dût la conquête du royaume de Suede que nous avions faite aux dépens de nos vies & de nos biens, & qu'il eût perdu ce royaume par sa faute, il ne laissa pas de nous demander notre secours, pour remettre les Suédois sous son obéissance. Il n'y avoit point de droit ni de justice qui pût nous y obliger; cependant nous ne refusames pas de le faire, afin de montrer notre fidelité & notre affection pour notre Prince. Et quoiqu'une pareille entreprise fût en quelque maniere au-dessus de nos forces, puisque dans la premirre guerre de Suede nous avions perdu nos chevaux, nos armes, nos vaisseaux, notre or, notre argent, nos pierreries, nos amis, nos alliés & nos proches, nous nous mimes en devoir d'armer à grands frais par mer & par terre, & nous exposames encore une fois nos vies, nos biens & tout ce qui dépendoit de nous, pour soutenir avec lui une guerre de trois ans, nous flattant que Sa Majesté auroit à la fin assez de bonté pour se ressouvenir de notre fidelité & de nos services.

Il ne fit pas la moindre attention à toutes ces choses; il accabla au contraire d'impôts immoderés, de taxes inouies & d'exactions insupportables, les Evêques, les Abbés, les Eglises, les Monasteres, les Prêtres, les femmes, les filles, la Noblesse, les Bourgeois des villes, les voyageurs & le pauvre peuple de la campagne.

Outre cela, il employa divers artifices pour s'emparer de nos terres, de notre or, de notre argent; & quand il fut maître de toutes ces choses, il les garda pour lui. Il introduisit dans le royaume une monnoye de nulle valeur, faite de vieilles chaudieres qui avoient servi à brasser la bierre. Il la faisoit recevoir par les soldats au même prix que l'or & l'argent, & nous fumes contraints d'en permettre le cours dans le royaume, quoique l'on n'en fît

Royaume de Dannemarck.

aucun cas dans les Etats voisins. Il arriva de-là une diminution considerable dans nos revenus : le commerce tomba : ce royaume si ancien & ses habitants se virent épuisés & réduits à la derniere misere. Nous souffrions toutes ces choses dans l'esperance que la fin de la guerre, après laquelle nous soupirions, y apporteroit quelque adoucissement. Nous y fumes trompés, & nous apprimes de science certaine que le Roi avoit projetté, & s'étoit même vanté, qu'il nous affoibliroit tellement dans nos corps & dans nos biens, que nous deviendrions le jouet & la raillerie des nations voisines. Nous ne fumes pas longtemps à voir les tristes effets de ce projet.

Schotbourg Archevêque de Lunden fut un des premiers à les ressentir : il avoit été premierement Secretaire du Roi, & ce Prince l'avoit élevé à cette dignité, dans la pensée qu'il pourroit s'approprier par-là quelques terres de cet Archevêque ; il y fut trompé. Le Prélat refusa de satisfaire son bienfaiteur au préjudice du serment qu'il avoit fait à son Eglise, & déclara qu'il aimeroit mieux subir la mort la plus honteuse, ou mener la vie la plus dure le reste de ses jours dans le fond d'un Monastere, que de violer son serment dans la moindre chose. Quelque innocent qu'il fût, le Roi voulut le punir; il lui donna pourtant le choix du supplice, & le renferma effectivement dans un Monastere. Il n'en demeura pas là ; il manda les Dignités & les Chanoines de Lunden, & les fit renfermer dans un noir cachot, jusqu'à ce qu'il les eût contraint par la crainte & par les menaces de lui céder l'isle de Bornholm, l'une des dépendances de l'Eglise de Lunden, avec toutes ses forteresses, sa ville & ses villages.

Il fit pareillement citer Jean, Evêque d'Odensée ; & quoique ce Prélat n'eût pû être convaincu d'aucun crime, il ne laissa pas de l'envoyer en prison & de s'emparer des biens de son Eglise.

Aucun des Sénateurs du royaume ni même aucun particulier ne pouvoit l'approcher sans exposer sa vie, & s'il arrivoit que quelqu'un eût assez de résolution pour le faire, il ne le faisoit qu'après s'être confessé & s'être préparé à la mort, parce qu'on sçavoit qu'en pareil cas il n'avoit pas voulu permettre à bien des personnes d'appeller un Prêtre. Il arriva de-là que nos avis & nos conseils ne pouvoient être d'aucune utilité pour la patrie. Il dépouilla encore de leurs biens, sans miséricorde, le Doyen de Roschild, Nicolas-Eric, avec plusieurs Prélats & une foule d'Ecclésiastiques qui avoient servi fidélement le feu Roi son pere, ou la Reine sa mere.

Il n'épargna ni les gens de justice, ni la Noblesse, ni le reste des habitants du royaume : on en vit la preuve dans la cruauté qu'il fit exercer à Arhus sur le corps de Magnus Thamassen, qu'il fit déterrer & attacher à un gibet dans la place publique, à la honte de la Noblesse ; il s'empara non-seulement de ses biens, mais encore de ceux de sa veuve, sans ordonnance de justice & sans qu'on en sçût la raison. Ce Thamassen néanmoins avoit toujours passé pour un Gentilhomme d'honneur, pour un homme d'une grande intégrité, & de plus il étoit mort dans la Religion Chrétienne.

Ni les services que lui avoit rendus dans le Dannemarck, dans la Norwege & dans la Suede, Juggon Krabb Maréchal du royaume, ni les blessures qu'avoit reçues ce Seigneur à son service, ni le bien qu'il y avoit dépensé, ne purent le mettre à l'abri de l'avarice de ce Prince, qui lui enleva

à force ouverte un de ses villages nommé Vischbec-le-neuf avec toutes ses dépendances, & il le retint malgré les mouvements que ce Seigneur put se donner pour porter l'affaire en justice.

Nicolas Daa, un de ses domestiques, ayant un jour cassé quelques verres par hasard dans un cabaret, il eut beau le lendemain dédommager l'hôte de la petite perte qu'il lui avoit causée, son pere fut renfermé pour un si mince sujet dans le château de Coppenhague, & il fut retenu en prison jusqu'à ce qu'il lui eût payé une amende de quatre mille marcs Danois; cette somme fut même exigée avec une violence extraordinaire : le Maréchal de la Cour eut ordre de se transporter avec des archers dans la maison du prisonnier; il y enfonça les coffres, & enleva l'or & l'argent qui s'y trouverent.

Au préjudice de ses promesses & de ses serments, il a fait son possible pour changer la constitution du royaume, en abolissant le droit qui appartenoit auparavant au Sénat, pour établir le droit héréditaire en faveur de ses descendants; ce qui assujettissoit notre République & notre liberté à une perpétuelle oppression, & nous dépouilloit de la prérogative de pouvoir élire notre Souverain.

Il ne craignit point d'établir une taxe aussi criante qu'injuste sur tous les habitants du royaume, ordonnant qu'à perpétuité tout le monde lui payeroit deux florins; les pauvres paysans qui avoient de la peine à payer deux sols de rente à leurs Seigneurs, n'en furent pas même exempts.

Il ne se borna pas à répandre le sang de la Noblesse Danoise, il sévit encore contre les Gentilshommes Allemans qui s'étoient mis à son service. Ayant regret de la préfecture d'Oeland qu'il avoit donnée à un certain Etienne Weberſted, Gentilhomme du Thuringe, qui l'avoit servi longtemps en qualité de Colonel d'infanterie dans la guerre contre la Suede, & qui outre quantité de belles actions qu'il avoit par devers lui, portoit sur son corps plusieurs blessures, pour ravoir cette préfecture, il fit arracher ce Gentilhomme du Monastere du Saint-Esprit, où il s'étoit retiré comme dans un asyle; & lui fit trancher la tête, sous prétexte qu'il avoit blessé un soldat dans une maison publique, quoique ce Gentilhomme se fût accordé avec le soldat quelque temps auparavant.

Maximilien, Chambellan de la Reine, qui avoit accompagné cette Princesse des Pays-Bas dans le Dannemarck, eut un sort à peu-près pareil; car la Reine sa maîtresse l'ayant dépêché pour porter des lettres à l'Empereur son frere & à la Princesse Marie, le Roi le fit arrêter avant qu'il fût sorti du Dannemarck, & le condamna au dernier supplice.

On peut ajouter à cela que le Colonel de la garnison de Stockholm, nommé Won-Hederstorff, ayant envoyé quelques soldats, braves gens, à Coppenhague, pour demander leur solde & pour y faire quelques recrues, le Préfet de la ville eut ordre de les conduire à Abrumstorp, comme s'il les eût voulu faire parler au Roi; mais lorsqu'ils y furent arrivés, il enjoignit aux Officiers du lieu de les mettre aux fers, & peu de jours après ils furent tous égorgés sans aucune forme de procès. On immola aussi avec eux un jeune garçon dans un âge fort tendre.

Etienne Horpsensteiner son Sécretaire Alleman, qui lui avoit rendu des

ROYAUME DE DANNEMARCK.

ſervices ſignalés auprès de l'Empereur, des Electeurs & des Princes de l'Empire, n'eût pas évité la mort & la perte de ſes biens, que la malheureuſe Sigebritte vouloit lui enlever par une noire calomnie, s'il n'eût pris la fuite & ne ſe fût ſauvé à Lubec, où le Miniſtre de Sa Majeſté, qui le ſuivit de près, eut le crédit de le faire arrêter & de le retenir priſonnier, juſqu'à ce qu'il eût été abſous par ſentence de l'accuſation injuſte qui avoit été intentée contre lui.

Il employa toutes ſortes d'artifices pour extorquer de l'argent aux Hollandois, aux Brabançons, aux Flamans, à la ville de Lubec & aux villes Anſéatiques; & l'on ſçait combien de fois, lorſque ces nations abordoient dans ſon royaume pour y regler leurs affaires, il s'eſt emparé de leurs vaiſſeaux & de leurs effets.

De plus, quoique le royaume de Norwege lui eût gardé une fidelité inviolable, qu'il ſe fût conformé à toutes ſes ordonnances, & qu'il lui eût fourni tous les ſecours poſſibles, les Evêques, la Nobleſſe & le peuple n'ont pas laiſſé de reſſentir en pluſieurs occaſions les effets de ſa cruauté & de ſa tyrannie. L'Evêque de Cameren, tout innocent qu'il étoit, fut renfermé dans un affreux cachot, dont l'air infecté, joint aux inquietudes & au long ſéjour qu'il y fit, altera ſi fort ſa ſanté, qu'il mourut auſſitôt qu'on l'eut remis en liberté.

André Evêque d'Anſlo fut contraint de réſigner ſon Evêché, pour éviter d'être jetté dans la mer, comme on l'en menaçoit.

L'Archevêque de Drontheim fut chaſſé de ſon ſiége & obligé de ſe retirer à Rome, où il mourut dans une grande pauvreté.

La Nobleſſe de ce royaume ne fut pas plus épargnée. Un certain Canut-Canuti, entr'autres, fut mis dans les fers ſur une fauſſe accuſation; & quoique ce Gentilhomme eût été abſous par ſentence du Sénat, auquel il en avoit appellé, ſon innocence reconnue n'empêcha pas le Roi de lui faire couper la tête & de confiſquer tous ſes biens.

Nous pourrions rapporter un grand nombre d'actions impies & tyranniques qu'il a faites dans le Dannemarck, dans la Suede & dans la Norwege, & les violences qu'il a exercées contre les femmes, les filles, les veuves & les orphelins; mais nous les paſſons ſous ſilence, par reſpect pour la Majeſté Royale, & nous ne voulons pas les employer pour faire valoir notre cauſe.

Nous nous flattions encore que ſenſible à nos remontrances humbles, fidéles & ſouvent réiterées, il ſe corrigeroit, & que nous verrions la fin de tant de crimes, d'exactions, d'impôts, de taxes & de mauvaiſes pratiques, plus dignes d'un tyran que d'un Roi Chrétien. Il fut ſourd à nos remontrances; nos conſeils furent rejettés; aucun des Sénateurs n'eut plus la liberté de l'approcher; nos charges tomberent dans le mepris; nous fumes regardés comme des gens inutiles dans le royaume, & ſon cœur s'endurcit dans la tyrannie.

Il penſa enfin à exercer ſur nous ſa cruauté; il introduiſit dans le royaume au préjudice de ſes ferments, un grand nombre de ſoldats étrangers, tant cavaliers que fantaſſins; il recommença à nous charger de plus forts impôts que par le paſſé; & comme nous nous en plaignions, il travailla à nous contraindre, auſſi bien que le pauvre peuple de la campagne, à payer ces nouvelles

taxes. Le moyen dont il s'y prit, fut de nous inviter par des lettres à nous rendre à Arhus, où étoit sa Cour. Son dessein étoit d'employer ces troupes étrangeres contre nous (s'il est vrai qu'elles eussent pû être capables d'une action si noire) pour nous forcer à condescendre à ses volontés. D'ailleurs nous étions informés qu'il s'étoit assuré de deux bourreaux, à qui, pour mieux cacher son dessein, il avoit fait prendre des habits pareils à ceux de ses gardes; car il pensoit à nous faire égorger & à confisquer nos biens, au cas que nous fissions quelque opposition à ses édits rigoureux, & qu'il ne trouvât pas en nous une soumission aveugle à tout ce qu'il souhaitoit. De sorte qu'il nous préparoit un festin semblable à celui qu'il avoit fait en Suede aux Evêques, aux Sénateurs, à la Noblesse & aux Magistrats des villes.

Dans cet état, saisis d'une juste crainte, dont les esprits les plus forts ne sont pas exempts, nous pensames à nous garantir du péril qui nous menaçoit, & à défendre nos vies & nos biens, comme nous y étions obligés par le droit de nature. Nous primes la résolution de lui faire signifier un acte, par lequel nous renoncions à notre serment, à notre hommage & aux promesses que nous lui avions faites de l'aider de gens de guerre; & nous embrassames d'autant plus volontiers ce parti, que nous étions persuadés qu'il n'y auroit personne qui pourroit nous en faire un crime, lorsque l'on feroit attention à la maniere impie & tyrannique dont nous avions été traités; outre que composant les Etats géneraux, & nous trouvant les Conseillers du royaume de Dannemarck, nous nous voyions obligés devant Dieu & devant les hommes de soulager notre patrie commune, réduite à l'extrêmité & menacée de plus grands dangers, d'autant que la ruine éternelle des habitants de ce royaume, au moins par rapport à la vie & aux biens, & le deshonneur dont nos femmes & nos filles se trouvoient couvertes, étoient uniquement causés par celui qui étoit préposé pour les garantir de ces maux.

Nous n'ignorions pas que souvent pour de semblables actions, & peut-être pour des griefs encore moins violents que ceux que nous avons soufferts, plusieurs Empereurs Romains, des Rois de Hongrie, de Bohême, de France, d'Angleterre & d'Ecosse ont été déthrônés, & un grand nombre de Princes chassés de leurs Etats héréditaires. Les anciennes histoires & celles de notre temps nous en fournissoient un nombre infini d'exemples. Mais si nous n'avions pas eu des motifs aussi forts que ceux que nous venons de détailler, nous aurions eu honte de penser à nous soustraire à l'obéissance de notre Souverain, & encore plus de mettre à exécution une pareille pensée; nous lui fussions demeurés attachés avec la même fidelité que nous l'avons été à son pere & à son grand-pere.

Nous ne fumes pas d'abord éloignés d'élire un Roi ou un Prince étranger, pour nous gouverner & nous défendre. Cependant après avoir consideré la douceur du gouvernement dont jouissoient les sujets du très-illustre Prince Monseigneur Frideric, légitime héritier de Norwege, Duc de Sléeswick, de Holstein, de Stormarie & de Dithmarsie, Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorst; & lorsque nous eumes fait attention à ses vertus Chrétiennes & Royales, à sa clémence, à sa bénignité & à sa justice, nous donnames tous notre consentement pour qu'il fût élû en qualité de Roi & de Seigneur de tout le Dannemarck. Nous crumes lui devoir avec d'autant plus de justice

ROYAUME DE DANNEMARCK.

cette préference, qu'il se trouvoit de la race royale, fils d'un Roi de Dannemarck, & que son Altesse n'avoit pas encore pû obtenir la jouissance de la portion héréditaire de la succession de son pere.

Nous prions donc tous les hommes de l'Univers, de quelque état & condition qu'ils soient, de n'ajouter, avant que d'avoir vû notre défense, aucune foi aux écrits que ledit Roi Christian ou quelqu'autre personne que ce soit, pourra publier en son nom pour nous accuser d'avoir violé nos serments & renoncé à la fidelité que nous avions promise. Nous leur demandons au contraire qu'avec une compassion humaine, chrétienne & pleine de bienveillance, ils prennent connoissance des miseres que nous avons souffertes, des périls auxquels nous avons été exposés dans nos corps & dans nos biens, des violences qui ont été faites à nos femmes & à nos filles; & qu'ils soient les premiers à nous faire regarder comme des Gentilshommes d'honneur, qui n'avons aucunement péché contre notre Roi, & à nous justifier devant tout le monde, en vertu de tout ce que nous avons allegué ci-dessus, de tout ce que nous passons sous silence par le respect de la Majesté Royale, & que nous pourrons néanmoins rendre public, s'il est nécessaire, dans un second manifeste. Nous offrons par celui-ci de comparoître devant tel Juge légitime qu'il plaira au Roi de nous traduire, & de soumettre notre cause à un juste examen: nous promettons même de nous conformer absolument à ce qui y sera décidé suivant les loix du droit & de la justice; & nous nous persuadons que ni notre Saint Pere le Pape, ni l'Empereur, ni la Chambre de l'Empire, ni les Rois Chrétiens, les Electeurs, les Princes, les Comtes, les Barons, les Gentilshommes, ni les célébres Villes Imperiales ne blâmeront point une démarche que la nécessité nous a contraints de faire, lorsqu'ils auront mis en balance la justice de nos plaintes avec l'oppression tyrannique que nous avons soufferte. Dans cette confiance, nous leur offrons suivant leur rang & leur condition nos respects, nos services & une reconnoissance éternelle.

Frideric I. surnommé le Pacifique.

1523.

Christian étoit à peine sorti du Dannemarck, que les Juthlandois appellerent Frideric Duc de Holstein au thrône, & bientôt tout le royaume suivit leur exemple. Il ne restoit plus que la ville de Coppenhague, qui fut enfin obligée de se rendre, ne pouvant esperer d'être secourue. Frideric qui n'avoit fait aucune difficulté de s'emparer des Etats de son neveu, ne se vit pas plutôt maître du Dannemarck & de la Norwege, qu'il songea à monter sur le thrône de Suede. Il y étoit d'ailleurs excité par l'Archevêque d'Upsal, qui sentoit que l'élévation de Gustave étoit un obstacle à son retour en Suede. Frideric par le conseil du Prélat se fit couronner dans les Etats generaux tenus à Coppenhague, Roi de Dannemarck, de Suede & de Norwege. Il envoya ensuite un Ambassadeur au Sénat de Suede, pour lui signifier qu'il prétendoit faire valoir ses droits sur la couronne de ce royaume en vertu du traité de Calmar. Le Ministre Danois ne put rien obtenir du Sénat, & il eut la mortification d'être témoin de la proclamation de Gustave, qui fut couronné Roi de Suede. Ce Prince renvoya honorablement l'Ambassadeur de Frideric, & il le fit accompagner par celui qu'il députoit vers ce Monarque, pour le porter à la paix & pour demander en même temps la liberté de la veuve de l'Administrateur & des autres Dames Suédoises que Christian

avoit emmenées. Frideric écouta favorablement les propositions de Gustave, & convint que la paix leur étoit réciproquement nécessaire pour s'affermir sur un thrône que Christian pouvoit leur disputer avec les secours qu'il espe-roit recevoir de l'Allemagne.

Royaume de Dannemarck.

Cependant Norbi s'étoit retiré dans l'isle de Gothland, où il exerçoit la piraterie contre toutes les nations voisines de la mer Baltique. Les habitants de Lubec s'adresserent à Gustave pour l'engager à chasser Norbi de son isle; mais ce Seigneur se trouvant trop foible pour résister aux Suédois, offrit à Frideric de le reconnoître pour son Souverain, s'il vouloit lui donner du secours contre Gustave. Le Roi de Dannemarck qui avoit intérêt que l'isle de Gothland ne passât point entre les mains des Suédois, & qui ne vouloit point en même temps avoir guerre avec cette nation, fit un traité avec la ville de Lubec, & convint que l'isle resteroit en sequestre entre les mains de la Régence, jusqu'à ce que la propriété en fût adjugée par les Arbitres, ou au Dannemarck ou à la Suede. Gustave ne put s'empêcher d'accepter cette proposition, parce qu'il apprit que les villes Anséatiques étoient entrées dans ce traité. Norbi ne vit pas plutôt les ennemis éloignés, qu'il recommença les hostilités: ce qui obligea Frideric d'envoyer des troupes contre lui. Norbi fut battu & forcé de capituler. Il fut dit que si ce Seigneur vouloit rester dorénavant tranquille, & remettre au Roi de Dannemarck la ville & le château de Wisby, ce Prince oublieroit le passé, & lui donneroit la forteresse de Zelesbourg pour en jouir pendant sa vie. Après la signature de ce traité, Norbi fit encore quelques difficultés, & il fallut employer la force pour l'obliger à évacuer entierement l'isle de Gothland. Frideric, pour empêcher que cette infraction au traité qu'il avoit fait avec Gustave n'occasionnât la guerre, engagea cette isle à la Régence de Lubec jusqu'à ce qu'il y eût un jugement définitif sur cette affaire.

1526.

Cependant le Luthéranisme avoit fait de grands progrès, & un nombre considerable de Danois avoit embrassé la nouvelle Doctrine. Frideric qui s'étoit déclaré pour elle, publia un édit par lequel il donna liberté de conscience à ses sujets, & leur défendit sous de rigoureuses peines de se faire violence les uns aux autres par rapport à la Religion. Les Evêques firent tout ce qu'ils purent pour gagner le Roi; mais leurs démarches n'eurent aucun succès, & le Sénat rendit une ordonnance, dont voici les principaux articles. » 1°. Qu'il seroit libre à un chacun de professer la Religion qu'il ju- » geroit à propos, jusqu'à ce que cette affaire eût été décidée par un Con- » cile. 2°. Que personne ne pourroit être inquietté pour cause de Religion. » 3°. Que le Prince emploiroit son authorité pour défendre les Luthériens » de la violence de leurs ennemis. 4°. Qu'il seroit permis aux Moines & » aux Religieuses de sortir de leurs cloîtres & de se marier. 5°. Que les » Evêques n'enverroient plus à Rome demander la confirmation du Pape, » ou le Pallium, mais qu'ils s'adresseroient directement au Roi «. Cette ordonnance fut confirmée par les Etats generaux du royaume; de sorte que le Luthéranisme devint bientôt la Religion dominante.

1527.

Tentatives de Christian pour remonter sur le thrône.

Christian, après avoir inutilement sollicité l'Empereur Charles-V. de lui fournir des secours pour remonter sur le thrône, ne sçavoit plus quel parti prendre, lorsque Tureiohanson, Grand-Maître de la maison de Gustave,

1531.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

l'invita de se présenter dans ce royaume à la tête seulement de trois mille hommes. Il lui faisoit esperer que s'il vouloit se déclarer pour la Religion Catholique, le Clergé prendroit aussitôt ses intérêts, & que son parti deviendroit en peu de temps très-considerable. Christian flatté de cette espérance, rassembla environ dix mille hommes, avec lesquels il fit une descente en Norwege. Il publia alors un manifeste dans lequel il déclaroit qu'il ne venoit que pour défendre & protéger la Religion Catholique. Ce manifeste attira auprès de lui quelques Catholiques. Ces secours ne l'empêcherent pas d'être battu par la flotte que Frideric envoya contre lui. Après cette défaite il voulut entrer dans la Gothie occidentale; mais il ne put venir à bout de son dessein, & se vit bientôt investi dans une petite ville où il s'étoit retranché. Comme il manquoit de vivres, & que la plus grande partie de ses troupes avoit déserté, il ne balança pas à se mettre entre les mains de l'Evêque d'Odensée, qui promit de lui faire obtenir un accommodement honorable de Frideric, ou de le mettre en lieu de sûreté. A peine ce Prince fut-il en Dannemarck, que le Roi le fit arrêter & conduire dans le château de Sonderbourg, où il fut étroitement gardé.

Mort du Roi. 1533.

Frideric ne survécut pas longtemps à la détention de Christian, & il mourut le 3 d'avril 1533. Ce Prince avoit épousé en premieres noces Anne, fille de l'Electeur Jean de Brandebourg, dont il avoit eu Christian qui lui succeda, & Dorothée femme d'Albert Duc de Prusse; & en secondes noces Sophie, fille de Bogeslas X. Duc de Stettin. Il eut de cette Princesse Jean & Adolphe, Ducs de Sléeswick & de Holstein, & Frideric qui fut Evêque. Les filles furent Elisabeth, mariée d'abord à Magnus Duc de Mecklenbourg, & ensuite à Ulric aussi Duc de Mecklenbourg; Anne qui mourut fille, & Dorothée II. qui épousa Christophle de Mecklenbourg.

Christian III.

Après la mort de Frideric il y eut de grandes difficultés pour lui donner un successeur. Les Etats généraux assemblés à Coppenhague consentoient à mettre sur le thrône un des fils du feu Roi; mais les Catholiques donnoient leurs voix pour le Prince Jean qui n'avoit que huit ans, & ils vouloient qu'il fût élevé dans la Religion Catholique : les Luthériens au contraire étoient portés pour Christian, fils aîné de Frideric. Il y avoit encore un troisieme parti, qui étoit celui du Roi Christian. Ces différents sentiments empêcherent qu'on ne procedât à l'élection, & elle fut remise à l'année suivante. Le plus grand nombre des Seigneurs s'étant alors retiré, le parti des Evêques devint le plus fort, & l'on arrêta les articles suivants, qui passerent à la pluralité des voix. 1°. Que l'élection du nouveau Roi seroit remise à l'année suivante. 2°. Que les Eglises & les Monasteres resteroient dans l'état où ils se trouvoient. 3°. Que le Prince Christian ne pourroit succeder au thrône, & qu'on lui préféreroit le Prince Jean, qui seroit élevé dans la Religion Romaine. 4°. Que les Ministres Luthériens, & sur-tout Jean Tausson, seroient obligés de se présenter pour répondre aux accusations intentées contr'eux par les Evêques. Ce dernier article causa quelque émeute, parce que le peuple se déclara pour Tausson, & l'assemblée fut contrainte de lui laisser la liberté de prêcher, qu'on vouloit lui interdire.

La Régence de Lubec qui avoit formé le projet d'empêcher les Hollandois de commercer dans la mer Baltique, vouloit engager les Etats de Dannemarck

Dannemarck à leur refuser le passage du Sundt. Dans cette intention elle envoya un Ambassadeur aux Etats géneraux de Dannemarck pour leur faire cette proposition; mais les Danois qui négocioient alors une paix ou une treve avec la Gouvernante des Pays-Bas, déclarerent qu'ils ne pouvoient satisfaire la Régence à cet égard. L'Ambassadeur pendant le séjour qu'il fit à Coppenhague, n'eut pas de peine à s'appercevoir de la mésintelligence qui regnoit entre les differents Ordres. La Régence qu'il en informa, crut devoir en profiter pour abbattre la puissance Danoise. Elle chargea son Ministre de faire un traité avec le Gouverneur de Coppenhague & celui de Malmoe. Ces deux traîtres promirent de renoncer au serment qu'ils avoient fait au Sénat de Dannemarck, aussitôt qu'ils appercevroient la flotte de Lubec, & de se joindre à elle pour chasser du royaume les Evêques & la Noblesse.

Royaume de Dannemarck.

Cependant Christian, fils de Frideric, écrivit aux principaux Seigneurs pour les presser d'élire un Roi, & de mettre fin à l'interregne. Il déclaroit qu'il n'avoit point envie de s'opposer à l'élevation de son frere; mais que l'interêt qu'il prenoit aux affaires du royaume l'engageoit à les solliciter de faire promptement un choix. Ces lettres déterminerent les Etats à s'assembler de nouveau à Odensée; mais on y traita seulement de ce qui regardoit les affaires des Pays-Bas. Les Ambassadeurs Danois en rapportoient un traité signé avec la ville de Gand. Il y étoit dit qu'il y auroit une tréve de trente ans entre les habitants des Pays-Bas, les Danois, les Norwegiens & les habitants du Holstein; Que le passage du Sundt seroit libre aux vaisseaux des Pays-Bas en payant les douanes; Que si les Danois & les Norwegiens étoient obligés d'entreprendre quelque guerre, l'Empereur & les Etats des Pays-Bas leur fourniroient six vaisseaux de guerre. Les Provinces-Unies renouvellerent en même temps l'alliance offensive & défensive avec la Suede.

1534. Conspiration de la Régence de Lubec contre le Dannemarck.

La Régence de Lubec étoit enfin déterminée à faire éclater le projet qu'elle avoit conçu de s'emparer du Dannemarck. Comme il lui falloit un prétexte d'armer contre les Danois, elle déclara qu'elle n'entreprenoit la guerre que pour remettre Christian II. sur le thrône. Elle forma en conséquence une ligue avec Christophle Comte d'Oldenbourg, Trolle Archevêque d'Upsal, le Comte Jean de Hoja, un grand nombre d'exilés, plusieurs Officiers du Roi Gustave, & les Magistrats des villes de Coppenhague & de Malmoe. On donna la conduite de cette entreprise au Comte d'Oldenbourg, qui ignoroit les véritables intentions de la Régence. Ce Prince ayant passé l'Elbe avec quatre mille fantassins, écrivit à Christian, fils de Frideric & Duc de Holstein, pour lui demander la liberté du Roi Christian. Le Duc répondit que cette affaire ne le regardoit point & dépendoit entierement des Danois & des Suédois. Cette réponse ne satisfit point le Comte, & il répliqua que la forteresse de Sunderbourg où le Roi étoit retenu prisonnier, étant du domaine de Holstein, il pouvoit rendre la liberté à ce Prince. Le Comte d'Oldenbourg ajouta que si on la refusoit, les Confédérés étoient prêts à la lui procurer par la voie des armes. Ce fut aussi dans les mêmes termes qu'il écrivit aux Sénateurs Danois.

Les habitants de Lubec lui fournirent alors de nombreuses troupes, & lui associerent pour les commander le Bourguemestre Marc-Meger. Ces deux Généraux entrerent dans le Holstein, & y firent plusieurs conquêtes: mais

ROYAUME DE DANNEMARCK.

ils ne purent se rendre maîtres de la citadelle de Segeberg. Le Duc Christian ayant reçu un corps de troupes que le Sénat de Dannemarck avoit fait marcher à son secours, arrêta bientôt les progrès des ennemis, & battit même leur armée. Cette défaite obligea le Comte d'Oldenbourg à sortir du Holstein. Il mit à la voile & prit la route du Dannemarck, où il espéroit qu'il auroit un parti considerable aussitôt qu'il auroit fait connoître que son but étoit de travailler à la liberté du Roi Christian & à l'établissement du Luthéranisme. Le Duc de Holstein profita de l'absence du Comte d'Oldenbourg pour reprendre les places qu'il avoit perdues. La maison d'Autriche qui craignoit que le Roi d'Angleterre ne se mêlât de la guerre du Nord, fit avertir le Duc Christian du complot que la Régence de Lubec avoit formé contre lui & le Dannemarck, & elle fit en même temps assurer que l'Empereur ne souffriroit point qu'il y eût d'autre Prince sur le thrône de Dannemarck que les fils de Frideric. Ce zéle que la maison d'Autriche témoignoit pour le Duc Christian, cessa aussitôt qu'on fut certain que le Roi d'Angleterre ne songeoit plus au traité qu'il avoit fait avec la Régence de Lubec.

Dès que le Consul de Malmoe eut appris les progrès que la flotte des Alliés faisoit dans le Holstein, il se rendit maître par surprise de la citadelle, qu'il fit raser, & il donna en même temps ses ordres pour arrêter toute la Noblesse qui se trouvoit dans la ville. Le Comte d'Oldenbourg apprit cette nouvelle avec joye, & alla débarquer auprès de Coppenhague. La prise de Roschild fut bientôt suivie de la reddition de plusieurs autres places, & toutes ces villes se soumirent d'elles-mêmes, & reconnurent Christian II. pour leur Roi. Coppenhague se défendit un peu plus longtemps, mais enfin elle céda comme les autres. Les Etats de Séeland & de Scanie convoqués par le Comte d'Oldenbourg, prêterent un nouveau serment de fidélité à Christian II. & ils entraînerent dans leur parti les isles de Laland, de Falster & de Langeland. Les Etats du Juthland & ceux du Holstein ne pouvant se résoudre à se soumettre au Comte d'Oldenbourg & à Christian II. s'assemblerent pour chercher les moyens de tirer le Dannemarck du triste état où il se trouvoit réduit. Ils convinrent d'offrir la couronne au Duc Christian qui étoit à la tête d'une nombreuse armée avec laquelle il faisoit le siége de Lubec. Les Etats de Fionie accederent à cette élection, & alors on députa vers Christian pour lui faire part du résultat de l'assemblée. Ce Prince accepta avec plaisir la couronne qu'on lui offroit, & promit d'employer sa vie & ses biens pour le salut de la patrie, & de conserver les priviléges de la nation. Après avoir donné ses ordres pour continuer le siége, il se rendit à Horsens, où la Noblesse & le Peuple du Juthland s'étoient rendus. On y fit la cérémonie de son couronnement, & on lui prêta serment de fidélité.

Ce Prince notifia aussitôt au Roi de Suede son avénement à la couronne, & l'engagea à se joindre à lui contre la Régence de Lubec. Gustave mécontent de cette Régence, ne balança pas à se déclarer pour les Danois, & il exhorta la Noblesse de Scanie à reconnoître le jeune Christian. Le nouveau Roi de Dannemarck s'adressa en même temps à la Reine Marie, Gouvernante des Pays-Bas, & lui demanda les secours qu'elle étoit convenue de fournir par le dernier traité de Gand. Les affaires étoient changées de situation, & les circonstances n'étoient plus les mêmes. L'Electeur Palatin ve-

noit d'épouser la Princesse Dorothée, fille de Christian II. & François Sforce Duc de Milan étoit prêt à se marier avec Christine, autre fille du même Prince.

Le nouveau Roi n'étant pas encore en état d'arrêter les progrès de l'ennemi, le Comte d'Oldenbourg se rendit maître de l'isle de Fionie, & fit quelques conquêtes dans le Juthland Septentrional par le moyen des Pirates qu'il y envoya. La paix qui fut signée entre le Holstein & la ville de Lubec par la médiation du Duc de Mecklenbourg & du Landgrave de Hesse, permit à Christian de porter toutes ses forces dans le Dannemarck, & de travailler à en chasser l'ennemi. Son armée dont il avoit donné le commandement à Rantzaw & à Banner, s'avança vers le Juthland Septentrional, & reprit les places que les troupes du Comte d'Oldenbourg avoient enlevées. Ces avantages occasionnerent des conferences entre le Comte d'Oldenbourg & le nouveau Roi; mais elles n'eurent aucun succès, parce que le premier demandoit que Christian II. fut remis en liberté, & qu'on cédât à ce Prince la Norwege, la Scanie, la Séeland, la Fionie & les Isles voisines, & que le nouveau Roi se contentât du Juthland & du Holstein. Cette négociation n'ayant pu avoir lieu, le Comte assembla à Coppenhague la Noblesse de Séeland & celle de Scanie, & leur représenta qu'il avoit besoin d'argent pour continuer la guerre contre le nouveau Roi. On se trouva donc obligé de le satisfaire sur cet article, & l'on convint de lui offrir une somme considérable.

Cette condescendance de la Noblesse n'empêcha pas le Comte de la traiter avec rigueur, & l'on prétend qu'il avoit formé le projet de faire périr celle de Scanie, qu'il avoit invitée de s'assembler à Landscroon. Quelques jours avant celui qui avoit été indiqué pour l'assemblée, Gustave Roi de Suede se présenta avec un corps de troupes sur les frontieres de la Scanie. Il fut aussitôt joint par un grand nombre de Seigneurs qui lui prêterent serment de fidélité au nom de Christian III. L'armée Suédoise ne resta pas longtemps dans l'inaction, & après avoir battu les troupes du Comte d'Oldenbourg, elle s'empara de toutes les villes qui avoient été au pouvoir des ennemis, & il ne restoit plus à soumettre que les villes de Malmoe & de Landscroon; mais il n'étoit pas facile de les réduire sans le secours d'une flotte. On s'adressa à Gustave & aux Norwegiens. Le premier consentit à envoyer une flotte, & les autres se déclarerent en faveur de Christian III. & lui prêterent serment de fidélité. 1535.

Le Comte d'Oldenbourg & la Régence de Lubec inviterent alors le Duc Albert de Mecklenbourg à passer dans le Dannemarck pour travailler à la délivrance de Christian II. Albert se rendit promptement à Coppenhague; mais le différend qu'il eut avec le Comte au sujet du commandement des troupes, rendit son secours inutile, & fournit à Christian III. les moyens de faire des conquêtes. Il surprit l'isle de Fionie, & s'empara avec assez de facilité de plusieurs villes. Les ennemis firent alors passer des troupes en Fionie, tandis que les vaisseaux de Lubec croisoient au tour de l'isle, pour empêcher l'armée Danoise de recevoir des munitions de bouche; la victoire que le Général Danois remporta sur les Conféderés, acheva la conquête de Fionie, & renversa les projets des adversaires de Christian III. Les vaisseaux qu'il reçut du Roi de Suede & du Duc de Prusse, acheverent de le mettre

ROYAUME DE DANNEMARCK.

en état d'agir plus efficacement. Il paſſa dans la Séeland avec ſon armée, & forma le ſiége de Coppenhague, pendant lequel il ſe rendit en diligence à Stockholm, afin d'y avoir une entrevûe avec le Roi Guſtave au ſujet des affaires des deux royaumes. Les Hiſtoriens Danois prétendent que Chriſtian donna dans cette entrevûe quelque mécontentement au Roi de Suede, en lui refuſant une choſe qu'il lui avoit demandée, & ils ajoutent que le Roi de Dannemarck craignant qu'on uſât de violence à ſon égard, retourna promptement dans ſes Etats. Les Ecrivains Suédois ſoutiennent au contraire que ces deux Princes ſe quitterent extrêmement ſatisfaits l'un de l'autre. Quoi qu'il en ſoit, Guſtave laiſſa encore longtemps ſes troupes en Dannemarck, & ne les retira que pour les raiſons dont on parlera dans la ſuite.

1536. L'Empereur qui avoit deſſein de mettre ſur le thrône de Dannemarck Frideric, Electeur Palatin, avoit fait tous ſes efforts pour détacher du parti de Chriſtian III. l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Heſſe. Ces Princes perſuadés du bon droit de Chriſtian, refuſerent de l'abandonner, & tâcherent même de détourner l'Empereur de ſes deſſeins. Le Comte d'Oldenbourg, d'un autre côté, qui vouloit ſe frayer le chemin au thrône, travailla inutilement à mettre la Gouvernante des Pays-Bas dans ſes intérêts. Cependant l'Electeur Palatin étoit paſſé dans les Pays-Bas, & il faiſoit équiper une flotte avec laquelle il ſe préparoit à faire lever le ſiége des villes de Coppenhague & de Malmoe, qui l'avoient invité à les ſecourir. La Norwege excitée par les démarches de l'Archevêque Olaüs, qui étoit gagné par la Gouvernante des Pays-Bas, s'étoit alors déclarée pour l'Electeur Palatin. Le retardement de ce Prince à paroître dans les mers du Nord, ou plutôt les frais immenſes que la Régence de Lubec avoit faits pour cette guerre, la déterminerent enfin à la paix. Elle employa la médiation de l'Electeur de Saxe, du Landgrave de Heſſe, des villes de Brême, de Hambourg, de Magdebourg & de Brunſwick.

Chriſtian qui avoit intérêt de diminuer le nombre de ſes ennemis, conſentit à la paix, & il fut dit dans le traité que toutes hoſtilités ceſſeroient entre le Roi Chriſtian & la ville de Lubec; Que la paix & l'ancienne amitié ſeroient renouvellées entre le royaume de Dannemarck & les villes Anſéatiques; Que les priviléges & les immunités de la ville de Lubec & de celles qui étoient dans ſon alliance, ſeroient confirmés; Que l'iſle de Bornholm ſeroit donnée en engagement à la Régence de Lubec, pour en jouir l'eſpace de cinquante ans; Que le Roi lui payeroit quinze mille ducats, ſi elle pouvoit engager le Comte d'Oldenbourg & le Duc de Mecklenbourg à évacuer le royaume. Tous les alliés du Roi de Dannemarck furent compris dans ce traité, auquel on ajouta que ſi Guſtave refuſoit de s'accorder avec la Régence, les Danois ne pourroient lui donner aucun ſecours.

Guſtave fâché du traité que Chriſtian avoit fait ſans ſa participation, donna ordre à ſes troupes de repaſſer en Suede, & exigea de Chriſtian III. le rembourſement de l'argent qu'il lui avoit avancé. Ce Prince envoya auſſitôt ſes Ambaſſadeurs pour s'excuſer auprès de Guſtave, & lui faire connoître qu'il avoit été obligé de précipiter la concluſion de la paix. Le Roi de Suede parut ſatisfait de la démarche de Chriſtian, & la bonne intelligence fut rétablie entre les deux couronnes. La paix que Chriſtian avoit faite avec la Ré-

gence de Lubec, fut cause de la reddition de la ville de Malmoe, & bientôt celle de Coppenhague fut contrainte de suivre son exemple après plus d'un an de siége, pendant lequel les habitants avoient souffert tout ce que la famine a de plus horrible. Royaume de Dannemarck.

Christian, maître de Coppenhague & de Malmoe, se trouvoit enfin en possession de tout le royaume. Il convoqua alors les Etats, & prit avec eux des mesures pour déposer les Evêques, & favoriser de plus en plus la nouvelle Doctrine. Ils rendirent un décret pour réunir au fisc les palais, les villes, les forteresses, les châteaux, les villages qui appartenoient au Clergé, & pour abolir à perpétuité la puissance temporelle des Evêques. Ce fut dans ces mêmes Etats que Christian fut couronné par le Ministre Jean Bugenhag de Pomeranie, qu'on avoit fait venir exprès de Wirtemberg. Tout le monde embrassa alors la nouvelle Doctrine, & depuis cet instant il ne fut plus fait mention de la Religion Catholique. Les Norwegiens n'eurent pas plutôt appris que Christian avoit été couronné en Dannemarck, qu'ils prirent la résolution de se soumettre. L'Archevêque Olaüs députa vers ce Prince pour demander l'abolition de tout ce qui s'étoit passé ; mais comme il ne put recevoir de réponse favorable, & qu'il fut informé d'ailleurs que le Roi équippoit une flotte, il se sauva dans les Pays-Bas avec toutes ses richesses. 1537.

Le Roi pour affermir de plus en plus la paix dans ses Etats, fit differents traités avec les Princes voisins, tel que Frideric Electeur de Saxe, Ernest Duc de Brunswick, Philippe Landgrave de Hesse, Albert Comte de Mansfeld, les Consuls & les Sénateurs des villes de Brunswick & de Hambourg. Le traité qu'il fit avec cette derniere ville lui fut d'un grand avantage, puisqu'il engagea les Hambourgeois à équipper des vaisseaux pour empêcher l'Electeur Palatin de faire une irruption dans le Holstein. Christian travailla en même temps à rétablir la bonne intelligence avec la Suede, & à regler les différends qui pouvoient l'alterer. L'amour que le Roi avoit pour les lettres, le porta à rétablir l'Université de Coppenhague, à consacrer à l'entretien des Professeurs une partie des biens des Monasteres, & à augmenter le nombre des Ecoliers que l'on faisoit étudier aux dépens du Public. Ce Prince également zelé pour la nouvelle Doctrine, força les Islandois à la recevoir, & envoya dans cette isle des Ministres pour instruire les habitants.

Tous les mouvements que Christian s'étoit donnés pour entretenir la paix avec ses voisins, avoient eu d'heureux succès ; mais il n'en fut pas de même du traité qu'il vouloit conclure avec la maison d'Autriche, qui ne vouloit accorder qu'une treve d'un an. L'ambition de Charles-Quint étoit trop connue de Christian & de Gustave, pour ne pas prendre des précautions contre ce Monarque. Ils firent avec le Roi de France un traité d'alliance offensive & défensive, & les puissances contractantes convinrent du nombre de troupes qu'elles devoient fournir dans le cas où elles seroient attaquées. Christian ayant fait encore de nouvelles tentatives auprès de l'Empereur & auprès de la Gouvernante des Pays-Bas, pour parvenir à un traité de paix, ou du moins à une treve de quelques années, prit enfin le parti de faire arrêter dans le Sundt quelques vaisseaux Hollandois. La Gouvernante des Pays-Bas fit arrêter par représailles six vaisseaux Danois qui se trouvoient dans les ports de son gouvernement. Ces hostilités réciproques occasionnerent des 1540.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

conferences qui furent ſans effet. On ne ſongea donc plus qu'à la guerre de part & d'autre, & la mer fut couverte de vaiſſeaux.

1544. Cependant le Roi de Dannemarck travailloit toujours à faire avec l'Empereur un accommodement ſolide, & il envoya vers ce Monarque quatre Seigneurs avec ſes pleins pouvoirs, pour tâcher de terminer cette affaire. Elle le fut enfin, & ces deux Puiſſances ſignerent un traité que les Danois nommerent traité héréditaire ou perpétuel. Les principaux articles étoient: » Qu'il y auroit une paix perpétuelle entre le Dannemarck, l'Empereur & » les Etats de ce Prince: Que le Roi renonceroit aux alliances qu'il avoit » faites avec quelque Prince que ce fût, ſi ces alliances étoient contraires » aux intérêts de l'Empereur ou à ceux des Pays-Bas, qu'il appelloit ſes pays » héréditaires: Que le Roi ne pourroit donner aucun ſecours aux ennemis » de l'Empereur, & que l'Empereur n'en donneroit point à ceux du Roi: » Que le traité de Gand ſeroit rétabli dans toute ſa force: Que la ville » d'Amſterdam pourroit négocier librement dans le Dannemarck & dans la » Norwege, comme elle avoit fait auparavant, & qu'elle jouiroit des mê- » mes priviléges que les villes de Wandalie: Que la dot des filles du Roi » Chriſtian II. leur ſeroit payée: Que l'on accorderoit quelque ſoulagement » au Roi Chriſtian II. dans ſa priſon, & qu'il auroit la liberté de chaſſer » & de ſe promener avec ſes gardes «. Ce traité fut ſigné à Spire au mois de juin, & auſſitôt qu'il eut été ratifié, Chriſtian congedia le grand nombre de troupes qu'il avoit été obligé de lever.

Ce Prince ſe voyant enfin tranquille poſſeſſeur de deux royaumes, partagea le duché de Holſtein aves ſes freres Jean & Adolphe, & donna à Frideric, le plus jeune de tous, les meilleurs bénéfices de ce duché. Comme cette déſunion du duché de Holſtein étoit contraire au reglement qui avoit été fait ſous Frideric I. Chriſtian crut ſatisfaire à ce reglement par un acte dans lequel il fut dit: Qu'il y auroit une union perpétuelle & inſéparable dans le duché de Sléeſwick, & une communion dans celui de Holſtein, en vertu de quoi le premier de ces duchés demeuroit toujours un fief du Dannemarck. Chriſtian conſentit en même temps à donner plus de liberté à Chriſtian II. comme il étoit convenu par le traité; mais il exigea auparavant de ce Prince une renonciation en forme des droits qu'il pouvoit avoir ſur le Dannemarck, la Norwege, la Suede, le duché de Holſtein, &c. Chriſtian II. ſortit de ſa

1546. priſon de Sunderbourg, & fut transferé à Callenbourg, où il fut traité en Prince juſqu'à ſa mort. Il avoit ordinairement à ſa table neuf ou dix Seigneurs, & il prenoit le divertiſſement de la pêche & de la chaſſe toutes les fois qu'il le déſiroit.

La tranquillité dont le Dannemarck jouit ſous Chriſtian III. eſt cauſe de la ſtérilité des grands événements dans une grande partie du regne de ce Prince. Sa valeur & ſon amour pour la gloire cédérent aux tendres ſentiments qu'il avoit pour ſon peuple, qu'il ne cherchoit qu'à garantir des malheurs que la guerre entraîne toujours avec elle. Content d'entretenir toujours dans ſes Etats une paix ſolide, il ne penſa qu'à faire fleurir les lettres & le commerce, & à rendre la juſtice à ſes ſujets. Ce Prince qu'on regardoit à juſte titre comme le pere de la patrie, mourut le premier de janvier 1559, âgé de cinquante-ſix ans, & dans la vingt-ſixieme année de ſon regne.

Il avoit épousé Dorothée, fille de Magnus Duc de la Saxe inférieure, d'Angrie & de Westphalie, née en 1511, le neuvieme de juillet, couronnée à Coppenhague avec son mari en 1537, morte le septieme d'octobre 1571, vers les cinq heures du soir, & enterrée à Sunderbourg, & depuis transferée à Roschild auprès du Roi son époux. ROYAUME DE DANNEMARCK.

De cette alliance Christian avoit eu, outre Frideric II. qui lui succeda, Anne premiere femme d'Auguste, Electeur de Saxe & Marquis de Misnie, mariée le 4 d'octobre 1548, & morte le premier octobre 1585. Magnus, Duc de Holstein, de Stormarie, &c. né à Coppenhague le 14 d'août 1540, Evêque d'Orpat en Livonie, Gouverneur d'Oesel & de Wyck, qui épousa Marie de Moscovie, & mourut en 1580. Dorothée, femme de Guillaume, Duc de Brunswick & de Lunebourg, mariée le 12 d'octobre 1561. & Jean Duc de Holstein, de Stormarie, &c. né à Kolding le 25 de mars 1545, qui épousa en premieres noces Elisabeth, fille d'Ernest de Brunswick-Lunebourg, Embeck & Grubenhaguen; & en secondes noces, Agnès Hedwige, fille de Joachim Ernest, Prince d'Anhalt, veuve d'Auguste Electeur de Saxe.

Les Danois ne tarderent pas à donner un successeur à Christian, & ils élurent en sa place Frideric son fils. La cérémonie de son couronnement n'étoit pas encore faite, lorsqu'il se vit engagé dans une guerre contre les Dithmarses, par les conseils d'Adolphe son oncle, qui vouloit venger la défaite du Roi Jean par ces peuples. On prit prétexte de ce qu'ils refusoient de reconnoître le Roi de Dannemarck pour leur Souverain, & ce fut le motif que le Roi publia dans son manifeste. Les Dithmarses écrivirent au Roi pour l'engager à renoncer à son dessein; mais leurs soumissions furent inutiles, & l'armée ennemie entra sur leurs terres aussitôt que la saison le permit. Ces peuples se défendirent avec une sorte de désespoir, & le dernier combat qui décida de leur sort, fut repris jusqu'à trois fois. Ils perdirent tant de monde dans cette action, que se voyant hors d'état de résister aux Danois, ils envoyerent des Députés pour se soumettre aux conditions qu'on voudroit leur imposer. On exigea d'eux entr'autres, qu'ils reconnoîtroient à l'avenir le Roi de Dannemarck & les Ducs de Holstein leurs héritiers & successeurs, pour leurs légitimes Souverains: Que toute l'artillerie & les armes offensives & défensives seroient remises entre les mains des Princes, & que les Dithmarses se présenteroient pour demander grace, & donneroient des ôtages pour sûreté de leur fidélité. Après l'exécution de ces articles, l'armée Danoise sortit de leur pays, & repassa en Dannemarck. Frideric II. 1559.

Le droit que la ville de Hambourg vouloit s'attribuer sur l'Elbe, obligea le Roi de Dannemarck à s'opposer à cette entreprise, en faisant arrêter les vaisseaux Hambourgeois. Cette affaire fut terminée par des Arbitres. Ce fut dans ce même temps que Frideric signa un traité avec la Suede; mais un différend qui s'éleva entre les deux Monarques, au sujet des trois couronnes que Christian III. avoit mis dans ses armes, rendit ce traité infructueux. Sur ces entrefaites, Eric Roi de Suede envoya des Ambassadeurs à Cassel, pour demander en mariage Christine, fille de Philippe Landgrave de Hesse. Le Chancelier de Dannemarck craignant que cette ambassade ne fût désavantageuse à son Souverain, fit arrêter les Ambassadeurs à l'insçû de Fride- 1562.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

ric. Ce Prince approuva son Ministre, sur-tout lorsqu'il eut appris qu'un des Ambassadeurs Suédois travailloit à brouiller les deux couronnes. Cette démarche fut le signal de la guerre, & Frideric s'y prépara aussitôt en levant une puissante armée. Il équipa ensuite des vaisseaux de guerre pour croiser sur la mer Baltique, afin d'empêcher les villes maritimes de porter leurs provisions en Suede. La Régence de Lubec qui avoit reçu quelque mécontentement de la part des Suédois, saisit avec joye cette occasion de se venger, & entra dans la ligue que le Roi de Dannemarck avoit faite. Cependant Eric envoya de nouveaux Ambassadeurs au Landgrave de Hesse, & comme il se flattoit que ce Prince ne feroit aucune difficulté de lui accorder sa fille, il avoit fait accompagner ses Ambassadeurs par douze gros vaisseaux de guerre. Ces vaisseaux rencontrerent sur leur route la flotte Danoise & celle de Lubec, qui voulurent leur disputer le passage. Les Suédois irrités de l'obstacle qu'ils rencontroient, livrerent à l'ennemi un combat dont ils remporterent tout l'avantage. La flotte victorieuse poursuivit ensuite sa route, & arriva à Rostock; mais elle fut obligée de retourner en Suede sans la Princesse de Hesse, que le Landgrave ne jugea pas à propos d'accorder en mariage au Roi de Suede.

Ce Prince informé des préparatifs de guerre que Frideric faisoit contre lui, envoya des Ambassadeurs en Dannemarck pour tâcher de terminer tous les différends par les voies de la négociation. Frideric ne voulut rien écouter, & envoya un Herault pour déclarer la guerre au Roi Eric. Il entra ensuite en campagne, & alla ravager la Gothie Occidentale, pendant qu'une
1563. partie de ses troupes assiégeoit la ville d'Elsbourg, & que sa flotte attaquoit l'isle d'Oeland. Ces hostilités furent interrompues l'année suivante par des conferences où se trouverent les Députés de l'Empereur & plusieurs Princes Allemans. La difficulté que le Roi de Suede fit d'envoyer les siens, rompit les mesures qu'on vouloit prendre, & la guerre recommença avec plus de chaleur qu'auparavant. Elle se fit sur terre & sur mer avec différents succès. Les entreprises qu'Eric fit dans la Norwege ne furent pas heureuses, & les troupes qu'il envoya dans ce pays furent battues. Les troubles qui s'éleverent en Suede, favoriserent les expéditions des Danois dans ce royaume, & occasionnerent enfin une paix avantageuse pour les Danois. Jean, frere d'Eric, s'étant emparé de la couronne, sentit combien il lui feroit avantageux de vivre tranquillement avec ses voisins, afin de s'affermir sur un thrône qu'il venoit d'usurper. Ce motif le détermina à envoyer des Ambassadeurs à Frideric pour demander la paix.

Les conditions que le Roi de Dannemarck imposa, parurent si dures au
1570. Roi de Suede, qu'il aima mieux continuer la guerre que de les accepter. L'entrée des troupes Moscovites en Livonie, jointes à de nouveaux avantages que Frideric remporta en Suede, obligerent enfin le Roi Jean à consentir à un traité de paix. Les principaux articles étoient : Que le Roi de Suede céderoit tout le droit qu'il avoit sur le royaume de Norwege, sur la Scanie & sur les provinces de Hallandie, & de Blecking : Que la décision du différend qui étoit entre les deux Rois, au sujet de la Livonie & des trois couronnes que le Roi de Dannemarck avoit prises dans ses armes, seroit différée jusqu'à une

une autre négociation : Que pour dédommager le Roi de Dannemarck des avantages qu'il auroit pu remporter pendant les six mois de treve qu'il avoit accordés, le Roi de Suede lui payeroit une somme de cent cinquante mille écus dans l'espace de trois ans. Les deux Rois qui paroissoient désirer établir entr'eux une paix solide & durable, s'obligerent parole de Roi pour eux & pour leurs successeurs, à l'observation de ce traité, sous peine d'un million d'or. Ils convinrent en même temps que dans le cas où il surviendroit quelques nouveaux différends entre les deux couronnes, ils seroient terminés par des Sénateurs nommés en pareil nombre de part & d'autre : Que les voix étant égales, on conviendroit d'un Arbitre surnuméraire, dont la voix seule suffiroit pour décider l'affaire ; & que si l'un des deux Rois refusoit d'entrer en accommodement, les Conseillers députés pourroient faire prononcer dans le Sénat une sentence qui déclareroit les sujets absous & quittes du serment de fidélité, jusqu'à ce que ce Prince eût satisfait au jugement qui auroit été rendu.

Royaume de Dannemarck.

Frideric débarrassé des soins que la guerre de Suede lui avoit causés, combla les vœux de ses sujets en épousant Sophie, fille d'Ulric Duc de Mecklenbourg. La paix qui venoit d'être conclue ne rendit point encore le calme au Dannemarck, & Frideric se trouva contraint d'armer contre la ville de Hambourg, qui prétendoit forcer les vaisseaux qu'on chargeoit de grains sur les deux rives de l'Elbe, de les porter dans cette ville. Le Roi fit saisir dans tous ses ports les vaisseaux de Hambourg, & les retint pendant six ans, au bout desquels ce différend fut accommodé par l'entremise de l'Electeur de Saxe & du Duc de Mecklenbourg. La paix que Frideric vouloit entretenir dans ses Etats, lui fit négliger de soutenir Magnus de Holstein en Livonie, & de s'approprier la Curlande après la mort de ce Prince. Le Duc de Prusse, Arbitre entre le Roi de Dannemarck & le Roi de Pologne, se mit en possession de la Souveraineté de Curlande, & vint à bout de faire consentir Frideric d'accepter à la place une somme de trente mille joachims. Le reste du regne de ce Prince nous offre peu d'événements considerables, & qui ayent rapport à l'Histoire générale. On y voit seulement les différentes négociations du Roi d'Ecosse pour épouser une Princesse de Dannemarck, & les intrigues d'Elisabeth pour empêcher ce mariage, & pour engager en même temps Frideric à donner du secours aux Protestants de France.

1572.

1579.

Ce Prince mourut peu de temps après dans la cinquante-quatriéme année de son âge. Il avoit occupé le thrône pendant environ vingt-neuf ans. Les Danois regardent ce Prince avec justice comme l'un de leurs meilleurs Rois. Il eut plusieurs enfants de la Reine Sophie son épouse ; sçavoir, Christian qui lui succeda ; Ulric Evêque de Schwerin & de Sléeswick ; Jean mort à Moscow ; Anne qui épousa Jacques VI. Roi d'Ecosse ; Elisabeth femme de Henri ; Jules de Brunswick ; Anne, mariée à Jean-Adolphe de Holstein ; Hedwige qui épousa Christian II. Electeur de Saxe.

1588. Mort du Roi.

Christian n'avoit que onze ans lorsque les Danois le reconnurent pour leur Souverain. La jeunesse de ce Prince ne lui permettant pas de gouverner ses Etats par lui-même, on nomma quatre Regents qui étoient chargés en même temps du soin des affaires & de l'éducation du Roi. Les maîtres de toute espece qu'on fit venir des différentes parties de l'Europe, perfection-

Christian IV. 1588.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

nerent bientôt les dispositions naturelles qu'on avoit remarquées en lui, & ses qualités, tant du corps que de l'esprit, ne tarderent pas à se faire admirer. Christian dans les premieres années de son regne parut avoir hérité de ses peres l'amour pour la paix, & ce fut sans doute ce qui l'empêcha d'écouter les propositions que les Hollandois lui firent au désavantage de l'Espagne, & celles que l'Espagne lui fit en même temps contre les Hollandois. Cette humeur pacifique changea bien dans la suite, & il fut presque toujours les armes à la main pendant son regne, qui fut de longue durée. Il ne put s'empêcher d'entrer en guerre avec la Suede.

Depuis son avenement au thrône, tous les différends entre ce royaume & le Dannemarck s'étoient toujours accommodés par la voye de la négociation; mais Charles Roi de Suede n'ayant pas voulu renoncer au titre de Roi de Laponie, Christian se crut obligé de lui déclarer la guerre. Ce n'étoit pas le seul grief qu'il y eût entre les deux nations. Rivales depuis longtemps, elles ne restoient en paix qu'autant que différentes circonstances les obligeoient à demeurer tranquilles. D'un côté la minorité de Christian, l'autre les troubles intestins de la Suede avoient forcé les Danois & les Suédois à songer à entretenir la bonne intelligence. Christian devenu majeur & occupé sans doute des mêmes projets que ses prédecesseurs, ne put voir tranquillement la couronne de Suede sur la tête d'un autre Prince. On ne manque pas de prétextes, lorsqu'on veut entreprendre une guerre, & Christian en avoit qui paroissoient plausibles. Charles fit tout ce qu'il put, & il écrivit même au Sénat & aux Etats de Dannemack, afin qu'ils fissent tous leurs efforts pour engager le Roi à ne point troubler la tranquillité du Nord.

1611. Mais Christian étoit déja sur les frontieres de Suede avec une armée considerable, & sa flotte s'étoit mise en même temps en mer. Charles n'eut alors d'autre parti à prendre que celui de se mettre en état de défense. Quelques avantages qu'il remporta sur les Danois, le dédommagerent d'abord des pertes qu'il avoit faites. Ces succès ne furent pas de longue durée, & les malheurs continuels qu'il éprouva dans la suite, lui agiterent tellement l'esprit, qu'il écrivit au Roi de Dannemarck une lettre violente, & lui proposa un cartel. Christian choqué des termes peu mesurés que Charles avoit employés, répondit sur le même ton à son adversaire. Cette derniere lettre causa tant de chagrin au Roi de Suede, qu'il fut attaqué d'une maladie de langueur, dont il mourut peu de temps après.

Gustave Adolphe son fils & son successeur continua la guerre, & fut plus heureux que son pere. Les succès furent alors assez variés de part & d'autre; mais quelqu'avantage que chacun remportât de son côté, il ne pouvoit se dissimuler que cette guerre étoit également préjudiciable aux deux nations. Lubec & les autres villes Anséatiques en ressentoient aussi les funestes effets; & ce fut le motif qui les porta à s'adresser aux Hollandois, afin qu'ils cherchassent conjointement avec elles les moyens de rétablir la tranquillité dans le Nord. Le Roi d'Angleterre à leur sollicitation engagea les deux nations belligerantes à entrer en accommodement, & comme elles étoient toutes deux lasses de la guerre, elles consentirent à faire un traité, & l'on dressa
1613. les quatre articles suivants. 1°. Qu'il y auroit une paix ferme & stable entre les Rois de Dannemarck & de Suede. 2°. Que Calmar, l'isle d'Oeland & le

fort de Risby feroient rendus aux Suédois. 3°. Qu'Elfsbourg refteroit en la puiffance du Roi de Dannemarck jufqu'à ce que celui de Suede eût payé un million d'écus pour la reftitution de toutes ces places. 4°. Que les Rois de Suede ne mettroient plus dans leurs qualités celles qu'ils avoient prifes au préjudice du Roi de Dannemarck. On ne mit point de préambule à ce traité, de peur qu'il ne s'y gliffât quelque chofe de défavantageux à la mémoire du feu Roi Charles. On n'y comprit point non plus de Prince étranger, parce que Chriftian ne vouloit pas qu'on y fît mention des Hollandois.

Ces derniers s'étoient flattés, ainfi que les villes Anféatiques, que la paix du Nord occafionneroit la fuppreffion des nouveaux impôts que le Roi de Dannemarck avoit établis depuis le commencement de la guerre fur toutes les marchandifes qui entroient dans la mer Baltique ou qui en fortoient; mais ils furent trompés dans leurs efpérances. La Régence de Lubec & les villes Anféatiques propoferent aux Hollandois un traité de confédération pour travailler conjointement à rendre la navigation libre dans la mer Baltique. Le Roi informé de ce traité, fit alliance avec le Roi d'Efpagne, qui fe difpofa auffitôt à mettre une flotte en mer pour attaquer les Hollandois. La médiation du Roi d'Angleterre termina encore ce différend, & le Roi confentit à abolir les nouveaux impôts. La paix que ce Prince avoit faite avec Guftave, fut de nouveau confirmée dans une entrevue que ces deux Monarques eurent entr'eux.

La tranquillité dont le Dannemarck devoit jouir à la faveur de ce traité, fut interrompue par la guerre que Chriftian entreprit contre l'Empereur Ferdinand II. en faveur de Frideric Electeur Palatin, qui s'étoit emparé de la couronne de Bohême. Le Roi de Dannemarck avoit d'abord employé les négociations pour reconcilier ces deux Princes; mais Ferdinand ayant toujours refufé de fe rendre aux preffantes follicitations de Chriftian, ce Prince fe crut obligé de fe joindre aux ennemis de l'Empereur, qui le déclarerent leur Général. Les détails de cette guerre ayant plus de rapport à l'Hiftoire d'Allemagne qu'à celle du Dannemarck, je me referve à en parler plus amplement dans cette premiere, qu'on lira dans le cinquieme volume de cette Introduction. Cette entreprife ne réuffit point à Chriftian, & les fuccès des Imperiaux furent fi confiderables, qu'ils firent de grandes conquêtes dans le Holftein, & pénetrerent même dans le Juthland. Le Sénat de Dannemarck écrivit alors à l'Empereur pour le porter à la paix, en lui repréfentant que les Etats du royaume n'avoient jamais approuvé la démarche de leur Roi en cette occafion. Ferdinand étoit las de la guerre, & Chriftian qui fe voyoit abandonné par le plus grand nombre de fes alliés, qui avoient déja fait leur paix particuliere avec l'Empereur, fe trouvoit naturellement porté à entrer en accommodement. On ne fut pas longtemps à conclure la paix, qui fut fignée le 7 de mai *1629*. *1618.*

Chriftian irrité contre le Duc de Holftein, qui avoit ouvert le paffage de fes Etats aux Imperiaux, pendant qu'il le refufoit aux Danois, ravagea les terres qui appartenoient à ce Prince. L'Empereur écrivit au Roi de Dannemarck pour l'engager à ceffer les hoftilités; mais cette premiere lettre n'eut aucun effet, & Ferdinand fut obligé de lui faire de nouvelles menaces, *1629.*

ROYAUME DE DANNEMARCK.

1630. Chriſtian ſe rendit alors aux remontrances de l'Empereur, & retira ſes troupes. Le deſſein que Chriſtian avoit formé de rétablir la ville de Gluckſtad, & de lui rendre ſon premier luſtre qu'elle avoit perdu pendant la derniere guerre, fut cauſe d'un différend entre le Dannemarck & la ville de Hambourg. Chriſtian pour ſubvenir aux frais que le rétabliſſement de cette place lui coûtoit, ordonna que tous les vaiſſeaux qui navigeroient dans l'Elbe, payeroient un droit en paſſant devant Gluckſtad. Les Hambourgeois, après avoir fait leurs repréſentations ſur ce nouvel impôt, attaquerent les vaiſſeaux Danois qui vouloient exiger le péage. Ces hoſtilités furent le ſignal de la guerre, & ce fut en vain que le Roi d'Angleterre offrit ſa médiation pour terminer cette querelle. Chriſtian exigeoit la reſtitution des vaiſſeaux que les Hambourgeois lui avoient coulés à fond, & ces derniers ne vouloient y conſentir qu'à condition que le Roi de Dannemarck promettroit de ne les plus inquiéter, & d'abolir le nouvel impôt qu'il avoit établi. La guerre fut néanmoins ſuſpendue par l'entremiſe de l'Empereur, qui promit de décider ces différends.

1631. & ſuiv. La bonne union qui avoit regné juſqu'alors entre la Suede & le Dannemarck, fut alterée par la jalouſie que les progrès de Guſtave en Allemagne exciterent dans l'eſprit de Chriſtian. Une flotte de vingt vaiſſeaux qu'il fit équipper, allarma la Cour de Suede, & lui fit craindre que Chriſtian ne formât quelque projet contr'elle. Ce Prince les diſſipa par de nouvelles aſſurances d'amitié qu'il fit faire à Guſtave. Il voulut alors entreprendre de rétablir le calme dans l'Empire, & de porter le Roi de Suede à faire un accommodement avec l'Empereur; mais toutes ſes démarches furent inutiles. La mort de Guſtave, qui fut tué dans une bataille contre les Imperiaux, fit concevoir au Roi de Dannemarck de nouveaux deſſeins, & lui fit eſperer qu'il pourroit à la faveur de la minorité de Chriſtine s'emparer du thrône de Suede. Il forma auſſi le projet, conjointement avec le Duc de Holſtein & le Roi d'Eſpagne, de ruiner le commerce des Provinces-Unies en empêchant leurs flottes d'aller dans la mer Baltique. On vouloit auſſi leur enlever le trafic du Levant.

1638. Il s'agiſſoit pour cet effet de détourner le commerce des ſoies avec la Perſe, par un chemin plus ſûr & plus court, en faiſant paſſer les marchandiſes au travers de la Moſcovie. On comptoit faire cette route avec aſſez de facilité par des rivieres juſqu'à la mer Baltique, & l'on ſe propoſoit d'ouvrir un canal dans le Holſtein, pour faire une nouvelle communication de cette même mer avec l'Océan. Ce projet ridicule n'eut point ſon exécution, & la défaite de la flotte Eſpagnole par les Anglois renverſa les eſperances de Chriſtian, qui s'imaginoit avec ce ſecours s'emparer de la Suede. Depuis ce temps-là le Roi n'agit plus ouvertement contre ce royaume; mais ſes deſſeins n'en étoient pas moins dangereux pour cet Etat.

1643. On pénétra ſans doute ſes intentions, & ce fut ſelon toutes les apparences le motif de l'irruption ſubite que Torſtenſon, Général Suédois, fit d'abord dans le Holſtein & enſuite dans le Juthland. Les Suédois, dans le manifeſte qu'ils publierent, ſe plaignoient des droits exorbitants que le Roi de Dannemarck exigeoit de leurs vaiſſeaux, & des traités ſecrets que ce Prince avoit faits avec leurs ennemis. Le peu de réſiſtance que le Général

Suédois avoit trouvé, le rendit maître de la plus grande partie du Holstein & du Juthland. La Scanie où un corps de quatorze mille hommes étoit entré, eut bientôt le même sort. Christian ainsi surpris fortifia en diligence les places qui lui restoient, & mit promptement une flotte en mer, & voulut lui-même la commander. Il se présenta devant Gottenbourg, & après avoir fait commencer le siége de cette place par mer & par terre, il reprit la route de Coppenhague dans le dessein de chasser les Suédois du Juthland. Les prompts secours qu'il reçut de l'Empereur, qui le fit en même temps solliciter de continuer la guerre contre la Suede, le mirent en état de faire quelque entreprise sur ses ennemis. La guerre du Nord avoit suspendu les conferences de Munstevel, d'Osnabrug, & retardoit la pacification générale de l'Europe.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

La Cour de France qui désiroit rétablir la paix entre les deux nations, avoit envoyé le Sieur de la Thuillerie pour travailler à les reconcilier. Pendant cette négociation, les Danois & les Suédois se livrerent deux combats sur mer, & chacun s'en attribua l'avantage. L'arrivée de Gallas Général de l'Empereur fit concevoir de grandes esperances au Roi de Dannemarck; mais son inaction découvrit bientôt qu'il avoit des ordres de ne point agir. Ce procedé détermina Christian à se prêter plus volontiers à la paix. Les prétentions des deux couronnes étoient si exorbitantes, que le sieur de la Thuillerie ne put venir à bout de les accorder. La défaite de la flotte Danoise par les Suédois ne rendoit pas Christian plus traitable, & il étoit résolu de former une nouvelle ligue contre la Suede. Les nouveaux efforts que fit le Sieur de la Thuillerie, acheverent de le déterminer. Le traité fut signé le 17 août 1645 à Brosembroo. Afin que la Couronne de Suede pût avoir des sûretés & jouir sans troubles de la liberté du commerce, & de la navigation dans les détroits de Sundt & de Belt, celle de Dannemarck lui donna pour gage de l'observation des articles, pour trente années seulement, toute la Hallandie.

Le sieur de la Thuillerie ménagea encore entre le Roi Christian & la France un nouveau traité qui étoit fort avantageux pour les alliés de cette Couronne. Ce fut le dernier évenement considerable qui se passa sous le regne de Christian. Ce Prince mourut le 28 février 1648, âgé de soixante-onze ans, après un regne d'environ soixante. Il ne laissa qu'un Prince légitime; sçavoir, Frideric qui lui succeda. Il l'avoit eu de la Reine Anne-Catherine, fille de Jean-Frideric, Electeur de Brandebourg, qu'il avoit épousée le 20 de novembre 1597, & qui mourut le 20 de mars 1612. Il avoit eu outre cela de cette même Princesse un fils & une fille, morts l'un & l'autre avant lui. Christian eut aussi plusieurs enfants naturels. Après la mort de la Reine il épousa avec toutes les formalités réquises Christine Munch; mais il fut porté par le contrat, que les enfants qui naîtroient de ce mariage, ne seroient pas reconnus pour Princes du Sang, & n'auroient que la qualité de Comtes de Sleeswick & de Holstein, dont ils porteroient le nom & les armes. Il eut neuf enfants de cette nouvelle alliance.

Frideric III. 1648.

Les Seigneurs Danois à qui Christian avoit donné en mariage ses filles du second lit, se trouverent portés à mettre sur le thrône le Comte Waldemar, qui étoit de ce même lit, au préjudice de Frideric, fils de la Reine. Les suffrages se réunirent cependant en faveur de ce dernier Prince; mais la Noblesse avant

Royaume de Dannemarck.

que de le reconnoître pour son Souverain, réduisit les prérogatives royales à des bornes si étroites, que le Roi n'en avoit plus que le seul titre sans en avoir l'authorité. L'Etat du peuple fut en même temps exclus de toutes sortes d'emplois, & les Nobles refuserent le payement des taxes qu'ils avoient payées depuis quelques années, comme contribution volontaire.

1649. L'Ambassadeur de Dannemarck auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies conclut enfin à la Haye les traités d'alliance & de rédemption qu'il y négocioit depuis longtemps. Par le traité d'alliance, les deux Puissances devoient se secourir mutuellement, en cas qu'elles fussent attaquées. Par celui de rédemption, on regloit les droits que le Roi de Dannemarck levoit sur les vaisseaux qui passoient le Sundt, & les Etats Généraux des Provinces-Unies convinrent de payer cent cinquante mille florins par an. Suivant ces conditions, tous les vaisseaux marchands Hollandois pouvoient passer sans être sujets à la visite. Ils pouvoient d'ailleurs envoyer quatre vaisseaux de guerre sans avertir le Roi, mais ils devoient saluer le château de Cronenbourg de deux coups de canon, & abbaisser la voile supérieure du grand mât. Ce traité devoit durer trente-six ans. Il mécontenta les Ministres & les Marchands Danois, les villes Anséatiques, & sur-tout celle de Lubec. Les Suédois se plaignirent aussi de cette alliance, & soutenoient qu'on ne pouvoit pas faire deux alliances défensives avec deux Princes, dont les intérêts étoient si opposés. Le Dannemarck & la Suede étoient toujours dans une crainte réciproque d'une rupture prochaine, quoiqu'aucune des deux nations n'eût envie de commencer la guerre.

Cependant le Grand-Maître Ulefeld s'étant apperçu qu'il avoit perdu les bonnes graces du Roi, & ayant quelque lieu de soupçonner que ce Prince vouloit le perdre, sortit du royaume, & se retira en Suede. Avant sa retraite, il n'avoit négligé aucune occasion pour se fortifier contre le Roi par le grand nombre de ses amis, & il avoit animé la Noblesse contre ce Prince. La Reine Christine à qui Frideric avoit rendu un service important en lui donnant la communication d'un décret, par lequel la ville de Brême ne pouvoit être admise au nombre des villes Imperiales, parut d'abord refuser sa protection à Ulefeld, & attendre l'approbation du Roi de Dannemarck à ce sujet. Cette demonstration extérieure fut démentie par la conduite qu'elle tint presqu'aussitôt avec le sujet du Roi de Dannemarck. Les Provinces-Unies qui avoient intérêt d'entretenir une étroite union avec les Couronnes du Nord, tant pour leur commerce que par rapport aux bois qu'ils tiroient de ces pays pour la construction des vaisseaux, offrirent de faire une triple alliance.

1652. Christine animée contre les Hollandois refusa d'y souscrire, & négocia même avec la Cour de Londres une ligue défensive contre le Dannemarck & la République des Provinces-Unies. La mort de son Ambassadeur en Angleterre retarda cette négociation, que Frideric cherchoit d'ailleurs à traverser par toutes sortes de moyens. Les Hollandois n'ayant pu obtenir de traiter avec la Suede, se contenterent de l'alliance qu'ils firent avec le Dannemarck. Vers ce même temps on découvrit quelques semences de conspiration contre la personne du Roi, & ce fut Chanut, Ambassadeur du Roi de France à Stockholm, qui en donna avis à ce Prince. Il l'avertit aussi des in-

telligences secrettes qu'Ulefeld avoit avec Charles Duc de Lorraine. Il paroît que cette affaire n'eut point de suite.

Les Hollandois qui étoient en guerre avec l'Angleterre, solliciterent vivement le Roi de Dannemarck d'entrer en confédération avec eux contre leurs ennemis. Frideric, pour plusieurs raisons, balançoit sur le parti qu'il devoit prendre; mais le conseil que les Hollandois lui donnerent, & qu'il suivit imprudemment, le détermina à faire un nouveau traité avec les Provinces-Unies. Il fit arrêter dans le port de Coppenhague vingt-deux navires Anglois, vendit les marchandises qui étoient dessus, & refusa de donner satisfaction à la Cour de Londres. Ces actes d'hostilités furent regardés comme une déclaration de guerre, & Frideric s'y prépara bientôt en fortifiant ses places, dans lesquelles il mit de bonnes garnisons, & en faisant équipper de nombreuses flottes. Tout l'avantage que les Provinces-Unies en retirerent, fut d'empêcher que les Anglois n'achetassent dans le Nord ce qui leur étoit nécessaire pour l'équippement de leurs vaisseaux; car le Roi ne voulut jamais permettre que sa flotte s'éloignât de ses ports. Malgré la conclusion de ce traité, par lequel Frideric devoit retirer tous les ans des Provinces-Unies cent quatre-vingt-douze mille rixdales, il ne laissa pas de faire encore aux Hollandois plusieurs difficultés. Il parvint à faire abolir le traité de rédemption du consentement même des Hollandois.

La Reine Christine avoit fait tous ses efforts pour engager le Roi de Dannemarck à rompre avec les Hollandois; mais elle n'avoit pu réussir. Frideric ne fut pas plus heureux dans la proposition qu'il lui fit de cesser d'accorder sa protection à Ulefeld, qui en étoit indigne, comme il lui prouva par differentes piéces authentiques. Toutes ces raisons ne furent pas capables d'empêcher la Reine de Suede de prendre ouvertement le parti de ce Seigneur Danois, & même de vouloir le faire paroître innocent. Enfin cette Princesse quitta le thrône sans donner à Frideric aucune satisfaction à ce sujet. Après avoir fait reconnoître à sa place Charles Gustave son cousin, elle sortit de la Suede, & voyagea dans differentes Cours de l'Europe, comme on le verra dans le Volume suivant, qui commencera par l'Histoire de Suede.

Les grands succès que Charles-Gustave, nouveau Roi de Suede avoit en Pologne & en Prusse, inquietterent le Roi de Dannemarck & les Hollandois. Ces derniers proposerent à Frideric une nouvelle alliance, & demanderent que tous les ports de Dannemarck fussent ouverts à leurs vaisseaux. Le Roi qui craignoit que Charles devenu trop puissant, ne songeât à s'emparer du Dannemarck, consentit aux propositions des Provinces-Unies, & en conséquence leur flotte parut bientôt dans la mer Baltique, & se présenta pour empêcher le siége de Dantzick. Le Roi de Suede qui sentoit de quelle importance il étoit pour lui dans les circonstances où il se trouvoit de vivre en bonne intelligence avec le Dannemarck, envoya une ambassade à Frideric pour faire une alliance avec ce Prince. 1656.

Le Roi ayant refusé d'entrer en négociation sans l'Ambassadeur des Provinces-Unies, & le Roi de Suede n'ayant pas voulu communiquer avec le Ministre Hollandois, les conferences furent rompues, & l'on pensa dès-lors que les deux Couronnes seroient bientôt en guerre l'une contre l'autre. Un traité que les Provinces-Unies venoient de conclure avec la Suede, &

ROYAUME DE DANNEMARCK.

le départ de la flotte Hollandoise, avoient jetté la Cour de Dannemarck dans l'indécision sur le parti qu'elle devoit prendre.

Van-Beuningen, Ambassadeur des Provinces-Unies à Coppenhague, n'approuvoit pas ce traité, & fit tout ce qu'il put pour engager Frideric à déclarer la guerre à la Suede. Il fit d'ailleurs comprendre à la ville d'Amsterdam dont il étoit pensionnaire, qu'il étoit de l'intérêt de la République que les deux Couronnes fussent en guerre, parce que le commerce des Danois & des Suédois étant interrompu, les Hollandois auroient la liberté de le faire. Il persuada un grand nombre de Marchands, & plusieurs fournirent des vaisseaux armés aux Danois. Enfin les choses furent poussées si loin, que Frideric se voyant appuyé des Hollandois, se disposa à déclarer la guerre aux Suédois. L'Archevêché de Brême, qu'on avoit enlevé au Roi en 1644, & que ce Prince vouloit alors reprendre, fut le prétexte dont il se servit pour attaquer Gustave.

1657. Les hostilités commencerent par la prise de trois vaisseaux chargés de sel pour Stockholm. Cette prise étoit considerable, parce qu'il n'y a point de sel en Suede, & qu'on est obligé d'en tirer du Portugal ou de la France. L'armée Danoise se mit ensuite en campagne, & après avoir passé l'Elbe, elle entra dans le duché de Brême, où le peu de résistance qu'elle trouva d'abord, lui facilita les conquêtes qu'elle fit dans ce duché. Le Roi de Dannemarck de son côté s'étoit mis en mer pour se rendre à Dantzick avec sa flotte & celle de Hollande; mais lorsqu'il eut appris que Charles-Gustave étoit dans ces quartiers-là, il retourna en diligence à Coppenhague.

Cependant l'Amiral Wrangel que Gustave avoit envoyé dans le duché de Brême, y avoit battu les Danois, & les avoit chassés de cette province en moins de quatorze jours. Gustave parut bientôt après dans le Holstein, & se rendit maître de quelques Forts. Comme il ne s'étoit avancé qu'avec une petite troupe, il se vit en danger d'être battu par quatre regiments Danois; mais la crainte de l'armée Suédoise qui s'approchoit, leur fit perdre une victoire certaine. Le dessein de Charles-Gustave étoit de s'emparer du Juthland; mais il falloit auparavant se rendre maître de Fridericks-Ode. Wrangel qu'il chargea de cette expédition, emporta la place d'assaut. Vers ce même temps il y eut un combat sur mer, & les Danois eurent l'avantage en cette occasion.

Frideric ne pouvoit continuer la guerre sans le secours des Hollandois, & ce fut ce qui l'engagea à travailler auprès des Etats généraux des Provinces-Unies à empêcher la ratification du traité d'Elbing, conclu entre les Hollandois & les Suédois. Les Provinces-Unies se trouvoient extrêmement embarrassées. D'un côté elles ne vouloient point abandonner le Roi de Dannemarck, & de l'autre elles ne pouvoient se résoudre à refuser la ratification d'un traité qu'elles avoient fait. Elles crurent concilier les choses, en consentant à prêter à Frideric un million que ce Prince avoit demandé.

1658. Charles-Gustave qui cherchoit à ruiner entierement les affaires du Dannemarck, ou obliger cet Etat à faire la paix, s'empara de l'isle de Fionie à la faveur d'une forte gelée. Maître de cette isle, il forma le projet de se mettre en possession de l'isle de Séeland. Il profita encore de la gelée pour passer de

Royaume de Dannemarck.

de Fionie en Séeland. Il uſa cependant de précaution, & entra d'abord dans l'iſle de Langeland, de-là dans celle de Laland, enſuite dans celle de Falſter, & il ſe rendit dans celle de Séeland par Warnenbourg. Cette arrivée imprévue de l'armée Suédoiſe fit entierement perdre courage aux Danois. Dans cette extrémité ils tâcherent d'en venir à un accommodement, & Charles-Guſtave n'en paroiſſoit pas éloigné, ce qui fit que le traité fut bientôt conclu. Il fut ſigné à Roſchild le 28 de Février. On cédoit au Roi de Suede la Hallandie, la Scanie, le Blecking, l'iſle de Bornholm, le château & fief de Bahus avec la maiſon & fief de Drontheim, & les villes, châteaux & forteresſes qui en dépendoient. Les Suédois avoient outre cela ſtipulé expreſſément qu'ils auroient le paſſage franc par le détroit de Sundt. Les Danois avoient été obligés d'accepter des conditions ſi dures, parce que la ville de Coppenhague n'étoit pas en état de faire une longue réſiſtance, & que la plus grande partie du royaume ſe trouvoit expoſée à tomber au pouvoir de l'ennemi.

Le Miniſtre Hollandois qui étoit en Dannemarck, étoit en même temps mécontent & du ſuccès de la guerre, & de la paix qui l'avoit ſuivie. Il ſongea dès-lors à trouver des moyens d'empêcher l'exécution du traité, & d'occaſionner une nouvelle guerre. L'entrevûe que les deux Rois eurent à Frederickſbourg, loin de cimenter entre ces deux Princes une amitié dont ils affectoient de ſe donner réciproquement des marques, ne ſervit qu'à fournir au Roi de Suede l'envie de faire la conquête du Dannemarck, dont il étoit venu à bout de connoître la foibleſſe. Il ne lui fut pas difficile de trouver des prétextes ſpécieux pour rompre un traité qui étoit à peine conclu. Il cacha cependant autant qu'il put ſes véritables intentions, dans le deſſein ſans doute de ſurprendre le Roi de Dannemarck, qui ne pouvoit s'imaginer que le Roi de Suede, environné d'ennemis de tous côtés, ſongeât encore à les multiplier. Le Miniſtre de France, témoin de l'armement que Guſtave faiſoit alors, en ſoupçonna le véritable ſujet, & en avertit le Roi de Dannemarck, qui ne put ſe perſuader que les choſes étoient telles que l'Ambaſſadeur de France le lui faiſoit ſçavoir. C'étoit avec le plus grand ſecret que Charles-Guſtave ſe diſpoſoit à entrer dans le Dannemarck, & il avoit eu ſoin de cacher ſes véritables intentions à ſes propres Miniſtres.

Tous les préparatifs ſe trouvant faits pour cette expédition, le Roi de Suede dans l'eſperance de ſe rendre maître de la perſonne de Frideric, ordonna à Wrangel de croiſer entre les iſles de Séeland & de Falſter. Il commanda en même temps d'arrêter tous les vaiſſeaux Hollandois qui paroîtroient, & partit enſuite de Kiel avec ſa flotte, en publiant qu'elle étoit deſtinée pour la Pruſſe. Il alla débarquer à Korſoor, & un détachement qu'il avoit envoyé au-devant de lui, marcha avec tant de vîteſſe, qu'il ſurprit la plûpart des cavaliers Allemans qui étoient répandus dans les villages. Ce même détachement alla mettre le blocus devant Coppenhague. Frideric dépêcha auſſitôt deux Ambaſſadeurs pour ſe plaindre du procedé du Roi de Suede; mais ce Prince répondit que la lenteur affectée des Danois pour l'exécution du dernier traité, & les difficultés qu'on lui faiſoit ſur certains articles, l'avoient obligé de prendre les armes. Il ajouta d'ailleurs qu'on ne devoit point regarder ces hoſtilités comme une nouvelle guerre, puiſqu'elle n'étoit que la

ROYAUME DE DANNEMARCK.

suite de la premiere, qui ne pouvoit être terminée par un traité dont on avoit tant differé l'exécution.

Frideric qui commençoit à pénétrer les desseins de Gustave, & qui s'apperçut bien que toute négociation seroit inutile avec ce Prince, prit le parti de se défendre jusqu'à la derniere extrémité. La Noblesse qui se trouvoit aussi enfermée dans Coppenhague, pour animer le courage du peuple, lui fit de belles promesses, & lui accorda plusieurs priviléges dont elle l'avoit privé. Le temps que Gustave perdit avant que de commencer le siége de Coppenhague, fournit à Frideric les moyens de se préparer à une vigoureuse défense. Divers motifs firent entreprendre au Roi de Suede le siége de Cronenbourg pendant qu'il faisoit celui de Coppenhague, & cette diversion sauva la capitale & le royaume. Cronenbourg capitula le 26 de septembre, après trois semaines de tranchée ouverte. On poussa alors le siége de Coppenhague avec plus de vigueur. Quelques avantages que les assiegés remportoient dans les différentes sorties qu'ils firent, ayant toujours le Roi à leur tête, ranimerent leur courage. Il fut encore relevé par la nouvelle de l'arrivée d'une flotte que les Hollandois envoyoient au secours de Coppenhague. Gustave qui en fut informé, donna ordre à sa flotte de leur disputer le passage, ce qui occasionna un combat entre les deux nations. Chacun voulut s'en attribuer l'avantage; néanmoins les Hollandois après la bataille firent entrer dans Coppenhague deux mille hommes avec une grande quantité de munitions de bouche. On voulut ensuite aller brûler les vaisseaux Suédois qui s'étoient retirés sous le canon de Landscroon; mais ce projet ne put s'exécuter, & les flottes combinées de Hollande & de Dannemarck ayant manqué leur coup, se rendirent dans le port de Coppenhague. Le siége de cette ville étoit alors changé en blocus, & il dura de la sorte jusqu'à la paix. Cependant l'Electeur de Brandebourg étoit entré dans le Holstein à la tête des alliés du Roi de Dannemarck, & il chassa les Suédois de plusieurs postes qu'ils occupoient dans cette province. D'un autre côté, les habitants de l'isle de Bornholm égorgerent la garnison Suédoise, & rentrerent sous la domination du Dannemarck, & la milice de Norwege s'empara au nom de Frideric de Drontheim & de tout son baillage.

Cependant Charles-Gustave voulant prévenir le secours que les alliés se proposoient de fournir à Coppenhague, donna à la place un assaut général qui ne lui réussit point, & il perdit même un grand nombre de soldats. La prise de l'isle de Laland consola Gustave de cet échec & de quelques autres qu'il reçut depuis. La République d'Angleterre devenue maîtresse du gouvernement depuis la mort de Cromwel, envoya une flotte dans la mer Baltique pour tâcher de porter les deux Rois à faire la paix, & empêcher les Hollandois de fournir à Frideric de nouveaux secours qui ne pouvoient qu'entretenir la guerre. Milord Montaigu chargé de travailler à rétablir le calme dans les Etats du Nord, avoit déclaré sa commission à Charles Gustave, & lui avoit fait connoître qu'il ne devoit attendre aucun secours de la flotte Angloise, s'il refusoit d'entrer en accommodement.

Cette proposition déplut beaucoup au Roi de Suede; mais il fut encore bien plus mécontent, lorsqu'il apprit que la France, l'Angleterre & la Hollande, avoient fait une triple alliance pour forcer les deux Rois à mettre

bas les armes. Les médiateurs s'étoient engagés à se déclarer contre celui des deux Rois qui refuseroit un accommodement raisonnable. On devoit aussi abolir le troisieme article du traité de Roschild, qui ôtoit aux Puissances étrangeres la liberté d'envoyer des flottes & des vaisseaux de guerre par le Sundt & les deux Belts. On vouloit aussi obliger le Roi de Dannemarck à n'augmenter aucuns des droits qu'il levoit ordinairement dans ce passage.

Royaume de Dannemarck.

Les propositions des médiateurs furent très-mal reçues de la part des deux Rois, qui supportoient avec peine qu'on voulût les obliger malgré eux à faire la paix, & à accepter les conditions qu'on leur proposoit. Les Ministres Hollandois firent entendre au Roi de Dannemarck qu'il étoit de sa politique d'accéder au traité fait à la Haye, parce qu'alors les Puissances Médiatrices tourneroient leurs armes contre la Suede. Frideric se laissa enfin persuader, & alors les Médiateurs travaillerent plus fortement en faveur du Roi de Dannemarck, & authoriserent leurs Ambassadeurs à changer dans le traité de Roschild ce qu'ils jugeroient à propos, mais toujours en ménageant les intérêts de Frideric. Milord Montaigu voyant qu'il étoit impossible de réduire le Roi de Suede, quitta la mer Baltique avec sa flotte, & la ramena en Angleterre, où il esperoit rendre de grands services à Charles II. Les deux flottes Hollandoises, dont la derniere étoit commandée par Ruyter, se joignirent aux Danois pour tâcher de chasser les Suédois du Dannemarck.

On entreprit en conséquence la conquête de Fionie, & on s'en rendit maître malgré la vigoureuse résistance des Suédois, qui perdirent un grand nombre de troupes dans cette occasion. Cette perte fut extrêmement sensible au Roi de Suede, & il craignit avec raison qu'on ne le contraignît à faire la paix aux conditions qui avoient été arrêtées à la Haye. Il appréhendoit d'ailleurs que les vainqueurs ne passassent dans la Séeland, & qu'il ne perdît par ce moyen tous les avantages qu'il avoit eus dans cette guerre. Il chargea alors l'Ambassadeur de France de conférer avec les Médiateurs; mais son dessein n'étoit que de gagner du temps, car il n'étoit point encore determiné à faire la paix. Pendant qu'on étoit occupé à tenir les conférences, il envoya des troupes dans la Norwege, dans l'esperance d'y faire quelques conquêtes. Il voulut y aller en personne; mais le mauvais temps lui fit retarder son voyage. Cependant les Ministres qui étoient assemblés au sujet de la paix, ne terminerent rien, & le Roi de Dannemarck, depuis les avantages qu'il avoit remportés, se montroit fort éloigné d'accepter le traité de Roschild qui lui étoit si désavantageux.

La mort de Charles-Gustave sembloit devoir accélerer la paix, & terminer tous ces différends; cependant Frideric qui avoit sincerement pleuré son ennemi, comme il convient aux ames généreuses, faisoit toujours de nouvelles difficultés. Enfin il parut se rendre; mais les Médiateurs en travaillant au traité de paix auquel les Etats de Suede vouloient bien consentir, en retardoient la conclusion en faisant naître différents obstacles. L'entreprise de Ruyter sur dix vaisseaux Suédois suspendit encore les conférences, & les Ministres de France & d'Angleterre représenterent vivement à l'Ambassadeur des Provinces-Unies, qu'en qualité de Médiateur il ne pouvoit faire aucun acte d'hostilité. Ce différend fut bientôt terminé, & les 1660.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

conférences recommencerent alors; elles eurent enfin un heureux succès, & la paix fut signée entre les deux nations. Par ce traité, le Roi de Suede demeura en possession de l'isle de Rugen, des provinces de Scanie, de Bleckking & de Hallandie. Le Duc de Holstein qui avoit aussi envoyé ses Plénipotentiaires à Coppenhague, fit des demandes que les Danois trouverent exorbitantes. Comme on refusoit de les accorder, les Ministres du Holstein déclarerent que les Généraux Suédois avoient ordre de recommencer la guerre en cas qu'on refusât d'accepter les propositions du Duc. Les Danois pour se délivrer de leurs ennemis, accorderent au Duc de Holstein la souveraineté qu'il demandoit, sans préjudice néanmoins de l'ancienne union du Bailliage de Swabstede, des revenus du Chapitre de Sléeswick, & de quelques autres articles de moindre conséquence.

Après la conclusion de la paix, le Roi assembla les Etats généraux à Coppenhague pour travailler à rétablir l'ordre dans les affaires, & à chercher les moyens de trouver de l'argent pour payer les troupes, & les licencier. Les Députés du peuple prirent cette occasion pour s'élever contre la Noblesse, qui refusoit de payer aucune taxe. Il y eut de grandes disputes à ce sujet, & l'on s'échauffa de part & d'autre. Le Clergé s'étant joint au peuple, on délibera sur le champ que l'unique moyen d'abbaisser la Noblesse, étoit de rendre la couronne héréditaire dans la famille royale, & d'accorder à Frideric un pouvoir absolu. La Noblesse informée de la résolution du Peuple & du Clergé, crut parer le coup qu'on vouloit lui porter, en offrant au Roi la succession héréditaire dans sa famille, mais seulement dans la branche masculine. Frideric refusa ces offres, & déclara qu'il ne les accepteroit pas, à moins que les femmes ne fussent reconnues habiles à succeder.

Pouvoir absolu accordé au Roi & à ses successeurs.

Le Clergé & le Peuple pressoient cependant la Noblesse de donner son consentement à ce qu'ils avoient décidé au sujet des prérogatives royales, parce que le Roi avoit fait connoître qu'il ne pouvoit accepter le pouvoir absolu, que du consentement général de la nation. Le Roi, pour obliger la Noblesse à se décider promptement, fit fermer les portes de la ville, & cette démarche intimida tellement les Nobles, qu'ils consentirent à tout ce qu'on voulut. On prit donc un jour pour la nouvelle installation du Roi, & cette cérémonie se fit avec une pompe & une magnificence extraordinaire. On prêta à ce Prince un nouveau serment de fidelité, & personne ne parut mécontent de perdre une liberté dont les Danois avoient été si jaloux jusqu'alors.

1661.

Une nouvelle alliance que le Duc de Holstein fit avec la Suede, causa quelque chagrin à Frideric. Il étoit sur-tout mécontent de deux articles qui étoient contraires aux intérêts du Dannemarck. Le premier portoit qu'en cas que Frideric contrevînt au dernier traité de paix, & qu'il eût du désavantage dans une guerre qu'il se seroit attirée pour cette raison, le Duc se réservoit tous les droits & toutes les prétentions à la partie royale des deux duchés, tant pour lui que pour ses successeurs. Par le second, le Duc s'engageoit positivement, en cas de rupture entre les deux Couronnes du Nord, d'obliger la partie des deux duchés qui appartient au Roi de Dannemarck à observer une exacte neutralité. Le Roi de Suede promettoit en conséquence de ne point attaquer cette partie, & de n'y causer aucun dommage. Les malheurs dont

le royaume venoit d'être affligé, obligerent le Roi de dissimuler & de differer à un temps plus favorable à faire éclater son ressentiment. Le Duc de Holstein demanda encore le partage des taxes des duchés qui avoient coûtume d'être gardées dans une thréforerie commune, & qu'il fût permis à l'avenir aux Parties intéressées d'en faire la recette séparément, & de garder entre leurs mains la portion qui devoit leur revenir. Ces demandes furent accordées, mais il fut expressément dit dans le traité que ce ne seroit que pour un temps, & qu'on ne pourroit s'en servir au préjudice de l'un ni de l'autre.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

La guerre que les Hollandois avoient avec l'Angleterre, les obligea de demander du secours au Roi de Dannemarck. Ce Prince qui étoit en même temps sollicité par les Anglois, sembloit pencher pour ceux-ci, malgré les obligations qu'il avoit aux premiers. La raison de ce refroidissement venoit de plusieurs griefs qu'il avoit contre les Hollandois, sur-tout au sujet du commerce sur les côtes de Guinée. Frideric consentit enfin à les secourir, moyennant une grosse somme d'argent qu'on lui donna, & la remise de celles qu'il devoit aux Provinces-Unies. L'union ne subsista entre ces deux Puissances que jusqu'à la fin de la guerre avec l'Angleterre. Elles eurent plusieurs différends entr'elles, qui refroidirent l'amitié & troublerent le commerce. Ce Prince débarrassé de tous ses ennemis, & voyant ses Etats tranquilles, songeoit à faire entrer le Duc de Holstein dans les justes bornes de ses droits, lorsque la mort le surprit. Il étoit alors âgé de soixante-un ans, & il en avoit regné vingt-deux.

1666.

Frideric III. eut une nombreuse postérité de la Reine Sophie-Emilie de la maison de Lunebourg; sçavoir, deux Princes & quatre Princesses. L'aîné fut Christian, né au château de Flensbourg le 15 avril *1646*, lorsque son pere étoit encore Archevêque de Brême. Anne Sophie, née le premier de septembre 1647, qui épousa l'Electeur Saxe Jean-George, le 9 d'octobre *1666*, & mourut en 1717, âgée de soixante-dix ans. Fridericke-Amelie, née le 11 d'avril 1649, mariée le 24 octobre 1667 avec Christian-Albert, Duc de Holstein-Gottorp, morte le 30 octobre 1704. Guillelmine-Ernestine, née le 20 juin 1650, mariée le 20 septembre *1671* avec Charles Electeur Palatin, morte le 22 avril 1706. George, né le 21 avril *1653*, qui épousa Anne Reine de la Grande-Bretagne le 7 août *1683*, mort le 8 novembre 1708. Ulrique-Eleonore, née le 11 septembre *1656*, mariée avec Charles XI. Roi de Suede le 6 mai *1680*, morte le 26 de juillet *1693*.

1670.

Ce Prince eut un fils naturel, nommé Ulrich de Gundelhen, né le 4 de juin *1638*, créé Gouverneur de Norwege en 1700, & mort le 17 avril 1704, âgé de soixante-six ans. Il avoit épousé en premieres noces, Cecile Grubben..... en secondes noces, Antoinette-Auguste, fille d'Antoine Comte d'Oldenbourg : & en troisiemes noces, Sophie de l'ancienne maison d'Uhren en Dannemarck.

Après la mort de Frideric, le thrône fut occupé par Christian son fils, qui dès l'an *1655* avoit reçu l'hommage des Etats de Dannemarck, & celui des Etats de Norwege en *1661*. Le royaume se trouvoit alors dans des circonstances assez embarrassantes. Outre qu'il étoit extrêmement affoibli par les dernieres guerres, il y avoit encore deux affaires de conséquence à terminer : sçavoir, la dispute qui étoit entre le Dannemarck & les Etats Généraux des

Christian V. *1670.*

Royaume de Dannemarck.

Provinces-Unies au ſujet des ſommes qu'elles avoient prêtées à Frideric, & le différend qui ſubſiſtoit toujours entre les Ducs de Holſtein & la Couronne de Dannemarck. Chriſtian qui avoit fait un traité défenſif avec l'Empereur & ſes Alliés, ſe voyoit dans l'obligation de ſecourir le Duc de Brandebourg, qui étoit attaqué par les Suédois. Comme il connoiſſoit l'attachement du Duc de Holſtein-Gottorp pour ces derniers, il voulut l'engager à abandonner leurs intérêts, ou du moins à reſter neutre. Il y eut des conférences à ce ſujet dans la ville de Rendsbourg, & comme l'affaire étoit prête à ſe terminer, on engagea le Duc de Holſtein à ſe rendre dans cette ville. Les propoſitions qu'on lui fit paroiſſant contraires à ſes intentions, le Roi fit fermer les portes de la ville juſqu'à ce qu'il ſe fût décidé. Cette démarche de Chriſtian parut une violation du droit d'hoſpitalité, & fut mal interprétée dans les Cours étrangeres. Le but du Roi n'étoit cependant pas de lui faire aucune violence; mais il vouloit lui ôter les moyens d'envoyer ſes ordres aux Commandants des places du Holſtein. Le Duc au bout de quatre jours conſentit enfin à ce qu'on déſiroit, & par le traité qui fut conclu, il perdit la ſouveraineté qu'il avoit obtenue par la paix de Roſchild; de ſorte que tout fut remis ſur l'ancien pied de l'union ordonnée par leurs Ancêtres. Le Duc ratifia ce traité, & renvoya même au Roi la patente qui lui avoit été accordée par le Roi Frideric III. & qui le déclaroit indépendant de la Couronne de Dannemarck. Il donna même de ſa propre main une renonciation formelle à tous les avantages qu'il avoit obtenus par le traité de paix du Nord, & engagea l'Evêque de Lubec ſon frere à ſuivre ſon exemple. Il écrivit quelque temps après au Roi de Dannemarck, pour l'aſſurer de la joye qu'il reſſentoit de ce que l'ancienne correſpondance & la confiance mutuelle étoient rétablies entre leurs maiſons.

1675.

Chriſtian croyant n'avoir plus rien à craindre du Duc de Holſtein-Gottorp déclara la guerre à la Suede; mais les préparatifs s'en firent avec beaucoup de lenteur, parce que la Reine qui n'étoit pas portée pour cette expédition, engageoit les Miniſtres à ne ſe pas preſſer, de ſorte que les troupes Danoiſes ſe mirent fort tard en campagne. Les premiers avantages que les Danois eurent contre la Suede, furent la priſe de Damgarten & celle de Wiſmar qui ſe défendit pendant deux mois & demi. D'un autre côté, les Alliés n'avoient pas de moindres ſuccès, & la Suede perdit encore l'iſle de Gothland & pluſieurs autres places conſiderables. Le Roi de Dannemarck avoit la plus grande part à toutes les conquêtes qui ſe firent ſur les Suédois, puiſqu'il ſe rendit maître de Helſingbourg, de Landſcroon, de Chriſtian-Stadt, & qu'il remporta outre cela ſur eux une victoire conſiderable, quoique les Suédois ſe l'attribuaſſent auſſi. Cependant le Roi d'Angleterre avoit engagé tous les Princes intéreſſés dans cette guerre à travailler à un accommodement, & l'on étoit convenu que leurs Ambaſſadeurs s'aſſembleroient à Nimegue pour y travailler à la paix générale. Comme la plûpart de ces Princes ne paroiſſoient pas diſpoſés à terminer la guerre ſi promptement, il ſurvenoit tous les jours quelques nouvelles difficultés qui dérangeoient le plan de pacification qu'on avoit formé. Ainſi ces négociations qu'on avoit commencées, n'empêcherent point que la guerre ne ſe continuât avec la même ardeur.

1676.

Frideric eut encore de nouveaux ſuccès ſur terre & ſur mer; mais ils fu-

rent contrebalancés par les pertes qu'il fit devant la ville de Malmoé, dont il fut obligé de lever le siége, & dans l'isle de Rugen, où ses troupes furent entierement défaites. Il fut plus heureux en Scanie, où ses Généraux firent plusieurs conquêtes avantageuses. Ce Prince mettoit tout en œuvre pour obliger les Suédois à abandonner leur entreprise sur la ville de Christian-Stadt; mais les fautes qu'on fit en cette occasion, donnerent aux assiégeants le temps & la liberté de prendre la place.

La France qui souhaitoit que la paix fût rétablie dans le Nord, crut que l'unique moyen d'y porter Christian, étoit de détacher les Provinces-Unies de ses intérêts. En conséquence, on leur proposa de faire leur paix particuliere. Les Plénipotentiaires de Dannemarck informés que les Hollandois n'étoient pas éloignés d'écouter les propositions de la France, firent tout leur possible pour les en détourner, mais tous leurs efforts furent inutiles, & la paix fut signée, & elle fut bientôt suivie de celles que l'Espagne & l'Empereur signerent avec la France, malgré les remontrances & les protestations de leurs alliés. L'Empereur de son côté fit aussi un accommodement avec le Roi de Suede; desorte que le Roi de Dannemarck & l'Electeur de Brandebourg se virent abandonnés de tous leurs alliés, & exposés à tout ce que la France pourroit entreprendre contr'eux par mer & par terre. Ils firent alors négocier auprès de Louis le Grand; mais ce Monarque refusa d'écouter aucune proposition, à moins qu'elles ne fussent conformes aux intérêts de la Suede. Le Roi de France déclara même que si dans le mois de mars le Roi de Dannemarck & l'Electeur de Brandebourg n'avoient donné une entiere satisfaction à la Suede, c'est-à-dire, la restitution de toutes les conquêtes, il exigeroit de nouvelles conditions, qui feroient que Lipstad fût remis à l'Electeur de Cologne, & que le Roi de Dannemarck & l'Electeur de Brandebourg payassent à la France tous les frais de la guerre.

1678.

1679.

Comme ce délai ne produisit aucun effet, les Ministres qui étoient assemblés à Nimegue demanderent une suspension d'armes jusqu'au premier de mai. Elle fut accordée, & même prolongée de quinze jours; mais elle ne servit de rien. Le Roi de France fit alors entrer ses troupes sur les terres de Brandebourg, & cette démarche contraignit enfin l'Electeur à faire sa paix. Ainsi le Roi de Dannemarck se trouva entierement abandonné de tous ses alliés. Louis le Grand qui persistoit toujours à soutenir les intérêts du Roi de Suede, donna ordre à ses troupes de s'avancer vers les Etats de Dannemarck, & d'y porter la guerre. Christian témoigna alors vouloir conclure le traité qui étoit commencé, & fit sçavoir ses intentions à son Ministre qui étoit à la Cour de France. Le traité fut donc signé à S. Germain le 2 de septembre entre les Rois de France, de Dannemarck & de Suede. Dans le quatrieme article, le Roi de Dannemarck déclare qu'en considération du Roi Très-Chrétien, il consent que la Couronne de Suede soit rétablie dans tout ce qu'elle possedoit avant la guerre, & dans toutes les Terres, Etats, Provinces, Villes & Places qui lui ont été cédées par le traité de Roschild, de Coppenhague & de Westphalie, & par conséquent dans tout ce que les armes Danoises avoient occupé pendant cette guerre. A l'égard des autres différends qui subsistoient entre les deux nations au sujet des priviléges, droits ou exemptions, il fut décidé qu'on nommeroit des Commissaires de part &

ROYAUME DE DANNEMARCK.

l'autre, qui s'assembleroient trois mois après l'échange des ratifications, pour regler tous ces différends à l'amiable par l'intervention d'un Ministre François.

Par ce même traité, le Duc de Holstein-Gottorp qui n'avoit été dépouillé de ses Etats par le Roi de Dannemark que parce qu'il étoit allié du Roi de Suede, fut rétabli dans la possession & souveraineté de ses biens, & cet article fut confirmé par le traité d'Altena. Les Députés de Dannemarck & de Suede signerent ensuite un autre traité à Lunden, & peu de temps après les deux Puissances firent entr'elles une alliance défensive, & la conclusion de tous ces traités fut le mariage de la Princesse Ulrique-Eleonore de Dannemarck avec le Roi de Suede. Pendant que Christian avoit encore une armée sur pied, il voulut s'en servir pour se venger de tous les griefs que le Dannemarck avoit contre la ville de Hambourg. Les préparatifs qu'il fit pour cette expédition, inquietterent assez les Hambourgeois pour les engager à se mettre en état de défense. Ils envoyerent alors des Députés au Roi, pour lui demander les raisons de la guerre qu'il vouloit entreprendre contr'eux. Le Chancelier leur répondit par l'ordre de ce Prince, que Christian exigeoit d'eux qu'ils lui rendissent hommage, & qu'ils promissent de ne plus commettre aucun excès contre les Danois, & de ne contrevenir en aucune maniere aux anciennes alliances. Les Hambourgeois se défendirent de l'hommage qu'on vouloit leur faire rendre, sous prétexte qu'ils étoient membres de l'Empire.

Christian peu satisfait de cette réponse, étoit prêt à commencer les hostilités, lorsque Louis le Grand engagea le Roi de Dannemarck à ne point troubler le repos de l'Europe. Les Princes de Brunswick offrirent aussi leur médiation pour porter Christian à un accommodement. Il fut donc reglé que la ville de Hambourg s'obligeroit de donner au Roi deux cens vingt mille écus payables en cinq termes. En conséquence, Christian renonça aux prétentions qu'il avoit sur les terres possedées conjointement par les villes de Hambourg & de Lubec, & il promit de faire rendre les vaisseaux, les marchandises, avec tout ce qui appartenoit aux habitants de Hambourg, & qui avoit été saisi à cause de ses prétentions. A l'égard des droits du Roi de Dannemarck & de ceux de la ville de Hambourg, il fut décidé qu'ils demeureroient en leur entier, jusqu'à ce que le point de l'hommage & les autres différends qui étoient entre Christian & la ville de Hambourg fussent terminés à l'amiable. L'armée Danoise quitta alors les terres du Duc de Holstein-Gottorp, & cette grande guerre, dans laquelle presque tous les Princes de l'Europe s'étoient trouvés engagés, fut ainsi entierement terminée.

1683. On avoit laissé trop de differends à regler après le traité de Nimegue, pour oser se flatter que la paix seroit de longue durée. En effet, on armoit de tous côtés sans qu'il y eût encore de déclaration de guerre. Le Roi de Dannemarck, pour ne point être surpris, leva une nombreuse armée, & fit équipper une puissante flotte pour s'opposer à celle des Hollandois, dont on craignoit la jonction avec la flotte Suédoise. Christian reçut en même temps une escadre que Louis le Grand lui envoya sous la conduite de Preuilly. Le Roi de France céda alors à Christian la seigneurie de Javer dans la Frize Orientale, parce qu'il prétendoit que cette seigneurie étoit un fief du duché de Bourgogne, quoique le Prince d'Anhalt en fût possesseur. Un si grand armement

armement par mer & par terre ne produisit que la prise de Javer. Un différend survenu entre l'Empereur & la ville de Hambourg parut à Christian une occasion favorable pour forcer les Bourgeois de cette ville à lui rendre l'hommage qu'il prétendoit lui être dû. Informé qu'ils refusoient d'obéir à un décret de l'Empereur, & qu'alors ils ne vouloient point reconnoître son authorité, il s'avança avec ses troupes vers cette ville, en lui offrant d'être son protecteur. Le refus qu'on lui fit d'accepter ses offres lui fit prendre le parti d'attaquer le fort de l'Etoile qui étoit voisin de la ville. Le mauvais succès de cette entreprise l'obligea d'écouter les propositions d'accommodement qu'on lui fit, & les choses resterent dans l'état où elles étoient auparavant.

L'affaire du Duc de Holstein restoit encore à décider, & le Duc toujours fortement attaché à la Suede formoit de nouvelles demandes au Roi de Dannemarck. Comme on craignoit que cette affaire ne rallumât la guerre dans le Nord, plusieurs Princes offrirent leur médiation, & l'on tint à ce sujet des conférences à Altena, où l'on conclut un traité dans lequel on confirma ce qui avoit été précédemment décidé en faveur du Duc de Holstein-Gottorp. Ce traité rétablit une parfaite tranquillité dans le Nord, & les flottes de Dannemarck & de Suede se retirerent alors dans leurs ports, & la plus grande partie fut désarmée. Il étoit dit par ce Traité,

Traduction authentique des articles du traité d'Altena.

I. Que l'on donnera une amnistie générale, & que l'on oubliera à perpétuité tout ce qui a été entrepris jusqu'aprésent de part & d'autre, fait ou tramé par les deux Parties, leurs Ministres, Sujets & Adhérents: Que lesdites Parties ne seront tenues de rendre aucun compte, & que personne ne sera exposé à aucun danger ou à aucune dépense à cet égard; mais qu'une amitié & une union éternelle & indissoluble sera rétablie par ce traité entre sa Majesté le Roi de Dannemarck & de Norwege, les héritiers & successeurs de ses royaumes, & son Altesse le Duc de Holstein-Sléeswick & ses successeurs.

II. Sa Majesté le Roi de Dannemarck & de Norwege restituera à son Altesse Ducale tous les domaines, terres, isles & biens appartenants à son Altesse, & particulierement la seigneurie de Gods-Gabe (Don de Dieu) avec la souveraineté des domaines; les droits de lever des subsides, de faire des alliances, de construire & de posseder des fortifications: Enfin tous les droits & toutes les prérogatives dont son Altesse jouissoit devant & après les traités de Westphalie & du Nord, jusqu'en l'an 1675, comme aussi tout ce que son Altesse pourra prétendre par les pacifications de Fontainebleau: les conditions & le contenu desquels traités sont confirmés par celui-ci, & sa Majesté Royale restituera pareillement aux Officiers & aux Sujets de son Altesse tous leurs biens & toutes leurs dettes.

III. Comme son Altesse, entr'autres choses, a demandé que sa Majesté Royale voulût dégager l'isle de Femeren & les Bailliages de Steenhurst, de Tremsbuttel & de Trittau d'une hypothéque, en payant la somme pour laquelle ils sont engagés, & de les rendre sans aucune charge à son Altesse, sa Majesté Royale voulant donner à son Altesse une marque de sa bienveillance en considération de la consanguinité qui est entr'elles, consent à lever l'hypothéque & à la restitution libre du Bailliage de Trittau & de toutes ses dépendances; mais à l'égard de l'isle de Femeren & des Bailliages de Trems-

buttel & de Steenhurst, comme ils ne sont pas entre les mains de sa Majesté, mais entre celles de son Altesse Royale le Prince George de Dannemarck; Sa Majesté Imperiale & leurs Altesses Electorales de Saxe & de Brandebourg, en qualité de Médiateurs, voulant appaiser ces différends pour rétablir la paix & la tranquillité dans les royaumes du Nord & dans le cercle de la basse Saxe, & étant persuadées qu'il est important au bien public qu'elle subsiste inviolablement, ont entrepris de trouver les moyens de donner satisfaction à son Altesse Royale pour la somme d'argent pour laquelle elle tient lesdites places, sans la charge & sans le préjudice de sa Majesté Royale : Comme aussi d'obtenir le consentement de son Altesse Royale pour la restitution de cette isle & des Bailliages à son Altesse le Duc de Holstein, quittes & dégagés de la dette & de l'hypothéque dont ils étoient chargés.

IV. De l'autre côté, son Altesse renonce à toutes les actions & prétentions qu'elle pourroit avoir, non-seulement contre sa Majesté Royale pour la détention de ses domaines pendant quelque temps, & pour en avoir tiré les revenus, mais elle céde & se désiste entierement des sentences qu'elle avoit obtenues dans la Chambre Imperiale contre la maison de Holstein-Ploen.

V. Pour ce qui est des unions, des contrats de famille & des autres conventions faites jusqu'en l'an 1657, comme aussi de la Communauté, la coutume usitée jusqu'audit jour demeurera en pleine force; de même que ce qui a été expressément & litteralement reglé sur ce sujet par les traités de Westphalie, du Nord & de Fontainebleau. Et tout ce qui reste & qui n'a pas été perçu des revenus de la Chambre ou des contributions dans les domaines de son Altesse, ne pourra être aucunement demandé de la part de sa Majesté Royale.

VI. Les autres différends doivent s'accorder à l'amiable entre les Parties; & en cas qu'elles n'en puissent venir à bout, ils seront décidés par la loi, sans qu'il soit permis d'entreprendre la moindre chose de part ni d'autre, par la force, contre ce qui est établi par les articles précédents.

Le traité qui subsistoit entre la France & le Dannemarck n'empêcha pas Christian de fournir des troupes au Roi d'Angleterre, & de les envoyer en Ecosse. Il y eut alors entre le Dannemarck & la Suede un nouveau traité, par lequel il fut dit que les vaisseaux Danois & Suédois se donneroient de mutuels secours, si on les attaquoit. Cette alliance allarma les Hollandois, & jaloux de voir que ces deux Nations commerçoient tranquillement avec la France, ils arrêterent plusieurs vaisseaux Danois. Christian usa de représailles, ce qui obligea les Provinces-Unies à entrer en accommodement.

Plusieurs autres différends que ce Prince eut, tant avec les Etats généraux des Provinces-Unies qu'avec la ville de Hambourg, sembloient annoncer une guerre prochaine; mais les bons offices des Médiateurs calmerent les troubles qu'on avoit lieu de craindre. Ils n'eurent pas moins de succès dans les fréquentes querelles qui s'éleverent entre Christian & le jeune Duc de Holstein qui succéda à son pere. Il fut cependant obligé d'entrer en armes dans le duché de Holstein, pour y faire raser des forteresses que le Duc y avoit fait construire. Cette affaire n'eut aucune suite. Je passe sous silence les diverses démarches que le Roi de Dannemarck fit pour porter les Princes de l'Europe à la paix. Cependant le Duc de Holstein appuyé de la Suede,

avec laquelle il venoit de contracter une nouvelle alliance, recommença à bâtir de nouvelles forteresses. Christian ne pouvoit alors s'y opposer, étant attaqué d'une maladie qui le conduisit au tombeau le quatre septembre 1699.

Royaume de Dannemarck.

Ce Prince eut de la Reine Charlotte-Amelie de Hesse-Cassel sept enfants; sçavoir, Frideric qui lui succeda; Christian-Guillaume mort en 1673. Christian, mort en 1695. Charles qui mourut en 1730. Guillaume qui mourut en 1706. Sophie-Hedwige, & Christine-Charlotte. Christian laissa à sa mort quarante mille hommes de troupes reglées, & la marine en si bon état, que le Roi son fils put mettre en mer l'été suivant quarante vaisseaux de guerre.

Frideric fut proclamé aussitôt après la mort de son pere. Ce Prince avoit épousé en 1695 Louise, fille de Gustave-Adolphe Duc de Mecklenbourg-Gustraw & de Magdelaine Sybille Duchesse de Holstein-Gottorp, fille du Duc Frideric de ce nom. Les Forts que le Duc de Holstein faisoit toujours construire, donnerent de l'inquiettude à Frideric, & lui fit prendre le parti d'entrer dans le Holstein pour s'opposer à la continuation de ces travaux. En conséquence, le Roi fit équipper une nombreuse flotte, dont il donna le commandement à Charles Duc de Wirtemberg. Les Ministres d'Angleterre, de Suede, de Hollande & de Zell déclarerent au Roi de Dannemarck que si ses troupes entroient dans le duché de Holstein, leurs maîtres, qui étoient garants du traité d'Altena, ne pourroient s'empêcher de secourir le Duc. Les Ministres de l'Empereur & de l'Electeur de Brandebourg qui étoient Médiateurs, signifierent la même chose au Roi; mais ils proposerent en même temps de faire retirer les troupes Suédoises, & discontinuer la construction des forts, si Frideric s'abstenoit de les attaquer. Le Roi de Pologne qui étoit aussi Médiateur, promit au Roi de Dannemarck un secours de huit à neuf mille hommes.

1699.

Frideric IV.

Frideric se seroit peut-être porté à écouter les propositions d'accommodement qu'on lui faisoit, s'il n'eût pas été irrité de nouveau par des médailles qu'on répandit dans Coppenhague, & sur lesquelles on voyoit d'un côté les armes du duché de Sléeswick avec cette légende latine, *monnoye de Sléeswick*, 1698. On avoit frappé au revers les nouveaux Forts, avec une devise qui faisoit entendre qu'on les défendroit avec vigueur. La résolution où l'on vit que le Roi étoit d'entrer dans le Holstein, engagea les Médiateurs à faire de nouvelles instances auprès de Frideric, pour l'empêcher d'accomplir son dessein; mais comme on refusoit toujours la démolition des Forts que ce Prince persistoit de demander, il prit le parti de poursuivre son entreprise. Il fit publier auparavant dans les duchés de Holstein & de Sléeswick une déclaration adressée aux Etats de ces pays, par laquelle il se plaignoit de l'introduction des troupes étrangeres. Il ajoutoit que comme tout cela s'étoit fait au préjudice de l'accommodement auquel les Médiateurs travailloient, il se trouvoit obligé d'armer sur terre & sur mer. En conséquence, il exigeoit que les habitants du duché de Holstein lui payassent tous les mois six écus par charrue, & il taxoit à cinq écus ceux du duché de Sléeswick, à peine d'exécution.

Les troupes Danoises ne furent pas longtemps à faire de grands progrès dans le Holstein, & après s'être emparées de plusieurs places, elles assiégerent la ville de Tonningen. Le Roi de France offrit alors sa médiation, que Fri-

ROYAUME DE DANNEMARCK.

deric accepta volontiers. Il consentit alors à la levée du siége de cette place, & il se retira à Rendsbourg. On entama alors des conférences, & elles furent suivies d'un traité de paix qui fut signé à Trawendal. Ce traité portoit que le Roi & le Duc de Holstein pourront bâtir des forteresses sur leurs
1700. terres, pourvû qu'elles soient éloignées de deux lieues de celles qu'ils avoient déja à une lieue des frontieres de l'un & de l'autre, & à condition qu'elles ne seroient pas construites sur les grands chemins qui conduisent à Flensbourg, à Rendsbourg, à Itzehoë, à Gluckstadt & à Hambourg; Que le Fort de Chrewenhof seroit démoli; Que ceux de Hitler & de Christianpreis qui appartenoient au Roi, seroient conservés; Que ces deux Princes ne pourroient avoir chacun plus de six mille hommes dans les duchés de Holstein & de Sléeswick sans aucune néceſſité évidente, & que si le Duc n'en avoit que la moitié sur pied, il pourroit en prendre des Princes du cercle de la basse Saxe trois mille autres à son service, à condition qu'ils lui prêteront serment, & qu'ils feront à sa solde; Que les anciennes unions entre les deux maisons subsisteroient toujours; Que le Duc de Holstein jouiroit de la souveraineté conformément aux traités de Roschild, de Coppenhague & d'Altena; Que le Roi abolira le péage établi à Listern; Que les troupes de ce Prince & celles du Duc ne passeront pas sans permission sur les terres de l'un & de l'autre; Que la maison de Holstein ne sera point troublée dans ses prétentions sur l'Evêché de Lubec, & que les villes de Hambourg & de Lubec seront comprises dans le traité. Enfin les autres différends qui restoient à régler furent terminés à l'amiable au mois de juillet de l'année suivante.

Il s'éleva bientôt une dissension au sujet de l'Evêché de Lubec. Christian-
1701. Auguste, frere du Duc de Holstein-Gottorp, avoit été élû Coadjuteur de cet Evêché en même temps que Charles, Prince héréditaire de Dannemarck. Les deux concurrents voulurent prendre possession de ce siége à la mort de l'Evêque, & la Cour de Dannemarck envoya des troupes pour soutenir le Prince Charles. L'affaire fut cependant accommodée, & Charles donna son désistement, moyennant une somme d'argent qu'il reçut. Le Roi profita de la paix qui regnoit dans ses Etats pour faire un voyage en Norwege, en Allemagne & en Italie; & il ne fut de retour dans son royaume qu'en 1709. Il avoit voyagé sous le nom de Comte d'Oldenbourg.

Depuis longtemps ce Prince cherchoit une occasion favorable pour atta-
1709. quer avec avantage Charles XII. & rentrer en possession de la province de Schoone. La défaite du Roi de Suede à Pultawa lui parut une heureuse circonstance pour l'exécution de son projet. Comme Frideric ne vouloit point attaquer le Roi de Suede, sans faire connoître les motifs qui le portoient à une rupture avec ce Prince, il crut devoir publier un manifeste où il expliquoit les raisons qui l'obligeoient à déclarer la guerre. Ses troupes entrerent en campagne au mois de mars, & le Prince s'avança jusqu'auprès d'Helsingbourg. Les Suédois marcherent à sa rencontre, défirent son armée, & l'obligerent de repasser la mer. Il y eut aussi la même année une action sur mer, où les deux flottes furent extrêmement maltraitées; mais il paroît que la plus grande perte fut du côté des Suédois. L'année suivante, Frideric entra conjointement avec le Roi de Pologne dans la Pomeranie Suédoise. Il s'empara de Damgarten, & fit ensuite le siége de Wismar & de Stralsund; mais il ne

réussit pas dans ces deux dernieres entreprises : il fut plus heureux dans le duché de Brême, où il se rendit maître de la ville de Stade. Cet avantage fut cependant contrebalancé par l'échec que reçurent ses troupes auprès de Gadebusch : échec qui fut suivi de l'incendie d'Altena. Le Duc de Holstein qui étoit toujours fortement attaché au parti de la Suede, s'étoit encore rangé de son côté dans cette guerre. Frideric pour s'en venger, envoya des troupes dans le Holstein Ducal, & fit faire le siége de Tonningen. On entama alors des négociations à Brunswick ; mais elles n'eurent aucun effet, & les Danois continuerent le siége de Tonningen, dont ils vinrent à bout de se rendre maîtres.

1710. 1711. 1713. 1714.

Ce ne furent pas les seuls succès que Frideric eut dans cette guerre. Sa flotte battit celle de Suede entre l'isle de Femeren & celle de Laland. Il réduisit la ville de Stralsund à capituler, & ses troupes enleverent aux Suédois toutes les conquêtes qu'ils avoient faites dans la Norwege. La ville de Wismar ne put résister à ses armes. Cependant plusieurs Princes travailloient à mettre fin à cette guerre, & l'on tenoit toujours des conférences à ce sujet. Enfin, après plusieurs négociations, on conclut un traité qui portoit en substance : Que le duché de Sléeswick demeureroit réuni à la Couronne de Dannemarck, ainsi que la souveraineté & le péage du Sundt, auquel les vaisseaux Suédois seroient soumis comme ceux des autres nations ; Que la ville de Wismar seroit remise en son ancienne liberté ; Que Stralsund, l'isle de Rugen & Masstrand seroient rendues à la Suede moyennant une somme convenue ; Que la paix de Trawendal & les traités qui y avoient rapport ne subsisteroient plus, & qu'il n'en seroit plus fait mention.

1715. 1716. 1720.

Depuis la conclusion de cette paix, le regne de Frideric ne fut plus troublé par aucune guerre, & il employa ce temps à faire fleurir le commerce, ainsi que les lettres, & à faire oublier à ses sujets les malheurs que tant de troubles leur avoient fait éprouver. Ce Prince mourut à Odensée dans la soixantieme année de son âge. Ce fut sous son regne qu'arriva en 1728 cet horrible incendie qui réduisit en cendre une grande partie de la ville de Coppenhague. La magnifique bibliothéque qui étoit à la tour ronde, & qui contenoit plus de vingt mille manuscrits, outre un très-grand nombre de livres imprimés, fut entierement brûlée. Tous les instruments de Physique & d'Astronomie de Tycho-Brahé & des autres Astronomes ses successeurs, périrent dans les flammes. Ce fut dans cette occasion que Frideric témoigna qu'il étoit véritablement le pere de son Peuple. Touché des malheurs qu'un grand nombre de Particuliers avoient éprouvés dans cette occasion, il tâcha de les leur faire oublier en leur fournissant les moyens de réparer les pertes qu'ils avoient faites.

1730.

Ce Prince eut pour successeur Christian son fils, qui étoit né le 10 de décembre 1699. Il avoit épousé en 1721 Sophie-Magdelaine, fille de Christian-Henri, Marquis de Brandebourg-Culmbach-Bareith, dont il eut Frideric aujourd'hui regnant & la Princesse Louise. Christian à son avénement à la couronne fit de grands changements dans les charges, & abolit une ferme qui avoit entrepris en 1726 de vendre du vin, l'eau de vie, le sel & le tabac à des conditions onéreuses pour ses sujets. Le Duc de Holstein songeoit toujours à rentrer en possession de la moitié du duché de Sléeswick ; mais comme les traités de Vienne & de Hanower n'avoient pas eu le succès qu'il s'en étoit

Christian VI.

1726.

Royaume de Dannemarck.

1732.

promis, il fut obligé d'attendre ce que produiroient les négociations particulieres de l'Empereur & de la Czarine avec le Roi de Dannemarck. Ces trois Puiſſances conclurent à Coppenhague le 27 mai un traité qui portoit en ſubſtance : » Que l'Empereur & la Czarine ayant conſideré que rien » n'étant plus néceſſaire pour affermir la tranquillité générale de l'Europe, » que de fixer les affaires du Nord d'une maniere à ne pouvoir être trou- » blées ; & que le moyen le plus ſûr de parvenir à ce but, étoit de rétablir » l'étroite amitié & la bonne intelligence avec le Roi de Dannemarck, & ce » Prince ayant témoigné qu'il déſiroit concourir à ce deſſein, les Miniſtres » des trois Puiſſances ſont convenus d'un traité d'amitié & de garantie. On » ſtipula donc qu'elles n'entreroient avec les autres Puiſſances dans aucun » engagement contraire à ce traité, & qu'elles n'entreprendroient rien qui » pût porter préjudice aux Royaumes & Etats réciproques, & qu'elles s'en- » gagent de la maniere la plus forte & la plus expreſſe à garantir, défendre » & maintenir contre tous, les Royaumes, Principautés, Comtés, Seigneu- » ries, Provinces, Terres & Villes que chaques Parties contractantes poſſe- » dent actuellement en Europe ; Que le Roi de Dannemarck s'engage tant » pour lui que pour ſes ſucceſſeurs & héritiers, à garantir l'ordre de ſucceſ- » ſion de tous les Etats de l'Empereur, tel qu'il a été établi par la déclara- » tion de ce Monarque du 19 avril 1713, & qu'il promet de maintenir » cette garantie toutes les fois qu'il en ſera requis, & de ſoutenir l'Empereur » & ſes héritiers dans la poſſeſſion de ſes royaumes & Etats, tant au-dedans » qu'au-dehors de l'Empire, conformément à ſa déclaration, contre tous ceux » qui voudroient les attaquer & les troubler : Que dans le cas qu'une des » Parties contractantes fût attaquée ou troublée dans la poſſeſſion de ſes » biens, les deux autres employeront leurs bons offices pour porter l'aggreſ- » ſeur à donner ſatisfaction ; & qu'en cas de refus, elles donneront du ſe- » cours à la Partie lezée qui les en aura requiſe, & ne quitteront les armes » qu'après qu'elle aura eu une ſatisfaction convenable «.

Il y eut outre cela deux articles ſéparés qui regardoient le Duc de Holſtein. On regloit par le premier, que ce Prince renonceroit au duché de Sléeſwick moyennant la ſomme d'un million que le Roi de Dannemarck lui payeroit ; & par le ſecond on lui accordoit deux années pour ſe réſoudre à accepter ou à rejetter cet équivalent. Après ce terme expiré, le Roi de Dannemarck n'étoit plus obligé à rien à ſon égard. Ce fut en conſéquence de ce traité que Chriſtian envoya ſix mille hommes à l'Empereur en 1734, lorſque ce Prince rompit avec la France au ſujet de la Couronne de Pologne. Cet armement avoit beaucoup inquietté la ville de Hambourg, contre laquelle le Roi étoit irrité, parce qu'on refuſoit à la Banque de cette ville de prendre l'argent de Dannemack, à cauſe que la monnoye étoit à un autre titre ſur lequel il y avoit de la perte. Le Roi de Pruſſe, comme Directeur du cercle, s'intéreſſa pour Hambourg, & écrivit au Roi de Dannemarck en ſa faveur. Ce Prince répondit qu'il ne reconnoiſſoit pas la ville de Hambourg comme un Etat immédiat de l'Empire, mais pour une ville qui lui appartenoit par droit d'héritage. Il aſſura néanmoins le Roi de Pruſſe qu'il n'entreprendroit rien contr'elle, & qu'elle n'avoit aucune hoſtilité à craindre de ſa part.

Pendant que Chriſtian étoit à Altena, où il faiſoit la revue de ſes troupes,

les Hambourgeois lui envoyerent des Députés & des présents, pour obtenir la permission de continuer leur commerce avec la France pendant la guerre. Le Roi refusa d'écouter les Députés & de recevoir leurs présents : il s'empara même de quelques-uns de leurs vaisseaux richement chargés. Ce différend fut enfin terminé par une convention qui fut faire au mois d'avril 1736. La ville de Hambourg promit d'anéantir la banque courante un an après la ratification de ce traité. On permit à tous les contractants de se servir de la monnoye de Dannemarck, & toutes choses à cet égard furent remises sur le pied où elles etoient avant l'année 1710. Moyennant ces conditions, Christian rétablit la liberté du commerce de Hambourg avec ses sujets. Un des articles portoit : Que la ville payeroit au Roi cinq cents mille marcs, argent de Lubec : résultat ordinaire des disputes qu'elle a souvent eues avec la Couronne de Dannemarck.

1736.

Le Roi profita de la tranquillité dont jouissoient ses Etats pour faire fleurir le commerce. Il établit en conséquence un conseil d'œconomie & de commerce, pour en examiner tous les plans qui pouvoient être proposés pour l'avantage de la nation. On fit venir de Hollande des ouvriers pour des manufactures de draps & d'étoffes, & l'on n'épargna rien pour mettre le royaume en état de se passer des manufactures étrangeres, & d'en fournir aux autres pays. Cependant les Rois de France & d'Angleterre négocioient à l'envi l'un de l'autre un traité avec la Couronne de Dannemarck. Un incident survenu dans le Stormar fit croire que le Roi de la Grande Bretagne ne réussiroit pas dans son dessein. Il s'agissoit de la terre de Steinhorst, qui appartenoit anciennement au duché de Lawenbourg. Il en fut en possession jusqu'à la fin du seizieme siécle, qu'elle fut hypothequée à la maison de Holstein. Le droit territorial de cette seigneurie, & la restitution que l'on en demandoit, donnerent lieu à un long procès entre la maison de Holstein & le duché de Lawenbourg. Au mois d'août de l'année 1738, le Roi de la Grande Bretagne, possesseur de Lawenbourg qui étoit demeuré en sequestre entre les mains du Duc de Zell son beau-pere, & qu'il avoit compris dans l'héritage qui lui étoit venu de ce Prince, s'accommoda avec le Duc de Holstein-Gottorp. Ce Prince lui céda ses droits & ses prétentions sur cette seigneurie. La Régence de Hanower fit alors afficher un acte de reprise de possession sur ces lieux.

1738.

La Cour de Dannemarck ne se croyant pas obligée d'avoir égard à cet accommodement, envoya des troupes au mois de septembre pour occuper Steinhorst. Elle allégua pour raison que M. Wederkop, Grand-Maître de la Duchesse Douairiere de Wolfenbuttel avoit été en possession de la terre de Steinhorst jusqu'à l'accommodement, en vertu d'un contrat d'achapt; il étoi. stipulé qu'elle seroit rachetable par la maison de Holstein : outre que M. Wederkop avoit cédé cette terre à la Couronne de Dannemarck, au cas qu'il mourût sans héritiers mâles; & ce cas n'étoit point, puisqu'il laissoit sept héritiers.

La Régence de Hanower prétendant que la démarche de Christian étoit une violation du droit territorial, fit attaquer le château de Steinhorst. On crut d'abord que cette affaire pourroit avoir des suites, & l'on fit même marcher des troupes des deux côtés ; mais elle fut décidée par un accommodement.

ROYAUME DE DANNEMARCK.

La Régence de Hanower, par le moyen de cette négociation acquit le droit que Christian avoit sur Steinhorst. Par ce même traité qui fut conclu à Coppenhague, le Roi de Dannemarck s'obligea d'entretenir six mille hommes toujours prêts à marcher aux ordres du Roi de la Grande Bretagne.

1740. La pêche qui se fait aux environs de l'Islande, donna lieu à un démêlé entre Christian & les Provinces-Unies. Quelques Pêcheurs Hollandois qui étoient accoutumés d'aller dans cette mer, furent arrêtés par les Gardes-côtes Danois, qui les firent conduire à Coppenhague. Ils furent aussitôt reclamés par le Ministre Hollandois, & il y eut de grandes difficultés à ce sujet. Tout sembloit se disposer à une rupture, lorsque le Roi de Dannemarck qui cherchoit à la prévenir, demanda la médiation de la Suede. Ainsi cette affaire fut encore terminée par les voyes de la négociation. Le défaut des bons mémoires m'oblige de terminer ici l'Histoire de Christian VI. Ce Prince mourut le 5 d'août 1746, & eut pour successeur Frideric V. son fils, actuellement re-

1746. gnant. Ce Monarque, digne imitateur des Rois ses prédécesseurs, dont on a eu lieu d'admirer les grandes qualités, n'est occupé à leur exemple qu'à travailler à tout ce qui peut contribuer à la gloire & à l'avantage de ses Sujets.

Fin du troisieme Volume.





TABLE
DES MATIERES

Contenues dans le troisiéme Volume.

Nota. Le Dannemarck finissant ce Volume, & comprenant 168. pages, les chiffres de ces pages sont distingués dans cette Table par une * des 168 premieres.

A.

C.

F.

G.

H.

I.

J.

N.

Parlemens

T.

U.

V.

W.

Y.

Fin de la Table du troisiéme Volume.

ERRATA.

PAge 33. *ligne premiere*, Egrick, *lisez* Sigebert.
Page 252. *ligne* 33. au lieu de Henri III. *lisez* Henri IV.
Page 384. *ligne* 33. la courone devoit appartenir à Dochamus Dongallus & à fils jumeaux, *lisez* la couronne devoit appartenir à Dochamus & à Dongallus fils jumeaux.
Page 395. *en marge*, Dongale II. *lisez* Dongale.
Page 404. *en marge*, Alexandre III. *lisez* Alexandre I.
Page 424. dans la note en bas : un Roi de Mornonie, *lisez* un Roi de Momonie.
Page 425. *ligne* 22. la Colonie la plus avancé, *lisez* la Colonie la plus connue.
Ibid, *ligne* 23. celle des Milesiens, *lisez* celle des Scoto-Milesiens.
Ibid, *ligne*. 25. Heber ou Heremon, *lesez* Heber & Heremon.
Ibid, *ligne* 26. Tuatha-de-Donains, *lisez* Tuatha-de-Danains.
Page 433. *ligne* 4. de la seconde colonne de la note, Mormonie, *lisez* Momonie.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier le troisiéme Volume de l'*Introduction à l'Histoire de l'Univers*; il m'a paru que ce Volume sera aussi agréable au Public que les deux précédens. A Paris ce 14 Juin 1755.

BELLEY.

Le Privilége se trouve au premier Volume.

De l'Imprimerie de J. A. GRANGE', rue de la Parcheminerie, 1755.





